STORAGE-ITEM
LPC-MAIN

LP9-P18F
U.B.C. LIBRARY

THE LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of British Columbia Library

http://www.archive.org/details/lesluttesentreso00novi

LES

LUTTES ENTRE SOCIÉTÉS HUMAINES

ET LEURS PHASES SUCCESSIVES

DU MÊME AUTEUR

Une définition de l'Art. Paris, Plon, 1882. Brochure.

La Politique internationale. Paris, Félix Alcan, 1886. Un vol. in-8.

Le Protectionnisme. St-Pétersbourg, 1890. Un vol. in-8 (en russe).

THE LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

LES LUTTES

ENTRE

SOCIÉTÉS HUMAINES

ET LEURS PHASES SUCCESSIVES

PAR

J. NOVICOW

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1893

Tous droits réservés.

401 136
N7
1843

LES
LUTTES ENTRE SOCIÉTÉS HUMAINES
ET LEURS PHASES SUCCESSIVES

LIVRE PREMIER
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE PREMIER
LE COMBAT ET L'ALLIANCE[1].

L'univers est composé d'atomes en nombre infini, animés de mouvements perpétuels et occupant l'espace sans limite. Nous n'avons pas la perception directe de leur existence, tant que ces atomes sont trop éloignés les uns des autres. A un degré plus considérable de rapprochement, ils commencent à exercer une action sur nos sens et leurs agrégats prennent tour à tour les aspects que nous appelons l'état radiant, gazeux, liquide et solide. La rapidité des mouvements atomiques, leur direction, leur trajectoire nous impressionnent de diverses façons. Comme il y a lieu de le supposer, tant que les mouvements sont recti-

1. Tout ce qui n'est pas basé sur les sciences naturelles, est fondé sur du sable. Nous avons jugé nécessaire d'appuyer nos opinions sur des données de la chimie et de la biologie. Mais nous nous bornerons à indiquer seulement les faits les plus indispensables pour arriver le plus vite aux phénomènes sociaux. Ce premier livre est une introduction générale que nous avons tâché d'abréger autant que possible.

lignes, nous n'avons pas la sensation de corps matériels, seulement, selon la rapidité de ces mouvements, nous éprouvons des sensations de chaleur, de lumière ou de son. Les atomes s'entre-choquent dans toutes les directions imaginables et, quand il se produit des centres d'attraction déterminés, ils commencent à parcourir des trajectoires fermées. Alors se forment des systèmes atomiques simples que nous qualifions de molécules. A leur tour des molécules, combinées dans les relations les plus diverses, constituent des systèmes plus complexes qui sont les corps.

Comme les atomes, répandus dans l'espace, exercent des influences les uns sur les autres, aucun groupement ne peut être éternel. La matière s'agglomère autour de centres d'attraction toujours nouveaux. En un mot la lutte des atomes est perpétuelle. L'état d'équilibre instable, qui s'établit entre eux et qui produit la forme de l'aspect des corps, ne peut avoir une durée illimitée[1].

Le système solaire est composé aujourd'hui d'un astre central immense, de huit grandes planètes avec leurs satellites, d'une quantité de petites, d'une masse de comètes et d'aérolithes. Toutes ces unités composantes se trouvent, à présent, dans un état d'équilibre instable, mais elles parcourent des trajectoires d'une courbe plus ou moins permanente.

Supposons qu'un corps nouveau s'introduise dans notre système. Il peut se produire alors deux résultats différents. Si le corps nouveau est le plus faible, il sera absorbé par l'une des unités du système ; ces unités, après quelques perturbations plus ou moins considérables, garderont à peu près leurs relations actuelles, et le système conservera son individualité. Mais si la masse du corps nouveau est très grande, notre soleil avec tout son cortège, attiré par l'astre dont il subit l'attraction, pourra aller s'abîmer dans ses flancs. Notre système cessera d'exister alors à l'état d'individualité astronomique; il formera un nouveau composé chimique avec l'étoile qui l'aura absorbé. Si notre soleil se trouve amené dans la sphère d'attraction d'un autre astre, dont la masse n'est pas assez considérable pour l'attirer directement vers son centre, il se mettra à graviter autour de lui et deviendra lui-même son satellite. Toutes les

1. Tous ces phénomènes se produiraient également avec les centres de forces, si l'on voulait qualifier les atomes de ce nom.

relations, dans lesquelles notre soleil se trouve aujourd'hui par rapport à ses planètes, se trouveront modifiées. Toutes parcourront des trajectoires nouvelles. Notre système sidéral, complètement disloqué, aura terminé alors son existence astronomique indépendante, mais chacune de ses unités composantes pourra garder, dans une certaine mesure, son individualité actuelle. Après une longue période de mouvements désordonnés, les corps composant le système de l'étoile victorieuse et ceux composant le système de l'étoile vaincue, finiront par parcourir des courbes plus ou moins régulières ; leurs mouvements deviendront de plus en plus rythmiques, bref, il se formera un système plus vaste et plus complexe.

Nous avons ici, en grand, l'image de ce qui se passe, en petit, dans tout corps qui tombe sous nos sens. Un corps est un groupe d'atomes, parcourant certaines trajectoires déterminées, autour de centres de gravité déterminés ; une force, que nous appelons cohésion, résultante des mouvements possédés auparavant par les unités composantes, tend à conserver la permanence des groupes. La cohésion et l'action des chocs extérieurs sont deux phénomènes universels, parallèles et simultanés. La cohésion peut se comparer à une espèce d'alliance atomique, les chocs extérieurs à une espèce de combat. L'univers est un champ sans limite, où se livrent des batailles perpétuelles et où des alliances se concluent à chaque instant.

Quand un corps réagit sur un autre, il y en a forcément un qui s'accroît et un autre qui diminue ; donc un vainqueur et un vaincu. Mais il faut se rendre un compte exact de ce qu'on doit entendre par la victoire d'un agrégat. La matière est indestructible ; aucun atome ne peut périr ; la victoire n'est donc qu'une transformation de mouvement. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une question de centre de gravité. Les atomes du groupe vaincu se trouvent amenés à parcourir certaines trajectoires nouvelles, dépendant du centre de gravité du système victorieux (comme dans l'exemple donné plus haut du soleil et d'une étoile puissante). Toute victoire produit donc une espèce de subordination. Cette subordination varie dans les limites les plus extrêmes, mais elle a toujours pour résultat de modifier un certain groupement, une certaine individualité, pour en former un nouveau, c'est-à-dire une nouvelle individualité.

Une association est détruite, une autre, plus vaste, est créée. Nous ne pouvons fixer aucune limite à cette puissance d'association. Selon qu'elle affecte des unités composantes plus petites, nous lui donnons des noms différents. Si notre soleil, par exemple, allait s'engloutir dans une autre étoile, il formerait avec elle une nouvelle association chimique ; s'il se mettait à graviter autour d'une autre étoile, il formerait avec elle une nouvelle association astronomique.

Ce qui se passe dans la matière inorganique, se reproduit dans les corps organisés. Le contact de deux corpuscules vivants peut produire les résultats les plus divers. Si la différence des masses est très considérable (ce n'est pas la seule condition, à coup sûr, mais nous nous bornerons à la mentionner seule pour ne pas entrer dans des détails inutiles), la plus forte peut absorber la plus faible. Il se produit alors une association chimico-biologique nouvelle, mais l'individualité du corpuscule absorbé est entièrement détruite. Les deux corpuscules en contact peuvent se trouver de force égale, soit que cette égalité, purement mécanique, dépende seulement de la masse, soit qu'elle dépende de l'affinité chimique ou biologique. Dans ce cas aucun des corpuscules n'absorbe l'autre. Chacun garde sa personnalité distincte. Mais, si leur contact produit un avantage pour tous les deux, ils peuvent demeurer associés. Le *myxodictyum sociale*, par exemple, n'est autre chose qu'un amas de cellules agglomérées en boule. Cependant, les unités, ayant formé une association, vont se trouver dans des conditions de milieu entièrement nouvelles et subir des actions diverses. Cela amènera entre elles une différenciation inévitable qui produira un système nouveau. Chaque corpuscule subira l'incidence des forces environnantes et jouera un rôle particulier ; alors il s'établira entre eux une hiérarchie, une subordination mutuelle, comme, dans un système sidéral, l'astre le plus puissant forme un centre autour duquel gravitent les plus faibles.

La résultante de la lutte entre les atomes produit des systèmes atomiques simples que nous appelons les molécules. A leur tour les molécules s'associent pour former des cellules, les cellules luttent entre elles et s'agglomèrent pour former des plastides, les plastides des mérides, les mérides des zoïdes, les

zoïdes des dèmes[1]. La coalescence de ces parties produit les tissus, les organes et les individualités animales qui peuplent aujourd'hui notre globe.

Les animaux (associations d'un extrême degré de complexité) luttent de nouveau entre eux et en même temps concluent des alliances (la famille, le troupeau, la bande). L'homme suit la même voie. Comme des centres d'attraction se forment au sein des nébuleuses, il se forme des centres d'attraction au sein de l'humanité. Des hordes, par des combats et des alliances avec les vaincus, constituent des agrégats plus vastes : les tribus; les tribus des cités, les cités des États, les États des fédérations.

Ce qu'il faut bien mettre en lumière, c'est qu'une association d'un ordre plus élevé ne peut se former que si une subordination plus partielle remplace une subordination plus totale. Ainsi si chaque amibe avait dévoré les autres amibes, jamais il n'y aurait eu d'organismes polycéllulaires. Si chaque horde avait massacré tous les individus des hordes ennemies, jamais il aurait eu de tribu ni de cité.

En résumé l'univers est un ensemble de systèmes qui se forment et se déforment perpétuellement. Il présente donc un ensemble d'alliances et de combats. Toute défaite est une subordination plus ou moins complète. Toute subordination est un rapport établi entre différentes unités, une action exercée par les unes sur les autres. Nous ne pouvons établir dans l'univers un seul point où cessent ces rapports, par conséquent il est impossible d'assigner une limite où s'arrête la puissance de l'association. Notre terre subit l'attraction du soleil, le soleil à son tour subit l'attraction des étoiles de notre amas stellaire, notre amas stellaire subit les attractions des autres et ainsi de suite. Il est impossible de déterminer les limites des associations parce que ces limites n'existent pas dans la nature. Tous les atomes de l'univers se trouvent en relation entre eux. Tous exercent une action quelconque les uns sur les autres, mais ces actions varient d'intensité et deviennent parfois si faibles qu'elles échappent à nos sens grossiers.

Les groupements que nous considérons comme des unités irréductibles : la molécule, la cellule, l'individu, l'État, par

1. Voir E. Perrier. *Les colonies animales.* Paris, Masson, 1881, livre V, chap. Ier.

exemple, sont de pures catégories subjectives de notre esprit.

La lutte entre les atomes sera éternelle. Jamais un état d'équilibre définitif ne s'établira dans l'univers. Ce résultat pourrait se produire seulement, si les atomes cessaient de se mouvoir. Alors aussi ils cesseraient d'exercer des actions les uns sur les autres, de déformer les groupes existants et d'en constituer de nouveaux. Or c'est par une abstraction de notre esprit que nous pouvons considérer le mouvement en dehors de la matière. En réalité la matière est précisément ce qui se meut. L'atome sans mouvement est une entité métaphysique aussi inconcevable que le mouvement sans l'atome.

CHAPITRE II

LES LIMITES DE L'ASSOCIATION.

Il est extrêmement difficile de déterminer ce que c'est qu'une société. Un amas de grains de sable ne peut certes pas être appelé de ce nom. Le simple contact des parties composantes ne forme pas une société; il faut une action réciproque de ces parties les unes sur les autres. Mais cette action réciproque se remarque déjà dans le monde inorganique. Par cela seul que certains atomes d'un corps se trouvent groupés au centre et d'autres à la périphérie, ils subissent dans une mesure différente l'action du milieu extérieur. Il se produit donc entre eux des différenciations inévitables. La division du travail commence à poindre dans le monde inorganique. Certains minéraux ressemblent à des fruits. Ils ont une enveloppe rugueuse, peu différente d'une écorce, et à l'intérieur des cristaux symétriques. Pour qu'une formation de cette espèce ait pu se produire, il faut qu'il se soit établi une action réciproque entre les cristaux du centre et ceux de la périphérie.

Passons au monde organique. La cellule, que l'on considère comme l'élément primordial des tissus vivants, est elle-même un composé extrêmement complexe. Dans certaines plantes mono-cellulaires il se produit des différenciations fort apparentes, au sein de la même cellule. Si on admettait même que l'union de plusieurs cellules constitue déjà l'origine des sociétés, on se trouverait en présence de nouvelles difficultés. En effet les groupes que forment certains éléments vivants ne sont pas permanents. « Les plastides nées les unes des autres peuvent s'isoler immédiatement, comme cela arrive, par exemple, chez la plupart des rhizopodes et des infusoires, ou demeurer

associées[1]. » Les radiolaires vivent tantôt en société, tantôt séparés.

La transition entre la colonie animale, que nous considérons comme un individu, et la société animale, se fait par transition insensible. On appelle généralement société un ensemble d'êtres vivants dont chacun, en particulier, est perceptible à notre regard et qui est séparé des autres membres du groupe par des espaces également appréciables pour nous. Ainsi les abeilles forment une société, le syphonophore un individu. En un mot, un animal et une plante sont un tout concret, une société est un tout discret. C'est là une manière de voir un peu grossière. La question de l'espace est toute relative. Les étoiles de notre amas stellaire ne nous paraissent pas constituer un tout homogène parce que nous percevons les distances qui les séparent, les étoiles des amas très lointains nous paraissent former un tout concret parce que nous ne percevons pas ces mêmes distances. Si nous pouvions considérer un syphonophore avec d'énormes grossissements, ses éléments constituants nous apparaîtraient comme un tout discret. On ne peut pas baser des distinctions scientifiques sur l'imperfection de notre organe visuel.

Reculant devant ces difficultés, on a voulu assigner pour origine à la société un phénomène psychologique. On a dit qu'elle commence à partir du moment où des êtres peuvent avoir des représentations internes de la solidarité qui les unit à leurs semblables. Mais d'abord ce phénomène psychologique de l'image interne se produit lui-même par gradations insensibles. Il est impossible de déterminer exactement le juste moment où il commence. La difficulté n'est donc pas écartée. Et puis la représentation de la solidarité commune peut se produire même entre espèces différentes, l'homme et le chien par exemple.

En réalité l'ensemble des être animés se trouve impliqué dans les rapports les plus divers ; « une éponge du Japon, le *hyalomena*, s'est fixée autour d'un polype, le *polytea fatua*, d'une manière si intime que les naturalistes ont cru longtemps n'avoir devant eux qu'un être unique[2] ».

Les phénomènes de la mutualité et du parasitisme nous font connaître les associations les plus variées ; le « *bacillus amylo-*

1. E. Perrier, *Le transformisme*, Paris, J.-B. Baillière, 1888, p. 154.
2. A Bordier, *La vie des Sociétés*, Paris, Reinwald, 1887, p. 23.

bactes, parasite de l'intestin des mammifères herbivores, digère pour l'animal la cellulose des plantes que les sécrétions intestinales ne sauraient entamer[1] ».

Les associations entre les plantes et les insectes sont nombreuses. On a remarqué en Afrique que les éléphants s'établissent de préférence dans la région où vit la mouche tsétsé, parce que l'homme, ne pouvant y pénétrer autrement qu'à pied, peut plus difficilement poursuivre l'éléphant. N'est-ce pas là une singulière alliance? Il y en a de beaucoup plus complexes. Ainsi l'homme se nourrit de viande de bœuf, le bœuf se nourrit de trèfle, le trèfle est fécondé par les frelons, les frelons sont dévorés par les campagnols, le chat à son tour détruit le campagnol. L'homme, le bœuf, le trèfle, le frelon et le chat forment donc un tout solidaire, ou, si l'on veut, une alliance commune[2].

L'association commence aux échelons les plus inférieurs de l'animalité. Ainsi les requins s'associent pour combattre les baleines. Au fur et à mesure que l'on monte l'échelle des êtres, les rapports, qui unissent les individus composant les groupes, deviennent de plus en plus complexes. Comme dans le domaine de l'inorganique, nous voyons apparaître la subordination, dans les limites les plus variées. Il y a dans la villa Carlotta à Cadenabia, un pin enlacé par une glycine. La glycine a complétement étouffé le pin qui est mort. La plante vaincue sert désormais de support à la plante victorieuse. On peut prendre ici sur le fait la subordination biologique qui forme les organismes plus complexes. On voit comment un être vivant devient un instrument, servant aux fins d'un autre. On peut dire d'une manière générale que les plantes, en décomposant l'acide carbonique de l'air et les substances minérales du sol, pour se les assimiler, se subordonnent les éléments inorganiques. A leur tour elles sont subordonnées aux fins des animaux herbivores qui s'en nourrissent, ceux-ci aux fins des carnivores. En un mot, l'ensemble des créatures vivantes, occupant une région déterminée, finit par établir, à la longue, un certain équilibre vital plus ou moins stable. Cela constitue une vaste association dont nous ne pouvons pas saisir tous les rapports[3].

1. *Revue scientifique* du 13 août 1887, p. 208.
2. Darwin, *Origine des espèces*, trad. Barbier. Paris, Reinwald, 1880, p. 79.
3. Nous pouvons, cependant, en saisir un certain nombre. La forme la plus

On le voit, il est aussi difficile de déterminer où commence une société, qu'il est malaisé de déterminer où elle finit.

D'une autre façon, la sociologie s'enchaîne insensiblement avec la biologie. Les sociétés animales se trouvent évidemment dans le domaine de la zoologie, puisque leurs unités composantes sont des animaux ; mais elles se trouvent aussi dans le domaine de la sociologie, si on se place au point de vue des rapports qui lient ces unités. Même en bornant le domaine de la sociologie à l'espèce humaine, on n'arrive pas à préciser les limites de cette science par rapport à la biologie. L'homme s'est différencié lentement d'un ancêtre animal. On ne peut donc pas dire à quel moment a commencé la société humaine, puisqu'on ne peut pas dire à quel moment a commencé l'espèce humaine.

Les limites des associations humaines sont aussi vagues que celles des associations animales. Des hordes, composées de quelques centaines d'individus, se sont réunies de gré ou de force pour former des tribus. Les tribus se sont agglomérées en cités, les cités en États. Dans les pays civilisés l'État a des limites absolument précises marquées par des bornes frontières; mais il n'en est pas toujours ainsi. Jusqu'à présent les frontières entre le Mexique et le Guatémala, par exemple, ne sont pas déterminées d'une façon précise. On ne peut donc pas dire où finit l'un de ces États et où commence l'autre. De plus, quand le pouvoir central est mal organisé, la sujétion des provinces limitrophes est imparfaite; elles passent facilement d'un maître à un autre ou reconquièrent leur indépendance. Les nombreuses guerres de la période barbare modifient les frontières avec une extrême facilité. Il est donc très difficile de déterminer, parfois, les limites de l'association politique dans l'espace.

élémentaire de l'association provient du simple voisinage. Les épis d'un champ de blé ont plus de chance de croître qu'un épi tout seul ; ils se prêtent donc une certaine assistance par le simple voisinage. Les républicains (*philoloerus socialis*) de l'Afrique méridionale construisent leurs nids sous un toit commun ; c'est encore ici une simple juxtaposition. Chez d'autres animaux les rapports deviennent de plus en plus variés et, quand on arrive enfin aux sociétés des fourmis et des abeilles, on trouve une division du travail poussée jusqu'aux différenciations physiologiques les plus tranchées. Quand l'action réciproque des unités composant un groupe, est faible, il échappe à nos regards. Nous voyons alors une simple agglomération. Quand les rapports réciproques deviennent plus nombreux et plus apparents, nous disons qu'il y a société. En somme c'est une question de plus ou de moins.

Il nous semble aujourd'hui que l'État est le dernier terme du groupement social. Cependant mille circonstances placent les États dans les relations les plus diverses les uns à l'égard des autres. Les guerres de conquête amènent des sujétions qui vont de la vassalité purement nominale à la subordination la plus complète. D'autre part les États indépendants abandonnent de gré une très forte part de leur souveraineté. Dans le domaine économique ils se lient par des traités de commerce; ils garantissent, parfois, les propriétés mobilières, immobilières et intellectuelles des étrangers ; ils font des conventions pour la remise des criminels; ils adoptent une législation commune pour les postes, les télégraphes et les chemins de fer (tarifs internationaux), enfin ils concluent des traités d'alliance qui les obligent à faire des guerres dans certaines circonstances données. Dans ce cas la destinée d'un État dépend des résolutions que prend le gouvernement d'un autre. Ajoutons de plus que les citoyens des différents États sont placés entre eux dans les relations les plus complexes. Tel gouvernement n'autorise pas l'achat des terres par les étrangers, tel autre, au contraire, leur accorde tous les droits civils. On va encore plus loin. Ainsi tout natif d'une des républiques de l'Amérique centrale peut devenir citoyen du Guatémala dès qu'il en exprime le désir. Est-ce à dire, qu'après avoir adopté cette législation de plein gré, le Guatémala a cessé d'être un État indépendant? Non, à coup sûr. A part les alliances temporaires, il s'est aussi formé des confédérations d'États, qui ont subsisté pendant des périodes plus ou moins longues. A vrai dire l'indépendance politique absolue ne serait possible que si chaque État se trouvait sur une planète séparée. Dans l'ordre actuel des choses, les différents États de notre globe forment déja des systèmes plus complexes, unis par des rapports plus ou moins intimes. Où s'arrêteront ces rapports? Voilà ce qu'il est impossible de déterminer. La seule chose que l'on puisse dire avec certitude, c'est que, par la force même des lois naturelles (comme cela sera démontré plus loin), ces rapports deviendront de plus en plus intimes. Rien ne prouve qu'une fédération d'États ne remplacera pas le régime actuel. Ces unions plus vastes se trouveront en contact avec des groupes qui seront restés en dehors de leur alliance. L'Europe tout entière, par exemple, pourra se trouver en pré-

sence de l'Amérique et de la Chine. De nouveau il s'établira entre ces groupes immenses des rapports quelconques, qui les combineront en systèmes plus vastes encore. En un mot, pas plus dans le domaine sociologique que dans le domaine biologique ou chimique, il n'est possible d'assigner des limites à l'association.

Les limites des organismes collectifs sont impossibles à déterminer parce qu'elles n'existent pas en réalité. Dans la nature il n'y a ni chimie, ni biologie, ni sociologie ; il n'y a que des atomes, des mouvements et des systèmes plus ou moins complexes. Les lignes de démarcation, que nous établissons entre les différentes sciences, sont de pures catégories subjectives de notre esprit[1].

1. Si l'or n'est pas du cuivre, c'est qu'il s'accomplit d'autres groupements et d'autres mouvements dans le premier métal que dans le second. Si un éléphant n'est pas une baleine, c'est que la matière vivante s'est autrement combinée dans le pachyderme que dans le cétacé. Le cerveau de Newton était différent de celui de son domestique parce qu'il s'accomplissait dans l'un des mouvements qui ne s'accomplissaient pas dans l'autre. En quoi un paysan se distingue-t-il d'un roi ? En ce que le paysan fait des mouvements que le roi n'accomplit pas ; en ce que les citoyens accomplissent à l'égard du roi des mouvements qu'ils n'accomplissent pas à l'égard du paysan. L'Angleterre est un pays constitutionnel, la Russie est un pays monarchique. Ils sont différents par leur structure politique. Qu'est-ce que cela veut dire en définitive ? C'est qu'à un certain moment les citoyens se réuniront en Angleterre pour élire des députés ; les députés se réuniront dans un lieu déterminé pour discuter les affaires du pays. Il s'accomplira en Angleterre des mouvements et des groupements qui ne s'accomplissent pas en Russie. De même la différence entre l'Angleterre et la Prusse consiste en ce qu'après certains mouvements des députés (les votes), les ministres n'exécutent pas les mêmes mouvements en Angleterre qu'en Prusse. Dans le premier pays, ceux-ci se retirent du pouvoir ou y restent ; dans le second ils y restent toujours.

CHAPITRE III

LES LUTTES AU SEIN DES ASSOCIATIONS.

Nous avons vu qu'il est parfois assez difficile de saisir les rapports qui lient les différents êtres. Les limites que nous établissons entre les groupements sont plus ou moins conventionnelles. Cependant certaines associations nous paraissent constituer des unités absolument incontestables, comme, par exemple, le système solaire, notre planète, le corps humain, les nations civilisées telles que la France, l'Italie, etc., etc. Pourtant toutes ces unités sont formées d'éléments constituants plus petits : notre système sidéral des grandes et des petites planètes, de leurs satellites, des comètes, et des aérolithes; notre terre d'une masse énorme de minéraux, de plantes, d'animaux de tout genre; le corps humain de substances inorganiques et organiques groupées en cellules, en tissus, en organes et en appareils; les nations d'hommes groupés en communes, en arrondissements et en provinces, groupés encore en associations de tout genre : sociétés par actions, sociétés de bienfaisance, cercles artistiques, littéraires, etc., groupés enfin sous forme d'organes sociaux comme l'armée, la marine, l'administration, les tribunaux, le parlement, etc. Chaque agrégat, dans son ensemble, lutte contre d'autres agrégats dans leur ensemble (par exemple la France contre l'Allemagne); mais, au sein de chacun d'eux, la lutte se poursuit entre les différentes unités collectives et les individus qui les composent.

Ainsi notre système solaire rencontre, en avançant dans l'espace, des amas de matière à tous les degrés possibles de condensation. Il les attire dans son sein et en prive les autres systèmes sidéraux. Chaque étoile avec son cortège lutte ainsi contre les autres étoiles. C'est de cette lutte que proviennent

les vides immenses qui existent entre les systèmes stellaires. C'est aussi en attirant la matière ambiante que se constituent les nébuleuses, au sein desquelles apparaissent ensuite des centres secondaires d'attraction, qui luttent de nouveau entre eux[1].

Il est difficile d'admettre, en effet, qu'il se soit formé d'emblée et comme par un coup de baguette magique neuf centres de groupement dans notre nébuleuse solaire (nous considérons les petites planètes entre Mars et Jupiter comme un seul centre) ; il y a lieu de supposer, au contraire, qu'il s'en est formé un nombre considérable. Mais la résultante des attractions de ces différents centres a produit, à la longue, et probablement après des perturbations très nombreuses, le système solaire dans son état actuel. Les différentes attractions se sont pondérées, neutralisées, détruites réciproquement et les corps du système ont fini par acquérir des mouvements rythmiques d'autant plus permanents que les causes pertubatrices ont été plus radicalement éliminées. Dans la petite nébuleuse secondaire, qui a constitué notre planète, il s'est formé encore deux centres de groupement : celui de la terre et celui de la lune. Cette concurrence entre les centres astronomiques, se disputant la matière ambiante, peut être assimilée à une lutte, car ce phénomène, loin de se produire seulement parmi les êtres vivants est universel dans la nature.

Pendant que la nébuleuse solaire luttait dans son ensemble contre d'autres groupes sidéraux, des luttes secondaires s'établissaient dans son propre sein. Pendant que la terre et la lune, dans leur ensemble, luttaient contre les autres planètes, elles luttaient aussi entre elles.

Dans le domaine biologique nous apercevons les mêmes phénomènes. Pendant que chaque animal, dans son ensemble, lutte contre les autres animaux, ses parties constituantes (les cellules, les éléments biologiques, les organes) luttent aussi entre elles.

Nous savons que chaque cellule tend à attirer à elle la plus grande quantité possible de substances alimentaires, fournies par le sang. Les résultats de ces efforts sont des plus divers. Certains centres finissent par remporter des victoires définitives et par établir une suprématie permanente dans l'orga-

1. Voir le très intéressant ouvrage de M. C. du Prel intitulé *Entwicklungsgeschichte des Weltalls*. Leipzig, Gunthers, 1882.

nisme. Les cellules du cerveau, par exemple, absorbent deux fois plus de sang que les autres cellules de notre corps. Si un animal meurt d'inanition, ce sont toujours les autres organes qui périssent les premiers, car tout ce qui reste de substance alimentaire est absorbé par le cerveau.

Tant que, dans la lutte entre les cellules d'un organisme, il se maintient entre elles comme une espèce d'équilibre, comme une pondération de forces, l'organisme est à l'état de santé. Mais il peut arriver aussi qu'un ensemble de cellules parvient à accaparer une quantité de nourriture dépassant la mesure ordinaire; il y a alors hypertrophie d'une part, atrophie de l'autre, c'est-à-dire un état pathologique.

Ce qu'on appelle la régénération des tissus est aussi un produit de la lutte des cellules. Toutes n'ont pas une égale puissance pour s'assimiler les éléments nourriciers. Celles qui sont les plus vigoureuses, prospèrent, s'accroissent et finissent par étouffer les plus faibles qui meurent et sont éliminées de l'organisme [1].

Le cerveau lui-même est enfin un centre de luttes incessantes. Le phénomène de la conscience est le résultat de ces combats. Les mouvements qui ont la plus puissante intensité finissent par remporter la victoire; ils arrivent à dominer, à étouffer partiellement tous les autres et à devenir conscients. Pendant qu'un homme discute et tend la puissance totale de ses facultés pour imposer ses idées à un autre homme, les cellules de son cerveau continuent à lutter entre elles. Quand les pensées se présentent tumultueuses à notre esprit, quand nous ne savons à quel argument donner la préférence pour convaincre notre adversaire, c'est que nos pensées se livrent un combat dans notre cerveau.

Les mêmes phénomènes se répètent encore au sein des sociétés. Une bande de loups attaque un ennemi. Ils agissent d'une façon solidaire : mais la lutte ne cesse pas pour cela entre eux, bien qu'elle ait lieu sous une autre forme. Le loup le plus fort et le plus agile aura une plus grande part de la proie acquise en commun. Le loup le plus faible souffrira souvent de la faim, mourra plus tôt que les autres et sera éliminé de la bande,

1. Voir W. Roux, *Der Kampf der Theile im Organismus*. Leipzig, Engelmann, 1881.

comme la cellule la plus faible est éliminée du corps animal. Ainsi pendant que la bande de loups combattra dans son entier, un combat partiel continuera entre ses différents membres.

Une nouvelle série de luttes se produisent au sein des sociétés animales par suite des besoins de la reproduction. Nous omettons de parler de tout cet ensemble de combats, très bien connus d'ailleurs grâce aux travaux de Darwin, pour ne pas allonger inutilement notre exposition.

Au sein de l'État, outre les guerres civiles, qui sont des phénomènes pathologiques passagers, la concurrence économique, politique et intellectuelle produit des luttes perpétuelles entre concitoyens.

Les portes des docks de Londres s'ouvrent à certaines heures du jour et on entend une voix qui crie : *Ten men wanted* (Il faut dix hommes). Souvent un très grand nombre d'individus attendent à cette porte. Les dix plus agiles se précipitent avant les autres et entrent. Ce sont les vainqueurs. Ceux qui restent dehors sont les vaincus dans cette lutte pour le salaire. Deux usines sont porte à porte. Un client se présente; il examine les produits dans les deux et donne la préférence à celle qui lui offre la marchandise la meilleure et à meilleur marché. Les possesseurs de ces usines luttent entre eux. Qu'il nous soit permis, à ce propos, de montrer encore une fois la simultanéité de l'alliance et du combat. Certains négociants ont tendance à se grouper les uns à côté des autres. Ainsi les bijoutiers, à Paris, se pressent dans la rue de la Paix, les horlogers au Palais-Royal. Chacun de ces négociants tâche de surpasser ses voisins par l'éclat de son enseigne, la beauté de ses étalages, les splendeurs de sa devanture. Tout ce qu'un client achète à A est sans doute perdu pour B et par cela A et B sont en antagonisme. Mais, d'autre part, si un client ne trouve pas ce qu'il lui plaît chez A, au lieu de renoncer à sa fantaisie, il peut le chercher et le trouver chez B. Donc tout en luttant l'un contre l'autre ces deux négociants se prêtent en même temps une assistance mutuelle. Entre eux l'alliance et le combat sont simultanés. Deux professeurs veulent obtenir une chaire. On les soumet à un examen. Le plus capable l'emporte. C'est le vainqueur. On veut bâtir un théâtre. On met le plan au concours. Le plus beau est accepté. Son auteur remporte la victoire sur tous ses concurrents.

Outre les guerres civiles, les classes sociales, les associations de tout genre, les partis politiques se livrent au sein de l'État à des luttes incessantes. Aujourd'hui les travailleurs et les capitalistes se combattent à coup de grèves et d'abaissement de salaires. Sous l'ancien régime, les corvéables, réduits à la misère, et les privilégiés qui s'engraissent de leur travail, étaient dans un état d'hostilité permanente. Cela amena les terribles tourmentes de la Révolution. Enfin les partis politiques, les royalistes et les républicains en France, les whigs et les tories en Angleterre, les conservateurs et les libéraux dans tous les pays se livrent à des luttes perpétuelles sans trêve et sans arrêt, par les journaux, dans les réunions publiques, dans les salles de scrutin, dans les commissions parlementaires et enfin dans les assemblées législatives; dans les monarchies absolues les hauts fonctionnaires, les courtisans, les ministres se livrent à des intrigues incessantes pour se supplanter les uns les autres.

On voit, au sein d'un conseil général, les différentes parties d'un département lutter entre elles pour obtenir soit des diminutions de charges, soit des augmentations d'allocations budgétaires, tandis que l'ensemble des représentants d'un même département luttent pour les mêmes motifs contre les représentants des autres, au sein d'un Parlement central.

Ainsi pendant qu'un État, comme unité politique, combat un autre État, des milliers de luttes incessantes s'y livrent entre les individus et les groupes sociaux.

CHAPITRE IV

LES DIFFÉRENTES FORMES DE LUTTES ENTRE LES ÊTRES VIVANTS.

On donne généralement le nom de lutte à un effort tenté en vue d'atteindre un résultat déterminé. L'élément fondamental de la lutte serait donc une perception consciente d'une fin quelconque et la volonté de l'atteindre. Cette conception nous paraît un peu étroite. Les phénomènes de la conscience se différencient des phénomènes chimiques et biologiques par des gradations insensibles. Il est donc impossible de dire à quel moment exact la lutte, dans le sens habituel de ce mot, commence à se produire dans la nature. Nous avons montré plus haut que la lutte est un phénomène universel. Elle s'opère entre les atomes et les molécules d'un corps, entre les corps célestes, entre les cellules d'un organisme et entre les différents membres d'une société.

Par cela seul qu'elle se poursuit entre unités différentes, elle change successivement d'aspect et de procédés. Ainsi tant que notre globe était incandescent, des tempêtes immenses se produisaient au sein de ses éléments constituants (comme elles se produisent aujourd'hui sur le soleil). C'était donc une lutte intermolécullaire qui eut pour résultat la formation des différents composés chimiques existant sur la terre. Quand notre étoile s'est éteinte, les luttes ont pris la forme géologique qui se poursuit encore sous nos yeux. La montagne et l'océan semblent comme deux ennemis irréconciliables. Une poussée interne, dont nous ne connaissons pas la cause, soulève les continents au-dessus des eaux. Mais à peine ce phénomène s'est-il produit que les eaux commencent à désagréger les continents pour les ramener au sein des mers.

D'une façon générale l'univers est le théâtre de combats chi-

miques, astronomiques, géologiques, biologiques, psychologiques et sociaux. Mais au sein de chacun de ces domaines la lutte se diversifie encore. Nous allons examiner dans ce chapitre les différentes formes qu'elle affecte dans le domaine biologique.

Tout d'abord la lutte s'établit entre le monde organique et inorganique. Quand les plantes absorbent l'oxygène et l'acide carbonique, contenus dans l'air, elles décomposent, détruisent des systèmes de corps gazeux, pour en composer des systèmes de corps végétaux. La même opération a lieu par les racines. Certains composés minéraux sont déformés au profit des plantes qui les assimilent.

Si nous passons maintenant à la lutte entre les êtres vivants, il faut établir deux divisions fondamentales.

1° La lutte peut avoir pour but une assimilation plus ou moins considérable des éléments du vaincu au profit du vainqueur; elle amène donc une subordination vitale passant par les degrés les plus divers; en un mot, elle produit une absorption;

2° La lutte peut avoir pour but d'écarter un obstacle s'opposant aux fins vitales d'un individu; dans ce second cas elle produit une élimination.

Dans ces deux catégories principales il faut établir encore deux sous-divisions : l'attaque et la défense. On lutte pour absorber et éliminer ou pour se préserver de l'un et de l'autre.

C'est le procédé de l'élimination qui domine dans le monde végétal, sauf l'exception des plantes carnivores. Les plantes se disputent le soleil, le sol et l'humidité. Ainsi dans les steppes de la Russie méridionale, quand on veut boiser un terrain, on a soin d'arracher les mauvaises herbes entre les jeunes pousses, sans quoi ces herbes pompent toute l'humidité du sol et les plantations périssent. Les plus puissants végétaux détruisent les plus faibles. L'aire des espèces victorieuses s'étend, celles des espèces vaincues se restreint. Ces dernières finissent parfois par disparaître, non seulement d'une région déterminée, mais même de la surface du globe tout entier. Ainsi les plantes peuvent remporter des victoires complètes. Mais (et c'est un fait d'une importance considérable) aussi des victoires partielles. Les végétaux les plus vivaces poussent mieux, ils assurent leur des-

cendance d'une façon plus complète, leurs espèces se développent, et, passant par les différentes phases de l'évolution, elles s'élèvent jusqu'aux degrés supérieurs de l'échelle botanique ; elles arrivent à former des arbres d'une ramure gigantesque, ce qui assure à chaque individu une existence de plusieurs siècles. D'autres plantes, partiellement vaincues dans la lutte, sont obligées de se contenter des miettes du repas de la nature ; la quantité de lumière, qui leur est départie, est un minimum que les branches des géants veulent bien laisser filtrer jusqu'à elles, les éléments du sol, qu'elles peuvent assimiler, sont aussi les restes de ce que les racines des géants n'ont pas pu absorber. Ces plantes vaincues continuent à vivre, mais elles rampent sur le sol, petites, annuelles et modestes. Dans nos forêts d'Europe les fougères, par exemple, ont été battues par les chênes, les hêtres, les pins, etc. Dans d'autres contrées du globe les fougères, n'ayant pas rencontré des ennemis aussi redoutables, sont devenues des plantes arborescentes.

Il se produit donc, dans le même lieu, comme une hiérarchie de végétaux. A côté des plantes les plus puissantes, d'autres, plus modestes poussent, vivent et prospèrent parce qu'elles se contentent de jouer un rôle secondaire. Les plantes grimpantes apparaissent et s'accrochent aux branches des espèces forestières. Les plantes parasites s'attachent à leur écorce. On dirait qu'elles essayent de reprendre par la ruse ce qu'elles ont perdu par la force. A la longue il se forme dans chaque région un ensemble de rapports déterminés. Les ennemis irréconciliables se détruisent mutuellement. Les espèces perturbatrices disparaissent. Un équilibre plus ou moins stable s'établit dans une forêt, c'est-à-dire qu'il y pousse les mêmes essences pendant une série de siècles. Les phénomènes mutualistes se produisent alors. Les plantes annuelles ameublissent le sol pour les grands arbres. Une certaine solidarité s'établit entre le chêne majestueux et l'herbe modeste, qui pousse à ses pieds. Le chêne maintient sous sa ramure l'humidité indispensable à la vie de l'herbe et, à son tour, l'herbe prépare un terrain favorable pour les chênes futurs qui pousseront dans le même lieu.

Telle est, dans ses grandes lignes, la marche de la lutte dans le domaine végétal. Ici, comme partout, les phénomènes du combat et de l'alliance sont parallèles et simultanés. Ici, comme

partout, l'ordre remplace l'anarchie après une série de perturbations.

La lutte entre les animaux présente une diversité prodigieuse. Il faudrait des volumes et des connaissances, que l'auteur ne possède malheureusement pas, pour l'exposer même dans ses grandes lignes[1].

D'ailleurs nous n'avons besoin de mettre en évidence qu'un petit nombre de faits généraux pour servir de fondement à notre exposé des luttes sociales.

Le procédé qui domine dans le monde animal est l'absorption, cependant l'élimination y tient aussi une place considérable.

La lutte s'établit d'abord entre les plantes et les animaux. Ici le procédé de l'absorption règne généralement; les animaux dévorent les plantes et il se forme rarement des groupes mutualistes composés d'un animal et de la plante servant à son alimentation.

Entre les herbivores la lutte a lieu par élimination. Lorsque des troupeaux d'espèces différentes viennent paître sur le même sol, l'espèce la plus vivace dévore toutes les réserves alimentaires du sol, et la moins vivace périt faute de nourriture. L'aire de l'espèce victorieuse s'étend, celle de l'espèce vaincue se restreint. Celle-ci peut se réfugier dans une région moins avantagée : quitter, par exemple, les plaines herbeuses pour se retirer sur les montagnes. Mais, dans ce cas, confinée à un habitat offrant moins de ressources, elle se reproduit dans une mesure plus restreinte. Jamais, par exemple, les espèces d'animaux alpins n'ont constitué des troupeaux aussi nombreux que les bisons des prairies américaines.

Les herbivores n'abandonnent pas toujours leurs pâturages à des concurrents, sans les défendre. Des combats sanglants se produisent parfois entre des troupeaux ennemis. On s'attaque à coups de corne, et masse de combattants jonchent le sol. Mais la mort du vaincu n'est pas ici le but direct du vainqueur, qui cherche seulement à s'assurer la possession de la nourriture végétale. Les individus du troupeau vaincu sont rarement tués jusqu'au dernier. Après un certain temps, la victoire se dessine au profit d'un groupe et les survivants de l'autre se dérobent par la fuite.

1. Darwin avait l'intention d'écrire un ouvrage sur la lutte pour l'existence. Malheureusement il n'a jamais accompli ce dessein.

Chez les insectes la lutte a lieu par absorption et par élimination. Les fourmis, par exemple, se livrent des batailles impitoyables pour s'assurer un territoire contenant des réserves alimentaires, donc des richesses. On voit poindre ici la lutte économique qui prendra ensuite une si grande extension parmi les hommes. L'araignée, au contraire, dévore ses victimes.

Le procédé de l'absorption domine chez tous les êtres qui se nourrissent de chair vivante. Dans les eaux comme sur la terre, ils sont innombrables et se livrent des combats sans trêve ni repos. Le résultat de ces combats est le plus souvent la mort du vaincu qui sert de substance alimentaire au vainqueur. Il y a ici destruction immédiate d'une individualité au profit d'une autre, ou, si l'on veut, subordination biologique complète. Ce genre de lutte est le plus anarchique qui se puisse concevoir. En effet nulle solidarité ne peut s'établir entre l'égorgeur et l'égorgé. Dans ces combats l'assaillant cherche à donner la mort, l'assailli à s'y soustraire, soit en tuant son adversaire, soit en se dérobant par la fuite.

Cependant, même chez les carnassiers, le procédé de l'absorption n'est pas la forme unique de la lutte pour l'existence. Les animaux luttent souvent pour se disputer une proie. Alors le vaincu n'est pas toujours dévoré par le vainqueur, il est seulement tué pour une fin détournée, c'est-à-dire éliminé.

Tant qu'un animal est dévoré par un autre il y a subordination totale et par conséquent solidarité nulle. Nous observons, cependant, un grand nombre de luttes où la mort du vaincu n'est pas le but du vainqueur.

Certaines abeilles vivent de maraude et de brigandage. « Elles fondent quatre ou cinq à la fois sur une honnête abeille, la tiennent par les pattes, la pincent pour lui faire déployer la langue qu'elles sucent à tour de rôle après quoi elles la laissent partir[1]. » Certaines fourmis s'emparent d'une espèce de pucerons pour sucer leur miel. Dans ces deux cas le vainqueur n'est nullement intéressé à la mort du vaincu. Au contraire, il est intéressé à ce qu'il vive et prospère et les fourmis semblent même comprendre cet intérêt, puisqu'elles nourrissent et soignent les pucerons dans leurs nids. Nous voyons ici la même subordination

1. J. Romanes, *L'intelligence des animaux*. Paris, Alcan 1887, I, p. 15.

partielle qui existe entre les animaux domestiques et l'homme.

Nombre d'animaux se nourrissent du sang des autres; ils amènent la cessation de la vie de leurs victimes soit immédiatement, soit dans un délai plus ou moins prolongé. Deux alternatives peuvent naître de ces rapports : ou bien la victime trouve moyen de produire assez de sang pour nourrir son parasite et se nourrir elle-même ou elle ne trouve pas ce moyen. Dans ce cas elle dépérit peu à peu et meurt. Aucune solidarité ne s'établit entre la victime et l'assassin. Mais dans la première éventualité cette solidarité peut apparaître. Il semble alors que l'animal a trop de sang et que le parasite lui rend le service de le débarrasser d'un trop-plein qui lui serait nuisible. Ainsi se forment certains groupes mutualistes. Ils deviennent si unis parfois que l'existence de l'un ne peut plus s'imaginer sans l'existence de l'autre.

Ce n'est certes pas pour rendre service aux herbivores que le *Bacillus amylobactes* se loge dans leurs intestins. C'est seulement parce qu'il y trouve un habitat favorable. La mutualité des services se produit par la poursuite des fins individuelles; mais, dès qu'un ensemble de rapports fixes s'établit entre plusieurs êtres, la vie commune devient la condition indispensable de l'existence de chaque unité. Les groupes, ou il s'est formé une juste pondération de rapports, ont subsisté, les autres ont péri.

Ainsi dans la lutte pour l'existence la subordination du vaincu aux fins du vainqueur passe par les degrés les plus divers, depuis l'absorption totale jusqu'à une mutualité qui semble comporter une égalité de droits presque complète.

D'une façon générale les plantes sont subordonnées aux herbivores, et ceux-ci aux carnassiers. En effet ce sont les herbivores que les carnassiers attaquent de préférence, parce qu'ils peuvent opposer une résistance moins forte. D'une façon plus générale encore on peut dire que les animaux les plus faibles sont subordonnés aux fins des plus puissants.

La nourriture est le besoin le plus impérieux de l'animal; après lui apparaît celui de la reproduction qui donne aussi lieu à des combats fort nombreux et affectant les procédés les plus variés. La lutte génésique se fait toujours par élimination, car, même si un rival est tué parfois, il n'est pas mangé par le vainqueur. C'est ce qui a permis à des carnivores de s'associer parce

qu'ils ont cessé de se considérer comme gibier les uns pour les autres. Les loups ne se mangent pas entre eux, dit le proverbe. S'ils se mangeaient, jamais une bande de loups n'aurait pu se former.

Mais les animaux ne luttent pas seulement de force pour la possession des femelles ; elles n'appartiennent pas toujours aux mâles qui ont tué leurs concurrents. La lutte peut ne pas être sanglante. Certains oiseaux paradent devant les femelles et tâchent de l'emporter par la beauté de leur plumage; d'autres se livrent à des espèces de danses où la palme est au plus élégant. Il y a aussi chez les oiseaux des concours de chant, où la femelle se donne à l'artiste le plus consommé. On le voit, même au sein de l'animalité, la lutte n'est pas uniquement physiologique ; elle prend aussi parfois un caractère psychique.

En résumé les deux formes principales de la lutte entre les êtres vivants sont l'élimination et l'absorption. Mais comme la mort immédiate ou lointaine du vaincu n'est pas toujours le but poursuivi par le vainqueur, on peut dire qu'on voit apparaître déjà au sein de l'animalité des luttes ayant un caractère économique et même mental.

Pour chaque être vivant la lutte a deux faces : l'attaque et la défense. Pour réaliser ces deux fins les organismes se sont créé un outillage biologique et des procédés des plus variés. Pour l'attaque : les dents, les crocs, les suçoirs, les dards, les poisons etc., etc ; pour la défense : les épines, les coquilles, les carapaces[1], la grandeur de la taille[2], l'agilité des mouvements, la rapidité de la course, le mimétisme, etc., etc.

Cependant, le procédé qui s'est montré le plus efficace, celui qui a assuré la victoire définitive de l'homme sur toutes les espèces rivales, c'est l'intelligence.

1. On a découvert au Mexique des tortues qui savent cacher leur tête et leur queue dans deux opercules hermétiquement fermés. Ce sont des tortues cornées que nul carnassier ne peut ouvrir. Reclus, *Géogr. univer.*, XVII, p. 250,

2. Ainsi l'atlantosaure qui avait 35 mètres de long.

CHAPITRE V

LA LUTTE ENTRE LES ANIMAUX ET L'HOMME.

Dans la lutte entre l'homme et les animaux nous retrouvons les procédés décrits au chapitre précédent, mais sensiblement modifiés et amplifiés.

Pour se procurer la nourriture, l'homme a détruit des plantes et des animaux. Il a donc attaqué. Mais comme l'homme servait lui-même de gibier à un grand nombre de carnassiers, il a dû se défendre pour éviter d'être dévoré. D'autre part il a disputé aussi ses réserves alimentaires à de nombreux concurrents. Les formes de l'absorption et de l'élimination ont été appliquées soit consécutivement, soit concurremment dans la lutte entre l'humanité et l'animalité. Après s'être contenté de tuer les animaux, l'homme en a domestiqué quelques-uns : il a substitué la subordination partielle à la subordination totale, c'est-à-dire conclu des alliances soit temporelles, soit permanentes avec quelques espèces animales.

L'homme s'est d'abord procuré la nourriture par la quête, la chasse et la pêche; par conséquent il a absorbé des plantes et des animaux. Dans la période de la sauvagerie la plus complète, l'homme se nourrissait de ce qu'il pouvait se procurer au hasard. Plus tard, quand l'esprit d'observation se développa un peu, il remarqua que certaines régions offraient des réserves alimentaires en plus grande abondance. Si ces réserves étaient convoitées par d'autres êtres vivants, l'homme était amené à les combattre. Il a donc détruit certaines plantes et certains animaux non pour les manger, mais pour assurer sa propre nourriture. Le procédé de l'élimination apparut après celui de l'absorption. Ce procédé est appliqué sur une immense échelle par rapport au monde végétal. Les espèces alimentaires consti-

tuent une très petite fraction du nombre total des espèces qui existent sur le globe. Quand l'homme fut amené à domestiquer les plantes, c'est-à-dire à se livrer à l'agriculture, il fut dans l'obligation de défendre les plantes cultivées contre les plantes sauvages qui leur faisaient concurrence. D'immenses espaces de terrains furent déboisés pour être livrés à la charrue. Les plantes parasites, qui envahissaient les champs et diminuaient le produit de la récolte, furent détruites.

Parmi les insectes et les animaux, un grand nombre s'attaquent aux réserves alimentaires de l'homme, aux plantes et au bétail. L'homme a été amené à les combattre. Il attaque les loups, les renards, les ours, tous les carnassiers qui détruisent ses basses-cours et ses troupeaux. Il attaque aussi les insectes nuisibles qui détruisent ses cultures; mais la lutte contre ces petits êtres (dont quelques-uns se dérobent même au regard) est bien difficile. C'est de nos jours seulement qu'on l'entreprend d'une façon plus ou moins systématique. On sait les efforts faits dernièrement en Algérie pour combattre les sauterelles. Les petits animalcules sont les ennemis les plus dangereux de l'humanité. La mouche tsétsé, par exemple, rend inhabitables des régions entières en Afrique. Les dommages causés par les insectes sont immenses. Pour la France seule M. Bourdeau les évalue à 1 200 000 000 francs par an.[1]. Le phylloxéra a causé pour plus de 10 milliards de francs de pertes.

Certains animaux attaquaient l'homme pour le manger. De là la nécessité de les combattre. De nos jours cette lutte contre les grands carnassiers est presque terminée dans nos climats. Le lion vivait encore en Grèce au temps de Xerxès; il avait complètement disparu quatre siècles après. En Algérie le lion a été exterminé dans les régions du littoral. Quand les premiers colons hollandais ont débarqué au Cap, les lions rôdaient la nuit autour de leurs campements; aujourd'hui il faut dépasser toute la zone colonisée pour retrouver cet animal dans cette partie de l'Afrique.

Dans les régions moins favorisées, la victoire de l'homme sur les carnassiers est loin d'être aussi complète. Les loups causent des dommages pour 120 millions de francs par an en

1. *La Conquête du monde animal*. Paris, Alcan, 1885, p. 136.

Russie [1]. C'est à plus de 20000 hommes par an qu'on peut évaluer le nombre des victimes faites aux Indes par les animaux féroces et les serpents [2]. L'extermination des animaux nuisibles exigera encore, malheureusement, de longs siècles d'efforts de la part de l'humanité.

Il est à peine besoin de signaler ici une autre différence entre la lutte de l'homme contre les animaux et celle des animaux entre eux. L'homme détruit une masse d'êtres vivants, non seulement pour sa nourriture, mais encore pour la satisfaction de ses autres besoins. Des forêts entières ont été coupées pour faire des allumettes, d'innombrables animaux sont exterminés pour les fourrures, les peaux, l'huile, etc.

Dans tous les cas qui viennent d'être examinés, la mort de l'animal est immédiate, donc la subordination, aux fins de l'homme, entière et complète. Par la domestication des plantes et surtout par celle des animaux, nous entrons dans une phase où cette subordination devient partielle dans les limites les plus variées.

Quelques animaux présentaient moins de résistance que d'autres. L'homme a donc pu les capturer vivants. Alors, au lieu de les tuer immédiatement pour les manger, il les a enfermés dans un enclos, se réservant de les massacrer au fur et à mesure de ses besoins. A partir de ce moment certaines relations permanentes se sont établies entre ces animaux et l'homme. L'homme les a d'abord défendus contre leurs autres ennemis pour ne pas être frustré du bénéfice de leur capture; puis il a été amené à leur donner certains soins pour en tirer plus de profit. Sans doute, les bœufs et les moutons sont destinés à l'abattoir; mais le moment de leur mort par la main de l'homme n'arrive pas plus tôt qu'il ne serait arrivé par le fait de leurs autres ennemis. La vie moyenne des animaux domestiques est certainement plus longue que celle des animaux sauvages. D'autre part, le besoin de la reproduction est mieux assuré chez l'animal domestique. On évalue à 200000 le nombre des éléphants qui vivent sur notre globe [3]. Or, d'après les calculs du bureau de statistique du ministère de l'agriculture aux États-Unis, il y aurait sur la

1. Bourdeau, *Ouv. cit.*, p. 115.
2. E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, VIII, p. 90.
3. Bourdeau, *op. cit.*, p. 67.

terre 227 millions de bêtes à corne, 59 millions de chevaux et 95 millions de porcs. On voit combien est forte la disproportion entre le nombre des éléphants et celui des animaux domestiques. Si le but de tout animal est de vivre et de se reproduire, les bœufs et les moutons, par exemple, ont certainement beaucoup gagné à se subordonner à l'homme. S'ils nous sont utiles, la réciproque est vraie et l'alliance qui s'est établie entre l'humanité et eux n'est pas complètement à leur détriment.

La subordination des animaux à qui l'homme demande non des aliments, mais seulement des services (le chien, le chat, le cheval, le chameau, l'éléphant, etc.) est encore plus faible. Les avantages de l'association sont encore plus grands pour eux. Aussi s'établit-il entre quelques-unes de ces espèces et la nôtre, non seulement, une très forte solidarité, mais encore de très forts liens de sympathie, comme celle du chien pour son maître, par exemple. Comme un grand nombre de nos animaux domestiques ne témoignent plus aucun goût pour la vie sauvage, comme ils reviennent souvent à l'homme, alors même qu'ils pourraient s'échapper, on peut dire qu'entre ces espèces et la nôtre, il s'est formée une association, non seulement permanente, mais encore voulue par les parties. La domestication des animaux a été, cependant, une œuvre extrêmement difficile. L'homme a rencontré au commencement de très vives résistances. Nous pouvons observer ici un cas particulier de la loi générale de la lutte pour l'existence. Quand des êtres de natures différentes sont mis en présence, leur incompatibilité les pousse à se combattre ; une première période de mouvements anarchiques et désordonnés se produit. Puis, si les circonstances sont favorables, aux rapports anarchiques succèdent des rapports plus coordonnés ; une subordination partielle remplace la subordination totale ; il se forme une association d'un ordre plus complexe, qui embrasse des éléments plus hétérogènes ; les incompatibilités s'atténuent, et, à la longue, font même place à des intérêts communs produisant de la sympathie. La durée même des associations engendre des habitudes qui modifient la constitution physiologique et psychologique des associés. Certains rapports, auparavant considérés comme désagréables, finissent par paraître conformes à la nature des choses. Il est probable, par exemple, que le bœuf ne peut plus se représenter un

monde où l'homme n'existerait pas et où il cesserait d'être soumis à sa domination.

La domestication n'est pas la seule forme de l'alliance entre l'homme et l'animal. Il y en a d'autres. Dans ces dernières années, par exemple, les rats avaient pullulé à la Jamaïque. Ils causaient de grands dommages. Les planteurs lancèrent contre eux la mangouste (*Herpetes griseus*) qui les a presque exterminés [1]. Voilà donc une alliance momentanée entre l'homme et la mangouste. Au Cap, il est défendu de tuer le secrétaire (*Serpentarius reptilivorus*), parce qu'il détruit les serpents. C'est un échange de services entre cet oiseau et le gouvernement du Cap. Il y a des alliances encore plus singulières. Qui aurait pu dire qu'il s'en formerait avec le lion, un de nos ennemis les plus redoutables ? C'est, cependant, le cas. Dans la région du Chélif, près de la frontière de la Tunisie, les lions étaient très nombreux ; on leur fit une chasse d'extermination. Quand ils devinrent plus rares, les sangliers se mirent à pulluler à tel point que les cultivateurs demandèrent la protection du lion, leur ancien ennemi [2]. Ainsi le lion et l'homme se rendent maintenant de mutuels services. Un médecin russe a proposé dernièrement de traiter la diphtérie, en inoculant au malade un microbe ennemi du microbe pathogène. Ce serait une alliance entre l'homme et une bactérie. C'est peut-être en nous servant des infiniment petits que nous parviendrons à vaincre quelques-uns des concurrents les plus dangereux de l'humanité : les rongeurs (M. Pasteur a proposé d'inoculer le choléra des poules aux lapins de la Nouvelle-Zélande), les sauterelles, l'*Anysoplia austriaca*, qui dévore notre blé et enfin le phylloxéra.

La destruction des plantes et des animaux nuisibles se poursuivra sur notre globe. Au fur et à mesure que la science fera des progrès, nous serons mieux armés pour les combattre : d'une part, parce que nous connaîtrons mieux nos ennemis (il a fallu beaucoup de peine pour comprendre la cause du dépérissement de la vigne et pour découvrir le phylloxéra) ; de l'autre, parce que nous aurons trouvé des procédés d'attaque plus efficaces. A la longue toutes les espèces malfaisantes seront détruites dans une mesure plus ou moins complète ; les espèces

1. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. VII, p. 713.
2. Id., *Ibid.*, t. XI, p. 273.

utiles seront multipliées. L'immense majorité des êtres, vivant sur notre globe, seront donc plus ou moins domestiqués par l'homme. La lutte entre l'humanité et l'animalité aboutira à une gigantesque alliance. Au lieu des rapports anarchiques, qui existent actuellement, il s'établira des rapports réguliers et constants.

CHAPITRE VI

L'ADAPTATION AU MILIEU.

La résultante de la lutte pour l'existence est la survivance des plus aptes, c'est-à-dire des mieux adaptés à leur milieu. Ce phénomène de l'adaptation doit être examiné avec le plus grand soin parce qu'il est d'une importance capitale.

C'est d'abord une profonde erreur de croire que son action est limitée aux seuls phénomènes biologiques. L'adaptation au milieu est un phénomène universel.

Pour qu'un système d'atomes puisse se maintenir, il faut que la somme des forces cohésives soit égale ou supérieure à la somme des forces répulsives. Si ces dernières l'emportent, le système se disloque ; il perd sa forme et son individualité (ce qui est le corrélatif de la mort dans le monde organisé). Pour qu'un système puisse se maintenir, il faut donc qu'il y ait une certaine coordination entre ses parties constituantes, il faut qu'elles se trouvent dans des relations plus ou moins constantes, c'est-à-dire qu'il se soit opéré entre elles une certaine adaptation à des circonstances données, ou, en d'autres termes, au milieu ambiant.

C'est par les phénomènes astronomiques que l'on peut le mieux éclairer les propositions qui viennent d'être énoncées.

Notre système sidéral a commencé par constituer un amas de matière extrêmement raréfiée, répandue sur un espace immense. Des centres d'attraction se sont formés dans notre nébuleuse et se sont disputé la matière ambiante. Quel a été le résultat de cette lutte ? Une coordination du système que l'on peut considérer comme une adaptation au milieu. En effet, plus l'espace contenait de matière, plus vite devait s'accroître la masse des centres d'attraction. L'action réciproque des différentes planètes

devait donc subir des variations rapides et considérables. De là, pour tous ces corps, des trajectoires toujours variées et extrêmement instables. Mais, peu à peu, les espaces interplanétaires se vidèrent au profit des centres d'attraction les plus puissants. Les causes perturbatrices étant de plus en plus éliminées, les corps du système solaire se mirent à parcourir des trajectoires de plus en plus constantes. Il s'est opéré comme un compromis entre les différents compétiteurs, et des mouvements coordonnés ont remplacé des mouvements désordonnés. On a vu que la constance des trajectoires constitue l'individualité des corps. Si tous les corps de l'univers pouvaient entrer en relations coordonnées, toutes les trajectoires seraient immuables et les corps éternels. L'adaptation au milieu assure la survivance des êtres, donc leur plus longue durée ; si cette durée pouvait être éternelle, l'adaptation d'un corps à son milieu ambiant serait complète.

Un pareil état ne se produira jamais. L'univers étant infini, l'incidence des forces qui agissent sur un même point, n'est jamais la même pendant deux moments de la durée. On peut dire que l'univers est dans un état de création perpétuelle. Ce mot lui-même est encore un reste de ce grossier anthropomorphisme dont nous avons tant de peine à nous débarrasser. Pour s'exprimer d'une façon exacte, il faut dire que l'univers est dans un état de transformation perpétuelle.

L'état de coordination absolue, à jamais irréalisable, a été qualifié d'équilibre final. Ce terme *d'équilibre* est assez impropre. Nous entendons par ce mot une absence de mouvement. Or matière et mouvement sont indissolublement unis; dire qu'il y aura équilibre, c'est-à-dire suppression de mouvement, c'est dire qu'il y aura suppression de matière, ce qui est absurde. Évidemment le terme d'équilibre ne peut signifier que la constance des trajectoires et alors il vaut mieux employer celui de coordination, qui est plus clair. Quant au mot *final*, c'est encore du pur anthropomorphisme, puisque l'univers est infini dans le temps comme dans l'espace.

Considérons maintenant le phénomène de l'adaptation dans le domaine de la biologie.

Il est impossible de préciser les limites qui séparent la matière

organique de la matière inorganique. La difficulté provient de ce que ces limites n'existent pas en réalité. Elles sont des distinctions subjectives de notre esprit. D'une façon générale on peut appeler vivante une matière possédant un certain degré d'instabilité. Des mouvements atomiques trop instables ne peuvent pas encore produire la vie; des mouvements trop stables ne peuvent plus la produire.

Entre la matière animée et la matière inanimée il n'y a que des différences de degrés d'instabilité et de complexité. Il y a un moment, par exemple, où les éléments qui constituent l'os, se trouvent dans un tel état d'instabilité, que nous ne pouvons les distinguer de la masse protoplasmique qui les élabore. Plus tard, cette instabilité diminue et l'os devient une substance inerte, semblable à la pierre. Le passage de la matière par les différents degrés de stabilité que nous qualifions tour à tour d'organiques et d'inorganiques, s'opère par des transitions insensibles; mais l'instabilité est la caractéristique de la vie; l'être qui change le plus vite, sans perdre cependant son individualité d'une façon complète, est l'être qui vit avec le plus d'intensité.

Les organismes les plus simples sont des espèces de globules gélatineux qui nagent dans l'eau. Quand ils rencontrent des éléments offrant avec eux des affinités chimiques et biologiques, ils les absorbent. Deux corps, formant auparavant des systèmes distincts, forment désormais un système unique, plus grand et plus complexe. La cellule est un ensemble d'éléments atomiques instables, mais arrivés à un certain degré de coordination. Quand elle se fusionne avec un corps étranger, l'équilibre précédemment établi est rompu et il s'en forme un nouveau. La nutrition n'est qu'une constante rupture de l'équilibre interne, produite par le milieu externe. On commet une erreur quand on affirme que l'organisme se nourrit parce qu'il vit; il est plus vrai de dire qu'il vit parce qu'il se nourrit. L'être vivant est dans un état de perpétuel devenir.

Dans la phase la plus élémentaire de la vie, l'action du milieu extérieur s'exerce seulement sous forme de nutrition. La monère n'est impressionnée que par les substances qui se fusionnent avec elle. Mais quand la différenciation s'opère dans l'organisme, les sens apparaissent et alors d'autres agents extérieurs : la chaleur, la lumière, l'électricité commencent aussi à

exercer leur action sur l'être vivant. Tous ces agents opèrent, comme les substances alimentaires, des changements dans le groupement des éléments vitaux : des ruptures d'équilibre. Plus tard, quand les centres nerveux s'amplifient, quand le cerveau devient un organe où se forment des images, des idées et des sentiments, les mêmes phénomènes se reproduisent sous l'aspect psychologique. Ainsi nous lisons un livre. Nous y trouvons une idée ou une théorie nouvelle. Immédiatement l'équilibre mental, qui s'était constitué dans notre être, par suite des connaissances précédemment acquises, est rompu. Nous abandonnons notre ancien point de vue pour en adopter un autre, ou bien nous cherchons des arguments, auxquels nous n'avions pas songé auparavant, pour combattre l'idée nouvelle. Une connaissance est donc aussi une rupture d'équilibre, et par là elle présente des analogies avec la nutrition. Quand on dit en langage populaire : se nourrir d'idée, on n'a pas complètement tort.

Il s'établit une certaine corrélation entre un organisme et son milieu ambiant, un certain équilibre entre les forces qui groupent les agrégats vitaux et celles qui tendent à le détruire. Quand les forces intérieures l'emportent, il y a croissance, quand les forces extérieures prennent le dessus, il y a décomposition et mort. La corrélation est l'adaptation au milieu. Elle se produit aussi au point de vue psychologique. « Tout système de forces tend vers l'équilibre, dit M. du Prel[1]. Les représentations contradictoires du cerveau humain subissent une accommodation partielle qui produit comme résultante une certaine conception particulière de l'univers. »

Examinons d'abord la corrélation psychologique dans l'espace.

Supposons un être dont le rayon visuel et auditif soit de mille mètres. Tout ce qui est en dehors de cette périphérie n'exerce aucune action sur ses centres nerveux, ou, en d'autres termes, reste en dehors de sa conscience. Ce n'est pas à dire, cependant, que tout cela n'exerce aucune action sur lui. Bien loin de là. Mais l'animal n'en sait rien et il ne peut réagir que pour ce qui se passe dans son rayon restreint. On peut donc dire qu'adapté à un faible rayon, il est mal adapté à un grand. L'être au rayon

1. *Entwicklungsgeschichte des Weltalls*, p. 25.

le plus étendu aurait le plus de chance de survivre dans la lutte pour l'existence, puisqu'il pourrait voir de très loin (c'est-à-dire prévoir) tous les dangers qui viendraient l'assaillir [1].

Si un être pouvait avoir des représentations exactes de tous les phénomènes de l'univers, la corrélation entre l'univers et lui serait adéquate et complète; il serait absolument adapté au milieu cosmique. Or un être pouvant prévoir tous les dangers pourrait prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver son existence, donc il serait éternel.

Passons maintenant à la corrélation dans le temps.

La perception du son exige 0,15 sec., celle du toucher 0,2, celle de la lumière 0,2. Tout phénomène plus rapide reste inaccessible à la conscience. Les mouvements extrêmement lents lui échappent aussi, parce qu'ils n'exercent aucune action sur les centres nerveux. Le son est enfermé entre 16 et 48 000 vibrations par seconde, la lumière entre 484 trillions de vibrations (le rouge) et 709 trillions (le violet). Une masse infinie de phénomènes nous restent ignorés grâce à l'imperfection de nos organes. Si ceux-ci étaient affectés par tous les mouvements qui s'accomplissent dans l'univers, les plus rapides comme les plus lents, il y aurait corrélation absolue entre nos organes et l'univers, c'est-à-dire adaptation complète. D'autre part, comme toute perception exige un certain temps, le nombre de nos perceptions est forcément borné par les limites de notre vie, par conséquent le nombre de représentations de phénomènes externes que nous pouvons acquérir, est aussi borné. Mais si chaque perception demandait zéro temps, leur nombre serait infini et nous pourrions posséder l'omniscience. Du même coup nous acquerrions aussi l'ubiquité. En effet, connaître un objet, c'est en avoir une représentation interne. Si le nombre de nos représentations pouvait être infini, nous connaîtrions l'univers tout entier; l'équilibre entre le sujet et l'objet serait alors complet et notre adaptation au milieu cosmique absolue.

1. Ainsi quand les sociétés européennes n'avaient, pendant de longs siècles, aucune information sur ce qui se passait en Asie, elles étaient sujettes à des invasions des hordes conquérantes de ce continent. Aujourd'hui nous savons le lendemain ce qui s'est passé la veille à Kandahar ou à Pékin. Si les Européens observaient maintenant la formation d'une puissante monarchie militaire, comme celle des Gengis Khan et des Tamerlan, ils enverraient quelques brigades de troupes et étoufferaient ces dominations dans leur germe.

Or que signifient l'éternité et l'ubiquité? La suppression du temps et de l'espace.

L'image d'un objet, reflété dans une glace, dépend de deux facteurs : la forme de l'objet et la forme de la glace. Que celle-ci soit concave ou convexe, l'image sera différente. Il en est de même de notre esprit. Quand les objets extérieurs viennent se refléter dans notre cerveau, ils subissent une déformation du fait de notre organisme. L'image que nous en possédons (c'est-à-dire en dernière analyse notre conception de l'univers) est une résultante entre l'aspect réel des objets extérieurs et l'altération que produisent nos centres nerveux. Or cette déformation subjective, c'est la notion de l'espace et du temps. Il nous est absolument impossible de combiner aucune conception en dehors de ces deux catégories. Cependant une étude, même superficielle, de la psychologie, fait comprendre que l'espace et le temps n'ont aucune réalité objective. L'espace et le temps sont les illusions fondamentales de notre être, cette grande maya qui nous trompe toujours, ce voile épais qui nous cache éternellement la véritable nature des choses, et que nous ne pourrons jamais, hélas, soulever de devant nos yeux! Voilà pourquoi toute suppression du temps et de l'espace produit une corrélation plus exacte entre le monde extérieur et nos représentations intérieures, c'est-à-dire une adaptation plus complète au milieu.

S'il est difficile de distinguer la matière organique de la matière inorganique, il est encore plus difficile de définir ce processus particulier qui s'appelle la vie. Les naturalistes et les philosophes les plus éminents l'ont essayé sans grand succès. Aucune définition de la vie n'est complètement satisfaisante. On se trouve, encore ici, en présence d'une difficulté de l'ordre subjectif. Notre esprit fait cette catégorie spéciale et nous ne pouvons, naturellement, pas préciser ses limites, parce qu'elles flottent au gré de nos opinions personnelles et de nos connaissances. Quelques-uns des phénomènes caractéristiques de la vie, comme l'affinité, la croissance, la tendance à reproduire toujours la même forme se retrouvent dans les composés chimiques et minéraux. Un des traits fondamentaux, qui sépare l'être vivant de l'être inanimé, se rattache de nouveau à la catégorie du temps. Le composé chimique n'existe, pour ainsi dire, que dans le passé et le présent; le composé

vivant existe encore dans le futur ; tout organisme tend à réaliser une certaine fin : c'est le phénomène qualifié tour à tour d'appétit et de volonté. Or, pour poursuivre un but, il faut avoir une intuition, si vague qu'elle soit, d'un état qui n'existe pas actuellement mais qui existera plus tard. A mesure que l'organisme s'élève dans l'échelle des êtres, il acquiert la possibilité d'empiéter sur un avenir de plus en plus lointain. Si un être pouvait prévoir tout ce qui arrivera dans l'univers, le futur et le présent se fondraient pour lui dans une notion unique. Dès que la matière accomplit les mouvements que nous qualifions de vie, elle empiète sur l'avenir, elle supprime donc le temps dans une certaine mesure.

L'adaptation au milieu prend des aspects variés dans le domaine de la biologie et de la sociologie.

L'action du monde extérieur produit des modifications dans l'être vivant. Considérées dans leur ensemble, ces modifications sont ce que nous appelons l'organisation. Ainsi les vibrations éthérées forment d'abord les taches pigmentaires et, plus tard, cet appareil si complexe qui est l'œil; les vibrations de l'air amènent la formation de l'oreille, etc. Après une longue série de siècles, l'action du milieu extérieur a façonné les êtres vivants et les a pourvus des organes qu'ils possèdent actuellement.

Mais, comme nous l'avons dit, l'être vivant empiète sur l'avenir. Il a une représentation d'un état futur différent de l'état présent. Grâce à cette faculté, il ne se contente pas de subir passivement l'action du milieu extérieur, il exerce à son tour une action sur ce milieu pour y amener des transformations favorables à ses fins individuelles. Cette action de l'individu sur le milieu peut être qualifiée du nom général de production. Ainsi les cellules des mollusques recueillent dans le milieu ambiant des matériaux calcaires et produisent des coquilles qui les défendent contre les ennemis du dehors. La coquille est un instrument servant à réaliser les fins du mollusque, ou, si l'on veut, un outil. Au fur et à mesure que l'on monte l'échelle des êtres, l'outillage biologique devient de plus en plus complexe. Le bois, les os, la peau, les poils, les cornes, etc., peuvent être considérés comme faisant partie de l'outillage biologique. On pourrait qualifier l'organisation du terme d'adaptation passive. Ce terme n'est pas absolument exact, car même l'adaptation passive

exige de nombreux efforts de la part de l'être vivant. Nous l'adoptons faute de mieux. Quant au travail, opéré en vue de créer l'outillage biologique, c'est-à-dire la production, on pourrait lui appliquer le terme d'adaptation active, qui ne prête à aucune objection.

On observe les mêmes phénomènes dans le domaine de la sociologie, mais à un double degré de complexité. En effet, l'homme, vivant en société, doit s'adapter non seulement à son milieu physique, mais encore à son milieu social.

L'adaptation au milieu physique, c'est la science. Comme nous l'avons montré plus haut, un être possédant des représentations exactes de tous les phénomènes extérieurs serait absolument adapté au milieu cosmique. Un homme qui n'a jamais quitté Paris, ne peut pas se représenter les pays environnants. La géographie vient lui fournir cette représentation. A l'œil nu, Mars est pour nous un astre rouge sans aucun diamètre appréciable. L'astronomie vient nous donner des renseignements beaucoup plus circonstanciés sur cette planète, etc. En un mot l'ensemble des sciences humaines élabore une conception aussi complète que possible de l'univers et, si cette conception était absolument complète, l'adaptation de l'homme au milieu cosmique serait absolue.

L'action qu'un organisme exerce sur un autre est d'autant plus forte que leur ressemblance ou leur affinité sont plus grandes. Alors les mouvements produits par un organisme sont reproduits spontanément par l'autre organisme. Comme nos semblables sont les êtres avec lesquels nous avons précisément le plus d'affinité, ce sont eux qui exercent sur nous l'action la plus puissante. Si mon voisin éprouve une joie ou une souffrance, je puis, à son seul aspect, éprouver la même joie et la même souffrance. Si mon voisin accomplit une action, je puis être amené à accomplir la même action, c'est-à-dire à l'imiter. L'imitation est la forme de l'adaptation passive au milieu social. Quand, pour une raison ou pour une autre, un individu parvient à s'imposer à l'admiration de ses semblables, ses attitudes, ses gestes, son langage, sa manière de penser, ses actions sont imités par son entourage. Quand une société exerce une action puissante sur les sociétés voisines, ses armes, son organisation militaire, son outillage économique, ses institutions civiles et

politiques, ses mœurs, sa littérature, ses arts et sa philosophie sont imités par les sociétés voisines. Nous reviendrons plus tard sur les procédés de l'imitation, qui ont une grande importance dans les luttes entre sociétés humaines[1]. Nous nous bornons ici à marquer sa vraie place dans les différents aspects de l'adaptation au milieu, en ajoutant cependant une seule remarque. C'est que l'imitation porte en premier lieu sur ce qui a la plus grande utilité pour la société imitatrice. Elle s'opère à peu près dans l'ordre où nous l'avons énumérée. La première chose que les peuplades sauvages ou barbares aient imitée des Européens est le fusil, puis est venue l'organisation militaire, plus tard encore l'outillage économique et ainsi de suite.

L'adaptation active du milieu physique prend en sociologie le même nom qu'en biologie, c'est la production. Comme l'horizon mental de l'homme est beaucoup plus élevé que celui de l'animal, il prévoit la possibilité d'adapter son milieu à ses besoins dans une mesure bien plus considérable. De plus, comme sa faculté de prévoir l'avenir est plus grande, la production peut devenir à deux degrés dans l'espèce humaine. L'homme peut transformer les objets extérieurs pour son usage immédiat, c'est-à-dire se créer des outils : premier degré ; il peut créer des outils pour adapter une portion de la planète à ses besoins (comme creuser des canaux, dessécher des marais, irriguer des terres arides, etc.) : second degré.

Pour ne pas souffrir du froid, en hiver, il faut descendre jusqu'au 30e parallèle environ. Or, par les vêtements, les appareils de chauffage et les maisons, nous créons autour de nos corps, même sous nos climats, comme une série de petites Afriques. Nous adaptons donc la température extérieure à nos besoins. Si toute la terre avait le climat de l'île Taïti, jamais on n'aurait senti la nécessité de vêtements chauds et de calorifères.

Nous devons faire remarquer, en passant, que le processus de l'élaboration de l'outillage économique est identique au processus biologique, dont il est la continuation. Si l'homme avait une toison comme les brebis, il n'aurait pas besoin de vêtements chauds. « La création de l'outillage scientifique constitue pour nous comme l'acquisition de nouveaux organes », dit M. du

1. Voir le chap. v du livre III.

Prel[1]. En effet, le télescope, le microscope et la photographie sont des amplifications de l'œil humain. La seule différence entre l'outillage biologique et économique, c'est que le premier est produit par le travail particulier des cellules du corps, et le second par le travail de l'ensemble des cellules, c'est-à-dire par l'individu.

Le but direct de l'outillage est de satisfaire nos besoins; mais, comme nous l'avons déjà dit, il peut avoir aussi une fin indirecte : tel était le cas des dragues qui ont servi à creuser le canal de Suez. Tel est aussi le rôle que jouent la plus grande partie de nos machines agricoles et industrielles. Le but final de cet outillage du second degré est d'opérer une adaptation aussi complète que possible de notre planète aux besoins de l'homme. L'organisation et l'outillage biologique, d'une part, la science et l'outillage social de l'autre, se trouvent en corrélation extrêmement étroite. Sitôt qu'un animal s'est enfermé dans une coquille, par exemple, son organisation subit, par ce fait, des variations très considérables De même, l'outillage humain exerce une action immédiate sur la science. Le télescope a complètement transformé nos anciennes notions en astronomie, et chaque instrument de physique contribue, dans une certaine mesure, à élaborer notre conception de l'univers.

L'adaptation active du milieu social peut être désignée sous le terme général d'amour. En effet, aimer quelqu'un, c'est vouloir le rendre semblable à soi. La charité a pour but de procurer à d'autres le bien-être matériel dont nous jouissons nous-mêmes. L'apostolat, la propagande, ont pour but d'amener les autres à penser comme nous. La charité et la propagande sont les deux formes qu'affecte l'adaptation active du milieu social. Comme nous reviendrons plus tard sur ce sujet, nous nous contentons ici de marquer la vraie place de l'amour, comme nous avons marqué celle de l'imitation. Le tableau suivant résume ce que nous venons de dire sur les divers aspects de l'adaptation au milieu.

1. *Op. cit.*, p. 158.

	ADAPTATION		
Phénom.	*Passive.*		*Active.*
Biolog.....	Organisation.....		Outillage biologique
Milieu	Science.....	Production.	Outil. social du 1er degré
Psychol. et sociaux. physique.	.....	.....	Adaptation de la Planète
....Milieu...	.....	.....	Charité.
....social....	Imitation....	Amour	Propagande.

L'adaptation passive (la science) et l'adaptation active (la production) marchent parallèlement, réagissant constamment l'une sur l'autre. Plus facilement on reçoit les impressions du dehors, plus facilement on agit sur le dehors. Mieux nous connaissons la physiologie des plantes, plus abondantes sont nos récoltes. Mieux nous connaissons la chimie, moins nous avons de déchets perdus dans l'exploitation de nos minerais. De même dans le domaine social. Mieux un orateur connaît le public devant lequel il parle, plus facilement il peut trouver les arguments les plus propres à le convaincre, c'est-à-dire mieux il peut lui faire subir son influence. En un mot, l'adaptation active et passive sont deux phénomènes simultanés. Si l'homme pouvait adapter complètement le globe terrestre à ses besoins, il serait alors lui-même complètement adapté aux conditions physiques de notre planète.

La lutte pour l'existence produit la survivance des plus aptes. Or, *plus apte*, au point de vue psychologique, est synonyme de plus intelligent. En effet, que signifie l'intelligence en dernière analyse? C'est la faculté d'accomplir le plus rapidement possible certains mouvements, nécessités par un ensemble de circonstances données. Pourquoi l'homme a-t-il vaincu tous les animaux? Parce qu'à chaque moment il a compris l'attitude la plus habileà prendre pour les combattre : s'il fallait les attaquer par devant ou par derrière, s'il fallait se mettre à deux ou à plusieurs pour porter des coups simultanés de différents côtés, si la résistance était utile ou la fuite préférable, si, enfin, le terrain du combat offrait des avantages topographiques, etc., etc. Or tous ces mouvements sont des adaptations partielles à des circonstances données. L'homme a vaincu tous

les animaux, parce qu'il s'adaptait plus vite à son milieu que les autres espèces vivantes, ou (ce qui est exactement la même chose) parce qu'il était plus intelligent.

« L'histoire des vertébrés, dit M. Edmond Perrier, met en relief un fait de très haute importance : c'est le peu d'utilité de la force brutale pour assurer la conservation de l'individu. Les gigantesques *Pterygotus*, les énormes *Orthocères*, les puissants *Ancylocères*, les *Atlantosaurus*, les *Iguanodon* aux proportions colossales ont disparu, parce que la moyenne du cerveau de ces mammifères tertiaires était beaucoup trop faible, et, de tous les êtres, celui qui a pris possession de la nature, ce n'est pas le plus fort, mais le mieux doué sous le rapport cérébral[1]. »

Ce qu'on appelle la culture intellectuelle, est aussi une forme de l'adaptation au milieu. L'homme cultivé possède une représentation plus ou moins complète de l'univers et résume en lui-même le travail mental de l'humanité. C'est dire que son horizon est très étendu dans l'espace et dans le temps, c'est dire qu'il est capable de se représenter un grand nombre d'images et d'états de conscience.

La lutte pour l'existence produit la survivance des plus aptes, et les plus aptes sont les plus intelligents. En d'autres termes, elle assure la victoire aux individus et aux sociétés qui possèdent la conception la plus exacte de l'univers.

Or, cette conception exacte étant une corrélation plus complète entre les images internes et le monde externe, on peut dire que la lutte pour l'existence, dans le domaine biologique, psychologique et social, n'est autre chose qu'une des manifestations de la loi universelle de l'équilibre des forces.

1. *Le Transformisme*, p. 330 et 331.

CHAPITRE VII

L'ADAPTATION AU MILIEU (*Suite*).

Des forces agissant en sens contraire, produisent des alternances de mouvements dans des directions opposées. Quand l'amplitude de l'oscillation devient plus ou moins égale de part et d'autre, il y a ce que nous appelons un rythme. Nous avons déjà vu que les atomes parcourent tantôt des trajectoires ouvertes, tantôt des trajectoires fermées. A partir de ce dernier moment les mouvements deviennent évidemment rythmiques, puisqu'ils constituent une révolution autour d'un centre de gravité déterminée. La vie est aussi un ensemble de mouvements rythmiques. Quand le rythme de mouvements extérieurs qui agissent sur un organisme correspond au rythme des mouvements intérieurs, il se produit ce que nous appelons une jouissance ; quand cette concordance n'existe pas, c'est une douleur. On pense que les molécules d'un cristal accomplissent leurs mouvements avec une régularité plus grande que celles de la substance amorphe. Voilà pourquoi le cristal nous plaît davantage. L'affinité physique et morale provient elle-même d'une identité des mouvements. Les semblables s'attirent, les dissemblables se repoussent et, en dernière analyse, on peut dire que toute eurythmie produit une eudémonie.

Si tous les rythmes internes pouvaient correspondre aux rythmes externes, l'organisme jouirait du bonheur complet. « Le plaisir, dit M. Delbœuf, est dû au retour de l'organisme à l'équilibre avec le milieu où il se trouve. » Pour M. F. Paulhan il consiste dans « l'adaptation progressive de l'individu à son milieu[1] ». C'est notre idée, exprimée sous une autre forme.

1. Voy. Vianna de Lima, *Exposé sommaire des théories transformistes*, p. 33.

Ce que nous appelons la perfection peut se ramener aussi à une eurythmie des mouvements. Ainsi, au point de vue biologique, plus la régularité des fonctions est grande, plus l'organisme est parfait. Mais la perfection doit toujours s'entendre au sens subjectif. Une masse de matière à l'état diffus n'est pas moins parfaite qu'une masse de matière condensée en système stellaire. Que la terre soit couverte de chardons ou de blé, c'est absolument indifférent au point de vue abstrait, mais ce n'est pas du tout indifférent pour nous. Que les hommes se massacrent ou qu'ils vivent en paix, l'évolution de l'univers en sera bien peu modifiée ; mais l'évolution de l'humanité en sera modifiée dans une mesure immense. Toute chose est bonne ou mauvaise seulement par rapport à nous.

D'une façon absolue, l'être le plus parfait est celui qui se trouve en concordance avec les mouvements s'accomplissant au dehors dans le rayon le plus étendu possible. Ainsi les infusoires, par exemple, mangent quand la nourriture arrive accidentellement à leur portée. C'est la phase purement anarchique de la nutrition. Chez les animaux supérieurs l'absorption des aliments se fait à des intervalles plus ou moins prolongés, et enfin, chez l'homme, à des heures réglées. Cette fonction devient donc de plus en plus rythmique et elle se règle sur le rythme des mouvements astronomiques. Si l'infusoire mange au hasard, c'est parce que le soleil n'a pas d'action directe sur son organisme. Quand nous prenons nos repas à des heures fixes, c'est une conséquence de notre adaptation à notre système stellaire.

Dans la lutte de deux forces contraires les mouvements rythmiques ne s'établissent pas du coup. Une assez longue période de mouvements anarchiques passe avant que la coordination soit obtenue. Ce même phénomène se produit en biologie et en sociologie. Un organisme ne peut pas s'adapter immédiatement à un milieu nouveau, et, même si cette adaptation se produit à la longue, elle est précédée par une série de troubles organiques que nous appelons la période d'acclimatation. L'acclimatation est aussi nécessaire au point de vue mental. « Les indigènes de la Polynésie, s'ennuient, dit M. E. Reclus[1] ; bien plus :

1. *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIV, p. 931 et 932.

pris entre leurs traditions nationales et les enseignements des instituteurs étrangers, cherchant à se reconnaître entre deux morales différentes, entre deux conceptions générales des choses, les Polynésiens se laissent aller à la dérive, incapables de reprendre avec confiance la direction de leur vie. La population des îles de l'Océanie se meurt, parce qu'elle n'a plus un ensemble d'idées rectrices de ses actions, une commune mesure pour juger de ce qui est bien ou mal. En présence des Européens, missionnaires, marchands ou matelots, eux-mêmes si différents les uns des autres par le caractère et les mœurs, les Océaniens perdent tout équilibre de conscience et de jugement moral, ils laissent aller leur vie au hasard, sans but, sans volonté. Le ressort est brisé. Telle est la cause de leur décadence et de leur langueur mortelle. » C'est ici un phénomène exactement semblable à celui que subissent les espèces végétales et animales. Un équilibre stable, obtenu auparavant, est rompu ; il doit s'en former un nouveau. Tous les individus qui ne peuvent s'y adapter, périssent.

L'adaptation au milieu constitue la jouissance, et, comme toute créature vivante fuit la douleur et recherche le plaisir, on peut dire que tout l'effort vital tend à rendre le milieu semblable à soi. Le travail de l'humanité, depuis des siècles innombrables, n'a eu qu'un but, conscient ou inconscient : produire une concordance entre l'organisme individuel et l'organisme social, produire cette eurythmie des mouvements physiologiques et sociaux, qui aura pour résultat l'eudémonie, c'est-à-dire le maximum de jouissance possible ici-bas.

Le corps humain est la résultante de tentatives innombrables, réalisées dans le domaine biologique pendant un temps d'une durée incommensurable. Des milliards d'individus, des milliers d'espèces ont péri dans la lutte pour l'existence, avant qu'ait pu se former un organisme tel que le corps humain. Aussi est-il arrivé à un degré de perfection considérable? Chaque organe exerce une fonction spéciale. Aucun n'empiète sur le domaine de son voisin. Jamais le poumon ne s'avise de penser, ni le cerveau de respirer. De plus, une masse de fonctions physiologiques sont devenues si rapides qu'elles échappent à la conscience. Combien les choses se passent autrement au sein des sociétés. La différenciation des fonctions y est encore assez faible, l'adaptation à la fonction presque nulle. Plus une fonc-

tion est importante, moins on exige de capacités pour la remplir. On demande des connaissances spéciales à un vétérinaire, à un mécanicien, à la rigueur à un ingénieur, mais il n'en faut aucune pour être ministre ou chef d'État. Des professeurs d'archéologie qui dirigent les affaires étrangères, des marins ou des généraux qui administrent les finances, sont des faits ordinaires, même dans les sociétés civilisées. Que dire encore de l'empiètement perpétuel d'une fonction sur les autres, de l'épouvantable gâchis que cela amène, du gaspillage inouï de forces sociales que cela produit? Tous les gouvernements modernes s'imaginent devoir enrichir leurs sujets, c'est-à-dire devoir exercer la fonction productrice. De là la législation la plus incohérente sur les relations commerciales, législation barbare qui est un des principaux obstacles à l'accroissement rapide de la richesse. Il ne faut pas s'étonner, d'ailleurs, de cette imperfection de l'organisme social. Celui-ci est encore tout récent. Les hordes humaines existent à peine depuis quelques centaines de milliers d'années; le plus ancien État a été fondé dans la vallée du Nil il y a six ou sept mille ans. Quand la lutte pour l'existence aura duré plus longtemps entre les organismes sociaux, quand elle aura balayé impitoyablement toutes les associations mal conformées, celles qui survivront réaliseront un degré de perfection considérable. L'organisme individuel a une avance sur l'organisme social. Les États auront des constitutions plus ou moins satisfaisantes, quand ils se rapprocheront de l'organisation du corps humain. Le jour où la perfection sera égale entre le corps social et le corps humain, il y aura concordance entre les rythmes internes et externes, c'est-à-dire une somme de bonheur et de prospérité qu'il nous est difficile de nous représenter aujourd'hui.

S'adapter au milieu, c'est opérer certaines modifications de l'état interne pour se mettre en corrélation avec l'état externe toujours changeant; adapter son milieu à soi, c'est y opérer aussi certaines transformations. Tous ces efforts s'appellent le travail. Le travail est peine ou plaisir, selon le temps qui est nécessaire pour atteindre le but poursuivi. Si, par exemple, un maître a des élèves très bornés, à qui il faut expliquer la leçon pendant des heures, son labeur sera pénible; si les élèves sont plus intelligents, il le sera moins; s'ils sont enfin très intelligents,

le maître peut arriver à l'enthousiasme et à l'inspiration en leur parlant, c'est-à-dire au plaisir. La situation est la même pour l'élève : s'il comprend lentement, il souffre ; s'il comprend vite, il jouit de la leçon du maître.

En un mot, l'effort nécessaire pour l'adaptation active et passive comporte divers degrés de rapidité ; arrivé à un certain degré il devient plaisir. Si l'acquisition de la science pouvait exiger zéro temps, elle constituerait la jouissance suprême. Ce coup d'aile dans l'infini serait une éblouissante extase. Les grands mystiques et les grands poètes ont ressenti parfois, d'une façon vague, des émotions de cette espèce. Elles ont été classées parmi les plus magnifiques qu'il ait jamais été donné à l'homme d'éprouver ici-bas. D'autre part, si la transformation du milieu extérieur conformément aux besoins d'un être pouvait s'accomplir en zéro temps, cet être jouirait de la puissance magique, considérée par l'imagination de tous les peuples comme la suprême jouissance.

Nous devons faire remarquer qu'on échappe à l'action du temps par l'infiniment grand comme par l'infiniment petit. Le temps n'existerait pas pour un être qui durerait toujours ; il n'existerait pas non plus, si toutes nos sensations pouvaient devenir instantanées. Muni de cette remarque, il nous est facile de démontrer que tout bien terrestre supprime le temps d'une façon directe ou indirecte. La richesse, en nous permettant de vivre dans des conditions hygiéniques plus favorables, prolonge notre existence, c'est-à-dire nous permet de vaincre le temps dans une certaine mesure. Le luxe nous procure un plus grand nombre de sensations dans un temps donné : il nous donne donc la possibilité de vivre plus vite. Se trouver dans un bel appartement dont la riche décoration occupe l'œil, manger un bon dîner, qui procure au palais des sensations toujours nouvelles (c'est-à-dire nombreuses), entendre une musique harmonieuse, avec cela causer d'une manière entraînante avec une voisine jolie et spirituelle, voilà, certes, un ensemble de plaisirs très enviables. Pourquoi ? Mais parce que, pendant ce dîner, on a éprouvé un très grand nombre de sensations simultanées, ou, ce qui revient au même, un grand nombre de sensations dans le temps le plus court. (Cela s'appelle vivre avec plénitude en langage usuel.) Autre exemple : Pourquoi une haute situation est-elle si enviable ?

Parce qu'elle permet d'exercer très rapidement une action sur le milieu social. Que l'empereur d'Allemagne prononce un discours ; le lendemain, sans même qu'il se soit donné la moindre peine pour cela, les trente ou quarante mille journaux qui paraissent dans les pays civilisés, le reproduisent. Que l'empereur d'Allemagne écrive un livre : pour peu qu'il ne soit pas absolument insipide, il sera imprimé à des dizaines de milliers d'exemplaires; si c'est une œuvre remarquable, à des millions. L'empereur d'Allemagne pourra donc exercer de l'influence sur une immense quantité d'hommes en fort peu de temps, tandis que Lamarck, par exemple, a attendu des lecteurs pendant près d'un demi-siècle.

La jouissance peut être considérée comme une adaptation au milieu; ce que nous appelons le progrès n'est autre chose qu'une accélération de cette adaptation.

Le progrès biologique consiste dans la multiplicité des organes et dans la différenciation des fonctions. Or, comme on l'a déjà vu, cela produit la simultanéité des sensations, c'est-à-dire une économie de temps. Il en est de même en psychologie : le progrès dans les méthodes d'instruction, par exemple, consiste à enseigner le même nombre de matières dans un temps plus court qu'auparavant. Passant à l'adaptation active, à l'outillage social du premier et du second degré, nous pouvons constater que tout progrès dans cette direction prend le nom d'économie. Or économie signifie suppression de temps. La presse rotative de Marinoni peut imprimer 60 000 exemplaires à l'heure; les anciennes presses ne pouvaient en imprimer que 2000. La machine Marinoni est donc un progrès, parce qu'il lui faut $0^{s},06$ par exemplaire, tandis qu'aux anciennes machines il fallait $1^{s},8$. En Russie les trains font un kilomètre en deux minutes. En Angleterre ils en font un en $0^{m},8$; on dit pour cela que les chemins de fer anglais sont en progrès sur les chemins de fer russes. Notons encore que l'espace est lui-même en fonction du temps. Quand nous disons que des moyens de locomotion parfaits suppriment l'espace, cela veut dire en réalité qu'ils suppriment le temps nécessaire pour le parcourir. D'autres perfectionnements de l'outillage attaquent l'espace d'une façon directe : le télescope, le spectroscope et le microscope, par exemple. Ainsi tout progrès

économique n'est autre chose qu'une suppression de l'espace et du temps.

Le progrès politique consiste aussi à abréger le temps nécessaire pour apporter à la législation les modifications rendues utiles par les circonstances. On sait qu'en Angleterre les principes fondamentaux de la constitution ne sont écrits nulle part. A chaque moment donné la loi constitutionnelle est en Angleterre ce que les hommes politiques considèrent comme le plus conforme à l'intérêt de leur pays. Grâce à cette circonstance, les réformes constitutionnelles s'opèrent très vite et le pays progresse avec rapidité.

La morale peut aussi se ramener à une économie de temps. S'il n'y avait pas de voleurs, tout le travail employé à faire des serrures et des coffres-forts aurait pu servir à produire des objets d'une utilité immédiate qui auraient sensiblement augmenté notre bien-être. Il n'y a pas une seule action morale qui ne puisse être ramenée, par une analyse pénétrante, à un avantage pour l'individu qui la commet. Mais précisément l'action devient morale, à partir du moment où l'on économise le temps nécessaire à cette analyse. « L'intelligence, dit M. De Greef, est plus exposée à intervenir tardivement, vu que le ressouvenir exige un temps plus long pour mettre l'ordre interne en correspondance avec l'ordre externe [1]. » Une action purement réflexe est plus parfaite, parce qu'elle est plus rapide. Un homme qui ne commet pas une mauvaise action par répulsion instinctive est donc supérieur à celui qui ne la commet pas après mûre délibération. Quand l'activité commerciale et industrielle augmente beaucoup dans une société, il arrive un moment où l'on comprend que l'honnêteté permet de faire le plus grand nombre d'affaires dans le temps le plus court, c'est-à-dire de gagner le plus d'argent. Chez les peuples orientaux les prix varient selon l'acheteur : on ne peut pas acquérir le moindre objet sans marchandages interminables; en Angleterre, au contraire, on vend tout à prix fixe, parce que l'on comprend, qu'à vouloir tromper un client, on perd le temps nécessaire pour en servir dix autres.

Dans ce premier livre nous avons exposé les données géné-

1. *Introduction à la Science sociale*. Paris, Alcan, 1889, IIe partie, p. 441.

rales qui serviront de base à nos considérations sur les luttes entre sociétés humaines. Résumons-les en quelques lignes.

L'univers est une arène des combats et d'alliances perpétuels.

On ne peut fixer aucune limite à l'association.

La lutte pour l'existence est un phénomène universel. Elle est tour à tour chimique, astronomique, biologique et sociale.

Entre les plantes et les animaux la lutte prend deux principaux aspects : l'élimination et l'absorption.

Même chez les animaux nous observons des luttes économiques et mentales.

L'alliance n'exclut pas la lutte entre les unités composant les groupes, seulement, au sein des associations, les procédés de la lutte se modifient.

La résultante de la lutte est l'adaptation au milieu.

Au point de vue psychologique, adaptation au milieu signifie la conception la plus exacte de l'univers.

La lutte, en éliminant les moins adaptés au milieu cosmique, produit une concordance de plus en plus grande entre le sujet et l'objet.

La concordance entre le monde interne et externe constitue la jouissance.

Enfin le progrès n'est qu'une accélération de l'adaption.

LIVRE II

LES LUTTES ENTRE SOCIÉTÉS HUMAINES DANS LE PASSÉ ET LE PRÉSENT.

CHAPITRE PREMIER

CARACTÈRES SPÉCIAUX DES LUTTES ENTRE SOCIÉTÉS HUMAINES.

Comme on l'a vu, même au sein de l'animalité la lutte pour l'existence prend des aspects divers ; elle n'y est pas uniquement physiologique, mais parfois aussi économique et mentale. La lutte chez l'homme se complique dans une mesure immense, grâce aux facultés plus élevées que possède cet être.

L'intelligence de l'homme étant de beaucoup supérieure à celle des animaux, le nombre de ses besoins est aussi plus grand et le désir de les satisfaire produit des luttes d'un caractère particulier.

Le besoin le plus impérieux est la nourriture. Les hommes ont cherché à se la procurer par la quête, la chasse, la pêche, la domestication des animaux et l'agriculture. Quand ces moyens ont fait défaut, les hommes se sont jetés sur leurs semblables pour les dévorer ; ils se sont fait des guerres purement physiologiques ou alimentaires, comme les animaux. Mais la chair humaine est la nourriture qu'on peut se procurer avec le plus de danger, puisqu'il faut attaquer un gibier aussi intelligent que le chasseur. Il vaut mieux chercher une proie qui, possédant des facultés mentales inférieures, oppose, par cela

même, moins de résistance. Aussi le cannibalisme a été abandonné aussitôt qu'il a été possible de se procurer de la nourriture d'une autre manière.

Après l'absorption alimentaire, les hommes ont lutté souvent et luttent encore par le procédé de l'élimination physiologique. Ils se font la guerre, non pas pour se dévorer les uns les autres, mais pour s'assurer des subsistances : un terrain de chasse, une rivière poissonneuse, des arbres produisant des denrées comestibles, etc., etc. Dans ce cas la mort cesse d'être un but et devient un moyen. Si le plus faible abandonne la proie convoitée, il peut préserver son existence. Sans doute, dans les guerres par élimination, les vaincus peuvent être tués jusqu'au dernier, mais s'ils consentent à se retirer, le nombre des victimes peut diminuer dans une très forte mesure.

Après la nourriture, c'est le besoin génésique qui est le plus puissant chez l'homme et il produit une nouvelle série de combats, ayant pour but de se procurer des femmes.

Une fois que, par les procédés les plus divers, l'homme est parvenu à s'assurer la nourriture d'une façon permanente, celle-ci a cessé de constituer sa préoccupation principale. Ce qui passa désormais au premier plan, ce fut le besoin du bien-être ou, autrement dit, la richesse. On appelle richesse tout objet accommodé aux besoins de l'homme. Le procédé le plus rapide pour se procurer ces objets est de les produire soi-même. Mais ce procédé n'est pas le seul. Il y en a encore deux autres : les ravir à d'autres individus ; forcer d'autres individus à les fabriquer pour soi. Comme nul ne cédait ses richesses de plein gré, sans une rémunération correspondante, comme nul ne voulait travailler pour rien, on employa la force, et les guerres économiques éclatèrent entre les hommes. Elles prirent tour à tour deux aspects nettement caractérisés : d'abord celui d'expéditions à main armée, ayant pour but d'enlever des objets mobiliers, puis, plus tard, celui d'incursions pour se rendre maître des biens immobiliers : terres, maisons, etc. En même temps qu'on prenait possession des biens, on prenait possession des hommes. Le vaincu devenait un bétail, comme les animaux, et le vainqueur le forçait à travailler pour lui. Dans la phase des expéditions de pillage, le vaincu, enlevé comme un butin, était transporté sur le territoire du vainqueur. Dans la phase des

incursions conquérantes, le vaincu restait dans sa patrie, mais il était réduit à la servitude.

Les guerres économiques remplacèrent donc les guerres alimentaires, à un certain moment de l'évolution sociale. Les luttes économiques causaient naturellement, de nombreuses victimes. Néanmoins, dans cette phase aussi, la mort du vaincu n'est plus un but, mais un moyen. Et même, quand le plus faible devenait l'esclave du plus fort, ce dernier pouvait avoir plus d'intérêt à le laisser vivre, pour le faire travailler, qu'à le tuer.

Les hommes s'aperçurent à la longue qu'une des fonctions les plus lucratives ici-bas est celle du gouvernement. Par l'impôt on peut atteindre la richesse des producteurs, d'une façon beaucoup plus complète et surtout beaucoup plus facile que par la mise en valeur directe des propriétés. Quand cette observation fut faite, on trouva beaucoup plus avantageux de s'emparer du gouvernement d'un pays vaincu que de mettre directement la main sur les richesses mobilières et immobilières. On renonça à l'esclavage, au pillage, à la confiscation des terres et on se contenta de s'emparer des bénéfices du gouvernement. Alors les guerres économiques se transformèrent en guerres politiques et devinrent ce que nous appelons des conquêtes.

Plus tard encore, les hommes firent une nouvelle observation. C'est que la manière de penser de nos semblables a une très grande influence sur nos destinées. Certaines idées, certaines théories religieuses et scientifiques parurent plus bienfaisantes que d'autres. Pour jouir de la prospérité que les manifestations psychiques, jugées utiles, pouvaient procurer, les hommes furent amenés à vouloir les inculquer à leurs semblables par la persuasion ou, si ce moyen ne réunissait pas, par la force. De là une série de guerres où l'objectif est d'ordre purement mental. Philippe II voulait forcer les Hollandais à rester catholiques ; les Hollandais ne le voulaient pas. Philippe II essaya de leur imposer le catholicisme par la force. Les Espagnols ne cherchèrent pas alors des richesses aux Pays-Bas ; ils n'eurent pas pour objectif de confisquer les propriétés des habitants de cette contrée. S'ils désirèrent s'emparer du gouvernement de la Hollande, ce ne fut pas pour les profits qu'il aurait pu leur

donner, mais pour avoir la possibilité d'en extirper l'hérésie.

On voit comment les guerres entre les sociétés humaines changent insensiblement d'objectif, comment elles passent de la phase alimentaire à la phase économique, politique et mentale. Arrivées dans ce dernier domaine, elles se compliquent de nouveau dans une immense mesure.

Quand l'homme possède la richesse, il tâche de se procurer le plus grand nombre possible de jouissances. Il commence par les plus matérielles : bien manger, bien boire, avoir de beaux vêtements, une demeure commode et luxueuse. Puis viennent les besoins du cœur et de l'esprit : la religion, la littérature, les arts, les sciences et la philosophie. Pour pouvoir agir sur les hommes, chacune de ces manifestations psychiques doit s'incorporer dans quelque objet matériel, ou dans quelque organisation sociale. La religion se manifeste par les temples, les images des dieux, les objets du culte, la musique sacrée, les cérémonies et la différenciation de la classe sacerdotale. L'art se manifeste dans les édifices publics, les statues, les peintures, le symphonies, etc. ; les belles-lettres dans la série innombrable des œuvres poétiques, des drames, des comédies, des romans, etc. ; les sciences, enfin, dans les publications qui leur sont consacrées, dans l'organisation de l'enseignement public à tous les degrés, etc.

Les différentes manifestations intellectuelles, produites par un centre social, rencontrent des manifestations produites par un autre centre et la lutte se produit forcément entre elles. Pourquoi forcément? La raison en est fort simple. Comme on l'a vu, l'ensemble des connaissances possédées par un homme produit un certain équilibre dans son cerveau. Dès qu'une idée nouvelle y pénètre, elle doit rompre l'équilibre précédemment établi, donc amener une lutte, parce que les centres nerveux opposent une résistance à cette rupture, résistance que nous appelons le sentiment de la préservation personnelle.

Les idées du dehors ne peuvent pas être toujours identiques aux nôtres. Il faudrait pour cela que tous les hommes pensassent exactement la même chose, ce qui est impossible. Si l'idée nouvelle est facilement assimilable, le trouble qu'elle produit est faible et un nouvel équilibre (c'est-à-dire une jouissance) s'établit bientôt. Si l'idée nouvelle est inassimilable, le nouvel

équilibre tarde à s'établir et nous éprouvons de la souffrance.

Quand des théories très différentes se trouvent en présence, l'assimilation est impossible. Si, par exemple, Jésus est le fils de Dieu, Mahomet est un imposteur; les deux religions ne peuvent pas se combiner. Si Darwin a raison, Moïse a tort. Les théories de ces deux hommes s'excluent absolument. Quant aux manifestations artistiques il y a aussi des éléments parfois difficiles à amalgamer; un opéra écrit en style wagnérien ne peut pas être écrit, en même temps, en style rossinien.

La lutte s'établit donc forcément entre les manifestations psychiques. Ainsi tel genre d'architecture trouve plus de sympathies que tel autre et envahit le territoire de ses rivaux. A partir du XIIe siècle, le style ogival français élimine le style roman en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Au XVIe siècle, au contraire, le style de la Renaisssance, venu de l'Italie, élimine l'art ogival dans l'Europe occidentale. La grande école des peintres italiens étouffa la peinture nationale en France. Les œuvres littéraires luttent également entre elles. En ce moment, à Berlin, les pièces d'Ibsen et de Sardou font plus de recettes que les pièces des dramaturges allemands. Les romans français trouvent plus de lecteurs en Espagne et en Italie que les romans nationaux. Il en est des œuvres scientifiques comme des œuvres littéraires. Un Russe, connaissant le français et l'allemand, peut acheter de préférence un traité de physique écrit dans la première de ces deux langues, parce que les caractères gothiques de la seconde sont moins nets et plus désagréables à lire.

Les religions aussi empiètent les unes sur les autres. Ainsi les Russes, au Xe siècle, ont été tellement frappés par la pompe des cérémonies byzantines que l'orthodoxie l'emporta chez eux sur le culte de leurs dieux nationaux.

Les connaissances humaines aboutissent à des théories partielles et les théories partielles à des théories générales qui s'appellent des systèmes philosophiques. Les théories partielles et les théories générales luttent les unes contre les autres. Dans tel centre intellectuel les idées d'ensemble sur la chimie peuvent différer des celles d'un autre centre. Alors deux écoles luttent entre elles et la plus vivace (celle qui contient la plus grande somme de vérité) l'emporte généralement. De même en philosophie. L'idéalisme, le panthéisme, le matérialisme ont,

tour à tour, plus ou moins d'adhérents. L'aire géographique des systèmes victorieux s'étend, celle des systèmes vaincus se restreint.

Toute œuvre littéraire ou scientifique est forcément écrite dans une langue quelconque. La propagation de l'œuvre amène donc la propagation de la langue. De plus, les idiomes se propagent aussi par la conversation et par l'émigration et l'immigration. Les langues luttent aussi les unes contre les autres et les frontières linguistiques se déplacent perpétuellement, tantôt au profit d'un idiome, tantôt au profit d'un autre. Ainsi, de nos jours, le français empiète constamment sur le domaine des langues provençales, le haut allemand sur le domaine du *platt deutsch*, etc.

Les gouvernements prennent en main, quelquefois, la propagation d'un idiome. Ils le font, très souvent, par des procédés coercitifs qui soulèvent de grandes résistances. De là toute une série de guerres ayant pour objectif ce qu'on appelle la dénationalisation. Dans un sens plus général, la dénationalisation a pour but d'amener une société à accepter non seulement la langue, mais encore les idées, les sentiments, les mœurs, en un mot la culture intellectuelle d'une autre société. Il est évident que cette transformation s'accomplira d'autant plus vite que le groupe dénationalisateur saura attirer, dans une plus forte mesure, les sympathies du groupe à dénationaliser. Or pour vaincre sur le terrain du sentiment, la première condition est de savoir se faire aimer. Le sentiment est la manifestation la plus haute de l'âme humaine; il est le point culminant de notre activité psychique; le moteur principal de toutes nos actions. Tout procède de lui, tout aboutit à lui. Les sociétés qui l'emporteront en définitive dans la lutte pour l'existence, sont celles qui posséderont au plus haut degré le don d'inspirer la sympathie.

Ce rapide coup d'œil jeté sur les transformations de la luttes entre les sociétés humaines est comme une course d'orientation. Nous exposerons, dans les chapitres suivants, chacune des phases de cette lutte, avec tous les développements que comporte le sujet.

Avant d'aller plus loin, nous devons cependant relever quelques erreurs généralement répandues.

C'en est une très grande d'abord de considérer la mort comme

le but de la lutte entre individus ou sociétés. Cela n'est vrai que dans la période du cannibalisme. En dehors de cette période, la mort est seulement un moyen. A attaque B et lui demande la bourse ou la vie. B résiste, un combat s'engage, B est tué, A prend la bourse[1]. Mais si B avait abandonné la bourse sans résistance, A aurait été enchanté de pouvoir éviter la nécessité du combat et le risque de la mort. Il en est de même des luttes entre les sociétés. Quand on entreprend une expédition de pillage ou une conquête, le but est la richesse et le bien-être de l'envahisseur et non le massacre de l'envahi. Si ce dernier n'oppose aucune résistance, il va sans dire que l'envahisseur est enchanté.

Le but de la lutte n'est pas de faire souffrir les autres, mais de jouir soi-même. Quand on obtient plus de jouissance, en imposant des souffrances aux autres hommes, on n'hésite pas à les leur infliger[2]. Mais si on obtient plus de jouissance en imposant moins de souffrances, on n'hésite pas davantage à adopter cette combinaison.

On commet encore une erreur en ne considérant comme *lutte* que des compétitions qui causent la mort d'une partie ou de la totalité des combattants, et en refusant ce nom aux compétitions de l'ordre économique et mental.

Cette acception restreinte du mot *lutte* nous paraît bien étroite et bien peu conforme à la véritable nature des choses. D'ailleurs, elle n'est pas toujours adoptée dans ce sens par le langage usuel. En admettant même, cependant, qu'il n'y ait pas de lutte quand il n'y a pas de mort, il faut considérer que cette mort peut être plus ou moins éloignée. Soient deux duellistes : si l'un des combattants est tué sur place, le duel sera une lutte ; s'il meurt des suites de ses blessures dans un mois, un an ou dix ans, le duel ne sera-t-il plus une lutte? Qui soutiendra un pareil paradoxe?

L'ensemble des phénomènes que nous avons classés sous la catégorie d'élimination biologique se ramènent en dernière analyse à la mort, mais seulement différée? Soit une compétition de deux tribus pour la possession d'un territoire de chasse.

1. Ou bien A est tué et B garde la bourse.

2. Ainsi Napoléon a fait tuer des centaines de milliers de ses compatriotes pour se procurer quelques satisfactions d'amour-propre.

Supposons que, dans le combat qu'elles se livrent, il n'y ait pas un homme de tué. Mais si le groupe vaincu est obligé de se contenter d'un habitat moins favorable, un grand nombre de ses membres meurent, au bout de quelque temps, de faim et de misère. Le résultat eût été le même si ces individus avaient été tués dans le combat. Toutes les compétitions économiques peuvent être ramenées aussi à la catégorie de l'élimination. Si, par un rude hiver, A enlève la couverture de B, B peut attraper une maladie et mourir au bout de peu de temps. Sans cette spoliation, B aurait peut-être vécu de longues années. C'est donc comme si A avait tué B. D'une façon générale, toute diminution de bien-être hâte le moment de la mort. Ainsi la vie moyenne des classes riches, dans certains pays, dépasse quarante ans, celle des classes pauvres en atteint à peine vingt. Si la misère est la suite d'une confiscation violente, exercée par les riches au détriment des pauvres, cela revient à tuer les pauvres plusieurs années avant l'époque où ils seraient morts naturellement. « Un pauvre en Angleterre, dit M. Spencer Walpole[1], avait droit à un secours de la paroisse. Mais il n'en était pas de même en Irlande, où ces secours n'étaient pas distribués. En Angleterre, quand un propriétaire renvoyait son tenancier, il était obligé de le nourrir d'une façon indirecte, puisqu'il payait la taxe des pauvres. En Irlande, le tenancier renvoyé ne pouvait trouver de subsistances nulle part et il était obligé de mourir de faim. Le renvoi d'un tenancier en Irlande était donc une véritable sentence de mort. » Il est difficile de donner un meilleur exemple montrant comment les luttes économiques se ramènent à la catégorie de l'élimination alimentaire.

De plus, la mort peut être non seulement éloignée, mais encore partielle, pour ainsi dire. Toute souffrance est une diminution de vie, et les souffrances peuvent former une échelle aux gradations infinies, allant de la mort immédiate à la simple contrariété. Par contre, la jouissance est un accroissement de vie et l'échelle des jouissances passe aussi par des gradations insensibles, allant de l'extase la plus profonde et de la joie la plus exubérante jusqu'aux simples satisfactions d'amour-propre.

Dans une certaine mesure, l'intensité de la vie et la longévité

1. *History of England*. Londres, Longmans et Green, 1890, t. V, p. 92.

peuvent être considérées comme des phénomènes corrélatifs. Un homme qui aurait des satisfactions constantes, si légères qu'elles fussent d'ailleurs, mènerait une existence heureuse et aurait la probabilité, *ceteris paribus*, de vivre longtemps. Un homme qui éprouverait de constantes contrariétés, si légères qu'elles fussent d'ailleurs, aurait plus de chance de voir des troubles organiques déranger sa santé et hâter le moment de sa mort. Cependant la corrélation entre la jouissance et la longévité n'est pas absolue, et la vie peut être d'une grande intensité (donc très heureuse), sans être d'une longue durée.

L'échelle qui va du maximum de souffrance (la mort) jusqu'au maximum de jouissance (l'extase) passe par des gradations si insensibles que nulle limite ne peut être posée entre elles. C'est une question de plus ou de moins. Si on borne le mot de *lutte* seulement à la compétition qui cause le maximum de souffrance, on se place à un point de vue beaucoup trop exclusif. En réalité il y a lutte sitôt que, par le choc de deux individus ou de deux sociétés, il y a accroissement de jouissance pour les uns et diminution de jouissance pour les autres (ou, ce qui revient au même, diminution de souffrance pour les uns et accroissement de souffrance pour les autres). Le terme de *lutte* ne peut pas s'appliquer seulement à la compétition qui cause la mort, parce qu'à vrai dire, il est impossible de déterminer à quel moment exact commence la mort. Et puis nulle compétition sociale ne produit la mort d'une façon absolument complète. Même dans la bataille la plus sanglante, les combattants ne sont pas tués jusqu'au dernier. Refusera-t-on, cependant, le nom de lutte à la guerre?

C'est dans le sens large et général qu'il faut entendre le mot de lutte. Telle est son acception dans le langage usuel qui, dans ce cas comme dans plusieurs autres, est en avance sur le langage scientifique. On dit à chaque instant que les industriels, les artistes et les savants luttent les uns contre les autres. C'est parfaitement juste, car, par suite des compétitions se produisant entre ces individus, il y en a qui éprouvent un accroissement de bien-être et d'autres une diminution de bien-être. On dit aussi que des écoles de peinture, des systèmes de philosophie, luttent contre d'autres écoles et d'autres systèmes. C'est encore parfaitement exact; en effet, les représentants des écoles et des

systèmes qui gagnent du terrain ont un surcroît de satisfactions matérielles et mentales, et les représentants des écoles et des systèmes qui perdent du terrain ont une diminution de satisfactions matérielles et mentales.

Dans la lutte pour l'existence, le vainqueur est celui dont la jouissance s'accroît par suite de la diminution de la jouissance du vaincu. Le dernier est donc amené à abandonner une part de satisfactions au profit du premier; il devient dans une mesure quelconque l'instrument d'une fin extérieure; il subordonne donc son existence à une autre existence. Dans les sociétés humaines cette subordination passe, elle aussi, par des degrés innombrables, allant de l'absorption alimentaire immédiate (cannibalisme) jusqu'à la subordination voulue, qui est l'amour et l'amitié.

Chaque être tâche d'adapter son milieu à ses besoins. Quand la plante décompose les substances minérales pour se les assimiler, elle se les subordonne. Quand un homme enferme des bœufs dans un enclos pour les manger au fur et à mesure de ses besoins, il se subordonne ces animaux. Il en est de même quand un maître force un esclave à travailler pour lui. Si un industriel, grâce à la supériorité de ses produits et à leur bon marché, oblige un concurrent moins habile à fermer sa fabrique et à prendre de l'emploi chez quelqu'un, l'industriel plus intelligent force le moins intelligent à abandonner une situation indépendante pour une situation dépendante. Enfin, dans le domaine mental, chaque individu tâche aussi d'adapter son milieu à soi, c'est-à-dire d'amener les autres à adopter ses idées et ses sentiments. C'est l'intelligence qui établit alors les degrés de la subordination. On peut dire que chaque conversation est une lutte. C'est elle qui décide qui est le supérieur et l'inférieur, au point de vue des facultés psychiques. Dans un échange d'idées, si A est plus intelligent que B, A prend naturellement le ton de l'enseignement et B l'attitude de l'élève. B peut être amené à éprouver d'abord de l'admiration pour A, puis du dévouement et enfin à se faire l'instrument de la propagation de ses idées.

Toute subordination semble avoir commencé par être forcée. Mais quand certains individus sont astreints à un travail, pendant un temps suffisamment long, ils peuvent s'y habituer et

alors la cessation de ce travail ou l'obligation d'en accomplir un autre, peut leur causer une souffrance. Pour ne pas l'éprouver, ils font alors le travail de plein gré. C'est ce qu'on appelle l'adaptation à la fonction. A partir du moment où ce phénomène se produit dans la société, tout un ensemble de subordinations cessent d'être coercitives et deviennent voulues.

Il en est de la subordination comme du travail. Elle est tour à tour peine ou plaisir, selon le degré et les circonstances. La subordination complète (l'absorption alimentaire) constitue la plus cruelle de toutes les souffrances, la subordination la plus légère (l'amitié) peut constituer une jouissance. On peut dire d'une façon générale que toute subordination, par laquelle le milieu physique s'adapte plus rapidement aux besoins de l'humanité, est une jouissance, toute subordination qui retarde cette adaptation, est une souffrance. Voilà pourquoi se subordonner à un être plus intelligent que soi est un plaisir; se subordonner à un être moins intelligent est une peine.

La subordination est d'autant plus rapide qu'elle est moins complète. On consentira plus vite à abandonner une partie de son revenu qu'à être mangé. La subordination économique sera donc plus aisée que la subordination physiologique.

Un homme, adapté à une fonction industrielle, est par cela même non adapté à une fonction militaire ou judiciaire. Dès que les fonctions sociales se différencient, elles doivent forcément se hiérarchiser par ordre de décroissance d'importance, Celles qui sont les plus indispensables, dans un temps donné, subissent un accroissement, c'est-à-dire sont plus honorées et mieux rétribuées. Par la division du travail et l'organisation de la hiérarchie, la subordination peut devenir avantageuse à ceux qui commandent comme à ceux qui obéissent.

Nous venons de montrer les conséquences de la multiplicité de nos besoins. Ils ont amené des transformations dans les procédés de la lutte pour l'existence. Maintenant, nous devons appeller l'attention du lecteur sur un autre ensemble de faits qui produisent aussi des résultats fort importants.

L'homme possède la faculté de se représenter des états non présents, dans une mesure infiniment plus considérable que l'animal. En d'autres termes, son horizon mental est beaucoup plus étendu dans le passé comme dans l'avenir. De plus, le

langage humain est incommensurablement plus développé que celui des animaux. Les plus intelligents parmi eux possèdent à peine quelques dizaines de mots, l'homme en possède des centaines de milliers. L'homme peut non seulement se représenter un état futur assez éloigné, mais il peut encore transmettre cette représentation à ses semblables par le langage. Dès lors un phénomène qui reste à l'état embryonnaire parmi les animaux, reçoit un développement immense dans l'humanité : la substitution de la menace à l'acte. Un individu peut dire à un autre : si vous faites telle ou telle chose, vous serez tué. La personne avertie règle sa conduite en conséquence et le but, poursuivi par celui qui a fait la menace, peut être réalisé sans qu'elle ait été mise en exécution. Par ce procédé il peut s'effectuer une immense économie de vies humaines. La menace, bien entendu, peut s'appliquer non seulement à la peine capitale, mais à toute l'échelle des souffrances. On peut dire à un homme : si vous faites telle ou telle chose on vous infligera des coups, la prison ou une amende. Le phénomène corrélatif de la menace pour la série des jouissances est la promesse, et on peut dire à un homme : si vous faites telle ou telle chose, on vous donnera une gratification ou des distinctions honorifiques, etc.

Les diverses gradations des châtiments et des récompenses peuvent ramener à la série suivante :

Tuer, mutiler, menacer de tuer, infliger des peines, menacer de peines ; promettre des jouissances, accorder des jouissances.

Les trois premiers termes de cette série se pratiquent seuls parmi les animaux. Aussi la lutte pour l'existence affecte chez eux des formes beaucoup plus simples que dans l'humanité.

La menace de la peine et la promesse de la jouissance peuvent créer des rapports de subordination très nombreux. Or, comme la subordination est précisément ce qui constitue le lien de l'association, la variété des formes de la subordination produit une extrême complexité dans les sociétés humaines.

L'homme peut prévoir une peine à venir et une jouissance à venir. Pour éviter l'une et s'assurer l'autre, il peut consentir à établir certains rapports déterminés avec d'autres hommes. C'est ce qu'on appelle un contrat. Tout rapport de subordina-

tion devenu conscient de sa fin est un contrat. On abandonne une jouissance ou on consent à une peine (donc on se subordonne à un autre individu) en vue d'obtenir un résultat désiré. Ainsi un homme loue une maison ; il renonce à l'habiter lui-même (donc un avantage) en échange d'une certaine somme d'argent. Il s'établit alors entre le propriétaire et le locataire un double lien de subordination, puisque l'un renonce à la jouissance de son immeuble et l'autre à la jouissance d'une partie de son argent. Sitôt qu'un homme aperçoit un avantage à se lier par un contrat avec un autre homme, il est porté à le faire spontanément, c'est-à-dire avec le moins d'hésitation, donc dans le temps le plus court possible. D'où cette conclusion, que la subordination s'établira d'autant plus vite qu'elle sera plus spontanée, c'est-à-dire moins coercitive.

Le but de la lutte pour l'existence est l'adaptation au milieu ou, en d'autres termes, la subordination de la nature physique et la subordination de nos semblables à nos propres fins. Or, il est évident que si nos semblables vont au-devant de nos désirs, s'ils acceptent de plein gré la subordination que nous avons intérêt à leur imposer, nos fins seront réalisées avec le plus de facilité, c'est-à-dire dans le temps le plus court. D'où cette conclusion générale que l'adaptation de l'homme à son milieu atteindra le maximum de rapidité le jour où toutes les subordinations coercitives seront remplacées par des subordinations spontanées, ou, en d'autres termes, le jour où tous les rapports sociaux seront devenus contractuels.

CHAPITRE II

LA LUTTE PHYSIOLOGIQUE.

« La consommation essentiellement improductive du sauvage, dit M. De Greef[1], caractérisée par la guerre, la chasse, la pêche et la cueillette, est moins un fait social qu'un phénomène biologique du domaine de la nutrition privée. » Le passage du phénomène biologique au phénomène social s'opère par des transitions insensibles. La quête, la chasse et la pêche sont une guerre de l'homme contre les plantes et les animaux. Cette guerre se fait par des efforts individuels ou collectifs, sans qu'il soit possible de déterminer où commencent les uns et où finissent les autres. Les deux procédés s'entremêlent de mille façons. Tantôt chaque sauvage chasse pour son compte, tantôt la horde entière entreprend des campagnes pour se procurer du gibier ou du poisson. Tout dépend de la difficulté de l'entreprise et du degré de résistance que peut opposer la proie traquée.

L'homme a souvent individuellement attaqué son semblable pour le manger. Mais les cas d'attaques générales de horde à horde sont plus nombreux. D'abord parce que l'homme, grâce à son intelligence supérieure, a pu composer des groupes plus cohérents, ensuite parce qu'étant le gibier le plus dangereux, il a fallu l'effort collectif de la bande pour en venir à bout.

Le cannibalisme n'est pas une phase que toute société humaine semble avoir dû traverser nécessairement. Il a pu ne jamais se produire dans des régions abondamment pourvues de substances alimentaires, végétales ou animales. Cependant, nous voyons

1. *Introduction à la Sociologie*, IIe partie, p. 69.

des populations habitant des régions fort riches, se livrer au cannibalisme. A Bornéo « les peuplades en sont encore à la cueillette, à la chasse et à la pêche; l'âge de l'agriculture proprement dite n'a commencé qu'en un petit nombre de clairières, et en maints endroits la sauvagerie est telle que les divers groupes se traitent les uns les autres comme un simple gibier. Couper des têtes, telle est la seule industrie qui pousse certaines tribus à la recherche de leurs voisins[1]. » En général, cependant, c'est l'impossibilité de se procurer autrement de la nourriture animale qui a été la cause du cannibalisme. « Aux îles Fiji, avant l'arrivée des Anglais, la guerre en permanence entre les quatorze tribus de l'île alimentait principalement les marchés de chair humaine[2] ». Or aux îles Fiji, à la Nouvelle-Zélande, à la Nouvelle-Guinée et dans les autres îles du Pacifique, le gros gibier manque presque totalement. Le cannibalisme a aussi sévi en Europe, à l'époque néolithique. Il était pratiqué par les Ibériens et par d'autres races[3]. On voit reparaître le cannibalisme, même parmi des populations très avancées, dans certaines circonstances exceptionnelles. Pendant les grandes famines du moyen âge, on a souvent assassiné des hommes pour les manger. On a même vendu de la chair humaine sur les marchés, en la faisant passer pour de la viande de pourceau.

Le cannibalisme a survécu fort longtemps aux causes qui l'avaient fait naître. On pensait qu'en mangeant un ennemi mort, on acquérait ses vertus et sa vaillance. On dévora donc les vaincus, non pour apaiser la faim, mais pour des considérations d'un tout autre ordre. Dans beaucoup de cas le cannibalisme devint une institution religieuse.

Aux guerres ayant pour but de dévorer le vaincu, succédèrent les combats produits par le désir de s'assurer des réserves alimentaires. Une horde occupait une rivière poissonneuse, objet de convoitise pour d'autres hordes moins favorisées; on combattait pour s'en emparer. Quand un groupe avait épuisé le gibier d'une région ou quand les troupeaux en avaient mangé toute l'herbe, on envahissait une région

1. E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIV, p. 278.
2. Comte de Hubner, *A travers l'Empire Britannique*. Paris, Hachette, 1889, t. II, p. 241.
3. J. Taylor, *The Origin of the Aryans*. Londres, Scott, 1890, p. 101.

voisine. Les premiers occupants essayaient de la garder pour eux et des luttes sanglantes s'ensuivaient. Elles pouvaient être fort meurtrières, elles pouvaient avoir pour résultat l'extermination complète du vaincu ; cependant, elles constituaient un progrès sur les guerres ayant pour but l'alimentation directe par la chair humaine. En effet les plus faibles pouvaient se dérober par la fuite et le vainqueur n'avait alors aucun intérêt à les exterminer, puisque son but était atteint par la possession des réserves alimentaires. De plus, le vainqueur, sûr d'avoir désormais de la nourriture en abondance, pouvait même épargner les femmes et les enfants, pour en tirer profit. La lutte par élimination amena plus facilement la coalescence des hordes que la lutte par absorption. Elle contribua à augmenter le nombre des individus composant l'association victorieuse et amena la formation de groupes d'une plus grande importance.

Le procédé de l'élimination alimentaire est encore d'un usage très fréquent. Partout les tribus sauvages se livrent de nombreux combats pour s'assurer des territoires de chasse. L'élimination fait aussi le fond du débat entre la sauvagerie et la civilisation. « Dans les premiers temps de la colonisation en Australie, dit M. Spencer Walpole [1], les arrivants si peu nombreux dans une contrée si vaste, gênaient peu les indigènes qui se retiraient lentement devant les blancs. Mais quand le nombre des Anglais augmenta, il n'en fut plus ainsi. Les blancs avaient besoin des terres des indigènes, les indigènes s'emparaient volontiers des moutons des blancs et ils profitaient de toutes les occasions possibles pour les voler. Poursuivre ces voleurs devant des tribunaux était une chimère dans ces solitudes où n'existait aucun appareil de civilisation ; le colon n'avait donc d'autre alternative que de souffrir la perte de ses troupeaux ou de chercher à punir lui-même le voleur. Les sauvages se conduisaient comme des loups, ils furent, malheureusement, traités comme des loups et on mit aussi peu de cérémonie à tuer un indigène en Australie, que les gentilshommes campagnards en mettent, de notre temps, à tuer un lapin, ou les Anglais du temps des Plantagenets à tuer un Irlandais. » On prend ici sur le vif la lutte par élimination alimentaire.

1. *History of England*, t. IV, p. 368.

Partout, cependant, où les hommes furent capables de réaliser un certain progrès, il arriva un jour où l'alimentation fut mieux assurée par la domestication des animaux et l'agriculture que par la guerre. Entre les groupes arrivés à cette phase de l'évolution sociale, la lutte alimentaire n'avait plus aucune raison d'être, ni sous la forme de l'absorption, ni sous celle de l'élimination, et elle fut abandonnée peu à peu.

La lutte physiologique continua alors seulement pour satisfaire un autre besoin de l'homme, le plus impérieux après la nourriture : la génération.

Examinons ce nouvel ensemble de faits et voyons d'abord ce qui se passe au sein même des groupes sociaux.

L'amour est la forme qu'affecte la sélection naturelle parmi les hommes. Tout être, doué d'un degré de développement psychologique suffisant, est attiré par ce qui lui procure certaines jouissances. Il y a des formes, des couleurs, des sons, des parfums, des attitudes, des gestes, des physionomies, des caractères qui procurent des sensations et des sentiments plus agréables que d'autres. En un mot, tout être est attiré par ce qui lui paraît beau. On préfère les individus de l'autre sexe offrant les avantages qui plaisent, à ceux qui ne les offrent pas. Les plus disgraciés ont moins de chance de contracter des unions et moins de chance, par conséquent, de laisser une progéniture. Les plus avantagés, au contraire, contractent des unions plus facilement, transmettent leurs qualités à leurs descendants et de cette façon la sélection sexuelle produit une constante amélioration des races.

Étant donné un milieu où une race plus parfaite se trouve en contact avec une race moins parfaite, la première aura tendance à l'emporter. En effet, les hommes de la race supérieure préféreront se croiser avec les femmes de la race supérieure, les hommes et les femmes de la race inférieure, avec les femmes et les hommes de la race supérieure [1]. Alors les rejetons qui auront dans leurs veines du sang de la race supérieure, deviendront de plus en plus nombreux. Ils élimineront les rejetons

1. Aux États-Unis, par exemple, les nègres montrent une inclination prononcée pour les blanches. Souvent ils commettent les dernières violences pour satisfaire la passion qu'elles leur inspirent.

des races inférieures et déplaceront peu à peu la frontière ethnographique à leur profit.

C'est par ce procédé naturel que les races humaines se sont perfectionnées depuis la plus haute antiquité. C'est par ce procédé qu'elles s'améliorent encore au sein des sociétés les plus civilisées. Les jeunes filles jolies, gracieuses et aimables, trouvent plus facilement à se marier que les laides, les disgracieuses et les acariâtres. Les jeunes gens élégants, bien faits et intelligents trouvent plus facilement des femmes que les hommes mal bâtis, grossiers et stupides. Par malheur, des causes perturbatrices de l'ordre économique et politique viennent troubler le jeu naturel de la sélection sexuelle. On se marie, non par amour, mais pour de l'argent. D'autre part, les hostilités internationales mettent un obstacle à la libre immigration des individus d'une race supérieure dans le domaine des races inférieures ou vice versa. Si les Européens avaient trouvé une sécurité complète en Chine, par exemple, ils auraient pu s'y établir en plus grand nombre, y procréer des enfants en se croisant avec les indigènes, et améliorer la race chinoise. D'autre part, si les Chinois et les Chinoises avaient libre accès aux États-Unis, quelques-uns se seraient mariés dans ce pays avec des Européennes ou des Européens et auraient produit des rejetons supérieurs à leur père ou à leur mère de la race jaune.

Les femmes laides et disgraciées, les hommes grossiers et stupides sont les vaincus dans la lutte physiologique. Ils ont plus de difficulté à assurer leur descendance, non seulement parce qu'ils trouvent plus difficilement à se marier, mais encore parce que l'ardeur de l'amour est plus grande entre deux êtres qui se plaisent qu'entre deux êtres qui ne se plaisent pas.

Les vaincus sont toujours les moins parfaits. Seulement il faut prendre ce terme dans un sens large. Ainsi on peut préférer les qualités de l'esprit à celles du corps. On voit souvent des femmes s'éprendre d'un homme qui est fort laid et vice versa.

Au point de vue de la race en général, la perfection doit se prendre constamment au sens relatif. La race la plus parfaite est la mieux adaptée au milieu. Les blancs sont supérieurs aux nègres, mais à la Jamaïque, par exemple, la race nègre

l'emporte sur la race blanche, parce qu'elle est mieux adaptée au climat de l'île. Les enfants des blancs périssent, ceux des nègres résistent et, à la longue, les blancs seraient complètement éliminés si une immigration du dehors ne venait rétablir les vides faits par la mort.

On a opposé à la transformation continue des races et, par conséquent, à leur perfectionnement, l'observation que les rejetons retournent toujours au type ancestral. On n'a pas fait attention, dans ce cas, à une chose très simple : c est que la race résultante provient de la proportion du mélange de sang. Si un blanc épouse une négresse, l'enfant sera mulâtre. Si ce mulâtre épouse une blanche, son enfant sera plus blanc que lui et ainsi de suite jusqu'au moment où, se croisant toujours avec des blancs, les descendants de l'ancêtre négresse retourneront à la race blanche, à celle du père. Le résultat contraire sera obtenu, et les descendants d'un blanc et d'une négresse retourneront à la race de la mère, s'ils épousent tous des négresses. Une nouvelle race ne peut se former que par des mariages entre individus ayant divergé à un degré égal d'un type ancestral : par exemple, si des mulâtres épousaient des mulâtresses et si leurs enfants se mariaient entre eux et ainsi de suite.

Les résultats du croisement dépendent donc de la prédominance numérique de l'une ou de l'autre race. S'il y a égalité numérique, la plus parfaite l'emporte, mais la plus parfaite, non dans le sens absolu que nous donnons généralement à ce mot, mais dans le sens relatif de mieux adapté à son milieu.

Le besoin génésique produit toujours un combat. Une concurrence s'établit d'abord entre les individus du même sexe. Les mâles doivent lutter pour la possession des femelles ou vice versa. Parmi les animaux cette lutte prend des aspects fort divers, depuis le simple massacre jusqu'au tournois où l'on fait parade d'avantages de l'ordre mental, comme le concours de chant de certains oiseaux.

Toutes les formes de combats pour la possession des femelles se retrouvent également dans l'humanité, depuis le massacre jusqu'aux luttes les plus sentimentales, les plus nobles et les plus délicates. « Chez les Indiens de la baie de Hudson, dit Hearne, une coutume fort ancienne veut que les hommes luttent au pugilat

pour la possession des femmes; bien entendu le plus fort enlève toujours le prix. » Les combats simulés qui précèdent le mariage, dans un très grand nombre de sociétés humaines, sont des représentations allégoriques des combats réels qui s'accomplissaient auparavant. Comme le paon cherche à plaire par la beauté de ses plumes, les hommes ont essayé de plaire par la parure ou les tatouages. Dans les sociétés civilisées, les compétitions de l'amour prennent le nom de *cour*, en parlant des hommes, de *séduction*, en parlant des femmes. L'égalité entre les sexes s'est, heureusement, établie, de nos jours, parmi nous, et les jeunes filles luttent entre elles pour plaire aux hommes, comme les jeunes gens luttent entre eux pour plaire aux jeunes filles. Les uns et les autres emploient l'habileté la plus consommée pour écraser une rivale ou un rival et pour se mettre plus en évidence. La beauté des toilettes, le raffinement des manières, les qualités brillantes de l'esprit, enfin tout ce ravissant cortège de choses merveilleuses, qui marque l'épanouissement de la jeunesse, est mis en jeu pour se faire aimer.

Mais dans l'amour, la lutte s'établit non seulement entre les rivaux et les rivales; elle s'établit directement entre les deux êtres qui se recherchent. Si un homme s'éprend d'une femme (ou vice versa), il cherche également à se faire aimer d'elle. Pour y parvenir, il tâche de mettre en évidence toutes les qualités que la nature lui a départies. Toute cour est un ensemble d'escarmouches, ayant pour but d'imposer son ascendant à l'être qui plaît. Ce combat comporte parfois de nombreuses difficultés et demande une dépense d'intensité vitale des plus considérables. Combien de vaincus à ce jeu de l'amour! Combien de malheureux et de malheureuses n'ont jamais pu obtenir la réciprocité que désirait leur cœur, combien n'ont jamais pu obtenir la possession de l'objet aimé!

Mais, même quand l'amour a reçu sa consécration, le combat n'est pas terminé. Dans tout amour, un des amants aimera le moins, un autre le plus, car deux sentiments d'une intensité égale n'existent pas plus que deux feuilles d'une forme exactement semblable. Quel est l'amant qui aimera le plus? Évidemment celui qui sera physiologiquement ou psychologiquement

1. Sicard. *l'Évolution sexuelle*. Cité dans la *Revue scientifique* du 28 novembre 1891, p. 688.

inférieur à l'autre. Un homme laid pourra tenir à une femme belle plus qu'une femme belle à un homme laid. Tout amour est un combat parce que, dans tout amour, il y a un être qui subordonne sa vie aux fins d'un autre, donc un vaincu et un vainqueur. Si ce lien de subordination ne s'établit pas, il n'y a pas d'amour. Un homme et une femme mariés peuvent passer ensemble une existence agréable et avoir même beaucoup d'enfants, mais si l'un des deux conjoints n'a pas éprouvé le désir de faire de sa vie le piédestal sur lequel s'élève le bonheur de l'autre, s'il n'a pas consenti à se faire l'instrument de sa félicité, au point de vue psychologique, ces deux êtres sont aussi absolument étrangers l'un à l'autre que s'ils avaient vécu aux antipodes. Jamais ils n'ont formé de système psychique, jamais ils ne se sont aimés. La sagesse des nations a depuis longtemps entrevu cette vérité. L'expression *faire la conquête d'un homme ou d'une femme* signifie en langage usuel *se faire aimer d'un homme ou d'une femme*. Rien n'est plus exact.

Des luttes, provenant des besoins génésiques, se sont aussi accomplies entre les groupes sociaux ; mais c'est une phase désormais dépassée dans les pays civilisés, sur laquelle il est donc inutile de s'étendre beaucoup.

Dans la période de sauvagerie, la femme a moins de valeur sociale que l'homme. Elle est plus faible. Elle ne peut pas prendre une part directe à la défense de la horde. Aussi, dans beaucoup d'associations humaines, on a cherché à se débarrasser des femmes par l'infanticide des filles ou par d'autres moyens. L'éducation de la femme exigeait une dépense qu'on cherchait à s'épargner et on trouvait plus avantageux d'enlever les femmes des tribus voisines. De là une série interminable de guerres, puis la pratique plus ou moins régularisée de l'exogamie.

Ces luttes produisirent des résultats avantageux. On sait que la promiscuité complète des hommes et des femmes d'une même horde a été l'état primordial de notre espèce. C'est par l'enlèvement des femmes étrangères que se constitua la famille, d'abord sous forme de polygamie, puis enfin, après une lente évolution, sous la forme monogame. Le lien primordial de la famille est issu du droit de propriété[1].

1. Voir C. N. Starcke, *la Famille primitive*. Paris, Alcan, 1891. L'auteur donne, à la page 271, une bibliographie très complète sur ce sujet.

Les luttes génésiques eurent aussi pour résultat de former des associctions humaines beaucoup plus complexes et plus nombreuses que les petites hordes primitives. Ici encore le combat conduisit à des alliances et à des groupements sociaux, fondés sur un ensemble de rapports de subordination très variés.

CHAPITRE III

LA LUTTE ÉCONOMIQUE.

Le moyen le plus rapide pour se procurer les objets dont on a besoin, est de les fabriquer soi-même ou de les obtenir par la voie de l'échange. Mais ce moyen, qui *est* le plus rapide, ne *paraît* pas toujours le plus rapide. Il semble beaucoup plus expéditif de ravir ce que d'autres se sont donné la peine de produire. On croit s'épargner de la fatigue en agissant de cette façon, on croit pouvoir augmenter son bien-être beaucoup plus vite. Aussi, depuis la plus haute antiquité, sitôt que l'homme a vu la possibilité de dérober à ses semblables, par ruse ou par violence, les objets qu'il convoitait, il a préféré ce procédé à celui de la production. Naturellement, cela n'a pas toujours été possible et la production s'est imposée à toute société dans une mesure quelconque. Les deux procédés ont été pratiqués concurremment. Dans chaque groupe on travaillait, mais on profitait aussi de toutes les occasions favorables pour piller les groupes voisins. De là une série de guerres économiques qui, sous les aspects les plus divers, se prolongent jusqu'à nos jours, non seulement parmi les sauvages, mais encore parmi ceux qui se disent civilisés.

Les substances alimentaires furent, naturellement, les plus appréciées dans la période la plus primitive. C'est d'elles qu'on s'empara en premier lieu. Or, enlever les substances d'une société ou la contraindre à habiter une région plus pauvre, revient identiquement au même. Aussi, entre la lutte alimentaire par le procédé de l'élimination et les luttes économiques, il n'y a pas de transition tranchée. L'une se confond avec les autres.

Quand les produits du travail humain se multiplièrent; quand, outre les aliments, les hommes se pourvurent de vêtements,

d'ustensiles de tout genre, même d'objets servant aux jouissances psychiques, il s'établit entre ces produits comme une espèce de hiérarchie Ceux qui étaient les plus difficiles à obtenir parurent les plus précieux et, naturellement, furent les plus convoités. On fit des guerres pour s'en emparer plus volontiers que pour s'emparer des substances alimentaires qui étaient devenues plus communes, et le caractère économique des luttes s'accusa de plus en plus. Quand enfin les métaux précieux et la monnaie furent mis en circulation, l'or et l'argent (au moyen desquels il était facile de se procurer tous les autres objets) devinrent le but principal des luttes entre les hommes. Comme les vaincus pouvaient en fournir de plus grandes quantités en plusieurs termes qu'en un seul, le vainqueur exigea un tribut permanent, c'est-à-dire que la lutte prit peu à peu un caractère politique, comme nous le montrerons au chapitre suivant.

« Faire des incursions pour piller les étrangers n'est pas considéré comme malhonnête parmi les Germains, dit César[1]. Un des grands s'élève dans l'assemblée publique ; il annonce qu'il va diriger une incursion de tel côté ; ceux qui veulent se lèvent après lui et le suivent. » César nous peint ici l'organisation la plus primitive de la bande de pillage. Elle est une association momentanée ; une fois l'expédition finie, le butin partagé, on cesse d'obéir au chef et chacun fait ce qu'il lui plaît. Telle est la forme la plus élémentaire de la guerre économique.

Les peuples chez qui l'invasion a lieu opposent, naturellement, de la résistance. On combat. L'envahisseur peut être vainqueur ou vaincu, selon les circonstances, mais dans tous les cas il y a de nombreuses victimes des deux côtés.

Dans la phase la plus primitive des expéditions de pillage, l'envahisseur étant assez mal organisé lui-même, l'outillage militaire se réduisait aux armes que chacun pouvait porter sur lui. Un outillage militaire plus complexe, comprenant des trains, des équipages, des appareils de balistique, etc., demandait des efforts combinés et exigeait, par conséquent, une organisation militaire permanente. La bande temporaire pouvait difficilement s'emparer des places fortes et emporter autre chose

1. *De Bello Gallico*, VI, 23.

que les richesses mobilières des vaincus : les produits alimentaires, les ustensiles de tout genre, les vêtements, les objets précieux et enfin le bétail. Comme les non-combattants, les femmes et les enfants du vaincu, avaient la possibilité de fuir, il fallut un déploiement de forces plus considérable, de la part de l'envahisseur, pour faire des prisonniers. Aussi la réduction à l'esclavage a dû se produire à une phase plus avancée de l'évolution sociale, que l'enlèvement des richesses mobilières. Quand on y arriva, les captifs furent contraints de venir habiter le pays du vainqueur. Mais, pour retirer quelque avantage de ce bétail humain, il fallait le nourrir. Dans la période de la sauvagerie la plus complète, où les subsistances étaient rares, les captifs eussent été plutôt une charge qu'un avantage. Aussi on abandonnait ou on massacrait les vaincus qui n'avaient pas pu s'enfuir, et d'autant plus volontiers qu'on craignait les représailles de leur part. Voilà encore une autre raison pour laquelle l'esclavage marque une phase plus avancée de la lutte économique. Évidemment il constituait aussi un certain avantage pour le vaincu. Mieux vaut la servitude que la mort immédiate par le massacre ou la mort lente par inanition.

Les expéditions de pillage ont été pratiquées jusqu'à nos jours, même par les nations civilisées. Elles ont revêtu parfois un appareil militaire si imposant que leur but véritable a été masqué aux yeux des hommes. Elles ont été qualifiées du nom pompeux d'invasions et ont excité fort souvent la profonde admiration des masses. Les chefs des pillards, chantés par les plus grands poètes, jouissent d'une gloire et d'une renommée qui va presque jusqu'à la légende. Les invasions de l'Inde par Mahmoud le Gaznévide (1002), par Tamerlan (1339), par Nadir Chah (1738), ont été de simples expéditions de pillage. Aucun de ces souverains n'avait l'intention de s'établir aux Indes ; tous cherchaient du butin à emporter. Celui de Nadir fut immense, il s'éleva à plus de deux milliards de francs[1]. Bonaparte était de la famille des Mahmoud, des Tamerlan et des Nadir. Sa fameuse proclamation à l'armée d'Italie, en 1796, en est une preuve. « Soldats, disait-il, vous êtes mal nourris et presque nus... Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du

1. On sait que Nadir avait commencé par être brigand. Il continuait sur le trône son premier métier.

monde, vous y trouverez honneur, gloire et *richesse.* » Ce qui veut dire en bon français : « Soldats, allons piller l'Italie. »

Quelques sociétés humaines ont fait du brigandage leur occupation permanente. Par exemple les Pindaris aux Indes, jusqu'au commencement de ce siècle, et les Akhal Tékiens jusqu'en 1881. Chaque année ces populations entreprenaient quelque expédition de pillage chez leurs voisins.

Les biens mobiliers ne constituent pas la richesse la plus importante des hommes. Les propriétés immobilières : les demeures, les ateliers de production, les terres défrichées et cultivées, sont beaucoup plus précieuses, surtout parce qu'elles donnent un revenu permanent. On chercha aussi à en prendre possession. Mais pour s'emparer des richesses immobilières, il fallait un appareil militaire beaucoup plus important. Tout d'abord, pour atteindre ce résultat, la bande conquérante devait cesser d'être temporaire et se donner une organisation permanente. Cette transformation exigea, naturellement, de longs siècles. Mais dès qu'elle se fut produite, il s'opéra un changement fort important dans les procédés de la lutte économique. On envahissait un territoire ennemi. Si on était victorieux, on ne se retirait plus après la campagne; on prenait possession de sa conquête. On chassait les vaincus de leurs demeures pour les occuper, on s'emparait de leurs champs, soit pour les cultiver directement, soit pour les faire cultiver par des esclaves. Alors naquirent une masse de relations fort complexes. Le vaincu pouvait être réduit à une servitude complète, devenir un simple bétail humain; on pouvait lui abandonner la jouissance d'une partie des biens mobiliers et immobiliers, en exigeant de lui en retour certains services déterminés. De là sortirent les modes les plus variés de tenure des terres. Le vaincu pouvait abandonner une part de la récolte au maître, pour le champ dont on lui laissait la jouissance, ou lui fournir un certain nombre de journées de travail, ou lui payer une redevance en argent, etc. Tels furent les résultats de la conquête économique. Quant aux moyens qu'il fallut employer pour l'effectuer, ils furent aussi très variés. On pouvait massacrer les vaincus jusqu'au dernier et prendre possession de leurs biens immobiliers; on pouvait massacrer seulement ceux qui opposaient de la résistance, ou dont on pouvait craindre la résistance, et épargner les femmes

et les enfants, qui devenaient des esclaves. On pouvait chasser le vaincu de son ancienne patrie, le forcer à émigrer ou l'installer sur un nouveau territoire offrant des conditions moins avantageuses que l'ancien. Ces transplantations furent tour à tour générales ou partielles. Quand le vaincu inspirait moins de crainte, on se contentait de faire émigrer les éléments les plus turbulents, en laissant à leur place les populations plus soumises. Ainsi, en 1784, les Iroquois furent obligés de quitter la Pensylvanie; en 1836, les Chirokîs et les Seminoles furent transplantés de la Géorgie et de l'Alabama au delà du Mississipi. L'histoire offre de nombreux exemples de ces déplacements forcés qui ont été pratiqués par tous les peuples. Sans chasser les habitants, le vainqueur pouvait simplement confisquer une partie ou la totalité de leurs biens. C'est ce que fit Guillaume le Conquérant en Angleterre.

Toutes les guerres, ayant pour but de s'emparer des biens mobiliers ou immobiliers d'une population, sont des spéculations économiques. Comme telles, elles contiennent tous les éléments constituants de la production : l'entrepreneur (c'est ici le chef militaire qui a conçu l'idée de l'expédition et les moyens de l'exécuter), le capital (c'est ici l'outillage militaire et les approvisionnements indispensables pour entrer en campagne), et enfin le travail (c'est ici l'effort de chaque soldat). Plus le sacrifice qu'on demande au vaincu, après la défaite, est considérable, plus sa résistance est forte. Elle arrive à son point culminant si on veut le massacrer jusqu'au dernier homme. Mais, avec la résistance, augmente, naturellement, le risque de l'entreprise. Une spéculation militaire peut donc devenir plus avantageuse, si l'on se contente d'exiger moins de sacrifices de la part du vaincu.

Cet ordre de considérations a beaucoup mitigé, dans la suite des temps, l'atrocité des guerres économiques. Quand les sociétés humaines ont occupé des territoires plus étendus, quand elles ont été formées d'un nombre d'hommes plus considérable (il y en a qui comprennent aujourd'hui des centaines de millions), quand les institutions sont devenues plus parfaites et plus stables, et, partant, la cohésion sociale plus forte, il a été impossible au vainqueur de s'emparer de tous les biens mobiliers et immobiliers du vaincu. Il s'est contenté alors de quelque avantage plus facile à obtenir, par exemple un tribut, le droit

exclusif de vendre une denrée ou de rendre un service, bref, des monopoles et des privilèges.

Une dernière forme des guerres économiques est celle que se font les États, soit pour s'emparer d'un marché nouveau, soit pour garder le monopole d'un marché ancien.

Au XIVe siècle, la guerre de Chioggia, entre Gênes et Venise, fut une guerre d'élimination commerciale. Les Génois attaquèrent Venise jusque dans ses lagunes. La ville des doges manqua tomber au pouvoir de ses ennemis. Par le traité de paix que leur imposèrent les Génois, les Vénitiens s'engagèrent à ne plus naviguer et à ne plus trafiquer dans la mer Noire et la mer d'Azof. Les Génois se réservèrent le monopole de ces bassins.

Après les grandes découvertes maritimes du XVe et du XVIe siècle, l'Espagne et le Portugal fondèrent d'immenses empires coloniaux. Ils voulurent se réserver le monopole du commerce dans les régions nouvellement explorées. On sait comment la bulle du pape Alexandre VI régla les conflits entre l'Espagne et le Portugal. Mais d'autres nations ne voulurent pas se soumettre, elles aussi, à un arbitrage de cette espèce et une série de guerres ensanglantèrent le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, entre les Hollandais et les Portugais, les Hollandais et les Espagnols, les Anglais et les Espagnols, enfin les Anglais et les Français. Les Hollandais, au XVIIe siècle, détruisirent presque complètement l'empire colonial des Portugais dans les îles de la Sonde et ne leur laissèrent que la moitié de Timor. Les Anglais s'attaquèrent à l'Espagne. D'abord, par une série d'expéditions de piraterie, ils saccagèrent les côtes du Mexique et de l'Amérique centrale. Puis, sous Cromwell, ils s'emparèrent de la Jamaïque et voulurent mettre la main sur Saint-Domingue et sur Cuba. Plus tard encore, ils essayèrent de faire lever le blocus que les Espagnols mettaient sur les côtes de leurs possessions américaines. C'est, en partie, pour ces raisons commerciales que l'Angleterre prit part à la guerre de la Succession d'Espagne. L'alliance de la France et de l'Espagne aurait rendu cette dernière puissance beaucoup plus forte et aurait fait perdre aux Anglais l'espoir de s'ouvrir les marchés de l'Amérique. En 1739, de nouveau, les hostilités éclatèrent entre l'Angleterre et l'Espagne, à propos du commerce du Pacifique. Cette guerre se confondit avec celle de la Succession d'Autriche.

Les luttes économiques prennent les aspects les plus divers selon le degré de civilisation des combattants. Si le gouvernement des vaincus est fort et sait se faire obéir, le vainqueur fait un traité avec lui et obtient l'avantage stipulé, de la main même du gouvernement du vaincu. Si la société est barbare et n'a pas de gouvernement obéi, le vainqueur est obligé de veiller lui-même à l'exécution des privilèges qu'il désire s'attribuer, et parfois l'occupation du territoire du vaincu devient inévitable. Ainsi jamais les Hollandais n'auraient pu obtenir des gouvernements indigènes de Java les monopoles qu'ils se sont attribués dans cette île. Aussi en ont-ils pris possession pour obliger les habitants à leur livrer leurs récoltes de café à un prix inférieur à celui du marché universel, ce qui, pendant de longues années, a donné de très beaux bénéfices à la Hollande. On a fait aussi des conquêtes en vue de s'attribuer le monopole de la vente de certains produits. C'est ce qu'on appelait autrefois le régime colonial.

Enfin la forme la plus adoucie des luttes économiques, c'est la guerre faite pour obtenir non des privilèges, mais le droit commun. Telle a été la guerre entre les Anglais et les Chinois en 1836 et en 1861. Les Européens demandaient simplement la liberté du trafic; les Célestes ne voulaient pas l'accorder; de là des hostilités.

Encore dans ce cas, si le gouvernement du vaincu est fort, tout finit par un traité, mais s'il est faible, la conquête s'impose parfois. Quand les Anglais sont allés aux Indes au XVIIe siècle, ils n'avaient d'autres intentions que de trafiquer avec les indigènes. La « vénérable » Compagnie avait été fondée dans un but commercial, non dans un but politique. Si les gouvernements indiens avaient pu procurer aux négociants anglais toute la sécurité qui leur était nécessaire, jamais la Compagnie des Indes n'aurait perdu son caractère commercial. Mais, comme cela n'était pas le cas, les Anglais ont été obligés d'annexer des territoires, parfois à leur corps défendant.

Ce qui se passait aux Indes au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe siècle se répète maintenant en Afrique. Si ce continent était peuplé de 500 à 600 millions d'hommes civilisés, offrant toutes les garanties nécessaires au commerce étranger, les Européens n'auraient eu aucun besoin de l'occu-

per. Mais étant donné l'état de sauvagerie des Africains, il faut pour exploiter leurs marchés, c'est-à-dire pour en faire des acheteurs, en faire d'abord des sujets. Les mêmes circonstances se retrouvent au Tonkin, à Madagascar, en Boukharie et ailleurs.

Dans beaucoup de colonies de peuplement, l'envahisseur se présente aussi en pionnier pacifique. Il demande à cultiver des terres dont les indigènes ne tirent presque aucun parti, puisqu'ils les laissent en friche. Néanmoins, comme le nouvel arrivant ne peut pas obtenir des autochtones une sécurité suffisante, il est obligé de les soumettre et de les gouverner. Tel a été, par exemple, le cas à la Nouvelle-Zélande; les Européens y ont débarqué non pas en bande organisée militairement, mais en simples agriculteurs pacifiques. Les indigènes s'étant montrés hostiles, il a fallu organiser des armées pour les combattre et pour les contenir.

Toutes les formes de la lutte économique, que nous avons examinées jusqu'à présent, supposent la coercition à un degré quelconque. Dans toutes on tue ou on menace de tuer, pour obtenir certains avantages ou le droit commun. Nous parlerons dans le livre suivant d'un autre genre de luttes économiques où l'élément de coercition est complètement banni et qui s'appelle la concurrence.

Les luttes économiques se transforment insensiblement en luttes politiques. Il est impossible de marquer nettement les limites qui séparent les deux procédés. On peut dire d'une façon générale que, si le vainqueur s'empare individuellement des propriétés du vaincu, le caractère économique domine; s'il s'en empare collectivement, c'est-à-dire par l'entremise et au profit de son gouvernement, le caractère politique prend le dessus. Tel est le cas, par exemple, pour le tribut qu'un vassal paye à son suzerain. C'est le *gouvernement* égyptien qui perçoit sur les fellahs (par l'impôt) les 17237000 francs qu'il envoie au *gouvernement* turc.

Comme on l'a vu, tout combat mène à une alliance. Après une série de mouvements anarchiques, les forces contraires s'équilibrent et un certain ordre finit par s'établir. Cela veut dire qu'un ensemble de rapports nouveaux se forment entre des individus qui auparavant n'en avaient aucun ou fort peu. Les habitudes s'établissent. A la longue, on finit par considérer comme

les bases mêmes de l'ordre social, des institutions qui avaient paru être de violentes iniquités à l'époque de leur établissement.

Chacune des phases successives de la lutte économique a pour résultat une coalescence plus complète entre les unités combattantes. Dans la période du pillage des biens mobiliers, le vainqueur se retire aussitôt son incursion terminée et ses rapports avec le vaincu sont de très courte durée. Si on prend des captifs, il s'établit des relations permanentes entre eux et leurs maîtres. Le territoire de ces derniers devient plus peuplé; le groupe social augmente en dimension et en complexité. Une masse de rapports, qui n'existaient pas auparavant, se forment entre les maîtres et les sujets. L'expédition, ayant pour but de s'emparer de richesses immobilières, crée des relations encore plus nombreuses et plus complexes entre les dominateurs et les populations soumises. La conquête de l'Angleterre par les Normands, par exemple, produisit une race, une langue et une organisation sociale toutes nouvelles. Dans la phase des guerres économiques ayant pour but les privilèges, les monopoles ou le droit commun, les populations se mêlent par le trafic; entre vainqueurs et vaincus, les intérêts deviennent de plus en plus solidaires, grâce aux nombreuses relations commerciales qui s'établissent entre eux. Si la domination directe s'impose, la coalescence devient plus rapide encore. Chaque conquête produit soit un mélange complet de race entre vainqueurs et vaincus, soit des transformations politiques et sociales, soit des mouvements intellectuels d'une grande importance (comme l'occupation de l'Inde par les Anglais), soit enfin tous ces phénomènes ensemble.

CHAPITRE IV

LA LUTTE POLITIQUE.

L'homme a commencé par être nomade. Sans doute, même dans cet état, chaque groupe social devait vivre sur un territoire quelconque; mais ce territoire changeait constamment. Des individus qui se trouvaient accidentellement dans la même région, ne pouvaient éprouver aucun sentiment de solidarité. Le premier lien qui ait uni les hommes n'a donc pas pu être territorial.

Les bandes de singes sont composées d'un mâle, de plusieurs femelles et de leur progéniture. Le chef de la bande ne souffre aucun concurrent. Quand les jeunes mâles deviennent grands, ils abandonnent le groupe où ils sont nés et, suivis de quelques femelles, ils forment une nouvelle association. Dans cette phase de l'évolution sociale tous les individus composant un groupe, descendent d'un ancêtre commun et sont unis par les liens d'une parenté réelle.

De même que l'amibe, quand il atteint une certaine taille, se divise en deux parties et produit deux individus nouveaux, de même les hordes primitives se fractionnent quand elles sont trop grandes. Cependant, il arrive, parfois, que le lien de la parenté n'est pas oublié entre des groupes qui se séparent. Des rapports s'établissent entre eux et il se forme des associations d'un degré de complexité plus considérable. Ainsi, en Italie dans l'antiquité, les *gentes* formèrent des curies, les curies des tribus et enfin les tribus des cités. Après l'abandon de la vie nomade, les cités arrivèrent à posséder un territoire très nettement délimité; mais le seul fait d'habiter ce territoire ne signifiait pas qu'on fît partie de l'association de la cité.

Ainsi les premières sociétés humaines furent formées par

un lien physiologique celui de la parenté, d'abord réelle, puis plus tard aussi fictive. Ces groupes physiologiques entrèrent en conflit les uns avec les autres et ces luttes donnèrent naissance à un autre lien basé sur le territoire.

Le groupement territorial fut la conséquence des expéditions de pillage. Nous pouvons observer encore aujourd'hui dans l'intérieur de l'Afrique un état de choses qui a existé autrefois en Europe. Nous pouvons y saisir sur le fait la formation du lien territorial. De même qu'en Germanie à l'époque de César, des guerriers se groupent aujourd'hui en Afrique autour d'un chef entreprenant. La bande va piller les populations environnantes ; mais elle ne se contente pas toujours du butin qu'elle peut enlever en une fois; elle exige des contributions permanentes, évidemment plus avantageuses qu'une contribution accidentelle. L'ensemble des individus, payant des redevances à un chef, constituent un groupe territorial, un État. Naturellement, les chefs qui forment ce genre de domination rencontrent la concurrence d'autres chefs voisins. Si un village a déjà abandonné une part de ses produits à A, il en peut donner une moindre quantité à B. A se trouve donc amené à défendre ce village, non pas certes, pour rendre service à ses habitants, mais simplement pour avoir plus de revenu[1].

L'État territorial tire son origine du même fait que la famille :

1. Dans le bassin du Zambèze, une bande de guerriers se groupa vers le milieu de notre siècle autour d'un chef appelé Mousselekatsi. Les individus qui s'enrôlaient sous ses ordres, devaient faire une espèce de noviciat, « tant que leur glaive n'avait pas bu du sang on les tenait pour des étrangers et des esclaves et la viande qu'on leur donnait était d'abord frottée de sable : on ne les comptait parmi les hommes qu'après leur premier meurtre... Dressés à la chasse du gibier humain, ces guerriers étaient devenus très habiles à leur métier de massacreurs. La guerre était leur seule industrie... Souvent ils n'attendaient même pas l'ordre de leur roi pour entrer en campagne : de leur propre initiative ils allaient ravager les terres des alentours, tuant les hommes, ravissant les femmes, les enfants et le bétail. » (E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIII, p. 672.) Il va sans dire que dans un état aussi sauvage, il ne peut venir à l'idée de personne de défendre des populations par amour du prochain. Le chef ne songe qu'à son propre avantage et nullement au bien-être de ses sujets qu'il massacre lui-même sans aucune pitié. Ce sentiment, d'ailleurs, est complètement inconnu pendant une longue période de l'histoire de l'humanité. Or nos ancêtres de l'âge néolithique, de l'âge du bronze et même de l'âge historique jusqu'à une époque assez récente, n'ont guère été moins cruels que les populations de la Zambézie ne le sont actuellement.

la propriété. Des femmes étant devenues, grâce à la force brutale, la chose d'un homme, celui-ci a exigé d'elles la fidélité. Non pas, certes, par un sentiment de délicatesse dont on n'avait aucune idée dans la période de la sauvagerie, mais simplement parce que l'infidélité eût été une atteinte portée au droit de propriété. C'est par ce droit barbare cependant, que s'est constituée, à la longue, la famille telle qu'elle existe aujourd'hui. Il en a été de même de l'État. Les chefs des bandes de pillage ont été obligés de créer un ensemble d'institutions pour défendre leur territoire, c'est-à-dire pour empêcher d'autres chefs de bandes d'y lever un tribut. Ces institutions défensives ont produit avec le temps une série de rapports fort complexes entre le chef et ses sujets, et peu à peu l'organisation de l'État territorial tel qu'il existe de notre temps[1].

La conception que l'État est une propriété a dominé et domine encore dans une très grande partie de l'Europe[2]. Le patrimoine de certaines grandes familles souveraines, comme les Habsbourg, les Hohenzollern, les Rurik, les Othman et autrefois les Capet, fut considéré comme une propriété. Quand il cessera d'en être ainsi, quand les hommes cesseront d'appartenir à une famille régnante, un ordre nouveau s'établira dans le monde et les vestiges de la barbarie primitive seront complètement effacés.

L'organisation des bandes de pillage passa par des phases diverses. On peut supposer qu'elles furent composées, dans leur forme la plus élémentaire, par les membres d'une tribu, c'est-à-dire par un groupe physiologique. Telles ont été, par exemple, les associations qui ont fondé l'empire romain et l'empire turc. Ces associations comprenaient les guerriers, leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves. Elles furent comme un embryon d'où sortiraient plus tard les institutions politiques et nationales, parce que la tribu possède une langue particulière,

1. On voit que l'origine de l'État est bien différente de l'idylle de Rousseau, de ce prétendu contrat social délibérément accepté par un ensemble d'individus, agissant sciemment en vue de leur bien commun.

2. Ainsi les Mérovingiens considéraient leur royaume comme un domaine; ils le partageaient entre leurs fils. Ce fut aussi la conception qui régna pendant tout le moyen âge. Non seulement les rois partageaient leur État par testament entre leurs héritiers, mais encore ils en donnaient des parties en dot à leurs filles ou les léguaient à qui bon leur semblait.

et, en germe, certains éléments de droit, de religion, et même d'art et de littérature. D'autres fois, comme dans la Germanie, du temps de César, et dans l'Afrique moderne, la bande de pillage se constitua par des enrôlements volontaires. Dans ce cas, les dominateurs sont obligés d'épouser les femmes des vaincus et de former une race croisée avec elles. La bande, composée de volontaires, peut difficilement imposer sa langue à l'État qu'elle a formé. En effet, ou bien il se produit un idiome nouveau par le mélange du parler des dominateurs et des populations soumises[1], ou bien la bande conquérante adopte l'idiome du pays où elle s'est établie.

La forme la plus simple de la lutte politique est l'expédition guerrière ayant pour but de lever un tribut éventuel. Le vainqueur oblige le gouvernement vaincu à lui payer une contribution, soit en argent, soit en nature, et se retire. Les Russes, au IXe siècle, ont fait plusieurs expéditions de ce genre contre l'empire byzantin.

Quand l'envahisseur est mieux outillé pour l'attaque ou quand le vaincu est plus faible, on exige un tribut permanent. Tel a été le régime que les Tartares ont imposé à la Russie, les Turcs aux Égyptiens, etc. A Rome le tribut se percevait d'une façon plus compliquée, mais le résultat au fond était le même. Les proconsuls allaient gouverner les provinces conquises; ils établissaient les impôts de telle sorte que, défalcation faite des ressources nécessaires pour l'administration locale, il restât un reliquat qu'ils envoyaient à Rome. Après la guerre de Macédoine, les citoyens romains cessèrent de payer des impôts. Toutes les charges de l'État furent rejetées sur les provinciaux. De plus, quand on organisa la distribution des vivres à la plèbe, les provinciaux nourrirent même les Romains à leurs frais. Les populations soumises remplissaient donc le trésor public du vainqueur; c'était la situation légale. Mais, de plus, les

1. « L'hindoustani eut sa première origine dans le camp du Grand Mongol, dit M. Reclus, dans l'ordou de Delhi : de là son nom d'*ordou*, langage de la horde par lequel il est ordinairement désigné ; mais de simple patois de camp, de grossier *sabir* comme le parler des Franco-Arabes, l'hindoustani devint bientôt une véritable langue, et grâce à la richesse de son vocabulaire, à son harmonie et à sa souplesse, il a fini par déplacer plusieurs dialectes hindous, tombés maintenant au rang de patois; il est parlé actuellement par plus de 45 millions d'hommes. » (*Nouv. Géogr. univ.*, t. VIII, p. 336.)

provinciaux enrichissaient aussi des citoyens romains individuellement, par les exactions des proconsuls et des autres fonctionnaires. Les mêmes circonstances se reproduisent après toutes les conquêtes. Ainsi, sur les contributions, arrachées aux peuples vaincus, Napoléon Ier distribua 32 463 817 francs de rentes annuelles à 4970 personnes qui reçurent des pensions allant de 250 à 5000 francs[1]. De plus il attribua de grandes dotations aux dignitaires de l'empire. Cambacérès reçut 450 000 livres de rente, Masséna, 683 000, Ney, 728 000, Davout, 910 000 et enfin Berthier, 1 324 000[2]. Talleyrand ramassa 60 millions de francs pendant l'empire[3]. Nous ne parlons pas des profits d'un grand nombre d'autres personnages, qui furent encore fort considérables. En 1871, sur les cinq milliards de l'indemnité française, 12 millions de marks servirent à faire des dotations à vingt-huit personnes : le prince Frédéric-Charles, M. de Moltke, les généraux Roon et Manteufel, MM. Delbrück, Werder, etc., etc.[4].

Aux époques primitives, quand l'industrie est encore peu développée, les capitaux peu abondants, les valeurs mobilières peu importantes, la terre est la principale richesse des sociétés. Aussi c'est la terre que prennent les vainqueurs. « Par l'effet du droit de conquête, dit Fustel de Coulanges, les terres des peuples vaincus étaient devenues la propriété de l'État romain[5]; » les habitants des provinces n'en étaient plus que les possesseurs. Or ces terres composaient la majeure partie du sol de l'Italie et des provinces[6]. On en fit trois parts. Les unes furent laissées aux anciens propriétaires sous diverses conditions ; d'autres furent vendues ou distribuées gratuitement à des citoyens romains[7]; une dernière part enfin resta propriété de l'État, c'est-à-dire domaine indivis des vainqueurs. Pour la faire

1. De 1806 à 1810 seulement, les Français ont levé des contributions s'élevant à 1 141 000 000 francs. (Voir G. de Molinari, *la Morale économique*. Paris, Guillaumin, 1888, p. 424.)

2. Taine, *les Origines de la France contemporaine* : le Régime moderne, t. Ier, p. 342.

3. *Ibid.*, p. 350.

4. C. Bulle, *Geschichte der Jahre 1871 bis 1877*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1878, t. Ier, p. 187.

5. *Les origines du système féodal*. Paris, Hachette, 1890, p. 84.

6. *Ibid.*, p. 87.

7. Dans les deux derniers siècles de la république, quatre ou cinq cents grands personnages de Rome s'étaient partagés les terres provinciales, aliénées par l'État. (*Ibid.*, p. 90.)

valoir, on la donna en bail ou en ferme. Le prix de ce fermage se confondit, à la longue, avec l'impôt foncier, en sorte qu'il perdit son caractère économique pour prendre un caractère politique [1].

Les colonies de vétérans furent aussi des distributions des terres des vaincus que l'État romain donna à ses citoyens.

La spoliation des terres fut pratiquée de mille manières, pendant tout le moyen âge et dans les temps modernes. L'exemple le plus célèbre d'une confiscation systématique entreprise par le gouvernement, est le partage des terres des Saxons entre Guillaume le Conquérant et ses compagnons d'arme. Les Espagnols, en Amérique, s'emparent aussi des terres des indigènes. Même, en plein XIXe siècle, Bonaparte fonda des colonies militaires au Piémont [2].

A peine est-il besoin de citer pour mémoire la mainmise sur les autres biens immeubles. Le vainqueur se les attribue généralement sans indemniser les anciens propriétaires. Quant au domaine public, il devient immédiatement la possession du conquérant. Cela nous paraît même naturel, puisque le gouvernement du peuple victorieux se substitue à celui du peuple vaincu.

« La loi féciale des Romains prononçait la confiscation de tous les biens meubles soit publics, soit privés, des vaincus, et condamnait les personnes à l'esclavage perpétuel [3]. » Ainsi, d'après les idées anciennes, non seulement les choses, mais encore les hommes devenaient la propriété du vainqueur. L'appropriation de la personne humaine se fait généralement d'individu à individu. Cependant il y a aussi des exemples d'appropriations collectives. A Rome on vendait les prisonniers de guerre et les citoyens des pays vaincus, au profit de l'État. D'autre part, c'est par des mesures législatives qu'ont été établies les formes multiples de servage ayant existé dans tant de pays.

« On sait que les Romains s'emparent de la plus grande partie des terres des vaincus; on sait aussi qu'ils furent fort

1, Dans l'Inde également le sol a appartenu au souverain, de temps immémorial. Les redevances acquittées par les cultivateurs ont toujours été considérées comme une rente. (Voy. Sir John Strachey, *l'Inde*, trad. Harmand, Paris, 1892.)

2. Voy. Lanfrey, *Histoire de Napoléon Ier*, t. II, p. 464.

3. H. Wheaton, *Histoire du droit des gens*. Leipzig, Brockhaus, 1865, t. I, p. 22.

embarrassés de ces immenses territoires et ne surent souvent comment les mettre en valeur[1]. » Évidemment, les vainqueurs n'avaient que deux manières de retirer des avantages de leur conquêtes : vendre ces terres ou les donner en ferme. La vente n'était pas toujours possible ; les acheteurs pouvaient ne pas être assez nombreux pour laisser aux terres quelque valeur appréciable. Et puis la vente donnait un bénéfice une seule fois, et la société victorieuse avait besoin de revenus constants. Le système de la location était plus avantageux. Mais, comme nous l'avons déjà indiqué, une redevance payée par un fermier à un gouvernement ne se distingue en rien d'un impôt foncier. La confiscation des terres des vaincus, leur distribution à des individus qui consentaient à les prendre en bail à certaines conditions déterminées, étaient des opérations longues, fatigantes et complexes. Pour s'éviter toutes ces peines, le vainqueur préféra quelquefois laisser les terres aux anciens propriétaires et percevoir l'impôt foncier; il mit en même temps la main sur tous les autres. De cette façon, au lieu de prendre possession, en particulier, des propriétés de chaque membre de la société vaincue, le conquérant prit possession, d'un seul coup, des redevances payées par les sujets. Il imposa à son gré les populations soumises et fit l'usage qu'il lui plut des revenus de l'État. Ce système fut pratiqué avec tant de rigueur qu'à la fin, la spoliation du faible arriva à être presque complète. Ainsi, sous l'ancien régime, sur 100 francs que gagnait un paysan français, il était obligé d'en abandonner 53 à l'État, 14 au seigneur, 14 à l'Église; il ne gardait pour lui-même que 18 ou 19 francs[2].

Après la Révolution, la situation du paysan s'améliora ; cependant il continua à payer à l'État le cinquième de son revenu, ce qui est encore excessif. Il est difficile d'admettre que des hommes puissent abandonner de plein gré une si grande part

1. Fustel de Coulanges, *l'Alleu et le domaine rural*. Paris, Hachette, 1889, p. 51.

2. Taine, *Régime moderne*, p. 267. « La situation du paysan était exactement semblable dans l'Inde. « Voici la formule qui semble exprimer les principes du système foncier sous l'empereur Akbar : on laissera à tout homme qui cultive sa terre autant qu'il aura besoin pour son propre entretien et celui de sa famille jusqu'à la prochaine récolte, ainsi que pour les semailles. Tout cela lui sera laissé. Ce qui reste est la taxe de la terre, et sera porté au Trésor public ». Voir Strachey, *op. cit.*, p. 79.

du produit de leur travail. Mais comme les peuples se soumettent, le droit de percevoir l'impôt est, peut-être, jusqu'à nos jours l'entreprise la plus fructueuse qui existe au monde [1]. De là vient que le pouvoir est si convoité dans tous les pays.

Quand les conquérants comprirent qu'il valait mieux s'emparer des profits du gouvernement que des propriétés particulières, les bénéfices qu'ils réalisèrent par les conquêtes s'accrurent dans une mesure immense. D'abord l'impôt frappe tout le monde, tandis que la confiscation ne peut atteindre que ceux qui possèdent des richesses. Puis l'impôt frappe plus lourdement les pauvres, c'est-à-dire ceux qui ont moins la faculté de se défendre. Aussi quand les sociétés humaines progressèrent, quand l'industrie se développa, quand la terre ne fut plus l'unique source de revenu, bref quand le bien-être devint considérable, la lutte pour la possession du pouvoir politique remplaça presque partout la lutte pour la confiscation individuelle ou collective des propriétés.

Sur les produits des impôts, le chef de l'entreprise militaire et ses compagnons s'attribuèrent une part plus ou moins large sous forme de revenu de la couronne, d'apanages, de pensions, de dons de toute espèce. Plus le territoire était étendu, plus, toutes choses égales d'ailleurs, le revenu était considérable. De là vient la conviction, si profondément enracinée dans les esprits, que toute conquête est avantageuse et qu'il faut profiter de chaque occasion pour en faire. Naturellement, la possession des profits du gouvernement n'excluait pas non plus la confiscation des propriétés soit individuelles, soit collectives. Quant au domaine public du peuple vaincu, les conquérants en distribuaient libéralement des parts considérables à leurs adhérents ou à leurs serviteurs. Ainsi Catherine II donna des terres immenses à ses favoris, aux généraux et aux grands fonctionnaires de son empire, dans les provinces enlevées aux Polonais, aux Tartares de Crimée et aux Turcs.

Mais à part les profits directs, le gouvernement en donne aussi d'indirects qui sont peut-être encore plus considérables.

1. Napoléon III se fit allouer une liste civile de 25 millions de francs. De plus, par différentes manipulations, on dit qu'il réalisait encore 53 autres millions sur le budget de l'État. Quelle est l'entreprise privée qui peut donner 88 millions de revenu avec une mise de fonds qui se réduit à un nom ?

Toute concession de travaux publics, d'une faveur, d'un monopole, ou d'un privilège, est fortement rémunérée par ceux qui la recoivent. La part que les concessionnaires font aux fonctionnaires de l'État, varie dans une extrême mesure. Elle va parfois jusqu'à la moitié du capital de fondation de certaines entreprises, car dans beaucoup de pays les grands dignitaires ont des appétits très robustes. Ajoutez à cela les émissions des emprunts publics, où l'on peut stipuler si facilement un courtage, les fournitures de l'armée, de la marine et des autres services publics, enfin les jeux de Bourse. La hausse et la baisse de certaines valeurs dépend parfois des mesures du gouvernement. Prévenu à l'avance, on peut spéculer à coup sûr. Rien n'empêche d'édicter même des mesures en vue d'une manœuvre de Bourse. Toutes ces circonstances permettent aux hauts fonctionnaires de faire des fortunes rapides. Dans certains pays il suffit d'avoir été ministre pendant un petit nombre d'années, pour devenir un gros capitaliste. Les tripotages administratifs vont depuis la trahison (on a vu des ministres et des généraux vendre leur pays), jusqu'à ces petits courtages que les mœurs politiques, si relâchées de nos jours, considèrent presque comme anodins.

En un mot, les profits directs ou indirects du gouvernement sont fort considérables. Quand on peut mettre la main sur ce Pactole, on peut dédaigner toutes les autres sources de revenu. Aussi, depuis la formation des grandes monarchies européennes, à la fin du moyen âge, les guerres perdent tout caractère économique et n'ont plus d'autre but que de s'emparer du gouvernement des pays voisins.

Quand Charles-Quint prit possession du duché de Milan, il ne confisqua aucune propriété particulière ni immobilière ni mobilière ; il ne frappa ses nouveaux sujets d'aucune contribution de guerre ; il se substitua seulement à la dynastie des Sforza. Tel fut aussi le caractère d'un grand nombre de conquêtes qui eurent lieu depuis le XVIe siècle. L'annexion de la Franche-Comté à la France, par exemple, eut seulement pour conséquence de faire entrer dans le Trésor de Louis XIV les sommes qui entraient auparavant dans le Trésor de Charles II, roi d'Espagne. De même l'annexion du royaume de Naples, du Milanais et de la Belgique à l'Autriche, par le traité d'Utrecht, plaça seulement le gouvernement de ces pays dans la main de la cour de Vienne

Après l'incorporation de la Silésie à la Prusse, de la Pologne à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse, et après une série d'autres conquêtes plus récentes, y compris celle de l'Alsace-Lorraine, on ne pratiqua plus la confiscation des propriétés privées comme mesure générale.

Les bénéfices des guerres politiques sont de deux genres : d'abord le vainqueur lève des troupes dans les provinces annexées et des ressources pour les entretenir; de là un accroissement des armées du vainqueur, donc de sa puissance; ensuite il s'empare du produit des impôts, ce qui augmente les revenus du chef de l'entreprise militaire et de ses compagnons (du moins à ce que l'on croit, car en réalité il est loin d'en être toujours ainsi); enfin il bénéficie des revenus indirects de l'administration.

Cependant les profits du gouvernement ont aussi des limites. L'impôt est, en dernière analyse, chose assez délicate. Il a un grand défaut au point de vue des spoliateurs : plus il est lourd, moins il rapporte. Le gouvernement est de plus une entreprise qui exige parfois des dépenses très considérables. On s'aperçut un jour que l'État le plus prospère, par conséquent le plus riche, est celui où il se fait le moins de gaspillage, où les services publics coûtent le moins d'argent au contribuable. On comprit que le moyen le plus efficace pour avoir de gros budgets, c'était de bien administrer un pays et on s'y appliqua. Une autre cause y poussa avec une grande puissance : la concurrence politique. L'État le mieux gouverné étant le plus riche, il put entretenir l'armée la plus nombreuse et la mieux outillée, les autres, sous peine de se trouver absolument à sa merci, furent obligés d'imiter son organisation pour posséder des ressources analogues. Grâce à ces nécessités, la régularité et l'ordre s'introduisirent dans l'administration des pays civilisés. Un jour vint où il fut admis que tous les revenus d'un État devaient servir à la prospérité de cet État et non au bénéfice des gouvernants. Les budgets des recettes et des dépenses furent dressés tous les ans, rendus publics, contrôlés par l'opinion ou par les Parlements. De plus, les sociétés vaincues étant devenues plus fortes et plus compactes, on fut obligé d'avoir plus de ménagements pour elles. Alors la lutte politique changea de nouveau de caractère. L'attribution d'une trop grande part des revenus publics au profit des conquérants n'étant plus praticable,

ceux-ci durent se contenter du monopole des services publics. Ne pouvant pas prendre l'argent, ils prirent les places. Ils se réservèrent un bonne part du budget, non plus à titre gratuit, mais contre des services et du travail. Sous Napoléon Ier, une partie de l'Allemagne, de l'Italie, les provinces Illyriennes, la Hollande et la Belgique étaient administrées par des fonctionnaires français payés sur les budgets locaux; mais ces fonctionnaires rendaient des services et faisaient même parfois de la très bonne besogne. De même l'administration autrichienne dans le royaume Lombardo-Vénitien, par exemple, fut de beaucoup supérieure à celle de plusieurs États italiens qui avaient conservé leur indépendance. On sait qu'actuellement le budget de l'Inde ne verse pas un penny dans celui de la Grande-Bretagne. Il paye seulement d'une façon très libérale près de trois mille fonctionnaires anglais. C'est le seul profit direct que la Grande-Bretagne retire aujourd'hui de sa domination aux Indes[1].

Si l'argent donne le pouvoir, le pouvoir donne l'argent. Les conquérants, par cela seul qu'ils se sont attribué le gouvernement d'un pays, font une masse de profits directs et indirects, et cela leur procure une situation privilégiée dans les sociétés. Ils forment l'aristocratie du pays, tandis que les vaincus sont obligés de se confondre dans les rangs du peuple. En dehors des satisfactions matérielles, le vainqueur obtient ainsi des satisfactions morales : la considération, le respect, l'admiration. Le besoin du bien-être n'est certes pas l'unique moteur des actions humaines; les besoins psychiques ont aussi une très grande importance. Des guerres nombreuses et sanglantes ont eu lieu en Europe pour donner des satisfactions d'amour-propre à des chefs d'État, pour leur faire éprouver la délicieuse jouissance d'être admirés, adulés et craints. Certes Napoléon Ier ne faisait pas la guerre pour se procurer plus de bien-être matériel. Sa maison était gouvernée avec une stricte économie, et il n'aimait pas le faste pour lui-même. Ce qui l'a poussé à combattre l'An-

1. Nous sommes loin de vouloir dire que ces fonctionnaires ne rendent pas aux Indiens des services proportionnés à leurs appointements. Au contraire, nous pensons que les indigènes retirent de l'administration anglaise des bénéfices incommensurablement supérieurs à ce qu'elle leur coûte. Avant l'arrivée des Anglais la situation de l'Inde était vraiment horrible.

gleterre, à rompre le traité d'Amiens, ce qui l'a mené à Ulm, à Iéna, à Friedland, à Wagram et à Moscou, c'était plutôt l'orgueil que la soif des richesses.

Des motifs de ce genre peuvent animer non seulement un homme, mais des classes et des sociétés entières.

On le voit, on passe insensiblement des guerres purement économiques à celles qui ont pour motif des considérations de l'ordre mental.

Nous avons considéré jusqu'à présent les luttes politiques au point de vue de l'agression. Nous avons parlé des guerres ayant pour but de s'emparer du bien d'autrui. Mais ces guerres ne sont pas les seules. On en fait aussi un grand nombre pour défendre son bien à soi.

Les richesses des peuples civilisés ont excité de tout temps les convoitises des peuples barbares et pauvres. Ceux-ci ont envahi le territoire des nations policées. Repousser seulement l'attaque n'était pas un moyen sûr de mettre fin à ces incursions. Il fallait encore attaquer les envahisseurs sur leur propre territoire soit pour les châtier, soit pour les mettre dans l'absolue impossibilité de recommencer. Ce résultat ne pouvait être atteint que par l'annexion d'une partie ou de la totalité des pays barbares limitrophes et par leur sujétion entière au gouvernement des nations civilisées. Auguste avait déjà conseillé de ne pas étendre les frontières de l'empire romain; mais ses successeurs n'ont pas eu la possibilité de suivre ce conseil. Les guerres entre la barbarie et la civilisation se poursuivent encore de nos jours dans toutes les parties du monde. Les Anglais au Cap et aux Indes, les Russes dans l'Asie centrale, ont dû annexer de nombreux territoires et prendre en mains le gouvernement des pays conquis, pour mettre fin à des violations de leurs frontières.

D'autres guerres ont eu pour motif la nécessité de défendre les droits des citoyens. Certaines sociétés refusent aux étrangers les garanties et la sécurité qu'ils sont en droit d'exiger; elles ferment leur territoire aux immigrants, ou, si elles tolèrent leur séjour à un certain moment, elles changent d'avis, les massacrent, les expulsent, confisquent leurs propriétés, ou les soumettent à un régime exceptionnel et injuste. Les gouvernements de ces étrangers sont obligés de défendre leurs nationaux. De là des guerres fort nombreuses. Si les sociétés qui ont entrepris la

guerre pour redresser des torts sont victorieuses, elles obtiennent justice. Mais fort souvent les vaincus ont un gouvernement si faible qu'il est impossible de compter sur lui et alors l'occupation s'impose. Le degré de sujétion auquel est soumis le pays conquis varie dans des limites extrêmes, selon les circonstances : il va de l'administration directe au simple protectorat. Ce dernier régime est la forme la plus douce de la conquête politique. Souvent le vainqueur se contente d'envoyer un résident qui n'a aucun pouvoir légal, et qui se contente de donner des conseils. En réalité, c'est le résident qui gouverne le pays protégé, mais cette réalité est complètement voilée aux yeux de tous. Dans le protectorat ainsi établi, le vainqueur ne prend ni les profits directs, ni les profits indirects de l'administration, il procure seulement à ses nationaux la faculté d'établir dans le pays protégé toutes les entreprises commerciales, agricoles et industrielles qui peuvent leur être profitables. En un mot, le vainqueur obtient les garanties du droit commun. Comme ce droit commun est, en somme, favorable à tous, le protectorat profite parfois plus au vaincu qu'au vainqueur.

Il faut remarquer que le véritable agresseur n'est pas toujours, en réalité, celui qui déclare la guerre le premier ; l'agresseur est celui qui viole le droit. La France et l'Angleterre ont pris l'initiative des hostilités contre la Chine en 1861 ; mais c'est la Chine qui les y a contraintes, en refusant aux nationaux des deux pays la sécurité qu'ils réclamaient très légitimement.

Enfin, il y a aussi des guerres ayant pour but d'établir un ordre de choses qu'on croit utile à ses intérêts ou même aux intérêts généraux du groupe dont on fait partie. Les guerres entreprises non pour violer le droit, mais pour le faire triompher, ont été assez rares jusqu'à nos jours. Cependant, il y en a eu un certain nombre. On peut les classer sous deux catégories. La première est celle qui a pour but d'établir à l'intérieur des États un régime qu'on croit utile aux autres, c'est ce qu'on appelle l'intervention. Telle a été la guerre de 1799 entre la Russie et la France. (Nous ne parlons pas de la coalition austro-prussienne de 1792 contre la France, parce que les recherches des historiens ont démontré qu'elle avait moins en vue de restaurer la monarchie de Louis XVI que d'arracher quelques provinces à la France.) La politique de la Sainte-Alliance visait

aussi à l'établissement dans les États, d'un ordre intérieur, qui était avantageux aux souverains contractants. Les interventions des Français en Espagne, des Autrichiens en Italie, des Français en Belgique, en 1830, des Russes en Hongrie, en 1849, enfin Navarin et même la guerre de Turquie, en 1877, peuvent être classées dans cette catégorie.

La seconde catégorie de guerres ayant en vue le triomphe du droit sont d'un caractère international. Elles ont pour but d'établir une certaine pondération entre les forces de différents États, en vue de procurer à chacun d'eux un degré tolérable de sécurité. Aussi, quand un État devient trop puissant, quand il menace de violer les intérêts des autres, des coalitions se forment pour mettre une borne à sa tyrannie. Telles ont été les ligues formées par Guillaume d'Orange contre Louis XIV et plus tard par l'Autriche, la Prusse et la Russie contre Napoléon.

Les entreprises militaires se forment aussi à l'intérieur des États. Un chef recrute une bande d'aventuriers et s'empare du pouvoir. Ce fait se reproduit d'une façon presque permanente dans les sociétés barbares qui n'ont pas encore une organisation très stable et des constitutions respectées. A Rome, depuis Sylla, le pouvoir appartint fort souvent à des chefs de bandes militaires. Dans les républiques de l'Amérique espagnole les *pronunciamientos* sont à l'état endémique. Enfin, Bonaparte et Napoléon III n'ont pas été autre chose que des chefs de bandes militaires qui ont fait la conquête du gouvernement.

Le sort des vaincus dans les guerres, au sein de l'État, passe par les mêmes phases que dans les guerres extérieures: massacre général ou partiel, bannissement général ou partiel, confiscation des biens immeubles, amendes (confiscation des biens mobiliers), restriction des droits civils, restriction des droits politiques, etc., etc., bref, une échelle qui va depuis la mort immédiate jusqu'à des souffrances d'amour-propre.

Toutes les formes de la lutte politique, que nous venons d'examiner dans ce chapitre, comportent la coercition à un degré quelconque. Nous parlerons dans le livre suivant d'un autre genre de luttes politiques où la coercition est complètement bannie.

CHAPITRE V

LA LUTTE INTELLECTUELLE.

La première manifestation intellectuelle de l'homme est la langue, et, si ancien que soit ce phénomène psychologique, son importance ne fait que croître avec les progrès de la civilisation. La langue est comme une synthèse spontanée des facultés mentales d'un peuple. Tous les progrès intellectuels, accomplis par un groupe social viennent se refléter dans la langue. D'abord, par le seul vocabulaire, elle témoigne de la somme de connaissances concrètes et abstraites acquises par une société. Par la phonétique, elle donne une mesure de l'intensité vitale du peuple qui la parle. En effet, si l'on a beaucoup d'idées à exprimer (c'est-à-dire une grande activité intellectuelle), on a une tendance innée à abréger les mots pour pouvoir en placer le plus grand nombre possible dans le temps le plus court [1]. Une nation très active, pour laquelle le temps est de l'argent, tâchera comme les Anglais modernes, de ramener presque tous les mots au monosyllabisme. Enfin, la grammaire et la syntaxe sont presque du domaine de la logique. La structure grammaticale et syntaxique la plus simple et en même temps la plus parfaite, témoigne en général (car il y a des exceptions) d'un développement intellectuel considérable. La perfection d'une langue est un grand levier mental et une arme puissante. Parler une langue euphonique, sonore, brève, capable d'exprimer les rapports les plus complexes par les procédés les plus simples, donne à une nation d'immenses avantages sur ses rivales.

Adopter une langue plus parfaite quand on en parle une plus

1. On sait que la puissance des orateurs se mesure, en partie, à la quantité des mots qu'ils peuvent prononcer par minute.

imparfaite, c'est réaliser d'emblée un immense progrès. Si le sauvage, qui compte jusqu'à trois, apprend un idiome européen où la numération peut être poussée jusqu'aux quintillions et aux sextillions de la façon la plus commode, il acquiert par cela même des connaissances arithmétiques qu'il lui eût été très difficile de posséder en continuant à parler sa langue originelle. Ce qui est dit de la numération peut s'appliquer à tout le reste. Apprendre les mots d'une langue, c'est s'approprier, dans une certaine mesure, les idées qu'ils expriment.

Un grand nombre de centres d'attraction se sont formés dans la nébuleuse primitive de notre système solaire. Mais les plus puissants ont détruit les plus faibles et les grandes planètes ont seules survécu dans cette lutte. De même il s'est formé une masse de centres linguistiques sur notre globe (on compte plus de cinq mille langues parlées sur la terre), mais les plus puissants (c'est-à-dire les plus parfaits) éliminent constamment les plus faibles et, à la longue, le nombre de langues se réduira peut-être à une dizaine.

Les procédés par lesquels s'opère cette élimination sont fort nombreux et très divers. En premier lieu, l'action intellectuelle spontanée. Quand deux idiomes se trouvent en contact, le plus parfait (celui qui exprime les rapports de la façon la plus simple et qui demande le moins de temps pour la prononciation des mots) l'emporte, généralement, en vertu de la loi universelle que tout mouvement suit la ligne de la moindre résistance. En psychologie, cette loi prend l'aspect du moindre effort. Entre une langue plus complexe et une autre plus simple, on choisit de préférence la dernière.

Nous avons déjà parlé de l'ordou devenu en peu de temps une langue complète, l'hindoustani : « Grâce à son inépuisable vocabulaire arabe et persan, dit M. Reclus [1], à la facilité avec laquelle il s'assimile les mots nouveaux, à l'*harmonie* de ses *consonances*, à la *souplesse de la phrase*, qui lui permet d'avoir à son gré toute l'ampleur ou toute la brièveté désirable, il a fini par déplacer plusieurs dialectes hindous. » C'est un excellent exemple d'élimination linguistique par les procédés spontanés.

1. *Nouv. Géogr. univ.*, t. VIII, p. 336.

Mais les facteurs, agissant dans les sociétés, sont fort nombreux. Quelques-uns d'entre eux viennent contrarier la marche régulière des phénomènes intellectuels. Les frontières linguistiques ne se déplacent pas seulement par l'adoption spontanée ou la propagande d'un idiome plus parfait. Des causes économiques et politiques agissent concurremment avec les causes mentales. Il peut arriver qu'une langue moins parfaite l'emporte sur une langue plus parfaite, si les facteurs économiques ou politiques sont plus puissants que les facteurs intellectuels.

Parmi les premiers facteurs économiques, il faut ranger les émigrations. Celles-ci peuvent être naturelles ou forcées. Dans le premier cas, c'est généralement une population plus travailleuse, plus active qui envahit le territoire d'une population moins active. Mais dans les émigrations forcées il n'en est pas toujours ainsi [1], car elles dépendent de circonstances extrêmement variées.

On peut donner comme exemple d'un déplacement de la frontière linguistique par des causes économiques, ce qui se passe actuellement en Algérie. « Le Kabyle descend dans la plaine pour commercer, dit M. Reclus [2], tandis que l'Arabe n'a nul besoin d'aller visiter le Kabyle dans sa montagne : peu à peu celui-ci parle arabe aussi bien que berbère, et sur la frontière de deux langues, il finit par oublier l'idiome maternel qui lui est moins utile. » De même le Tyrol méridional a plus de relations commerciales avec l'Italie qu'avec l'Allemagne. C'est une des raisons pour lesquelles l'italien empiète constamment sur l'allemand dans ce pays.

Les causes politiques jouent aussi un rôle fort important dans la propagation des langues. Il est d'une très grande utilité pour une population de comprendre l'idiome de ceux qui la gouvernent. Aussi celui-ci se répand-il avec rapidité. Il en a été ainsi du latin en Italie et dans l'Europe occidentale après la conquête romaine; si la langue d'oïl, le castillan, le grand-russien sont généralement parlés aujourd'hui en France, en

1. Il sera parlé de tous ces phénomènes au chapitre VI du livre III. Nous ne faisons ici que les indiquer, en passant.

2. *Nouv. Géogr. univ.*, t. XI, p. 451.

Espagne et en Russie, c'est parce que le centre de groupement politique de ces États s'est formé dans le domaine glossologique de ces idiomes.

Passons aux causes intellectuelles.

C'est grâce à l'activité mentale et au développement des sciences et des arts à Athènes et à Florence que le dialecte attique et le toscan ont supplanté tous les autres en Grèce et en Italie.

L'activité mentale d'un peuple se manifeste en majeure partie par sa littérature [1]. Le livre, surtout depuis l'invention de l'imprimerie, est un des agents les plus puissants pour la propagation d'une langue. Un jour, en causant avec un Piémontais de ses amis, l'auteur lui demandait, par hasard, si *la Logique* de Bain, était traduite en italien. « Ce n'est pas nécessaire, lui fut-il répondu, nous lisons ce genre de livres *en français*. » La ressemblance entre le français et l'italien rend la connaissance de la première langue très facile à celui qui parle la seconde. Grâce à sa plus grande production littéraire et scientifique, la France expédie plus de livres en Italie, qu'elle n'en reçoit de ce pays. Les Italiens se trouvent donc amenés à lire le français de plus en plus souvent. Finalement ils en arrivent à penser parfois en français et à employer cette langue dans la conversation des salons, de préférence à la leur. Chaque Italien, ainsi conquis par la France, forme comme un îlot linguistique. Que ces îlots viennent à s'étendre, puis à se souder, le français aura remplacé l'italien; il l'aura vaincu ou éliminé. Cette circonstance peut ne pas se produire, si les Italiens recommencent à publier tous les ouvrages littéraires et scientifiques, nécessaires aux besoins d'une civilisation raffinée et complexe. Alors la propagation du français peut être enrayée. Mais dans le cas contraire (pourvu que la France garde son activité intellectuelle) la disparition de l'italien et la victoire du français sont inévitables. Cela demandera plusieurs siècles, sans doute, mais cela arrivera.

Dans la propagande par le livre, le texte seul des ouvrages

1. Nous entendons par ce mot non seulement les belles-lettres, mais l'ensemble des écrits se rapportant à toutes les branches des connaissances humaines.

ne joue pas un rôle exclusif. L'impression, les gravures, les reliures, bref la beauté matérielle des volumes a aussi une certaine importance. On sait qu'il est de mode dans les familles riches en Russie de donner des bonnes étrangères aux enfants. Parfois, quand les enfants commencent à lire, ils se trouvent connaître deux langues. Jusqu'à une époque assez récente, les ouvrages pour l'enfance, imprimés en Russie, étaient d'un aspect peu séduisant : le papier était gris, les gravures vilaines, les reliures peu élégantes. Les enfants qui savaient le français, par exemple, étaient plutôt entraînés à acheter les livres publiés à Paris, que ceux publiés à Saint-Pétersbourg. Peu à peu le français leur devenait plus familier. Nombre de Russes, encore de nos jours, lisent plus d'ouvrages scientifiques en français que dans leur propre langue.

On dira que ce sont là des cas individuels et de médiocre importance. C'est une erreur. La clef de tous les phénomènes de la nature est dans les infiniment petits. C'est faute d'avoir négligé jusqu'à présent l'examen des faits presqu'imperceptibles, que la sociologie est encore si en retard sur les autres sciences.

Ce qui se passe en Russie pour les livres français se reproduit sur une plus grande échelle en Espagne, en Italie et en Portugal. Si l'aristocratie de tous ces pays se trouve amenée à abandonner spontanément la langue nationale pour le français, et si l'exemple de l'aristocratie descend de plus en plus dans les couches inférieures de la société, l'aire géographique du français pourra s'étendre, à la longue, sur toute l'Europe occidentale. Nous n'avons pas la prétention de faire des prophéties. Nul ne peut prévoir les courants intellectuels de l'avenir. La production littéraire des Français pourra faiblir, celles des autres nations latines pourra augmenter. Nous n'affirmons rien, nous exposons seulement ici le processus des luttes linguistiques.

Après le livre, le moyen de propagande le plus efficace est l'école. Nous disons après le livre, parce que l'école exige un effort et une mise de fonds, de la part du propagateur, que le livre ne demande pas. Non seulement les littérateurs français, par exemple, ne payent rien aux étrangers qui lisent leurs ouvrages, mais, au contraire, ils reçoivent eux-mêmes de l'ar-

gent. Ainsi la propagande par la littérature, loin de causer des dépenses aux Français, est pour eux une source de revenu. Comme ce procédé est le plus avantageux, il sera adopté de préférence; donc il sera le plus actif, partant le plus efficace.

L'école n'a pas tous les avantages du livre. Pour fonder une école de propagande, il faut des efforts beaucoup plus grands que pour publier un ouvrage; il faut une mise de fonds plus considérables. Si parfois une école est une entreprise fructueuse, ce n'est pas toujours le cas. Ajoutons que, pour fonder des écoles dans un pays étranger, on a encore à combattre des obstacles politiques souvent les plus considérables de tous.

Cependant il se trouve des gens ayant la force de surmonter ces nombreuses difficultés et il se fonde des écoles de propagande dans beaucoup de pays. Les institutions d'éducation ecclésiastique et laïque, établies par les Français dans l'Extrême-Orient et en Syrie, contribuent à la propagation de leur langue.

Les Allemands font parmi les Slaves ce que les Français font en Syrie. Il existe en Allemagne et en Autriche des sociétés appelées *Deutscherschulverein*. Elles ouvrent des écoles en Bohême, en Moravie, en Styrie et ailleurs, et tâchent d'y attirer les enfants slaves par la gratuité, la bonne organisation de l'enseignement, l'aménagement hygiénique des édifices, etc. Les frais de ces écoles sont couverts par les cotisations des membres des associations. Naturellement, les Slaves résistent et, pour lutter contre les Allemands, ils fondent aussi des sociétés du même genre qui soutiennent les écoles slaves. Dans cette lutte, c'est évidemment l'école la plus parfaite qui l'emporte à la longue et cela contribue aussi à déplacer la frontière linguistique au profit de la nation la plus active[1]. Enfin, en

1. « En Bohême, deux Sociétés, la *Matice* et le *Schulverein* s'occupent des écoles de la minorité; la Matice, la société Tchèque, n'accepte dans ses écoles que des enfants tchèques; elle a pour seul but de leur donner une bonne éducation dans leur langue maternelle et crée des écoles dans les communes allemandes qui ne peuvent pas être forcées de créer une école publique pour la minorité tchèque. Le *Schulverein* allemand est beaucoup plus compréhensif et plus actif. Beaucoup d'enfants, dans ses écoles de Bohême et de Moravie, sont de nationalité tchèque. On organise de véritables classes à leur usage ;

dehors des écoles, des sociétés de tout genre se forment pour la propagande d'une langue. Telle est, par exemple, l'*Alliance française* qui existe depuis 1883 [1].

Soit qu'un peuple adopte la langue d'un autre pays par impulsion spontanée, c'est-à-dire par imitation, en vue d'un avantage social, soit qu'il subisse une pression économique ou politique, soit enfin qu'il cède à une propagande, toujours est-il que la lutte entre les langue est perpétuelle et universelle. Chaque jour le nombre des personnes qui parlent le français, par exemple, augmente ou diminue sur le globe. La lutte linguistique offre les alternatives les plus diverses. A un certain moment une langue gagne des adhérents et avance, à un certain autre elle en perd et recule. Ainsi, pendant la domination française en Alsace, le français faisait tous les jours de nouveaux prosélytes. Les Alsaciens qui avaient acquis l'instruction supérieure, cessaient de parler leur dialecte allemanique et se mettaient à parler le français. Vers 1870, le travail d'assimilation était assez avancé; douze pour cent environ des habitants de l'Alsace parlaient le français.

Les déplacements des frontières linguistiques sont fort lents et échappent parfois à l'observation; mais ils sont sans trêve et sans arrêt.

En Europe, l'anglais empiète constamment sur le celtique en Irlande et dans le pays de Galles. Le français fait reculer tous les idiomes qui touchent à ses frontières : le celte en Bretagne, les dialectes languedociens en Auvergne, dans le Dauphiné et la Guyenne, le flamand dans le département du Nord et en Belgique et enfin l'allemand en Suisse. En 1880, sur 1000 Suisses, 214 parlaient le français, en 1888, 217. A chaque recensement, la proportion des Allemands diminue. Dans le

on leur procure des avantages de toutes sortes; ainsi la Société paye pour eux les taxes d'école, leur donne des vêtements, etc., tout cela pour les attirer et les germaniser peu à peu. » (*Journal des Débats* du 11 janvier 1890.) On le voit, pendant que les Tchèques se tiennent sur la défensive, les Allemands prennent une offensive très vigoureuse.

1. Ses *Bulletins* portent l'épigraphe suivante : « La langue française donne des habitudes françaises; les habitudes françaises amènent l'achat des produits français. Celui qui sait le français devient le client de la France. » On ne saurait mieux exprimer la solidarité des phénomènes intellectuels et économiques.

canton de Fribourg, tel district où naguère encore on parlait l'allemand, est maintenant acquis au français. Dans le Tyrol méridional, l'italien empiète aujourd'hui sur les dialectes germaniques. Le magyar recule devant le roumain en Transylvanie; le roumain devant le petit-russien en Bukovine[1]. En Bohême les îlots de langue allemande se fondent dans le tchèque; au contraire, dans le grand-duché de Posen le polonais recule devant l'allemand. Sur les bords du Volga, les dialectes ouralo-altaïques des Mordves, des Tchouvaches et des Tchérémisses disparaissent devant le russe.

On observe des fluctuations analogues en Asie. Le turc recule devant le grec dans l'antique Ionie. Dans l'Inde méridionale, le domaine de la langue tamil « s'agrandit au dépend du télégou »[2]. A Java, le javanais empiète graduellement sur le soudanais[3]. Aux Philippines, le tagal gagne du terrain sur les dialectes des autres populations aborigènes, pendant qu'il recule lui-même devant l'espagnol[4].

On observe des fluctuations linguistiques, même chez les populations complètement sauvages de l'Afrique. Ainsi, dans ces derniers temps, le « domaine glossologique du sé-souto a décuplé son étendue » dans le bassin du Zambèze, au détriment d'autres idiomes[5].

En Amérique, au Canada, la frontière linguistique entre les Anglais et les Français se déplace au profit de ces derniers[6]. Nous ne parlons pas des idiomes indiens qui disparaissent devant l'anglo-saxon et l'espagnol aux États-Unis, dans le Dominion, au Mexique et jusque dans la République Argentine.

Les faits qui se passent de nos jours, se sont aussi passés depuis la plus haute antiquité. On a complètement renoncé à la théorie qui fait venir les habitants de l'Europe de l'Asie Centrale. Les prétendus Aryens arrivés de la Bactriane, sont rejetés aujourd'hui dans le domaine de la fantaisie. Dès l'époque paléo-

1. Voir la *Géographie* d'E. Reclus, t. III, au chapitre de l'Autriche-Hongrie.
2. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. VIII, p. 533.
3. *Ibid.*, t. XIV, p. 355.
4. *Ibid.*, t. XIV, p. 543 et 555.
5. *Ibid.*, t. XIII, p. 668.
6. *Ibid.*, t. XV, p. 494.

lithique, notre continent était habité par plusieurs races d'hommes. L'une d'elles devait seule parler cette langue proto-aryenne dont sont provenus les idiomes répandus aujourd'hui depuis l'Écosse jusqu'au Bengale. Les différents dialectes de la langue aryenne ont donc éliminé, depuis une antiquité fort reculée, ceux des autres races. Des mouvements de ce genre peuvent s'observer sans discontinuité jusqu'à nos jours. Ainsi les dialectes celtiques étaient encore parlés en Gaule au ve siècle de notre ère. Ils ont reculé devant les langue néo-latines pendant tout le moyen âge. Du XIIe au XVIIIe siècle le slave, parlé autrefois sur les bords de la Baltique, n'a cessé de perdre du terrain devant l'allemand. En Égypte, après l'invasion musulmane, le copte a disparu presque complètement devant l'arabe. En moins d'un siècle les huguenots français, émigrés au Cap, ont oublié leur langue et ont adopté le hollandais.

Ces exemples, que nous évitons de multiplier pour ne pas fatiguer le lecteur, démontrent que la fluctuation des frontières linguistiques se produit dans tous les pays et dans tous les temps. Il n'y a ni trève ni repos dans l'univers. Dès qu'une nation faiblit au point de vue économique, intellectuel ou moral, elle recule devant des rivales plus vivaces et mieux organisées.

La lutte des idées se confond dans une certaine mesure avec la lutte linguistique. En effet, les idées ont toujours un idiome pour véhicule et, pour imposer ses idées à une nation étrangère, il est souvent indispensable de lui enseigner sa langue à soi. Cependant les deux luttes ne sont pas absolument identiques. D'abord parce que la lutte entre les idées a lieu aussi au sein d'une population parlant la même langue, ensuite parce que les idées d'un groupe social peuvent se répandre dans une langue étrangère. Ainsi, tant que le latin était la langue universelle de la science, les idées des philosophes et des savants anglais, allemands, français ou italiens se répandaient dans les différents pays par l'intermédiaire de cet idiome. Les traductions des ouvrages d'une langue dans une autre concourrent aussi au même résultat.

Nous avons déjà montré que l'aspect d'un corps provient des mouvements accomplis par es atomes qui le constituent. La forme et la morphologie d'un animal est le résultat du groupe-

ment des cellules et de la matière qui le composent. En dernière analyse, la forme provient des trajectoires parcourues par les atomes. Toute pensée est un mouvement accompli dans les centres nerveux. Soient deux hommes, dont l'un possède une conception scientifique de l'univers et l'autre une conception purement mythologique ; il est évident que l'ensemble des mouvements qui s'opèrent dans leurs cerveaux sont différents. La différence des mouvements produit une différence de structure. On peut donc concevoir que la lutte entre deux conceptions de l'univers (ou entre deux idées, si l'on veut), est semblable à celle de deux animaux, possédant une structure morphologique différente. La lutte entre les idées est un cas particulier de la lutte entre les espèces.

A son tour la structure d'une société résulte des idées des individus qui la composent. S'il était possible que tous les Turcs adoptassent en un jour les idées anglaises, l'organisation actuelle de la Turquie ne pourrait pas subsister vingt-quatre heures. Par conséquent, la lutte entre les idées amène non seulement des modifications de la structure physiologique mais aussi de la structure sociale.

Les procédés de la lutte intellectuelle, considérés au point de vue de l'attaque, peuvent se classer comme il suit :

Procédés éventuels.	Propagande orale.	entre individus.	Conversations en tête à tête, conversations dans les salons ou dans les réunions privées.
		d'individus à groupes.	Sermons, conférences, discours dans les réunions publiques.
	Propagande écrite.		Lettres, manuscrits, proclamations, réclames, brochures, publications diverses, livres, etc.
Procédés permanents.	Propagande orale.		Sociétés de tout genre, associations savantes, cercles, écoles, etc.
	Propagande écrite.		Revues, journaux, publications périodiques.

La forme la plus élémentaire de la lutte intellectuelle est la conversation, soit avec un seul interlocuteur, soit avec plusieurs dans dans les salons ou les réunions privées.

On sait qu'il n'est pas toujours facile de se faire écouter,

même par une seule personne, à plus forte raison par plusieurs. Quelle que soit l'intelligence qu'on possède, elle ne suffit pas. Il faut encore avoir une certaine autorité qui ne s'acquiert que par des efforts constants et prolongés. Dans la conversation en tête à tête, si cette autorité n'existe pas, l'interlocuteur pourra ne pas vouloir écouter, il voudra plus longtemps parler lui-même. Dans toute conversation il y a un vainqueur et un vaincu, non seulement parce que, sur le moment ou plus tard, un interlocuteur renonce à ses idées pour adopter celles de l'autre, mais encore parce qu'un des interlocuteurs prend forcément, comme on dit, le dé de la conversation. L'un la mène, l'autre la laisse mener. C'est la supériorité mentale qui établit, en général, cette subordination ; mais la supériorité seule ne suffit pas. Il faut encore une certaine éloquence, une certaine dose de hardiesse et d'audace. Dans les conversations générales des salons, ces qualités subsidiaires sont encore plus indispensables que dans les entretiens en tête à tête. Si l'on est obscur ou méconnu, il se pourra même que, dans une société, il soit impossible de prendre la parole et de la garder assez longtemps pour exposer ses idées. Dans les salons, l'éloquence et l'audace sont indispensables. Aussi voit-on souvent des bavards, ne possédant pas une idée originale, exercer une grande influence dans les salons, tandis que des hommes de mérite réel, par modestie et timidité, s'effacent complètement.

De plus, se faire écouter n'est pas encore tout, il faut se faire écouter avec attention ; il faut pouvoir faire que les paroles portent. Pour arriver à ce dernier résultat, il faut aussi une autorité qui s'acquiert seulement à force de luttes opiniâtres et prolongées.

Les femmes peuvent, dans ce cas, rendre de grands services à la société. Avec leur sentiment délicat et subtil, elles devinent facilement les qualités réelles qui se cachent parfois sous la modestie. Si la maîtresse de la maison soutient des individus de ce genre, ils peuvent donner toute leur mesure dans un salon. De plus, l'homme se laisse aller fort souvent à la lassitude et à l'apathie. La présence de la femme (surtout quand elle est élégante et jolie) le secoue et l'oblige de tendre toutes ses facultés, afin de se faire valoir de la façon la plus brillante.

Il va sans dire, que plus les auditeurs sont nombreux, moins il faut de temps pour exercer la même action. Au lieu d'endoctriner un homme par heure, on peut en endoctriner plusieurs milliers. C'est ce qui a poussé à organiser des réunions publiques de tout genre : sermons dans les églises, conférences, réunions, meetings etc. Dans ce système de propagande il y a généralement un ou plusieurs individus qui parlent, et un grand nombre, qui écoutent. C'est donc une action d'individus à groupes.

La propagande orale n'est pas toujours la plus efficace. Elle est forcément bornée par la portée de la voix humaine. La propagande écrite peut s'adresser à un nombre d'individus bien plus considérable et son cercle est beaucoup plus étendu. La propagande écrite commence par la lettre et finit par le livre, en passant par le manuscrit, qui circule dans le public, les proclamations, les brochures, les caricatures et les publications de tout genre.

Mais tous ces procédés sont, pour ainsi dire, accidentels. Les conversations, les sermons, les conférences, les meetings, les publications de tout genre se produisent au hasard des circonstances. Le vent de l'oubli emporte vite les paroles prononcées et les paroles écrites. Pour être plus efficace, la propagande doit s'organiser et devenir constante. Ce résultat est obtenu par la formation d'associations de toute espèce, par exemple, la célèbre ligue de Manchester qui, pendant des années, a mené une propagande active contre les droits de douane sur les céréales. Il se forme aussi des associations permanentes pour la diffusion non pas d'une idée spéciale, mais de notions scientifiques en général. Telles sont l'Association britanique et l'Association française pour l'avancement des sciences et mille autres sociétés savantes. L'école est un moyen de propagande encore plus efficace, peut-être, que les associations. Ces dernières s'adressent aux adultes; les écoles agissent sur la jeunesse. Comme les enfants n'ont pas encore d'idées personnelles arrêtées, il est plus facile de leur imposer les idées d'autrui. Aussi l'enseignement organisé a une importance capitale pour la lutte des idées. C'est l'instrument le plus puissant, et c'est à lui qu'on a recours le plus souvent. C'est par l'établissement et l'entretien des écoles primaires, moyennes et supérieures,

qu'on peut agir le plus efficacement pour modifier les idées. De là vient que les associations privées et les gouvernements se disputent l'école avec tant d'acharnement. L'Église catholique a longtemps possédé le monopole exclusif de l'enseignement dans les pays qui n'ont pas adopté la Réforme. Elle a tout fait pour s'assurer et garder ce monopole par la puissance de l'autorité politique. Quand cela n'a plus été possible, les catholiques ont organisé leur enseignement particulier à tous les degrés sans subvention gouvernementale. Ils ont opposé des écoles primaires, secondaires et même des universités aux écoles primaires, aux lycées et aux universités de l'État, qui propageaient désormais des idées différentes de celles du clergé. D'autres associations ont fait comme l'Église catholique. L'École libre des sciences politiques à Paris en est un exemple.

Le livre, comme nous l'avons dit, est un moyen de propagande des plus efficaces. Mais le livre paraît à des intervalles indéterminés et son influence est momentanée. De plus le livre n'a aucun moyen de s'imposer au lecteur; l'achète qui veut. Le système d'information scientifique est encore si mal organisé de notre temps que, fort souvent, on n'a aucune connaissance de la publication d'ouvrages qu'on lirait avec le plus extrême intérêt. C'est par hasard qu'on apprend, parfois, l'existence de certains travaux de la plus grande valeur. Écrire un bon livre, est chose difficile, mais le *faire lire* est bien plus difficile encore. Il faut pour cela des efforts multipliés qui ne sont pas toujours couronnés de succès. On sait par exemple, l'indifférence et les sarcasmes qui accueillirent la *Philosophie zoologique* de Lamarck à son apparition[1].

Pour creuser les roches, il faut qu'une goutte d'eau tombe sans discontinuer. Au livre, on a donc substitué la revue qui paraît à dates déterminées ou même le journal qui paraît tous les

1. Lamarck termine sa *Philosophie zoologique* par ces mots mélancoliques : « Les hommes qui s'efforcent par leurs travaux de reculer les limites des connaissances humaines, savent assez qu'il ne leur suffit pas de découvrir et montrer une vérité utile qu'on ignorait, et qu'il faut encore pouvoir la répandre et la faire reconnaître; or la raison individuelle et la raison publique, qui se trouvent dans le cas d'en éprouver quelque changement, y mettent en général un obstacle tel qu'il est souvent plus difficile de faire reconnaître une vérité que la découvrir. »

jours. Ce dernier genre de propagande est l'une des plus puissantes qui se soient produites parmi les hommes.

Cependant nul ne peut être tenté d'acheter un livre ou même un journal s'il n'y est déjà poussé par une impulsion qui marque une tendance personnelle vers une certaine idée. Pour la porter à ceux qui ne s'y intéressent en aucune façon, il s'est organisé des sociétés pour propager certains écrits. Elles tâchent de répandre des livres ou des brochures, soit en les vendant au-dessous de leur prix de revient, soit même en les distribuant gratuitement. Telle est la Société biblique de Londres, qui vend la Bible traduite en deux cent quarante langues, pour les prix les plus minimes.

Mais le moyen le plus efficace pour répandre des idées est la religion. Toute religion est composée de deux éléments : le dogme et le culte. Le dogme est une philosophie, ou, si l'on veut, une conception particulière de l'univers. Le dogme est donc un phénomène de l'ordre intellectuel et sa propagande se fait par les moyens que nous avons décrits plus haut. Mais la religion comprend encore le culte. Celui-ci s'adresse moins à l'intelligence qu'au sentiment, et de plus agit directement par les sens de la vue et de l'ouïe. Comme il n'a pas besoin de la seconde instance, qui est l'esprit, le culte demande moins d'efforts psychiques pour exercer son action. De là vient encore sa supériorité sur la propagande intellectuelle. Tel homme incapable de lire un livre, si élémentaire qu'il soit et surtout de le comprendre, est capable d'entrer dans une église et d'y éprouver de fortes émotions et de grandes jouissances psychiques. Une fois amené à aimer un culte, cet homme accepte docilement le dogme que sa religion lui enseigne. Il l'accepte d'autant plus docilement qu'il est distribué à petite dose et formulé d'une façon nette, précise et simple. Voilà pourquoi le culte fait immensément plus de prosélytes que les idées les plus admirables.

Comme le culte s'adresse aux sens, il appelle à son aide les beaux-arts qui parlent aussi aux sens : l'architecture, la musique, la sculpture, la peinture. Par là l'empire du culte se fortifie encore, car il englobe dans ses moyens d'action presque toutes les manifestations psychiques de l'homme. De plus, en éveil-

lant le sentiment esthétique, le culte provoque des jouissances si vives qu'il gagne invinciblement les cœurs. Chez les peuples encore peu civilisés la religion est même l'unique institution qui provoque la production artistique.

La lutte entre les cultes contraires s'exerce souvent sur le terrain esthétique. Ainsi, pour convertir les orthodoxes des provinces occidentales de la Russie, les Polonais, à l'époque de leur domination dans ce pays, construisaient de belles églises catholiques et tâchaient de donner à leur culte plus de pompe et de majesté : ils prenaient grand soin de la musique religieuse, des vêtements du clegré, etc. En officiant, les catholiques s'efforcaient d'avoir plus de dignité et de grandeur que les orthodoxes. Une nouvelle secte religieuse vient de se former dans la Russie méridionale, le stundisme. Voici, entre autres, quelles mesures l'évêque orthodoxe d'Ouman propose de prendre pour combattre cette hérésie : « Il faut que les chantres des paroisses infestées de stundisme, soient des gens d'une vie sobre ; il faut qu'ils lisent les prières du rituel avec clarté et qu'ils soient très versés dans la musique religieuse... La messe, même des jours ordinaires, doit être dite toujours avec pompe et gravité, etc. » En un mot, c'est en agissant sur les sentiments esthétiques de l'homme que le culte acquiert un grand nombre de prosélytes. On peut affirmer, par exemple, que l'orgue a opéré autrefois de nombreuses conversions parmi les orthodoxes dans la Russie occidentale [1]. L'orgue, par lui-même, est un instrument superbe, mais de plus il est plus facile de trouver un bon organiste que de composer un nombreux chœur chantant d'une façon satisfaisante.

En un mot, la beauté des édifices, la splendeur de leurs décorations sculptées et peintes, la musique sacrée, la pompe, la grandeur et la majesté du culte sont, avec la prédication du dogme, les moyens de propagande d'une religion. Cet ensemble s'adresse à l'intelligence, au sentiment et aux sens de l'homme. Il exerce donc une action plus puissante que chacun de ces moyens pris séparément. Aussi la propagande religieuse est la forme la plus intense de la lutte intellectuelle. Quand une idée

1. On sait que l'Église d'Orient a proscrit l'orgue.

ou une conception de l'univers peut s'incorporer dans une religion, la vitesse de sa propagation est au moins décuplée. Le christianisme conquit tout l'empire romain en trois siècles environ. L'islamisme a marché encore plus vite. Deux siècles après Mahomet, il s'étendait des bouches de l'Indus à celles du Tage.

CHAPITRE VI

LE SENTIMENT.

Le monde extérieur produit dans nos centres nerveux deux ordres de phénomènes distincts : d'une part, les images et les idées, de l'autre les impressions et les sentiments. Ces deux phénomènes, bien que simultanés et corrélatifs, sont cependant différents. La sensation par la perception aboutit à l'image ; les images, classées par le cerveau, selon leur similitude, forment des catégories de plus en plus générales qui sont les idées. Ainsi l'image d'un grand nombre de meubles de forme et de destination semblables se ramène au vocable générique de *chaise*, l'image de voies urbaines avec des rangées de maisons sur les deux côtés au vocable de *rue*. Les généralisations deviennent de plus en plus vastes jusqu'à aboutir à des termes aussi abstraits que le mot, *chose* ou *être* qui ne peuvent plus provoquer aucune image dans le cerveau.

L'autre branche de phénomènes psychiques passe par la sensation, l'impression, et aboutit aussi à une espèce de généralisation qui est d'abord le sentiment, puis l'état d'âme. Pour que cette seconde série de phénomènes se produise, il faut que l'action, venant du dehors, se soit exercée avec plus de force. Tout objet extérieur ne provoque pas en nous de sentiment. Assis dans une voiture, nous pouvons voir défiler devant nous une série de paysages qui tous viennent se refléter dans notre cerveau et y produire des images, mais qui peuvent nous laisser absolument indifférents. Le sentiment se produit alors seulement que l'objet extérieur provoque en nous un plaisir ou une peine.

Par cela même que le sentiment a besoin d'une plus forte

mpulsion pour se produire et qu'il est toujours accompagné de ouissance ou de souffrance, on peut établir qu'il pénètre dans les replis plus profonds de notre conscience. On connaît aussi e phénomène de la réviviscence des images, appelé mémoire. Chaque réviviscence d'image n'est pas forcément accompagnée de la réviviscence d'une impression ou d'un sentiment. Nous pouvons nous souvenir de certaines circonstances passées avec la plus complète indifférence. Mais, s'il se produit une réviviscence d'un sentiment passé, toujours nous éprouvons de nouveau une peine ou un plaisir plus ou moins atténués.

Toutes les circonstances de notre vie aboutissent au sentiment. Nous avons causé avec quelqu'un, nous avons été à un spectacle ou à une réunion. Nous rentrons chez nous avec une impression totalisée qui est un sentiment. Ou il reste un résidu de plaisir, c'est-à-dire un accroissement de vie, ou un résidu de peine, c'est-à-dire une diminution de vie. Tout, en dernière analyse, vient plonger dans le gouffre du sentiment.

Si le sentiment est, pour ainsi dire, la dernière instance psychique, il est aussi le point initial de toute action psychique. On dit que le moteur de notre activité est l'intérêt. C'est parfaitement juste; seulement il faut analyser ce mot d'intérêt. Toute créature vivante cherche le plaisir et fuit la douleur (ce qui revient à dire qu'elle cherche à vivre avec intensité). Un homme vient me proposer une affaire lucrative, mais cet homme m'est antipathique. Pour cette seule raison je refuse de faire l'affaire avec lui. On dira que je n'agis pas d'une manière conforme à mes intérêts. C'est une erreur. J'ai mis, d'une part, la somme de plaisir que je puis attendre de la spéculation avantageuse qu'on vient m'offrir, de l'autre, la somme de désagrément que doit me causer le contact de cet individu : j'ai pesé. La somme de désagrément l'a emporté. Je renonce à l'affaire. C'est parfaitement conforme à mon intérêt.

Comme le sentiment pénètre, d'une part, dans les profondeurs les plus intimes de notre être; comme, de l'autre, il nous affecte avec plus de puissance que la pensée, le sentiment devient le motif et la cause déterminante de nos actions et de notre conduite.

Cette puissance du sentiment fait son extrême importance.

Rencontrer une personne qui pense comme nous, procure une satisfaction, mais rencontrer une personne qui *sent* comme nous constitue une véritable jouissance. L'identité de sentiment est le lien le plus puissant qui puisse unir les hommes : c'est ce que nous appelons l'amour. En effet tout lien social est constitué par le plaisir (l'échange de service n'est autre chose que la possibilité d'obtenir une jouissance). Nous sommes poussés à nous rapprocher de ceux dont le contact augmente notre bien-être (ils sont nos alliés), à fuir ou à supprimer ceux dont le contact nous cause de la douleur (ils sont nos ennemis). Or, puisque le sentiment est la source de nos plus fortes jouissances, les personnes qui pourront nous donner des satisfactions émotionnelles sont celles qui pourront nous faire le plus de bien, donc nos plus précieux alliés.

L'identité de sentiment produit donc l'amour[1]. On a dit de l'amour qu'il a l'altruisme pour base. Il nous semble qu'avec une analyse plus serrée on pourrait arriver à une autre conclusion. (Nous parlons maintenant de l'amour dans son acception d'affection mentale sans nous occuper du phénomène physiologique de la reproduction des êtres.)

Dans l'état normal, toute action humaine provient d'un moteur interne. C'est seulement dans les cas pathologiques de la suggestion que ce moteur peut être en dehors de nous. Les actes les plus empreints de dévouement peuvent se ramener à un intérêt personnel. La mère qui meurt en soignant son enfant malade, le fait parce qu'elle éprouve plus de satisfaction à l'idée de la santé de cet enfant qu'à l'idée de prolonger sa propre existence. L'homme qui donne une partie de sa fortune pour embellir la ville où il demeure, le fait, en somme, parce qu'il lui est plus agréable d'habiter une ville belle qu'une ville laide. Il nous est impossible de nous étendre plus longuement sur l'analyse des

1. Ce que nous appelons affinité chimique provient d'une certaine identité des mouvements atomiques. C'est grâce à elle que la coalescence se produit entre les corps (ainsi deux gouttes d'eau mises en contact s'amalgament immédiatement). Au fond la sympathie entre deux hommes provient de la même cause : une certaine similitude dans les mouvements cérébraux. Si les mouvements psychiques de deux êtres sont eurhythmiques, l'entente se produit immédiatement entre eux. Cette eurhythmie cause la sympathie. Des relations déterminées se forment entre ces deux êtres avec une grande rapidité et ils composent sans délai un groupe d'une certaine cohésion.

actions qualifiées d'altruistiques. Cela nous conduirait beaucoup trop loin. Mais nous pouvons les ramener toutes à un principe général. Le but que toute créature vivante (et par conséquent aussi l'homme) poursuit ici-bas, est de s'adapter à son milieu et d'adapter son milieu à soi. Or, comme nous l'avons déjà montré, au point de vue psychologique et social, s'adapter à son milieu veut dire se rendre pareil à ses semblables ; adapter son milieu à soi veut dire rendre ses semblables pareils à soi. L'apôtre qui travaille à convertir les foules n'a d'autre but que de les rendre semblables à lui-même. Donc, consciemment ou inconsciemment, il cherche à obtenir une jouissance, puisque c'en est une que d'adapter son milieu à soi. Aimer n'est pas autre chose que vouloir créer des similitudes, des eurhythmies psychologiques. Tant que les Russes, par exemple, n'aimeront pas les Polonais, ils ne pourront pas se les assimiler. En effet, assimiler veut dire rendre semblable à soi. Or, aussi longtemps que les Russes refuseront aux Polonais les droits qu'ils possèdent eux-mêmes, les Polonais ne pourront pas devenir semblables aux Russes.

La société n'est pas un but en elle-même, mais un moyen de réaliser les fins individuelles. Aussi l'adaptation au milieu social est impliquée dans un phénomène plus vaste qui est l'adaptation au milieu cosmique. C'est là le but suprême de notre activité. Or si nous jugeons que, par l'adoption des idées et des opinions d'un autre homme, nous pouvons nous approcher de ce but (c'est-à-dire en termes usuels augmenter notre bien-être) nous sommes portés à nous soumettre à la direction de cet homme. Tel serait le cas d'un individu qui, ayant à se rendre à un endroit où conduit un train éclair, préférera y monter plutôt que de faire la route à pied, mais en perdant beaucoup de temps et en éprouvant de grandes fatigues.

L'amour a deux phases, comme l'adaptation elle-même : il est passif ou actif. C'est une tendance à vouloir se soumettre à ceux que l'on juge supérieurs à soi et à vouloir soumettre ceux que l'on juge inférieurs. Tant que ce genre de subordination ne se produit pas, il ne forme pas de lien d'affection. Mais, précisément, ceux à qui nous nous soumettons avec le plus de plaisir (donc avec le moins de résistance, donc le plus

vité) sont ceux que nous aimons; ceux à qui nous voulons donner toute notre âme (c'est-à-dire que nous voulons rendre aussi semblables à nous-mêmes que faire se peut, donc nous soumettre le plus complètement) sont aussi ceux que nous aimons. Tout désir de se subordonner et de subordonner est amour.

Naturellement, pour fixer les rapports dans lesquels vont se placer deux êtres, pour déterminer quel sera le maître et quel sera l'élève, pour savoir qui commandera et qui obéira dans l'intérêt du groupe, il faut une épreuve. Cette épreuve est une lutte. Tout rapprochement de deux ou de plusieurs individus peut amener les trois conséquences suivantes : l'indifférence, l'antipathie, la sympathie. Dans les deux premiers cas on se sépare sans souvenir et sans regret; aucun lien ne se forme. Mais si l'attrait prend le dessus, la lutte commence. Voyez deux jeunes gens, quand ils se sentent attirés l'un vers l'autre, que d'entretiens enflammés, que d'ardeur ! Ce sont des conversations sans fin où chacun donne son âme à pleines mains. Or que veut dire donner son âme ? C'est communiquer à un autre toutes ses idées et ses sentiments, sans laisser le moindre recoin de son être qui ne soit mis à nu. Mais pourquoi cette merveilleuse exubérance ? pourquoi toute cette ardeur ? Parce qu'en donnant son âme, on veut prendre celle d'un autre. Si les entretiens enflammés ne sont pas compris, s'ils ne trouvent pas d'écho, le feu s'éteint, le silence arrive, les lèvres se ferment, l'âme endolorie se replie en elle-même. Aimer, donner son cœur, c'est avoir l'âpre désir de faire que l'être qui nous plaît devienne un autre nous-même que notre pensée et nos sentiments se reflètent en lui comme dans le plus fidèle des miroirs. Deux âmes d'une valeur semblable ne peuvent pas se rencontrer dans la nature où tout est variété infinie. Dès qu'un lien d'affection se forme entre deux individus, l'un se subordonne forcément à l'autre dans une certaine mesure; la sympathie est donc une lutte, puisqu'elle a toujours pour résultat une victoire et une défaite. Seulement l'amour est la forme la plus parfaite de la lutte pour l'existence; se faire aimer de quelqu'un, c'est soumettre une autre créature à nos fins individuelles et la soumettre de la façon la plus absolue. Trois facteurs peuvent constituer des rapports entre les hommes:

la crainte (c'est-à-dire le désir de se soustraire à une peine), l'intérêt (c'est-à-dire l'espoir d'obtenir une jouissance matérielle) et enfin l'affection (c'est-à-dire la certitude d'obtenir une jouissance morale). De ces trois facteurs le dernier est le plus puissant. On peut espérer se soustraire à un châtiment ; mais on ne peut pas se soustraire à un sentiment, parce qu'on le porte dans son cœur. D'autre part, la jouissance est d'autant plus grande qu'elle affecte plus profondément nos centres nerveux. Donc les jouissances psychiques l'emportent sur les jouissances physiques et, dans la catégorie des jouissances psychiques, les émotions affectives l'emportent sur les manifestations purement intellectuelles. Par conséquent l'homme renoncera plus facilement à une satisfaction matérielle qu'à une satisfaction morale, et la sympathie aura plus de force que l'intérêt. Faire vivre un homme de la vie de notre être, c'est acquérir en lui un esclave dévoué et fidèle. L'amour est le plus puissant facteur des progrès de l'humanité. Il donne aux âmes faibles, par l'obéissance, aux âmes fortes, par le commandement, un ressort qui décuple l'énergie.

Si on assiste seul à un spectacle, on a moins de plaisir que dans une salle pleine. Toute émotion partagée augmente d'intensité ; toute émotion communiquée est une jouissance [1]. C'est généralement quand les hommes peuvent agir sur les foules, qu'ils commettent les actions les plus héroïques et les plus admirables.

Le sentiment joue un rôle aussi important dans les relations internationales que dans les relations privées, ou, pour parler plus exactement, il joue le premier rôle. Toute l'activité psychique d'un homme a pour résultante une certaine manière de sentir. Toutes nos connaissances, nos impressions, nos émotions contribuent à donner à notre sentiment une nature particulière. La pensée elle-même, si importante qu'elle soit comme manifestation psychologique, n'est qu'une instance inférieure dominée et englobée par le sentiment [2].

1. Telle est celle d'un acteur quand il sent des milliers d'individus suspendus à ses lèvres ou d'un professeur quand il sent vibrer l'âme de ses élèves.

2. Si on vient nous dire, par exemple : « Le divorce est une institution indispensable au bonheur des individus », nous pouvons accepter ou rejeter

Aussi le rôle du sentiment est-il prépondérant dans les affaires humaines. Des conflits d'intérêt d'une importance minime, qui auraient pu être réglés par quelques heures de discussion, ont parfois amené de longues et sanglantes guerres, faute d'un peu de bienveillance mutuelle de la part des antagonistes. Depuis des siècles les antipathies nationales ont fait verser des flots de sang humain. Aujourd'hui toute l'histoire de l'Europe pivote autour de la question de l'Alsace-Lorraine. Les Alsaciens parlent en majeure partie (88 p. 100) un dialecte alémannique. Il leur est beaucoup plus facile d'apprendre l'allemand littéraire que le français. Après 1871, ils ont perdu un marché de 36 millions d'hommes, mais ils en ont gagné un autre de 41 millions. C'est donc tout bénéfice. Aucun droit civil et politique des Alsaciens n'a été violé après la conquête ; ils envoient des députés à Berlin comme ils en envoyaient autrefois à Paris[1]. Le gouvernement allemand n'est pas plus mauvais que le gouvernement français ; au contraire, sous plusieurs rapports, il est même meilleur. Il semblerait donc que les Alsaciens pourraient facilement accepter le nouvel ordre de choses. Mais voilà : les Alsaciens n'ont aucune sympathie pour l'Allemagne et ils en ont pour la France. Certes, si l'Alsace avait été aussi heureuse de se débarrasser du joug français que les Lombards ont été heureux de se débarrasser du joug autrichien, la situation de l'Europe serait toute différente. On le voit, c'est une affaire de sympathie (donc de sentiment) qui détermine aujourd'hui le courant des événements historiques en Europe et, par contre-coup, dans le monde entier.

Le 1er octobre 1860, Garibaldi, pressé par les troupes bourbonniennes, était à deux doigts de sa perte. Le voyant dans ce

cette opinion sans que rien remue dans notre âme. Mais que, par un discours, un roman ou un drame, on parvienne à nous faire sentir le mal causé par l'indissolubilité du mariage, cette proposition : « Le divorce est indispensable », peut nous remuer jusqu'aux replis les plus profonds de notre être. La force de l'impression éprouvée peut alors nous pousser à l'action, c'est-à-dire à une propagande orale ou écrite en faveur de la dissolubilité des unions matrimoniales. C'est le sentiment et non pas la conception abstraite des misères humaines qui a dicté tous les actes merveilleux de dévouement dont s'honore l'humanité.

1. Sans doute, les Alsaciens subissent maintenant des mesures d'exception très dures, mais qu'ils consentent à se rallier à l'ordre de choses actuel et, immédiatement, ils seront traités exactement comme les Prussiens.

péril, des marins d'une frégate anglaise, le *Renown*, descendirent à terre et vinrent à son secours. Cet appui qui amena la défaite de François II, décida le sort du royaume de Naples et contribua à accomplir l'unité de l'Italie.

Qu'est-ce qui poussa les marins du *Renown* à prêter main forte à Garibaldi? (Ils agirent de leur propre initiative, car ils n'avaient aucun ordre de leur gouvernement.) La sympathie que leur inspirait l'Italie? D'où venait cette sympathie elle-même? De la grandeur littéraire et artistique de ce pays. Les merveilleuses cathédrales de Pise, de Sienne, de Milan et de Florence, les innombrables chefs-d'œuvre des Raphaël, des Michel-Ange, des Ghiberti et des Donatello, les écrits des Dante, des Pétrarque et des Léopardi rendaient maintenant des services au pays qui les avait créés.

Une haute culture intellectuelle, une civilisation brillante, une élite élégante et raffinée ont une valeur immense, au point de vue de la lutte pour l'existence, car elles provoquent la sympathie[1]. On peut dire sans crainte de se tromper, que toute société n'ayant pas su produire cette chose suprême qui s'appelle la distinction périra infailliblement. Si la France a exercé une si grande influence au XVIIIe siècle, si sa littérature, ses modes et son art se sont imposés à toute l'Europe, c'est à l'exquise politesse et à l'élégance de son aristocratie qu'elle le doit en partie. Si le dialecte attique l'a emporté sur tous les autres dialectes de la Grèce, ce n'est pas seulement à cause de la supériorité littéraire et mentale des Athéniens, mais aussi à cause de leur urbanité, de leur caractère bienveillant, bref de la sympathie qu'ils savaient inspirer. On allait plus volontiers

1. Il semble que des gens vivant sans produire des richesses, soient non seulement des non-valeurs, mais encore des nuisances sociales. Si, cependant, ces gens créent l'élégance des mœurs, la délicatesse des sentiments, la distinction des manières, ils rendent des services qui se traduisent, à la longue, par des bénéfices matériels fort considérables et par des bénéfices moraux qui ne le sont pas moins. Si la mode parisienne s'impose maintenant au monde entier, si elle amène un immense mouvement d'affaires, c'est à ces désœuvrés qu'on le doit en partie. Bien loin de nous la pensée qu'il est honorable de ne rien faire. Nous pensons, au contraire, que dans l'avenir les sociétés frapperont les désœuvrés de la reprobation dont elles frappent aujourd'hui les femmes de mœurs irrégulières. Nous voulons dire que toute production n'est pas forcément de l'ordre économique, que produire des idées et des sentiments est une fonction sociale aussi importante, sinon plus importante, que de produire des richesses.

s'amuser à Athènes qu'à Sparte. Athènes devint un centre où l'on était sûr de trouver le plaisir sous toutes ses formes. Le voyageur qui avait séjourné une fois dans la cité de Minerve, était conquis par elle. Il adoptait son langage, ses modes, ses idées. Rentré dans son pays, le voyageur répandait ces choses autour de lui et l'influence d'Athènes rayonnait au loin. Paris joue dans une certaine mesure, aujourd'hui, le rôle qu'Athènes jouait dans l'antiquité. Mais certes, si les Parisiens et les Parisiennes étaient raides, hargneux, exclusifs et rogues, un grand nombre d'étrangers qui vont maintenant s'amuser ou étudier à Paris, auraient évité cette ville. La France y aurait perdu de nombreux avantages. Inspirer la sympathie est donc une force, peut-être faudrait-il dire la plus grande des forces.

C'est en somme par l'ensemble des qualités morales et intellectuelles, par le don de séduction, par une haute culture, par le développement artistique, par une ardente curiosité pour les recherches de la science et les spéculations de la philosophie qu'un pays se rend intéressant et sympathique à ses voisins. Or un peuple sympathique attire l'étranger. L'étranger apporte des idées nouvelles et active le mouvement intellectuel. Ce mouvement favorise les spéculations philosophiques. Une bonne méthode philosophique contribue à l'avancement des sciences. Les sciences poussent aux améliorations techniques et au perfectionnement des institutions sociales. A leur tour ces deux facteurs augmentent la richesse, et la richesse crée la puissance politique. Tout se tient dans l'univers, en sorte que le peuple le plus sympathique sera, toutes choses égales d'ailleurs, le plus puissant [1].

Certains pays attirent l'étranger par la beauté de leurs sites et leurs trésors artistiques. Mais si les habitants ne sont pas aimables et hospitaliers, l'étranger n'entre en contact avec les ndigènes que par ses relations avec les guides et les aubergistes, et le bénéfice de sa présence est sensiblement diminué.

L'ensemble des manifestations psychiques d'une société, c'est-a-dire la religion, la philosophie, la science, les arts et la litté-

1. Voir au livre suivant, le chapitre *Sur la croissance et la décroissance des sociétés*.

rature, les institutions, les coutumes et les mœurs, constituent ce que nous appelons la civilisation d'un groupe social. Ces types de civilisation luttent les uns contre les autres et, toutes choses égales d'ailleurs, le type le plus parfait l'emporte. Ainsi, quand les Romains se sont trouvés en contact avec les Grecs, la civilisation hellénique a exercé sur eux une influence des plus puissantes. Ils ont adopté la science, la philosophie, les arts et même en partie la langue des Grecs. Le grec était enseigné dans toutes les écoles de l'Occident. Tout homme cultivé était tenu de le savoir. Marc-Aurèle parlait mieux le grec que le latin et c'est dans le premier de ces idiomes qu'il écrivit ses *Pensées*. Si ce mouvement avait duré plus longtemps, l'Italie aurait peut-être été hellénisée, comme le fut l'Asie Mineure sous la domination romaine.

Une civilisation comprend non seulement l'ensemble des facultés mentales, mais aussi l'ensemble des facultés morales d'une nation. Une société où les sentiments seront grossiers n'aura ni art raffiné, ni manières séduisantes, quelle que soit la puissance de son développement intellectuel. Elle provoquera donc peu la sympathie et aura une faible puissance d'assimilation. Les Prussiens n'ont pas su beaucoup se faire aimer en Allemagne, aussi la prussification de ce pays rencontre-t-elle des obstacles très considérables. Les *Welches* sont mieux partagés. « Le gouvernement français, écrivait M. Boeckh en 1859, s'efforce de répandre la culture intellectuelle (en Alsace) par l'intermédiaire de la langue française. Il cherche et trouve un appui auprès des Allemands qui habitent dans les limites de son territoire [1]. » Ainsi, du témoignage même des publicistes d'outre-Rhin, les Alsaciens voulaient s'assimiler la culture française. Pourquoi ? Évidemment parce que les Français avaient su leur inspirer des sympathies.

Il va sans dire que la lutte pour l'existence, sur le terrain des sentiments, est absolument impraticable par la coercition employée directement. On ne peut pas se faire aimer par force. La seule manière de se rendre sympathique est de posséder les qualités qui vous rendent tel. Si une société éprouve de l'admiration pour la culture intellectuelle d'une autre, cette admiration

1. *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. IV.

provoque la sympathie et la pousse à imiter les modèles qui lui plaisent. Provoquer l'imitation est le procédé le plus efficace sur le terrain du sentiment.

Cependant, comme les sentiments s'incorporent dans les manifestations matérielles, il est possible d'agir sur eux par ces intermédiaires et alors on peut employer les procédés coercitifs.

Nous avons rangé la religion parmi les manifestations intellectuelles. Au point de vue du dogme, c'est évidemment sa place. Mais par le culte la religion rentre plutôt dans le domaine du sentiment. Ici, comme dans les autres procédés, il y a des transitions insensibles; la lutte mentale se transforme, par des gradations infinies, en lutte émotionnelle.

On a souvent imposé des religions par la force. Si, au bout d'un temps plus ou moins long, la haine provoquée par ces violences, a pu s'oublier, la conversion à un culte nouveau a certainement favorisé les assimilations. Nous parlerons de ces procédés au chapitre suivant.

Si la religion se trouve à la limite de la pensée et du sentiment, participant de l'une et de l'autre, l'art se trouve, tout entier, dans le domaine du sentiment et nous devons en parler ici.

La lutte entre les écoles artistiques s'opère par des procédés assez nombreux. Elle peut revêtir une forme violente et coercitive, elle peut s'exercer par la propagande libre et enfin par la la simple autorité de l'exemple.

On sait avec quelle ardeur les chrétiens ont détruit les œuvres d'art de l'antiquité; plus tard les Espagnols, en Amérique, ont traité de même les monuments de l'art indigène. On peut dire qu'il y avait là une impulsion religieuse plutôt qu'artistique. Cependant si les époques où quelques-uns de ces actes de vandalisme se sont accomplis, avaient encore le sentiment de la beauté des œuvres du passé, on les aurait épargnées, tout en cessant de les considérer comme des objets de dévotion. On peut douter que des Français libres penseurs, mais pourvus de sentiment artistique, détruiraient les cathédrales de Reims ou d'Amiens. Ces églises leur paraissent belles en dehors de toute idée religieuse. Nous ne croyons plus à Vénus, cependant la *Vénus de Milo* et celle *du Capitole* nous remplissent d'admiration. A l'époque où les chrétiens détruisaient les monuments païens, ils bâtissaient eux-mêmes des édifices, sculptaient des statues et peignaient

des tableaux. S'ils détruisaient les monuments anciens, c'est parce qu'ils avaient perdu la perception de leur beauté, c'est parce qu'un genre artistique nouveau avait triomphé sur l'ancien.

On pourrait multiplier ces exemples. Charles-Quint détruisit une partie de l'Alhambra pour y bâtir un palais en style de la Renaissance. A Cordoue, il détruisit une partie de la mosquée d'Abdérame pour édifier une église dans le style ogival. En Italie et dans le reste de l'Europe, on traitait l'art gothique de barbare depuis le XVIe siècle. Nombre de monuments magnifiques, construits au moyen âge, furent mutilés de la façon la plus brutale [1]; d'autres furent même complètement démolis. Ces destructions sont parfois ordonnées par les gouvernements. La lutte esthétique peut donc se pratiquer par les procédés coercitifs.

Quant à la propagande libre, elle s'exerce par l'entremise des artistes qui vont chercher fortune dans les pays étrangers. Ils y apportent leur style et tâchent de le faire agréer. S'ils réussissent, le genre ancien est éliminé.

Cependant la lutte artistique se poursuit surtout par le procédé de l'imitation. Une société séduite par les produits artistiques d'une autre, lui emprunte son style et ses procédés. Tel a été le moyen de diffusion du gothique en Europe, à partir du XIIe siècle. Sorti de France, il s'est propagé par imitation depuis le Portugal jusqu'à la Pologne, depuis l'Écosse jusqu'à la Sicile. Au XVe et au XVIe siècle, c'est l'Italie qui devient l'envahisseur. Le style de la Renaissance fait autant de prosélytes que le style ogival en avait fait auparavant; la peinture italienne n'est pas moins imitée que l'architecture. Au XVIIIe siècle la France reprend l'avantage. Le genre Pompadour (s'il est permis d'appeler de ce nom les œuvres des Boucher, des Fragonard, des Lancret et des Coustou) s'impose de nouveau à toute l'Europe jusqu'aux confins de la Russie.

En résumé, la puissance d'assimilation d'une société au dedans, et sa puissance de rayonnement au dehors, est en raison directe de la sympathie qu'elle peut provoquer. Or absorber les

1. Ainsi à la cathédrale d'Amiens on détruisit les admirables verrières de la nef.

éléments étrangers et faire des conquêtes au dehors sont les conditions mêmes de la croissance des sociétés [1]. On peut donc conclure, par une proposition que nous avons déjà énoncée, que la nation la plus sympathique sera, toutes choses égales d'ailleurs, la plus puissante.

1. Voir le chapitre VI du livre suivant.

CHAPITRE VII

LA DÉNATIONALISATION.

I

Jusqu'à présent les luttes politiques et les luttes intellectuelles n'ont pas suivi des voies parallèles dans les sociétés humaines. Les chefs d'État entreprenaient des conquêtes violentes ou opéraient des annexions par les mariages, les achats ou les échanges, sans avoir autre chose en vue que des avantages économiques et politiques. Les considérations de l'ordre intellectuel étant complètement bannies de leurs préoccupations, un grand nombre d'États se sont trouvés comprendre des populations parlant des langues diverses et professant des cultes différents.

Dans ces États hétérogènes, les gouvernants et les gouvernés devaient cependant se comprendre de quelque manière, sans quoi l'administration (et par conséquent les profits qu'elle procure) serait devenue impossible. Alors, ou bien le vainqueur devait apprendre la langue du vaincu, ou bien le vaincu celle du vainqueur, ou tous les deux une langue intermédiaire. Les trois cas se sont présentés tour à tour. Les Romains ont parlé le grec dans la moitié orientale de leur empire, les Arabes le persan dans les États des rois sassanides, les Bulgares ont appris le slave après s'être emparés de la Mœsie, les conquérants suédois de la Russie ont parlé le russe, les Normands, le français. Par contre les Romains ont imposé leur langue aux Gaulois et aux Espagnols ; les Arabes aux Syriens et aux Égyptiens ; les Allemands aux Slaves de la Baltique ; les Espagnols aux Mexicains et aux Péruviens, etc.

Le choix d'une langue neutre se produit aussi parfois. Ainsi en Hongrie les conquérants parlaient une langue finnoise, les vaincus, des idiomes slaves et roumains. La langue de l'administration en Hongrie, jusqu'à une époque récente, fut le latin [1].

Ces différences de langues entre les vainqueurs et les vaincus causaient des difficultés considérables. C'est à l'aide des interprètes qu'on essayait de les écarter en partie. Naturellement, tant que les gouvernements étaient plus ou moins primitifs, tant qu'ils exerçaient des fonctions peu nombreuses, tant que les rouages de l'administration étaient simples, ces difficultés se firent peu sentir. Le vainqueur exigeait seulement des prestations en nature ou en argent, et, pourvu qu'elles fussent payées régulièrement, le genre d'existence des vaincus lui importait peu. Les choses changèrent quand les gouvernements se compliquèrent et s'améliorèrent, quand ils se crurent tenus de travailler au bien-être des populations. Alors on sentit le prix de l'homogénéité nationale. A part les besoins économiques et politiques, une société a des besoins intellectuels, d'autant plus intenses que son bien-être est plus considérable et sa civilisation plus avancée. Tant que le peuple, d'abord simple bétail exploité par ses maîtres, resta dans l'ignorance, ses préoccupations mentales furent presque nulles. Mais quand il commença à sortir de sa misère, quand il commença à s'instruire, les questions regardant la langue de l'Église et de l'État le touchèrent de plus en plus. Alors les gens parlant le même idiome, se sentirent plus solidaires les uns à l'égard des autres et plus en antagonisme avec les gens parlant des idiomes différents. Plus l'instruction se répandit et plus la question de la langue dans laquelle elle était donnée prit de l'importance. Une population

1. « La Hongrie et le pays d'Europe où l'usage du latin juridique s'est le plus longtemps conservé : en 1849 on le parlait encore. La confusion des nations et des idiomes avait rendu nécessaire l'emploi d'un jargon, affreux mélange de phrases latines et de termes hongrois. Tout récemment, il n'était pas rare de s'entendre saluer en latin... Tous les hommes instruits, d'origine magyare ou allemande, serbe ou roumaine, aimaient à converser, en se servant du pompeux idiome légué par le peuple-roi : ils se donnaient ainsi une nationalité commune qui a disparu avec le langage et que plusieurs écrivains ont regretté. A l'époque de la Réforme, les Hongrois n'écrivaient pas leur propre langue. C'est en latin qu'étaient rédigés tous les actes publics. » E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. III, p. 340.)

obligée de s'instruire dans un idiome étranger, avait un très grand désavantage sur celle qui s'instruisait dans son idiome maternel, parce que la première avait un surcroît de travail qui était épargné à la seconde. Il lui fallait d'abord apprendre une langue étrangère, puis commencer ses études scientifiques. C'était comme une double instance. Ce désavantage devait provoquer, naturellement, des hostilités et des haines qui affaiblissaient l'État. Les gouvernements s'aperçurent que ce n'est pas seulement le nombre des sujets, mais encore leur homogénéité qui fait la force des groupes politiques.

Si l'Angleterre, par exemple, marche aujourd'hui à la tête des nations, elle le doit, en partie, à son homogénéité nationale. « Il n'y a pas trace de provincialisme en Angleterre[1] après 1100 », dit M. Boutmy, et il ajoute : « l'unification du territoire et de l'esprit national, que nous devions attendre sept siècles encore et n'accomplir que par une révolution si violente qu'elle a emporté en même temps ce qui restait de nos libertés locales, était un fait acquis en Angleterre sous la dynastie des Plantagenets... Il est probable que la condition de l'Angleterre à cet égard eût été à peu près celle de la France, si elle avait été plus prompte à conquérir le pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande, et si elle avait dû compter de bonne heure, dans ses assemblées politiques, avec les représentants de ces provinces annexées si différentes d'elle-même[2]. »

Dès que les gouvernements aperçurent les avantages de l'homogénéité, ils essayèrent de la produire par tous les moyens possibles.

Or l'homogénéité des populations ne provient pas uniquement de l'unité de la langue, mais encore de l'unité des autres manifestations psychiques, en tout premier lieu de la religion, puis des idées philosophiques, scientifiques, des arts, de la littérature, des institutions, des mœurs, des usages, des coutumes, en un mot de l'unité de culture.

Quand des États se trouvèrent comprendre des populations à des degrés très différents de civilisation, les difficultés de

1. Il s'agit ici de l'Angleterre propre, non du Royaume-Uni, qui comprend aussi l'Écosse et l'Irlande.

2. *Le Développement de la constitution en Angleterre.* Paris, Plon, 1887, p. 44.

l'administration devinrent très considérables. Les mêmes lois n'étaient pas applicables à des nomades et à des sédentaires, à des familles monogames et polygames, à des êtres policés et à des barbares. Ramener tous les habitants d'un État à un même niveau de civilisation fut un besoin très vivement ressenti par les gouvernements, parce que cela devait grandement faciliter leur tâche administrative[1].

C'est vers l'unité que tendirent donc les gouvernements. « Une foi, une loi, un roi! » telle était la doctrine de l'ancien régime et tel est encore de nos jours, presque universellement, l'objectif de tous les gouvernements monarchiques ou même républicains, si on remplace *roi* par *parlement*.

L'ensemble des mesures que prend un gouvernement pour amener une population à abandonner un type de culture pour en adopter un autre, s'appelle la *dénationalisation*.

Ce mot ne se trouve encore dans aucun dictionnaire, mais sans doute, dans l'avenir, les traités de dénationalisation formeront de vastes bibliothèques; comme en forment aujourd'hui les traités de stratégie, de tactique ou les traités de droit.

Toute mesure, prescrite par un gouvernement, est obligatoire pour les citoyens et sa contravention est punie par des peines allant de la mort à l'amende. La dénationalisation par l'autorité de l'État comporte toujours une certaine dose de coercition; elle est toujours accompagnée de violence à un degré quelconque. Cependant, rien n'empêche d'employer aussi ce mot pour dénommer les procédés, non coercitifs, par lesquels une nationalité en assimile une autre. On ne peut pas dire quelle acception exacte s'attachera à ce mot dans l'avenir. Pour ce qui est du présent ouvrage, le mot dénationalisation y sera toujours employé dans son acception de mesure gouvernementale comportant de la violence.

Comme nous l'avons déjà dit, l'individualité psychique d'une société est donnée par la langue, la religion, la philosophie, les sciences, la littérature (belles-lettres), les arts, le droit, les usages et les mœurs. La dénationalisation a pour but d'impo-

1. Ainsi la Russie a employé tous ses efforts pour fixer les Kirghizes, restés nomades jusqu'à une époque très récente.

ser toutes les manifestations psychiques élaborées par une société à une autre société. Pour atteindre ce but, les dominateurs emploient les procédés suivants à l'égard des vaincus :

Privation de la vie, menace de mort, privation de la liberté civile et économique ; privation des droits politiques, des honneurs et des bénéfices du gouvernement.

A l'égard des vainqueurs :

Le socialisme d'État, les privilèges, les monopoles, les faveurs.

Tous ces procédés sont employés soit ensemble, soit séparément, soit simultanément, soit successivement pour amener certains individus à adopter la langue, les idées et les sentiments d'autres individus.

II

La langue est la plus ancienne des manifestations psychologiques et c'est par elle qu'aurait dû commencer l'exposé des procédés de dénationalisation. Cependant nous donnerons le pas à la religion. La religion est une synthèse des manifestations psychiques de l'homme ; aussi elle a une importance qui surpasse celle de toutes les autres manifestations, y compris la langue. Un homme peut parler plusieurs idiomes ; vaincus et vainqueurs peuvent se servir dans leurs relations d'une langue étrangère et aux uns et aux autres. Mais on ne saurait professer deux religions à la fois. La vérité est une, en effet. S'il est vrai que Jésus a été fils de Dieu, il ne peut pas être vrai que Jupiter soit aussi un dieu. Dieu ne peut pas être en contradiction avec lui-même. On consentira donc parfois à se servir d'une langue étrangère, mais on ne peut pas transiger sur des dogmes, considérés comme vrais, parce qu'alors cela revient à les considérer comme faux. De plus, les guerres religieuses sont les luttes intellectuelles qui se sont produites les premières dans l'ordre chronologique. Enfin, comme la religion enserre l'homme par le sentiment autant que par la pensée, c'est-à-dire par ce qui constitue l'essence la plus intime de son être, l'homme a attaché, avec raison, une importance capitale à la religion. On a employé, pour l'imposer, l'ensemble des

procédés, que nous avons énumérés plus haut, ce qui n'est pas le cas pour les autres manifestations psychiques. Pour toutes ces raisons nous parlerons en premier lieu des luttes religieuses.

Leur forme la plus brutale est l'extermination en masse des dissidents. C'est le procédé qui a été pratiqué à l'égard des Albigeois. « Tuez-les tous, avait dit le légat du pape, Arnaud Amaury, Dieu reconnaîtra les siens! » En 1609, Bléda, célèbre moine dominicain, pensait exactement de même. Les Maures d'Espagne furent baptisés de force, après la prise de Grenade. En 1526 il n'y avait plus officiellement un seul musulman dans la péninsule ibérique. Or en 1609, sous prétexte que les Maures pouvaient être de mauvais chrétiens, on se décida à les expulser. Bléda blâma cette mesure. « Il disait que, pour l'exemple, on devait couper le cou à tous les Maures, parce qu'il était impossible de savoir lesquels étaient chrétiens au fond du cœur et qu'il valait mieux laisser la chose à Dieu; il reconnaîtrait bien les siens et saurait récompenser ceux qui étaient bons catholiques [1]. »

Quelques souverains auraient accompli très volontiers un massacre général des dissidents, s'ils l'avaient pu. « Plutôt un désert qu'un pays peuplé d'hérétiques », disait l'empereur Ferdinand II, presque à la même époque où son cousin d'Espagne expulsait les Maures. Catherine de Médicis tenta aussi de se débarasser des huguenots par ce procédé sommaire. Il est évident que si on massacre tous les dissidents, l'unité de la religion sera assurée. Les terres des hérétiques exterminés, seront occupées par les croyants restés fidèles, et l'aire géographique de la religion des massacreurs s'étendra. Le malheur c'est que ce procédé sauvage comporte un gaspillage de force mentale incalculable.

Le procédé des massacres religieux a été employé par toutes les nations et par tous les cultes. Les chrétiens, hélas! l'ont mis en pratique sur une vaste échelle, malgré les prescriptions charitables du fondateur de leur religion.

Au point de vue des luttes individuelles au sein de l'État, c'est dans cette catégorie qu'on peut ranger la persécution de l'hérésie par des fonctionnaires spécialement attachés à cette besogne

1. Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*. Paris, Lacroix, 1868, t. IV, p. 72.

et ayant une organisation permanente, comme le tribunal de l'inquisition établi chez les Albigeois ou en Espagne. En principe, tout individu qui rétractait ses erreurs religieuses devant un tribunal de cette espèce, devait être libéré. Par malheur, ce principe n'a jamais été appliqué d'une façon rigoureuse. Dans la plupart des cas, la condamnation à mort et les plus atroces tortures étaient affligées aux malheureux seulement soupçonnés d'hérésie. Quant à ceux qui persévéraient dans leurs nouvelles opinions, comme les chrétiens avaient persévéré dans leur foi sous les empereurs de Rome, il va sans dire, qu'ils étaient brûlés sans miséricorde au nom du doux Jésus, sauveur du monde.

Une forme un peu plus mitigée des luttes religieuses, se produit quand on offre au vaincu de changer de religion ou d'être tué. Alors la menace de la mort remplace le massacre immédiat. Tel a été le procédé employé, par exemple, par Charlemagne à l'égard des Saxons. Ils ont été obligés de se faire baptiser.

On peut aussi poser l'alternative de changer de religion ou d'émigrer. Cela s'est fait fort souvent. L'expulsion des Juifs et des Maures de l'Espagne en sont des exemples célèbres. Par un acte du Parlement anglais, du 27 septembre 1653, tous les Irlandais catholiques devaient émigrer au delà du Shannon. Un catholique resté en deçà de ces limites pouvait être tué, sans que le meurtrier encourût aucune responsabilité légale.

Passons aux mesures administratives, ayant pour but la conversion des dissidents[1].

Il y a d'abord la privation de la liberté civile. Ainsi les Juifs sont encore astreints en Russie à ne pas dépasser une certaine zone d'habitation. De même, au moyen âge, ils devaient habiter dans les villes des quartiers séparés. Après la privation de la liberté individuelle, viennent les limitations du droit de propriété. Les gens qui ne professent pas la religion des gouver-

1. On dira peut-être que la conversion n'est pas le but des persécuteurs, que la haine aveugle contre les dissidents est le seul motif qui les fait agir. C'est malheureusement vrai. L'intolérance est souvent d'autant plus odieuse qu'elle n'est pas toujours consciente de ses fins. Mais comme les dissidents cessent d'être persécutés dès qu'ils ont adopté la religion des dominateurs, la conversion est comme une porte de sortie qui leur est offerte. Évidemment, c'est pour qu'ils y passent, sans quoi on les aurait tourmentés après comme avant l'apostasie.

nants, sont déclarés inaptes à posséder certaines catégories de biens. Par exemple, en Russie, les Juifs n'ont pas le droit d'acheter des terres dans les provinces occidentales de l'empire et même d'en prendre en ferme. Autrefois, en Angleterre, les catholiques romains ne pouvaient pas acquérir de propriétés, ni en hériter. Les Anglais ont pratiqué en Irlande une curieuse limitation des droits civils. Si le fils d'un Irlandais catholique devenait protestant, il héritait des propriétés de son père, même du vivant du père. Ainsi chaque Irlandais pouvait voir, à tout instant, ses propriétés confisquées au profit de ses héritiers.

La confiscation des biens des dissidents a été pratiquée si souvent qu'il est à peine besoin d'en donner des exemples. Les Turcs confisquèrent les terres des chrétiens en Bulgarie, en Bosnie et en Serbie. Pour garder ses domaines, l'aristocratie bosniaque fut obligée d'adopter la religion mahométane. En Irlande, les confiscations au profit des protestants embrassèrent la plus grande partie du pays. Enfin, pendant tout le moyen âge, les Juifs furent systématiquement pillés par les gouvernements chrétiens.

Après la privation des biens, c'est par la privation des droits politiques qu'on essaye d'amener les dissidents à adopter le culte des maîtres. Encore ici, les exemples abondent à tel point qu'on est embarrassé de les choisir. Même jusqu'à nos jours, en Angleterre, les dissidents ne peuvent pas occuper certaines hautes dignités de l'État. Un catholique, par exemple, ne peut pas être lord chancelier. Mais l'Angleterre est devenue maintenant la terre classique de la liberté de conscience, après avoir été celle de l'intolérance. Dans les autres pays, les restrictions légales sont bien plus nombreuses. Ainsi, en Russie, un Israélite ne peut arriver au grade de colonel dans l'armée. Mais, à part les exclusions légales inscrites dans les codes, il y a les exclusions administratives, bien plus nombreuses et plus faciles [1]. Les hétérodoxes ne sont point nommés à certaines fonctions, même subalternes, par exemple les bureaux de l'administration provinciale ou même les services des chemins de fer. En Russie, toutes les banques privées dont les statuts ont été approuvés

1. Il n'y a pas d'exemple, en Russie, dans ces dernières années, d'un israélite nommé juge à un tribunal, même de première instance.

dans ces derniers temps par le ministre des finances, sont obligées d'avoir un gérant chrétien et non israélite. Par une loi récente, les Juifs, en Russie, viennent d'être complètement privés de leurs droits d'électeurs municipaux. En un mot, on tâche de rendre la vie aussi dure que possible aux dissidents, afin qu'ils aient beaucoup à gagner en embrassant la religion des maîtres, ou que, de guerre lasse, ils soient portés à quitter le pays [1]. En Allemagne, au XVIIIe siècle, c'était même un principe politique que les sujets devaient être de la religion du prince.

L'hétérodoxe est encore persécuté d'une autre manière. Non seulement les honneurs (ordres, décorations, titre) lui sont refusés, mais encore on l'oblige souvent à porter certaines marques d'infamie. Au moyen âge, dans beaucoup de pays, les Juifs devaient revêtir un costume spécial qui les désignait au mépris des populations.

Après ces peines appliquées aux dissidents, viennent certaines défenses, dont l'infraction est considérée comme délit et punie dans une mesure plus ou moins sévère. Ainsi, il leur est défendu de construire des églises, ou d'en édifier d'aussi grandes et d'aussi belles que celle du rite dominant; parfois de se rassembler, même dans les maisons privées, pour exercer leur culte. Il leur est également défendu d'ouvrir des écoles [2], de publier des livres et des journaux pour propager leurs dogmes, etc., etc.

En même temps que les religions dissidentes sont frappées de nombreuses restrictions, on oblige les individus qui les professent à payer des impôts pour l'éclat et la propagation du culte dominant. Ainsi, jusqu'en 1869, les catholiques en Irlande étaient obligés de verser la dîme au profit de l'Église anglicane. Même quand les allocations ne se font pas d'une façon directe, il est évident qu'une partie des sommes payées par les dissidents ser-

1. Un haut fonctionnaire russe disait à l'auteur, en parlant des Israélites : « Nous allons leur faire tant de misères qu'ils s'en iront tous. L'année dernière, il en est parti trente mille. C'est encore trop peu. »

2. « Récemment encore on voyait en Irlande des écoles buissonnières : les instituteurs, assis au bord des fossés groupaient autour d'eux de studieux élèves. Cette habitude s'était propagée aux temps, antérieurs à 1830, où l'instruction primaire autre que celle de l'Église officielle était interdite sous les peines les plus sévères ; il fallait se cacher pour apprendre à lire ailleurs que dans le catéchisme anglican. » (Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. IV, p. 777.) Il en a été de même en France sous la Révolution. Les prêtres catholiques devaient se cacher pour enseigner leur religion aux enfants.

vent aux besoins du culte de l'État. Ainsi le gouvernement russe bâtit de spacieuses églises orthodoxes dans les provinces occidentales de l'empire; naturellement, ses sujets non orthodoxes payent une partie des frais de ces constructions.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer toutes les mesures que prennent les gouvernements pour propager une religion. Pour ne pas fatiguer le lecteur, passons à celles qui ont pour but d'imposer au vaincu la langue du vainqueur.

La langue n'a certainement pas, aux yeux des hommes, l'importance de la religion. Celle-ci, considérée comme la base de toute morale, comme le fondement des institutions, comme la loi révélée par Dieu, a une situation tout à fait hors de pair dans les préoccupations des gouvernements. Ne pas admettre la religion du vainqueur, est souvent regardé par celui-ci comme un acte d'impiété des plus haïssables, comme un sacrilège, comme un signe de perversité abominable. Et, naturellement, plus une société est convaincue de la vérité de sa religion, plus elle est intolérante, et plus la législation à l'égard des dissidents est cruelle et injuste. De plus, dans une société où le développement mental est encore faible, toutes les manifestations psychologiques, encore non différenciées, se concentrent en entier dans la religion. Pourvu donc qu'on adopte le culte du vainqueur, on se trouve en complète harmonie avec lui, puisque lui-même n'a guère d'autres besoins psychiques.

Aux yeux des gouvernements aussi, la langue n'a jamais eu l'importance de la religion. La langue est surtout un instrument de propagande intellectuelle. Or, tant que l'instruction a été peu répandue, les besoins intellectuels ont été presque nuls. Les allogènes payaient l'impôt au peuple dominateur. Cela suffisait aux gouvernements. Ceux-ci se sont même parfois montrés hostiles à l'instruction des masses. Des sujets plongés dans les ténèbres de l'ignorance, sont plus soumis et plus faciles à exploiter. Certains gouvernements n'ont pas montré un très grand zèle pour propager la langue des dominateurs, de peur que les vaincus, avec la langue des maîtres, n'adoptassent aussi des idées d'indépendance. M. de Metternich, par exemple, se souciait assez médiocrement de germaniser les Slaves de l'Autriche. Il trouvait bon que les sujets de S. M. Apostolique

restassent dans l'ignorance où les condamnait le peu de développement de leurs littératures nationales.

Aussi ne voyons-nous presque jamais appliquer, pour imposer la langue des vainqueurs, les mesures énergiques prises pour imposer leur religion. On n'a jamais entrepris l'extermination générale des individus parlant des langues différentes de celles des conquérants; on ne les a jamais expulsés en masse. Naturellement, on n'a jamais posé non plus l'alternative de la mort ou de l'adoption de la langue du vainqueur, parce qu'une langue ne s'apprend pas en un jour. La question de la langue n'a pris d'importance capitale qu'à une époque où les besoins de l'instruction sont devenus très grands. Or ces besoins accompagnent toujours une très haute civilisation; ils se produisent, par conséquent, dans une période où l'organisation civile et politique d'un État est très avancée, c'est-à-dire à une époque où la vie et les propriétés des citoyens sont garanties d'une façon plus ou moins satisfaisante.

Les procédés employés pour imposer la langue du vainqueur se réduisent, généralement, à des limitations des droits civils et politiques du vaincu, puis à la pratique du socialisme d'État sur une vaste échelle. (Nous expliquerons plus loin ce que nous entendons par ce mot.)

Pour ce qui est des limitations des droits civils, elles se font plus souvent par voie administrative que par mesures législatives. Les gouvernements modernes, même les plus oppressifs, gardent un petit reste de pudeur qui les pousse à l'hypocrisie. Ils tâchent d'éviter les grands éclats. Ils tâchent de ne pas s'attirer l'odieux d'une législation brutale et injuste.

Parmi les limitations des libertés civiles, il faut ranger, en premier lieu, les atteintes portées au droit de propriété. Ainsi, en Russie, les Polonais n'ont le droit ni d'acheter ni de prendre des terres en ferme, dans les provinces occidentales. Ils ne peuvent vendre leurs domaines fonciers qu'à des Russes orthodoxes. Puis viennent les difficultés causées aux allogènes pour l'exercice de certaines professions. Il a été défendu dernièrement, en Alsace-Lorraine, de pratiquer la médecine, à tout individu n'ayant pas terminé ses études dans une université allemande. Pour être médecin en Alsace, il faut donc, tout d'abord, apprendre la langue des vainqueurs. Pour ouvrir une école il faut, dans

beaucoup de pays, la permission du gouvernement. Par des circulaires ministérielles, il est enjoint aux autorités locales de la refuser à certaines catégories d'allogènes. On sait combien il a fallu de peines aux Croates pour obtenir du gouvernement hongrois l'autorisation de fonder une université nationale à Agram. D'autres limitations frappent les langues qui ne sont pas celles du dominateur. En Russie il est prohibé, dans plusieurs villes, de jouer des pièces en petit-russien. On défend souvent aussi d'imprimer des livres et des journaux dans les idiomes du vaincu, de parler sa langue dans les assemblées législatives. Ainsi, à la délégation de l'Alsace-Lorraine, les députés sont obligés de s'exprimer en allemand, depuis 1881. Cela a empêché Metz, pendant quelques années, d'être effectivement représenté[1].

La langue des vainqueurs est imposée dans toutes les inscriptions publiques; les noms des rues, les enseignes des magasins doivent être, par ordre de la police, dans la langue du vainqueur. Enfin, souvent les vaincus sont obligés de changer de nom de famille, de le traduire dans l'idiome des dominateurs. Un Delaunay doit s'appeler, par exemple, Von der Wiese.

Mais le procédé de dénationalisation le plus généralement employé, est le socialisme d'État.

Si Pierre dérobe clandestinement l'argent de Paul, il commet un vol; s'il lui prend son argent par force, c'est un brigandage. Mais si Pierre fait passer une loi en vertu de laquelle Paul devra lui abandonner une partie de son revenu, il pratique le socialisme d'État. Le gouvernement accorde une subvention à une Compagnie de bateaux à vapeur, il paye des garanties d'intérêts à une Compagnie de chemins de fer, il frappe de droits de douane très élevés une marchandise étrangère, il entretient des universités. Toutes ces mesures ramènent à ceci : « Je dois donner une partie de mon revenu au gouvernement, pour que mon voisin transporte ses marchandises par les bateaux à vapeur et les chemins de fer à un taux qui n'est pas rémunérateur pour les compagnies. Je dois payer très cher un produit pour que M. X***, qui le fabrique, gagne plus d'argent. Enfin moi, qui ne vais pas à l'université, je dois donner une partie de mon revenu

1. Lebon, *Études sur l'Allemagne politique*. Paris, Plon, 1890, p. 269.

pour que mon voisin paye son instruction, non pas ce qu'elle vaut en réalité, mais beaucoup moins[1]. »

C'est par cette arme que se pratique surtout la dénationalisation. On prend l'argent des vaincus pour favoriser la culture intellectuelle des vainqueurs.

Mais, avant de parler des impôts en argent, nous devons signaler un autre genre d'impôt en nature qui est aussi employé par quelques gouvernements.

On sait que les Turcs ont longtemps pratiqué la dîme des enfants. Ils enlevaient aux familles des vaincus des garçons, vers l'âge de dix ans. Ils choisissaient les plus beaux et les plus robustes. Ces garçons étaient convertis à la religion mahométane et formaient, d'une part, le corps des janissaires, et de l'autre le personnel de l'administration ottomane. Pendant tout le XVIe et le XVIIe siècle, les grands visirs furent des renégats chrétiens. Un Turc d'origine ne pouvait pas exercer ces hautes fonctions. Naturellement, ces renégats mirent toute leur activité et toute leur intelligence au service de leurs maîtres et non à celui de leurs compatriotes dont ils avaient été violemment séparés et avec lesquels ils n'avaient plus aucune attache. Ces renégats rendirent l'empire turc formidable. Aussi longtemps qu'ils furent au pouvoir, les Osmanlis restèrent puissants et les compatriotes de ces renégats gémirent sous le joug le plus dur[2].

Sur 15 600 000 habitants du royaume de Hongrie, 5 500 000 à peu près parlent le magyar. Cette langue recule devant l'allemand, le slovaque et le roumain, et ne peut pas empiéter sur le serbe[3]. Pour augmenter le nombre des individus parlant le magyar, le gouvernement hongrois recourt maintenant à des procédés qui rappellent la dîme des enfants, pratiquée par les

1. L'université d'Odessa, par exemple, coûte au gouvernement 200 000 roubles par an. Elle a 400 étudiants. L'instruction de chacun d'eux revient donc à l'État à 500 roubles par an, soit pour quatre ans 2000 roubles. Or les étudiants payent seulement 100 roubles par an, soit 400 roubles pour le cours entier. C'est donc 1600 roubles que chaque étudiant coûte aux contribuables.

2. La jalousie des Turcs fit abolir, plus tard, les privilèges des renégats, puis enfin elle fit adopter le principe que la Turquie devait être aux Turcs. Les grands visirs cessèrent d'être des chrétiens convertis. La décadence de l'empire ottoman s'en suivit.

3. Voir E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. III, p. 346, 349, 351.

Turcs. Les orphelins slovaques sont enlevés du pays où on parle leur langue et transférés dans des comitats purement magyars où ils apprennent la langue des dominateurs et, comme les anciens renégats parmi les Osmanlis, ils deviennent les pires ennemis de la nationalité de leurs pères [1].

Arrivons maintenant au socialisme d'État.

La propagande d'une langue se fait par la conversation, la littérature (c'est-à-dire, en termes généraux, par le journal, la revue, le livre, le théâtre) et par l'école.

On ne se contente pas seulement de défendre expressément ou tacitement les publications dans la langue du vaincu (ce qui rentre dans la limitation des droits civils), on fait plus, on accorde des faveurs à la littérature des vainqueurs. Par exemple, on imprime des livres et des journaux dans la langue des dominateurs, en forçant le vaincu d'en payer les frais. Ainsi, en Hongrie, toutes les publications scientifiques de l'État se font en magyar; en Russie, en russe; en Autriche, en allemand [2].

Le théâtre est aussi un moyen de propagation de la langue. Le gouvernement russe subventionne des troupes dramatiques dans les provinces Baltiques où certes, sans cet appui, ces troupes n'auraient jamais pu faire de recettes suffisantes pour subsister.

Mais c'est par l'école que le socialisme d'État agit de préférence. Une part de l'argent payé par les Polonais sert à entretenir les universités russes à Varsovie, à Kiew et ailleurs. Dans beaucoup de pays, non seulement l'instruction supérieure, mais encore l'instruction moyenne et même l'instruction primaire, est donnée par l'État dans la langue des dominateurs. Souvent, comme nous l'avons dit, l'enseignement dans la langue du vaincu est formellement ou tacitement défendue. Mais, même quand on ne va pas si loin, le gouvernement a encore un moyen très puissant d'avantager les écoles des dominateurs. Il peut refuser la collation des grades aux écoles des vaincus. Alors l'instruction que donnent ces dernières, ne procurant aucun

1. Voir L. Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, Paris, Hachette, 1889, p. 594.

2. Par contre ces faveurs et ces subsides sont refusés aux vaincus. Le gouvernement hongrois a presque supprimé les subsides que l'Académie d'Agram recevait autrefois pour la publication des anciens textes de langue croate. (Voir *Journal des Débats*, 11 déc. 1887.)

avantage, ne donnant le droit d'exercer aucune profession lucrative (médecine, barreau, génie civil, armée, marine, enseignement, etc.), est délaissée. Faute de trouver un contingent d'élèves suffisant, pour en payer les frais, ces écoles se ferment et celles du dominateur subsistent seules.

L'école peut devenir un moyen de dénationalisation encore plus puissant, quand l'État lui vient en aide par différentes mesures législatives. D'abord on peut décréter l'instruction obligatoire. Sans recourir à une mesure aussi complète, on peut accorder de nombreux privilèges à ceux qui ont reçu l'instruction, soit primaire, soit moyenne. En Russie, si un jeune homme peut subir un examen sur le programme des gymnases du gouvernement, il peut ne pas tirer à la conscription et s'engager comme volontaire. Alors il passe seulement une année sous les drapeaux, au lieu de quatre. Mais ce programme d'examen comporte, naturellement, la connaissance approfondie de la langue russe. Les enfants qui ont suivi les cours complets de l'école primaire ne font que quatre ans de service au lieu de six. Or, comme l'administration seule a le droit d'autoriser la fondation des écoles primaires, cette mesure avantage ainsi les Russes au détriment des allogènes.

La langue berbère est encore parlée dans un grand nombre de districts de la Tunisie. Ainsi les Carthaginois, les Romains et les Arabes ont passé sur ce pays sans pouvoir en assimiler complètement les habitants. Il est clair, cependant, que si l'instruction obligatoire universelle, en français, pour les garçons et les filles était introduite en Tunisie par le gouvernement de la république, l'arabe et le berbère cesseraient d'être parlés en Tunisie en moins de deux ou trois générations.

Les Magyars ont parfaitement compris la valeur de l'instruction universelle obligatoire. Dernièrement, le gouvernement de Pesth a promulgué une loi en vertu de laquelle des salles d'asile doivent être ouvertes dans chaque commune rurale, aux frais de cette commune, pour les enfants de trois à six ans. La fréquentation de ces asiles est obligatoire. Les enfants qui reçoivent chez eux une éducation suffisante et une surveillance convenable en sont seuls dispensés. Les autorités locales sont chargées de déterminer si ces conditions sont remplies et si l'on peut avoir le droit de ne pas fréquenter les salles d'asile. Pendant les trois

années que les enfants y passent, ils doivent apprendre le magyar. On le voit, la législation est passablement dure. Aussi a-t-elle excité un grand mécontentement parmi les non Magyars du royaume de Hongrie. Les évêques roumains ont formellement protesté, mais en vain, bien entendu.

C'est encore dans la catégorie du socialisme d'État qu'on peut ranger une autre mesure employée souvent par les gouvernements pour dénationaliser les allogènes : l'achat des terrres.

En Prusse, l'État a formé un fond spécial pour l'achat des terres dans le duché de Posen. Il monte, si nous ne nous trompons pas, à cent millions de marks. A l'aide de ce capital, on achète les propriétés des Polonais et on les vend à des Allemands, à des conditions avantageuses avec facilités de payement considérables. Comme ce capital a été constitué en partie par les versements des sujets polonais du roi de Prusse, on voit que les Polonais sont obligés de payer eux-mêmes leur propre dénationalisation. On prend les mêmes mesures en Russie. Pendant les années qui ont suivi l'insurrection de 1863, tout sujet russe orthodoxe désirant acheter des terres de Polonais, dans les provinces occidentales de l'empire, recevait un subside du gouvernement russe.

Mais le socialisme d'État s'exerce au profit du vainqueur d'une façon générale, par cela seul qu'il met la main sur le produit des impôts et sur le domaine public du pays vaincu.

Les revenus du gouvernement assurent au souverain, à sa cour et aux fonctionnaires, payés et pensionnés par lui, de très grands bénéfices. Sans produire un travail d'une valeur correspondante, les vainqueurs acquièrent des fortunes considérables. Ils peuvent vivre d'une façon luxueuse, mener un grand train de maison. La haute société d'un pays conquis, est toujours composée des vainqueurs. Or tout homme a le désir de pénétrer dans cette haute société, d'abord parce que cela procure des satisfactions d'amour-propre, ensuite parce que la société la plus haute étant la plus riche, est la plus brillante. Pour y être reçu, il faut de toute nécessité parler la langue des dominateurs. Le vaincu est donc amené à l'étudier et il s'ingénie même à la parler à la perfection, pour ne pas faire sentir son origine roturière. Le vainqueur, n'ayant pas d'intérêt à fréquenter les salons moins brillants des vaincus, n'a aucun

besoin d'apprendre et de bien parler leur langue. C'est ainsi que se produit la propagation de l'idiome du vainqueur. Ajoutons de plus que la cour (le *great attraction* de tout ambitieux) se trouve souvent dans une ville hors du territoire du vaincu. Tel est le cas de Vienne, par exemple, par rapport aux Tchèques. L'aristocratie vaincue, si elle veut se presser autour de son souverain, est donc obligée d'émigrer sur le territoire du vainqueur, où elle oublie peu à peu sa langue nationale. Beaucoup de grandes familles tchèques (les Lobkovitz, les Kinsky, etc.) ont été dénationalisées de cette façon.

En dehors des procédés du socialisme d'État, les gouvernements ont d'autres armes puissantes pour propager la langue des dominateurs.

En premier lieu, les souverains peuvent prodiguer leurs libéralités à leurs compatriotes plutôt qu'aux allogènes. Aux dominateurs les meilleures places, les emplois les plus lucratifs, les titres, les dignités, les décorations; à eux les concessions et les monopoles de tout genre. Ensuite, par la législation, on favorise la langue du vainqueur. Ainsi on l'introduit dans les tribunaux. Déjà les Romains rendaient la justice en latin dans toutes leurs possessions. Aujourd'hui, à Varsovie, elle est rendue en russe; aux Indes, dans les instances supérieures, en anglais. Après les tribunaux la langue du vainqueur est imposée dans l'armée (en Autriche tous les commandements se font en allemand), dans l'administration et dans les assemblées législatives. En Autriche, avant 1861, l'allemand était la seule langue officielle [1].

1. Quand la constitution fut introduite dans ce pays, le régime de la coercition pure dut faire place à un régime comportant une plus grande somme de justice. L'article XIX de la loi constitutionnelle du 21 décembre 1867 est formulé comme il suit : 1° « Tous les peuples de l'Etat appartenant à des races diverses sont égaux en droit; chaque race a le droit inviolable de maintenir et de cultiver sa nationalité et sa langue; 2° l'État reconnaît à toutes les langues en usage dans les pays de la monarchie, un droit égal à être employées dans les écoles, l'exercice des fonctions et des divers actes de la vie publique; 3° dans les pays habités par les populations appartenant à plusieurs races, les établissements d'instruction publique doivent être organisés de telle sorte que, sans être obligé d'apprendre une seconde langue, chacun puisse recevoir dans sa langue propre les éléments nécessaires à son instruction. » On sait que ces dispositions, si équitables de la loi fondamentale, n'ont pas encore été complètement appliquées en réalité. Par un arrêté ministériel publié sous l'administration du comte Taafe, la question de la langue en Bohême et en Moravie était réglée comme il suit : « Les fonction-

Quand un idiome jouit de ces privilèges, tous les individus, qui ont besoin de s'adresser à l'administration ou aux tribunaux, tous ceux qui servent dans l'armée et la marine, sont obligés de l'apprendre. Le nombre de ces individus est immense et on comprend combien la propagation de la langue des vainqueurs est activée par toutes ces mesures.

On voit quelle immense importance la possession du gouvernement acquiert dans les luttes intellectuelles. La nationalité qui détient le pouvoir, peut limiter les droits des allogènes, pratiquer le socialisme d'État et enfin se réserver toutes les faveurs et tous les privilèges.

Dans les monarchies absolues, la conquête du pouvoir par les nationalités vaincues, ne peut s'opérer d'aucune façon légale. Aussi ne leur reste-t-il que la force. En 1830 et en 1863 les Polonais ont essayé de couper violemment le lien qui les unissait à la Russie; l'Italie, pour se libérer des Autrichiens, en 1848 et en 1859, a dû recourir à la guerre.

Mais, quand le régime constitutionnel est introduit dans un pays, on peut arriver au pouvoir d'une façon pacifique, si l'on obtient la majorité dans le Parlement. Dans un pays constitutionnel l'autorité appartient au nombre. Comme les nationalités victorieuses composent parfois des minorités dans l'État, il a fallu découvrir des procédés pour leur conserver l'autorité sous le masque des libertés constitutionnelles. Naturellement, tous ces procédés comportent la coercition à un degré quelconque, puisque c'est grâce à la possession de la force armée qu'ils peuvent être mis en pratique.

Prenons la Hongrie pour exemple. D'après les statistiques

naires sont tenus de répondre aux particuliers soit par écrit, soit oralement, dans celle des deux langues (allemande ou tchèque), dans laquelle on s'est adressé à l'administration. Toutes les publications officielles doivent se faire dans les deux langues. Les dires des témoins doivent être consignés dans la langue dans laquelle ils sont proférés. L'inscription sur les registres publics doit être effectuée dans celle des deux langues dont la partie s'est servie pour demander cette inscription. Les affaires criminelles doivent être jugées dans la langue de l'accusé ; en matière civile, le jugement est rédigé dans la langue de l'assignation; si les parties sont de langues différentes, le jugement est rendu dans unes eule des deux langues, mais il est signifié dans les deux langues. » (Voir J. Preux, *la Question des langues en Autriche*. Paris, Pichon, 1888, p. 23.) On sait que cet arrêté ministériel n'a pas pu encore devenir loi en Autriche. Malgré les bonnes intentions qu'avait autrefois le ministère Taafe, l'allemand garde encore des privilèges en Autriche.

officielles du gouvernement magyar, la répartition des populations, d'après les langues parlées, était la suivante, au dernier recensement connu (1880) :

Le magyar.....	était parlé par	6 206 000	individus.
Le roumain.....	—	3 325 000	—
Le serbo-croate.....	—	2 325 000	—
L'allemand	—	1 882 000	—
Le slovaque	—	1 799 000	—
Le petit-russien.....	—	344 000	—
Les autres langues...	—	257 000	—
Enfants ne parlant pas encore.....		500 000	—
Total.....		15 642 000	individus.

Ces statistiques officielles sont loin d'être exactes. Elles exagèrent à dessein le nombre de Magyars. Ainsi tous les Israélites sont considérés comme Magyars. En réalité les véritables Magyars ne sont peut-être pas 5 500 000 hommes. Mais en adoptant même les statistiques officielles, on voit que la nation dominatrice ne compose dans le royaume de Saint-Étienne que 40 pour 100 de la population totale. Comment cette minorité parvient-elle à dominer la majorité des Slaves et des Roumains? Ce résultat s'obtient d'abord par la répartition inégale de collèges électoraux (comme nous le montrerons plus loin pour la Cisleithanie), puis par une série d'autres mesures législatives et administratives. D'après la loi hongroise, tout individu n'ayant pas acquitté ses contributions dans les six mois qui précèdent les élections, cesse d'être électeur. Les fonctionnaires de l'État ne demandent pas d'impôts aux Roumains et aux Serbes pendant cette période. Si les électeurs de ces deux nations se présentent d'eux-mêmes pour payer les contributions, afin de garder leurs droits électoraux, ils trouvent les caisses fermées et les percepteurs absents. Si, au contraire, un contribuable magyar n'a pas acquitté ses contributions, l'État les paye pour lui.

De plus, d'après la loi électorale hongroise, un individu présenté comme député par dix électeurs seulement, est considéré comme élu, s'il ne lui a pas été opposé de concurrents pendant une demi-heure. Dans des bureaux placés sous la surveillance des autorités magyares, rien n'est plus facile que d'obtenir ce résultat. Aussi le candidat magyar triomphe-t-il presque toujours dans les circonscriptions où la majorité est allogène.

La Chambre des représentants du royaume de Saint-Étienne est composée de 413 députés, sans compter les 40 délégués de la diète de Croatie. Si les sièges étaient proportionnellement répartis entre les nationalités de ce pays, ils donneraient les chiffres de la première colonne du tableau ci-dessous; grâce à tous les artifices législatifs ou administratifs, ils donnent les chiffres de la seconde.

COMPOSITION DU PARLEMENT HONGROIS.

Nation.	Nombre.	Députés en chiffres proportionnels.	Députés élus.
Magyars.....	6 250 000	190	397
Roumains.....	3 400 000	75	3
Slovaques.....	2 000 000	60	0
Allemands.....	2 000 000	60	8
Serbes.....	500 000	15	6
Petits-Russiens..	350 000	15	0

On voit par quelles monstrueuses injustices les Magyars assurent leur tyrannie. S'il y a vraiment quelque chose de plus odieux que le despotisme, c'est cette menteuse liberté! Et ce n'est pas tout. Toute loi en Hongrie doit passer encore par la *table des magnats*. Or, dans cette haute assemble, sur 929 membres, 3 seulements sont envoyés par la Croatie, les 926 autres sont Magyars. Les Roumains, les Slovaques, les Allemands, les Serbes et les Petits-Russiens n'y sont pas représentés du tout.

On sait que la Croatie forme un gouvernement séparé de la Hongrie qui a son Parlement spécial. En 1887, sur 110 députés de la Diète, 90 étaient du parti gouvernemental hongrois et 20 seulement de l'opposition. Une correspondance du *Journal des Débats*, du 2 décembre 1887, explique comment s'obtient une représentation si absolument contraire aux vœux de la population. « Chaque électeur doit déclarer à haute voix pour qui il vote. Sans doute, théoriquement et moralement, le scrutin public est plus beau, car il oblige tout le monde à avoir le courage de son opinion. Mais la nature humaine est faible. Comment exiger (je ne parle pas des employés), mais comment exiger d'un commerçant en rapports continuels avec l'administration qui peut lui susciter des ennuis journaliers, surtout dans les conditions actuelles, comment exiger de lui qu'il ne se laisse pas influencer par ses intérêts et vote selon son opinion avec sincérité? J'en ai

eu l'aveu d'un négociant d'Agram. Il déplore plus que tout autre l'état de choses actuel et est, en paroles, de l'opposition la plus vive; mais, comme il exporte beaucoup, il craint que l'administration ne lui cause des ennuis. De plus, son fils est officier, et il ne faut pas nuire à son avancement. Aussi, le jour du vote, ce farouche opposant oublie-t-il ses sentiments personnels et vote pour le candidat du gouvernement. »

On prétend qu'en 1866 M. de Beust avait dit à un homme d'État hongrois : « Gardez vos hordes, nous garderons les nôtres. » Ces *hordes* (les Tchèques, les Polonais, les Slovènes) ne sont guère mieux traitées en Cisleithanie qu'en Transleithanie. C'est surtout par une distribution tout à fait arbitraire des circonscriptions électorales, que la prédominance était assurée aux Allemands, comme en Transleithanie elle était assurée aux Magyars. En Autriche, les 353 membres de la Chambre des députés sont élus par « trois curies d'électeurs : les grands propriétaires, les bourgeois des villes et les paysans des campagnes. La grande propriété, qui appartient à des familles aristocratiques, inféodées à la dynastie, les villes où, meme en pays non allemand, il y a de nombreuses colonies germaniques, étaient particulièrement favorisées. Les circonscriptions étaient réparties de la façon la plus arbitraire : en Bohême, par exemple, les villes slaves avaient un député pour 12 020 électeurs, tandis que les villes allemandes en avaient un pour 10 315. Dans les circonscriptions rurales, les Slaves avaient un député pour 53 200 habitants, tandis que les circonscriptions allemandes en avaient eu un pour 40 800 électeurs. La ville allemande de Reichenberg, avec 19 000 habitants, avait trois députés, tandis que la ville slave de Prague, avec 150 000 habitants, n'en avait que dix. Certaines villes allemandes étaient constituées à l'état de véritables bourgs pourris. Le bourg allemand de Parchen, avec 500 habitants, avait un député; la ville slave de Kladno, avec 8000 habitants, n'en avait pas un seul. Bref, ce système électoral était un véritable mensonge : depuis son établissement les peuples non allemands n'ont cessé d'en réclamer la revision. Il subsiste encore aujourd'hui, et, tant qu'il sera en vigueur, l'Autriche ne peut être considérée comme un État sincèrement représentatif[1]. »

1. L. Léger, *Hist. de l'Autriche-Hongrie*, p. 545.

Ajoutons à cela que toute loi en Autriche doit être approuvée par la Chambre des seigneurs. Or celle-ci est composée de 21 princes majeurs de la famille impériale, de 68 chefs de familles nobles, la plupart allemandes ou germanisées, de 10 archevêques, de 9 évêques et de 121 membres nommés à vie par l'empereur, c'est-à-dire par un souverain allemand. On sait que, d'après les statistiques officielles, la Cisleithanie a 8 millions d'Allemands sur 21 millions d'habitants. Les Allemands forment donc une minorité. Mais la Chambre des seigneurs peut être composée uniquement par eux sans que les Slaves y comptent une seule voix.

Tels sont les procédés politiques à l'aide desquels on s'empare du gouvernement d'un pays. Or, quand on a le pouvoir de l'État, on a la possibilité d'édicter toutes les mesures de dénationalisation que l'on juge utiles.

Après la langue, les belles-lettres et la littérature scientifique, c'est l'art qui est la manifestation la plus caractéristique de la nationalité. On n'a pas encore attribué une assez grande importance à l'art pour proscrire celui du vaincu, au moyen de mesures législatives, mais naturellement le vainqueur a favorisé le sien de toutes les façons. Quand l'État accorde des subventions, comme en Russie, pour la construction des églises de la religion dominante, ces églises s'édifient de préférence dans le style des vainqueurs. De plus, l'État construit de nombreux édifices pour les services de l'administration, de l'armée, de l'instruction publique, etc. Pour tous ces monuments les dominateurs se servent de leur style, de préférence à celui des vaincus. Ainsi les musulmans ont introduit l'art arabe aux Indes. Les Anglais dédaignent aujourd'hui les styles indigènes de ce pays (si supérieurs cependant à nos pastiches gréco-romains) et construisent soit des édifices gothiques, soit de grandes casernes dans nos styles pseudo-classiques.

Pour ce qui est de la musique, le dominateur apporte aussi la sienne. Les orchestres militaires jouent des œuvres des musiciens de la nationalité dominante et, si le gouvernement donne l'instruction dans des conservatoires, il ne prend pas comme base de son enseignement la musique des peuples vaincus.

Après la religion, la langue et les beaux-arts, il nous reste à parler des idées et des sentiments, des mœurs et du droit.

Les idées se manifestent dans la science et la philosophie. Pour ce qui est de la science, elle a le moins possible le caractère national, puisque la vérité est une dans tous les pays du monde. Les particularités psychiques des groupes sociaux se manifestent seulement par les méthodes, et par la préférence donnée à telle branche de recherche plutôt qu'à telle autre. Naturellement, un dominateur introduit dans les écoles qu'il crée parmi ses sujets, ses méthodes et ses études favorites. Par là il façonne l'esprit des vaincus à l'image du sien.

Pour ce qui est de la philosophie, elle forme la synthèse des connaissances humaines. Elle élabore cette conception fondamentale de l'univers, qui sert de base, ensuite, à toutes nos conceptions scientifiques, religieuses et juridiques, par conséquence à toutes les institutions sociales. Tout aboutit à la philosophie, tout en procède. L'importance de la philosophie est de premier ordre. Sous certains rapports, la philosophie est même supérieure à la religion, puisqu'elle l'englobe aussi dans ses généralisations. Cependant il n'est pas encore arrivé, dans les sociétés civilisées, qu'un système philosophique ait obtenu une reconnaissance universelle. Le mysticisme, le rationalisme, l'idéalisme, le matérialisme, le panthéisme et le positivisme ont eu tour à tour ou simultanément de nombreux adhérents. Le nombre même des systèmes philosophiques montre combien ils sont flottants. Les gouvernements sont moins inféodés à des systèmes philosophiques particuliers qu'à des religions. Aussi il n'y a peut-être pas encore d'exemple d'une nation qui ait systématiquement et consciemment travaillé à imposer son système philosophique à une autre. Dans ce domaine, on n'a employé encore ni le procédé de la privation de la vie, ni celui de la privation des droits civils et politiques. Cependant on a déjà employé celui des faveurs. Certaines écoles de philosophie ont la bienveillance des gouvernements et, par exemple, dans l'enseignement supérieur, c'est une chance de succès que de professer le système à la mode.

Naturellement, quand un gouvernement ouvre des gymnases, des lycées et des universités pour propager une langue, consciemment ou inconsciemment il introduit dans ces établissements la philosophie qui lui est la plus sympathique. Peu à peu il amène ainsi le peuple dénationalisé à s'imprégner des idées

et à adopter, à la longue, la conception de l'univers des dominateurs. Les Anglais aux Indes n'enseignent pas les systèmes philosophiques, procédant des écoles de Kapila ou de Védanta, mais ceux qui proviennent de Locke, de Hume ou de Herbert Spencer. Ils amènent ainsi la société indienne à adopter les idées anglaises.

Un autre procédé pour imposer les idées est la censure. Elle a deux formes : elle peut être préventive ou pénale. Dans le premier cas, tout écrit doit être soumis, avant l'impression, à l'examen du censeur qui autorise ou n'autorise pas la publication. Dans le second cas, tout écrit qui contient des idées peu sympathiques au gouvernement est supprimé et l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur sont passibles de peines diverses, plus ou moins rigoureuses selon la nature de l'écrit et la législation du pays. Un gouvernement qui contrôle de cette façon la production intellectuelle d'un peuple, ne peut pas, sans doute, obliger les gens à écrire des ouvrages contraires à leurs convictions, mais il s'imagine empêcher les idées qu'il considère comme pernicieuses, de se répandre dans le public. Alors les idées, considérées comme bienfaisantes, ayant un champ plus libre devant elles, doivent (c'est l'opinion des gouvernements) obtenir la prédominance. Bref, les gouvernements pratiquent ici une élimination forcée des idées qui leur semblent subversives.

Souvent les gouvernements se servent aussi du livre et du journal pour faire de la propagande. Ils payent certains auteurs pour écrire des choses, qui leur paraissent fausses (car si elles leur paraissaient vraies, ces auteurs les écriraient *sponte sua*). En Allemagne, du temps de M. de Bismarck, cette pratique était devenue permanente, grâce aux fonds des Guelfes.

III

Tous les procédés de dénationalisation que nous avons énumérés jusqu'à présent, comportent une peine ou une restriction pour le vaincu. Les gouvernements en ont usé dans une large mesure. Mais ils en ont employé aussi d'autres, d'une nature diamétralement opposée : ceux des bénéfices et des privilèges. Si les procédés violents ne réussissaient pas (comme pour les

Français du Canada, par exemple), on essayait de dénationaliser par des faveurs. Le principal de ces procédés consiste à provoquer des apostasies et des trahisons pour lesquelles on accorde des avantages particuliers. Ainsi on édicte par mesure législative que tout individu embrassant la religion dominante de l'État, jouit de certains privilèges spéciaux (exemption d'impôts, distinctions honorifiques etc.); souvent l'État accorde des pensions ou des terres aux renégats.

Quand, après l'Union de Lublin (1569), les Polonais ont pu gouverner à leur guise l'ancienne principauté de Lithuanie, ils employèrent des procédés de ce genre pour convertir au catholicisme les grandes familles orthodoxes de ce pays. La roue de la fortune a tourné. Aujourd'hui le gouvernement russe accorde les mêmes faveurs aux familles qui abandonnent le catholicisme pour l'orthodoxie.

Dans les pays parlementaires, où les vaincus ont cependant des représentants dans les Chambres législatives, c'est par la corruption, par de l'argent, ou par des dignités et des titres, qu'on amène, parfois, les députés à abandonner la cause de leurs compatriotes et à voter des mesures qui leur sont défavorables.

Passons au sentiment. Par sa nature intime, le sentiment échappe à tout contrôle extérieur. Par conséquent il ne peut faire l'objet d'aucune espèce de mesure législative. D'autre part la sympathie ne s'impose pas. Pour être aimé, il faut être aimable. Aussi, sur ce terrain, le dominateur ne peut agir que par ses qualités personnelles. S'il est intelligent, noble de caractère, loyal, fier, avec cela affable, séduisant, bref s'il a ce prestige magique que donne la supériorité morale, il exerce un grand attrait sur son entourage. Une fois les sympathies provoquées, tout le monde veut se rapprocher de lui, le fréquenter le plus possible, et pour cela tout le monde tâche d'apprendre sa langue, d'imiter ses costumes, ses manières, ses plaisirs, son genre de vie. La puissance d'assimilation est en raison directe de la sympathie qu'on inspire.

Mais les sentiments se manifestent aussi dans les sociétés par le cérémonial et les mœurs. Ici le dominateur peut agir de nouveau par des mesures législatives, mais naturellement son action la plus puissante s'exerce par l'exemple. Les sujets ont toujours tendance à imiter le genre de vie de leurs maîtres, car

chaque homme désire monter les échelons de la hiérarchie sociale. Aussi les mœurs des dominateurs s'imposent-elles peu à peu aux vaincus. L'indépendance dont jouit la femme française, par exemple, pourra exercer, à la longue, une influence sur les femmes arabes de l'Algérie. Tôt ou tard il viendra un jour où celles-ci cesseront de se voiler la face et sortiront des gynécées, comme, sous l'influence des idées mahométanes, les femmes berbères, arabisées, y sont entrées autrefois.

Mais, à part l'exemple, le dominateur peut avoir une grande action sur les mœurs, par la législation. Selon les opinions des hommes, certaines actions peuvent paraître inconvenantes ou convenables. Chez les Turcs, une femme sortant sans se voiler la figure, serait arrêtée par la police, comme le serait chez nous une femme sortant à demi nue. Or, si des Européens gouvernant une société musulmane ne font pas arrêter la femme qui sort sans se couvrir la figure, cet acte sera rendu beaucoup plus facile et aura la possibilité de passer plus vite dans les mœurs. C'est là une mesure purement négative ; mais le dominateur peut édicter aussi des mesures positives. C'est lui qui règle le cérémonial. Il peut exiger, par exemple, que ses sujets, en présentant une supplique à certaines autorités, se mettent à genoux, mais il peut établir aussi qu'ils restent debout. Ces mille petits riens du cérémonial exercent, à la longue, une influence très considérable sur les mœurs et par contre coup sur les sentiments. Enfin le dominateur possède en ses mains une arme encore très puissante : ce sont les faveurs, les places, les distinctions honorifiques. Pierre Ier avait plus de bienveillance pour ceux de ses courtisans qui avaient adopté la façon de vivre des Occidentaux, qui consentaient à amener leurs femmes et leurs filles aux soirées mondaines, que pour ceux qui persévéraient dans les mœurs asiatiques. Les Anglais, aux Indes, peuvent également décerner des titres et des dignités aux indigènes se rapprochant le plus de leur manière de vivre et de penser. Naturellement, ces faveurs ont une action fort puissante et tendent à modifier les mœurs, à rapprocher celles du vaincu de celles du dominateur.

Le droit semble constituer l'attribution même des gouvernements qui sont des machines à légiférer. Pour les mesures administratives d'une importance secondaire, le gouvernement peut,

sans doute, beaucoup. Mais pour les principes fondamentaux du droit, qui constituent précisément l'individualité d'une société, la puissance du gouvernement est beaucoup plus limitée. L'organisation de la famille et de la propriété est réglée chez tous les peuples par des coutumes si invétérées, qu'elles résistent à toutes les attaques, comme les rocs les plus durs résistent à la fureur des vagues. On pensait au XVIIIe siècle qu'il suffisait d'un législateur de bonne volonté pour modifier complètement l'organisation d'une société. Nous avons perdu désormais cette foi naïve. Nous savons qu'il ne suffit pas de promulguer une loi pour qu'elle soit appliquée ; nous savons, de plus, combien il est dangereux de toucher à ces principes fondamentaux du droit, auxquels les populations s'attachent avec une force irrésistible, parce qu'ils leur paraissent conformes à la nature des choses. Dans les possessions asiatiques, les juges européens sont obligés d'appliquer souvent une législation qui leur fait horreur, mais qui est conforme aux idées de ces peuples. On tâche de la modifier, à coup sûr ; mais on sait que cela doit se faire avec de grands ménagements et sans rien brusquer. Il a fallu un très grand courage à lord Bentinck pour abolir au Bengale l'horrible coutume de brûler les veuves[1]. Nous comprenons aujourd'hui qu'une attaque de front contre le droit fondamental d'un peuple est une tactique des moins habiles. Il faut tourner la position, agir d'abord sur les idées qui se transforment en mœurs et finalement en lois. Commencer par ces dernières est peine perdue.

Telles sont, dans une esquisse très brève, les principales mesures qu'un gouvernement peut prendre pour dénationaliser une société. Nous n'avons pas la prétention de les avoir énumérées toutes, car elles sont innombrables et changent à chaque instant selon les circonstances les plus diverses. Nous en avons, peut-être, oublié de fort importantes. L'efficacité de ces mesures est aussi très variable. Telle mesure, qui réussit parfaitement dans un pays, peut amener des résultats déplorables dans un autre. Dans toute dénationalisation il faut considérer deux facteurs ; le dominateur et le vaincu. Selon le degré de

1. On sait combien le gouvernement anglais éprouve encore de peine, aux Indes, pour combattre la pratique de l'infanticide des filles, des sacrifices humains et d'autres coutumes barbares.

civilisation de ce dernier, il faudra varier ses procédés. Ce qui sera reçu sans aucune résistance dans un milieu social, pourra provoquer, dans d'autres, les explosions les plus formidables. Bref l'art de la dénationalisation est un des plus difficiles que puissent pratiquer les hommes d'État. Or c'est à peine si on entrevoit encore aujourd'hui que cet art peut faire l'objet d'un ensemble d'études très vastes et très complexes. Comme l'éducation, l'art de la dénationalisation est encore pratiqué sans système et sans règle, au hasard des circonstances et par les procédés de l'empirisme le plus grossier.

Dans tous les cas, le résultat de la lutte intellectuelle, soit libre, soit coercitive, est ce que nous appelons l'assimilation. Les Français, par exemple, ont conquis l'Algérie par la force des armes. Est-ce à dire, cependant, que le gouvernement français ait considéré son rôle comme terminé le jour où les derniers belligérants arabes ont déposé les fusils? Non, le rôle du gouvernement français n'a fait, à proprement parler, que commencer ce jour-là, car auparavant c'est à l'*armée* française qu'était dévolue la besogne principale. Le rôle du gouvernement français, comme conquérant, sera terminé le jour où tous les habitants des départements d'Alger, d'Oran et de Constantine désireront aussi fortement faire partie de la société française, que ceux de Seine-et-Oise ou de Seine-et-Marne. Il n'y aura plus de question algérienne en France que dans deux cas : dans celui de l'assimilation complète, ou dans celui de l'indépendance complète de l'Algérie.

L'ensemble des mesures de dénationalisation se ramène à des restrictions de droits et à des injustices. Défendre à des individus de demeurer où bon leur semble, de posséder des propriétés, de construire des édifices pour leur culte, d'imprimer des journaux ou des livres, etc., etc., sous prétexte qu'ils ne professent pas la religion ou qu'ils ne parlent pas la langue des gouvernants, c'est limiter les droits. Obliger les gens à payer un culte, qui n'est pas le leur, ou d'entretenir des écoles où l'on enseigne des matières et des langues qui leur sont odieuses, c'est pratiquer l'injustice. L'ensemble des mesures de dénationalisation pourraient donc être qualifiées autrement de despotisme. Quand les sociétés ne veulent pas s'y soumettre, nous disons qu'elles luttent pour leur liberté. Les guerres dénom-

mées jusqu'à présent guerres d'indépendance nationale, n'ont eu d'autres causes que des préoccupations d'ordre intellectuel. En effet, quand Jellachich a marché contre les Magyars, en 1848, il n'avait aucunement en vue de conquérir la Hongrie, de s'y attribuer des avantages quelconques; il voulait seulement délivrer les Croates du joug magyar. Or les contestations entre le gouvernement de Pesth et les Croates ne portaient en aucune façon sur des questions de l'ordre économique. Les Magyars ne confisquaient pas les propriétés des Croates, ils ne mettaient aucune entrave à l'enrichissement des populations. Les différends étaient d'ordre intellectuel. Le gouvernement de Pesth, par les mille procédés que nous avons décrits plus haut, mettait des entraves au rapide développement de la culture intellectuelle des Croates. C'est ce qui obligea ces derniers à prendre les armes; c'est ce qui les poussa à combattre avec un si grand acharnement. Ils avaient supporté des injustices pendant des années, mais la coupe était pleine et l'heure de la liquidation sanglante semblait avoir sonné. Cet exemple pourrait s'appliquer à tous les cas analogues. Charles-Albert ne cherchait pas, non plus, des avantages politiques au détriment des autres nationalités composant l'empire d'Autriche, il voulait seulement que les étrangers n'empêchassent plus le libre développement de l'Italie. A coup sûr, il serait étrange de parler de guerres intellectuelles; une pareille expression paraîtrait contraire à la logique des mots. Mais on peut parler de guerres ayant des causes intellectuelles, car toutes les guerres d'indépendance nationale ne sont pas autre chose. Ces guerres sont parfois les plus sanglantes et les plus acharnées de toutes. C'est naturel. Les plus fortes jouissances de l'homme viennent de l'esprit; par conséquent, les biens de l'ordre mental sont ceux qui ont le plus de valeur pour lui. Il fait donc les plus grands sacrifices pour les acquérir.

CHAPITRE VIII

LA PRÉSENCE SUCCESSIVE DES PHASES DE LA LUTTE A LA CONSCIENCE SOCIALE.

Nous avons montré dans les chapitres précédents que les luttes entre sociétés humaines avaient pour but d'abord la possession des produits alimentaires, puis celle des richesses et enfin le désir de l'assimilation mentale. Toutes les guerres, à coup sûr, n'ont pas été entreprises uniquement pour la réalisation d'un de ces trois objectifs. Hélas! il est bien loin d'en être ainsi. Un grand nombre de guerres ont éclaté et éclateront encore probablement dans l'avenir pour les motifs les plus futiles. L'offense faite à la dignité des souverains, ce qu'on appelle l'honneur national, la pure gloriole, la simple routine, les satisfactions personnelles des chefs d'État ou quelquefois même l'amusement ont fait massacrer des millions de créatures humaines. « Les Espagnols, par exemple, pour se faire un passe-temps, lançaient des bouledogues contre les indigènes de Saint-Domingue, qui les déchiraient tout vivants[1]. » Au bout de quelques années de cet aimable régime, les premiers habitants de cette île périrent jusqu'au dernier. Les Aztèques, au Mexique, entreprenaient des expéditions pour se procurer les victimes nécessaires au culte sanguinaire de leurs dieux. Voilà un genre de guerres qui ne rentre directement dans aucune de nos catégories, à moins de les ranger dans celle des guerres religieuses. En mars 1891, l'impératrice d'Allemagne est allée à Paris. Si quelque misérable l'avait injuriée dans la rue, au lieu d'exiger seulement la puni-

1. E. Reclus. *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVII, p. 743.

tion de ce coupable (ce que les Français, sans doute, auraient fait de leur propre initiative), la Prusse aurait peut-être déclaré la guerre à la France. Il en serait résulté le massacre d'un grand nombre de Français, mais aussi d'Allemands dont aucun, à coup sûr, n'aurait jamais songé à insulter l'impératrice. Napoléon Ier avait une activité prodigieuse. En temps de paix il ne savait que faire. Il lui fallait l'agitation des guerres pour vivre d'une façon agréable. De plus Napoléon était très vain. C'était un grand plaisir pour lui de se composer des parterres de rois. Il fit des campagnes pour se donner ces jouissances, et 1 700 000 Français consentirent à mourir pour les lui procurer.

De nombreuses guerres ont eu lieu par simple malentendu. Nous pouvons en donner un tragique exemple. « On suppose que la Tasmanie était habitée par 7000 sauvages, à l'époque où les Anglais vinrent s'y établir au commencement de ce siècle. Les premiers colons furent un transport de déportés. On leur avait instamment recommandé de traiter les indigènes avec douceur. Mais la douceur n'a jamais été pratiquée ; peut-être n'était-elle même pas possible. Quand les Anglais débarquèrent, ils se virent entourés par des naturels que la curiosité seule, et non des intentions hostiles, au dire des défenseurs des races sauvages, attirait dans cet endroit. Il ne fallait pas s'attendre, sans doute, à ce qu'un officier anglais, ayant peu de troupes sous ses ordres et de nombreux déportés, fût de cet avis. Il pensa que le plus sûr serait de tirer sur eux et de les tenir à distance, en leur tuant quelques hommes. Cette circonstance eut, cependant, les résultats les plus funestes. Dès le premier jour, les sauvages furent poussés à associer les nouveaux venus avec l'idée de meurtre et de carnage. Les indigènes, naturellement, se livrèrent à des représailles et les conditions de vie des colons leur offrirent bientôt l'occasion de les exercer. Les Anglais étaient obligés d'envoyer de petites escouades chasser dans la bruyère pour se procurer des vivres. Les naturels attaquèrent ces individus isolés. Pour assurer leur sécurité, les colons furent obligés de punir les sauvages. Si un blanc avait été tué, pour le venger on tuait plusieurs indigènes. Les autorités locales furent impuissantes à arrêter ces massacres[1]. » Les Anglais se livrèrent à la

1. Walpole, *History of England*, t. VI, p. 369.

chasse des Tasmaniens, comme à un sport, et, au bout de moins d'un demi-siècle, il ne resta plus un seul de ces malheureux indigènes. Ainsi une guerre d'extermination des plus atroces eut pour cause, à l'origine, un simple malentendu.

Ces exemples montrent qu'il est impossible d'énumérer et de prévoir tous les motifs de guerre.

Notre division des luttes en biologiques, économiques, politiques et intellectuelles n'a aussi, bien entendu, rien d'absolu. Chaque guerre comporte le mélange de ces trois éléments, dans une certaine mesure. Tout combat (quel qu'en soit le motif) amène la mort de certains individus ; toute entreprise militaire demande une mise de fonds et une dépense plus ou moins considérable d'effort mental, de connaissances techniques, en un mot de science. Toute guerre est donc physiologique, économique et mentale à la fois. Il est de même pour les résultats. Si les Roumains de la Transylvanie, par exemple, venaient à se révolter contre les Magyars pour obtenir la liberté de l'enseignement supérieur dans leur langue, et si une guerre s'ensuivait, elle serait accompagnée, malgré son motif purement intellectuel, de mort d'hommes et de perte de capital. Notons encore qu'à la guerre les avantages physiologiques (vigueur physique des soldats, courage personnel), économiques (perfection de l'outillage militaire) et intellectuels (capacité des chefs, instruction des officiers) concourent également à assurer la victoire. Ce que nous avons seulement essayé de mettre en lumière, c'est que le but des luttes se modifie selon l'évolution sociale.

Les différentes phases des luttes changent aussi par gradations insensibles. Il est impossible de dire à quel moment exact les luttes économiques font place aux luttes alimentaires, parce que, d'une part, les aliments eux-mêmes sont des richesses, et que, de l'autre, le vainqueur ne se contente pas d'enlever les aliments seuls, mais emporte aussi les produits les plus divers. Le passage de la lutte économique à la lutte politique est aussi difficile à marquer d'une façon précise. Un conquérant retire toujours des avantages matériels directs de ses conquêtes. Donc elles l'enrichissent. Enfin, comment établir une distinction nette entre les biens matériels et intellectuels ? Un tableau doit-il être rangé dans la première catégorie ou dans la seconde ? Les honneurs sont, à coup sûr, des satisfactions morales, mais

ils se donnent par l'autorité du gouvernement et rentrent donc dans la catégorie des faits politiques. Bref, pas plus qu'il n'est possible d'établir quand la matière inorganique se transforme en matière vivante, il n'est possible d'établir quand la lutte alimentaire se transforme en lutte économique, politique et intellectuelle.

Il va sans dire que la lutte intellectuelle, dans sa forme coercitive, n'est pas possible sans la lutte politique. Pour imposer une religion, une langue ou une civilisation à une société, il faut s'emparer de son territoire et de son gouvernement. Les différents éléments de la lutte sont forcément entremêlés. Une société plus cultivée aura tendance à dénationaliser une société moins cultivée. Si, pour y arriver, on fait la conquête du territoire de la population arriérée, on acquiert aussi par là des avantages politiques et économiques. Le vainqueur forme la classe dirigeante, l'aristocratie, dans le pays vaincu ; par les profits du gouvernement, il s'enrichit ; par la richesse, il acquiert, en dernière analyse, une alimentation plus abondante.

De plus, chaque processus plus complexe se superpose au processus plus simple, mais ne l'exclut pas. Pendant que l'homme pense, tous les phénomènes physiologiques, chimiques et physiques continuent à se produire en lui. La pensée se surajoute aux phénomènes plus simples et n'est possible que par eux. De même, dans les sociétés, les luttes intellectuelles se surajoutent aux autres, sans les exclure. Ainsi la lutte alimentaire se poursuit toujours entre l'humanité et l'animalité. Chaque bœuf tué dans un abattoir, en est une victime. Par la concurrence entre les producteurs, la lutte économique continue en temps de paix comme en temps de guerre. Enfin les compétitions intellectuelles ne mettent pas fin aux compétitions politiques.

Dans les relations internationales, les différents éléments de la lutte ne s'excluent pas non plus. Ils peuvent être simultanés. Ainsi, pendant que Philippe II voulait s'emparer de l'Angleterre pour des motifs religieux (donc de l'ordre mental), il s'empara du Portugal pour des motifs purement politiques.

On ne peut pas dire qu'à un certain moment de l'évolution historique les guerres économiques aient fait place d'une façon absolue aux guerres politiques, etc. Aux XVIe et XVIIe siècles, les

nations européennes se sont fait des guerres qui avaient des causes mentales (la religion) ; elles ont été suivies pourtant, au XVIIIe siècle, de guerres ayant des causes purement politiques, et même économiques dans certains cas. Cependant, en considérant les luttes humaines dans leurs traits généraux, on peut dire que leur évolution tend à parcourir successivement les phases que nous avons indiquées.

Les différents éléments de la lutte sont impliqués dans chaque guerre. Mais il y en a toujours un qui prédomine sur les autres. Cette prédominance est indiquée par les actions qui suivent la victoire. Si le vaincu est mangé, il est clair que la lutte a un caractère alimentaire. S'il est réduit à l'esclavage, si ses biens sont confisqués, le caractère économique prédomine. Enfin si le vainqueur s'empare seulement du gouvernement, nous sommes dans la phase politique. Quand les croisés ont pris Jérusalem, ils ont mis, sans doute, la main sur l'administration, de la Palestine ; cependant, le but de la guerre était la possession du tombeau du Christ. C'était donc une guerre religieuse. De même les chevaliers Porte-Glaives s'emparèrent des terres des Slaves de la Baltique et des Lithuaniens; cependant ils fondèrent aussi des évêchés et christianisèrent les populations. Ici encore le motif religieux s'accusait dans une très forte mesure. Enfin les Habsbourgs ont toujours montré une grande soif de conquêtes et, bien qu'ils espérassent en faire pendant la guerre de Trente ans, cette terrible conflagration eut cependant pour cause des motifs religieux. Le but de l'Empereur était l'extermination de l'hérésie, du moins dans les premiers temps. Les guerres entre l'Europe et les Arabes, les Tartares et les Turcs n'ont pas seulement le caractère d'une lutte entre deux religions, mais encore celui d'une lutte entre deux civilisations ennemies.

Si les Espagnols, par exemple, avaient pu conquérir l'Angleterre au XVIe siècle, ils auraient tâché, sans doute, d'en extirper l'hérésie, mais, de plus, ils auraient augmenté leur puissance politique et par contre-coup leur richesse. Les éléments économiques, politiques et intellectuels étaient entremêlés dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres. Cette extrême complexité des phénomènes sociaux, ce mélange simultané de tant d'intérêts divers, fait que très souvent, en entreprenant une guerre, on ne perçoit pas bien nettement le but vers le-

quel on tend. Les sociétés sont parfois inconscientes des fins réelles qu'elles poursuivent.

Nous allons examiner maintenant un ensemble de phénomènes très complexes se rapportant à la conscience sociale, et des résultats fort importants se dégageront de cet examen.

II

Quelques mots d'abord sur la conscience individuelle.

Quand une onde vibratoire arrive dans les centres nerveux, il s'y passe deux phénomènes différents : si l'onde rencontre un milieu où il se produit des mouvements analogues, l'équilibre existant n'est pas troublé et l'impression reste inconsciente. Si l'onde trouble l'équilibre existant, il se produit une lutte. Cette lutte fait percevoir une différence d'état, une discrimination, qui est la base de tous les phénomènes de la conscience. La rupture de l'équilibre précédemment établi, cause aussi tantôt une peine, tantôt un plaisir. Par conséquent la conscience est le résultat d'une lutte dans les centres nerveux, et elle est toujours accompagnée de souffrance ou de jouissance.

Quand l'action d'une même onde vibratoire se prolonge pendant un certain temps, il finit par se produire une accommodation des centres nerveux, qui s'adaptent aux mouvements venant du dehors. Plus cette accommodation augmente, plus la résistance que les centres nerveux opposent à la marche de l'onde, diminue, plus la marche de l'onde s'accélère. Quand cette accélération a atteint un certain degré, l'action cesse d'être consciente. L'enfant, en apprenant à épeler, a conscience que *b* et *a* font *ba*. Plus tard, l'adulte accomplit toutes les opérations de la lecture avec tant de rapidité qu'il semble lire directement les idées. Non seulement il n'a plus la perception des syllabes, mais même presque plus celle des mots.

Une masse de mouvements du monde extérieur n'arrivent jamais à la conscience, d'autres n'y arrivent pas toujours. Ainsi l'homme ne peut pas percevoir les rayons ultra-violets. Cela veut dire que son œil est conformé d'une façon trop grossière pour saisir des vibrations trop rapides. Les mêmes ondes exté-

rieures agissent dans certaines circonstances et n'agissent pas dans d'autres. Quand, pour une raison quelconque, notre attention est attirée par un phénomène donné, nous pouvons le percevoir ; si notre attention s'en détourne, il cesse d'être perceptible.

En un mot, le monde extérieur est pour nous un ensemble de mouvements encore non perceptibles à la conscience, puis actuellement perceptibles et enfin qui ont cessé d'être perceptibles.

Ce qui est vrai des sensations externes, est vrai des sensations internes. Au fur et à mesure qu'une fonction s'accomplit plus régulièrement, c'est-à-dire au fur et à mesure qu'elle cause moins de troubles, elle devient de plus en plus inconsciente. Le cerveau n'a même pas la notion de l'existence de certains organes et, en temps normal, la respiration, la digestion, la distribution du sang se font d'une manière absolument automatique.

Le point culminant de l'évolution vitale aboutit à une série d'organes, à fonctions purement végétatives, soumis à un cerveau qui possède seul la vie consciente. Les phénomènes psychologiques, eux, sont toujours présents à la conscience, pendant l'état de veille, et la perfection de l'individu est une raison directe de leur intensité.

L'analogie est complète entre la conscience individuelle et la conscience sociale.

Toute association comporte un certain ensemble de relations entre ses membres, donc une espèce d'équilibre. Les événements quotidiens qui ne troublent pas cet équilibre, n'arrivent pas à la conscience sociale. Ainsi les annalistes de l'antiquité, les chroniqueurs du moyen âge, même la plus grande partie des historiens des temps modernes, ne nous décrivent jamais les institutions au milieu desquelles ils ont vécu. Ils ne nous donnent presque pas de renseignements sur l'état économique de leurs pays. Les seuls événements qu'ils notent sont ceux qui ont troublé la société ou qui ont troublé les esprits : les guerres, les invasions, les famines, les épidémies, les comètes, les météores, ou bien encore les fêtes d'un éclat extraordinaire, les inventions surprenantes etc., etc. On parle, par exemple, d'une nouvelle machine, seulement si elle a produit des émeutes ou des souf-

frances considérables pour les populations ouvrières, si elle a enrichi certains districts ou appauvri certains autres.

Bref, pour arriver à la conscience sociale, comme pour arriver à la conscience individuelle, il faut une lutte, un trouble qui permette d'établir une comparaison entre l'état précédent et l'état actuel, c'est-à-dire une discrimination. Naturellement cette lutte est toujours accompagnée de plaisir ou de peine. Plaisir pour les vainqueurs, peine pour les vaincus.

Mais le trouble amené dans une société par l'apparition d'un facteur inattendu, après de longues alternatives et des agitations plus ou moins prolongées, aboutit à un ordre de choses nouveau, à une adaptation particulière, à une résultante. Ce qui autrefois paraissait une perturbation, devient un phénomène normal. Alors il cesse d'affecter la conscience sociale. Ainsi les premières locomotives ont certainement produit une forte impression sur les esprits. Aujourd'hui, on en construit des milliers chaque année, des trains innombrables circulent sur toutes les lignes, des millions de voyageurs y montent à chaque instant, sans que cela ne préoccupe plus personne. Quand les Normands ont conquis l'Angleterre, les Saxons ont éprouvé de grandes souffrances pendant un certain nombre d'années. La présence des Normands était alors vivement ressentie par les populations. Quand, au bout de deux siècles, les relations entre les vainqueurs et les vaincus ont été réglées d'une façon quelconque, vainqueurs et vaincus se sont amalgamés, et la présence des Normands a cessé d'arriver à la conscience des habitants de l'Angleterre.

D'autre part, une masse de phénomènes physiques ou économiques, politiques et intellectuels n'arrivent pas encore à la conscience sociale. Tant qu'on n'avait pas inventé le séismographe, il était impossible de reconnaître les faibles oscillations du sol qui se produisent partout et en tout temps. Tant qu'on n'avait pas dressé de statistique exacte, les fluctuations de la natalité et de la mortalité n'arrivaient pas, en temps ordinaire, à la conscience sociale. On peut en dire autant de la criminalité.

Certains événements sont restés inconscients, tant qu'on n'eut pas découvert des appareils pour les enregistrer. D'autre part, d'immenses séries de phénomènes sociaux n'étaient pas observés, faute de développement scientifique. C'est tout récemment qu'on

a commencé à analyser, donc à étudier, la marche de certains faits économiques, comme l'échange.

En un mot, il y a des phénomènes encore non perceptibles à la conscience sociale, puis des phénomènes actuellement perceptibles et enfin des phénomènes qui ont cessé d'être perceptibles.

Dans les sociétés, comme chez les individus, dès qu'une fonction s'accomplit régulièrement, elle cesse d'arriver à la conscience. Si un gouvernement pouvait faire son devoir d'une façon parfaite, les citoyens ne se préoccuperaient jamais ni des hommes au pouvoir, ni de la manière dont ce pouvoir est organisé. Un individu n'ayant jamais rien à faire dans un tribunal, se soucierait très peu de la procédure civile ou criminelle. Mais dès qu'il a besoin de ce tribunal, la rapidité ou la lenteur de la procédure, son degré d'équité, le préoccupent considérablement. Supposez un État utopique où il n'y aurait pas d'impôts à payer ; qui s'y soucierait du budget? Bref les fonctions sociales sont perçues seulement à partir du moment où elles nous causent des souffrances ou des jouissances.

Le besoin le plus impérieux de l'homme est la respiration. Nul ne peut vivre plus de quelques secondes sans respirer. Cependant, comme ce besoin est satisfait d'une façon complète par la masse d'air à portée de nos poumons, en temps ordinaire, sa satisfaction n'arrive ni à la conscience individuelle, ni à la conscience sociale.

Après la respiration, la nourriture passe au premier plan. Chez les Esquimaux, quand on est parvenu à attraper un phoque, il y a joie et allégresse dans tout le clan. On se réunit en festin commun, on fait ripaille, on danse, on fait fête. Ici l'alimentation arrive donc pleinement à la conscience sociale. Dans nos sociétés civilisées il n'en est plus ainsi. La question de l'alimentation ayant été résolue pour un très grand nombre d'hommes, en temps ordinaire, la société ne se préoccupe plus des mille opérations s'accomplissant tous les jours sur les innombrables marchés où se vendent les denrées alimentaires. Il faut des cas spéciaux, des famines ou des troubles (interruption des communications, etc., etc.), pour mettre de nouveau les questions d'alimentation à l'ordre du jour des préoccupations sociales.

La question du bien-être de la majorité des hommes est loin

d'avoir reçu, malheureusement, jusqu'à nos jours, une solution satisfaisante. Dans les sociétés civilisées, l'inégalité des conditions est très grande. La plus noire misère coudoie l'extrême opulence. De là des haines qui troublent profondément les sociétés. Le développement de la richesse constitue certainement une très grande préoccupation sociale. Chaque année on dresse les statistiques du commerce des différents pays. On constate aussi l'augmentation ou la diminution du paupérisme et on publie des données sur la production, la consommation et la répartition des richesses. Par conséquent les phénomènes économiques arrivent à la conscience sociale. Mais on se préoccupe, surtout, des données générales se rapportant à la communauté. Le fait de savoir si M. X*** s'est enrichi ou appauvri, et par quels moyens, n'intéresse que ses connaissances, non la totalité de ses concitoyens. A ce point de vue, on peut dire que l'acquisition de la richesse n'arrive plus aujourd'hui à la conscience sociale. Mais, si une classe accapare tous les bénéfices au détriment des autres, alors la possibilité d'acquérir la richesse devient une des plus fortes préoccupations sociales. Les communes, au moyen âge, ont soutenu de longues et de sanglantes luttes contre l'aristocratie, précisément pour pouvoir jouir du bénéfice de leur travail. Avant 1789, le paysan, en France, était réduit par le gouvernement à une misère presque incurable. Cet état de choses a été une des principales causes de la Révolution.

Mais, dès qu'une somme suffisante de justice civile et criminelle a été établie (c'est-à-dire dès que le gouvernement exerce sa fonction principale d'une manière satisfaisante), l'acquisition de la richesse, par chaque individu, cesse d'affecter la conscience sociale.

Les luttes politiques intéressent bien plus que les luttes économiques. Savoir quel parti ou quels individus s'empareront du pouvoir, est une préoccupation constante dans les pays civilisés. Les journaux nous apportent tous les matins des comptes rendus des luttes parlementaires, des séances des conseils de ministres : ils nous informent des agissements des hauts fonctionnaires du gouvernement. Or tous ces faits sont les péripéties de la lutte politique. Sans doute, celle-ci intéresse et passionne un certain nombre de personnes. Mais ce nombre n'est pas bien grand. D'abord la moitié des habitants d'un pays (les

femmes) se soucient assez peu de la politique. Et parmi les hommes, il y en a des masses qui ne s'en occupent jamais. De plus, ceux qui s'en occupent, y sont poussés par quelque intérêt individuel. Les uns veulent arriver eux-mêmes au pouvoir et en arracher des rivaux, les autres (sont lésés dans leurs intérêts par le gouvernement (par exemple, quand on paye des impôts absolument hors de proportion avec les services que nous rend l'État) et tâchent de remédier à une situation désastreuse. Bref on fait de la politique parce qu'on souffre, soit dans sa fortune, soit dans ses convictions. Si un gouvernement était plus ou moins tolérable, les préoccupations politiques diminueraient dans une immense mesure. En un mot, la lutte politique affecte encore la conscience sociale dans une très forte mesure, mais cette mesure, s'il y a progrès, ira toujours en diminuant. Les fonctions politiques tendent à devenir inconscientes dans les sociétés, comme les fonctions régulatrices du cerveau sont devenues inconscientes chez l'homme[1].

Les manifestations psychologiques constituent aujourd'hui la préoccupation principale des sociétés civilisées. Ces manifestations sont le but de notre activité, parce qu'elles donnent les plus fortes jouissances que nous puissions éprouver ici-bas. Les jouissances psychiques sont supérieures à toutes les autres. Les moments d'ivresse, où tout notre être s'est concentré dans une préoccupation unique, où il nous a semblé abandonner la terre pour nager dans l'infini, les moments d'enthousiasme, où nous avons senti notre âme soulevée par une puissance surhumaine, sont les seuls qui comptent dans la vie. Qu'ils viennent de l'amour, de la poésie, de la religion, de l'âpre recherche de la vérité, ou de l'art, peu importe. L'aspiration la plus ardente de l'homme ici-bas est d'éprouver les jouissances délicieuses provenant de la surexcitation mentale.

La supériorité des jouissances psychiques vient aussi de ce qu'elles sont inépuisables, tandis que les jouissances matérielles se terminent très vite par la satiété. Buvez tous les jours du

1. On sait que chaque organe tâche d'accaparer la plus grande somme possible des substances alimentaires apportées par le sang. S'il y réussit, il y a hypertrophie d'une part et atrophie de l'autre, donc douleur. Alors le cerveau, par une série d'appareils qu'il possède, rétablit l'équilibre. Cette fonction régulatrice, qui s'exerce à chaque instant, est devenue inconsciente dans notre organisme, parce qu'elle s'accomplit d'une façon satisfaisante.

château-laffitte de 1858, au bout de deux ou trois mois, le palais s'y habitue et la sensation de plaisir qu'il procurait d'abord, s'efface complètement. Sans doute, un bon dîner est une chose agréable, mais il est difficile d'admettre que ce plaisir puisse causer de l'enthousiasme. Au contraire, qui de nous, dans la jeunesse, ne s'est pas passionné de poésie? qui de nous n'a été parfois ému jusqu'aux larmes en lisant de beaux vers? Certes, jamais jouissances physiques n'ont pu produire ce résultat.

Ce que nous appelons le bien-être n'est pas un but, mais un moyen. Il est bon d'avoir une maison chaude en hiver et fraîche en été. Aucun potentat de la terre n'en possède encore, où l'air soit constamment renouvelé par des appareils spéciaux et maintenu, en janvier comme en juillet, à la température de 18 degrés. Supposons que dans l'avenir on établisse des usines pour distribuer l'air pur dans les maisons, comme on distribue aujourd'hui l'eau et la lumière. Les gens pourvus de cet avantage n'en auront même pas conscience. Cela leur permettra seulement de ne pas être incommodés par la chaleur ou par le froid[1]. Il est bon d'avoir des meubles commodes qui ne blessent pas, quand on est assis dessus. Mais tout cela épargne seulement des souffrances. Ce sont des biens négatifs. L'âme de l'homme n'est pas assez modeste pour s'en contenter. Elle aspire après les biens positifs, c'est-à-dire après la jouissance. Or la jouissance ne peut venir pleine, complète et intense, que du cœur et de l'esprit. L'enthousiasme et l'ivresse de la passion sont les points culminants de la félicité humaine. Si notre labeur n'est pas récompensé par quelques moments, où nous pouvons y atteindre (si rares qu'ils soient d'ailleurs), nous nous abandonnons au pessimisme ou à l'apathie. Ces moments lumineux sont les seuls où nous ayons réellement vécu. Tous les autres s'effacent dans la trame grise et terne des banalités de la vie quotidienne.

Sans doute, hélas! un nombre considérable d'êtres humains n'ont jamais éprouvé ces sortes de jouissances et ne les ont, peut-être même, jamais désirées! Mais est-ce à dire que cela en diminue la valeur? Quand la pauvreté rabaisse un homme à l'unique préoccupation du pain quotidien, est-ce à dire que s'il devenait riche, il n'aspirerait pas lui aussi à avoir le plus grand

1. Même, si la température extérieure était constamment de 18 degrés, nul ne s'estimerait heureux de posséder cet avantage.

nombre possible de jouissances psychiques? Et si le parvenu était trop peu cultivé, lui-même, pour jouir des plaisirs de l'esprit, est-ce à dire que ses enfants, élevés dans d'autres conditions, seraient incapables d'y atteindre?

Sans doute encore des peuples entiers ont vécu pendant des siècles sans avoir pu s'élever jusqu'aux jouissances mentales. C'est qu'ils n'ont pas atteint encore le point culminant de l'évolution humaine. Ils languissent dans une longue enfance. Des peuples entiers ont même disparu avant d'avoir eu des aspirations élevées. Ils représentent des avortons sociaux, qui ne méritaient pas de vivre. Les sociétés qui n'atteindront pas aux sentiments délicats, nobles et puissants, périront, parce qu'elles seront restées aux rangs inférieurs de l'humanité.

Le corps humain est un ensemble d'organes servant à la vie psychique du cerveau ; la société est un ensemble d'institutions servant à la production intellectuelle. Cette production est le but de la vie des sociétés et, naturellement, elle prend la première place dans la conscience nationale. Dans les sociétés civilisées, les savants, les philosophes, les initiateurs religieux, les littérateurs et les artistes sont au premier plan. Leur gloire efface de beaucoup celles des richards et des hommes d'État. L'apparition d'une œuvre littéraire remarquable affecte un bien plus grand nombre d'individus que les mesures législatives les plus importantes. Et la raison en est bien simple. Lire un beau roman ou entendre un bel opéra est une jouissance, lire un projet de loi ou suivre une discussion parlementaire, sur des sujets techniques, cause un profond ennui. Certaines œuvres littéraires sont publiées à des millions d'exemplaires, parce que leur lecture donne un très vif plaisir.

Un puissant génie, dans un corps débile, peut marquer une place ineffacable dans une société. Un athlète, au cerveau de microcéphale, n'en marque aucune [1]. De même une nation ne vaut dans l'humanité qu'en raison directe de sa production intellectuelle et artistique. Le génie des Sophocle, des Euripide, des Praxitèle, des Platon, des Archimède et des Aristote a agi sur de nombreuses générations d'hommes, après que la Grèce a presque cessé d'être une nation, après que ses institu-

1. Sans doute la perfection serait le cerveau de génie sur le corps de l'athlète.

tions politiques étaient à peine connues de quelques savants spéciaux. En un mot, les besoins intellectuels passent forcément au premier plan dans les sociétés, parce que, par leur partie scientifique, ils donnent la puissance et la richesse et, par leur partie artistique, l'émotion et le plaisir.

Passons maintenant aux luttes internationales. Nous verrons la répétition des mêmes phénomènes.

Dans les sociétés civilisées, on ne se massacre plus pour se manger. La période des guerres alimentaires est rejetée dans un passé lointain dont on a perdu le souvenir.

Il serait étrange d'entendre faire aujourd'hui par un souverain ou un ministre la déclaration suivante : Attaquons nos voisins, emparons-nous de leurs biens meubles et immeubles, partageons-les entre nos concitoyens ; nous serons plus riches, nos ennemis seront plus pauvres. On a fait encore récemment des guerres pour se réserver le monopole d'un marché ; mais ce genre de luttes, qui s'appelait le système mercantile, est aussi rejeté dans le passé. Tous les États permettent aujourd'hui le commerce universel à leurs colonies. Il y a bien encore de nos temps certaines contestations internationales de l'ordre économique, comme, par exemple, les pêcheries de Terre-Neuve ; mais les gouvernements comprennent aujourd'hui que déclarer la guerre et dépenser quatre ou cinq milliards (sans parler de la perte des vies humaines), pour s'assurer certains avantages économiques, serait la plus inepte et la plus désastreuse des spéculations, d'autant plus que nul n'est sûr de la victoire. Aussi les contestations internationales de ce genre se règlent-elles, aujourd'hui, par des arrangements diplomatiques ou par des arbitrages. On peut dire que les guerres purement économiques sont une phase déjà dépassée de l'évolution sociale. Qui s'intéresse en France, par exemple, à la question des pêcheries de Terre-Neuve? Quelques individus qui font la pêche dans ces parages et quelques diplomates qui doivent régler cette interminable et ennuyeuse question. Les tarifs de combat, que les différentes nations dressent à l'envi les unes contre les autres, affectent un plus grand nombre d'intérêts et arrivent, dans une mesure plus forte, à la conscience sociale, mais nul ne songe aujourd'hui à faire une guerre pour obtenir une diminution de droit de douanes.

On croyait autrefois que, dans le commerce, ce que l'un gagne, l'autre le perd. Alors le commerce était considéré comme une guerre. On croyait autrefois qu'il y avait avantage à être riche et à avoir des voisins pauvres. Mais ces deux idées sont reconnues aujourd'hui des erreurs manifestes. La prospérité de nos voisins fait notre prospérité, parce qu'avec un voisin riche on peut faire plus d'affaires lucratives qu'avec un voisin pauvre. D'autre part, tout échange librement effectué n'a lieu que s'il est avantageux pour le vendeur comme pour l'acheteur. Cette compréhension plus nette des conditions, produisant les richesses, diminuera encore plus la probabilité des guerres purement économiques. De même que la question de l'alimentation est résolue par l'agriculture et l'élève des bestiaux, d'une façon plus parfaite que par le cannibalisme, de même l'acquisition du bien-être est résolue par la production et l'échange d'une façon plus parfaite que par le pillage. Aussi les guerres économiques, phase désormais dépassée par les nations civilisées, s'effaceront de plus en plus de la conscience sociale.

Nous avons montré, dans le chapitre précédent, que toute conquête politique a la dénationalisation pour corollaire inévitable. L'homogénéité de l'État est non seulement un avantage, mais même, dans une certaine mesure, une nécessité absolue. Forcément il faut une langue unique, ne fût-ce que pour l'administration centrale et les institutions générales d'un État hétérogène. Aussi tous les gouvernements, consciemment ou inconsciemment, ont travaillé à produire cette homogénéité. Si l'assimilation s'impose après une conquête, le résultat de toute conquête est donc une dénationalisation. A partir du moment où, grâce au progrès de la civilisation, les préoccupations psychiques ont pris la première place dans la conscience des sociétés, la lutte entre ces sociétés n'a pu être qu'intellectuelle. C'est ce que l'on observe en effet. Actuellement l'Europe est entrée en plein dans cette phase. Les Anglais assimilent les Celtes du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande; les Français les Flamands, les Bretons, les Provençaux et les Italiens. Les Prussiens cherchent à germaniser les Danois, les Français et les Polonais; les Autrichiens à germaniser les Tchèques et les Slovènes; les Hongrois à magyariser les Allemands, les Roumains, les Slovaques, et les Serbes; les Italiens à dénationa-

liser les Français qui habitent les vallées supérieures des Alpes; les Espagnols à assimiler les Catalans; les Russes à russifier les Polonais, les Lithuaniens, les Esthoniens, les nombreuses populations ouralo-altaïques du Volga et de l'Asie Centrale. Dans le reste du monde, même tendance. Les Français cherchent à franciser les Arabes d'Algérie et de Tunisie, les Espagnols à s'assimiler les indigènes de l'Amérique, les Anglais à répandre leur langue et leurs idées parmi les populations de l'Inde et de l'Afrique; les Américains à s'assimiler les Peaux-Rouges, etc., etc. La lutte intellectuelle est désormais à l'ordre du jour *en fait*, mais elle est loin d'être encore arrivée à la conscience sociale. C'est la lutte politique, phase désormais dépassée par les sociétés civilisées, qui est à l'ordre du jour de cette conscience.

On n'a jamais entendu jusqu'à présent un souverain ou un ministre faire la déclaration suivante : « Allons nous emparer d'une province de notre voisin pour en extirper une culture intellectuelle étrangère et pour en implanter la nôtre. » Quand les Prussiens ont annexé Metz, ils n'ont pas eu pour but conscient de forcer 240000 Français à devenir Allemands; ils ont eu pour but de s'assurer une frontière stratégique plus avantageuse.

Depuis des siècles, toutes les conquêtes ont été faites en vue de la puissance politique. On voulait avoir un territoire plus vaste, on épiait donc toutes les circonstances favorables pour s'agrandir au détriment du voisin. Les dynasties régnantes n'ont jamais eu d'autre objectif. Arrondir l'État par des annexions violentes, des alliances (comme celle de la Bohême, de la Hongrie et de l'Autriche au XVIe siècle), par des achats et des mariages, les souverains n'ont jamais voulu autre chose. Ils ne se sont jamais préoccupés des populations qui passaient sous leur sceptre et peu leur importait de savoir si elles pourraient s'assimiler facilement avec leurs anciens sujets. Quelques-unes de ces assimilations étaient même absolument impossibles, par la nature des choses, comme celle des Français de la Bourgogne et des Allemands du Tyrol, séparés les uns des autres par de vastes territoires. Cela n'a pas empêché la maison d'Autriche de travailler à l'union politique de ces pays. De nos jours encore, les luttes politiques sont les seules qui nous préoccupent. Les journaux nous en racontent les péripéties tous les matins. Une masse d'ouvrages de longue haleine et un grand

nombre de brochures sont consacrées tous les ans aux questions de la politique internationale[1].

Leurs auteurs ne parlent que de remaniements de la carte de l'Europe. Les uns trouvent les arrangements territoriaux actuels avantageux, les autres les trouvent détestables, mais il n'est pas question d'autre chose dans leurs écrits. Les conceptions des plus grands hommes d'État de notre temps et des publicistes les plus célèbres ne vont pas au delà. Ils ne conçoivent pas qu'il pourra jamais exister autre chose que des luttes politiques. Considérez d'autre part en quoi consiste la besogne de la diplomatie. Elle ne poursuit, elle aussi, que des remaniements territoriaux. Tous les traités d'alliance ont pour but de garantir la possession de certaines provinces (comme la triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie), ou d'amener l'annexion de certaines provinces (comme l'alliance de la Prusse et de l'Italie en 1866) ou enfin d'empêcher que d'autres fassent certaines annexions (comme l'alliance de l'Angleterre et de la France, en 1854, pour le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman). On le voit, toujours et partout, il s'agit d'arrangements territoriaux.

Les diplomates français s'imaginent que tout ira pour le mieux quand les Allemands seront rejetés derrière le Rhin; les diplomates allemands, que la meilleure des solutions est de maintenir les Français derrière les Vosges. Les diplomates pensent qu'on pourra trouver un jour quelque combinaison territoriale définitive, qui satisfera tout le monde et qui permettra enfin un désarmement général.

Les diplomates ne peuvent pas concevoir que la guerre politique, telle qu'on l'a pratiquée depuis des siècles, n'est qu'une phase de la lutte pour l'existence, aussi transitoire que la phase alimentaire et la phase économique. Ils ne comprennent pas que rien n'est immuable dans l'univers et que des conditions sociales nouvelles amènent aussi des conflits d'une nature nouvelle.

La science n'est guère plus avancée encore que la diplomatie. L'histoire, telle qu'on l'a écrite presque jusqu'à nos jours, n'est autre chose, en effet, que le récit de la lutte politique entre les

1. Citons-en quelques-uns, parus dans ces dernières années : *l'Europe en 1887*, de Ch. Dilke; *la France en 1889*, de Chaudordy; *la France, la Russie et l'Europe*, de P. Leroy-Beaulieu; *l'Europe en 1890*, de Wickersheimer, etc.

groupes sociaux. Elle ne parle que des conquêtes ou des usurpations, c'est-à-dire de la mainmise sur le gouvernement, soit chez le voisin, soit à l'intérieur d'un pays. Une preuve de plus que les autres formes de la lutte restent encore inconscientes.

III

Considérons maintenant pourquoi la lutte intellectuelle n'est pas encore arrivée partout à la pleine conscience sociale.

Le voyageur qui, dans l'Asie Centrale, passe des possessions boukhariotes aux possessions russes, est vivement frappé du contraste présenté par ces deux régions : d'une part, le spectacle de la plus noire misère, de l'autre, des signes incontestables de bien-être et de prospérité. Des deux côtés de cette frontière conventionnelle, les populations sont, cependant, les mêmes, les conditions topographiques et climatériques exactement semblables, enfin les circonstances historiques peu différentes. Les Russes occupent l'Asie Centrale depuis trop peu de temps pour avoir accompli de très grandes transformations dans l'esprit des habitants. D'où vient donc le contraste ? La raison en est bien simple. Quand l'émir de Boukhara manque d'argent, il vient simplement en demander à ceux de ses sujets qu'il croit riches. Malheur à qui refuse. Aussi tout le monde tâche-t-il de se montrer pauvre. Nul n'ose étaler de luxe dans sa demeure et ses vêtements. Sur le territoire russe il n'en est pas ainsi : on peut montrer sa richesse impunément. Or, être riche et ne pas pouvoir jouir de sa fortune, ou n'avoir pas de fortune, revient à peu près au même. L'annexion de Boukhara à la Russie augmenterait la richesse des Boukhariotes. C'est avec un œil d'envie que les sujets de l'émir regardent les sujets du tsar. Si Boukhara était annexé demain, il n'y aurait aucune résistance de la part des populations. La sécurité des personnes et des biens est le premier besoin après lequel aspire une société. Les Boukhariotes ne se soucient pas de leur indépendance[1]; pour eux la Russie n'apporte pas le joug, mais la délivrance.

Pour un illettré, les besoins intellectuels sont réduits au mini-

1. Les masses populaires, bien entendu, et pas les gouvernants qui les exploitent et qui perdraient leurs revenus par la conquête russe.

mum. Cela ne veut pas dire qu'ils n'existent pas du tout. Non, toute société contient un germe de vie mentale, représentée par la religion et l'art. Mais, nous le répétons, chez l'illettré, les besoins de l'intelligence sont médiocres. Si donc une conquête ne prive pas une population peu cultivée, du bien-être matériel, elle ne ressent pas le poids d'une domination étrangère. Tel est le cas aux Indes, par exemple où le nombre des gens instruits constitue une infime minorité[1]. Le gouvernement anglais est un bienfait et non une charge pour les indigènes, aussi les Anglais maintiennent leur domination sur 292 millions d'hommes avec 50000 soldats.

Les mêmes circonstances se présentaient autrefois en Europe et s'y présentent même encore aujourd'hui dans les parties les plus arriérées de ce continent. Autrefois, en Pologne, les paysans « ne se sentaient pas citoyens, dit M. A. Sorel[2]; la nation les repoussait, ils ne la connaissaient pas. Il leur importait peu que la domination changeât de nom, si elle conservait le même caractère; ils se félicitaient du changement si leur sort s'adoucissait. Ils ne s'éveillaient de leur torpeur que pour se livrer au plus aveugle fanatisme, et leur première fureur se tournait contre les seigneurs. »

Les hommes se groupent en société pour satisfaire leurs besoins. Il est clair que, parmi ces besoins, les plus impérieux (les besoins économiques) passent au premier plan. Si les institutions d'un pays sont si vicieuses qu'une grande partie de la population vive sous le coup d'injustices profondes causant une misère incurable, les besoins intellectuels ne peuvent pas se produire chez les masses. Alors celles-ci sont absolument indifférentes aux intérêts de la culture nationale, puisque ces intérêts n'existent pas encore pour elles. Aussi, pendant de longues périodes historiques, les annexions violentes n'ont provoqué aucune résistance de la part des masses populaires.

Que signifie d'autre part la connaissance d'un objet quelconque? C'est la possession interne de la représentation de cet objet. Connaître Paris, par exemple, signifie en avoir une repré-

1. On évalue à 25 000 le nombre des indigènes possédant une instruction européenne. Cela fait un individu sur 11 000. (Voir J. Strachey, *l'Inde*, p. 186.) Dans la même proportion, la France n'aurait que 3454 personnes instruites.

2. *L'Europe et la Révolution*, t. I, p. 509.

sentation précise ou vague. Mais pour quelqu'un qui n'aurait jamais entendu parler de Paris, cette ville serait comme si elle n'existait pas. Elle n'affecterait pas sa conscience. Ceci posé, comment un individu a-t-il conscience de faire partie d'une nation ? C'est parce qu'il a la représentation plus ou moins nette d'un ensemble de territoire, peuplé d'individus plus ou moins semblables à lui. Sans cette représentation, il n'y a pas la conscience d'une unité sociale dont on fasse partie. Voilà pour l'espace. Beaucoup de Français connaissent Louis XIV, par exemple. Qu'est-ce que cela signifie ? C'est qu'ils se représentent aujourd'hui d'une façon plus ou moins nette la figure de ce monarque, son entourage, sa manière de vivre, bon nombre de ses actions, etc. Mais si aucun Français n'avait plus aujourd'hui aucune représentation interne, concernant Louis XIV, ce roi serait comme s'il n'avait jamais existé. Si une société n'avait pas conscience de son passé, elle ne pourrait pas former une nation, puisqu'elle serait obligée de commencer chaque jour, à nouveau, l'édifice de son outillage intellectuel.

La conscience nationale est donc en raison directe des connaissances géographiques, politiques et historiques regardant la patrie. Dans une période où, grâce à l'ignorance des classes populaires, ces connaissances étaient réduites au minimum pour l'immense majorité des citoyens, la conscience nationale était également très faible.

Tant qu'un individu ne peut pas se représenter l'unité nationale dont il fait partie, il lui est indifférent de faire partie d'une association politique plutôt que d'une autre, pourvu que sa condition matérielle ne soit pas empirée. Les changements de frontières amènent alors assez peu de souffrances. Mais dans un état plus avancé de civilisation, quand la conscience de l'unité nationale est devenue forte, être arraché à sa patrie cause de profondes douleurs. Aussi longtemps qu'un peuple n'a pas la représentation de son unité nationale, il n'a aucune volonté concernant cette unité. Bref il n'a pas d'aspirations, pas de tendances nationales. Le consulter à ce moment, pour savoir quelles sont les limites géographiques qu'il considère comme son patrimoine, est peine perdue. Il ne saurait les tracer en aucune façon. Certes les paysans polonais, en 1772, eussent été bien

embarrassés de dire où étaient les frontières de leur nationalité[1].

Mais il n'en était plus ainsi en Italie après 1815. Un nombre immense d'Italiens avaient alors la représentation très nette d'une unité ethnographique s'étendant sur toute la péninsule des Appennins. Leur patrie était pour eux, comme dit le vers de Manzoni,

> Questa terra.....,
> Che natura dall'altre ha divisa,
> E ricinta con l'alpe e col mar.

Arndt formula tout aussi nettement ce qui était la patrie de l'Allemand :

> So weit die deutsche Zunge klingt
> Und Gott im Himmel Lieder singt,
> Das soll es sein, das soll es sein,
> Das wackrer Deutscher nenne dein!

Des millions de lèvres répétèrent ces vers célèbres et des millions de cœurs tressaillèrent en les répétant. De même les Alsaciens-Lorrains savent parfaitement ce qu'ils veulent. Ils l'ont exprimé mille fois par la voix de leurs députés. Ils l'ont affirmé par plus de vingt ans d'irréconciliable protestation. En un mot, plus l'instruction se répand, plus la conscience nationale prend de force, et quand arrive le moment où l'on comprend la puissance infinie de la culture intellectuelle[2], son développement devient la passion dominante des sociétés.

Dans les guerres entre les États, on a été amené souvent à faire la conquête de populations se trouvant à un degré très inférieur de culture. Alors ni les vaincus ni les vainqueurs ne voyaient se produire aucune lutte intellectuelle et, naturellement la lutte politique seule arrivait à la conscience sociale, tant pour le dominateur que pour le peuple soumis.

Pendant tout le moyen âge, le latin a été la langue de l'Église, de la science, de l'administration et de la justice dans presque

1. Les gens qui avaient une complète représentation de la patrie, composaient une infime minorité en Pologne. Ils n'étaient peut-être pas plus d'un individu sur cent. De là vient que le partage s'opéra si facilement.

2. Les chefs du parti socialiste allemand viennent de fonder à Berlin une espèce d'université pour les ouvriers (*Arbeiterbildungsschule*). Les meneurs lui attribuent une grande importance : l'éducation scientifique n'était jusqu'à présent que le privilège de quelques-uns, elle doit être accessible à tous. « La simple passion ne conduit qu'aux barricades, disent-ils, mais la science est invincible. » (*Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1891, p. 908.)

toute l'Europe occidentale. En passant de la sujétion de la maison d'Autriche à celle de la maison de France, par exemple, une société ne subissait aucun changement dans ses fonctions mentales. Elle n'éprouvait donc, de ce fait, aucune souffrance. De plus, au moyen âge, il n'y avait peut-être pas un homme sur 500 qui se préoccupât de l'instruction. A cette époque les besoins économiques étaient encore au premier plan. Pourvu qu'une population ne fût pas trop pressurée, elle se souciait peu de la langue parlée par ses maîtres.

C'est en faveur de ces circonstances qu'ont pu se former les grandes monarchies de l'Europe occidentale. Les domaines de la maison de Bourgogne, par exemple, comprenaient un amalgame de populations fort diverses par la langue. Cependant elles n'opposèrent pas de résistance à la formation de cet État. Plus tard, quand, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, les Pays-Bas et la Franche-Comté passèrent à Philippe le Bel et ensuite à Charles-Quint, il n'y eut aucune opposition. Des peuples servaient de dot à une princesse; on ne les consultait pas plus sur leurs destinées qu'on ne consulte les moutons que l'on mène à l'abattoir, et ils se laissaient faire très docilement. Ils avaient même des sentiments de fidélité à l'égard de leurs souverains, qui leur faisaient accepter avec satisfaction un traitement aussi contraire à leurs intérêts. Tout cela, nous le répétons, parce que les besoins intellectuels de ces populations étaient peu troublés par les combinaisons territoriales. Sitôt qu'il en fût ainsi, les résistances éclatèrent formidables et parfois indomptables. Certes, si Philippe II avait respecté les opinions religieuses de ses sujets hollandais, ils lui seraient restés fidèles et ils auraient peut-être mis leur point d'honneur à le demeurer. Frédéric II annexa la Silésie en 1740. Vingt-six ans après, ce souverain, attaqué de tous les côtés par la Russie, l'Autriche et la France, était à deux doigts de sa perte. Sans la mort de l'impératrice Élisabeth, il était même complètement perdu. La Silésie ne bougea pas. Les Silésiens ne songèrent pas un seul moment à profiter des embarras de la Prusse pour se réunir de nouveau à leur ancienne patrie, la Bohême, avec laquelle ils faisaient corps depuis le XIIe siècle [1].

1. On sait que jusqu'en 1763 la Silésie faisait partie de la Pologne.

Quand, vers 1848, les luttes intellectuelles (qu'on appelle la question des nationalités) ont passé au premier plan en Europe, un grand nombre d'esprits, même parmi les plus éclairés de notre temps, n'ont pas compris la nature de ces mouvements. Les différents procédés de dénationalisation n'étaient pas encore connus des hommes d'État et des publicistes de l'Europe occidentale. Un très savant professeur d'économie politique de l'université de Liège, M. de Laveleye, avoue même qu'il a été fort étonné, en 1866, quand il a vu pour la première fois une carte ethnographique de l'Autriche. Longtemps on a cru en France que les Magyars étaient des Allemands. Ces luttes sur le terrain intellectuel contrariaient beaucoup d'habitudes anciennes et, chose étrange, elles ont excité l'hostilité des esprits les plus libéraux. Encore de nos jours, malgré l'immense quantité de faits sociaux, qui ont été mis en lumière [1], les questions nationales ne sont pas encore bien comprises en France. « On me montrait un jour à la bibliothèque de Pesth, dit un auteur français, qui garde l'anonyme, quelques-uns des rares volumes échappés au sac de la Corvina... Je demandai au bibliothécaire s'il existait un seul de ces volumes écrit en langue magyare ; il me répondit qu'il n'en connaissait pas. « Eh quoi ! lui dis-je, votre héros favori tenait si peu à cette langue maternelle, dont vous prétendez faire le palladium de votre nationalité ?... La Hongrie était-elle moins écoutée dans les conseils de l'Europe lorsqu'elle contenait le Turc, gouvernait le Bohémien et tenait en échec l'empereur d'Allemagne [2] ? »

Oui, la Hongrie était grande au xve siècle sous Mathias Corvin ; mais elle l'était seulement par les armes et la politique, et non par la culture intellectuelle, puisqu'il n'y avait pas alors un seul livre, écrit en magyar, dans la bibliothèque de son roi. L'auteur anonyme pense même qu'il y a une espèce de déchéance de la part des Magyars à vouloir aspirer à cette grandeur mentale. « Je les trouvais plus gracieux et, par conséquent, plus habiles lorsqu'ils parlaient un latin de cuisine, et criaient tout d'une voix : *Moriamur, pro rege nostro Maria-Theresa!* »

Si l'auteur pense que les Magyars avaient avantage à parler

1. Citons entre autres la *Géographie* de M. E. Reclus, où les relations nationales sont mises en lumière avec une netteté extrême.

2. *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1889, p. 330.

le latin de cuisine, pourquoi écrit-il son article en français et non pas en dialecte culino-cicéronien? Quelle singulière étroitesse d'esprit! Comment ne pas comprendre que d'autres peuvent désirer ce que les Français possèdent eux-mêmes depuis si longtemps. L'abandon du latin a été un puissant levier pour la diffusion de la culture intellectuelle. Cet abandon a grandement facilité l'acquisition des connaissances scientifiques et des jouissances littéraires à un nombre immense d'individus. C'est même par cet abandon que les chefs-d'œuvre littéraires de l'Europe ont pu être produits. On n'a d'inspiration vraie que dans sa langue maternelle. Qui aurait lu aujourd'hui la *Divine Comédie*, si elle avait été écrite en latin par Dante, comme quelques-uns de ses contemporains lui conseillaient de le faire. Pétrarque mettait au premier rang de ses productions poétiques son poème latin intitulé *Africa*. Qui en connaît l'existence de nos jours, sinon quelques savants spéciaux? Toutes les œuvres latines des humanistes italiens du XVe et du XVIe siècle, dorment dans la poussière des bibliothèques, malgré le talent qui a été dépensé pour les écrire. L'auteur anonyme ne peut pas comprendre que les Magyars veulent faire au XIXe siècle ce que les Français ont accompli au moyen âge.

Les vieilles nations, comme la France, sont parvenues à constituer depuis longtemps leur outillage intellectuel. Elles en jouissent depuis tant d'années qu'elles n'ont déjà plus conscience des avantages que cela leur procure. Aussi taxent-elles d'outrecuidantes, et même d'inopportunes, les aspirations des nations jeunes qui veulent se créer aussi cet outillage. « La révolution, disait Rabagas, mais à quoi bon, puisque je suis ministre! Du moment que je suis bien logé, bien nourri, comblé de marques de respect, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Comment d'autres peuvent-ils désirer ce que je possède? » C'est presque exactement le langage que tiennent les vieilles nations. Elles sont arrivées depuis longtemps. Elles ont une littérature, une philosophie, une science, un art national; elles ont des langues, devenues des instruments raffinés de culture intellectuelle, des instruments polis, clairs, riches, capables d'exprimer les nuances les plus subtiles de la métaphysique. Les Tchèques, les Magyars, les Roumains, les Serbes, les Bulgares veulent en avoir autant. Quelle arrogance!

Quelle prétention! Qu'ils se servent donc du latin de cuisine!

Eh bien, ces jeunes nations n'en veulent pas de ce latin, ni d'aucune langue étrangère. Elles veulent recevoir l'instruction supérieure dans leur langue maternelle, aussi facilement que les Français, les Anglais et les Allemands. Elles ne veulent pas être obligées d'apprendre d'abord un idiome étranger pour étudier les mathématiques, les sciences ou la philosophie. Elles ne le veulent pas, parce qu'elles comprennent parfaitement que l'étude d'une langue étrangère, comme moyen d'arriver à la culture supérieure, est pour elles une perte de temps des plus funestes. Cela les met dans une infériorité désastreuse par rapport aux sociétés où cette instruction supérieure se donne d'emblée, sans aucune étude préparatoire. Faut-il blâmer ces jeunes nations? Non certes, mille fois non. Cet âpre désir de perfectionner leur langue, pour arriver plus vite à avoir un instrument de culture mentale, est la meilleure preuve que ces sociétés sont progressistes, européennes, civilisées, et non pas fatalistes, asiatiques et barbares. Ne pas comprendre ces aspirations, ne pas les favoriser, ne pas leur montrer la plus ardente sympathie, c'est vouloir la stagnation de l'intelligence humaine, c'est vouloir la mort.

Les procédés de dénationalisation qu'on emploie aujourd'hui, sont barbares et absurdes, puisqu'ils produisent des résultats diamétralement opposés à ceux que l'on poursuit. Mais le désir de travailler à l'expansion de sa nationalité est non seulement parfaitement légitime, mais encore digne des plus grands éloges. Si une nationalité n'a pas de tendance à répandre sa culture chez ses voisins, à les envahir intellectuellement, à les assimiler, c'est que son nerf vital a péri, c'est qu'elle reconnaît elle-même sa déchéance, c'est qu'elle est morte.

Aucun des groupes politiques, fondés en Europe par les grandes dynasties de souverains, n'est complètement homogène. En France il y a 230000 Flamands, 150000 Basques, 270000 Italiens (en Corse), 1 350000 Celtes (en Bretagne), et environ 12 700000 hommes qui parlent les différents dialectes languedociens[1]. On le voit, il y a 43 p. 100 d'allogènes en France. En Allemagne, sans parler des Polonais du duché de Posen, des Lusaciens

1. Voy. E. Levasseur, *la Population française*. Paris, Rousseau, 1889, t. I, p. 395.

de la Saxe, des Danois du Slesvig, et des Français de la Lorraine, il y a deux branches linguistiques aussi distinctes que le provençal et le français : le haut allemand et le bas allemand. Ces deux langues ont de plus des quantités de dialectes. En Italie, les parlers régionaux sont aussi fort nombreux. Dans l'empire russe, il y a jusqu'à 53 populations diverses. Nous ne parlons plus des États hétérogènes, comme la Belgique ,la Suisse, l'Autriche et la Hongrie.

Ce ne sont pas les dialectes populaires, mais les langues littéraires qui constituent le véritable lien national; seulement, par cela même qu'elles deviennent littéraires, on peut dire qu'elles passent, dans certaine mesure, à l'état de langues mortes. L'allemand, le français et l'italien littéraires, par exemple, ne sont parlés nulle part par les masses. La langue écrite et la langue populaire ne peuvent jamais être exactement identiques. A Paris même, l'ouvrier dit *Mamzelle*, les gens instruits *Mademoiselle*. *Mamzelle* est une forme plus parfaite que *Mademoiselle*, puisqu'elle a deux syllabes de moins. Un jour viendra où on écrira *Mamzelle*, comme on a écrit successivement *eschole*, *escole* et *école*. Mais comme la langue écrite est plus conservatrice que la langue parlée, la dernière sera toujours en avance sur la première.

Il n'y a donc pas (et peut-être pourrait-on ajouter, il n'y aura jamais) d'État purement homogène, car les dialectes populaires varient toujours et varient d'une façon différente dans les différentes régions [1]. Comme langue écrite, la langue de la société cultivée, forme le lien national, naturellement, plus elle est répandue, plus le lien est solide. Pendant de longs siècles, on se souciait médiocrement d'instruire le peuple; la langue écrite se répandait lentement et ses progrès n'arrivaient pas à la conscience sociale. On attachait moins d'importance autrefois à l'homogénéité linguistique. Cependant elle s'opérait insensiblement, en vertu des lois naturelles. Dans les États que nous appelons homogènes aujourd'hui (comme la France, l'An-

1. Ce qui empêchera aussi l'homogénéité complète, c'est que d'abord les intérêts intellectuels ne déterminent pas seuls les groupements politiques (des considérations géographiques, topographiques ou économiques prennent quelquefois le dessus), et ensuite c'est que les frontières linguistiques et les frontières politiques ne se modifieront jamais au même moment.

gleterre, l'Italie et l'Allemagne), une langue littéraire s'est imposée dans une forte mesure, à un ensemble de populations ; voilà tout. Mais il s'en faut de beaucoup que dans ces États, dits homogènes, le peuple entier parle ou arrive à parler jamais exactement le même idiome. Dans les États hétérogènes, comme l'Autriche-Hongrie, la prédominance d'une langue littéraire n'a pas pu s'imposer à tous les membres cultivés du groupe politique. Dans certaines sociétés, le processus de la dénationalisation est très avancée. Il s'est accompli pendant la période inconsciente du moyen âge, et pendant la période de la prédominance du latin. Des nations comme la France et l'Angleterre jouissent depuis si longtemps de l'homogénéité littéraire qu'elles ne songent plus à ses bienfaits, de même qu'un homme riche ne s'estime pas particulièrement heureux, parce qu'il a son dîner tous les jours. Les sociétés encore privées des avantages de l'homogénéité nationale cherchent à l'acquérir. C'est naturel et légitime.

Si l'on examine attentivement la question des nationalités, on y trouve un fonds de démocratie et de justice. Donner l'instruction supérieure dans un idiome qui se rapproche autant que possible de celui des masses, c'est leur rendre plus facile l'ascension aux échelons supérieurs de la hiérarchie sociale. Or, comme les tendances démocratiques s'accentuent de plus en plus dans les États civilisés, les efforts que l'on fera pour répandre la langue littéraire dans le peuple iront toujours en augmentant.

Une autre raison a empêché les luttes intellectuelles d'arriver à la conscience sociale, c'est l'identification de l'idée de la lutte avec celle de la violence et de l'effusion du sang. M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, s'est exprimé comme il suit au banquet que lui a offert l'Alliance française, en avril 1891 : « De 1769 à 1840 le Canada a traversé un régime militaire, écrasant brutalement le vaincu : régime de persécution, proscrivant la langue française, fermant les écoles ; régime de corruption et de promesses, sous forme d'honneurs, de titres et de fonctions publiques, mis en force quand celui de la persécution eût échoué. Le Canada a vu la loi martiale avec tous les injustices de ses procès sommaires sans jury... les paysans se battant avec de vieux fusils, les échafauds dressés sur les places publiques pour les illustres défenseurs de nos droits qui moururent en

criant : « Vive la France ! Vive la liberté [1] ! » *Maintenant nos luttes sont finies*, nos libertés sont assurées par une constitution sage et généreuse, sous la direction éclairée des hommes d'État de l'Angleterre [2]. » M. Mercier se trompe. La question se pose aujourd'hui d'une façon plus pressante que jamais dans la Dominion. Sera-t-elle une terre française ou anglaise? Quelle langue parlera-t-on un jour, de Montréal au Pacifique? Est-ce la langue de Shakespeare ou celle de Voltaire? On voit donc que la lutte entre les Anglais et les Français est loin d'être finie. A proprement parler, elle ne fait même que commencer. Mais comme les Anglais accordent aux Français du Canada tous les droits civils et politiques, la lutte se pratique, seulement par d'autres procédés qu'auparavant.

En résumé, quatre raisons principales ont empêché la lutte intellectuelle d'arriver jusqu'à présent à la conscience sociale : 1° le peu de développement intellectuel des classes populaires pendant une longue période de l'histoire; 2° l'emploi du latin comme langue scientifique [3]; 3° la formation de l'homogénéité nationale à une époque où les faits sociaux étaient mal connus et mal analysés [4]; 4° enfin l'identification de l'idée de lutte avec celle de violence.

Le but des luttes entre sociétés a été successivement l'alimentation, la richesse, la culture intellectuelle. Quand l'une de ces questions était résolue d'une façon plus ou moins satisfaisante, elle était rayée de l'ordre du jour de la conscience nationale, et la question suivante prenait sa place. Quand une société arrive à une civilisation très avancée, ce n'est pas à dire que les phénomènes alimentaires, économiques et politiques ne continuent

1. L'Angleterre a employé, pour dénationaliser le Canada, les procédés dont on se sert aujourd'hui sur le continent. Pour son bonheur, elle s'est débarrassée la première de cette inepte politique.

2. *Bulletin de l'Alliance française*, mai-juin 1891, p. 43.

3. A la fin du XVIIe siècle « l'allemand n'était guère employé que par le peuple et les domestiques. Les érudits écrivaient en latin, les hautes classes ne parlaient que le français. » Thomasius osa, en 1717, une chose extraordinaire et inouïe : ouvrir un cours en allemand. Un peu plus tard Wolff publia aussi ses ouvrages en allemand, mais il s'excusa de le faire. (Voir L. Lévy-Bruhl, *l'Allemagne depuis Leibnitz*, p. 7, 37, 64.)

4. Frédéric II disait que la puissance d'un État était proportionnelle au chiffre et à la densité de la population. Il ne disait pas un mot de l'homogénéité nationale. La question n'était pas encore posée à son époque.

pas à se produire, non, mais ils cessent seulement de préoccuper la société dans une mesure aussi forte que les phénomènes psychologiques. A partir du moment où l'on comprit que la puissance vient de la richesse et la richesse de l'intelligence et de la moralité, la lutte entre les nations devint nécessairement intellectuelle.

Ouvrez l'*Almanach de Gotha*, ce *vade mecum* des hommes d'État. Vous y verrez des chiffres relatifs à la population, à la production économique et aux armées. Chaque année, les nations comptent et comparent les ressources qu'elles possèdent pour la lutte politique. Elles savent combien elles ont de régiments, de chevaux, de canons et de cuirassés. Elles savent ce qu'elles payent d'impôts et ce qu'elles produisent de richesses ; elles savent combien elles ont de dettes et dans quelle mesure elles pourront, à peu près, recourir encore à l'emprunt. Tous ces éléments de calcul servent à établir les présomptions de succès ou de défaite en cas de guerre. Après que le sort des armes a prononcé, après la signature d'une paix heureuse ou néfaste, cette statistique est dressée de nouveau. Alors chaque État analyse et comprend ce qu'il a gagné ou perdu de puissance politique.

Jamais aucune nation n'a dressé jusqu'à présent de statistique mentale. Jamais on ne s'est préoccupé de savoir (c'est assez difficile, d'ailleurs, il faut le reconnaître) combien on a de philosophes, de savants, de littérateurs, de peintres, de musiciens, etc. Il est évident, cependant, qu'on pourrait recueillir certaines données sur le mouvement des idées par la statistique de la librairie, par exemple. Si tels ouvrages se vendent plus que tels autres, c'est que certaines opinions avancent ou reculent. Des données sur l'état mental d'une société fourniraient quelques notions sur ses chances d'assimiler ses voisines.

On se préoccupe aussi très peu des victoires ou des défaites sur le terrain national. Par exemple, on ne se dit pas : Il y a dix ans, sur 1479 millions d'individus peuplant notre globe, 45 millions parlaient le français, et maintenant c'est 46 millions ou 44. L'annexion ou la perte d'une province produit une immense retentissement dans la conscience sociale. Qui n'a pas entendu parler en France de l'annexion du Tonkin ? Mais l'expansion ou le recul national ne préoccupe personne. L'auteur a beaucoup étonné un éminent avocat français, professeur de droit à l'École libre des

sciences politiques, en lui apprenant que la frontière linguistique se déplaçait au profit de son pays et qu'en Suisse, par exemple, la proportion des français allait toujours en augmentant. Cependant, c'est l'expansion nationale qui est le but, et l'annexion politique seulement le moyen, car une conquête non assimilable, est une cause de faiblesse et non de force.

Il ne faut pas confondre l'expansion purement démographique avec l'expansion intellectuelle. Les Anglais constatent avec orgueil, par exemple, qu'en 1815 leur idiome était la langue maternelle de 30 millions d'individus et qu'aujourd'hui elle est celle de 110 millions. Ils ont raison d'être fiers. L'expansion démographique est aussi d'une extrême importance et une nation doit vraiment posséder une énorme vitalité pour tripler en près de 75 ans[1]. Mais l'expansion démographique n'a qu'un temps. Elle cessera forcément le jour où il n'y aura plus de terrains libres à occuper. Alors l'expansion intellectuelle pourra seule assurer la croissance des nations[2].

Peu à peu, cependant, le phénomène de l'expansion intellectuelle commence à arriver à la conscience sociale des nations civilisées. Ainsi, en Allemagne, la lutte contre les Slaves, qui se livre dans le duché de Posen, la Bohême, la Moravie et la Carniole ; la lutte contre les Esthoniens et les Lithuaniens, qui se livre dans les provinces Baltiques, préoccupe déjà les esprits. Les Allemands se comptent fréquemment et enregistrent leurs profits et leurs pertes. C'est avec une douleur patriotique qu'ils constatent la continuelle assimilation de leurs frères par les Anglo-Saxons, aux États-Unis. On peut dire que la grande curée coloniale qui s'est produite dans ces dernières années, a eu pour cause déterminante le besoin, devenu enfin conscient, de l'expansion nationale , tant démographique qu'intellectuelle. C'est pour l'expansion démographique qu'on cherche à s'assurer des pays déserts ou peu peuplés, pour les coloniser peu à peu par des émigrations de la mère patrie. C'est pour l'expansion mentale qu'on cherche à s'emparer de possessions possédant déjà une

1. On calcule même que les Anglais seront 150 millions à la fin du siècle. Ils auront alors quintuplé en 85 ans. (Voy. Walpole, *History of England*, t. VI, p. 381.)

2. Remarquons en passant, que les Anglais sont colonisateurs dans les pays peu peuplés et assimilateurs dans ceux où la densité des populations est très grande, comme les Indes, par exemple.

population indigène très dense, comme l'Inde ou l'Indo-Chine.

Le besoin d'expansion intellectuelle commence aussi à arriver à la conscience sociale en France. On commence à s'y intéresser à ce qui se passe au Canada. On commence à suivre avec une certaine émotion les péripéties de la lutte que les Français d'Amérique soutiennent contre les Anglo-Saxons. De cet intérêt, à un appui effectif, il y a encore assez loin. Le peu d'émigrants qui quittent la France, au lieu de se rendre au Manitoba pour soutenir leurs frères canadiens, s'en vont de préférence dans l'Amérique méridionale où ils se perdent dans l'élément espagnol[1]. Mais tout de même les Français d'Amérique ne sont plus si totalement négligés qu'ils l'ont été depuis plus d'un siècle par leur mère patrie. Pour ce qui est de l'Algérie, de l'Afrique et surtout de l'Indo-Chine, le désir d'y répandre la langue et les idées de la France est devenu déjà une aspiration très ardente chez un grand nombre de patriotes[2].

En résumé, il se passe dans la conscience sociale les mêmes phénomènes que dans la conscience individuelle. Dans l'une comme pour l'autre, certaines préoccupations apparaissent et disparaissent successivement. Dans les États civilisés, la lutte alimentaire est déjà inconsciente, la lutte économique aussi dans une certaine mesure[3], la lutte politique est maintenant au pre-

1. D'après le recensement de 1881, il y avait au Canada 6376 individus nés en Russie, et seulement 4389 nés en France. Qui aurait pu dire que l'émigration russe au Canada serait un jour plus forte que l'émigration française ? (Voir *le Statsman's Year-Book* publié par J.-S. Keltie, Londres, Macmillan année 1892, p. 200). Dans ces dernières années les Français ont fait des efforts prodigieux, ils ont prodigué leur sang et des milliards pour se créer un empire colonial. Chose étrange ! Le seul pays auquel ils n'ont jamais songé est le Canada. Ils avaient là pourtant une colonie toute prête, qui ne leur aurait pas coûté un centime. Le Français allant s'établir au Sénégal, trouve un climat meurtrier, des populations de race très différentes de la sienne, enfin un milieu social absolument barbare. En allant à Québec ou à Montréal, il trouverait un climat excellent, des gens parlant sa propre langue, appartenant à sa race et ayant presque ses mœurs. Cependant, très peu de Français vont s'établir au Canada. N'est-ce pas vraiment singulier ?

2. Voir les articles de M. Aymonier dans la *Revue scientifique* du 7 et du 14 mars 1891.

3. S'entend pour la société en général. Si l'industriel A ruine l'industriel B par la concurrence, ce dernier en souffre, donc il en est conscient. Mais la société dans son ensemble ne s'intéresse pas à l'infortune de B, en temps ordinaire. Les journaux publient dans quelques pays la liste des faillites. Certes, sur mille lecteurs, il n'y en a peut-être pas un qui perde son temps à la parcourir.

mier plan de la conscience sociale, bien qu'elle soit déjà une phase révolue pour les nations policées. Enfin la lutte intellectuelle, *qui est la phase actuellement à l'ordre du jour en fait, n'est pas encore à l'ordre du jour dans les esprits*, non seulement dans les classes populaires, mais, malheureusement, aussi dans les classes gouvernantes et chez les hommes d'État.

L'histoire n'est pas une constante répétition des mêmes phénomènes. Des groupements nouveaux se produisent constamment dans l'univers. A une certaine époque, la vie, la pensée, les sociétés animales ont été des phénomènes nouveaux, sur notre globe. Parce que la lutte intellectuelle *consciente* ne s'est pas produite jusqu'à nos jours, ce n'est pas une raison pour affirmer qu'elle ne se produira jamais.

Par malheur, si les phénomènes sociaux se sont profondément modifiés de nos jours, les hommes d'État, les publicistes et les diplomates sont restés dans les routines du passé, avec une obstination des plus opiniâtres. Comme la lutte politique a été à l'ordre du jour pendant des siècles, ils en ont conclu qu'elle sera à l'ordre du jour jusqu'à la fin des siècles; ils en ont conclu qu'elle constitue la forme dernière des luttes entre sociétés humaines. Des esprits gothiques, comme ceux de l'empereur Guillaume Ier, de M. de Bismarck et M. de Moltke, mettent leur ambition suprême à fermer les yeux à l'évidence. Rester inaccessible à l'immense mouvement intellectuel et scientifique qui s'opère autour d'eux, leur paraît le comble de la grandeur et de la sagesse humaine. Depuis l'apparition, en 1859, de l'immortel ouvrage de Darwin sur l'*Origine des espèces*, les sciences biologiques et, à leur suite, les sciences sociales ont été complètement renouvelées. Les idées d'immutabilité et la théorie des cataclysmes, les vieilles erreurs théologiques d'une volonté capricieuse gouvernant le monde, ont disparu sans retour. Nous savons maintenant que l'univers est un ensemble de mouvements perpétuels, se modifiant par des gradations insensibles, en vertu de certaines lois. Par malheur, la plupart des hommes d'État de l'Europe en sont encore restés à l'ancienne conception de l'univers, et leur politique est, hélas! aussi surannée que leur philosophie!

Les Allemands l'ont bien prouvé en 1871. La conquête de l'Alsace-Lorraine a montré tout l'aveuglement, disons le mot

vrai, toute l'étroitesse de leur esprit. Si l'Alsace-Lorraine avait été annexée à l'Allemagne en 1796 ou même en 1815, peut-être, se serait-elle assimilée aux conquérants. Mais en 1871, c'était trop tard! L'instruction publique était trop répandue en Alsace-Lorraine ; ce pays était trop prospère, les Alsaciens étaient trop conscients désormais de leur dignité d'hommes pour se laisser traiter comme un vil bétail. L'expérience de plus d'un demi-siècle n'a servi de rien aux Prussiens. L'exemple de la Lombardie et de la Vénétie ne leur a pas ouvert les yeux. Ils ne comprennent pas encore qu'à partir d'un certain degré de civilisation (et il est atteint depuis longtemps en Alsace), les conquêtes violentes ne sont plus possibles et ne sont pas avantageuses au vainqueur.

On entend souvent taxer d'utopistes ceux qui affirment que les luttes mentales remplaceront un jour les combats sanglants. On parle de cette époque comme d'un millénium qu'il faudra attendre encore pendant de longs siècles. On parle des compétitions intellectuelles comme devant se produire dans un avenir si lointain, qu'il est impossible d'en prévoir l'avènement. Les faits exposés dans ce livre ont convaincu le lecteur, nous l'espérons, que les luttes mentales sont déjà très vieilles. Elles ont une réalité aussi absolument concrète que les chocs des armées et les annexions de provinces. Non seulement les compétitions mentales ne sont pas des phénomènes qui ne se produiront que dans un avenir lointain, mais, au contraire, ces compétitions ont été la cause d'un très grand nombre de guerres, dans notre siècle. La plupart des insurrections européennes, depuis 1815, avaient pour but d'établir la *liberté*, c'est-à-dire, en dernière analyse, l'ordre de choses qui favorise le plus développement intellectuel des masses. Les événements de 1848, la lutte des nationalités, qui se produisit alors, la guerre de 1859, tous ces conflits avaient des motifs d'ordre mental. On peut soutenir que les hommes ne renonceront jamais, dans ces compétitions, à l'*ultima ratio* du massacre. C'est autre chose ; mais on ne peut pas affirmer que les luttes intellectuelles n'existent encore que dans le domaine de l'utopie.

LIVRE III

LES PROCÉDÉS RATIONNELS DE LA LUTTE

CHAPITRE PREMIER

LA LOI D'ACCÉLÉRATION.

Toute force agissant d'une façon continue, produit une accélération de mouvement. Ainsi, quand un astre attiré par un autre parcourt quatre mètres dans une seconde, il en parcourt seize dans deux secondes. L'accélération s'observe également dans les phénomènes vitaux. En physiologie, elle se manifeste sous l'aspect de l'adaptation à la fonction et de la division du travail. Par cela seul qu'un être a acquis de nombreux organes agissant simultanément, son activité vitale en est sensiblement augmentée. En psychologie, l'accélération s'appelle l'action réflexe. Quand on apprend à jouer du piano, par exemple, on doit d'abord regarder chaque touche pour constater que c'est bien celle qu'il faut frapper. Avec l'exercice, le temps requis pour cette opération se raccourcit de plus en plus, et elle finit par devenir purement mécanique. Un mouvement qui continue dans la même direction pendant un certain temps, produit une nouvelle distribution de la matière; alors les résistances qui s'opposent à sa marche diminuent, et le mouvement s'accélère. Telle est la cause de l'inconscience des fonctions amenée par l'exercice. Le cerveau le plus parfait est celui où les mouve-

ments s'accomplissent le plus vite. Si A a la conception plus prompte que B, nous disons que A est plus intelligent. Or l'exercice développe le cerveau, comme les autres organes.

La loi d'accélération s'observe aussi dans l'évolution biologique. On sait que les couches des terrains primitifs ont 25 kilomètres d'épaisseur, celles des terrains primaires 15 kilomètres, les couches secondaires 5 kilomètres et enfin les couches tertiaires un seul. Les espèces les plus anciennes ont évolué le plus lentement. Moins il y avait de concurrence entre les êtres vivants, moins rapides étaient les variations. C'est la concurrence qui a produit les divergences, et les divergences sont toujours allées en s'accélérant.

Si nous considérons, dans une vaste généralisation, le monde organique d'une part et le monde inorganique de l'autre, nous pouvons nous représenter leur action réciproque comme une lutte ayant pour résultante une équilibration plus ou moins complète. L'être vivant est influencé par son milieu et, à son tour, en disposant les matériaux extérieurs selon ses besoins, il influence son milieu. Plus les différences entre le macrocosme et le microcosme vont en s'atténuant (ou, en d'autres termes, plus les images internes correspondent avec le monde externe), plus les résistances à l'équilibration diminuent et plus l'adaptation au milieu s'accélère. Or comme adaptation est synonyme d'intelligence, on voit que c'est en vertu des lois universelles de la nature, que l'intelligence va toujours en s'accroissant. Cet accroissement s'appelle le progrès.

La lutte pour l'existence a pour résultat d'éliminer les moins adaptés au milieu cosmique; mais le milieu cosmique n'est perçu que par le cerveau. Tous les autres organes sont des instruments servant à la vie psychique. Les êtres possédant un cerveau l'ont emporté sur tous ceux qui n'en avaient pas. A partir du moment où des animaux pourvus d'un système nerveux ont paru sur le globe, ils se sont formé une conception quelconque de l'univers. On peut donc dire que la lutte entre les espèces n'est, au fond, qu'une lutte entre diverses conceptions de l'univers.

Plus les espèces se perfectionnent, plus les individus qui les composent se multiplient (les hommes, par exemple, sont bien plus nombreux que les autres mammifères), et plus la con-

currence devient forte entre eux. Dans une lutte plus ardente, chaque avantage devient d'une utilité plus considérable, en sorte que les variations physiologiques et psychologiques deviennent d'autant plus rapides que la lutte est plus acharnée. Cela peut s'exprimer en d'autres termes par la formule que le progrès est en raison directe de la concurrence.

La loi d'accélération s'observe dans les phénomènes sociaux, comme dans tous les autres.

D'après M. Gabriel de Mortillet, un être assez intelligent pour faire du feu et fabriquer des instruments, existe sur la terre depuis 240 000 ans au moins[1]. Cette période se divise, comme on sait, en âge paléolithique, néolithique, âge du bronze et âge du fer. Or, sur cet espace de temps, 228 000 ans appartiennent à l'âge de la pierre et seulement 18 000 à celui des métaux[2]. Selon M. Mougeolle, la civilisation aurait mis six mille ans pour passer de la zone chaude à la zone tempérée et seulement deux mille pour passer de la zone tempérée à la zone froide[3]. Les peuples les plus barbares sont les plus conservateurs. Les Somalis sont encore aujourd'hui tels que les a trouvés la reine Hatasou, lors de son expédition au pays de Pount, que nous connaissons par les bas-reliefs de Deir-el-Bahari[4]. Mœurs, usages, costumes, rien n'a changé.

Les premières civilisations sont aussi les plus conservatrices. Il faut un œil assez exercé pour reconnaître des différences entre les œuvres de l'art égyptien de la sixième et de la vingt-sixième dynastie, bien qu'elles soient séparées par un intervalle de trois mille ans, peut-être. Comparez à cela le développement de la sculpture grecque. Au IXe siècle avant notre ère, elle ne produisait encore que d'informes *xoana*. Sept cents ans après, ayant passé par Phidias, Praxitèle, Scopas et Lysippe, elle arrive à l'école de Pergame qui marque déjà le commencement de la décadence. L'art italien a marché plus vite encore. En

1. Les dernières découvertes semblent plutôt devoir reculer l'antiquité de l'homme. Dans tous les cas il semble presque certain aujourd'hui qu'il existait déjà à l'époque pliocène.

2. *Le Préhistorique*. Paris, Reinwald, 1883.

3. *Statique des civilisations*. Paris, Leroux 1883, p. 259.

4. Voy. A. Mariette. *Deir-el-Bahari*. Leipzig, Hinrichs, 1878. La reine Hasasou est de la XVIIIe dynastie, c'est-à-dire, probablement, du XVIIe siècle avant notre ère.

quatre siècles, de Cimabuë à l'école de Bologne, il a accompli le cycle presque entier de son évolution.

La rapidité des rythmes sociaux va aussi en s'accentuant. Dans les sociétés primitives les ondes progressives et régressives alternent pendant des périodes fort longues. Dans les sociétés européennes moins avancées (comme la Russie, par exemple), la poussée en avant et la réaction en arrière peuvent durer tout un règne (de trente à quarante ans). Dès que le régime parlementaire a pris racine dans un pays, les alternances se précipitent et ne dépassent généralement pas une législature.

De même que le cerveau le plus parfait est celui où les mouvements s'accomplissent avec le plus de rapidité, de même une société est d'autant plus avancée qu'elle offre une plus grande somme d'activité. Les chemins de fer anglais, par exemple, ont transporté en 1889, 775 millions de voyageurs ; les chemins de fer russes seulement 38 millions. Chaque Anglais a donc pris le chemin de fer en moyenne vingt fois par an, chaque Russe une fois en trois ans. De plus les express anglais marchent à raison de 78 kilomètres à l'heure, stations comprises; les trains russes, les mieux organisés, à raison de 43 kilomètres et demi.

L'évolution sociale continue l'évolution biologique, et toutes les deux ont pour résultante une accélération de la vie mentale. Un cerveau épais et lourd est fermé à toute idée nouvelle. Il oppose donc une résistance très forte à l'action du milieu. Par l'élimination des plus stupides et par l'exercice, les cerveaux deviennent moins épais; ils opposent donc une résistance de moins en moins forte aux idées du dehors et le développement de l'intelligence va en s'accélérant. La preuve en est que la science a fait plus de progrès depuis un demi-siècle que depuis Thalès de Milet.

Il faut assez peu d'intelligence pour se jeter sur un animal et le dévorer ou être dévoré par lui. La force musculaire suffit. Il faut aussi peu d'intelligence pour se dérober à un ennemi par la fuite; il suffit d'avoir des jambes agiles. Aussi les animaux les plus stupides sont-ils capables de lutter par ces procédés. Il faut plus d'intelligence pour fabriquer un objet, pour le fabriquer mieux que le voisin et pour lui enlever sa clientèle. S'associer pour piller des voisins, demande une organisation militaire, donc un plus grand développement

mental. On monte encore d'un échelon quand on constitue un État capable d'attaquer des États rivaux[1], de prendre possession de leur territoire, de les gouverner avec profit. Il faut enfin le développement le plus puissant des facultés mentales, pour créer un outillage scientifique et esthétique. De plus, après avoir produit une civilisation originale, il faut encore une grande somme d'intelligence pour l'imposer à ses voisins, soit par la dénationalisation coercitive, soit par la propagande libre, soit en provoquant l'imitation spontanée. Ainsi, au fur et à mesure que la lutte passe de la forme alimentaire à la forme économique, puis politique et enfin à la forme intellectuelle, elle demande une dépense de plus en plus considérable de puissance mentale.

Le processus biologique qui a produit le système nerveux, puis le cerveau, le processus psychologique qui a produit d'abord la sensation, puis l'image, puis la classification des images et leur abréviation en catégories (les idées) et enfin l'association de ces catégories à un son spécial (le mot), toute cette évolution a amené la formation des facultés mentales, puis l'accélération de leur activité.

La lutte pour l'existence a donné la survivance des plus intelligents et les différents procédés de cette lutte réalisent ce résultat avec une vitesse toujours croissante. Le procédé économique produit plus rapidement l'adaptation au milieu cosmique que le procédé alimentaire, le procédé politique plus rapidement que le procédé économique, enfin le procédé intellectuel plus rapidement que le procédé politique.

La quantité de matière est toujours la même dans l'univers. Mais les formes sous lesquelles se trouve la matière varient constamment. Ces formes sont plus ou moins avantageuses à l'homme. Tout arrangement de la matière et toute distribution de l'énergie, passant à une forme plus utile, s'appelle la production. Ainsi la distribution des continents et des mers sur notre planète est loin d'être la plus favorable à nos besoins. L'isthme de Suez, par exemple, obligeait à un immense détour par le cap de Bonne-Espérance. L'isthme de Panama nous force de perdre un temps très long pour doubler le cap Horn.

1. Qu'on songe seulement à ce qu'il faut dépenser de force mentale, pour pouvoir mobiliser trois millions d'hommes en deux semaines.

La suppression de ces deux obstacles est une production. De même le globe terrestre est peuplé d'une masse d'espèces nuisibles. Détruire les lions et les serpents, et les remplacer par des bœufs et des moutons, est une production. Sur 1479 millions d'hommes qui habitent la terre, il y en a peut-être un milliard qui créent à peine la dixième partie de la richesse qu'ils pourraient produire dans des circonstances plus favorables. Établir la paix sur le continent africain, par exemple, amener les nègres à travailler et à échanger leurs denrées contre nos marchandises, c'est accroître la production du globe [1]. Enfin, même parmi les nations les plus civilisées, l'ignorance, la superstition, les préjugés des masses font gaspiller inutilement des forces incalculables. Répandre parmi ces peuples des notions plus scientifiques, c'est augmenter la production.

Maintenant la perfection de toute production est en raison inverse du temps employé à la transformation de la matière. Si on pouvait creuser le canal de Nicaragua en trois ans au lieu de dix, si on pouvait construire le transsibérien en trois ans au lieu de douze, si enfin on pouvait produire tous les objets manufacturés deux fois plus vite, l'humanité adapterait plus rapidement le milieu à ses besoins.

Nous appelons économie toute diminution du temps nécessaire à la production et nous disons qu'un procédé est d'autant plus parfait, qu'il est plus économique. Imperfection et gaspillage sont les deux termes opposés à perfection et économie. Donc le procédé de la lutte pour l'existence est d'autant plus parfait qu'il est plus rapide. Dans la lutte, le procédé économique sera donc plus parfait que le procédé alimentaire, le procédé politique plus parfait que le procédé économique et ainsi de suite. Et pourquoi? Parce que chacun des procédés subséquents amène un moindre gaspillage que le procédé précédent. Si on tue un homme pour le manger, il y a un animal intelligent de moins sur la terre. Le travail qu'il aurait pu produire n'est plus produit; la part qu'il aurait pu prendre à l'arrangement de la planète selon les besoins de l'homme, est perdue. Cet arrangement est donc reculé.

1. On estime à 500 000 par an le nombre des individus massacrés en Afrique dans les guerres de tribus. C'est une perte sèche pour l'Europe; elle aurait pu trouver des consommateurs dans les malheureux qui périssent si misérablement.

Dans l'expédition de pillage il y a toujours mort d'hommes, par conséquent destruction d'agents intelligents, donc gaspillage. Le pillage amène de plus la destruction de la richesse. Pendant le combat une masse d'ustensiles sont brisés, détruits ou détériorés : le vainqueur n'emporte qu'une partie de la richesse du vaincu, le reste est perdu. On ne parle plus du travail immense, exigé par l'outillage militaire, qui aurait été économisé s'il n'y avait pas d'attaques. Mais il y a une perte encore plus grande. L'assaillant, qui vit de rapine, ne produit pas de richesse. Il prend seulement une partie de celle des autres. S'il travaillait aussi, le nombre des producteurs serait plus grand, donc la richesse plus considérable.

Dans la lutte politique il y a aussi des massacres sur une immense échelle. Hélas! c'est par centaines de milliers que les plus généreuses victimes tombent sur ces glorieux champs de bataille célébrés à l'envi! Cependant, dans la phase purement politique, où il n'y a plus de confiscations individuelles, où il n'y a plus de très grande destruction des propriétés privées, la perte ne porte que sur le matériel de guerre. Cette perte est encore immense. Elle se chiffre par milliards, mais, au moins, elle n'arrête pas complètement la production. Pendant que les Français et les Allemands se massacraient à Gravelotte, les usines de l'Alsace continuaient à lancer leur fumée dans les airs et les métiers continuaient leur infatigable travail. Les luttes politiques ne détruisent pas l'organisation civile de la société. Par là elles sont supérieures aux guerres de pillage qui arrêtent pour de longues années toute production de la richesse et qui changent parfois en désert les régions les plus peuplées et les mieux cultivées.

La lutte intellectuelle par les procédés coercitifs ne détruit plus aucune richesse. C'est un immense pas en avant. Les Russes n'empêchent pas les Polonais de faire des spéculations fructueuses, d'améliorer leur agriculture, de fonder des usines et des fabriques. Les Magyars et les Allemands en Cisleithanie et en Transleithanie ne mettent pas d'obstacles directs à la prospérité matérielle des Slaves. Au contraire, les mesures législatives purement économiques, édictées en faveur des vainqueurs, profitent aussi aux vaincus. Dernièrement le gouvernement hongrois a établi le tarif par zones pour les transports par chemin de fer.

Ce tarif a amené une sensible réduction du prix des voyages. Il est évident que les Saxons de la Transylvanie, les Roumains, les Slovaques, les Serbes et les Croates bénéficieront de cette mesure autant que les Magyars. De même l'établissement d'une législation plus parfaite sur l'organisation des compagnies par actions en Russie [1], profiterait aux Polonais autant qu'aux Russes.

Cependant la coercition intellectuelle, en faisant perdre beaucoup de temps, diminue la somme de puissance mentale des sociétés. Si un Polonais est obligé d'apprendre le russe pour entrer dans une école supérieure, les heures employées à étudier une langue étrangère doivent être retranchées de l'actif de ses connaissances scientifiques, qui seront moindres par conséquent. De plus, le procédé spontané est toujours plus rapide que le procédé coercitif. Si un jeune homme aime le latin et désire connaître cette langue, il l'apprendra beaucoup plus vite que s'il la déteste et l'étudie par force. Dans le procédé spontané, le moteur est en nous; aussi le ressort mental est-il alors infiniment plus tendu.

A quel moment, d'ailleurs, cessons-nous de sentir la coercition mentale? A partir de celui où nous comprenons qu'une chose imposée nous est vraiment utile. Tant que cette conviction n'est pas entrée dans notre esprit, nous tenons la chose imposée pour inutile, donc pour nuisible, car travailler sans utilité est le pire de tous les maux; c'est le supplice de Sisyphe.

Deux étudiants sont assis sur le même banc. Le premier est de la nation conquérante; il comprend parfaitement le professeur qui parle sa langue maternelle. Le second est de la nation conquise, il comprend mal. Plus tard, quand il faudra subir l'examen, le premier aura seulement besoin de connaître son sujet pour répondre, le second aura besoin encore de former ses idées dans une langue qui lui est peu familière. Le sentiment de cette injustice attisera des haines qui, certes, ne tendront pas à accélérer l'assimilation du vaincu.

Le vainqueur qui veut imposer sa langue, sera tenté d'empê-

1. On sait que jusqu'à présent cette législation est des plus lentes et des plus vicieuses, puisqu'il faut l'autorisation du ministre des finances pour former une compagnie d'actionnaires en Russie. Cela arrête beaucoup le développement économique de la Russie.

cher par tous les moyens possibles la culture de la langue du vaincu, pour rendre la dénationalisation plus facile. Ainsi les Slovaques de la Hongrie avaient fondé, en 1863, une association pour la propagation des études dans leur idiome maternel. Elle était soutenue par les cotisations de ses membres, et, en peu de temps, elle en réunit jusqu'à cinq mille. Son activité eut des résultats très bienfaisants pour les Slovaques. En 1875, le gouvernement magyar supprima cette association et confisqua son capital qui montait à 150000 florins. De plus, les gymnases slovaques, dans le district de Turocz et dans d'autres, furent fermées. Par ces mesures, les Magyars ont certainement contribué à arrêter le développement intellectuel du peuple slovaque. Cet exemple montre comment une nation victorieuse, pratiquant la coercition intellectuelle, est amenée à vouloir abrutir les nations vaincues, à diminuer la somme de puissance mentale de l'humanité, c'est-à-dire à la faire retrograder, dans une certaine mesure, vers une condition inférieure.

La langue ne sert pas seulement de véhicule aux idées, mais encore au sentiment. Empêcher un peuple de se servir de sa langue, c'est l'empêcher d'avoir une poésie épique, lyrique et dramatique. Si la mode du latin n'avait point passé en Italie, jamais nous n'aurions eu *l'Orlando furioso* et *la Jérusalem délivrée*. Ce n'est certes pas le *De Partu Virginis*[1], qui aurait pu remplacer les magnifiques épopées de l'Arioste et du Tasse. Si le gouvernement français avait envoyé Mistral à Cayenne, dès l'apparition de ses premières poésies en provençal, il n'aurait peut-être jamais écrit son *Mireio*. Le gouvernement russe tâche de contrecarrer l'essor de la littérature petite-russienne. Il diminue par là les jouissances esthétiques de 20 millions de ses sujets. En résumé, supprimer la coercition dans la lutte intellectuelle, c'est remplacer un procédé *lent* par un procédé plus rapide. C'est donc accélérer la dénationalisation des sociétés possédant une culture moins avancée, au profit des sociétés possédant une culture plus avancée.

Le malheur de l'humanité, c'est que le procédé qui est *réellement* le plus rapide, n'est pas celui qui *paraît* le plus rapide. Ainsi, de nos jours les annexions violentes ne sont qu'un moyen,

1. On sait que ce poème de Sannazar a été considéré au XVIe siècle comme l'un des chefs-d'œuvre de la littérature néo-latine des humanistes.

c'est l'assimilation intellectuelle qui est le but. Mais toutes les fois qu'on prend ce moyen détourné de la conquête, pour arriver à l'assimilation, il se produit un gaspillage de force physiologique, économique et intellectuelle, ou, si l'on veut encore, une perte de temps.

Nous avons montré (livre I, chap. VI) que la déformation subjective qui nous empêche de concevoir l'univers tel qu'il est en réalité, est notre conception de l'espace et du temps. Par conséquent, plus nous supprimons l'un et l'autre, plus nous nous rapprochons de l'équilibre entre le sujet et l'objet. Toute suppression de l'espace et du temps étant un progrès, tout procédé qui produit l'adaption au milieu *le plus vite possible*, est le plus *parfait* possible. La loi de l'accélération est un résultat de la loi d'équilibre.

D'une façon générale, l'accélération de l'adaptation s'opère par la substitution, dans les luttes pour l'existence, du procédé économique au procédé alimentaire, du procédé politique au procédé économique, etc. Mais dans les limites mêmes de chaque phase, il y a encore des degrés nombreux d'accélération.

Nous avons exposé dans le livre précédent les procédés de la lutte pour l'existence, tels qu'ils se pratiquent de nos jours et tels qu'ils se sont pratiqués dans le passé. Nous allons montrer maintenant que ces procédés réalisent, avec une extrême lenteur, le but qu'ils poursuivent et qu'on pourrait leur subsistituer des procédés plus rapides, donc plus parfaits.

CHAPITRE II

LES PROCÉDÉS PHYSIOLOGIQUES.

Le procédé de la lutte alimentaire le plus lent est le cannibalisme. C'est lui qui rend les subsistances le plus précaires. Depuis longtemps aussi on lui a substitué un procédé plus rapide, qui consiste à tuer pour se nourrir, non pas ses semblables, mais des êtres placés à un rang inférieur de l'échelle biologique. Le procédé le plus rapide a remplacé depuis des siècles le procédé le plus lent sur la plus grande étendue de notre globe. Sous le rapport de l'alimentation, on pratique presque partout aujourd'hui le procédé rationnel. Il est donc inutile de parler de la lutte par absorption, puisque c'est une phase rejetée désormais dans le passé.

Mais on pratique encore, dans une certaine mesure, les procédés de l'élimination alimentaire.

La société la plus nombreuse sera, toutes choses égales d'ailleurs, la plus puissante. Le nombre fait la force et, dès qu'il est nécessaire de lutter dans le monde, il y a un immense avantage à avoir le nombre pour soi. Mais le nombre n'a pas de valeur absolue; il n'a qu'une valeur relative. On ne peut pas dire qu'une nation ne peut pas être puissante à moins de comprendre, par exemple, 40 millions d'hommes. Si les nations voisines sont composées d'un nombre d'individus supérieur, même 40 millions d'hommes peuvent se sentir très faibles. En 1789 la France avait 26 millions d'habitants, soit un sixième de la population totale de l'Europe ; maintenant elle en a 38 millions, mais cela ne constitue plus qu'un neuvième de la population de l'Europe [1].

1. En 1789 l'Europe avait 165 millions d'habitants (Voir E. Levasseur, *la Population française*, t. III, p. 231) ; aujourd'hui elle a 358 millions. Tous les chiffres sur la population du globe, que nous donnerons dans ce travail, sont

Le nombre des Français a donc augmenté absolument, mais diminué relativement et, bien entendu, leur puissance a décru dans une proportion semblable.

Il n'y a que deux moyens de garder une situation relative avantageuse au milieu d'un groupe de sociétés : 1° empêcher l'accroissement de la population de ses adversaires ; 2° augmenter sa propre population plus rapidement qu'eux.

Étant donné la même étendue de territoire (car les modifications de frontières ne sont pas prises en considération dans ce chapitre), une population peut croître quand il y a un excédent de naissances sur les décès, ou immigration ; la population décroît dans les cas contraires, c'est-à-dire par l'excédent des décès sur les naissances et par l'émigration.

Pour diminuer le nombre de nos adversaires, nous pouvons faire deux choses : les tuer et les empêcher de multiplier. Ce dernier résultat peut être obtenu si nous les appauvrissons, car la misère diminue la natalité, augmente la mortalité et pousse parfois à l'émigration. Appauvrissement est synonyme d'affaiblissement. Affaiblir les voisins ou même les détruire tel a été, en effet, pendant des siècles, le but constant des hommes d'État les plus célèbres. *Delenda Carthago,* disait Caton. M. Thiers soutenait que l'intérêt de toute nation est d'entretenir la faiblesse des autres et d'arrêter leur développement. Beaucoup de guerres ont eu pour cause le désir d'anéantir ses adversaires jusqu'au dernier homme ou, au moins, de les affaiblir d'une façon considérable.

Examinons ce que vaut cette politique.

On évalue la richesse de la France à 200 milliards de francs. Cela parait un joli total. Nombre d'autres nations sont moins bien partagées, l'Italie, par exemple, dont la richesse est évaluée seulement à 54 milliards. Ce sont là des sociétés très civilisées ; que dire de l'Inde et de la Perse, par exemple, qui sont encore beaucoup plus pauvres? Or même pour la France, si on partageait également la richesse totale du pays entre tous ses habitants, cela donnerait en moyenne 21 000 francs par famille de quatre personnes[1]. A 5 p. 100 cela ferait 1050 francs de re-

tirés de l'excellent ouvrage de Wagner et Supan : *Die Bevoelkerung der Erde*. Gotha, Perthes, 1891.

1. Voy. C. Gide, *Principes d'économie politique*. Paris, Larose et Forcel, 1891, p. 459. Le *Census* de 1891, aux Etats-Unis, évalue la richesse privée

venu ; à peine de quoi ne pas mourir de faim. Comme le dit très bien M. Gide : « S'il y a tant d'hommes en ce monde qui ont une si petite part de richesse, ce n'est pas seulement parce qu'elles sont mal réparties, c'est surtout parce qu'il n'y en a point assez[1] ». Comme c'est l'homme qui fait la richesse, il est évident que moins il y aura de producteurs sur notre planète, moins il y aura de richesse. Si l'Afrique avait 800 millions d'habitants, au lieu de 163, la quantité de richesses, existant sur le globe serait sensiblement augmentée[2]. Les Africains devraient produire pour vivre. Ils échangeraient leurs marchandises contre les nôtres et le nombre de produits utilisables augmenterait dans une très grande mesure. Tuer un producteur ou l'empêcher de naître, ou l'empêcher de produire autant que possible (c'est-à-dire l'appauvrir) c'est se faire du tort à soi-même. Voilà ce que les politiques à courte vue, les esprits rétrogrades, comme M. Thiers, M. de Bismarck et tant d'autres, ne comprennent pas encore.

Il est vrai que, dans les luttes physiologiques, les races les plus faibles (donc les plus imparfaites) succombent et sont remplacées par des races plus fortes. En dernière analyse il y a un gain pour l'humanité, mais il faut avouer que le chemin détourné du massacre est bien lent. Si les 2 millions d'Indiens qui peuplaient autrefois les États-Unis n'avaient pas péri, s'ils avaient travaillé et produit, la richesse de la grande république américaine aurait augmenté plus vite. Maintenant certaines régions sont d'abord dépeuplées par le massacre des indigènes. On fait le désert, puis ce désert est colonisé par les émigrants européens. Certes, le peuplement serait devenu beaucoup plus rapide, si les indigènes n'avaient pas péri.

En conclusion, le procédé qui consiste à empêcher l'accroissement de ses voisins est extrêmement lent, donc fort imparfait. Le procédé qui consiste à croître plus vite que ses adversaires, infiniment plus rapide, doit être préféré.

à 788 dollars par tête, soit environ 17 000 francs par famille de quatre personnes.

1. C. Gide, *loc. cit.*, p. 441.

2. D'après M. Ravenstein la région fertile de l'Afrique comprendrait 5 760 000 milles carrés, celle de l'Europe seulement 2 888 000 ; l'Afrique pourrait donc nourrir deux fois plus d'habitants que l'Europe. Et même en Europe la densité de la population pourrait être beaucoup plus forte.

A son tour cette croissance peut s'opérer de deux façons : par l'excédent des naissances sur les décès et par l'immigration.

Les femmes françaises sont extrêmement fécondes au Canada. Il n'est pas rare de voir des familles composées de vingt enfants. La moyenne pour les Canadiens français est de 5 à 6 enfants, pour les Anglais seulement de 2 ou 3 [1] ; si cette même proportion se maintenait et si les Anglais n'étaient pas soutenus par une immigration considérable de leurs compatriotes, les Français formeraient, en peu de temps, la majorité de la population dans le Dominion. De cette façon ils obtiendraient la puissance et la prépondérance sans porter aucune atteinte au bien-être matériel, sans causer aucun recul de la civilisation.

Les causes qui poussent à une forte natalité sont extrêmement nombreuses et fort complexes. Elles sont d'ordre physiologique, économique, juridique et moral. Il nous paraît impossible de ne pas reconnaître, cependant, qu'à toutes ces causes il faudrait encore ajouter le sentiment national. Chaque époque amène des problèmes qu'une société doit résoudre sous peine de périr. Les penseurs les signalent les premiers, puis ces préoccupations se répandent de plus en plus dans le public ; elles sont pour un temps au premier plan de la conscience sociale, enfin elles deviennent comme instinctives. Alors la société considère comme respectables les gens qui agissent conformément à cet intérêt national, comme peu respectables ceux qui s'y soustraient. Les premiers ont la considération et la sympathie du public, les seconds sa réprobation et sa haine. Quoi qu'on en dise, cette pression de l'opinion est une très grande force. Peu de personnes osent s'y soustraire. En Angleterre, par exemple, il est respectable d'aller à l'église. L'auteur connaît plusieurs libres penseurs anglais qui vont à l'office tous les dimanches, pour ne pas choquer l'opinion. Chez les Canadiens français, la femme qui a beaucoup d'enfants, est entourée de l'estime et de l'admiration générale. Sans doute, elle ne tâche pas de procréer une nombreuse famille pour lutter plus avantageusement contre les Anglais. Ce but n'est pas consciemment poursuivi par chaque Française du Canada. Mais il est poursuivi par la

1. E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XV, p. 494. De 1881 à 1891, l'accroissement des Français au Canada a été de 14 p. 100, celui des Anglo-Saxons est tombé à 5 p. 100. Voy. E. Levasseur, *la Population française*, t. III, p. 338.

société tout entière, et il exerce une influence directe sur chaque individu. Certes, si le Canada avait 200 habitants par kilomètre carré, au lieu de 0,5, la situation serait tout autre; le malthusianisme y serait peut-être utile; il serait alors imposé par l'opinion, il serait respectable.

La natalité diminue en ce moment en France dans des proportions inquiétantes. Les Françaises de l'Europe sont loin d'imiter celles de l'Amérique. Cependant, le sentiment du danger national que crée cette situation, commence à s'emparer de la conscience sociale. Il est possible qu'une réaction se produise en France. Nous n'osons rien affirmer. Une chose est seulement certaine : les nations qui accompliront leur devoir social envahiront la terre, celles qui s'y soustrairont disparaitront de la surface de la terre dans un délai plus ou moins éloigné [1].

Mais la quantité n'est pas le seul facteur important. Il faut encore la qualité. Or il est connu qu'une race s'abâtardit par les unions consanguines et qu'elle s'améliore par les croisements. Le gouvernement anglais a établi, en 1856, dans l'île de Norfolk, 194 colons descendant des matelots révoltés du *Bounty*, croisés avec des femmes polynésiennes. Une loi a interdit le séjour d'autres étrangers dans cette île. Or, quand M. de Hubner la visita, en 1884, on constatait déjà « dans la jeune génération un affaiblissement physique et intellectuel et un accroissement sensible dans le nombre des cas d'idiotisme [2] ». On remarque de plus chez les jeunes gens une grande aversion pour le mariage et la population, après avoir augmenté pendant quelques années, commence de nouveau à diminuer. Les aristocraties fermées, comme celles des grands d'Espagne qui ne se marient qu'entre eux, dépérissent également très vite.

Les croisements sont donc indispensables pour soutenir et augmenter la vigueur d'une race. Les Yankees américains montrent déjà quelques signes d'affaiblissement; la natalité est assez faible dans leurs familles. S'il en est ainsi, les États-Unis devront continuer d'attirer l'immigration sur le sol, non

1. Il va sans dire qu'une natalité, si forte qu'elle soit, n'est d'aucun avantage si la mortalité n'est pas contenue dans certaines limites. C'est le progrès général du bien-être qui allonge la vie moyenne. On sait qu'elle est maintenant de 40 ans en Angleterre et seulement de 25 ans en Russie.

2. Comte de Hubner, *A travers l'empire britannique*, t. II, p. 230.

seulement pour peupler plus rapidement leurs solitudes, mais encore pour empêcher la dégénérescence de leur population.

Quand une femelle voit des mâles parader devant elle et choisit celui qui lui paraît le plus beau, elle assure une amélioration de sa descendance, puisque le père transmet ses qualités à sa progéniture. Quand un homme s'éprend d'une femme ou une femme d'un homme, c'est parce que l'un des individus trouve dans l'autre des qualités physiques ou morales. Ces qualités se transmettent à l'enfant. Or ce qui attire un sexe vers l'autre, ce sont certaines ressemblances, mais aussi certaines différences. Une femme qui nous comprend, chez qui notre âme trouve un écho toujours vibrant, nous devient particulièrement chère. Mais, d'autre part, un homme chez qui les caractères de la masculinité sont très accusées s'éprendra de préférence d'une femme chez qui les caractères de la féminité prédomineront. L'accumulation des ressemblances produit le résultat que poursuivent les éleveurs, c'est-à-dire la prédominance d'une qualité spéciale ; la conjugaison des différences produit un type moyen, réunissant les facultés des deux parents Dans l'un comme dans l'autre cas, il y a amélioration de la race. L'instinct nous guide dans cette direction. On éprouve de l'antipathie à l'égard d'un type trop différent de nous, de la sympathie à l'égard d'un type peu différent. Un blanc s'éprendra rarement d'une négresse, mais un blond s'éprendra souvent d'une brune et vice versa, parce que ces dernières variétés, quoique différentes, sont assez voisines. L'amour est la sélection sexuelle parmi les hommes. La lutte physiologique continue au sein des sociétés humaines, puisque les femmes les plus jolies et les plus aimables et les hommes, qui ont le plus de qualités, trouvent plus facilement à se marier. Pousser aux mariages d'inclination, c'est donc hâter l'amélioration de l'espèce humaine. Sans doute, la contrainte légale n'est pas applicable à ce cas, mais la contrainte de l'opinion peut exercer une grande influence. Déjà maintenant les mariages d'argent ne sont pas considérés comme très honorables dans presqu'aucun des pays civilisés ; dans l'aristocratie anglaise ils sont même fort rares ; presque tous les lords se marient par amour. Sans doute, avec le progrès de la civilisation, la contrainte sociale deviendra plus forte dans cette direction. D'autres circonstances y pousseront aussi. La femme, après avoir

été esclave, est devenue maintenant un instrument de volupté. Dans les hautes classes, elle n'est pas élevée en vue de produire elle-même la richesse, c'est-à-dire de pouvoir vivre de son travail. Elle doit tendre à trouver un mari qui assure son existence. Cette organisation sociale ne sera pas éternelle (comme aucune institution humaine); la femme s'émancipera. De plus en plus nous voyons s'accuser la tendance qui la porte à vouloir exercer une activité économique. L'heure de l'affranchissement définitif sonnera pour la femme, seulement à partir du moment où elle dépendra d'elle-même pour sa subsistance et ses besoins. Alors les femmes prendront un mari, comme les hommes prennent aujourd'hui une femme, pour fonder une famille, pour s'unir à celui qu'elles aiment et non pour avoir une situation dans le monde. De plus, le lien matrimonial très rigide, établi à une époque où tout devait être subordonné à la défense contre l'ennemi du dehors, ira en s'affaiblissant à mesure que la sécurité internationale augmentera. Notre forme actuelle du mariage est basée de plus sur les dogmes du christianisme ; elle se modifiera avec le changement de nos croyances. Toutes ces circonstances pousseront à des unions plus libres, où l'amour aura une place plus considérable que de nos jours. On attribue encore à l'indissolubilité du mariage une grande importance sociale. Mais il y a là une assez forte dose de survivance. L'intérêt général est qu'il y ait le maximum de bonheur dans la société. Si une union est mal assortie, l'intérêt général serait de la voir se briser le plus vite possible, non de la voir durer le plus longtemps possible.

Nous avons dit que la loi ne peut pas avoir d'action positive sur les mariages, mais elle peut en avoir une négative. Ainsi, en Russie les unions entre chrétiens et non chrétiens sont interdites par la loi. Eh bien! justement entre les Israélites et les Russes il y a cette petite différence de races, si favorable au perfectionnement de l'espèce. Beaucoup de Russes très distingués sont issus de ces unions mixtes[1].

Toutes ces restrictions devraient être abolies dans l'intérêt même de la race dominante. On sait le tort immense qu'a fait aux musulmans la défense d'épouser des chrétiennes. C'est ce

1. Généralement le conjoint non chrétien change de religion pour se marier.

qui a plongé ces sociétés dans une stagnation complète et a amené leur décadence si prompte. Jusqu'à nos jours, les grands croisements de races se sont produits au hasard des événements historiques. Les Espagnols qui ont envahi l'Amérique, se sont croisés avec les indigènes; les nègres amenés aux Antilles comme simple bétail humain, se sont parfois croisés avec les blancs et ont produit des races nouvelles. Peut-être que l'avenir nous réserve sur ce terrain une prédominance de l'action consciente sur l'action inconsciente. Peut-être étudiera-t-on d'une façon scientifique les croisements les plus avantageux entre les races humaines et colonisera-t-on de préférence les régions où les croisements seraient les plus favorables. Ainsi, s'il était prouvé que le croisement entre nègre et hindou donne des rejetons plus parfaits que le croisement entre blanc et nègre, nous trouverions plus d'avantage à faire coloniser certaines régions de l'Afrique par les Hindous, qu'à les coloniser nous-mêmes. Ce sont là des hypothèses. Ce qui est certain, c'est que les croisements sont d'une utilité si incontestable qu'il faudra les favoriser le plus possible. De nos jours encore, nombre de sociétés non seulement barbares, mais même civilisées, tâchent d'entraver les croisements. Elles se causent à elles-mêmes le plus grand de tous les maux : l'abâtardissement de la race.

Aux îles Norfolk, le nombre des mariages diminue d'année en année. En effet, quand il n'y a pas entre les habitants d'un pays des différences qui poussent à l'amour, les unions deviennent de plus en plus rares. De là vient que la pénétration d'un peuple par des éléments ethniques étrangers est non seulement avantageuse par rapport à l'amélioration de la race, mais même par rapport à l'augmentation de la natalité.

En résumé, pour conserver sa prepondérance dans le monde, il faut qu'une société croisse plus vite que ses voisines ou au moins aussi vite. Cette croissance est produite par l'ensemble des avantages économiques, par les qualités morales, qui augmentent la natalité, puis par la puissance d'attirer l'étranger. Le procédé qui consiste à diminuer le nombre de ses ennemis, pour garder une prééminence relative, a l'inconvénient de diminuer en même temps le nombre de vainqueurs par les massacres des champs de bataille. Il a de plus l'inconvénient de faire baisser les profits par l'appauvrissement des voisins, d'amoindrir le bien

être et, par contre-coup, la natalité de la société victorieuse. Ce procédé est donc le plus lent, le moins parfait. D'autre part, comme l'unité de race est une cause de bonheur, il faut favoriser les croisements qui seuls pourront écarter les divergences trop fortes. Mais comme l'influence du milieu tend à différencier les types, l'humanité, dans l'avenir, sera peut-être amenée à pratiquer de nouveau l'exogamie, mais sur une échelle qui embrassera des continents entiers.

CHAPITRE III

LES PROCÉDÉS ÉCONOMIQUES.

« Il n'y a que deux manières d'acquérir, a dit Bastiat : produire ou ravir. » Mais pour ravir, il faut nécessairement que quelqu'un ait d'abord produit. La production passe donc en premier lieu dans l'ordre des temps.

Les procédés du *ravir* peuvent se ramener à trois formes principales : tuer ou menacer de tuer pour enlever des biens meubles ou immeubles, c'est le brigandage ; enlever des objets mobiliers par ruse, c'est le vol ; dans ces deux cas on prend sans rien donner, c'est une confiscation totale. Enfin la dernière forme du ravir est le monopole. Par ce dernier procédé on prend sans donner une valeur correspondante : c'est une confiscation partielle.

Toutes les formes de la spoliation ont un défaut capital. Non seulement elles n'augmentent pas la masse de la richesse, mais elles la diminuent. Or, à partir du moment où la richesse devient point de mire, *détruire* de la richesse, c'est marcher vers le but diamétralement opposé à celui qu'on veut atteindre.

Quand on prend à Paul pour donner à Jean, on n'augmente pas la quantité des utilités qui se trouvent sur la terre, on les distribue autrement, voilà tout. Si cette confiscation est accomplie par les procédés du brigandage, Jean n'aura jamais la totalité des objets précédemment possédés par Paul, donc il y aura, non seulement déplacement, mais encore destruction de richesse. D'autre part, quand on est constamment sous la menace d'être massacré et pillé, on prend des précautions pour se préserver de ces malheurs. On fait des cachettes, des coffres-forts, des serrures, etc. On prend des gardiens, on organise un service de sûreté. Tout cet appareil de défense est une perte absolue

au point de vue de la richesse. Si la sécurité était complète, toute l'immense quantité de travail employé à se défendre aurait été employé à augmenter son bien-être.

Mêmes circonstances dans les rapports internationaux. Aucune société n'abandonne ses richesses à la première sommation d'une autre. On se défend. La guerre éclate. Sans parler de la destruction des hommes et l'outillage militaire, même chez le vainqueur, les batailles, les sièges, les assauts, les pillages, les incendies, les excès de la soldatesque en fureur, tout cela détruit une immense quantité d'utilités. Jamais le vainqueur ne peut entrer en possession de tout ce qu'a possédé le vaincu ; il y a toujours à faire une soustraction, qui peut atteindre des chiffres très considérables. Guerre et richesse sont des antinomies ; s'imaginer que la guerre puisse créer la richesse, c'est avoir la vue plus courte que l'enfant au berceau. Mais que nous importe, dira-t-on, que nos voisins soient pauvres, si nous sommes riches. Il nous importe, au contraire, beaucoup. Richesse n'est autre chose qu'une adaptation des objets naturels aux besoins de l'homme. Si le globe terrestre avait une masse surabondante de ces biens, le travail et la peine seraient inutiles. Cet idéal, par malheur, ne sera jamais atteint. Mais il est évident que plus les biens possédés par notre voisin sont abondants, moins sera grande la rémunération qu'il demandera pour les échanger avec ce que nous pouvons lui offrir. Or, détruire la richesse de ce voisin ou l'empêcher de la produire, c'est éloigner de plus en plus le moment fortuné où l'on pourrait, sinon ne pas travailler, du moins travailler 6 heures, au lieu de 12, pour obtenir les mêmes résultats. La question du paupérisme est intimement liée à celle de la quantité de richesse existant sur le globe. Si d'immenses espaces incultes sur notre planète pouvaient être mis en valeur, le pain et la viande coûteraient peut-être la moitié de leur prix actuel et le paupérisme diminuerait en conséquence. Mettre en valeur toutes les ressources de notre planète, voilà l'unique moyen d'accroître notre bien-être. Ce n'est certainement pas par les expéditions de pillage qu'on y arrivera jamais.

Le brigandage ne se produit plus que dans des cas exceptionnels entre sociétés civilisées. C'est une phase presque entièrement dépassée, comme le cannibalisme.

Il n'en est pas de même de la spoliation partielle qui s'appelle

le monopole : elle fleurit encore avec vigueur sous le nom de système protecteur. Ce système a même maintenant un grand regain de popularité. L'Amérique, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Russie, l'Autriche se sont livrées, dans ces dernières années, à de véritables frénésies de protectionnisme.

Un Russe pourrait acheter de la houille anglaise à 12 copecs le poud ; on l'oblige à l'acheter d'un autre Russe à 18 copecs. C'est-à-dire que le propriétaire de la mine de houille russe fait payer à son compatriote 18 copecs un produit qui n'en vaut que 12. S'il lui volait directement les 6 copecs, il serait condamné par les lois de son pays ; mais, au moyen de cette opération commerciale, il le vole indirectement. Cependant, non seulement il n'est pas puni, mais il est même récompensé, parfois, pour avoir développé, soi-disant, la production nationale. Supposons que A et B aient conclu un contrat : A s'engage à livrer un lingot d'un kilogramme d'or fin et B à lui donner en échange 137 quintaux de blé [1]. Mais, au lieu de 137 quintaux, B n'en livre que 111. De là procès. Il est évident que tout tribunal condamnera B à parfaire la différence au profit d'A et à lui livrer encore 26 quintaux de blé, comme il a été convenu. Or cette fraude de B est tout simplement l'opération qu'accomplissent les gouvernements, en imposant le blé étranger à 5 francs le quintal. Le système protecteur est une spoliation mutuelle, autorisée par la loi. Et cette spoliation atteint des chiffres formidables. On a calculé que les droits de douane constituaient pour le peuple français un surcroît de charges montant à 1 milliard et demi de francs par an. Quel gouvernement aurait osé, aujourd'hui, en France, augmenter les impôts dans une pareille proportion, sans aucune raison absolument impérieuse, et porter du jour au lendemain le budget de l'État de 3 776 millions à 5 276 millions ? Il a fallu environ 600 millions d'impôts nouveaux après la guerre de 1870, et on sait avec quelle difficulté ils ont été établis.

Un homme dont la cote foncière était de 100 francs l'année précédente, consentira difficilement à payer 140 francs l'année suivante, surtout si son pays a été en paix pendant l'intervalle, s'il n'a subi aucune de ces catastrophes qui justifierait cet énorme

1. C'était le rapport naturel entre ces deux marchandises au moment où ces lignes ont été écrites.

accroissement d'impôt? Si ce contribuable apprenait de plus que cet accroissement a été fait, non pour augmenter les ressources de l'État, mais pour le bénéfice de quelques particuliers, sa résistance deviendrait invincible. Jamais, certes, le gouvernement français n'aurait osé demander un accroissement d'impôt de 693 millions aux quatre contributions directes[1]. Cela aurait suffi non seulement à renverser des ministères, mais peut-être la république elle-même. Mais avec les droits de douane on peut très facilement prendre une contribution de cette importance. Le prix du blé varie souvent de 25 p. 100 et même plus, d'une année à l'autre, selon la récolte. Les populations savent qu'il est absolument inutile de se révolter contre des variations provenant de causes naturelles; elles supportent aussi facilement les variations provenant de causes artificielles, et se laissent voler avec une bonhomie digne d'admiration. Grâce aux droits de douane, un gouvernement peut prélever un énorme tribut au profit de quelques priviligiés, sans qu'il s'élève une protestation.

Ce sont là, dira-t-on, des questions intérieures qui ne regardent pas les relations internationales. C'est une profonde erreur. Si la France achète moins de blé à la Russie, c'est une perte pour la Russie; si la Russie achète moins de soieries à la France, c'est une perte pour la France. Tout gaspillage dans les frais de production diminue la masse des richesses existantes et, par conséquent, la masse du bien-être général.

De nos jours, des régions admirables, comme la Californie, ont à peine 3 habitants par kilomètre carré. Pourquoi? Parce que, grâce au système protecteur adopté par les États-Unis, il y est parfois plus avantageux d'y produire du fer que d'y produire du blé. Les Américains, avec cette combinaison enfantine, payent leur fer plus cher et les Européens leur blé plus cher. Il y a perte des deux côtés. Sans le système protecteur, les Américains auraient mis en valeur leur superbe territoire beaucoup plus rapidement. Là est le but suprême. La masse totale des richesses que possède l'humanité est encore fort restreinte parce que les ressources alimentaires du globe sont trop faibles. Et elles sont trop faibles, parce que la moitié des terres fertiles n'a pas encore

1. On évalue à cette somme le surcroît de charges qui pèse tous les ans sur le peuple français, grâce aux droits de douane sur le blé.

été mise en valeur. Voilà ce qu'il s'agit de bien comprendre. L'Amérique, l'Afrique, l'Australie et une grande partie de l'Asie et même de l'Europe sont encore des déserts. Les peupler, les cultiver, voilà ce qui devrait être le but de tous nos efforts. Or, pour mettre en valeur tous ces territoires immenses, il faut un outillage industriel gigantesque. Toute augmentation artificielle du prix de cet outillage est une perte sèche pour l'humanité. Prendre partout ce qui est le meilleur marché, acheter son fer chez le voisin, si le voisin peut le produire à meilleur compte, voilà l'économie politique rationnelle qui permet de s'enrichir le plus vite possible. Tout les pays souffrent également quand les marchandises se font plus rares sur les marchés. Sans doute, les droits sur le blé, établis en France, sont un droit accordé à certains *Français* de spolier d'autres *Français*, mais c'est aussi un moyen de spolier des Anglais, des Américains et des Russes. Cela les prive des bénéfices qu'ils auraient pu réaliser en France, si ce pays avait quelques milliards de plus à consacrer à ses achats. Le système protecteur est non seulement une spoliation mutuelle des citoyens d'un même pays, mais aussi une spoliation mutuelle des citoyens de tous les pays. A ce dernier point de vue, le système protecteur devient une affaire internationale. Il l'est tant et si bien, que tous cherchent à conclure des traités de commerce pour obtenir de leurs voisins l'entrée en franchise des produits nationaux ou au moins des diminutions de droits. Mais, par un aveuglement vraiment incompréhensible, on refuse toujours d'accorder aux autres ce libre-échange qu'on désire pour soi-même.

L'impôt est la cotisation personnelle que chaque citoyen verse pour les services de l'État. Les droits protecteurs sont autre chose, ils diminuent les ressources de l'État. Dans beaucoup de pays on a pratiqué longtemps la prohibition absolue; alors l'État renonçait tout simplement aux revenus qu'il aurait pu tirer des marchandises étrangères, pour le bénéfice de certains producteurs. Tout droit de douane dépassant 20 p. 100 de la valeur du produit peut être considéré comme une prohibition partielle, qui diminue le revenu du Trésor. Or la majorité de nos tarifs modernes dépassent ce taux.

Quand un citoyen paye un impôt ou un droit fiscal, il rentre, pour ainsi dire, dans son argent, puisque les services que peut

lui rendre l'État sont en raison directe des revenus du budget. Mais les droits protecteurs sont tout autre chose. Le citoyen les paye, non pour *augmenter* son bien-être, mais pour le *diminuer*. Les sociétés modernes, même les plus civilisées, comprennent assez mal leurs intérêts véritables; cependant, dans presque tous les pays, il y a comme un instinct populaire qui proteste contre la criante injustice des droits protecteurs. De là vient le peu de popularité de la douane, la sympathie et l'admiration qu'on a pour la contrebande. Aucun peuple ne considère le contrebandier comme un malfaiteur; partout et toujours on est heureux de frauder la douane sans se croire déshonoré pour cela.

Nul ne se laisse dépouiller de plein gré des fruits de son travail. Nul ne consentirait à payer 25 francs un quintal de blé qui n'en vaut réellement que 20. Pour pratiquer cette spoliation, il faut employer la force. On met le gendarme aux frontières, on arrête les contrebandiers, on leur confisque leurs marchandises, on les punit de peines diverses, selon la législation des différents pays. Bref le système protecteur est maintenu par la *force*. Supprimez le gendarme, personne ne voudra payer les droits de douane, le libre-échnge universel s'établira immédiatement. On dira qu'il en serait de même pour tous les impôts. C'est vrai, quant à la partie de la population qui n'a pas conscience du fonctionnement de l'État. Les hommes éclairés comprennent parfaitement qu'il faut payer les services du gouvernement et ils acquittent leurs contributions sans résistance [1]. Mais ces mêmes gens éclairés comprennent que nul ne devrait avoir le droit de spolier son voisin et ils pratiquent la contrebande dès qu'ils le peuvent.

Dans toute opération commerciale il y a solidarité entre l'acheteur et le vendeur. Si un Français achète une machine anglaise, c'est qu'il y trouve un avantage. Sans cela il ne l'achèterait pas. Si l'Anglais vend sa machine au Français, c'est qu'il y trouve un avantage; sans cela il ne la vendrait pas. Le commerce n'est donc pas un combat, comme beaucoup de législateurs et d'hommes d'État le pensent encore [2]. Le commerce crée

1. Ajoutons de plus qu'un très grand nombre d'individus acquittent annuellement d'importantes contributions volontaires au profit d'œuvres de charité ou de propagande.

2. Cette opinion a été récemment soutenue au Sénat de Washington. Or

des alliances et même c'est, de toutes les branches de l'activité humaine, celle qui noue le plus de liens entre les particuliers et les États. Le commerce travaille constamment à détruire l'œuvre de la guerre. Tandis que cette dernière pousse à l'isolement, le commerce pousse à la solidarité. Guerre et commerce sont deux antagonistes irréconciliables.

Nous observons, malgré cela, des luttes économiques perpétuelles qui arrivent parfois à un degré de tension très considérable. D'où vient cette contradiction ? Du phénomène de l'échange. Dans chaque opération commerciale le vendeur veut donner le moins possible et obtenir le plus possible. Il y a solidarité entre les échangeurs, puisqu'ils ne peuvent se passer l'un de l'autre ; mais, dans cette solidarité même, il y a une lutte qui se règle finalement par des concessions mutuelles. Une fois le prix établi, le combat se transforme en alliance et, en général, on peut dire que l'opposition entre les intérêts des vendeurs et ceux des acheteurs se règlent assez vite à leur satisfaction mutuelle. Quand le prix d'un objet paraît raisonnable à celui qui veut l'acquérir, la lutte disparaît même complètement. Alors on ne *marchande* pas, comme on dit, et on achète de suite. Voilà pourquoi le commerce unit si vite les individus et les nations.

Mais il n'en est pas de même des relations entre les producteurs. Tout le monde veut vendre le plus possible. Les individus qui exercent des industries similaires se disputent donc les acheteurs : première cause d'antagonisme. Pour attirer le client et l'empêcher d'aller chez le voisin, il faut lui offrir un produit meilleur et à un prix inférieur. Or l'intérêt individuel pousse, au contraire, à donner le produit le moins parfait pour le prix le plus élevé. Le voisin force à faire le contraire. Seconde cause d'antagonisme.

Si un industriel, lésé dans ses intérêts par l'existence d'une autre usine, va la brûler ou la détruire, ou s'il obtient du gouvernement qu'elle soit fermée, il devient un monopoliste. Le monopole ne peut être obtenu que par la violence, soit exercée directement entre individus, soit indirectement par l'autorité de loi [1].

les sénateurs, aux États-Unis, sont la fine fleur du panier de la société américaine.

1. En effet, si l'individu, dont l'usine est fermée par les gendarmes, pour complaire à son voisin, ne reçoit aucune compensation, il subit une confisca-

Mais quand on écarte la violence, l'unique moyen de lutter contre le voisin, c'est de produire à meilleur marché que lui[1], c'est-à-dire plus vite. En effet, comme nous l'avons montré au chapitre VI du livre Ier, toute économie dans la production se réduit à une suppression de temps. On voit donc que la concurrence amène une accélération du taux d'accroissement de la richesse, et plus elle est forte, plus l'accélération est rapide.

Maintenant, quel est le producteur qui travaillera le plus vite? C'est évidemment celui dont les facultés mentales agissent aussi le plus vite, c'est-à-dire le plus intelligent. M. de Molinari exprime la même pensée quand il dit : « C'est grâce à la loi de la concurrence que, dans toutes les branches de la production, les entreprises qui fonctionnent de la manière la plus économique, c'est-à-dire la plus utile à la généralité, subsistent et se développent, tandis que les autres tombent en faillite et disparaissent; d'où il résulte que ce qu'il y a de malsain et de vicieux dans l'organisme de la production est constamment éliminé au profit des parties saines et vigoureuses[2]. » C'est exactement la théorie darwinienne de la survivance des plus aptes, formulée en langage économique[3].

Aujourd'hui des industriels français se présentent, par exemple, à leur gouvernement et lui disent : « Nous ne pouvons pas produire du sucre de betterave au même prix que le sucre de canne » ; ou bien : « Nous ne pouvons pas produire des fils de coton à aussi bon compte que les Anglais, protégez-nous ». « Parfaitement, répond le gouvernement : je vais vous donner le droit de spolier vos compatriotes ; je vais mettre un droit de douane prohibitif sur les fils de coton anglais et sur le sucre des Antilles. »

Est-ce bien là le langage qu'aurait dû tenir le gouvernement français (ou tout autre)? Certes, non. Prenons d'abord le cas du sucre. Si celui de canne revient, par la nature des choses, à meilleur marché que celui de la betterave, la production de ce dernier est un pur gaspillage économique. Le gouvernement

tion totale. Si le gouvernement donne une indemnité, les contribuables, qui la payent en dernière analyse, subissent une confiscation partielle.

1. A qualité égale bien entendu.

2. *Les lois naturelles de l'économie politique*. Paris, Guillaumin, 1877, p. 81.

3. Nous pouvons faire remarquer ici que l'observation des faits économiques a guidé Darwin, puisque c'est de Malthus que procède l'idée fondamentale de l'*Origine des Espèces*.

devrait dire : « Ce n'est pas ma mission de travailler à l'appauvrissement du pays. Forcer le peuple français de manger un sucre cher, quand il peut manger du sucre bon marché, c'est l'obliger à jeter chaque année quelques centaines de millions à la mer. En serre, on pourrait produire du café en France, mais évidemment il coûterait plus que celui de Java ou du Brésil. Il en est de même du sucre de betterave. Cessez donc de le produire. Si vous avez perdu de l'argent dans cette affaire, tant pis pour vous. Malheureusement, un gouvernement ne peut pas faire tomber des trésors du ciel. Pour augmenter vos bénéfices, de quelque manière que ce soit : par des subsides, des primes ou des droits d'importation, je devrai les prendre sur le revenu de vos compatriotes. Or prendre à Jean pour donner à Paul, c'est spolier Paul au profit de Jean. La fonction du gouvernement consiste à exercer la justice, non à pratiquer le vol, ou à l'autoriser. Si vous parvenez, par votre intelligence, à faire du sucre de betterave à meilleur marché que le sucre de canne, tant mieux, mais si vous n'y parvenez pas, cessez de faire du sucre de betterave. »

Aux filateurs de coton le gouvernement aurait pu dire : « Il est de mon devoir d'enlever tous les obstacles qui gênent votre industrie. Mais je ne puis pas faire autre chose. Le charbon d'Anzin ne coûte pas plus cher que le charbon de Newcastle ; il ne faut pas plus de dépense pour faire venir du coton de Savannah à Lille qu'il n'en faut pour le faire venir de Savannah à Manchester. Au point de vue matériel rien ne vous empêche donc de produire des fils de coton au même prix que les Anglais. Si vous affirmez néanmoins que vous ne le pouvez pas, c'est comme si vous affirmiez que vous êtes moins intelligents que les Anglais. Je ne vois pas vraiment comment vous pourriez démontrer cette proposition. Ni dans la philosophie, ni dans la science, ni dans les lettres, ni dans les arts le peuple français, dans sa longue histoire, ne s'est montré inférieur au peuple anglais. Au contraire, bien souvent et dans beaucoup de branches, il a montré une supériorité incontestable. Il est donc très difficile d'admettre, qu'au point de vue mental, le peuple anglais soit supérieur au peuple français[1]. Mais quand bien

1. Nous pouvons ajouter que les industriels français seraient les premiers à s'offenser si la question était nettement formulée de cette façon, et à bon droit, car il y a peu de races mieux douées que la race française.

même cela serait? Les Anglais ne descendent pas de quelque race supérieure de dieux. Tous les hommes, y compris ceux qui peuplent aujourd'hui la Grande-Bretagne, descendent d'une espèce animale. Les lois qui président au développement mental des Anglais sont les mêmes qui agissent en France et partout ailleurs. Les ancêtres des Anglais ont été à une certaine époque de grossiers barbares, comme les nôtres. Les Anglais ont passé par toutes les erreurs, toutes les niaiseries, tous les enfantillages qui règnent encore sur le continent. Ils ont été aussi protectionnistes enragés. Les industriels et les agriculteurs anglais ont aussi affirmé, il y a quarante ans à peine, que leur production serait ruinée sans les droits de douane. Si les Anglais sont aujourd'hui plus avancés que les autres peuples, c'est que la lutte mentale, la forte pression de la nécessité les a rendus tels. Vous venez me demander de supprimer cette pression pour vous, de vous garder éternellement sous tutelle, de vous traiter en mineurs. C'est me demander en dernière analyse à moi, gouvernement français, de travailler à l'abrutissement du peuple français. Ce n'est pas ma mission. Dans la lutte pour l'existence, la victoire sera aux plus intelligents. C'est au développement de l'intelligence du peuple français que je dois travailler, et non au but contraire. Mon devoir est donc de vous soumettre à la pression mentale la plus forte possible, afin que votre intelligence s'affine dans la mesure la plus forte possible. »

Tel serait le langage que devraient tenir tous les gouvernements. Les protectionnistes répondent généralement que si, par exemple, le blé américain était moins cher que le blé français, on cesserait de cultiver le blé en France et que ce pays tomberait dans la misère. Cette objection est d'une simplicité vraiment enfantine. Si les Américains donnaient leur blé pour rien, les Français feraient une bêtise de cultiver leurs champs; il vaudrait mieux pour eux les transformer en parcs de plaisance, comme ont fait les lords anglais. Les Américains ne donnent pas leur blé pour rien; ils exigent donc une marchandise en échange. Si les Français ne peuvent rien donner, le blé américain aura beau coûter peu de chose, les Français ne pourront toujours pas s'en procurer.

Pour acheter un produit étranger, il faut de toute nécessité

vendre un produit national. Nous n'avons aucun moyen de forcer les étrangers à prendre nos produits ; ils ne le font que si cela leur est avantageux. Par conséquent, ou bien un pays n'aura aucun commerce étranger, ou bien il aura des marchandises qui lui seront achetées de plein gré, c'est-à-dire qui pourront supporter la concurrence étrangère. Dans tous les pays du monde, en effet, les producteurs se divisent en deux catégories : ceux qui ont besoin de protection et ceux qui n'en ont pas besoin. Ainsi, en Russie, il est absolument inutile de mettre des droits de douane sur le blé ou le pétrole, parce que la Russie possède ces produits en quantité surabondante et les exporte elle-même. Personne ne s'avisera d'envoyer du blé ou du pétrole en Russie (en temps ordinaire). Ce serait porter de l'eau à la rivière. Considérons maintenant les producteurs qui ont besoin de protection. Supposons que 10 millions de tonnes de fonte par an soient nécessaires pour la consommation de la France. Mettons que la fonte anglaise, rendue en France, vaille 60 francs la tonne et la fonte française 80 francs (on prend des chiffres approximatifs). En s'approvisionnant de fonte anglaise, les Français payeraient donc pour cet article 600 millions de francs par an; en s'approvisionnant de fonte nationale, 800 millions. Mais grâce à cette différence de 200 millions, supposons que 100 000 Français puissent gagner 2000 francs par an. « Sans les droits de douane ces 100 000 hommes n'auraient pas eu un sou, disent les protectionnistes : vous le voyez, notre système enrichit le pays. » Mais d'où viennent ces 200 millions ? Ils ne tombent pas du ciel, malheureusement. Ils sont tout simplement soustraits aux revenus des autres Français, mais par doses si infinitésimales, pour chacun d'eux, qu'on ne s'en aperçoit pas. En réalité les 100 000 individus qui fabriquent la fonte ne sont autre chose que des parasites, vivant au détriment de leurs compatriotes. Si les droits de douane n'existaient pas, ces 100 000 hommes auraient vécu sur le produit de leur propre travail, non sur le produit du travail des autres et la France aurait eu 100 000 producteurs de plus. En effet, on ne peut donner le nom de *producteur*, dans le sens économique de ce mot, qu'à l'individu se soutenant par lui-même. Par conséquent, tout industriel protégé est un parasite. Et, chose étrange, tandis qu'on considère le parasitisme comme un

mal, les gouvernements considèrent jusqu'à présent le parasitisme provenant de la protection comme un bien.

En faisant payer plus cher des produits qu'on pourrait avoir à meilleur marché chez le voisin, le système protecteur produit un premier gaspillage. Mais il n'est pas le seul. L'administration des douanes, l'immense personnel qu'exige la surveillance des frontières, le labeur des contrebandiers, les longs travaux du gouvernement et des commissions parlementaires ou administratives, et les enquêtes nécessaires pour établir et reviser les tarifs, les monceaux de rapports qu'il faut rédiger et imprimer à cet effet, enfin l'organisation et l'agitation nécessaires aux citoyens pour se garantir contre les convoitises de leurs compatriotes, tout cela amène des dépenses qui sont purement et simplement à déduire de l'actif social.

Si encore le système protecteur, en spoliant Pierre, enrichissait Jean dans une mesure égale, il ne causerait qu'un demi-mal. Mais ce n'est pas le cas. Le système protecteur arrête encore le développement de la richesse et, par là, il cause un mal infiniment plus considérable. Ainsi on a calculé en Russie que, grâce aux droits de douane sur la fonte, le fer, l'acier et la houille, la production des machines agricoles coûtait 3 francs par 16 kilos de plus que leur production en Angleterre. Or les machines agricoles sont frappées d'un droit de 3 francs par 16 kilos. Aussi le producteur russe perd d'un côté ce qu'il gagne de l'autre. Le système protecteur ne lui rapporte donc rien : protéger tout le monde équivaut à ne protéger personne. Jean doit donner une part de ses bénéfices à Paul, mais Paul, à son tour, doit faire de même au profit de Jean. Si chacun de ces individus gardait ses bénéfices pour lui-même, leur situation ne se serait pas changée au point de vue de la distribution de la richesse, mais elle serait considérablement modifiée au point de vue de sa production. En effet, plus les machines agricoles, par exemple, sont chères, moins on en vendra. Le système protecteur, qui devait faire du bien à cette branche de l'industrie, lui fait du mal puisqu'il restreint son marché. D'autre part il porte atteinte aux autres branches de la production. Moins on emploie de machines agricoles, moins on réalise de bénéfices dans l'agriculture, plus le niveau général de la richesse nationale est bas.

Bref, un tarif protecteur n'est autre chose que le gaspillage

économique érigé en système de gouvernement. Il a la prétention d'enrichir la société, il n'a d'autre résultat, en réalité, que d'arrêter le développement de la richesse,

La concurrence n'est autre chose que la loi darwinienne de la lutte pour l'existence dans le domaine économique, la survivance des producteurs les plus intelligents, l'élimination des plus incapables. Or le système protecteur est juste le contraire. C'est une récompense donnée à l'imbécillité, au désordre, à l'incurie et une punition infligée à la capacité, à l'économie, à l'intelligence. Dans chaque pays, il y a des producteurs qui n'ont besoin d'aucune protection ; ce sont ceux qui exportent, ceux qui, par leur habileté, se sont rendus capables de soutenir victorieusement la concurrence étrangère. Un agriculteur russe ne pourrait pas vendre son blé plus cher à Londres, quel que soit le droit d'entrée qui frappe le blé en Russie. Mais cet agriculteur paye son fer plus cher pour le bénéfice de son compatriote, le maître de forges. Par conséquent c'est sur lui, en dernière analyse, que tombe toute la charge du système protecteur. Ce système est donc diamétralement opposé à la loi naturelle : au lieu d'éliminer les incapables, il a pour but de les faire prospérer au détriment des mieux doués.

Selon le calcul de M. Léon Say, l'ensemble des droits de douane représente pour le peuple français une surcharge annuelle de 1500 millions de francs[1]. Le droit sur le blé, à lui seul, coûte environ 693 millions de francs par an. D'après les évaluations de M. Muhall, le revenu général de la France serait de 24 milliards de francs[2]. Sur 100 francs de revenu, chaque Français donne 6 francs pour favoriser, soi-disant, le développement de l'agriculture et de l'industrie.

Dans aucun pays du monde on n'oserait établir un impôt sur le revenu, montant à 6 p. 100, pour tous les citoyens indistinctement, sans en excepter les plus pauvres. C'est avec peine qu'on est parvenu à faire voter dernièrement en Prusse un impôt de 4 p. 100 et encore les petites fortunes sont-elles exclues. Si, au moins, ce lourd impôt pouvait accroître la production nationale. Mais ce n'est pas le cas, il ne peut que la diminuer. En effet, tout ce qu'un pays peut tirer de l'étranger tombe sous la caté-

1. Discours prononcé à la Chambre des députés, le 11 mai 1891.
2. Voir A. de Foville, *la France économique*. Paris, Colin, 1890, p. 524.

gorie de matières premières, d'outillage industriel et de produits manufacturés. Personne n'a jamais soutenu que la cherté des matières premières puisse favoriser la production. Aussi sont-elles exemptes de droits dans presque tous les pays. Ce mot de matières premières est fort élastique, du reste. Le fil est produit manufacturé pour les filateurs, mais matière première pour le tisserand. La houille est produit pour le mineur, matière première pour tout fabricant qui a un moteur à vapeur. Le blé est produit pour l'agriculteur, matière première pour tous les ouvriers, et ainsi de suite. Bien habile serait le tarificateur qui pourrait déterminer où s'arrête la matière première.

Vient ensuite l'outillage. Si, grâce aux droits protecteurs, il faut dépenser 130 000 francs pour établir en France une usine qui coûtera 100 000 francs en Angleterre, et si cette usine peut rapporter 10 000 francs dans les deux pays, l'Anglais aura 10 p. 100 de son capital, le Français 7,7. Il est donc placé par son *propre gouvernement* dans une situation inférieure à celle de son concurrent étranger. Renchérir l'outillage n'est donc pas protéger, mais accabler le producteur.

Reste le produit manufacturé. On sait que tout renchérissement diminue l'extension du marché. Le fabricant qui vend cher restreint le nombre de ses acheteurs. Or c'est par l'écoulement d'une grande masse de produits, vendus avec un petit bénéfice, que l'industrie moderne a enfanté d'immenses fortunes. Ce n'est pas la fabrique de Salviati à Venise, produisant quelques milliers d'articles de luxe par an, c'est la cristallerie livrant des millions de verres ordinaires, qui procure de gros bénéfices. On le voit, le tarif protecteur ne peut d'aucune manière favoriser la production d'un pays.

Non seulement les Français se ruinent, en payant tous les ans 1500 millions de francs, qu'ils auraient pu économiser et qui seraient devenus productifs à leur tour, mais, de plus, ils donnent cette immense somme précisément pour ralentir la production dans leur pays, donc pour s'appauvrir. Sur un budget de 3776 millions, les Français affectent 152 millions de francs à l'instruction publique, c'est-à-dire au développement mental de la nation. Mais ils affectent une somme dix fois supérieure, 1500 millions de francs par an, pour arrêter ce même développement, puisque tout droit protecteur est une prime accordée

à l'incurie, au gaspillage, à l'absence d'esprit d'entreprise et à la routine.

Hélas! tous les pays civilisés, sauf l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la Suisse font aujourd'hui la même folie.

Le système protecteur se ramène, en dernière analyse, à ceci : « Si vous travaillez mieux que moi, je vous tue. » En effet, chaque individu produit pour vendre. Quand il veut placer son article à l'étranger, on l'arrête à la frontière : « Combien vendez-vous cela? » lui dit-on. « Tel prix, » répond-il. Alors le gouvernement examine le cas. S'il estime que l'article étranger est meilleur et meilleur marché que l'article national, il le taxe pour le rendre plus cher et pour mettre l'étranger dans l'impossibilité de l'importer. Si l'étranger veut passer outre, c'est-à-dire ne pas payer le droit de douane, le gendarme qui garde la frontière tire sur lui.

Il faut avouer que cette manière d'agir est un médiocre encouragement à bien travailler. Tuer les capables, faire vivre les incapables, pratiquer la sélection à rebours, aller dans le sens diamétralement opposé aux lois naturelles, tel est le résultat définitif du système protecteur.

Un homme peut s'imaginer qu'il faut cesser de manger pour se bien porter. S'il se soumet à ce régime, il tombe malade au bout de quelques jours. Faute de connaître les lois de la physiologie, cet homme arrive au résultat opposé à celui qu'il désire atteindre. Tels sont les gouvervements. Tous veulent enrichir leur pays. Mais, faute de connaître les lois de l'économie politique, ou faute de les appliquer en les connaissant, ils introduisent le système protecteur. Ce régime, qui devrait créer la richesse, crée la misère. Le maximum de bien-être ne peut être obtenu que par l'application de la loi naturelle. C'est à partir du moment où les gouvernements cesseront de prendre l'argent de Paul pour le donner à Jean, c'est à partir du moment où ils mettront fin à toute violence dans la lutte économique, à partir du moment où ils laisseront le champ libre à la plus entière concurrence, que l'accélération dans la production de la richesse atteindra son point culminant.

Comme nous l'avons montré plus haut (chapitres VI et VII du livre Ier), la richesse n'est autre chose qu'une adaptation du milieu aux besoins de l'homme. Si un objet extérieur peut

être adapté en zéro temps, on dit en langage économique qu'il ne coûte rien. D'une façon générale, le prix d'un objet est en raison directe du temps qui a été nécessaire à sa confection[1]. Renchérir artificiellement les prix, c'est donc retarder le moment où le globe sera plus complètement adapté aux besoins de l'homme.

Ramené à ses termes fondamentaux, l'absurdité du système protecteur devient manifeste. Par malheur, on pousse rarement l'analyse jusqu'au bout. La connaissance des lois de la nature est encore bien peu répandue dans le public. En faveur de cette ignorance, des sophismes sans nombre obscurcissent les questions économiques. Le système protecteur est la plus colossale illusion qui ait jamais obscurci l'esprit humain. Le paysan s'imagine qu'en vendant son blé plus cher, il aura plus de bien-être. Il ne s'aperçoit que, si tous les autres objets montent de prix dans la même proportion, rien ne sera modifié. Un air reste exactement le même, pourvu que les intervalles entre les notes ne changent pas, quelle que soit la hauteur ou la gravité du ton initial. Transposer une mélodie s'appelle en musique modifier le ton. Eh bien, si tous les prix varient dans une proportion égale, on fait tout simplement une transposition[2].

S'ils varient dans une proportion différente, la loi crée une classe de privilégiés. Si on favorise de cette façon les capitalistes (comme c'est le cas aux États-Unis, en France, en Russie, en Allemagne, en Italie), on pratique une politique des plus iniques, puisqu'on prend aux pauvres pour donner aux riches. Si on favorise les paysans (comme en France), en leur donnant par exemple, la possibilité d'échanger leur blé contre une plus

1. A égalité de demande. On parle toujours de l'individu qui se baisse pour ramasser un diamant et qui peut le vendre des millions. Mais combien de fois par siècle et à combien d'hommes un bonheur pareil peut-il arriver? S'il fallait compter sur des chances de ce genre pour vivre, des milliards d'hommes mourraient de faim. Quand on exploite les mines d'or et de diamant d'une façon systématique, on ne gagne pas plus qu'en exploitant les mines de houille, ou de simples carrières. Les Compagnies diamantifères de Kimberley distribuent à peine 3 p. 100 à leurs actionnaires.

2. « Le genre humain possède, dit M. Cernuschi, 500 mètres cubes d'or... dont les fractions servent à mesurer la valeur des marchandises. » Que demain la quantité d'or double, les prix doubleront aussi, mais la quantité d'objets utilisables (c'est-à-dire le bien-être), ne changera pas pour cela. Cela sera aussi une simple transposition.

grande quantité de produits manufacturés, on fait un 1789 à rebours. L'ancien régime avait établi la spoliation au profit des grands; on cherche à l'établir aujourd'hui au profit du paysan. Cette seconde spoliation n'est pas plus juste ni plus démocratique que la première. On ne voit pas la raison qui peut pousser un gouvernement à favoriser les habitants des villes au détriment de ceux des campagnes, ou ceux des campagnes au détriment de ceux des villes. Ou tous les citoyens sont égaux devant la loi, ou la démocratie n'est qu'un vain mot.

Mais, même si la transposition des fortunes s'opère d'une façon parfaitement parallèle, elle n'est pas moins funeste, si elle a lieu dans le sens de l'élévation des prix. Parce que le prix du blé (grâce au droit de douane), est en France d'un cinquième plus élevé qu'en Angleterre, un ouvrier français doit faire autant d'efforts pour entretenir une famille de quatre personnes qu'un ouvrier anglais pour une de cinq. On voit quel immense désavantage en ressort, pour la France, au point de vue démographique. Mais c'est en généralisant cette observation qu'on peut en montrer toute l'importance.

Le dénûment absolu est la possession de zéro objets nécessaires à la vie. Supposons que l'aisance commence à partir du moment où l'on possède cent objets. Dans un pays où, grâce aux droits de douane, les produits coûtent cher, il faudra, par exemple, un mois de travail pour acquérir chacun de ces objets. Pour arriver à l'aisance, il faudra donc travailler cent mois. Dans un autre pays où, grâce au libre-échange, les produits sont bon marché, il ne faudra travailler que vingt jours pour acquérir chacun d'eux. Il suffira donc de 70 mois pour arriver à l'aisance. En un mot, plus les tarifs de douane sont élevés, plus le bien-être est placé à un échelon supérieur, c'est-à-dire est de moins en moins accessible. Il est donc évident que les pays de bon marché auront toujours une avance sur les pays de cherté. Or, comme la prospérité économique est la base de la puissance politique et mentale, les pays qui pratiquent le libre-échange l'emporteront, dans la lutte pour l'existence, sur ceux qui pratiquent le système protecteur.

CHAPITRE IV

LES PROCÉDÉS POLITIQUES.

I

Nous avons vu que l'État a pour origine une entreprise, conduite par un chef aidé d'une bande guerrière, ou (comme à Rome) conduite par une association d'individus, unis par les liens d'une parenté fictive ou réelle (la tribu). Le but de cette entreprise est de procurer une certaine somme de bien-être à ceux qui la tentent. Naturellement, plus le territoire dont on s'empare est grand, plus (toutes choses égales d'ailleurs) les bénéfices sont considérables. De là une tendance à faire des conquêtes. Le sentiment qui pousse les gouvernements à étendre les frontières est le même qui pousse le dernier des paysans à arrondir son petit champ : le désir de la richesse. C'est la richesse qui est le but, la conquête n'est qu'un moyen.

Cette idée, que l'accroissement du territoire par la guerre augmente toujours le bien-être du vainqueur, est-elle justifiée par les faits? C'est ce qu'il faut examiner.

Évidemment toute entreprise, pour être fructueuse, doit rapporter plus que ce qu'elle coûte. De ce que les guerres de conquête ont pu être de bonnes opérations pendant une longue série de siècles, il ne s'ensuit pas encore qu'elles le seront éternellement[1]. Étant données des circonstances nouvelles, une entreprise, qui pouvait être rémunératrice la veille, peut cesser de l'être le lendemain.

Considérons ce qui se passe aujourd'hui dans les sociétés civilisées.

1. Nous contestons absolument que la guerre ait jamais été économiquement avantageuse. Nous faisons cette concession pour la rapidité de notre argumentation.

Les vingt-trois États de l'Europe entretiennent actuellement sous les armes 3 206 600 soldats et 293 700 marins, soit en tout 3 500 000 hommes environ, sans compter les réserves. Cet appareil militaire coûte tous les ans, d'après les budgets officiels, la somme de 4 milliards 782 millions de francs. Une certaine force armée est indispensable pour le maintien de l'ordre intérieur. Quel doit être le chiffre de cette force ? Les États-Unis peuvent nous fournir une approximation assez exacte. La grande république américaine entretient en tout 35 770 hommes sous les armes, tant comme soldats, que comme marins. Il y a aux États-Unis un élément refractaire (les Indiens sauvages) qu'il faut contenir par la force. Nous n'avons rien de pareil en Europe. Prenons cependant le chiffre des États-Unis. On y trouve un militaire par 1880 habitants. En Europe on trouve un militaire par 108 habitants, soit dix-sept fois plus. Si notre continent avait la même force militaire que les États-Unis, il aurait 200 000 hommes sous les armes. Cette quantité suffirait complètement, selon toute probabilité, à maintenir l'ordre intérieur. Par conséquent le désir de faire des conquêtes et la nécessité de se préserver contre ce désir, existant chez les voisins, pousse les nations européennnes à entretenir des armées de 3 300 000 d'hommes. Chacun de ces militaires coûte en moyenne 1370 francs. Sans l'esprit de conquête nous aurions donc pu réaliser tous les ans 4508 millions francs d'économies sur nos budgets de la guerre et de la marine. Si de plus les 3 200 000 hommes, qui sont aujourd'hui sous les drapeaux, pouvaient se livrer à des besognes productives et, en admettant que chacun d'eux ne gagnât que 1000 francs par an, ce qui est très modeste, cela ferait une économie totale et annuelle de 7800 millions. Ajoutons les réservistes, qui sont appelés à faire leurs vingt-huit jours dans tous les pays et estimons cette seconde perte au chiffre modeste de 200 millions. La paix armée revient donc à 8 milliards de francs au plus bas mot ! 8 milliards ! Sait-on ce que représente ce chiffre fantastique ? Dans les pays de plaine comme la Russie, où l'on peut construire des chemins de fer à 150 000 francs le kilomètre, 8 milliards représentent 53 000 kilomètres. Le transsibérien aura 6400 kilomètres [1]. Avec ces 8 milliards on ferait donc

1. Le transcaspien est revenu à 39 000 roubles la verste. On met 50 000 roubles pour le transsibérien. La verste a 1066 mètres.

huit fois le transsibérien! Une ligne, partant de Mexico et aboutissant à Buenos-Ayres, à travers tout le haut plateau des deux Amériques, n'aurait guère plus de 10 000 kilomètres. En comptant 300 000 francs le kilomètre, avec 8 milliards on pourrait construire cette ligne deux fois et demie. Or cette ligne traverserait quelques-unes des plus riches et des plus belles régions de la terre. Le canal de Suez avait coûté jusqu'en 1885, 488 millions de francs. Avec 8 milliards on ferait donc seize fois le canal de Suez. Celui de Panama aurait certainement pu être terminé, si on avait pu jeter 3 milliards dans cette entreprise. Avec 8 milliards on ferait donc plus de deux fois le canal de Panama.

Les guerres entre les tribus sauvages de l'Afrique coûtent la vie tous les ans à un demi-milllion d'hommes, à peu près C'est un épouvantable gaspillage de force productrice. Ces massacres causent des pertes considérables à l'Europe, car elle perd une masse énorme de consommateurs de ses produits ; son activité industrielle en est diminuée en proportion. Or on a calculé que, pour pacifier tout l'intérieur de l'Afrique, il faudrait une dépense de 200 millions de francs. Cette œuvre pourrait donc s'accomplir quarante fois avec les 8 milliards de la paix armée. Non seulement ils suffiraient pour pacifier l'Afrique, mais encore pour y construire une ligne de chemin de fer allant d'Alexandrie au Cap, et une autre de Saint-Louis à Massaouah.

Le Caucase avait 17 millions d'habitants avant la grande invasion des Mongols. Aujourd'hui il en a à peine six millions. Ce pays avait pu nourrir autrefois une population si dense, grâce à un admirable système d'irrigation, établi dans la vallée de la Koura. Les traces des anciens canaux existent encore. On a calculé qu'il faudrait un demi-milliard de francs pour les remettre dans leur état primitif. Avec l'argent gaspillé en armements, on aurait pu faire cette œuvre seize fois! Si ce système d'irrigation avait fait vivre 17 millions d'individus, on peut dire qu'avec les 8 milliards on aurait assuré la vie à 176 millions d'hommes, en pratiquant les mêmes irrigations dans les vastes régions où elles sont possibles. Il y a en Russie environ 24 000 écoles primaires, contenant près de 1 263 000 élèves, ce qui fait un élève par 90 habitants. Or, pour que l'instruction fût donnée à tous les enfants, il faudrait qu'il y eût un élève par 5 habitants, soit pour l'empire russe 22 millions d'élèves. En

comptant une école pour 100 personnes, il faudrait 220 000 écoles. On peut facilement construire une très belle école primaire en Russie pour 25 000 francs. Avec 8 milliards la Russie pourrait donc, non seulement, bâtir tous les édifices scolaires, indispensables pour organiser l'instruction primaire absolument universelle, mais encore il lui resterait un reliquat de 2 milliards 500 millions, qui suffirait à l'instruction moyenne et supérieure.

Si encore ce gaspillage annuel de 8 milliards était le seul. Mais, hélas ! il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi et on peut poursuivre plus loin la formidable addition de la folie militaire !

En 1869 M. Laroque avait évalué à 19 milliards de francs la valeur, en Europe, des propriétés immobilières et mobilières affectées au service de la guerre (forteresses, casernes, artillerie, flottes, etc., etc.)[1]. Si nous augmentons ce chiffre de moitié, pour la période qui va de 1869 à 1893, nous serons bien en deçà de la vérité. C'est donc à 30 milliards qu'on peut évaluer aujourd'hui le matériel de guerre des nations européennes. Les intérêts de 30 milliards à 4 p. 100 représentent 1 milliard 200 millions. D'autre part, les dettes des États de notre continent s'élèvent au capital nominal de 121 milliards 178 millions de francs environ. Elles demandent un service d'intérêts annuels de 5 milliards 467 millions. La plus grande partie de ces dettes ont été conclues pour faire la guerre. Mais, pour être modeste, évaluons seulement aux deux tiers de cette somme la part qui provient des dépenses militaires. Cela nous fait toujours un capital de 80 milliards 600 millions et 3 milliards 224 millions d'intérêts[2].

Ajoutons les intérêts des dettes et ceux du capital engagé dans le matériel de guerre, aux sommes dépensées annuellement pour l'armée et la marine, nous arrivons à un total de 12 milliards 424 millions par an. Ce chiffre colossal est, malheureusement,

1. Voir *la Guerre et les Armées permanentes*. Paris, Calmann Lévy, 1870, p. 247.

2. En 1869, M. Laroque évaluait l'intérêt des dettes publiques, causées par la guerre à 2 milliards 716 millions de francs. On voit que notre évaluation est bien modeste, puisque la seule guerre de 1870 a causé à la France un accroît de dépenses annuelles de 632 millions de francs. La guerre de 1877 coûte à la Russie plus de 150 millions de francs d'intérêts annuels. Encore dans ce capital ne sont pas comptées les dépenses militaires qui ont été payées par les ressources courantes des États.

encore bien loin de la réalité. Aucune statistique ne peut calculer les pertes que la guerre fait subir aux particuliers[1], et surtout les profits qu'elle empêche de réaliser. Dans notre chiffre il n'est tenu aucun compte, également, des dettes déjà amorties qui devraient aussi figurer comme dépenses de guerre. Mais ce n'est pas tout encore.

Si l'on considère les guerres, qui se sont succédées en Europe depuis cent ans, on peut dire que celles de la Révolution et de l'Empire, la guerre de Crimée et la guerre de France n'ont constitué aucun avantage pour la civilisation. La guerre de 1859 a fait l'unité de l'Italie. C'est un profit pour les Italiens. La guerre de 1866 a permis à l'Allemagne de se débarrasser de la néfaste constitution fédérale de 1815. Elle a donc réalisé un progrès. La guerre de Turquie, en 1877, a donné l'indépendance aux Roumains, aux Serbes et aux Bulgares. Elle a arrondi le territoire de la Grèce. Elle a donc contribué à augmenter le bien-être de plusieurs millions d'hommes ; mais toutes les autres guerres se sont soldées par des pertes morales incontestables. Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont déchaîné sur l'Europe une réaction qui a duré plus d'un demi-siècle ; la guerre de Crimée n'a donné aucun avantage aux vainqueurs ; enfin la guerre de France a augmenté dans une mesure sensible le malaise dont souffre l'Europe. Or, d'après les calculs les plus modérés, ces guerres ont coûté la vie à plus de 6 668 000 hommes[2].

M. Richet a établi que, sans les guerres des deux Napoléons, la

1. « On évalue à plus de deux milliards de francs la valeur des richesses détruites pendant la marche des fédéraux d'Atlanta à Savannah », dit M. Reclus. (*Nouv. Géogr. univ.*, t. XVI, p. 278.) Cette somme n'est pas comprise dans les évaluations des dépenses de la guerre de Sécession. Cet exemple peut servir pour tous les autres cas. D'après le *census* américain, la fortune publique des États confédérés était évaluée, en 1860, à 7 milliards, 525 millions de dollars et, en 1870, seulement à 4 milliards 399 millions. Cela fait une diminution de 15 millards 630 millions de francs.

2. M. Taine évalue le nombre de Français tués, de 1792 à 1809 à un million. (*Origines de la France contemporaine*, t. III, p. 618, note.) De 1805 à 1815 Napoléon Ier a fait tuer 3 700 000 hommes. (*Ibid.*, Régime moderne, t. I, p. 115). La guerre de Crimée a fait 785 000 victimes. Celle de France 183 000. On compte seulement ici les pertes directes et immédiates, non les individus morts des suites de la guerre ; ce dernier chiffre, qui ne se prête à aucune évaluation, est cependant très considérable.

France aurait 20 millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui[1]. Ces guerres ont coûté la vie à près de 3 millions de Français. Si on prend la même proportion pour les autres pays (et il faudrait prendre une proportion plus forte, parce que la natalité est plus grande en Russie, en Allemagne et en Angleterre), on peut dire que, sans les guerres énumérées ci-dessus, la population de l'Europe serait supérieure à celle d'aujourd'hui, de 45 millions d'individus. La moitié seraient des femmes, 40 p. 100 des enfants; resterait donc 13 500 000 hommes adultes. En supposant 1000 francs de production pour chacun d'eux, cela ferait encore 13 milliards 500 millions de francs à ajouter à toutes les autres pertes causées par la guerre[2], ce qui porte le total à 26 milliards par an!

Est-ce tout? Hélas! non, pas encore! On sait que la richesse n'augmente pas par progression arithmétique, mais par progression géométrique. Les capitaux sont productifs de capitaux nouveaux. Nous avons dit que les dettes des États européens, provenant des dépenses occasionnées par la guerre, montaient à 80 milliards 600 millions, et le coût du matériel militaire à 30 milliards. Ces 110 milliards 600 millions de francs sont totalement perdus. S'ils avaient été employés à des œuvres productives, ils auraient créé des capitaux nouveaux. Il en est de même des 8 milliards absorbés pour les dépenses annuelles. Calculez seulement les richesses qu'aurait pu produire l'extension du réseau ferré. Les plus magnifiques régions du globe restent aujourd'hui absolument improductives, faute de moyens de communication. Or, si on avait construit tous les ans 52000 kilomètres de chemin de fer de plus sur notre globe, seulement depuis 1852, cela aurait fait deux millions de kilomètres. Le réseau actuel aurait pu être quadruplé. L'Amérique, l'Asie, l'Afrique et l'Australie auraient pu avoir presque autant de chemins de fer que l'Europe!

La perte totale produite par l'esprit de conquête défie tout calcul. Mais, certes, c'est par dizaines de milliards de francs par an qu'il faut la chiffrer. Telle est la carte à payer de l'ignorance et de la folie humaines! Un esprit borné aux conceptions

1. Voy. *Revue scientifique* du 25 avril 1891.

2. Nous supposons que les femmes ne produiraient rien, ce qui est bien exagéré, et puis la somme de 1000 francs est aussi bien modeste.

rétrogrades, comme Napoléon Ier [1] ou M. de Bismarck, coûtent peut-être de 30 à 50 milliards à l'humanité.

Seulement sans les guerres *inutiles* de notre siècle et nos dépenses militaires, l'Europe pourrait avoir aujourd'hui 425 millions d'habitants et 26 milliards de revenu en plus. Nous resterons certainement au-dessous de la réalité en doublant ce chiffre pour le surcroît qu'auraient donné les capitaux employés en œuvres productives. C'est donc 52 milliards de francs par an que l'Europe aurait eu en plus, sans l'esprit de conquête, soit 117 francs par habitant ou 474 francs par famille de quatre personnes [2].

En évaluant même à 1000 francs le revenu moyen de chaque famille européenne, on voit que, sans l'esprit de conquête, on serait, au moins, de moitié plus riche sur

Le socialisme est une question d'argent. Si chaque ouvrier pouvait gagner 10 000 francs par an, il n'y aurait plus que des bourgeois et pas de question sociale. Les socialistes s'imaginent qu'on peut arriver au bonheur universel, en dépouillant Paul au profit de Jean, ou en réglementant le travail au point d'étouffer toute initiative privée, c'est-à-dire tout progrès. Ce sont là des chimères et de grossières erreurs. La vraie solution de la question sociale est dans la question internationale. Pour être plus riche, il faut produire davantage, et pour produire davantage, il faut cesser de gaspiller avec une insouciance coupable des dizaines de milliards *par an !*

La seule chose qui puisse vraiment augmenter le bien-être des individus, c'est la masse des richesses existant sur la terre. Car si cette masse est petite, vous aurez beau la partager également, toujours la part de chacun sera minime. Sur dix habitants de notre globe, il y en a neuf aujourd'hui qui ne mangent jamais à leur faim. Partagez la richesse à parts

1. Nous ne voulons pas contester les capacités mentales de Napoléon Ier, comme organisateur et comme général. Nous voulons dire que Napoléon Ier avait une politique extérieure aussi aveugle que rétrograde. Nul homme n'a rencontré des circonstances plus favorables. Si Napoléon avait eu réellement du génie, il aurait pu établir la liberté en France, et qui sait, peut-être, les États-Unis d'Europe.

2. M. C. Gide estime, comme on l'a vu (p. 198) le revenu moyen de chaque famille française à 1050 francs. Or la France est un pays très riche. Pour l'Europe entière il faudrait prendre un chiffre beaucoup plus faible. Déjà pour l'Italie il ne serait que de 350 francs par famille, soit trois fois moins.

égales, le dixième aura aussi l'estomac vide. Par malheur, cela ne rassasiera pas les neuf autres.

M. Neumann-Spallart évalue la production totale des céréales sur notre globe, pour l'année 1884, à 3 milliards d'hectolitres, valant à peu près 27 milliards de francs. Soit en moyenne 9 francs l'hectolitre[1]. Si, la population restant la même, cette proportion pouvait doubler, on serait mieux nourri qu'aujourd'hui. Le blé coûte maintenant à Paris environ 20 francs les 100 kilos, mais si le Canada et les États-Unis pouvaient produire 350 millions d'hectolitres au lieu de 158, le prix du blé tomberait sensiblement. Les Américains donneraient une plus grande quantité de ce produit en échange des marchandises qu'ils tirent de l'Europe, et chaque famille européenne dépenserait pour son pain une somme inférieure à celle qu'elle dépense maintenant. Elle pourrait employer le surplus économisé à se donner d'autres satisfactions ; elle serait donc plus riche.

Quand A choisit pour métier la fabrication d'un article quelconque et que B choisit pour métier la spoliation violente de A, A et B s'appauvrissent également, puisqu'il y a un seul producteur au lieu de deux. C'est ce que les nations n'ont pas compris. Elles s'imaginent qu'elles peuvent s'enrichir au détriment de leurs voisines. Les faits donnent le plus puissant démenti à cette opinion. « Si nous faisons le compte des guerres modernes, sans en excepter une seule, dit M. de Molinari[2], nous trouvons qu'elles ont invariablement coûté au vainqueur plus qu'elles ne lui ont rapporté ; qu'elles se soldent des deux côtés par une perte, en un mot que la guerre a cessé d'être productive. » Donnons quelques exemples. En 1792 la dette de la Grande-Bretagne montait à 5 milliards 991 millions de francs. En 1815 elle avait atteint 21 milliards 525 millions[3]. Cela fait une différence de 15 milliards 500 millions de francs. Il s'en faut de beaucoup, cependant, que cette somme représente, pour l'Angleterre, les frais des guerres de la Révolution et de l'Empire, parce que, pendant vingt-trois ans, le budget annuel de l'Angleterre en a défrayé un grand nombre. D'après la *London Weekly Rewiew*,

1. *Uebersichten der Weltwirthschaft.* Stuttgart, Maier, 1887, p. 183 et 189.
2. *Les lois naturelles de l'économie politique*, p. 229.
3. En 1792, £ 239 650 000, en 1815 £ 861 000 000. (Voy. Walpole, *History of England*, t. I, p. 24).

les dépenses de l'Angleterre seraient montées à 28 milliards 975 millions de francs.

Pour tout cela, l'Angleterre reçut de la France en 1815 121 millions de francs d'indemnité. Les guerres de 1792 à 1815 se soldèrent donc par une perte de 28 milliards 850 millions de francs. L'Angleterre acquit, il est vrai, Malte, les îles Ioniennes, le Cap, la Guyane, l'île de France, Tabago et quelques autres Petites-Antilles. Il est clair, cependant, que les revenus de tous ces pays, les dépenses d'administration locale une fois payés, ne pouvaient pas fournir un surplus de 1 milliard 645 millions de francs nécessaires au payement des intérêts des 29 milliards dépensés pour les acquérir. Les pays annexés à la Grande-Bretagne, par les traités de Vienne, ne lui apportèrent pas un penny. Quant à l'expansion de la nation anglaise, elle avait devant elle, en 1792, tout le Canada jusqu'au Pacifique, l'Australie et la plus grande partie de l'Afrique alors encore inoccupée. Ce n'est donc pas la place qui manquait aux Anglais. Ils auraient pu se passer du Cap, de l'île de France et de Tabago sans la moindre difficulté.

De même, la dernière guerre d'Orient a coûté plus de 3 milliards de francs à la Russie. Elle lui a rapporté 300 000 sujets nouveaux. Il est manifeste que cet accroissement ne peut compenser en aucune façon les pertes subies, car 300 000 hommes ne seront jamais capables de payer les 150 millions de francs d'intérêts des dettes conclues pour les conquérir. Considérée au point de vue des seules acquisitions territoriales, la guerre de 1877-1878 a été pour la Russie la plus ruineuse des spéculations.

Dans une seule circonstance, la guerre a donné un bénéfice apparent. Ce sont les fameux milliards de la France. D'après les comptes présentés au Reichstag allemand, toute dépense payée, la guerre de 1870 laissait un surplus de 3 896 250 000 fr. Cela paraît une belle affaire. Cependant, ce n'est qu'une illusion. L'Allemagne entretenait en temps de paix, en 1870, 397 000 hommes de troupes. Or il a fallu lever pour la guerre de France 529 000 hommes en plus. En évaluant la perte de leurs bénéfices pendant neuf mois et leurs dépenses personnelles pendant ce temps à 1000 francs par tête, ce qui est bien modeste, cela fait 529 millions de francs ; 40 000 Allemands sont morts pendant la campagne, 88 000 ont été blessés. En supposant seulement

qu'un tiers ait péri, avant l'âge, des suites des blessures et des maladies (encore une évaluation modérée), cela fait une perte de 69 000 hommes. Admettons que chacun d'eux eût gagné 1000 francs par an. En capitalisant ce revenu à 5 p. 100, ces hommes représentent une valeur de 1 milliard 380 millions de francs. L'hostilité de la France a obligé l'Allemagne à augmenter son effectif, en temps de paix, de plus de 100 000 hommes. Avec l'outillage militaire moderne, chaque soldat revient, comme nous l'avons établi, à 1370 francs en moyenne. Cela fait 137 millions de francs par an, soit pendant vingt ans 2 milliards 740 millions de francs. Sans compter les pertes subies par la perturbation des affaires qui a été la suite de la guerre, sans prendre en considération que les 69 000 Allemands qui ont péri, auraient pu avoir des enfants, on peut dire, en résumé, qu'en 1891 la guerre de 1870 a coûté à l'Allemagne 4 milliards 649 millions de francs au plus bas mot. Elle a rapporté 3 milliards 896 millions : donc perte sèche 763 millions. Tel est le bilan de la guerre la plus lucrative que l'histoire ait jamais enregistrée dans ses annales, car les 5 milliards de l'indemnité française ont étonné le monde par leur énormité. Notez d'abord que ces résultats sont loin d'être complets. Ils représentent seulement les pertes qui se laissent chiffrer d'une façon quelconque, mais non toutes les pertes causées à l'Allemagne par la guerre de 1870. De plus, les dépenses improductives de l'Allemagne, provenant de l'hostilité française, vont s'accumulant d'année en année[1]. Comme compensation, il y a, il est vrai, l'Alsace-Lorraine. Mais ce pays verse seulement 12 309 000 francs de part matriculaire dans le budget de l'empire, tandis qu'il coûte en réalité la dépense de 100 000 soldats de plus, maintenus sous les armes, soit 137 millions de francs par an.

On le voit, les conquêtes violentes sont des spéculations désastreuses pour les peuples. Le produit net de l'indemnité française, partagé également entre tous les Allemands, aurait donné 97 francs par tête, soit 388 francs par famille de quatre personnes, soit à 5 p. 100, 19 fr. 40 d'intérêt annuel. Or, la charge de

1. « Une évaluation des plus modérées porte à une soixantaine de milliards de francs le déficit direct en produit de travail humain causé par la guerre civile américaine depuis 1861 jusqu'à 1891. » (E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVI, p. 810). Ceci peut servir de terme de comparaison.

100 000 hommes de plus, entretenus sous les drapeaux, représente 137 millions de francs de dépenses et 100 millions de perte[1], soit 20 fr. 80 par famille. On voit que les Allemands auraient eu, d'une part, 19 fr. 40 de revenu en plus, mais de l'autre ils ont 20 fr. 80 de dépense. L'opération se solde en perte.

L'indemnité française n'a pas été partagée entre tous les Allemands. Elle n'a même pas été partagée également entre tous les soldats. Les chefs ont eu naturellement la plus grosse part[2].

Les gouvernements peuvent mettre leurs intérêts au-dessus de ceux de leur peuple. Ainsi l'Espagne tirait un gros revenu de Cuba, grâce à une exploitation impitoyable des habitants de cette île. Les Cubains, mécontents, désiraient s'annexer aux États-Unis. L'Union offrit à l'Espagne, en 1858, un milliard de francs pour cette île. Le gouvernement espagnol refusa. Une insurrection éclata. Pour la vaincre, l'Espagne dépensa le même milliard que lui avaient offert les Américains. Par le fait de cette guerre, le peuple espagnol supportera une nouvelle charge de 70 à 80 millions par an. Mais le gouvernement espagnol gardera les 150 millions que rapporte Cuba. Ceux qui payent les 70 millions d'impôts nouveaux, ne sont pas les mêmes individus que ceux qui palpent les 150 millions provenant de Cuba ; l'opération est donc avantageuse pour ces derniers. Telle est la conduite des classes dirigeantes dans beaucoup de pays. On fait des guerres : le peuple paye plus d'impôts pour en solder la dépense, mais quelques individus s'enrichissent.

On admet volontiers que les guerres sont désastreuses pour les peuples en général, mais on s'imagine encore qu'elles sont avantageuses pour les gouvernants en particulier. Quand Masséna entra en possession de ses 683 000 livres de rente, Ney de ses 728 000 livres, Davout de ses 910 000 livres et Berthier de son million, ces hommes pouvaient se dire que, sans la guerre, ils n'auraient jamais acquis ces fortunes. Ils pouvaient regretter, peut-être, les désastres causés par les batailles, mais charité bien ordonnée commence par soi. Cependant ils faisaient un bien faux calcul. Ajoutez de plus que Masséna, Ney, Davout ont risqué cent fois leur vie pour acquérir cette fortune. Combien d'autres ont succombé et parmi les plus dignes. Rappelons d'abord que

1. En comptant qu'un homme gagnerait 1000 francs par an.
2. Voir page 86.

pour distribuer 32 463 000 francs de rentes annuelles, Napoléon massacra 1 700 000 Français. Quand un vil assassin tue un seul individu pour le voler, la société le fait décapiter. Elle a parfaitement raison. Mais combien est plus infâme l'action des personnes qui font périr *des centaines de milliers de leurs compatriotes* (sans compter les étrangers), pour s'enrichir. Le code de la morale vraie, non de la morale conventionnelle de nos sociétés modernes, devrait punir ce crime d'une façon pour le moins aussi sévère que l'assassinat individuel. Les hommes qui poussent à la guerre pour s'enrichir, en volant l'État ou en volant les ennemis, devraient être considérés comme les pires des criminels. Ils devraient non seulement porter leur tête sur l'échafaud, mais encore être mis au pilori de l'histoire. Laissons, cependant, les considérations morales. Passons aux considérations purement économiques. Pour distribuer 32 463 000 francs de rente à 4970 individus, Napoléon massacre 1 700 000 Français qui, à 1000 francs, auraient produit 1 milliard 700 millions de francs par an. En leur prenant seulement 5 p. 100 sur ce revenu sous forme d'impôt, Napoléon aurait obtenu 85 millions de francs, soit plus du double de ce qu'il a acquis par la guerre. De plus, pour distribuer 32 463 000 de francs, Napoléon a dépensé de 1802 à 1815, 5 milliards 479 millions [1]. Sans la guerre cette somme aurait pu être économisée. Or elle représente, à 4 p. 100 seulement, un revenu de 217 millions de francs, somme de sept fois supérieure à celle que Napoléon distribua à ses 4970 favoris.

Nous avons montré que, sans l'esprit de conquête, les nations européennes auraient eu aujourd'hui pour le moins 52 milliards de francs de revenu de plus [2]. En prenant seulement 5 p. 100 de cette somme sous forme d'impôt, cela ferait 2 milliards 600 millions de francs par an que pourraient s'adjuger les gouvernements! C'est un joli denier. Jamais la guerre n'en pourra donner de pareil. La guerre la plus fructueuse que connaisse l'histoire n'a donné comme on l'a vu, que 3 milliards 896 millions de francs, soit même à 5 p. 100, seulement 194 800 000 francs de revenu annuel. En répartissant les 2 milliards 600 millions de francs de revenu, que les gouvernements européens auraient

1. Laroque, *op. cit.*, p. 203.
2. Voy. page 229.

pu percevoir en plus sans les dépenses militaires, entre les différents pays, au prorata de leur population, la part du gouvernement allemand aurait été de 308 millions de francs par an, somme de beaucoup supérieure, comme on le voit, à celle de l'indemnité française.

Où il n'y a rien, le roi perd ses droits, dit le proverbe. Les gouvernements devraient comprendre que pour percevoir de gros bénéfices, ils doivent autant que possible laisser aux peuples la faculté de s'enrichir. Il ne faut pas, dans leur seul intérêt égoïste, les appauvrir, comme ils le font aujourd'hui par un gaspillage militaire insensé.

En résumé, ni les peuples, ni les gouvernements ne peuvent s'enrichir par la guerre. Quelle étrange aberration, d'ailleurs, de croire qu'on puisse créer de la richesse en la détruisant!

Une autre erreur universellement répandue est celle d'imaginer que la richesse d'une dynastie régnante ou d'un gouvernement est en raison directe de l'étendue du territoire. Autrefois il a pu en être ainsi, mais, depuis longtemps, ce n'est plus le cas. On sait que, malgré leurs vastes possessions, Charles-Quint et Philippe II ont été des monarques fort besogneux. A la fin du XVIIIe siècle « la cour d'Espagne était si pauvre que l'argent manquait pour payer les gages des domestiques privés du roi et pour faire face aux dépenses journalières[1] ». Cependant le soleil ne se couchait alors jamais sur les domaines du roi d'Espagne. Et il ne peut pas en être autrement. Plus l'appareil militaire se perfectionne, plus la puissance agressive des États augmente. Par conséquent, plus les frontières d'un pays sont étendues, plus il faut d'argent pour les défendre. Déjà en 1725 les finances de l'Autriche, par exemple, étaient complètement épuisées, « les revenus qu'elle tirait du royaume de Naples, de la Sicile, du Milanais et des Pays-Bas suffisaient à peine à l'entretien des troupes nécessaires pour la garde de ces pays[2] ». Par conséquent, quand la maison de Habsbourg fit des guerres longues, sanglantes et coûteuses pour acquérir ces possessions, elle subissait simplement l'impulsion d'une routine ancienne, qui n'était plus justifiée par les faits.

1. Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*, t. IV, p. 89.
2. *Recueil d'instructions aux ambassadeurs de France*. Autriche. Introduction de M. Sorel. Paris, Alcan, 1884, p. 15.

Il s'en faut de beaucoup que l'étendue seule du territoire soit une cause de richesse. A ce compte, la Russie d'Europe étant dix fois plus grande que la France, serait dix fois plus riche. Tout le monde sait que ce n'est pas le cas. Non seulement l'étendue du territoire n'est pas toujours une cause de richesse, mais au contraire, quand ce territoire est peu productif, c'est même une cause d'appauvrissement.

On a fait des conquêtes de l'ordre défensif, si nous pouvons nous exprimer ainsi : par exemple, quand on a annexé des territoires pour garantir les droits de ses sujets. Il sera question plus loin de ce genre de guerres et l'on verra qu'elles s'imposent parfois d'une façon inévitable. Mais, entre nations civilisées, la majorité des conquêtes ont été entreprises pour augmenter la richesse (donc la puissance) de l'État. Or c'est là la plus naïve de toutes les illusions.

II

Qu'est-ce qui découle de ces prémisses ? C'est que la politique a été jusqu'à présent dans une voie fausse. C'est que, faute de connaître les lois de la nature, les hommes d'État, loin d'arriver au but poursuivi (la richesse, la puissance) arrivent au but diamétralement opposé. Si les procédés anciens sont faux, il faut les abandonner, il faut en adopter de nouveaux. Quel est le procédé rationnel de la lutte politique ?

Tout le monde comprend que, toutes choses égales d'ailleurs, l'État le plus homogène, sera le plus riche, donc le plus puissant. En effet, si un État contient des éléments réfractaires et inassimilables, il faut, pour les comprimer, un déploiement de force militaire qui cause des dépenses considérables. Nous avons montré que toute guerre de conquête se solde par une perte. Mais si, après la paix, il faut défendre une province annexée, non seulement contre l'ennemi du dehors, mais contre l'ennemi du dedans, cette annexion devient tout simplement désastreuse. Tel a été le cas, en effet, de la Lombardie et de la Vénétie pour l'Autriche, de l'Alsace-Lorraine pour l'Allemagne, de la Pologne pour la Russie. Les gouvernements comprennent si bien l'avantage de cette homogénéité, que leurs plus grands

efforts tendent précisément à l'établir; de là ce travail de dénationalisation coercitive, dont nous avons exposé les différents procédés au chapitre VII du livre précédent.

Aujourd'hui on annexe d'abord, on tâche d'assimiler ensuite. On s'imagine que c'est le procédé le plus rapide. C'est une erreur, c'est le plus lent, comme nous espérons le démontrer au chapitre suivant. Le vrai procédé politique doit consister à assimiler d'abord, à annexer ensuite, d'où il découle que les frontières politiques des États doivent être *établies par le libre consentement des citoyens*. Tel est le procédé politique rationnel. Il est évident que le maximum de cohésion sera atteint par une société à partir du moment où les individus qui la composent, *voudront* faire partie d'un certain groupement politique. Or, à son tour, le maximum de cohésion donnera la plus grande somme de bien-être et de richesse, donc de puissance.

Le jour où ce principe sera admis, le jour où il sera la base du droit public international, les frontières politiques auront tendance à coïncider autant que possible avec les frontières de la nationalité.

Mais nous nous heurtons ici à une question extrêmement difficile, très complexe, qui a donné lieu à de bien nombreuses controverses et qui est loin d'être encore complètement élucidée. Qu'est-ce qu'une nation?

Si on n'a pas encore pu donner une réponse claire à cette question, c'est qu'on n'en a pas abordé l'étude par une méthode rationnelle. Pour comprendre l'essence de chaque phénomène, il faut, autant que possible, remonter à son origine.

Certains animaux, mal pourvus d'armes offensives et défensives, n'ont pu subsister qu'en se groupant. Que cette association se soit faite d'une façon consciente ou inconsciente, peu importe. Dans tous les cas l'association n'a été qu'un moyen; le but (encore ici conscient ou inconscient), c'était la préservation personnelle de l'individu. Si l'humanité tout entière forme un jour une fédération, régie par des institutions communes, c'est encore cette préservation personnelle qui sera le but de l'association. Les espèces faiblement armées, qui ne se sont pas groupées, ont péri. C'est du sein d'une de ces espèces vivant en troupeau, que s'est dégagée l'espèce humaine, par une lente évolution. Chez les animaux, le groupe se compose d'un ou de

plusieurs mâles et de femelles plus ou moins nombreuses. Il y a entre les membres d'une horde animale une parenté réelle. Ce fut aussi cette parenté qui forma le premier lien entre les hordes humaines. Tout individu (même le plus infime infusoire) occupe un certain lieu dans l'espace et se meut dans un certain périmètre. Tout individu, toute société possède aussi un certain territoire. Mais le lien social n'était pas d'abord formé par le territoire, mais par la parenté [1]. Quand plus tard, les bandes guerrières s'organisèrent et soumirent des tribus humaines à leur domination, les choses changèrent. L'État se fonda sur le droit de propriété d'une certaine région déterminée. Par conséquent le lien formé par l'État, sans exclure le lien de la parenté, lui superposa encore celui du territoire.

Dire que telle région est à *moi*, est un vain son. Pour lui donner une sanction, il faut pouvoir soutenir sa prétention contre ceux qui peuvent la contester. Comme l'individu défend son bien, les gouvernements défendent leur territoire. Un État est donc, par la force des choses, une certaine région du globe plus ou moins bien délimitée, composée d'un maître (individuel ou collectif, peu importe) et de sujets. L'État est un groupe d'individus possédant une certaine organisation spéciale et un certain outillage, en vue de défendre un territoire contre les ennemis du dehors. Quand on s'aperçut que cette organisation et cet outillage pouvaient devenir d'autant plus parfaits que la lutte entre les sujets d'un même gouvernement cessait de se pratiquer par les procédés physiologiques, on fut amené à s'occuper non seulement de la sécurité extérieure, mais encore de la sécurité intérieure ; on fut amené à garantir la vie et la propriété des citoyens. A partir de ce moment la solidarité s'établit entre les gouvernants et les gouvernés. Les uns tirent des bénéfices de la protection, les autres payent cette protection, mais en retirent, à leur tour, de nombreux avantages.

Grâce à la sécurité produite par l'État, les richesses se développèrent ; peu à peu, aux besoins matériels s'ajoutèrent les

1. Les conséquences de ce fait originel se voient encore dans les sociétés les plus civilisées. Les lois de la naturalisation peuvent être plus ou moins libérales, mais aucun étranger ayant pénétré dans les limites d'un État, n'est considéré par cela seul comme citoyen de cet État.

besoins intellectuels et moraux. Ces derniers créèrent, à leur tour, une organisation spéciale (encore assez faiblement ébauchée, même dans les sociétés les plus civilisées) et un outillage spécial. Certains individus s'occupèrent plus particulièrement de produire des idées et des sentiments (les savants, les philosophes, les prêtres, les artistes) et de créer un outillage de plus en plus complexe pour les élaborer (l'ensemble des instruments scientifiques) et pour les répandre (les langues littéraires, les livres, les journaux, les gravures, les tableaux, etc.).

L'État pourrait être défini : une société possédant un ensemble de richesses matérielles ainsi que l'organisation et l'outillage nécessaires pour les défendre. Une nationalité pourrait être définie : une société possédant, outre les richesses matérielles, un ensemble de richesses mentales.

Ce qu'on n'a pas bien compris jusqu'à ce jour, c'est que l'État et la nationalité sont des modes spéciaux d'organisation sociale, des phases particulières dans l'évolution des sociétés. La question de l'État et de la nationalité a été seulement examinée au point de vue de l'espace et du temps. Ainsi on dit que la Pologne n'existe plus comme État. Cela ne veut pas dire, cependant, que les Polonais aient cessé de vivre de la vie politique, qu'ils soient livrés à l'invasion du premier venu, qu'en Pologne il n'y ait plus de tribunaux pour punir les voleurs et les assassins, que les propriétés mobilières et immobilières n'y soient pas garanties. Les Polonais ne se sont pas remis à errer dans les forêts en petites hordes uniquement groupées par le lien de parenté. Le maître peut changer, mais tant qu'une société possède une organisation politique qui la garantisse contre l'ennemi du dehors et du dedans, elle se trouve dans la phase de l'évolution sociale qui est celle de l'État.

On peut se demander si les Provençaux sont des Français ou non. C'est la question de savoir où se trouvent les limites de la nationalité française dans l'espace. On peut se demander si les Italiens modernes sont des Romains ou non. C'est la question de savoir où se trouvent les limites de la nationalité italienne dans le temps. Mais on peut se demander aussi si les Hottentots sont une nationalité. Dans ce dernier cas, la réponse sera négative. Les Hottentots ne possèdent pas aujourd'hui l'organisation

sociale nécessaire pour créer une culture intellectuelle originale[1].

Toutes les sociétés humaines ne sont pas arrivées à la phase nationale. Il faut, pour y atteindre, un grand développement de la richesse publique, l'apparition des besoins intellectuels et leur prédominance dans la conscience sociale. Bref la nationalité est le produit de la civilisation, et on peut dire indistinctement la civilisation française pour la nationalité française.

Le lien qui forme la société est d'abord physiologique, puis territorial et enfin intellectuel. Une nationalité est un ensemble d'individus possédant en commun un certain trésor mental.

Ce mot de trésor mental est un peu vague. Aussi a-t-on essayé de définir d'une façon plus exacte ce qui constitue une nation. L'unité de territoire, de race, de langue, de religion, de droit, la similitude des mœurs et des usages et enfin la similitude des destinées historiques ont été données, tour à tour, comme formant les éléments fondamentaux du lien national.

Examinons rapidement chacun de ces indices caractéristiques. L'unité de territoire est une pure chimère. Sur quel critérium peut-on s'appuyer pour affirmer que le duché de Bade et l'Alsace ne forment pas un seul territoire? La vallée d'un fleuve constitue une unité géographique. Un fleuve ne sépare pas, il unit les populations riveraines. Un fleuve est comme une rue. Est-ce à dire qu'un côté d'un boulevard puisse être considéré comme une région différente de l'autre côté? Au contraire, ce sont les deux rangées de maisons qui constituent l'unité du boulevard. Les montagnes sont des frontières plus réelles. Mais, elles aussi, ne sont pas infranchissables. Les Alpes semblent une barrière assez haute. Cependant, les populations françaises débordent sur le revers méridional de cette chaîne, dans les hautes vallées du Piémont. Les dialectes languedociens enjambent les Pyrénées et arrivent jusqu'à Alicante. Les mers elles-mêmes ne sont pas toujours des frontières. Les Grecs de l'Asie Mineure se sentent absolument frères de ceux de l'Attique et du Péloponèse.

1. Ils possèdent une vie mentale embryonnaire dans leur religion. Tout homme adulte se forme une philosophie particulière, c'est-à-dire une conception quelconque de l'univers. Parce que l'enfant de deux ans possède d'une façon embryonnaire les facultés mentales, d'où se développeront plus tard sa philosophie, on ne peut pas dire, cependant, sans abuser des termes, qu'il a une philosophie originale.

Par delà les Océans, aux antipodes, les Anglais de la Nouvelle-Zélande se sentent de la même nationalité que les habitants de la Grande-Bretagne. Que dire de plus des frontières purement conventionnelles? Comment affirmer que l'Artois et le Brabant ne constituent pas une même aire géographique?

L'unité de race est presque aussi chimérique que l'unité de territoire. Il n'y a pas un seul pays au monde qui soit peuplé par une race autochtone et pure. « Six ou sept races ont formé la nationalité française, autant l'Allemagne, plus encore l'Italie, » dit M. Laumonier [1]. En Europe le mélange des races a été extrême. Depuis la fin de l'époque tertiaire (c'est alors, selon toute probabilité que l'homme est apparu sur la terre) jusqu'à nos jours, les races se sont superposées, dans nos pays, en couches aussi nombreuses que les terrains géologiques. Peut-on affirmer que les Allemands soient d'une autre race que les Français? Cela dépend de ce qu'on prendra comme critérium de la race. Mais comme toutes les races ont évolué lentement et procèdent les unes des autres, il n'y a pas de solution de continuité dans les formes intermédiaires. Par conséquent il n'existe pas de signe *scientifiquement* distinctif des races. Il ne peut être que purement subjectif, donc arbitraire et sans valeur. Tour à tour on a pris pour caractériser la race : la couleur de la peau, la forme de la tête, même la section des cheveux. Mais tous ces indices s'entre-mêlent. Il y a des hommes qui ont la peau noire et des traits absolument caucasiques : le nez droit, les mâchoires sans aucun prognatisme.

D'ailleurs, même avec les distinctions et les ressemblances les plus accusées, la race n'est pas une cause de groupement social. Les nègres de la Jamaïque ont infiniment plus d'affinités aujourd'hui avec les Anglais qu'avec les nègres de la Côte d'Or. Aux Antilles, les nègres parlent français, anglais ou espagnol, selon qu'ils proviennent des colonies françaises, anglaises, ou espagnoles. Les nègres français appelent compatriotes les blancs français et non les nègres anglais. C'est tout à fait naturel, puisqu'ils ne peuvent pas comprendre ces derniers.

La langue est, certainement, la caractéristique la plus importante de l'unité nationale. Il est évident que, si l'on ne peut pas

1. *La Nationalité française*. Paris, Bourloton, 1889, p. 53.

se comprendre, aucun lien national ne peut s'établir. Cependant il est impossible d'identifier absolument la nationalité avec la langue, pour deux raisons : d'abord parce que les dialectes passent par des nuances intermédiaires innombrables et qu'on ne peut pas trouver un critérium pour déterminer, par exemple, si les Flamands sont une nationalité séparée ou une branche de la nationalité hollandaise, et ensuite parce que beaucoup d'hommes parlent plus d'une langue. Nous avons déjà montré comment la langue littéraire d'un pays ne pouvait jamais être absolument identique aux dialectès populaires. Tout paysan qui veut s'élever à la culture intellectuelle doit donc parler deux langues, au moins pendant quelques temps : son patois et la langue littéraire. Les Allemands, pour justifier l'annexion de l'Alsace-Lorraine, soutiennent aujourd'hui l'identité du patois et de la nationalité. M. Renan ayant contesté cette identité, un auteur allemand de l'Autriche, M. Kremer, le prend à partie en ces termes[1] : « Il est surprenant qu'un penseur aussi profond que M. Renan se soit laissé égarer d'une façon si complète. C'est une preuve nouvelle que l'aveuglement causé par la passion nationale peut ravaler même la science à la condition d'esclave de la politique. »

Cependant, M. Kremer ne peut pas ignorer qu'en connaissant seulement l'allemand littéraire, on ne peut pas comprendre le patois parlé, même dans la ville de Vienne; il ne peut pas ignorer qu'un individu parlant le *Platt-Deutsch* ne comprend aucun des dialectes du *Hoch-Deutsch*. Si donc on prend comme caractéristique de la nationalité, les parlers populaires, il faudra partager l'Allemagne, la France et l'Italie (pour ne mentionner que de ces pays) en un grand nombre de nationalités. Alors on aura une nationalité alémannique, souabe, franconienne, saxonne, thuringienne, frisonne, poméranienne, normande, bourguignonne, limousine, dauphinoise, provençale, catalane, vénitienne, ligurienne, tusco-romaine, samnite, sicilienne, sarde, etc., etc.[2]. C'est

1. Voir *Die Nationalitaetsidee und der Staat*. Vienne, Konegen, 1885, p. 93.

2. Il y a en Allemagne près de 23 dialectes principaux, offrant encore de nombreuses sous-divisions (ainsi dans la Prusse Rhénane : la province de Trèves, le Luxembourg oriental, la région de l'Eifel et la province d'Aix-la-Chapelle ont des dialectes spéciaux). Voir Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire de Géographie universelle*. Paris, Hachette, 1879, t. I, p. 87 ; sur les dialectes français, t. II, p. 347 ; sur les dialectes italiens, t. II, p. 911. Ce der-

impossible, puisque la nationalité consiste précisement dans le fait de posséder une culture originale et qu'il n'y a ni une littérature, ni une science, ni une philosophie, ni un art alémanniques, normands ou sardes. La caractéristique de la nationalité est donnée par la *langue littéraire* dans laquelle s'incorpore la culture intellectuelle et non par les patois locaux. C'est la théorie généralement admise en Allemagne. M. Böckh établit, par exemple, que les dialectes ne peuvent pas fixer les limites nationales, parce qu'un homme, parlant les dialectes *d'une seule et même langue*, peut apprendre tous les autres *inconsciemment!* Ainsi un Hessois parlerait le *Platt-Deutsch* sans aucune étude[1]. Cette affirmation nous paraît bien hardie. L'auteur de ce livre parle l'italien littéraire; il avoue cependant comprendre aussi peu des Lombards, causant entre eux dans leur dialecte local, que des Castillans; il lui a été aussi impossible de parler le lombard, sans études préalables, que l'espagnol ou le portugais.

Le degré de compréhensibilité diminue par transitions insensibles. Qui démontrera qu'un Italien se donnera plus de peine pour apprendre le français qu'un Provençal? Or si le provençal est un dialecte du français, pourquoi le piémontais[2] ou le lombard ne le seraient-ils pas? On le voit, les difficultés de la question sont nombreuses.

Quoi qu'il en soit, si l'on admet avec les publicistes allemands, et d'accord avec la logique des choses, que la langue *littéraire* est la caractéristique de la nationalité, alors les Alsaciens qui parlent un dialecte alémannique, mais qui ont adopté le français comme langue littéraire, aussi bien que les Flamands et les Bretons, sont des *Français* et non des *Allemands*.

Les aborigènes du Mexique parlent encore près de 700 idiomes de la famille des langues nahua: hauxteca, mixteca, opata, etc. Mais, dans ce pays, l'espagnol est la langue de la civilisation. Dès qu'un aborigène s'instruit, il abandonne son dialecte aztèque, yaqui ou chichimèque, pour adopter le castillan. Les Mexicains

niers peuvent être ramenés à huit familles avec des sous-divisions : ainsi le gallo-italique se subdivise en trois rameaux principaux : le piémontais, le lombard et l'émilien.

1. Voir la *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. IV, p. 273-304.

2. « Le piémontais ressemble plus à l'ancienne langue provençale qu'à l'italien classique, » dit M. Vivien de Saint-Martin (*Op. cit.*, t. II, p. 911).

ne sont donc plus nahua par la nationalité[1], mais Espagnols.

D'autre part, la langue littéraire d'un pays peut changer. Le latin a été longtemps la langue littéraire de l'Italie. Il fut de plus en plus abandonné à partir du XIIIe siècle. Saint François d'Assise commença à prêcher en patois populaire, tandis qu'à son époque d'autres prédicateurs se servaient encore du latin dans leurs sermons; puis Dante, Pétrarque, Boccace et même des historiens comme Giovanni Villani, écrivirent en italien. Avec les humanistes de la Renaissance, le latin revint à la mode et redevint presque uniquement la langue littéraire de l'Italie. Puis la réaction se fit de nouveau. On reprit l'italien. Un pays peut avoir une langue littéraire et une langue scientifique différentes. C'est ce qui est arrivé à l'Allemagne, par exemple. Jusqu'au XVIIIe siècle la langue scientifique des Allemands était le latin, leur langue littéraire une branche du *Hoch-Deutsch*, le dialecte de Misnie[2]. Or quelle est la limite exacte entre la science et la littérature? Elle n'existe pas évidemment. De plus, non seulement un homme instruit parle souvent deux langues : le dialecte local et l'idiome littéraire, mais il y a certaines régions limitrophes où les masses parlent même deux langues littéraires. Comment décider alors de leur nationalité?

On le voit, la question de la langue est fort complexe. Il est limpossible de la trancher par un décret péremptoire. M. Kremer et ses compatriotes viennent nous dire : le bas peuple en Alsace parle un dialecte alémannique[3], donc les Alsaciens sont des Allemands; ils ajoutent : « Quiconque n'est pas de cet avis, ravale la science à la condition d'esclave de la politique. » Ils ne s'aperçoivent pas que ce sont eux précisément que la passion aveugle, parce qu'ils tombent dans les contradictions les plus manifestes. D'une part ils affirment que la langue *littéraire* fait la nationalité, de l'autre que c'est le patois local.

Après la langue on a donné souvent la religion comme signe caractéristique de la nationalité. Cette opinion ne soutient pas l'examen le plus superficiel. Des nationalités différentes, comme

1. Cette nationalité n'existe pas, puisqu'il n'y a pas aujourd'hui une culture nahua.

2. Il en a été de même en Italie. Le latin a été langue scientifique, le toscan langue littéraire.

3. D'après le *Grenzboten*, sur 100 habitants de l'Alsace, 77 parlent seulement le dialecte germanique, 12 le français pur et 10 une langue mêlée.

les Polonais et les Espagnols, professent la même religion, et des religions différentes, comme le protestantisme et le catholicisme, se retrouvent au sein des mêmes nationalités en France, en Allemagne et en Angleterre. D'ailleurs, les gens qui deviennent libres penseurs et qui cessent de professer aucune religion, cessent-ils pour cela de faire partie d'une nationalité ?

Il en est de même du droit. On voit des constitutions et même des codes semblables chez des nations différentes. Les provinces du Rhin ont longtemps gardé le code Napoléon : le même code a été adopté avec quelques modifications en Grèce et en Roumanie. On voit des constitutions et des codes différents au sein de la même nation. Ainsi en Allemagne il y avait naguère des républiques, comme l'ancienne ville libre de Francfort, en même temps que des monarchies d'un despotisme presque asiatique, comme l'ancien électorat de Hesse-Cassel.

Les mœurs, les usages, le costume, la manière de vivre, la cuisine même [1] sont donnés comme caractéristiques de la nationalité. Il faut avouer que ce sont des traits bien vagues et bien insaisissables. Il faudrait qu'on puisse nous dire quel ensemble de mœurs distingue, par exemple, les Anglais des Français ou les Français des Allemands. Pour les costumes, on s'habille aujourd'hui à Paris comme à Londres. Est-ce à dire qu'il n'y ait plus de France ni d'Angleterre? Quant à la cuisine, faudra-t-il admettre qu'il suffise de manger du macaroni pour devenir Napolitain ? On tombe ici dans l'enfantillage.

Enfin une des choses sur laquelle on s'est appuyé le plus, c'est l'identité des destinées historiques. Mais qu'est-ce qu'on entend par là ? Si l'on veut dire qu'une société a eu le même gouvernement, alors on identifie la nationalité avec l'État. Or c'est impossible, puisqu'une seule nationalité peut être divisée en plusieurs États (comme l'Italie avant 1861) et qu'un État peut contenir plusieurs nationalités (comme l'Autriche). L'Irlande partage les destinées politiques de l'Angleterre depuis le XIIe siècle ; une partie de la Grèce partage celles de la Turquie depuis le XVe ; la Pologne partage les destinées de la Russie depuis 1815. Est-ce à dire que les Irlandais sont des Anglais, les Grecs des Turcs, les Polonais des Russes? Et puis les destinées des

1. M. Böckh le dit textuellement : *Die Nahrungweise.*

nations dépendent de la marche générale de l'histoire, puisque chacune d'elles ne forme pas une planète séparée. Une grande partie de l'Europe a eu des destinées fort semblables : la conquête romaine, le gouvernement des dynasties germaniques, la féodalité, la formation des grandes monarchies territoriales, la lutte contre l'islam, etc., etc. Ajoutons, de plus, que les destinées d'une nation sont influencées par les destinées des autres. Sans la Révolution française, sans Napoléon, la situation de l'Allemagne serait aujourd'hui toute différente de ce qu'elle est. On voit donc que le lien formé par la prétendue unité des destinées historiques s'évanouit comme un fantôme, sitôt qu'on serre les faits de plus près.

Ainsi le territoire, la race, la langue, la religion, le droit, les usages et les mœurs, la destinée historique ne constituent ni séparément, ni même pris ensemble l'essence de la nationalité. Sans doute, chacun de ces éléments entre dans une mesure quelconque, comme facteur de l'unité nationale, mais il y a un principe supérieur qui les englobe et les domine tous, c'est l'intérêt, d'abord matériel, puis mental, des unités composantes.

Les États ont été formés par des bandes de guerriers qui cherchaient des avantages personnels, et nullement le bien de leurs sujets. Aussi, dans les premières années qui suivaient une conquête, l'antagonisme et la haine étaient très grands entre les vainqueurs et les vaincus. Si cet antagonisme était resté irréconciliable, l'État se serait disloqué. Mais l'État a subsisté parce qu'il est devenu, après une longue évolution, une agence de sécurité; il a donc subsisté parce qu'il est devenu utile aux individus composant le groupe politique. Toute association a pour but de satisfaire les besoins des unités dont elle est formée, la nationalité comme les autres. Si l'on peut s'exprimer ainsi, une nationalité est une agence chargée de fournir des idées et des sentiments.

Considérons, par exemple, ce qui s'est passé en Gaule. A la faveur de la paix romaine, la richesse s'est développée dans ce pays. Le désir des jouissances mentales s'est produit alors dans cette société. Mais elle ne possédait pas encore, dans son sein, les ressources nécessaires pour les satisfaire. Les Gaulois les empruntèrent donc à leurs dominateurs. Pendant quelques siècles, Rome a subvenu aux besoins intellectuels de la Gaule.

Mais peu à peu, il s'y est constitué une culture originale, et la nationalité française s'est dégagée lentement de la nationalité latine. De même, de nos jours, si les Provençaux parvenaient à se donner un outillage intellectuel complet, la nationalité provençale se dégagerait peu à peu de la nationalité française. Les nationalités ne sont pas des entités immuables; comme toute chose vivante, elles sont dans un état de perpétuel devenir. D'autre part, nos besoins intellectuels sont satisfaits par le travail de plusieurs nations. La Russie a subi l'influence des théories darwiniennes aussi bien que l'Angleterre. Au-dessus du lien national, il y a donc un lien supérieur, celui du groupe de civilisation. Mais un Français peut plus facilement lire un livre français qu'un livre anglais, et vice versa ; voilà pourquoi le lien national est plus concret, plus immédiat.

Les individus possédant la même culture intellectuelle, le même trésor mental (comme nous l'avons dit plus haut), ont un intérêt commun qui forme précisément le lien national. Mais les besoins intellectuels ne sont pas tout. C'est le sentiment qui domine les manifestations psychiques et qui les domine d'une très grande hauteur. La meilleure définition qu'on pourrait peut-être donner de la nationalité, serait de dire qu'elle est un *groupe d'individus, semblables par la manière de sentir.* C'est bien vague, nous l'admettons. Mais il en est ainsi non pas parce que notre définition n'est pas précise, mais parce que la chose elle-même est insaisissable. Les figures géométriques se laissent seules définir d'une façon absolue. Définir (comme l'indique le mot lui-même qui vient de *finis*, fin, terme), signifie tracer les bornes d'une *catégorie.* Or ces bornes n'existent pas dans la nature, mais seulement dans notre esprit, et nous les posons où nous voulons. « Chez les anciens naturalistes, dit M. Wallace[1], les variétés, surtout quand elles étaient nombreuses, petites et fréquentes, étaient considérées comme de vraies pestes, parce qu'elles rendaient presque impossible la définition de l'espèce, définition considérée à cette époque comme le but principal de l'histoire naturelle, réduite en système. De là venait la coutume de décrire ce qu'on supposait être la « forme typique » de l'espèce, et la plupart des collectionneurs se contentaient de

1. *Le Darwinisme.* Paris, Lecrosnier et Babé, 1891, p. 57.

posséder cette forme typique dans leur cabinet. » Les naturalistes anciens voulaient tracer d'une façon immuable les cadres de leurs catégories imaginaires. Mais la nature se jouait de leurs vains efforts et venait les briser à chaque instant. Mieux nous connaissons un phénomène de la nature, mieux nous voyons la masse de petits changements qui s'accomplissent pendant sa durée. Or nous ne pouvons rien connaître aussi bien que notre propre vie psychique. Là, nous observons les nuances intermédiaires les plus subtiles qui échappent parfois à toute description et ne sont perçues que par intuition. Or, la nationalité étant un phénomène d'ordre psychique, elle est insaisissable, comme ces phénomènes. Voilà pourquoi elle ne se laisse pas définir d'une façon précise. Comment décrire les subtibilités si fugaces du sentiment? Et pourtant ce que la parole humaine est incapable de faire, est, justement, ce qui remue notre âme avec la plus puissante intensité. Si un lien très fort s'établit par les similitudes mentales, un lien bien plus fort encore s'établit par les similitudes dans la manière de sentir. On peut parler la même langue, sans se ressembler complètement au point de vue du sentiment. Ainsi les Wallons, en Belgique, tout en se servant du français comme langue littéraire, ne sentent pas absolument comme les Français. Il y a de nos jours une école de peinture belge, qui n'est pas identique à l'école française. Cette différence de sentiment pourrait s'opposer à une union politique entre la France et la Belgique. Si les Belges étaient appelés à se prononcer librement sur cette question, on peut croire qu'ils ne voteraient pas leur annexion à leur grande voisine. A part les considérations purement matérielles (poids des impôts en France, etc., etc.), il y a une nuance qui sépare le Belge du Français. Quoi? On ne peut pas le dire. Une manière de sentir qui ne se laisse pas préciser par des mots.

La nationalité est le couronnement d'une longue évolution, comme la fleur est le produit du développement de la plante. Les hommes se sont d'abord associés par le lien politique. Quand il se fut établi au sein des groupes une somme de justice plus ou moins suffisante, ces individus commencèrent à sentir une solidarité matérielle. Plus tard, par la satisfaction mutuelle des besoins psychiques, une solidarité mentale se superposa à la solidarité matérielle.

Tout échange de services produit à la longue de la sympathie, parce que nous sommes entraînés à vouloir du bien à ceux qui nous font du bien, et à vouloir du mal à ceux qui nous font du mal.

Ce sont donc l'affinité psychique et la sympathie qui sont les traits les plus distinctifs de la nationalité. Des gens ont beau parler la même langue, ils ont beau avoir le même code, ils ont beau porter le même costume et manger les mêmes plats, s'ils se détestent, ils ne forment pas une même nationalité. Cela ne veut pas dire que les groupes parlant des langues différentes, appartiennent à une même nationalité, s'ils ont des sympathies mutuelles. Cela ne veut pas dire que les Français et les Russes, rapprochés aujourd'hui par leurs intérêts politiques et éprouvant les uns à l'égard des autres de vives sympathies, forment une même nation. Cela veut dire simplement qu'à tous les éléments de la nationalité s'*ajoute la sympathie*. Elle couronne l'édifice, elle lui donne ce ciment inébranlable sans lequel il ne peut pas subsister. Or qui dit sympathie, dit *volonté* d'être associé et de vivre ensemble. Si les Alsaciens ne veulent pas être Allemands, c'est qu'ils ne se sentent pas Allemands; donc, malgré tous les sophismes du militarisme prussien, ils ne sont pas Allemands. Leur patois populaire n'y fait rien.

Où il n'y a pas de sympathie, il n'y a pas de lien national dans le sens le plus complet de ce mot. Cependant, cette même proposition peut être attaquée. Comment, dira-t-on, parce que les Bavarois, par exemple, n'ont pas de grandes sympathies pour les Prussiens, Bavarois et Prussiens ne sont pas de la même nationalité ?

Il est très difficile de donner une réponse catégorique à ce genre de questions, car, nous le répétons, c'est affaire de nuances. D'abord, en admettant même que les Bavarois n'aiment pas les Prussiens, ils les aiment toujours plus que les autres nations, puisqu'en présence des étrangers, Bavarois et Prussiens font cause commune. Et puis la froideur entre Bavarois et Prussiens provient plutôt de causes politiques. On devrait dire plus exactement que les Bavarois n'aiment pas les institutions prussiennes.

Schiller, Goethe, Uhland et tant d'autres grands poètes allemands étaient des Méridionaux. Cela n'empêche pas qu'ils

exercent le même prestige et inspirent les mêmes sympathies en Prusse qu'en Souabe ou à Francfort. Enfin le lien national ne se forme pas en un jour et comme par un coup de baguette magique; ce lien comporte de nombreux degrés d'intensité. Il n'est peut-être pas possible de considérer aujourd'hui les Belges méridionaux comme des Français. Les Yankees ne sont peut-être plus tout à fait des Anglais. Les différenciations nationales se font d'une façon lente et imperceptible. Si les Bavarois et les Prussiens se détestent cordialement[1], eh bien, alors, le lien national n'est pas aussi intime entre eux que s'ils avaient de l'affection les uns pour les autres. Si Bavarois et Prussiens se détestent, c'est qu'il y a dans leurs rapports un fonds d'injustice, un grief qui, s'il n'est pas supprimé, tendra à les diviser de plus en plus. Il est naturel que les Hanovriens n'aiment pas les Prussiens, puisque ceux-ci les ont traités, en 1866, comme un vil troupeau, en décidant de leur destinée sans même daigner les consulter. L'ensemble de liens intellectuels, qui dominent en Allemagne les jalousies de clocher, font des Allemands une nationalité. Mais sans ces jalousies et ces animosités, la nationalité allemande serait plus compacte, plus unie. On peut donc affirmer que, sans la sympathie, le lien national n'atteint pas son maximum de puissance.

Sans doute, la sympathie est une notion un peu vague. Par malheur, dans les sciences sociales qui ont affaire à des êtres changeants par excellence, les définitions mathématiquement rigoureuses sont impossibles, parce que les phénomènes psychologiques sont d'une instabilité extrême. Les sympathies et les antipathies varient très rapidement. Aujourd'hui les Bavarois n'aiment peut-être pas les Prussiens ; que l'attitude de la Prusse se modifie, il n'en sera plus ainsi. Mais si la sympathie est une notion un peu vague, la volonté est beaucoup plus catégorique. « De quoi vous plaignez-vous, disait-on aux Lombards avant 1859, votre pays est mieux gouverné par les Autrichiens qu'aucune autre partie de l'Italie ? — C'est vrai, répondaient les Lombards, mais nous ne *voulons* pas des Autrichiens, quand bien même ils seraient des anges. » C'était catégorique. Cela ne prêtait à aucune équivoque. Aux élections de

1. L'auteur n'affirme ni ne conteste ce fait ; il le prend comme exemple.

février 1887, la pression administrative fut plus forte en Alsace-Lorraine que dans tout le reste de l'Allemagne. Cependant, ni les craintes de guerre, dont on menaçait ces provinces, ni les arrestations sous l'inculpation de haute trahison, ni la menace d'introduire l'état de siège, rien ne put ébranler les Alsaciens-Lorrains. Leurs quinze députés furent tous des irréconciliables. Voilà qui est encore d'une évidence à convaincre les plus aveugles.

Comme dans l'évolution psychologique on va de la sensation à l'idée, de l'idée au sentiment et du sentiment à la volonté, dans l'évolution sociale on va de la communauté des intérêts matériels (État) à la communauté des idées, des sentiments et des volontés (nationalité).

III

En résumé, le lien national est formé par des éléments très complexes. Le baser uniquement sur les patois populaires, c'est commettre une grossière erreur. Soixante-dix-sept Alsaciens sur cent parlent un dialecte de la langue allemande, disent les Prussiens, donc, de gré ou de force, ils doivent faire partie de l'empire germanique. A ce compte on pourrait dire aussi aux Wallons : Vous parlez un dialecte de la langue française, donc, de gré ou de force, vous devez former une province de la France[1]. Ce langage serait la négation même du principe des nationalités, car, du moment où l'on oblige un peuple à faire partie d'un groupe qu'il déteste, on rentre tout simplement dans le principe de la force brutale[2]. Non, ce n'est pas en vertu du principe des nationalités que s'est faite l'annexion de l'Alsace-Lorraine, c'est contrairement à ce principe. Si les populations de ces provinces, consultées en 1871, avaient librement voté

1. Ajoutons une autre considération à l'avantage de la France. Le français est la langue littéraire des Wallons ; mais les Prussiens ne pourront pas démontrer que les Alsaciens avaient une tendance plus forte à adopter l'allemand comme langue littéraire, plutôt que le français.

2. Si l'annexion de l'Alsace-Lorraine s'est faite en vertu du principe des nationalités et si la langue en est l'unique trait distinctif, pourquoi 170 000 individus, habitant autour de Metz et parlant le français le plus pur, ont-ils été aussi annexés à l'Allemagne?

leur incorporation à l'Allemagne, alors on aurait pu dire que l'annexion s'est faite en vertu du principe des nationalités. Mais les Prussiens n'ont rien fait de pareil et pour cause : ils étaient sûrs de la réponse.

L'association politique devrait être basée non pas uniquement sur des données linguistiques, mais sur le libre consentement des individus. Le jour où les hommes pourront disposer à leur gré de leurs destinées, ils auront tendance à se grouper selon leurs affinités mentales et à faire coïncider les limites de l'État avec celles de la nationalité, mais dans ce sens large, non dans le sens étroit de ce mot.

En effet, si un groupe d'hommes met un obstacle au développement intellectuel d'un autre groupe (ce que font actuellement les Allemands en Alsace-Lorraine, dans le duché de Posen et en Bohême, les Hongrois en Croatie, les Russes en Pologne), leur union devient antisociale, puisque le but de toute association est un accroissement de bien-être pour les individus qui la composent. Aussi ces groupes tendent-ils forcément à se disloquer. C'est la force brutale qui seule les tient unis. Supprimez cette force le groupement par nationalités se fera immédiatement. Voici pourquoi. Il est clair que la suppression de la coercition internationale ne supprimera pas les violences individuelles qu'on appelle crimes. Une société aura toujours besoin de protéger, même à l'intérieur, les personnes et les biens. Sans cette protection, ce sera l'anarchie. C'est seulement par le fonctionnement de l'État qu'on peut assurer la production des richesses économiques et par conséquent des richesses mentales. Tous les produits intellectuels s'incorporent dans quelque objet matériel. L'organe chargé de la protection des biens physiques se charge aussi de la protection des biens psychiques. Le même tribunal qui protège la propriété immobilière peut seul aussi protéger la propriété littéraire. L'État est le bras séculier de la nationalité, comme il a été autrefois celui de l'Église. La limite entre l'outillage matériel et l'outillage mental est impossible à établir. L'un est la continuation insensible de l'autre. Si donc les organes qui protègent les intérêts matériels sont différents de ceux qui protègent les intérêts moraux, l'unité dans la ligne de conduite est impossible. La société devient comme un corps où les organes n'obéissent pas aux ordres du cerveau.

C'est ce qui arrive, en effet, dans certains États mixtes. Ainsi les Croates veulent faire une loi qui leur est avantageuse. Mettons même qu'ils la votent. Mais, pour la mettre à exécution, il faut un gendarme. Or le gendarme n'obéit pas à la Diète de Croatie, mais au Parlement de Pesth. — Les Croates sont donc lésés. A partir de quel moment cesseront-ils de l'être ? A partir du moment où le gendarme exécutera en Croatie les ordres des législateurs; or, à partir de ce moment, les Croates formeront un État indépendant.

Mais, si chaque État a tendance à ne comprendre qu'une seule nationalité, cela ne veut pas dire qu'une seule et même nationalité ne pourra pas se fractionner en plusieurs États. Subir un joug étranger est une cause de déchéance sociale, mais ne pas grouper tous les individus de la même nation sous un gouvernement unique, peut, non seulement, ne présenter aucun inconvénient, mais, au contraire, présenter parfois de nombreux avantages. Ainsi les Australiens qui font partie maintenant de l'empire britannique, peuvent trouver avantage à former un État indépendant. Pour les Mexicains, les Chiliens, les Argentins, les Péruviens, qui sont des Espagnols, c'est un immense bienfait de ne pas dépendre du gouvernement de Madrid. On peut aller plus loin. Si les Hispano-Américains, depuis la Californie jusqu'au détroit de Magellan, se sont fractionnés en quinze États, c'est évidemment pour leur avantage. Un gouvernement centralisé, comprenant cet immense territoire, eût été d'un fonctionnement bien lent et bien difficile.

Les intérêts intellectuels priment tous les autres, parce que c'est le développement mental qui crée la richesse publique et l'organisation sociale la plus parfaite. Mais, quand les intérêts intellectuels sont hors de cause, d'autres peuvent occuper la première place dans les préoccupations des hommes. En somme, toutes les questions de groupement politique sont, dans une certaine mesure, des questions de décentralisation administrative. Il est clair que si, pour obtenir l'autorisation de fonder la moindre Compagnie par actions, les habitants de Vancouver devaient s'adresser au Parlement anglais, la prospérité de la Colombie britannique serait bien diminuée. Aussi, pour éviter ces inconvénients à leurs compatriotes, les Anglais ont accordé au Canada et à l'Australie une autonomie si complète,

qu'à vrai dire elle égale l'indépendance presque entière.

Si l'on supprimait la force, les sociétés humaines se grouperaient aux mieux de leurs intérêts, et les frontières des États s'adapteraient aussi parfaitement que faire se peut aux besoins matériels et intellectuels de leurs citoyens.

Laisser les peuples libres de modifier à leur gré les frontières politiques, paraîtra, nous le savons, une monstruosité à un grand nombre de personnes. Comment! A la suite du vote d'une assemblée ou d'un plébiciste, la population d'une province aurait la possibilité de rompre l'union séculaire qui la lie à la mère patrie? Elle pourrait constituer un État séparé? Elle pourrait s'annexer à un État voisin et déplacer l'équilibre à son profit? Y songez-vous sérieusement? Mais cela serait d'abord un émiettement universel. Chaque commune pourrait demander à former un État séparé. Puis ce serait l'anarchie universelle, le désordre complet. Une province serait mécontente d'un gouverneur, immédiatement elle se proclamerait indépendante. Comment une administration quelconque pourrait-elle exister dans un pareil chaos? Cela serait la fin de toute vie civilisée, ce serait la sauvagerie ! On reviendrait à l'état de nature, etc., etc. Tel est le langage des conservateurs, qui n'imaginent jamais la possibilité de modifier les institutions du passé, qui s'imaginent le monde immuable et leurs routines éternelles.

Ces conservateurs devraient se rappeler, tout d'abord, que les désastres dont ils nous menacent dans l'avenir, si le principe du libre groupement était admis, se sont produits dans le passé, par causes différentes, il est vrai.

Au moyen âge, l'Italie était divisée en un nombre très considérable de petits États. Chaque ville importante en formait presque un. Cela n'a pas empêché l'admirable floraison de la culture italienne, cela n'a pas empêché l'Italie de marcher pendant plus de trois siècles à la tête de la civilisation. L'auteur visitait dernièrement à Mantoue le *palazzo del Te*, ancienne résidence des ducs de Gonzague. Après une série de salles immenses où l'on admire les magnifiques fresques de Jules Romain, représentant l'*Histoire de Psyché* et les chefs d'œuvre du Primatice, on passe dans une *loggia* ouverte, inondée d'air et de lumière. Comme il devait faire bon respirer ici ! On se figure les grands seigneurs de la Renaissance, vêtus de simarres

magnifiques, se réunissant sous ces portiques pour prendre le frais et discourir sur Aristote ou le *divin* Platon. Comme leur vie devait être ample, fastueuse et belle. Aujourd'hui, hélas! le silence et la solitude remplacent ce luxe et cette animation. Sans doute, les petits États sont une phase peut-être à jamais dépassée dans l'histoire de l'humanité; les grandes unités nationales s'imposent d'une façon inéluctable. Mais il faut avouer que nos vastes États modernes ont tari bien des sources, modestes, il est vrai, mais qui donnaient autrefois une eau vive, fraîche, cristalline et pure.

En Allemagne, le hasard des successions a produit, vers la fin du XVIIIe siècle, 354 États. Nous sommes loin d'affirmer que cet émiettement exagéré était profitable à ce pays; jamais, probablement, si les populations avaient agi selon leur convenance, on ne serait arrivé à cette poussière politique; cependant, elle n'a pas empêché une brillante éclosion de la littérature, de la science, de la philosophie et de l'art. Elle n'a pas empêché Gœthe, Schiller, Lessing, Leibnitz, Kant, Hændel, Bach, Haydn, Mozart et Beethoven de produire des chefs-d'œuvre dont l'Allemagne s'enorgueillit encore, et que, hélas! elle ne sait plus enfanter.

Voilà pour l'émiettement. Quant aux provinces qui, passant d'un État à un autre, dérangent l'équilibre européen, nous avons vu ce genre d'événements se produire une quantité innombrable de fois. Marie de Bourgogne épouse Maximilien d'Autriche; les États de Charles le Téméraire, qui faisaient partie autrefois du royaume de France, passent à un souverain étranger, demeurant dans un pays lointain. Nous sommes loin d'affirmer que cette combinaison était heureuse (au contraire), mais enfin la civilisation de l'Europe n'a pas péri dans cette circonstance, pas plus que dans cent autres circonstances semblables.

Si donc l'émiettement et les remaniements territoriaux n'ont pas amené la fin du monde, quand ils sont provenus du droit de propriété des princes, pourquoi amèneraient-ils des désastres irréparables, le jour où ils proviendront de la volonté des peuples? Les Francs-Comtois ont passé en 1477 sous la souveraineté de la maison de Habsbourg; tout le monde trouve cela naturel. Mais si les Francs-Comtois avaient voté leur annexion

à la France ou à la république des cantons helvétiques, on proclame que nulle société internationale n'eût plus été possible.

On trouve monstrueux que les peuples disposent de leur destinée. Mais, nous le demandons, en quoi la politique du passé est-elle plus bienfaisante? Parce que Marie de Bourgogne a épousé Maximilien d'Autriche, une rivalité trois fois séculaire s'établit entre la maison de France et celle de Habsbourg. Qui pourrait compter, hélas! le nombre de guerres et le nombre de victimes qu'a produit cette rivalité? Des millions d'hommes jeunes, beaux, intelligents, ont été massacrés pendant des siècles à cause de ce mariage. N'est-ce pas cela qui est une horrible monstruosité? N'est-ce pas cet indigne traitement de l'espèce humaine qu'on donne en dot, comme un vil troupeau de bêtes, qui devrait soulever toutes les indignations?

« Le mariage de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, disait Bayle à la fin du XVIIe siècle, fut la naissance d'une guerre qui a duré plus de deux cents ans et qui fait mine de durer encore beaucoup. Elle a été quelquefois interrompue par l'épuisement des combattants, mais cela n'a été que pour revenir, à la manière des fièvres intermittentes, dès que la matière dissipée a pu être renouvelée[1]. » Rien ne montre mieux combien le principe des nationalités est supérieur à celui de la politique ancienne. S'il avait triomphé, au XVe siècle, tout ce flot de sang n'aurait pas coulé en Europe.

L'État cesse de plus en plus d'être considéré comme une propriété privée. On ne peut pas léguer des provinces ni les donner en dot, on ne peut plus les partager entre les fils du souverain; le principe que les gouvernements existent pour les peuples, et non les peuples pour les gouvernements, s'impose dans les sociétés civilisées. Mais ce principe est loin encore d'avoir été poussé à ses conséquences les plus légitimes. N'est-il pas illogique, en effet, que dans beaucoup de pays le peuple soit souverain en toute chose, sauf en ce qui regarde les changements territoriaux? Si chaque citoyen a le droit de changer individuellement de sujétion, pourquoi un grand nombre d'individus ne l'auraient-ils pas collectivement? Non, quoi qu'on en dise, deux principes sont seuls possibles en cette manière : ou le droit divin, ou

1. Cité par M. Sorel, *Recueil des instructions aux ambassadeurs de France*. Autriche, p. 2.

le droit populaire. A mesure qu'on s'affranchit du premier, par les progrès des sciences naturelles, le second s'impose de plus en plus. « En dehors du consentement des populations, dit Heimweh[1], il n'y a pas, dans les pays civilisés, de cause raisonnable à la formation du lien national. Tous les autres motifs de réunion ou de disjonction, qu'ils soient ethnographiques, historiques, ou fondés sans détour sur l'utilité de la partie prenante[2] sont arbitraires, coercitifs et comme tels immoraux en principe, et dans l'application féconds en conséquences funestes. »

Au troisième congrès interparlementaire qui s'est tenu à Rome en novembre 1891, une vingtaine de députés italiens, français et roumains ont présenté et fait discuter la proposition suivante : « Que le respect des nationalités dans leurs droits et limites imprescriptibles peut seul assurer la paix ; que, quel que soit le pacte disposant des peuples hors de leur volonté et de leur libre consentement, ce pacte est déclaré contraire au droit naturel et constitue un obstacle permanent à la paix[3] ». Cette proposition a rencontré une grande hostilité de la part des conservateurs, et ses promoteurs ont dû déployer une grande énergie pour faire admettre qu'elle sera portée à l'ordre du jour du prochain congrès.

« Si demain les Niçois et les Savoyards, derniers venus parmi nous, dit le vicomte d'Avenel[4], voulaient quitter la maison commune, nous trouverions tout légitime de les en empêcher par les armes, aussi bien que si la Flandre voulait s'annexer à la Belgique et le Roussillon à l'Espagne. » Comment des Français ne comprennent-ils pas le danger de pareils principes? En effet, on peut parfaitement les retourner contre eux. Les Allemands peuvent dire textuellement la même chose : « Si les Alsaciens-Lorrains, les derniers venus parmi nous, voulaient quitter la maison commune, nous trouverions tout légitime de les en empêcher par les armes. » Admettre que le principe du groupement forcé est légitime, n'est-ce pas perdre toute base logique pour réclamer la rétrocession de l'Alsace-Lorraine? Si la force prime le droit, les Allemands ont raison et les Français ont tort. D'ail-

1. *La Question d'Alsace*. Paris, Hachette, 1889, p. 228.
2. Nous devons ajouter : et de la partie perdante.
3. *Journal des Débats* du 12 novembre 1891.
4. *Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre 1888, p. 827.

leurs, on peut calmer facilement les alarmes patriotiques de M. le vicomte d'Avenel : Nice, la Savoie, la Flandre et le Roussillon ne témoignent aucun désir de s'annexer à l'Italie, à la Belgique ou à l'Espagne. La fidélité même de l'Alsace-Lorraine qui, après vingt et un ans de deuil et de douleur, languit toujours après son ancienne patrie, témoigne mieux que toute autre chose combien la cohésion nationale des Français a cessé d'être purement mécanique et combien elle est profondément ancrée dans les cœurs des enfants de ce pays.

En Amérique, la question du groupement politique s'est posée très nettement en 1861. Les États du Sud proclamaient que, s'étant librement groupés en fédération avec les États du Nord en 1774 et en 1787, ils avaient le droit incontestable de rompre cette même union à partir du moment où elle cessait d'être conforme à leurs intérêts. Leur argumentation était inattaquable. Par malheur, les principes du despotisme européen ont triomphé en Amérique. Des flots de sang ont été versés pour empêcher les hommes de disposer de leurs destinées. Les confédérés étaient peu sympathiques à cause de l'esclavage. Ils désiraient former une union séparée, pour maintenir cette abjecte institution. Mais leur droit était évident. Affirmer qu'un groupe d'individus a le droit d'entrer dans une confédération, mais non d'en sortir; affirmer qu'un groupe a le droit de s'annexer à un État, mais non de s'en détacher est, en effet, la plus formelle des contradictions.

Si le principe, que les peuples n'ont pas le droit de disposer de leur destinée, est juste, alors l'annexion de la Savoie, par exemple, est nulle et non avenue. Pour se réunir à un État, il faut forcément en quitter un autre, et si ce second acte est contraire au droit, le premier doit l'être forcément aussi.

On ne peut pas se débarrasser encore de l'idée qu'un territoire est une propriété. Cela se comprend parfaitement pour les souverains, mais ne se comprend pas du tout pour les peuples. Supposons que les Corses veuillent s'annexer à l'Italie. De quel droit les Angevins ou les Normands voudraient-ils les en empêcher? Si les Angevins ont vraiment ce droit, alors les Corses deviennent la propriété des Angevins; ils cessent d'être libres. Mais pourquoi les Corses sont-ils les sujets des Angevins et pas les Angevins les sujets des Corses? Les rois sont parfaite-

ment logiques. Ils disent : les hommes sont des serfs de la glèbe qui vont avec le territoire. Le territoire est à nous, donc les hommes aussi. Mais affirmer que les citoyens d'un pays sont libres et affirmer en même temps qu'ils ne sont pas libres de disposer de leurs destinées politiques est une contradiction manifeste. A partir du moment où les peuples cessent d'être la chose de leurs souverains, un droit international nouveau doit s'introduire dans le monde. Mais les idées se modifient lentement. Nous vivons dans une période de transition entre les principes du droit divin, qui gardent encore beaucoup d'adhérents, et les principes de la liberté qui, étant récents, n'ont pas encore pris une profonde racine.

Cependant, le principe de la souveraineté du peuple pour la formation territoriale des États commence à passer du domaine des théories à celui de la réalité. C'est l'Italie qui a eu l'honneur d'inaugurer une ère nouvelle dans les annales de l'humanité. Victor-Emmanuel lança, en entrant à Naples, en octobre 1860, une proclamation qui contenait entre autres les paroles suivantes : « Je ne viens pas pour vous imposer ma volonté, mais pour faire respecter la vôtre. Vous pouvez librement manifester. La Providence, qui protège les causes justes, inspirera le vote que vous déposerez dans l'urne [1]. » C'était un langage nouveau qu'on n'avait jamais entendu auparavant. Pourquoi faut-il, hélas ! que l'Italie ait si vite renié les principes glorieux sur lesquels elle fondait son unité nationale ? Pourquoi faut-il qu'elle aide aujourd'hui à maintenir sous le joug allemand une partie de ces Français qui l'ont aidée, en 1859, à secouer le joug autrichien ?

Mais la semence est jetée. Les plébiscites, dont la première apparition dans l'histoire a eu lieu de notre temps, produiront des conséquences inévitables, parce que la folie humaine a beau résister, la logique finit toujours par l'emporter à la longue.

En 1860, en 1866 et en 1870 il a convenu aux Italiens de se réunir en un seul État. C'est en vertu d'un vote, en vertu de la souveraineté populaire, que cet État s'est constitué. Si demain les Ita-

1. L'Émilie vota son annexion au Piémont par 426 000 oui contre 756 non, la Toscane par 366 000 contre 15 000 ; Naples par 1 300 000 contre 10 000 ; la Sicile par 430 000 contre 700 ; les Marches et l'Ombrie donnèrent 230 000 oui et 1660 non ; Venise 640 000 oui et 69 non ; Rome 133 000 oui et 1650 non. Nous arrondissons les centaines.

liens désirent se fractionner de nouveau en plusieurs États séparés[1], on ne voit pas en vertu de quel principe on pourrait les en empêcher. Pourquoi, quand on se prononce pour un arrangement politique (l'unité par exemple), les votes seraient-ils effectifs et légaux, tandis que si on se prononce pour un autre arrangement politique, ils seraient nuls et illégaux? Quelle autorité décidera que certaines volontés sont légales et que d'autres ne le sont pas? Si cette autorité existe et si elle est sans appel, alors la souveraineté du peuple est annulée. On peut affirmer que le peuple ne gouverne pas par lui-même, mais par une délégation de ses élus. Alors ce seraient les assemblées législatives qui auraient le droit de modifier les frontières politiques, voilà tout. Si les délégués des États de Bohême, en 1526, ont voté l'union avec la monarchie de Habsbourg, pourquoi d'autres délégués du peuple tchèque n'auraient-ils pas le droit, de nos jours, de voter la fin de cette union? Cela ne convient pas, dira-t-on, à l'ensemble de l'empire d'Autriche. Cependant ce n'est pas la partie qui existe pour le tout, mais le tout pour la partie. Une fédération n'existe que dans l'intérêt des États particuliers, comme un État particulier n'existe que dans l'intérêt des citoyens qui le composent.

C'est par la force qu'ont été formés les États. Mais où réside cette force aujourd'hui? Dans le nombre, évidemment. Le nombre des individus à qui l'existence de l'empire d'Autriche est utile aujourd'hui ne dépasse peut-être pas quarante ou cinquante mille. C'est la dynastie des Habsbourg, quelques hauts fonctionnaires et leurs familles. Il est clair que 50000 personnes sont absolument impuissantes contre 43 millions. Cependant, les gouvernants parviennent à imposer leur autorité à ces masses, à faire prédominer leurs intérêts particuliers sur les intérêts généraux de ces millions. Napoléon Ier a fait prédominer aussi ses caprices individuels sur l'intérêt de tous les Français. D'où provient ce singulier résultat? De l'ignorance des masses. Le peuple n'est encore accessible, même de nos jours, qu'à certaines idées extrêmement simples. Des expériences, répétées pendant des siècles, ont montré que les États anar-

1. L'auteur ne veut affirmer en aucune façon que les Italiens soient las de l'unité. Il s'agit ici simplement d'une question de droit, non d'une question de fait.

chiques ont tous péri. Aussi l'obéissance aux autorités est-elle devenue comme un instinct, comme une seconde nature, chez les peuples civilisés. Jusqu'à présent, grâce à leur ignorance, ils sont incapables de discerner que, parmi les ordres qu'ils reçoivent, un grand nombre profitent seulement à quelques individus privilégiés, et ils les exécutent tous sans exception. En réalité, la souveraineté réside toujours dans le peuple puisqu'elle réside dans la force et que la force est dans le nombre. Toute mesure gouvernementale doit recevoir inévitablement l'approbation populaire. La plupart du temps, cette approbation est plutôt tacite, il est vrai. Mais, avec le progrès des richesses et des lumières, l'obéissance populaire deviendra de plus en plus consciente. Tant que les sciences avanceront dans nos sociétés, elles amèneront des perfectionnements de notre outillage technique [1]. Celui-ci produira, à son tour, une augmentation du bien-être qui amènera une diffusion de l'instruction, donc de la conscience. Comme rien ne démontre jusqu'à ce jour que la science se trouve dans une période de décroissance, l'avenir est au principe des nationalités, non au principe de la force. Plus les hommes deviendront instruits, moins ils consentiront à être traités comme un vil troupeau de bêtes.

IV

Les différents États qui se sont fondés sur la terre ont lutté les uns contre les autres; les mieux organisés se sont agrandis, les moins bien organisés ont diminué ou ont même complètement péri. Ainsi Rome, dans le monde antique, l'a emporté sur toutes les autres entreprises politiques établies sur le pourtour de la Méditerranée. Quand l'empire romain se disloqua, de nouvelles entreprises se produisirent de toutes parts, et il se forma de nouveaux groupements. L'entreprise romaine avait été fondée par un groupe de familles. Aussi, dès son origine, le pouvoir à Rome

1. Ainsi, depuis un demi-siècle, la consommation de charbon par nos machines à vapeur est descendue de 9 kilos à 1 kilo par heure et par force de cheval. Voilà qu'on arrive aujourd'hui à 500 grammes par l'emploi des moteurs à gaz. Rien ne démontre qu'on ne pourra pas réaliser encore une plus forte économie par quelque nouveau perfectionnement.

fut-il une magistrature. Les conquêtes et les bénéfices de la guerre formèrent la part du groupe entier. Les entreprises qui se fondèrent sur les débris de l'empire romain portèrent davantage le cachet individuel. Ce furent des particuliers qui en prirent l'initiative, groupant autour d'eux des compagnons de leur choix (la truste).

De là une conception du pouvoir suprême toute différente de celle des Romains. Au ve siècle la royauté n'est plus considérée comme une magistrature, mais comme une propriété. Aussi elle se transmet comme toute propriété privée. D'abord elle devient héréditaire (ce qu'elle n'a jamais été, en droit, ni à Rome, ni à Byzance). Non seulement les enfants héritent, mais ils se partagent les territoires possédés par leurs pères. Ainsi déjà les fils de Clovis eurent chacun une partie de la Gaule [1]. Les successions, d'une part, l'indépendance acquise, de l'autre, par les autorités locales, les villes et les communes et mille autres causes qu'il est inutile d'énumérer ici, produisirent au moyen âge et dans les temps modernes, un grand émiettement politique. En 1789 l'Europe était composée de 373 États indépendants.

Des centres d'attraction nouveaux se formèrent dans cette poussière politique. Les États les mieux gouvernés l'emportèrent sur leurs voisins moins bien gouvernés; les monarchies modernes commencèrent à se former. Partout où une dynastie donnait, par un heureux hasard, une suite de souverains capables, il se produisait une immense supériorité sur les entreprises politiques rivales où cet heureux hasard n'avait pas eu lieu. Les souverains capables organisaient une bonne armée, ils remplissaient leur trésor, ils administraient leurs sujets d'une façon plus ou moins équitable; cela augmentait la richesse du peuple et, par contrecoup, la puissance du souverain. Bref, quand le gouvernement remplissait ses fonctions d'une façon plus ou moins convenable, la prospérité de l'État augmentait. Les souverains capables laissaient des traditions et un personnel, qui s'imposaient parfois à

1. C'est par les Germains que l'Europe a connu la monarchie absolue héréditaire. C'est grâce aux Germains que des millions de créatures généreuses et les pays les plus magnifiques de notre globe ont été dégradés au point de constituer la dot d'une fille ou l'apanage d'un garçon. Par quelle aberration mentale a-t-on pu dire que la liberté est sortie des forêts de la Germanie? c'est vraiment incompréhensible. Non, ce qui est sorti de ces forêts, est la plus abjecte des servitudes!

leurs descendants moins bien doués. L'élan une fois donné ne s'arrêtait plus et la puissance de l'État allait toujours en s'accroissant.

Les États les mieux organisés devenaient des centres de groupement pour des régions entières. Tel a été le duché de France en Gaule, l'électorat de Brandebourg et plus tard le royaume de Prusse en Allemagne, la Savoie et le Piémont en Italie, le grand-duché de Moscou en Russie, etc.

La concurrence entre les différentes entreprises politiques du moyen âge et des temps modernes fut très vive. Elle amena un perfectionnement très considérable de l'appareil gouvernemental ; elle produisit l'organisation militaire et administrative que nous avons encore sous les yeux. Les souverains comprirent, à la longue, tous les avantages personnels qu'ils pouvaient retirer d'une bonne administration. Ils continuèrent à considérer les peuples comme leur propriété, mais ils virent aussi qu'ils avaient de nombreuses obligations à leur égard. Frédéric II, de Prusse, un des monarques les plus capables de l'ancien régime, le dit en toutes lettres : « Le premier devoir du souverain est d'assurer le bonheur de ses peuples. » Il croyait même nécessaire de gagner le cœur de ses sujets [1].

La concurence politique a eu aussi des résultats très bienfaisants pour les gouvernés, parce que la concurrence est le nerf moteur de tous les progrès de l'humanité [2].

L'intérêt de chaque individu est de donner la moindre somme de travail pour la plus grande somme de jouissances, ce qui se ramène à la loi physiologique universelle que tout être vivant fuit la douleur et cherche le plaisir. Comme chaque homme désire la même chose, il se produit entre tous les producteurs un antagonisme perpétuel. Cet antagonisme est la concurrence. Elle pousse chaque individu, s'il veut obtenir une plus grande somme de plaisir avec une plus petite somme de travail, à inventer des procédés qui économisent la peine. De là le progrès. Tel est la loi naturelle. Aussi, dès qu'il n'y a plus de concurrence, il se produit la stagnation et la mort, c'est-à-dire une

1. Voir Lévy-Bruhl, *L'Allemagne depuis Leibnitz*, p. 105 et 107.

2. M. de Molinari, dans un ouvrage très remarquable intitulé *L'Évolution politique et la Révolution* (Paris, Reinwald, 1884), a brillamment développé cette thèse.

diminution de vie, un retour vers le monde inorganique.

Un gouvernement est composé d'hommes, donc il obéit aux lois physiologiques : nous voyons, en effet, que les gouvernants cherchent à obtenir la plus grande somme de jouissances (les plus gros impôts), en donnant la moindre somme possible de travail, c'est-à-dire en rendant aux peuples le moins possible de services[1]. Par conséquent, il y a un antagonisme naturel entre les gouvernants et les gouvernés. Que peuvent faire les peuples, pour se soustraire à l'exploitation de leurs administrateurs? Une seule chose : supprimer le monopole du gouvernement, provoquer la concurrence, c'est-à-dire mettre à chaque instant les personnes qui administrent mal en danger de perdre leurs charges. En théorie, dans les gouvernements absolus, ce devoir incombe au souverain. C'est à lui qu'il appartient de renvoyer les ministres ou les fonctionnaires qui abusent de leurs prérogatives dans un intérêt personnel. La crainte oblige ces individus à gouverner d'une façon plus ou moins convenable, car la concurrence entre les gens en place et ceux qui désirent occuper leurs postes est très forte, même dans les monarchies les plus despotiques. De là, les mille intrigues de cour, où les dignitaires et les fonctionnaires visent constamment à se renverser les uns les autres.

Dans les États constitutionnels, la concurrence entre les gouvernants devient la base même du régime parlementaire. Celui-ci ne peut fonctionner, d'une façon parfaite, que s'il existe deux partis qui se fassent une guerre sans trêve et sans pitié et qui soient toujours prêts à se renverser mutuellement. En Angleterre l'opposition prend la dénomination de *Her Majesty's opposition*. Elle est un rouage indispensable de la machine gouvernementale. Le Parlement anglais ne pourrait pas fonctionner aujourd'hui s'il n'y avait pas d'opposition, parce que tout minis-

1. De nos jours nous voyons, au contraire, l'État envahir de plus en plus une masse de fonctions qui auraient pu être mieux remplies par des particuliers. Il semble que ce soit en contradiction avec ce que nous disons dans le texte. Cependant, nous ferons remarquer que ces services sont loin d'être gratuits. Les fonctionnaires ont tendance à s'immiscer dans un nombre de besognes de plus en plus considérable. Mais ils se font payer et même payer fort cher. Nous ne voyons jamais chez eux la tendance à travailler dix heures par jour au lieu de cinq, par exemple, pour rendre plus de services au pays.

tère doit donner sa démission, s'il se trouve en minorité, et la majorité, qui l'a renversé, doit le remplacer au pouvoir.

Un peuple trouve plus de garanties dans le régime constitutionnel que dans le régime monarchique absolu. Cependant, même le régime constitutionnel n'offre pas toutes les garanties désirables, puisqu'il soumet les minorités au joug des majorités : la garantie suprême serait le droit de sécession, le droit de se retirer d'un groupe politique n'offrant pas les avantages qu'on est en droit de demander à un gouvernement. Si ce droit de sécession était reconnu, le régime de la force aurait vécu; le principe du droit divin aurait été remplacé par celui des nationalités. Despotisme et conquête violentes sont deux termes synonymes. Le despotisme refuse aux citoyens tout contrôle des actes du gouvernement à l'intérieur, la conquête leur refuse le droit de s'associer politiquement avec qui bon leur semble[1]. A mesure que le régime despotique perdra du terrain parmi les peuples civilisés (et nous voyons que c'est une tendance géné-

1. On peut suivre dans toute l'histoire la marche parallèle du despotisme intérieur et de l'esprit de conquête. Jamais, cependant, elle n'a été aussi frappante qu'à l'époque de la Révolution française. « La paix seule, disait Mirabeau le 25 août 1790, assurera le succès de la révolution. Elle (la paix) ne sera ni sans profit, ni sans grandeur. Elle assurera le présent et préparera l'avenir. La France, par l'exemple même de sa révolution, conquerra des peuples entiers à ses principes; elle se fera des admirateurs et des amis, elle puisera dans la crise qu'elle traverse les éléments d'une prépondérance nouvelle. » L'Assemblée constituante était libérale. Aussi le titre VI de la constitution qu'elle élabora porte : « La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et elle n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. » Le monde jouirait aujourd'hui une immense prospérité si ces sages principes avaient été pratiqués en réalité.

Les historiens français, eux-mêmes, ont fait bon marché de la légende que les monarques absolus de l'Europe se sont précipités en France pour étouffer la liberté. Quiconque se donnera seulement la peine de lire *l'Europe et la Révolution*, de M. Albert Sorel, sera convaincu, documents en main, que Léopold II n'avait aucune envie d'envahir la France. Un peu de modération de la part des Français, et la guerre était évitée. Mais la paix ne faisait pas du tout le compte du parti girondin à la Législative, et il poussa aux hostilités. Avec le despotisme épouvantable établi à l'intérieur par la Convention, coïncida aussi un esprit de conquête des plus brutaux. La Belgique et les provinces du Rhin furent violemment annexées à la France, sans qu'on songeât même à consulter les populations. Venise fut cédée à l'Autriche par Bonaparte, et le Directoire confirma cet infâme traité. Inutile de parler de Napoléon. L'homme du 18 Brumaire ne pouvait certes pas se préoccuper des volontés des vaincus, quand il avait un si médiocre souci des volontés de ses propres compatriotes.

rale) l'esprit de conquête s'affaiblira aussi, par la force des choses.

Deux raisons principales ont fait considérer jusqu'à nos jours toute tentative de diminuer l'étendue de l'État comme un crime de haute trahison, généralement puni de mort. D'abord l'État étant la *propriété* d'une dynastie régnante, enlever une province à une dynastie, c'était commettre une violation de son droit. Nul ne consent à abandonner de plein de gré, sans compensation, une part de son domaine à un voisin. Si donc les habitants d'une province quittent la sujétion d'un prince, ils diminuent ce qu'il considère comme son patrimoine. Cet ordre d'idées s'effacera de plus en plus chez les nations civilisées, parce qu'elles se regarderont de moins en moins comme la propriété de leur gouvernement.

Les profits du gouvernement dépendent fort souvent de l'importance de l'association politique. Si riches que soient les Belges, ils ne peuvent pas payer une liste civile aussi considérable que les Anglais, parce que les premiers sont 6 millions et les seconds 38. Aussi la tendance, qui pousse les chefs des entreprises politiques à augmenter l'étendue de leurs domaines, est souvent très naturelle et très logique. Mais il s'en faut de beaucoup que l'intérêt des peuples soit identique, dans ce cas, à celui des gouvernements. Au contraire, ces deux intérêts sont parfois diamétralement opposés, car les plus vastes dominations sont loin d'assurer le maximum de bonheur et de prospérité aux citoyens.

La seconde cause qui ait fait considérer toute tentative de diminuer l'étendue de l'État comme un crime des plus haïssables est l'insécurité internationale. Chaque société peut être attaquée à tout moment par ses voisines et elle ne peut compter que sur ses propres forces pour se défendre. Or, comme *toutes choses égales d'ailleurs*, la société la plus nombreuse est la plus puissante[1], les peuples ont considéré la grandeur de l'association comme le bien suprême ici-bas, puisque la sécurité est en raison directe de cette grandeur. Toute tentative de sécession devait donc être punie de la façon la plus sévère.

1. Ainsi la Russie, en cas de guerre, peut mettre sur pied près de 5 millions de soldats plus que la Roumanie n'a d'habitants. Il est clair qu'en cas d'hostilités entre ces deux pays, le plus petit serait battu.

Il y a eu, sans doute, une période de l'histoire où la puissance pouvait s'identifier, dans une mesure assez forte, avec l'étendue du territoire. Cette période est à jamais dépassée dans les pays civilisés. L'Angleterre serait aujourd'hui bien plus puissante sans l'Irlande, l'Allemagne sans l'Alsace-Lorraine et le Posen, la Russie sans la Pologne, l'Union Américaine sans les anciens États confédérés. Le progrès a créé des circonstances nouvelles, mais en politique les vieux préjugés, les routines et les survivances sont restées. On continue à identifier la puissance avec l'étendue et avec la seule étendue. On croit que toute sécession porte atteinte aux intérêts du groupe entier et on s'y oppose en vertu de ces intérêts. Les gouvernements font décapiter ou fusiller les individus, qui prennent l'initiative des sécessions. Si des provinces réfractaires parviennent à s'organiser en puissances belligérantes, on les force à rentrer dans le giron de l'État.

C'est une erreur de croire que la puissance soit uniquement en raison directe du nombre ; c'est une erreur de croire aussi que la seule manière de se défendre contre un ennemi extérieur soit de lui résister directement par la force des armes. Les faits donnent le plus violent démenti à cette dernière opinion. Nous voyons subsister en Europe des États minuscules, comme la république d'Andorre, celle de Saint-Marin et la principauté de Monaco. Le Danemark, la Suède, la Roumanie, la Bulgarie, le Monténégro, la Grèce, la Belgique, la Hollande, la Suisse ne feraient que des bouchées pour des colosses comme la France, l'Allemagne et la Russie. Cependant, ces colosses n'ont pas dévoré ces mouches. Preuve que ce n'est pas seulement dans la puissance de l'armement que gît la possibilité de préserver son indépendance. Elle gît encore et surtout dans l'ensemble des circonstances historiques. Les relations entre États et leurs rivalités créent, par la force même des choses, un certain droit public, très grossier sans doute, mais néanmoins assez efficace, puisque c'est lui *seul* qui a assuré jusqu'à présent l'existence de seize petits États, en Europe, dont les forces sont hors de proportion avec celles des grandes puissances. Quand on sera convaincu, d'une part, que le nombre seul ne fait pas la puissance et, de l'autre, que la sécurité peut être assurée uniquement par le droit public international, la sécession ne sera plus considérée comme

un crime. Alors le principe de la libre agglomération politique (c'est-à-dire celui des nationalités) triomphera.

On doit encore attirer l'attention du lecteur sur ce fait très important, que les sécessions politiques s'opèrent de deux façons : l'une brusque et d'un seul coup, que nous appelons révolution [1] ; l'autre lente, que nous appelons décentralisation. Ce second procédé a moins attiré l'attention des historiens, parce qu'il est insensible et légal. Il ne produit pas ces grands coups de théâtre qui frappent les imaginations, mais, comme les révolutions violentes, il a pour résultat de former de nouveaux groupements politiques. En effet, la décentralisation poussée à ses dernières limites, c'est l'indépendance. Or entre la centralisation la plus extrême, qui est parfois le plus lourd des despotismes, et la décentralisation la plus complète, on passe par des degrés intermédiaires si nombreux et si insensibles qu'ils échappent parfois à l'attention de l'histoire. C'est une erreur de croire que les citoyens seuls poussent à la décentralisation. On a vu des gouvernements qui, par la compréhension des véritables intérêts sociaux, l'ont établie eux-mêmes dans leurs possessions. Ce sera un éternel honneur pour l'Angleterre d'avoir inauguré la première cette politique rationnelle. Les Anglais, éclairés par l'expérience de 1774, ne se sont pas aveuglés sur leurs fautes (comme tant d'autres nations, hélas!). La révolte des colonies américaines leur a fait comprendre deux choses : d'abord que s'ils avaient respecté les volontés des colons, les États-Unis feraient encore partie de l'empire britannique (ce qui, selon nous, eût été un très grand avantage pour les États-Unis) et ensuite que les frontières politiques sont d'une importance extrêmement médiocre. Les États-Unis ont aujourd'hui 63 millions d'habitants, qui parlent ou parleront tous bientôt l'anglais. C'est donc un gigantesque accroissement de la nationalité anglaise. Ces 63 millions d'hommes produisent une immense quantité de richesses qu'ils échangent avec les Anglais. (Près du cinquième du commerce de l'Angleterre se fait avec les États-Unis.) Le sol de la Grande-Bretagne ne peut fournir en produits agricoles que la moitié à

1. Le Portugal s'est ainsi détaché de l'Espagne en 1640, les colonies de l'Amérique du Nord, de l'Angleterre, en 1774, etc. C'est aussi par ce moyen que les États confédérés ont voulu sortir de l'Union en 1861.

peu près de ce qui est nécessaire à l'alimentation de ce pays[1]. Si donc les Anglais ne pouvaient pas tirer leurs subsistances du dehors et s'ils ne pouvaient pas vendre une masse de produits suffisants pour payer ces subsistances, ils ne pourraient guère être plus de 19 millions d'hommes au lieu de 38. C'est en partie grâce aux États-Unis que ce résultat est atteint. Qu'importe alors aux Anglais que les États-Unis soient une dépendance de la couronne d'Angleterre ou une république autonome? Le but de chaque individu en ce bas monde n'est pas la domination politique, mais le bien-être. C'est ce que les Anglais ont compris avant tous les autres peuples du continent. Aussi, loin d'imposer la centralisation à leurs colonies actuelles, c'est au contraire le gouvernement de la métropole qui pousse à la décentralisation. Dès qu'il le croit possible, il organise le régime constitutionnel dans les colonies; il remet aux habitants la libre gestion de leurs affaires. Les Anglais vont encore plus loin. Ils poussent leurs colonies à s'unir en fédérations. C'est ce qu'ils ont fait au Canada et ce qu'ils cherchent à faire en Australie. Ces pays jouissent actuellement de l'indépendance presque complète. Le seul lien qui les rattache à l'Angleterre, c'est que le président de ces républiques est nommé par la reine d'Angleterre, sous le titre de gouverneur. Si le Canada ou l'Australie désiraient supprimer ce dernier lien et proclamer leur indépendance, il est clair que l'Angleterre n'entreprendrait pas une guerre coûteuse et sanglante pour conserver un droit presque purement nominal. L'avantage de donner un gouverneur à ces pays ne vaut certainement pas le sacrifice d'un seul *horse-guard*[2]. On dira que les Anglais accordent tous les droits aux colons, parce qu'ils sont leurs compatriotes[3]. Cela n'est pas précisément exact, parce

1. Dans les bonnes années l'agriculture donne du blé pour six mois, dans les mauvaises pour quatre. La viande suffit seulement pour sept mois. (Ward, *Reign of Queen Victoria*, t. I, p. 446.)

2. Ajoutons de plus que le Canada ou l'Australie n'ont aucun intérêt à se détacher de l'Angleterre, précisément à cause de son grand libéralisme.

3. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays cependant. Ainsi la Sibérie est peuplée de Russes, comme le gouvernement de Moscou; néanmoins, elle est soumise à une centralisation des plus étroites. Or dans ce pays il faut souvent six mois pour envoyer une lettre à Saint-Pétersbourg et obtenir une réponse. Aussi les moindres affaires y durent des années. La Sibérie vit avec une lenteur extrême. Tandis que les États-Unis ont passé en un siècle de 4 millions d'habitants à 63, la Sibérie possède à peine une population de 4 500 000 hommes :

que toutes les possessions britanniques ne sont pas peuplées par des Anglais. Il y a des Hollandais au Cap, des Français au Canada. On ne restreint pas leur autonomie, cependant. Mais il y a mieux. En 1862 l'Angleterre a cédé les îles Ioniennes à la Grèce. Par là elle a inauguré la première une politique nouvelle brisant complètement avec les routines du passé. En ce jour, qui marquera dans les annales de l'humanité, les Anglais ont renversé la néfaste idole de la *grandeur* de l'État. Ils savaient que les habitants des îles Ioniennes désiraient s'annexer à leur véritable patrie. Ils y ont consenti. Ils ont réalisé les désirs de cette population. Or qui pourrait affirmer que les citoyens anglais sont moins heureux et moins riches en 1892, parce que les îles Ioniennes ont été cédées à la Grèce en 1862? Nous le répétons, gloire à l'Angleterre! Elle s'est débarrassée la première d'une des *survivances* qui oppose les plus grands obstacles à la prospérité des nations civilisées[1]. Même aux Indes, les Anglais poussent à la décentralisation. Ils ont organisé dernièrement dans les villes des municipalités électives.

On voit donc que le système du libre groupement est loin d'être une utopie, puisqu'une grande nation européenne le pratique sur une large échelle sous le nom de décentralisation[2].

c'est un pays fort riche, cependant, et qui, avec une large autonomie administrative, aurait pu se développer dix ou vingt fois plus rapidement.

1. Par une contradiction dont l'histoire offre de nombreux exemples (ainsi la Russie opprime les Polonais et va délivrer les Bulgares), ces Anglais, si libéraux, refusent l'autonomie aux Irlandais. Un petit fait montrera combien peu les souverains du continent imitent la conduite des Anglais aux îles Ioniennes. En mars 1891, une députation de l'Alsace-Lorraine alla demander à l'empereur Guillaume II l'abolition de la formalité des passeports. L'empereur refusa, mais il exprima l'espoir que le sort des Alsaciens s'adoucirait quand ils seraient convaincus « de l'indissolubilité des liens qui les unissent à l'empire allemand et quand ils montreraient plus catégoriquement qu'ils sont résolus à faire toujours preuve d'une fidélité inébranlable envers lui et l'empire ». Ainsi ce souverain, qui prétend vouloir résoudre la question sociale, ce souverain reste encore plongé en plein dans l'idolâtrie de la grandeur de l'État. Et puis quelle singulière logique ! Les Alsaciens disent : « Nous vous détestons, parce que vous nous opprimez. » Les Allemands répondent : « Cessez de nous détester, nous ne vous opprimerons plus. » L'affection ne s'impose pas par décret.

2. Il est difficile de considérer la décentralisation comme un mal, quelles que soient, d'ailleurs, les doctrines politiques que l'on professe. Elle a pour but de donner une meilleure organisation à l'État. Il y a des pays où la décentralisation est devenue une vraie passion populaire pendant certaines périodes. En ce moment, en France, la décentralisation est considérée comme

Le jour où le droit de sécession, ou si l'on veut le principe des nationalités, formera la base du droit public, deux résultats d'une importance capitale pour la prospérité des sociétés humaines seront réalisés ici-bas. D'abord les groupements politiques se feront conformément aux intérêts des populations. Ils arriveront donc avec une rapidité infiniment plus grande qu'aujourd'hui à s'adapter aux circonstances historiques, topographiques et autres. L'immense gaspillage de forces vives que produit aujourd'hui la centralisation étroite et tracassière de nos gouvernements, cessera. L'accroissement de la richesse et du bien-être en seront grandement accélérés. Le maximum de cohésion sera atteint le jour où les hommes *voudront* faire partie d'un groupe politique, et pourront s'en détacher aussitôt qu'ils cesse-

très désirable. Si, au lieu de 87 départements, la France était divisée en 25 ou 20 provinces, ayant chacune de 18 à 20 000 kilomètres carrés, et jouissant d'une large autonomie, la prospérité de ce pays serait probablement de beaucoup supérieure. Il en est de même de l'Italie. L'histoire, la topographie, l'ethnographie même ont créé dans ce pays des divisions naturelles (Piémont, Ligurie, Lombardie, Vénétie, Émilie, Marches, Toscane, Ombrie, Latium, Abruzzes et Molise, Campanie, Pouille, Basilicate, Calabre, Sicile et Sardaigne) qu'il aurait fallu laisser subsister après la formation de l'unité, au lieu de créer, à l'imitation de la France, 69 provinces complètement artificielles. L'Allemagne a eu la bonne fortune de conserver plus d'autonomie régionale. Sans doute, les petits États féodaux qui subsistent encore dans ce pays, le Mecklembourg, le Reuss-Schleiz et le Reuss-Greiz, le Brunswick, la Saxe-Meiningen, les Anhalt, etc., sont de vraies anomalies historiques. Mais si l'Allemagne était divisée en huit grands États (Westphalie, Prusse, Hesse, Thuringe, Saxe, Souabe, Bavière et Autriche), ce pays jouirait d'une organisation plus conforme aux véritables tendances des populations et infiniment supérieure à celle qu'elle a aujourd'hui. Si l'Allemagne gardait même des dynasties souveraines à la tête des huit grands États que nous venons d'énumérer, elle jouirait d'un avantage que beaucoup d'autres pays auraient lieu de lui envier. Comparez aujourd'hui la vitalité d'une *Residenz-Stadt*, comme Munich, Stuttgart ou Dresde à la somnolence tranquille de Lyon, de Rouen ou de Tours. Nous ne prétendons en aucune façon que les États secondaires auraient dû affaiblir la puissance du pouvoir central. Au contraire, ils auraient dû lui laisser toutes ses attributions rationnelles et ne pas lui marchander les ressources nécessaires pour remplir ses devoirs. Nous pensons même que la plus large décentralisation n'aurait pas empêché la formation de ces immenses centres de population, comme Londres, Paris, Berlin et Vienne. Mais, tout en favorisant la production intellectuelle et le rayonnement si nécessaire des grandes capitales, il aurait fallu employer tous les moyens pour conserver aussi aux centres provinciaux la plus grande somme possible de vitalité. C'est grâce à la décentralisation que les Américains ont pu réaliser des progrès si extraordinaires. Gouvernés comme les colonies espagnoles, les États-Unis seraient restés dans la stagnation la plus complète.

ront de le vouloir. Alors, comme les sociétés se grouperont selon leurs affinités naturelles, les dépenses nécessaires pour maintenir l'unité de l'État seront réduites au minimum. Les troupes innombrables qu'il faut entretenir aujourd'hui pour opprimer les populations, pourraient se livrer à des besognes productives et accroître d'autant le capital social.

Mais le second résultat du droit de sécession sera encore plus important. Le jour où il sera admis, la lutte politique changera de forme ; elle prendra une intensité que nous pouvons difficilement nous représenter. De nos jours, pour triompher dans la lutte politique, il faut avoir l'armée la plus puissante et la mieux organisée. Mais le jour où la lutte politique se fera d'emblée, sans passer par l'intermédiaire des massacres, elle deviendra infiniment plus vive, parce qu'elle sera directe[1].

Alors, pour accroître le territoire de l'État, *il faudra bien gou-*

1. Considérons ce qui se passe à l'intérieur de l'État. Supposons une corporation qui détienne le pouvoir et qui punisse de mort toute tentative faite pour l'en déposséder. (C'est ainsi que sont constitués les gouvernements absolus.) Dans ces circonstances, pour arriver au pouvoir, il faudra risquer sa tête. Ceux-là seuls, qui auront ce courage, entreront en lice; donc le nombre de compétiteurs sera moindre, puisque tous les timides seront exclus. Mais si, comme dans les gouvernements parlementaires, on peut arriver au pouvoir sans risquer sa tête, immédiatement le nombre des compétiteurs augmente; par conséquent, la concurrence devient plus forte! D'autre part, il est évident que l'État le mieux organisé sera celui qui sera gouverné par les plus intelligents. Mais les plus hardis, les plus aptes à risquer leur tête ne sont pas toujours les plus intelligents. Aussi, dès que la compétition politique perdra tout caractère physiologique, l'arrivée au pouvoir des gens les plus doués sera grandement accélérée. Or toutes les fois que l'État est gouverné par les plus hardis, mais non les plus capables, il y aura recul, arrêt du progrès.

L'homme le plus puissant est le plus complet. C'est celui qui joint la supériorité mentale (vues élevées, faculté de comprendre les besoins d'une époque, promptitude de conception) à la supériorité physique (corps endurci aux fatigues, habileté aux exercices athlétiques, courage personnel). Des individus de cette espèce ont été le plus souvent les fondateurs des entreprises politiques, « les soldats heureux » dont parle Voltaire. Quand les États se sont organisés, on a compris les avantages de l'hérédité du pouvoir suprême. Elle épargnait aux sociétés les commotions les plus périlleuses. Mais si l'hérédité avait des avantages, elle avait aussi de nombreux inconvénients. Théodose était un homme fort capable, Honorius était un imbécile. Le fils d'un grand homme pouvait toujours être un idiot. Par les institutions parlementaires, on a essayé d'obtenir les avantages de la stabilité, tout en poussant au pouvoir les plus capables et les plus intelligents. Le gouvernement constitutionnel a été un pas vers la transformation des procédés physiologiques en procédés intellectuelles.

verner. Comme les chefs des entreprises ont intérêt à augmenter la superficie sur laquelle s'étend leur champ d'action, le jour où les populations seront libres de se retirer de l'État qui administre mal, la concurrence entre ces chefs sera infiniment plus forte qu'aujourd'hui. De nos jours, si une province veut se séparer, on envoie des soldats, on massacre un certain nombre de citoyens et on peut gouverner aussi mal après la défaite de la rébellion (souvent même plus mal, comme cela s'est vu aux États-Unis après 1865), qu'on gouvernait avant. Avec le droit de sécession, on n'aura plus cette ressource et l'on sera obligé de gouverner le mieux possible. Or que veut dire bien gouverner? C'est rendre à la société les services qui lui sont nécessaires, avec le minimum *de dépenses*. Pressés par la concurrence sans trêve ni pitié, qu'assurera le droit de sécession, les chefs des entreprises politiques seront obligés d'inventer chaque jour les procédés de gouvernement les plus économiques. Grâce à l'ignorance des peuples, ils possèdent maintenant un monopole dont ils abusent, comme tous les monopolistes. Aussi le gaspillage des finances publiques atteint de nos jours des proportions fabuleuses. On a calculé ce que le prix du gouvernement revenait à la France *par heure*. Sous Napoléon Ier, c'était 115 000 francs; sous Louis XVIII, 119 000; sous Louis-Philippe, 150 000; sous Napoléon III, 249 000. En 1878, 405 000 et en 1882, 463 000. On comprend que les dépenses aient augmenté après la guerre de 1870, mais l'accroissement de 1878 à 1882 n'est justifié par rien[1]. Aux États-Unis d'Amérique le gaspillage est encore plus effrayant. Quant aux travaux publics complètement inutiles, ils ont absorbé en France des milliards et des milliards.

Comparez l'action d'un industriel à celle d'un gouvernement. Le premier pense nuit et jour à diminuer ses dépenses; il s'ingénie de toutes les façons possibles à donner le meilleur produit pour le prix le plus bas. Les gouvernements, au contraire, ne font que pousser au gaspillage. Pourquoi cette différence? Est-

1. *Journal des Débats* du 5 novembre 1886. En 1871 une enquête, ordonnée par l'Assemblée nationale, constatait que la plupart des fonctionnaires de l'État ne travaillaient pas plus de deux heures par jour et encore la majeure partie de ce travail consistait-il en une paperasserie inutile. En 1875, les dépenses relatives au personnel et au matériel des administrations centrales en France figuraient au budget pour 10 050 000 francs, en 1886 pour 19 355 000. Elles avaient donc presque doublé en onze ans!

ce à dire que, par une grâce spéciale, tous les industriels sont plus intelligents que les fonctionnaires? Nullement. C'est que l'industriel est poussé par l'aiguillon de la concurrence, tandis que les gouvernements ne le ressentent point. Le droit de sécession serait précisément cet aiguillon pour eux. Devant la crainte de voir diminuer l'étendue de leur juridiction, ils seront obligés, comme les industriels, d'améliorer leurs procédés administratifs.

Mais, dira-t-on, quand les populations seront libres de disposer de leurs destinées, les frontières politiques seront d'une instabilité perpétuelle. Eh bien, si même elles changeaient tous les ans, où serait le mal? Les frontières sont faites pour les hommes et non les hommes pour les frontières. D'ailleurs, ce danger (si c'en est un) est lui-même chimérique. Sans doute, la liberté d'association étant proclamée demain, quelques États actuels se disloqueraient fort probablement (l'Autriche, la Hongrie et la Turquie, par exemple), les frontières de quelques autres se modifieraient dans une forte mesure, de nouveaux États verraient le jour. Mais, après une période de reconstruction générale, les frontières ne varieraient pas plus vite, par le libre consentement des populations, qu'elles ne varient aujourd'hui sous le régime de la force. Que le lecteur se donne la peine de parcourir un atlas historique; il verra qu'il ne se passe pas vingt ans sans que les frontières des États ne soient changées quelque part. Les grands intérêts économiques et intellectuels maintiendront une cohésion suffisante entre les sociétés humaines. Ce n'est pas sans un grand déchirement qu'une province s'arrachera à un groupe dont elle a fait partie depuis des siècles. L'Alsace-Lorraine, si fidèle à la France après vingt-deux ans de séparation, le démontre surabondamment. Essayez de briser aujourd'hui l'unité de la Suisse, où il y a cependant trois nationalités différentes, dont l'une (l'italienne) était naguère encore opprimée d'une façon extrêmement dure. On peut affirmer, au contraire, que sous le régime de la libre association, la cohésion nationale sera plus forte qu'aujourd'hui : d'abord parce que la concurrence produisant un meilleur gouvernement, les peuples, mieux administrés, auront une moindre tendance à changer de groupe; ensuite parce que l'association étant produite par la volonté des citoyens, elle sera conforme

à leurs vœux. Aujourd'hui il y a des États formés en dépit de la géographie et même du bon sens. La liberté les détruira sans pitié et les États qui subsisteront sous le régime de l'association non coercitive auront une vitalité et une cohésion infiniment plus considérables que nos États fondés par la force.

En résumé nous avons essayé de démontrer dans ce chapitre :

1° Que la guerre ne peut pas accroître la richesse du vainqueur ;

2° Que la richesse et la prospérité d'un État ne sont pas uniquement proportionnelles à son étendue géographique, ni au nombre de ses habitants ;

3° Que cette prospérité et cette richesse dépendent, toutes choses égales d'ailleurs, de l'homogénéité sociale ;

4° Qu'il faut, par conséquent, assimiler d'abord, annexer ensuite ;

5° Que ce procédé constitue précisément la reconnaissance du principe des nationalités ;

6° Que le principe de la libre association portera la lutte politique au maximum possible d'intensité ;

7° Et enfin, que ce maximum de concurrence accélérera autant que faire se peut l'amélioration de l'appareil gouvernemental.

Or, comme le meilleur gouvernement est celui qui favorise le plus le développement de la richesse et des facultés mentales, quand les luttes politiques abandonneront complètement les procédés coercitifs (c'est-à-dire le terrain physiologique ou les massacres), l'adaptation de l'humanité à son milieu sera grandement accélérée [1].

1. Nous parlons ici uniquement des luttes entre nations civilisées. C'est au chapitre III du livre suivant que nous parlerons des luttes entre les nations civilisées, d'une part, et les sauvages et les barbares, de l'autre.

CHAPITRE V

LES PROCÉDÉS INTELLECTUELS.

I

La lutte entre les hommes a été successivement physiologique, économique et intellectuelle. Les procédés rationnels, dans l'une de ces phases, ne le sont plus dans l'autre. On aura beau prêcher la mansuétude et la charité à un lion, il ne vous dévorera pas moins, s'il a faim. Mais, d'autre part, on aura beau tuer un homme, on ne pourra pas lui faire reconnaître pour vrai ce qui lui paraît faux. Dans ce cas, le meurtre d'un homme est aussi absurde que le sermon fait au lion. Quand le but de la lutte change, les procédés doivent changer aussi. Si on a faim, tuer un autre être (son semblable même, à la rigueur), pour le manger, est une action rationnelle. Mais si le but de la lutte est la richesse, tuer un producteur devient une absurdité. Dans la lutte intellectuelle le but consiste à faire adopter certaines idées à un autre individu. A discute avec B ; B ne consent pas à être de son avis, A tue B. Le but de A n'est pas atteint. En effet, il y a un homme mort, mais pas un homme convaincu. Par cela seul que la pensée est un acte psychologique, la lutte intellectuelle est impossible sur le terrain physiologique. Il est aussi insensé de vouloir convaincre à coups de canon que de vouloir prendre de l'air dans un tamis.

Cette grossière erreur a été commise et est encore commise, cependant, par presque toutes les nations civilisées. Les procédés qu'elles emploient dans la lutte intellectuelle sont, dans la majorité des cas, d'ordre physiologique, économique ou politique. Ils consistent soit dans le massacre général ou individuel (mise à mort des novateurs de la pensée, inquisition, etc.),

soit dans l'application des peines les plus variées qui produisent une diminution de vie (privation de la liberté, nourriture insuffisante donnée dans les prisons), soit dans un amoindrissement du bien-être (amendes, confiscations, restriction de l'habitat et des métiers), soit enfin dans la privation des droits politiques.

Toutes ces mesures proviennent de l'ignorance des lois de la nature. Elles ont pour source une erreur générale : la confusion des actes psychiques avec les actes physiologiques. Et, chose étrange, ce sont surtout les partisans de la spiritualité de l'âme et de son immortalité qui la commettent le plus souvent. Les gens religieux, pour qui l'âme de l'homme est une parcelle de celle de Dieu, devraient la respecter davantage, puisqu'en la violentant, ils violentent Dieu lui-même. C'est le contraire qui se produit, cependant, dans la plupart des cas : les gouvernements les plus théocratiques sont aussi les plus intolérants.

Toutes les fois que l'homme a méconnu les lois de la nature et a édicté des mesures en contradiction avec elles, il est arrivé à un résultat diamétralement opposé au but poursuivi.

Une expérience plusieurs fois séculaire a démontré, par exemple, que jamais aucune persécution religieuse n'a réussi. Quand une croyance se défend contre une autre par les procédés physiologiques, c'est toujours la croyance persécutrice qui perd du terrain. Les empereurs de Rome ont envoyé les chrétiens aux bêtes : le christianisme a supplanté le culte des dieux de l'Olympe. Les jacobins ont persécuté le catholicisme : le catholicisme a eu un renouveau de vie. Vers la fin du XVIIIe siècle, le peuple français était devenu assez indifférent en matière de religion. Au commencement du XIXe tout change. Non seulement les basses classes, mais de grands esprits comme Chateaubriand, redeviennent chrétiens très fervents. Qui a produit cette transformation ? Les jacobins[1]. Il suffit de persécuter une secte religieuse pour lui donner une plus grande puissance d'expansion. Sitôt qu'on fait des martyrs, on décuple les forces d'une propagande, parce qu'on agit sur les sentiments des hommes. L'humanité n'est pas encore des-

1. Il nous est impossible de nous étendre sur ce terrain. Le lecteur trouvera dans l'ouvrage de M. Taine, *les Origines de la France contemporaine*, (le Régime moderne), t. I, la démonstration la plus complète de nos affirmations.

cendue au degré d'abaissement qui cesse de faire considérer comme beau le sacrifice de la vie pour une idée. Le martyr est toujours admiré. De l'admiration à la sympathie il n'y a qu'un pas. Faire pénétrer une idée dans la foule, par déduction logique, est assez malaisé. Les hommes sont si peu logiques! La tâche est de beaucoup facilitée quand on peut se faire aimer. Alors l'action devient bien plus rapide, parce qu'elle se fait directement par le sentiment, par la foi. On adopte l'idée de l'homme qu'on aime, sans même chercher à analyser la justesse de cette idée et uniquement parce qu'on admire et qu'on aime cet homme. Les sectes religieuses en Russie sont la meilleure démonstration de ce fait. Tant que le gouvernement les laisse tranquilles, elles font des progrès assez lents ; dès qu'il les persécute, leurs progrès deviennent plus rapides.

Les persécutions religieuses au XVIe siècle n'ont pas pu extirper le protestantisme. L'Irlandais a gardé sa foi, malgré les Anglais; la Petite-Russie est restée orthodoxe, malgré les Polonais; les Polonais restent catholiques, malgré les Russes; les non-conformistes anglais n'ont pu être ralliés à l'Église dominante, malgré la législation la plus oppressive. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Cependant, dira-t-on, il y a des persécutions qui ont réussi. N'est-ce pas par la force que la Belgique, une partie de la France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche ont été retenues dans le giron de l'Église catholique? Dans le giron de l'Église catholique, peut-être, mais dans l'esprit religieux, non certes.

La force ne peut pas faire qu'une chose fausse paraisse vraie, elle ne peut faire davantage qu'une chose désagréable paraisse agréable. Aussi, toutes les fois que l'État tâche de soutenir une religion, il l'affaiblit. On ne fait pas des lois pour nous obliger à croire que la terre tourne autour du soleil ou qu'Auguste a été le premier empereur de Rome. Si la première de ces propositions est vraie, toutes les observations astronomiques ne feront que la confirmer; alors son évidence deviendra à tel point manifeste, qu'il sera absurde de ne pas l'admettre. Si la seconde de ces propositions est vraie, tous les documents historiques la confirmeront ; alors il sera ridicule de la contester. Mais supposons qu'un astronome puisse nous démontrer demain, par des preuves irréfutables, que la terre

tourne, non pas autour du soleil, mais autour de Jupiter. Eh bien, nous abandonnerons notre première opinion pour adopter la seconde. Supposons qu'un historien puisse nous démontrer que le premier empereur de Rome s'appelait non pas Auguste, mais Tullius Capitolinus. Nous abandonnerons notre première opinion pour adopter la seconde. La vérité se tient par sa propre évidence, *mole sua stat*. Si réellement Jésus a été fils de Dieu, tous les documents, toutes les recherches concourront à le démontrer. Il n'y aura pas besoin de faire des lois pour nous obliger de l'admettre. Aussi, à partir du moment où un gouvernement soutient une croyance par la force des baïonnettes, il reconnaît implicitement que cette croyance est fausse. A partir de ce moment aussi, le gouvernement devient immoral, parce que répandre l'erreur est un acte que, sous d'autres formes (propagation de fausses nouvelles, par exemple), toutes les législations considèrent comme délictueux.

Or l'essence même d'une religion, c'est la vérité. Sitôt qu'on a reconnu la fausseté d'un dogme, on cesse d'y croire. Soutenir l'erreur, c'est affaiblir l'esprit religieux.

C'est ce qui est arrivé en effet partout où l'Église et l'État se sont unis dans une alliance contre nature. Dans tous ces pays, l'esprit religieux s'est affaibli. Les pratiques sont peut-être restées, mais la religion est morte. Au contraire, dans les pays où l'État s'est complètement désintéressé de la religion, elle est vivante et vivace. En Espagne, en Italie, en Autriche, en France même dans une plus faible mesure peut-être, le catholicisme est un corps sans âme[1]. Tous les esprits distingués se tiennent

1. Ce qui le démontre encore, c'est que dans presque tous les pays catholiques les facultés créatrices sont complètement épuisées dans le domaine religieux. Dans aucun de ces pays il ne naît de sectes nouvelles. Or c'est la naissance des sectes qui démontre le travail d'enfantement de la pensée religieuse. Aussi longtemps que les hérésies se produisaient dans le christianisme, cette religion était vivante ; dès que les hérésies ont cessé de remuer l'Église, la mort est venue, car le mouvement c'est la vie. Aujourd'hui le catholicisme a complètement abdiqué entre les mains d'un seul homme : le pape. Il est donc mort. Aussi le catholicisme n'exerce-t-il plus qu'une action purement perturbatrice. Par son dogme, une religion donne une synthèse de l'univers. La généralisation la plus vaste, qui englobe toute généralisation partielle, a la plus grande importance au point de vue du développement de l'humanité. Mais pour qu'une religion soit vivante, il faut qu'elle marche en tête de tout le mouvement intellectuel d'une nation. Le prêtre, dans la véritable acception de ce mot, doit être un homme dont l'horizon mental est

en dehors de l'Église. Il est intéressant de comparer à ce point de vue la Russie aux États-Unis. Dans l'Union américaine les classes éclairées s'intéressent à la religion. Chaque jour il s'y forme des sectes nouvelles, preuve que l'esprit créateur, la vie subsistent encore dans la religion. Les journaux des États-Unis publient tous les lundis *in extenso* les sermons, prononcés la veille dans les différentes églises. En Russie, on ne prêche presque plus dans les églises et, s'il y a des sermons, ils sont d'une nullité si complète qu'on les écoute avec le plus suprême ennui. Quant à les imprimer dans les journaux, nul n'y songe. Il n'y a pas de pays au monde où les classes élevées soient si complètement indifférentes aux questions religieuses. Une dame pétersbourgeoise, du meilleur monde, s'étonnait de l'importance que l'auteur attachait aux questions de foi. Elle s'étonnait de lui entendre dire que la religion est la chose la plus importante dans la vie des sociétés. « Je ne professe à l'égard de l'Église disait-elle, ni sympathie, ni antipathie ; elle m'est complètement indifférente. » C'est la condamnation la plus formelle de la religion d'État, qui pousse à un formalisme purement extérieur, qui déracine complètement dans une société toute aspiration vers l'infini. S'il y a en Russie des tendances religieuses, c'est dans les masses populaires où le gouvernement a peu d'action, et toutes ces tendances se manifestent comme une réaction et une révolte contre l'Église établie.

Il y a en ce moment en Russie un grand regain de piétisme gouvernemental. Dernièrement, une circulaire du ministre de l'instruction publique a enjoint aux directeurs des établisse-

plus étendu que celui des ouailles. S'il veut être berger, il faut que son intelligence soit supérieure à celle de son troupeau. Est-ce le cas du christianisme? Peut-on dire qu'il marche en tête de la science moderne? Hélas! c'est tout le contraire. Tout son effort tend à nous imposer la conception de l'univers, qui dominait dans la société hébraïque vers le ve siècle avant notre ère. (C'est vers cette époque, comme on sait, que fut probablement rédigé le livre de la *Genèse*, qui forme la base de la conception de l'univers du christianisme.) La science nous enseigne que l'univers est infini dans l'espace et dans le temps, qu'il n'a pas eu, par conséquent, de commencement. Le christianisme persiste à affirmer qu'il a été créé en six jours par la volonté de Jahveh. Loin de marcher en tête de la science, le christianisme ne fait que la combattre. Aussi comme le christianisme ne remplit pas la mission d'une religion, il a cessé d'être une religion vivante. Il est devenu un organe atrophié qui dévore inutilement la sève sociale, donc une cause d'affaiblissement vital pour les nations modernes.

ments scolaires de mener leurs élèves à l'église tous les dimanches. On peut surprendre ici, sur le fait, comment l'État affaiblit le sentiment religieux. Des deux choses l'une, en effet : ou ces enfants seraient allés à l'église de leur propre impulsion, ou ils n'y seraient pas allés. Dans le premier cas, il est inutile de les y forcer. Dans le second, s'ils ne vont pas à l'église, c'est que cela ne leur procure pas de la satisfaction, mais de l'ennui. Or un collégien ou un étudiant, qui aura été soumis pendant de longues années à une corvée ennuyeuse et fatigante, concevra à son égard une antipathie si profonde que, devenu maître de ses actions, il ne remettra plus le pied dans une église. Ainsi l'État aura travaillé à amener le but diamétralement opposé à celui qu'il poursuit; il aura affaibli le sentiment religieux en voulant le fortifier.

Les gouvernements peuvent faire pratiquer; ils ne peuvent pas faire croire. Or, faire pratiquer sans croyance, c'est pousser à l'hypocrisie et au mensonge, c'est pousser à la dégradation sociale.

On arrive au même résultat, non seulement par la persécution contre les dissidents, mais encore par les faveurs accordées à ceux qui embrassent la religion de l'État. Si un homme change de religion, non par conviction, mais par intérêt, il commet une action dégradante et vile. Or, en accordant des privilèges aux membres de l'Église établie, l'État pousse à cette bassesse. L'État arrive encore par cette voie au but diamétralement opposé à celui qu'il poursuit, puisqu'il soutient une religion, parce qu'il lui suppose la faculté de moraliser les hommes. Ainsi en Russie, les Juifs sont soumis à des restrictions extrêmement nombreuses. Tous les Israélites qui ont le sentiment de l'honneur, n'apostasient pas[1]. Ils considèrent cet acte comme dégradant, précisément à cause des avantages qui y sont attachés. Les moins scrupuleux changent de religion. Ainsi le gouvernement russe jette lui-même dans le giron de l'Église orthodoxe les rebuts de la synagogue !

L'intolérance produit une espèce de sélection à rebours, chassant d'un pays les éléments les plus vivaces, les plus actifs, les plus honnêtes, pour lui laisser les plus incapables, les plus rou-

1. Même ceux qui ne croient pas plus en Moïse, que leurs persécuteurs ne croient en Jésus.

tiniers, les plus dégradés. Tels ont été les effets de la persécution du duc d'Albe aux Pays-Bas, celle des dissidents anglais, la révocation de l'édit de Nantes, les vexations sans nombre qu'on fait subir en ce moment aux Israélites en Russie. C'est toujours l'élite qui émigre. Les ouvriers flamands qui sont allés en Angleterre au XVIe siècle, y ont fondé les industries les plus prospères. C'est à partir de cette époque que l'Angleterre cesse d'exporter la laine et commence à la travailler dans le pays. Nous n'avons pas besoin de rappeler ce que les huguenots français ont fait en Prusse.

Passant du domaine religieux à celui des idées, nous verrons des conséquences identiques : toute coercition amène un résultat diamétralement opposé à celui que l'on désire atteindre.

La lutte intellectuelle consiste à éliminer certaines idées au profit d'autres idées. Pour faire triompher ses idées, il faut d'abord les faire connaître. Toute lutte intellectuelle se fait donc par propagande. La grande erreur des gouvernements consiste à ne pas comprendre qu'une propagande ne peut pas être combattue par des mesures coercitives, par des défenses entraînant des pénalités [1].

Nous voyons déjà l'absolue inefficacité de ce système, dans les faits économiques. Une loi civile ou politique ne peut être efficace que si elle est conforme aux lois de la nature. Dans tous les autres cas, elle n'est jamais appliquée et elle amène le résultat diamétralement opposé à celui qu'on avait en vue en la promulguant.

Ainsi on a défendu l'usure pour que le taux de l'intérêt fût bas. Par suite de cette défense le taux de l'intérêt est devenu plus élevé. On a défendu la traite des nègres pour diminuer les souffrances des malheureux esclaves africains. Depuis que les croisières ont été établies contre les négriers, les souffrances des malheureux esclaves ont augmenté dans une mesure inouïe. La traite a été abolie en Angleterre en 1809. Les croisières ont été établies à partir de 1819. D'après les rapports de la Bristish and Foreign Antislavery Society, on voit que de 1808 à 1819 on a transporté 2290000 nègres en Amérique; 433000, soit 19 pour 100 ont péri pendant la traversée. De 1819 à 1847 on en a transporté

1. Toute défense, non accompagnée d'une sanction, c'est-à-dire d'une pénalité, est un simple son, sans aucune valeur.

2758000, dont il a péri 688300, soit 25 pour 100[1]. Les mêmes déceptions attendent les gouvernements sur le terrain intellectuel. Dès qu'ils persécutent une propagande, elle gagne du terrain au lieu d'en perdre. Un des meilleurs exemples est fourni par les mesures de rigueur prises par M. de Bismarck contre les socialistes allemands. Aux élections de 1877, avant la loi qu'on fit contre eux, ils eurent 493288 voix. En 1890, après douze années de régime d'exception, ils en obtinrent 1341587 ; elles avaient presque triplé. Si une association n'a plus de raison d'être, elle se dissout d'elle-même, comme la ligue de Manchester, après le triomphe du libre-échange en Angleterre. Mais, si l'association est seulement défendue, avant qu'elle ait renoncé d'elle-même à poursuivre une propagande paraissant utile, elle se forme simplement en société secrète. Or l'organisation en société secrète est beaucoup plus puissante. Plus on est persécuté, plus on se serre, plus la solidarité est grande entre les membres. On va alors parfois jusqu'à l'héroïsme et au fanatisme. Dans une société qui agit en pleine lumière, sans contrainte aucune, les dissensions et les scissions sont fréquentes. Sitôt qu'elle devient secrète, la discipline augmente, les chefs sont obéis aveuglément et l'action devient plus efficace. M. de Bismarck a voulu arrêter la propagande socialiste ; par ses mesures il lui a donné seulement une plus grande impulsion.

On voit cependant des propagandes qui semblent avoir été domptées par des mesures coercitives. C'est une illusion. Il y a une *vis medicatrix naturae* dans les sociétés comme dans les organismes biologiques. C'est elle, et non les mesures de rigueur des gouvernements, qui guérit les maux engendrés par la décomposition morale.

Citons encore quelques autres exemples de l'inanité des mesures coercitives dans la lutte intellectuelle.

En 1817, le ministère anglais crut devoir de poursuivre des libelles séditieux. Cela donna lieu à des procès qui agitèrent toute l'Angleterre ; « de grossiers articles, dit M. Spencer

1. Le lecteur ne pensera certes pas que nous approuvons la traite des nègres. Nous voulons montrer seulement que les moyens coercitifs ne sont pas efficaces pour la combattre. (Voir l'ouvrage de M. de Molinari, *Notions fondamentales d'économie politique et programme économique*. Paris, Guillaumin, 1891.)

Walpole [1], qui sans cette circonstance n'auraient pas eu mille lecteurs, furent lus par des millions d'hommes ». On sait que la presse en Russie en est encore au régime des avertissements, qui florissait en France sous Napoléon III. Quand les journaux sont incriminés pour certains articles désignés spécialement, le public se jette dessus avec avidité. Souvent on les avait passés sans y faire attention. Mais, quand l'avertissement du gouvernement a été publié, on recherche les vieux numéros, on se les arrache, on se les transmet de main en main. D'autre part, quand un écrit n'a pas reçu l'autorisation d'être publié, il acquiert une célébrité qui lui attire une masse de lecteurs infiniment supérieure à celle qu'il aurait eue, s'il avait été librement imprimé. Les gouvernements considèrent certaines idées comme mauvaises, et défendent de les répandre. Eh bien, cette défense même active leur propagande. Nombre de gouvernements exercent encore la censure intellectuelle et politique [2]. Dans certains pays elle est préventive, dans d'autres simplement pénale. La censure fait un très grand mal aux sociétés, parce qu'elle arrête, dans une forte mesure, la rapidité de leur développement mental, mais on peut affirmer, à coup sûr, qu'elle n'atteint jamais le but poursuivi par les gouvernements. D'abord les écrits défendus sont ceux qui sont les plus lus. Mais ce n'est pas tout. Les écrits défendus sont aussi ceux qui jouissent le plus de la confiance et de la sympathie du public, même s'ils sont malfaisants. Avec la liberté de la presse, on favorise les plantes utiles et saines. Avec la presse bâillonnée, les moisissures putrides pullulent. Un grand journal, comme le *Times*, se respectera trop pour publier d'infâmes libelles. Mais un grand journal comme le *Times* est une entreprise qui exige une énorme mise de fonds. Le *Times* ne peut pas exister dans un pays où la presse, et par conséquent les capitaux engagés dans cette affaire, dépendent du caprice d'un ministre.

Les gouvernements ne peuvent donc pas supprimer, par de simples défenses, les idées qu'ils croient mauvaises. Et puis, considération plus grave encore, les gouvernements ont-ils vraiment le don de l'omniscience? Ont-ils reçu du ciel par un miracle

1. *History of England*, t. I, p. 378.

2. Nous ne parlons pas des écrits pornographiques. Leur poursuite est une simple mesure de police, qui regarde les mœurs, et non la pensée humaine

ou par une grâce spéciale, la faculté de distinguer, à première vue, le vrai du faux? Comment peuvent-ils donc affirmer que certaines théories tenues pour non conformes à la vérité, ne seront pas proclamées, à la longue, conformes à la vérité? Toute l'histoire de l'humanité a été une lutte continuelle contre l'erreur. Certaines propositions, considérées autrefois comme des axiomes indiscutables, ont été reconnues complètement fausses. Ce qui fait précisément la valeur de la liberté de la presse, c'est qu'elle soumet les idées à la concurrence la plus forte possible. Plus cette concurrence est sans pitié, plus il y a de chance que les idées erronées soient vite éliminées. Or c'est précisément ce que l'ingérence gouvernementale dans le domaine de la pensée empêche surtout. L'État veut contrecarrer la propagande des idées fausses et, précisément, parce qu'il prend des mesures à cet effet, il pousse à cette propagande, car il arrête celle des idées vraies. Et puis arrêter l'expansion de l'erreur (si c'était possible par des ingérences administratives) n'est encore que la moitié de la tâche. Il faut encore répandre la vérité. C'est là le but suprême. Or en cela les gouvernements sont absolument impuissants. Les idées se répandent par la propagande orale ou écrite. Il est très difficile de forcer les citoyens à aller entendre un discours, quand ils n'en ont pas le désir. Mais, même si on les y force, il est impossible de leur faire admettre la véracité et la justesse de ce discours. Les assistants pourront être terrorisés et aussi hypocrites qu'on le suppose. Ils pourront applaudir bruyamment, approuver complètement l'orateur, mais rien ne démontre qu'ils seront vraiment convaincus. Le for intérieur échappe à l'action de la force, comme l'étoile à la portée de la main. Comment obliger un citoyen à lire un livre, s'il ne le désire pas? Va-t-on organiser la police dans chaque maison? Et même si on arrivait à faire lire un livre, comment parvenir à faire admettre ses théories comme vraies? Si un gouvernement procède de l'opinion publique, comme dans les pays de régime parlementaire, cette opinion précède l'action du gouvernement. Le gouvernement ne peut pas la former, puisque, au contraire, c'est elle qui le forme. Si le gouvernement (comme dans les monarchies absolues) ne procède pas de l'opinion publique, il agira ou conformément à ses vœux à elle, ou contrairement à ses vœux. S'il agit conformément, il

exécute un programme déjà formulé. S'il agit contrairement, il travaille dans son intérêt particulier, contre l'intérêt général. Alors la propagande du gouvernement ne pourra exercer aucune action, parce qu'elle sera reçue avec une défiance universelle. On tiendra tout écrit officiel pour faux. On ne le lira pas. Les hommes qui propagent les idées du gouvernement sont toujours payés par lui. Or les écrits faits pour une rémunération pécuniaire, sont simplement du papier d'emballage. Le panégyriste, lui-même, doit mettre tout son art à dissimuler cette qualité, car, sitôt qu'elle devient apparente, son écrit tombe dans le discrédit le plus complet et n'a plus d'accès dans le public. On le voit, les procédés coercitifs sont absolument inapplicables à la propagation des idées.

Abordons maintenant le domaine de la dénationalisation forcée. Comme on l'a déjà montré, elle a surtout pour but de faire adopter à une population la langue d'une autre.

Si un individu juge utile d'apprendre une langue étrangère, il le fait de son plein gré. On dit que le savant sinologue français, Stanislas Julien, s'était mis à étudier le russe dans les dernières années de sa vie, pour lire un ouvrage du père Wassilief sur la Chine. On étudie toujours une langue étrangère, soit pour satisfaire certains besoins intellectuels, soit pour se donner certaines jouissances, comme par exemple d'apprendre l'italien pour lire *la Divine Comédie* dans l'original.

Quand donc on impose l'étude d'une langue, en attachant certaines punitions à son ignorance ou certaines faveurs à sa connaissance, c'est que les populations, soumises à ce régime, n'ont pas le désir de faire cette étude de plein gré.

Quels sont les résultats de cette contrainte? Du temps perdu souvent, de la haine toujours. Dans ces derniers temps, en Russie, les programmes scolaires font une part immense au grec et au latin. L'opinion publique en Russie est absolument convaincue de l'inutilité, nous dirons même de la barbarie de cette étude. L'enfant, avant de raisonner, s'imprègne, déjà dans sa famille, d'hostilité contre le grec et le latin. Quand il peut penser par lui-même (aux environs de 16 à 18 ans), il comprend que son père n'a pas tort de haïr le latin, il comprend, lui aussi, que cette étude est absolument inutile. Que fait-il donc? Il apprend le latin, mais il tâche de ne pas le savoir. La plupart des jeunes

gens ayant terminé leurs humanités en Russie, sont absolument incapables de lire trente lignes de Virgile ou d'Horace, en dehors des textes qu'ils ont pioché avec leurs professeurs. Quel est le but du gouvernement russe ? La connaissance du latin. Où en arrive-t-il en l'imposant ? A l'ignorance du latin. On voit que le but n'est pas atteint. Mais il y en a un autre, non poursuivi lui, qui est atteint positivement. C'est le gaspillage inutile des forces vitales de plusieurs générations. Ces jeunes gens qui ont la haine du latin, auraient peut-être la passion des sciences naturelles. Mais le latin les dégoûte de tout le reste et, sortis de l'école, ils considèrent souvent toute lecture, tout travail intellectuel, comme les plus odieuses des corvées[1].

Voilà pour le temps perdu. Quant à la haine, il y a, naturellement, une masse de jeunes gens qui gardent pendant toute leur vie la plus sainte horreur d'Horace, de Démosthène et d'Homère. Les Romains et les Grecs sont morts depuis longtemps. Si on les hait, cela leur est bien égal. Mais il n'en est pas de même des sociétés vivantes; la haine leur fait le tort le plus positif.

Considérons un pays où une population dominante veut imposer sa langue à une population conquise, mais arrivée déjà à la conscience de son individualité nationale.

D'abord pourquoi veut-on imposer cette langue? Pour produire l'homogénéité de l'État. Quelle est la mesure qu'on croit la plus efficace pour arriver le plus vite au but désiré ? On tâche de répandre partout la connaissance de la langue du dominateur. Pour cela on fonde des écoles, aussi nombreuses que possible, où tout l'enseignement (histoire, géographie, sciences naturelles, etc.) se donne dans l'idiome du maître. Quelquefois, quand on est plus libéral, on enseigne aussi la langue des vaincus, mais sans qu'elle soit une matière obligatoire. Dans ces écoles, il y aura évidemment aussi des enfants de la nationalité dominante (on ne peut pas les exclure). Il se trouvera donc des enfants qui entameront directement les études dans leur idiome maternel, et d'autres qui, pour entamer ces études, devront se

1. Ce qui est vrai du latin en Russie, est aussi vrai des langues vivantes. Ainsi, l'étude du magyar n'est d'aucune utilité pour les Croates et les Serbes, car la littérature magyare est de très médiocre valeur. De même, l'étude du russe est peu utile aux Polonais, au point de vue purement scientifique.

donner d'abord la peine d'étudier un idiome étranger. Ces derniers seront dans une très grande et très injuste infériorité. Les parents sentiront amèrement cette inégalité. Ils tâcheront de fonder des écoles où l'enseignement aura lieu dans l'idiome des vaincus ; ils tâcheront de soustraire leurs enfants à l'obligation de fréquenter l'école des vainqueurs. Même s'ils n'y réussissent pas, mordus au cœur par le privilège des dominateurs, ils donneront à leurs enfants des leçons de langue nationale à domicile. Bref, la réaction de la minorité sera en raison directe du despotisme des dominateurs. « Plus les Magyars se mettent sur le terrain national, plus les Croates résistent », dit M. de Kremer[1].

Les Magyars (nous les prenons comme exemple), veulent répandre leur langue en Croatie ; ils provoquent l'étude plus passionnée du croate, le développement littéraire de cet idiome. Les politiciens de Pesth veulent faire avancer l'aire géographique du magyar, ils la font reculer. Ils veulent augmenter l'homogénéité de la Hongrie, ils lui portent les coups les plus funestes, en attirant des haines inextinguibles. Qu'importe, de savoir parler une langue ? C'est dans le cœur et non sur les lèvres que se fait l'homogénéité nationale. Il y a des Polonais qui parlent russe comme des Moscovites. Cela ne les empêche pas de haïr la Russie de toutes les forces de leur âme. Aussi longtemps qu'ils portent cette haine en eux, leur connaissance du russe est même plutôt dangereuse pour leurs oppresseurs.

On impose la langue du vainqueur, non seulement dans les écoles, mais encore de mille autres façons. Par exemple, sur toute enseigne, à Varsovie, l'inscription polonaise doit être surmontée d'une inscription russe. Il y a à peine 10 p. 100 de Russes à Varsovie. Abandonnés à la seule direction de leur intérêt, les boutiquiers de Varsovie n'auraient pas mis d'enseignes en russe. Un petit nombre l'auraient peut-être fait pour les besoins d'une clientèle spéciale. Mais cette mesure est imposée par la police. C'est une vétille, dira-t-on. Eh bien, nous croyons que c'est par l'ensemble de ces petites vétilles que le gouvernement russe travaille de la manière la plus efficace à la résurrection de la Pologne. Toute injustice engendre la haine ; toute haine la résistance. Or, toutes les fois qu'un Polo-

1. *Die Nationalitatsidee und der Stadt*, p. 125.

nais voit cette enseigne bilingue, il en ressent la cuisante injustice. Sa haine s'attise, sa résistance augmente.

Les Allemands ne sont pas plus habiles que les Russes. En Alsace-Lorraine, ils poussent la germanisation jusqu'à la monomanie. Ils prennent tout un ensemble de mesures coercitives pour obliger les habitants à se servir de l'allemand. Toute mesure coercitive est forcément une mesure d'exception. Le gouvernement impérial *oblige* les Alsaciens à sentir qu'ils ne sont pas Allemands; il les force donc à se sentir Français. A coup sûr, ce n'est pas le but qu'il poursuit.

Comme l'a dit spirituellement Macaulay, mettez tous les roux hors la loi, ils ne se sentiront plus solidaires des gens qui les environnent. Ils formeront un État dans l'État. Ce sont les gouvernements *eux-mêmes* qui créent les séparatismes au moyen des mesures d'exception.

Que dirait-on d'un général dont la préoccupation principale serait d'augmenter le nombre des soldats qu'il a à combattre? Or la plupart des gouvernements se créent des ennemis eux-mêmes, en accumulant des haines par leurs mesures exclusives. Ce qu'il faut faire, au contraire, c'est désarmer ses ennemis. Or, en accumulant les haines, on arrive au résultat opposé; on pousse aux vengeances privées, aux assassinats politiques, et on amène tôt ou tard des explosions formidables, des massacres sans quartier. Or, dans ces insurrections du désespoir, même quand elles sont réprimées, s'il périt beaucoup de révoltés, il périt aussi beaucoup de dominateurs. Même au point de vue de ces derniers, la politique de la haine se solde donc en perte.

II

L'homme a commencé par vivre des produits de la chasse et de la pêche. Il a donc commencé par consommer des substances alimentaires produites par d'autres créatures. Son action a été d'abord prédatrice. De là provient l'erreur que le moyen le plus rapide pour acquérir, c'est de *ravir*. C'était vrai dans une certaine période. Mais, quand l'homme a produit lui-même, la production et non le vol est devenu le procédé le plus rapide pour accroître le bien-être. Longtemps après que le brigandage

est devenu funeste, les hommes ont continué à le pratiquer par l'effet des traditions acquises et par l'incapacité de comprendre les phénomènes nouveaux se produisant sous leurs yeux.

Nous sommes maintenant dans une situation analogue pour les luttes intellectuelles. Comme les luttes politiques se sont faites par coercition, durant une longue série de siècles, on croit que le procédé est aussi le plus rapide pour produire les dénationalisations. Or, de même que le brigandage amène la diminution de la richesse, de même la coercition retarde, au lieu de l'accélérer, le processus des assimilations sociales.

Tout mouvement suit la ligne de la moindre résistance. Cette loi est universelle dans la nature ; elle s'applique aussi bien à la marche des astres qu'aux phénomènes géologiques, physiologiques, psychologiques, linguistiques et économiques. C'est cette loi de la nature qui fera abolir l'état de guerre dans les sociétés civilisées. En effet, considérons ce qui se passe chez un homme adulte. Penser et sentir sont les plus hautes jouissances ; toutes les autres fonctions physiologiques du corps humain sont subordonnées aux fonctions mentales. Au fur et à mesure que la richesse d'un homme s'accroît, la nourriture occupe une place de plus en plus faible dans son budget. On paye parfois pour un seul tableau une somme supérieure à celle qui suffit pour se nourrir pendant toute son existence. Il en est de même dans le domaine social. Pour les nationalités, les produits intellectuels passent au premier plan. Or toute nationalité, pendant sa phase de croissance, a tendance à empiéter sur ses voisines, c'est-à-dire à leur imposer ses idées, sa langue, ses sentiments. Une discussion se fait d'autant plus facilement qu'on a moins à craindre les conséquences matérielles de ses paroles. Si on peut être pendu pour un discours, on le fera moins facilement que si l'on ne risque rien pour l'avoir prononcé. La loi de la moindre résistance pour la propagation de la pensée, c'est la possibilité de faire porter les discussions sur le terrain exclusivement mental, c'est-à-dire de remplacer les procédés coercitifs par les procédés spontanés, dans les luttes intellectuelles.

La première condition pour assimiler une société, avec le maximum de vitesse possible, c'est de bannir toute violence et de pratiquer la justice.

Sans justice, aucune assimilation nationale n'est possible.

Ainsi, quand les Turcs ont occupé la péninsule des Balkans, ils ont réservé les droits politiques aux seuls musulmans. Les chrétiens payaient les impôts ; ils avaient toutes les charges, mais aucun des avantages du gouvernement. Cette injustice fondamentale de l'État turc a amené sa rapide décadence, car les vainqueurs et les vaincus n'ont pas pu se fondre en un seul groupe social. La religion à elle seule n'eut peut-être pas été un obstacle à cette fusion. Il y a en Russie de très nombreuses populations musulmanes, qui se russifient très rapidement, parce qu'elles ne sont pas exclues de la cité. Le même fait se serait produit en Turquie, si le pouvoir politique n'avait pas été réservé aux seuls musulmans. On peut dire, d'une façon générale, que la vitesse d'assimilation est en raison directe de la somme de justice accordée au vaincu. L'assimilation se faisait rapidement entre les différents pays européens au moyen âge, précisément parce que les conquêtes troublaient peu les rapports juridiques. Que la Flandre fît partie du royaume de France ou de celui d'Espagne, la condition des Flamands en était bien peu modifiée[1]. Quelques familles, peu nombreuses, perdaient les revenus attachés à l'administration d'un pays, et souffraient de la conquête ; le peuple et la bourgeoisie restaient dans la même condition qu'auparavant.

Le moyen le plus rapide pour assimiler une population conquise consiste, en tout premier lieu, à lui accorder les mêmes droits civils et politiques qu'aux conquérants[2]. Moins il y a de violences dans une conquête, plus elle profite au vainqueur. « En nous servant des cheiks et des cadis, en leur laissant une autorité réelle, en les entourant de considération, nous travaillerons plus efficacement que par les procédés violents à la francisation de l'Algérie, » dit M. Leroy-Beaulieu[3]. C'est ce qu'on commence à comprendre maintenant, en substituant de plus en plus les protectorats aux administrations directes, c'est-à-dire

1. C'est ce qui est arrivé en Alsace en 1648. Le gouvernement français a bien peu troublé la situation des habitants de cette province.

2. Ceci est également vrai pour les envahissements pacifiques qui se font par l'immigration. Moins une société met d'entraves à la naturalisation des étrangers, plus vite elle assimile ces immigrants. Les États-Unis d'Amérique où tous les étrangers se dénationalisent si vite au profit des Anglo-Saxons en sont le meilleur exemple.

3. *L'Algérie et la Tunisie*. Paris, Guillaumin, 1887, p. 381.

en laissant autant que possible, les profits du gouvernement aux vaincus.

Si les Tchèques, par exemple, ne trouvent pas de traitement équitable dans leur propre pays, ils éprouvent des souffrances. Pour se les épargner, ils tâchent de se faire accorder une justice entière. Mais si l'équité la plus parfaite était établie dans le traitement de leur langue, les Tchèques éprouveraient une complète sécurité; ils cesseraient de souffrir et leur passion pour leur culture nationale s'assoupirait. Ils s'adonneraient à l'étude de l'allemand, qui leur offre un outillage mental plus complet. Pour dénationaliser la Bohême avec le maximum de rapidité possible, les Allemands devraient donc (dans leur propre intérêt) établir une égalite complète entre les Tchèques et eux. Ce sont les mesures maladroites du gouvernement allemand de l'Autriche qui accroissent la vitalité de la nationalité tchèque.

Il y a une injustice suprême à vouloir forcer des gens à faire partie d'une association politique contre leur gré. Par conséquent, si l'on veut dénationaliser avec le maximum de rapidité possible, la première chose à faire, c'est de porter la lutte intellectuelle sur le terrain intellectuel, c'est de bannir la lutte politique, c'est, en un mot, de renoncer aux conquêtes violentes.

Deux nationalités ne peuvent pas se trouver au même moment à un niveau intellectuel absolument semblable. Il faudrait pour cela un miracle qui ne se produit jamais dans la nature. Il y aura toujours des inégalités. Une nationalité aura une activité mentale plus forte, l'autre une activité mentale plus faible. La plus forte est celle qui aura la plus grande puissance d'expansion.

Soient deux pays que nous appelons X et Z. A X il y a plus d'écoles qu'à Z. Les élèves sont plus nombreux, ils y sont plus intelligents, plus travailleurs, plus persévérants. Il y aura donc tous les ans à X un plus grand nombre de jeunes gens munis de diplômes, qui chercheront des carrières. Les ingénieurs (prenons cette spécialité, comme exemple), de Z n'auront aucune tendance à venir à X, puisque la carrière y est plus encombrée et la supériorité mentale plus grande. Ils ne réussiraient pas. Au contraire, les ingénieurs de X auront tendance à aller à Z puisqu'il y a moins de concurrence, et puisqu'étant supérieurs aux ingénieurs indigènes, ils pourront supplanter ces derniers et

recevoir de plus gros traitements. De même, pour les objets dans lesquels s'incorpore le travail mental. Si les livres de Z sont mal écrits, les habitants de X ne les achèteront pas. Mais les livres de X étant meilleurs, ils se vendront à Z. Il en est de même de tous les produits en général. On ne fera pas venir des produits inférieurs dans un pays où on les fabrique mieux et à meilleur marché, mais les produits supérieurs auront tendance à envahir les pays où les produits nationaux sont inférieurs. Voilà pourquoi la nationalité la plus développée envahira toujours le domaine des moins développées [1]. On peut considérer ce phénomène à un point de vue encore plus général qui fera mieux comprendre l'inévitabilité de cet envahissement.

Comme nous l'avons déjà dit (livre I, chap. VI), la jouissance consiste pour l'homme, d'abord à s'assimiler à son milieu (apprendre), mais dans une plus forte mesure encore à assimiler son milieu à lui-même (enseigner). Plus un homme a d'idées dans la tête, plus forte est sa supériorité mentale sur les gens qui l'entourent, moins les idées de son entourage peuvent lui procurer de jouissances, puisqu'étant plus étroites que les siennes, elles ne peuvent pas lui ouvrir d'horizons nouveaux. Alors la jouissance suprême consiste pour cet homme à répandre ses idées, à faire de la propagande. Ce qui est vrai des individus particuliers, est vrai des nations en général. Les plus vivaces sont précisément celles qui ont le plus besoin d'expansion; quand une société fournit un grand nombre de missionnaires, c'est qu'elle se trouve dans la période ascendante de son développement mental. Croître veut dire, à proprement parler, occuper un plus grand espace. Croissance et expansion sont donc synonymes. Voilà pourquoi toute nation vivace doit envahir le territoire de ses voisines. En effet, c'est ce que nous voyons se produire constamment. Ainsi, au XVIe siècle, les savants, les artistes, les ingénieurs italiens envahissaient la France. Aujourd'hui c'est la France qui reflue sur l'Italie par ses livres, par ses tableaux, par ses troupes de de théâtre, etc., etc.

Les moyens rationnels de la lutte intellectuelle sont : au point de vue de l'attaque, la propagande orale et écrite, au point de vue de la défense, l'imitation.

1. Ce point de vue sera considéré avec plus de développements plus loin, au chapitre VII.

La forme la plus efficace de la propagande orale est le missionnarisme. « Les missionnaires catholiques accomplissent des œuvres colossales à peu de frais, parce qu'ils attendent une récompense dans l'autre monde [1]. » On sait que les jésuites étaient parvenus à hispaniser de vastes territoires dans l'Amérique méridionale. Mais les missionnaires qui vont avec l'intention expresse de répandre des idées, ne font pas seuls de la propagande. On peut dire que tout émigrant, consciemment ou inconsciemment, travaille à dénationaliser les gens qui l'entourent, au profit de sa patrie. Enfin dans les pays limitrophes, où deux nationalités sont en contact, chaque habitant contribue, dans une mesure quelconque à assurer la prépondérance d'un type sur un autre.

Quand une société en assimile une autre sans aucune coercition, c'est qu'elle possède une supériorité mentale. Cette supériorité est un avantage considérable, mais ce n'est pas le seul, ni le plus puissant. S'adresser à l'esprit est bien, mais s'adresser au cœur vaut mieux. On domine plus vite les hommes quand on les prend par ce dernier côté. Aussi le propagandiste doit-il tout d'abord se faire aimer. La grâce, l'urbanité, la séduction, sont les armes les plus puissantes dans les luttes mentales, elles sont aussi les plus efficaces dans le travail de la dénationalisation. Quand on aura compris que la sympathie est l'arme la plus terrible dans le combat intellectuel, on mettra autant d'ardeur à se faire aimer qu'on en met aujourd'hui à se faire craindre et par conséquent haïr [2].

Par l'infiltration des hommes, des livres, des œuvres d'art, des produits industriels, une nation peut envahir peu à peu le territoire d'une autre, même sans union politique. Elle peut, à la longue, déplacer les frontières linguistiques à son profit.

L'histoire offre de nombreux exemples d'assimilation de pays étrangers. Dans l'antiquité on peut citer la Macédoine. Elle s'est hellénisée fort rapidement, sans avoir jamais été soumise à aucun État grec. Au XIVe siècle, la Bohême était fortement

1. *Revue scientifique* du 14 mars 1891, p. 330.

2. C'est ce qu'on comprend si mal à Berlin en ce moment. « Nous autres Prussiens, a dit un jour le prince de Bismarck, nous n'avons pas le talent de nous faire aimer. » L'aveu est précieux. Cette puissance d'inspirer l'antipathie est le côté faible de la Prusse.

germanisée, bien qu'elle eût conservé son indépendance. Mais l'exemple le plus intéressant est celui de l'Écosse. Du XIIe au XVIIe siècle, ce pays formait non seulement un État séparé, mais presque constamment un État ennemi de son voisin du Sud. Les guerres qui eurent lieu entre les Anglais et les Écossais furent innombrables, acharnées et cruelles. La frontière politique des deux pays se déplaça plusieurs fois, selon les vicissitudes des victoires et des défaites. Malgré cela, l'anglicisation de l'Écosse se fit très rapidement. On sait que ce pays était habité par des populations parlant des langues celtiques. Dès le IXe siècle l'Angleterre, grâce à sa civilisation supérieure, commença à exercer une grande influence sur sa voisine du Nord. Les Écossais imitèrent le genre de vie, les costumes, les plaisirs des Anglais, et finalement ils adoptèrent leur langue. La conquête linguistique était même complètement accomplie dès le commencement du XVIIe siècle, sauf en quelques districts éloignés, qui ont conservé les idiomes celtiques jusqu'à nos jours.

L'union de l'Angleterre et de l'Écosse s'est faite conformément aux principes que nous soutenons dans ce livre. Grâce à leur supériorité mentale, les Anglais ont dénationalisé les Écossais. A un certain moment les habitants d'Édimbourg se sont sentis compatriotes de ceux de Londres et, librement, sans conquête, sans massacre, sans effusion de sang, ils se sont unis à leurs frères d'au delà de la Tweed, pour former une seule nation[1].

1. Le Royaume-Uni donne un excellent exemple des procédés rationnels d'assimilation. Elle a parfaitement réussi en Écosse, complètement échoué en Irlande. Il est vrai que les Irlandais parlent aussi presque tous l'anglais. (En 1851, 23 p. 100 de la population de la verte Érin parlaient l'erse, en 1871 seulement 15 p. 100); mais ils ne se sentent pas plus Anglais pour cela. Si les Écossais avaient éprouvé une insurmontable aversion pour leurs voisins du Sud, jamais ils ne se seraient fondus avec eux, malgré l'union politique. Et, certainement, les Écossais auraient éprouvé cette aversion, si les Anglais les avaient traités, comme ils ont traité les Irlandais. Mais cela n'a pas été le cas. Quand la couronne d'Angleterre et celle d'Écosse ont été réunies sur la tête de Jacques Ier, les deux pays ont gardé leur administration autonome. Peu à peu, celles-ci se sont fusionnées. Jamais les Anglais n'ont violé les droits des Écossais. Au contraire, les Anglais ont traité l'Irlande avec une injustice et une barbarie dont l'histoire offre peu d'exemples. On le voit, la même nation assimile facilement, quand elle exerce un régime libéral et n'assimile pas dès qu'elle exerce un régime oppressif. Jamais la Russie n'a commis en Pologne les horreurs que les Anglais ont pratiquées en Irlande. Jamais, par exemple, le gouvernement russe n'a agité la question de vendre la Pologne aux Juifs, comme Cromwell l'a agitée pour l'Irlande. Jamais le gou

Parmi les autres exemples d'assimilation, produite en dehors des frontières politiques, on peut citer encore la Lorraine. Au moyen âge, l'allemand était parlé dans toute l'étendue de ce pays. Avant d'avoir été annexée au royaume des Capétiens, la Lorraine était devenue complètement française. Il en est de même de la Belgique. La frontière linguistique du flamand a commencé à se déplacer au profit du français, dès le moyen âge.

En Allemagne, au commencement au XVIIe siècle, le latin était la langue de l'érudition et le français la langue de la bonne société. Comme Marc-Aurèle écrivait en grec, Frédéric II écrivait en français. Si le mouvement de réaction du génie allemand ne se fût pas produit, le déplacement de la frontière linguistique aurait continué à s'opérer au delà du Rhin, comme elle s'opérait en deçà, en Lorraine.

Nous ne voulons pas affirmer que la dénationalisation coercitive ne réussit jamais. Nous voulons dire seulement qu'elle est plus lente que l'assimilation par les procédés purement intellectuels. Certes, si on massacre ou si on expulse tous les allogènes, un territoire qui était peuplé précédemment par une nationalité, est occupé ensuite par une autre. Tel a été le cas pour les Maures d'Espagne. Même sans recourir à des mesures si radicales, en exerçant une forte oppression, on peut amener à la longue une population à changer de nationalité ; on peut mater le vaincu à force de souffrances. Toute résistance peut être brisée quand on possède des forces suffisantes pour y parvenir. Seulement, nous le répétons, ce procédé est extrêmement lent. La rapidité de l'assimilation est en raison inverse de la somme d'injustice. Ainsi en Russie, les populations ouralo-altaïques du Volga s'assimilent très vite, parce qu'elles sont traitées sur un pied d'égalité avec les dominateurs. Si demain on les soumettait à un régime d'exception dur et tyrannique, l'assimilation serait ralentie.

Et puis, il faut prendre en considération la *vis medicatrix naturae*, cette puissante vitalité de la race humaine, dont les plus fortes aberrations de l'empirisme politique ne peuvent venir

vernement russe n'a admis que tuer un Polonais ne constituait pas un crime, comme les Anglais ont proclamé que : « It is no felony to kill an Irishman. » Néanmoins la politique de la Russie est encore beaucoup trop oppressive en Pologne pour rendre possible la russification de ce pays.

à bout. « Si les découvertes et les inventions n'avaient pas accru la puissance de l'humanité, dit M. W.-G. Sumner[1], en moins de temps qu'il en fallait aux hommes d'État pour anéantir la puissance économique, la marche de la civilisation aurait été arrêtée. » Les gouvernements font tout ce qu'ils peuvent pour ralentir le développement de la richesse. Mais l'humanité a assez de vitalité pour résister à ce traitement barbare, et la richesse s'accroît. Il en est de même du processus de l'assimilation. Quand il est conforme aux lois de la nature, il s'accomplit, malgré tous ces obstacles qu'on lui oppose. Ainsi les Israélites sont presque mis hors la loi en Russie. Cependant, ils ont tant d'intérêt à s'adapter à leur milieu social, qu'en dépit de la législation, quelques-uns d'entre'eux se russifient[2].

Examinons maintenant les procédés rationnels de la lutte intellectuelle au point de vue de la défense.

Si un pays produit plus d'idées que les sociétés voisines, cela veut dire, qu'après avoir assimilé celles qui lui viennent du dehors, il y ajoute encore d'autres, de son propre cru. Donc ce pays sera en croissance et il prendra l'offensive, il fera de la propagande à l'extérieur.

1. *Nouveau Dictionnaire d'économie politique.* Paris, Guillaumin, 1891, t. II, p. 159.

2. On a peu songé à une chose très simple cependant. C'est que tout homme a le plus *grand intérêt* à se rendre sympathique. Rien n'est plus cruel, rien ne contribue davantage à rendre malheureux, que le fait d'être haï par ses semblables. Aussi tout homme cherche à éviter cette souffrance et, pour cela, il tâche de se débarrasser, au plus vite, de toute particularité qui choque son entourage. C'est ce que les Israélites s'efforcent de faire en Russie. Ils travaillent même à perdre de leur accent particulier, désagréable aux oreilles russes. Ils s'ingénient de toute façon à s'adapter au milieu social.

Les miracles ne sont pas de ce monde. Tous les Israélites ne sont pas capables de se transformer radicalement en un jour et en une heure. Les plus intelligents, les moins conservateurs y réussissent seuls. D'ailleurs les Russes qui demandent aux Israélites de changer si rapidement, seraient-ils susceptibles de le faire eux-mêmes?

D'autre part nombre de Russes ont le caractère affectueux. Dans leurs rapports particuliers, ils montrent de la cordialité et de la sympathie aux Israélites, parviennent à se les attacher par les liens de l'affection, et les assimilent. Par ses mesures maladroites le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour empêcher ce résultat. Mais, comme dit M. Sumner, « la puissance de l'humanité » l'emporte. La société russe a assez de force vitale pour surmonter les obstacles venant de son propre gouvernement, et elle assimile bon nombre d'Israélites. Naturellement, sans ces obstacles, l'assimilation marcherait dix fois plus vite.

Mais si une société produit moins d'idées que ses voisines, elle sera envahie par le courant extérieur. Quelle tactique doit-elle adopter pour ne pas être absorbée, pour conserver son individualité mentale, sa nationalité? Une seule est efficace. Elle doit tâcher d'imiter et de s'assimiler aussi vite que possible toute la masse des idées venant du dehors. Elle doit tâcher de maintenir l'équilibre mental, entre elle-même et son milieu, car, si cet équilibre est rompu à son détriment, son individualité perdra du terrain. Voici comment se produit ce phénomène. Supposons qu'un Anglais vienne s'établir en France. Pour s'expliquer avec les gens du pays, il devra naturellement apprendre et parler souvent le français. Il parlera donc deux langues : la sienne et celle du pays où il s'est établi. Ces deux langues vont se livrer une lutte dans son cerveau ; à la longue l'une finira par l'emporter sur l'autre, c'est-à-dire qu'il *pensera* en anglais ou en français. Dans le premier cas, la nationalité anglaise avancera sur la nationalité française, dans le second il se produira le résultat contraire.

Or, qu'est-ce qui décidera de la victoire? Voici. Notre Anglais aura évidemment des besoins intellectuels, tant au point de vue scientifique qu'esthétique. Industriel, il aura besoin de livres de technologie, professeur, de livres d'histoire, etc. S'il trouve dans la littérature française toutes les ressources nécessaires à ses besoins comme à ses plaisirs intellectuels, il sera amené à puiser dans cette littérature et non dans l'anglaise, car les livres français seront plus à portée de sa main, il devra se donner moins de peine pour les avoir. Alors le français l'emportera peu à peu. De plus, si la littérature française offre autant de ressources que la littérature anglaise, il n'y aura aucune déchéance pour notre Anglais à devenir Français, car, par cette transformation, son trésor mental ne sera pas diminué ; il ne devra pas descendre d'un ou de plusieurs échelons de l'évolution mentale.

Tout autre est la situation d'un Anglais, établi par exemple à Dehli. Il ne pourra pas trouver dans la littérature hindoue un traité de physique, de chimie ou de mécanique, mis au courant des dernières découvertes scientifiques. Or les livres de cette espèce sont de simples instruments de travail pour un ingénieur ou un agronome. Si notre Anglais est historien, disons

même plus, indianiste, c'est encore d'Europe qu'il devra tirer ses matériaux, car l'historiographie hindoue est d'une infériorité navrante. Enfin, quant aux belles-lettres, ce qu'on écrit en hindou est si enfantin, si maladroit, que notre Anglais ne pourra guère trouver de plaisir à lire ces ouvrages. Il pourra en prendre connaissance pour se mettre au courant de ce qui se fait chez les indigènes, mais il n'y cherchera évidemment pas les émotions artistiques qui font une jouissance de la lecture d'un poème ou d'un roman. L'Anglais continuera donc à tirer tous ses aliments intellectuels de son pays, si grande que soit la difficulté de le faire. Il ne cessera pas de penser en anglais, il ne s'indianisera pas. S'il le faisait d'ailleurs, il subirait une perte immense. Il devrait perdre le fruit de toute la culture européenne; il devrait descendre plusieurs degrés de l'échelle mentale; il perdrait une part considérable de cette puissance que la science donne sur la nature. Il serait incapable, par exemple, de bâtir un pont en fer, car, pour accomplir ce travail, il faut des formules mathématiques qui ne se trouvent dans aucun livre hindou. Encore une considération : Si les plaisirs sociaux des indigènes sont d'une nature moins raffinée que ceux des Anglais, ces derniers n'auront aucune tendance à abandonner ceux qui sont les plus agréables. Ils se réuniront et s'amuseront entre eux et ils ne chercheront pas à fréquenter les indigènes, c'est-à-dire à s'assimiler à eux.

Si donc une société veut préserver son type national, elle doit tâcher, en tout premier lieu, de s'assimiler aussi vite que possible tous les éléments de culture intellectuelle que possèdent ses voisins. C'est ce que la Russie a accompli dans le courant de ces deux derniers siècles avec le plus grand succès. Il y a deux cents ans, la Russie était bien en arrière des nations occidentales. A cette époque elle n'avait, pour ainsi dire, pas de littérature scientifique. Les traités de physique, d'astronomie, de mécanique qu'on imprimait en Russie, n'auraient certes pas pu contenter un Français, un Anglais ou un Italien. Les belles-lettres étaient presqu'entièrement confinées dans le domaine théologique. La Russie n'avait pas de théâtre. Elle possédait peu d'instruments de musique, ne connaissait ni la symphonie, ni le quatuor, ni l'opéra. La sculpture n'était guère cultivée en Russie; sa peinture était purement hiératique. On ne pratiquait encore ni l'his-

toire, ni le genre, ni le paysage. D'ailleurs, les procédés même de la peinture étaient dans l'enfance. La Russie se jeta avec ardeur sur toutes ces nouveautés. Depuis Pierre Ier, on créa un nouveau type de caractères d'imprimerie pour les usages de la vie civile. On commença à publier des ouvrages scientifiques et historiques. On construisit des théâtres. On apporta tous les instruments de l'orchestre moderne. On fit venir des acteurs, des musiciens étrangers. On joua des drames, des opéras, des symphonies, des quatuors, etc. On appela des architectes, des sculpteurs et des peintres étrangers, pour bâtir et décorer des églises, des palais et des demeures privées. On étudia des langues étrangères. on fonda des écoles, on envoya des jeunes gens terminer leurs études en Occident. On fit venir des cargaisons entières de livres anglais, français et allemands. On en traduisit un très grand nombre en russe. Bref, pendant plus d'un siècle, la Russie se mit à l'école et tâcha de s'assimiler la culture de l'Occident avec une ardeur qui témoigne de ses puissantes facultés mentales. Peu à peu les Russes s'essayèrent à imiter leurs maîtres étrangers. Ils commencèrent à écrire des poèmes, des comédies, des romans, des drames dans leur propre langue. Ils commencèrent à peindre l'histoire et le paysage, à composer des opéras, de la musique de chambre, des symphonies, etc. Leurs savants se livrèrent à des recherches personnelles. Aujourd'hui la Russie possède déjà une science, une littérature et un art *sui generis*. La période de défensive pure est terminée. La Russie commence à prendre l'offensive. Pendant de longues années, elle faisait venir des cantatrices étrangères; maintenait des cantatrices russes commencent à paraître sur les scènes de l'Europe occidentale. Pendant des années les Russes ont traduit et imité les romans étrangers; maintenant on commence à traduire et à imiter des romans russes. Pendant des années toutes les découvertes scientifiques allaient de l'Occident en Russie, maintenant quelques-unes vont de la Russie en Occident. De même les tableaux russes pénètrent dans les collections étrangères; les symphonies et les opéras russes sont exécutés en Allemagne, en France et en Angleterre, etc.

Comme on l'a vu, la science est une espèce de nourriture, la vie est un état d'équilibre instable. C'est la nutrition qui produit cette instabilité. Toute idée nouvelle rompt l'équilibre pré-

cédemment établi dans le cerveau, donc elle augmente la somme de mouvements, ou, si l'on veut, de vie dans cet organe. Si donc une société veut conserver son type, elle doit posséder une somme d'activité mentale égale à celle de toutes ses concurrentes, c'est-à-dire qu'elle doit s'assimiler toutes les idées de ses voisines.

Sitôt qu'une société n'est pas capable de cet effort, sa dénationalisation est inévitable, son type est condamné. La passion pour les choses étrangères est donc un signe spécial, auquel on peut reconnaître qu'une nation est encore dans sa période de croissance. Le gourmet intellectuel, à l'affût de toute production exotique sentant le goût du terroir, préserve sa nation de la stagnation et de la somnolence. Tout comprendre, tout sentir, voilà ce qui fait la grandeur des nations comme celle des individus. Cette sympathie ardente, qui pousse à vouloir s'identifier avec les manières de penser les plus diverses, est ce qui assure la puissance des sociétés. En somme, prospérité veut dire possibilité de jouissance. En les prenant partout, on augmente le nombre de ses jouissances intellectuelles, comme en prenant les produits alimentaires de toutes les régions du globe, on augmente les jouissances de son palais. Combien de Russes s'enthousiasment aujourd'hui des tragédies de Shakespeare, de *la Divine Comédie* ou des symphonies de Beethoven. S'ils étaient restés ce qu'étaient leurs ancêtres, il y a deux siècles à peine, ils n'auraient pas connu toutes ces jouissances.

Ceux qui seraient venus s'établir dans leur pays, en eussent été privés aussi, et la puissance d'assimilation des Russes eût été beaucoup moindre, parce que la puissance d'assimilation d'une société est en raison directe des jouissances qu'elle peut procurer à ses membres[1].

Le don de sympathie n'est pas moins important dans la défense que dans l'attaque. Si l'étranger vit au milieu d'une société rogue, hautaine, parcimonieuse, calculatrice ; si l'accès des maisons indigènes est difficile à cause de tous ces défauts,

1. Jouissance sous toutes les formes. Le pays où l'on s'amuse le plus est celui qui possède la plus grande force d'absorption. Les théâtres, les bals, les concerts, les réunions mondaines brillantes, la large hospitalité, l'élégance des mœurs, l'éclat des fêtes, la beauté des costumes, l'animation de la vie, même la bonne cuisine, sont des instruments d'assimilation.

l'étranger reste isolé, et ne s'assimile pas. Au contraire, l'aménité, la politesse, la facilité de se lier, l'intimité qui vient prompte et cordiale, des maisons ouvertes et hospitalières attirent l'étranger et l'assimilent facilement.

La femme joue naturellement un rôle très important dans la lutte intellectuelle. En somme c'est la femme qui fait la société. Si elle est élégante, bien mise, coquette, si elle joint à un esprit éclairé la grâce des manières et la séduction suprême, l'étranger est désarmé, vaincu, conquis. Il aime, il se marie dans le pays, et les enfants, adoptant généralement la langue maternelle, la famille entière se fond dans la nationalité locale[1].

Les sociétés, où l'esprit conservateur l'emporte périssent. Considérez la Turquie, la Perse, l'Inde, la Chine, l'Algérie. Si elles persévèrent dans leur haine de tout changement, la disproportion entre la somme des connaissances qu'elles possèdent et celles que possèdent les Européens ira toujours en grandissant. Or science c'est puissance. Déjà aujourd'hui la disproportion de forces est frappante. La Turquie ne se soutient plus que par la rivalité des puissances européennes. Quelques régiments russes ont suffi pour conquérir l'Asie centrale. Aux Indes, 53 000 soldats anglais dominent 292 millions d'indigènes. La Chine, avec ses 360 millions d'habitants, est impuissante contre une seule nation européenne, comme la France ou l'Angleterre dont la population est dix fois inférieure à la sienne. En Algérie, enfin, la victoire de la culture française sur la culture arabe n'est plus qu'une question de sagesse et de temps. Exclusivisme et conservatisme sont synonymes de mort, comme largeur d'esprit, ardente sympathie et progrès sont synonymes de vie.

En résumé, la propagande mentale est le procédé le plus rapide, donc le plus rationnel, de la lutte intellectuelle, au point de vue de l'attaque; l'imitation est le procédé rationnel au point de vue de la défense[2]. Ces procédés acquièrent le maximum

1. Citons à ce propos un très joli mot d'une Polonaise. Un officier prussien, en garnison à Posen, était l'amant d'une dame de cette ville. Des difficultés s'étant produites entre le gouvernement prussien et les Polonais : « J'aurais résolu toutes ces difficultés d'une façon très simple, dit l'officier à sa maîtresse, j'aurais envoyé tous vos maris sur le Rhin, et je les aurais remplacés par des Allemands. — Cela n'aurait rien résolu, répondit la dame, *car les enfants seraient restés Polonais.* »

2. Voy. l'ouvrage de M. G. Tarde : *les Lois de l'imitation*, Paris,

d'efficacité et de vitesse, en perdant tout caractère coercitif.

Mais, naturellement, les deux phénomènes sont simultanés. De même qu'il ne peut s'effectuer d'échange que si A donne une marchandise à B et prend une marchandise de B et que si B donne une marchandise à A et prend une marchandise de A, de même, dans toute assimilation, s'il y a une propagande, il y a forcément une imitation. Provoquer l'imitation, c'est attaquer ; subir une propagande (ou un enseignement), en vue d'en tirer parti pour ses fins personnelles, c'est se défendre. Or il est absolument impossible d'imposer l'imitation par des moyens violents, puisque le for intérieur échappe à l'action de la contrainte. On peut seulement provoquer l'imitation. Les nations qui auront cette faculté à un haut degré, l'emporteront dans la lutte pour l'existence ; celles qui l'auront à un faible degré succomberont dans cette lutte. A leur tour, les nations qui auront la faculté d'imiter ce que font leur voisins, dans une mesure suffisante, maintiendront leur individualité nationale ; celles qui n'auront pas cette faculté, perdront leur individualité nationale [1].

L'imitation peut varier, naturellement, dans de grandes limites. A un certain degré, elle préserve l'individualité, nationale, à un degré plus considérable elle peut la détruire. Elle est semblable à tous les phénomènes vitaux. Une certaine somme de travail entretient la santé, une trop grande somme peut hâter la mort. Les sociétés qui savent conserver la juste mesure, ou, en d'autres termes, pratiquer une sage hygiène mentale prospèrent ; celles qui ne savent pas la pratiquer périssent.

III

Nous avons considéré les procédés de la lutte intellectuelle, au point de vue de l'attaque et de la défense. Nous allons montrer les conséquences qui découleront de l'application de ces procédés, les transformations qui s'accompliront dans l'organisation des sociétés, quand la lutte intellectuelle sera devenue

Alcan, 1890. Il contient des analyses fines et délicates et des passages très suggestifs.

1. Cela revient à dire que celles qui pourront s'adapter au milieu survivront.

le but nettement poursuivi, bref, quand elle sera devenue *consciente*.

C'est d'abord une profonde erreur de croire que l'avènement de la lutte intellectuelle amènera une période de calme et de repos. Cela sera juste le contraire. On peut formuler comme une loi de biologie que « la lutte pour l'existence est d'autant plus ardente entre deux organismes que ces organismes sont plus voisins et plus analogues [1] ». Il en sera de même des sociétés. Plus elles seront arrivées à un degré de civilisation semblable, plus la concurrence mentale sera forte entre elles [2].

Les frontières politiques se modifient brusquement après d'assez longues périodes de repos. De 1815 à 1829 la carte de l'Europe reste sans changement. En 1829 la Grèce se détache de la Turquie, en 1830 la Belgique de la Hollande. Nouvelle phase de repos jusqu'en 1848. Après les agitations de deux années révolutionnaires, on revient au *statu quo ante*. Les événements de 1859, ceux de 1866, de 1870 et de 1878 modifient de nouveau la carte de l'Europe, mais on peut dire que, pendant près d'un demi-siècle, les divisions territoriales, établies par les traités de Vienne, demeurent sans changements bien importants.

Il n'en est pas de même des frontières linguistiques. Elles se déplacent par doses infinitésimales, mais elles se déplacent sans trêve ni arrêt, tous les jours, on pourrait *même dire toutes les heures*. Supposons que, dans une commune limitrophe, où il y a des Tchèques et des Allemands, c'est l'assemblée des pères de famille qui choisisse par un vote la langue dans laquelle sera donné l'enseignement. Naturellement qui dit vote, entend partage entre une majorité dont la décision l'emporte, et une minorité qui doit se soumettre à cette décision, bien qu'elle soit contraire à ses désirs. Eh bien, chaque année un vote de ce genre peut produire des résultats différents et une nationalité peut gagner du terrain, une autre en perdre. Le travail cérébral est incessant. A chaque heure du

1. E. Haeckel, *Histoire de la création naturelle*. Paris, Reinwald, 1884, p. 197.

2. La même chose se passe au sein de l'État. Ainsi, quand la réforme de 1832 eut augmenté le nombre des électeurs anglais, l'accès du Parlement devint beaucoup plus difficile et plus coûteuse pour les députés. La concurrence étant plus forte, il fallut faire plus d'efforts pour être élu.

jour un équilibre se déplace quelque part au profit d'une nationalité; un homme ou une femme, après avoir pensé dans une langue, se met à penser dans une autre. Si on pouvait enregistrer tous les ans la déclaration sur l'idiome parlé, on pourrait constater la victoire et la défaite des différentes nationalités. En Autriche, ces sortes de calculs se font déjà, dans une certaine mesure, à chaque recensement. Ils seraient encore plus passionnants et plus instructifs, si les gouvernements ne faussaient pas les statistiques. Ajoutons encore qu'il faut prendre en considération les sentiments. Quand on demande sa nationalité à un homme, il répond ce que lui dicte son cœur. A chaque instant un homme ou une femme ayant des sympathies pour une nationalité, peut en acquérir pour une autre. Un individu qui parle tchèque et allemand, par exemple, peut ne pas savoir exactement quelle langue l'emporte chez lui. Si on lui pose la question, donnée plus haut, il peut se déclarer Tchèque à un moment de sa vie et Allemand à un autre; cela dépend de ses sympathies. Voilà encore une autre circonstance, qui fait varier sans cesse les frontières des nationalités.

Comme la lutte intellectuelle est sans trêve et sans repos, elle exige une tension nerveuse infiniment plus grande que la lutte politique. Elle sera tout aussi impitoyable que les batailles des armées, peut-être même plus impitoyable, parce que la plus stricte justice est celle qui connaît le moins de défaillance, celle qui est de l'impersonnalité la plus glaciale. Le monde, hélas, n'est pas une idylle et le *Væ victis!* retentira dans les luttes intellectuelles, comme il a toujours retenti dans les combats sanglants. Seulement, au lieu de sonner aux oreilles après d'épouvantables hécatombes de vies humaines, il sonnera après des votes. Pour peu qu'une société se relâche de son activité mentale, pour peu qu'elle se montre inférieure à ses voisines, elle verra immédiatement les frontières linguistiques se déplacer à son détriment. Et cette peine lui sera appliquée d'autant plus vite que la justice sera plus parfaite.

Les moyens qui assureront la prépondérance mentale (c'est-à-dire l'assimilation et l'expansion) seront exactement analogues à ceux qui assurent aujourd'hui la prépondérance politique : l'organisation et l'outillage. Aujourd'hui l'armée la plus nombreuse, la mieux organisée, pourvue des armes les

plus parfaites, l'emporte sur le champ de bataille [1]. L'armée n'est qu'un organe particulier du corps social. Pour posséder des avantages, elle doit les tirer de la nation. Si une société est ignorante et très conservatrice, elle ne pourra pas se donner aussi vite que les sociétés concurrentes une bonne organisation et un puissant outillage. Aussi son armée, émanation de son individualité tout entière, sera-t-elle inférieure aux armées rivales. Dans la lutte intellectuelle, l'armée sera l'ensemble des individus qui produisent des idées et des sentiments et qui les propagent dans les masses populaires. Selon que ces individus seront mieux organisés et posséderont un outillage plus parfait que les sociétés concurrentes, ils l'emporteront sur les nationalités voisines.

Par les temps de barbarie, où l'humanité a vécu jusqu'à ce jour, la défense contre l'ennemi extérieur a été la fonction la plus importante des sociétés humaines. Aussi l'armée a-t-elle été l'organe principal des sociétés. Ce n'est pas en vain que les chefs d'État en font la première de leurs préoccupations. Les grandes armées modernes offrent l'organisation la plus parfaite que les hommes aient encore réalisé ici-bas. Au point de vue biologique, l'organisme le plus parfait est celui où tous les parties sont en communication la plus rapide les unes avec les autres. Or dans nos armées modernes, des millions d'hommes peuvent recevoir des communications en moins de vingt-quatre heures. En moins de quinze jours, les ordres reçus sont exécutés et on passe du pied de paix au pied de guerre. Ensuite, quand les armées se mettent à manœuvrer, en moins de quelques heures (avec les télé-

1. On s'étonnera, sans doute, que nous ne mentionnions pas ici deux autres éléments très importants : la vaillance et la capacité des chefs. Pour ce qui est du courage individuel, il joue et jouera toujours un rôle très important. Mais il est difficile d'affirmer que les Français sont moins vaillants que les Allemands ou que les Russes. Toutes les nations de l'Europe ont fait leurs preuves. Partout il y a eu de l'héroïsme sans borne et des paniques honteuses. Le courage des soldats est, d'ailleurs, affaire de discipline. (Ainsi les cipayes indiens font d'excellentes troupes, dès qu'ils sont instruits à l'européenne.) Toute armée, bien disciplinée, obéit à ses chefs. Cela rentre donc dans la catégorie de l'organisation. Quant à la capacité des chefs, on peut en dire la même chose que du courage. Il est impossible d'affirmer que, pris en masse, les Anglais soient plus intelligents que les Allemands ou que les Français. Toutes les nations européennes ont produit de grands capitaines. Maintenant, si l'on donne les premières places aux incapables, par favoritisme, c'est encore affaire d'organisation.

phones militaires, on pourrait dire en moins de quelques minutes), des centaines de milliers de soldats s'adaptent aux circonstances extérieures, c'est-à-dire exécutent des mouvements rendus utiles par la conjoncture des événements.

Il s'en faut de beaucoup que l'organisation mentale des sociétés soit poussée aussi loin. Pour qu'une idée nouvelle pénètre aujourd'hui dans les masses populaires, il faut des dizaines, peut-être des centaines d'années. Pour que cette idée pousse à l'action, il faut souvent des siècles. Or il est évident que les sociétés futures seront d'autant supérieures aux sociétés actuelles, que nos armées sont supérieures à des bandes indisciplinés, le jour où la transmission des idées dans la société civile sera devenue, pour le moins, aussi rapide que la transmission des ordres aux soldats. Un savant découvre une nouvelle méthode agricole qui peut doubler la production d'un hectare de terrain. Aujourd'hui il peut se passer de longues années avant que cette méthode soit connue de tous les agriculteurs d'un pays et des siècles avant qu'elle soit appliquée par eux. Mais si elle pouvait être mise en pratique quinze jours après sa découverte dans un pays grand comme la France, de même que l'armée de ce pays est mise sur pied de guerre dans ce laps de temps, il est clair que la rapidité du progrès serait au moins centuplée. Pourquoi les idées se répandent-elle moins vite que les ordres de mobilisation? Mais simplement parce que la production des idées et des sentiments et leur distribution se trouvent encore dans une phase embryonnaire.

Les idées sont élaborées dans nos sociétés par les philosophes, les penseurs et les savants ; les sentiments par les prêtres, les artistes, les littérateurs et l'élite intellectuelle. La distribution des idées se fait par le moyen de la conversation, des conférences, des discours, des réunions publiques, de l'enseignement à tous les degrés, enfin par le moyen de journaux et de livres.

Jusqu'à présent, nous avons appelé *travail* surtout la production des richesses économiques. Ceux qui ne produisent pas de richesses sont considérés dans nos sociétés comme ne faisant rien. Pour que l'organe mental se différencie complètement des autres organes sociaux (comme le cerveau s'est différencié des autres organes du corps humain), il faut qu'il se forme un groupe d'individus qui, assurés du pain quotidien, se consacrent spé-

cialement à la production psychique. Il faut que ces gens se distinguent des autres citoyens comme les militaires se distinguent aujourd'hui de l'élément civil. Il faut qu'ils aient certains droits particuliers, mais aussi certains devoirs particuliers, bref qu'ils reçoivent une organisation conforme à leur fonction.

La production psychique ne possède encore dans nos sociétés que des rudiments d'organisation. Les Académies, les sociétés savantes, certaines associations, les congrès internationaux et nationaux, certaines écoles de hautes études, les laboratoires purement scientifiques et les observatoires sont des embryons de l'organe producteur de la pensée. Mais combien faibles et dénuées de ressources sont encore ces institutions! Tous les observatoires de l'Europe n'ont peut-être pas coûté ce que coûte un grand vaisseau cuirassé. La production mentale n'est pas encore parvenue à la phase de l'association et de la division du travail, ces leviers si puissants de l'activité humaine. La pensée est produite encore, en majeure partie, par des efforts individuels.

La science a un état-major, mais pas encore de soldats. Les savants les plus distingués sont obligés parfois de gaspiller leur temps en recherches purement matérielles. Dans beaucoup de pays il y a une aristocratie militaire, c'est-à-dire des gens servant dans l'armée, non pas en vue d'une paye, considérablement inférieure à leurs revenus, mais pour l'honneur. On devrait créer des institutions analogues pour la science. Il devrait se former une hiérarchie de subordonnés, groupés autour d'un savant distingué, pour accomplir des recherches sous sa direction, sans rémunération aucune. Le travail serait partagé selon les capacités et il y aurait un avancement scientifique, comme il y a maintenant un avancement militaire ou civil.

Plus la lutte mentale deviendra ardente entre les nations, plus elles auront besoin, pour la mener avantageusement, d'un important état-major et d'une puissante armée. Le premier résultat du passage de la phase politique à la phase intellectuelle sera probablement l'obligation d'enrôler la femme dans les rangs des combattants de la pensée. Par sa faiblesse physique, la femme est inapte à combattre sur les champs de bataille. Mais il n'en est pas de même des luttes psychiques. Il est diffi-

cile de soutenir que toutes les femmes individuellement ont moins d'intelligence que les hommes. Quantité de femmes ont atteint un développement mental supérieur à celui de beaucoup d'hommes. Madame de Staël, pour ne citer qu'un exemple, était supérieure à un très grand nombre de ses contemporains de l'autre sexe. Ces femmes distinguées seraient un appoint des plus précieux[1]. De plus l'armée intellectuelle aura besoin d'un personnel très vaste, accomplissant des besognes très variées, qui exigeront des facultés les plus diverses. Une masse de femmes pourront occuper très utilement les différents degrés de la hiérarchie. Exclure les femmes, c'est réduire de moitié les rangs des combattants. Quand la pression deviendra plus forte, on aura besoin de plus gros bataillons, on ne consentira plus à s'affaiblir d'une façon si considérable. Les conséquences de l'admission des femmes dans cette armée intellectuelle seront extrêmement importantes. Alors seulement la femme deviendra vraiment l'égale de l'homme et l'organisation des sociétés en sera modifiée d'une façon radicale.

L'obligation où seront les sociétés de produire le plus d'idées possible aiguisera aussi singulièrement les esprits. La pression extérieure augmentera à son tour la pression intérieure. Il y aura plus d'œuvres de la pensée et la concurrence sera plus forte entre elles. Pour se faire valoir, pour arriver aux premiers postes, il faudra faire des efforts plus grands qu'aujourd'hui. Des ouvrages médiocres, qui de nos jours trouvent des lecteurs, faute de mieux, n'en trouveront pas plus tard, quand il en paraîtra un plus grand nombre. L'élimination des médiocrités se fera avec une rapidité d'autant plus impitoyable, que la concurrence mentale sera plus forte.

Les sentiments sont produits dans les sociétés par l'élite intellectuelle, les prêtres et les artistes.

La morale est l'ensemble des actions qu'un homme doit s'imposer en vue de la prospérité sociale (et de son propre bonheur par contre-coup, puisque l'individu partage la bonne et la mau-

1. « Tant que la femme ne fournit pas son contingent à l'armée et à la marine, dit M. Herbert Spencer (*Principles of Ethics* : Justice. Londres, Williams et Norgate, 1891, p. 166), ses droits ne peuvent pas être égaux à ceux de l'homme. » C'est très juste. Mais il s'ensuit que le jour où la lutte deviendra mentale, la femme, prenant part à la peine, devra jouir de la plénitude des droits et devenir l'égale de l'homme dans la cité.

vaise fortune du groupe dont il fait partie). Comme les conditions de la vie humaine se modifient, la morale se modifie aussi. Des actions, utiles dans certaines circonstances historiques deviennent nuisibles dans d'autres, par conséquent immorales. C'est aux philosophes et aux sociologistes qu'il appartient d'élaborer le code de morale correspondant à une phase donnée de l'évolution. C'est à eux de déterminer successivement quelles actions sont respectables, louables (*gentlemen like*, comme disent les Anglais), et quelles autres ne le sont pas. Citons un seul exemple. Il y a des états sociaux où le duel est honorable, où refuser de se battre est dégradant. Il y en a d'autres (ou il peut y avoir d'autres), où le duel est considéré comme peu honorable, où accepter de se battre est honteux. La théorie de la morale est celle de l'intérêt bien entendu. Cependant, la morale n'est pas seulement une science, c'est quelque chose de plus. La morale s'adresse à l'intelligence sans doute, mais surtout au sentiment. L'homme moral est celui qui s'abstient d'une mauvaise action, non par intérêt, mais par instinct. L'avantage de la morale, c'est de supprimer la réflexion (c'est-à-dire une instance), et par conséquent une perte de temps. C'est justement pour cela que la morale ne se communique pas tant par la prédication que par l'exemple, et ne s'assimile pas tant par réflexion que par imitation. Ainsi les juges indigènes, aux Indes, vivant parmi des magistrats anglais dont la probité est hors de tout soupçon, sont devenus eux-mêmes d'une honorabilité très remarquable. Nulle part cependant, le niveau moral n'était aussi bas que dans la société hindoue[1]. Dans chaque société, il se forme un groupe de gens que la fortune met hors de pair, dont la vie, par son faste même, est apparente à tous les yeux; c'est l'aristocratie, l'élite sociale. Dans la société civilisée la plus démocratique qui existe au monde, quant à ses institutions politiques, aux États-Unis, ce groupe s'est déjà différencié d'une façon très nette. Les journaux du dimanche, en Amérique, sont remplis de comptes rendus de la vie du grand monde. On donne des détails si nombreux qu'ils paraîtraient même fastidieux à un lecteur européen. Mais ils doivent intéresser les Américains, car sans cela les rédac-

1. Voy. Strachey, *l'Inde*, p. 262.

teurs de journaux, toujours à l'affût des goûts du public, ne leur donneraient pas une place si considérable dans leurs publications.

L'élite qui se forme dans toute société, en vertu des lois sociales, élabore les sentiments. C'est elle qui décide ce qui est *gentlemen like* et ce qui ne l'est pas. Le reste du peuple suit cette élite par imitation. Les individus possédant les plus grandes fortunes d'un pays, peuvent ne pas remplir convenablement la fonction qui leur est dévolue. Alors la société tombe dans un état pathologique. Mais ce n'est pas à dire qu'une société civilisée puisse se passer de cet organe spécial, qui est l'élite intellectuelle. Les sociétés où l'aristocratie n'accomplira pas son devoir périront plus vite que celles où elle l'accomplira. Quand la concurrence mentale atteindra une tension plus forte, l'obligation d'accomplir son devoir s'imposera à l'élite d'une façon plus impérieuse. Peut-être que les sociétés futures, comme la société romaine, arriveront à organiser cette élite, c'est-à-dire à lui donner certains privilèges spéciaux, en échange de certains services spéciaux, qu'elles exigeront d'elle[1]. En dehors de l'élite, c'est le clergé qui élabore les sentiments d'une société, mais plus par le culte et par l'exemple que par la prédication directe. Le peuple a les yeux fixés sur son clergé, comme sur son aristocratie. Selon que le niveau moral du prêtre sera plus ou moins élevé, le niveau social aura tendance à monter ou à descendre. Quant au culte, selon qu'il sera plus pur ou plus bassement naturaliste, il exercera une action bienfaisante ou malfaisante. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, c'est la concurrence qui éliminera les religions inférieures. Comme la lutte intellectuelle ne sera possible que par la liberté politique, elle entraînera naturellement la liberté religieuse, c'est-à-dire qu'elle soumettra les

1. Mieux l'aristocratie sera organisée, plus parfaites seront les sociétés. La première condition pour qu'une aristocratie accomplisse son devoir, c'est d'être ouverte, c'est d'admettre toutes les capacités nouvelles, mais aussi de rejeter impitoyablement de son sein tous les individus qui n'accomplissent pas la fonction spéciale dévolue à l'organe. Sans doute, l'indépendance économique est un des premiers éléments nécessaires pour faire partie d'une élite ; mais cette indépendance est le résultat des goûts individuels. Telle personne, contente de posséder une petite fortune, s'adonnera aux besoins purement intellectuels, quand une autre, avec une fortune décuple, voudra encore l'augmenter et s'occupera de besognes économiques.

cultes à une concurrence plus forte. C'est elle qui forcera enfin le prêtre à ne plus compter sur l'appui du gouvernement, mais seulement sur ses propres mérites.

En dernier lieu, les sentiments sont élaborés par les artistes. L'art étant par essence une manifestation interne de l'âme humaine, ne se prête à aucune organisation. L'artiste ne peut créer que par son impulsion individuelle ; il doit obéir seulement à cette voix, si impérieuse parfois, qui s'appelle l'inspiration. Toute tentative de réglementation de l'art a amené sa rapide décadence. Seulement, dans une société où la lutte intellectuelle sera au premier plan, les artistes et les littérateurs gagneront une telle importance que leur nombre se multipliera. Alors la concurrence qu'ils se feront entre eux deviendra plus vive. Si beaucoup sont appelés, il y aura moins d'élus. Il est bien plus difficile aujourd'hui de se faire une place hors de pair dans l'école française, par exemple, que dans l'école russe. Dans ce dernier pays, 300 ou 400 toiles à peine figurent dans les salons annuels. On peut plus facilement se faire remarquer que s'il y en a 4000 comme à Paris. Plus les rivaux sont faibles, plus le triomphe est facile. Ajoutons encore que tout progrès de l'élite sociale a son contre-coup sur l'art. C'est dans l'aristocratie mentale d'une société que l'artiste puise ses pensées et ses sentiments, c'est en vue de cette aristocratie qu'il travaille le plus particulièrement. Par conséquent, l'art se ressentira de toutes les modifications que la lutte mentale exercera sur l'élite intellectuelle.

D'après une loi générale de la biologie, la fonction développe l'organe. Quand la lutte mentale prendra la place la plus importante dans les sociétés humaines, l'organe de la production mentale recevra autant de perfectionnements que les armées en reçoivent de nos jours.

Si la production de la pensée est encore dans une phase embryonnaire, que dire de sa distribution ? Cette dernière fonction est encore plus imparfaite. Il y a bien des académies, des écoles, des sociétés savantes, qui sont des embryons d'une organisation de la science, mais dans aucun pays civilisé il ne s'est formé encore de société de propagande pour tenir les citoyens au courant des découvertes scientifiques et des généralisations les plus probables auxquelles chaque science aboutit constamment.

La fonction de l'information est remplie par des entreprises incoordonnées. Il n'est encore venu à l'idée de personne de partager cet important travail, de l'organiser. Les journaux, les revues et les livres remplissent aujourd'hui la fonction de l'information. Il faut avouer qu'ils la remplissent bien mal. Les journaux quotidiens sont remplis le plus souvent de personnalités et de bavardages. Toujours les questions les plus futiles y tiennent la première place, et les plus graves la dernière. Même les grands journaux anglais, comme le *Times*, le *Daily News*, le *Standard* sont d'une lecture fastidieuse, grâce à ce manque de proportion entre l'importance des sujets et la place qui leur est faite. Le moindre procès scandaleux d'une grande dame qui a trompé son mari, ou d'un gentilhomme qui a triché au jeu, procès qui sera oublié le lendemain, y tient des colonnes entières. Par contre, l'analyse de certains ouvrages, d'une importance capitale pour l'humanité, y tiennent quelques lignes. On donnera les détails les plus circonstanciés sur l'explosion d'une poudrière; on ne signalera pas, même par une ligne, des découvertes astronomiques qui pourront modifier d'une façon fondamentale nos idées sur la structure de l'univers. De plus, les informations des journaux quotidiens pèchent aussi par un défaut de proportion géographique, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ils accordent une place immense aux nouvelles locales et à peine quelques lignes par an à des continents entiers. Un lecteur des plus grands journaux de Paris saura les moindres détails sur les accidents de voiture, arrivés la veille ; mais, s'il a besoin de connaître, par exemple, la situation actuelle des républiques hispano-américaines, depuis le Mexique jusqu'au Chili et à la Plata, il n'aura aucun renseignement en temps ordinaire. On ne parle des pays éloignés que s'il y arrive quelque événement extraordinaire.

Les *revues* remplissent aussi mal la fonction d'information que les journaux quotidiens. A vrai dire ces publications périodiques ne justifient pas le nom qu'elles portent en français. Leur appellation anglaise, *magazines*, est plus exacte. Nos revues sont simplement des recueils de lectures variées, choisies au hasard, sans aucun discernement, aucun système. Elles distribuent par tranches des travaux qui doivent paraître plus tard en volumes. Un jour elles vous

apportent un article sur Marie-Thérèse, le lendemain c'est une étude sur la marine de la Grèce, etc., etc. Or une revue devrait remplir une fonction toute différente. Il n'est pas très difficile de lire 200 pages par quinzaine. Il faudrait, qu'en se donnant cette peine, on eût été mis au courant du travail de l'espèce humaine dans toutes les branches de son activité. Les *Années* qui se multiplient de plus en plus (*Années scientifique*, *littéraire*, *politique*, etc.), vont au-devant de ce besoin de plus en plus impérieusement ressenti. Mais, sans parler de leur imperfection vraiment navrante[1], elles ont l'inconvénient d'être trop nombreuses, trop spéciales et de se vendre au hasard, c'est-à-dire de ne pas aller chercher le lecteur à son domicile, comme les publications périodiques. La plus haute autorité, à laquelle nous puissions faire appel ici-bas, est le dernier mot de la science. Chaque homme cultivé devrait être mis constamment au courant de la théorie générale la plus probable dans chaque science. Comme toutes les sciences se tiennent et n'en font qu'une seule, à proprement parler, chaque homme se trouverait posséder alors la conception la plus exacte de l'univers.

Les informations que l'on cherche à donner maintenant par les différentes *Années* devraient être condensées dans un recueil périodique, qui seul mériterait vraiment le nom de *Revue*. Malheureusement, dans aucun pays du monde, on n'a encore rien tenté de pareil[2].

Ajoutons de plus que les journaux et les revues sont rédigées non pas au profit du lecteur, mais au profit des rédacteurs. Ceux-ci se disputent la place et les honoraires. Ils ne sont pas du tout disposés, nous ne dirons pas à partager leurs bénéfices avec des intrus, mais même à renoncer à une part quelconque de leurs bénéfices. De là vient qu'on a parfois la plus grande difficulté à placer un article dans un journal, même si on le donne pour rien. Toutes les publications périodiques sont des églises fermées, des monopoles exploités d'une façon jalouse par quel-

1. Ainsi la prétendue *Année scientifique* de M. Louis Figuier est tout simplement un recueil de fait divers scientifiques, rédigé sans aucun système.

2. La *Revue encyclopédique*, que publie la maison Larousse à Paris, semble répondre à cet ordre d'idée. Malheureusement, les articles y sont trop courts et ils sont disséminés sur un trop grand nombre de numéros. De plus cette revue est remplie d'une masse de petites notices qu'on oublie après les avoir lues, et qui la font trop ressembler à un journal quotidien.

ques privilégiés. Mais le public a si bon dos! Il se laisse faire!

Les instruments de travail les plus élémentaires manquent encore dans presque toutes les littératures. On sait l'immense service que peut rendre une encyclopédie bien rédigée, pour faciliter les recherches. Par malheur, dans tous les pays, les encyclopédies paraissent à des intervalles extrêmement éloignés. Elles sont presque toujours hors d'usage, dès qu'elles sont terminées. Il faudrait publier une encyclopédie permanente, c'est-à-dire organiser comme un abonnement remplaçant, chaque année, les volumes vieillis par des éditions nouvelles, mises au courant des dernières découvertes scientifiques[1].

Quant aux livres, ils paraissent au hasard. Les éditeurs publient ce qui leur plaît. Il ne leur est pas encore venu à l'esprit de s'organiser en syndicat, de dresser une liste des ouvrages dont une nation civilisée ne peut pas se passer, de se partager la besogne, de publier chaque année pour chaque science des manuels grands, moyens et petits, mis au courant des dernières recherches et des dernières théories. Bref, l'organisation de l'information scientifique n'existe presque pas encore pour les adultes.

La nation la mieux informée pourra réaliser plus vite que ses rivales toutes les améliorations de son organisation sociale et de son outillage matériel, en sorte que, toutes choses égales d'ailleurs, la nation la mieux informée l'emportera dans la lutte pour l'existence. Aujourd'hui les gouvernements entretiennent un grand personnel diplomatique pour être toujours informés de la situation de chaque pays, pour pouvoir profiter de chaque circonstance favorable. Quand la lutte sera transportée sur le terrain intellectuel, les nations seront obligées d'organiser et de perfectionner aussi leur appareil d'informations scientifiques.

On peut considérer l'école comme un appareil d'information

1. Aucune nation ne possède encore de bibliographie raisonnée, tenue constamment au courant des dernières publications. Quand on veut s'informer sur des ouvrages consacrés à un sujet quelconque, on est absolument sans guide. De là tant d'efforts gaspillés, de là tant de tâches à recommencer. Il y a bien des catalogues de librairies. Mais ils donnent des titres sans aucune indication. On fait venir un livre ; il se trouve qu'il est écrit à un point de vue complètement différent de celui que le travailleur demande. Il n'est bon qu'à jeter au panier.

pour la jeunesse. L'école est une institution qui fournit des idées aux générations, avant le moment où elles entrent dans la vie publique. Toute lutte ressemble à une course de chevaux. Celui qui est arrivé le plus vite est le vainqueur. Dans la lutte intellectuelle, la victoire appartiendra à la nation qui donnera à la jeunesse, dans le temps le plus court possible, la masse la plus grande possible de connaissances utiles, sans nuire à la santé des élèves. La question de l'enseignement a deux faces : les programmes et les méthodes. Il ne nous appartient, dans cet ouvrage, d'aborder l'examen d'un sujet aussi vaste et aussi complexe. Nous devons nous borner à quelques remarques. La lutte mentale mettra forcément la science au premier plan. Or les sciences, enseignées séparément, donnent seulement une masse de faits confus sans cohésion aucune. Certes il est d'une grande importance, pour un médecin, de connaître la physiologie, pour un agronome de connaître la botanique et la chimie. Mais ce sont là des spécialités qui servent à chaque individu séparé. Au point de vue de la société prise en bloc, la science n'est importante que par ses généralisations dernières, c'est-à-dire par la conception de l'univers qu'elle procure à l'homme. Il est probable que la concurrence mentale des sociétés poussera les programmes de l'instruction moyenne vers cette direction : donner à l'individu la représentation la plus exacte possible de l'univers. Il est évident que cette nécessité modifiera les programmes d'instruction d'une façon radicale[1]. La concurrence mentale, en forçant d'économiser le

1. On peut prévoir que ce qu'on considère aujourd'hui comme indispensable à tous sera le lot du petit nombre et que ce qui est le lot du petit nombre, sera considéré comme indispensable à tous. Ainsi un bachelier sortant de nos lycées, serait bien honteux de ne pas savoir que l'*Énéide* a été écrite par Virgile et non par Horace. Ce fait, cependant, a une importance bien mince pour le bonheur de l'humanité. Or il n'y a pas peut-être un homme sur cent qui possède aujourd'hui des notions élémentaires de psychologie, qui sache par exemple, qu'il n'y a pas de corrélation absolue entre les objets extérieurs et les images que nous en possédons dans notre cerveau. Or cette vérité est d'une importance capitale pour le bonheur de l'humanité, car c'est sur elle qu'est fondée l'organisation rationnelle des sociétés. En effet, si la corrélation entre l'objet et l'image n'est pas absolue, l'homme ne connaîtra jamais qu'une vérité relative. Les individus qui forment le gouvernement sont des hommes, donc eux aussi ne connaîtront jamais qu'une vérité relative. Aujourd'hui ils croient juste le contraire. Ils s'imaginent que leurs idées sont la vérité absolue et, par conséquent, ils considèrent comme des malfaiteurs tous ceux qui

temps des études dans les limites du possible, obligera probablement aussi d'abandonner l'étude du grec et du latin et de donner l'enseignement, autant que faire se pourra, dans la langue maternelle[1].

Quant aux méthodes d'enseignement, celles que l'on pratique encore de notre temps nous viennent des Romains ou du moyen âge. Elles sont complètement barbares. Elles sont fondées sur l'ignorance complète de la psychologie. Elles vont généralement de l'abstrait au concret. Elles exigent, par exemple, d'enfants de douze ans des généralisations si vastes qu'un adulte peut à peine les concevoir[2]. La pression de la concurrence mentale obligera de transformer les méthodes.

L'instruction commence par la lecture et l'écriture. Les sociétés seront aussi obligées de donner leur attention la plus sérieuse à cet enseignement. « Il faut actuellement au moins dix années d'études sérieuses pour apprendre à lire et à écrire le japonais avec les caractères hiéroglyphiques. Avec l'alphabet phonétique six semaines suffiraient[3] ». On comprend l'immense avantage d'une écriture simple. Toute l'économie de temps et de travail qu'elle peut donner, serait employée à des études profitables. Quand la concurrence aura atteint son maximum d'intensité, les nations n'auront pas de temps à perdre. Elles seront absolument obligées de réformer leur orthographe surannée et routinière. L'écriture descendra de son piédestal de

ne pensent pas comme eux. De là le despotisme sous toutes ses formes. Quand la relativité des connaissances sera un fait universellement admis, l'organisation des sociétés humaines sera radicalement transformée. Les gouvernements n'auront plus le droit de s'immiscer dans le domaine de la pensée, ils laisseront les idées lutter entre elles. Celle qui, dans un lieu et à un moment donnés, sera la mieux adaptée au milieu mental, triomphera. Les gouvernements seront simplement les exécuteurs obéissants et passifs de cette idée victorieuse. Ils modèleront les institutions d'un pays conformément aux conséquences qui s'en dégageront.

1. Ce mouvement se dessine de plus en plus en Europe depuis deux siècles; la concurrence le poussera à s'accélérer.

2. Celles de la grammaire entre autres. Nous défions le logicien le plus consommé de donner une exacte définition du substantif. Et on impose cette notion à des enfants de dix ans ?

3. Une société s'est formée récemment à Yokohama pour substituer les caractères latins aux caractères chinois. Cette société a déjà publié plusieurs brochures et de plus elle édite une revue. Vingt-deux lettres latines suffiraient pour représenter tous les sons de la langue japonaise. (Voy. *Journal des Débats* du 21 novembre 1885.)

pédantisme philologique ; elle deviendra la simple servante de la parole. Les Français n'éprouvent aucun inconvénient aujourd'hui à écrire *son* (suus), *son* (sonus), *son* (furfur) de la même manière. Cela ne les empêche pas de comprendre quel sens ont ces trois lettres dans chaque cas donné. Pourquoi s'obstinent-ils donc à écrire *sain*, *saint*, *sein*, *ceint*, sous prétexte que si tous ces mots s'écrivaient *sin* on ne pourrait plus comprendre le sens de la phrase? On la comprend, quand elle est dite de vive voix, pourquoi ne la comprendrait-on pas, quand elle serait écrite? On ne confond pas *son*, *son* et *son*, pourquoi confondrait-on *sin* (sanus), *sin* (sanctus), *sin* (sinus) et *sin* (cinctus)? La concurrence mentale forcera à abandonner toutes ces subtilités. Il viendra un jour où ce ne seront pas les enfants qui écrivent de la façon la plus conforme à la tradition, mais ceux qui notent le plus exactement la prononciation usuelle, qui seront récompensés. Il viendra un jour où il sera honorable et non pas honteux de faire certaines fautes d'orthographe, parce que, très souvent, ces prétendues fautes ne sont qu'une notation plus parfaite[1].

On ne voit pourquoi les Français deviendront plus barbares le jour où ils écriront *catare* au lieu de *catarrhe*, et *ortografe* au lieu d'*orthographe*? Les lettres inutiles forment le cinquième à peu près de l'écriture française. Avec une réforme de l'orthographe, tout livre dont l'impression coûte aujourd'hui 1000 francs, n'en coûterait plus que 800. Ces deux cents francs (et par combien faut-il les multiplier? il se publie près de 25 000 volumes par an en France, sans compter les journaux et les recueils périodiques[2]), comme les huit milliards des armées perma-

1. Nous sommes heureux de signaler que ces idées gagnent du terrain en France. Une circulaire du ministre de l'instruction publique prescrit dernièrement aux recteurs des collèges de rompre avec le « fétichisme de l'orthographe ».

2. Comptez encore le temps perdu pour écrire ces lettres inutiles. Avant l'invention des allumettes chimiques, chaque individu devait consacrer, en moyenne, 90 heures par an pour faire du feu. Avec les allumettes, il n'en faut plus que douze. En comptant la journée de travail seulement deux francs, cela fait pour la population civilisée du globe (400 millions d'adultes environ) une économie de 2400 millions de francs. Un joli denier! Quand on fait des calculs de ce genre, on apprécie le temps à sa juste valeur. Avec l'argent gaspillé en chinoiseries orthographiques sur toute la surface de la terre, on pourrait peut-être tirer de la misère les pauvres d'un pays grand comme la France.

nentes, sont un simple tribut payé à la routine humaine.

Déjà tous ceux que préoccupent l'expansion de la nationalité française demandent à grands cris une réforme de l'orthographe. M. Aymonier dit, par exemple, qu'il faut enseigner aux Annamites « un français réduit, simplifié, dégagé de toute difficulté grammaticale[1] ».

Quand la dénationalisation sera devenue la préoccupation principale des sociétés, ce qui est aujourd'hui seulement un *pium desideratum* devra devenir une réalité. On sait que les Grecs modernes ont de grandes ambitions. Ils veulent helléniser toute l'Asie Mineure. Leur supériorité mentale sur les Turcs leur rendrait la tâche assez facile. Par malheur, l'hellénisme a un grand ennemi : l'orthographe du grec moderne. A coup sûr, il est beau de savoir qu'il faut écrire εἶναι au lieu de ινε. Mais il est fort utile aussi de connaître la chimie, la mécanique et l'agronomie. Pendant que les Grecs perdront sept années à apprendre l'orthographe[2], d'autres nations apprendront la chimie, la mécanique et l'agronomie. Elles construiront plus de machines, elles auront plus de chemins de fer, elles cultiveront mieux leurs champs, s'enrichiront plus vite et gagneront du terrain sur les pédants.

Après l'orthographe, c'est sur le style que la concurrence mentale exercera, probablement, la plus puissante action. Plus le style d'une nation sera simple, clair, limpide, plus ses livres trouveront de lecteurs, plus sa puissance d'expansion sera augmentée. Les sociétés qui continueront à se servir d'un style confus et ampoulé, de longues périodes et de propositions tortueuses, celles qui mettront le verbe ou la préposition à la fin de la phrase, ces nations perdront du terrain. Qu'on nous permette de donner comme exemple une phrase de M. Schaeffle, traduite mot à mot : « Comme psychiques élémentaires phénomènes sentent [3] se particuliers avec physiques nerveux moléculaires mouvements bien qu'ensemble se produisant, mais à ceux-ci cependant incomparables inté-

1. *Revue scientifique* du 14 mars 1891, p. 329.

2. En effet, il faut six à sept années d'études assidues pour apprendre l'orthographe du grec moderne, avec les accents, les esprits, etc. Et encore après ce temps on ne sait pas toujours la mettre d'une façon absolument correcte.

3. Nous détachons la préposition, comme en allemand.

rieures (conscientes) excitations pré[1] ». Que signifie ce charabias, grands dieux ! Voyons si cela sera plus clair en allemand : « Als psychische Elementarthatsachen stellen sich eigenthümliche mit physichen Nervenmolekularbewegungen zwar zusammen vorkommende, aber diese doch unvergleichliche innere (bewuste) Erregungen dar. » Il faut penser pendant quelques secondes pour trouver le sens de cette phrase, tant le sujet est placé loin du verbe. Tout ce temps est perdu. Les nations qui auront un style clair, en feront l'économie. Elles prendront donc de l'avance sur celles qui se serviront de ce style sibyllin. Pour ne pas se laisser distancer, ces dernières devront bien écrire. Nous voyons déjà une tendance de ce genre se produire en Allemagne. Non seulement on a simplifié l'orthographe, mais, de plus, les auteurs nouveaux ont un style infiniment plus clair et plus nerveux que leurs devanciers.

IV

Nous avons examiné dans ce chapitre quelles modifications la lutte intellectuelle, quand elle aura passé au premier plan de la conscience sociale, produira dans la structure des sociétés humaines. En premier lieu, elle tendra à différencier plus complètement l'organe produisant la pensée et les sentiments. Puis elle poussera à de nombreux perfectionnements dans la distribution des idées et dans l'outillage mental.

Quelle sera la conséquence dernière de toutes ces améliorations ? C'est qu'une organisation plus parfaite produira un travail plus parfait. Or, la résultante de la lutte pour l'existence est, comme nous l'avons montré, une adaptation plus complète au milieu ou, ce qui revient au même, une conception plus exacte de l'univers. Reprenons l'exemple donné au chapitre VI du livre Ier. Supposons deux animaux en tout semblables, mais différant seulement par l'intensité de la vision : l'un pouvant distinguer des objets à mille mètres, l'autre seulement à cent. Il est clair que le premier, informé plus tôt des dangers qui le menacent, aura plus de temps pour s'en préserver et, toutes

1. *Bau und Leben des socialen Koerpers*. Tübingen, Laup, 1875, p. 99.

choses égales d'ailleurs, il aura plus de probabilité de survivre. La science est l'ensemble des procédés par lesquels l'homme perçoit les phénomènes les plus éloignés. De même que l'animal à la vue la plus perçante l'emporte sur ses rivaux, de même la société au rayon mental le plus étendu, l'emporte sur ses rivales. Il en a été ainsi depuis le commencement du monde; mais, quand la lutte entre les sociétés se fera plus particulièrement sur le terrain intellectuel, la nécessité d'avoir une conception exacte de l'univers s'imposera d'une façon encore plus impérieuse. Par cela seul que la production des idées sera augmentée, quand elles seront la première des préoccupations sociales, leur masse deviendra plus grande et la concurrence entre elles plus forte. Toute conception de l'univers se résume en un système philosophique. La lutte entre ces systèmes sera d'autant plus ardente qu'ils acquerront une plus grande importance. Aujourd'hui la plupart des nations civilisées sont attardées dans la conception de l'univers, qui dominait en Palestine vers le ve siècle avant notre ère. Les bredouillements scientifiques de quelques scribes israélites, malgré leur enfantillage si manifeste et leur fausseté si évidente, viennent encore empoisonner les intelligences des nations de notre groupe de civilisation. Quand la concurrence internationale aura placé au premier plan les préoccupations mentales, la science sera reine. Elle balayera comme du sable les puérilités de la cosmogonie hébraïque. Elle enseignera que l'univers est infini dans l'espace comme dans le temps, qu'il n'a jamais été créé, que les sociétés, les êtres vivants, les planètes et les mondes se transforment perpétuellement. La connaissance de certaines vérités scientifiques générales peut être inculquée aux hommes beaucoup plus facilement que les subtilités théologiques du dogme chrétien. Il ne faut même pas une bien grande intelligence pour les comprendre, pourvu qu'elles soient enseignées par des méthodes simples et concrètes. S'il a été possible de répandre la notion du catéchisme catholique parmi des nations entières, combien il sera plus facile de leur faire parvenir quelques données générales sur la structure de l'univers.

Ainsi, d'une part, la lutte intellectuelle amènera le perfectionnement de l'organe produisant la vie psychique; de l'autre, le perfectionnement même de cet organe amènera la diffusion

générale d'une représentation scientifique du monde, qui, à son tour, modifiera complètement la structure des sociétés. Dans les groupes collectifs, comme dans les organismes individuels, l'interdépendance des fonctions est complète. La modification d'un organe entraîne celle de tous les autres.

V

Nous devons considérer, en terminant ce chapitre, quelques autres résultats de la lutte mentale.

En premier lieu elle amènera une plus forte individualisation nationale.

Comme la concurrence politique pousse aujourd'hui les sociétés à se donner l'armée la mieux outillée et la mieux organisée, la concurrence intellectuelle les poussera à se donner un trésor mental aussi vaste que possible et un outillage scientifique aussi complet que possible. Comme on veut avoir aujourd'hui le plus grand nombre de soldats, on voudra avoir alors le plus grand nombre d'idées. On voudra avoir une science, une littérature, une philosophie aussi développées que faire se peut. Un grand nombre de littératures nationales sont encore d'une pauvreté désolante. Ainsi, en Russie, le domaine des recherches philosophiques, celui de l'exégèse religieuse sont à peine entamés. La censure s'y oppose d'ailleurs. Un jour on comprendra que cette décapitation de l'esprit national est tout simplement un suicide, et les Russes voudront couronner leur édifice mental par une philosophie *sui generis*. Recevoir l'instruction dans sa langue maternelle, constitue une immense économie de temps. Aucune société ne voudra se priver de cet avantage. Il est plus facile de lire un ouvrage écrit dans un idiome familier depuis l'enfance, que dans un idiome étranger. A égalité de valeur chacun achètera plus volontiers un livre écrit dans sa propre langue. Mais l'idiome n'est pas tout. Chaque nation a une façon spéciale de raisonner et de penser, chaque nation applique de préférence une méthode d'exposition et de déduction particulière. Un ouvrage, écrit selon la méthode qui nous est la plus familière, est bien plus accessible à l'esprit, bien plus démonstratif; il pénètre plus facilement dans l'enten-

ement que si sa méthode nous est étrangère. Les ouvrages, écrits en anglais par des Hindous, sont d'une lecture extrêmement pénible pour les habitants de la Grande-Bretagne. D'abord ils sont d'une prolixité des plus fatigantes. L'esprit hindou est loin d'être encore arrivé au degré de tension nerveuse que comporte l'esprit anglais. Puis le style hindou fleuri, plein d'images, nageant dans des abstractions vagues et incertaines, cause au lecteur anglais un insurmontable ennui. Même parmi les nations européennes, les différences de style sont considérables. Ainsi un Russe, connaissant l'italien, peut être rebelle à la phraséologie des ouvrages scientifiques qui se publient à Milan ou à Rome et vice versa[1].

Pour toutes ces raisons, chaque nation voudra posséder un ensemble d'ouvrages aussi vaste que possible sur toutes les branches des connaissances humaines.

Quant aux belles-lettres, il est évident que jamais une littérature étrangère ne peut remplacer une littérature nationale. Un poète, un romancier expriment les sentiments d'un milieu donné. Tout homme éprouve une bien plus forte sympathie pour une œuvre où il retrouve l'écho de son âme, que pour une œuvre où il ne le retrouve pas. Une tragédie de Racine parlera toujours mieux au cœur d'un Français qu'au cœur d'un Anglais, comme une tragédie de Shakespeare produira l'effet contraire. Les belles-lettres sont précisément dans le trésor intellectuel de toute société, le joyau le plus précieux et le plus aimé. Bref, chaque nation tâchera de se suffire à elle-même, de s'individualiser. C'est au sein des civilisations les plus avancées que l'individualité s'accuse le plus. Tous les sauvages se ressemblent. Pour produire des caractères aussi tranchés que Dante, Michel-Ange, Spinoza, il faut une haute culture intellectuelle. D'abord la division du travail est d'autant plus forte que la civilisation est plus grande. Au XVIe siècle le même homme pouvait être peintre, sculpteur, architecte et ingénieur. Aujourd'hui on exige tant de connaissances spéciales, tant d'aptitudes particulières de chacune de

1. L'auteur de ce travail s'est beaucoup occupé de l'histoire des beaux-arts. Naturellement, l'Italie y tient une place dominante. Mais il avoue que les ouvrages italiens consacrés à cette matière lui sont tombés des mains. Il y trouvait tant de phrases creuses et si peu de faits; de plus des faits si mal exposés qu'il a renoncé le plus souvent à leur lecture.

ces professions, que leur réunion est désormais impossible. C'est une première cause de différenciation. Il y en a une seconde : la masse d'idées répandues dans une société. Les résultantes produites par les combinaisons des idées sont en raison directe de leur nombre. De là une extrême variété de points de vue, car chacun adopte celui qui est produit par ses connaissances spéciales.

Ce qui se passe pour les individus au sein des sociétés, se passera pour les sociétés au sein de l'humanité. Après une période, où chacune d'elles tâchera de produire, par son propre effort, tout son capital mental, de cultiver dans une même mesure l'ensemble de connaissances humaines, il en viendra une autre, où il n'en sera peut-être plus ainsi. Certaines nations qui ont plus d'aptitudes pour les sciences naturelles, par exemple, pourront les cultiver de préférence aux sciences sociales. Une division du travail pourra s'établir entre les nations et alors leur individualité s'accusera encore davantage.

Est-ce à dire que, même dans la période où chaque nation désirera posséder un capital mental aussi complet que possible, elle s'enfermera dans une muraille de la Chine intellectuelle. Est-ce à dire, par exemple, que si une société possède une très riche littérature scientifique et esthétique, elle cessera d'acheter des livres étrangers? Nullement. L'acuité de la lutte intellectuelle exigera, au contraire, qu'on soit pourvu de tous les avantages possédés par l'adversaire. On fera donc venir le plus grand nombre possible de livres étrangers, afin de ne pas rester en arrière de ses concurrents.

En France, on lit actuellement assez peu de livres allemands. Il n'y a pas de librairies allemandes dans les grandes villes de province et il n'en existe que peu à Paris, pour une population de 2344000 âmes. Mais le jour où la cruelle nécessité obligera de lutter corps à corps avec l'esprit allemand, on voudra lui emprunter toutes ses armes et on devra connaître les produits de la pensée germanique. Alors les livres allemands se répandront davantage en France.

Les ouvrages exotiques serviront, pour ainsi dire, de matériel mental. Les idées étrangères seront assimilées. On les adaptera aux besoins du pays, en leur donnant cette façon *sui generis*, qui, dans les produits de la pensée comme dans ceux de l'industrie, est la marque distinctive de la nationalité.

Il est problable que les écoles artistiques iront aussi en se différenciant de plus en plus. Déjà, vers la seconde moitié du XIXe siècle, on aperçoit en architecture, par exemple, une réaction contre ces poncifs gréco-romains que la Renaissance a imposés à toute l'Europe. L'horrible monotonie de l'architecture classique, qui de Lisbonne à Moscou produisait les mêmes motifs, qui d'Édimbourg à Tiflis défendait de s'écarter des éternelles imitations du Parthénon et de l'Érechtéion, commence à devenir insupportable à tous les peuples. Partout nous voyons les styles nationaux rentrer en faveur. Les Français ont découvert, il n'y a pas longtemps, qu'ils avaient une architecture admirable. Personne n'a jamais su animer la pierre comme les *maîtres de l'œuvre* de l'Ile-de-France. Elle vibre entre leurs mains. Plus récemment encore les Français ont découvert aussi leur sculpture nationale qui, à partir du XIIIe siècle, a créé des œuvres remarquables. D'ailleurs, l'art est l'intermédiaire par lequel on exprime le sentiment, comme la parole est l'intermédiaire par lequel on exprime la pensée. L'homme qui a fait le Parthénon était un très grand artiste. L'individu qui, au XIXe siècle, mesure le Parthénon ligne par ligne et le reproduit exactement, est un simple manœuvre. L'artiste commence à partir du moment où il exprime ce qu'il sent. Eschyle et Sophocle ont été de plus grands génies que MM. Dennery et Anicet Bourgeois. Mais nous ne sommes pas des Grecs du Ve siècle et on voudra bien nous excuser de trouver plus de plaisir à un mélodrame, même médiocre, mais conforme à notre manière de comprendre et de sentir, qu'à une tragédie antique, où tout nous est étranger. La *Vénus de Milo* est un chef-d'œuvre incomparable. Mais, si tous les sculpteurs français voulaient imiter la *Vénus de Milo*, il n'y aurait plus de sculpture française.

Quant à la période où la division du travail se sera établie entre les nations, la muraille de la Chine deviendra alors une impossibilité matérielle. Par le fait même qu'elles cesseront de cultiver certaines branches scientifiques, d'une façon spéciale, elles seront obligées d'emprunter ces connaissances aux autres nations.

« La fin de la guerre sera peut-être la fin de l'esprit national », dit M. Treitschke. C'est une idée assez généralement répandue

elle est pourtant complètement fausse. C'est même l'idée contraire qui est vraie. Quand les luttes politiques auront passé au second plan et les luttes nationales au premier, les préoccupations mentales acquerront une importance infiniment supérieure à celle qu'elles ont aujourd'hui. Or la culture intellectuelle n'est possible que par le travail collectif d'une nationalité. On ne peut rien produire dans le domaine de la pensée et du sentiment, sans une langue. L'internationalisme absolu est une pure abstraction. Comment un individu pourra-t-il ne pas être actuellement Français, Anglais, Allemand ou Russe ? Il n'existe pas, à l'heure présente, une langue paneuropéenne ou une langue universelle. Pour une autre raison, l'opinion de M. Treitschke est loin d'être conforme à la réalité des faits. L'État n'est pas la seule forme possible de groupement pour les sociétés humaines. Au-dessus de lui, il y a une autre association, la nationalité, qui est d'une importance infiniment plus grande, parce qu'elle satisfait des besoins d'un ordre beaucoup plus élevé. Or cette association aura toujours aux yeux des hommes (même si les guerres venaient à cesser), une si haute valeur, qu'ils seront amenés à faire les sacrifices les plus considérables pour en assurer la prospérité.

On a tort de se représenter l'époque qui suivra la suppression de la guerre, comme une période de stagnation et de repos : On a tort de penser que, dès le moment où les hommes civilisés cesseront de se massacrer comme des animaux sauvages, ils tomberont dans une torpeur sénile et une décadence irrémédiable. Cette opinion est tirée de la comparaison du passé. C'est la grande paix romaine qui nous sert toujours d'exemple. Que les partisans des tueries se rassurent ! Les circonstances sont tout autres aujourd'hui. La question de la nationalité ne pouvait pas se poser du temps d'Auguste avec la puissance qu'elle a acquise de nos jours. Si la concurrence politique pouvait être, à cette époque, le seul ressort de l'activité sociale, aujourd'hui ce n'est plus le cas.

Nous voyons Florence, Venise, le Portugal, l'Espagne s'endormir successivement d'un lourd sommeil. Nous attribuons cette décadence au fait que ces nations ont cessé de jouer un rôle politique. Nous prenons ici l'effet pour la cause. L'esprit conservateur ayant triomphé dans ces pays, ils ont été saisis

de torpeur mentale et c'est pour cela qu'ils ont cessé de jouer un rôle politique. Sans doute, dans l'avenir comme dans le passé, des nations perdront le ressort vital et descendront dans le tombeau. Mais ce sont précisément celles qui cesseront de lutter pour l'hégémonie ou, au moins, pour l'égalité intellectuelle. Tant qu'elles auront l'âpre désir de soutenir la concurrence mentale, la vie sera intense en elles et d'autant plus intense que leur ardeur à soutenir la lutte sera plus ardente.

Le cerveau le plus parfait fonctionne le plus vite. C'est celui où les tourbillons, les ouragans de la pensée, comme disent les poètes, sont les plus violents, en un mot, celui qui est animé des mouvements les plus intenses. Il en est de même des sociétés. Les plus parfaites seront les moins conservatrices, celles qui changeront le plus vite, celles qui s'adapteront en moins de temps possible à des circonstances données. Dans les sociétés les plus parfaites, les ouragans de la pensée seront les plus violents, les idées des hommes de génie descendront le plus promptement dans les masses populaires pour les agiter et les pousser à l'action. Dans les sociétés où dix citoyens sur cent savent lire, où un sur cent lit quelque chose et où un sur mille comprend ce qu'il lit, les idées se répandent avec une lenteur désespérante. Il faut des siècles pour faire arriver les notions les plus simples jusqu'aux couches profondes de la population. Quand tous les citoyens sauront lire, la tâche sera plus facile. Quand ils liront, la diffusion des idées s'accélérera encore. Mais lire n'est rien, il faut encore comprendre ce qu'on lit. Quand, au lieu d'enseigner aux enfants des mythologies plus ou moins absurdes, l'instruction aura pour but de leur fournir une conception scientifique de l'univers, la terre sur laquelle tomberont les idées nouvelles sera devenue si ameublie que toute semence y poussera avec une puissante vigueur ; la diffusion des idées se fera alors avec une rapidité que nous pouvons difficilement nous représenter aujourd'hui.

Que sera notre globe le jour où chacun de ses habitants lira son journal tous les matins ? Et non pas un journal rempli d'enfantillages et de niaiseries, mais une feuille donnant des renseignements sur toutes les branches de l'activité humaine. Un Anglais, parcourant *Times* pendant son déjeuner, sait ce qui s'est passé la veille sur le globe entier. Il vit donc, non seule-

ment de sa propre vie, mais de celle de toute l'espèce. Cette vie générale devient consciente pour lui. Ce que les classes moyennes ont déjà réalisé aujourd'hui dans les pays civilisés, tous les hommes le réaliseront un jour. Tous, parce que les races, qui ne seront pas susceptibles de ce progrès, seront balayées impitoyablement de la surface du globe, comme l'ont été les Tasmaniens de l'Australie et les Indiens d'Amérique. Les vitesses que nous observons aujourd'hui dans les phénomènes sociaux, seront bien modifiées, quand ce jour sera venu. Les Égyptiens nous paraissent bien conservateurs; nous paraîtrons tout aussi conservateurs à nos arrière-neveux. De notre temps, il faut, par exemple, des siècles pour changer la langue d'un pays. Quand on appliquera les méthodes de propagande plus parfaites, quelques décades y suffiront peut-être.

Or, comme nous l'avons vu, c'est la concurrence mentale qui poussera à donner l'instruction scientifique à tous les citoyens. De plus, la lutte intellectuelle modifiera complètement l'idéal des gouvernements. Les souverains de l'ancien régime avaient pour devise : une foi, une loi, une langue. Une foi! Triste rêve! Un véritable homme d'État devait désirer juste le contraire. En effet, si chaque individu se composait une religion particulière, la société arriverait au point culminant de la puissance mentale. Sortie de la trame la plus intime de son être, cette religion serait individuelle, donc vivante. Dès qu'un homme adopte machinalement les idées d'un autre, il réduit le travail de son cerveau à un minimum. Vouloir imposer une religion à des millions d'hommes, c'est se contenter de leur part d'un formalisme hypocrite et purement extérieur. Une lugubre symétrie s'étendant sur des empires entiers, voilà l'idéal poursuivi par les gouvernements anciens! On dirait vraiment que leur ambition unique était de régner sur des êtres n'ayant d'humain que l'apparence! On dirait vraiment qu'ils avaient une haine atroce de la vie, que leur rêve le plus cher était le néant et la mort. Car vivre signifie penser, sentir, vouloir, agir. Et, plus vibrante est la pensée, plus profond le sentiment, plus ardente la volonté, plus rapide l'action et plus continuel le changement, plus intense est la vie.

La matière organisée est plus instable que la matière brute, elle contient donc une somme supérieure de mouvement. La

matière cérébrale, à son tour, en contient plus encore que les autres composés organiques. Le cerveau humain est le centre de tourbillons d'une rapidité dont les phénomènes physiques nous donnent une bien faible idée. La loi d'accélération, qui se poursuit à travers toute nature, agit aussi dans l'évolution des sociétés. Partant de la phase alimentaire, passant par la phase économique et politique, la lutte pour l'existence aboutira à la phase intellectuelle où elle atteindra le point culminant de son intensité. Quand les nations y seront entrées d'une façon définitive, quand se seront complètement opérées les transformations sociales qu'elle exige, il y aura au sein de l'humanité une activité et une intensité de mouvements auprès desquels notre existence actuelle fera l'effet d'une véritable léthargie.

CHAPITRE VI

LE ROLE DE L'ÉTAT DANS LES LUTTES MENTALES.

I

Il nous reste à parler maintenant de la conséquence la plus importante de la lutte mentale, dans sa période consciente. Elle aura pour résultat de différencier entièrement l'organe produisant les idées, et le sentiment de l'organe remplissant les fonctions régulatrices de la société. En d'autres termes, elle aura pour résultat de supprimer complètement le socialisme d'État.

Pour élucider cette question, il faut analyser très exactement le processus de la lutte mentale.

Un homme peut s'imaginer que l'arsenic est un aliment hygiénique. Si, poussé par cette erreur, il prend une assez forte dose de ce poison, il tombe malade ; s'il en prend une plus forte, il meurt. En un mot, la souffrance est en raison directe de l'erreur, la jouissance en raison directe de la vérité que l'homme peut connaître ici-bas.

Quand un homme vit au milieu d'institutions qui lui paraissent conformes aux lois de la nature, le bien semble triompher et il est content. Si les institutions ne lui paraissent pas conformes aux lois de la nature (ou, ce qui revient au même, à la raison), le mal semble triompher et notre homme éprouve du malaise. Dans le premier cas, le milieu est adapté aux idées de cet individu, d'où jouissance ; dans le second cas, il ne l'est pas, d'où souffrance. Si tous ses semblables pouvaient penser comme lui, ils se donneraient, d'un commun accord, les institutions qui paraissent rationnelles à notre homme et celui-ci serait plus heureux. Pour se débarrasser de sa souffrance, il sera poussé, naturelle-

ment, à vouloir faire partager ses idées par son entourage. Il n'y a qu'un seul moyen pour arriver à ce résultat. Faire connaître ses idées et tâcher de les faire adopter, c'est-à-dire organiser une propagande en leur faveur. D'où l'on peut conclure que toute propagande spontanée [1] implique la conviction de la vérité des idées qu'on veut répandre. L'homme peut supporter passivement un certain degré de souffrance. Mais le degré tolérable une fois dépassé, il doit réagir ou périr. En effet, toujours et partout une oppression trop forte pousse à la révolte, à l'action. Par conséquent, quand une idée s'incorpore sous forme de propagande, c'est que l'idée contraire produit des résultats qui commencent à dépasser la limite d'endurance d'un groupe d'individus. L'activité de la propagande est donc en raison directe de la grandeur de l'erreur qu'elle cherche à combattre.

La lutte intellectuelle consiste à remplacer une idée qui est (ou qui paraît) fausse, par une idée qui est (ou qui paraît) vraie. La lutte intellectuelle ne peut pas avoir pour but de faire table rase dans l'esprit, mais seulement d'éliminer une idée au profit d'une autre idée. Ainsi, ceux qui combattent le protectionnisme ne disent pas qu'il faut supprimer le commerce ou qu'il est impossible de se faire aucune idée sur le régime à appliquer au commerce. Non, ceux qui attaquent le système protecteur préconisent le système du libre-échange. La Bible affirme que l'univers a été créé en six jours, la science moderne affirme qu'il n'a jamais été créé. Ici encore la lutte mentale consiste à opposer une affirmation à une autre affirmation.

Entre un individu, qui veut répandre une idée et les gens sur qui il cherche à exercer son action, il s'établit, naturellement, certains rapports. Pour qu'une propagande soit plus efficace, il faut que les rapports entre l'apôtre et les adeptes soient constants. De là, la nécessité d'une organisation permanente. Aussi, toute propagande qui a de la vitalité est amenée, par la force des choses, à se donner des chefs, une hiérachie, un règlement, un budget, bref une organisation. C'est ce qu'a fait le christianisme dans les premiers siècles de notre ère, c'est ce qu'a fait la ligue de Manchester en Angleterre, c'est ce que fait de nos jours le socialisme en Allemagne.

1. Il y a des gens qui propagent certaines idées pour de l'argent. Ce sont des malfaiteurs comme les faux monnayeurs.

Selon qu'une propagande est mieux organisée, plus active, plus habile que la propagande de l'idée contraire, elle l'emporte sur sa rivale.

La ligue de Manchester est un très remarquable exemple de lutte intellectuelle. En 1838, quelques négociants anglais s'associent pour combattre les droits de douane sur les céréales. Pourquoi se forme cette association? Parce que la cherté du blé cause des souffrances à un grand nombre d'Anglais. Quelques-uns d'entre eux acquièrent la conviction que cette cherté n'est pas conforme aux lois de la nature, qu'elle est purement artificielle. A partir du moment où ils font cette découverte, ils ne consentent plus à accepter les souffrances provenant du haut prix du pain; ils passent à l'action et organisent une propagande pour combattre les erreurs du système protecteur. La ligue de Manchester poursuit deux buts : démontrer à la majorité des Anglais que la cherté du blé est un mal (car beaucoup de personnes la considéraient comme un avantage pour la société dans son entier), démontrer que cette cherté est artificielle. Pour lutter contre les libre-échangistes, les protectionnistes s'organisent aussi en association de propagande. Pourquoi la ligue de Manchester a-t-elle triomphé? Parce qu'elle est parvenue à convaincre la majorité des Anglais que ses idées étaient justes. Si les protectionnistes, en 1846, étaient parvenus à faire adopter une opinion contraire, les droits sur les céréales n'auraient pas été abolis.

Pour vaincre une idée, il faut donc lui opposer une autre idée. Pour vaincre une propagande, il faut lui opposer une autre propagande plus active et mieux organisée.

Si une idée n'a pas la puissance de s'incorporer dans une propagande, c'est qu'elle est tenue pour fausse par ceux-là mêmes, qui font mine de la tenir pour vraie.

Considérons ce qui se passe actuellement en Allemagne. Il y a dans ce pays (en négligeant les nuances intermédiaires) deux partis en présence : les socialistes et les *Junkers* prussiens conservateurs. Les premiers soutiennent que les gouvernements existent pour les peuples, les seconds que les peuples existent pour les gouvernements; les premiers se basent sur la science moderne, les seconds sur le droit divin, c'est-à-dire la Bible. Les socialistes ont organisé une propagande des plus actives et se

sont donné une organisation des plus parfaites. Pourquoi les *Junkers* ne font-ils pas comme eux? Pourquoi n'opposent-ils pas propagande à propagande, organisation à organisation? Mais simplement parce qu'ils ne sont pas convaincus de la vérité de leur théorie. Ils se fondent sur la théologie biblique. Il fut un temps où cette théologie avait une puissante vitalité, puisqu'elle a créé l'Église chrétienne, une des plus fortes organisations qui aient jamais existé. Or cette théologie a eu de la vitalité aussi longtemps qu'elle a paru être vraie. Supposez les *Junkers* aussi convaincus que les socialistes, ils auraient organisé une propagande aussi puissante. Sans doute, l'idée du droit divin est conforme à leur intérêt particulier, mais elle n'est pas conforme à l'intérêt général. Si les *Junkers* avaient la conviction de travailler pour le bien public, ils se seraient organisés comme les socialistes.

Un autre exemple. Une secte d'un caractère protestant, la *stunde*, se répand en ce moment dans la Russie méridionale. Le clergé orthodoxe est très contrarié de ce mouvement. Cependant il n'organise aucune propagande active pour lutter contre ces sectaires. Qu'est-ce que cela démontre? Que le clergé orthodoxe est médiocrement convaincu de la vérité de sa doctrine et que son triomphe lui tient fort médiocrement à cœur. Car, si la victoire de l'orthodoxie était la passion dominante du clergé russe, il descendrait dans l'arène pour lutter contre les sectaires et propagerait ses doctrines avec autant d'ardeur que les *stundistes*.

Quelle conclusion tirer de tout cela? Une conclusion très importante. Ceux qui croient propager la vérité, agissent de leur propre initiative. A partir du moment où l'on s'adresse à la force pour combattre une idée, c'est qu'on ne croit pas à celle qu'on veut lui opposer. S'adresser à la force, c'est vouloir sciemment propager l'erreur en vue d'un intérêt particulier. Les *Junkers*, quand ils s'adressent à la puissance de l'État pour combattre les socialistes, le clergé orthodoxe, quand il s'adresse à l'État pour combattre les sectaires, reconnaissent implicitement que leurs adversaires ont raison et qu'ils ont tort. Jusqu'à quel moment les hobereaux prussiens pourront-ils garder leurs privilèges? Jusqu'au moment où la majorité du peuple allemand adoptera les idées que les hobereaux tiennent pour *fausses*. Les *Junkers*

travaillent donc à maintenir le peuple allemand dans les ténèbres et dans l'erreur. Or l'erreur mène à la souffrance, puis à la décomposition et à la mort. L'intérêt des hobereaux est donc antisocial, puisqu'il a pour résultat l'affaiblissement de leur propre patrie.

Les hommes ne posséderont jamais la vérité absolue. Les individus qui forment un gouvernement sont aussi des hommes; donc eux aussi ne seront pas infaillibles. L'idée qui paraîtra relativement la plus vraie au plus grand nombre d'hommes, dans un temps et un lieu donnés, est celle qui triomphera dans la lutte contre l'idée opposée. Les propagandistes recourent aux moyens violents et à la terreur, juste à partir du moment où ils comprennent l'impossibilité de faire triompher leurs idées par la persuasion. Mais comme la violence est inefficace dans la lutte des idées, aucun terrorisme n'a jamais réussi à réaliser ses fins.

Quand la lutte mentale sera devenue le procédé prédominant parmi les hommes, on sera amené à en étudier le mécanisme avec la plus scrupuleuse attention. De même qu'il y a aujourd'hui des bibliothèques entières consacrées à la tactique et à la stratégie militaires on écrira des milliers de traités sur l'art de la propagande mentale.

Quand l'impuissance de la force brutale, dans ce domaine, sera devenue absolument évidente pour tous, il s'opérera une transformation radicale dans les institutions des sociétés : la différenciation complète de la fonction régulatrice et de la fonction de la production mentale.

Par la nature même des choses, l'État ne peut rien dans la lutte intellectuelle. En effet, la propagande ne peut être combattue que par une autre propagande. Or toute propagande, pour être efficace, doit être spontanée. Si l'État paye des fonctionnaires pour faire une propagande, ce sera simplement de l'argent jeté à la rivière. En effet, des deux choses l'une : ou les fonctionnaires sont convaincus de la vérité qu'ils vont prêcher, ou ils ne le sont pas. S'ils le sont, ils iront la prêcher d'eux-mêmes, alors l'État n'a pas besoin de les payer pour cela. Évidemment l'État devra les payer seulement à partir du moment où il saura que ces fonctionnaires *ne sont pas convaincus*. Tout d'abord des hommes, prêchant des idées qui leur parais-

sent fausses, seront des misérables et l'État aura poussé lui-même à l'immoralité. Il aura donc cessé d'exercer sa fonction régulatrice, c'est-à-dire de pratiquer la justice, puisque justice et morale sont deux conceptions identiques. Ce qui est juste est moral, et ce qui est moral est juste. D'autre part, la prédication de ces fonctionnaires sera très molle, d'abord parce que leur but ne sera pas le triomphe de leurs idées, mais leurs émoluments seuls. En vertu de la loi générale de l'économie politique, ils tâcheront de donner le moins de travail possible contre la plus grande rémunération possible, donc ils prêcheront mal. Et puis leurs services seront absolument inefficaces, parce que tout le monde saura qu'ils sont rendus pour de l'argent. Qui lit un journal payé pour soutenir certaines opinions?

Quand on aura soigneusement analysé le mécanisme de la lutte mentale, l'État devra s'en désintéresser complètement. Alors un immense progrès sera réalisé dans l'organisme social. La monstrueuse alliance de l'Église et de l'État aura pris fin. La division des fonctions sera poussée aussi loin qu'il est possible de le faire. L'État sera confiné dans une tâche unique : la protection des personnes et des biens, c'est-à-dire la justice. Les sociétés humaines deviendront d'autant supérieures à ce qu'elles sont aujourd'hui, qu'un homme est supérieur à ces organismes primitifs où une seule cavité stomacale remplit toutes les fonctions.

Au point de vue international la lutte mentale traversera aussi deux phases : l'une imparfaite, celle de l'intervention de l'État [1]; l'autre parfaite, celle de la non-intervention.

Qu'on nous permette de les présenter au lecteur d'une façon concrète par un exemple.

Soit une commune aux environs de Metz, où l'on parle français. Avant 1870 cette commune avait une école primaire française. Arrivent les Allemands. Ils veulent germaniser la commune. Le gouvernement ferme l'école française et ouvre une école allemande. Première injustice. Des Français sont obligés de payer des maîtres sans aucune utilité pour eux, mais pouvant servir à quelques Allemands établis dans cette commune, grâce à la

1. C'est la phase dans laquelle elle se trouve actuellement.

conquête. On prend donc l'argent de tous au profit de quelques privilégiés. C'est du socialisme d'État ou, disons le mot net et vrai, du vol.

Cependant les Français, tout en supportant la charge de l'école allemande, ne veulent pas y envoyer leurs enfants; ils consentent à supporter une charge nouvelle et ouvrent une école française libre. Alors le gouvernement allemand, pour attirer dans son école, lui accorde des privilèges : par exemple la gratuité complète de l'enseignement, la gratuité des fournitures scolaires; puis la faculté aux enfants sortis de l'école allemande, de servir une année de moins sous les drapeaux, d'entrer sans examen dans les institutions d'instruction moyenne, d'embrasser les carrières administratives, etc., etc. Seconde injustice. Certains citoyens du même pays sont revêtus de privilèges refusés aux autres, quand les charges restent les mêmes pour tous. Supposons néanmoins que les Français persistent dans leur opposition. Malgré toutes ces faveurs, ils ne consentent pas à envoyer leurs enfants à l'école allemande. Le gouvernement fait un pas de plus : il fait fermer les écoles françaises. Nouvelle injustice. Les enfants allemands ont toutes les libertés, les enfants français n'en ont aucune. Néanmoins cette mesure brutale ne réussit pas. Les Français font instruire leurs enfants, clandestinement, dans leurs maisons ou aux bords des routes, comme cela s'est pratiqué (en Irlande, ou en France, sous la Terreur) pour l'enseignement catholique. Les Allemands poursuivent ces institutions condamnent les maîtres à des peines plus ou moins sévères [1]. Nouvelle injustice pour les Français; ils sont punis pour avoir voulu faire le bien, car donner l'instruction aux enfants est une action louable et non blâmable.

Mais les écoles clandestines ne disparaissent pas; elles se cachent mieux. Le gouvernement allemand, se voyant impuissant à découvrir les instituteurs et les élèves, se décide à frapper un

1. L'instruction clandestine est punie par la législation de plusieurs pays. Il est question en ce moment, en Russie, de frapper de 500 roubles d'amende ou de trois mois de prison les individus qui, dans les provinces occidentales, auront pratiqué l'enseignement non autorisé, même s'il est donné dans les maisons privées, aux enfants de plusieurs familles à la fois. Cette législation a pour but, comme dit le considérant, de donner une éducation dans l'esprit russe à la jeunesse des provinces occidentales. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg oublie seulement que Voltaire a été élevé aux jésuites.

grand coup. Il édicte que tous les sujets de l'empire, qui n'ont pas terminé leurs études dans les écoles du gouvernement et qui ne savent pas l'allemand, sont privés des droits civils et politiques.

Cette dernière mesure dépasse la puissance de résistance des parents français. Pour ne pas faire de leurs enfants de vrais parias, ils les envoient à l'école allemande où, l'étude du français étant exclue, les jeunes Lorrains apprennent l'allemand. L'injustice et la violence sont à leur comble, et les Français la ressentent cruellement. Alors, dans le sein de leur famille ou autrement, ils tâchent de faire enseigner à leurs enfants cette langue française si honnie, qui leur devient d'autant plus chère qu'elle est plus persécutée.

Ce tableau n'est pas conforme à ce qui se passe réellement aujourd'hui en Lorraine ; c'est une représentation idéale, où sont concentrées toutes les mesures que différents gouvernements, et à différentes époques, ont prises pour dénationaliser un pays. Mais il n'y en a pas un seul trait qui ne soit emprunté à la réalité.

Notez que chaque injustice nouvelle amène un accroissement de haine entre vainqueurs et vaincus. Enfin, quand la violence des conquérants est arrivée à son comble, quand ils refusent tout droit civil et politique aux sujets ignorant leur langue, la haine du vaincu arrive au paroxysme. L'enfant apprend l'allemand à l'école (nous continuons à prendre le même exemple) et finit par le parler à la perfection, mais il apprend dans sa famille à exécrer ses oppresseurs de toutes les forces de son âme. Le jour où les Lorrains, sujets de l'empire, *savent* tous parler l'allemand, est le jour où ils exècrent le plus puissamment l'Allemagne, où ils sont devenus ses plus irréconciliables ennemis. On peut forcer les gens à apprendre une langue, mais ce qui est absolument impossible c'est de les forcer à *penser* dans cette langue. Or c'est seulement à partir de ce moment que l'assimilation est réalisée. Les mesures coercitives empêchent précisément ce phénomène de s'accomplir. Ainsi, toutes les mesures prises par les gouvernements, au lieu de pousser à l'homogénéité d'un pays, poussent à l'hétérogénéité.

Nous ne cesserons de le répéter : le lien national n'est pas fondé uniquement sur la langue; il est fondé sur les sympa-

thies. L'Irlande en est la meilleure preuve. Dans ce pays, les lois naturelles travaillent pour les Anglais. La littérature anglaise (scientifique et d'imagination) est tellement supérieure à la littérature erse que l'immense majorité des Irlandais ont spontanément adopté l'anglais. Non seulement ils le savent, mais encore ils pensent dans cette langue. Cependant, les Irlandais anglophones ne détestent pas moins les Saxons et les orangistes que les Irlandais ersophones. L'opposition de l'Irlande est loin d'être affaiblie par l'assimilation linguistique. On pourrait dire que c'est l'opposition religieuse qui entretient la division. Ce ne serait même pas vrai, puisque, dans ces dernières années, toute distinction entre catholiques romains et protestants a été abolie dans le Royaume-Uni. L'Église anglaise d'Irlande a perdu tous ses privilèges. Cependant la haine subsiste toujours entre le Saxon et l'Irlandais, et tant que cette haine subsistera aussi vivace qu'aujourd'hui, ils ne formeront jamais une nation. D'où vient cette haine ? D'une série d'injustices séculaires que les Anglais ont exercées à l'égard des Irlandais. Le plus grand nombre en est aujourd'hui aboli, mais le souvenir des injustices anciennes subsiste toujours.

II

Comme on le voit, l'État est absolument impuissant dans le domaine mental. D'une part, par la nature des choses, une propagande ne peut se combattre que par une contre-propagande ; de l'autre, toute intervention de l'État, ayant pour but de créer l'homogénéité, produit l'hétérogénéité. L'assimilation ne peut provenir que de la sympathie ; or toute faveur accordée à une nationalité dominante au détriment d'une nationalité vaincue, ne peut engendrer que la haine.

Mais, dira-t-on, un gouvernement doit-il souffrir que, dans la limite de sa juridiction, une nationalité étrangère gagne du terrain ? Un gouvernement allemand doit-il souffrir, par exemple, la francisation de ses sujets ? Sans aucune hésitation, nous répondons par l'affirmative. Oui, un gouvernement doit se désintéresser complètement de la lutte mentale, parce que son intervention ne peut être que funeste à la nationalité qu'il désire soutenir.

La dénationalisation coercitive est une arme à double tranchant. Elle est aussi fatale aux dominateurs qu'aux vaincus. Et il ne peut pas en être autrement.

Qu'on nous permette de revenir un instant sur le terrain économique, pour élucider notre pensée.

L'État ne peut pas créer la richesse, puisque, malheureusement, les miracles ne sont pas de ce monde. Tout ce que le gouvernement peut faire pour « protéger la production nationale », consiste à prendre l'argent gagné par un citoyen, pour le donner à un autre citoyen. Or, c'est une vaine chimère d'imaginer qu'on pourra jamais augmenter le bien-être d'un pays, en frustrant ses habitants du produit de leur travail. Aussi, toutes les fois que le gouvernement interviendra pour hâter le taux d'accroissement de la richesse, il ne pourra que diminuer ce taux. Le gouvernement n'a que deux armes entre les mains : les restrictions à l'égard des uns, les privilèges à l'égard des autres. Et ces deux armes n'en font, à proprement parler, qu'une seule, puisque ce qui est privilège pour l'un, est restriction pour l'autre. Or, on ne peut pas accroître la richesse, en posant des restrictions à son accroissement. Favoriser également tout le monde (c'est-à-dire pratiquer la justice), est synonyme de ne favoriser personne. Une faveur, pour être effective, doit être un droit accordé à quelques individus de dépouiller l'immense majorité de leurs compatriotes.

Il en est des restrictions comme des privilèges. Il est impossible d'appauvrir des individus particuliers, sans appauvrir la masse de la population. Ainsi le gouvernement russe cherche à opposer des entraves au développement de la richesse des propriétaires polonais, dans les provinces occidentales. Mais un propriétaire polonais qui aura moins de revenu, fera aussi une moindre dépense ; alors les artisans, les serviteurs, les fournisseurs, les boutiquiers du pays, qui sont Russes, auront moins de bénéfices. Ruiner les allogènes, c'est ruiner en même temps les dominateurs, puisque, entre deux populations vivant sur le même territoire, les relations économiques forment des liens innombrables. Ainsi en Podolie, grâce aux mesures d'exception qui sont appliquées dans cette province, la terre coûte la moitié de ce qu'elle vaut en Galicie, quoique les conditions topographiques et autres soient les mêmes des deux côtés d'une fron-

tière purement conventionnelle. Le gouvernement russe, pour assimiler la Podolie, commence d'abord par la ruiner. Par là il se fait un tort positif, puisqu'il diminue les ressources du trésor de l'empire.

Il en est de même au point de vue mental. Quand on cherche à contrecarrer le développement de la culture des allogènes, on est obligé aussi de contrecarrer le développement de la culture des dominateurs. Les mesures d'exception doivent s'exercer naturellement sur l'ensemble du territoire peuplé par une population mixte. Ces mesures gênent alors le dominateur autant que le vaincu. Si les allogènes, par exemple, ne peuvent pas ouvrir une école sans l'autorisation du gouvernement, les dominateurs doivent aussi la demander, pour qu'il soit possible de constater qu'ils sont de la race des vainqueurs. Bref, les fers qu'on forge pour le vaincu, on se les met soi-même aux pieds. La dénationalisation coercitive entrave le vainqueur autant que le vaincu, parce que toute limitation de la liberté de penser revient à un ensemble de mesures ayant pour but d'arrêter le développement de l'ensemble des citoyens d'un pays. Un gouvernement n'a pas d'action hors de ses frontières. La Russie ne peut pas entraver, par exemple, le développement mental de l'Allemagne. Mais, par les mesures d'exception qu'elle prend à l'égard des allogènes, elle entrave le développement mental des Russes. Cela revient donc à lier les mains des soldats qu'on envoie combattre des ennemis ayant les mains libres ! Et cela dans le but de s'assurer une victoire plus facile ! Comment les gouvernements n'ont-ils pas encore compris que par cette politique ils procurent *eux-mêmes* des avantages à leurs *adversaires*[1] ? Dès qu'on soutient une nationalité par les baïonnettes, on vient troubler le jeu des lois naturelles, on vient donc retarder le taux d'accélération de l'adaptation au milieu, c'est-à-dire l'intelligence. Soutenir une religion par les baïonnettes, c'est la tuer ; soutenir une nationalité par les baïonnettes, c'est miner ses forces vitales, c'est donc hâter le moment de sa mort.

1. Comme le protectionnisme, la coercition mentale est une sélection à rebours. Les douanes sont une prime donnée à l'incapacité ; les faveurs données à une nationalité dominante, une prime donnée à l'imbécillité, car la supériorité réelle prend la première place en vertu des lois de la nature, et aucune intervention de l'État n'est nécessaire pour que ces lois de la nature suivent leur cours régulier.

Revenons à la question posée plus haut. Un gouvernement doit-il tolérer la dénationalisation de ses sujets ? Nous en poserons d'abord une autre. Le gouvernement français, par exemple, doit-il tolérer que l'hectare produise 25 000 kilos de pommes de terre en Allemagne et seulement 7000 en France ? Oui, il doit le tolérer, car si, pour procurer le même bénéfice à ses nationaux, l'État s'avisait en France de faire cultiver lui-même la pomme de terre, le rendement à l'hectare tomberait immédiatement à 3000 ou 4000 kilogrammes.

Oui, les gouvernements doivent se croiser les bras et laisser faire. La lutte intellectuelle est en dehors de leur compétence. Ils sont aussi impuissants à modifier la direction des idées que la direction des astres [1].

1. Un autre exemple peut montrer l'absolue incapacité de l'État dans le domaine de la lutte intellectuelle. On sait que les provinces Baltiques sont peuplées d'Esthoniens, de Lithuaniens et de Lettes. Elles ont été conquises et colonisées à partir du XIIIe siècle par les chevaliers Porte-Glaive allemands. Quand les Russes s'en sont emparées, sous Pierre le Grand et Catherine II, le travail de germanisation des indigènes était peu avancé. Aujourd'hui encore, sur 2 300 000 habitants, 150 000 environ (les grands propriétaires fonciers et la bourgeoisie des villes) parlent l'allemand. Ces provinces sont aujourd'hui un champ de bataille entre deux nationalités rivales. Les Russes veulent russifier les Esthoniens, les Lettes et les Lithuaniens; les Allemands veulent les germaniser. Notons que le nombre des Russes n'est pas très considérable dans ces provinces. Entre autres moyens de dénationalisation, le gouvernement russe a pensé au théâtre. Le ministère de la maison de l'empereur a décidé d'établir des théâtres dramatiques russes à Rével, Riga, Dorpat et Mittau. La direction de ces théâtres sera confiée à des employés de l'État. Ils recevront des subventions du gouvernement, qui leur permettront d'entretenir des troupes russes. On peut saisir ici sur le vif les procédés faux et les procédés vrais de la lutte mentale. D'abord, quel intérêt auront les fonctionnaires russes à bien diriger ces théâtres ? Aucun. Que le public vienne ou ne vienne pas, la subvention sera toujours payée et l'administrateur émargera toujours ses appointements. Première infériorité à l'égard des théâtres allemands où l'impresario, livré à ses propres ressources, sera poussé, par l'appât de l'intérêt personnel, à attirer le public. Ensuite, qui pourra obliger les habitants de Riga ou de Rével à aller au théâtre russe plutôt qu'au théâtre allemand. A la rigueur, on peut même les y obliger par des pénalités ou des avantages quelconques. Mais peut-on les obliger à s'amuser ? Ici la coercition est impuissante. Or, si l'on est forcé d'aller au théâtre et qu'on s'y ennuie, c'est de la haine et de la répulsion contre les Russes que les Esthoniens, les Lithuaniens et les Lettes acquerront à ces spectacles, et non le désir de se russifier. Il n'y a qu'un seul moyen de combattre efficacement le théâtre allemand. C'est d'avoir un théâtre russe qui soit meilleur. Malheureusement, les subventions seules ne peuvent pas réaliser ce but. Il ne suffit pas de donner 30 ou 40 000 francs par soirée, pour avoir des Rachel ou des Talma. La supériorité des acteurs d'un pays provient de l'ensemble de la civilisation de ce pays. On ne peut pas la décréter par la loi.

Ces vérités, sans doute, auront beaucoup de peine à s'imposer aux hommes d'État. Quand la lutte intellectuelle sera devenue consciente, nous verrons une longue période pendant laquelle les États se ruineront en écoles, en subventions à toutes les institutions de propagande mentale, comme ils se ruinent aujourd'hui en canons, en fusils et en cuirassés. Mais la concurrence impitoyable balayera toutes ces erreurs, comme elle en a balayé tant d'autres.

Dans le domaine mental, comme dans le domaine économique, le rôle de l'État doit consister à activer la concurrence, non pas à la restreindre.

Prenons de nouveau la Lorraine comme exemple. Le gouvernement allemand devrait dire à quelques-uns de ses sujets : « Vous désirez germaniser la Lorraine. C'est une entreprise qui a toutes mes sympathies. Allez dans ce pays, ouvrez des écoles allemandes à vos frais, tâchez qu'elles soient supérieures aux écoles françaises, que les parents français préfèrent vous envoyer leurs enfants. Chaque élève que vous aurez attiré et retenu par la sympathie deviendra un pionnier de la *Deutschekultur*. Si votre ardeur et votre zèle ne se refroidissent pas, nous aurons la satisfaction suprême de voir la frontière linguistique se déplacer à notre profit. Mais n'attendez aucun secours de ma part, parce que, à partir du moment où je viendrai à votre aide, votre action sera ralentie ; or, comme je désire juste le contraire, je m'abstiens de toute intervention. Je m'en abstiens non par amour pour les Français, mais par amour pour les Allemands. » Tel serait le langage conforme aux lois naturelles de la lutte mentale.

L'État ne peut pas protéger la production nationale, sans diminuer la richesse nationale. De même il ne peut pas favoriser le développement mental, sans produire un arrêt du développement mental. L'instruction publique pourra nous servir d'exemple. Avec les meilleures intentions du monde les gouvernements se sont imaginé qu'en prenant en mains cette fonction importante, ils lui feraient réaliser de grands progrès. C'est le contraire qui en est résulté cependant.

Par la nature des choses, un gouvernement ne peut pas avoir autant d'initiative et de rapidité dans l'action que les particuliers. Considérons, par exemple, nos méthodes d'instruction. Pourquoi sont-elles jusqu'à présent si prodigieusement routinières ?

Pourquoi nos programmes se sont-ils figés dans le cadre que leur a donné la Renaissance, tandis que nos moyens de locomotion, par exemple, ont vingtuplé d'efficacité depuis le XVIe siècle[1] ?

Simplement parce que l'État a monopolisé l'instruction publique entre ses mains. Comment s'élaborent les programmes dans tous les pays ? On convoque des commissions de professeurs et de recteurs et on leur confie cette grave besogne. On charge ceux-là mêmes qui ont créé une routine, de la modifier. Il est clair que les résultats sont insignifiants. C'est par doses infinitésimales que les idées nouvelles peuvent rompre les digues formidables des traditions anciennes. Toutes autres seraient les circonstances, si l'État s'était abstenu complètement de se mêler de l'instruction publique. Alors toutes les écoles eussent été libres. Chacune aurait eu son programme particulier. Les programmes se seraient fait une concurrence acharnée, qui aurait poussé à des améliorations incessantes. Les parents auraient choisi pour leurs enfants les institutions dont les programmes auraient correspondu à leurs besoins. Les programmes les plus en faveur auraient donc attiré une masse d'élèves, les autres (c'est-à-dire les mauvais) auraient été éliminés avec la plus extrême rapidité.

L'État se sert aussi de l'instruction publique pour dénationaliser les allogènes. Considérons les résultats de cette politique au point de vue des luttes intellectuelles internationales.

On sait que les services rendus par l'État coûtent horriblement cher, parfois le double de ce que reviennent les services rendus par les particuliers.

Quelques sociétés modernes ont déjà presque réalisé l'instruction primaire universelle. En 1882, en Wurtemberg, *tous* les jeunes gens appelés à la conscription savaient lire[2]. Ce résultat aurait paru un vrai rêve au moyen âge. Il est évident qu'une nation où *tous* les citoyens savent lire, acquiert une supériorité considérable sur une nation d'illettrés. Il

1. Ainsi du temps de grands humanistes italiens on mettait vingt-quatre jours pour aller de Florence à Paris ; maintenant on met vingt-sept heures.

2. Le nombre des conscrits ne sachant pas lire est, pour l'année 1879-80, en Hongrie 50 p. 100, en Italie 47, en Autriche 39, en Belgique 17, en France 15, en Allemagne 1,54. (Voy. G. Kolb, *Statistik der Neuzeit*. Leipzig, Felix, 1883, p. 393.)

viendra peut-être un jour où tous les citoyens d'un pays auront l'instruction moyenne, ou du moins les éléments d'une conception scientifique de l'univers. Une nation de cette espèce possédera une supériorité formidable sur les sociétés qui seront encore attardées dans les conceptions bibliques. Mais pour donner l'instruction moyenne à tous les individus composant une grande nation, il faut des milliards et des milliards. Quand donc la concurrence mentale obligera d'accomplir cette œuvre immense, sous peine de périr comme nationalité, les sociétés seront obligées d'éviter tout gaspillage dans leurs dépenses scolaires, afin de produire les plus grands résultats au moyen des plus petites dépenses. Les sociétés qui se seront débarrassées les premières des services si coûteux de l'État, prendront une telle avance que les autres seront obligées de les imiter. Aujourd'hui, quand on invente une poudre plus parfaite quelque part, toutes les nations veulent l'avoir. Dans l'avenir, quand on trouvera quelque procédé plus efficace pour donner le maximum de connaissances avec le minimum de frais, toutes les nations s'empresseront d'adopter ce procédé plus parfait.

Comme nous l'avons dit, le système protecteur se ramène, en dernière analyse, à cette proposition : — Si vous travaillez mieux que moi, je vous tue[1].

Tout système de dénationalisation se ramène également à une proposition analogue, qui peut se formuler ainsi : si vous, allogènes, cherchez à devenir plus intelligents que les dominateurs, on vous tuera. La déduction est facile à faire. Les dominateurs édictent une série de mesures pour arrêter le développement de la culture des nations soumises. La sanction de ces mesures est rarement la peine de mort. Mais si les allogènes veulent passer outre (comme les producteurs, quand ils cherchent à faire la contrebande), il arrive un moment où ils se mettent, comme on dit, en révolte ouverte. Alors, pour avoir transgressé les lois fondamentales de l'État, ils sont passibles de la peine de mort. On arrive donc très vite à la conclusion : si vous voulez être plus intelligents, vous serez tués, mais on y arrive par l'intermédiaire d'un fait de l'ordre politique, qui masque le fait de l'ordre intellectuel. Malheureuse-

1. Voir page 220.

ment, comme il est impossible d'arrêter le développement mental des vaincus, sans arrêter aussi celui des vainqueurs, toute dénationalisation coercitive se ramène à une diminution systématique de la puissance du dominateur.

III

Aucun gouvernement ne comprend encore que l'abstention complète est la conduite la plus rationnelle ; tous, au contraire, se croient obligés de favoriser le développement de la nationalité. Il faut signaler ici un phénomène très singulier, qu'on peut observer dans presque tous les pays : la défiance incurable à l'égard de la puissance vitale des sociétés. Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que les citoyens partagent cette défiance à l'égal des gouvernements. Ainsi on s'imagine en France, que si l'on plaçait l'Église catholique sur le terrain du droit commun, c'en serait fait le lendemain de la libre pensée ! On s'imagine en Russie que, si l'on accordait le droit commun aux Polonais, les provinces occidentales de l'empire seraient immédiatement polonisées et que la nation russe, composée de 79 millions d'hommes, ne pourrait pas supporter la lutte mentale avec la nation polonaise composée de 13 millions d'hommes ! On pense qu'abandonnée à elle-même, la nationalité russe, perdrait immédiatement du terrain[1].

Rien n'est moins justifié qu'une pareille défiance. La puissance créatrice réside dans les nations et non dans les gouvernements. C'est de la nation que sont toujours sortis tous les progrès et toutes les initiatives. Les gouvernements ne font que suivre de loin et *pedo claudo* l'impulsion qui leur vient de la nation. Mais, hélas ! les citoyens ont beau donner les preuves les plus manifestes de leur puissance vitale, ils ont beau entasser

1. Cette crainte est encore chimérique, pour une autre raison. En supposant un accroissement de 15 p. 1000 chez les Russes, comme chez les Polonais, il produira 1 200 000 hommes chez les premiers et seulement 195 000 hommes chez les derniers. Chaque année la disproportion entre les deux nations ira donc en augmentant au profit des Russes. Par malheur, les gouvernements ne songent jamais au jeu des lois naturelles. Supprimez les entraves qui arrêtent le développement mental des Russes, ils pourront facilement gagner du terrain sur la nationalité polonaise.

tous les jours découvertes sur découvertes, idées sur idées, chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre, les gouvernements ont beau montrer d'autre part leur incapacité la plus évidente à remplir les besognes les plus élémentaires, toujours on s'imagine que sans l'État la nationalité doit périr.

Prenons de nouveau l'instruction publique pour exemple.

Les fonctionnaires des gouvernements ont-ils jamais élaboré des méthodes plus rationnelles, des programmes plus conformes aux nécessités du jour? Jamais! Ils n'ont fait qu'entraver les progrès par leur misérable esprit de routine, par leur conservatisme enfantin.

Et même, dans l'outillage scolaire, peut-on comparer l'œuvre, de l'initiative privée à celle des gouvernements? Le Collège Haward à Boston possède un capital de 36 millions de francs. Le *Yale College* à New-Haven (Connecticut) a 1 500 000 francs de revenu. Quel gouvernement a jamais fait de pareilles libéralités sur le budget de l'État? On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Dans tous les pays du monde, l'initiative privée a enfanté les œuvres les plus magnifiques, non seulement quand l'homme était poussé par l'aiguillon actif de l'intérêt personnel, mais encore quand il était mû par l'amour du prochain. On sait que dans la France de l'ancien régime, le tiers du territoire avait été légué au clergé pour des œuvres de charité ou pour des œuvres de l'ordre purement mental (écoles, édifices du culte, etc.).

Tout cela démontre surabondamment que les sociétés consentent toujours à faire d'immenses sacrifices pour leurs besoins intellectuels et esthétiques. Il n'est pas nécessaire de leur extorquer cet argent par l'intermédiaire des gendarmes, pour en assurer la rentrée. Eh bien, malgré les preuves du contraire, multipliées dans une mesure immense, l'opinion publique persiste à penser que, sans l'intervention de l'État, l'instruction publique sera réduite à zéro, qu'il n'y aura pas une école primaire, pas un gymnase, pas une université. C'est le contraire qui est vrai. Si l'État retirait sa lourde main de la fonction de l'instruction publique, celle-ci prendrait un élan magnifique, comme ces plantes des régions équatoriales, dont une sève débordante fait jaillir des milliers de boutons.

Les sociétés modernes s'enrichissent, non pas grâce à l'inter-

vention des gouvernements dans le domaine économique, mais *malgré* cette intervention. De même le trésor mental de l'humanité s'augmente, non pas *grâce* à l'immixtion des gouvernements dans le domaine mental, mais *malgré* cette immixtion. Quand la masse surhumaine d'efforts, nécessaires aujourd'hui pour lutter contre les entraves opposées par l'Etat, pourra être employée directement à la production intellectuelle, celle-ci s'accélérera dans une mesure immense. Or, ces entraves cesseront complètement seulement à partir du jour où l'État gardera une neutralité absolue dans la lutte économique et mentale.

IV

Est-ce à dire que les gouvernements ne peuvent rien faire pour le développement de la nationalité? Au contraire, ils peuvent beaucoup, mais à la *seule* condition d'accomplir leur fonction et de ne pas empiéter sur les autres.

Tout d'abord le gouvernement peut complètement étouffer la nationalité par ses exigences fiscales. Les besoins intellectuels proviennent du bien-être, et quand on s'empare d'une trop grande partie des revenus des particuliers, on réduit ces besoins au minimum. Ainsi les gouvernements indigènes des Indes enlevaient au paysan la moitié du produit brut de sa terre[1]. Il est évident que dans ces conditions le nombre des individus

1. Voy. Strachey, *l'Inde*, p. 77. — Citons ici un fait qui caractérise bien les relations entre souverains et sujets dans les sociétés barbares. En 1830, le gouvernement indigène du Mysore, étant arrivé au dernier degré de la tyrannie, les habitants s'étaient révoltés. Les Anglais durent intervenir. Ils s'emparèrent de l'administration du Mysore. Sous la gestion de Sir Mark Cubbon, ce malheureux pays retrouva la prospérité. En 1879 le fils du rajah, déposé en 1830, ayant atteint sa majorité, les Anglais résolurent de lui remettre les rênes du gouvernement. « Mais, dit M. Strachey (*Ib.*, p. 321), il était évident qu'une population de 4 millions d'indigènes, après avoir vécu pendant cinquante ans sous notre gouvernement, ne pouvait pas être cédée comme un troupeau de moutons, et l'on stipula que les revenus publics du Mysore ne seraient pas la propriété du rajah, mais de l'État et que le rajah, sur un budget d'un million de livres sterling environ, devait se contenter d'une liste civile de 130 000 livres par an » (ce qui est encore excessif. La reine d'Angleterre a 410 000 livres sur un budget de 90 000 000, soit 0,4 pour 100, tandis que le rajah de Mysore a 13 p. 100, soit 32 fois plus).

arrivant à l'aisance devait être peu considérable, et la puissance mentale de la société bien médiocre[1].

Si un gouvernement veut favoriser le développement national, il doit, en premier lieu, ne pas prélever de prix trop excessif pour les services qu'il rend, afin de laisser aux citoyens la possibilité de consacrer de plus grandes ressources à leurs besoins intellectuels[2].

Pour arriver à ce résultat, l'État doit se débarrasser d'un grand nombre de services que l'initiative privée rendrait mieux et à meilleur marché que lui.

Par malheur les gouvernements contemporains font juste le contraire. Ils accomplissent leur fonction réelle de la façon la plus détestable : ils procurent aux citoyens le minimum de sécurité avec le maximum de dépense, mais ils se mêlent de mille besognes qui sont absolument en dehors de leur compétence. Ils touchent à tout, pour tout contrecarrer, pour tout désorganiser, pour arrêter l'initiative et le mouvement. L'Angleterre est peut-être le seul pays du monde où le citoyen possède

1. Il pleut suffisamment dans certaines années, insuffisamment dans d'autres. Il nous paraît absolument inutile et vain de nous révolter contre ces événements. Nous nous disons que telles sont les conditions naturelles de notre globe. Eh bien, il est probable que, pour la compréhension mentale d'un ryot indien, la nécessité de payer à l'État les trois quarts du produit de son travail lui paraît aussi conforme, aux lois de la nature. Depuis des milliers d'années il en est ainsi aux Indes. L'idée que l'État est une agence de sécurité et qu'il faut tâcher de diminuer autant que possible la prime que nous lui payons, n'est probablement pas encore entrée dans la tête d'un ryot indien. Pour lui l'État doit être un mal, comme le choléra, la petite vérole ou la sécheresse. C'est seulement à partir du jour où l'idée que le gouvernement existe pour les gouvernés sera devenue familière à un nombre considérable de cultivateurs indigènes, qu'il pourra être question de mouvements nationaux aux Indes. Disons à l'honneur du gouvernement anglais, qu'il a sensiblement diminué la quotité de l'impôt foncier dans les pays placés directement sous sa juridiction.

2. En Europe les prix des services des gouvernements sont encore excessifs. Nous estimons que bon nombre de citoyens doivent abandonner à l'État sous forme d'impôts directs, indirects, et sous forme de dîme « aux producteurs protégés », du cinquième au sixième de leur revenu. En Galicie, certains propriétaires fonciers abandonnent la moitié de leur revenu à l'État, à la province et à la commune. A l'époque du servage, les paysans en Russie étaient obligés de travailler deux jours par semaine pour le seigneur. On trouvait cela oppressif et révoltant. Or, abandonner à l'État la moitié de son revenu ou travailler pour lui trois jours sur six, revient exactement au même. En réalité, un grand nombre d'Européens, sous le régime actuel, sont des serfs de l'État. La prime d'assurance payée pour la sécurité ne devrait pas dépasser 5 p. 100 du revenu ; de nos jours elle est souvent quintuple ou sextuple.

actuellement une dose de garantie suffisante de sa personne et de ses biens, où la liberté personnelle et la liberté de penser et d'écrire soit assurée d'une façon convenable. C'est aussi le seul pays où l'esclavage économique a complètement disparu. Depuis l'établissement du libre-échange, aucun Anglais n'est obligé de travailler au profit d'un autre Anglais. C'est un bien rare privilège que tous les peuples continentaux envient aux fils d'Albion.

Aussi l'Angleterre est-elle à la tête de la civilisation moderne. C'est la nation la plus active du globe. C'est elle qui a la plus puissante expansion. Mais, même en Angleterre, le gouvernement est loin d'être encore arrivé au degré de perfection désirable. D'abord les garanties n'existent pas sur tout le territoire du Royaume-Uni : l'Irlande en est exclue en partie. Puis les services que rend l'État sont horriblement chers. Ainsi la justice, en Angleterre, est encore d'une extrême lenteur et les frais en sont parfois si excessifs qu'ils équivalent à l'absence de tout tribunal.

Sur le reste du globe, la sécurité donnée par les gouvernements est absolument insuffisante et les impôts absolument disproportionnés avec les services rendus. Si les gouvernements pouvaient économiser six ou sept milliards par an sur les dépenses de la sécurité internationale, ils pourraient donner au développement intellectuel des nations une impulsion colossale. Par malheur, ils songent à toute autre chose. Ils ne font qu'augmenter les armements, tandis que leur devoir serait de les diminuer. Napoléon III proposa, en 1863, un congrès européen pour régler les questions internationales. Presque tous les gouvernements répondirent par des paroles de dérision. Eh bien, ils ont failli, ce jour-là, à leur devoir le plus élémentaire. Que l'entente soit difficile, qui le conteste, hélas ! mais que les gouvernements doivent la poursuivre nuit et jour, sans trêve ni repos, cela est tout aussi évident.

Les gouvernements peuvent aussi beaucoup pour favoriser la nationalité, en améliorant les procédés des services publics. Si, par exemple, un Allemand doit mettre dix jours pour obtenir des autorités constituées l'enregistrement de ses titres de propriété et si le gouvernement russe parvient à réduire ce temps à cinq jours pour ses sujets, il favorisera le développement de sa

nationalité et lui procurera une avance sur les Allemands. Mais qui songe à ce genre de progrès? On sait combien sont longues, fatigantes et innombrables (sans parler de leur prix excessif) les formalités nécessaires pour le transfert des propriétés foncières. Un administrateur australien a découvert un procédé pour opérer ce transfert aussi vite que celui d'une lettre de change. Ce système fonctionne depuis 1858 dans l'Australie méridionale, sous le nom d'*Act Torrens*. Cependant, aucun gouvernement européen n'a encore adopté cette législation si parfaite.

Non seulement les gouvernements ne se donnent pas la peine d'introduire les procédés les plus rapides dans l'organisation des services publics, mais, au contraire, ils se donnent pour unique mission de tout contrecarrer. Dans un très grand nombre de pays, pour obtenir la moindre concession d'une ligne de chemin de fer, il faut des démarches qui durent des années et qui coûtent des sommes considérables. Il en est de même pour les besoins intellectuels. Pour ouvrir la moindre école primaire, pour fonder un journal, il faut, par exemple, en Russie, une autorisation du gouvernement, qui exige de longues et de fastidieuses démarches. Comment le peuple russe pourra-t-il lutter contre le peuple anglais, comment pourra-t-il lui disputer la prééminence commerciale et politique, quand le peuple anglais possède des facilités que le peuple russe n'a pas? Ni pour ouvrir une école, ni pour fonder un journal, ni pour constituer une compagnie par actions, l'Anglais n'a besoin de se donner aucune peine. Il gagnera donc toujours les Russes de vitesse et l'emportera dans la lutte pour l'existence. Opposer la moindre entrave au développement mental d'une société est un suicide national.

Pendant que les États posent partout les obstacles les plus désastreux, ils accomplissent rarement leurs devoirs d'une façon satisfaisante, dans les limites de leurs attributions véritables. Citons un exemple entre mille. On sait l'immense importance d'une bonne monnaie pour la sécurité des transactions commerciales. Aussi a-t-on compris depuis longtemps que l'État devait procurer à la société le bienfait d'une monnaie de bon aloi. Depuis des siècles, l'État a poursuivi les faux monnayeurs. Mais de nos jours, par l'introduction du papier-monnaie, les gouver-

nements font cent fois plus de mal à la société que tous les faux monnayeurs de la terre. Ces derniers peuvent à peine introduire dans la circulation quelques milliers de pièces fausses. Ils font quelques dupes assez peu nombreuses. Tandis qu'avec le papier-monnaie, des variations de 10 p. 100 en moins d'une semaine, ou même d'un jour, sont des phénomènes habituels. On comprend l'épouvantable anarchie économique qu'un pareil état de choses introduit dans une société. Le commerce et l'industrie y deviennent de véritables loteries. De plus, l'esprit de spéculation le plus véreux empoisonne une masse de gens qui, sans cela, se seraient occupés d'opérations vraiment productives. Le papier-monnaie porte la plus grave atteinte au droit de propriété. Avec ce système, on ne peut jamais savoir ni ce qu'on a, ni ce qu'on vous doit, ni ce qu'on doit soi-même. Un négociant fait son bilan. Il voit qu'il a gagné 10 p. 100 de son capital. Mais pendant le courant de l'année, la valeur du papier-monnaie a baissé de 15 p. 100. Ce négociant est-il plus riche ou plus pauvre qu'auparavant? En introduisant le papier-monnaie, non seulement les gouvernements n'accomplissent pas leur fonction véritable, mais ils accomplissent la fonction diamétralement opposée. Non seulement ils ne maintiennent pas l'ordre et la légalité, mais, au contraire, ils sont les plus puissants perturbateurs de la société. Essayez de retirer de la circulation sept ou huit milliards d'or pour en abaisser le titre de 10 p. 100. Cela exigera de longues années, une série d'efforts prodigieux et des dépenses énormes. Avec le papier-monnaie, les gouvernements arrivent à produire des variations bien plus considérables du stock entier de l'étalon de valeur, en moins d'une semaine, d'un jour, ou même d'une heure.

Qui obligera les gouvernements à modifier leurs procédés surannés, à sortir des ornières profonds de la routine? Une seule chose: l'évolution naturelle des procédés de la lutte pour l'existence. Nous avons déjà montré les conséquences importantes qu'aura la lutte politique, quand elle aura abandonné les procédés coercitifs, mais les résultats de la lutte mentale seront encore plus considérables.

Nous le répétons, la pression de la lutte intellectuelle sera formidable. Les dépenses de notre outillage armé sont un jeu d'enfant en comparaison de celles qu'exigera l'outillage mental.

Or ces dépenses ne pourront être défrayées que par la production économique. C'est la lutte intellectuelle qui supprimera probablement le socialisme d'État, non seulement du domaine scolaire, mais de tous les domaines. Par le système protecteur l'État prend l'argent des consommateurs pour le donner aux producteurs. Par les subventions aux Compagnies de chemins de fer et aux compagnies de bateaux à vapeur, il prend l'argent de ceux qui ne transportent aucune marchandise, pour le donner à ceux qui transportent des marchandises. Par les subventions aux théâtres, l'État prend l'argent des provinciaux pour donner la possibilité aux habitants des capitales de s'amuser mieux et de s'amuser avec une moindre dépense. Par les travaux publics, on prend l'argent de ceux qui ne profiteront jamais d'un port, pour le donner à ceux qui en profiteront. Enfin, par les assurances ouvrières, l'État va prendre l'argent des travailleurs économes, laborieux et rangés, pour le donner aux gaspilleurs, aux fainéants et aux désordonnés. Encore si l'État ne prenait que l'argent nécessaire pour tout cela, le mal serait moindre. Mais il prend souvent le double, le triple, le quadruple. D'abord, parce qu'il paye un immense personnel administratif, non seulement inutile, mais même nuisible ; puis il procure aux hauts fonctionnaires des gratifications illégales et coupables. Ajoutez à cela le gaspillage en travaux publics absolument inutiles. Combien n'a-t-on pas construit de ports où il n'entre jamais de navires, de chemins de fer qui n'auront jamais de trafic, de canaux qui ne pourront jamais payer leurs frais d'établissement[1] ? Tous ces travaux publics n'auraient pas été entrepris par l'initiative privée. Tout ce gaspillage insensé de milliards, ces vols, ces concussions, ces abus, ces injustices n'auraient jamais existé, si l'État n'était pas sorti de son attribution naturelle et unique : assurer la sécurité des personnes et des biens.

Eh bien, les dépenses énormes qu'exigera la lutte intellec-

1. « Certain canal de l'Est a été entrepris pour amener de la houille à une localité industrielle déjà desservie par le chemin de fer. Rendue aux usines, la houille coûtait jusqu'alors 25 francs la tonne. L'intérêt de la dépense d'établissement de ce canal atteindra 28 francs par tonne. Il en résulte que si, au lieu de construire le canal, l'État achetait la houille sur le carreau de la mine, payait son transport par chemin de fer et la livrait gratuitement aux usiniers, il gagnerait encore 3 francs par tonne. » (Vicomte d'Avenel, *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1888, p. 102.)

tuelle mettront fin à ces gaspillages coupables. Les sociétés auront besoin de si grandes ressources qu'elles seront amenées à réaliser les économies les plus strictes dans leurs frais de production et d'administration. On finira par comprendre, qu'en autorisant l'État à prendre l'argent de Paul pour le donner à Jean, on fait une spéculation désastreuse. Car Jean ne recevra jamais intégralement la somme enlevée à Paul, ce qui serait seulement une injustice, mais une somme beaucoup moindre, ce qui est une injustice doublée d'un gaspillage.

Les sociétés auront besoin de l'intégralité de leurs ressources pour la lutte intellectuelle, parce que tout affaiblissement de la production économique se traduira à très bref délai par un recul de la frontière linguistique. Alors la force des choses amènera la suppression du socialisme d'État.

Le gouvernement n'attaque pas seulement les sources de la richesse, il attaque la société dans les sources mêmes de la vie. On sait que la population de la France a diminué de 38 446 âmes en 1890. On a indiqué de nombreuses causes de cette décroissance [1]. « Mais on peut l'attribuer en bonne part à notre fiscalité, dit M. L. Figuier [2]. L'énormité des impôts contribue, en effet, à rendre plus lourdes les charges d'une famille nombreuse. Les impôts de consommation atteignent ce résultat, contraire à toute justice distributive, de frapper les pères de famille proportionnellement aux bouches qu'ils ont à nourrir. On doit remarquer qu'en France la natalité a diminué à mesure que les impôts indirects ont pris une importance plus grande dans les recettes du budget. »

Tels sont les résultats néfastes de l'excessive fiscalité. Elle a dévoré l'empire romain ; elle menace de dévorer les sociétés modernes. Dans les pays démocratiques, où il n'y a plus d'aristocratie privilégiée, on s'imagine que les impôts profitent à la nation entière. C'est une profonde erreur. C'est toujours une minorité qui dépouille les masses populaires et nos États modernes ne sont, à proprement parler, que des sociétés de spoliation mutuelle. Toutes les fois que l'État assume une charge en dehors de son attribution véritable (la justice), il

1. Voy. entre autres : A. Dumont, *Dépopulation et Civilisation*. Paris, Lecrosnier et Babé, 1890.

2. *L'Année scientifique*, 1891, p. 302.

pratique le vol. Toutes les fois que l'État accomplit une fonction qui aurait pu être accomplie par les citoyens eux-mêmes, il fait rétrograder l'organisme social d'un degré dans l'échelle de la perfection. Naturellement tout gouvernement qui marche dans cette voie prend des mesures pour que la nationalité, dont il est l'organe régulateur, succombe plus rapidement dans la lutte pour l'existence.

Résumons. Notre époque, encore plongée en entier dans l'esprit métaphysique, a la foi aux miracles. On s'imagine qu'un gouvernement peut tout faire ; on s'imagine que par des lois on peut guérir tous les maux de la société. Un gouvernement peut-il décréter que toute famille ait au moins cinq enfants, que les hommes soient actifs, laborieux, honnêtes et entreprenants? Peut-il décréter la naissance de poètes, de peintres, et de musiciens de génie ; peut-il décréter l'apparition de ces puissants cerveaux qui font faire à la science des bonds prodigieux? Non. Eh bien, il faut tout cela pour produire l'expansion d'une nationalité.

Que fait l'État? Pour augmenter le taux d'accroissement de la richesse, il produit le parasitisme, donc il ralentit le taux de cet accroissement. Pour favoriser une nationalité, il crée un amas informe et confus de restrictions incohérentes; il enserre les sociétés dans les mailles d'un réseau si serré de réglementations, qu'elles peuvent à peine bouger et sont comme paralysées. Le mal causé par cette immobilité est cent fois supérieur aux légers inconvénients que la réglementation avait pour but d'écarter. L'État arrête donc le développement mental de la société qu'il prétend favoriser. D'autre part, en prodiguant des faveurs à une nationalité, il crée les privilèges, produisant la routine, la stagnation de l'esprit, la bassesse des caractères et l'immoralité.

Une conclusion se dégage de toute cette analyse : conclusion inévitable et inéluctable : *l'expansion nationale atteindra son maximum de puissance, quand l'État cessera de s'immiscer dans le domaine économique et intellectuel.* La perfection de tout organisme provient de la division du travail et de la spécialisation des fonctions. La société la plus saine, donc celle qui aura la plus grande somme de vitalité, sera celle où chaque organe accomplira sa fonction spéciale et n'empiètera pas sur la fonc-

tion des autres. La fonction primordiale de l'État est la justice. Dès qu'il s'occupe des intérêts matériels et moraux, l'État ne *peut plus* pratiquer la justice. Or sans justice, une société tombe dans l'anarchie, donc dans la décomposition qui hâte sa mort.

CHAPITRE VII

CROISSANCE ET DÉCROISSANCE DES SOCIÉTÉS

I

Dans les chapitres précédents, nous avons exposé les différents procédés de la lutte entre sociétés humaines. Nous devons considérer maintenant leurs effets d'ensemble.

La quantité de la matière est immuable dans l'univers. La lutte a pour effet des groupements nouveaux. Elle détruit un système, en totalité ou en partie, au bénéfice d'un autre système. Nous appelons vainqueur le système qui survit ou qui s'accroît, vaincu le système qui périt ou qui décroît.

C'est ici l'occasion d'appeler l'attention du lecteur sur une erreur qui a causé et qui cause encore des souffrances incommensurables à l'humanité. On s'imagine que la croissance d'un système n'est possible que par la destruction d'un système *similaire*. Cette déduction est tirée de certaines analogies superficielles. Elle provient de ce que les faits n'ont pas été observés avec une attention suffisante.

On a pensé, par exemple, que si l'habitat d'une espèce s'étend au détriment d'une autre, le nombre des individus, composant l'espèce qui recule, doit forcément diminuer. On a pensé que si les capitalistes deviennent plus riches, c'est seulement parce que les ouvriers deviennent plus pauvres. On affirmait autrefois que si un pays s'enrichit, c'est uniquement parce que ceux avec lesquels il fait le commerce s'appauvrissent. De là le système protecteur. On s'imagine que la quantité de richesse est immuable et que, pour la donner aux uns, il faut forcément la prendre aux autres. On s'imaginait également que le nombre des hommes reste invariable. Comme la puissance politique pro-

vient, dans une forte mesure, du nombre des sujets, on a pensé que l'unique moyen d'augmenter ce nombre, était de soumettre les citoyens des États voisins, c'est-à-dire de faire des conquêtes. En réalité, les phénomènes de la nature ne sont ni aussi symétriques, ni aussi simples. Au contraire, la lutte pour l'existence produit des résultats d'une diversité extrême et d'une complexité presque inextricable.

Il n'est pas vrai que la croissance d'un système implique la destruction d'un système *similaire*. Par exemple, que l'accroissement d'une espèce végétale ne peut s'opérer que par la destruction d'une autre espèce végétale. Sans doute, ce cas arrive souvent, mais non pas nécessairement partout et toujours. La lutte peut produire aussi un résultat diamétralement opposé. Ainsi la concurrence entre deux espèces de plantes peut détruire les individus qui ont des racines peu profondes. Les individus qui survivent plongent davantage dans les entrailles du sol, y décomposent à leur profit une plus grande quantité de systèmes minéraux et le nombre des individus des deux espèces rivales peut augmenter au lieu de diminuer. Dans ce cas, la lutte a eu pour résultat, non pas la destruction d'une espèce de plantes au profit d'une autre (deux systèmes similaires), mais la décomposition de certains composés minéraux au profit de composés végétaux.

Il en est de même des luttes entre sociétés humaines. Sans doute, une tribu de cannibales peut dévorer les individus composant une autre tribu et croître par cette raison. Mais les hommes peuvent aussi dévorer des animaux et des plantes et alors leur croissance est possible, sans aucun détriment pour l'espèce humaine. Sans doute, si A vient voler B, A s'enrichit précisément, parce que B s'appauvrit. Mais A et B peuvent augmenter leur production, échanger leurs marchandises et s'enrichir tous les deux simultanément. Que signifie augmenter la production? Cela signifie donner dans un temps *plus court* une forme utile à l'homme, à une certaine quantité de matière, qui se trouvait auparavant sous une forme inutile à l'homme. La richesse de A peut provenir non pas de la confiscation de la richesse de B, mais de la destruction de certains systèmes minéraux et végétaux. Il en est de même de la lutte politique. Un État a une organisation vicieuse; il est donc pauvre et pres-

que désert. La concurrence militaire peut le forcer à se donner une organisation plus parfaite. Immédiatement l'activité des citoyens, la richesse et la natalité s'accroissent. Le gouvernement a plus de profits, sans que les profits des gouvernements voisins aient baissé. De ce que la population d'un pays augmente, il ne s'ensuit pas toujours que la population des pays voisins doive diminuer, bien que ce cas puisse se produire. Si les Anglais s'enrichissent par le commerce avec la France, il ne s'ensuit pas nécessairement que les Français doivent s'appauvrir par le commerce avec l'Angleterre. Si la civilisation devient plus brillante en Allemagne, il ne s'ensuit pas qu'elle doive diminuer en Russie.

La quantité de matière est immuable, c'est vrai, mais ses formes ne le sont pas. Il se peut que, sur le globe terrestre, la proportion entre les systèmes inorganiques et organiques ne reste pas toujours ce qu'elle est aujourd'hui [1]. Il se peut que, le nombre de systèmes organiques devienne plus grand. Mais en admettant même que la somme de vie soit immuable sur la terre (ce que plusieurs savants soutiennent aujourd'hui), l'équilibre peut encore se modifier sensiblement au profit de l'humanité. Les espèces végétales et animales détruites seront simplement remplacées par la nôtre. En un mot, un système peut s'accroître, non au détriment d'un système similaire, mais d'un système inférieur.

II

Arrivons maintenant au phénomène de la croissance. Tout corps peut augmenter de deux façons : en masse ou en étendue. A proprement parler, ces deux croissances sont corrélatives. Un corps dont la masse augmente, occupe aussi plus d'espace. Cependant, dans le domaine de la chimie et surtout dans celui de la sociologie, cette distinction a son importance. La masse d'un corps peut augmenter parfois, sans qu'il occupe un plus grand espace. Alors les distances entre les atomes qui le com-

1. Par les engrais chimiques on peut quadrupler la production d'une terre. Or ce procédé n'est qu'une transformation de système minéraux en systèmes végétaux et, par contre-coup, en systèmes animaux et humains.

posent deviennent plus petites, et nous disons que le corps devient plus dense.

Une espèce s'accroît par la masse, quand le nombre des individus augmente, sans que l'aire géographique soit modifiée. Elle peut aussi étendre son habitat, le nombre des individus restant le même. Alors chaque individu est seulement plus à son aise. Enfin l'espèce peut augmenter simultanement et par l'aire et par le nombre. C'est le cas le plus fréquent. Dans la décroissance, des circonstances analogues se reproduisent en sens inverse.

Dans les groupes humains, on distingue des phénomènes physiologiques, économiques, politiques et intellectuels. Dans tous ces domaines il peut se produire des croissances et des décroissances. Tous ces mouvements peuvent s'ajouter les uns aux autres. Par exemple, l'augmentation du bien-être n'est pas toujours accompagnée d'une augmentation de la natalité ; au contraire [1], il se produit dans ce cas des combinaisons extrêmement nombreuses et variées. De plus, tous les facteurs exercent une influence mutuelle les uns sur les autres, mais dans des proportions si changeantes que, bien souvent, on est bien en peine de découvrir le facteur prédominant dans chaque cas donné.

La croissance physiologique provient de l'excédent des naissances sur les décès, la décroissance de l'excédent des décès sur les naissances. Au point de vue de la masse, l'accroissement physiologique produit une plus grande densité de la population ; au point de vue de l'aire, une extension de l'habitat.

Entre le domaine physiologique et le domaine économique, se place le phénomène des mouvements de la population, puisque, d'une part, ils proviennent de la recherche du bien-être, mais que, de l'autre, ils produisent des mariages et des naissances. Si le nombre des immigrants l'emporte sur les émigrants, il y a croissance ; dans le cas contraire, décroissance.

Au point de vue économique, la croissance par masse consiste

1. Ainsi une nationalité peut perdre du terrain, sans que le nombre des individus habitant le domaine de cette nationalité diminue. On sait que la population indigène s'accroît en Algérie. Si elle se francisait rapidement, on pourrait constater en même temps un accroissement de la population indigène en Algérie et une décroissance de la nationalité arabe.

dans l'augmentation de la richesse d'un lieu donné. Ainsi le même hectare produisant auparavant 15 hectolitres de blé, peut en produire 30, grâce à une culture plus perfectionnée. L'accroissement par l'aire consiste dans la mise en œuvre d'un plus grand nombre de richesses naturelles. Ainsi la culture de deux hectares au lieu d'un seul, la mise en exploitation de régions autrefois incultes. Au point de vue politique, l'accroissement par la masse consiste à tirer un plus gros revenu d'un même territoire; l'accroissement par l'aire à étendre les frontières de l'État. Enfin, au point de vue mental, l'accroissement par la masse consiste à posséder un plus grand nombre d'idées et une civilisation plus brillante et plus raffinée ; la croissance par l'aire, à étendre les limites de certaines idées ou d'un certain type de culture.

Il va sans dire que tous ces phénomènes se reproduisent en sens inverse pour la décroissance.

On peut dire, d'une façon générale, que tout accroissement par la masse marque une victoire sur la nature inorganique, le règne végétal et animal. Comment un champ peut-il donner plus de produits qu'auparavant? Quand il est débarrassé, par exemple, des pierres qui entravent la culture, c'est-à-dire quand une combinaison géologique défavorable à l'homme est remplacée par une combinaison géologique favorable à l'homme. De même les produits augmentent quand le champ est mieux labouré, c'est-à-dire quand certaines substances chimiques contenues dans le sol, auparavant perdues pour l'homme, sont utilisées par l'homme. Les récoltes sont encore plus abondantes quand le champ est bien engraissé, c'est-à-dire quand certains systèmes minéraux sont décomposés au profit de systèmes végétaux. Ce qui est vrai d'un champ particulier, se reproduit, sur une plus grande échelle, pour un pays tout entier. Si, auparavant, le tiers du territoire était livré à la culture et que postérieurement, les deux tiers sont mis en valeur, il y a accroissement de produit sur un même territoire ; donc par la masse. C'est une victoire sur les éléments inorganiques, puis sur le monde végétal (puisque les aires précédemment occupées par les plantes inutiles et nuisibles diminuent au profit de plantes alimentaires), enfin sur le monde animal qui est rendu inoffensif ou qui est dompté. Ayant une plus grande quantité de matières alimentaires, la

société peut augmenter de deux façons : d'abord par l'excédent des naissances sur les décès, ensuite par l'absorption des populations voisines, c'est-à-dire par l'appel de l'immigration.

L'accroissement par la masse est loin d'avoir dit son dernier mot. Il s'en faut encore de beaucoup que nous ayons transformé en matière humaine toute la quantité de matière minérale et végétale qui serait susceptible de prendre cette forme sur notre globe [1]. L'agriculture intensive, avec ses procédés actuels, peut nourrir deux hommes par hectare. Si l'on prend cette moyenne pour les deux tiers du territoire, en supposant que le reste (montagnes, déserts, marais, etc.) soit incultivable, on obtient une densité maximum de 133 habitants par kilomètre carré pour les régions plus ou moins favorisées de notre globe. On sait que cette densité, dépassée dans certains pays (la Chine propre, la Barbade, Java, le Bengale, la Belgique, l'Angleterre, etc.), est loin d'être atteinte, même dans les contrées les plus civilisées (la France, par exemple, a seulement 72 habitants par kilomètre carré). Mais notre agriculture n'a pas encore dit son dernier mot. Elle est encore susceptible de nombreux progrès [2]. Il est donc impossible de déterminer quand l'accroissement par la masse cessera d'être possible pour les sociétés humaines.

Considérons maintenant l'accroissement de l'aire, qui, en langage usuel, s'appelle la conquête.

La conquête biologique est une extension de l'habitat d'une espèce. Comme nous l'avons déjà montré, elle se fait, soit au détriment des espèces similaires, soit au détriment des espèces inférieures, soit enfin au détriment du monde inorganique. L'habitat d'une espèce peut reculer sur une frontière et avancer sur une autre, en sorte qu'un recul sur un point n'est pas toujours et partout accompagné d'une déchéance générale. Nous

1. Ainsi dans le seul gouvernement de Kherson, en Russie, les rats des champs dévorent une quantité de blé, qui aurait pu nourrir 560 000 hommes. Si donc ce rongeur pouvait être exterminé, la population de ce gouvernement pourrait augmenter de 26 p. 100.

2. « Il y a encore des régions entières en France où la vieille charrue du moyen âge règne sans partage, des régions, où les instruments et les procédés ne diffèrent guère de l'immuable agriculture des Arabes. » On voit, dans quelle immense mesure la population de la France pourrait encore augmenter. Avec une agriculture plus parfaite, elle pourrait facilement nourrir 100 habitants par kilomètre carré. Si la France était aussi peuplée que la Belgique, elle aurait 105 800 000 habitants.

n'avons pas lieu de nous arrêter sur ces considérations qui sont du domaine de l'histoire naturelle.

L'accroissement de l'aire économique s'appelle la conquête des marchés. Elle a deux formes : elle peut être coercitive ou libre. Dans le premier cas, elle a le nom de monopole. Sous cette forme, elle enlève seulement la richesse à un groupe d'individus, pour la transmettre à un autre groupe. L'accroissement s'obtient ici par la destruction de systèmes similaires. Quand la conquête des marchés se fait sans coercition, l'accroissement s'obtient au détriment de la matière minérale, végétale et animale.

On peut dire que les luttes économiques commencent à partir du moment où les hommes cessent de se manger entre eux. Non seulement la destruction des hommes n'est pas une condition indispensable de la lutte économique, mais, au contraire, elle est même un obstacle à ce genre de lutte. En effet, qu'un marché soit monopolisé ou qu'il soit exploité librement, sa valeur sera en raison directe de la quantité des consommateurs. On a donc tout intérêt, non pas à les détruire, mais à les avoir aussi nombreux que possible.

L'extension de l'aire politique a de profondes analogies avec la conquête des marchés. Une entreprise militaire se forme. Elle soumet des territoire à son autorité. Elle tâche d'agrandir son domaine autant que possible, pour obtenir des revenus plus nombreux, en ayant une plus grande quantité de contribuables. Encore ici les tueries sont un moyen et non un but. Tout conquérant a un intérêt incontestable à avoir le plus grand nombre possible de sujets.

Les idées font aussi des conquêtes. Prenons pour exemple la théorie de Copernic. Déjà deux siècles avant notre ère, Aristarque de Samos avait enseigné que la terre tourne autour du soleil. Mais il avait été vaincu par Ptolémée, et la théorie de cet astronome conserva un empire universel pendant de longs siècles. Peu à peu, cependant, les objections se présentèrent et enfin, en 1542, Copernic publia son fameux ouvrage : *De Revolutionibus Orbium cœlestium.* Ce livre fit des adeptes. Galilée fut un des plus illustres. L'idée du mouvement de la terre gagna du terrain. Elle annexa successivement tous les États de l'Europe, puis ceux de l'Amérique et de l'Australie. Maintenant elle commence à étendre sa domination sur l'Asie et l'Afrique. En un

mot, depuis trois siècles, l'aire de la théorie de Ptolémée diminue constamment, l'aire de celle de Copernic s'accroît constamment. Quand le mouvement de la terre sera admis par tous les peuples, Ptolémée sera complètement vaincu, sa théorie sera entièrement éliminée.

Les civilisations se répandent de la même façon que les idées. Étant donné que le globe contient un certain nombre d'habitants, ces individus peuvent se partager d'une façon différente entre les divers types de culture. Aujourd'hui il y a sur le globe 110 millions d'Anglais et 65 millions d'Allemands. Si les Allemands parvenaient à dénationaliser les Anglais à leur profit, l'aire de la langue anglaise se restreindrait au profit la langue allemande[1]. Il pourrait arriver un jour où les proportions entre les deux civilisations seraient différentes, sans que le nombre des hommes ait changé. Ce serait une pure extension de l'aire. On a cru longtemps et on croit encore que, pour dénationaliser une société, il faut la dompter politiquement. Cette erreur a produit des massacres épouvantables. Mais ces massacres sont toujours une perte pour le vainqueur. Toute nation a intérêt à être composée du plus grand nombre possible d'individus[2]. Mas-

1. Il s'est formé des centres, aux États-Unis, où les populations allemandes habitent en rangs assez serrés. Aujourd'hui ils s'anglicisent peu à peu. Mais si ce n'était pas le cas, s'ils savaient résister, ils pourraient germaniser les Anglo-Saxons.

2. Le nombre n'a pas moins d'importance dans les luttes mentales que dans les luttes armées. En chiffres approximatifs, les Anglais sont aujourd'hui près de 110 millions, les Russes 79 millions (75 en Russie et 4 en Autriche), les Allemands 65 millions, les Français 45 millions, les Espagnols 40 millions, les Italiens 32 millions. A égalité de développement, il est probable qu'il naîtra plus de capacités hors ligne dans une population de 110 millions d'hommes que dans une population de 32 millions. Les nationalités les plus nombreuses auront donc une production mentale plus considérable. On peut dire qu'un Anglais a aujourd'hui 110 millions d'hommes qui travaillent pour son développement mental, tandis qu'un Italien n'en a que 32. L'Italien fait donc partie d'une association beaucoup plus faible, et, comme les avantages de chaque associé sont en raison directe de la puissance de l'association, la situation de l'Anglais dans le monde est aujourd'hui de beaucoup préférable à celle de l'Italien. Le nombre a encore une importance énorme, non seulement pour la production des idées, mais encore pour leur distribution. Pour gagner quelque chose, un auteur doit vendre au moins deux mille exemplaires d'un livre. Or sur ce nombre d'acheteurs, il y en aura peut-être dix ou vingt qui produiront un bénéfice direct pour la société, c'est-à-dire qui profiteront des idées contenues dans le livre, récemment paru, pour des écrits nouveaux. Les 1990 autres le liront simplement pour leur seul profit personnel. Mais pour que les dix producteurs de pensées puissent posséder le

sacrer un homme, qui pourrait être dénationalisé, c'est se faire à soi-même un tort incontestable.

Toute croissance par la masse ou par l'aire se réduit en dernière analyse à une série de mouvements. Une société produit davantage, quand elle travaille davantage. Alors un plus grand nombre de systèmes minéraux et animaux sont détruits dans le temps le plus court au profit des hommes. Plus cette transformation est rapide, plus il y a accélération de mouvement. Toute croissance par la masse se réduit donc à une plus grande activité, c'est-à-dire à une intensité plus forte des mouvements de la population à l'intérieur d'une société. S'il était permis de s'exprimer ainsi, on dirait que, dans ce cas, les trajectoires des mouvements sociaux n'ont pas augmenté d'amplitude (puisque le territoire ne s'est pas étendu), mais de vitesse.

Toute croissance par l'aire amène aussi une série de mouvements, mais cette fois d'une plus grande amplitude. Si une plante envahit une région nouvelle, c'est que la semence de cette plante y a été transportée par des moyens naturels ou artificiels. Si une espèce animale étend son habitat, c'est que les individus de cette espèce se sont transportés dans des régions qu'ils ne fréquentaient pas auparavant. Si un pays conquiert des marchés, c'est que les négociants de ce pays pénètrent dans des contrées qu'ils n'avaient pas visitées jusqu'alors. Pour faire

volume, il faut qu'il se trouve 1990 consommateurs de pensée, qui veuillent l'acheter, autrement sa publication est impossible. Ce qui empêche aujourd'hui la fondation de grandes entreprises d'information (comme l'*Encyclopédie périodique* dont nous parlions plus haut), c'est qu'elles ne sont pas lucratives. Et elles ne le sont pas, parce qu'il y a encore trop peu de consommateurs des produits de la pensée. Maintenant, à égalité de développement, il y en aura un plus grand nombre parmi 110 millions d'hommes que parmi 32. En sorte que des publications, qui rapporteront de l'argent en Angleterre, n'en rapporteront pas en Italie. Jupiter attire plus d'aérolithes que la terre, parce que Jupiter, étant plus gros, a une force d'attraction plus considérable. Et parce que Jupiter est plus gros que la terre, il s'accroît aussi plus rapidement. Il en est de même des nationalités. Celles qui ont pris les plus fortes avances, ont aussi les plus grandes chances de s'accroître le plus rapidement dans l'avenir, et de vaincre leurs rivales. On peut dire que la vitesse d'expansion d'une nationalité est proportionnelle, toutes choses égales d'ailleurs (et cette restriction est très importante), au carré de la masse, c'est-à-dire que 60 millions d'hommes auront une puissance d'expansion non pas double, mais quadruple, par rapport à 30 millions. Cette proportion est, peut-être, trop forte. Mais, en exagérant notre pensée nous voulons montrer, seulement, que la progression n'est pas arithmétique, mais géométrique.

la conquête d'un pays, il faut que l'armée et le personnel administratif du conquérant quittent leurs foyers pour aller s'établir sur le territoire nouvellement annexé. Une nationalité ne peut s'étendre que si un certain nombre d'individus vont enseigner leur langue à leurs voisins, vont leur porter leur religion, leur science et leur art. La propagande des idées exige les mouvements des propagandistes qui vont les prêcher. Même, si la propagande se fait par l'imprimé, elle exige les mouvements de ceux qui les transportent : colporteurs, distributeurs de journaux, marins et employés de chemins de fer, etc., etc. En un mot, toute croissance sociale provient des mouvements de la population.

III

Les phénomèmes de la croissance et de la décroissance constituent la vie et la mort des nations. Que faut-il entendre par la mort d'une nation ? On a beaucoup discuté la question de savoir si une nation pouvait mourir.

Pour bien comprendre ce phénomène, il faut se rappeler qu'une société est un organisme doublement composé. Il est formé par des hommes, et par cela il relève du domaine de la biologie. Ces hommes agglomérés possèdent les institutions économiques, politiques et mentales. C'est l'ensemble de ces institutions qui constituent le type social. Une société croît et décroît par le procédé biologique et par le procédé mental. Quand il y a excédent des naissances sur les décès, il y a croissance biologique. Quand il y a excédent des décès, il y a décroissance biologique. Si tous les hommes qui composent une nation, meurent de mort naturelle ou violente, la nation meurt biologiquement. Il y a des exemples de destructions de tribus et d'États entiers [1]. Mais, pour constituer les organes d'une vie nationale, il faut un très grand nombre d'individus et leur mort naturelle ou violente devient de plus en plus difficile. C'est pour cela qu'on ne peut pas donner d'exemples de mort biologique de nations entières.

1. Plus le groupe social est petit, plus sa mort biologique est facile. De nos jours, nous avons vu périr jusqu'au dernier homme de certaines tribus australiennes ou américaines.

Mais il en est tout autrement de la mort sociale. Le type social est produit par les institutions. Si demain l'Angleterre devenait une monarchie absolue dans le sens asiatique, les électeurs anglais cesseraient de se réunir à certaines périodes déterminées, le Parlement cesserait de siéger, les ministres accompliraient leurs fonctions par des procédés nouveaux. Bref le type social de l'Angleterre serait modifié. L'Angleterre actuelle, au point de vue politique, n'existerait plus. S'il y avait des classifications sociales aussi exactes que les classifications biologiques, cette Angleterre nouvelle serait considérée comme un organisme politique d'une espèce différente de l'Angleterre ancienne. Il en est de même au point de vue mental. Une nationalité est un type de culture *sui generis*. Si son individualité mentale vient à être radicalement modifiée, le type ancien aura péri. Supposez que demain tous les Espagnols se mettent à parler français, qu'ils adoptent les idées, les sentiments, les arts, les mœurs et l'organisation politique de la France. La nationalité française s'étendra alors de Dunkerque à Cadix et la nationalité espagnole sera morte, même sans qu'un seul habitant de la péninsule ibérique ait été tué.

La destruction des types nationaux est un phénomène universel et perpétuel. Toujours et partout il y a des nationalités qui avancent, d'autres qui reculent et qui finissent par être complétement éliminées, c'est-à-dire par mourir.

Bien des types nationaux ont péri dans l'antiquité. Récemment on a retrouvé la civilisation des Hittites. Les Phrygiens, comme on a tout lieu de le croire, ont eu aussi une culture originale. Combien d'autres nations ont peut-être existé encore, dont on ne connaîtra jamais les noms. Le type étrusque a été détruit par Rome, le type égyptien par la Grèce, Rome et les Arabes. De même, la civilisation ou le type punique a été complètement éliminé, bien qu'un très grand nombre de Tunisiens modernes soient probablement les descendants des vaincus de Zama. Les arrière-petits-fils des Aztèques et des Incas existent encore au Mexique et au Pérou, mais les nationalités aztèque et péruvienne ont péri. Il n'y a plus aucune manifestation mentale sur le plateau de l'Anahuac ou sur celui de Cuzco qui porte les traces d'une inspiration indigène. Tout, dans ces pays, a revêtu maintenant le cachet du conquérant espagnol.

Une société est un être à double degré de complexité. Sa croissance et sa décroissance ont aussi ce double degré : elles sont biologiques et sociales. Si de nos jours les Italiens lisent plus de livres français que les Français ne lisent de livres italiens, cela veut dire que la nationalité française empiète sur la nationalité italienne. Au XVIe siècle la situation était inverse, l'Italie empiétait sur la nationalité française.

Considérons maintenant la lutte des civilisations dans leur ensemble. Ramenons-les d'abord aux phénomènes plus généraux.

Soit un ballon de soie gonflé d'un gaz. Si la somme des pressions que ce gaz exerce sur les parois du ballon est égale aux pressions extérieures, le ballon se maintient gonflé. Or, que signifie pression? un ensemble de chocs exercés par les atomes du gaz sur cette enveloppe, c'est-à-dire, en définitive, un ensemble de mouvements. Donc un corps conserve son individualité, quand l'intensité de ses mouvements internes contrebalance l'intensité des mouvements des autres corps du milieu ambiant. Si le nombre de chocs exercés sur les parois du ballon par le gaz, vient à diminuer, la pression extérieure le dégonfle ; le gaz contenu à l'intérieur, se répand dans l'espace et cesse de composer l'unité qu'il formait auparavant. En un mot, quand un corps cesse d'être en équilibre avec le milieu ambiant, il se disloque et périt en tant que forme individuelle.

Telle est l'image de la lutte entre deux civilisations. Tant que la somme d'idées contenues dans une société est égale à la somme d'idées contenues dans toutes celles qui exercent une action sur elle, cette société garde son individualité nationale, parce que l'équilibre entre les forces internes et les forces externes est maintenu. Aussi longtemps que cet état continue, un organisme social peut se transformer perpétuellement sans périr. Mais si la somme des idées extérieures l'emporte sur la somme des idées intérieures, l'individualité sociale est détruite.

Voici, en peu de mots, comment s'opère cette destruction. Une société vit par l'ensemble des fonctions physiologiques, économiques et mentales de ses membres. Dans les organismes collectifs, toutes ces fonctions sont dans une complète interdépendance, comme les différentes fonctions (respiration, nutrition, pensée, etc.), sont dans une complète interdépendance dans le corps de l'homme. Quand une fonction vient à fai-

blir, elle entraîne à la longue la mort de tout l'organisme.

Dans les sociétés, l'activité mentale est le moteur de la philosophie, de la religion et de la science qui, à leur tour, exercent une influence décisive sur les institutions et la production des richesses. Quand une nation possède moins d'idées que ses voisines, elle finit par produire moins de richesses, puis, naturellement, la natalité y diminue puisqu'un homme ne peut naître et vivre que s'il peut se nourrir.

A la longue, le pays habité par cette nation reste improductif dans une très forte mesure. Alors des voisins plus actifs peuvent trouver plus de bénéfice à exploiter ce pays qu'à travailler dans le leur, où une plus grande concurrence diminue les profits. Le pays de la nation moins intelligente se trouve donc envahi par des individus des nations plus intelligentes. Ces envahisseurs apportent leur langue et leur civilisation. Si la nation envahie, secouée par cette impulsion violente, se réveille de la léthargie, si elle s'assimile les éléments apportés du dehors, elle peut former un type de culture nouvelle, où son individualité se marquera dans une mesure plus ou moins forte. Mais si la nation envahie n'est pas capable de cet effort, son type individuel s'efface de plus en plus. Les arts, les institutions, les mœurs, les costumes de l'étranger remplacent ses arts, ses institutions, ses costumes, ses mœurs, et elle cesse d'exister comme individualité nationale distincte, comme type de civilisation particulier. A la longue, la langue même de l'envahisseur remplace la langue indigène.

La mort d'une nation peut s'accomplir sans aucune violence, sans qu'il soit nécessaire de massacrer des hommes. Ce qui fait qu'une nation se distingue d'une autre, c'est qu'elle offre un ensemble de manifestations psychologiques originales; si cet ensemble est transformé, l'individualité psychologique l'est aussi.

On a souvent confondu la perte de l'indépendance politique avec la mort des sociétés. Ainsi, on entend répéter que la Pologne est morte. Il y a là une confusion évidente. La perte de l'indépendance ne produit pas toujours la destruction de l'individualité nationale. La Grèce n'était pas morte en l'an 140 avant notre ère. Au contraire, après cette date, elle fournit encore une très belle carrière et elle assimila une bonne partie

de l'Asie Mineure. La Pologne non plus n'est pas morte en 1795. Sous le régime russe, elle continua à assimiler les populations de l'ancien grand-duché de Lithuanie. La Pologne sera morte le jour où le polonais cessera d'être parlé sur la terre.

On a souvent attribué la décadence des nations à la richesse. On a prétendu qu'elle amène le relâchement des mœurs, la mollesse et enfin la décomposition sociale, c'est-à-dire la mort.

Depuis la plus haute antiquité, les philosophes et les moralistes se sont acharnés contre la richesse et le luxe[1]. Comme la richesse est l'adaptation du milieu aux besoins de l'homme, on ne voit pas comment elle peut être un mal. Les déclamations contre la richesse ont une signification différente, mal comprise par les moralistes eux-mêmes. On veut dire, au fond, que si les jouissances corporelles l'emportent sur les jouissances intellectuelles, l'homme devient une brute. Mais on peut faire une généralisation encore plus vaste et dire que toute prédominance exclusive d'une fonction sur les autres crée un état pathologique. L'ascète et le libertin sont également sortis du juste équilibre qui constitue la santé : l'un tue le corps au profit de l'esprit, l'autre l'esprit au profit du corps. Dans les deux cas, il y a des extrêmes funestes à la santé de l'individu et, par contre-coup, à la santé du groupe social.

L'homme peut faire trois usages de la fortune : l'économiser, se donner des jouissances matérielles, se donner des jouissances mentales. L'excès d'économie s'appelle avarice. C'est un mal social, puisque des forces économiques à l'état potentiel restent à l'état improductif. Si la fortune est spécialement appliquée aux jouissances matérielles, elle produit les déréglements ; si elle est uniquement consacrée aux jouissances mentales, il se produit une destruction de la santé, qui a pour résultat un prompt abâtardissement de la race avec ses tristes conséquences. Le mal est égal dans tous les extrêmes. L'erreur des moralistes consiste à croire qu'un homme est débauché *parce qu'il est riche*. Sans doute, la fortune donne des facilités pour se livrer aux débordements ; cependant on n'est pas débauché parce qu'on est riche, mais parce qu'on n'éprouve pas le besoin de jouissances de l'ordre mental. On a souvent vu la richesse associée à la

1. Le luxe est le bien-être doublé de la beauté. Si l'on peut dire que le sentiment du beau démoralise, alors le luxe est démoralisateur.

licence et, comme les actions des gens riches attirent les yeux par l'éclat même la fortune, on en a conclu que la richesse est la cause de la licence. Cependant il y a des pauvres qui sont aussi débauchés, comme il y en a qui ne le sont pas. Seulement la vie du pauvre étant moins en vue, ses déréglements frappent moins les yeux. Quand on a pris la richesse pour cause de la licence, on a été naturellement amené à lui chercher un remède dans la pauvreté. Mais la vraie cause de la licence étant l'absence des besoins intellectuels, le remède se trouve dans l'intensité de ces besoins. C'est la lutte intellectuelle qui amènera ce résultat, de la façon la plus certaine. De même que la lutte biologique a éliminé les espèces les plus imparfaites, la lutte mentale éliminera les sociétés où les symptômes pathologiques prendront le dessus, c'est-à-dire celles qui verseront dans le libertinage et celles qui verseront dans l'ascétisme. Nous observons dans les nations des périodes où les besoins intellectuels sont très vifs, et d'autres où ils s'affaiblissent. Alors une société n'est plus avide d'idées nouvelles, elle se contente de son fonds mental; elle ne veut plus l'augmenter, elle se complaît dans les traditions du passé, bref elle devient conservatrice. C'est le tournant à partir duquel commence le mouvement régressif, qui cause la stagnation et à la fin la mort. Quelle est la cause de ce triomphe du conservatisme? Il a pour analogue, en biologie, l'arrêt de croissance, puis la vieillesse. Pourquoi les organes ont-ils la faculté de grandir pendant une période de la vie et pourquoi la perdent-ils ensuite? Pourquoi les tissus se renouvellent-ils d'abord en excédent, puis en équilibre et enfin en déficit? Nous ne le savons pas. Pour le déficit, on l'attribue à l'usure des organes. C'est dire que les narcotiques endorment grâce à leur vertu dormitive. C'est là un simple changement de termes. Il faut confesser notre ignorance. Nous ne connaissons pas la cause de l'arrêt de croissance ni en biologie, ni en sociologie. La seule chose que nous puissions dire, c'est que cet arrêt commence pour les organismes collectifs, à partir du moment où le conservatisme l'emporte définitivement.

A égalité de facultés mentales et d'avantages physiques, la nation la plus nombreuse sera la plus puissante. Or l'accroissement d'une nation provient de trois causes : l'excédent des nais-

sances sur les décès, l'assimilation des immigrants et l'assimilation des nations voisines. La croissance par les causes économiques est la plus rapide. On a calculé que, si les États-Unis n'avaient pas reçu d'immigrants pendant le XIXe siècle, leur population serait aujourd'hui de 14 millions d'âmes, tandis que, grâce aux immigrants, elle est de 63 millions.

L'émigration provient de causes économiques. Si une société ne sait pas mettre en valeur le territoire qu'elle a occupé la première, il est envahi (pacifiquement ou par force, peu importe) par des sociétés voisines plus actives. Les Européens ont peuplé l'Amérique, parce que les Indiens n'ont pas su produire de grandes richesses dans ce pays, et s'y multiplier dans une forte mesure. Mais il arrive un moment où l'équilibre s'établit, où la densité de la population devient presque égale sur le territoire des nations limitrophes. Tel est à peu près le cas dans l'Europe occidentale. Alors les causes économiques de l'immigration s'affaiblissent (sans disparaître complètement, bien entendu) et les causes mentales passent au premier plan.

Dans une phase avancée de l'évolution sociale, l'immigration acquiert une importance de premier ordre. La natalité d'un pays s'affaiblit, en général, avec les progrès du bien-être. Pour garder l'équilibre avec les sociétés voisines, celles qui sont arrivées à une très haute culture intellectuelle, n'ont d'autre ressource que d'attirer les étrangers pour compenser le petit nombre des naissances.

Un pays très peuplé et très civilisé est envahi par les étrangers soit d'une façon temporaire (voyageurs), soit d'une façon permanente par des gens qui viennent y chercher des satisfactions de l'ordre psychique (plaisirs, études, etc.)[1]. Si ces immigrants ne s'assimilent pas aux indigènes, ils ne constituent aucun accroissement de force pour la nation envahie. Or, comme nous l'avons montré, la rapidité de cette assimilation est en raison directe des sympathies, que savent inspirer les indigènes. D'où l'on peut conclure que la nation la plus sympathique aura, toutes choses égales d'ailleurs, la croissance la plus rapide.

Le rayonnement d'une nationalité en dehors de ses limites linguistiques, ne peut également se produire que par l'ascendant

1. Tous les ans un grand nombre d'individus se fixent dans certains centres très attrayants, comme Rome, Florence, Paris, etc.

mental ou moral. Or ce rayonnement a une grande importance, même économique. Les livres, les œuvres d'art, les produits industriels de tout genre, que vend une nation, augmentent considérablement sa richesse matérielle. Le lien qui s'établit par la connaissance de la langue, facilite les relations commerciales. Des Russes qui savent le français et ignorent l'anglais, seront plus tentés de faire venir des étoffes ou des machines de France que d'Angleterre (même si les machines et les étoffes de l'Angleterre sont meilleures et moins chères), parce qu'ils auront plus de facilité pour faire leurs commandes. Pour les contremaîtres, les entrepreneurs, les instructeurs, les professeurs, on s'adresse aussi, de préférence, à la nation dont on connaît la langue. Or si une société sait inspirer de la sympathie aux nations limitrophes ou éloignées, sa langue se répand plus vite que si cette sympathie n'existe pas.

Nous allons considérer maintenant le phénomène de la croissance et de la décroissance, en examinant simultanément les facteurs biologiques, économiques, politiques et intellectuels.

Une société où la natalité l'emporte sur la mortalité, l'immigration sur l'émigration, où l'expansion colonisatrice et politique se produit en même temps, une société de cette espèce atteint le maximum possible de croissance.

Le second degré de rapidité dans la croissance comporte un excédent de la natalité sur la mortalité, un excédent de l'immigration sur l'émigration, sans extension de l'aire.

Le troisième, un excédent des naissances, sans excédent d'immigration et sans extension.

Le quatrième pourrait être la parité entre les naissances et les décès, avec excédent de l'immigration, sans extension de l'aire.

Le cinquième, la parité démographique, la parité de l'immigration et de l'émigration, sans extension de l'aire. Ce serait un état stationnaire irréalisable dans la nature.

A partir du degré suivant commence la décroissance.

Elle peut être marquée par un excédent des décès sur les naissances, une parité entre l'émigration et l'immigration et l'invariabilité de l'aire.

Le septième degré comporterait un excédent de mortalité et d'émigration avec l'invariabilité du territoire.

Le huitième degré, enfin, tous les phénomènes précédents plus une diminution territoriale.

Ces différentes phases peuvent être résumées dans le tableau suivant :

1er DEGRÉ.	2e DEGRÉ.	3e DEGRÉ.	4e DEGRÉ.
Croissance très forte. Excédent de la natalité. Excédent de l'immigration. Extension de l'aire.	*Croissance forte.* Excédent de la natalité. Excédent de l'immigration. Invariabilité de l'aire.	*Croissance faible.* Excédent de la natalité. Parité entre l'immigration et l'émigration. Invariabilité de l'aire.	*Croissance très faible.* Parité entre la natalité et la mortalité. Excédent de l'immigration. Invariabilité de l'aire.
5e DEGRÉ.	**6e DEGRÉ.**	**7e DEGRÉ.**	**8e DEGRÉ.**
Croissance nulle. Parité entre la natalité et la mortalité. Parité entre l'immigration et l'émigration. Invariabilité de l'aire.	*Décroissance faible.* Excédent de la mortalité. Parité entre l'immigration et l'émigration. Invariabilité de l'aire.	*Décroissance forte.* Excédent de la mortalité. Excédent de l'émigration. Invariabilité de l'aire.	*Décroissance très forte.* Excédent de la mortalité. Excédent de l'émigration. Diminution de l'aire.

Il va sans dire que toutes ces combinaisons ne se produisent pas toujours dans l'ordre où nous les avons classées. L'extension de l'aire peut avoir lieu, même sans excédent de la natalité et de l'immigration. Un excédent d'émigration peut se produire en même temps qu'un excédent de la natalité, etc. Enfin, quant aux parités que nous avons établies, elles doivent se prendre dans un sens relatif, car en réalité des parités absolues sont impossibles. En effet, ou bien la natalité l'emporte sur la mortalité et alors il y a croissance, ou bien la mortalité sur la natalité et la décroissance commence.

Les États-Unis d'Amérique ont présenté pendant quelques

années les phénomènes que nous avons classés sous le premier degré. Dans ce pays, les naissances l'emportaient sur les décès, l'immigration sur l'émigration. Non seulement la population augmentait de densité dans les anciens États atlantiques, non seulement de nouvelles régions étaient mises en culture dans le Far West, mais encore de nouveaux territoires étaient annexés à la grande république : la Louisiane en 1802, la Floride en 1819, le Nouveau-Mexique et la Californie en 1848, l'Alaska en 1867. Aussi la croissance des États-Unis s'est-elle produite avec une rapidité prodigieuse. Ce pays avait 3 929 000 habitants en 1790, et 62 480 000 en 1890. La population a augmenté de près de 19 fois en un siècle. Il semble, malheureusement, que cet admirable accroissement va un peu s'arrêter. D'une part les familles yankees ne se soucient plus d'avoir de nombreux enfants[1], et de l'autre l'exclusivisme national étroit et stupide a fait son apparition aux États-Unis. On y a défendu à l'immigration des Chinois et on commence à gêner l'immigration européenne.

En Russie, mêmes circonstances qu'aux États-Unis : grand excédent de la natalité, immigration considérable, expansion dans les limites du territoire ancien, conquêtes de nombreux territoires nouveaux. La Russie avait 36 millions d'habitants en 1796. Elle en aura probablement 130 millions un siècle après[2]. La population aura presque quadruplé[3].

La croissance de la Russie est loin d'être aussi rapide que celle des États-Unis, parce que, malheureusement, ce pays est enserré dans une centralisation qui l'étouffe. Malheureusement encore, des symptômes d'exclusivisme national se font aussi jour en Russie avec une force de plus en plus croissante[4].

1. Même au Canada les familles anglaises s'accroissent moins vite que les familles françaises. Pour les premières, le taux d'accroissement annuel est de 5 pour 1000, pour les secondes de 14 pour 1000. (Voir *Revue scientifique* du 28 novembre 1891, p. 762.)

2. L'accroissement de la population par le fait des annexions est compris dans ces chiffres.

3. On sait qu'elle augmente tous les ans de 2 millions d'hommes environ.

4. D'après un projet de loi soumis maintenant à l'examen du conseil de l'empire, la colonisation étrangère sera prohibée dans les gouvernements de Volhynie, de Kief, dans la Nouvelle-Russie et dans les provinces de la Vistule. Dans ces provinces, les étrangers ne pourront pas s'établir en dehors des agglomérations urbaines, ils ne pourront pas posséder de domaines fonciers et immobiliers, ni même prendre des terres en fermage.

L'Angleterre devrait être rangée dans la première catégorie de la croissance, si l'émigration n'y dépassait l'immigration. L'excédent des naissances sur les décès est très forte en Angleterre, mais le nombre des émigrants dépasse celui des immigrants de 160 000 âmes par an. Malgré cela, la population du Royaume-Uni augmente. Elle était de 12 millions en 1786 et de 30 millions en 1886. Elle a donc triplé en un siècle[1].

Quant à l'expansion géographique de l'Angleterre, elle est la plus grande que l'histoire ait jamais enregistrée dans ses annales. Après l'occupation du bassin du Zambèze, après l'établissement sur le Victoria Nyanza, l'empire britannique a atteint 25 050 000 kilomètres carrés[2]. C'est à peu près la superficie d'un continent entier, comme l'Afrique (29 932 000 kilom. carrés).

L'Allemagne aurait pu être rangée pendant fort longtemps dans la troisième catégorie de la croissance. Elle avait un fort excédent des naissances sur les décès qui compensait, et au delà, une émigration très considérable. L'immigration était assez faible. Longtemps son aire politique est restée sans expansion. Les récentes entreprises des Allemands en Afrique viendront modifier cet état de choses, si elles peuvent se prêter à une colonisation sérieuse. Quant aux émigrants allemands, ils sont perdus pour la mère patrie, au bout de quelques générations. L'Allemagne, dans ses limites actuelles, avait 24 831 000 habitants en 1816, et 49 422 000 en 1890. En France l'excédent des naissances sur les décès est très minime[3]. En 1890 il y a eu même un excédent de décès de 38 446 âmes. La France approche du moment où elle ne pourra maintenir sa population au taux actuel que par une forte immigration d'étrangers. Malgré cela, l'expansion de la France a été fort considérable dans ces derniers temps. L'empire français, en comptant les colonies, les protectorats et les sphères d'influence, est aujourd'hui le sixième

1. Cependant, on commence à observer une diminution dans le taux d'accroissement. De 1870 à 1879, il était de 35,5 par 1000 et par an, en 1889 il est tombé à 30,5.

2. En ajoutant les États-Unis, cela fait 34 700 000 kilomètres carrés occupés par les Anglo-Saxons, soit le quart de tous les continents. L'empire russe a bien aussi 22 millions de kilomètres carrés, mais le tiers au moins n'en sera jamais labouré par la charrue. Ainsi non seulement les Anglo-Saxons occupent le quart des terres de la planète, mais encore les plus riches et les plus fertiles.

3. Il a été de 44 772 en 1888, de 85 645 en 1889.

quant à la superficie[1], et le quatrième quant à la population[2].

La parité absolue entre la natalité et la mortalité, l'émigration et l'immigration et l'invariabilité du territoire, est un état abstrait qui ne se présente jamais. Toute société qui cesse de croître, commence à décroître, en premier lieu par l'affaiblissement de la natalité. La Grèce et l'Italie, dans les premiers siècles de notre ère, semblent avoir eu une natalité très faible. Les lois des empereurs de Rome pour favoriser l'accroissement des familles, démontrent qu'elles augmentaient très peu. De plus, l'émigration des Grecs vers l'Orient, à l'époque d'Alexandre, et vers l'Occident après l'établissement de la domination romaine, semble avoir surpassé beaucoup l'immigration qui se faisait vers ce pays. S'il a commencé à être fortement colonisé par les Albanais et par les Slaves à partir du ve et du vi^e^ siècle de notre ère, c'est qu'il devait y avoir de grands vides à remplir. Par malheur, nous sommes très mal informés sur tous ces événements. Les phénomènes de la décroissance sociale sont moins bien connus que ceux de la croissance. Les peuples qui tombent en décomposition, deviennent trop barbares pour observer scientifiquement les faits démographiques; les documents positifs manquent absolument chez eux. La Turquie et la Perse offrent de nos jours les mêmes circonstances que la Grèce vers les derniers siècles de l'empire d'Occident. Dans ces deux pays la natalité semble assez faible. Peut-être y a-t-il excédent de la mortalité. De plus pour la Perse, par exemple, l'immigration paraît nulle, tandis que l'émigration est plus considérable. Nombre de Persans s'établissent au Caucase, bien peu de Caucasiens vont s'établir en Perse. Quand les sociétés sont arrivées à un tel état de décomposition, elles offrent une proie facile à leurs voisines. Aussi voyons-nous l'empire turc diminuer constamment depuis 1739[3]. La Perse

1. Environ 7 150 000 kilomètres carrés. Empire britannique 25 050 900. Empire russe 21 866 000. Empire chinois 11 115 000. États-Unis 9212 000. Brésil 8 327 000.

2. L'empire français a près de 75 ou 80 millions d'habitants, en comptant la métropole, bien entendu. Il suit l'empire britannique (378 millions d'habitants), la Chine (361 500 000), l'empire russe (123 000 000).

3. Le traité de Belgrade est le dernier que la Turquie ait conclu à son avantage, c'est-à-dire qui lui ait procuré un accroissement de territoire. Et encore, pendant qu'elle a regagné du terrain sur sa frontière autrichienne, elle en a perdu vers la frontière russe par la même convention diplomatique. Si

a dû céder aussi des provinces à la Russie, en 1827, par le traité de Tourkmantchaï. Si cet État, comme la Turquie, maintient encore son indépendance, c'est seulement à la rivalité des nations européennes qu'il le doit. On sait, de plus, que les populations parlant le turc reculent vers l'Orient. Après avoir abandonné presque toute l'Europe, elles sont encore évincées par les Grecs de toute la côte de l'Asie Mineure et se retirent vers les plateaux de l'intérieur.

La croissance des sociétés provient donc de deux causes fondamentales : l'excédent des naissances sur les décès et l'émigration. Le premier phénomène est, dans une certaine mesure, la cause efficiente du second. Car, pour que la population du pays B éprouve le besoin de se rendre dans le pays C, il faut qu'on se sente à l'étroit dans le pays B, c'est-à-dire que la population y devienne plus dense.

Si tous les pays offraient les mêmes avantages, nul ne serait tenté d'émigrer et alors l'accroissement ne serait possible que par l'excédent des naissances.

Cet excédent provient de deux facteurs : la natalité et la mortalité. Un pays où les naissances sont plus nombreuses que dans un autre, mais où les décès le sont aussi, peut avoir un excédent moins considérable qu'un autre pays à natalité plus faible, mais aussi à mortalité moins considérable.

D'une manière générale (car il y a une exception importante dont nous parlerons plus loin), on peut établir que la natalité est en raison directe des subsistances. La mortalité dépend du bien-être. La richesse générale augmente la durée de la vie moyenne. Aussi la croissance de la population n'est-elle possible pour une longue période qu'à une condition : le progrès de l'esprit d'entreprise ou, en d'autres termes, le développement de l'intelligence. Si, dans un pays, l'offre du travail dépasse la demande, l'ouvrier est obligé de réduire ses exigeances, c'est-à-dire de vivre d'une façon plus misérable. Alors il meurt plus tôt, ses enfants survivent en plus petit nombre et la population ne s'accroît plus. Dans beaucoup de pays, les ouvriers se sont longtemps opposés à l'introduction des machines. La première presse à vapeur pour l'impression du

la Turquie a gagné du terrain depuis le XVIIe siècle, c'est seulement sur des sujets rebelles, qu'elle est parvenue parfois à replacer sous sa domination.

Times fut établie clandestinement. L'éditeur de ce journal avait peur de la voir détruite par ses ouvriers. Les travailleurs qui s'opposent à l'introduction des machines n'ont pas absolument tort. Avec les anciens métiers à la main, un ouvrier pouvait tisser quarante-huit yards de toile par semaine; avec les métiers automatiques, mus par la vapeur, il peut en tisser quinze cents. Un ouvrier peut donc faire maintenant le travail que trente et un hommes faisaient auparavant. Mais, pour que cette réduction de travail puisse créer de la richesse, il faut que les trente individus, devenus inutiles pour le tissage, puissent trouver une autre occupation (dans le même métier ou dans un métier différent, peu importe).

Or, si l'esprit d'entreprise n'existe pas dans la société, ce cas ne se produira pas. C'est précisément ce qui fait la misère épouvantable des sociétés asiatiques. Aux Indes, les salaires descendent jusqu'à vingt, jusqu'à dix centimes par jour. C'est que la société indienne, figée dans son conservatisme séculaire, manque absolument d'esprit d'entreprise. Des ressources immenses restent improductives aux Indes (les mines de charbon, par exemple, n'ont été mises en exploitation que par les Anglais) et tous les bras se portent vers les occupations traditionnelles. De là un encombrement dans les mêmes métiers, qui abaisse le prix de la main-d'œuvre à un taux presque dérisoire[1].

1. Malgré cela, la population augmente aux Indes, dira-t-on. C'est parfaitement juste. Mais elle aurait augmenté encore plus vite, si l'esprit d'initiative eût été plus considérable. On a estimé le revenu moyen de chaque Indien à 46 francs par tête et par an, tandis que celui de chaque Anglais s'élève à 875 francs. (Voir Jeans, *la Suprématie de l'Angleterre*. Paris, Guillaumin 1887, p. 383 et 384). Aux Indes, la religion enferme chaque individu dans sa caste. Elle condamne les hommes à une immobilité presque complète. Mille prescriptions enfantines viennent mettre des entraves à l'organisation de nouvelles industries. Ainsi « le radjah de Vizianagram, un des princes les plus éclairés de l'Inde, ne voulait pas laisser fabriquer de l'indigo dans ses États, ni employer du fer dans la construction de son palais, de peur d'attirer sur son peuple la petite vérole ou toute autre épidémie. » (E. Reclus, *op. cit.*, VIII, p. 696). *Ab uno disce omnes*. Si tels sont les princes « les plus éclairés », qu'on juge ce que doivent être les autres. La pratique de certains métiers est considérée comme un péché par beaucoup d'Indiens. Quelques-uns regardent les voyages par mer, comme une impiété qui peut faire perdre la faveur des dieux. Des idées de ce genre favorisent peu le développement de la production. Aussi l'immense majorité des Indiens s'adonnent-ils à l'agriculture, et la concurrence des ouvriers dans une seule branche fait

D'une façon générale, dans les pays où il est avantageux d'avoir beaucoup d'enfants, il y a de grandes familles. Quand cela cesse d'être un avantage, les familles deviennent moins nombreuses. Or il est avantageux d'avoir une progéniture considérable, précisément dans les pays où l'esprit d'entreprise trouve moyen d'exploiter des richesses autrefois négligées et invente des industries nouvelles. Alors toute diminution de la main-d'œuvre dans une branche est favorable à la société, parce que cette main-d'œuvre est immédiatement employée dans une autre : la masse des produits augmente et la société acquiert un bien-être plus considérable.

L'Angleterre offre le meilleur exemple d'une société où le développement intellectuel produit un puissant acroissement de la population. « Vers la fin du XVIe siècle, l'Angleterre avait un peu moins de 5 millions d'habitants, vers la fin du XVIIe, 6 millions. Ainsi les Anglais avaient augmenté seulement d'un million en un siècle. Le XVIIIe siècle ajouta 2 800 000 personnes et porta la population de l'Angleterre à 8 873 000 âmes. Mais les quarante-cinq premières années du XIXe siècle ajoutèrent plus de 8 millions à la population. En d'autres termes, pendant qu'au XVIIe siècle l'accroissement annuel fut de 10 000 et au XVIIIe de 28 000 personnes, il s'éleva à 180 000 personnes de 1801 à 1846[1]. » C'est la découverte de la machine à vapeur et tous les perfectionnements de l'outillage industriel (la mull-jenny, le métier à tisser, etc.) qui ont produit cet accroissement de population. Or les perfectionnements de l'outillage proviennent à leur tour des découvertes scientifiques.

Mais le bien-être, lui-même, diminue à la longue la natalité. D'abord, plus les exigences de la vie sont considérables, plus l'homme doit travailler pour les satisfaire. On est amené à se marier plus tard, seulement quand on s'est créé des ressources

baisser les salaires à des taux de famine. Si la société indienne était plus active, si, par exemple, chaque famille indienne éprouvait seulement le besoin de recevoir un petit journal d'un sou, cela ferait, sur ce seul article, un mouvement d'affaire de près d'un milliard de francs par an, ce qui donnerait naturellement de l'ouvrage à des milliers d'individus. Grâce à son impénétrabilité aux idées nouvelles, la production est très peu considérable dans l'Inde. Aussi la société indienne est-elle extrêmement faible ; 50 000 soldats anglais maintiennent sous leur domination 292 millions d'Indiens.

1. Walpole, *History of England*, t. VI, p. 339.

pour entretenir une famille. Chez l'homme, la santé provient d'un juste équilibre entre tous les organes. Or, à mesure que la richesse augmente, la préoccupation de cette richesse devient de plus en plus forte. Dès qu'elle devient dominante, l'équilibre est rompu au profit du cerveau et l'état pathologique apparaît. Alors on fait moins d'enfants, pour se priver des ennuis de la paternité, de la maternité, et pour assurer à ses enfants une somme de richesse plus considérable. Si toutes les classes sociales agissent de la même façon, si une forte natalité dans l'une d'elles ne compense pas la faible natalité dans les autres, le mal cesse d'être individuel, il devient général.

Alors la décroissance de la société commence. Une faible natalité peut être accompagnée d'un développement considérable de l'intelligence. Les désirs de l'âme humaine sont infinis. On peut se sentir pauvre avec 100 000 livres de rente et travailler comme un nègre pour augmenter sa fortune. C'est le cas de la société américaine. Là les hommes les plus actifs, les plus entreprenants, sont ceux qui ont le moins d'enfants[1]. Dans nos sociétés modernes le nombre des enfants est parfois en raison inverse de la richesse. Ce sont les prolétaires qui en ont le plus grand nombre[2]. Mais la diminution de la natalité peut provenir aussi de la stagnation mentale. En effet, quand l'esprit conservateur prend le dessus, les individus ont tendance à faire la même chose que leurs parents. Alors il se crée peu d'entreprises nouvelles. Peu à peu les carrières se ferment et les parents, pour ne pas condamner leurs enfants à la misère, tâchent d'en avoir le moins possible. Alors les hommes ne veulent plus se donner la peine d'augmenter leur fortune: ils se contentent de ce qu'ils ont. Les métiers et les professions tendent à devenir héréditaires ; on désire laisser à ses enfants ce qu'on a possédé, on désire leur assurer une vie exempte d'efforts, parce qu'on n'a pas voulu en faire soi-même. Alors on tâche d'avoir une progéniture aussi

1. « C'est un fait établi, que la population américaine d'origine diminue ; dans les familles autochtones, le nombre de morts excède celui des naissances. Sans l'appoint d'immigrants pauvres, qui sont prolifiques et qui le demeurent aussi longtemps qu'ils restent pauvres, la population des États-Unis irait en décroissant. » (*Journal des Débats* du 14 juin 1891.)

2. Voy. A. Dumont, *Civilisation et Dépopulation*. Les causes de l'oliganthropie, comme l'appelle l'auteur, y sont analysées avec une grande pénétration.

peu nombreuse que possible. Cet état mental réduit l'esprit d'initiative au minimum et plonge la société dans une torpeur somnolente, qui amène la décadence à bref délai.

Quand la natalité s'affaiblit dans un pays, un correctif pour empêcher la décroissance est un affaiblissement de la mortalité. Ce dernier phénomène est obtenu par le bien-être. Mais, comme la richesse tend à affaiblir encore plus la natalité, la compensation devient parfois insuffisante.

Une société arrivée à ce point de décadence, n'a plus qu'un seul moyen pour combattre la dépopulation : c'est de faire un fort appel à l'immigration étrangère. Ici encore nous observons deux périodes : celle du progrès mental et celle du conservatisme triomphant. L'apparition de l'immigrant étranger, comme celle des générations nouvelles, ne peut être avantageuse qu'à une seule condition : l'activité intellectuelle. Alors, l'esprit d'entreprise étant en croissance, la demande de travail est supérieure à l'offre. Chaque nouveau venu trouve un emploi lucratif, sans nuire aux indigènes. Mais, si l'esprit d'entreprise n'est pas en croissance, l'arrivée des immigrants n'a d'autre effet que d'abaisser les salaires, c'est-à-dire de créer le paupérisme.

Quand la stagnation mentale apparaît dans une société, l'immigrant étranger est considéré comme un mal économique. Si l'esprit conservateur l'emporte encore, la société se trouve figée dans ses idées traditionnelles. Les mœurs deviennent de plus en plus immuables. Un jour arrive où tout changement des institutions établies par les ancêtres, paraît un crime abominable. Alors l'étranger qui ne partage pas les idées du pays et qui ne peut pas en adopter les mœurs du jour au lendemain, paraît un malfaiteur. Son apparition est considérée comme un signe néfaste. Aussi on tâche de l'expulser le plus vite possible ; parfois même on le met à mort. Tel est l'état de la société chinoise et de quelques sociétés musulmanes. Arrivé à ce point, l'esprit conservateur fait tomber les nations dans une espèce de catalepsie. Elles peuvent végéter des siècles dans leur somnolence. Mais, corps inertes sans ressort moral, elles deviennent la proie du premier conquérant venu. Leur faiblesse est extrême. Ainsi la Chine a 361 millions d'habitants. Pour la population c'est le second

État de la terre[1]. Or non seulement l'empereur de Chine n'est pas le plus puissant monarque de la terre : il est parmi les plus faibles. En 1861 *huit mille* Anglo-Français ont pénétré jusqu'à sa capitale, ont brûlé son palais et se sont rembarqués sur leurs navires sans avoir éprouvé aucun dommage. Une pareille expédition n'eut pas été possible contre la Suède qui a près de cent fois moins d'habitants que la Chine. La société indienne n'a opposé aussi aucune résistance victorieuse aux conquérants qui ont pénétré dans ce pays par terre ou par la mer. Aujourd'hui la Perse pourrait être conquise par deux divisions de l'armée russe.

Mens agitat molem. Tant que le développement mental est en progrès, une société peut combattre les effets funestes d'un affaiblissement de la natalité. Mais si la stagnation intellectuelle se produit, si l'esprit conservateur l'emporte, la somme de mouvements qui anime la société diminue, et la décomposition finale devient inévitable. L'exclusivisme est un arrêt de mort inexorable. Par malheur, nous voyons quelques sociétés européennes rouler sur cette pente fatale. L'agitation antisémite que nous observons en Allemagne, en Autriche et en Russie, les persécutions contre les dissidents dans ce dernier pays, prouvent que l'esprit d'exclusivisme étroit commence à l'emporter. Si une réaction salutaire ne se produit pas, si ces nations ne réagissent pas contre ces phénomènes pathologiques, elles rouleront de plus en plus vers une décadence dont la Chine leur offre le séduisant spectale!

IV

Nous avons dit que la croissance et de la décroissance des sociétés se ramène, en dernière analyse, à des mouvements de population. Nous devons les examiner maintenant d'une façon plus particulière.

On peut les classer sous les catégories principales suivantes :

1. La population de l'empire britannique n'a dépassé celle de l'empire chinois que dans ces dernières années.

1° Mouvements spontanés :

Immigration	par masses.
—	d'individus qualifiés.
—	d'individus non qualifiés.

Ce phénomène a deux faces, car toute immigration dans un pays implique une émigration d'un autre pays.

2° Mouvements forcés.

A. — Du dehors au dedans.

Transplantation	des masses par la réduction à l'esclavage.
—	des masses avec la liberté.
—	des masses avec distribution de terres.
—	des individus par l'esclavage.
—	par des engagements soi-disant libres.
Établissement	par force au détriment des indigènes,

B. — Du dedans au dehors.

Expulsion	des masses par la confiscation des terres.
—	des masses par l'achat des terres.
—	des individus qualifiés.
—	des particuliers.

L'histoire offre de nombreux exemples de sociétés entières qui vont s'établir spontanément sur un nouveau territoire, soit désert, soit déjà habité. Ainsi nous savons qu'une émigration des îles Tonga a colonisé la Nouvelle-Zélande vers le XIVe siècle de notre ère.

Si les autochtones d'un pays ainsi envahi, opposent une résistance armée, il se produit une lutte politique dont nous n'avons pas à nous occuper dans ce chapitre.

Les immigrations spontanées d'individus qualifiés sont aussi fort nombreuses. Les dissidents anglais qui sont allés s'établir au Massachusetts, les protestants français qui sont allés s'établir en Prusse, peuvent en servir d'exemple. Quant aux immigrations individuelles, elles s'opèrent maintenant sur une échelle immense. Un courant humain d'une puissance formidable quitte les rivages de l'Europe et de l'Asie, pour se rendre en Amérique et en Australie et en Afrique. Il y a des années où le nombre de ces émigrants a approché du million.

Grâce au perfectionnement des moyens de transport, les mi-

grations libres ont pris des proportions sans aucune comparaison avec ce qui se faisait dans le passé. De très fortes migrations se produisent aussi en Europe. Les Belges, les Suisses, les Allemands, les Italiens, les Anglais vont s'établir en France. Les Allemands envahissent la Russie où ils ont créé de véritables colonies germaniques, favorisées autrefois par le gouvernement russe.

Ces envahissements individuels peuvent produire parfois une véritable conquête pacifique. Ainsi, dans le Transvaal, la découverte des mines d'or a attiré un flot d'immigrants anglais. Les anciens possesseurs d'origine hollandaise y sont actuellement près de 60 000, tandis que les Anglais sont déjà de 65 à 70 000. On le voit, les envahisseurs ont désormais la majorité. De plus, leur nombre s'accroît constamment, tandis que celui des Hollandais reste stationnaire, parce qu'il ne leur vient aucune émigration de la mère patrie ou du Cap. Sans aucune violence, la république Sud-Africaine pourra se transformer d'État hollandais en État anglais [1].

Les émigrations spontanées sont la face opposée des immigrations. Il y a de nombreux exemples de populations entières qui ont abandonné un pays pour s'établir dans un autre. Tout récemment, en 1889, on a assisté à un exode pareil de la part des Tcherkesses. Ces populations n'avaient éprouvé aucune pression de la part du gouvernement russe. Après l'annexion de la Thessalie à la Grèce, en 1882, le gouvernement hellénique a accordé aux musulmans les mêmes droits qu'aux chrétiens : il a pratiqué la tolérance la plus absolue en matière de religion ; il avait même le plus grand désir de retenir les Turcs. Rien n'y a fait. Ceux-ci ont vendu leurs terres et ils ont émigré en Asie Mineure dans les États du sultan.

Nous ne parlons pas des émigrations des individus qualifiés

1. Ces violences, par malheur, commencent à s'exercer déjà. Le président Krüger a fait passer une loi qui impose l'usage du hollandais aux étrangers établis au Transvaal. On prend aussi des mesures pour les empêcher d'entrer au Parlement de ce pays. Comme les Anglais sont les plus forts (ils sont 110 millions contre 5 millions de Hollandais), ils ne souffriront pas longtemps une pareille injustice. Tôt ou tard, si les Hollandais leur refusent par force l'exercice de leurs droits légitimes, ils l'exigeront par force. Les Hollandais seront vaincus et, par mesure de représailles, les Anglais pourront exclure la langue hollandaise, comme on exclut aujourd'hui l'usage de l'anglais. Pour les uns et pour les autres, et à tour de rôle, il y aura surcroît de souffrance.

et des particuliers, parce qu'elles sont la contre-partie exacte des immigrations. Quand les dissidents anglais se sont établis spontanément en Amérique, c'est qu'ils ont spontanément quitté l'Angleterre. Il en est de même des émigrations individuelles. Nul ne force les sujets anglais à aller s'établir en Amérique ou en Australie. Ils y vont de leur plein gré.

Passons maintenant aux mouvements de la population par les procédés coercitifs.

Les transplantations de populations entières, avec réduction à l'esclavage, se sont pratiquées sur une large échelle, dans l'antiquité. Les Romains surtout ont souvent usé de ce moyen. Ce procédé d'accroissement est tombé de plus en plus en désuétude au fur et à mesure que l'esclavage a été supprimé dans les sociétés civilisées. Les transplantations sur le territoire du vaincu sans esclavage, ont été aussi pratiquées fort souvent dans le passé. La fameuse captivité de Babylone (si cet événement est historique) en est un des exemples les plus célèbres. Naturellement ces transplantations forcées ne sont possibles que pour des pays très faiblement peuplés, qui ont intérêt à accroître leur population.

Un autre genre de transplantation forcée, mais d'un caractère un peu moins brutal, consiste à assigner une région spéciale à une population vaincue et à lui distribuer des terres. Les Romains, comme on sait, ont aussi souvent usé de ce procédé. Pour qu'il soit profitable, il faut que le vainqueur possède de vastes régions désertes, une grande réserve de terres libres.

Les transplantations coercitives d'individus isolés sont pratiquées jusqu'à nos jours par les nations européennes, et surtout par les sociétés asiatiques. C'est la traite des esclaves. Des millions d'Africains ont été violemment transportés en Amérique depuis le XVIe siècle. Maintenant on use d'un procédé un peu mitigé qui s'appelle l'engagement libre. Les naturels des îles Océaniennes, les Hindous et les Chinois sont le plus souvent soumis à ce régime. Il a un immense avantage sur la traite pure. On ne fait pas toujours des razzias sanglantes dans les pays d'origine des émigrants, pour les forcer à quitter leur pays[1],

1. Ce cas arrive, cependant, même encore de nos jours. Ainsi tous les prétendus engagés volontaires, tirés des îles Océaniennes, sont arrachés de force à leur pays. Mais cette pratique n'a lieu ni aux Indes ni en Chine.

mais une fois que l'engagé a mis le pied sur le navire qui doit effectuer son transport, sa condition ne diffère guère de celle de l'esclave.

Les gouvernements ont pratiqué depuis l'antiquité et pratiquent encore, sur une vaste échelle, un système d'immigration qui n'est coercitif que par rapport à l'indigène et non par rapport à l'immigrant. C'est ce qu'on peut appeler la fondation des colonies, dans le sens romain de ce mot. Le vainqueur confère aux membres de sa communauté des privilèges de toute nature, pour les amener à s'établir sur le territoire du vaincu. Ici l'immigrant agit de plein gré. C'est de sa propre volonté qu'il accepte ces privilèges. Nul ne l'oblige à le faire. La coercition s'exerce seulement au détriment des indigènes. Le privilège qu'on accorde le plus généralement au colon, est la possession de la terre. Les gouvernements confisquent les propriétés de vaincus, en totalité ou en partie, et les distribuent aux vainqueurs. Les Romains, les Anglais en Irlande, les Polonais en Lithuanie, les Russes, dans le même pays, ont pratiqué ce procédé sur une échelle plus ou moins vaste.

Il est un peu mitigé quand, au lieu de confisquer les terres des vaincus, on les achète. Le gouvernement français procède de cette façon en Algérie; le gouvernement prussien dans le Posen; le gouvernement russe a créé une banque pour avancer de l'argent aux orthodoxes qui achètent des terres dans les anciennes provinces polonaises.

Les expulsions forcées offrent les phases corrélatives des transplantations forcées. Des peuples entiers ont été souvent obligés de quitter leur patrie.

Un autre genre d'expulsion, moins cruel, consiste dans l'achat des terres. Ainsi le gouvernement des États-Unis, pour décider les Indiens Creeks à émigrer au delà du Mississipi, leur offrit 22 millions de dollars. Les Chactas consentirent aussi à abandonner leur habitat primitif pour 23 millions[1].

Les expulsions des individus spécialement qualifiés se pra-

1. « Les sommes versées pour l'achat des terres indiennes, par le gouvernement des États-Unis, se sont élevées de 1789 à 1840 à 440 millions de francs environ; c'est beaucoup plus que ce que la vente de la Louisiane et de tout le Trans-Mississipi n'a rapporté à la France. » (E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVI, p. 682.)

tiquent encore plus souvent que les expulsions en masse. Encore tout récemment, M. de Bismarck a fait expulser 40 000 ouvriers polonais du duché de Posen. Ce même procédé est fréquemment appliqué en Russie à l'égard des Israélites. Ceux-ci n'ont pas le droit légal de vivre dans les provinces de cet empire, qui n'ont pas fait partie autrefois du royaume de Pologne. Une loi aussi inique ne peut pas ne pas tomber en désuétude. Aussi est-elle presque constamment éludée. Quand les recrudescences d'exclusivisme étroit se produisent en Russie, on se rappelle cette loi et on l'applique avec rigueur. De là des expulsions de nombreux Israélites qui, à la faveur des périodes de tolérance, s'étaient établis au delà de la limite que leur assigne la loi.

Les expulsions d'individus qualifiés ont été appliquées de tout temps par les gouvernements. Après les massacres, c'est une des mesures qui paraît la plus efficace contre les dissidents. Parfois, l'ordre de quitter le pays n'est pas donné d'une façon directe, mais les conditions d'existence faites à certaines classes d'individus sont tellement horribles que leur départ semble inévitable. De même, quand on condamnait autrefois à deux mille coups de fouet, on savait qu'il est impossible de survivre à une pareille torture. C'était en réalité un arrêt de mort. Mais le mot n'était pas prononcé. La conscience semblait se contenter de cette supercherie. Il en est de même des expulsions. Louis XIV n'a pas ordonné officiellement le départ des protestants, mais les mesures qu'il a édictées à leur égard équivalaient à un ordre d'exil. Aussi un très grand nombre d'entre eux sont-ils partis. C'est l'expulsion des individus qualifiés, la déportation qui est l'arme de combat dans les luttes politiques, quand elles atteignent un haut degré d'intensité.

L'expulsion par l'achat des terres est un procédé moins brutal et aussi d'un usage très fréquent. On conseille maintenant au gouvernement russe d'acheter les terres des Polonais pour les pousser à s'expatrier[1].

C'est également par ce procédé que le gouvernement anglais pense maintenant pacifier l'Irlande. Par un curieux retour des choses d'ici-bas, il veut défaire au XIXe siècle l'œuvre accomplie par lui au XVIIe. Cromwell a distribué les terres des Irlandais à

1. Voir un article de M. Issaef dans les *Novosti* du 31 mai 1891.

des Anglais. Maintenant le gouvernement britannique veut racheter ces terres aux descendants des compagnons de Cromwell, pour les engager à quitter l'Irlande.

Enfin, quant aux expulsions d'individus isolés, elles sont tellement habituelles que nul n'y fait attention. A l'égard des nationaux, elle est inscrite dans plusieurs codes. Elle fonctionne, pour les délits politiques, sous le nom de déportation. Pour ce qui est des étrangers, le droit d'expulsion est inscrit dans tous les codes. Si un journaliste publie un article qui déplaît à un ministre, immédiatement le journaliste est expulsé.

Toutes les mesures que nous venons d'énumérer : les transplantations forcées et les expulsions forcées ont un caractère actif. Mais les gouvernements prennent aussi à l'égard des déplacements des populations d'autres mesures d'un caractère passif.

Par rapport aux immigrations, il y a la défense pure et simple. Par exemple, depuis 1882, il est défendu aux Chinois de s'établir aux États-Unis. Au lieu d'une défense absolue, on établit parfois des restrictions de droits. Ainsi on interdit aux étrangers d'acheter des terres dans certaines régions, ou bien d'acheter des terres au delà d'une certaine proportion par rapport aux terres des indigènes, ou bien encore on interdit certains métiers aux étrangers. En Russie, un étranger ne peut pas être directeur d'une fabrique de sucre dans les provinces ayant fait autrefois partie du royaume de Pologne.

Pour les émigrations, les gouvernements les ont souvent interdites ou restreintes.

Après avoir énuméré les différentes catégories des mouvements de la population, occupons-nous de leur cause. Pour les mouvements spontanés, comme pour les mouvements coercitifs, ces causes sont aussi physiologiques, économiques, politiques et intellectuelles.

Considérons d'abord les mouvements spontanés.

Les couches atmosphériques de notre globe sont inégalement chauffées par les rayons du soleil. Les couches les plus lourdes tendent à envahir les plus légères ; de là des ruptures d'équilibre qui produisent les vents et les tempêtes.

Un phénomène analogue a lieu dans les sociétés humaines. La population croît plus vite dans certaines régions que dans d'autres, soit parce qu'elle trouve un habitat plus favorable

(comme l'Égypte, par exemple), soit parce qu'elle a atteint un plus haut degré de développement intellectuel, soit pour ces deux raisons combinées. Les habitants du pays le plus peuplé se sentiront plus ou moins à l'étroit; les subsistances y deviendront plus chères, les carrières plus encombrées, la main-d'œuvre y sera meilleur marché. Ils auront tendance à émigrer et à s'établir dans les pays plus faiblement peuplés. Si ce mouvement se fait sans obstacles, l'infiltration lente et pacifique finit par rétablir d'équilibre entre le pays colonisateur et le pays colonisé. *A égalité de sécurité*, les populations des pays les plus avancés auront toujours une tendance à envahir les pays les moins avancés et non vice versa.

Soient deux individus de nations différentes, que nous appellerons A et B. A veut acheter des terres à B. Si B consent à vendre, la dépossession se fait au profit de A. La nationalité de A avance, la nationalité de B recule. Si B ne consent pas à vendre, c'est que A ne lui offre pas un prix rémunérateur. Donc B gagne plus à exploiter sa terre que A. Donc B est plus intelligent que A. Donc A ne pourra pas empiéter sur le domaine de B.

En un mot, l'empiétement se fait toujours au profit des plus intelligents. Un médecin anglais peut être tenté de se rendre aux Indes. Ses capacités y trouveront un emploi. Mais un empirique hindou aura peu de chance d'acquérir une grande clientèle en Angleterre. Il n'aura donc aucune tendance à s'y établir pour exercer son métier.

D'une façon générale (il y a des exceptions, cependant), un peuple envahisseur sera plus intelligent qu'un peuple sédentaire. En effet, ce qui pousse les hommes à quitter leur pays, c'est qu'ils y sont à l'étroit. Cela montre que les ressources de leur patrie sont complètement exploitées ou, en d'autres termes, que le peuple est plus actif, plus intelligent, plus travailleur. Si les Indiens de l'Amérique avaient développé une brillante civilisation, s'ils étaient parvenus à être plus de 100 individus par kilomètre carré, si l'Amérique du Nord avait eu, avant l'arrivée de Colomb, 1200 à 1400 millions d'habitants, les Européens n'auraient jamais colonisé ce pays, comme ils ne songent pas à coloniser la Chine [1].

1. On ne peut pas dire, cependant, d'une façon absolue, que l'émigration se porte uniquement des pays les plus peuplés aux pays les moins peuplés. La

Nous avons dit, qu'à *égalité de sécurité*, la population des pays les plus avancés envahit les moins avancés. Quand cette condition n'existe pas, il peut se produire des mouvements en sens inverse. Ainsi des populations entières ont quitté, à plusieurs reprises, le territoire turc pour venir s'établir en Autriche, parce que le régime turc offrait moins de sécurité que le régime autrichien, bien que la Turquie fût moins avancée en civilisation que l'Autriche. Les Autrichiens, au contraire, étaient peu tentés d'aller s'établir en Turquie à cause du peu de sécurité qu'ils y auraient trouvé.

La cause principale de toutes les migrations est, avant tout, l'espoir de pouvoir jouir d'une plus grande somme de bien-être dans la patrie nouvelle que dans l'ancienne, par conséquent les mouvements spontanés se ramènent plus particulièrement dans la catégorie des faits économiques. Quant aux mouvements politiques spontanés, ils prennent surtout l'aspect des expéditions de conquêtes. Nous en avons parlé dans un chapitre précédent.

Mais l'homme met toujours les biens intellectuels au-dessus des biens matériels. Aussi sacrifie-t-il les derniers pour atteindre les premiers. Dans ces dernières années, les Tcherkesses, par exemple, ont abandonné spontanément les montagnes du Caucase pour aller s'établir en Asie Mineure. Le gouvernement turc leur a distribué des terres dans des régions malsaines où un grand nombre de ces malheureux ont péri par les privations et les maladies. Dans ces dernières années, la Russie ne molestait en aucune façon les Tcherkesses. Qu'est-ce qui les a donc forcé de partir? L'esprit conservateur! Les anciens trouvaient que les conditions sociales avaient changé, qu'ils ne pourraient plus conserver les mœurs et les traditions de leurs ancêtres, en vivant au milieu des Russes. Ils ont poussé à un exode général. Les jeunes gens n'avaient aucun désir de quitter leurs foyers, mais ils ont dû subir la volonté des anciens. Les Tcherkesses sont partis, parce qu'ils ont été incapables de s'accommoder à un milieu nouveau. Ce n'est pas le dernier

densité de la population est relative aux ressources d'un pays. Les ressources du Bengale, par exemple, sont loin d'être toutes mises en valeur. Aussi l'émigration de l'Angleterre dans le Bengale est-elle encore possible pour les individus qui viennent exploiter des richesses négligées par les indigènes.

exemple d'un peuple qui ait péri à cause de son conservatisme. C'est la même raison qui pousse les Turcs à émigrer des pays qui sont annexés à un État étranger (la Thessalie, la Bulgarie, etc.). C'est aussi à des causes mentales qu'on peut ramener l'émigration des dissidents d'Angleterre en Amérique. On pourrait multiplier ces exemples.

Les mouvements coercitifs sont ordonnés par les gouvernements, en vue d'atteindre un but nettement poursuivi. Ils se ramènent à des causes économiques, politiques et intellectuelles. Les transplantations de populations entières ou d'individus séparés, sous les formes les plus diverses, ont pour but de procurer une plus grande masse de travailleurs à un pays; ils peuvent se classer dans la catégorie des mouvements économiques.

La distribution des terres aux vainqueurs et les privilèges conférés à ceux-ci dans les pays vaincus, sont desmouvements d'ordre politique.

Pour ce qui est des expulsions, elles ont pour but, soit de diminuer la concurrence que subissent les nationaux, soit de purger l'État d'éléments politiques dangereux, soit enfin de créer l'homogénéité mentale d'un pays, en éliminant tous les dissidents. Les mesures que nous avons appelées passives poursuivent les mêmes fins. Quand les Australiens empêchent, par exemple, les Chinois de débarquer dans leur pays, c'est pour ne pas subir une diminution de salaire par le fait de ces nouveaux venus. Quand les gouvernements empêchent l'achat des terres par les étrangers, ils veulent mettre un frein à la dénationalisation possible de leur pays au profit du voisin.

Voyons maintenant ce que valent toutes ces mesures coercitives.

Nous ne parlerons pas des transplantations en masses; elles sont une phase désormais dépassée dans l'histoire des nations civilisées. Reste l'immigration forcée individuelle, ou ce qu'on appelle la traite. C'est un procédé désastreux pour celui qui paraît en bénéficier. Toutes les colonies à esclaves ont moins prospéré que celles de travail libre [1]. Les Européens connaissaient mal l'économie politique au XVIe siècle. Si cette science avait

1. Il sera parlé de cette question au chapitre suivant.

été plus avancée à cette époque, jamais les Européens n'auraient établi la traite. L'esclavage a arrêté le développement des pays les plus favorisés par la nature, qui auraient atteint une prospérité inouïe sans cette néfaste institution (nous disons *néfaste* pour le maître). Aujourd'hui l'esclavage est partout aboli, en droit, mais il subsiste, en fait, sous le nom d'engagement volontaire. L'Europe renouvelle, dans une plus faible mesure, l'erreur commise au XVIe siècle, et cette faute est aujourd'hui plus impardonnable qu'alors, pour deux raisons : d'abord nous connaissons mieux les lois de l'économie politique, puis nous connaissons mieux les ressources de notre globe. Il a trois immenses réservoirs d'hommes : la Chine, les Indes et l'Europe. Il a trois foyers d'appel pour cette population surabondante : l'Amérique, l'Australie avec l'Isulinde [1], et l'Afrique Centrale. Le courant de l'émigration européenne est parfaitement organisé. Plus d'un demi-million d'hommes, par an, quittent nos rivages, sans aucune contrainte, pour peupler les solitudes des mondes nouveaux. Au lieu de recourir à des mesures coercitives, il faudrait organiser d'une façon aussi parfaite le courant de l'émigration indienne et chinoise. Les Célestes, tout particulièrement, ne demandent pas mieux que d'émigrer. Par malheur, au lieu de leur faciliter la chose, on tâche de contrecarrer leur expansion autant que possible. On ramasse à grands frais, des travailleurs à demi esclaves, quand les Chinois, spontanément et à *leurs propres frais*, ne demanderaient pas mieux que de peupler les pays déserts. Or le Chinois, outre qu'il est arrivé déjà à une civilisation assez avancée, ce qui est un avantage incommensurable, le Chinois est encore un ouvrier possédant les qualités les plus précieuses. Pour peupler les régions désertes de notre globe, le plus vite possible et à moins de frais possibles, il faudrait absolument bannir tous les procédés coercitifs et organiser seulement l'immigration indienne et chinoise, aussi bien qu'on a organisé l'émigration européenne. Il faudrait ne pas pratiquer une politique étroite et jalouse. Si toute l'Afrique

1. On appelle de ce nom les îles qui se trouvent entre l'Asie et le continent australien, Sumatra, Java, Bornéo, Célèbes, la Nouvelle-Guinée, etc. Ce sont des pays magnifiques, dont quelques-uns sont presque déserts. Célèbes est un vrai paradis terrestre ; cette île a, cependant, à peine 8 habitants par kilomètre carré.

équatoriale était même abandonnée aux Chinois [1], si les Européens savaient seulement s'en réserver le libre accès, notre industrie et notre commerce réaliseraient des bénéfices énormes et la richesse générale des nations européennes en recevrait un accroissement gigantesque.

L'établissement des vainqueurs sur les terres des vaincus est aussi une mesure qui devient de moins en moins applicable dans l'état actuel de notre civilisation. Si elle se fait par simple confiscation, elle excite des haines et des colères produisant plus de mal que de bien. Il faut alors, pour contenir des populations frémissantes, un appareil militaire qui constitue une bien lourde charge pour le conquérant, qui dévore ses ressources et l'affaiblit. Si les terres sont achetées, il faut des dépenses hors de proportion, parfois, avec les résultats obtenus. Aussi ce procédé devient de plus en plus difficile à appliquer. Les Allemands n'y ont même pas songé en Alsace-Lorraine. Ils le pratiquent dans le duché de Posen, depuis quelques années, mais cette politique est encore trop récente pour qu'on puisse en apprécier les résultats [2]. Ajoutons, de plus, que cet achat de terres par les gouvernements, en vue de la dénationalisation, produit une puissante réaction chez le vaincu. Tel individu qui aurait vendu sa terre, dans d'autres circonstances, à un simple particulier, ne consent pas à la vendre au gouvernement, parce qu'en le faisant il serait tenu pour traître à sa patrie. L'ingérence du gouvernement amène donc un résultat diamétralement opposé à celui qu'on poursuit. Il pousse l'allogène à ne pas *vendre* sa terre. Il le pousse à la mieux cultiver, donc à résister avec plus de succès à la dénationalisation.

Les expulsions par masses sont aussi presque impossibles dans l'état actuel de notre civilisation. Quant aux expulsions

1. Nous exagérons nos expressions à dessein. L'abandon complet serait loin d'être nécessaire. Certaines régions des hauts plateaux de l'Afrique Équatoriale semblent se prêter très bien à la colonisation européenne. Quant au bassin du Zambèze, il deviendra, certainement, dans un siècle ou deux, un des pays les plus riches de la terre. Pour les solitudes de l'Amérique Équatoriale (Brésil, bassin de l'Amazone), il semble que ce soient des terres prédestinées à l'activité des Chinois et des Hindous.

2. La commission instituée pour la colonisation allemande de ce pays a acheté, de 1886 à 1892, 57 245 hectares au prix de 35 millions de marks.

pures et simples d'individus qualifiés, on peut dire aussi que c'est une mesure absolument néfaste pour le dominateur. En ce moment, en Russie, on peut apprécier tous les défauts de pareilles mesures. Un petit exemple entre mille. Dans le gouvernement d'Orel, le prix du chanvre a baissé après expulsion des négociants israélites. Ce sont donc des *Russes* qui perdent à cette mesure. Le gouvernement *russe* fait tort à ses propres sujets. Ce cas peut être généralisé. L'insécurité des personnes cause une stagnation générale des affaires. Nul n'est sûr du lendemain. En ce moment, les israélites du gouvernement de Kherson, par exemple, n'osent rien entreprendre, car ils ne sont pas assurés de n'être pas expulsés de cette province, comme ils l'ont été des autres. Toutes les relations sociales sont profondément troublées et la prospérité des provinces de la *Russie* est diminuée par les mesures du gouvernement *russe*.

Les différentes mesures passives que prennent les gouvernements, amènent des résultats tout aussi funestes que leurs mesures actives. La défense aux étrangers de s'établir sur un territoire ou d'y acheter des terres, a pour premier résultat d'appauvrir le pays. Les Marocains empêchent les Français de s'établir sur leur territoire. Aussi une masse de ressources, que ce pays possède, ne sont pas exploitées, et le Maroc reste dans la misère.

La défense d'acheter des terres dans un pays produit des conséquences identiques. Si B achète la terre de C, cela veut dire que B compte tirer un revenu supérieur à celui qu'en tire C, ou qu'il se contentera d'un placement à un moindre taux d'intérêt. Défendre aux étrangers d'acheter des terres, équivaut à obliger de mal cultiver les terres du pays. Défendre de se contenter d'un petit taux d'intérêt, c'est ordonner que l'argent coûte cher. Dans les deux cas, cela signifie décréter la misère. Toutes les mesures restrictives ont ces résultats néfastes.

On le voit, toutes les mesures coercitives des gouvernements qui prétendent régler les mouvements de la population, ont un grave et irrémédiable défaut. Elles ralentissent le taux d'accroissement de la richesse. Or, comme le développement économique est la base du développement mental, toutes ces mesures affaiblissent la nationalité qui les édicte.

Le principal intérêt de l'individu est de croître. C'est aussi le

but de toutes les sociétés. Des dizaines de millions d'hommes, massacrés dans des milliers de guerres, ont péri pour un but unique : accroître la puissance de l'État. Faire des conquêtes, c'est-à-dire s'agrandir, a été le rêve constant de tous les gouvernements. Étant donné cet ordre d'idées, on peut comprendre toutes les mesures coercitives, qui ont pour but d'augmenter la population d'un pays. La puissance est en raison directe de la population, et toutes les immigrations peuvent être considérées comme un bénéfice. Près de seize millions d'hommes se sont établis aux États-Unis, de 1820 à 1891. Sans parler des capitaux qu'ils ont apportés, leur présence seule augmente considérablement la puissance des États-Unis [1]. Jamais, depuis 1815, aucun État européen, après les guerres les plus coûteuses et les massacres les plus horribles, n'est parvenu à augmenter le nombre de ses sujets dans une mesure aussi prodigieuse [2].

Il semblerait, que tous les États faiblement peuplés (comme la France, la Russie et l'Espagne, par exemple), devraient envier le sort des États-Unis. Il semblerait qu'ils devraient se disputer ces immigrants qui, en moins de dix années, équivalent à la plus brillante des conquêtes. Il semblerait que ces nouveaux sujets, acquis sans guerre, sans peine et sans dépense, ces immigrants qui apportent encore leurs capitaux, seraient accueillis à bras ouverts, que chaque État se féliciterait de leur invasion, que chaque État tâcherait de les disputer aux voisins, d'attirer sur son territoire ce flot fécondant. D'où vient qu'il n'en est pas ainsi ; que parfois, au lieu de faciliter l'immigration, on lui oppose les obstacles les plus insurmontables? D'où vient cette étrange contradiction qui fait considérer comme un bien l'acquisition de nouveaux sujets par la guerre (comme les Alsaciens-Lorrains pour l'Allemagne) et comme un mal l'acquisition de nouveaux sujets par la paix [3]? D'où vient

1. « Si on estime à 4000 francs (moyenne de plusieurs évaluations données par des auteurs américains), la valeur moyenne d'un immigrant adulte et si l'on suppose que le nombre de ces adultes ait été de 15 millions, les États-Unis auraient reçu au XIXe siècle, un capital humain équivalant à 60 milliards. » (Levasseur, *Populat. françaises*, t. III, p. 369.)

2. Sauf le Piémont. Mais en Italie il y a eu fusion, non conquête dans le sens brutal de ce mot. Les pays annexés par la Prusse, en 1866, avaient seulement 4 273 000 d'habitants.

3. Ou, en d'autres termes, qui fait considérer comme un bien un revenu

que, dans tant de pays, les lois de naturalisation sont si peu libérales? Les raisons de cette conduite qui semble un suicide national, tiennent à des causes fort multiples, de l'ordre économique, politique et intellectuel. Par exemple, 1 222 000 Anglais ont actuellement pris possession de la Nouvelle-Galles du Sud. Ils se disent que si un plus grand nombre d'individus venaient s'installer dans ce même pays, la part de chaque possesseur actuel serait diminuée. C'est une grossière erreur. La Nouvelle-Galles du Sud a actuellement un habitant et demi par kilomètre carré. Une population, même cinquante fois supérieure, ne serait pas encore capable de prendre entièrement possession des ressources que peut offrir ce sol. Or le bien-être individuel ne dépend pas seulement de la fortune personnelle qu'on peut acquérir, mais surtout de la richesse de la société dans laquelle on vit. Un pays a beau offrir les ressources les plus merveilleuses, tant qu'elles n'ont pas été exploitées par le travail de l'homme, elles n'ont pas plus de valeur que les richesses de la lune. Beaucoup de nations n'ont pas pu comprendre encore cette vérité. De là les entraves à l'immigration, de là une politique qui semble avoir pour objectif unique de contrecarrer le développement de la prospérité des peuples.

Il est difficile d'imaginer une conduite plus aveugle que celle des nations européennes. Elles ressemblent à un être dans la bouche duquel les aliments viendraient se précipiter d'eux-mêmes et qui leur dirait : non, je ne veux pas vous dévorer ; je veux me nourrir uniquement de ma propre substance. C'est très beau! Seulement, en pratiquant cette intelligente conduite, on dépérit et l'on meurt inévitablement d'inanition. Si l'on veut croître, il faut avaler le plus d'aliments possible. Quand donc les nations comprendront-elles que les êtres les plus voraces sont ceux qui grandissent le plus vite?

Nous avons montré que les immigrations forcées produisent des résultats assez néfastes, mais enfin on pourrait comprendre que, dans leur ignorance, les gouvernements y aient poussé. Mais comment comprendre qu'ils pratiquent les expulsions sur une si grande échelle? Dans beaucoup de pays, toute tentative

obtenu au moyen d'une énorme destruction de capitaux, et comme un mal, un revenu obtenu sans aucune destruction de capitaux.

de séparer une province de l'État est punie de mort ; l'accroissement de l'État est considéré comme le bien suprême et, cependant, les gouvernements pratiquent les expulsions, c'est-à-dire diminuent eux-mêmes le nombre de leurs sujets.

Dans le domaine politique, les entraves à l'immigration ont pour but de débarrasser l'État d'éléments réfractaires. Les gouvernements préfèrent avoir moins de sujets, pourvu qu'ils soient plus obéissants, c'est-à-dire plus homogènes. C'est la politique des amputations violentes. Dans un très grand nombre de cas cette politique est rationnelle. Si la Russie abandonnait la Pologne, et l'Allemagne l'Alsace-Lorraine, nous estimons que ces deux pays augmenteraient leur prospérité d'une façon incommensurable. Cependant, d'après les idées dominantes, cet abandon serait considéré par les gouvernements russe et allemand comme une calamité publique. N'est-ce pas une singulière contradiction? En effet, perdre quelques centaines de milliers de sujets, en les expulsant de son territoire, n'est-il pas identique à la cession d'une province, habitée par le même nombre d'hommes? Nous admettons que certaines amputations volontaires sont parfois utiles, mais toutes celles que les gouvernements pratiquent de gaieté de cœur, en mettant des entraves à l'immigration et en pratiquant des expulsions, sont-elles toujours indispensables? Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, car le plus souvent les gouvernements eux-mêmes créent les éléments réfractaires en refusant, à une certaine catégorie de gens, ce degré de justice que tout homme civilisé est en droit d'exiger ici-bas.

La raison principale qui pousse les gouvernements à intervenir dans les mouvements de la population, est de l'ordre intellectuel. Les gouvernements mettent aussi, dans certains cas, les considérations mentales au-dessus de toutes les autres. Très souvent ils sacrifient sciemment les intérêts économiques et même politiques au bénéfice de l'intérêt intellectuel. Autrefois la religion passait avant toute chose. Charles-Quint et Philippe II ont prodigué des trésors et le sang de leurs sujets à flot pour le triomphe du catholicisme. Louis XIV (malgré l'étroitesse singulière de son esprit) était capable de comprendre, sans doute, que l'émigration des huguenots devait produire des maux économiques et politiques pour la France. Mais il acceptait ces

maux en vue d'un bien supérieur : l'unité de la foi. Aujourd'hui les questions religieuses passent au second plan dans la plupart des pays civilisés[1] et les questions nationales au premier. Les gouvernements entravent les immigrations, favorisent les émigrations ou pratiquent les expulsions les plus brutales pour empêcher la dénationalisation de leurs sujets. Seulement ces mesures ont un défaut capital : elles diminuent le nombre des citoyens, leur moralité, leur richesse. Faire le désert et la misère pour ne pas se laisser dénationaliser, c'est toujours s'affaiblir, c'est quelquefois se suicider. Expliquons-nous. En Russie d'Europe (sans la Pologne et la Finlande) l'excédent des naissances sur les décès est de 1 502 388 hommes; supposons que l'excédent des immigrations sur les émigrations fût de 300 000 individus, le taux d'accroissement de la Russie serait alors de 1 800 000 âmes. Supprimez l'immigration, le taux tombe à 1 500 000. Pratiquez l'expulsion de 100 000 hommes par an, le taux tombe à 1 400 000.

Or il est de toute évidence qu'il vaut mieux croître à raison de 1 800 000 hommes par an, qu'à raison de 1 400 000. Mais, dira-t-on, les 300 000 immigrants, s'ils ne sont pas assimilés par la Russie, seront un danger et non une force. Sans doute. Mais s'ils sont assimilés? Alors incontestablement, ils deviennent une force. La vie n'est autre chose que l'assimilation de la matière ambiante. L'être qui a la plus grande puissance de vitalité, a la plus grande puissance d'assimilation. Quand les sociétés comme les individus perdent cette puissance, ils commencent à rouler sur la pente régressive qui les mène à la décomposition et à la mort. Un gouvernement empêchant l'immigration, proclame à la face du monde que sa nation est moribonde.

Quand un gouvernement entrave l'immigration, il décrète la mort de la nationalité qu'il prétend défendre. La plupart du

1. Pas dans tous, cependant. Ainsi la Russie est encore un État confessionnel, comme l'était la France avant la Révolution et l'Angleterre jusque vers 1840. Dans ce dernier pays, les membres de l'Église anglicane jouissaient seuls de la plénitude des droits civils et politiques. C'est seulement en 1836 que l'État, en Angleterre, a reconnu le mariage des dissidents. On ne pouvait pas être membre du Parlement ou occuper aucune charge publique, si l'on n'était pas anglican. En Russie, les choses ne sont pas poussées si loin, mais ce pays garde encore trop de traces d'État confessionnel pour pouvoir prospérer rapidement.

temps, les sociétés ont une vitalité beaucoup plus puissante que ne le supposent leurs administrateurs. Composés de bureaucrates timorés, routiniers et à courte vue, les gouvernements s'imaginent que la moindre petite maladie emportera des nations qui ont résisté aux plus épouvantables catastrophes pendant des milliers d'années. Ce sont des craintes bien puériles et bien chimériques. Des nations comme l'Angleterre, l'Allemagne, la France, ont une vitalité des plus considérables. Pour ce qui est de la Russie, en particulier, sa puissance d'assimilation est très grande, et elle ira encore en augmentant au fur et à mesure que ce pays se civilisera.

En résumé, les nations qui n'entraveront en aucune façon les mouvements spontanés des populations, celles qui renonceront absolument à toutes les mesures coercitives, tant par rapport à l'immigration que par rapport à l'émigration, sont celles qui auront la croissance la plus rapide[1].

La guerre et les entraves au libre mouvement des populations, sont des causes perturbatrices qui viennent troubler le jeu naturel des lois sociales. Supposons-les complètement écartées pour un moment. Alors l'ensemble des migrations humaines pourront se représenter schématiquement dans l'ordre suivant. Un courant perpétuel d'infiltration plus ou moins rapide se portera des pays les plus avancés dans les moins avancés. Les

1. Signalons, en passant, les résultats néfastes des mesures coercitives contre les émigrations. Ces émigrations sont temporelles (voyages) ou définitives. On sait qu'en Russie, par exemple, le gouvernement tâche de contrecarrer les voyages à l'étranger, par la formalité vexatoire des passeports. Toute entrave aux voyages dans les pays étrangers, est une mesure tendant à l'abrutissement des citoyens. Or les nations les moins intelligentes sont toujours vaincues dans la lutte pour l'existence. Empêcher les voyages, c'est donc travailler à la mort de sa nationalité. Si l'émigration est définitive, elle produit une puissante expansion de la race. Sans doute, les Anglais ne seraient pas devenus 110 millions, de 30 qu'ils étaient en 1815, si le gouvernement anglais avait empêché l'émigration de ses sujets. D'ailleurs, cette émigration est loin de diminuer le nombre des indigènes. On sait que, dans les départements français qui fournissent la plus grande quantité d'émigrants, la population croît, au lieu de décroître, tandis que dans les départements qui n'ont pas d'émigrants, la population reste stationnaire ou décroît. Il en est des pays entiers, comme des départements français. L'émigration anglaise atteint près de 320 000 individus par an, l'émigration française, à peine 30 000; soit dix fois moins qu'en Angleterre. Malgré cela, de 1881 à 1891, l'accroissement annuel de la population du Royaume-Uni a été de 264 700 personnes et celui de la France de 67 100 personnes.

envahisseurs étant supérieurs aux indigènes, s'enrichiront plus vite que ces derniers. Ayant la fortune, ils occuperont les plus hautes situations dans l'État. Les indigènes, eux, descendront aux échelons inférieurs de la hiérarchie sociale. Comme la mortalité est plus forte dans les classes pauvres que dans les classes riches, les autochtones seront éliminés, et la race occupant le pays ira en s'améliorant. Plus cette ascension de l'envahisseur sera rapide, plus accélérée aussi sera la marche du perfectionnement physiologique de la société. De plus, les infiltrations pacifiques étant constantes, cette marche serait sans arrêt et sans trève.

Les sociétés ont le plus grand intérêt à ce que la descente des moins capables dans les rangs inférieurs des fonctions sociales s'accomplisse aussi vite que possible, parce qu'il est indispensable, pour la prospérité générale, que tous les échelons de la hiérarchie soient occupés. Ainsi les Yankees ont tendance à abandonner l'agriculture dans les États de la Nouvelle-Angleterre, pour chercher des occupations, plus lucratives dans le Far-West. Les fermes abandonnées par les Yankees sont occupées par les Canadiens français. Évidemment c'est à l'avantage général des États-Unis. Les indigènes, eux aussi, ont tout à gagner à l'invasion d'une race supérieure. Sans doute, ils peuvent perdre les premières places qu'ils occupaient autrefois dans les fonctions administratives, mais ce malheur ne touche que quelques particuliers, les masses populaires profitent toujours, quand le gouvernement est occupé par des gens plus capables et plus honnêtes, même s'ils sont étrangers (en ce moment, aux Indes, les indigènes sont dix fois plus heureux sous l'administration britannique que sous leurs anciens princes). Si les autochtones ont le talent d'imiter les envahisseurs, ils économisent tout le temps nécessaire pour inventer et pour trouver les améliorations qu'apporte l'étranger. D'où l'on peut conclure que la liberté complète laissée aux migrations humaines, est le procédé qui assurera le plus rapidement le maximum de bonheur, tant pour les envahisseurs que pour les populations envahies. La liberté complète des migrations est aussi le procédé qui assurera le plus rapide perfectionnement de l'espèce humaine.

La cause qui pousse les gouvernements à mettre des en-

traves à la libre immigration, c'est toujours la crainte que l'étranger ne s'assimile pas. Il y a peu de craintes plus chimériques et plus vaines; peu de fantômes ont causé plus de mal à l'humanité. Entre les sociétés de civilisation à peu près semblable, l'assimilation se fait toujours. Les Français établis en Allemagne deviennent Allemands (témoin les exilés de l'édit de Nantes); les Allemands établis en France deviennent Français. Les Allemands qui vont aux États-Unis sont anglicisés au bout d'une ou de deux générations. Les huguenots refugiés au Cap, sous Louis XIV, ne parlent plus que le hollandais. Moins que tout autre, le gouvernement russe devrait craindre l'invasion des immigrants étrangers. La civilisation de la Russie est encore moins brillante que celle de l'Europe occidentale, mais, par une chance toute spéciale, la société russe possède des qualités (et peut-être même des défauts, pourrait-on dire), qui lui donnent une puissance d'assimilation hors de proportion avec le développement de sa culture mentale. Dans la vie privée[1] le Russe est en général très bon enfant, comme on dit en termes familiers. En sa présence, l'étranger n'éprouve bientôt aucune gêne et, gagné par la sympathie, il se laisse absorber. Le Russe est large et hospitalier. L'Allemagne est plus civilisée que la Russie, mais on s'amuse mieux en Russie qu'en Allemagne. Or savoir amuser les gens, c'est savoir les conquérir.

Signalons encore une contradiction des gouvernements, qui démontre combien leur politique est insensée et illogique. Les Allemands affirment que les Slaves sont une race inférieure, pouvant servir seulement d'élément physiologique à la culture germanique. S'il en est ainsi, que peut-on craindre de ces êtres dégradés et pourquoi le gouvernement prussien prend-il des mesures coercitives pour empêcher l'invasion des Polonais dans la partie orientale de l'Allemagne? Il en est de la dénationalisation comme de la production économique. Tout le monde se croit inférieur à son voisin. Les industriels français prétendent qu'ils ne peuvent pas soutenir la concurrence des industriels allemands, parce que les Allemands travaillent mieux et à meilleur marché; les industriels allemands prétendent qu'ils ne peuvent pas soutenir la concurrence des industriels

1. Pourquoi ne l'est-il pas autant dans la vie publique, hélas ?

français, pour la même cause. Qui trompe-t-on ici ? comme dit Figaro. Deux nations ne peuvent pas être en même temps supérieures l'une à l'autre. Le mot supérieur implique un degré de comparaison. Si les Allemands sont inférieurs aux Français au point de vue mental, on comprend, à la rigueur, qu'ils prennent des précautions contre eux, mais alors on ne comprend plus que les Français en prennent contre les Allemands. C'est ce qui a lieu, cependant, si on empêche les voisins de l'Est de venir s'engloutir dans le flot français.

Quant l'esprit conservateur prend le dessus dans une société, elle commence à se décomposer. Alors elle est envahie par des sociétés plus vivaces. Les éléments nouveaux donnent une impulsion libérale et progressiste qui fait reparaître la vie. Puis, si cette société tombe encore dans un équilibre trop stable, il faut un nouveau flot d'invasion pour la tirer de sa torpeur, et ainsi de suite. Il n'y aura jamais deux sociétés possédant un développement égal, par conséquent il y aura toujours tendance à des infiltrations pacifiques : flux, d'une part, reflux de l'autre.

On peut ramener la vie des sociétés aux principes universels de la nature : trop de mouvement produit une existence incoordonnée et anarchique, donc précaire ; le mouvement à un plus faible degré, amène le maximum d'exubérance ; trop peu de mouvement donne la stagnation, puis la décomposition et enfin la mort. Mais la vraie difficulté consiste à trouver une mesure vraiment scientifique pour déterminer ces doses. C'est ce qu'il est encore, malheureusement, impossible de faire dans l'état actuel de la sociologie.

TABLEAU DE LA

PHASES.	MODES.	BUT.		
Physiologique.	Par absorption.....		Tuer son semblable pour le manger..	
	Par élimination	Alimentation		Subsistances...
Économique..	Éventuel.....		Tuer ou menacer de tuer pour s'emparer des :	Biens mobiliers
	Permanent....			Biens immobiliés.....
	Éventuel.....	Richesse.....		Richesses mo publiques...
Politique	Permanent....			Richesses immo publiques...
		Richesse et satisfaction d'amour-propre.....	Tuer ou menacer de tuer ou menacer de peines pour s'emparer des :	Profits directs vernement.. Profits indirects vernement..
Intellectuelle.	Eventuel.....	Satisfactions mentales.....	Tuer ou menacer de tuer ou menacer de peines ou accorder des faveurs pour imposer :	Des idées.....
	Permanent.....			Un type de civi

1. Ces procédés s'emploient naturellement aussi sous la forme défensive. On tue pour ne pas être m les profits directs ou indirects de son gouvernement, pour avoir le droit de parler et d'écrire, etc. Quan part de l'assaillant. — 2. Les indications données entre parentheses sont l'appellation de l'action correspon dans laquelle les sociétés civilisées se trouvent réellement aujourd'hui.

PROCÉDÉS		
NNELS) [1].		RAPIDES (RATIONNELS).
lisme.....	(Homicide) [2].....	Tuer des êtres inférieurs pour les manger.
enlèvement des objets		Produire des aliments.
aires.....	(Brigandage).....	
enlèvement des riches-		
des esclaves.....	(Brigandage).....	Produire à meilleur marché et mieux que ses concurrents, c'est-à-dire plus vite.
ion des terres, des mai-		
sclavage, servage.....	(Usurpation).....	
ion de guerre.....	(Vol à main armée).....	
ermanent.....	(Spoliation, esclavage, servage).....	Bien gouverner, faire rendre plus d'impôts à un pays.
. Produit des impôts au		
u vainqueur.....	(Monopole).....	Amener des États étrangers à s'annexer volontairement, former des fédérations.
. Places et droits poli-		
au profit du vain-		
[3].....	(Privilège).....	
de religion, persécu-		Faire de la propagande, répandre des idées par persuasion.
.....	(Intolérance).....	
alisations coercitives [4].	(Despotisme).....	Assimiler librement. Provoquer l'imitation.

e tuer pour ne pas être dépouillé de ses biens mobiliers ou immobiliers, pour ne pas livrer aux étrangers
nsive, ces différents procédés s'imposent par la nature des choses. Ils sont irrationnels seulement de la
iques ou usuels. — 3. Phase dans laquelle les sociétés civilisées croient se trouver aujourd'hui. — 4. Phase

CHAPITRE VIII

VUE D'ENSEMBLE SUR LES LUTTES SOCIALES.

I

Les phénomènes sociaux sont d'une extrême complexité ; il est très difficile de les embrasser d'un seul regard. Nous avons essayé d'exposer, de la façon la plus méthodique, les phases par lesquelles passe la lutte pour l'existence. Cependant quelque confusion a pu rester encore dans l'esprit du lecteur. Pour plus de clarté, nous avons condensé ces faits dans le tableau ci-contre.

Les procédés rapides (donc rationnels), sont placés en regard des procédés lents (donc irrationnels).

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, dans une certaine mesure, les procédés rapides ont été aussi employés par les sociétés humaines. Presque toutes ont déjà renoncé à la lutte physiologique. Le nombre des pays où se pratique le cannibalisme, est déjà peu considérable sur notre planète. Les gouvernements européens ne font plus de guerres, ayant pour but direct de prendre une contribution ou un tribut, mais très souvent ils pratiquent encore ce procédé après la victoire. En même temps, la concurrence politique a poussés les États à élaborer des perfectionnements administratifs permettant de retirer de plus fortes sommes du produit des impôts. On peut aussi citer des exemples de groupes politiques formés par les procédés rationnels de l'association spontanée. Ainsi les différents États de l'Italie se sont volontairement annexés au Piémont, de 1859 à 1870. Les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, celles du Canada et de l'Australie, ont formé des fédérations par le libre consentement de leurs citoyens. La propagande des idées est

aussi un fait très fréquent, et, comme on l'a vu au chapitre précédent, on peut citer quelques cas d'assimilation opérés sans aucune mesure coercitive (l'Écosse anglicisée, la Lorraine francisée avant leur annexion à l'Angleterre et à la France, etc.).

Le progrès consiste simplement à abandonner les procédés les plus lents de l'adaptation au milieu, pour adopter les plus rapides. Il s'en faut, malheureusement, de beaucoup, qu'on agisse de la sorte. Néanmoins les sociétés civilisées ont déjà parcouru un chemin assez considérable, puisque les sept premières phases de notre tableau sont presque complètement dépassées.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire une réserve qui nous paraît fort importante. Nous avons dit que la lutte pour l'existence a pour résultat l'élimination des faibles d'esprit. Nous ne voulons pas dire que toujours et partout l'être le plus intelligent l'emporte sur ceux qui le sont moins, ni les sociétés les plus cultivées sur les plus barbares. Il est évident que l'animal le plus stupide peut, dans certains cas, amener la mort d'un homme de génie, et qu'une société de sauvages peut détruire des centres brillants de civilisation. Mille facteurs agissent dans les luttes individuelles, comme dans les luttes collectives. Pour ces dernières, le nombre en tout premier lieu. Il est clair que dix millions d'hommes peuvent l'emporter sur cent mille, quelle que soit d'ailleurs la supériorité mentale de ces derniers. Il faut considérer de plus la moralité d'une société autant que son développement intellectuel. Nous le répétons, les facteurs sont innombrables. Mais, en général, et à la longue, les plus intelligents l'emportent toujours sur les moins intelligents. L'homme a triomphé sur tous les animaux, les sociétés civilisées sur les sociétés barbares.

De plus, il faut comprendre le principe de l'adaptation au milieu dans le sens large, qui considère autant le point de vue relatif que le point de vue absolu. Une société pacifique est supérieure à une société déprédatrice au point de vue absolu, mais elle peut lui être inférieure au point de vue relatif. Dans un milieu international livré à l'anarchie guerrière, un peuple qui pratiquera la politique de la mansuétude sera bientôt détruit par ses voisins. Autre chose est, d'ailleurs, l'offensive et la défensive. Il n'est ni rationnel, ni conforme à l'intérêt bien

entendu, de commettre des violences ; mais c'est jouer un rôle de dupe que de ne pas s'organiser le mieux possible pour repousser les violences que veulent commettre les autres.

II

Revenons aux procédés de la lutte. Pourquoi les plus lents ont-ils été abandonnés? Parce que tel était l'intérêt du vainqueur, l'intérêt des forts. Les faibles et les vaincus ne comptent pas dans la nature. Les espèces qui ont péri, les hommes qui ont été tués, n'exercent aucune action sur leur milieu. Les sociétés politiquement vaincues survivent, il est vrai, à la perte de leur indépendance. Mais elles ne peuvent plus imposer leurs volontés que dans une limite très restreinte. Si elles se révoltent et si elles sont encore vaincues, leur sort devient plus mauvais qu'auparavant ; leurs vœux sont encore moins pris en considération. L'intérêt des vainqueurs est le seul moteur de l'évolution humaine. Si l'on parcourt les différentes phases de la lutte pour l'existence, on peut constater que chacune constitue un bienfait sensible pour les vaincus. Il vaut mieux perdre ses subsistances que d'être mangé. Il vaut mieux perdre ses biens immobiliers que ses biens mobiliers, d'abord parce que ces derniers sont d'une nécessité plus immédiate, ensuite parce que la confiscation des premiers ne peut jamais être complète. En effet, quand un conquérant s'empare des terres, il laisse toujours au vaincu la possibilité de les cultiver, ne fût-ce que comme simple ouvrier salarié. Il vaut mieux abandonner les richesses publiques que les richesses privées, c'est-à-dire passer de la lutte purement économique à la lutte politique. En effet, la richesse publique augmente le bien-être de chaque particulier, dans une mesure beaucoup plus restreinte que la richesse privée. Souvent la fortune publique est accaparée tout entière par les hommes qui sont au pouvoir. Après une conquête, elle passe à de nouveaux dominateurs, voilà tout. L'ancien possesseur perd immensément, mais la masse du peuple peut souvent ne rien perdre du tout. Il vaut mieux abandonner les profits indirects du gouvernement que les profits directs. Si, après une conquête, le produit des impôts anciens va

entièrement au profit du vainqueur, les services payés précédemment par ces impôts, doivent l'être par des taxes nouvelles, ou ils doivent cesser d'être rendus aux populations [1]. Quand le conquérant ne prend que les places, le vaincu ne paye pas plus qu'auparavant. Seulement les fonctionnaires, au lieu d'être des compatriotes, sont des étrangers. Parfois ces derniers gouvernent mieux que les premiers (c'est le cas aux Indes, par exemple, où les fonctionnaires anglais sont infiniment supérieurs aux fonctionnaires indigènes); alors il y a même bénéfice pour le vaincu. Enfin, passant à la lutte intellectuelle, il vaut mieux subir les injustices, en ce qui regarde les intérêts de la culture nationale, que de perdre ses droits politiques. En effet, tant qu'on reste en possession de ceux-ci, on a toujours l'espoir et la possibilité d'obtenir la majorité dans les corps électoraux et législatifs, et de modifier les lois à son profit.

On le voit, l'évolution de la lutte amène des résultats de plus en plus avantageux pour le faible et le vaincu, mais *jamais* ces bienfaits n'ont été opérés dans son intérêt, *toujours* ils l'ont été uniquement dans l'intérêt du vainqueur. *Væ victis!* est la règle universelle de la nature.

Qu'est-ce qui a amené l'adoucissement du sort du vaincu? C'est d'abord la force des choses. Pendant la guerre du Péloponèse, les Athéniens assiégèrent et prirent Mélos. Tous les citoyens en état de porter les armes furent passés au fil de l'épée; les enfants et les femmes furent réduits en esclavage et transportés à Athènes avec tous leurs biens mobiliers. Mélos resta une ruine. Pourquoi une victoire si complète était-elle possible? Mais simplement parce que Mélos avait seulement 22 000 habitants. Tant que les unités entrant en lutte étaient petites, la défaite pouvait se terminer par une extermination générale. Aujourd'hui ces pratiques ne sont plus réalisables. Les unités politiques sont devenues trop grandes. Il y en a qui comprennent jusqu'à 50 millions d'hommes. Naturellement il est impossible de massacrer 15 millions d'adultes et d'emmener en esclavage 15 millions de femmes et 20 millions d'enfants. Il faudrait massacrer systématiquement pendant des années entières, et,

1. Ainsi pour entretenir leur culte, les Irlandais devaient le payer en plus de la dîme, qu'ils acquittaient au profit de l'Église anglicane, ou bien se passer de cérémonies religieuses.

pitié à part, il faudrait pour cela, de la part du vainqueur, un déploiement de force qui absorberait toutes ses ressources économiques. Quelle formidable armée ne devrait-on pas entretenir dans un pays, si l'on voulait fusiller tous ses citoyens adultes? Il en est de même de la servitude. Quel effort ne faudrait-il pas accomplir pour transplanter 35 millions d'hommes sur le territoire du vainqueur et quel épouvantable trouble économique l'arrivée d'une si grande masse d'individus ne causerait-elle pas dans le pays du conquérant. C'est également vrai des confiscations de la propriété foncière. Songez à la difficulté de prendre possession effective de 52 887 612 hectares de terres[1]. C'est donc la force des choses, la constitution de vastes unités politiques, qui a amené l'abandon des procédés économiques dans les luttes internationales et qui leur fait substituer les procédés politiques.

A un autre point de vue, on peut dire que la transformation des procédés de la lutte pour l'existence est la conséquence de la loi universelle de la biologie : tout être vivant fuit la douleur et recherche la jouissance. Les adoucissements du droit international ont été réalisés simplement pour diminuer la peine du vainqueur ou, si l'on veut, pour augmenter son plaisir.

Nous avons déjà dit ce qui a fait abandonner le cannibalisme, si tant est que ce procédé ait été pratiqué à une époque quelconque par toutes les sociétés humaines, affirmation qui paraît bien douteuse. D'abord l'homme était le gibier le plus difficile à tuer, ensuite on s'est vite aperçu que l'homme, grâce à son intelligence, était un bétail incomparablement supérieur à tous les autres. Au lieu de massacrer les vaincus, on a donc préféré en faire des esclaves. La pitié ou l'amour du prochain n'ont eu rien à voir dans cette conduite. Elle a été uniquement dictée par l'intérêt du vainqueur. C'est également cet intérêt qui transforma l'esclavage en servage et qui, dans une très forte mesure, conduisit même à la suppression totale de la servitude. Dans la société romaine, par exemple, toute la

1. C'est la superficie de la France. On dira peut-être qu'on l'a fait après la conquête romaine et sur une plus grande échelle. Nous ferons remarquer qu'à cette époque la superficie des terrains appropriés et mis en valeur était beaucoup moindre que de nos jours.

richesse était constituée par la terre. Les citoyens les plus puissants voulurent s'approprier, naturellement, des domaines aussi vastes que possible. Mais quand ce but fut réalisé, ils se trouvèrent dans l'impossibilité de les cultiver eux-mêmes en entier. Ils en firent donc deux parts : l'une, qu'ils exploitèrent directement par leurs esclaves domestiques; l'autre, qu'ils abandonnèrent aux colons, moyennant des redevances variant dans les mesures les plus diverses[1]. La situation des serfs fut infiniment supérieure à celle des esclaves domestiques, mais l'amélioration de leur sort provint uniquement de l'intérêt des maîtres. Pendant tout le moyen âge les serfs rachetèrent parfois leur liberté pleine et entière. Cette évolution s'opéra en Angleterre plus tôt que dans les autres pays. Elle y était presque définitivement accomplie au XIVe siècle. Mais quand les maîtres vendirent la liberté à leurs serfs, ils le firent aussi pour leur propre bénéfice et non pour celui des vilains.

Une autre cause, à une époque plus récente, poussa à la suppression de l'esclavage. On s'aperçut que les pays où cette institution avait été introduite, prospéraient beaucoup moins que ceux où elle n'existait pas.

L'esclavage est surtout désastreux pour les maîtres. « En 1658 une première cargaison d'esclaves noirs, dit M. E. Reclus[2], arrivait dans la rade du Cap. Bientôt le nombre des asservis dépassa dans les plantations celui des hommes libres. Les conséquences de cet état de choses ont été les mêmes dans l'Afrique méridionale que dans les autres contrées tropicales : de grands domaines se sont constitués aux dépens des petits propriétaires; les blancs ont appris à considérer le travail comme un déshonneur, l'immigration des hommes libres ne s'est faite que lentement et la prospérité de la colonie a été souvent entravée par le manque d'initiative et d'industrie[3]. » Si les colons hollandais avaient bien compris leur propre intérêt, ils n'auraient jamais dû permettre l'introduction de l'esclavage au Cap.

Ajoutons de plus que l'esclavage démoralise rapidement les

1. Voy. Fustel de Coulanges, *l'Alleu et le domaine rural*, p. 43, 52, 362, 389 et 444.

2. *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIII, p. 482.

3. « Une des causes de la prospérité de Puerto-Rico, c'est qu'elle a toujours eu peu d'esclaves, » dit le même auteur. (*Ib.*, t. XVII, p. 789).

maîtres. Aux États-Unis, avant la guerre de Sécession, les nègres seuls pouvaient être esclaves. Mais, grâce aux croisements des races, il est impossible de dire où commence et où finit un nègre. Les quarterons (individus issus d'un blanc et d'une mulâtresse ou vice versa) sont-ils des blancs ou des nègres? Dans tous les cas « les quarteronnes sont renommées pour leur beauté et leur intelligence. Elles surpassent souvent, dans les salons du nouveau monde, par leur grâce et leur esprit, les dames de la race purement blanche [1]. » Rien dans la couleur de la peau ne distingue les quarteronnes des individus de la race caucasique la plus pure. Mais comme ces malheureuses étaient esclaves, on pouvait impunément se livrer sur elles à tous les actes de bestialité. « Leur affection n'était pas moins méprisée que leur pudeur. Étant les plus belles femelles de la plantation, elles ne mettaient au monde un enfant que pour entrer dans une nouvelle grossesse [2]. » Plusieurs de ces infortunées se tuaient de désespoir. Aucune société ne peut résister longtemps à la dépravation causée par de pareilles brutalités. A la rigueur on peut essayer de trouver des excuses hypocrites et mensongères pour l'esclavage des nègres. On peut prétendre qu'ils sont d'une race inférieure. Mais comment justifier l'esclavage des quarterons qui ne se distinguent en rien de leurs maîtres? Dans toute société où il se commet de trop grandes inquités, les mœurs se corrompent, et cette corruption amène une décomposition sociale qui emporte le maître aussi bien que l'esclave. Comparez le développement des États du Nord à ceux du Sud, dans la grande république américaine.

Les habitants des États septentrionaux ont compris, eux, le mal incalculable que leur ferait l'esclavage. Aussi se sont-ils toujours opposés à l'empiétement de cette institution sur leur territoire. Les Sudistes, moins clairvoyants, la soutenaient de toute leur force. De là, la grande guerre de la Sécession américaine qui a amené la suppression de l'esclavage aux États-Unis. Ici encore c'est l'intérêt des classes dominantes qui poussa à l'abolition [3]. On connaît les inextricables difficultés que la

1. *Dictionnaire Larousse*, art. QUARTERON.
2. *Ibid.*
3. Ce motif n'a pas été le seul partout et toujours. C'est un éternel honneur de la nature humaine, qu'elle se laisse aussi guider parfois par des

présence des Africains cause aujourd'hui aux États-Unis. Certes, si on avait pu les prévoir, on se serait bien gardé d'introduire l'esclavage des nègres dans ce pays[1].

Quand les bandes déprédatrices furent mieux organisées, elles ne se contentèrent plus d'enlever les biens mobiliers, elles préférèrent s'emparer des biens immobiliers des vaincus : les terres, les maisons, et s'établir sur leur territoire. Cette nouvelle forme de la lutte fut aussi uniquement adoptée dans l'intérêt des vainqueurs. Beaucoup de richesses étaient d'un transport difficile. Ne pas rester sur place, pour en jouir, était donc une privation. De plus, les biens immobiliers représentent plus de valeur. En tout premier lieu, la terre qui, dans la période purement agricole, est la principale source de revenu. Puis, en s'emparant des terres, on s'emparait aussi des hommes qui les habitaient. Par l'esclavage, le servage, le colonat, le métayage ou le salariat, les cultivateurs d'un pays tombaient toujours sous la dépendance du maître de la terre, qui percevait les plus gros profits avec la moindre somme du travail. Cette transformation de la lutte, qui fut si profitable au vaincu, se fit aussi uniquement dans l'intérêt du vainqueur.

Le passage des procédés purement économiques aux procédés politiques s'opéra du moment où les unités sociales devinrent plus grandes et mieux organisées. Ce qui poussa à substituer la contribution de guerre au pillage direct des habitants d'un pays, ce fut encore l'intérêt du vainqueur. En 1871, les Allemands imposèrent à la France une contribution de 5 milliards de francs. Cela faisait 555 francs par famille française, si on prend, en moyenne, quatre personnes par famille. Il est évident que, si le gouvernement prussien avait voulu percevoir cette contribution directement de chaque famille française, il aurait éprouvé de grandes difficultés. D'abord chaque chef de famille aurait été matériellement incapable de débourser 555 francs. Il aurait fallu faire une répartition au prorata de la fortune de chacun, ce qui aurait exigé un immense travail. Cette répartition une fois

inspirations purement philanthropiques. Ainsi Clarkson, Wilberforce, Granville, Sharp, Zacharie, Macaulay, Thomas Buxton et Stanley ne mettaient certes pas au premier plan les intérêts utilitaires. Ce qui les poussait à l'action, ce qui a fait abolir l'esclavage dans les colonies anglaises, c'est la pitié et l'amour du prochain.

1. Voy. E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVI, ch. VII.

accomplie, la perception des sommes dues par chaque famille, aurait créé encore des difficultés considérables. Les résistances eussent été grandes. Il aurait fallu établir une administration complète, des plus complexes et des plus coûteuses, pour percevoir directement la contribution de guerre. Les Prussiens s'évitèrent tous ces embarras et toutes ces dépenses, qui n'eussent peut-être pas été couvertes par des revenus correspondants dans le système de la perception directe, en traitant avec le gouvernement français, au lieu de s'adresser à chaque contribuable. Cette combinaison fut également très avantageuse pour le vaincu. Elle lui donna la possibilité de rejeter la charge des cinq milliards sur un nombre de générations indéterminé, et les hommes vivant en 1871, n'eurent à supporter que 300 millions d'impôts nouveaux, ce qui, sur un budget de 2 milliards 200 millions, n'était pas trop sensible. Mais ce n'est pas du tout pour l'avantage des Français que les Prussiens traitèrent avec le gouvernement et non avec les particuliers; c'était pour l'avantage de l'Allemagne. Le passage de la contribution de guerre au tribut permanent se fait aussi au profit du vainqueur. Dans ce cas, il s'épargne la peine de faire valoir lui-même le capital qu'il a acquis par la guerre, et il rejette cette charge sur le vaincu. Ainsi l'Égypte paye à la Turquie un tribut annuel de 17 237 000 francs depuis de longues années. Supposez que les Turcs eussent exigé, en une fois, le capital de cette somme, soit, en capitalisant à 5 p. 100, 344 740 000 francs. De deux choses l'une : ou ils auraient dû, pour percevoir toujours le même revenu, placer cet argent d'une façon productive, ou ils l'auraient gaspillé. Dans le premier cas, ils auraient dû se donner des fatigues et des soucis considérables; dans le second, la contribution une fois gaspillée, l'Égypte ne leur procurait plus aucun bénéfice. La combinaison du tribut permanent était donc plus avantageuse. Et puis on peut exiger plus facilement un gros intérêt qu'un gros capital. Le tribut marque un degré de sujétion internationale plus grand que la contribution de guerre. C'est donc une preuve qu'il est plus avantageux pour le vainqueur[1].

Au lieu de percevoir une partie des revenus d'un pays, il

1. Au point de vue économique il est aussi avantageux pour le vaincu, surtout à une époque ancienne où le crédit public n'existait pas encore.

est plus avantageux de les percevoir tous. Quand la résistance du vaincu est faible, quand sa soumission est facile, quand l'occupation permanente exige par conséquent peu de frais, la spéculation semble excellente[1]. Aussi les conquérants ont-ils toujours préféré l'occupation directe au tribut permanent, toutes les fois qu'ils ont cru la première combinaison réalisable. Dans les années qui suivent la conquête, le gouvernement direct est plus cruel pour les vaincus que le tribut. C'est beaucoup plus tard, quand les intérêts des envahisseurs et des indigènes commencent à se solidariser qu'il leur devient plus avantageux. Mais les forts adoptent le gouvernement direct, sans se soucier ni des souffrances actuelles des faibles, ni de leurs avantages futurs. Ils l'adoptent simplement, parce qu'ils croient y trouver plus de bénéfice.

Voilà donc un pays livré à ses nouveaux maîtres. Quel est l'intérêt de ceux-ci? Faire rendre à l'impôt la plus grande somme d'argent possible et en restituer au vaincu la plus faible part possible, sous forme de services publics et d'outillage national. Le vainqueur se souciera donc peu de la police; il ne daignera pas de se préoccuper des faibles : *de minimis non curat prætor*. Les routes, les ports, les canaux, à quoi bon?... Le vaincu transportera les produits sur son dos; les sentiers suffiront. Pour charger des navires, au lieu d'un ouvrier, qui suffirait avec un bon quai, on en prendra dix parmi les populations vaincues. On leur donnera à tous les dix le salaire qu'aurait exigé un seul homme libre, et le navire sera chargé. Mais, même avec ce régime, les impôts ne donnent pas assez au gré du conquérant; alors on leur superpose les privilèges et les monopoles. Les dominateurs seuls auront le droit de trafiquer dans le pays conquis, eux seuls auront le droit d'y exploiter les mines, d'y vendre certains produits, etc., etc.[2].

Malheureusement pour le conquérant, un pays ainsi gouverné rapporte très peu. Il n'y a pas de police : on vole sur les grandes

1. Elle se ramène, en dernière analyse, à un simple calcul commercial. Si les charges militaires que le vainqueur s'impose pour gouverner un pays l'emportent sur les revenus qu'il tire de ce pays, l'affaire est mauvaise; si les revenus l'emportent, l'affaire est bonne. Mais les charges militaires sont en raison directe de la résistance des vaincus.

2. Le régime que nous décrivons ici est presque exactement celui que les Espagnols ont imposé à l'Amérique.

routes et aussi bien les marchandises du dominateur que celles des indigènes; il n'y a pas de justice : le producteur de la race soumise, toujours dans la crainte de ne pas recevoir la juste rémunération de son travail, tâche de produire le moins possible. Traités en bêtes de somme, les vaincus meurent en masse et des pays entiers se dépeuplent. Les vainqueurs s'aperçoivent, à la longue, que ce beau régime leur est aussi funeste qu'aux indigènes. Si un individu de la race conquérante s'est attribué de grandes propriétés dans le pays conquis, il désire en recevoir de gros revenus. Il finit par comprendre que, tant qu'il n'y aura ni police, ni justice, ni routes, ni ports, ses terres lui rapporteront peu de chose. Ce sont là les maux directs du mauvais gouvernement, mais il y en a aussi d'indirects qui sont beaucoup plus grands. « Durant trois siècles, dit M. E. Reclus[1], les Espagnols ont vécu en parasites sur les populations mexicaines et, suivant la loi constante de la nature, le parasitisme les avait rendus impuissants à l'action. » Tous les privilèges que s'attribuent les vainqueurs tournent contre eux-mêmes. Habitués à tout attendre de leurs sujets, ils tombent dans la somnolence mentale et l'apathie; ils perdent toute initiative, donc tout moyen d'augmenter leur bien-être une fois que, par l'occupation complète de tout le pays, les parts de chaque conquérant ne peuvent plus augmenter. Les monopoles mêmes ne les tirent pas d'affaire. D'abord, parce qu'un monopole a d'autant moins de valeur que le pays à exploiter est plus pauvre, ensuite parce que le monopole tue tout esprit d'entreprise.

On finit par comprendre que pour faire rapporter à un pays le maximum de ce qu'il peut donner, il faut le bien gouverner, c'est-à-dire y faire régner une stricte justice, abolir tous les privilèges et employer tout le produit des impôts pour le besoin du peuple; bref, renoncer à tout profit direct du gouvernement. Qu'est-ce qui reste alors au conquérant? En prenant l'argent sans rendre des services, il cause la ruine de ses propres domaines; il est donc amené à rendre des services pour les impôts qu'il perçoit, c'est-à-dire à se contenter des places. La conviction du mal causé par les monopoles s'impose aussi à la longue aux esprits les plus étroits. Nous en citerons un exemple

1. *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVII, p. 13.

des plus frappants. Autrefois les Espagnols s'étaient réservé le monopole du commerce de Cuba. A la faveur des guerres napoléoniennes, les Anglais séparèrent la métropole de la colonie et, en moins de dix mois, la Havane fut visitée par mille bâtiments. En 1815, on essaya de rétablir le monopole, mais l'absurdité de cette mesure devint évidente, même pour des esprits aussi étroits que les Espagnols. La liberté du commerce fut rétablie en 1818. Il est manifeste qu'on peut percevoir plus de droits d'importation et d'exportation sur la charge de mille navires que sur celle de douze[1]. Telles sont les circonstances qui ont amené la transformation de la lutte politique et qui ont fait abandonner les profits directs pour les profits indirects. Cette dernière forme est évidemment de beaucoup plus avantageuse pour le vaincu que la forme précédente, mais, elle aussi, est uniquement adoptée dans l'intérêt du vainqueur.

Nous avons déjà exposé comment les luttes politiques se sont transformées en luttes intellectuelles, comment les efforts tentés pour dénationaliser les sociétés, sont devenus la préoccupation principale des gouvernements. Encore ici on a compris un jour que l'homogénéité de l'État constitue un immense avantage, mais c'est toujours au profit de la nationalité du vainqueur qu'on a entrepris la lutte intellectuelle. L'homogénéité sociale s'entend toujours comme un accroissement de la nationalité des dominateurs. Les procédés coercitifs, qui sont généralement employés aujourd'hui, loin de hâter le travail de l'assimilation au profit des nationalités les plus puissantes, le retardent au contraire. Un jour on comprendra cette vérité et on abandonnera des procédés plus imparfaits, pour en adopter de plus parfaits. Les vaincus en bénéficieront évidemment, parce qu'ils seront débarrassés du despotisme politique, source de maux considérables. Mais ce n'est certes pas par humanité, par amour du prochain ou pour le bénéfice des faibles, qu'on abandonnera les procédés coercitifs. Les nationalités les plus fortes ont l'expansion la plus puissante. Elles imposeront aux plus faibles l'obligation de ne

1. C'est le nombre de navires qui abordaient tous les ans dans cette île à l'époque du monopole espagnol. Aujourd'hui l'île de Cuba rapporte près de 150 millions de francs à l'Espagne. Il est évident que s'ils s'étaient réservé le monopole du commerce, jamais ils n'auraient pu obtenir de si gros bénéfices. (Voy. Reclus, *Op. cit.*, t. XVII, p. 701-702).

pas gêner cette expansion. Elles les obligeront à ne pas empêcher les émigrations des pays plus avancés dans les pays moins avancés. Naturellement, elles auront tout intérêt à admettre la réciprocité. Alors il s'établira un droit international tout différent et beaucoup plus parfait que celui de nos jours. Mais ce progrès, comme tous les autres, aura été accompli uniquement dans l'intérêt des forts.

Dans les États hétérogènes, plus les procédés qu'emploie la nationalité dominante sont coercitifs, plus la résistance des nationalités vaincues est forte. L'assimilation au profit des plus puissants en est donc ralentie. Quand l'ineptie de cette politique sera comprise, elle sera abandonnée. Peu à peu la violence sera démodée. Des mesures que l'opinion publique tolère aujourd'hui ne seront peut-être plus tolérées demain, comme certaines mesures, tolérées il y a un siècle, ne le sont plus maintenant. Mais quelles que soient les institutions politiques d'une société, les majorités l'emporteront toujours sur les minorités. Pour être établies d'une façon plus équitable, les lois des majorités n'en seront pas moins obligatoires. Si libéral que soit un régime, il ne peut pas réaliser les vœux des minorités. Nous le répétons, les vaincus ne comptent pas dans l'histoire du monde. L'intérêt des vainqueurs, qui a fait évoluer les espèces, de la simple monère à l'homme, qui a fait passer les luttes sociales du cannibalisme à la dénationalisation coercitive, les fera passer aussi à l'assimilation spontanée. La lutte pour l'existence et le triomphe des mieux adaptés au milieu (c'est-à-dire des meilleurs) est une loi universelle de la nature. Espérer que son action sera jamais arrêtée, est une preuve de profonde ignorance ou d'esprit chimérique. L'univers est un perpétuel devenir, où il n'y a ni trêve ni repos. La lutte pour l'existence a constamment varié de procédés depuis des centaines de siècles. Elle variera dans l'avenir, comme elle a varié dans le passé.

D'une façon générale, le traitement infligé au vaincu, a été d'autant plus doux que le vaincu était plus puissant. Mais c'est seulement pour s'épargner des embarras que le vainqueur a montré de la clémence. Ni la philanthropie, ni la religion n'ont rien à voir dans cette affaire. Le dogme chrétien pose comme fondement de son édifice la fameuse phrase de Jésus : « Aimez-vous les uns les autres. » Cela n'a pas empêché les chrétiens

d'être, hélas ! des massacreurs aussi impitoyables que les croyants de tout autre dogme.

III

Une autre conclusion se dégage de l'examen des faits : c'est l'inefficacité des procédés inférieurs dans la phase postérieure. Nous en avons incidemment parlé dans différents chapitres de cet ouvrage. Ici nous pouvons considérer ce sujet dans son ensemble.

Si l'on veut manger une plante, un animal ou un homme, il faut le tuer. Dans la phase alimentaire, la mort du vaincu est le procédé rationnel. Mais, dès que la lutte entre dans la phase économique, tout homicide, loin de mener au résultat désiré, mène au résultat contraire. Tout homicide détruit un producteur, donc la production. Donc le procédé de la lutte alimentaire n'est plus efficace dans la lutte économique. Un homme va chez un usurier. Il lui demande un prêt à 5 p. 100. L'usurier en demande cinquante. L'homme se fâche et tue l'usurier. L'usurier est mort, mais pour peu qu'il ait caché ses trésors, le but de l'emprunteur n'est pas atteint, puisqu'il n'a pas eu son argent à 5 p. 100. Si tous les usuriers de la terre craignaient d'être massacrés, le taux de l'intérêt ne serait pas 5 p. 100, mais 5000 p. 100. On ne peut pas abaisser le taux de l'intérêt avec des baïonnettes, par la raison toute simple qu'on ne peut pas produire de la richesse en la détruisant.

De même, les procédés économiques ne sont pas efficaces dans la lutte politique. Celle-ci a pour but de procurer à un certain groupe d'hommes les profits directs ou indirects du gouvernement d'un pays conquis. Or il est évident que toute diminution de la richesse du vaincu amène une diminution des profits du dominateur. Si l'on confisque les propriétés mobilières ou immobilières des habitants d'une région annexée, on amène une telle perturbation économique qu'immédiatement la production de la richesse (donc la possibilité de payer des impôts), diminue dans une proportion immense. Cette vérité a été comprise depuis quelque temps par les gouvernements des peuples civilisés. Ils ont presque complètement abandonné les procédés économiques dans les luttes politiques. Quand les Allemands ont

conquis l'Alsace-Lorraine, ils n'ont confisqué aucune propriété mobilière ou immobilière. La plupart des gouvernements ont même fait un pas de plus. Ils ont compris que les profits indirects de l'administration sont plus avantageux que les profits directs. Tandis que les Espagnols, par exemple, prélèvent encore 150 millions de francs sur le budget de Cuba, au bénéfice de la métropole, tandis que Java donnait naguère de gros revenus au Trésor hollandais, le budget de l'Inde ne distrait pas un centime au profit de l'Angleterre; l'Alsace-Lorraine contribue aux dépenses matriculaires de l'empire allemand dans la même proportion relative que la Prusse.

Nous avons longuement exposé l'inefficacité des procédés coercitifs dans la lutte intellectuelle. Inutile de revenir sur ce sujet. Un mot seulement. La conquête est la forme sociale ou collective de la servitude. Un esclave ou un serf est un homme qui appartient à un autre, dans une mesure quelconque. Un jour les forts ont compris qu'ils avaient intérêt à supprimer la servitude individuelle. Ils comprendront qu'ils auront intérêt à supprimer la servitude collective. Les conquêtes violentes seront abandonnées, non point parce qu'elles sont inhumaines ou injustes, mais simplement parce qu'elles seront contraires aux intérêts des forts.

IV

Après avoir montré l'inefficacité des procédés de la phase antécédente dans les phases subséquentes, nous arrivons à une généralisation plus vaste encore. C'est que les différentes formes des luttes sociales ne sont qu'une continuation du processus astronomique et biologique.

« La matière répandue dans l'espace, dit M. du Prel[1], a été attirée par des centres de forces prépondérantes. La lutte pour l'existence s'est faite avec les armes de l'attraction, tandis que l'adaptation au milieu est représentée par la constance des trajectoires. » Les phénomènes sociaux présentent de grands analogies avec les phénomènes astronomiques. Sur notre globe

1. *Entwickelungsgeschichte des Weltalls*, p. 161.

aussi, les centres de forces prépondérantes attirent la matière ambiante. Quand un État a acquis une grande puissance il soumet les sociétés qui l'environnent. Cette soumission ne se fait pas uniquement par force, mais aussi, parfois, de gré. Tel a été l'empire romain dans l'antiquité. Il a conquis un grand nombre d'États du bassin de la Méditerranée, mais plusieurs cités (Rhodes par exemple) et des pays entiers (la Thrace, entre autres) se sont librement fondus dans l'association romaine. De même les plus brillantes civilisations rayonnent avec une puissance irrésistable et leur puissance d'attraction est en rapport direct avec la splendeur de leur développement. Les nations les plus avancées ont fait de nombreuses acquisitions par la force des armes, mais si elles renonçaient à ce procédé imparfait, elles en feraient de plus rapides encore par leur puissance de rayonnement. La civilisation européenne fait des conquêtes pacifiques fort importantes sans verser une goutte de sang : le Japon, par exemple. A Sana, en Arabie (dans un pays, où jamais aucune puissance européenne n'a exercé de domination), il y a un hôpital entièrement dirigé par des médecins français.

« Les planètes, dit encore M. du Prel[1], étant parvenues à un état d'équilibre, sont conservatrices, les comètes ne l'ayant pas acquis, sont anarchiques. » C'est encore exactement ce qui se passe au sein des sociétés. Libres de disposer de leurs destinées, les nations se seraient groupées en vertu des lois naturelles de leur affinité réciproque. Elles seraient devenues conservatrices, comme les planètes. Cela ne veut dire qu'elles auraient renoncé au mouvement (pas plus que les planètes ne s'arrêtent dans leur course vertigineuse); cela veut dire seulement qu'elles auraient remplacé les mouvements anarchiques internationaux par des mouvements coordonnés. Elles seraient devenues conservatrices, quant aux procédés de la lutte, en se tenant aux plus parfaits. Comme les comètes dans le ciel, les grands conquérants sont des perturbateurs, des anarchistes dans les sociétés. Ils mettent toute leur énergie à contrecarrer l'évolution rapide de l'humanité.

Dans le domaine purement mental, comme dans le domaine

1. Du Prel, *Op. cit.*, p. 166.

polititique, il y a aussi une grande analogie avec les phénomènes astronomiques. Quand une comète entre dans notre groupe sidéral, elle suit d'abord une trajectoire variable. Mais peu à peu elle est obligée de se soumettre à une trajectoire constante, conforme aux lois du système entier, sinon elle en est éliminée. La marche de l'esprit humain est exactement identique. Il arrive à la connaissance de la vérité (c'est-à-dire à l'établissement d'un ordre régulier) par l'élimination successive de l'erreur. « Quand il fut reconnu que les phénomènes célestes sont inexplicables, si l'on admet l'immobilité de la terre, le système de Ptolémée fut abandonné. La vérité est un cas spécial de l'opinion. Elle se forme d'après le même procédé physiologique que l'erreur. Mais, comme la vérité se trouve en conformité avec le monde extérieur, elle puise une force qui la conserve, tandis que l'erreur est éliminée à la longue parce qu'elle ne s'adapte pas aux conditions de milieu[1]. »

Tout le processus biologique a eu pour résultat d'éliminer les êtres non adaptés au milieu, au profit de ceux qui sont adaptés au milieu. L'être le mieux adapté au milieu est celui qui a la conception la plus exacte de l'univers ou, si l'on veut, celui qui possède la plus grande somme de vérité. La lutte, après s'être opérée entre atomes chimiques, entre corps célestes et entre espèces animales, s'établit ensuite entre nations, c'est-à-dire, en définitive, entre différentes conceptions de l'univers, puis chaque *nation* a sa religion et sa philosophie individuelles. La lutte entre deux espèces est exactement analogue à la lutte entre deux civilisations. En effet, qu'est-ce qu'une espèce? Une équilibration particulière entre une certaine quantité de matière vivante et le milieu ambiant. Qu'est-ce qu'une civilisation? Une équilibration particulière entre les objets extérieurs et leur image interne, dans le cerveau d'un groupe d'hommes déterminé. L'homme qui se représente les espaces célestes jusqu'aux amas stellaires les plus lointains est un être d'une espèce différente de l'homme qui ne se représente rien en dehors de son village. Un cerveau où se produit une conception scientifique de l'univers n'est pas semblable à celui où se produit une conception conforme au récit biblique. Ces deux

1. Du Prel, *Op. cit.*, p. 222.

cerveaux deviennent très dissemblables. Si nous pouvions les observer avec des grossissements de plusieurs milliards, nous apercevrions des différences de structure très considérables. Déjà on en voit quelques-unes. « La troisième circonvolution frontale, dit M. Crichton Browne[1], est grande et complexe chez les hommes de puissance mentale supérieure, petite et simple chez ceux de capacité médiocre. » Il y a peut-être autant de distance entre un cerveau scientifique et un cerveau théologique qu'entre le cerveau d'un homme et celui d'un gorille. Le cerveau d'un homme qui pense beaucoup, absorbe plus de sang. L'organe, plus nourri, s'accroît. Bientôt la boîte osseuse est obligée de s'accroître à son tour[2]. L'épine dorsale change aussi de forme pour supporter un poids plus lourd, et ainsi une modification psychologique amène peu à peu une transformation physiologique ou morphologique, c'est-à-dire l'apparition d'une variété, puis, à la longue, d'une espèce nouvelle. C'est par ces procédés que l'homme s'est différencié de son ancêtre animal. C'est par ce procédé qu'il se différenciera encore. La lutte intellectuelle est une continuation du processus biologique, un des moments de la lutte entre espèces. Seulement, grâce aux documents historiques, nous pouvons observer les plus petites péripéties de ce combat, chose que nous ne pouvons pas faire pour la lutte entre les animaux, faute de renseignements. Supposons que l'espèce panthère succombe un jour sous les coups de l'espèce tigre. Qu'est-ce que cela voudra dire? Simplement ceci : qu'à un certain moment l'espèce tigre a été mieux adaptée aux conditions du milieu que l'espèce panthère. Quand nous voyons les Indiens de l'Amérique succomber sous les coups des Européens, cela veut dire également qu'à une certaine époque l'Européen était mieux adapté aux conditions du milieu social que l'Indien. Les espèces les mieux adaptées ont survécu, les autres ont péri. C'est ce que nous observons aussi dans l'humanité : les sociétés progressistes gagnent constamment du terrain sur les sociétés conservatrices. Les Européens ont presque triplé en moins d'un siècle. Ils étaient 174 millions

1. *Revue scientifique* du 6 février 1892.

2. On sait, par les mensurations de Broca, que la capacité cranienne des Parisiens du XIVe siècle est inférieure à la moyenne de la capacité cranienne des Parisiens actuels.

en 1788. Ils sont plus de 450 millions aujourd'hui[1]. Si nous considérons l'aire, leur extension est encore plus considérable. Il y a juste quatre siècles (1492), sur 135500000 de kilomètres carrés, superficie des continents de notre globe, les Européens en occupaient 8230000, aujourd'hui ils en occupent 94600000. Ils possédaient alors les six centièmes de la terre, ils en possèdent aujourd'hui les sept dixièmes.

L'évolution biologique n'est qu'un effort pour supprimer le temps. Les organismes les plus simples étaient des cellules isolées. Chacune d'elles était obligée d'accomplir pour son compte toute la série des actes nécessaire à son existence. Cela produisait un gaspillage de temps énorme. Il fut évité par l'association. Dans un organisme comme le corps humain, la subsistance de billions de cellules est assurée par un repas pris en quelques minutes[2]. Le gain est immense. C'est encore cette tendance à l'économie du temps qui a produit la division du travail dans les êtres vivants. Par cela seul que de nombreuses fonctions s'accomplissent simultanément, il y a un immense accroissement d'intensité vitale. Si notre cerveau ne pouvait plus penser, pendant que s'opère la digestion, le nombre d'heures, que nous pourrions consacrer à penser, serait sensiblement diminué et les connaissances que nous pourrions acquérir pendant notre vie, deviendraient beaucoup moindres.

La même chose se répète dans les phénomènes économiques. Si, pour bâtir une maison, le même homme devait se faire tour à tour terrassier, maçon, charpentier, couvreur, serrurier, vitrier, peintre, etc., il devrait employer plus de journées de travail que les ouvriers de ces différents métiers travaillant concurremment. Si chaque atelier mécanique devait confectionner tous les genres de machines, il faudrait plus de journées de travail pour produire une quantité donnée d'outils, qu'en partageant la besogne entre des ateliers spéciaux. Si chaque individu était tour à tour agriculteur, marin, soldat, médecin, ministre, etc., l'intensité de la vie sociale serait bien inférieure à celle que produit la spécialisation de ces différentes occupations. « Le problème en mécanique sociale, comme en méca-

1. Voir Levasseur, *la Population franç.*, t. III, p. 337 et 348.
2. E. Hermann, *Sein und Werden in Raum und Zeit*. Berlin, 1889, p. 243.

nique industrielle, dit M. P. Laffitte[1], est de réduire la perte de force au minimum possible », c'est-à-dire de supprimer le temps. « Le monde, dit encore M. Delbœuf[2], se meut vers la pensée... qui élabore ses conceptions de jour en jour avec moins de mécomptes, avec plus d'économie et d'épargne. » C'est en vertu de cette loi générale de l'économie du temps dans l'évolution biologique, que la guerre sera supprimée. Le plus fort a d'abord mangé le plus faible ; plus tard le plus fort a fait travailler le plus faible ; plus tard encore le plus intelligent a exploité le plus bête ; enfin le plus intelligent s'attribuera les fonctions les mieux rétribuées et forcera le moins intelligent de se contenter des fonctions les moins bien rétribuées. Tous ces changements se sont accomplis et s'accompliront dans l'avenir pour économiser le temps. Quand on comprendra que la dénationalisation coercitive est plus lente que l'assimilation spontanée, on ne voudra plus gaspiller le temps exigé par le premier procédé. On voudra gagner ses concurrents en vitesse et on renoncera aux guerres de conquête par *intérêt* et non par charité.

Le travail de l'assimilation s'accélérera quand la civilisation sera plus répandue sur notre globe, à mesure que les nations se ressembleront davantage.

Pour porter l'eau à l'ébullition, il faut lui faire traverser successivement tous les degrés de chaleur intermédiaire entre sa température et 100 degrés. Plus sa température sera élevée, plus l'ébullition sera rapide. Pour faire passer une peuplade d'anthropophages à une civilisation supérieure, il faut lui faire traverser successivement tous les stades de l'évolution sociale. En tout premier lieu, il faut supprimer le cannibalisme, établir la sécurité, faire naître la richesse qui, à la longue, produira les besoins intellectuels et leur assurera une prédominance sur tous les autres[3]. Il faut donc un temps très long pour imposer une civilisation à une peuplade sauvage. Si, au contraire, on a affaire à une société plus avancée, la besogne est moins lourde. D'où l'on peut déduire que les civilisations se pénètrent

1. *Le paradoxe de l'égalité*. Paris, Hachette, 1886, p. 86.
2. *La matière brute et la matière vivante*. Paris, Alcan, 1887, p. 175.
3. C'est ce que les missionnaires ne comprennent pas. Ils commencent par la fin. Ce que le civilisé doit tout d'abord assurer au sauvage, c'est la sécurité, pour transformer la lutte alimentaire en lutte économique, puis en lutte intellectuelle.

d'autant plus facilement qu'elles sont plus semblables, bien entendu quand on supprime toute coercition.

Considérons d'une part l'Angleterre et la France, et de l'autre la Chine et la France. Comme les Anglais et les Français se ressemblent beaucoup, les idées, les modes, les habitudes, les plaisanteries même des Français se répandent très vite en Angleterre. Donc le rayonnement de la culture française s'opère ici avec une très grande économie de temps.

Au contraire, pour amener des Chinois à adopter des idées françaises, il faut un temps infiniment plus long : donc pour la France une plus grande perte d'énergie. Au point de vue de l'expansion des idées françaises (je prends cette nation comme un exemple qui s'applique à toutes les autres), il est plus avantageux que toutes les nations soient civilisées comme l'Angleterre, plutôt que barbares comme la Chine.

Il n'est pas avantageux, dans le commerce international, de recevoir la contre-valeur d'une marchandise en or. Il est plus avantageux de recevoir une autre marchandise en échange de la sienne, parce que, dans ce cas, on fait deux opérations dans le même temps qu'en exigerait une seule avec le payement en or. Il en est de même dans l'échange intellectuel. La France donne des idées à l'Angleterre, mais elle en reçoit aussi des Anglais. Un Français qui a été en Angleterre, s'il y a répandu des idées nouvelles, y a aussi reçu des idées nouvelles. Il a donc fait deux opérations à la fois, c'est-à-dire réalisé une économie de temps. Le Français en Chine ne peut exercer qu'une action unilatérale, car la mécanique chinoise, par exemple, n'a aucune utilité directe pour un ingénieur sorti de l'École centrale[1]. Il y aura donc gaspillage d'énergie mentale pour le Français.

Tout ce qui précède nous fait entrevoir combien le travail d'assimilation sera accéléré quand la phase intellectuelle aura remplacé la phase politique, bref, quand la guerre sera sup primée entre sociétés civilisées.

1. Autre choses, si le Français veut étudier la mécanique chinoise pour elle-même, au point de vue sociologique, pour tâcher de trouver la loi d'évolution de l'esprit humain. Dans ce cas le Chinois devient un objet d'observation pour le Français. C'est un autre point de vue.

V

Que faut-il entendre, cependant, par la suppression de la guerre? On doit se garder ici des utopies et des chimères. Il faut ne pas abandonner le terrain solide des réalités. Pas plus que l'assassinat, la guerre ne sera jamais supprimée complètement sur notre globe. Mais l'*état de guerre perpétuel* entre nations civilisées sera supprimé en vertu de lois naturelles, auxquelles ne peuvent se soustraire ni les souverains les plus despotiques, ni les chefs de parti les plus puissants. Quand se produira cet événement? Nul ne peut le dire. Napoléon Ier affirmait qu'en moins de cinquante ans l'Europe serait républicaine ou cosaque. Malgré les chemins de fer et les télégraphes, que Napoléon ne pouvait pas prévoir, les idées ne marchent pas aussi vite, dans le monde, qu'il l'avait imaginé. Cet exemple doit nous prémunir contre toute prédiction hasardée, quant à l'époque où l'ordre nouveau remplacera l'ancien. Mais quant à l'inévitabilité de l'événement lui-même, il faut être absolument aveugle pour ne pas la voir.

La distinction entre la guerre et l'état de guerre est facile à saisir. En 1793 la France et la Vendée ont combattu de la façon la plus atroce. Cependant, après la fin des hostilités, on n'a pas bâti des forteresses entre ces deux pays. On n'a pas levé des régiments plus nombreux qu'avant la rupture de la paix. On n'a pas vu alors, la Touraine, l'Anjou et le Poitou s'armer jusqu'aux dents pour résister à une nouvelle invasion de la Vendée. De même en Amérique. La guerre de Sécession a coûté la vie à deux millions d'hommes; elle a amené un gaspillage de capitaux épouvantable. C'est une des guerres les plus acharnées et les plus sanglantes, non seulement de notre siècle, mais de tous les siècles. Néanmoins, après la capitulation de Lee, les troupes fédérales furent complètement licenciées. Les forces des États-Unis furent immédiatement réduites de 2 millions à 25 000 hommes. Aucune fortification ne se dresse aujourd'hui sur les frontières qui séparaient autrefois les États du Nord de ceux du Sud. Bref, en France comme aux États-Unis, les citoyens se sont fait la guerre, mais ils ne vivent pas *à l'état de guerre*.

Un homme quitte sa maison et sort dans la rue. Il peut parfaitement arriver qu'un individu se jette sur lui et le tue, soit pour le voler, soit pour se venger de lui. La police la plus vigilante n'empêchera jamais les assassinats. Les hommes ne deviendront jamais parfaits; il y aura toujours parmi eux des cas pathologiques produisant des crimes et des délits. Malgré cela, en sortant, aucun de nous ne s'arme de sabres ni de revolvers. Des assassinats s'accomplissent de nos jours dans les villes les plus populeuses et les mieux administrées, mais ils sont des exceptions et non la règle. Ainsi les différentes provinces d'un État se font parfois la guerre, les différents citoyens d'une ville aussi, mais, en temps normal, leurs rapports sont juridiques et non anarchiques : ils vivent *à l'état de paix*, non *à l'état de guerre*.

Il en est autrement dans les rapports internationaux. En droit, chaque État indépendant est *souverain*, c'est-à-dire libre de déclarer la guerre à chaque instant, à son gré et pour des motifs dont il est seul juge. Il en découle que, dans les relations internationales, *l'état de guerre est la règle*. Les nations sont comme des animaux sauvages, toujours prêts à se jeter les uns sur les autres pour se dévorer. Si la paix subsiste pendant quelques années, c'est un accident, voilà tout. Dans les rapports juridiques la guerre est un cas pathologique, dans les rapports anarchiques la paix est une chance heureuse. Mais la paix n'amène jamais de désarmement, précisément parce qu'elle n'est pas considérée comme l'état normal.

Eh bien, cette situation ne pourra pas durer éternellement. La guerre ne sera jamais complètement supprimée sur la terre, pour deux raisons principales. Si les hommes étaient capables d'établir la justice parfaite, ils pouraient encore rêver la paix perpétuelle. Mais jamais la justice des hommes ne sera parfaite, parce que jamais ils ne connaîtront la vérité absolue. Il arrivera donc toujours que des individus ou des groupes d'individus préféreront mourir, plutôt que de se soumettre à des sentences qu'ils considéreront comme injustes : de là des guerres. La seconde raison, c'est que l'homme ne sera jamais absolument sain ni au physique, ni au moral. Les cas pathologiques sont inévitables, les cas de folie se produiront toujours. Dans les sociétés les plus civilisées, il y a des fous qui se jettent sur les passants et qui en

tuent quelques-uns. Il y a des aberrations collectives, comme des aberrations individuelles. Il y aura donc toujours des crimes internationaux, c'est-à-dire des guerres. Mais, comme les assassinats dans nos sociétés civilisées, elles deviendront des anomalies.

Voilà ce qu'un grand nombre de personnes ne veulent pas admettre. Les esprits attardés dans la conception biblique de l'univers, le considèrent comme immuable. Ils ont beau constater les changements qui s'opèrent dans leur propre personne, de l'enfance à la vieillesse ; ils ont beau constater des transformations perpétuelles dans le milieu physique : voir le granit le plus dur désagrégé par les agents atmosphériques, les chaînes de montagnes rongées par les torrents, les vallées comblées par les alluvions ; ils ont beau constater l'instabilité de toutes les institutions humaines, par les annales de l'histoire, tout cela ne parvient pas à leur ouvrir les yeux. Ils croient que les temps sont révolus, que l'état social dans lequel nous vivons aujourd'hui, ne subira plus, à l'avenir, aucune modification. Ces hommes ont beau avoir conscience de ne pas penser comme leurs pères, ils s'imaginent que leurs enfants penseront toujours comme eux.

Eh bien, ces hommes se trompent grossièrement. La matière ne connaît ni trêve ni repos, car matière et mouvement sont deux conceptions identiques que nous scindons seulement par une aberration de notre esprit. L'univers est un perpétuel devenir et les temps ne sont pas plus révolus en 1893, qu'ils ne l'ont été à aucune époque de la durée. Nos institutions se modifieront dans l'avenir, comme elles se sont toujours modifiées dans le passé.

Dans quel sens ? Voilà ce que la science nous permet d'entrevoir. La matière tend constamment à l'équilibre. L'équilibre biologique, c'est l'adaptation au milieu. L'adaptation au milieu est une corrélation entre les objets extérieurs et leur image intérieure, c'est-à-dire la vérité. La vérité est la suppression de la notion de l'espace et du temps. L'économie du temps pousse à l'association. L'association, composée d'abord de quelques cellules, est arrivée à comprendre des centaines de millions d'hommes. Il y a un véritable aveuglement à s'imaginer que le jeu des lois universelles cessera en 1893. Il faut faire preuve d'une ignorance vraiment enfantine, pour affirmer que le processus biologique s'arrêtera dans son cours. Or, ce cours,

c'est la survivance des plus aptes, c'est-à-dire des plus intelligents. C'est en vertu de cette loi que les luttes entre sociétés humaines ont passé de la phase physiologique à la phase économique, puis politique et enfin intellectuelle. Or, la lutte intellectuelle ne pourra s'exercer avec le maximum d'intensité que par la suppression de l'état de guerre. Cet état sera donc supprimé, parce que le mouvement ne s'arrêtera jamais dans l'univers.

Nul ne pourra contester que la guerre est un moyen et non un but. L'être animé désire vivre et non mourir. Même les hordes les plus sauvages, les Huns d'Attila, les Tartares de Gengis-Khan, auraient préféré ne pas combattre, si les peuples avec lesquels ils se trouvaient en contact, eussent exécuté leurs ordres sans hésiter. Les Allemands désiraient, en 1870, l'unité de leur pays et l'Alsace-Lorraine. Si les Français s'étaient rendus à ces vœux, il est évident que les Allemands eussent été enchantés de ne pas faire la guerre et de rester tranquillement chez eux.

Quand bien même il y aurait des hommes pour qui massacrer leurs semblables constituerait un plaisir (ce n'est plus le cas chez les nations civilisées, heureusement), ces hommes ne considéreraient pas leur propre massacre comme une jouissance. Or, dans chaque guerre, s'il y a beaucoup de morts parmi les vaincus, il y en a toujours un certain nombre parmi les vainqueurs.

Les grands carnages que signale l'histoire, proviennent soit de la fureur engendrée par la résistance, soit du désir de terrifier le vaincu pour rendre sa soumission plus complète. Sans doute, l'homme s'est parfois enivré de sang et a tué pour le plaisir de tuer, mais ces cas ne peuvent se produire que dans des conditions assez exceptionnelles et par conséquent rares. Ce que l'homme cherche ici-bas, c'est son bien personnel, non le mal de son semblable, et cela nullement par philanthropie, mais par égoïsme. Faire du mal aux autres, uniquement en vue de ce motif, c'est perdre le temps qu'on pourrait employer à améliorer sa propre condition.

L'homme n'hésite jamais à sacrifier son semblable, quand il y va de son intérêt; mais l'intérêt est la cause, le sacrifice n'est que l'effet. La guerre n'est qu'un moyen d'obtenir certains avantages et un moyen bien désagréable, même pour les

plus forts. Tout le monde n'est pas de cet avis. La guerre a des partisans qui lui attribuent la puissance d'améliorer les races humaines, physiquement et mentalement.

Les partisans de la guerre peuvent, cependant, se diviser en deux camps. Les premiers admettent qu'elle a été un bienfait dans le passé, mais qu'elle est une *nuisance* dans le présent ; les autres, qu'elle est un bienfait encore aujourd'hui.

Nous nous élevons de toutes nos forces contre l'idée que la guerre a pu être utile à n'importe quelle époque de l'histoire. A partir du moment où l'homme n'a plus eu besoin de tuer son semblable pour le manger, la guerre est devenue une nuisance, comme elle l'est aujourd'hui. M. de Molinari, dans de nombreux ouvrages sur l'évolution économique[1], affirme à plusieurs reprises que la guerre a été utile dans le passé, parce qu'elle a préservé la civilisation des attaques de la barbarie.

Ce raisonnement pèche par la base. Il néglige de prendre en considération que, dans chaque guerre, il y a forcément un assaillant. Nous ne disons pas que les peuples civilisés ont eu tort de se défendre, nous disons que les barbares ont eu tort de les attaquer. Mais, dira-t-on, les barbares n'avaient pas un développement mental suffisant pour comprendre leurs intérêts bien entendus. C'est précisément ce que nous affirmons aussi. Mieux les hommes comprendront leurs intérêts véritables, plus grand sera leur bien-être. C'est parce que les barbares font la guerre, qu'ils sont pauvres et misérables.

Mais l'attaque est-elle toujours venue de la barbarie ? Est-ce que les Romains, qui ont envahi la Gaule sous César, n'étaient pas plus civilisés que les Gaulois ? Combien ne pourrait-on pas donner d'exemples de ce genre ! D'ailleurs, la question se pose aujourd'hui d'une façon toute différente. La barbarie est vaincue et domptée ; elle n'est plus à craindre. C'est entre nations civilisées que se font les guerres les plus atroces. Si on ne peut pas demander à un Mousselekatsi, à un chef des sauvages Ma-Tébélés, la connaissance des lois de l'économie politique, on est en droit, il nous semble, de la demander à un « génie », comme M. de Bismarck. Actuellement, il n'y a plus de barbares en Europe ; il y a toujours des guerres et plus terribles que

1. *L'Évolution économique au* XIX*e siècle*, *l'Évolution politique et la Révolution*, *la Morale économique*, *le Programme économique*.

jamais. Aujourd'hui encore les sociétés ont parfaitement raison de se défendre, mais elles ont tort d'attaquer. Or tout ce que nous écrivons ici, ne s'adresse qu'aux assaillants.

Le nombre de personnes qui considèrent la guerre comme un bienfait, va toujours en diminuant. Elle est tenue pour une nuisance par l'immense majorité des hommes civilisés. Les plus pessimistes affirment qu'elle ne pourra pas être supprimée de sitôt, mais ils pensent tout de même que sa suppression marquerait l'âge d'or de l'humanité. La paix universelle est considérée comme un paradis irréalisable, mais comme un paradis, cependant. Supposez que l'heure de l'abolition de la guerre eût sonné, il y a trois mille ans. Nous, les hommes du XIXe siècle, nous aurions bénéficié d'un long passé de progrès et de bien-être. Nous avons montré, au chapitre IV, que, sans les dépenses militaires d'un seul siècle (et seulement celles qui *peuvent être calculées*) chaque habitant de l'Europe aurait moitié plus de revenu qu'aujourd'hui [1]. Mais si on pouvait compter les pertes causées par les guerres depuis trente siècles ! Sans la destruction de richesses qu'elles ont produites, la face du globe serait entièrement différente. Les guerres ont été nuisibles dans le passé, comme elles sont nuisibles dans le présent et comme elles seront nuisibles dans l'avenir. Soutenir que la destruction de la richesse a été un *bien* au Xe siècle avant notre ère, au XVe siècle après Jésus-Christ, mais un *mal* au XIXe, est la plus singulière des contradictions. Elle provient, nous le répétons encore, de ce qu'on ne songe qu'à la défense (qui est un bien), mais non à l'attaque (qui est un mal).

Les partisans de la guerre affirment tout d'abord qu'elle a une grande importance au point de vue physiologique, parce qu'elle produit une sélection de l'espèce humaine, par l'extermination des races inférieures.

Nous sommes loin de contester que la disparition des races

1. Exactement 474 francs au lieu de 1000 (Voy. p. 229). On ne pourra pas être taxé d'exagération, sans doute, en évaluant les pertes produites par la guerre depuis trois mille ans, au décuple de cette somme. Si chaque famille européenne avait aujourd'hui 6000 francs de revenu, cela serait sinon la richesse, du moins l'aisance. Avec 6000 francs de revenu par famille, il n'y aurait plus de question sociale. Beaucoup produire, ne pas gaspiller, telle est la véritable marche à suivre pour arriver au bien-être universel. Toutes les autres solutions sont des utopies et des chimères.

inférieures ne soit un bienfait, mais nous nions absolument que la guerre soit le procédé le plus rapide pour arriver à ce résultat.

Tout d'abord, si la guerre est une sélection, elle est une sélection à rebours. « Chaque race, dit Hellenbach [1], a des qualités, mais aussi des défauts qui ne sont pas supprimés par la guerre. D'après les opinions de M. Hartmann, le vainqueur devrait éliminer le vaincu et épouser ses femmes. De nos jours, cela n'arrive jamais [2] ; l'unique résultat de la guerre est un changement de frontière et quelques milliards de dettes. » Non seulement les guerres entre nations civilisées n'opèrent aucune sélection favorable, mais elles sont, au contraire, un des agents les plus efficaces de l'abâtardissement de notre espèce. En effet, « le canon décime aveuglément l'élite de l'humanité; les individus mal constitués survivent et transmettent leurs défauts à leurs descendants [3] ». Et il en a été toujours ainsi dans le passé comme il en est dans le présent. Jamais on n'a envoyé combattre les estropiés ni les incurables.

Et puis, il y a un autre ordre de considérations encore plus important. Nous avons montré le véritable processus de la sélection naturelle dans les sociétés humaines, provenant des migrations spontanées [4]. D'une part le fait économique : les plus capables montant aux échelons supérieurs de la hiérarchie et faisant descendre les plus incapables aux échelons inférieurs. Ces derniers individus, ayant une plus forte mortalité, sont éliminés peu à peu. D'autre part le fait physiologique des croisements : les plus beaux trouvant plus facilement à se marier et assurant leur descendance [5]. Or la guerre a toujours empêché les migrations et les croisements. L'hostilité, provenant des massacres, élevait entre les groupes humains des murailles de Chine qui arrêtaient, dans une très forte mesure, l'effet bienfaisant de la sélection produite par des causes physiologiques et économiques.

La guerre a produit aussi une sélection à rebours au point de

1. *Die Vorurtheile der Menschheit.* Vienne, Braumüller, t. I, p. 186.

2. On peut même dire, qu'il arrive juste le contraire. Ainsi il y eu a certainement moins de mariages entre Allemands et Français, après 1870 qu'avant cette année.

3. Hellenbach, *Die Vorurtheile der Menschheit*, p. 189.

4. Voir le chapitre *la Croissance et de la Décroissance.*

5. Voir le chapitre *Procédés physiologiques.*

vue international. Les nations, adonnées plus particulièrement au perfectionnement de leur outillage mental qu'au perfectionnement de leur outillage militaire, ont péri. Dans un milieu anarchique, l'outillage militaire était, en effet, la nécessité dominante. Mais on ne peut pas dire que la destruction des sociétés pacifiques soit à inscrire de l'actif de l'humanité. Le contraire est la vérité. Il faut, sans doute, beaucoup d'intelligence pour créer une organisation militaire parfaite, mais il en faut encore davantage pour créer une organisation scientifique parfaite. Quand les sociétés sont distraites de la seconde besogne par la nécessité de s'occuper de la première, il y a un recul général de l'humanité. La guerre n'a donc jamais hâté la sélection dans notre espèce, ni au point de vue individuel, ni au point de vue collectif; elle l'a toujours retardée.

Un autre bienfait attribué à la guerre, est d'avoir formé, en un temps relativement court, ces grandes agglomérations politiques qui sont devenues de puissants foyers de civilisation. C'est encore une erreur manifeste, selon nous. Les besoins économiques auraient toujours poussé les sociétés à entrer en relations juridiques les unes avec les autres. Le commerce nous en donne une preuve. Les nécessités du trafic ont créé des codes internationaux qui ont été appliqués pendant de longues périodes, et dans les régions les plus éloignées, sans aucune sanction gouvernementale. Ces relations juridiques devenant plus nombreuses, auraient fini par former des liens politiques et de vastes fédérations. Évidemment, la guerre n'a jamais hâté ce mouvement, elle l'a toujours retardé. Sans l'effet perturbateur des massacres, les grandes agglomérations humaines se seraient organisées beaucoup plus tôt. La fédération de peuples civilisés serait un fait accompli depuis de nombreux siècles, sans les haines et les animosités provenant de la guerre.

Mais c'est par rapport à la sélection mentale que la guerre a eu les effets les plus funestes. Ici encore, les idées de notre temps sont entachées de l'erreur la plus complète.

Comme le sacrifice de sa vie est le plus grand que puisse faire un homme, on s'imagine que la guerre porte la tension de l'esprit au plus haut degré possible. Ce n'est pas le cas, cependant. Par la nature même des choses, les batailles ne peuvent pas durer longtemps. La guerre sera toujours un

paroxysme, une crise, jamais un état normal de la vie quotidienne. Par cela, la tension produite par la guerre, quoique très forte, est de courte durée. La tension produite par la concurrence économique et mentale est, au contraire, perpétuelle. Voilà pourquoi elle exige, en dernière analyse, une dépense infiniment supérieure de fluide nerveux.

Or la guerre empêche la concurrence économique et mentale d'arriver au maximum de puissance. C'est parce que nous sommes en état de guerre avec l'étranger, que nous le traitons sur un pied différent que nos compatriotes. On ne cherche pas à garantir Paris de la concurrence de Lyon, mais on croit indispensable de le garantir de la concurrence de Londres. Or si Paris et Londres ne pouvaient jamais se faire la guerre (c'est-à-dire s'ils faisaient partie d'une même unité politique), Paris aurait été soumis à la concurrence de Londres dans une mesure aussi forte qu'il subit aujourd'hui celle de Lyon. Avec deux concurrents, au lieu d'un seul, la tension économique serait plus forte. Il en est de même de la lutte mentale. La guerre crée l'hostilité entre les États. A cause de cette hostilité, on refuse à l'étranger la plénitude des droits de citoyen. Cela rend l'émigration plus difficile, cela empêche les membres des sociétés les plus capables d'occuper partout les premières places. Les indigènes sont mis ainsi à l'abri de la concurrence mentale et, naturellement, la tension de leur cerveau diminue. Or cette tension, c'est la vie, c'est le progrès, c'est le seul espoir de triompher dans la lutte pour l'existence, de conserver l'individualité nationale. Loin de tâcher de l'affaiblir, il faut tâcher de la fortifier par tous les moyens possibles. C'est parce que la guerre diminue la tension mentale qu'elle est si funeste.

L'histoire offre de nombreux exemples de nations qui, jouissant d'une paix profonde, se sont endormies dans un sommeil léthargique. Par contre, celles qui étaient toujours à l'action, celles qui étaient toujours à batailler quelque part, conservaient la vigueur et l'exubérance. Alors on a attribué cette santé, cette puissance d'expansion à la guerre. Ici encore on a pris l'effet pour la cause. Les nations ne sont pas vivantes parce qu'elles sont belliqueuses, elles sont belliqueuses parce qu'elles sont vivantes.

Quelle admirable activité dans des républiques italiennes du XIVe au XVIe siècle! Quelles merveilles artistiques n'ont pas entassé les Florentins, les Siennois et les Vénitiens; que d'idées ils n'ont pas remuées! On attribue tout cela à la guerre. On oublie seulement que les citoyens de ces républiques ne faisaient plus la guerre. Dès le XIVe siècle, ils avaient rejeté la charge des opérations militaires sur des mercenaires, les condottieri[1].

Pendant les années de paix, qui ont été nombreuses en Italie au XVe siècle, on n'aperçoit pas un ralentissement de l'activité artistique et mentale. C'est avec la réaction catholique, avec le triomphe de l'esprit conservateur, qu'apparaît la léthargie.

Il y a des ministres et des souverains dont le rêve a consisté à faire apprendre le même thème, à la même heure, sur un territoire embrassant des centaines de milliers de kilomètres carrés. Ce qui est plus funeste encore, c'est que ce rêve néfaste s'est réalisé dans beaucoup de pays. Ceux qui ont été soumis à ce régime de centralisation épouvantable, sont tombés, naturellement, dans une somnolence voisine de la mort. Si, aujourd'hui, le Berry et l'Auvergne ne sont pas de brillants foyers intellectuels, ce n'est pas parce qu'ils ne se font plus la guerre. Mais s'ils se la faisaient, ils constitueraient deux États différents et on ne leur imposerait pas à tous les deux le même programme scolaire. Ce n'est pas le massacre qui cause le développement mental, mais l'indépendance de l'esprit et l'originalité. C'est parce que la guerre a produit la diversité, qu'elle produit aussi, par contre-coup, l'activité mentale. Si on veut donc ne pas tomber dans la léthargie, c'est l'esprit conservateur qu'il faut combattre, et non les massacres qu'il faut préconiser[2].

Quant aux bienfaits moraux de la guerre, citons les paroles

1. Et même au XVe siècle ces combats de condottieri étaient devenus des parades militaires. Il y avait des batailles qui ne coûtaient pas la vie à un seul homme.

2. L'ombre de l'empire romain plane toujours sur nous. Mais l'empire romain est tombé, non point parce qu'il a assuré la sécurité, mais parce que l'esprit conservateur l'a emporté dans cette société. Les hommes s'ennuyaient sous les Césars et se suicidaient. Ils n'avaient rien à faire. Cela ne veut pas dire qu'ils auraient mieux fait de s'entr'égorger, cela veut dire qu'ils auraient dû trouver une besogne. Et certes, elle ne manquait pas alors! L'homme commençait à peine à étudier la nature. La société romaine a peri parce qu'elle n'a pas su, après avoir accompli sa mission politique, se trouver une mission intellectuelle.

de M. de Moltke : « La paix perpétuelle est un rêve, mais n'est pas toujours un beau rêve. La guerre fait partie de l'ordre de choses établi par Dieu. Elle développe les plus nobles vertus de l'homme : le courage, l'abnégation, l'esprit de sacrifice. Le soldat fait fi de la vie. Sans les guerres, le monde tomberait en pourriture et se perdrait dans le matérialisme. » On pourrait d'abord demander à M. de Moltke s'il a assisté au conseil de Dieu à l'époque, où selon lui, il méditait de créer les mondes. Vraiment le feld-maréchal traite un peu Dieu de compère et compagnon. M. de Moltke se disait chrétien. Qu'il nous montre la page de l'Évangile où Dieu sanctifie la guerre. Mais laissons le terrain religieux. La guerre, prétend le feld-maréchal prussien, développe les sentiments généreux. C'est possible. Mais elle ne développe pas moins les instincts sauvages que nous avons tant de peine à comprimer en nous. Est-ce qu'elle ne fait pas de l'homme un animal sanguinaire, débridé et sans frein? Est-ce qu'elle ne le ravale pas, de plus, à l'état de la brute, puisque la guerre est absolument sans aucun résultat utile quatre fois sur cinq? Le soldat fait fi de sa vie. C'est vrai, mais, hélas! il fait aussi fi de celle des autres! M. de Moltke rangera-t-il parmi les plus nobles vertus de l'homme ce levain de haine et de brutalité, que la guerre laisse après elle pendant de si longues années, quelquefois pendant des siècles? Cette haine, à son tour, produit l'exclusivisme national, c'est-à-dire l'agent le plus efficace de la stagnation de la pensée humaine. La suppression de la guerre doit amener la pourriture. Alors les Huns ont été au point culminant de l'élévation morale et les Suisses sont tombés, de nos jours, au dernier degré de la décomposition. Qui oserait soutenir un pareil paradoxe?

Enfin, selon M. de Moltke, la guerre doit produire le matérialisme. Tuer le plus grand nombre de créatures raisonnables dans le moins de temps possible, c'est de l'idéalisme; tâcher de les faire vivre aussi heureuses et prospères que le comportent les conditions de notre planète, c'est du matérialisme. M. de Moltke nous fera difficilement accepter des affirmations aussi singulières. D'ailleurs, nous comprenons parfaitement ce qu'il entend par matérialisme. C'est la destruction des fables enfantines servant à étayer la puissance de petites minorités; c'est la reconnaissance universelle du principe que le gouverne-

ment existe pour le peuple et non le peuple pour le gouvernement. Selon M. de Moltke, l'ordre établi par Dieu, consiste à obliger des millions d'hommes à se couper la gorge, afin de procurer à quelques privilégiés des titres, des honneurs et de gros apanages.

Le feld-maréchal prussien a seulement raison dans un seul cas. Sans doute, l'homme qui défend son droit ou ses idées, même au péril de sa vie, est admirable. Mais le bourreau qui le tue est hideux. S'il n'y avait plus de bourreaux, il n'y aurait plus de héros, dirait M. de Moltke. Mais il oublie qu'il y a un courage moral, comme un courage physique. Le premier est même infiniment plus rare. Dire la vérité et rien que la vérité est un héroïsme bien plus profitable à notre espèce que consentir à se faire massacrer.

On n'a jamais considéré les habitants d'une ville, où l'on peut se promener impunément dans les rues, sans risquer d'être assassiné à chaque instant, comme corrompus et stupides. Au contraire, la population d'une ville où ces assassinats se produiraient, serait considérée comme arrivée au dernier degré de l'immoralité et de la dégradation. Mais on affirme que nous tomberons dans la plus basse abjection et dans la plus honteuse décrépitude, le jour où les États cesseront de pratiquer cet assassinat collectif qui s'appelle la guerre. Quelle étrange contradiction ! Non, en réalité, il est aussi dégradant de se massacrer entre concitoyens d'une ville qu'entre nations civilisées. On le voit, les gens qui attribuent des vertus morales à la guerre se trompent grossièrement.

La lutte pour l'existence durera aussi longtemps que la vie subsistera sur notre globe. Mais il ne s'ensuit, en aucune façon, que les procédés imparfaits par lesquels elle s'opère aujourd'hui entre les sociétés humaines, seront éternels. C'est ce qu'un esprit gothique et borné, comme M. de Moltke, ne pouvait pas comprendre.

VI

Il ne viendra jamais de jour où la terre sera complètement adaptée aux besoins de l'homme, parce que l'esprit humain

pourra toujours concevoir un état de choses plus parfait que l'état présent. On n'inventera pas d'instrument non susceptible d'amélioration. Par conséquent la lutte entre le monde inorganique et l'homme ne finira jamais. Nous ne pourrons jamais nous passer de nourriture. Le combat contre le règne végétal et animal sera donc éternel. Nul ne préférera être pauvre plutôt que riche. On sera toujours poussé à faire la concurrence à son voisin, pour avoir plus de bénéfices. Les entrepreneurs voudront payer moins de salaires, les ouvriers recevoir plus de salaires. Même si le salariat était remplacé par la participation aux bénéfices, on se disputerait sur la grandeur des parts. Il y aura donc toujours des luttes économiques. Jamais l'organisation des États n'atteindra partout la même perfection ; des sociétés mal gouvernées auront intérêt à s'associer à des sociétés bien gouvernées. Les conditions du milieu se transformant constamment, tel groupement territorial, précédemment avantageux, cessera d'être avantageux. On sera amené à vouloir le modifier. Il y aura donc toujours des luttes politiques. Cinq cent mille Allemands se sont établis en Pensylvanie. Ceux d'entre eux qui parlent encore leur idiome originel, se servent d'une masse de mots anglais. Il s'est formé ainsi un dialecte qui possède aujourd'hui une littérature et peut être considérée comme une langue nouvelle [1]. Comme en Pensylvanie, les langues se différencieront à l'avenir et il naîtra de nouveaux dialectes, les uns vivaces, les autres éphémères. Ces dialectes se combattront ; les uns gagneront, les autres perdront du terrain. Les fluctuations des frontières linguistiques dureront encore fort longtemps et avec elles les luttes nationales [2]. Jamais l'homme ne connaîtra la

1. Voy. Stoecklin, *les Colonies et l'émigration allemande*. Paris, Westhausser, 1888, p. 167.

2. Peut-être pas toujours. On peut supposer que, par éliminations successives, une langue finira par l'emporter sur toutes les autres. Comme les moyens de communication vont toujours en se perfectionnant, il sera peut-être possible de ramener constamment cette langue à l'unité ; d'une part, en donnant constamment le droit de cité à des termes nouveaux, de l'autre, en ne consacrant pas certains provincialismes, ce qui pousserait peut-être à leur abandon. Chez les sauvages d'Amérique, des groupes de quelques milliers d'individus parlent des langues particulières, tandis que 110 millions d'hommes sur notre globe parlent l'anglais. Plus la civilisation avance, plus l'universalité des langues pourra être grande. Il est possible que l'une d'elles triomphe sur toutes les autres. Dans tous les cas ce triomphe exigera un temps

vérité absolue. Sa conception de l'univers se modifiera constamment, et les luttes entre ces différentes conceptions seront éternelles.

Quand une religion ne fait pas de propagande, on fait de la propagande sur son domaine. Ainsi la Bulgarie est envahie par des missionnaires protestants et catholiques. Si un système philosophique ne gagne pas du terrain, un autre gagne du terrain à son détriment, donc il en perd. Supposons que, dans une société, il y ait 60 p. 100 d'idéalistes et 40 p. 100 de matérialistes. Si tous les jeunes gens, arrivant à l'âge de raison, adoptent le matérialisme, bientôt la proportion précédemment établie, sera modifiée. Pour ne pas perdre du terrain, il faut donc faire constamment de nouveaux adeptes.

Tout est relatif en ce monde. Les Français sont actuellement près de 45 millions. C'est la trente-neuvième partie de la population du globe. D'après des calculs probables, notre planète aura 5 milliards d'habitants en 2072. Si les Français sont aussi 45 millions à cette époque, ils ne formeront que la cent onzième partie de la population de la terre[1]. Leur nombre absolu sera resté le même, leur nombre relatif et leur puissance d'assimilation auront sensiblement diminué. Donc, pour ne pas perdre du terrain, une nationalité doit en gagner. Elle sera toujours poussée à répandre son type à l'extérieur, donc à continuer le combat intellectuel.

Oui, les luttes seront éternelles. Mais il ne s'ensuit pas qu'on trouvera plus avantageux de diminuer le nombre de producteurs pour augmenter, soi-disant, la richesse; de diminuer le nombre des êtres pensants pour augmenter, soi-disant, l'idéalisme. La lutte sera éternelle et la victoire appartiendra toujours aux plus intelligents, mais les procédés changeront. Ce qui établit aujourd'hui la prééminence mentale, c'est la possibilité d'opérer sur une plus grande échelle que ses concurrents, un massacre sans pitié et une tuerie féroce. Eh bien, il viendra un jour où l'on découvrira un critérium moins ruineux pour déterminer la supériorité intellectuelle des sociétés.

très long. Voilà pourquoi nous n'avons cependant pas employé le mot *toujours*, dans ce passage de notre texte.

1. C'est la proportion qui existe aujourd'hui entre le grand-duché de Saxe-Weimar et l'Europe entière.

VII

Ce qui empêche un grand nombre d'hommes d'admettre ces conclusions, c'est qu'on identifie l'idée de la lutte avec l'idée du massacre.

Il s'en faut de beaucoup, cependant, que, même dans l'état de barbarie actuelle, toutes les luttes soient sanglantes dans nos sociétés. Les grèves sont un combat entre le travail et le capital. Cependant, fort souvent, elles sont pacifiques. Il y a même plus. Quelques ouvriers ont déjà compris que le combat économique ne peut réussir qu'à condition d'être pacifique. « La violence, disait un travailleur des docks de Liverpool, en 1890 (à l'époque d'une grève générale), nous ferait perdre le fruit de bien des années d'efforts ; nous ne sommes pas assez riches pour y recourir [1]. » Ces paroles sont très remarquables. Elles démontrent que, dans l'opinion de cet ouvrier, les luttes pacifiques sont *plus avantageuses* que les luttes sanglantes. N'est-il pas étrange que les ouvriers soient arrivés à cette conception exacte des lois de la nature, plus tôt que les hautes classes ?

Le langage tenu par les chefs du parti socialiste allemand, est identique à celui de cet ouvrier anglais. MM. Bebel et Liebknecht ont déclaré, à plusieurs reprises, qu'ils ne commettraient pas la sottise de descendre dans la rue, pour servir de cibles aux nouveaux fusils à petit calibre. En effet, à quoi leur servirait une émeute? A se rendre odieux à la majorité des gens tranquilles et à renforcer le militarisme? Désormais le bulletin de vote est une arme plus efficace. Les socialistes le comprennent parfaitement en Allemagne. Quand ils formeront la majorité au Reichstag, l'Allemagne changera de face et bien *plus vite* que par dix révolutions sanglantes.

Depuis longtemps on a une intuition de la vérité que nous cherchons à démontrer dans ce travail. Le langage usuel emploie souvent les termes de la stratégie militaire en des circonstances où il ne coule pas une goutte de sang. « X, dit M. Walpole [2], avait été opposé à Z du consentement universel ; X avait fait ses

1. *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1890, p. 801.
2. *History of England*, t. IV, p. 23.

preuves. C'était un ennemi que Z lui-même ne pouvait pas dédaigner. Forcé, par les fautes de ses partisans, de livrer bataille sur un terrain mal choisi, mal soutenu par ses collègues, il avait remporté une victoire décisive presque par ses seuls efforts. » Le lecteur pense, sans doute, qu'il s'agit dans ce passage de quelque engagement militaire. Du tout, il est question d'une séance du Parlement anglais. X n'est pas un général, mais un ministre, Russell, et Z, un chef de l'opposition, R. Peel[1]. On dit : *les batailles parlementaires, la lutte des avocats, le combat des partis.* A propos de discussions dans les assemblées législatives, on dit l'*engagement a été vif*; un tel a fait *une violente sortie*; un autre une *défense vigoureuse.* Enfin le ministère a été *attaqué dans les derniers retranchements, il a été forcé de capituler ; sa défaite a été une déroute*, etc. Ce n'est pas en vain qu'on emploie ces expressions, car la stratégie et la tactique des luttes mentales sont basées sur les mêmes principes que celles des luttes armées. Les gros bataillons, l'organisation parfaite, le courage, l'abnégation, la discipline, l'élan, la constance, la fermeté, l'activité infatigable, le talent des chefs et enfin les circonstances favorables sont aussi utiles dans les campagnes intellectuelles que dans les campagnes militaires.

Dans la tactique, les analogies sont très grandes également. Les mouvements tournants servent autant dans les discussions que dans les batailles. L'attaque de front réussit rarement. Dites à un catholique fervent que le pape n'est pas infaillible. Il se signera et se dérobera pour ne pas entendre ces blasphèmes. Ou, s'il est obligé de vous écouter, vos paroles n'entreront pas dans sa compréhension. Pour l'amener à admettre cette vérité, il faut un mouvement tournant. Il faut montrer que l'univers est

1. Un autre exemple. Voici un passage du *Journal des Débats*, où il est question de simple polémique de la presse. « La campagne en faveur de la réduction du service militaire en Allemagne poursuit son cours régulier, et ses diverses « périodes » se succèdent dans l'ordre rigoureusement classique que nous nous sommes si souvent plu à signaler : 1° engagements courts, mais vifs et répétés, des tirailleurs de la presse politique ; 2° entrée en ligne des soutiens officieux et intervention aux bons endroits de l'artillerie de corps et de position (presse technique) ; on rétablit l'ordre dans le combat d'abord un peu confusément mené et le tir est soigneusement rectifié ; 3° jonction et concentration de toutes les forces, assaut général et enlèvement de la position..., c'est-à-dire des augmentations de crédits indispensables. » On le voit, rien que des expressions militaires.

régi par des lois absolues : qu'il n'y a jamais eu de miracles, jamais de révélation, etc. Par cette voie indirecte, on peut réussir beaucoup plus vite. Les feintes, les surprises, les ruses s'emploient dans les discussions, comme dans les batailles.

L'organisation des propagandes est toujours calquée sur l'organisation de nos armées permanentes, parce que l'organisation de ces dernières est la plus parfaite que les hommes aient inventée ici-bas. On prend, même parfois, les noms de la hiérarchie militaire pour les appliquer aux propagandes pacifiques : l'*armée du Salut* a, par exemple, ses maréchaux, ses généraux, ses capitaines, etc.

VIII

Si la suppression des massacres stupides est désirable, il n'en est pas de même des autres formes de la lutte entre sociétés humaines. La lutte économique, sous forme de concurrence, est le nerf, la raison même du développement de la richesse publique. Sans la concurrence, aucun progrès ne sera possible dans l'outillage industriel, aucune diminution dans le prix des produits. C'est à juste titre que les économistes considèrent le laissez-faire, le laissez-passer (c'est-à-dire la concurrence universelle), comme l'alpha et l'oméga de leur science.

Quant aux luttes intellectuelles, elles sont peut-être encore plus désirables que les luttes économiques. Considérez les petites villes de province. Les industriels et les boutiquiers s'y font encore une certaine concurrence; mais les discussions intellectuelles y sont très rares. Rien n'agite la calme somnolence de ces villes, qui semblent presque endormies dans le tombeau. Jetez un trouble au milieu de cette mare stagnante. Faites-y arriver, par exemple, un prédicateur qui prêche une religion nouvelle. Donnez-lui la liberté de soutenir ses opinions. Ne le faites pas appréhender au corps par le premier sergent de ville venu. Immédiatement l'agitation se met dans les esprits; des assemblées se réunissent, des discussions s'engagent, des passions se réveillent, des antagonismes s'affirment, des partis se forment; on organise la propagande; les conservateurs forment une contre-propagande; bref, au lieu de la stagnation somnolente,

apparaissent la vie et le mouvement. On attribue la décadence profonde des provinces romaines à la perte de l'indépendance politique, à la suppression des guerres que les petits États se faisaient entre eux. Ce n'est pas tout à fait juste. Cette décadence provient non pas de la suppression d'un genre de lutte particulière (la lutte politique), mais de la suppression des luttes en général. A l'époque de la conquête romaine, le développement intellectuel était encore très faible dans l'occident de l'Europe. La lutte politique entre les cités entretenait vraiment l'ardeur des citoyens et la vie dans les sociétés. Quand le ressort du patriotisme local fut brisé, sans être remplacé par aucun autre, la stagnation et la mort devaient s'ensuivre naturellement. En Italie, au XVIe siècle, la vraie cause de la décadence ne fut pas autant la conquête espagnole que la réaction catholique. Les Espagnols occupèrent Naples et le Milanais. Une portion assez considérable de l'Italie resta indépendante. Quand même Charles-Quint eût conquis toute la péninsule, son développement intellectuel et économique n'eût pas été arrêté, si, malheureusement, la liberté de penser n'avait été détruite en même temps que la liberté politique.

Si abjecte que soit la guerre, elle doit être encore préférée à la paix, si elle est l'unique moyen d'assurer la vitalité des sociétés. Depuis longtemps, heureusement, il n'en est plus ainsi en Europe. De nos jours, les questions de nationalité sont au premier plan ; bientôt elles absorberont toutes les préoccupations populaires et arriveront à la conscience sociale. De plus, les luttes économiques prennent une importance qui est en raison directe du développement de la richesse. Craindre que la stagnation puisse se produire aujourd'hui par la supression de la guerre, c'est craindre de vains fantômes.

Avec les progrès de la civilisation, les luttes augmentent en nombre et en acuité. Les grèves monstres se produisent de nos jours dans les pays libres. Dans les pays despotiques, le gendarme et la troupe y mettent promptement bon ordre. Les coalitions étaient défendues en France jusqu'en 1864. De même les luttes politiques ne sont possibles, sur une vaste échelle, qu'avec la liberté. Enfin, dans le domaine intellectuel, nous rappellerons seulement au lecteur les passions soulevées par le romantisme. A la première représentation d'*Hernani*, il y eut presque un

combat corps à corps. Certes, les luttes de ce genre ne se seraient pas produites au Maroc ou en Turquie. Plus une école de peinture est vivace, plus elle donne de talents individuels. Entre ces personnalités hors ligne, l'intransigeance est en raison directe du mérite. Quand Delacroix exposa sa *Barque de Dante*, en 1822, ce fut une explosion de colère et d'indignation. Cependant Delacroix a triomphé. Non seulement il est placé aujourd'hui au premier rang des maîtres, mais, de plus, l'école française a suivi, dans une certaine mesure, la voie qu'il a indiquée et a abandonné les routines classiques de David et de ses élèves. Dans un pays où il n'y aurait pas de peinture, des luttes entre écoles ne pourraient naturellement pas se produire.

Combien M. Zola n'a-t-il pas d'ennemis aujourd'hui? Pourquoi? Parce que son genre est nouveau. Si tous les écrivains d'un pays adoptaient la même formule, il n'y aurait plus de lutte, mais il n'y aurait plus de littérature. L'architecture moderne a été tuée par l'adoption universelle de certains procédés. Cet art, le premier de tous, a cessé de faire vibrer nos cœurs, parce qu'à proprement parler les architectes, en imitant toujours les Grecs et les Romains, ont cessé d'être des artistes et sont devenus de simples artisans[1]. Que faut-il pour ressusciter l'architecture : un audacieux qui brise les anciennes formules, qui détruise l'idole gréco-romaine. Certes, il rencontrerait une formidable opposition. Ce qu'il faut donc pour infuser une vie nouvelle au premier de tous les arts, c'est la lutte des écoles[2]. Cette lutte existe dans une certaine mesure en sculpture, dans une mesure un peu plus forte en peinture et en musique. La vie qui circule dans ces arts est en raison directe de l'ardeur batailleuse qui les agite.

Il est évident également, que plus la production scientifique d'un pays sera considérable, plus la masse d'idées versées dans le public sera grande, plus le choc de ces différentes idées et

1. Qui va voir les œuvres d'architecture exposés aux Salons annuels? Qui les discute ? M. Zola, Wagner ont suscité des haines féroces. Quel architecte moderne a eu une pareille fortune?...

2. Elle s'est affirmée en architecture depuis que Viollet-le-Duc et ses émules ont montré la valeur de l'art ogival. Par malheur, elle est encore confinée dans les livres; on continue toujours à bâtir selon les vieilles traditions pseudo-classiques.

de ces différentes théories sera violent. Qu'un système de philosophie triomphe dans un pays tout entier, immédiatement il devient un pur formalisme sans ressort intérieur, une routine, comme notre architecture moderne.

Ainsi le nombre des luttes ira en augmentant[1]. C'est non seulement inévitable, mais, nous dirons plus, souverainement désirable, tant qu'elles se feront par les procédés rationnels.

Comparez la Russie et l'Angleterre. Dans le premier pays, une torpeur somnolente. Des millions d'hommes uniquement occupés de leurs petites affaires individuelles, de leurs intrigues de clocher. En Angleterre, au-dessus de ces mouvements, nous en voyons une quantité d'autres. Des milliers de journaux se livrent à des polémiques furieuses; les questions politiques passionnent jusqu'aux couches les plus profondes de la société. Périodiquement, les élections au Parlement produisent des luttes d'une vivacité extrême. Des meetings monstres se réunissent à toute occasion. Pour peu qu'une question intéresse vivement le pays, les discussions y entretiennent la fièvre la plus intense. Enfin, pendant la session législative, la Chambre des communes et la Chambre des lords sont des arènes où se livrent les joutes oratoires les plus émouvantes et des combats acharnés finissant à coup de vote. Quel mouvement, quelle activité ! La Russie fait l'effet d'une nécropole en comparaison de l'Angleterre.

1. C'est ce que M. Paul Leroy-Beaulieu affirme aussi dans le passage suivant : « On peut dire que les différences des conceptions et les rivalités des ambitions parmi les hommes maintiendront toujours un état de lutte dans l'humanité et que cette lutte est l'essence même du genre humain. La lutte prendra suivant le temps des aspects divers : aujourd'hui les guerres internationales sont devenues moins fréquentes; elles tendent à être remplacées par des discordes intestines, des luttes industrielles, des conflits fréquents entre patrons et ouvriers ; c'est à tout prendre un moindre mal : le sang humain du moins n'y coule pas à flot ; s'il en résulte des souffrances, des privations, des déperditions de richesse, elles ont moins d'intensité, de généralité et de durée. » (*Économiste français* du 4 avril 1891, p. 418.) Les grèves d'ouvriers sont nuisibles les trois quarts du temps. Elles ne produisent qu'un gaspillage de richesse. Elles ruinent l'ouvrier autant que le patron, sinon plus. Elles sont un procédé de lutte fort imparfait. Les ouvriers ont aujourd'hui d'autres moyens, plus économiques, pour faire valoir leurs droits. Mais si ce n'était pas le cas, si les ouvriers n'avaient pas d'autres moyens, il faudrait reconnaître que les grèves sont utiles, malgré les pertes qu'elles causent. Les grèves remplacent les émeutes, les chambres syndicales remplaceront probablement les grèves ; la lutte emploiera des procédés de plus en plus parfaits, mais elle existera toujours.

Songez à ce qui se passera sur la terre le jour où chaque société aura le droit de disposer de ses destinées politiques, c'est-à-dire le droit de se détacher d'un État pour s'annexer à un autre. Tous les citoyens n'auront certes pas le même désir au même moment. Quelle propagande, quelles campagnes, quelles agitations électorales il faudra faire alors pour réaliser ces aspirations! Ce sera vraiment le mouvement perpétuel. Les gouvernements seront constamment sur le qui-vive, les alertes seront continuelles. Aujourd'hui comme les choses sont simples ! Si une province veut se séparer, on envoie quelques régiments contre les « rebelles », on massacre quelques milliers d'individus et tout rentre dans le repos et la léthargie. Sûrs qu'ils seront massacrés à la première tentative d'améliorer leur sort, les hommes vivent dans une inertie somnolente, voisine du fatalisme oriental. Les gouvernements, au lieu de travailler à entretenir la puissance du ressort humain (ce qui serait leur véritable devoir), tendent partout à le briser.

La paix c'est la mort, la lutte c'est la vie. Plus le nombre des luttes augmentera dans les sociétés, plus les intérêts économiques, politiques et intellectuels s'organiseront pour livrer des combats incessants, plus les sociétés seront parfaites, plus haut l'homme s'élèvera sur l'échelle des êtres. Si, un jour, tous les hommes faisaient la même chose, ils deviendraient des automates vivants. Ce n'est pas l'odieuse et fade monotonie, l'impitoyable symétrie, qui doivent constituer le but de nos aspirations les plus ardentes. Non, c'est la diversité, l'agitation, le mouvement... en un mot la lutte, en un mot la vie !

Le maximum de développement de l'espèce humaine sera atteint le jour où le dernier des ouvriers s'intéressera aux choses de l'esprit, le jour où il pourra se former des opinions personnelles sur la politique, la religion et la philosophie, le jour enfin où il sera un homme dans la véritable acceptation de ce mot. Certes, cet idéal sera difficile à atteindre, mais il faut y tendre de toutes nos forces. Nous nous y acheminons lentement, mais inévitablement. Déjà, dans les pays très civilisés, tous les citoyens savent lire et écrire ; bientôt ils auront de plus quelques idées scientifiques. Le jour n'est pas bien loin où chaque famille, dans les pays cultivés, recevra un journal, si modeste qu'il soit.

Or il est évident que si chaque individu pouvait se faire, par exemple, une religion personnelle, les luttes religieuses seraient infiniment plus ardentes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Chaque individu deviendrait alors un apôtre.

Cette mêlée intellectuelle, sans repos et sans trêve, est l'état que nous devons appeler de tous nos vœux. L'idéal du gouvernement ancien consistait en un souverain pensant et agissant pour des millions de créatures humaines, réduites au rôle de simples producteurs économiques. Cet idéal, c'est le néant. Cet idéal est d'ailleurs contraire aux lois physiologiques et, par conséquent, irréalisable. Il est provenu en grande partie de notre ignorance et de la confusion qu'on a faite si souvent entre le gouvernement et le cerveau. Non, le gouvernement ne peut pas élaborer les idées et les sentiments d'une société. Le gouvernement n'a jamais été et ne sera jamais la partie la plus éclairée d'une nation. La fonction de la production de la pensée et la fonction du pouvoir exécutif ne se confondront jamais. Le plus grand homme d'État doit seulement réaliser les aspirations qui travaillent une société, les transformer en institutions positives; il ne pourra jamais créer ces aspirations. Cette fonction appartient à l'élite sociale. D'ailleurs, si la physiologie du cerveau avait été mieux connue, jamais on ne serait tombé dans cette erreur. Une bien faible partie du cerveau exécute la fonction régulatrice. Cette fonction est même devenue complètement inconsciente. La plus grande masse des cellules cérébrales travaille à produire la pensée et le sentiment.

IX

Nous avons montré comment finissent les sociétés. C'est par l'esprit conservateur. Ce sont les progressistes qui ont porté l'humanité, de l'outil en pierre éclatée à l'admirable développement de notre industrie moderne. Le premier homme qui ait poli sa hache, était un révolutionnaire. S'il n'avait pas eu le courage de ne pas faire comme ses pères, jamais nous n'aurions dépassé une phase voisine de l'animalité [1]. Quand les conserva-

1. Les races humaines, restées aux échelons les plus inférieurs de l'évolution sociale, sont d'une antiquité égale, sinon supérieure, aux races les plus

teurs arrivent au pouvoir, ils profitent des améliorations réalisées par leurs devanciers, comme Philippe II a profité de l'admirable expansion du peuple espagnol. Mais, au lieu d'apporter aussi leur pierre à l'édifice merveilleux du progrès, ces hommes néfastes ne rêvent que stagnation et immobilité. Dans leur haine de tout ce qui est changement, expansion, activité, ardeur, de tout ce qui est exubérance, bonheur et joie, dans leur haine, enfin, de tout ce qui vit, ils voudraient étouffer tout mouvement, ils voudraient l'immobilité lugubre et sombre de la mort. S'ils réussissaient dans leur œuvre funeste, s'ils parvenaient à étouffer la pensée humaine, des nations jeunes, pleines d'éblouissantes espérances et de généreuses aspirations, se coucheraient dans le tombeau avant le temps, comme de pâles jeunes filles que la mort a touché de son aile.

Quelle espérance peuvent avoir les nations d'éviter un si triste avenir? Quelle puissance pourra vaincre l'esprit meurtrier du conservatisme? L'acuité de la lutte mentale. Considérons ce qui se passe aujourd'hui dans le domaine politique. On sait que la Prusse a adopté dernièrement le fusil à répétition. La Russie conserve encore le fusil ancien, à tir coup pour coup. Si la guerre éclatait aujourd'hui entre les Allemands et les Russes, ces derniers se trouveraient dans une condition d'infériorité qui rendrait leur défaite plus probable. Le gouvernement russe comprend parfaitement, par une cruelle expérience, renouvelée en 1854 et 1877, que cette infériorité est d'une gravité extrême[1]. Il sait de plus que, de nos jours, les luttes politiques sont devenues impitoyables. Autrefois on combattait des années pour s'enlever une petite province[2]. Aujourd'hui le vaincu peut perdre la moitié

civilisées. Mais tandis que ces dernières ont avancé, les premières sont restées stationnaires. Les sauvages sont, en dernière analyse, des conservateurs endurcis.

1. C'est à l'infériorité de son outillage militaire national que la Russie doit sa défaite pendant la guerre de Crimée. En 1877, la ligne était armée, en Russie, d'un très mauvais fusil. Seule la garde avait déjà reçu le fusil Berdan qui n'était pas inférieur au fusil Henry Martiny, des Turcs. Si la garde n'avait pas été amenée sur le champ de bataille, en 1877, la victoire eût été peut-être assez douteuse pour les Russes. Dans tous les cas elle leur aurait coûté des sacrifices énormes d'hommes et d'argent.

2. La guerre de Sept ans ne fit que consacrer pour l'Autriche la perte de la Silésie. Or la Silésie ne composait qu'une bien petite partie du territoire autrichien, en 1758. La guerre de 1788-1792, entre la Russie et la Turquie, valut à la dernière puissance la perte d'une trentaine de milliers de kilomètres

de son territoire. Il n'y a donc plus à plaisanter. La question de l'armement est devenue d'une importance si grave, que toute considération de conservatisme et de nationalisme doivent être mises de côté. Aussi tous les gouvernements, même ceux qui sont le plus profondément imbus des principes du droit divin, sont absolument radicaux dans les questions militaires. Toute organisation, tout armement inférieur à celui de l'ennemi est immédiatement abandonné sans regret et sans pitié.

Il n'en a pas été toujours ainsi. Quand Selim III voulut imposer le fusil et la baïonnette aux janissaires, ceux-ci se révoltèrent et le détrônèrent. Ils déclarèrent qu'ils voulaient vivre et combattre avec les armes de *leurs pères*.

L'esprit conservateur l'emportait dans une question d'armement. Le malheur des Turcs c'est que, sur le champ de bataille, ils étaient égorgés comme des moutons par des ennemis possédant des armes plus parfaites que le *yatagan de leurs pères*. La démonstration de l'ineptie du conservatisme était si évidente qu'elle s'imposait d'une façon irrésistible. Mahmoud II, voyant qu'il ne pourrait pas briser l'opposition des janissaires, prit le parti de les faire massacrer.

Les nations européennes ne montrent plus aucun conservatisme dans les affaires militaires. Ainsi on a proposé dernièment à la Russie le fusil Lebel perfectionné. Les expériences ont donné les résultats les plus brillants. La nouvelle arme est une merveille. Sans aucune hésitation la Russie l'a adoptée. Si on lui donne seulement deux années de temps, son armement sera transformé. C'est avec une activité fébrile qu'on pousse la fabrication du nouveau fusil.

On le voit, le gouvernement russe n'a pas hésité un seul instant à adopter une arme plus parfaite que l'ancienne. Il ne s'est pas soucié de savoir si l'inventeur était un Russe ou un étranger. Il comprend que la nationalité de l'inventeur n'a rien à voir en cette affaire. Le gouvernement russe ne s'est pas soucié non plus, en aucune façon, de savoir si cette arme allait modifier des habitudes anciennes. Le soldat s'était accoutumé au fusil Berdan. Eh bien, il s'accoutumera au fusil Lebel, et le plus

carrés entre le Boug et le Dniestr, pays qui était alors presque désert et sans valeur. Tandis qu'en 1878 la Turquie perdit la moitié de son territoire européen, et si on avait laissé faire la Russie, elle en aurait perdu les trois quarts.

tôt sera le mieux. Les officiers instructeurs mettront leur zèle à déraciner les anciennes habitudes dans le temps le plus court possible.

Est-ce par amour du progrès que le gouvernement russe adopte le fusil nouveau? Hélas! non. Engagé en ce moment dans une réaction aveugle, le gouvernement russe est rien moins qu'ami des nouveautés. Quel est donc le mobile qui le fait agir? Un seul : la cruelle nécessité.

Mais ce fusil Lebel, qui paraît une merveille aujourd'hui, sera une vieillerie démodée, en moins de quelques années. Il y a quinze ans, le fusil Berdan paraissait aussi le *nec plus ultra* de l'art. On parle d'une nouvelle invention de M. Giffard, qui remplace la poudre par des gouttelettes de gaz condensé. Quel que soit l'avenir de cette invention, on peut affirmer une chose certaine : l'esprit humain ne s'arrêtera pas plus en 1893 qu'il ne s'est arrêté en 1876. On a beau se bercer éternellement de la douce illusion que le fusil fabriqué est le dernier, cette illusion est toujours démentie par la réalité des faits.

Pour renouveler son armement tous les dix ou quinze ans, il faut beaucoup d'argent. Pour qu'une société ait beaucoup d'argent, elle doit beaucoup produire ; pour produire beaucoup elle doit avoir les meilleures institutions religieuses et politiques. Or pour avoir les meilleures institutions, il faut constamment améliorer celles que l'on possède, donc être libéral et non conservateur. L'important pour une nation n'est pas de garder l'arme *de ses pères*, l'important est de posséder à chaque moment donné l'arme la plus parfaite. L'important pour une nation n'est pas de garder la religion ou les institutions de ses pères, mais d'avoir à chaque moment la religion et les institutions les plus parfaites. Par exemple, l'Église orthodoxe, en Russie, est tombée dans une profonde décadence. Figée dans un dogme immuable depuis des siècles, ayant renoncé à toute liberté[1], elle se confine dans un ritualisme purement extérieur et n'exerce aucune action sur les âmes. Le clergé est ignorant et corrompu. Comme les microbes se jettent sur un corps en décomposition, une infinité de sectes attaquent l'Église ortho-

1. Ainsi, quand un prêtre orthodoxe veut faire un sermon (ce qui est très rare), il doit l'écrire auparavant et le soumettre à la censure de ses supérieurs hiérarchiques. On comprend combien ce sermon peut être vivant.

doxe. Le peuple russe a des aspirations religieuses et morales très profondes. Son Église officielle ne peut les satisfaire en aucune façon. Il se jette dans les hérésies. Ce qui s'est passé en Allemagne au XVIe siècle se reproduit en Russie au XIXe. Attaquée dans sa quiétude séculaire, craignant de perde sa suprématie et ses revenus, l'Église orthodoxe songe à se défendre. Malheureusement, la plupart du temps, les mesures qu'elle propose contre les sectaires sont d'ordre purement matériel : prison, exil, privation de certains droits civils (comme entre autre, celui d'être concierge dans les maisons!), défense de s'assembler pour prier, fermeture des chapelles, etc. Cependant quelques prêtres plus clairvoyants commencent à douter de l'efficacité de pareilles mesures. L'un d'eux fait même l'aveu suivant : « Le curé d'une paroisse, où la propagande des *stundistes* commence à pénétrer, doit s'astreindre à la conduite la plus sévère dans sa vie privée. Il doit être un idéal de vertu pour ses ouailles[1] ». Dans l'intérêt du peuple russe, il faudrait donc que la lutte fût aussi ardente que possible entre l'orthodoxie et les sectes dissidentes, car alors seulement l'Église serait soumise à cette forte pression extérieure, qui devra ou la réformer complètement, ou la faire disparaître de la face du globe.

Les sciences sociales ne végéteront pas éternellement dans leur infériorité actuelle. Elles feront éclater un jour à tous les yeux, la solidarité qui unit les institutions humaines. Les gouvernements les plus rétrogrades finiront par comprendre que le choc de deux armées sur un champ de bataille se réduit, en dernière analyse, au choc de deux intelligences. On apercevra le jeu des forces de la nature qui, même par la lutte politique, élimine impitoyablement les sociétés les plus ignorantes et les plus corrompues.

La cruelle nécessité oblige les hommes à abandonner les armes de *leurs pères*. Ils le font désormais sans hésitation et sans regret. Peut-être abandonneront-ils un jour aussi facilement la religion, les institutions, l'orthographe, les méthodes d'instruction, et, qui sait même, la langue de leurs pères. Plus la pression extérieure sera forte sur les sociétés, plus les transfor-

1. *Novorossiiski Télégraphe*, du 3 juillet 1891.

mations seront rapides et plus l'esprit libéral l'emportera sur l'esprit conservateur. Or cette pression sera produite par la lutte pour l'existence. On voit donc que, loin d'être un mal, elle est, au contraire, le ressort suprême qui pousse au développement de l'intelligence et de la moralité.

La lutte est comme une course [1]. Les nations qui vivent le plus vite arrivent les premières. Les conservateurs ne comprennent pas l'intérêt véritable de leurs pays ; ils sont des naïfs, des innocents.

Il serait temps d'employer la méthode expérimentale en sociologie, ou plutôt il serait temps de ne pas fermer les yeux à l'évidence. L'histoire constate que les sociétés conservatrices périssent plus vite que les sociétés libérales. Considérez l'Angleterre. Après quatorze siècles de vie nationale, elle jouit encore de la plus admirable puissance, de la jeunesse la plus exubérante. Par contre, les Arabes étaient déjà en complète décadence, moins de neuf siècles après leur exode de l'Arabie. Les Turcs ont renversé, comme des châteaux de cartes, les États fondés par les Arabes en Mésopotamie, en Syrie, en Égypte et en Algérie. Si une société pouvait posséder une somme d'idées égales à celles de toutes les sociétés environnantes, elle pourrait durer aussi longtemps que l'humanité. Mais pour avoir toujours cette somme d'idées, il est clair qu'il ne faut pas tenir à celles de *ses pères*.

Conservatisme, en dernière analyse, signifie absence de changement : absence de changement signifie absence de mouvement et absence de mouvement est synonyme d'absence de vie [2].

X

Ainsi l'avenir nous réserve des luttes en nombre toujours croissant qui exigeront une tension nerveuse toujours plus

1. Et toute course est une lutte de vitesse.

2. Le conservatisme c'est la mort. Donnons un petit exemple. L'alphabet arabe n'a pas de voyelles. Il s'est conservé sans changement depuis une époque ancienne, où l'invention de la voyelle n'avait pas encore eu lieu. Si les Arabes ne modifient pas leur alphabet, s'ils ne l'améliorent pas, il sera un instrument tellement inférieur à l'alphabet européen qu'il sera abandonné pour ce dernier. Ainsi l'adaptation au milieu par l'imitation est une mesure de préservation. Si l'alphabet arabe avait su se transformer à temps, il aurait eu la chance de durer. S'il ne se transforme pas, il périra.

forte. Est-ce à dire que nos descendants seront pour cela plus malheureux que nous? C'est peu probable. D'abord, parce qu'ils ne sentiront pas cette tension; ensuite, parce que la lutte n'est pas toujours une souffrance, mais parfois même une jouissance.

Quand l'habitant d'une petite ville de province est transporté d'emblée à Londres, il vit pendant quelque temps dans une espèce d'ahurissement. Le pouls de la vie londonienne bat plus vite que celui de sa vie; il se sent débordé, mal à son aise. Mais pour peu qu'il séjourne à Londres, il commence s'habituer au train qu'on y mène, il commence à s'adapter à son milieu. Au bout de quelques années, la transformation est opérée. Il trouve tout à fait naturel alors de faire toujours en chemin de fer 78 kilomètres à l'heure et non pas 30. Désormais cette lenteur lui serait désagréable. Si le provincial rentrait maintenant dans sa petite ville natale, sa vie plus intense serait en avance sur la vie ambiante, et cette discordance le ferait souffrir. Les Londoniens se sont accommodés lentement à leur existence; ils n'en ressentent plus les effets. L'état de choses dans lequel ils vivent, leur paraît normal et naturel. Ils subissent une tension mentale plus forte que les provinciaux, mais ils n'en sont pas plus accablés que par la colonne d'air qui pèse sur leurs épaules.

Ainsi adaptés à un milieu plus mouvementé, les hommes de l'avenir ne souffriront pas plus que nous. Si l'on compare notre existence à celle des hommes du siècle dernier, on reconnaît que le rythme de notre vie est grandement accéléré. Cependant nul de nous ne s'en plaint. Au contraire, le but de nos efforts est d'augmenter le nombre de nos plaisirs, c'est-à-dire l'activité de nos organes.

Il en est de la lutte comme du travail. Le travail est une peine, mais l'inaction en est une autre. Dans les prisons cellulaires on aggrave la condition des détenus en les obligeant à ne rien faire. Pour peu que ce régime se prolonge, il mène toujours à l'idiotisme et souvent à la folie.

En réalité le travail, comme la lutte, peut donner des souffrances ou des jouissances. C'est une affaire de degré. Un travail modéré cause du plaisir; un travail excessif, de la douleur. Sans doute, 90 hommes sur 100 accomplissent, malheureuse-

ment, des travaux qui leur sont complètement antipathiques et qu'ils abandonneraient avec joie. Ce n'est pas à dire, cependant, que tout travail soit pénible. Il y en a, au contraire, de si agréables, que l'homme sacrifie parfois sa fortune, sa santé et même sa vie pour pouvoir s'y adonner. Le savant qui s'efforce d'arracher les secrets à la nature, se livre parfois au labeur le plus épuisant, mais il y trouve des délices qui vont jusqu'à l'enthousiasme.

Supposez un missionnaire courant le risque d'être brûlé vif pour avoir répandu certaines idées ; toujours sous le coup de l'épouvantable supplice qui l'attend, cet homme, en faisant sa propagande, éprouvera de grandes souffrances. Supposez ce même individu dépouillé de toute crainte quant à sa vie, sa réputation et sa fortune, et parlant, sans contrainte, devant une assemblée d'hommes intelligents et convenables. Alors le discours qu'il prononcera peut, non seulement, ne pas lui causer de souffrances mais au contraire être une source de jouissances. Si l'orateur sait s'élever jusqu'à l'enthousiasme, s'il sent son auditoire vibrer comme une feuille, si le fluide électrique de toutes ces âmes humaines vient se déverser dans la sienne pour en centupler l'intensité vitale, cet homme goûtera des émotions qui sont parmi les plus délicieuses de la terre. Cependant, son discours sera une lutte, parce qu'il le fait en vue d'inculquer ses idées à son auditoire, c'est-à-dire en vue de l'amener à penser, comme il pense lui-même.

Sans doute l'orateur peut être brisé, après avoir prononcé son discours. Mais il considérera toujours son effort comme un plaisir et non comme une peine. En somme, un grand nombre de luttes sont ardemment poursuivies par les hommes et considérées par eux comme un bien très désirable. Même la lutte armée passionne certains individus. Les batailles les grisent. Pour jouir de l'exubérance de vie qu'elles procurent, des gens consentent à courir le risque d'une mort immédiate ou de toutes les horreurs des hôpitaux militaires. La chasse (la lutte contre les animaux) est encore considérée de nos jours comme un des plus grands plaisirs de l'homme, même quand elle est dangereuse. Les luttes politiques passionnent au point qu'on consent parfois à faire de très grandes dépenses pour devenir député. Les séances mouvementées, dans les Parlements, grisent comme

les batailles. Enfin, dans le domaine purement intellectuel, la lutte est la jouissance même. Répandre ses idées, les voir triompher, posséder cette chose éblouissante qui s'appelle la gloire, monter au Capitole, vaincre le néant, savoir qu'après notre mort cette misérable humanité vivra encore de notre vie, voilà le suprême idéal de félicité qu'ont rêvé les esprits les plus fiers et les plus puissants.

La défaite est une souffrance et non la lutte. Or, comme dans tout combat, il y a forcément un vainqueur et un vaincu, s'il y a souffrance d'une part, il y a jouissance de l'autre.

Il faut considérer aussi que la souffrance n'est pas dans l'effort[1], mais dans la disproportion entre l'effort effectué et le résultat obtenu. Si un homme doit travailler dix heures pour avoir un pain d'une demi-livre, il a lieu de se sentir malheureux. De même si, pour répandre une nouvelle idée, on risque d'être brûlé vif ou d'aller aux galères, ou de perdre sa situation dans la société, il y a disproportion entre le but à atteindre et le danger à courir. Alors on s'abstient de faire la propagande ou on la fait clandestinement. Dans ce cas, la souffrance provient précisément de ce que l'effort mental est entravé.

XI

Une dernière remarque. C'est une erreur de croire que toujours et partout la lutte pour l'existence doit engendrer la haine.

Deux industriels se font concurrence. Chacun d'eux tâche de diminuer les profits de l'autre, donc de lui faire du mal. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'ils doivent se haïr. Au contraire, l'estime et même la sympathie peuvent très bien exister entre eux.

D'abord le marché peut être assez vaste pour que chacun de ces industriels puisse faire des affaires. Ensuite la diminution de revenu, causée par la concurrence, ne peut pas être toujours imputée à un individu déterminé. Si c'est même le cas, on peut en vouloir à un homme comme concurrent et avoir de la sympathie à son égard comme concitoyen. On peut faire partie

1. Au contraire, puisque l'absence de tout effort, c'est-à-dire l'inactivité, est précisément une peine.

des mêmes sociétés politiques, scientifiques, etc. Plus la civilisation se développe, plus les contacts entre les hommes se multiplient et plus les chances qu'ils ont de coopérer à quelque œuvre commune augmente. Cette coopération amortit les haines que l'antagonisme économique aurait pu faire naître. Ainsi dans les assemblées délibérantes, dès que les intérêts se choquent, les députés échangent entre eux les mots les plus acerbes et semblent des ennemis irréconciliables. Rentrés dans les couloirs, ces mêmes hommes, qui s'étaient attaqués quelques minutes auparavant, dînent, boivent et causent ensemble, comme de véritables camarades. Il arrive même souvent que de véritables amis se trouvent dans des camps opposés. Dans les séances publiques, ils cherchent à se porter les coups les plus mortels. Comment expliquer ces faits? D'une façon bien simple. Ces hommes sont divisés sur un seul point, mais, sur les autres, ils peuvent avoir une masse d'intérêts communs. Si tous leurs intérêts étaient antagonistes, ils se haïraient à coup sûr. Mais ce n'est pas le cas, et la sympathie peut s'établir entre eux. Quoi de plus irréconciliable à première vue que les intérêts économiques. Pourtant, même les luttes entre classes sociales peuvent se produire, parfois, sans engendrer d'animosités. On se rappelle la grande grève des ouvriers des docks, qui a eu lieu à Londres et à Liverpool en 1890. Elle mit l'Angleterre dans le plus grand péril. Cependant, quand elle s'est terminée, « les dons, les cadeaux en argent et en nature ont afflué de toute part pour soulager les misères qu'elle avait causées. Ceux qui, la veille encore discutaient, et combattaient avec le plus d'acharnement les prétentions des ouvriers, n'ont pas été les moins empressés, la paix faite, à tendre à leurs anciens adversaires une main secourable [1]. » On peut donc se combattre sans se haïr. Hélas! on ne le voit que trop souvent. En Crimée, en 1855, quand on suspendait les hostilités pour enterrer les morts et ramasser les blessés, Russes et Français se rencontraient sur le champ de carnage. Les officiers de deux nations, qui peu de minutes auparavant s'étaient massacrés comme des animaux féroces, fraternisaient entre eux, causaient avec le plus extrême plaisir et se témoignaient les uns

1. *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1890, p. 801.

aux autres la plus profonde estime et les plus grandes prévenances. On a même remarqué que les relations étaient plus cordiales entre les Français et leurs ennemis, les Russes, qu'entre les Français et leurs alliés, les Anglais. Ces faits se sont répétés bien souvent dans les guerres entre nations civilisées. N'est-ce pas la preuve irréfutable que la plus grande partie de ces tueries sauvages étaient complètement inutiles?

Si, en haïssant l'étranger, on se faisait toujours du bien à soi-même, il faudrait toujours haïr l'étranger. Mais les trois quarts du temps cette haine arrête notre propre développement économique et intellectuel. Cette haine nous cause donc à nous-mêmes le mal le plus positif, donc elle est absurde. La haine est parfois utile. Il faut haïr ses ennemis. C'est dans ce sentiment qu'on puise la passion ardente qui pousse à redresser les injustices. Tant que l'Alsace-Lorraine ne sera pas rendue à la France, les Français feront bien de haïr l'Allemagne. Tant que l'indépendance de la Pologne, dans ses limites ethnographiques, ne sera pas réalisée, les Polonais feront bien de haïr les Russes et les Allemands. Mais les haines internationales qui n'ont plus d'objet (par exemple entre la France et l'Angleterre) sont positivement ineptes. C'est un legs du passé, dont il faudrait savoir se débarrasser. C'est le poids des morts qui pèse sur les vivants et qui les empêche de jouir même de la faible somme de bonheur permise à la misérable humanité.

Quand le résultat d'un vote électoral est proclamé en Angleterre, il est d'usage « que l'heureux élu se lève et propose des remerciements au *returning officer*, en ajoutant quelques paroles aimables à l'adresse de son rival et de la femme du dernier, si elle est présente. Le vaincu prend la parole à son tour et, tout en avouant qu'il aurait préféré réussir, reconnait néanmoins que la lutte a été courtoise et conduite avec loyauté et bonne humeur; il joint ses remerciements à ceux que son concurrent adresse au *returning officer* et termine également par un compliment à la femme du nouveau député. Souvent, alors, les deux rivaux se serrent la main et le *returning officer* fait, à son tour, un petit discours[1] ». Si acharnée que soit une lutte, elle *peut* se faire à armes loyales. Au XVIIIe siècle, des gentilshommes de bonne

1. Voy. Franqueville, *le Gouvernement et le Parlement britanniques*. Paris, Rothschild, 1887, t. II, p. 445.

maison commandaient généralement les armées. La guerre avait pris un caractère chevaleresque. Même dans les engagements les plus meurtriers, les combattants auraient cru forfaire à l'honneur, en employant certaines pratiques réprouvées par l'opinion. Le fameux « Tirez les premiers, messieurs les Anglais! » est une preuve que la politesse est possible, même sur les champs de bataille. C'est également vrai pour les autres formes de la lutte. Nulle part les compétitions politiques n'ont plus d'importance que dans la Grande-Bretagne. Les élections sont plus disputées dans ce pays que dans tous les autres. Cependant l'acharnement des luttes n'exclut pas, comme on vient de le voir, les procédés loyaux et même les bonnes manières.

La lutte à armes loyales, la lutte qui n'exclut ni le respect de ses adversaires, ni la bienséance et l'urbanité, voilà l'idéal qu'il s'agit d'atteindre. Il est presque réalisé en Angleterre. Les Anglais ne sont pas des êtres en dehors de l'humanité. Ils ont des passions, des imperfections, des misères, comme tous les autres hommes. Ce qui s'est fait en Angleterre pourra se faire ailleurs, pourra même devenir la règle générale.

La lutte n'exclut pas la sympathie, pour une autre raison encore. Tout combat est corrélatif d'une alliance. On hait ses ennemis, mais on éprouve de l'affection pour ses alliés. S'il y a perte d'une part, il y a gain de l'autre. Toute lutte peut causer en même temps une explosion de haine (force déformatrice des systèmes), et en même temps une explosion de sympathie (force formatrice d'un nouveau système).

Bien loin de nous les idées utopiques. Nous ne pensons pas, comme Fourier, que les fleuves rouleront un jour du lait et que les baleines remorqueront les navires. Non, hélas! ce bas monde n'est pas une idylle! Mais s'il faut se garder de tout optimisme enfantin, il n'est pas raisonnable non plus de s'abandonner à un pessimisme maladif. Non, les hommes ne seront jamais des perfections. Jamais ne luira le jour où il n'y aura ni crimes, ni passions, ni colères; tous ces phénomènes sont des cas de pathologie mentale qui ne disparaîtront pas plus que les maladies du corps. Cependant la vie moyenne, qui était de vingt-cinq ans au siècle dernier en Angleterre, y est aujourd'hui de quarante ans. Avec les progrès de la médecine et de la civilisation, on guérira ou on préviendra plus de maladies qu'au-

paravant. Il en sera de même des cas de pathologie mentale. Chez le sauvage, la passion s'allume immédiatement. Il déraisonne tout de suite comme un enfant et se livre d'emblée aux éclats les plus extrêmes. Chez le civilisé, la raison est plus ferme. Il délibère plus longuement avec lui-même, il prend une décision plus mûrie. Aujourd'hui c'est encore la passion qui règle, dans une large mesure, les relations internationales. Mais, d'une part, les appareils régulateurs (le cerveau) se développent de plus en plus dans l'individu; de l'autre, ils se développent dans les sociétés. Les assemblées délibératives composées de deux Chambres, parfois le recours aux électeurs eux-mêmes, l'intervention des neutres, pourront ralentir les effets de certaines passions. Combien de guerres auraient pu être évitées, si l'on avait seulement réfléchi! Certes, si Napoléon Ier chaque fois, avant d'entrer en campagne, avait loyalement consulté le peuple français, il n'aurait pas fait massacrer un million sept cent mille de ses compatriotes et deux millions d'étrangers.

Ce qu'aucun pessimiste ne pourra contester, c'est l'adoucissement général des mœurs parmi les nations civilisées. Cet adoucissement provient non pas des vertus humaines, mais du progrès général. Les gouvernements, en se perfectionnant, ont de mieux en mieux assuré la sécurité des citoyens. Ils ont affranchi, de plus en plus, ceux-ci de la nécessité de défendre leur vie eux-mêmes, donc de faire usage des armes. Dans certaines petites villes d'Europe, il n'y a pas d'assassinat pendant des dizaines d'années; on se déshabitue de voir verser le sang et les mœurs deviennent plus douces. Il en est de même de la guerre. Plus les unités sociales deviendront puissantes, plus les guerres deviendront dangereuses et par conséquent rares. Mais cette rareté même en fera de plus en plus une anomalie, un cas pathologique. Autrefois pour un rien (quelquefois pour s'amuser un peu) un roi déclarait la guerre à son voisin; aussi la guerre était-elle presque permanente. Ces faits se répéteront de moins en moins, et moins les tueries sauvages paraîtront normales, mieux on trouvera moyen de les éviter. Alors les haines s'assoupiront de plus en plus et les dénationalisations se pratiqueront à armes loyales, comme se pratiquent aujourd'hui les luttes politiques en Angleterre.

Le principal ressort du gouvernement était autrefois la contrainte et la terreur. On affirmait que la nature humaine était foncièrement mauvaise, que le gendarme seul empêchait les citoyens de s'assassiner au coin des rues et de se piller continuellement. On citait comme preuve la Révolution française. Sitôt le gendarme disparu, le peuple s'est livré à tous les excès. Nous ferons d'abord remarquer que le gendarme n'a pas disparu sous la Révolution ; seulement celui du roi a été remplacé par celui de la Commune de Paris, qui était cent fois plus sévère et qui guillotinait sur un simple soupçon. Selon nous, la Révolution française ne prouve qu'une chose. C'est que dans toute nation il y a des éléments pathologiques, des êtres vicieux et corrompus que le gendarme a réellement pour mission de contenir et de punir. Quand on donne le pouvoir à ces énergumènes, ils commettent tous les excès. Dire que l'immense majorité des Français approuvait les agissements du Comité de salut public, c'est avancer, il nous semble, une opinion diamétralement opposée à la réalité des faits.

En 1793, la majorité des Français était composée de gens tranquilles et doux qui ont eu la faiblesse de se soumettre à l'infâme gouvernement des terroristes. Ils en ont été les premières victimes ; ils ont subi de la part de cette poignée d'énergumènes les plus cruelles souffrances que jamais peuple ait endurées. L'immense majorité des hommes se rapproche de la moyenne : les monstruosités sont des exceptions, comme les vertus hors ligne. La terreur n'est donc pas l'unique moyen de gouvernement.

Deux choses ont permis jusqu'à nos jours l'exploitation des majorités au profit de petites minorités conquérantes : l'ignorance des masses populaires et les terreurs religieuses. L'humanité a tremblé pendant des siècles devant des fantômes créés par sa propre imagination. Mais le développement des sciences va saper ces deux bases. Les peuples, de plus en plus éclairés, finiront par comprendre que les gouvernements existent pour les citoyens et non les citoyens pour les gouvernements ; ils comprendront qu'on ne peut pas trouver dans le ciel la justification de toutes les injustices qui se commettent sur la terre. Plus les lumières se répandront et plus les erreurs religieuses se dissiperont, moins les gouvernements pourront s'appuyer sur la terreur. Ils devront recourir à d'autres moyens. Or, pour se

faire obéir des hommes, il n'y en a que deux : se faire craindre ou se faire aimer. Nous avons déjà montré que le premier moyen est très imparfait. De plus il sera de moins en moins efficace. On sera donc forcément amené à se servir du second. Alors les luttes perdront de plus en plus le caractère haineux qui les caractérise encore si souvent de nos jours.

Les hommes ont pris pour idéal de félicité le paradis où régnera la paix perpétuelle. Si la paix signifie l'absence de mouvement, elle est une pure abstraction, puisque vie et mouvement sont deux termes synonymes.

Il est inutile de poursuivre, comme idéal, une simple contradiction. Non, notre idéal doit se placer dans le domaine de la phénoménalité. Il doit consister à transformer toutes les compétitions en luttes mentales, se poursuivant à armes loyales et par des procédés courtois. Les gens qui ont de beaux caractères, qui sont polis, prévenants et affables, deviennent sympathiques et sont aimés. Ils possèdent au suprême degré le don de plaire, de persuader ou, en d'autres termes, le don de se subordonner leurs semblables dans le temps le plus court possible. Le triomphe des individus de cette espèce est la chose que nous devons désirer de toutes nos forces. Non, l'idéal de l'homme ne doit pas être l'immobilité, mais le mouvement intense, la lutte ardente et la victoire des meilleurs, réalisée avec le maximum possible de rapidité.

LIVRE IV

L'ALLIANCE.

CHAPITRE PREMIER

LA SÉCURITÉ.

I

Comme on l'a vu[1], le combat et l'alliance sont des faits parallèles et simultanés. Nous avons parlé, dans les deux livres précédents, des phénomènes d'antagonisme; nous allons parler, dans celui-ci, des phénomènes de solidarité.

Un État, dans le sens juridique qu'on donne maintenant à ce mot, est une collectivité dont les membres ont cessé de lutter entre eux par les procédés lents pour lutter par les procédés rapides. Si le lecteur veut bien se reporter au tableau de la page 403, il verra que les procédés de la première colonne, pratiqués entre citoyens d'un même État, se ramènent presque tous à des actes qualifiés crimes ou délits.

Cependant, comme il y a dans les rapports entre individus, certaines circonstances qui ne se reproduisent pas d'une façon absolument corrélative dans les rapports internationaux, nous croyons utile de mettre un nouveau tableau sous les yeux du lecteur[2].

1. Livre Ier, ch. Ier.
2. Voir page suivante.

TABLEAU DE LA LUTTE POUR L'EXISTENCE ENTRE INDIVIDUS.

PROCÉDÉS	LUTTE	MOYENS	APPELLATIONS EN TERMES JURIDIQUES ET USUELS.
Lents et irrationnels.	Physiologique...	A peut tuer B pour le manger. Cannibalisme	Homicide.
		A peut tuer ou menacer de tuer B pour lui enlever des subsistances	Brigandage.
	Économique....	A peut tuer ou menacer de tuer B pour lui enlever, en totalité ou en partie, le fruit de son travail	Brigandage.
		A peut tuer ou menacer de tuer B pour lui enlever constamment, en totalité ou en partie, le fruit de son travail	Esclavage.
		A peut tromper B pour lui enlever une partie ou la totalité des fruits de son travail	Vol, dol.
		A peut tromper constamment B pour lui enlever une partie des fruits de son travail	Monopole.
	Intellectuelle[1]..	A peut tuer B parce qu'il ne pense pas comme lui	Persécution.
		A peut menacer de tuer B ou lui infliger des peines diverses s'il ne consent pas à penser comme lui	Intolérance.
		A peut accorder différentes faveurs à B pour l'amener à confesser ses opinions	Corruption.
		A peut priver par force B des moyens de penser autrement que lui	Censure.
		A peut constamment tromper B pour l'amener à penser comme lui	Imposture.
		A peut tromper B pour l'amener à penser comme lui	Mensonge.
Rapides et rationnels.	Économique....	A peut faire une partie ou la totalité du travail de B et priver B d'une partie ou de la totalité de son profit	Concurrence.
	Intellectuelle....	A peut discuter avec B et l'amener à adopter ses idées	Conversion.

1. On passe directement des luttes économiques aux luttes intellectuelles, puisque, naturellement, il ne peut pas y avoir de luttes politiques entre deux individus.

Ce qu'on appelle le droit consiste à ne pas user de procédés lents, mais uniquement des procédés rapides. Les gouvernements, en tant qu'organes juridiques, proscrivent les uns et prescrivent les autres.

Nous les passerons rapidement en revue.

Il y a longtemps que, l'alimentation étant assurée d'une façon parfaite par d'autres moyens, le cannibalisme est devenu inutile dans les sociétés civilisées. Cependant il se produit encore quelquefois dans des cas exceptionnels. Il y a quelques années, des matelots anglais naufragés sur une barque, ont tué un jeune mousse pour le manger. Quand ces matelots sont arrivés en Angleterre et que le fait a été connu, ils ont été mis en jugement pour homicide. Les accusés faisaient valoir que, sans la mort violente du mousse, douze hommes auraient péri au lieu d'un seul. Cette raison n'a pas ébranlé le tribunal. Les matelots ont été condamnés[1]. Les juges établirent que s'il fallait mourir de faim, tous les naufragés devaient subir le même sort, mais qu'ils n'avaient pas le droit de tuer un de leurs semblables pour le manger. Comme on le voit, la lutte alimentaire, même dans le cas de force majeure, est proscrite dans les sociétés civilisées.

Passant sur le terrain économique, nous rencontrons la mort ou la menace de mort pour enlever le subsistances ou les richesses, c'est-à-dire le brigandage. Ce procédé de lutte est puni de la peine capitale dans un grand nombre de pays, même s'il n'y a pas eu d'homicide. Enlever constamment et contre son gré les fruits du travail quelqu'un, c'est le réduire en esclavage. Non seulement cette forme de lutte n'est plus tolérée par les législations modernes, mais elles sont allées encore plus loin : elles défendent même la servitude volontaire. Si un individu aliénait sa liberté de plein gré, ce contrat serait nul et non avenu.

Tromper un homme, pour lui enlever ses richesses, est un acte qualifié de vol. Le vol est une forme transitoire entre les procédés coercitifs et ceux qui ne le sont pas. Le voleur n'emploie plus la menace. C'est un immense progrès. Aussi les législations antiques ont toléré le vol, longtemps après qu'elles

1. C'est affaire de l'équipage de la *Mignonnette*.

ont défendu l'homicide. Elles semblaient dire au citoyen : vous ne savez pas garder votre bien, tant pis pour vous, qu'il appartienne aux plus habiles. De plus, l'élément intellectuel entre pour une plus forte part dans le vol et que dans le brigandage. Le voleur, pour exercer fructueusement son métier, n'a pas autant besoin de force que de ruse. Cependant, le vol a fini par être défendu. Pourquoi? Parce que les hommes comprirent que la richesse (c'est-à-dire l'adaptation du milieu inorganique à leurs besoins) augmentait leur jouissance d'une façon très sensible. Ils comprirent que si A produisait des utilités et que si B lui dérobait le fruit de son labeur, il y aurait seulement un travailleur au lieu de deux, par conséquent moins de bien-être[1]. A partir du moment, où on fit cette observation, le vol fut considéré comme un délit ; il fut défendu est puni[2].

Tromper un homme pour le faire travailler à notre profit, est la forme de la lutte économique qui se rapproche le plus de la phase intellectuelle. Elle se confond avec elle.

Les hommes ont cru d'abord que le procédé le plus rapide pour accroître leur bien-être était l'emploi exclusif de la force brutale, c'est à-dire le brigandage à main armée. Puis ils ont vu que l'emploi de la ruse avait aussi des avantages, et ils ont pratiqué le vol, action où la violence est mêlée, dans une mesure plus ou moins forte, avec la mise en jeu de la puissance mentale[3]. Enfin les hommes ont découvert que l'emploi de la

1. Le parasitisme est un phénomène analogue au vol. Le parasite prend des substances alimentaires à un corps, sans rien lui donner en échange. Par là il amène à une époque quelconque la mort de l'organisme nourricier, et, par contre-coup, la sienne propre. On pourrait dire qu'il fait un mauvais calcul, car il abrège lui-même son existence. De même le voleur fait un très mauvais calcul en diminuant la richesse sociale, puisque c'est du bien-être général que vient la plus grande somme des jouissances individuelles. L'antagonisme entre l'intérêt public et l'intérêt privé n'existe pas. Il y a antagonisme entre ce qui paraît être l'intérêt privé et ce qui est l'intérêt social.

2. Il va sans dire que le vol, qui suppose généralement une action clandestine, n'est pas possible dans les rapports internationaux. Les actions collectives mettent beaucoup de monde en mouvement et peuvent difficilement être tenues secrètes pendant un temps plus ou moins long. Quant au dol (la tromperie), il était une des armes favorites de la diplomatie ancienne. Mais il a dû être presque abandonné, car tous les États ont su bien vite se pourvoir d'un personnel diplomatique possédant un niveau intellectuel à peu près semblable. Voilà pourquoi le vol et le dol, qui figurent dans notre tableau de la lutte individuelle, ne figurent pas dans notre tableau des luttes sociales

3. Le vol se pratique aussi avec effraction ; or effraction veut dire emploi de la force physique.

violence, à n'importe quel degré, n'était pas profitable et ils ont passé aux procédés que le code pénal qualifie d'escroquerie et de friponnerie. Le brigandage et le vol ne sont plus pratiqués par les gens les plus intelligents ; ils donnent désormais de trop maigres profits. Les procédés les plus en faveur à notre époque sont uniquement basés sur la ruse. Quantité d'individus tâchent de s'enrichir de nos jours par des actions peu délicates frisant la cour d'assises, mais sans violer le code pénal d'une façon absolument directe.

Un grand nombre de spéculations véreuses flottent sur les limites indécises de la bonne foi et de l'escroquerie pure, et échappent, malheureusement, à l'action de la loi. Les mœurs seules peuvent y mettre un terme. Si on cessait de recevoir dans le monde, si on mettait au ban de la société les individus dont les opérations n'ont rien de commun avec la délicatesse, on pourrait restreindre le mal. Mais, hélas! nous sommes encore bien loin de cet état de choses! Pour un grand nombre d'hommes le brigandage lui-même, pourvu qu'il s'exerce à l'égard de l'étranger, sous le nom de conquête, est considéré comme une action, non seulement honorable, mais même glorieuse. Les grands massacreurs sont tenus pour des « génies » politiques. Il est évident que, dans un niveau moral si peu élevé, le spéculateur véreux, mais qui a réussi, est tenu en très haute estime et occupe les rangs les plus élevés de la hiérarchie. Non seulement les honnêtes gens lui serrent la main, mais souvent les pouvoirs publics le comblent d'honneurs et de récompenses.

Cependant le procédé qui consiste à s'enrichir par la ruse seule est bien lent. Si on possède une marchandise en quantité aussi considérable qu'on le suppose, elle n'est d'aucun avantage, tant qu'on ne peut l'échanger contre d'autres produits, faute de l'existence de ces produits. La possession des immeubles les plus splendides n'est d'aucun profit tant qu'on ne peut pas les louer. La possession de millions d'hectares n'est d'aucune utilité tant qu'on ne peut pas les affermer. La richesse des uns est donc le produit de la richesse des autres. Le bien-être est la résultante du travail de tous.

C'est ce qu'on ne comprend pas encore très bien. Le spéculateur véreux ne peut pas créer la richesse. Il peut seulement

la distribuer d'une façon différente. Il peut faire passer dans ses mains l'épargne du petit bourgeois. Mais la somme générale de l'épargne n'aura pas grandi pour cela. Or, c'est cette somme générale qui fait le bonheur de chaque individu. Mais quand A travaille et que B s'occupe de lui escroquer ses économies, il n'y a qu'un producteur dans la société, au lieu de deux ; il y a donc une moindre somme de richesse. Voler son prochain, c'est se voler soi-même.

Il faut, malheureusement, une longue analyse pour comprendre le mécanisme de la formation de la richesse. Peu de personnes sont capables de la faire. De plus, il en est des spéculations véreuses comme du système protecteur. Elles enlèvent parfois une si petite part du bénéfice de chacun, que les gens volés ne s'en aperçoivent même pas [1].

Aussi longtemps que les procédés de la ruse ne seront pas proscrits dans une mesure aussi forte que les procédés de la force, aussi longtemps que le fameux dicton *honesty best policy*, ne sera pas entré dans la conscience universelle, les sociétés ne pourront pas atteindre le plus haut degré de prospérité que comportent les conditions matérielles de notre planète.

L'État peut faire beaucoup pour remplacer les procédés lents par les procédés rapides, mais il ne peut pas tout. En poursuivant la fraude, l'escroquerie et le vol, les gouvernements travaillent dans ce but, mais le remplacement définitif de la ruse par l'intelligence ne pourra être obtenu que par la pression de l'opinion publique.

Arrivons aux procédés intellectuels. Tuer un individu, parce qu'il ne pense pas comme nous, est un homicide. Comme tel, il est généralement puni de mort. Même, quand les gouvernements pratiquent pour leur compte la plus cruelle intolérance, ils n'admettent pas qu'un citoyen puisse en tuer un autre, parce qu'il a des opinions différentes en matière de religion. Les gouvernements vont encore plus loin ; ils proscrivent toute violence, en général, sur le terrain mental.

Blesser un homme, l'emprisonner ou lui enlever une part de sa fortune, parce qu'il pense autrement qu'un autre, est toujours considéré comme condamnable. Même en Espagne, sous

1. Ou ils mettent cela sur le compte des circonstances naturelles, auxquelles il ne nous est pas donné de nous dérober.

Philippe II, on n'aurait pas admis l'action judiciaire d'un citoyen demandant une indemnité à un autre, parce que cet autre avait des opinions différentes de celles du demandeur. Quel rire aurait soulevé un individu, présentant à un tribunal la requête suivante : « Mon voisin B est un spiritualiste, je suis matérialiste. Cela me contrarie; je demande que B me paye 1000 francs de dommages-intérêts, ou qu'il passe trois mois en prison. — Si B est spiritualiste et si cela vous contrarie, dirait chaque juge, tâchez de persuader à B que le spiritualisme est une philosophie fausse. »

Accorder des faveurs à un homme pour lui faire professer certaines opinions est un délit qualifié corruption. Acheter un électeur peut avoir quelquefois pour but de faire triompher une idée généreuse. Néanmoins, un grand nombre de législations (en Angleterre, entre autres) punissent cette action. Il est très difficile de prouver ce que pense un homme dans son for intérieur, s'il fait une propagande par conviction ou par corruption. Aussi ce genre de délit échappe-t-il généralement à l'action de la loi. Mais la société considère cet acte comme infamant, et un journaliste recevant de l'argent pour soutenir une cause, même purement spéculative, est considéré comme un malhonnête homme.

Priver un homme du moyen de penser autrement qu'on le désire, est l'action que les gouvernements commettent, en établissant la censure. Par cette institution, ils empêchent la circulation des écrits qui sont contraires à leurs opinions [1]. Cependant, si les gouvernements usent de ce procédé de lutte intellectuelle, ils ne permettent pas aux citoyens d'en user entre eux. Supposez qu'un individu, pour empêcher son voisin de devenir matérialiste, entre chez lui et lui enlève de force tous les ouvrages de Moleschott, de Büchner, de Vogt et de leurs émules. Cet homme sera puni, quelle que soit la pureté de ses intentions. Encore ici la justice lui dira : Vous ne voulez pas que votre voisin soit matérialiste : tâchez de le convertir à une autre philosophie.

1. On ne parle pas ici bien entendu de la censure pratiquée honnêtement, qui a pour but d'arrêter des écrits contraires aux bonnes mœurs. La plupart du temps, la censure administrative a pour but d'empêcher la propagation d'écrits qui pourraient porter atteinte soit directement, soit indirectement, aux intérêts purement matériels de certains individus ou de certaines classes.

Enfin, tromper constamment un homme pour l'amener à penser comme soi-même ou le tromper dans un cas spécial, sont des actes qualifiés d'imposture et de mensonge. Jamais ces actes ne sont considérés comme honorables; mais ils tombent difficilement sous le coup de loi, à cause de leur nature insaisissable. Cependant, quand ils peuvent l'être, ils sont punis. Par exemple, la propagation, par la voie de la presse, de nouvelles sciemment fausses est considérée comme délictueuse dans presque tous les pays.

La vérité est une corrélation entre les objets extérieurs et leur image intérieure, donc l'adaptation au milieu. Tout individu qui propage sciemment une erreur, c'est-à-dire qui trompe ses semblables, retarde l'adaptation. Longtemps avant de pouvoir envisager cette question sous son aspect réel, les hommes ont compris, par instinct, que l'imposture était un mal, et ils ont cherché à la punir, quand c'était possible. Mais c'est très difficile, car il n'est pas aisé de savoir ce que pense un homme. Prenons comme exemple la question du libre-échange. Il y a des individus qui, tout en étant absolument convaincus de la fausseté du système protecteur, le soutiennent néanmoins et tâchent de le faire admettre pour vrai, afin d'obtenir certains avantages individuels. Quand ces hommes font de la propagande protectionniste, ils commettent d'une façon active le délit qualifié de propagation de fausses nouvelles. Mais cette propagation peut se faire aussi d'une façon passive. Si on dérobe à la connaissance du public certains faits et certaines vérités, qui peuvent être utiles à la communauté, mais qui sont nuisibles à des intérêts privés, on commet aussi un délit [1]. L'imposture est difficile à constater, tant sous sa forme active que sous sa forme passive. Il y a des hommes à l'esprit assez étroit et

1. Quand les gouvernements empêchent la publication de certains écrits ayant une tendance déterminée, ils éliminent ou tâchent d'éliminer cette tendance, par conséquent ils font triompher ou tâchent de faire triompher la tendance contraire. Prenons un exemple. La Genèse affirme que le monde a été créé en six jours par Iahveh. La science affirme que l'univers n'a jamais été créé et que notre globe existe sous forme de planète depuis des millions d'années. Ces deux idées sont en présence. Quelle est celle qui a besoin de l'appui des gouvernements? Évidemment celle qui est fausse. Car celle qui est vraie se passe de protection. Si le monde a été créé en six jours par Iahveh, toutes les notions scientifiques, que l'homme pourra jamais acquérir, tendront à démontrer ce fait. Quand on enseigne dans les écoles que le

assez ignorant de l'économie politique pour croire sincèrement que le système protecteur peut enrichir les nations. S'ils ont cette conviction, on ne peut pas les blâmer de vouloir la répandre. Il est donc très difficile de poursuivre l'imposture. On se trouve ici sur un terrain des plus délicats. Souvent, en voulant punir le mensonge, on tombe dans l'intolérance, ce qui est le pire de tous les maux. Il nous suffit, d'ailleurs, d'avoir établi que l'imposture est punissable, quand elle est absolument avérée.

Si tous les citoyens étaient parfaits, si tous leurs actes étaient toujours d'une rectitude absolue, le code pénal serait inutile. Mais ce n'est pas le cas. Tous les citoyens d'un pays n'agissent pas d'une façon correcte. Alors on établit des lois qui défendent telle ou telle action, qui punissent ceux qui l'ont commise, pour les amener à ne plus la commettre. Or, comme on vient de le voir, le code pénal défend précisément tous les procédés de la lutte, que nous avons qualifiés de lents. Si donc le but poursuivi par le gouvernement pouvait être complètement atteint, les citoyens d'un État ne se combattraient jamais par ces procédés.

Considérons maintenant les procédés que nous avons qualifiés de rapides. Il est facile de démontrer qu'ils ne sont jamais punis et qu'ils sont considérés, non seulement, comme entièrement licites, mais même comme hautement honorables et par le gouvernement et par l'opinion publique.

Prenons un exemple. Soient A et B deux industriels voisins, fabriquant le même produit. A s'introduit un jour clandestinement dans la maison de B et lui vole tout son argent. B s'appauvrit; cependant, il lui reste encore ses biens immobiliers, qui ne peuvent pas être dérobés. L'État intervient : condamne A à restituer l'argent et à aller en prison. Voyons maintenant les procédés rapides. Par une invention nouvelle, A réalise 50 p. 100 d'économie sur sa production. B n'a pas assez d'intelligence pour l'imiter. La concurrence le ruine, il perd tout son capital, il vend son usine et se tue de désespoir. Dans ce cas, A a enlevé à B non pas seulement une somme d'argent déterminée, mais toute sa fortune mobilière et immobi-

monde a été créé en six jours par Iahveh, on commet le délit qui s'appelle propagation de fausses nouvelles. Toute la censure n'est pas autre chose C'est une organisation de l'imposture par l'autorité de l'État.

lière; il l'a encore poussé à se suicider; en définitive, il lui a donc enlevé la vie. Cependant, non seulement A n'est pas puni, mais souvent il est récompensé par l'État qui lui décerne des médailles ou des décorations. L'opinion publique peut aussi l'honorer d'une estime particulière. La loi punit A quand il dérobe de l'argent à B et le récompense alors que, par la concurrence, il amène la ruine complète de B et même sa mort. Qu'est-ce que cela prouve? Que l'État considère le premier procédé comme mauvais et le second comme bon. Ramenons, en effet, la lutte économique, rationnelle, à ses éléments primordiaux. En quoi consiste-t-elle? A produire mieux et plus vite que son voisin, donc à rendre le travail de ce dernier inutile, si la quantité de produits que demandent les consommateurs, n'est pas susceptible d'augmentation. Il y a en ce moment près de 650 000 kilomètres de chemins de fer sur le globe, qui ont coûté 280 milliards de francs environ. De plus il y a une flotte commerciale composée de 45 500 bâtiments, dont 33 800 voiliers et 9600 bateaux à vapeur. Cela représente aussi un capital immense. Supposez un homme arrivant à inventer un appareil pour voler dans les airs, qui transporte les produits plus vite et à meilleur compte que les chemins de fer et les navires. Tout l'outillage ancien sera mis au rebut, et l'immense capital qu'il représente sera entièrement perdu. Ni Gengis-Khan, ni Tamerlan, ni Napoléon Ier n'auront jamais détruit le dixième de la richesse que détruira l'inventeur du navire aérien. Les souffrances que causera son invention seront immenses. Cependant il ne sera pas puni de son vivant, et, après sa mort, son nom, loin d'être exécré comme celui des massacreurs que nous venons de nommer, brillera de la gloire la plus éblouissante et la plus pure.

Autre exemple. Soient A et B deux individus désirant obtenir la même chaire. Ils écrivent une thèse et la soumettent à une discussion publique. A est proclamé plus capable et obtient la chaire; B se retire. Supposons que, faute de trouver un autre emploi, B périsse d'inanition. A aura donc causé sa mort. Pour B, le résultat est le même que si A l'avait tué.

Autre cas. Supposons que les appointements attachés à la chaire soient de 5000 francs. A 5 p. 100 ils représentent un capital de 100 000 francs. B n'ayant pas pu obtenir la chaire ne meurt

pas, mais au lieu de gagner 5000 francs par an, il ne peut en gagner que 2000. Pour B, le résultat est le même que si A lui avait enlevé 60 000 francs. Dans le cas de l'homicide ou du vol, la société aurait puni A, mais dans le cas de la compétition mentale, non seulement elle ne lui inflige aucun châtiment, aucun blâme, mais au contraire, elle n'a pour lui que du respect, de la sympathie et de l'admiration.

La lutte pour l'existence étant éternelle, il y aura toujours des vainqueurs et des vaincus : des individus dont les jouissances diminueront, d'autres dont les jouissances augmenteront. L'industriel volé, l'industriel ruiné, les gens qui ont englouti leur capital dans des entreprises que le progrès a rendues improductives, les candidats n'ayant pas obtenu les places désirées, sont les vaincus. Ils doivent subir des souffrances. Il est cruel qu'il en soit ainsi, mais, malheureusement, il en est ainsi. On peut se révolter et maudire un monde basé sur des lois aussi impitoyables, mais, hélas ! ni la révolte ni les malédictions ne peuvent les modifier.

Discuter avec un homme et l'amener à adopter des idées nouvelles n'a jamais passé pour illicite. Certaines idées peuvent être considérées comme subversives, et leur propagande peut être tenue pour criminelle. Mais, dans ce cas, c'est l'idée propagée et non le *procédé de la libre discussion* qui est en cause. Non seulement l'homme qui a le don de persuader, n'est pas puni, mais il est récompensé et honoré. Un avocat qui parvient à faire acquitter même des criminels avérés est considéré comme un grand homme. Un orateur qui, dans les Parlements, tient les assemblées sous le charme de sa parole et fait adopter toutes ses propositions, excite l'enthousiasme et la sympathie des populations entières. Cependant les facultés hors ligne de cet homme causent de nombreuses souffrances à ses adversaires. Leurs opinions perdent du terrain, leur parti peut être renversé. Toute une classe, toute une nation peut subir une sensible diminution de bien-être, par le fait de cette éloquence et de ces capacités. Mais tant qu'un homme fait des conversions sans employer d'autres armes que son intelligence, il est absolument inattaquable au point de vue du droit.

Nous avons montré que la propagation des fausses nouvelles est punie parfois par le code pénal, toujours par l'opinion

publique. Mais il ne suffit pas de ne pas mentir. Pour que la prospérité sociale puisse atteindre son point culminant, il faut encore que tout homme dise la vérité et la propage dans la mesure de ses forces. Or l'intolérance des gouvernements rend parfois cette propagande extrêmement dangereuse. Il y va de la vie, de la santé, de la liberté et de la fortune. La crainte de tous ces maux pousse les hommes à dissimuler et à ne pas propager ce qu'ils croient être la vérité. Mais l'obligation de taire sa pensée est une cruelle souffrance, puisque l'adaptation du milieu social est la jouissance suprême. De plus, la crainte de subir des peines allant parfois jusqu'à la mort, pour un mot échappé par hasard, n'est pas faite précisément pour rendre la vie très agréable.

Ne pas risquer d'être tué dans sa maison ou en sortant dans la rue, jouir de la totalité des fruits de son travail, être sûr que nul ne pourra nous priver de nos propriétés, se procurer sans obstacle tout ce qui est nécessaire à notre développement mental, exercer la propagande de nos idées par les réunions publiques, l'école, la presse, et le livre, sans craindre aucune conséquence désagréable, tout cela s'appelle jouir de la sécurité. Or cette sécurité n'est autre chose que l'abandon des procédés lents de la lutte pour l'existence et leur remplacement par les procédés rapides. Quand les citoyens ne consentent pas à cet abandon de plein gré, un organe spécial, appelé gouvernement, le leur impose par force.

Par malheur, les gouvernements imposent les procédés rapides aux citoyens entre eux, mais ils ne se les imposent généralement pas à eux-mêmes, par rapport aux citoyens. Ainsi ils défendent l'homicide, mais ils pratiquent l'homicide. Dès qu'il y va de l'intérêt des gouvernements, on applique parfois la peine de mort pour des délits qui vaudraient au plus quelques semaines de prison. Le brigandage et le vol sont défendus aux citoyens, mais ils sont pratiqués par l'État, au détriment des citoyens, sous le nom de confiscation. La loi défend à un homme de réduire un autre en esclavage, c'est-à-dire de lui enlever constamment une partie du produit de son travail, mais elle établit des monopoles au profit de certains producteurs. Or, quand on oblige un Français à payer son blé 25 francs au lieu de 20, on lui confisque 5 francs pour les donner à un privilégié.

Les gouvernements n'admettent pas que Jean ait le droit de tuer Paul, parce que Paul pense autrement que Jean, mais ils pratiquent ce régime sous le nom d'inquisition. Ils n'admettent pas qu'un citoyen puisse priver un autre du droit de s'instruire, mais ils pratiquent eux-mêmes ce délit sous forme de censure, etc.

L'abandon forcé ou volontaire des procédés imparfaits de la lutte s'appelle sécurité, leur abandon de la part de l'État par rapport aux citoyens, s'appelle *liberté*. La société la plus parfaite et l'État le plus parfait seront donc ceux où les procédés lents de la lutte pour l'existence seront le plus complètement remplacés par les procédés rapides.

Pour procurer aux citoyens la sécurité à l'intérieur de l'État, les gouvernements établissent la force publique, la police et les tribunaux. Toutes ces institutions ont pour but de substituer les procédés intellectuels à l'emploi de la force brutale. Les différends entre les citoyens se règlent par les plaidoyers des avocats et les discours des parties. Les contestations politiques, par les discussions dans les réunions publiques, les meetings et les Parlements. C'est la parole, donc l'effort mental, qui décide de tout[1].

II

Mais les devoirs des gouvernements ne s'arrêtent pas à leur frontière. Les hommes ne sont pas des rocs immobiles. Ils quittent souvent le territoire de la patrie, soit pour un temps plus ou moins long, soit pour toujours. L'État ne peut pas abandonner ses sujets aussitôt qu'ils ont dépassé les limites de

1. Un exemple curieux montre combien la puissance de la parole paraît considérable aux hommes. En France, en pleine Terreur, quand les têtes tombaient comme des épis, c'est encore sur la parole que l'on comptait, pour dominer les hommes. Le 9 Thermidor, Robespierre avait préparé avec soin un long discours qu'il devait prononcer à la Convention. Il comptait sur son éloquance pour obtenir la victoire. Quand les choses tournèrent contre lui, il se cramponna toujours à l'idée que, s'il était écouté, il dompterait l'Assemblée. Son fameux cri : « Président d'assassins, me donneras-tu enfin la parole? » en est une preuve.

sa juridiction; il est tenu de leur assurer la sécurité partout où il leur plait d'aller s'établir.

Les différentes sociétés humaines n'ont pas, au même moment, des idées identiques sur le droit. Entre pays de législation semblable la tâche est facile. Par exemple, le gouvernement anglais protège les droits d'un Français établi à Londres, à l'égal des droits de ses propres sujets. Le gouvernement français n'a donc aucune préoccupation, ni aucune difficulté.

Cependant l'établissement des nationaux, même dans les pays de civilisation égale, fait naître une masse d'intérêts qu'il faut régulariser et codifier. C'est l'ensemble de la législation qui s'appelle le *droit international privé*. Non seulement les stipulations de ce droit sont déjà fort nombreuses et, dans la plupart des cas, assez équitables, mais de plus, on a été même amené à créer un personnel spécial pour les mettre en exécution : c'est le corps consulaire.

La besogne des gouvernements devient plus complexe, quand leurs sujets se rendent dans des pays où les notions de droit sont différentes de celle de leur patrie. On dit alors que ces pays ne présentent pas assez de garanties pour les résidents étrangers. Telle est, par exemple, la Turquie. Dans ce cas, les gouvernements civilisés sont obligés d'adopter une autre conduite. D'abord ils essayent d'amener les pays moins civilisés à admettre les principes de droit des plus civilisés, et tâchent de négocier des conventions spéciales à cet effet. Ainsi, en France, on admet parfaitement qu'un Turc puisse acquérir des propriétés foncières. Mais, il y a quelques années, la Turquie n'accordait pas ce droit aux étrangers. L'impossibilité d'acheter des propriétés foncières était une atteinte portée aux droits des Français et leur gouvernement a négocié avec la Sublime-Porte pour obtenir la suppression de cette restriction.

De plus, quand la législation et les tribunaux d'un pays n'offrent pas assez de garanties, les gouvernements ne peuvent pas leur abandonner leurs sujets. De là l'organisation des tribunaux internationaux, comme en Égypte, ou des tribunaux consulaires réglés par les capitulations, comme en Turquie.

Il y a des gouvernements qui ne le peuvent pas protéger les étrangers, d'autres qui le peuvent, mais qui ne veulent pas. Il y enfin des pays peuplés de sauvages qui n'ont aucun gouvernement.

Ces circonstances créent des relations internationales fort diverses.

Si un gouvernement est obéi par ses sujets, mais ne veut pas tolérer la présence des étrangers, on entre en négociations avec lui et, s'il refuse de traiter, on lui déclare la guerre. En cas de victoire, on lui impose l'obligation d'admettre les étrangers. Telles ont été les circonstances au Japon.

Quand un gouvernement, après avoir autorisé la présence des étrangers, commence à violer leurs droits, leurs pays viennent à leur secours. Ainsi, en 1831, dom Miguel de Portugal se livra à des cruels outrages à l'égard des Français et des Anglais établis dans son royaume. La France et l'Angleterre firent des expéditions pour obtenir le redressement des torts faits à leurs sujets.

Souvent des gouvernements désirent protéger les étrangers, mais sont trop faibles pour pouvoir le faire. C'est ce qui arrive actuellement en Turquie, en Perse et en Chine. Dans ce dernier cas, les étrangers sont obligés aussi d'appeler leur patrie à leur secours ; de là naissent des expéditions guerrières, des conquêtes de points stratégiques ou de territoires entiers.

Quand les Anglais sont allés aux Indes, ils n'avaient d'autre but que le commerce. Si la personne et la propriété des Anglais avaient été complètement garanties par les gouvernements indiens, jamais l'Angleterre n'aurait songé à faire des conquêtes. Ne pas procurer la sécurité aux Anglais, c'était les empêcher de faire le commerce aux Indes, c'était porter atteinte à leurs droits. La conquête d'un pays barbare par un pays civilisé n'a pas d'autre cause, parfois, que la nécessité d'assurer la sécurité. Quand un gouvernement ne peut se faire obéir c'est qu'il est faible. Alors son renversement est chose aisée, donc il offre un appât considérable aux conquérants. C'est ce qui est arrivé aux Indes. Les États indigènes n'offraient aucune garantie aux étrangers, mais ils étaient aussi une proie facile. Les Anglais s'en saisirent. Ce n'est pas à dire, à coup sûr, que la soif de domination et des motifs politiques n'aient pas contribué à former l'empire des Indes, mais, dans tous les cas, l'origine de cette domination a été la nécessité d'assurer la sécurité des nationaux. D'autres conquêtes sont provenues aussi du désir d'assurer la sécurité aux indigènes tyrannisés par leurs souverains.

Pour ce qui est des peuples sauvages, la conquête directe s'impose presque généralement. D'ailleurs, les sauvages ou les barbares ne se contentent pas d'attaquer les étrangers qui vont dans leurs pays ; ils prennent souvent l'initiative des hostilités et vont massacrer et piller dans les pays limitrophes. Les gouvernements civilisés tâchent de protéger leurs frontières par des mesures défensives, des fortifications comme la Grande Muraille de la Chine, le Vallum Hadriani et le Vallum Trajani des Romains. Mais ces défenses sont facilement renversées. Les barbares continuent leurs incursions. Pour y mettre fin, il faut les attaquer sur leur propre territoire « et infliger un chatiment aux perturbateurs de la paix. Rien n'est plus facile. Mais si le coup frappé vous retournez sur vos pas, tout sera à recommencer. Vous gardez donc une partie du territoire des voisins pour l'annexer au vôtre, vous avancez vos frontières. Mais les mêmes faits se reproduisent et entraînent les mêmes conséquences. C'est l'histoire de l'Asie Centrale, de l'Inde, de l'Afrique australe[1]. » Le besoin de sécurité amènera peu à peu les peuples policés à s'emparer des territoires entiers, appartenant aux barbares et aux sauvages. Il y a une grande différence entre ce genre de conquêtes et celles qui se font entre nations civilisées. Les premières sont dictées par la nécessité de procurer la sécurité aux nationaux, les secondes sont dictées par des motifs tout à fait autres. Il y a une grande différence, par exemple, entre la conquête de l'Alsace-Lorraine par les Allemands et la conquête de l'Afrique par les Européens. Dans le premier cas, il y a seulement destruction de richesses matérielles et mentales ; dans le second cas, les sacrifices nécessaires pour la prise de possesssion du territoire sont compensés plus tard par un accroissement colossal de bien-être et de prospérité. Si nous attendons que les nègres se civilisent par leur propre initiative, nous attendrons peut-être des milliers d'années. Sans doute, il faudra beaucoup de sang pour faire la conquête de l'Afrique entière, mais ce n'est rien en comparaison de celui qui s'y verse aujourd'hui dans les guerres de tribus et les massacres des tyranneaux indigènes. La traite seule cause la mort d'un million d'Africains tous les ans. Si même l'occupa-

1. Le comte de Hübner, *A travers l'empire britannique*, t. I, p. 148.

tion de l'Afrique coûtait la vie à 200 000 hommes, ce serait une immense économie. Il y a tout lieu de croire que des sacrifices si considérables ne seront pas nécessaires. Le Congo belge a été occupé sans grande effusion de sang. Dans tous les cas, la seule bataille d'Eylau a fait plus de victimes que n'en a fait jusqu'à présent la conquête de l'Afrique.

Dans les rapports entre civilisés et sauvages, les procédés coercitifs sont les plus rapides. Comparez l'Algérie au Maroc. Dans le premier pays, les étrangers peuvent aller et venir dans tous les sens avec la sécurité la plus complète; dans le second, ils peuvent à peine dépasser les murs de Tanger sans risquer d'être tués. Sans l'occupation française, la sécurité n'aurait pas été plus grande aujourd'hui en Algérie qu'au Maroc, car les barbares ne se soumettent qu'à la force.

Les gouvernements ont pour mission de garantir la sécurité collective autant que la sécurité particulière de chaque citoyen ou de chaque groupe de citoyens. Ils organisent des armées et concluent des alliances pour conserver l'intégrité de leur territoire. Nous parlerons de ce genre de sécurité au livre suivant.

Revenons à la sécurité individuelle. Le maximum de bien-être sera réalisé sur notre globe, quand chaque habitant de la planète pourra s'installer, sans aucun danger, où il lui conviendra. En effet, l'endroit qu'il choisira de préférence sera celui où il pourra obtenir le maximum de richesse avec le minimum de travail. Le jour où tous les hommes produiront le plus possible, leur bien-être sera le plus grand possible.

Le problème dernier de la politique est d'établir la sécurité sur les mers comme sur les terres. Le premier but est presque atteint. En moins de quarante ans, quelques frégates européennes sont parvenues à extirper la piraterie de la surface des océans. En 1829, un navire ne pouvait pas aller de Marseille à Constantinople sans craindre d'être capturé par les pirates barbaresques. En 1869, les bateaux à vapeur pouvaient aller en Australie, à la Nouvelle-Zélande ou au Chili sans le moindre danger et sans prendre aucune précaution.

Il s'en faut de beaucoup, malheureusement, que la sécurité soit aussi grande sur la terre ferme. Elle est assez précaire, même en pays civilisés, car chaque État expulse aujourd'hui, sans

aucune forme de procès, les étrangers qui sont venus se fixer sur son territoire. S'il convient à un Français d'aller s'établir en Allemagne ou en Italie, et s'il n'enfreint en aucune façon les lois de ces pays, rien ne le garantit cependant qu'un beau matin il ne sera pas expulsé.

Quand une société accorde aux étrangers le même traitement qu'à ses nationaux, elle reconnaît l'identité du droit international privé et du droit civil. Or le code civil et le code criminel n'ont d'autre but que d'exclure, entre compatriotes, les procédés lents de la lutte pour l'existence. Le jour donc où une société procure la sécurité complète aux étrangers, elle place aussi la lutte internationale sur le terrain intellectuel.

Les assassins et les criminels, au sein d'une société, recourent aux procédés imparfaits de la lutte. En droit international, les sociétés qui pratiquent le massacre, le vol, le pillage, soit à l'égard des étrangers établis sur le territoire, soit à l'égard de leurs voisins, peuvent être assimilées à des assassins et à des criminels. Peu à peu, et en vertu des mêmes lois de la nature qui ont fait écarter les procédés imparfaits entre citoyens, les nations les plus puissantes seront amenées, par intérêt, à faire écarter ces procédés dans les luttes internationales.

Liberté pour chaque individu de s'établir où bon lui semble, voilà l'idéal. L'Europe tend à réaliser ce programme, en prenant possession des terres détenues encore par les barbares et les sauvages. Par malheur, si nous trouvons la sécurité utile pour nous-mêmes, nous la refusons aux autres. Ainsi nous avons forcé l'entrée de la Chine à coups de canon, mais nous empêchons les Chinois de s'établir sur nos domaines. Cette politique est absolument funeste pour les Européens. L'intérêt de chaque habitant de cette planète, c'est qu'elle soit peuplée le plus vite possible de travailleurs, produisant la plus grande quantité de richesses possible. L'Europe semble faire des réserves pour l'avenir, quand elle défend aux Chinois d'émigrer en Australie, en Amérique et en Sibérie. Nullement; c'est là un pur gaspillage et non une réserve. Supposez l'Australie envahie par les Chinois. Ce serait un bénéfice immense pour l'Europe, car la plus grande partie de l'Australie est maintenant déserte et ne produit rien; elle serait alors peuplée et produirait beaucoup. Mais, dira-t-on, les Chinois établis en Australie

en feraient une nouvelle Chine, et ce pays serait perdu pour la civilisation européenne. Cette affirmation montre une ignorance complète des lois de la nature. Il n'y a rien d'immuable dans l'univers. Tout se transforme, tout s'adapte aux conditions du milieu. Placés dans des conditions nouvelles, les Chinois se donneraient des institutions nouvelles. D'ailleurs les Chinois ne seraient pas complètement abandonnés à eux-mêmes en Australie. Les Européens pourraient se réserver, pendant un certain temps, le gouvernement de ce pays. Ils occuperaient les terres, les feraient cultiver par les Célestes. Puis, peu à peu, à mesure que ceux-ci s'élèveraient en richesse et en intelligence, ils leur accorderaient certains droits politiques. La montée de bas en haut se ferait conformément aux lois sociales. Nous irons même plus loin : nous pensons qu'un croisement de Chinois et d'Européens produirait une race nouvelle ayant de nombreuses qualités. Cette race mixte est peut-être appelée à peupler et à civiliser les régions tropicales de notre planète. Mais on dit qu'un Chinois ne se laisse jamais assimiler. C'est encore une erreur. Si l'homme n'était pas perfectible, il n'aurait jamais inventé le feu, le langage et les outils. Les grossiers sauvages de l'âge tertiaire ont avancé et on s'imagine que les Chinois ne pourront pas le faire! On peut donner mille preuves de la perfectibilité de toutes les races humaines. Les nègres de la Jamaïque ont atteint un développement fort considérable en moins de cinquante ans, car il y a un demi-siècle ils étaient encore un bétail humain. Couper des têtes, telle était encore au commencement de ce siecle l'unique industrie des habitants du Minahassa, dans l'île de Célèbes. Maintenant ils sont devenus un des peuples les plus doux de la terre[1]. Si les nègres et les Alfourou font des progrès si rapides, pourquoi les Chinois n'en feraient-ils pas? Ils partent de bien plus haut, et la faculté de progresser rapidement est raison directe de la civilisation. En changeant, les Chinois se rapprocheront des Européens, donc ils s'assimileront à eux.

Non seulement les Européens refusent le partage de la terre avec les Asiatiques, mais ils tâchent de se le refuser les uns aux autres. On peut lire presque tous les jours dans les journaux

1. E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIV, p. 468.

français et allemands, que les annexions opérées par les Anglais dans l'Afrique méridionale, peuvent causer de grands dangers aux autres nations. Il est difficile d'imaginer des craintes plus chimériques. Au contraire, il y a tout lieu de se féliciter des progrès accomplis par les Anglais. La France exporte aujourd'hui pour 526 millions de francs de marchandises aux États-Unis. Leur production procure la nourriture à un grand nombre de Français qui n'auraient pas pu exister sans cela. Parce que les États-Unis ont 63 millions d'habitants civilisés au lieu de contenir quelques centaines de milliers de Séminoles ou d'Iroquois à demi sauvages, la France aussi peut avoir une plus grande population. La colonisation des États-Unis par les Anglais a été donc avantageuse aux Français. Il en est exactement de même de l'Afrique. Le seul bassin du Zambèze pourrait nourrir 200 millions d'hommes. Que les Anglais s'en emparent le plus vite possible, qu'ils y introduisent la sécurité ; en peu d'années le pays aura de 50 à 60 millions d'habitants qui seront autant de consommateurs pour l'Europe. Les sociétés européennes doivent se réjouir de l'expansion de la Grande-Bretagne. Les Anglais auront toutes les fatigues et toutes les peines de l'exploration et du premier établissement. Les autres nations viendront s'asseoir, plus tard, à une table abondamment servie. Les Anglais auront tiré les marrons du feu.

En résumé, le jour où l'on pourra voyager sur toute la surface du globe avec la même sécurité qu'en Allemagne ou en France, le jour où nul ne sera empêché de s'établir où bon lui semble, le jour où chaque étranger jouira partout des mêmes droits que les nationaux, la prospérité des sociétés humaines atteindra son point culminant, parce que la lutte se pratiquera uniquement par les procédés rationnels.

CHAPITRE I

LA JUSTICE

I

Quand Darwin exposa sa théorie sur l'origine des espèces, quelques-unes de ses opinions furent vivement critiquées. On affirma que les espèces sont immuables, que la sélection sexuelle ne peut pas rendre compte de toutes les transformations morphologiques, etc., etc. Deux propositions de Darwin ne soulevèrent presque pas d'objections : la lutte pour l'existence et la survivance des plus aptes. Les combats entre les plantes et les animaux étaient des faits absolument incontestables. Il a suffi au grand naturaliste anglais d'appeler l'attention sur ces phénomènes pour en faire comprendre toute l'importance aux savants, comme aux gens du monde. La survivance des plus aptes donna lieu à quelques malentendus (la question était plus complexe); cependant elle ne fut non plus bien contestée. Il est évident que, dans une lutte entre deux animaux, le plus faible succombe et le plus fort triomphe.

Cette victoire constante des forts, érigée en loi naturelle, frappa même vivement les imaginations. Dans nos climats, il fait froid en hiver. Nous pouvons déplorer ce fait, mais nous devons nous y soumettre, parce qu'il est le résultat des lois de la nature. Si la victoire du plus fort est aussi une loi de la nature, nous avons beau nous révolter, nous serons tout aussi impuissants à la modifier qu'à déplacer l'axe de la terre. Si Darwin a dit vrai, la force prime le droit. Alors l'assassin a raison, la victime a tort. D'autre part, cependant, nous pouvons observer que l'évolution générale de l'humanité marche dans une direction diamétralement opposée. Plus la civilisation avance, plus le faible

est respecté dans ses droits, moins les forts exercent d'oppression.

Il y a donc comme une contradiction entre les lois biologiques et les lois sociales. Or les sociétés étant composées d'individus, comment admettre qu'une loi naturelle agisse tant qu'ils sont séparés et cesse d'agir aussitôt qu'ils se sont réunis? Si la loi de Darwin est vraie, son action doit être universelle et embrasser les phénomènes sociaux aussi bien que les phénomènes biologiques; si elle est fausse en sociologie, elle doit l'être aussi en biologie. Dans ce dernier domaine, cependant, elle n'est contestée par personne, donc elle paraît vraie. Comment expliquer cette contradiction? En premier lieu elle vient de ce qu'on identifie l'idée de lutte avec l'idée de massacre. Si parmi les animaux la lutte prend *presque* uniquement cette forme, il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi dans l'humanité. Comme nous l'avons établi plus haut[1], dès qu'une compétition amène un accroissement de jouissance (ou une intensité de vie) pour un individu et une diminution de jouissance pour un autre, il y a lutte sociale. Du moment que la lutte n'a pas la mort pour but, le vainqueur n'est pas celui qui a tué. Si celui qui aurait eu la force de tuer, n'a pas réalisé son but, et si ce but a été réalisé par celui qui n'aurait pas eu la force de tuer, le vainqueur n'est pas celui qui est physiquement le plus fort, mais celui qui est intellectuellement le plus fort. La loi de Darwin est parfaitement vraie. Elle est d'une application universelle en biologie comme en sociologie. La victoire reste toujours aux *plus aptes*, seulement il faut comprendre que les *plus aptes* ne sont pas purement et simplement ceux qui possèdent la force physique. Autre remarque importante. Le plus apte est le mieux adapté à son milieu et non pas le plus parfait au point de vue absolu; ce n'est pas toujours l'être le plus élevé sur l'échelle biologique. L'aptitude est relative au milieu et varie avec lui. Un tigre est, à coup sûr, un animal plus parfait qu'un amphioxus. Plongez un tigre dans l'eau, il mourra, cependant, au bout de quelques secondes, tandis que l'amphioxus y vit très bien. Une organisation élevée serait nuisible à des êtres se trouvant dans des conditions de

1. Voy. livre II, chap. I.

milieu très simple. Une structure plus délicate pourrait même les faire périr. La nécessité de l'adaptation amène parfois des régressions qui sont un mal, dans le sens absolu, mais un bien dans le sens relatif. Le ténia a adopté un genre de vie parasitaire, qui lui offrait des avantages. Mais, par suite de ce mode d'existence il a perdu l'intestin, les vaisseaux sanguins, les organes de la respiration et les sens [1]. C'est un animal informe, descendu aux degrés inférieurs de l'échelle des êtres, mais mieux adapté maintenant à son milieu.

Il en est des sociétés comme des individus. Une société pacifique, produisant de grandes richesses et adonnée à la culture des sciences et des lettres, est *absolument* plus parfaite qu'une société guerrière, spécialement organisée pour le pillage. Cependant, dans un milieu international, où règnent l'anarchie et la violence, la seconde société sera mieux adaptée au milieu et elle pourra facilement détruire la société pacifique.

D'une façon générale, on peut dire cependant que la victoire, dans la lutte pour l'existence, est à celui qui a l'organisation la plus élevée, donc, au meilleur [2]. Or le meilleur est le plus intelligent.

Darwin a mis en évidence la loi de la survivance des plus aptes; mais il n'a jamais entendu par plus aptes ceux qui sont physiquement les plus forts. La force physique est bien peu de choses en comparaison de la puissance mentale. Voilà pourquoi les progrès de la civilisation peuvent parfaitement bien défendre l'homicide, sans que la loi de Darwin subisse la moindre atteinte. Voilà comment s'explique la contradiction que nous avons signalée [3].

Non seulement la loi biologique, exposée par Darwin, n'est

1. Vianna de Lima, *Exposé des théories transformistes*, p. 489.
2. *Ibid* p. 497.
3. M. Alfred Fouillée exprime la même idée dans le passage suivant : « On parle beaucoup aujourd'hui de la lutte pour la vie. On se hâte de transporter au sein de l'humanité les lois formulées par Darwin pour le règne animal (disons contre M. Fouillée qu'on a parfaitement raison de le faire) ; on oublie les métamorphoses que subit la sélection, en passant du domaine des forces brutales dans le domaine des forces intellectuelles et morales. Toutes les conséquences plus ou moins scandaleuses qu'on a tirées du darwinisme tiennent à ce vice de raisonnement qui consiste à croire que le triomphe de la force la plus puissante est toujours celui de la force la plus brutale. » (*Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1890, p. 552.)

pas en contradiction avec les lois sociales, mais, au contraire, elle est en concordance complète avec elles.

Au fond, toute loi humaine n'est que l'expression formulée de la loi naturelle. Les mieux adaptés dans la lutte pour l'existence l'emportent : telle est la loi de la nature ; les mieux adaptés *doivent* l'emporter, telle est la loi civile. Un être non adapté à son milieu meurt, dit le naturaliste ; un être non adapté à son milieu *doit* mourir, dit le juriste. Le législateur formule d'une façon impérative ce que son esprit a conçu comme étant conforme aux lois naturelles. C'est ce qu'a exprimé Montesquieu par sa célèbre formule : *les lois sont des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses.*

Les législateurs n'ont d'autre but que d'appliquer les lois naturelles. Fort souvent, par malheur, ils les connaissent mal ; parfois ils ne les comprennent pas du tout. Ils font alors des lois civiles en contradiction avec les lois naturelles et causent des troubles profonds dans les sociétés. Bien souvent les hommes, sans comprendre complètement une loi de la nature, en ont comme un vague instinct, comme une intuition. C'est ce qui est arrivé pour la loi de Darwin. Au fond, tous les législateurs des pays civilisés n'ont qu'un but : assurer la victoire des plus intelligents et éliminer les moins intelligents. Ce que nous appelons la justice n'est autre chose que l'application du principe de la survivance des plus aptes.

Considérons le but que poursuit le code pénal, puis le code civil.

Les hommes les plus forts ne sont pas toujours les plus intelligents. On peut même dire que ceux qui développent plus particulièrement leurs aptitudes physiques sont ceux qui peuvent le moins développer leurs aptitudes mentales. Or quel est le but du code pénal? Assurer le triomphe des hommes moins forts, mais plus intelligents. Quel que soit le mal qu'un individu ait subi de la part d'un autre, nos législations n'admettent pas qu'il ait le droit d'en venir à des voies de fait. Elles punissent non seulement l'homicide, mais même les blessures et les coups. Un individu de complexion malingre peut donc réaliser la plus grande somme de bien-être possible dans une société civilisée. Il peut se procurer des richesses considérables, pour peu qu'il soit intelligent, tandis que, dans une société sauvage,

sa vie serait en danger à chaque instant, et il aurait neuf chances sur dix d'être tué. Donc il serait le vaincu dans la lutte, tandis que, dans une société civilisée, il peut être le vainqueur, il peut prendre le pas sur les individus le plus athlétiquement constitués.

Passons au domaine du code civil. Deux individus font un contrat. L'un d'eux veut le rompre, sous prétexte qu'il a été trompé. De là procès. Le tribunal dit : « Vous avez été trompé, tant pis pour vous, il fallait être clairvoyant ; mais vous avez signé un contrat; nous, représentants de la justice, nous allons vous forcer à l'exécuter ». L'inviolabilité des contrats est la base du droit civil. Or, dans un contrat, une partie peut recevoir des avantages plus considérables que l'autre. Forcer à exécuter un contrat désavantageux, c'est tout simplement assurer le triomphe des plus intelligents.

Mais la justice ne consiste pas uniquement à assurer le triomphe des meilleurs; elle a aussi pour but d'éliminer ceux qui sont mauvais. Tout homme qui tue ou qui vole, prouve qu'il n'est pas capable de gagner sa vie par son travail, c'est-à-dire qu'il ne peut pas supporter la concurrence de ses compatriotes, c'est-à-dire encore qu'il est leur inférieur sous le rapport psychique. Le code pénal, en exécutant les criminels et en emprisonnant les voleurs, pratique donc une espèce de sélection mentale, et élimine les citoyens les plus stupides ou les plus corrompus.

Il y a, dans toute société, des gens actifs, laborieux, entreprenants, honnêtes, intelligents; il y a des paresseux, des routiniers, des malhonnêtes et des bornés. Ces derniers, évidemment, ont moins de probabilité de s'assurer une grande somme de bien-être. Mais si, par force ou par dol, ils voulaient enlever aux autres le produit de leur travail, la justice interviendrait. Elle semble dire aux paresseux et aux incapables : Puisque vous n'avez pas voulu ou n'avez pas su travailler, contentez-vous d'une maigre pitance. Or une maigre pitance abrège la vie.

La justice élimine donc les incapables et les vicieux, et plus elle est stricte, plus cette élimination est rapide. Les sociétés civilisées ont trouvé une combinaison fort habile pour combattre la misère provenant du malheur : c'est l'assurance mutuelle.

Votre maison brûle, votre navire périt, la grêle détruit votre récolte; si vous avez payé une faible cotisation annuelle, on vous indemnise. Le principe de l'assurance a même été étendu à l'homme. Le mécanisme de cette institution est fort simple. Les malheurs ne frappent pas tout le monde à la fois. Pendant que les uns éprouvent des désastres, d'autres peuvent se trouver dans la prospérité et venir au secours de leurs associés.

Mais les sociétés civilisées sont impuissantes, en présence de la misère qui provient de la faiblesse mentale et du vice. Or, si tous les vicieux et les faibles d'esprit pouvaient mourir aujourd'hui, la situation des sociétés serait infiniment meilleure demain. Pourquoi? Parce que, par la disparition des incapables, l'espèce humaine aurait monté un échelon de la perfection biologique.

La justice pousse à l'élimination des mauvais, donc à l'amélioration constante de notre espèce. Plus stricte elle sera, plus rapide sera le perfectionnement. On voit donc qu'elle continue seulement le processus universel de la biologie qui, lui aussi, a pour résultat la survivance des plus aptes. Seulement, tandis que, dans le processus naturel, la victoire reste souvent à ceux qui sont *relativement* les plus aptes, la justice a pour but de l'assurer toujours à ceux qui sont *absolument* les plus aptes, c'est-à-dire à ceux qui ont une conception plus parfaite de l'univers.

Alors, dira-t-on, en stricte justice, un homme incapable de subvenir à ses besoins devrait être tué? Il faudrait, pour réaliser l'idéal scientifique des sociétés, revenir à la législation d'Henri VIII d'Angleterre qui pendait les mendiants bien portants, après la troisième récidive.

Nous repoussons de toutes nos forces une conclusion aussi absurde. D'abord il est parfois extrêmement difficile de distinguer la misère qui provient de l'incapacité et du vice de celle qui provient du malheur. Pendre un indigent, c'est risquer fort souvent de commettre les méprises les plus révoltantes. Et puis, si même un homme incapable *doit* mourir, il ne s'ensuit pas qu'il *doit être tué*, ce qui est tout différent.

L'homme qui ne veut pas gagner son pain par un métier honorable, tâchera de le gagner, fort souvent, par un travail

malhonnête (mendicité, vol, escroquerie, abus de confiance, assassinat, etc.); il deviendra alors un parasite social, un criminel, c'est-à-dire un malade. Le devoir de la société n'est pas de le tuer, mais de le guérir, dans l'espoir qu'il pourra redevenir un travailleur utile. On ne peut conclure en aucune façon, de la loi de Darwin, qu'il faut exécuter les parasites sociaux ; mais on peut en conclure que, si un homme ne veut pas travailler de gré, la société a le droit de le faire travailler par force.

Pour se conformer aux lois de Darwin, il n'est pas nécessaire de condamner à mort les gens vicieux et les faibles d'esprit. D'ailleurs, dans nos sociétés, le problème de la justice ne se pose pas, tant au point de vue de l'alimentation qu'au point de vue du bien-être général. Un homme que la faim ferait tomber d'inanition, serait porté à l'hôpital et soigné comme un malade. En temps ordinaire, les hommes qui meurent littéralement de faim sont devenus, heureusement, assez rares dans les sociétés civilisées. Au sein de l'État la lutte n'a plus la vie pour enjeu, mais la fortune et le rang social. Aux plus intelligents, les grandes richesses et les hautes situations, au moins intelligents, les ressources médiocres et les positions modestes[1].

La durée de la vie moyenne dépend des subsistances. Mais il y a un niveau de revenu, où l'homme, plus ou moins assuré d'avoir son pain quotidien, ne voit pas sa vie abrégée faute de nourriture. Mais sa vie peut être plus ou moins agréable, c'est-à-dire son bien-être plus ou moins grand. Sur ce terrain la justice est inexorable : à chacun selon ses œuvres.

Tel est le but que tend à réaliser l'ensemble du droit civil, et plus vite il est atteint, plus la société est parfaite. Dès qu'un homme a obtenu une rémunération non en rapport avec ses mérites, il y a privilège et injustice.

Sans doute, il y a tout intérêt à venir au secours de ses semblables, quand le malheur les a frappés, pour leur donner la possibilité de devenir, de nouveau, des membres utiles à la

1. Mais, dira-t-on, pourquoi un crétin, fils d'un millionnaire devra-t-il jouir d'un immense bien-être? Ceci soulève la question de l'héritage, qui est des plus complexes. Mais le fait de trouver inique qu'un homme faible d'esprit puisse posséder de grandes richesses confirme notre thèse : la fortune aux plus intelligents.

communauté. Toute famille qui ne peut pas se suffire à elle-même, constitue un cas de pathologie sociale. La charité vient lui offrir la possibilité de redevenir une unité économique indépendante, c'est-à-dire saine. La charité est une thérapeutique sociale, une fonction indispensable. Mais la charité n'a pas pour but de produire le parasitisme. Tout régime qui fait peser l'entretien des paresseux et des incapables sur les épaules des gens actifs et intelligents, est considéré, toujours et partout, comme une injustice suprême. Dites au plus socialiste des ouvriers que son camarade va rester toute la journée à ne rien faire et qu'il va travailler pour lui comme un nègre; l'ouvrier socialiste sera indigné. Il n'acceptera jamais cet aimable partage qui donne toutes les fatigues à l'un et toutes les jouissances à l'autre.

Faire peser l'entretien des fainéants sur les laborieux, c'est donner une prime à la paresse et frapper d'amende l'activité. Prendre des mesures gouvernementales pour la réussite des mauvais, c'est en prendre pour la destruction des bons : c'est pratiquer la sélection à rebours. Car tout régime qui n'élimine pas les mauvais, élimine forcément les bons[1]. Les sociétés pratiquant cette conduite, sous quelque forme que cela soit, subissent immédiatement un arrêt de croissance, une décadence inévitable[2]. L'Espagne a persécuté pendant des siècles les capacités mentales. Tous les esprits plus ouverts, tous ceux qui voulaient penser, tous ceux pour qui la religion n'était pas un pur formalisme, qui se donnaient la peine de lire la Bible, étaient impitoyablement brûlés sur les bûchers de l'inquisition. Le résultat de ce régime, qui tuait les gens intelligents et laissait vivre les faibles d'esprit, ne se fit pas attendre. L'Espagne aurait pu avoir facilement 50 millions

1. M. Graham Sumner a soutenu cette thèse dans un petit ouvrage fort remarquable, intitulé *Devoirs respectifs de la société humaine* (traduction Courcelle-Seneuil, Paris, Guillaumin, 1886). L'école de sociologie anglaise s'élève aussi contre les tendances funestes du socialisme d'État, qui est une nouvelle forme de l'esclavage.

2. Le corps humain est composé de cellules qui se renouvellent incessamment. Elles se livrent des batailles sans pitié. Les plus faibles périssent et sont éliminées de notre organisme. Si les plus fortes périssaient et si elles étaient éliminées (cela est impossible, comme il est impossible qu'un corps plus lourd gravite autour d'un plus léger), la longévité de notre personne serait sensiblement diminuée.

d'habitants. Elle en a 17. Les colonies espagnoles d'Amérique, empoisonnées par le virus de la mère patrie, languissent (sauf de rares exceptions) dans une anarchie presque perpétuelle, après soixante-dix ans d'indépendance. L'Espagne qui, à la fin du xve siècle, était une des nations les plus chevaleresques et les plus puissantes de l'Europe, est aujourd'hui une des plus corrompues et des plus faibles.

La justice a donc pour but d'assurer le triomphe des meilleurs. A un autre point de vue, on peut dire que la justice est l'ensemble des mesures servant à accélérer l'adaptation au milieu. Donnons quelques exemples. L'esclavage voulu ou forcé constitue un ensemble de rapports entre deux individus : en effet, le maître protège et nourrit l'esclave; l'esclave travaille pour le maître. Mais il peut bien travailler aujourd'hui, mal demain; cependant il reçoit la même rémunération. Pour l'ouvrier libre il en est autrement : s'il travaille bien, il peut immédiatement obtenir un salaire supérieur. S'il travaille mal, il en subit immédiatement une diminution de bien-être. Or d'où vient qu'un homme travaille bien ou mal? D'une masse innombrable de facteurs de l'ordre physique, biologique et mental. Quand l'air est frais, on travaille mieux que s'il fait très chaud; quand on a reçu une agréable nouvelle, on travaille mieux, que si on en a reçu une triste, etc., etc. L'homme libre subit immédiatement le contre-coup de cette action du milieu. Dès qu'il travaille mieux, il est plus riche. L'esclave, qu'il travaille bien ou mal, aura toujours le même sort; on peut dire qu'il subit plus lentement les influences du milieu. L'esclavage est donc une institution sociale imparfaite, et, à cause de cela, elle est considérée comme injuste.

Après la servitude individuelle, passons à cette forme de servitude collective, qui s'appelle le système protecteur[1].

Les Anglais ont inventé une nouvelle machine plus parfaite. Pour s'adapter au milieu international, les Français devraient posséder la même machine. Mais le protectionnisme y oppose des obstacles directs et indirects. En frappant la machine

1. Ainsi en Russie 97 p. 100 de la population doit subir une augmentation de près d'un tiers sur les prix des produits manufacturés au profit d'une minorité de 3 p. 100 d'industriels. C'est tout simplement une confiscation perpétuelle, soit une forme particulière de la servitude.

d'un droit de douane, il en rend l'achat plus difficile au Français qu'à l'Anglais. En frappant le produit fabriqué par la nouvelle machine, le droit de douane en rend l'acquisition inutile au Français, puisque, avec son vieil outillage, celui-ci peut toujours gagner de l'argent. Mais, grâce au système protecteur, la France entière reste arriérée, c'est-à-dire inadaptée au niveau des progrès réalisés autour d'elle, c'est-à-dire faible et désarmée[1]. Le système protecteur est donc injuste.

Enfin le socialisme permet encore moins l'application de la loi naturelle que l'esclavage, le privilège et les monopoles.

Si les socialistes rêvent une *plus équitable* distribution des richesses selon le mérite, il n'y a qu'à applaudir à leurs efforts; alors ils sont les alliés des libéraux qui, eux aussi, désirent l'abolition des privilèges. Mais si les socialistes veulent une *égale* répartition des richesses, ils établissent simplement l'anarchie. Leur régime consistera alors à prendre à Jean pour donner à Paul, c'est-à-dire à pratiquer le vol. Mais ce régime (qu'on excuse cette expression familière), on sort d'en prendre! Il a fleuri de temps immémorial. Il se pratique encore, hélas! sur une immense échelle. Tous les peuples payent des impôts enormes au profit de minorités qui les exploitent. L'humanité a lutté pendant des milliers d'années pour mettre fin au brigandage et à la spoliation. Que ce beau régime s'exerce directement entre les citoyens, ou indirectement par l'entremise de l'État, cela revient exactement au même. Que le gendarme me prenne une partie de mon revenu pour la remettre à mon voisin, ou que ce soit le voisin qui me dépouille sans intermédiaire, où est la différence pour moi? Dans le cas du gendarme, il y a cette aggravation que, non seulement, je dois donner mon bien au spoliateur, mais encore supporter de grosses dépenses d'administration pour être dépouillé. Le socialisme est donc une injustice à la seconde puissance, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Plus la loi civile se rapproche de la loi naturelle, plus la société s'améliore; mais les hommes ont eu beaucoup de peine

1. Ne pas posséder le meilleur outillage industriel en un temps donné est aussi funeste à une nation que de ne pas posséder le meilleur outillage militaire. Par malheur, si tous les gouvernements comprennent aujourd'hui la dernière nécessité, ils ne comprennent pas encore la première.

à découvrir ces lois naturelles. Chaque jour ils accumulaient leurs observations, chaque jour ils les condensaient en systèmes et chaque jour ils soulevaient un peu plus le voile qui leur cachait la vérité. Leur conception du droit se modifiait avec leur horizon mental. Ainsi l'esclavage voulu ou forcé a été considéré autrefois, non seulement comme une institution indispensable mais même équitable. Aujourd'hui le point de vue est entièrement changé. On considère l'esclavage comme une institution absolument mauvaise et *injuste*. D'où vient cette transformation? Simplement de ce que nous avons accumulé plus d'observations sociales. On a compris que le travail libre était plus productif que le travail servile. Cette institution a été condamnée à partir du moment où cette vérité a été rendue évidente. L'esclavage a été aboli entre Européens, mais il a été conservé plus longtemps à l'égard des nègres. Pourquoi? Sur la foi de la Bible, nous avons cru que l'ordre de choses établi par Iahveh, est immuable jusqu'à la fin des siècles. Le nègre est actuellement moins avancé que le blanc. Ce qui existe aujourd'hui devra exister toujours, pensait-on, en conformité avec l'ancienne conception de l'univers. Le nègre est à jamais imperfectible : il doit donc être assimilé non pas au blanc, mais au bétail. Alors sa servitude est aussi légitime que celle du bœuf. L'observation a fait bon marché de ces théories. Nous savons que la cosmogonie biblique n'est pas vraie. Nous savons que tous les hommes ont commencé par être aussi sauvages que les nègres. Tous les hommes sont perfectibles, les nègres comme les autres. L'observation directe a confirmé ces déductions *à priori*. Des nègres placés dans des conditions avantageuses, ont vite progressé. Par conséquent le nègre ne peut pas être assimilé au bétail. Donc l'esclavage des noirs, qui paraissait juste autrefois, paraît injuste aujourd'hui.

Des individus s'imaginent de bonne foi que le régime protecteur, c'est-à-dire la spoliation des capables au profit des incapables, peut augmenter le bien-être d'un pays. Les observations des économistes ont démontré que ce régime ne peut qu'arrêter le développement de la richesse. Quand on sera convaincu de l'évidence de cette vérité, ce régime, qui paraît juste aujourd'hui, paraîtra injuste.

Ainsi, par tâtonnements prolongés, les gouvernements et les sociétés arrivent à établir des institutions qui accélèrent de plus en plus l'adaptation au milieu, par l'élimination toujours plus active des éléments sociaux les moins intelligents, c'est-à-dire par l'établissement d'une somme de justice de plus en plus grande [1].

La protection des incapables prend deux formes dans les sociétés humaines : elle s'appelle privilège quand il s'agit des individus placés aux échelons supérieurs de la hiérarchie sociale, tutelle quand il s'agit des individus placés aux échelons inférieurs.

Quelques économistes, M. de Molinari entre autres, font très grand cas de la tutelle. Ils essayent d'établir la nécessité de cette institution.

Qu'elle soit indispensable à l'égard des enfants, des vieillards et des malades (en comprenant sous cette dénomination les maladies mentales comme les maladies physiques), nul ne le contestera. Mais il en est tout autrement quand il s'agit des adultes sains d'esprit et de corps.

Que peut signifier la tutelle à l'égard de ces derniers, quand on l'examine sans réticence ? Elle se ramène à ceci : quelques individus qui se croient les plus intelligents, s'arrogent le droit de diriger les actions de ceux qu'ils estiment moins intelligents, et s'imaginent avoir même le devoir de soustraire ces derniers à la pression de la lutte pour l'existence.

D'abord, quel est le critérium auquel on reconnaîtra les plus intelligents ? Et puis, qui prouve que le *tuteur voudra* agir dans l'intérêt de ses protégés? Un père fait cela, parce qu'il a pour ses enfants une affection provenant de causes physiologiques, auxquelles il ne peut pas se soustraire sans souffrance. Ce mobile n'existe pas dans la tutelle économique ou sociale. Aussi l'histoire nous démontre, par des exemples innombrables, que les tuteurs ont toujours exercé la tutelle à leur profit. Pour diriger la conduite d'un homme, il faut forcément limiter sa

1. Ainsi en Angleterre, sous Édouard VI, on coupait l'oreille à tout ouvrier convaincu de s'être associé pour la troisième fois à un camarade. Le délit de coalition ne disparut de la loi anglaise qu'en 1824, de la loi française qu'en 1864. Ainsi la coopération, l'instrument par excellence de l'amélioration sociale, était considéré comme funeste il y a vingt-neuf ans à peine.

liberté. Or jamais cette limitation, sous quelque forme qu'elle ait été établie (esclavage, servage, clientèle, etc.), n'a fonctionné que pour le bien des protecteurs. Ce n'est pas l'amour du prochain, c'est l'intérêt qui a produit toutes les institutions humaines[1].

Mais, en admettant même qu'un tuteur idéal désirât exercer sa tutelle uniquement au *profit* de ses protégés, pourra-t-il le faire? Certes, non. Comment un autre individu (le tuteur) parviendra-t-il à comprendre nos aspirations et nos désirs mieux que nous-mêmes? Il n'agira donc jamais (le voulût-il même très sincèrement) en conformité complète avec nos intérêts. Et puis il y a une autre difficulté insurmontable. Dans la famille, le père est toujours plus intelligent que l'enfant, jusqu'à un certain âge. Alors la tutelle est naturelle. Mais, entre adultes, comment produire ce miracle perpétuel que le tuteur soit constamment plus intelligent que le pupille? L'esprit souffle où il veut. Un esclave peut naître avec du génie et son maître peut être un imbécile. Alors le moins intelligent réglera la conduite du plus intelligent. Cela sera, de nouveau, contraire à l'ordre naturel des choses.

Admettons, cependant, qu'on trouve moyen de jauger les intelligences et de faire que les tuteurs soient toujours supérieurs aux pupilles, quel sera, même dans ces conditions idéales (et irréalisables, il faut bien l'avouer), le résultat de la tutelle? Celui de soustraire certains individus à la pression de la concurrence, c'est-à-dire de faire vivre sur la terre un plus grand nombre d'incapables. Comme, d'autre part, la tutelle empêchera toutes les initiatives, non seulement elle protégera l'incapacité, mais elle enfantera l'incapacité; elle fera reculer l'espèce humaine vers un niveau mental inférieur. Cela ne peut jamais constituer un bienfait. L'intérêt de la société, en

1. Peu de théories sont plus fausses que celle de considérer l'État comme amplification de la famille. D'abord la famille monogame, telle qu'elle existe aujourd'hui dans nos sociétés, n'est pas un fait primordial, mais le fruit tardif d'une longue évolution. La condition primitive des sociétés humaines a été la horde, où régnait la promiscuité, où nul, par conséquent, ne savait de qui il était fils. Mais l'État n'est même pas sorti de la horde. L'État a pour origine la conquête opérée soit par une tribu de consanguins, soit par un chef militaire aidé d'une bande recrutée librement. Le chef de l'État primitif n'a jamais considéré ses sujets comme ses enfants; mais, au contraire, comme une chose dont il usait et abusait dans la mesure de ses forces.

général, veut qu'elle soit constituée par des êtres aussi intelligents que possible.

Une sensibilité maladive s'est emparée des gouvernements civilisés ; elle les pousse à ce qu'on appelle la protection des faibles. Par exemple, des mesures législatives fort nombreuses ont pour but de conserver la propriété foncière aux mains des incapables[1]. Toutes ces mesures sont antisociales au plus haut degré. L'intérêt de la société veut, au contraire, que la propriété passe le plus vite possible aux mains de ceux qui sauront le mieux la faire valoir. L'intérêt de la société veut que les moins capables descendent aussi vite que possible aux échelons inférieurs de la hiérarchie, pour exercer des métiers en rapport avec leurs facultés plus restreintes.

La seule action de l'État qui soit vraiment utile, c'est la protection contre les violences. Il y a, dans les sociétés, une masse d'individus dont les forces physiques ne sont pas très développées. S'ils sont abandonnés à la concurrence des individus plus robustes, ils succomberont dans le combat.

Alors un certain nombre d'êtres intelligents, mais faibles de corps, périront sous les coups d'hommes stupides, mais athlétiquement constitués. Il y aura recul de l'intelligence humaine. Mais la défense des physiquement débiles n'est que l'établissement de la sécurité, le déplacement de la lutte sur le terrain mental, c'est-à-dire la justice.

L'État doit seulement protéger les personnes et les biens. Il doit empêcher l'assassinat et le vol. Mais la première condition pour que l'État accomplisse ce devoir, c'est qu'il ne pratique pas lui-même le brigandage (la conquête) et la spoliation (les privilèges). Or, tant que l'État s'oscupera de l'instruction, de l'assistance, des travaux publics et de la « protection du travail national » il volera Paul pour enrichir Jean. Cela revient à dire que l'État ne pourra accomplir sa fonction qu'en abandonnant complètement la tutelle des citoyens, c'est-à-dire en les livrant à la pression la plus forte possible de la concurrence.

Est-ce à dire que l'idéal des sociétés humaines doit être un état d'insensibilité complète à l'égard de la souffrance du prochain. Est-ce à dire que l'idéal soit le fameux *homo homini*

1. Il est question en Russie de décréter l'inaliénabilité des lots des paysans.

lupus de Hobbes? Est-ce à dire que la charité soit un mal? Non, mille fois non.

Le triomphe des idées de Darwin et leur application complète au gouvernement des sociétés n'aura en aucune façon pour résultat la suppression de la charité.

La charité peut s'exercer à l'égard de deux catégories d'individus : ceux qui peuvent redevenir des membres utiles à la communauté, et ceux qui ne peuvent plus le devenir. A l'égard des premiers, la charité n'est qu'une avance de capital, avance qui peut rapporter, parfois, de gros intérêts et qui est, par conséquent, économiquement parlant, une excellente affaire. Un individu tombe dans le malheur : si on l'abandonne, il peut mourir. La société perd un producteur. Faites-lui une avance, il se rétablit, se remet au travail, et paye au delà de la somme qui lui a été prêtée.

Quant aux individus affectés de maux incurables[1], la charité s'exerce à leur égard, parce qu'elle constitue une jouissance pour certaines personnes. Quand l'homme peut se représenter vivement les douleurs de ses semblables, il en souffre lui-même. Pour se débarrasser de sa souffrance, il est porté à soulager celle des autres, c'est-à-dire à les secourir. Même quand on est convaincu qu'on ne pourra pas supprimer complètement l'infortune, on éprouve une satisfaction à l'atténuer. Au fur et à mesure que les facultés mentales de l'homme se perfectionneront, la représentation des émotions de ses semblables deviendra de plus en plus vive et le sentiment de la charité ira en se fortifiant. Le désir de soustraire le prochain à la souffrance, qui a enfanté tant d'institutions admirables, en enfantera de plus admirables encore. Le triomphe des idées darwiniennes et l'établissement de la justice la plus stricte n'empêcheront donc pas le développement de la charité. Le jour où elle cessera d'être exercée par l'État, marquera un pas immense accompli dans la perfection des institutions sociales. Précisément, quand l'État cessera de dépouiller les uns, sous prétexte de venir au secours des autres, la charité recevra son organisation la plus parfaite. Secourir le prochain est une jouissance. L'État ne doit pas avoir le droit d'en priver les citoyens.

1. Notons en passant qu'il est parfois très difficile de distinguer ces individus de ceux qui sont guérissables.

II

On a confondu parfois la justice avec l'égalité. Nous ne voulons pas parler, bien entendu, de l'égalité devant la loi : du droit de chacun d'être jugé par un tribunal impartial, de la suppression des castes fermées. Nous entendons l'égalité économique ou sociale. Eh bien, cette égalité est tout simplement synonyme non pas de justice, mais d'iniquité. Au point de vue économique, cela signifierait que tout individu, quel que soit son travail, aurait part aux mêmes jouissances. C'est révoltant! Personne n'admettra jamais un pareil régime. C'est la confiscation pure, le plus brutal des despotismes.

Au point de vue politique, l'égalité signifierait que chaque individu aurait le droit d'exercer indistinctement toutes les fonctions sociales : qu'un musicien, quand il lui plairait, construirait des chemins de fer, et qu'un ingénieur, quand il lui plairait, irait chanter à l'Opéra. Cela voudrait dire que le dernier des paysans aurait le droit, d'emblée, sans préparation aucune, d'être ministre des finances. Cette égalité-là, il faut l'avouer, serait, tout simplement, l'anarchie. La loi universelle de la biologie affirme que l'organe doit être adapté à la fonction. Cette loi est également vraie pour les sociétés et les plus parfaites seront celles qui l'appliqueront avec le plus de rigueur.

D'ailleurs, l'égalité est une chimère. Elle n'existe pas dans la nature. Il y a dans le ciel des astres gigantesques, comme Sirius, auprès duquel notre soleil est un pygmée ; il y a des corps célestes qui ne sont pas plus gros que le poing. A côté d'animaux comme la baleine, vivent des microbes qui ont un dix-millième de millimètre. L'égalité n'existe pas plus au point de vue de la hiérarchie vitale qu'au point de vue de la taille. « Tout le monde sait, dit M. Richet, que les animaux soumis à l'inanition maigrissent. Cela est scientifiquement juste. La graisse diminue chez eux de 100 pour 100, les muscles de 50 pour 100. Mais le poids du cerveau des animaux morts d'inanition n'a pas sensiblement diminué[1]. » Le cerveau reçoit

1. *Revue scientifique* du 25 mai 1889, p. 647.

une alimentation de beaucoup supérieure à celle des autres parties du corps. En temps de crise, les organes se dépouillent pour l'entretenir. Le cerveau accomplit la fonction la plus importante dans l'organisme, aussi reçoit-il un traitement privilégié. Il n'y a donc pas d'égalité entre les parties du corps vivant. Il ne peut pas y en avoir non plus entre les individus, composant une société humaine. Une armée pourrait-elle exister si les soldats n'obéissaient pas à leurs chefs, s'ils ne consentaient pas à ce que le général pensât seul pour 400 000 ou 500 000 hommes? Qui dit organisation, dit subordination hiérarchique. Les sociétés humaines sortent de l'anarchie chaotique, par l'inégalité. Et cette inégalité est précisément la justice. Si on met les incapables aux postes les plus élevés et les capables aux postes inférieurs, on viole les règles les plus élémentaires de l'équité. Les intelligents *doivent occuper* les premières places, les hommes bornés les dernières.

Les législations les plus parfaites tâchent d'assurer aux hommes les avantages de leur supériorité, même quand ils s'obtiennent sans aucun travail. Elles tâchent encore de garantir l'appropriation de bénéfice; provenant d'un simple hasard ou d'une chance heureuse. Un individu a inventé, il y a quelques années, un jouet appelé la question romaine. Cela ne lui a peut-être pas coûté une heure de travail. Néanmoins, cela lui a rapporté, dit-on, plus de deux millions, le centuple de ce qu'un grand nombre d'hommes pourront jamais obtenir par le travail le plus pénible et le plus obstiné. Mais comment l'inventeur de ce jouet a-t-il pu réaliser de si gros bénéfices? Simplement, parce que les gouvernements ont établi la législation si parfaite des brevets d'invention.

Nous dirons même plus, la civilisation est impossible avec l'égalité. Supposons, que tous les Français aient un revenu de 10000 francs. Mais, si tous les Français n'avaient pas plus de 10000 francs de revenu, la France redeviendrait un pays barbare. Quel grand artiste pourrait y vivre? Tel peintre, qui se fait payer 30000 francs pour un seul portrait, devrait émigrer dans un autre pays. Ces merveilleux hôtels privés qui embellissent Paris, devraient être démolis, car leur loyer comporte une somme supérieure à 10000 francs. Si tous les Français n'avaient que 10 000 francs de revenu, un Marcel Desprez n'au-

rait jamais pu tenter ses expériences. Elles ont coûté plus d'un million à MM. de Rothschild. Avec l'égalité, nul ne pourrait avancer une pareille somme, faute de la posséder. Les inventeurs devraient s'adresser à des compagnies d'actionnaires. On peut plus difficilement convaincre plusieurs hommes qu'un seul : cela causerait donc de grands retards. Avec l'égalité des fortunes, le luxe privé deviendrait impossible et, par conséquent, toute l'activité dépensée pour l'acquérir, descendrait à zéro. Bref, les sociétés, comme des corps inertes, seraient alors plongées dans la torpeur et la somnolence. L'égalité est donc une chimère et une suprême iniquité.

En résumé la justice est le triomphe des meilleurs. Le malheur immérité est digne de toutes les sympathies et de tous les secours, mais l'homme sain d'esprit et de corps, qui vit au détriment de ses semblables, est un voleur. Aucun sophisme ne pourra prévaloir contre cette vérité. Karl Marx aura beau entasser volume sur volume, il ne parviendra pas à démontrer qu'en abolissant le capital, c'est-à-dire en prenant le fruit du travail de Jean pour le donner à Paul ou aux enfants de Paul, on pourra ne pas pratiquer le vol et la confiscation.

Plus la somme de justice que comporte une société, sera grande, plus l'élimination des mauvais sera énergique ; la société sera composée alors d'éléments plus parfaits et sera plus riche, parce que nul ne sera frustré du fruit de son travail et parce que le parasitisme sera réduit au minimum [1].

1. L'Angleterre, au commencement de ce siècle, est le meilleur exemple d'une société rongée par le parasitisme. Pendant que les hautes classes se faisaient accorder les sinécures les plus scandaleuses, les basses classes recevaient ce qu'on appelait alors l'*out door relief*. Le malheureux producteur supportait de ce fait des charges écrasantes. Dans une paroisse du comté de Buckingham, la taxe des pauvres était montée de 1801 à 1832, de 10 £ 11 à 367 £. Les terres, dans cette paroisse, ne trouvaient plus de fermiers à aucun prix. On préférait les laisser en friche plutôt que de payer cet impôt écrasant. Voilà pour le parasitisme d'en bas. Quant à celui d'en haut, il fleurit encore dans nos sociétés avec une vigueur des plus déplorables. Il y a bien peu de pays, en Europe, où l'on puisse obtenir la moindre concession de travaux publics (même quand on ne demande aucune faveur du gouvernement), sans dépenser au moins de 15 à 20 p. 100 de son capital. Les fonctionnaires qui se font allouer ces gratifications sont de malfaisants parasites. Une stricte justice aurait mis fin à tous ces abus, et une immense économie aurait pu être obtenue dans les dépenses des outillages nationaux. Évidemment, la richesse augmenterait incomparablement plus vite qu'aujourd'hui, sans ces scandaleuses dilapidations.

Or une société, composée d'individus placés plus haut sur l'échelle des êtres, et possédant un outillage national plus complet, l'emportera toujours sur une société composée d'êtres inférieurs et mal outillés. D'où l'on peut conclure que la victoire, dans la lutte pour l'existence, appartiendra à la nation qui aura établi chez elle la plus grande somme de justice.

III

Il n'entre pas dans les limites de notre sujet de parler de la morale. Nous en dirons cependant quelques mots, pour mettre en évidence un fait d'une grande valeur.

La morale et la justice sont de nature identique, mais emploient des procédés différents. Être moral, c'est pratiquer la justice sans contrainte, seulement sans impulsion interne. Comme le processus interne est plus rapide que le processus externe, la morale est supérieure à la justice. La lutte pour l'existence n'assurera pas seulement la survivance des plus intelligents, mais encore des moins corrompus. La société la plus honnête, étant celle où les fonctions s'accomplissent le plus vite, est, par cela même, la plus parfaite. A son tour, la nécessité de gagner du temps produit l'honnêteté. Un exemple. Dans les petits magasins de Paris on vend souvent « au procédé », c'est-à-dire à un prix supérieur au prix réel. Dans ce cas, le commis qui a eu l'habileté de tromper l'acheteur, a la moitié de la différence entre le prix marqué et celui auquel il a pu placer l'article. Dans les grands magasins (comme le Louvre, le Bon Marché, etc.), on ne vend qu'au prix marqué. Ce n'est pas que les propriétaires des grandes maisons soient plus honnêtes que ceux des petites, mais le marchandage diminuerait le chiffre de leurs affaires et serait préjudiciable à leurs intérêts. On voit comment l'honnêteté s'impose par la force des choses. Ce que les propriétaires des grands magasins ont compris aujourd'hui, entrera un jour dans la conscience sociale, pour l'ensemble des fonctions publiques. C'est la cruelle nécessité qui poussera les États aux économies, c'est-à-dire à supprimer ces spoliations inombrables dont ils accablent encore les citoyens. Si tous les hommes étaient moraux, il ne faudrait ni police ni tribunaux.

Les forces vives exigées par ces institutions, seraient épargnées ; les sociétés seraient plus riches, donc plus cultivées, donc plus parfaites. Si l'homme moral est celui qui pratique la justice de son propre gré, la justice, à son tour, est un *moyen* qui a pour but la moralité de la société.

La morale étant identique à la justice, elle n'est autre chose aussi que l'abandon des procédés lents dans la lutte pour l'existence. En effet l'assassinat, le brigandage, le vol, le dol, le mensonge, sont des actes immoraux autant qu'injustes. Par contre, la supériorité mentale, l'activité, le don de persuader, la puissance d'inspirer de la sympathie, la faculté de soumettre les hommes à son ascendant, sont des qualités et non des défauts. L'homme, qui use seulement de moyens pareils pour acquérir la fortune, la gloire et la puissance, peut posséder la plus haute moralité et être le juste des justes.

C'est parce que la justice et la morale sont identiques, que toute loi injuste est immorale. Or, comme tous les procédés irrationnels sont injustes, ils sont immoraux. Dès que les gouvernements emploient la coercition dans les luttes mentales, ils démoralisent les peuples. On a beau faire, l'instinct social se révolte contre l'injustice. Quand elle est pratiquée pendant une trop longue période, le ressort moral est brisé chez l'individu et la société tombe en pourriture et en décomposition.

Une législation trop cruelle, appliquant la peine de mort pour les péchés les plus véniels, habitue les hommes à verser le sang avec indifférence. Elle les rend sauvages. Les confiscations, qui sont des vols gouvernementaux, habituent les hommes à ne pas respecter la propriété. Les persécutions religieuses abaissent les caractères, d'abord parce qu'elles détournent de la recherche de la vérité, qui devrait être l'aspiration la plus puissante de l'âme, ensuite parce que l'esprit ne pouvant pas être dompté par la force, l'homme pense toujours ce qui lui paraît vrai, mais cesse de le dire. Alors l'hypocrisie, le mensonge et la bassesse envahissent la société. L'Espagne est un triste exemple de ce beau régime. La société y est tombée dans une corruption telle, qu'un homme ne prend pas une pièce d'argent, de la main d'un autre, sans vérifier si elle n'est pas fausse.

En édictant des législations iniques à l'égard d'une catégorie de citoyens, les gouvernements démoralisent systématiquement

leurs sujets. Or, comme l'attribution principale du gouvernement est la justice, sa fonction véritable est donc la moralisation des masses. Les mesures d'exception que le gouvernement russe prend maintenant à l'égard de malheureux Israélites, sont un exemple très remarquable de démoralisation systématique de tout un peuple. D'abord elles poussent les Russes à considérer la force du poing comme l'arbitre suprême. Ensuite ces mesures sont parfois si brutales que les fonctionnaires reculent devant leur exécution littérale. Alors ils sont amenés par le gouvernement à se sentir d'*honnêtes gens*, parce qu'ils *violent* la loi. Les juifs, acculés parfois à des difficultés insurmontables, n'ont d'autre ressource que d'acheter les fonctionnaires. Ainsi c'est le gouvernement qui pousse systématiquement à la corruption de ses agents ! Une loi, pour être applicable, doit être conforme à la nature des choses. Si un gouvernement défendait de manger, il est clair que cette loi ne serait pas appliquée un seul jour. Or toute loi, ayant pour but de dénationaliser par des procédés coercitifs, est contraire à l'ordre de la nature. Voilà pourquoi toutes les lois de cette espèce sont injustes et par conséquent immorales. Elles tendent à dégrader les hommes.

Le développement mental a une extrême importance. Mais l'histoire nous montre bien souvent que des sociétés moins cultivées ont vaincu des sociétés plus cultivées, mais corrompues. C'est l'extrême licence des mœurs qui a rendu l'Italie si faible au XVIe siècle et qui en a fait une proie facile pour tous les envahisseurs. Ce qui fait la force des collectivités, c'est la rectitude du caractère des individus. Les gouvernements, en édictant des législations injustes, travaillent systématiquement à la décomposition sociale. Il faut vraiment que l'espèce humaine ait un bien grand fond de puissance morale, pour avoir résisté jusqu'à présent à toutes les attaques qu'on porte aux sentiments les plus nobles, et pour n'être pas encore tombée dans une pourriture complète [1] !

1. Les publicistes allemands, idolâtres de l'État, oublient toujours le mal qu'il fait. L'État est parfois parmi les plus puissants agents de démoralisation qui aient jamais existé parmi les hommes. L'État ne peut que démoraliser, dès qu'il sort de ses attributions véritables. Or combien d'États se contentent aujourd'hui de protéger les personnes et les biens ? Hélas ! pas un peut-être ! L'Angleterre se rapprochait de cet idéal, mais dans ces dernières années nous la voyons rouler aussi, peu à peu, sur la pente du socialisme d'État, c'est-à-dire de la spoliation.

CHAPITRE III

LA JUSTICE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES.

I

La tâche d'un gouvernement n'est pas finie le jour où le citoyen a dépassé les limites de sa juridiction. Il ne suffit pas qu'il lui rende la justice lui-même, il doit encore s'efforcer d'obtenir que les autres États ne le lèsent pas dans ses droits. Si un gouvernement ne faisait aucun effort dans ce sens, il ne favoriserait en aucune façon l'expansion de la nationalité qu'il représente. Or toute nationalité qui n'avance pas, recule. Donc un gouvernement, en abandonnant ses nationaux hors de ses frontières, travaillerait d'une façon indirecte à la défaite de sa nationalité. Il pratiquerait la conduite du suicide.

Les gouvernements modernes semblent fort mal comprendre leur mission. Ils ne voient pas que le problème dernier consiste à assurer la justice, ou, si l'on veut, la sécurité universelle à leurs nationaux. Sitôt qu'un individu est empêché de s'établir dans un pays où il pourrait réaliser une plus grande somme de bien-être que dans le sien, sitôt que dans ce pays nouveau on lui refuse les droits civils et politiques, on lui fait un tort. Sa patrie a le devoir de le défendre. Jusqu'à présent les gouvernements semblent dire à l'émigré : « Du moment que vous avez quitté la limite de notre juridiction, nous nous lavons les mains. On vous confisque des biens gagnés péniblement par un rude labeur, on vous expulse sans jugement, comme un malfaiteur, on vous ruine, on restreint vos droits, on vous empêche de prier Dieu à votre guise, on vous force à oublier votre langue, tant pis pour vous. Nous reconnaissons que chaque État est *souverain*, c'est-à-dire libre de violer les droits les plus élémen-

taires. Il vous a plu d'aller vous établir à l'étranger : à vos risques et périls, cela ne nous regarde pas! »

Pourquoi les gouvernements tiennent-ils ce langage? Mais simplement parce que, jusqu'à nos jours, ils existent non pas au profit des masses, mais au profit de petites minorités. Qu'importait à M. de Bismarck que les Allemands fussent chassés de Russie ou de France? Il considérait surtout l'État prussien comme une organisation propre à lui assurer certains avantages personnels, puis à en assurer à la dynastie des Hohenzollern et aux familles groupées autour d'elle. Ce petit nombre d'individus ne souffrait pas de l'expulsion des Allemands, donc M. de Bismarck trouvait que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et puis les gouvernements sentent bien que s'ils négocient avec leurs voisins pour mettre fin au droit barbare de l'expulsion, ils devront accorder la réciprocité. Or les habitudes despotiques sont si invétérées dans notre chair et dans notre sang, qu'aucun gouvernement ne veut renoncer à ce droit. On passe de cœur léger sur les intérêts des nationaux, pour ne pas limiter sa propre liberté. Et puis, d'après nos idées modernes, le plus grand avantage consiste non pas à protéger ses compatriotes, mais à pouvoir faire du mal aux étrangers. Le mal que l'on fait aux autres, paraît plus doux que le bien qu'on se fait à soi-même. Pour ces raisons, aucun gouvernement moderne ne cherche à abolir les pratiques de l'expulsion et de la limitation des droits des étrangers.

Mais il n'en sera pas toujours ainsi. Plus les lumières se répandront, plus les peuples comprendront leurs intérêts, moins les États seront des fermes exploitées au profit de petites minorités. On exigera que les nationaux soient défendues à l'étranger. Poussés par la pression populaire, les gouvernements seront amenés à négocier des traités internationaux Peu à peu le nombre de garanties stipulées ira en augmentant[1], et

1. Ce mouvement se dessine de plus en plus. Ainsi des stipulations internationales garantissent déjà, dans une certaine mesure, la propriété foncière, mobilière et immobilière des étrangers. Dans ces dernières années, plusieurs pays ont fait des conventions pour assurer aussi la propriété littéraire et artistique. Le nombre des intérêts, réglementés par des traités, devient de plus en plus grand. Voy. A. Rivier, *Programme d'un cours de droit des*

à la fin le droit privé international deviendra identique au droit civil.

L'homme a commencé par être nomade, par conséquent le lien de la première association n'a pu être qu'individuel. Les vestiges de cette période subsistent encore de nos jours. Par cela seul qu'un individu est établi dans un pays, il ne devient pas citoyen de ce pays. Les lois de naturalisation sont plus ou moins libérales, selon les États, mais toujours l'État garde encore son caractère d'association personnelle. Quand le droit privé international sera devenu identique au droit civil, chaque étranger jouira de la plénitude des droits des nationaux. Alors le lien social sera formé par le territoire, et les derniers vestiges de la sauvagerie ancienne seront effacés.

On n'arrivera pas en un jour à cet état de choses. Mais on y arrivera successivement par la force des choses. Malgré les haines basses et étroites, qui divisent encore les gouvernements européens, malgré le regain d'exclusivisme rogue et hargneux, qui a envahi l'Europe depuis l'avènement de M. de Bismarck, le droit international privé fait des progrès constants. Chaque jour les États sont obligés de conclure de nouvelles conventions pour régler les intérêts de leurs nationaux. Ce mouvement continuera, malgré toute la mauvaise volonté des gouvernements. Les passions peuvent l'emporter parfois sur les intérêts. Très souvent, pour avoir la jouissance de faire du mal à ses voisins, on consentira à supporter les souffrances les plus cruelles, mais cet état psychique ne pourra pas durer longtemps. La passion est un paroxysme. Or l'essence du paroxysme c'est d'être court. Les intérêts reprendront le dessus et le droit international privé, qui a déjà réalisé tant de progrès, en réalisera encore dans l'avenir.

Le jour de son triomphe définitif marquera le moment où les luttes internationales entre citoyens de différents pays cesseront de se faire par les procédés lents et se feront uniquement sur le terrain mental. Alors les nations, liées par des stipulations mutuelles, formeront une seule unité politique, puisque la base de l'association politique est précisément la suppression des procédés imparfaits dans la lutte pour l'existence. On pourra

gens. Paris, Rousseau, 1889. Les différentes conventions du droit international privé y sont énumérées au chapitre IV.

dire alors que la justice régnera entre tous les hommes qui composeront cette association internationale.

II

Si imparfaits que soient nos gouvernements modernes, ils ont cependant un vague intuition que la justice internationale doit être le but suprême de leurs aspirations.

Ce qu'on appelle les représailles est un moyen d'obtenir cette justice. Mais il faut avouer que ce moyen est bien imparfait. Il pèche par la base, car il punit toujours des innocents pour les coupables. Il y a quelques années, M. de Bismarck a fait expulser du duché de Posen 30000 sujets russes, malheureux n'ayant commis aucun méfait méritant une mesure aussi cruelle. Il a plu seulement au chancelier de fer d'avantager les ouvriers allemands, en les débarrassant de la concurrence des ouvriers polonais, sujets du tsar. Que la Russie, en présence de cet acte de brutalité, ait négocié pour faire rendre justice à ses sujets, qu'elle soit même allée jusqu'à déclarer la guerre (nous admettons les conséquences les plus extrêmes), rien de plus légitime et de plus logique. Mais la Russie n'a rien fait de tout cela. Elle s'est contentée, par mesure de représailles, d'expulser certains sujets prussiens qui se trouvaient sur son territoire. Or, en quoi ces malheureux étaient-ils responsables des mesures édictées par M. de Bismarck? Pouvait-on démontrer qu'ils avaient seulement pétitionné en leur faveur? Certes, non. Des innocents ont donc payé pour les coupables.

Cette monstruosité est la règle des rapports internationaux. Ainsi les Allemands affirment que la France se serait toujours opposée à la constitution de leur unité nationale, et qu'il a fallu lui passer sur le corps, pour la réaliser. Peu importe la vérité ou la fausseté de cette opinion. Acceptons-la pour vraie. Si telle a été la cause de la guerre de 1870, une fois la victoire obtenue, les Prussiens n'auraient dû exiger qu'une seule chose de la France : la reconnaissance de l'unité allemande. Mais non, la France avait causé un dommage à l'Allemagne, en contrecarrant l'établissement de son unité, il fallait aussi lui en causer un, en lui enlevant l'Alsace et la Lorraine. Un homme

lésé doit exiger le redressement des torts qui lui sont faits, mais cela ne l'autorise pas à causer des dommages à un tiers. On me vole mille francs. Pour réparer ce tort, je vais voler mille francs à mon voisin, honnête homme qui n'a jamais rien dérobé à personne.

Une pareille conduite paraîtrait monstrueuse. Elle ne serait pas tolérée, au sein de l'État. Eh bien, une conduite analogue paraît le comble de la justice internationale. Que les Prussiens, en 1871, aient exigé l'exécution de tous les députés et sénateurs, qui avaient voté la guerre, cela se comprendrait à la rigueur. Mais non, ce sont 1 400 000 Alsaciens-Lorrains qui doivent payer pour les coupables. A-t-on seulement fait une enquête pour savoir si les habitants de cette province voulaient la guerre et s'ils l'auraient votée à une majorité quelconque? D'ailleurs, en admettant même que la majorité des Alsaciens aurait voté la guerre, en 1870, en quoi leurs descendants sont-ils responsables de cette action? Pourquoi des générations entières, pendant de longues années, doivent-elles souffrir pour des méfaits qu'elles n'ont pas commis? C'est probablement en vertu de la morale biblique qui condamne les enfants jusqu'à la septième génération, pour les crimes de leurs pères. Il faut avouer que cette morale biblique est d'une immoralité révoltante[1].

« Le désir des représailles est profondément ancré dans l'âme humaine, dit M. Köttschau[2], et dans beaucoup de cas il est légitime. » D'où ce publiciste conclut que les Français ont parfaitement raison de vouloir prendre la revanche de 1871. Mais si les Allemands sont alors battus, ils auront aussi raison de prendre une revanche, à leur tour, et ainsi de suite jusqu'à la fin des siècles.

Tout homme sensé condamne les vendettas corses qui déciment les familles pendant des générations. La police française fait tout ce qu'elle peut pour extirper ces mœurs sauvages. Aucun gouvernement civilisé ne sanctionne plus les vengeances privées. L'idée que la société *se venge* d'un cou-

1. En droit civil on a cessé depuis longtemps d'appliquer cette morale barbare. Presque tous les codes modernes ont supprimé la confiscation qui accablait les innocents pour les coupables.

2. *West Europa Kosakisch oder Geeint.* Strasbourg, 1890, p. 7.

pable est même abandonnée. Tous les systèmes pénitentiaires modernes ont pour but unique l'amélioration, la guérison morale du délinquant.

Mais ce qui paraît absurde en droit civil, paraît raisonnable en droit international. Comment n'est-on pas encore parvenu à comprendre que la vie d'un individu au sein de l'État et celle des États au sein de l'humanité, doivent se régler sur des principes absolument identiques?

Violer les droits des autres, n'est pas redresser les torts qui nous sont faits. Par malheur, il faut l'avouer, dans l'état d'anarchie internationale où nous pataugeons aujourd'hui, les sociétés n'ont souvent pas d'autre arme.

C'est même la soif de justice qui les pousse parfois à en user avec le plus de rigueur. Si paradoxal que cela paraisse à première vue, on peut affirmer, par exemple, que le regain de rigueurs protectionnistes dont on abuse tant aujourd'hui, provient, en partie, d'un besoin de justice. Même en Angleterre on commence à prêcher la théorie du *fair trade*, c'est-à-dire de la réciprocité. D'après cette école, il faut accorder la franchise absolue des droits de douane, seulement aux nations qui l'accordent aussi aux produits anglais. Sans cela, l'Angleterre subit une injustice et devient une dupe. M. Luzzatti, ex-ministre des finances du royaume d'Italie, a exprimé la même idée. Ses paroles sont très remarquables, comme signe du temps. « Nous ne devons pas être prisonniers, dit-il, de doctrines qui sont utiles seulement si on les suit de part et d'autre, et qui ne le sont pas, quand on les invoque pour vendre en Italie les produits fabriqués à l'étranger, et qu'on les oublie quand on doit acheter à l'étranger les produits italiens. *Équité de part et d'autre*, ou égalité de sévérité[1] ». Dans beaucoup de pays on a surélevé

1. Cité dans l'*Économiste français* du 16 mai 1891. M. Luzzatti s'est beaucoup occupé de questions économiques. De plus, il est Israélite. Il appartient donc à une race qui a une rare compréhension des intérêts financiers. Comment ne s'aperçoit-il pas du défaut fondamental de son raisonnement? Supposons que, par le fait du droit de douane établi en France, un viticulteur italien perde 2000 francs par an. Si ce même individu est obligé, par le droit établi en Italie, de payer ses vêtements plus cher qu'auparavant et qu'il perde de ce fait encore 300 francs, sa perte totale est de 2300 francs. C'est-à-dire que les représailles exercées à l'égard des Français ont servi, en dernière analyse, à infliger une nouvelle perte à des Italiens. Si M. Luzzatti avait seulement médité le charmant pamphlet de Bastiat intitulé, *Stulta et Puera*, il ne

les tarifs généraux pour avoir plus d'avantages à offrir aux nations qui voudraient conclure des traités de commerce.

Cette politique est inique parce que, encore ici, ce sont les innocents qui payent pour les coupables. En effet, parce que les Français pratiquent une politique surannée, le gouvernement italien force ses sujets à payer plus cher des produits anglais ou allemands, c'est-à-dire à restreindre leur confort. Le mal que l'on fait aux autres ne produit pas nécessairement du bien pour soi-même. On n'est pas mieux logé, parce qu'on a brûlé la maison du voisin. Mais, si absurde que soit la politique des représailles, elle est dictée parfois, nous le répétons, par la soif de justice.

L'injustice internationale diminue le bien-être des sociétés. Celles qui sont fortes ne consentiront pas à supporter éternellement les dommages qui en proviennent. Elles pèseront d'abord sur les États les plus faibles et les amèneront à abolir les lois restrictives à l'égard des étrangers. Certes, les Danois n'oseraient pas expulser des sujets allemands avec la même désolvinture que M. de Bismarck employait à l'égard des sujets russes. Les faibles sentiront de plus en plus la valeur du fameux *Civis Romanus sum*. Les Anglais aussi, ne toléreraient pas qu'un petit État, comme le Portugal ou le Siam, puissent violer les droits de leurs compatriotes. Les faibles seront donc vite obligés de pratiquer la justice internationale.

Entre États de forces égales, la contrainte sera impossible. Ils seront amenés, précisément par l'égalité de leurs forces, à conclure des conventions bilatérales, car l'unique moyen d'assurer des droits à leurs nationaux, sera celui de les conférer aux étrangers.

Quand la justice internationale régnera sur le globe entier,

serait pas tombé dans cette grossière erreur. Avant la guerre de tarifs qu'elle a inaugurée dernièrement, l'Italie exportait en France pour plus de 400 millions de marchandises. En 1889 cette exportation est tombée à 133 millions. En 1887 l'Italie exportait en France 2703000 hectolitres de vin ; en 1890 seulement 19800 hectolitres. Le prix du vin est tombé en Sicile à 3 francs l'hectolitre. Vouloir faire du mal à la France en appauvrissant l'Italie, c'est un peu naïf pour le pays de Machiavel ! Cette politique se ramène à se couper un bras pour faire du mal au voisin. D'ailleurs, d'après la théorie de M. Luzzatti, l'Italie devrait admettre les produits anglais en franchise absolue, puisque les Anglais font de même pour les articles italiens. Il n'en est rien malheureusement.

les citoyens des sociétés entreprenantes et actives auront le maximum de facilité pour s'établir où bon leur semblera. De plus, comme on ne leur refusera aucun droit civil et politique, ils auront le maximum de facilité pour s'enrichir et pour arriver sans obstacle aux premiers postes de l'État. Les sociétés les plus fortes sont surtout intéressées à l'établissement de la justice internationale. Or, comme l'intérêt des forts l'a toujours emporté depuis que le monde existe[1], la justice internationale finira par être établie.

III

Passons maintenant sur le terrain du droit public.

De même que l'être le plus parfait l'emporte dans les luttes individuelles, la nation la plus parfaite l'emporte dans les luttes internationales. La loi de Darwin agit d'une façon aussi inexorable à l'égard des collectivités qu'à l'égard des individus. La résultante des luttes internationales est aussi le triomphe des meilleurs.

Mais, dira-t-on, l'histoire ne semble pas confirmer cette théorie. Est-ce à dire que les barbares étaient meilleurs que les Romains, les Turcs meilleurs que les Grecs, les Tartares meilleurs que les Russes? Que de civilisations brillantes ont succombé sous les coups de la sauvagerie! Peut-on appeler cela le triomphe des meilleurs?

Les phénomènes biologiques et sociaux sont extrêmement complexes. Il faut se livrer parfois à de longues analyses pour les bien comprendre.

On doit se souvenir, tout d'abord, que la survivance des plus aptes doit s'entendre au point de vue relatif. Dans l'état de barbarie où l'humanité a vécu jusqu'à ce jour, l'armée est le critérium le plus exact des supériorités sociales.

Dans tous les cas, cette supériorité est très difficile à établir pour des organismes aussi complexes que des grandes nations historiques. La perfection doit s'entendre, naturellement, pour la totalité des fonctions sociales; mais, selon les circonstances,

1. Comme nous l'avons montré, les sept dixièmes du globe appartiennent désormais aux nations européennes, c'est-à-dire aux plus forts.

chaque fonction peut acquérir une importance supérieure aux autres. De là de grandes difficultés d'appréciation. Les Byzantins, aux environs de l'an 1450, étaient *peut-être*[1] plus avancés que les Turcs, au point de vue intellectuel. Mais les Turcs pouvaient avoir d'autres avantages qui compensaient cette infériorité : plus de courage physique (ce qui était alors d'un avantage très considérable), plus d'activité, un esprit libéral[2], moins d'attachement aux routines du passé ; plus de dévouement à la chose publique, plus de sévérité dans les mœurs, plus de moralité. Il n'est pas facile de décerner la palme. Il faut se garder d'abord des illusions nationales. Chaque individu se croit plus parfait que son voisin, chaque nation se croit supérieure à ses voisines. Les illusions historiques pervertissent encore le jugement. Ainsi l'empire romain nous apparaît, à travers le prisme de notre ignorance et de notre imagination, comme un État idéal. Un examen plus attentif démontre, au contraire, que, vers le IVe siècle, l'empire Romain était gouverné d'une façon détestable et était, par cela, extrêmement faible.

Si nous comparons les nations modernes de l'Europe, nous les voyons posséder des avantages assez différents. Dans les unes, le développement intellectuel est plus grand, mais la moralité plus faible; dans d'autres, il y a une civilisation moins brillante, mais des qualités plus solides. Décider laquelle de ces nations est absolument supérieure aux autres, est une tâche bien ardue.

Au moyen âge, quand deux hommes avaient un procès, on les faisait combattre l'un contre l'autre. Le vainqueur avait raison, le vaincu avait tort.

1. Nous disons *peut-être* parce qu'il y a connaissance et connaissance. Quelques Byzantins lisaient, sans doute, encore Homère et Euripide au XVe siècle, mais le traditionnalisme l'emportait de plus en plus chez eux. Leur instruction était surtout scolastique et pédantesque. Les Turcs pouvaient avoir moins de culture littéraire, mais plus de notions positives, plus de réalisme, moins de nuageuse métaphysique. Bref, ils voyaient peut-être plus les choses comme elles étaient. Lors du siège de Constantinople, les Byzantins étaient persuadés que la sainte Vierge descendrait du ciel pour les défendre. Les Turcs n'attendaient rien de Mahomet, mais de leurs canons plus perfectionnés.

2. Les Turcs ont été très progressistes à une certaine époque de leur histoire. Mahomet II a eu, avant tous les autres souverains de l'Occident, l'armée la mieux organisée et la meilleure artillerie de l'Europe.

Nous en sommes encore là au point de vue de l'appréciation des supériorités sociales. Jusqu'à présent, l'humanité n'a découvert d'autre procédé, pour les déterminer, que les massacres sur les champs de bataille. La nation qui peut tuer le plus d'ennemis, dans le temps le plus court, est proclamée la plus parfaite. On ne peut pas dire que cette base d'appréciation soit complètement fausse. Pour tuer plus vite que ses voisins, il faut avoir la meilleure armée. Cela exige une bonne organisation sociale. Cette organisation suppose, à son tour, une supériorité intellectuelle et morale[1]. En définitive ce sont toujours des qualités de l'ordre mental qui assurent la victoire. La terre sera aux plus intelligents.

La guerre est une épreuve. Les tueries et les massacres sont comme les combats singuliers des tribunaux du moyen âge. Il faut avouer que c'est là une procédure bien cruelle et bien coûteuse. Les trois quarts du temps, les frais de cette singulière justice absorbent bien au delà de la valeur du litige. Au sein de l'État, on cherche à diminuer les dépenses judiciaires. Ne serait-il pas temps d'opérer la même réforme sur le terrain international ?

Puisque la victoire est aux plus intelligents, le massacre n'est qu'une instance. Il s'agirait de la supprimer et de trouver un autre critérium pour apprécier la supériorité sociale.

Il nous semble qu'il y en a un dont on peut difficilement contester la valeur : l'expansion nationale. Une société économiquement plus avancée aura toujours tendance à envahir le territoire d'une société plus pauvre. Une nationalité intellectuellement plus puissante absorbera les nationalités plus faibles.

1. Un exemple. La Roumanie en déclarant la guerre à la Russie ferait une vraie folie, parce que la Russie peut mettre en campagne autant de soldats que la Roumanie a d'habitants. Le pied de guerre des principales nations européennes comporte généralement un soldat sur dix habitants. L'empire chinois a une population de 361 millions. Au même taux que l'Europe, elle aurait donc pu avoir une armée de 36 millions d'hommes, à peu près ce que la France a d'habitants. On le voit, il y a la même proportion entre la Chine et la France, qu'entre la Russie et la Roumanie. Cependant, à l'heure actuelle, la Chine est incapable de lutter contre la France. Cela vient de son organisation sociale imparfaite. Le gouvernement central est à peine obéi dans les provinces. Les communications sont d'une extrême lenteur. Enfin, l'outillage mental des Chinois est encore dans l'enfance. Ils n'ont même pas été capables de se débarrasser du monosyllabisme dans la langue, ni de l'écriture idéographique.

Prenons un exemple. Certaines provinces de la Chine ont jusqu'à 210 habitants par kilomètre carré. Nourrir une population aussi dense, seulement par l'agriculture et la petite industrie, et cela sans exploiter les marchés étrangers, est un vrai prodige d'activité économique[1]. De l'autre côté de l'océan Pacifique, aux États-Unis, il y a des régions d'une fertilité proverbiale ayant à peine 2 habitants par kilomètre carré. Les Chinois ont donc tout intérêt à aller s'établir en Californie. Si leur émigration n'avait pas été contrariée et si, en s'établissant en Amérique, ils ne se laissaient pas assimiler, la nationalité anglo-saxonne reculerait devant la nationalité chinoise. Si les Célestes étaient assimilés, la nationalité chinoise reculerait devant la nationalité anglo-saxonne[2]. La nationalité qui gagnerait du terrain serait la plus parfaite, celle qui en perdrait, la moins parfaite. Cette seule épreuve devrait suffire et il serait inutile d'en appeler à l'instance ultérieure, qui est le massacre. La terre au plus intelligent, telle est la loi naturelle : telle devrait être la loi internationale.

Au sein de l'État, si deux hommes aspirent après un poste donné à l'examen, le plus intelligent obtient la place convoitée. Le vaincu se soumet à cet arrêt. Il ne va pas assassiner son rival heureux, et, s'il le fait, la société le punit pour homicide. Quand bien même la loi ne le frapperait pas, l'opinion publique serait contre lui. Attaquer un homme, parce qu'il est notre supérieur en intelligence, est déshonorant. Faire appel à la force

1. Le Lancashire, en Angleterre, a 707 habitants par kilomètre carré. Mais le Lancashire est un district de 4880 kilomètres carrés. C'est, à proprement parler, une immense agglomération urbaine. La province de Kiang-Sou, en Chine, qui a 210 habitants par kilomètre carré, a une superficie de 100 000 kilomètres carrés. Elle est plus grande que le Portugal (89 000 kilomètres carrés). Notez, de plus, que le Lancashire a le globe entier pour marché, tandis que le commerce international de la province de Kiang-Sou est une valeur presque négligeable. Tout le commerce de la Chine (importation et exportation) s'est élevé en 1889 à la somme de 1220 millions de francs.

2. La supériorité de la civilisation européenne sur la civilisation chinoise es tellement incommensurable que, pour nous, l'assimilation des Chinois paraît absolument inévitable. Ils seront obligés d'apprendre l'anglais, ils seront obligés de s'initier à nos arts et à nos sciences, pour peu qu'ils veuillent monter les échelons de la hiérarchie sociale. Rien ne nous paraît plus puéril que la crainte des Anglo-Saxons à l'égard des Chinois. Les Américains, en défendant l'immigration chinoise, diminuent le nombre des gens qu'ils auraient pu assimiler. Ils ralentissent donc, eux-mêmes, la croissance de leur nationalité.

brutale, nous paraît dégradant dans les rapports entre citoyens. Malheureusement, le point de vue diamétralement opposé domine encore dans les rapports internationaux. On y considère précisément comme un déshonneur la justice à l'égard de l'étranger. Cela provient en partie d'une confusion des plus funestes. Défendre ses droits au péril de sa vie, préférer mourir plutôt que souffrir l'iniquité, est beau, grand, noble et généreux. Toute nation qui laisse attenter à ses droits, sans consentir aux sacrifices les plus pénibles pour les défendre, descend dans la lie de l'humanité. Mais défendre ses droits ne signifie pas porter atteinte aux droits des autres. Malheureusement, ces deux choses sont absolument confondues dans les rapports internationaux. Si un Allemand s'empare par force de la terre d'un Russe, le Russe doit se défendre, son pays doit le soutenir et tous ses compatriotes ont raison de verser la dernière goutte de leur sang pour redresser le tort fait à l'un d'eux. Mais si l'Allemand offre au Russe de lui acheter sa terre, si le Russe y consent de plein gré, sans contrainte, parce qu'il y trouve un avantage, la scène change totalement. Empêcher l'Allemand d'accomplir un acte pareil n'est pas se défendre, c'est attaquer, c'est violer les droits de l'Allemand, c'est pratiquer l'injustice à son égard[1].

La lutte pour l'existence se ramène, en dernière analyse, à l'expansion des nationalités plus parfaites et à l'élimination des moins parfaites.

On peut donner un exemple très intéressant, où tous les phénomènes s'étant accomplis dans ces dernières années, l'évidence des faits est complète. L'État du Transvaal[2] a été fondé en 1852 par une émigration de colons hollandais. Aujourd'hui les descendants des premiers fondateurs sont 60 000 hommes. Ils ne reçoivent aucun renfort de compatriotes, ni du Cap, ni de l'Orange, ni de la Hollande. Dernièrement la découverte des mines d'or a appelé au Transvaal une forte immigration d'Anglais. Ceux-ci y sont déjà 50 000. Ils augmentent tous les jours. Dans peu de temps ils seront les plus nombreux. La ma-

1. Nous pouvons même ajouter à l'égard du Russe. Car empêcher un homme de disposer de sa propriété, c'est limiter son droit, c'est commettre une confiscation.

2. Officiellement la république Sud-Africaine.

jorité passera aux nouveaux venus. Ce jour-là, il sera juste que le Transvaal cesse d'être un État hollandais et devienne un État anglais. Mais, d'après les idées dominantes, une pareille transformation ne peut pas s'opérer sans passer par l'instance de la guerre, c'est-à-dire des massacres. Les Hollandais disent : « Le Transvaal est un État fondé par nos ancêtres. C'est notre bien. Nous l'avons conquis au prix de notre sang. Nous voulons le garder pour nos descendants. Nous avons le droit de disposer de notre État, comme on dispose de sa ferme. Nous ne tolérerons donc pas que les Anglais aient la haute main chez nous. Nous allons d'abord leur refuser les droits politiques, puis les droits civils, les empêcher d'acheter des terres, faire subir mille vexations à ceux qui sont dans notre pays, pour les forcer à s'en aller. Si tout cela ne suffit pas, nous les expulserons brutalement [1], puisque nous disposons de la force armée. » Naturellement les Anglais, lésés dans leurs droits les plus légitimes, feront appel au gouvernement de leur pays. La guerre éclatera entre l'Angleterre et le Transvaal. Comme les Hollandais sont à peine 6 millions sur le globe, tandis que les Anglais sont 110 millions [2], la victoire définitive des derniers ne fait pas l'ombre d'un doute. Le Transvaal sera conquis et annexé aux possessions britanniques. Les Anglais prendront en main le gouvernement de ce pays. Ils y promulgueront les lois qu'il leur plaira. Par mesure de représailles, les Anglais seront amenés à infliger aux Hollandais le traitement que les Hollandais infligeaient, avant la guerre, à leurs compatriotes : limitation des droits politiques, confiscations, etc. Peut-être même, si les résistances individuelles des Hollandais sont trop fortes, les Anglais seront amenés à les expulser totalement, en sorte que les Hollandais perdront le *patrimoine de leurs pères*.

Supposons, que cette dernière extrémité ne se produise pas. Avant comme après la conquête anglaise, la question restera identique : le Transvaal sera-t-il un État hollandais ou un État anglais? La domination politique ne résout en aucune façon la

1. Ce discours, fictif en partie pour le Transvaal, est le résumé des mesures que les différents gouvernements soi-disant civilisés prennent à l'égard des étrangers, en Europe et en Amérique.

2. Nous entendons les nationalités hollandaise et anglaise, non les États formés par ces nationalités.

question de la nationalité. Quand les Anglais se sont emparés du Canada, en 1763, ils y ont trouvé 70 000 Français. Ils ont tout fait pour les angliciser. Mesures violentes, exécutions martiales, privations de droits, corruption, tous les procédés surannés de l'ancienne politique y ont passé. Rien n'y a fait. Les 70 000 Français de 1763 sont aujourd'hui près de 1 500 000. Non seulement ils ne se sont pas anglicisés, mais encore ils empiètent sur la nationalité anglaise. Mêmes circonstances au Cap. Les Hollandais ne se sont pas laissés entamer. Aujourd'hui ils reprennent le dessus. Si leur avance ne s'arrête pas, le Cap deviendra un pays hollandais sous la domination britannique.

De même au Transvaal, la guerre n'aura rien décidé. Mais qu'est-ce que cette instance, à laquelle les Hollandais auront appelé, leur aura rapporté? Rien que du mal. D'abord un certain nombre d'entre eux auront péri sur le champ de bataille, et par suite des maladies contractées à la guerre. Le nombre des Hollandais aura donc diminué et, par conséquent, leur disproportion par rapport aux Anglais sera devenue plus grande. Or, comme ils sont les moins nombreux, ils ont un intérêt majeur à ménager leurs forces. Les hommes morts ne font pas d'enfants. Par conséquent les pertes de la campagne iront se répercuter dans les générations futures en progression géométrique. Pour un Hollandais tué, il y en aura quatre de moins dans la première génération, seize dans la seconde et ainsi de suite. La guerre aura ralenti la production de la richesse. En passant sous la domination britannique, les Hollandais seront plus pauvres qu'avant les hostilités. Or la richesse est le nerf même du développement intellectuel. Enfin, la conquête britannique aura enlevé aux Hollandais la direction politique de l'État. De puissants efforts, pendant de nombreuses générations, seront peut-être nécessaires pour reconquérir cette égalité que les Anglais leur demandaient seulement de partager avec eux, avant les hostilités. On le voit, l'instance de la guerre n'aura fait qu'empirer la situation des Hollandais. Par conséquent, ils auraient eu mille fois plus d'intérêt à traiter les Anglais avec justice. S'ils avaient pu l'emporter dans la lutte intellectuelle, tant mieux; mais si la nationalité anglaise gagnait définitivement du terrain, les Hollandais auraient dû se sou-

mettre aux lois de la nature qui produit le triomphe des meilleurs.

Ce qui se passe au Transvaal, se reproduit dans tous les États de la terre. Ainsi les Allemands sont à l'étroit dans leur pays. A leur porte, en Russie, il y a des terrains immenses à peine cultivés[1]. Les Allemands auraient intérêt à aller s'y établir plutôt qu'à émigrer à l'autre bout du monde, au Minnesota, au Manitoba, au Brésil ou en Australie. Mais la Russie oppose des obstacles de plus en plus considérables à leur migration[2]. Supposons que l'empire d'Allemagne, fatigué un jour du tort fait à ses nationaux, déclare la guerre à la Russie. Si l'Allemagne a une organisation plus parfaite, elle remportera la victoire et s'annexera toute la Lithuanie. Dans ce cas, le résultat définitif sera le même pour la Russie que celui de l'invasion pacifique des Allemands. Telle province, auparavant slave, sera germanisée. Le plus intelligent aura gagné du terrain, le moins intelligent en aura perdu.

Si la Russie venait à perdre la Lithuanie après une guerre sanglante, elle chercherait naturellement à la reconquérir. Si elle n'y réussit pas, elle devra se soumettre finalement à ce que les chrétiens appelent la volonté de Dieu, les païens l'arrêt du destin, et la science les lois de la nature. L'Angleterre ne songe plus à reprendre la Normandie ou la Guyenne, l'Autriche la Silésie ou le royaume Lombardo-Vénitien.

Mais si on trouve rationnel de se soumettre à l'arrêt du destin, quand le dieu de la guerre a prononcé, on ne veut pas s'y soumettre quand la conquête a lieu par lente infiltration, quand elle est le fait de la supériorité mentale. Défaite pour défaite, celle qui se produit sur le terrain intellectuel est infiniment plus douce. Mais non, on trouve les souffrances d'autant plus intolérables qu'elles sont moins cruelles. Si on est vaincu dans la lutte mentale, on affirme ne pas pouvoir supporter cette situation humiliante. On se croit obligé d'en appeler au massacre. Mais en quoi la situation du vaincu est-elle moins humiliante après une défaite politique qu'après une défaite mentale? En quoi la position est-elle moins dure après une guerre sanglante qu'avant?

1. Ainsi la Podolie, une des régions les plus fertiles de la Russie, a 60 habitants par kilomètre carré, tandis que la Saxe en a 212.

2. On parle maintenant, en Russie, de défendre absolument l'établissement des étrangers dans les provinces occidentales de l'empire.

Ce point de vue est absurde et, nous le répétons, ce point d'honneur est absolument faux. Il n'est pas honorable, il est dégradant de ne pas respecter les droits d'autrui. C'est contre l'assimilation pacifique qu'il faut lutter de toutes ses forces. Il faut consentir aux sacrifices les plus extrêmes pour sauver son type national. Mais, si l'on est vaincu sur ce terrain, on doit se soummettre à la supériorité mentale, parce que le triomphe des meilleurs est la loi même de la nature.

Une nation qui, perdant du terrain dans la lutte intellectuelle, en appelle à la guerre, est semblable à un homme qui, n'ayant pu convaincre un interlocuteur, se jette sur lui pour le tuer. Cette action est considérée comme criminelle en droit civil. Elle est tout aussi criminelle en droit international. On le comprendra, sans doute, un jour.

« Nous ne laisserons pas l'étranger s'infiltrer dans notre pays, disent aujourd'hui les nations. S'il le faut, nous donnerons la dernière goutte de notre sang, mais nous n'abandonnerons pas un pouce de notre territoire. » Ce langage paraît héroïque et fier ; il fait vibrer les cœurs généreux. A quoi se ramène-t-il, cependant, en dernière analyse ? A ceci : « Nous ne souffrirons pas que l'intelligence s'accroisse sur le globe. Détruisons les supériorités mentales ! Place à la bestialité ! Ravalons l'homme à la condition de la brute ! » Que devrait inspirer une pareille conduite ? La honte et non l'orgueil. « Vous êtes physiquement les plus forts, semblent dire les nations : nous nous soumettons. Vous êtes les plus intelligents : nous vous tuons. » On trouve cela superbe ! Eh bien, très carrément, nous déclarons cela abject.

Les hommes croient commettre une action belle et noble, en sacrifiant jusqu'à leur vie pour empêcher le recul de leur frontière linguistique. Il pensent qu'après avoir épuisé toutes les ressources mentales, si on fait encore appel à l'*ultima ratio* de la force brutale, c'est-à-dire au massacre, on est plus grand qu'en se tenant seulement aux procédés intellectuels. Les hommes se trompent : faire appel au massacre est vil et honteux.

Pour deux raisons. La première c'est que la force ne peut rien dans les questions mentales. On devrait rougir de ne pas comprendre cette vérité si évidente. La seconde, c'est qu'il est

dégradant de violer le droit d'autrui, de commettre ce qui s'appelle des crimes[1]. Non. Le langage digne et noble, le langage qui devrait vraiment faire vibrer les cœurs généraux serait celui-ci : « Nous nous inclinons devant la supériorité mentale. A l'esprit, triomphe et honneur! Aux plus intelligents les premières places! »

Chose étrange, aucun gouvernement ne songe aujourd'hui à protéger ses nationaux ; tous s'imaginent que leur plus précieuse prérogative consiste surtout à faire impunément du mal aux étrangers. Dernièrement, quand M. de Bismarck a expulsé 30 000 sujets du tsar, le gouvernement russe n'a pas dit au gouvernement prussien : « Ces malheureux ont-ils commis quelque crime? Ont-ils assassiné, pillé ou volé ? Ont-ils violé les lois de votre pays? Si non, pourquoi les expulsez-vous? » Le gouvernement russe n'a rien dit de pareil, il n'a pas même soulevé de question, il n'a pas fait l'ombre d'une représentation à la Prusse. Pourquoi ? Parce que le gouvernement russe, qui pratique lui-même les expulsions les plus injustes, trouve les procédés prussiens parfaitement légitimes.

Eh bien, ce point de vue est absolument faux. Il faut respecter les droits des étrangers et faire respecter les droits de ses nationaux.

IV

Supposons la justice internationale établie entre sociétés civilisées. Au point de vue concret, cela veut dire que les États, par une série de traités et de conventions, garantiront aux étrangers des droits identiques à ceux des nationaux. Un étranger pourra posséder des biens mobiliers, immobiliers et fonciers, prier Dieu à sa guise, bâtir des chapelles et des églises aussi belles et même plus belles que celles des indigènes ; il pourra s'associer de toute façon avec qui bon lui semblera, publier des journaux et des livres en sa langue, sans être soumis à au-

1. Les Ixois viennent fonder une école chez les Zédois. Les parents Zédois, sans aucune contrainte, la préfèrent à l'école nationale. Sous prétexte de défendre sa nationalité, tuer ou expulser ces Ixois, c'est attenter à leur droit, c'est commettre un crime.

cune censure, propager son idiome et ses idées sans aucune restriction. Il sera accessible à toutes les charges municipales ou administratives auxquelles on voudra l'élire, depuis les plus modestes jusqu'aux plus hautes. En un mot l'étranger, ayant la garantie de n'être ni expulsé ni lésé dans ses droits, jouira de la pleine liberté civile et politique.

Si alors l'indigène n'a pas assez de puissance mentale pour absorber cet étranger (comme c'est le cas aux Indes, par rapport aux Anglais), il sera amené à apprendre la langue de l'envahisseur. Peu à peu le nombre de personnes qui auront le même intérêt, augmentera. La langue de l'envahisseur fera tache d'huile. Des ilots linguistiques se formeront autour de chaque immigrant : puis ils finiront par se souder, et l'assimilation sera accomplie au profit de l'envahisseur[1].

Quel sera le résultat d'un pareil état de chose? Une dénationalisation extrêmement accélérée des sociétés les moins parfaites. Aujourd'hui un Français qui va au Maroc risque sa vie, à chaque instant. Le nombre de Français qui ont l'audace de s'y établir est donc très restreint. Un Français, en Italie, jouit d'une plus grande sécurité, mais il n'est pas à l'abri de l'expulsion, des mesures d'exception, de la privation des droits politiques. Cependant, comme la sécurité est plus grande en Italie qu'au Maroc, un plus grand nombre de Français s'y établissent. Enfin, avec une sécurité absolue, l'expansion des Français pourrait y acquérir le maximum d'intensité.

Le Maroc n'est pas aussi puissant que la France. Néanmoins, par sa barbarie, il porte atteinte aux intérêts des Français, puisqu'il les empêche de faire des affaires dans ce pays. Pour garantir les intérêts de ses citoyens, la France devrait conquérir le Maroc. Cela demanderait de bien grandes dépenses. Si le Maroc pratiquait la justice internationale, la possibilité de le franciser serait bien plus grande qu'aujourd'hui.

Les nationalités les plus vivaces sont donc le plus vivement intéressées à l'établissement de la justice internationale.

Elles ont aussi le plus grand intérêt à proscrire absolument

1. La population autochtone de l'Inde est de souche dravidienne. Les Ariens ont imposé leur langue dans tout le nord de la péninsule. Si les indigènes ne parviennent pas à se créer un outillage mental égal à celui des Anglais, dans un des idiomes du pays, toute l'Inde parlera un jour l'anglais.

la dénationalisation coercitive. Sitôt qu'on *force* un peuple à apprendre une langue étrangère, ce peuple se rebiffe. Pour peu qu'il ait la moindre dose de vitalité, il doit en être ainsi. Aujourd'hui, par exemple, les Allemands viennent dire aux Slaves : « Jamais vous ne serez capables de créer une culture originale. Pour atteindre le point culminant de l'évolution intellectuelle, adoptez la langue et la culture germaniques. — Qu'en savez-vous? » répondent les Slaves. Toutes les sociétés ont eu des commencements modestes. Une civilisation ne sort pas toute formée du fond populaire, comme Minerve du cerveau de Jupiter. La culture des Romains était encore dans les langes, quand celle de la Grèce brillait déjà du plus vif éclat. Cela n'a pas empêché Rome de se développer à son tour. Vers 1750, la culture française était certainement supérieure à la culture allemande. Mais qui pouvait prévoir l'avenir? Était-on en droit d'affirmer que les Allemands ne pourraient jamais avoir une brillante civilisation? Les Français auraient pu aussi traiter alors les Allemands de *Kulturmaterial* et leur offrir charitablement de renoncer à leur idiome barbare, pour la langue des Corneille, des Racine et des Voltaire. Non. Toutes ces propositions sont inacceptables. Obliger un peuple à abandonner sa langue, sous prétexte d'infériorité, c'est le condamner à l'ilotisme, c'est attenter à ses droits les plus sacrés, puisque pour chaque nation, comme pour chaque individu, la jouissance suprême consiste dans le maximum de développement de l'originalité.

Sitôt que les mesures coercitives s'en mêlent, le combat cesse de se faire à armes loyales. La partie qui subit l'injustice se replie sur elle-même. Elle tâche de résister à ses oppresseurs. Elle commence à les haïr. Or, à partir de ce moment, l'assimilation devient impossible, et l'expansion des nationalités fortes se ralentit.

Les nationalités puissantes ont même un immense intérêt à hâter autant que possible le développement des nationalités faibles. Tant qu'un peuple reste barbare, il est, au point de vue mental, un client très médiocre. Les Bulgares, par exemple, sortent à peine de l'ignorance la plus épaisse. Toute leur littérature était composée naguère de quatre ou cinq cents volumes. Ayant peu de besoins intellectuels, ils n'achetaient presque pas de

livres étrangers. Que les Bulgares cultivent leur langue, qu'ils se créent une littérature très riche et deviennent un peuple très civilisé, leurs besoins littéraires augmenteront. Mais cinq millions de Bulgares ne pourront pas produire, par leur seul effort, l'outillage mental, si complexe, nécessaire de notre temps. Ils seront donc obligés de s'adresser à la littérature anglaise, allemande, française ou russe. Ces quatre nationalités trouveront des clients là où elles n'en ont presque pas aujourd'hui. De plus, les armements militaires absorbent maintenant une immense partie des ressources des sociétés européennes. Supposez les luttes politiques terminées. Toutes ces ressources iraient à l'outillage mental. Par conséquent les petites nations feraient de plus grands approvisionnements de livres, de matériel scolaire et de personnel enseignant, chez les possesseurs des grandes richesses mentales. Ceux-ci verraient augmenter leur débit, donc leur puissance de production.

De même que pour un peuple, faisant un grand commerce, il vaut mieux trouver les marchés étrangers bien fournis que mal fournis, de même pour les nationalités puissantes, il vaut mieux que toutes les sociétés soient aussi civilisées que possible. Loin de contrecarrer les efforts que font les petites nationalités pour acquérir une culture originale, il faudrait les favoriser de toute façon. En cultivant leur langue, elles accélèrent leur développement mental, elles hâtent le moment où elles devront forcément se perdre dans les flots d'une nationalité plus puissante.

Les nationalités fortes peuvent accorder la réciprocité la plus complète aux faibles, sans aucun danger. La France, à coup sûr, ne peut nourrir aucune crainte d'être un jour arabisée, même en reconnaissant tous les droits possibles et imaginables à ses sujets algériens.

On assimile par deux procédés : l'expansion et l'imitation. Ainsi les Anglais qui vont aux Indes portent leur langue dans ce pays. Ce sont des considérations d'ordre politique qui poussent d'abord les Indiens à apprendre l'anglais. Plus tard cette étude se fera aussi par suite de besoins d'ordre mental. Les sociétés plus avancées partent d'emblée du terrain intellectuel. Ainsi les Roumains étudient aujourd'hui le français, font venir les modes, les livres et les œuvres d'art de Paris, par impulsion

interne, c'est-à-dire par imitation. Les Allemands faisaient de même au XVIIIe siècle.

La culture nationale a une importance de premier ordre, mais, par la force des choses, la civilisation a une importance plus grande encore. Les petites nationalités, qui ne pourront pas se créer un outillage mental complet, seront obligées de l'emprunter à des voisins plus riches et *insensiblement* (pourvu que toute violence soit bannie, car alors l'inconscience de ce processus n'est plus possible), elles seront amenées à être absorbées dans les nationalités plus puissantes.

On peut prévoir un temps où les quatre ou cinq mille langues qui se parlent aujourd'hui sur le globe, seront peut-être réduites quatre ou cinq [1].

Les sociétés mal adaptées au milieu sont fatalement condamnées à disparaître. Ce qui se passe aux États-Unis est très instructif à cet égard. Le gouvernement de Washington vend les terres publiques aux blancs. Il en laisse une partie aux Indiens, sous le nom de réserve, et il s'engage, de plus, à leur fournir une certaine quantité d'approvisionnements. Les agents chargés de ces fournitures en détournent les fonds à leur profit, et laissent les Indiens sans ressources. Ceux-ci vendent alors les terres de leur réserve, pour avoir de quoi subsister. Quand ce dernier moyen est épuisé, ils sont acculés à la misère la plus noire et il ne leur reste d'autre alternative que mourir de faim ou de combattre. Chose étrange, il ne leur vient pas à l'esprit que le plus simple moyen de ne pas périr d'inanition est de travailler. Un peuple incapable de passer de la chasse à l'agriculture n'est pas adapté au milieu de la civilisation : *il doit périr.* Bien entendu, l'auteur ne veut pas dire qu'il faut le massacrer. Toute violence est odieuse. Mais le jour où les Indiens attaquent, les blancs doivent bien se défendre. Dans la guerre qui s'ensuit, les Indiens étant les plus faibles, meurent en plus grand nombre, et leur race diminue nécessairement.

Comme au sein de l'État l'assassin est éliminé par la peine de

1. Nous risquons *très timidement* la supposition que l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe surnageront seuls au bout d'un certain temps. Il est très difficile de faire des prophéties. Le français a surtout de l'avenir en Amérique. Si le taux actuel d'accroissement des Canadiens se maintient, ils seront plus nombreux que leurs compatriotes européens, vers la fin du XXe siècle.

mort ou l'emprisonnement, au sein de l'humanité les sociétés violatrices du droit seront éliminées par la guerre. Celles qui combattront par le fer seront vaincues par le fer. L'humanité sera composée un jour de sociétés qui se combattront uniquement par les procédés intellectuels. Ces nations, comme les citoyens, jouissant de la plénitude de leurs droits, au sein de l'État, seront les membres égaux d'une future association internationale.

Quand l'humanité entière, par l'élimination successive des sociétés inférieures, sera composée de groupes qui tous seront capables de s'élever jusqu'à une conception scientifique de l'univers, le niveau général de notre espèce aura monté plusieurs degrés de l'échelle des êtres. Nous devons poursuivre ce résultat; nous devons tâcher de le réaliser le plus tôt possible. On a parlé souvent de l'élimination des races inférieures. Nous en avons vu périr sous nos yeux (les Australiens, les Indiens d'Amérique en partie). Cette élimination est désirable (pourvu qu'elle se fasse sans massacres venant de l'initiative des races supérieures), mais, pour nous, nous attachons peu d'importance à la race. Toutes sont perfectibles, puisque les ancêtres des blancs, qui eux aussi étaient d'une race inférieure, se sont perfectionnés. D'ailleurs les races ne sont pas immuables. Le milieu physique les modifie. Les Yankees ont déjà un type spécial. Chez les nègres américains, le crâne a changé de forme et la peau de couleur. De plus les croisements transforment constamment les races[1]. Celles qui existent aujourd'hui changeront encore plus vite à l'avenir, quand les populations des différents pays de la terre se mélangeront plus rapidement[2].

1. Voy. Vianna de Lima, *Exposé des théories transformistes*, p. 408. « Les nègres américains ont cessé dans leur ensemble d'être des noirs purs, comme leurs ancêtres d'Afrique, et on peut les considérer en moyenne, comme ayant des trois quarts au sept huitièmes de sang européen. » (Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVI, p. 699.)

2. Déjà des Hindous vont s'établir à Zanzibar et dans les colonies anglaises et allemandes de l'Afrique. Il y a sur notre globe trois centres de réserve humaine : la Chine, l'Europe et l'Inde. Ces trois pays deviendront de grands foyers d'émigration. Celle des blancs est déjà organisée d'une façon très satisfaisante. Il y a des années où près d'un million d'Européens sont allés s'établir sur les terres vierges de l'Amérique et de l'Australie. L'émigration chinoise et indienne en est encore à ses débuts. Sans doute, elle finira par prendre les mêmes proportions que l'exode des Européens. Quelles sont les

Peu importe qu'un homme ait la peau blanche, jaune ou noire, pourvu que son cerveau soit capable des hautes conceptions scientifiques qui en font précisément un être supérieur. Or, au fur et à mesure que la somme de justice deviendra plus grande sur le globe, les sociétés incapables de s'élever au niveau atteint par l'espèce (c'est-à-dire de s'adapter au milieu mental), disparaîtront de plus en plus vite. Disparaîtront ne veut pas dire qu'elles devront être massacrées, mais qu'elles seront éliminées physiologiquement[1], économiquement et mentalement. Les types inférieurs iront se perdre dans les types supérieurs.

Quand la lutte s'accomplira par les procédés intellectuels, elle prendra le caractère humain dans le véritable sens de ce mot. L'auteur fait ici un jeu de mots involontaire, mais, par cela même très caractéristique. En effet, dans la plupart des langues européennes le mot *humain* a deux acceptions; il signifie *propre à l'homme* et *doux*, *non cruel*. Le sens commun, devançant encore ici les théoriciens les plus en renom, semble indiquer comme caractéristique de notre nature, la prédominance de la force mentale sur la force brutale.

En résumé, c'est la justice internationale qui hâtera le plus le triomphe des meilleurs. Or les meilleurs, au point de vue social, sont les nations plus avancées, donc les plus puissantes. Si on pouvait amener celles-ci à comprendre leur *véritable* intérêt, les luttes internationales seraient immédiatement transportées sur le terrain intellectuel. Par malheur, la connaissance des lois sociales est encore si peu répandue dans le public, surtout parmi les classes dirigeantes et gouvernantes, que cette ère nouvelle paraît encore bien éloignée.

combinaisons ethnographiques que donneront ces vastes émigrations? Nul ne peut le prévoir. Où se portera le courant chinois? L'Insulinde sera, sans doute, sa première conquête. Forcera-t-il aussi l'Amérique et l'Australie? On ne saurait le dire. Une chose est seulement certaine : l'ethnographie du globe terrestre, dans deux ou trois siècles, sera bien différente de celle de nos jours. Les cartes éthnographiques, en 2092, ne porteront pas les noms auxquels nous sommes habitués ; les aires des différentes races y seront aussi tout autres.

1. Actuellement les mariages sont défendus entre blancs et nègres aux États-Unis. Quand cette injustice aura disparu, le croisement (donc la fusion) des deux races sera certainement accéléré.

V

Si la compréhension des intérêts véritables est si faible chez les plus policés, que dire des sociétés sauvages? Ici se pose la grave question des rapports entre la civilisation et la barbarie. Personne n'a jamais contesté le droit et le devoir des sociétés policées, de se défendre contre les attaques des barbares, mais on a souvent contesté le droit des civilisés d'envahir les territoires des peuples primitifs.

Les rapports entre la civilisation et la barbarie peuvent se ramener au dialogue suivant, que nous transportons par fiction aux États-Unis d'Amérique.

Le Blanc. — Je désire mettre en valeur des champs dont vous ne tirez pas un parti suffisant.

L'Indien. — Mais alors je ne pourrai plus chasser dessus et je devrai mourir de faim.

Le Blanc. — Non. Je vous enseignerai le moyen de vivre beaucoup plus à votre aise sur un terrain d'une superficie 7600 fois moindre que celle dont vous avez besoin aujourd'hui[1].

L'Indien. — Merci; je ne veux pas changer mes habitudes. Je veux vivre comme ont vécu mes pères[2]. Je ne vous vends pas mes terres. Retirez-vous.

Le Blanc. — Eh bien, si l'un de nous deux doit mourir de faim, je préfère que ce soit vous. Vous ne voulez pas mon invasion pacifique... Alors, aux armes[3]!

1. Une population, pour vivre de la chasse, a besoin de 3800 hectares par tête. Avec une agriculture avancée, on peut nourrir deux individus par hectare. (Voy. Gide, *Principes d'économie politique*, p. 485.)

2. On le voit : le différend entre la civilisation et la sauvagerie se ramène au fond à une lutte entre l'esprit de progrès et l'esprit conservateur.

3. Cette conversation, juste en principe, a été cependant un peu idéalisée. Hélas! il faut l'avouer, l'initiative des massacres n'est pas toujours partie des peuples primitifs! On connaît, particulièrement, la lamentable destinée des Peaux-Rouges aux États-Unis. C'est une sombre page d'histoire. Les cruautés, les perfidies, les injustices des blancs ont été aussi innombrables que révoltantes. Oui, les civilisés se conduisent souvent d'une façon cruelle. Mais pourquoi, cependant, les Anglais qui vont s'établir en France, n'attaquent-ils pas les Français? Parce qu'ils jouissent dans ce pays d'une sécurité complète. Les émigrants, arrivant dans les pays nouveaux, seraient enchantés de n'avoir

Ici le Blanc paraît l'agresseur. Mais le véritable agresseur est l'Indien. En échange des terres, le Blanc offre d'abord de l'argent, puis la possibilité d'arriver à une condition matérielle beaucoup plus prospère. L'Indien aurait dû accueillir le Blanc comme un bienfaiteur[1]. Mais l'Indien ne veut pas s'adapter à un milieu social nouveau. Il veut garder ses vieilles routines, il veut que le Blanc meure de faim pour lui complaire. Il veut donc diminuer le bien-être du Blanc. Celui-ci est dans un cas de légitime défense en attaquant l'Indien.

La conduite de l'Indien est absolument contraire à ses intérêts bien entendus, pour deux raisons. D'abord tout individu doit préférer le bien-être à la misère ; or l'Indien, en voulant continuer à vivre de chasse plutôt que d'agriculture, préfère la misère au bien-être ; en second lieu tout individu, avant de commencer une guerre, doit se demander s'il a quelque chance de victoire, c'est-à-dire si ses forces sont égales ou supérieures à celles de son adversaire. Or, comme l'Indien est le plus faible, il fait une véritable folie, en attaquant le Blanc. Il n'est pas étonnant après cela que des groupes sociaux, pratiquant une conduite aussi insensée, disparaissent avec une grande rapidité.

Les sauvages agissent donc contre leur intérêt en repoussant la civilisation. Mais ce n'est pas ce point de vue que nous examinons maintenant; il s'agit de savoir si les civilisés agissent conformément à la justice en attaquant la barbarie. Le code civil peut encore venir à notre aide dans cette circonstance. Il établit en premier lieu que nul ne doit empêcher son semblable d'augmenter son bien-être par le travail. Or c'est ce que le sauvage fait certainement. Il maintient des continents entiers à l'état de non-valeur économique. Il n'en profite pas lui-même et n'en laisse pas profiter les autres. Le bon sens vulgaire proclame

pas de dangers à courir et de pouvoir se livrer au travail. Ce serait une immense économie de peine, car toute celle qu'ils se donnent pour se défendre est perdue pour leur bien-être.

1. Qu'un individu vienne dire à un industriel européen : « Je vous offre un nouveau générateur qui brûlera 7600 fois moins de charbon que votre générateur actuel », avec quel enthousiasme cet homme sera accueilli ! Si, au contraire, en réponse à cette offre, l'industriel disait : « Je ne veux pas changer le générateur de mes pères : retirez-vous, novateur, ou je vous tue ; » il agirait aussi raisonnablement que l'Indien, en repoussant l'invasion des blancs. Tout cela, bien entendu, dans le cas où les blancs ne commettent pas eux-mêmes des massacres sans pitié.

cette conduite injuste. Donc le sauvage est dans son tort, et le civilisé dans son droit. En second lieu, toute législation reconnaît explicitement ou implicitement que tous les membres d'une société ne peuvent pas avoir une compréhension égale des intérêts généraux de la communauté. Aucun code n'édicte l'obligation de manger tous les jours. Quand le législateur prescrit certaines actions ou défend certaines autres, il suppose que la totalité des citoyens, à chaque instant de leur vie, n'accompliront pas ces actions ou ne s'en abstiendront pas. L'ensemble des mesures législatives (nous parlons au point de vue idéal) a pour but d'assurer le bien général, qui est aussi le bien de chaque individu en particulier. Si l'on agissait constamment d'une façon conforme à son intérêt véritable, le code serait inutile. Il existe, parce que certains individus, à certains moments, agissent contrairement à leur intérêt. Le législateur ayant la force entre les mains, impose par la contrainte ce qui ne se fait pas de plein gré.

Les civilisés doivent-ils attendre que les sauvages et les barbares se soient convaincus eux-mêmes de la supériorité des procédés intellectuels dans la lutte pour l'existence, pour aller s'établir sur leur territoire? Il faudra attendre longtemps[1]. De même qu'au sein de l'État, l'élite, quand elle le peut, impose ses volontés aux masses, de même dans l'humanité, les sociétés civilisées sont en droit d'imposer leur volonté aux sociétés barbares, pour les forcer à accepter la lutte sur le terrain économique et mental. Pourvu seulement que le régime établi par les civilisés ne porte aucune atteinte aux intérêts des populations primitives, la contrainte, pour les obliger à respecter les droits des civilisés, est légitime.

Toutes les fois qu'une société porte la lutte sur le terrain des tueries, elle viole la justice. Or, comme dans chaque guerre il y a forcément un agresseur, c'est toujours lui qui a tort. Sans doute il est difficile, dans chaque cas particulier, de déterminer qui défend ses droits et qui attaque ceux des autres. En 1870, la France déclare la guerre la première. Elle est donc l'agresseur apparent; on peut soutenir, cependant, que le véritable agresseur était la Prusse. Étant données les idées, dominant à cette époque, sur les relations internationales, quand un État s'agran-

1. Le progrès social est grandement accéléré au sein de l'État, par le fait que les moins intelligents consentent à obéir aux plus intelligents.

dissait par la force des armes, il devait trouver légitime un accroissement proportionnel de ses voisins. La Prusse venait de conquérir 4273 000 sujets. Elle aurait dû faire quelques concessions à la France[1]. Elle ne les fit pas. La France pouvait soutenir qu'elle avait subi un dommage, et qu'elle prenait les armes pour défendre ses droits.

En s'adressant à un tribunal, deux parties peuvent être très loyalement persuadées qu'elles ont raison toutes les deux. C'est au juge de décider qui a tort, en se basant sur les principes généraux de la justice. Ces principes varient constamment, selon la conception de l'univers que possèdent les législateurs. De même, dans les conflits internationaux, le fait de savoir qui est, dans chaque cas spécial, l'agresseur véritable, variera avec la compréhension du véritable processus de la lutte pour l'existence. Mieux on comprendra que la justice est le triomphe des mieux adaptés au milieu cosmique, plus il sera facile, dans chaque cas spécial, de déterminer le véritable agresseur. D'une façon générale, toute mesure, ayant pour résultat de retarder le développement de l'intelligence humaine, est injuste. La nation qui l'édicte commet une agression. Une société pratiquant l'exclusivisme national, par exemple, attente, très certainement, aux droits de ses voisins. De même toute société incapable d'assurer la sécurité à l'étranger établi sur son territoire, cesse de posséder la plénitude des droits dans l'association internationale, comme le criminel cesse de posséder la plénitude des droits dans l'association politique.

VI

Rien ne pourra arrêter les progrès du droit privé international. Il englobera une sphère d'intérêts de plus en plus considérable. Déjà il a envahi presque tout l'ensemble des intérêts économiques. Des arbitrages internationaux ont réglé, dans ces

1. Le Luxembourg, dont la France se serait probablement contentée, se trouvait, comme par une chance spéciale, prêt à servir de compensation. Si M. de Bismarck avait été clairvoyant (ou juste, ce qui revient au même), il aurait dû pousser de toutes ses forces à l'annexion de ce pays à la France. Par malheur, il a fait précisément le contraire.

derniers temps, de nombreuses contestations de l'ordre purement matériel. L'arbitrage pour ces matières deviendra d'un usage de plus en plus fréquent, parce que les guerres deviendront de plus en plus coûteuses. La disproportion entre les dépenses d'une campagne et les avantages économiques que peut procurer la victoire, deviendra de plus en plus manifeste, et l'arbitrage de plus en plus habituel.

Mais l'arbitrage est inefficace sur le terrain psychique. Les Alsaciens veulent être Français, les Prussiens veulent qu'ils soient Allemands. Il n'y a ici aucun terrain pour l'arbitrage. C'est par d'autres procédés qu'on en viendra à régler ces questions sans guerre. On comprendra un jour que, non seulement, la la domination politique n'est pas synonyme d'assimilation nationale, mais que souvent elle met le principal obstacle à cette assimilation. Alors les nationalités seront amenées à conclure un vaste ensemble d'arrangements qui formeront le code du droit public international. Le premier article de ce code sera que chaque groupe de population est libre de disposer de ses destinées politiques. On élaborera des règles nombreuses et très complexes pour déterminer comment la volonté d'un groupe se manifeste (suffrage universel ou autre mode); comment cette volonté s'exécute; quels sont les droits et les devoirs du groupe qui se détache, les droits et les devoirs de l'ancienne patrie. Le jour où ce code complexe sera élaboré et adopté par les nations civilisées, le droit international public sera devenu identique au droit constitutionnel.

Quand un tribunal prononce une sentence aujourd'hui, il y a toujours un vainqueur et un vaincu : un individu qui éprouve un accroissement de jouissance, un autre une diminution. Des milliers de jugements sont prononcés tous les jours par les tribunaux des pays civilisés. Toutes les luttes qu'ils représentent n'arrivent pas à la conscience sociale, parce qu'elles se terminent d'une façon plus ou moins équitable [1], c'est-à-dire d'une façon conforme aux lois de la nature. Quand le droit international aura réglé la procédure des changements territoriaux d'une façon aussi juste que celle d'après laquelle nos codes règlent la procédure des procès civils, ces changements continueront à s'accom-

1. C'est du moins le but poursuivi. Les magistrats cherchent à être équitables. Mais évidemment ils ne peuvent pas l'être toujours.

plir comme ils s'accomplissent aujourd'hui, mais ils cesseront d'attirer l'attention du public. En d'autres termes, le jour où les procédés de dénationalisation cesseront d'être coercitifs (donc anormaux), ils cesseront d'arriver à la conscience de l'ensemble de l'humanité. Pour qu'il y ait conscience il faut qu'il y ait discrimination. La discrimination, à son tour, provient de la peine ou du plaisir. Or, peine est une rupture entre l'équilibre interne et externe. Donc ce qui est conforme aux lois de la nature, ne produit pas d'anomalie. Si aujourd'hui, à Paris, X perd un procès et Z le gagne, cela touche évidemment ces deux individus, mais cela ne touche ni les Anglais ni les Russes. Avec la justice internationale, il en sera de même de la dénationalisation ; elle n'affectera que les intéressés. Un Anglais, par exemple, n'éprouve aucune jouissance grâce au progrès de la nationalité espagnole, donc ce progrès n'affecte pas sa conscience. Quand le recul de la nationalité espagnole s'effectuera sans violence, il n'affectera pas davantage la conscience de l'Anglais. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Toute guerre européenne jette un trouble profond dans les affaires. La conquête de l'Alsace-Lorraine par les Allemands a diminué dans une certaine mesure la richesse des Anglais, donc elle leur a été sensible.

Avec la justice internationale on entrera dans une phase nouvelle : celle des compétitions purement mentales. La lutte des idées passera au premier plan. Or comme la propagande des idées, pour acquérir son maximum d'intensité, doit s'allier au sentiment, elle revêtira la forme religieuse. Les luttes religieuses, voilà probablement la dernière phase de la lutte pour l'existence. C'est là une confirmation de ce qu'on pourrait appeler la loi du mouvement hélicoïdal. Cette ligne se relève puis se rabaisse au même niveau qu'auparavant, mais en s'éloignant, en direction horizontale, de son point de départ. Nombre de phénomènes sociaux semblent suivre une courbe de cette nature. Ainsi les langues ont commencé par le monosyllabisme. Elles y seront ramenées dans l'avenir. Seulement, dans les langues monosyllabiques de l'avenir, les rapports s'exprimeront de la façon la plus parfaite. Les premières luttes purement intellectuelles ont été les guerres de religion, la dernière phase du combat sera peut-être encore la lutte religieuse. Seulement elle se fera sans *guerre*, sans violence, par des procédés intellectuels d'une per-

fection, d'une efficacité et d'une rapidité que nous pouvons difficilement nous représenter aujourd'hui.

Mais la lutte mentale elle-même est un moyen, le but est l'adaptation passive et active.

On peut prévoir un temps où la grande préoccupation de l'humanité sera le combat contre la nature animale et inorganique : la destruction des espèces nuisibles, la transformation physiologique des espèces utiles, l'adaptation complète de la planète à nos besoins. Comme toutes ces transformations ne pourront se faire que par la science, on peut prévoir le moment où les intérêts scientifiques primeront tous les autres dans l'humanité.

Les trois chapitres précédents peuvent se résumer comme il suit :

Domaine universel. — Les forces agissant les unes sur les autres produisent à la longue des mouvements rythmiques ou coordonnés (équilibre).

Domaine biologique. — La coordination entre le sujet et l'objet est l'adaptation au milieu

Domaine psychologique. — L'adaptation au milieu est la suppression de l'espace et du temps.

Domaine sociologique.

Branche économique. — Toute suppression de l'espace et du temps est économie.

Branche politique. — L'économie la plus entière est produite par la sécurité.

Branche juridique. — La sécurité est la lutte transportée sur le terrain mental, c'est-à-dire la justice.

D'où l'on peut conclure que la justice est un mode particulier de la loi universelle de l'équilibre des forces.

CHAPITRE IV

LES INTÉRÊTS DES UNITÉS COMPOSANT LES GROUPES SOCIAUX.

I

C'est par l'association des cellules que se sont formés les organismes les plus complexes. L'association a subsisté, parce qu'elle procurait des avantages aux unités composantes. Si l'association diminuait la puissance vitale de chaque unité particulière, il serait arrivé deux choses : ou le groupe entier aurait péri sous les coups d'un autre organisme plus parfait, ou l'association se serait disloquée. L'avantage des parties est le but, l'association n'est qu'un moyen. « Tout se fait pour l'élément anatomique, dit M. Ferrière[1], les appareils fondamentaux indispensables aux organismes supérieurs agissent tous, le système nerveux y compris, pour procurer à la cellule les matériaux dont elle a besoin : à savoir les aliments ou la chaleur. » Ce n'est donc pas la partie qui existe pour le tout, dans le domaine biologique, mais le tout pour la partie.

Il en est exactement de même dans le domaine de la sociologie. Tous les groupements, depuis une horde composée de quelques dizaines d'individus, jusqu'à une fédération embrassant le globe entier, sont des moyens dont le but est la prospérité de l'unité composante, c'est-à-dire de l'individu humain.

Vers quoi tend chaque individu ? Vers le maximum de jouissances. La première condition pour y arriver, c'est d'adapter, aussi bien que possible, la planète à nos besoins. Quand nous tirerons de la terre toutes les ressources qu'elle est capable de

1. *La vie et l'âme*. Paris. Alcan, 1888, p. 148.

nous fournir, la richesse atteindra son point culminant. Or, comme le développement mental suit le développement économique, parce que le dernier produit l'outillage nécessaire pour le premier, la plus grande somme de richesse donnera la plus grande somme d'intelligence.

L'aménagement complet de la planète, tel est donc l'intérêt principal auquel tous les autres doivent être absolument subordonnés.

Les associations humaines : hordes, tribus, cités, États, nationalités, groupes de civilisation, ont créé des intérêts particuliers au sein de l'intérêt général. En classant ces intérêts par échelle descendante, on obtient la série suivante : 1° aménager la planète le mieux possible ; 2° faire partie de la société la plus parfaite[1] ; 3° occuper dans cette société le rang le plus élevé.

Tout homme, en cherchant le bien-être personnel (richesse, considération, honneurs), tend directement vers le troisième but. Tout citoyen ou tout ensemble de citoyens, en accomplissant convenablement des fonctions publiques et en travaillant pour le bien de leur patrie, tendent vers le second. Il n'existe pas encore d'association s'occupant directement d'atteindre le premier.

L'ordre dans lequel nous avons classé l'intérêt individuel, est l'ordre de l'importance ; par malheur il est aussi l'ordre inverse dans lequel il se présente à la conscience. Tout homme veut son bien ; mais, dans son aveuglement, il y subordonne, la plupart du temps, l'intérêt de sa patrie. Les concussions des fonctionnaires, le despotisme de l'immense majorité des gouvernements, les privilèges, le système protecteur, bref cette chaîne infinie de spoliations et d'injustices, qui accablent les peuples, puis l'ensemble des contraventions à la loi civile, démontrent combien il y a peu d'individus comprenant que le bien de l'État a plus d'importance pour le citoyen que l'intérêt individuel.

Quant à la conception que l'intérêt de l'humanité prime l'intérêt de chaque nation, les hommes d'État en ont bien, il est vrai, une intuition vague et confuse, mais pas un seul, à coup sûr, n'y conforme sa conduite.

1. Aristote exprimait cette pensée en disant qu'il remerciait les dieux d'être né Grec et non barbare.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner, d'ailleurs. La compréhension de l'intérêt le plus général demande des conceptions très vastes et un large horizon mental. Or cet horizon est forcément en raison directe des connaissances existant dans une société donnée.

L'homme primitif vivait au sein de la horde. Sa conception n'allait pas alors au delà de ce genre d'association. Tout ce qui était en dehors de la horde était ennemi. Plus tard, et presque jusqu'à nos jours, on n'est pas allé au delà de la conception de l'État. L'accroissement de l'État était le seul but de l'activité des gouvernements. Peu leur importait qui habitait les provinces conquises. Tout récemment ces habitants cessant d'être un simple bétail humain, commencèrent à avoir quelque importance. On s'aperçut alors que toute conquête n'est pas bonne à faire ; que, parfois, loin d'accroître la puissance, elle la diminue. On comprit alors qu'il existe une association supérieure à l'État : la nationalité.

Mais si les circonstances ont changé, les routines sont restées et l'accroissement de l'État est encore le but suprême de la politique.

C'est à ce fantôme qu'on sacrifie une part immense de bonheur humain. Les siècles qui pèsent sur nos épaules, nous ont imprégnés, jusqu'à la moelle, de l'idolâtrie béate des kilomètres carrés. Or, le but de l'État n'est pas l'étendue, mais la félicité des citoyens. Un État procurera d'autant plus de bien-être que ses institutions seront plus parfaites. Et ce résultat sera atteint d'autant plus vite, que l'État sera plus homogène.

Aujourd'hui les législations de tous les pays punissent des peines les plus sévères ceux qui tentent de détacher une province d'un État (en Russie c'est la peine de mort), cependant on peut aimer passionnément sa nation et poursuivre ce but. Un Allemand qui voudrait débarrasser sa patrie de l'Alsace-Lorraine, un Russe de la Pologne, pourraient être d'excellents patriotes.

Mais on commence à sortir de ces ornières. Pour un grand nombre d'hommes aujourd'hui, le but suprême de l'activité politique, c'est le développement de la nationalité. C'est un immense progrès, car la nationalité est infiniment plus spiritualiste que l'État. La théorie de la souveraineté absolue de l'État ne

peut produire que l'anarchie, parce qu'elle empêche l'établissement d'un ordre juridique international. Cependant, même la conception de la nationalité comme forme dernière de l'association humaine, produit des maux très funestes, en empêchant de voir un intérêt encore supérieur : celui de la civilisation.

Comme l'État, la nationalité n'est pas un but, c'est un moyen. Si augustes, si importants, si graves que soient les intérêts nationaux, il ne faut pas oublier, cependant, qu'une chose les domine encore : le développement mental de l'individu. On a raison de vouloir favoriser de toutes ses forces le progrès de sa nationalité. Mais quand on dit : périsse la civilisation générale, pourvu que notre nationalité se développe, on commet l'action la plus contraire à son propre intérêt.

Or c'est malheureusement la pente sur laquelle nous commençons à rouler.

Parlons d'abord des besoins économiques. On les subordonne entièrement à l'intérêt national. C'est comme si l'on sapait les fondements d'un édifice pour en rendre les murs plus solides. Empêcher le développement de la richesse, c'est empêcher le développement de l'intelligence. Or l'exclusivisme national produit ce résultat.

Très souvent les sociétés préfèrent voir une partie ou la totalité de leur domaine rester pauvre et inculte, plutôt que de le voir mettre en valeur par des étrangers. C'est la politique que suit en ce moment la Russie dans les provinces occidentales de son empire. Eh bien, nous oserons dire une chose qui paraîtra monstrueuse à un grand nombre de nos lecteurs. Un État a *plus d'intérêt* à abandonner une province à l'étranger, pourvu qu'elle devienne riche, qu'à la garder sous sa domination, si à cause de cela elle doit rester pauvre. Nous le savons, les opinions de ce genre auront beaucoup de peine à être acceptées à l'heure actuelle. Sans doute, elles seront même tenues pour antipatriotiques. Cependant, à la réflexion, on devra, tôt ou tard, se rendre à leur évidence.

Considérons ce qui se passe au sein de l'État. Chaque citoyen a parfaitement raison de vouloir posséder la plus grande fortune possible, mais il commet la plus grande sottise en *empêchant* ses compatriotes de s'enrichir, car toute diminution de la

richesse sociale se traduit immédiatement par une diminution de jouissance individuelle.

De même que l'intérêt supérieur de chaque individu est de vivre dans la société la plus riche, l'intérêt supérieur de chaque nation est de vivre dans le milieu international le plus riche. Vouloir l'extension de sa nationalité est parfaitement légitime, mais dès que, pour atteindre ce but, on diminue la richesse générale, on commet une lourde faute par rapport à son propre intérêt bien entendu.

Passons maintenant sur le terrain politique. Aujourd'hui toutes les conquêtes ont la dénationalisation pour corollaire inévitable. Les Allemands veulent germaniser l'Alsace-Lorraine, les Russes russifier la Pologne, etc. On veut posséder l'autorité pour édicter des mesures législatives favorables au vainqueur. C'est pour cela que les légistes modernes accordent une si grande importance à la souveraineté de l'État. Grâce à elle, on a la possibilité de se jeter sur le voisin et de lui arracher une province. Puis, cet acte de brigandage accompli, on viole les droits des habitants de cette province, comme on veut. Si l'État prussien n'était pas souverain du grand-duché de Posen, les Polonais auraient quelques garanties ; comme il est souverain, ils n'en ont aucune. Le Parlement prussien légifère pour eux. Or, au Parlement prussien, les Polonais sont en minorité. Ils sont donc à la discrétion des Allemands.

C'est pour avoir le pouvoir de dénationaliser à sa guise qu'on tâche de maintenir l'anarchie internationale. Par malheur, le monde est arrangé d'une façon très bizarre : il n'y a pas moyen de violer le droit d'autrui sans se faire du tort à soi-même. Revenons au citoyen au sein de l'État. Son intérêt le plus immédiat le pousse à acquérir la plus grande somme possible de bien-être. Mais si, pour arriver à ce résultat, il va assassiner et voler son voisin, il commet la plus grande des sottises. En effet, si tout le monde assassine et vole, l'ordre juridique est remplacé par l'anarchie. Or c'est l'ordre juridique qui assure le plus rapide développement du bien-être ; son maintien est donc d'une importance de premier ordre pour l'individu ; par conséquent, l'homme doit faire, dans son propre intérêt, les plus grands sacrifices pour que l'assassinat et le vol ne se produisent pas dans la société où il vit.

L'analogie est complète dans le domaine international. Chaque État veut violer le droit. Il produit l'anarchie ou ce qu'on appelle la paix armée. Mais cette paix coûte 8 milliards de francs par an, seulement à l'Europe. Or cette charge écrasante met le plus grand obstacle au développement national. Le premier intérêt d'une nation, comme celui d'un individu, est de vivre dans un milieu juridique et non dans un milieu anarchique.

Le véritable intérêt mental est encore moins bien compris, de nos jours, que l'intérêt économique et politique.

Chaque homme a le devoir de soutenir son opinion, car celui qui n'a pas d'opinion personnelle est un idiot. Mais si l'on est vaincu dans une discussion (c'est-à-dire, si l'on reconnaît dans son for intérieur qu'on a tort), il faut immédiatement adopter l'opinion de son adversaire. S'il a raison, son opinion se rapproche plus de la vérité. Or la vérité est la puissance suprême ici-bas. L'homme qui possède la plus grande somme de vérité est le maître de monde.

Considérons deux nationalités qui luttent l'une contre l'autre. Supposons un combat sans aucune coercition. Celle qui l'emporte est la plus intelligente. Alors la nationalité vaincue a le plus grand intérêt à se fondre aussi vite que possible dans la nationalité victorieuse. Les Magyars ont parfaitement raison de lutter contre les Serbes ; mais si les Serbes l'emportent décidément, les Maygars, *dans leur propre intérêt*, devront tâcher de devenir Serbes. Le but de l'homme n'est pas de combattre avec l'arme de ses pères plutôt qu'avec une autre, son but est de posséder l'arme la plus parfaite possible[1] ; le but de l'homme n'est pas de se servir de l'alphabet de ses pères, mais de posséder l'alphabet le plus parfait possible ; de même il importe à une société d'avoir, à chaque moment, non pas une religion plus ou moins consacrée par les siècles mais la religion la plus pure, non pas les institutions politiques les plus antiques mais les plus parfaites. En effet, l'arme, l'alphabet, la religion, les institutions politiques ne sont pas des buts par eux-mêmes, mais des moyens. De même il importe peu à des Français ou à des Anglais de rester Français ou Anglais : il leur importe de faire

1. C'est ce que tous les gouvernements ont déjà compris. Aucun État ne se soucie plus de l'arme de ses pères ; aucun ne se soucie de combattre avec des pertuisanes ou des hallebardes.

partie de la nationalité la plus avancée et si, par exemple, cette nationalité était l'allemande, les Français et les Anglais devraient s'efforcer de toutes les façons possibles de devenir Allemands.

Ces idées, nous le savons, auront beaucoup de peine à être acceptées. Dans un article écrit à propos d'une œuvre précédente de l'auteur, M. A. Espinas s'exprime comme il suit : « Si notre élimination est inévitable, épargnez-nous l'injure de nous démontrer qu'elle est un bienfait. Nous tenons à nos institutions, à nos coutumes, à notre religion, à notre langue, *non parce qu'elles sont parfaites*, mais parce qu'elles sont nôtres, et il suffit qu'elles soient à nous, qu'elles nous viennent de nos pères, pour que nous les jugions et qu'elles soient, en effet, pour nous, les plus parfaites[1]. »

L'opinion du savant professeur de la Faculté de Bordeaux est partagée par un très grand nombre de publicistes modernes.

Eh bien, nous l'affirmons catégoriquement, en dépit de toutes les oppositions : tenir aux institutions des ancêtres, non pas parce qu'on les juge meilleures, mais parce qu'elles viennent des ancêtres, c'est descendre de plein gré dans le tombeau. Toute société où le conservatisme l'emporte définitivement, est moribonde. L'esprit conservateur étant l'inaptitude à s'accommoder à des circonstances nouvelles, doit causer la mort, puisque tout être non adapté à son milieu périt. Si un peuple désire garder ses traditions, qu'il le fasse. Certes, à partir du moment où les procédés coercitifs sont mis en avant, un peuple doit s'attacher à ses traditions, parce qu'alors elles représentent son *droit*, et il doit s'y cramponner toutes ses forces.

Mais quand toute coercition est bannie, la situation change entièrement. Toute nation sera libre de garder ses traditions ; mais aura-t-elle *intérêt* à le faire? Voilà la question véritable. Eh bien, un seul argument suffit pour démontrer que son *intérêt* lui dicte diamétralement le contraire : si les hommes avaient toujours gardé les traditions de leurs pères, leur outillage n'aurait jamais dépassé la hache en pierre éclatée, et leur organisation sociale la petite horde composée de quelques dizaines d'individus[2].

1. Voir le *Supplément* de la *Gironde* du 19 septembre 1886.
2. M. Espinas nous permettra de lui signaler la contradiction qui existe

Nous nous heurterons probablement à une grande résistance de la part du lecteur, à un autre point de vue. Comment, dira-t-on, renoncer à sa nationalité pour des avantages quelconques, mais c'est lâche, bas et dégradant !

Le contraire est la vérité. Il est dégradant de ne pas se subordonner à une supériorité mentale indiscutable. L'homme digne du commandement doit commander. Quand, dans la vie civile, un supérieur cède de son propre mouvement sa place à un inférieur, parce qu'il le considère comme plus intelligent, nous applaudissons et nous admirons cette action généreuse. La subordination des moins intelligents aux plus intelligents est le procédé par lequel se fait l'adaptation de l'organe à la fonction. C'est donc une loi de la nature. Se soumettre aux lois de la nature, c'est agir conformément à la raison, c'est agir d'une façon grande et belle. Ne pas se soumettre aux lois de la nature, c'est agir d'une façon folle, c'est-à-dire basse et dégradante.

De même que l'huile surnage au-dessus de l'eau, de même les hommes les plus intelligents montent aux premiers échelons de la hiérarchie sociale. Il doit en être ainsi, car ce sont les esprits les plus éclairés et les plus ouverts qui doivent gouverner un État, et non les plus ignorants et les plus stupides. La langue des plus intelligents devient donc peu à peu la langue de la bonne société, de la littérature et de l'administration. La langue de la nationalité la moins vivace passe à l'état de patois populaire. Chaque individu a une tendance à monter aux premiers rangs et il se rallie aux supériorités. Personnellement, nul ne montre de fidélité aux causes perdues. Cette fidélité est aussi funeste quand elle se produit collectivement, parce qu'elle est synonyme de stagnation et de mort. Si un individu vient dire : « Votre locomotive brûle moins de charbon que la mienne et marche beaucoup plus vite, mais je veux garder la locomo-

entre ses théories et ses actes. Esprit ouvert à toutes les nouveautés, il est constamment au courant des publications paraissant dans les deux mondes. Dans ses écrits il tâche d'informer ses compatriotes sur le mouvement des pays étrangers. Or toute idée nouvelle entrant en France, sape, démolit quelques-unes des *traditions* de ce pays. M. Espinas est chaud partisan des universités provinciales. Or ces institutions sont contraires à l'ordre de choses établi par Bonaparte, donc aussi aux traditions des Français vivant actuellement. On le voit, chez M. Espinas, il y a contradiction entre les théories et les actes.

tive de mes *pères*, » cet homme est un insensé. Il montre cependant de la fidélité aux causes perdues. Eh bien, la même conduite que nous traitons de stupide quand il s'agit de l'outillage technique, nous la traitons de raisonnable quand il s'agit de l'outillage mental. Cependant celui qui vient dire : « Votre religion est plus parfaite que la mienne, mais je garde la religion de mes pères », est aussi insensé que l'homme resté fidèle à la locomotive de ses pères. Il en est de la nationalité comme de la religion, elle aussi n'est qu'un *moyen*. Le développement mental est le but, et si notre nationalité n'offre pas les ressources nécessaires pour arriver au point culminant de l'évolution humaine, il y a tout avantage à passer à une nationalité plus parfaite.

L'histoire nous montre un grand nombre de sociétés qui ont compris cet avantage. Les populations de la Macédoine se sont hellénisées de plein gré sans être sous la domination de la Grèce. A partir du ve siècle, la Gaule et l'Espagne avaient des gouvernements particuliers : cependant elles ont continué à se romaniser. Les dialectes indigènes étaient encore parlés sur les bords de la Loire, à l'époque de Grégoire de Tours. Devenus indépendants de Rome, les habitants de ce pays n'ont pas cherché, cependant, à faire du celtique la langue de l'administration. C'est de plein gré également que les Pictes et les Scots sont devenus Anglais, les Lorrains et les Belges, Français.

Quand nous empruntons des armes plus parfaites à notre voisin, c'est pour le combattre avec plus d'efficacité. Ce qui est vrai des armes, est vrai des institutions et de la langue. C'est seulement par l'instruction supérieure qu'un homme peut garder la prééminence ; s'il ne peut pas l'acquérir dans sa langue, il fait bien de la chercher dans une langue étrangère, même dans celles de ses compétiteurs, car s'il persévère à garder la sienne, il sera obligé de descendre aux rangs inférieurs de la hiérarchie sociale.

Ce qui est vrai des individus, est vrai des sociétés. Pour arriver plus vite au pinacle, nous les voyons se servir constamment de l'arme de l'imitation : Rome emprunte ses sciences et ses arts à la Grèce, Frédéric II ne parle que français, Pierre Ier en Russie, Kamehameha Ier aux Sandwich [1], Mutsuhito au Japon adoptent

1. En moins de trente ans, les habitants des Sandwich apprirent l'usage des vêtements, la lecture et l'écriture, les sciences européennes et l'anglais. Ils

les institutions européennes. Ils le font par impulsion spontanée et sans aucune coercition. A vrai dire ce processus de l'imitation est constant chez toutes les nations. Même en Chine, au XVIIe siècle, on imitait l'architecture de Louis XIV. Tant que les hommes sont vivants, ils ne peuvent pas ne pas recevoir des impressions du dehors, ils ne peuvent pas ne pas y conformer leurs actes. Le degré de vitalité d'une société est en raison directe de la rapidité avec laquelle s'accomplit le processus de l'imitation.

La condition première indispensable pour que l'imitation se produise, c'est qu'elle donne une jouissance en expectative. On n'imite donc que ce qu'on trouve supérieur à ce que l'on possède. Mais comment démontrer, par exemple, la supériorité de la langue anglaise sur la langue française ou *vice versa*? Eh bien, précisément, tant que cette preuve n'est pas faite, les nationalités française et anglaise restent irréductibles. A quel moment l'une de ces langues l'emportera-t-elle sur l'autre? Si les Anglais désirant parler le français sont plus nombreux que les Français désirant parler l'anglais, la nationalité française avancera[1]. Dans le cas contraire, la nationalité anglaise gagnera du terrain. On abandonne la langue de ses pères par impulsion interne. Cet abandon s'accomplit individuellement. Il se fait avec une lenteur qui le rend imperceptible. Néanmoins il s'opère sans trêve ni arrêt, en vertu de la loi universelle que tout être vivant cherche la jouissance.

Actuellement le français est très répandu en Europe. Cette diffusion s'est faite sans la moindre contrainte. Les gens qui parlent le français en Russie, en Pologne, en Roumanie, en Espagne ou ailleurs, le font parce que cela leur est agréable. On voit donc qu'on abandonne aussi la langue de ses pères, comme on abandonne les armes, les institutions et les coutumes de ses pères, le jour où l'on y trouve profit, avantage et plaisir.

Nous ferons remarquer de plus, qu'aucune société n'a longtemps parlé la *langue de ses pères*. Est-ce que les Français comprennent aujourd'hui l'idiome de Guillaume de Lorris ou celui

remplacerent la polygamie par la monogamie et adoptèrent le gouvernement constitutionnel. Il n'y a pas d'exemple d'une transformation sociale aussi rapide.

1. Et quand ce résultat se produira-t-il? Quand la littérature française offrira plus de ressources pour la culture intellectuelle, c'est-à-dire quand la nationalité française deviendra supérieure à la nationalité anglaise, comme elle est supérieure aujourd'hui à la nationalité flamande.

de Rabelais? Est-ce que les Italiens comprennent aujourd'hui Horace ou Cicéron, les Grecs, Euripide ou Pindare? Pourquoi toutes ces sociétés parlent-elles autrement que leurs ancêtres? Est-ce par coercition? Nullement, c'est en vertu de loi du moindre effort, ou autrement dit du maximum de jouissance. L'homme modifie constamment son idiome, parce qu'il y trouve un avantage. Vouloir obtenir l'immuable dans le domaine de la vie est une contradiction formelle, puisque la vie n'est possible que par l'instabilité.

Nous avons déjà montré que l'extension de la nationalité se fait par la masse et par l'aire. De ce qu'un État perdrait sans province, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que le nombre de ses habitants diminuerait. L'accroissement de la population provient de l'organisation plus parfaite de la société. Et puis, qu'elles le veuillent ou non, les intérêts des nations sont solidaires. Tout accroissement de richesse dans un pays, amène forcément un accroissement dans l'autre. C'est parce que les Anglais ont perfectionné leur industrie et se sont ouvert des marchés sur tout le globe, c'est parce qu'ils ont d'immenses colonies, qu'ils peuvent être 39 millions d'hommes. Or, comme le sol du Royaume-Uni n'en peut nourrir que 19 millions, ils sont obligés de demander au dehors la moitié de leur approvisionnement en denrées alimentaires. Par cela ils augmentent la productivité des États-Unis et de la Russie.

La perte d'une province n'est pas toujours la cause efficiente d'une meilleure organisation sociale et mentale (bien que cela soit souvent le cas, comme pour la France après la guerre de 1870). Aussi nous n'associons pas ces deux phénomènes; nous voulons montrer seulement que toute diminution du territoire n'accompagne pas forcément une diminution de la nationalité, que le contraire peut se produire.

Nous avons déjà parlé de ce qui se passe aux États-Unis. Un grand nombre de Yankees abandonnent leurs fermes dans la Nouvelle-Angleterre pour des entreprises plus lucratives dans le Far-West. Ces fermes sont, généralement, occupées par des Canadiens français, et la frontière linguistique se déplace ainsi au profit de ces derniers. Si ce mouvement continue pendant un temps assez long, la Nouvelle-Angleterre pourra être un jour complètement francisée.

Supposons que le gouvernement des États-Unis, pour arrêter le recul de la nationalité anglo-saxonne, défende aux Yankees de vendre leurs terres aux Canadiens français, comme le gouvernement russe défend de vendre des terres aux Allemands dans les provinces lithuaniennes. Est-ce qu'il ne porterait pas la plus grave atteinte au droit de propriété et à la liberté des citoyens? A moins d'avoir commis un crime, nul ne doit subir cette *diminutio capitis* qui consiste à ne pas pouvoir disposer de son bien conformément à son intérêt. Cela serait une forme spéciale de la confiscation, aussi inique et aussi injuste que toutes les autres. On dira qu'il y a bien l'expropriation pour cause d'utilité publique. Mais quand on exproprie un immeuble, pour ce motif, on en paye la valeur entière, on ne le confisque pas. En droit, il n'y a pas de confiscation pour cause d'utilité publique. Et puis, si un habitant de la Nouvelle-Angleterre doit renoncer à ses droits pour le bénéfice de la nationalité anglo-saxonne, pourquoi un habitant de l'Ohio ou du Kentucky ne doit-il rien sacrifier pour la même cause? On crée de cette façon des privilégiés, on viole la justice, puisque tous les citoyens doivent être égaux devant la loi.

C'est le point de vue du droit; mais, de plus, la défense de vendre des terres aux Canadiens, loin de mettre un terme au recul de la nationalité anglo-saxonne, mettrait un terme à son expansion. Les Yankees, obligés de garder leurs fermes dans la Nouvelle-Angleterre, ne pourraient pas aller s'établir sur le Mississipi ou sur le Pacifique. Ils seraient forcés d'exercer un métier moins lucratif au lieu d'un métier plus lucratif. L'essor de la richesse se serait arrêté et, par contre-coup, celui de la nationalité.

Ce qui fait la force d'une nationalité, c'est le nombre, la valeur des individus qui la composent et la perfection de leur outillage matériel et mental; ce n'est pas le degré de longitude ou de latitude de la frontière linguistique. Qu'importe que les Anglo-Saxons, par exemple, perdent du terrain dans la Nouvelle-Angleterre si, par cette perte, ils augmentent en nombre, en richesse et en puissance mentale.

On peut perdre du terrain sur une frontière et en gagner avec usure sur une autre. Vouloir se maintenir *per fas et nefas* là où on a contre soi les lois de la nature, c'est lâcher une

entreprise avantageuse pour persévérer dans une entreprise qui ne l'est pas. En abandonnant du terrain aux plus dignes sur un point, on réalise un plus rapide essor de la civilisation générale. Cela donne une plus grande expansion à chaque nationalité pour l'attaque et l'empiétement sur les nationalités plus faibles.

D'ailleurs, quand un déplacement de la frontière linguistique s'opère en vertu des lois de la nature, il est absolument vain de s'y opposer. Autant vaudrait chercher à mettre des obstacles à la rotation de la terre. Ce mouvement social ne doit être contrarié par aucun gouvernement, car il y a avantage pour toutes les nations à se conformer aux lois de la nature. D'abord le bien-être national sera augmenté, quand on aura supprimé l'épouvantable gaspillage de nos armées modernes; toutes les sociétés profiteront de l'accroissement de richesse produit par cette économie. Les nationalités qui reculeront, monteront l'échelle des êtres en s'assimilant un type supérieur, les nationalités victorieuses deviendront encore plus puissantes.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le bonheur des hommes ne provient en aucune façon des limites géographiques de leur nationalité.

Les populations slaves s'étendaient autrefois jusqu'à l'Elbe. Aujourd'hui elles ont reculé jusqu'à l'Oder. Des historiens, des savants peuvent éprouver de ce fait des regrets archéologiques, mais cette circonstance influe bien peu, aujourd'hui, sur la situation matérielle des habitants de l'Europe. Il ne suffirait pas de reconquérir cette ancienne frontière pour augmenter, par exemple, le bien-être des habitants de la Russie. Ce résultat ne peut être obtenu que par un perfectionnement des organes économiques, politiques et intellectuels de leur pays. Cela seul, et non le déplacement de la frontière linguistique, peut augmenter la prospérité de la Russie.

En dernière analyse ce sont les hommes qui constituent le substratum dernier des sociétés. Vivre le mieux possible, tel est le but de chaque membre de l'association humaine.

II

Le bonheur humain provient de deux causes : l'état du droit international et la perfection de l'organisation sociale. Aucun Français, en se réveillant le matin, ne se sent privé des facultés de jouir de la vie, parce que la nationalité française ne s'étend pas jusqu'au détroit de Gibraltar. Mais chaque Français, obligé de payer sa part des huit milliards que coûte aujourd'hui notre état militaire, souffre par suite de l'anarchie internationale.

De plus cette anarchie exerce un contre-coup sur l'organisation intérieure des sociétés.

Tant que l'insécurité actuelle n'aura pas disparu, l'armée sera l'organe principal des sociétés. Par conséquent, les institutions issues de la bande de pillage, resteront en vigueur. La guerre produit forcément la prédominance des aristocraties. La vraie démocratie, c'est-à-dire le gouvernement dans l'intérêt des masses, est impossible aussi longtemps que subsiste l'esprit de conquête[1]. Tant que durera l'anarchie internationale, les gouvernements seront des entreprises militaires et les peuples, en république comme en monarchie, seront un domaine exploité par un chef et ses compagnons. La logique domine le monde ; nul ne peut s'y soustraire. Si les Hanovriens, les Hessois, les Nassoviens et les Francfortois approuvent l'annexion violente de l'Alsace-Lorraine[2], comment peuvent-ils ne pas approuver la conduite que la Prusse a tenue à leur égard en 1866? Si la baïonnette est le juge suprême, elle doit l'être par rapport aux Hanovriens aussi légitimement que par rapport aux Alsaciens. Si les Hanovriens veulent que les Prussiens respectent leurs droits, il faut qu'ils travaillent à établir un état de choses où les droits de tous seront respectés.

Le gouvernement d'un État bien organisé ne doit pas se préoccuper de la manière dont la richesse est partagée entre les citoyens. Si un homme dilapide une grande fortune en plaisirs

1. Le seul pays en Europe qui s'achemine vers la démocratie vraie, la Suisse, est précisément le pays qui a renoncé à la guerre.

2. Les députés de ces différentes provinces n'ont pas protesté contre cette annexion.

et en prodigalités, l'État n'a pas à intervenir. Tant pis pour le sot qui se ruine. L'État peut même considérer sa déconfiture et sa mort prématurée, d'un œil sympathique. Il est juste, il est désirable que les plus actifs, les plus économes et les plus rangés soient les plus riches. Moins une société contiendra de viveurs, plus elle sera parfaite. La sélection économique et mentale, l'élimination aussi prompte que possible des incapables, voilà ce qu'exige l'intérêt général de l'État.

L'élimination aussi prompte que possible des nationalités non viables, voilà ce qu'exige l'intérêt général de l'humanité. Or que faut-il pour obtenir ce résultat dans le temps le plus court? Il faut que le droit international devienne identique au droit civil.

Supposons qu'un certain nombre de Provençaux aillent s'établir dans le département de l'Eure. Supposons que cette émigration se maintienne longtemps, que l'excédent de la natalité sur la mortalité soit plus fort chez ces Provençaux que chez les indigènes normands. Peu à peu un pays où se parlait un dialecte de la langue d'oil, parlera un dialecte de la langue d'oc. Le gouvernement français est un gouvernement de langue d'oil. Il fait tout ce qu'il peut pour éliminer la langue d'oc, et les progrès de ce dialecte, dans le département de l'Eure, lui seraient peu sympathiques. Cependant il ne s'opposerait pas à l'émigration des Provençaux qui, comme les Normands, sont également des *citoyens français* possédant des droits civils et politiques exactement semblables. Le gouvernement français, quelles que soient d'ailleurs ses sympathies pour la langue d'oil, ne se croira pas en droit d'intervenir; il laissera s'accomplir une lutte mentale sur un terrain mental, sans y mêler aucun élément de coercition.

La conduite des nations les unes à l'égard des autres, devrait être identique à celle que tiendrait, dans ce cas, le gouvernement français. Les Allemands qui vont par centaines de mille aux États-Unis, s'établissent sporadiquement sur tout le territoire de l'Union et se fondent bientôt dans la population anglo-saxonne. Supposez qu'ils préfèrent tous s'établir dans le Minnesota, en masses serrées. Il y aura alors un *État allemand* en Amérique. Où serait vraiment le mal, même pour les Anglo-Saxons? Il y a bien en ce moment un État français en Amérique

(la province de Québec), cela n'arrête pas les progrès de la nationalité anglaise. Cela n'empêche pas le travail littéraire et scientifique d'être aussi brillant que jamais sur les bords de la Tamise. Il y a bien dix-neuf nationalités en Europe; cela n'a pas été un obstacle à la civilisation de ce continent. De même un pays allemand en Amérique ne produira pas la barbarie; au contraire. De nos jours, en Roumanie, les classes élevées parlent le français. Que demain tous les habitants de ce pays fassent de même, la nationalité roumaine aura disparu et la nationalité française s'étendra des Karpates au Danube. Où sera le mal? Est-ce que cela sera vraiment la fin du monde? Est-ce que les ténèbres envahiront l'Europe, parce qu'elle contiendra dix-huit nationalités, au lieu de dix-neuf? Les sociétés s'imaginent qu'en reculant sur le terrain linguistique elles perdent tout. C'est une profonde erreur : la langue est un moyen et non un but. Il y a avantage à cultiver les idiomes maternels, parce que, par eux, on arrive plus vite à acquérir l'instruction. Mais si, en changeant de langue, on peut monter l'échelle de la civilisation, on a tout intérêt à le faire. En somme, de même que l'État ne s'occupe pas de la manière dont la richesse se partage entre les citoyens, l'humanité ne doit pas s'occuper de la manière dont le globe terrestre se partage entre les diverses nationalités. Que les Anglais occupent 34 millions de kilomètres carrés et les Français seulement 7 millions ou vice versa, cela importe peu aux autres nations.

Comment le globe terrestre est partagé entre les différents groupes politiques, a aussi peu d'importance, au point de vue de la civilisation générale, que les divisions administratives au sein de l'État. Que la France ait 87 départements ou 32 provinces, cela importe peu à la Russie ou à la Grande-Bretagne. La seule chose qui intéresse ces pays, c'est que la France ait les divisions les plus favorables à son développement économique et mental.

Que ces divisions territoriales soient modifiées d'une façon ou d'une autre, la communauté internationale n'aura rien à y voir. Elle n'a à se préoccuper que la manière dont s'accomplira cette division. Si elle ne peut se produire qu'après une guerre civile, où périront des centaines de milliers de Français et où des milliards seront détruits, cela importe immensément aux Anglais,

aux Allemands et aux Russes, car toute diminution de la richesse des Français amènera une diminution correspondante de la richesse des nations qui sont en relation d'affaires avec eux. Ce qui est vrai des divisions politiques, est vrai des frontières linguistiques. Que l'allemand l'emporte sur le français ou le français sur l'allemand, cela est indifférent aux autres nations. Que l'Alsace soit allemande ou française, l'Europe s'en souciera médiocrement. Deux choses seulement lui importent dans une immense mesure : que le domaine général de la civilisation ne soit pas restreint et que la dénationalisation se fasse par les procédés rapides. Si l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne se produit par la volonté des Alsaciens, l'Europe n'a qu'à se croiser les bras. Mais si cette annexion ne peut s'opérer qu'après le massacre de 300 000 hommes et la dépense de 13 milliards, les intérêts des autres nations sont profondément affectés. Si les Alsaciens, courbés sous un régime oppressif, produisent moins de richesse matérielle et mentale, les autres nations en supportent le contre-coup.

Si le crime n'était pas puni, on ne pourrait pas sortir de sa maison sans risquer d'être assassiné. Sous la menace perpétuelle de la mort, la vie deviendrait un épouvantable cauchemar[1]. La possibilité, établie aujourd'hui, d'aller de Lisbonne à Orenbourg et d'Édimbourg à Tiflis, sans éprouver la moindre crainte pour son existence et sans avoir besoin de se munir de la moindre arme offensive ou défensive, a certes procuré un immense accroissement de bonheur aux habitants de l'Europe. Comment ce bonheur a-t-il été réalisé ? Par la défense des droits de chaque citoyen. Défendre les droits de mon voisin n'est donc qu'une face de la défense de mes propres droits. Si les droits de personne n'étaient violés, nous obtiendrions la sécurité la plus entière avec une dépense réduite à zéro. Certes, ce serait l'état de choses le plus avantageux. Notre intérêt est donc de réaliser un ordre de choses où les droits de chacun soient également respectés. Nous ne devons pas le faire par philanthropie ou par charité. En établissant la sécurité, nous ne travaillons pas pour le voisin, nous travaillons pour nous-mêmes.

Ce qui est vrai de l'association politique, est vrai de l'asso-

1. C'est l'état dans lequel vivent les sociétés sauvages.

ciation internationale. Chaque nation doit faire les plus puissants efforts pour remplacer l'anarchie par l'ordre juridique, non pas par amour du voisin, mais par amour de soi.

Pour pratiquer la justice internationale, il n'est pas nécessaire d'aimer l'humanité plus que son pays. La justice n'exclut pas le patriotisme. Même, quand on aura cessé de se massacrer, les joies et les douleurs de la patrie viendront se répercuter dans les cœurs. Ce n'est pas sans une profonde angoisse qu'on verra la dépopulation de son pays et le recul de sa nationalité. Ce n'est pas sans une joie intense qu'on en verra la croissance et l'expansion. Quand la patrie commencera à rétrograder, on se sentira mourir avec elle, et la somme des jouissances individuelles sera sensiblement diminuée. Aussi tout citoyen (dans son propre intérêt) doit-il faire les plus puissants efforts pour assurer la supériorité de sa patrie. Mais cette supériorité ne se mesure pas au nombre de kilomètres carrés que notre pays laisse en friche et sans culture. Elle se mesure par la puissance mentale et par l'expansion nationale. Le bonheur provient non pas du mal qu'on fait aux autres, mais du bien qu'on fait à soi-même.

Nous dirons même plus : il provient aussi du bien qu'on fait aux autres. On estime le revenu des habitants de l'Inde à 46 francs par tête et celui des Anglais à 875 francs[1]. Si les Indiens produisaient autant que les Anglais, le bonheur de ces derniers serait accru, parce que la masse de produits offerts sur les marchés, serait plus grande. Or les Indiens produiraient autant que les Anglais, s'ils étaient en tout semblables aux Anglais. Travailler à ce résultat, c'est donc travailler au bonheur des Anglais, c'est pratiquer la politique la plus réaliste et la plus égoïste.

Cet exemple peut s'appliquer aux rapports de tous les peuples très avancés à l'égard de peuples restés dans la barbarie. L'intérêt des forts doit les pousser à établir un ordre de choses plus parfait chez les faibles. Nul n'a mieux compris cela que les Anglais. « Le gouvernement de l'Inde, dit M. Chailley-Bert[2], veille avec la plus extrême sollicitude sur la conduite de ses fonctionnaires, même dans les matières les plus insignifiantes, sachant bien que la durée de la puissance britannique dans

1. Voir la note de la page 378.
2. *Revue des Deux Mondes*, n° du 1er janvier 1892, p. 75.

l'Inde dépend de la sagesse et de la justice de ses fonctionnaires plus que toute autre chose. »

Au point de vue économique, l'intérêt des nations riches les pousse à établir la sécurité sur tous les continents, afin de faire un plus gros chiffre d'affaires. Il y a tout autant d'avantage pour les nationalités très cultivées, à être entourées de sociétés arrivées à un développement mental aussi élevé que possible, car alors (comme nous l'avons montré) l'échange des idées est bilatéral et l'assimilation plus rapide.

Ainsi, d'une part, chaque société a intérêt à devenir plus civilisée[1] : de l'autre, toute société plus avancée a intérêt à améliorer les sociétés les moins avancées. N'est-il pas légitime de conclure de tout cela qu'il n'y a pas d'antagonisme entre l'intérêt national et l'intérêt de l'humanité, comme il n'y pas d'antagonisme réel entre l'intérêt de l'individu et celui de communauté au sein de l'État. L'État n'existe que pour l'individu, l'association internationale, quand elle se formera, n'existera aussi que dans l'intérêt de chaque nation particulière. L'antagonisme n'est pas entre l'intérêt national et l'intérêt international, mais entre ce qui *paraît* être l'intérêt national et l'intérêt général.

Mais, dira-t-on, espérez-vous que ces idées pourront jamais être comprises par la majorité des hommes? Oui, certes, car, à

1. Ainsi l'établissement de la sécurité en Afrique sera surtout un immense bienfait pour les Africains. Nous frémissons d'horreur, en lisant les rapports médicaux sur les guerres européennes. Quand on nous apprend que la guerre de Crimée a coûté la vie à 785000 hommes, nous nous sentons envahis d'une profonde tristesse, en songeant combien ces épouvantables hécatombes ont été inutiles. Eh bien, en Afrique, les guerres entre tribus emportent *tous les ans* un nombre presque égal de victimes. A proprement parler, l'Afrique est maintenant un vaste charnier. Les rêveries de Rousseau ont fait croire à quelques naïfs et à quelques pessimistes que la sauvagerie est une condition pleine de délices et de bonheur. C'est une profonde erreur. L'existence des sauvages est horrible. Leur vie est menacée perpétuellement et par la misère et par les attaques de leurs semblables. Au Canada, par exemple, les Peaux-Rouges restent parfois dix jours sans manger. Des tribus entières meurent de faim. Que dirait-on en Europe d'un homme qui n'aurait pas mangé pendant dix jours, et combien ne plaindrait-on pas son sort? De plus les Indiens se livraient, avant l'arrivée des Européens, à des guerres d'extermination sans pitié. (Voy. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XV, p. 395 et 478) Barbarie est synonyme de misère. Or nul ne pourra affirmer que la misère soit un bien. Les efforts séculaires de l'humanité ont eu pour but de sortir de la sauvagerie. Quelques rhéteurs seuls peuvent s'imaginer qu'elle constitue un état de béatitude absolu.

proprement parler, il n'y a rien à *comprendre* mais à *étendre*. On sait, depuis des siècles, que l'ordre est préférable à l'anarchie. Les Anglais, les Français, les Italiens comprennent parfaitement qu'ils n'ont aucun intérêt à se massacrer entre compatriotes. La seule conviction qu'il faudrait encore faire entrer dans les esprits, c'est qu'il est tout aussi funeste de se massacrer entre Européens qu'entre Français, Anglais ou Italiens.

Ce chapitre peut être condensé dans la formule suivante :

1° Chaque organisme individuel et collectif a intérêt à devenir aussi parfait que possible (c'est-à-dire à s'adapter à son milieu dans le temps le plus court) ;

2° Chaque organisme a intérêt à rendre les autres aussi parfaits que possible (c'est-à-dire à adapter le milieu à soi).

CHAPITRE V

ANTAGONISME ET SOLIDARITÉ.

I

Comme le combat et l'alliance, l'antagonisme et la solidarité sont deux phénomènes simultanés et parallèles. Tout individu veut s'enrichir. Quand, pour atteindre ce but, il lui faut sacrifier les intérêts de ses semblables, il est porté à le faire ; de là combat, antagonisme. Mais être le plus riche dans une tribu d'Esquimaux, où tout l'avoir se borne à quelques vêtements, une hutte et un cadavre de phoque, procure un médiocre bien-être. Tout individu a intérêt à être le plus riche, mais dans la *société la plus riche*. A partir du moment où notre prospérité augmente, grâce à la prospérité de nos semblables, nous sommes portés à désirer cette dernière ; alors apparaît la solidarité. Tout individu a intérêt à être riche, mais il n'a aucun intérêt à ce que les autres soient pauvres.

Arriver à occuper la plus haute situation dans la société, est une jouissance. Quand nos semblables aspirent au même but, ils se mettent en travers de notre chemin : nous avons tendance à écarter des compétiteurs ; de là combat, antagonisme. Mais être le premier dans une tribu d'Esquimaux composée de quelques centaines d'individus, est un médiocre plaisir. Pour augmenter notre jouissance, nous avons intérêt à être les premiers dans une société qui, elle aussi, est la première parmi ses rivales. Du moment où nous sommes poussés à augmenter la puissance du groupe dont nous faisons partie, la solidarité se produit entre les membres de ce groupe et nous.

Quand notre nationalité gagne du terrain sur les nationalités voisines, nous éprouvons de la jouissance. Par conséquent,

comme nous voulons le recul des nationalités étrangères, il s'établit entre celles-ci et la nôtre un combat, un antagonisme. Mais notre type de culture pourra se répandre d'autant plus vite que les types de culture voisins sont plus semblables au nôtre. Nous avons donc intérêt à ce que les nationalités étrangères soient non pas inférieures à la nôtre, mais autant que possible égales à la nôtre. A partir du moment où nous voyons un intérêt dans l'élévation des types de culture étrangers, la solidarité apparaît entre ces types et le nôtre.

L'échelle des intérêts est la suivante : être le plus riche dans la société la plus riche ; être le premier dans la société la plus puissante; faire partie de la nationalité la plus civilisée. C'est le point de vue individuel. En considérant chaque nation comme une unité d'un ordre plus élevé, on obtient ce résultat : chaque société a intérêt à être la plus riche parmi les sociétés les plus riches, la mieux organisée (la plus parfaite) parmi les mieux organisées, la plus civilisée parmi les plus civilisées.

Monter l'échelle des êtres constitue l'intérêt de toute créature vivante, depuis le microbe le plus infime jusqu'aux plus grandes nations.

Être l'animal le plus intelligent, assure la victoire sur les autres animaux. Être riche, donne la possibilité de cultiver ses facultés mentales; être riche et intelligent, donne la possibilité d'occuper les premières situations dans l'État, ce qui donne la faculté, à son tour, d'adapter le plus rapidement le milieu social à ses fins. Faire partie de la société la plus riche, permet de profiter d'un outillage matériel et mental plus complet. Cet outillage donne la puissance politique et la puissance politique, à son tour, assure la plus rapide extension de la nationalité. On le voit, le processus social est le prolongement, sans solution de continuité, du processus biologique.

Or comment peut-on s'enrichir, sans appauvrir la société dans laquelle on vit? En produisant plus de richesse dans le temps le plus court. Comment peut-on surpasser les autres par son intelligence, sans diminuer le développement de la société? En imposant ses idées seulement par persuasion. En un mot, la solidarité s'établit entre un groupe d'hommes à partir du moment où ils abandonnent dans leurs luttes les procédés lents pour adopter les procédés rapides.

Comme les individus, les sociétés ont tout intérêt à transporter les luttes sociales uniquement sur le terrain intellectuel. Toutes trouveront profit en abandonnant les procédés coercitifs[1].

C'est ce qu'elles ne comprennent pas encore, hélas! Les sociétés modernes luttent toujours par les procédés violents. Sans parler des guerres, même en temps de paix elles expulsent l'étranger de leur territoire, elles lui défendent de s'y établir, ou, s'il y est fixé, elles limitent ses droits de mille façons. En langage usuel, cette conduite brutale à l'égard des étrangers s'appelle l'*exclusivisme national*. Cette triste aberration a toujours sévi dans l'humanité, mais elle a pris, dans ces dernières années, des proportions vraiment inquiétantes. Le dernier tiers du XIXe siècle sera considéré par les historiens futurs, comme une période d'assauvagissement relatif. Il marquera une forte recrudescence des passions haineuses, basses et étroites. Le dernier tiers du XIXe siècle fera une tache sombre et triste au milieu des périodes plus brillantes de l'histoire de l'humanité.

La guerre et les massacres sont des procédés qui peuvent se placer dans la catégorie de l'absorption biologique. (Voy. le tableau de la page 403.) L'expulsion de l'étranger et les entraves posées à son immigration se ramènent à l'élimination biologique. En effet, en dernière analyse, elles signifient ceci : Si vous ne vous contentez pas d'un habitat moins favorable, nous vous tuons[2]. La limitation des droits est une élimination par-

1. On peut montrer, par un exemple, la supériorité des procédés non coercitifs, dans toutes les branches de l'activité gouvernementale. Forcez les musulmans algériens à abandonner leur justice religieuse, obligez-les à aller exclusivement devant le juge français, vous portez atteinte à leur droit. Alors ils se raidiront, ils se révolteront, peut-être. Mais établissez en Algérie des tribunaux français avec une justice prompte, peu coûteuse, équitable, incorruptible, humaine. Laissez l'Algérien musulman libre de s'adresser à ce tribunal, si bon lui semble. Il sera porté, par l'intérêt, à chercher le tribunal le plus parfait. Il considérera d'abord comme un privilège des plus enviables d'être jugé par le magistrat français ; plus tard, il réclamera comme un droit de ne plus ressortir d'un tribunal de qualité inférieure, qui est le tribunal musulman. L'introduction de la justice française sera réalisée de cette façon plus facilement et plus rapidement que par les procédés coercitifs. Pourquoi? Parce qu'on appliquera, dans ce cas, le principe du triomphe des meilleurs. Le tribunal français attirera du monde, en rendant une justice plus parfaite.

2. Toutes ces mesures se pratiquent aujourd'hui sans violence ; mais si la partie lésée voulait passer outre, c'est-à-dire se révolter contre la législation de l'Etat, alors ce serait la mort.

tielle. Elle peut ainsi se traduire : Si, au sein de notre État, vous ne vous contentez pas des situations inférieures, nous vous tuons. Toutes ces formes marquent donc une rétrogradation vers les procédés biologiques.

Nous allons passer en revue les différents procédés de l'exclusivisme national. Nous ne nous placerons pas au point de vue des faibles, qui subissent les violences, mais des forts qui les commettent. Nous tâcherons de montrer combien l'exclusivisme national est funeste à ces derniers.

II

Commençons par les phénomènes économiques.

Soit un ébéniste allemand qui vienne s'établir à Paris. Il fait concurrence aux ouvriers de cette ville. Supposons qu'on l'expulse. Quel sera le résultat pour la France?

Si l'ébéniste allemand travaille moins bien et plus cher que les indigènes, personne ne lui donnera de commandes. Il faudra donc qu'il meure de faim ou qu'il parte. Mais s'il travaille mieux, par son expulsion, tous les Français qui auraient pu lui acheter des meubles de bonne qualité et à bas prix, sont privés de cet avantage. On leur fait donc un tort. De plus, l'ébéniste allemand aurait loué une maison, acheté des vivres, des vêtements, des instruments. Ceux qui lui auraient procuré tout cela seront frustrés de leurs bénéfices. Par l'expulsion de cet Allemand, le gouvernement français aura établi une classe de privilégiés : les ébénistes parisiens. Ces derniers auront acquis le droit de vendre de mauvais meubles à des prix élevés ; ils causeront un détriment à leurs compatriotes; ils seront devenus des parasites sociaux. Le gouvernement français n'a aucune raison de favoriser les ébénistes, plutôt que les propriétaires d'immeubles, les producteurs de denrées alimentaires, de vêtements, etc. Mais sitôt qu'on expulse les étrangers, on produit le parasitisme, donc l'appauvrissement social. Les gouvernements doivent protéger le droit de propriété, non y porter atteinte. Ils doivent établir l'ordre et non l'anarchie. Quand ils pratiquent l'expulsion, ils confisquent la propriété de

quelques citoyens au profit d'autres citoyens, donc ils pratiquent la spoliation, donc l'anarchie [1].

Les entraves à l'immigration sont aussi funestes que les expulsions.

Sans l'immigration européenne du XIXe siècle, les États-Unis d'Amérique auraient 14 millions d'habitants, tandis que leur population monte aujourd'hui à 63 millions. Naturellement, une forte immigration n'est possible que dans les pays très faiblement peuplés. Cependant il est bien difficile de déterminer le maximum de densité qui ne saurait être dépassé sans danger. L'Angleterre a maintenant 124 habitants par kilomètre carré. Est-ce à dire que ce chiffre ne puisse pas croître encore? La Belgique en a 207. Est-ce le dernier mot? La densité kilométrique du Bengale est de 171, supérieure à celle de l'Angleterre. Cependant de nombreux Anglais vont s'établir dans ce pays pour y faire le commerce, pour y diriger des entreprises industrielles et agricoles, et pour y donner l'instruction aux indigènes. Certes, la présence de ces individus est avantageuse aux Bengalais. En Chine, les agglomérations humaines atteignent des chiffres très élevés. La province de Kiang-Sou a 210 habitants par kilomètre carré. L'agriculture est arrivée en Chine à un degré de perfection qu'il semble difficile de dépasser. Mais la Chine est encore loin d'avoir mis à profit toutes ses ressources naturelles. D'immenses mines de houille, par exemple, y sont à peine exploitées. L'industrie pourrait grandement se développer en Chine, et, en augmentant la richesse de ce pays, pousser encore à l'accroissement de la population. Enfin un pays peut être habité par un grand nombre de rentiers (les environs de Londres, par exemple, sont le rendez-vous de tous les Anglais qui ont fait fortune à l'étranger), alors il peut avoir une population sans aucune proportion avec ses ressources. Nul ne peut dire où s'arrêtera le développement de l'esprit humain, nul ne peut donc dire combien d'hommes au maximum pourra nourrir la terre.

La majorité des pays, même relativement civilisés, contiennent aujourd'hui une population extrêmement clairsemée (0,3 par

1. Quand nos législateurs font des lois, ils ne songent malheureusement qu'à ceux qui doivent en profiter, jamais à ceux qui doivent en souffrir. Ces derniers sont « les hommes oubliés », comme dit si bien M. Graham Sumner.

kilomètre carré en Sibérie, 0,5 au Canada, 0,5 en Australie, 1,2 dans la république Argentine, 7 aux Etats-Unis, 6 dans l'Amérique Centrale et au Mexique, 18 en Russie, 32 en Turquie d'Europe; ce sont presque des déserts). Même la France est très faiblement peuplée [1]. On estime aujourd'hui la population du globe à 1480 millions d'habitants (11 par kil. car.). Or, d'après les calculs de M. Ravenstein, il pourrait facilement nourrir jusqu'à 6 milliards d'individus [2].

Non seulement la population du globe est encore trop faible, ce qui est un mal, mais elle est surtout trop inégalement répartie, ce qui est un mal encore plus grand. Dans certains pays, il y a des agglomérations trop fortes qui produisent le paupérisme ; dans d'autres, la misère provient du manque de bras. Il y aurait le plus grand intérêt à mettre fin à cette inégalité si funeste. Dans les pays faiblement peuplés et dans ceux (comme la France) où la natalité est faible, la principale préoccupation devrait être d'attirer les immigrants. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Dans les pays barbares, l'étranger est encore considéré comme un ennemi. C'est au péril de leur vie que de hardis voyageurs ont traversé certaines régions de l'Afrique. Combien, hélas! ont même payé cette audace de leur vie ! Quant à aller s'établir à demeure dans ces pays, il ne faut pas y songer dans l'état actuel de leur développement social. Ainsi, de magnifiques régions qui pourraient produire des masses énormes de

1. Déjà l'on se plaint en Europe de l'encombrement des carrières et l'on dit que si ce continent était plus peuplé, ses habitants se sentiraient dans une gêne plus forte. Hélas! ce qui encombre les carières, ce n'est pas le manque de ressources d'un continent aussi admirablement favorisé que l'Europe, mais le manque d'esprit d'entreprise de ses habitants. Bien entendu, si tout le monde se précipite vers les fonctions de l'État, les carrières seront encombrées. Mais un immense champ est encore réservé aux Européens dans... l'agriculture ! On sait que la moyenne du rendement de l'hectare en France est de 15 hectolitres de blé, tandis qu'il est de 28 dans le département du Nord, de 25 à 30 en Belgique, en Hollande et en Angleterre. De même, la pomme de terre donne en Allemagne de 25 à 28000 kilogrammes par hectare, en France seulement 7200. Si le rendement de l'agriculture en Europe était partout le même, la population pourrait tripler très facilement. D'après les recherches de M. G. Ville, le froment donne avec un engrais complet 9570 kilogrammes par hectare, sans engrais seulement 3542; les chiffres correspondants pour le chanvre sont de 11 150 et 2175, pour la pomme de terre 36000 et 7500. Ce n'est pas sans doute le dernier mot de la chimie agricole, mais on voit quelle marge reste encore pour les progrès de la culture.

2. Voy. l'*Économiste français*, du 27 septembre 1890.

richesses, sont aujourd'hui des non-valeurs presque complètes.

Les sociétés asiatiques, plongées dans leur incurable conservatisme, n'offrent aucune ressource à l'émigration, faute de sécurité ; la Perse, la Chine ne sont pas accessibles aux Européens. Mais, hélas ! les civilisés ne comprennent pas mieux leurs intérêts que les barbares ! Déjà les États-Unis ont pris certaines mesures pour arrêter l'immigration européenne [1]. On parle d'autres entraves encore plus importantes. Mêmes circonstances dans les démocraties australiennes. Les Chinois en sont presque exclus, et les ouvriers de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria demandent les mêmes mesures contre les Européens. Comme ils sont les maîtres du gouvernement, par le suffrage universel, ils réussiront fort probablement à les obtenir. Le principal grief contre les Chinois, en Californie et en Australie, c'est qu'ils constituent un élément réfractaire et inassimilable. Ce grief est-il légitime ? Certes, non. La nation, comme l'espèce, se modifie à chaque changement de milieu. De plus, les Américains et les Australiens prétendent qu'un croisement entre Chinois et Européens n'est pas possible, vu la répugnance que ces deux races éprouvent l'une à l'égard de l'autre. Cette affirmation nous paraît fort sujette à caution. Des croisements nombreux se sont opérés aux Antilles entre nègres et blancs [2]. Ces croisements ont produit une race nouvelle possédant de très fortes qualités. La distance entre les Chinois et les Européens est bien plus faible, au point de vue ethnographique, que la distance entre les nègres et les blancs. Pourquoi donc Chinois et Européens ne pourraient-ils pas se croiser ? Nous ne le comprenons pas. Mais ces objections ethnographiques n'existent pas à l'égard des Européens. Pourquoi donc les Américains et les Australiens prétendent-ils les exclure aussi ? La raison est très simple. Tout nouvel immigrant fait baisser le prix de la main-d'œuvre. Les ouvriers de la Nouvelle-Galles de Sud et de Victoria forment maintenant une aristocratie qui veut conserver le monopole du travail. Ils ne comprennent malheureusement pas que le principal intérêt de chaque individu est de vivre dans la société la plus riche possible, ils ne comprennent pas que la

1. Nous ne parlons pas des repris de justice et des impotents. Les États-Unis les repoussent très légitimement.

2. Voy. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVII, p. 645 et passim.

richesse générale procure une somme de jouissance, infiniment plus forte que la richesse particulière. A quoi sert d'avoir des millions, si on vit dans un désert ou dans un pays misérable, sans routes, sans monuments, sans civilisation. Or tout ce qui est richesse publique vient des impôts. Tout ce qui vient des impôts est pris sur le producteur. Diminuez le nombre de ces producteurs et vous diminuez, en même temps, la somme de bien-être que peut offrir la société, somme qui sera toujours supérieure à celle que peut procurer la richesse individuelle. Quel milliardaire pourra jamais se créer un centre de jouissances comme Paris? Mais toutes ces considérations sont inaccessibles aux ouvriers australiens; ils ne voient qu'une chose : la baisse immédiate des salaires[1]. Ils ne comprennent pas que l'intérêt principal de chaque individu est de monter le plus rapidement possible l'échelle des positions sociales. Les ouvriers australiens pourraient faire aujourd'hui sans aucune violence (donc sans aucune peine) ce que les planteurs ont tenté autrefois par l'établissement de la traite et par l'esclavage des nègres. Ils pourraient abandonner aux Chinois tous les travaux pénibles et se réserver la direction de toutes les entreprises. Mais, grâce à leur exclusivisme aveugle, les Anglais en Australie réclament comme un privilège de rester confinés aux besognes sociales les plus inférieures. Leurs votes signifient en dernière analyse : nous ne voulons pas devenir contremaîtres, intendants, fermiers, propriétaires, entrepreneurs, rentiers; nous voulons rester simples manœuvres et ouvriers.

La limitation des droits produit des résultats aussi désastreux que les entraves mises à l'immigration.

Il est défendu aux Polonais d'acheter des terres dans les provinces occidentales de l'empire russe. Il est même question d'étendre cette défense à tous les étrangers en général. Un Polonais ne peut pas prendre de terres en ferme, etc., etc. L'ensemble de ces mesures d'exception amène un état économique des plus déplorables[2]. Les Allemands, toujours sous le coup de

1. Une des illusions les plus persistantes de l'humanité consiste à identifier la richesse avec l'or. A quoi sert le salaire d'une livre sterling par jour si tous les objets coûtent en proportion ou manquent totalement. Dans ce cas, quelle que soit l'élévation du salaire, elle ne se traduira jamais par une augmentation de jouissance.

2. Disons, en passant, que toutes ces mesures d'exception n'atteignent pas

mesures d'exception qu'on peut prendre contre eux [1], ne risquent pas de s'établir en Russie. Les capitaux, les nouveaux procédés agricoles, les connaissances techniques qu'ils auraient pu apporter, sont perdus pour la Russie. La moitié occidentale de ce pays reste pauvre et inculte, parce qu'elle est considérée comme domaine exclusif du peuple conquérant.

Après avoir parlé des hommes, passons aux capitaux. Nous pouvons citer un très curieux exemple d'exclusivisme national sur ce terrain.

Quelques capitalistes français se rendirent dernièrement a Saint-Pétersbourg pour proposer au gouvernement russe la construction du chemin de fer Transsibérien. Leurs propositions ne furent pas acceptées. Il leur fut répondu que le Transsibérien serait construit exclusivement par des ingénieurs russes, avec des capitaux russes et des matériaux russes. Dans ces conditions la construction du Transsibérien pourra durer douze ou quinze ans. L'entreprise libre l'aurait, certes, terminé en trois ou quatre. Aux États-Unis, on construit 18000 kilomètres de chemins de fer par an, on pourrait bien en construire 8000 en Russie (c'est la longueur du Transsibérien) en trois ou quatre. Or, pour avantager certains individus, ce chemin de fer, au lieu d'être prêt en 1897, sera prêt en 1905 ou en 1908. Il faut avouer que ce n'est pas là *hâter* l'accroissement de la richesse en Sibérie, mais *retarder* cet accroissement. Or les quatre millions et demi de Sibériens sont aussi bien des Russes que les ingénieurs, les capitalistes et les industriels à qui l'on réserve les bénéfices de la construction du chemin de fer. On ne voit pas pourquoi les intérêts de cette population [2] doivent moins tenir à cœur au gou-

le but désiré. Justement parce que ces pays sont placés sous des lois d'exception, justement parce que le gouverneur général de Kief a des pouvoirs discrétionnaires vraiment excessifs, les propriétaires russes ne vont pas s'établir volontiers dans les provinces occidentales. La mesure qui empêche les Polonais et les Israélites d'y prendre des terres en ferme, est aussi désastreuse au point de vue de la russification. Quel attrait peut avoir une terre qu'on ne peut pas donner à bail ? Les Russes battent souvent en retraite devant toutes ces difficultés et ne vont pas s'établir volontiers en Podolie et en Volhynie, ce qu'ils auraient fait sans ces restrictions.

1. On parle encore maintenant d'en expulser 25000 des provinces du Sud-Ouest, d'après de nouveaux reglements promulgués par le gouverneur général de Kief, de Podolie et de Volhynie.

2. Et ajoutons : de toute la Russie ; certes, la famine de 1891 n'aurait pas pris des proportions si calamiteuses si le Transsibérien avait existé à cette époque.

vernement de Saint-Pétersbourg que les intérêts de quelques individus.

Repousser les capitaux étrangers, c'est décréter la misère de son propre pays[1].

En un mot, tout exclusivisme sur le terrain économique se ramène à accorder le droit à quelques privilégiés de spolier la grande majorité de leurs compatriotes, c'est-à-dire, en dernière analyse, à la suppression de la propriété, donc à l'anarchie.

Une autre erreur capitale des sociétés consiste à se préparer des réserves pour l'avenir. Ainsi les Américains ne permettent pas l'immigration des Chinois. Ils disent qu'il y a plus d'avantages à laisser les régions du Pacifique et du Far-West à l'état de solitude pendant de longues années qu'à les peupler de Célestes, parce qu'elles serviront aux besoins des générations futures de Yankees. Cette conduite est des plus désastreuses, pour plusieurs raisons. D'abord l'expansion nationale ne se fait pas seulement par le peuplement, mais encore par l'assimilation. Si dix ou vingt millions de Chinois vont en Amérique et adoptent l'anglais comme langue maternelle, la culture anglo-saxonne aura un nombre d'adhérents plus considérable, dans un temps plus court que par la méthode du peuplement direct par les seuls Yankees. Mais il y a une considération plus importante encore. La nationalité est un moyen et non un but. Le maximum de bonheur individuel provient non pas de la manière dont le globe terrestre est partagé entre les différents types de culture, mais de son adaptation aussi rapide que possible aux besoins de l'homme. Or toute minute perdue dans l'œuvre de cette adaptation est perdue pour l'éternité. Cela peut se démontrer de la façon suivante. Prenons le chiffre

1. Encore un petit exemple. On sait que, d'après les statuts de certaines banques russes, le gérant doit être absolument chrétien. Cette mesure a pour but de favoriser les orthodoxes (c'est-à-dire les Russes). Si les orthodoxes avaient le plus d'aptitudes pour les affaires de banque, les actionnaires les auraient choisis de leur propre initiative et cette clause eût été inutile. Mais si les chrétiens ont moins d'aptitudes, ils géreront moins bien les affaires des banques et donneront moins de dividendes. Ou bien, si les gérants chrétiens capables, sont moins nombreux, ils demanderont une plus grande rémunération pour leurs services. Les gérants chrétiens bénéficieront sans doute de cette clause, mais au détriment des actionnaires qui peuvent être aussi des Russes. On le voit, cela revient toujours au même ; toute faveur de l'État a pour résultat la confiscation de l'argent de Paul au profit de Jean.

de 100, comme représentant l'ensemble des richesses réalisables sur notre terre, quand toutes ses ressources seront mises en exploitation. Supposons que les richesses actuelles montent au chiffre de 10[1]. Si l'accroissement de la richesse est de 20 par siècle, le maximum de bien-être sera atteint en 2343; s'il est de 10 par siècle, il sera atteint en 2793. Toute entrave mise à l'accélération de la richesse retarde seulement le moment où elle atteindra son point culminant; jamais on ne pourra arriver plus vite, en marchant plus lentement.

Mais notre calcul n'est pas exact. Les capitaux sont productifs de capitaux. La richesse augmente par progression géométrique. Toute entrave diminue la raison de cette progression. Soit 3 la richesse actuelle et 2 la raison de sa progression par quart de siècle; en 1993 la richesse sera 24. Mais supprimez les entraves, portez la raison de la progression à 3, la richesse sera de 81 en 1993. Ainsi, grâce à notre exclusivisme, nos arrière-neveux seront huit fois plus riches que nous, au lieu d'être vingt-sept fois plus riches[2].

Mais la raison de la progression ne regarde pas seulement nos descendants, elles nous regarde nous-mêmes. Un homme peut vivre soixante-quinze ans. Avec une raison de 3, il pourra voir la richesse arriver de 3 à 27; avec une raison de 2, il ne pourra la voir arriver que de 3 à 12. Il est évident qu'il aura plus de jouissances dans le premier cas que dans le second.

On le voit, les réserves sont une illusion des plus aveugles. Il n'y a rien de plus contraire aux intérêts de la génération actuelle, comme aux intérêts des générations futures. D'ailleurs, quand bien même ces réserves seraient utiles à nos descendants, on ne voit pas pourquoi la génération de 1893 doit se sacrifier au profit de la génération de 1993. Cela serait injuste en principe. Mais de plus la génération de 1893 souffre de l'imperfection actuelle, tandis que la génération de 1993 ne souffre pas, par la toute simple raison qu'elle n'existe pas encore.

1. Évidemment nous exagérons. Nous pensons que la mise en valeur de toutes les ressources de la planète ne décuplera pas, mais centuplera, au moins, nos richesses actuelles.

2. La première progression est 3, 6, 12, 24. La seconde 3, 9, 27, 81.

III

Sur le terrain politique, l'exclusivisme consiste à réserver les fonctions et les places aux nationaux. Il n'y a que deux moyens d'obtenir les fonctions gouvernementales : l'élection ou la nomination. Si les citoyens trouvent qu'un étranger remplira mieux certaines charges qu'un indigène, empêcher les citoyens d'élire cet étranger, c'est les obliger à choisir des incapables, donc à être mal gouvernés. C'est causer aux indigènes un mal positif. Le même raisonnement s'applique à la nomination. Les sultans pensaient, au XVIIe siècle, que des renégats chrétiens gouverneraient mieux les Turcs que les individus de souche musulmane. Empêcher les sultans de prendre des renégats, c'était les obliger à mal gouverner leur empire. C'était causer à la majorité des Turcs le dommage le plus positif, c'était pousser à la décadence de leur pays.

Les gouvernements existent pour les gouvernés et non vice versa. Il y a bien plus d'avantage à être bien gouverné par des étrangers que mal par des compatriotes. Les populations de l'Inde en savent quelque chose. Elles respirent, pour la première fois, après une anarchie plusieurs fois séculaire, grâce aux Anglais. Rien n'est plus favorable aux intérêts des malheureux ryots que le gouvernement des fils d'Albion.

Si un étranger est plus actif et plus intelligent qu'un indigène, il faut lui donner la première place, dans l'intérêt du peuple. Les masses ne doivent pas travailler pour engraisser quelques fonctionnaires bornés et peu scrupuleux. Aucun chef d'entreprise privée ne préfère des employés stupides, mais qui sont ses compatriotes, à des employés intelligents, mais d'origine étrangère. Il serait juste de donner autant de soin aux entreprises publiques qu'aux entreprises privées. Si un peuple n'est pas gouverné par les plus intelligents, il sera gouverné par les plus stupides, il tombera dans une rapide décadence.

Traduite en langue pratique, l'expression « la France aux Français, la Russie aux Russes », revient simplement à ceci : quelques politiciens habiles ou quelques fonctionnaires en faveur se réserveront les privilèges et les profits directs et

indirects du gouvernement, c'est-à-dire les places, les dotations, les subventions de tout genre, les concessions des travaux publics, etc., etc.

Comme l'exclusivisme économique, l'exclusivisme politique est un droit accordé à quelques-uns, de dépouiller l'immense majorité des citoyens; c'est un droit donné aux incapables d'occuper les plus hautes situations de l'État. Par la spoliation l'exclusivisme est anarchique; par les privilèges il est antisocial[1].

On dit qu'en donnant des fonctions aux étrangers, on introduit des traîtres qui livrent le pays à ses ennemis. C'est parfaitement juste parfois. Les Russes, aujourd'hui, feront bien de ne pas confier leurs secrets d'État aux Polonais. Ces derniers subissent une combinaison politique contraire à leurs aspirations; ils ne peuvent pas vouloir la prospérité de leur oppresseurs. Mais si toute coercition était bannie, il n'en serait plus ainsi. Quand on viendrait s'établir de plein gré dans un pays, on n'aurait aucune raison de le trahir.

IV

C'est sur le terrain intellectuel que l'exclusivisme national produit, naturellement, ses plus funestes effets, parce que le développement mental est la base de la prospérité économique et de la puissance politique.

Tuer un étranger, parce qu'il est supérieur, c'est se condamner à une infériorité incurable. C'est vouloir rester éternellement aux échelons les plus bas de l'évolution sociale. Comme la tendance de toute créature est de monter, les sociétés qui tuent les étrangers les plus intelligents, pratiquent la conduite qui mène à la décomposition et à la mort. En Europe, on ne tue plus les étrangers, mais on les expulse encore très souvent. Or cette mesure est peut-être encore plus funeste que l'autre En effet, l'expulsé va porter ses capacités à l'ennemi. Ainsi, non seulement, on s'est privé des avantages de sa présence, non seulement, on a diminué sa propre puissance, mais on a encore

1. En effet, il empêche l'adaptation à la fonction et pousse l'organisme à descendre l'échelle de la perfection vitale.

augmenté celle de ses concurrents. Ce n'est pas un moyen à coup sûr, de vaincre dans la lutte pour l'existence. On comprendra sans doute, un jour, l'ineptie manifeste de cette conduite, et l'on fera autant d'efforts pour attirer les capacités qu'on en fait aujourd'hui pour les repousser.

Dans ces dernières années, l'exclusivisme est arrivé jusqu'au délire. Nous en pouvons donner un exemple frappant. Un plan a été combiné tout récemment entre le gouvernement russe et le baron de Hirsch pour faire émigrer 3 millions d'Israélites en Amérique. Tout d'abord, expulser des hommes d'un pays qui a à peine 18 habitants par kilomètre carré est une absurdité au point de vue économique. Mais voici qui est encore plus fort. Les États américains ont édicté, dans ces derniers temps, différentes mesures, réglant l'immigration. Pour s'y conformer « le gouvernement russe a consenti (nous citons textuellement) à ce que l'émigration ne comprît pas les individus affaiblis par l'âge, les débiles, les estropiés, les individus affectés de maladies chroniques, les repris de justice, les gens incapables d'exercer un métier honnête, enfin les individus ayant une famille de plus de six enfants ». Il est difficile de pousser plus loin l'aveuglement et le fanatisme. On le voit, le gouvernement russe *consent lui-même* à ce qu'on pratique parmi ses sujets une sélection à rebours, à ce qu'on lui enlève tous les Israélites qui sont un élément sain, et qu'on lui laisse tous ceux qui sont un élément pathologique. Et le fonctionnaire qui a négocié cette convention n'est pas mis en jugement pour avoir vendu sa patrie !

Les entraves opposées à l'immigration ont des conséquences aussi néfastes que les expulsions. Si un Anglais va s'établir en Espagne, la société espagnole montera dans l'échelle des êtres, parce que cet étranger apporte une activité supérieure à celle des indigènes.

Il en est des limitations de droit, comme des entraves à l'immigration. Ainsi en Russie, dans les gymnases du gouvernement, le nombre des élèves *non-chrétiens* (euphémisme hypocrite sous lequel on désigne maintenant les Israélites) ne peut pas dépasser 5 p. 100. Comme, d'autre part, le gouvernement russe ne tolère pas la création de gymnases purement israélites, fondés par l'initiative privée, il pousse un certain nombre de ses sujets

à rester ignorants. Il abaisse donc systématiquement le niveau mental de la nation. Encore ici, il se désarme lui-même, parce que la supériorité mentale est le principal atout dans la lutte pour l'existence.

Les restrictions légales sont surtout désastreuses au point de vue de l'homogénéité nationale. Mettre une population hors la loi ou hors du droit commun, c'est *l'obliger* à s'isoler, à devenir réfractaire [1]. Toute injustice amène une réaction. Ce qui fait aujourd'hui, par exemple, la force du réveil national en Bohême, ce sont les mesures maladroites du gouvernement viennois. Par ses tracasseries continuelles, il blesse l'amour-propre des Tchèques, il excite leur colère, il pousse à la résistance. Si le gouvernement viennois était plus habile, il pratiquerait la justice la plus stricte et, par là, accélérerait la germanisation de la Bohême.

Nous sommes complètement opposés à ceux qui font peu de cas des aspirations nationales. La nationalité, selon nous, est un chaînon inévitable dans l'organisation des sociétés. L'expansion, l'exubérance, la splendeur de sa nationalité doit être la préoccupation principale de chaque être civilisé. C'est parce que nous sommes nationalistes que nous combattons l'exclusivisme de toutes nos forces. L'exclusivisme est la plus forte entrave opposée à l'expansion nationale, il est une diminution systématique de la vitalité d'une société.

Cette funeste aberration provient de nos routines et de notre ignorance. En politique, on peut dire que nous n'avons pas

1. Ainsi les Israélites ne deviennent pas Russes, parce que les Russes ne le veulent pas. C'est aux Russes qu'il plaît d'identifier leur nationalité avec l'orthodoxie, non aux Israélites. Il suffirait au gouvernement de Saint-Pétersbourg de considérer les Israélites comme Russes et ceux-là le deviendraient. Il y a quelques années, à la faveur d'une tolérance relative, les Israélites commençaient à s'assimiler assez rapidement et commençaient à éprouver des sentiments patriotiques. Ils se prenaient à aimer le pays où la destinée les avait jetés. Peu à peu, ils négligeaient la synagogue et devenaient indifférents en matière de religion hébraïque. L'intolérance actuelle a changé tout cela. Les Israélites, privés d'un grand nombre de droits civils et politiques, traqués et pourchassés de toutes parts, se replient au sein de leurs communautés. La synagogue leur redevient chère depuis qu'elle est tant persécutée. Ils recommencent à la fréquenter. Ils se serrent davantage les uns contre les autres. Dans le temps, nombre d'Israélites devenaient chrétiens. Maintenant ceux qui se respectent ne le deviennent plus. Les conversions sont plus rares. Ainsi c'est le gouvernement *russe lui-même* qui met des obstacles à la *russification* de ses propres sujets.

dépassé Machiavel. Nous concevons toujours l'État comme une œuvre artificielle, comme un joujou d'une extrême fragilité, que la moindre conspiration peut briser.

Les conditions de l'Italie, à l'époque du célèbre secrétaire florentin, étaient différentes de celles que présente l'Europe contemporaine. La péninsule apennine était fractionnée, au xve siècle, en États minuscules dont on pouvait s'emparer par une seule marche militaire ou par un coup de main hardi. Aucun de ces États n'avait alors d'armée nationale. Et puis Machiavel ne se place jamais au point de vue des peuples, mais toujours à celui des chefs des entreprises politiques. Que le duché du Milan appartînt aux Sforza ou aux rois de France, la condition des Milanais n'en était guère modifiée. Mais Machiavel ne s'intéresse pas aux Milanais. Il ne songe qu'aux Sforza et aux rois de France.

Les circonstances sont toutes différentes, de nos jours. Les États modernes couvrent des milliers de kilomètres carrés, ils ont des millions de soldats citoyens ; ils offrent donc une résistance qui les met à l'abri d'un coup de main. Mais ce qui est encore plus important, et ce que Machiavel n'a pas pu prendre en considération, c'est que, de nos jours, la lutte porte sur le terrain national et non sur le terrain politique. Quel que soit le partage accompli par la force, il ne décide rien. La Pologne, par exemple, n'est pas morte après avoir perdu son indépendance; elle sera morte le jour où le polonais cessera d'être parlé sur la terre. On aura beau partager la Russie comme on voudra, on ne pourra éliminer la nationalité russe qu'en amenant 79 millions d'hommes à parler une langue nouvelle. Or cela ne peut pas se faire du jour au lendemain. Cette transformation exigera des siècles ; d'autant plus que 1 500 000 hommes s'ajoutent aux 79 millions existant aujourd'hui et que, dans l'avenir, cet accroissement augmentera encore en progression géométrique.

Les nationalités modernes ne sont donc plus des joujoux fragiles, et toutes les mesures qu'on prend pour les sauvegarder sont des puérilités se maintenant par pure survivance.

Du temps de Machiavel, un complot, une conspiration, renversaient un prince et changeaient le personnel gouvernemental d'un État microscopique. Mais quelle conspiration, quel complot

peut amener 79 millions de Russes à parler l'allemand? Aussi les terreurs que nous inspirent les traîtres étrangers sont-elles maintenant des enfantillages dont les gens sérieux devraient rire. On peut impunément ouvrir ses frontières à l'étranger. La crainte des individus est une pure chimère dans les conditions actuelles. Et puis l'étranger s'attache d'autant plus à sa nouvelle patrie qu'il y trouve plus de bien-être. D'ailleurs, quand bien même l'étranger garderait plus d'affection pour sa patrie d'origine, qu'importe? Son fils s'attachera à la patrie nouvelle; si ce n'est pas le fils, ce sera le petit-fils. Les nations ont la vie longue, elles peuvent attendre.

Quand on songe à toutes ces circonstances nouvelles, comme la politique des gouvernements, basée sur les principes du *Prince* de Machiavel, paraît vraiment ridicule. C'est la politique de petits moyens, des craintes puériles et des terreurs imaginaires.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg cherche à opposer des obstacles à l'immigration des Allemands, par crainte de voir reculer les limites de la nationalité russe devant la nationalité allemande. Qui démontre qu'il en sera ainsi? C'est là une pure présomption. Rien ne prouve que, dans la lutte intellectuelle, les Russes perdront du terrain. Ni au point de vue physiologique, ni au point de vue psychologique, l'infériorité des Russes n'est évidente. La civilisation allemande est plus avancée *en ce moment* que la civilisation russe. Mais cette supériorité, les Allemands ne la doivent pas à une grâce du ciel[1]. Ils la doivent

1. L'ancienne conception biblique de l'univers nous empêche de bien comprendre les véritables lois de la nature. Les Anglais marchent aujourd'hui à la tête de la civilisation, grâce à des circonstances plus favorables. Tous les hommes proviennent d'une forme ancestrale inférieure, toutes les races ont commencé par être sauvages. Il n'y a pas eu de peuple élu par l'Éternel, ou de peuple maudit par lui. Puisque les peuples sauvages ont progressé, tous les peuples peuvent progresser. Ces mêmes Anglais, si complètement libérés aujourd'hui de tant d'absurdités qui pèsent encore sur les nations continentales, partageaient toutes nos erreurs il y a un demi-siècle à peine. Leur intolérance religieuse était des plus étroites; les Anglais étaient des protectionnistes féroces. Leur législation était d'une cruauté sans pareille. L'ivrognerie faisait d'affreux rivages dans le peuple et même dans l'aristocratie. La dégradation de la classe ouvrière, sa misère et ses vices frappaient tous les regards. Les Anglais ont avancé très vite. Voilà tout. L'intelligence est comme le courage. On peut dire que tous les soldats européens sont également courageux, quand ils sont disciplinés. De même le progrès des sociétés

à une organisation sociale plus parfaite. A égalité d'organisation, la victoire mentale des Allemands nous paraît, quant à nous, bien sujette à caution. Nous pensons, au contraire, que si le peuple russe n'était pas enserré aujourd'hui dans une centralisation qui l'étouffe, il pourrait lutter sur le terrain mental avec les Allemands, sans aucune difficulté. Sa puissance d'assimilation est très forte et il serait capable d'absorber tous les ans deux ou trois cent mille Allemands avec autant de facilité que les Yankees d'Amérique les absorbent. Or empêcher 200 000 Allemands de s'établir tous les ans en Russie, c'est leur faire du tort, à coup sûr, mais c'est empêcher également la Russie de croître tous les ans de 200 000 hommes. Et quels hommes ! Ceux qui apportent le plus d'initiative, le plus d'activité au travail, le plus de connaissances scientifiques et techniques. Dans une ou deux générations, quand ces individus seraient assimilés, quelle admirable sélection humaine ils auraient produite.

Le gouvernement russe n'a aucune preuve que, dans la lutte mentale, les Allemands devront l'emporter : il se fonde sur une pure présomption. Pour préserver son peuple d'un danger imaginaire, il le prive des avantages les plus positifs.

Une autre cause de l'exclusivisme national est la funeste habitude du raisonnement *in abstracto*. Combien de fois l'auteur n'a-t-il pas entendu dire : « Nous persécutons les juifs parce que *jamais* ils ne s'assimileront à nous. Un juif ne deviendra jamais un Russe. » Les personnes qui parlent de la sorte ne se donnent pas la peine de réfléchir à des faits concrets. Elles ne se demandent pas pourquoi un homme s'assimile à son milieu ? Or la raison en est bien simple. On s'adapte à son milieu parce que cette adaptation est une jouissance. Un juif, comme tout autre homme, préfère le bien-être à la misère, les honneurs et les situations les plus élevées à l'opprobre et à la médiocrité. Les Israélites qui se trouvent actuellement en Russie, qui ont des attaches matérielles et morales dans ce pays, aimeraient y être

dépend en partie de leur organisation et du milieu mental. Les Russes ne sont pas condamnés à une infériorité perpétuelle par un arrêt du destin, une malédiction d'un dieu méchant et cruel. Les Russes ont aujourd'hui une organisation sociale moins parfaite. Donnez-leur l'égalité d'organisation avec les Allemands, et ils soutiendront le choc intellectuel de ces derniers, sans aucun désavantage.

maréchaux, ministres et chambellans, non pas par vertu, mais simplement par intérêt. Quand on dit que le Juif ne s'assimile jamais, c'est comme si l'on disait : « Tout être fuit la douleur et recherche le plaisir, mais les Juifs font exception à la loi universelle de la biologie; ils recherchent la douleur et fuient le plaisir ». Pour ce qui est des conditions économiques, on ne peut guère observer cette tendance chez les Juifs. Au contraire, non seulement ils font tout ce qu'ils peuvent pour s'enrichir, mais, de plus, sitôt qu'ils ont de la fortune, ils se donnent immédiatement les jouissances du bien-être et du luxe. Par quels arguments pourra-t-on démontrer que la tendance universelle de tous les êtres à améliorer leur condition s'arrête pour l'Israélite à la limite des phénomènes politiques? Cette prétendue aversion des Juifs à s'assimiler aux chrétiens est donc une pure abstraction.

Mais il y a un point de vue qui domine l'intérêt économique et intellectuel, c'est le point de vue physiologique. « Chaque Américain compte au moins un ancêtre qui a eu la volonté et la force de s'arracher à son groupe naturel en Europe pour chercher des aventures en Amérique. » Les États-Unis ont donc attiré les éléments les plus énergiques de l'ancien continent. C'est un avantage, dans la lutte pour l'existence, de posséder le plus de richesse, l'outillage militaire et intellectuel le plus parfait ; mais ce qui est un avantage cent fois plus considérable, c'est de posséder la population la plus parfaite. Or l'exclusivisme national s'y oppose avec la plus grande puissance.

En résumé, l'exclusivisme économique produit la pauvreté, l'exclusivisme mental la stupidité et tous les deux ensemble l'abâtardissement de la population. On le voit, l'exclusivisme est un suicide national. En effet, il doit en être ainsi. L'exclusivisme est une incapacité à s'adapter au milieu international ; or tout être qui ne s'adapte à son milieu périt. Telle est la loi.

La forme la plus parfaite de la lutte pour l'existence, est la subordination des moins intelligents aux plus intelligents. Toutes les fonctions sont indispensables dans l'organisme collectif. Si tous les hommes étaient des philosophes, la société ne pourrait pas durer un jour. Au point de vue international, la subordination revient à ceci : les plus intelligents ont intérêt à envahir

le territoire de moins intelligents et à occuper les situations les plus hautes. Or c'est aussi l'intérêt des moins intelligents d'être envahis et gouvernés par les plus intelligents. On le voit, la solidarité internationale est complète à ce point de vue.

V

La solidarité internationale peut encore se prouver par une autre série d'arguments. L'être vivant voudra toujours réagir sur son milieu, donc subordonner ses semblables à ses fins : de là des luttes perpétuelles. Mais l'homme acceptera toujours une subordination plus faible pour ne pas se soumettre à une subordination plus forte, de là des alliances perpétuelles. Les Bavarois ne désirent pas se soumettre à l'autorité de la Prusse, mais ils préfèrent cependant cette autorité à celle de la France. Bavarois et Prussiens sont donc en antagonisme, mais vienne l'étranger, aussitôt ils sont solidaires.

Pour éviter une souffrance plus grande, nous acceptons une souffrance plus petite. En présence d'un ennemi plus dangereux, nous oublions les ennemis moins dangereux. Les sociétés européennes, très divisées entre elles, se sont unies parfois pour combattre les Turcs. C'est donc l'ennemi qui fait l'allié.

Une cruelle famine a sévi sur les bords de la Volga en 1891. Pendant la même année il y a eu une superbe récolte dans le gouvernement de Tomsk, en Sibérie. Le blé s'y vendait 2 fr. 60 le quintal[1]. Par malheur, les moyens de communication manquaient, pendant l'hiver, pour transporter ce blé. Si une mer ouverte en toute saison eût existé dans ces régions, les famines ne s'y seraient jamais produites. Un chemin de fer en Sibérie aurait pu remplacer la mer absente. Or ce qui empêche la réalisation de cette entreprise ce sont, d'une part, les dépenses militaires que la Russie est obligée de faire pour se défendre contre les États étrangers, de l'autre, l'esprit d'exclusivisme, fruit de l'antagonisme international.

Ce qui cause les souffrances de l'humanité, c'est que la planète est mal adaptée à nos besoins. Quand les hommes compren-

1. A peu près dix fois meilleur marché qu'à la même époque en France.

dront que l'ennemi véritable est le milieu inorganique, ils se sentiront tous solidaires. Les différends qui les divisent sont des jeux d'enfant en présence des dangers terribles venant de la nature, marâtre dure et inexorable, qui condamne des millions de créatures humaines à la misère et à la faim. Incapables de voir, grâce à l'étroitesse de leur esprit, quel est leur ennemi véritable, les hommes, divisés entre eux, succombent par millions sous les coups de la nature.

En réalité tous les travailleurs, tous ceux qui font des efforts pour adapter la planète à nos besoins, sont des alliés. Ils ont pour ennemis les frelons de la ruche : les voleurs, les spoliateurs, les monopoleurs (tous parasites qui vivent au compte d'autrui), les massacreurs et les conquérants. Peu importe le pays où demeurent ces individus malfaisants. L'industriel français « protégé » est l'ennemi du producteur véritable en Russie, comme en Amérique et au Japon.

L'antagonisme national sur le terrain économique est un pur fantôme de notre esprit, sans aucune réalité objective. Ainsi les négociants de Saint-Pétersbourg font beaucoup plus d'affaires avec Londres qu'avec Odessa. Odessa et Saint-Pétersbourg sont sous la domination du même souverain : leurs habitants se considèrent comme alliés. Saint-Pétersbourg et Londres sont sous la domination de souverains différents : leurs habitants se considèrent comme ennemis. C'est là une pure convention. Il suffirait d'un changement dans les *idées et non dans les conditions économiques actuelles* pour faire comprendre aux Pétersbourgeois, qu'ils sont beaucoup plus solidaires des Londoniens que des Odessois. Il en est de même sur le terrain mental. Un Londonien s'intéresse beaucoup plus à ce qui se fait à Paris qu'à ce qui se fait à Glasgow. La solidarité mentale est beaucoup plus grande entre Paris et Londres qu'entre Londres et Glasgow.

Mais il y a, de plus, un fait d'une très haute importance, auquel on n'a pas fait attention jusqu'ici. Les *limites* de la nationalité sont purement subjectives et conventionnelles. Comme on ne peut pas marquer les bornes de l'espèce, on ne peut pas marquer les bornes de la nationalité, parce que les formes animales, comme les formes linguistiques, passent par des transitions insensibles. Peut-on considérer les différences entre le

dialecte limousin et le français littéraire comme atteignant les limites qui séparent deux nationalités, ou non? Le Parisien et le Limousin ne se comprennent pas plus que le Parisien et l'Italien. Si la différence entre le français et le limousin ne constitue pas deux nationalités distinctes, pourquoi la différence entre l'italien et le français la constitue-t-elle? C'est là une affaire de pure convention. Cela dépend d'un point de vue subjectif. Les Parisiens et les Turinois se considèrent comme étrangers, parce que tel est leur bon plaisir. Ils pourraient tout aussi bien se considérer comme compatriotes. Tel est le cas des Parisiens et des Limousins; cependant, le dialecte piémontais ne diffère pas plus du français littéraire que le limousin ne diffère du français littéraire. Dans les limites du même rameau linguistique, nul ne pourra préciser le degré de différence qui scinde les populations en nationalités distinctes. C'est impossible, parce que les nuances intermédiaires sont infinies. Dans la nature, il n'y a pas de solution de continuité. C'est l'homme qui, par une opération subjective de son esprit, trace les limites conventionnelles de ses propres catégories.

Mais quand bien même les langues seraient entièrement différentes, ce n'est pas encore une raison pour créer des antagonismes. Ainsi un Zurichois, qui est un Allemand, se sent solidaire d'un Genevois, qui est un Français. Remontez à quelques lieues vers le Nord, un Badois, qui est un Allemand exactement semblable au Zurichois, se sent ennemi d'un Lorrain, qui est un Français exactement semblable au Genevois[1]. Il suffirait d'un changement *dans les idées* et non dans les *conditions linguistiques actuelles*, pour que les Badois et les Lorrains se sentissent aussi solidaires que les Zurichois et les Genevois. Si les Européens établissaient entre eux les mêmes rapports politiques que les cantons de la république helvétique, ils se sentiraient aussi solidaires les uns des autres que les Suisses se sentent solidaires aujourd'hui. On le voit, l'antagonisme international ne provient pas de nécessités inhérentes à la nature des choses, mais d'erreurs inhérentes à nos esprits.

Nous n'avons pas su nous débarrasser encore de l'antique conception qui fait considérer l'étranger comme un ennemi.

1. Nous entendons ici les individus des hautes classes, parlant les langues littéraires.

Ainsi on entend répéter souvent : Tel droit de douane ne fera pas de mal, parce que ce sont les étrangers qui le payeront[1].

L'étranger ! Quand on a prononcé ce mot, on croit avoir tout dit. L'étranger, c'est le diable, l'étranger est une bête immonde à l'égard de laquelle on se croit tout permis. Quelle profonde erreur ! L'étranger nous achète les produits qui surabondent chez nous, il nous fournit les produits qui nous manquent ; il augmente donc notre richesse et notre bien-être. L'étranger nous apporte des idées nouvelles ; il empêche donc la stagnation mentale, qui produit la décomposition et la mort de la nationalité. Cet odieux étranger nous apporte enfin quelque chose de plus précieux que tous ces biens : la beauté de la race. Par le croisement, il nous empêche de nous abâtardir. Et ce bienfaiteur est haï et détesté ! O aveuglement ! ô routine !

Les nations oublient de plus que leur existence ne finit pas à l'heure actuelle. Cet étranger que vous tuez et expulsez aujourd'hui, sera votre compatriote dans dix ans, dans un an, dans un mois, si vous savez vous y prendre.

Quand on se décidera à regarder les phénomènes sociaux comme ils sont en réalité, on comprendra que toutes les nations de la terre sont solidaires, parce que toutes ont un ennemi commun : le milieu inorganique. Mais, hélas ! nos fatales survivances nous empêchent de voir la lumière.

1. Disons par parenthèse que c'est une profonde erreur. Ce sont toujours les nationaux qui payent les droits de douane.

CHAPITRE VI

LE GROUPE DE CIVILISATION.

I

Nous avons montré que l'État, dans le sens juridique de ce mot, est un groupe d'individus, pratiquant entre eux les procédés rapides de la lutte pour l'existence. L'accord, tacite ou conscient, pour exclure les procédés lents, constitue précisément le lien politique. Une autorité spéciale qui exerce la justice, le gouvernement, impose au besoin l'obligation de porter la lutte sur le terrain mental. Les rapports des citoyens, au sein de l'État, cessent d'être incoordonnés et anarchiques et deviennent coordonnés et juridiques. En un mot, le corps social se donne une organisation.

L'État est-il le dernier terme de l'association humaine? Les rapports entre les États resteront-ils toujours anarchiques comme ils le sont aujourd'hui? Peut-on prévoir un moment où les groupes politiques abandonneront les procédés lents, pour lutter par les procédés rapides? En un mot peut-on espérer qu'il se formera un jour une association plus vaste que l'État, et que cette association pourra acquérir une organisation complète? C'est ce que nous allons examiner maintenant.

On a vu au chapitre II de notre livre I, qu'on ne peut poser aucune limite à l'association. Tous les corps de l'univers exercent une action les uns sur les autres. Cette action produit des mouvements. Les trajectoires de ces mouvements, d'abord incoordonnées et anarchiques, deviennent coordonnées et rythmiques. Tout groupe, dont les unités composantes se trouvent dans des rapports constants, peut être considéré comme formant une alliance. Plus l'action mutuelle des unités est rapide et puissante,

plus l'alliance est intime. Croire que l'action des corps les uns sur les autres cessera jamais de s'exercer, c'est croire que le mouvement s'arrêtera dans l'univers, c'est-à-dire que l'univers cessera d'exister, ce qui est absurde.

Les lois naturelles qui ont groupé les atomes en molécules, les molécules en cellules, les cellules en organismes, les organismes individuels en organismes collectifs, appelés sociétés, ces lois de la nature ne s'arrêteront pas devant les divisions politiques qu'il a plu aux diplomates d'établir au congrès de Vienne ou à celui de Berlin. Les États modernes ne peuvent pas ne pas subir les actions du dehors. Or, si une action s'exerce, elle amène d'abord des rapports anarchiques (c'est la phase dans laquelle nous nous trouvons), puis les mouvements désordonnés vont en se coordonnant et finissent par devenir des rapports juridiques.

C'est ce que l'histoire nous démontre, en effet. Non seulement l'État n'est pas la dernière forme possible de l'association humaine, mais, au contraire, on peut dire qu'il est une forme transitoire. A vrai dire, un État absolument indépendant est une pure chimère. L'État abandonne une part de sa souveraineté toutes les fois qu'il fait une convention quelconque avec un autre État et toutes les fois qu'il conclut une alliance. Or tous les États ont fait des conventions et ont conclu des alliances, depuis qu'il existe une organisation politique des sociétés.

Quand ces alliances deviennent plus ou moins permanentes, elles se transforment en fédérations. La Ligue achéenne, la Ligue des cantons suisses, l'Union des provinces hollandaises, l'Union des colonies anglaises d'Amérique en sont des exemples les plus célèbres.

Inutile de nous arrêter sur des faits connus. Nous appellerons seulement l'attention du lecteur sur un autre point très important. C'est que les nationalités sont aussi amenées, par la force des choses, à se grouper en associations. La loi naturelle qui produit ce résultat est tout simplement la recherche du plaisir. Si, dans un pays, tous les édifices sont dans le style national, si grande que soit l'invention des architectes, ces édifices porteront un cachet uniforme qui les rendra plus ou moins monotones, et engendrera l'ennui. Si on emprunte le style du voisin, on introduit plus de variété, partant plus de plaisir. Ce qui est

vrai de l'architecture est vrai de la sculpture, de la peinture, de tous les arts et de toutes les manifestations de la pensée. Nous nous sommes épris dernièrement des productions du Japon, parce qu'elles offraient un cachet original qui nous charmait par sa nouveauté. C'est donc tout simplement le désir de la jouissance qui pousse au cosmopolitisme. Or, comme le but de la vie est la jouissance, le cosmopolitisme est une tendance qu'on n'arrachera jamais de l'âme humaine.

Mais plus les nations s'empruntent des idées et des sentiments (c'est-à-dire des notions scientifiques, des conceptions philosophiques et religieuses, des cultes, des productions littéraires et artistiques), plus l'interdépendance devient puissante entre elles. Un jour arrive où un ensemble de nationalités ne peuvent plus se passer les unes des autres, pour les besoins psychiques, et elles constituent alors ce qu'on appelle un groupe de civilisation. Quatre grands groupes de ce genre existent aujourd'hui sur notre globe : le groupe européen, qui embrasse l'Europe, une partie de l'Asie et de l'Afrique, l'Amérique et l'Australie ; le groupe chinois, qui est formé de la Chine, de l'Indo-Chine, de la Corée et du Japon ; le groupe indien qui comprend l'Inde et les îles de la Sonde[1], enfin le groupe musulman qui s'étend sur une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Dans chacun de ces groupes, il y a des nationalités qui ont un cachet individuel, mais qui possèdent, de plus, quelques traits communs : la religion, le système d'écriture, un style artistique, etc. Une nationalité peut être composée de plusieurs États. Au XVIIIe siècle, la nationalité allemande en comprenait 350. La nationalité est déjà une association qui englobe l'État. Comme les nationalités s'unissent, elles aussi, en groupes de civilisation, on voit que, non seulement l'État, mais encore la nationalité, n'est plus, à l'heure actuelle, le dernier terme de l'association humaine.

Les agrégats politiques, existant actuellement sur notre globe, pourront-ils se fusionner un jour en un seul organisme social ? Pourront-ils former un ensemble d'unités vivantes entre

1. Celui-ci est déjà arrivé à l'unité politique. Il y a de nombreux groupes linguistiques aux Indes, partagés en 117 États formant une espèce de fédération sous la souveraineté de l'Angleterre : 292 millions d'hommes (un peu moins que la population de l'Europe) y vivent désormais à l'état de paix. Sous ce rapport, le groupe indien a devancé le groupe européen où l'état de guerre n'a pas encore pris fin.

lesquelles l'interdépendance sera devenue si complète que les souffrances et les jouissances, les affectant, se répercuteront sur toutes les autres ?

L'interdépendance est le produit de deux facteurs : l'organisation et l'outillage.

Tout être vivant est composé de cellules protoplasmiques qui adaptent une certaine quantité de matière inorganique à leurs besoins. Ainsi une association de plusieurs billions de cellules, comme le corps humain, n'aurait jamais pu se former sans le squelette. C'est lui qui donne la cohésion à nos différents organes. Le squelette est élaboré par des cellules vivantes, mais il est, lui-même, un composé de matière inorganique.

L'outillage et l'organisation exercent constamment l'un sur l'autre une action réciproque. Pour créer un certain outillage, il faut une organisation donnée et l'outillage, à son tour, modifie l'organisation. Ainsi la poudre à canon a produit des conséquences d'une importance extrême. Elle a grandement accéléré la formation des grands États modernes. D'autre part, en transportant le centre de gravité des armées dans l'infanterie, elle a contribué à la démocratisation des sociétés. Donnons un autre exemple. Si la photochromie est un jour perfectionnée, on pourra reproduire avec une fidélité complète les billets circulant comme papier-monnaie. Il n'y aura plus moyen de distinguer les billets faux des vrais. Cette découverte amènera la suppression du papier-monnaie. Elle empêchera les gouvernements d'accabler les peuples des maux innombrables produits par cette funeste invention. Tous les errements financiers des États modernes en seront modifiés.

Un organisme ne peut exister qu'en échappant aux dangers extérieurs. Il faut que la réaction interne qui pare les coups, se fasse avec une certaine rapidité, sans quoi l'organisme succombe. Plus cette réaction est prompte, plus le triomphe dans la lutte pour l'existence, est probable. Cette circonstance pose une limite infranchissable à la dimension des organismes. Mais d'autre part, plus la rapidité de la transmission des ordres du cerveau augmente, plus la taille peut devenir considérable. Il en est exactement de même des organismes sociaux. Si les dispositions nécessaires pour défendre un territoire, se prennent

trop lentement, l'ennemi peut impunément détacher d'un État ses provinces extérieures. Les dimensions de l'État sont donc en rapport avec la rapidité des communications et ces dernières, à leur tour, proviennent du perfectionnement de l'outillage.

L'Afrique actuelle peut nous donner l'idée de la rapidité des voyages dans les temps primitifs : « Encore en 1880 on évaluait à six mois le temps à employer par une caravane pour aller de la côte de Zanzibar au Tanganyika [1]. » Sitôt qu'un peu de sécurité s'établit sur les routes, même sans aucune amélioration matérielle de l'outillage, la vitesse augmente sensiblement. Maintenant il faut quarante-cinq jours pour franchir la même distance. Elle est de 1000 kilomètres. Cela fait donc une vitesse de 1 kilomètre par heure environ.

L'Europe n'était guère plus avancée au moyen âge. Au XIVe siècle, on mettait vingt-deux jours pour aller de Florence à Paris, trente pour aller à Londres. Vers 1690, il fallait sept jours pour aller de Paris à Dijon. En 1740, le coche mettait douze jours de Paris à Strasbourg, autant de Londres à Édimbourg. En 1789, il fallait treize jours pour aller de Paris à Marseille.

Maintenant les grands transatlantiques font jusqu'à 37 kilomètres à l'heure; les trains les mieux organisés, jusqu'à 85 kilomètres en moyenne [2]. La locomotive à vapeur a déjà atteint la vitesse de 144 kilomètres, la locomotive électrique, 190. Il n'y a plus maintenant un seul point de l'Angleterre qui soit à plus de douze heures de Londres. Il n'y a plus un seul centre important de civilisation sur le globe, qui soit à plus de trente jours de Londres. Si l'Amérique du Sud, l'Australie, l'Afrique et l'Asie étaient traversées par de grandes lignes transcontinentales, comme les États-Unis et le Canada, si les lignes étaient desservies par des trains faisant en moyenne 80 kilomètres à l'heure, aucun point du globe ne serait à plus de dix ou douze jours de Londres. On le voit, même avec l'outillage actuel, le globe tout entier *se trouve pour ainsi dire rapetissé aux dimensions que l'Angleterre avait au milieu du* XVIIIe *siècle*.

Il est clair, cependant, que les progrès de l'outillage ne vont

1. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIII, p. 228.

2. Voy. sur la vitesse des trains, la *Revue scientifique* des 18 mai et 1er juin 1889.

pas s'arrêter. Les premiers bateaux à vapeur mettaient quinze jours pour aller de Liverpool à New-York, — maintenant ils en mettent cinq[1]. Évidemment ce n'est pas le dernier mot. Outre les innombrables progrès techniques qu'on réalise dans la construction des moteurs, il se produira bientôt une transformation radicale : la substitution du naphte au charbon dans la navigation à vapeur. La rapidité des voyages sera encore accélérée[2]. Mais les chemins de fer et les bateaux à vapeur seront aussi détrônés un jour et un jour peut-être prochain. Il n'y a, sans doute, rien à attendre des ballons. La direction de ces appareils immenses, qui présentent une si grande surface à l'action du vent, paraît une chimère. C'est dans une autre direction que le problème sera résolu. La théorie du vol de l'oiseau est maintenant connue; c'est en construisant des appareils basés sur elle, qu'on prendra possession de l'air. L'aéroplane ou l'aéronef, et non le ballon remplacera un jour les locomotives et les bateaux à vapeur. La question sera probablement résolue avant la fin de notre siècle[3]. Pour se soutenir dans l'air, l'aéroplane devra faire en moyenne 200 kilomètres à l'heure et plus la vitesse sera grande, plus les poids soulevés pourront être considérables. Arrêtons-nous cependant à cette vitesse moyenne (qui sera certainement dépassée). Elle permettra de faire le tour entier de l'équateur terrestre en huit jours. Avec l'aéronef, il n'y aura donc pas de point sur le

1. Les fantaisies de M. Jules Verne sont déjà dépassées. Il ne faut plus aujourd'hui que soixante-neuf jours pour faire le tour du monde, par la ligne du Canada, Yokohama et Suez. On met maintenant vingt jours pour aller du Japon en Angleterre, par l'Amérique. C'est juste le temps qu'on mettait, il y a sept ans, pour la seule traversée du Pacifique.

2. Les améliorations des bateaux à vapeur portent simultanément sur toutes les parties : la chaudière, le moteur, la carène, etc., etc. Voici un exemple entre mille. « L'acier mêlé de 3 à 5 p. 100 de nickel a une force double de celle de l'acier ordinaire ; de plus, il ne subit aucune corrosion de l'eau de mer et ne se couvre pas de coquillages. Les carènes construites avec ce métal composé n'auront donc plus besoin de nettoyage. D'un autre côté, comme l'acier nickelé est plus fort, les navires pourront être construits plus légèrement et leur force motrice, ainsi que la consommation de charbon, sera moindre pour la même vitesse. » (*Revue scientifique* du 9 janvier 1892, p. 63.)

3. Voy. un article de M. S. Drzewiecki, dans la *Revue générale des sciences* du 30 décembre 1891. L'histoire de l'aviation y est résumée d'une façon extrêmement concise et claire. On sait que M. H. Maxim est en train de construire en ce moment un aéronef basé sur l'étude scientifique du vol des oiseaux.

globe qui sera à plus de quatre jours de Londres. La vitesse moyenne du service des voitures publiques était de $2^{kil},2$ par heure au XVIIe siècle, de $3^{kil},4$ à la fin du XVIIIe, de $4^{kil},3$ en 1815, de $6^{kil},5$ vers 1830 et enfin de $9^{kil},5$ vers 1848[1]. Il fallait donc à cette époque 90 heures, soit près de quatre jours, pour aller de Paris à Marseille. Avec l'aéronef, le globe tout entier sera donc *ramené aux dimensions relatives qu'avait la France en* 1848.

Il s'agit ici du transport des hommes et des marchandises[2]. Quant aux communications de la pensée, l'électricité met les points les plus éloignés du globe à quelques minutes les uns des autres. Quand le télégraphe sera abandonné comme une vieillerie et remplacé par le téléphone, l'homme aura supprimé la distance pour la transmission des idées, parce que des personnes, habitant aux antipodes, pourront causer entre elles, comme si elles étaient dans la même chambre. Ce sont là des faits sans précédents dans l'histoire du monde.

Les conséquences de ce perfectionnement de l'outillage sont innombrables. La France a pu former, dès Louis XIV, un organisme social très individualisé. Or le globe entier, au point de vue des communications, est devenu aussi petit que la France l'était au XVIIe siècle. Si l'abbé de Saint-Pierre avait proposé l'établissement d'un pouvoir central, régissant l'ensemble des sociétés humaines, on aurait eu raison de le traiter de fou. A l'époque où vivait l'abbé de Saint-Pierre, il y avait des continents entiers dont l'Europe ne recevait aucune nouvelle pendant des siècles.

1. Voy. A. de Foville, *la Transformation des moyens de transport*, Paris, Guillaumin, 1880, p. 9). Voy. aussi son excellent article dans le *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*.

2. Par chemin de fer, la moyenne du prix de transport des marchandises est en France de 6 centimes par tonne et par kilomètre (*Nouv. Dict. d'économie politique*, t. II, p. 1062). Par bateaux à vapeur, ces prix descendent à 2 dixièmes de centime. On voit donc que les transports maritimes coûtent trente fois moins que les transports terrestres, simplement parce que pour les premiers il n'y a aucune dépense d'établissement ni d'entretien de la voie. L'aéronef se trouvera dans les mêmes conditions que le bateau à vapeur. Il produira probablement des transports aussi économiques. Il ne pourra, sans doute, pas soulever des poids aussi considérables que les steamers, mais sa vitesse, de 7 ou 8 fois plus grande, lui permettra de compenser la différence par le nombre des voyages. Tout cela peut paraître utopique, mais nous ferons remarquer que les marins les plus instruits affirmaient, en 1836, que vouloir traverser l'Atlantique à la vapeur était une pure folie.

Une action extérieure se communiquant si lentement aux centres moteurs ne pouvait certes pas amener de réaction en temps voulu. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui. Les événements, accomplis sur un point quelconque de la terre, pourraient être connus en quelques minutes par un pouvoir central dont les ordres pourraient être également transmis instantanément aux extrémités du globe. Une autorité générale pour notre planète cesse d'être une utopie, et la fusion de toutes les sociétés humaines en une vaste fédération, possédant quelques institutions communes, rentre dans le domaine des choses matériellement réalisables. Toutes les spéculations que nous faisons sur les progrès de l'outillage, sont basées sur nos connaissances actuelles de la nature. Mais il ne faut pas oublier que ces connaissances mêmes augmentent constamment. Si l'on avait dit à Christophe Colomb qu'un jour on pourrait se parler de l'Espagne à Hispaniola, il aurait traité ce propos de pure folie, car Christophe Colomb n'avait aucune notion de la force naturelle (l'électricité) à l'aide de laquelle cette conversation peut se faire. Certes, nous ne pouvons pas avoir la prétention de connaître toutes les forces de la nature. La science a beau faire des progrès tous les jours, on pourrait même dire toutes les heures, nous ne parvenons pas à nous débarrasser de cette illusion qui nous pousse à considérer l'époque où nous vivons comme arrivée à l'extrême limite du connaissable. L'homme découvrira donc de nouvelles forces de la nature. Il se créera des instruments nouveaux aussi difficiles à imaginer pour nous que le téléphone pour Christophe Colomb[1].

II

Si imparfait que soit encore notre outillage technique[2], les téléphones, les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont pro-

1. L'énergie mécanique de la chaleur que le soleil verse sur la terre en une minute, représente 925 665 114 016 000 000 kilogrammètres. Tant que l'homme n'aura pas trouvé moyen d'employer cette immense réserve de force, on peut dire que les progrès de la mécanique seront un vain mot. Aujourd'hui, par exemple, la machine électrique transforme en lumière seulement 1 p. 100 de l'énergie contenue dans le charbon. Cet épouvantable gaspillage montre que nous sommes encore dans l'enfance de l'art.

2. Ainsi une dépêche met parfois quatre fois plus de temps aujourd'hui

duit déjà des résultats d'une importance capitale. Ils ont créé des liens économiques, politiques et intellectuels si nombreux, entre les nations civilisées, que leur solidarité est désormais un fait accompli. Les fermiers de la Bretagne, de la Normandie, de la Picardie et de l'Artois approvisionnent tous les matins les marchés des villes anglaises. Leurs voitures pénètrent jusqu'à cent milles à l'intérieur du pays. Si une guerre éclatait aujourd'hui entre la France et l'Angleterre, Londres se trouverait dans la situation d'une ville assiégée. On y manquerait d'œufs, de beurre et de légumes. En un mot, le trouble le plus profond serait jeté dans la vie de ses habitants. Il y a quarante ans à peine, il n'en était pas ainsi. De 1792 à 1815, la France et l'Angleterre ont pu interrompre toute communication sans que l'existence des deux peuples fût troublée d'une façon sensible. Ces temps sont passés à jamais. L'Angleterre doit tirer la moitié de ses subsistances du dehors. Il en est de même d'un grand nombre d'autres produits. L'industrie du coton tient la première place dans la production de l'Angleterre. Or la matière première de cette industrie vient de l'étranger. Pendant la guerre d'Amérique, qui fit suspendre les arrivages, des milliers d'ouvriers anglais se trouvèrent dans la détresse la plus cruelle. Quand des unités vitales ne peuvent se passer les unes des autres, elles constituent un organisme unique. Aujourd'hui l'Angleterre (sans s'en douter peut-être) n'est plus une individualité par elle-même, mais la *partie* d'une individualité plus vaste qui l'englobe entièrement.

L'Angleterre étant une des nations les plus avancées, elle

pour arriver du bureau télégraphique au domicile du destinataire que pour venir des antipodes. C'est de la barbarie pure. Tout le monde comprend que les télégraphes deviennent de plus en plus une vieillerie démodée. Leur détrônement définitif par le téléphone est une question de peu d'années. Il faudra pouvoir causer avec tous les pays du globe sans sortir de chez soi Tant que cela ne sera pas organisé, on peut dire que la transmission de la pensée humaine restera imparfaite. Tout notre outillage industriel est aujourd'hui en fonte, fer et acier. On sait que l'aluminium a des qualités incomparables. C'est le métal le plus répandu sur notre globe. On le trouve dans toutes les argiles, mais en dose si infinitésimale, que sa production coûte encore très cher. Cependant, le prix de ce métal, qui était naguère encore de 120 francs le kilogramme, est descendu à 5 francs. Supposez les procédés perfectionnés. Supposez l'aluminium au même prix que l'acier, qui pourra dire la transformation qu'opérera cette seule réduction de prix. Le siècle futur sera peut-être celui de l'aluminium, comme le nôtre est celui du fer.

s'est solidarisée plus vite avec le milieu ambiant. Mais chez tous les peuples, les mêmes phénomènes se produisent déjà, bien que sur une plus faible échelle. La dépendance internationale provient non seulement de l'importation, mais encore de l'exportation. Grâce à ses besoins encore assez peu développés, la Russie, par exemple, peut se passer dans une certaine mesure des importations de l'étranger, mais elle ne peut pas se passer des exportations. Un grand nombre de propriétaires et de paysans, en Russie, se trouveraient dans une situation très difficile, si les envois de blé russe en Angleterre venaient à être totalement supprimés pour une longue période. Le commerce du monde était évalué il y a un siècle à quatre ou cinq milliards au plus; il s'élève, d'après les calculs de M. Neumann-Spallart, à 80 milliards de francs pour l'année 1885[1]. « En Angleterre et en Belgique, les individus qui tirent leurs moyens de subsistance du débouché extérieur, dit M. de Molinari[2], forment le tiers environ de la population, en France le dixième, en Russie le centième. » Plus un pays se civilise et plus sa dépendance de l'étranger augmente. Mais déjà aujourd'hui les frontières économiques ne coïncident plus nulle part avec les frontières politiques; tout le globe forme un seul marché. Quand la dépendance mutuelle de toutes les nations aura atteint les mêmes limites qu'en Angleterre et en Belgique, on pourra dire qu'au point de vue économique, l'humanité entière sera devenue un seul organisme.

La mobilité des capitaux est encore plus grande que celle des marchandises. Grâce aux dépêches urgentes et aux transmissions téléphoniques urbaines, des spéculations de Bourse peuvent s'effectuer en moins de deux heures de Paris à Moscou. Des hausses et des baisses d'un demi pour cent sur le prix de certaines valeurs donnent lieu à des opérations très considérables. Au point de vue des capitaux, le système nerveux des pays civilisés (si l'on peut s'exprimer ainsi) est devenu d'une sensibilité extrême. Aussi toute variation qui se produit sur une Bourse, se répercute immédiatement sur toutes les autres; ce qui se passe à Buenos-Ayres affecte tout de suite Moscou et Saint-Pétersbourg. Ces phénomènes sont nouveaux. Ils ont acquis une aussi grande

1. *Über sichten der Weltwirthschaft*, p. 551.
2. *La morale économique*, p. 327.

intensité depuis une époque très récente. La solidarité des capitalistes est plus forte que celle des producteurs et des consommateurs. On a vu la Banque de France venir dernièrement au secours de la Banque d'Angleterre. Les financiers ont compris, bien avant les hommes d'État, que la ruine du voisin cause notre propre ruine. Aussi font-ils tout ce qui dépend d'eux pour empêcher des catastrophes, même chez les étrangers. Si, au point de vue commercial, le monde civilisé est seulement en voie de devenir un organisme unique, au point de vue financier ce résultat est non seulement déjà réalisé, mais encore, ce qui est plus grave, il est devenu *conscient*.

La solidarité des intérêts matériels ne provient pas seulement de l'échange des marchandises, elle est encore plus intime, grâce aux mouvements des populations. L'émigration a pris de nos jours des proportions considérables. Elle est peu de chose cependant, en comparaison de ce que nous réserve un avenir même très immédiat. Nous n'avons pas pu nous procurer des chiffres récents relatifs à la Chine. En 1887, 83000 émigrants ont quitté le Céleste-Empire. Quant à l'émigration indienne, M. Strachey l'évalue à 16400 personnes par an[1]. C'est bien peu. Tandis que l'émigration européenne a approché à certains moments de 2 p. 1000, l'émigration indienne monte seulement à 0,05 p. 1000. Dans la même proportion que l'Europe, l'Inde aurait 578000 émigrants par an. Il est probable que, dans l'avenir, les émigrations de la Chine et de l'Inde prendront la même importance que l'émigration de l'Europe : 2081 personnes seulement avaient quitté l'Angleterre, en 1815, pour s'établir aux colonies ; en 1888, 398494 émigrants quittèrent ce pays. C'est environ deux cents fois plus à la seconde date qu'à la première. Tandis que 250000 Européens s'établissent aux États-Unis, de 1789 à 1820 (soit en moyenne 8000 par an), 15386091 s'y sont établis de 1821 à 18[illegible] (soit en moyenne 307700 par an[2]). De 1815 à 1888, l'Angleterre a déversé dans les différents pays du globe, 12481708 de ses enfants ; l'Allemagne, 5300000 de 1820 à 1889. Le plus grand nombre de ces Allemands (plus de 4 millions) sont allés aux États-Unis. Certes, ils auraient préféré aller

1. *Inde*, p. 284.
2. Voy. *The Statesman's Year-Book*. Londres, Macmillan ; année 1887, p. 687, et année 1891, p. 1051.

en Russie[1], si ce pays leur eût offert autant d'avantages politiques que l'Amérique. La Russie a tout fait pour empêcher cette *invasion*. Qui sait si ce point de vue ne changera pas un jour, et si l'on ne viendra pas à considérer que les États-Unis ont dépouillé la Russie d'un immense accroissement de force productive, sociale et intellectuelle. Les Allemands aux États-Unis s'anglicisent très vite, ils se seraient russifiés en Russie : 730 000 émigrants sont allés aux États-Unis en 1882[2]. Des mouvements de population de cette importance sont sans précédent dans l'histoire. Toutes les fameuses invasions des Goths, des Huns et des Tartares sont des jeux d'enfants en comparaison des invasions pacifiques qui s'accomplissent de nos jours. Mais ces émigrations aux colonies lointaines n'épuisent pas la liste des émigrés. D'immenses mouvements de population s'opèrent au sein même de l'Europe. D'abord les voyages temporaires. En 1818, 79 000 Anglais seulement avaient voyagé à l'étranger[3]. Aujourd'hui, c'est par millions qu'on peut les compter. La Suisse et l'Italie deviennent des colonies anglaises pendant la saison. A part les voyageurs temporaires, 1 123 000 étrangers, par exemple, sont établis en France et près de 200000 Français dans les différents pays de l'Europe. On comprend combien des déplacements entrepris sur une aussi vaste échelle, doivent créer de solidarité entre les nations civilisées, car l'émigrant garde assez longtemps des attaches avec la mère patrie.

Les intérêts économiques ont déjà fait certaines tentatives pour se donner une organisation internationale. La tendance à établir une législation commerciale uniforme dans tous les pays civilisés s'accuse de plus en plus. On a essayé d'unifier la monnaie, les poids et les mesures, la classification des marchandises, les tarifs de chemins de fer, etc. L'Union postale universelle a enfin donné l'exemple d'une convention acceptée par presque toutes les sociétés civilisées. Le bureau central de Berne est la première tentative d'une institution veillant à des intérêts qui embrassent les trois quarts du globe.

1. Ce pays étant plus près, les dépenses des émigrants eussent été beaucoup moins considérables.
2. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVI, p. 667.
3. Walpole, *History of England*, t. I, p. 146.

Les ouvriers ont essayé aussi de se donner une organisation internationale. Depuis un quart de siècle, les congrès ouvriers se multiplient de plus en plus. Un congrès de mineurs s'est réuni à Paris en 1891. Il y est arrivé quatre-vingt-dix-neuf délégués représentant 909167 mineurs de différents États de l'Europe occidentale. Les ouvriers ont aussi fait, les premiers, la tentative d'organiser un pouvoir international, réglant leurs intérêts. Ces tentatives n'ont pas encore été couronnées d'un plein succès. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'entreprise est des plus ardues; mais on doit se féliciter qu'on y travaille.

Les ouvriers et les gouvernements marchent dans deux directions diamétralement opposées. Tandis que les premiers poussent la fédération européenne à l'ordre, à l'organisation, les seconds, par leurs formidables armements, poussent au désordre et à l'anarchie. Les gouvernements font tout ce qu'ils peuvent pour retarder la fédération européenne, ils mettent leur unique ambition à contrecarrer la marche du progrès.

Sur le terrain des institutions politiques aussi, la solidarité des nations européennes est devenue très grande. Même avant l'outillage créé par la vapeur, les événements arrivés dans un pays exerçaient une influence des plus considérables sur les autres. Les monstruosités de la Terreur ont retardé les progrès des idées libérales en Europe, pendant un demi-siècle, et peut-être davantage. Si la Révolution française s'était arrêtée à la constitution de 1791, l'épouvantable réaction qui a succédé à Waterloo ne se serait jamais produite. Même dans la libre Angleterre, tout libéral était encore presque traité de jacobin vers 1825. Les *tories* sont restés au pouvoir jusqu'en 1830. Sans la Révolution française, la réforme du Parlement, qui s'est opérée seulement en 1832, aurait pu se faire à la fin du XVIIIe siècle. Quelques pays de l'Europe souffrent encore aujourd'hui de la réaction qui s'est produite contre le jacobinisme.

Il est à peine besoin de signaler le contre-coup des événements de 1830 et de 1848, en Europe. De nos jours, cependant, la solidarité des institutions politiques est devenue plus forte, parce que l'action des États les uns sur les autres, ne s'exerce plus seulement en temps de crise, mais journellement. Dès qu'un gouvernement entreprend une réforme, les autres se croient obligés de l'imiter. Si l'adoption des perfectionnements réalisés

par les voisins est une chose excellente, si elle constitue l'essence même de la vie, parce qu'elle est l'adaptation au milieu, il s'en faut de beaucoup que la pure singerie soit toujours avantageuse. Par malheur, on commence à tomber dans ce travers et à imiter non seulement les progrès, mais encore les fautes[1].

Enfin sur le terrain mental la solidarité des nations civilisées est peut-être encore plus forte que sur le terrain économique et politique. Ici l'on peut dire que l'interdépendance est désormais complète, car il n'y a pas une seule nation moderne qui vive désormais sur son propre fonds intellectuel et qui puisse se passer des autres.

Quel est aujourd'hui le Français, l'Italien, l'Allemand ou le Russe qui ne connaisse pas Shakespeare? Non seulement une masse de productions littéraires sont lues par les étrangers dans l'original, mais, de plus, toute œuvre plus ou moins remarquée est immédiatement traduite dans les principales langues de l'Europe.

Au point de vue littéraire et artistique les sociétés civilisées ont désormais un trésor commun. Chez toutes, les genres se développent parallèlement. Depuis la fin du XVIIIe siècle, les nations européennes ont eu en même temps une période classique, romantique et réaliste. Aujourd'hui les romans, les drames, les opéras, les opérettes, même les chansonnettes et les plaisanteries, qui ont de la vogue dans un pays, se répandent immédiatement dans tous les autres. Cette similitude se manifeste également dans les œuvres d'art. L'architecture, la sculpture et la peinture suivent

1. A ce point de vue il est profondément regrettable de voir la législation allemande sur les assurances ouvrières imitée dans les autres pays. Non pas, à coup sûr, que les assurances ne soient désirables, au contraire ; mais il est désirable qu'elles ne soient pas faites par l'État. Les idées de Guillaume II sur la question sociale pèchent par la base. La vraie solution de la question sociale est dans la question internationale. Si Guillaume II voulait réellement le bien du quatrième état, c'est à la solution des difficultés internationales qu'il devrait se consacrer entièrement. Tant qu'il se représentera le rôle d'un souverain moderne comme celui d'un Othon Ier ou d'un Frédéric Barberousse, il ne fera pas avancer la question sociale d'un seul pas. Guillaume II garde encore la conception féodale qu'un empereur allemand est un *Mehrer des Reiches*. Il ne comprend pas que la civilisation moderne soit fondée sur une base complètement nouvelle : que les gouvernements existent pour les peuples et non les peuples pour les gouvernements. Tant que Guillaume II ne sera pas convaincu que l'Alsace-Lorraine doit être rendue à la France, on pourra dire qu'il n'a pas la moindre conception des besoins de son époque.

partout les mêmes tendances. Pendant la première moitié de ce siècle, en France, en Angleterre, en Allemagne et en Russie, le style classique dominait. A Paris, à Londres, à Berlin, comme à Saint-Pétersbourg on mettait des églises, des théâtres, des manèges, des Bourses, même des maisons privées, dans un temple grec. Quand la réaction est venue contre cette absurdité, elle a été universelle dans toute l'Europe.

Nous pouvons donner un curieux exemple de la solidarité littéraire qui unit désormais, non seulement les nations européennes, mais encore les nations européennes et les sociétés musulmanes.

Un auteur français, M. Henri de Bornier, a écrit récemment une tragédie sur Mahomet. Elle n'a pas pu être jouée à Paris, à la Comédie-Française, parce qu'elle aurait éveillé des susceptibilités au Caire et à Constantinople. Quand le *Mahomet* de Voltaire a été joué à Paris (1751), qui se serait préoccupé de pareilles susceptibilités? A cette époque, bien peu de personnes, au Caire, connaissaient l'existence de la France, et, à Constantinople, l'immense majorité des habitants ne savaient pas même ce que c'est qu'un théâtre.

Mais c'est sur le terrain scientifique que l'interdépendance atteint son point culminant. De nos jours, aucun savant ne peut positivement plus ignorer ce qui se fait dans les autres pays, sous peine d'être immédiatement distancé dans ses recherches. On ne peut plus obtenir aujourd'hui une chaire à la Sorbonne en se confinant dans ce qui se fait en France, parce qu'un concurrent, au courant des travaux étrangers, aura une telle supériorité qu'il obtiendra nécessairement la chaire.

Le commerce de la librairie moderne peut donner une excellente preuve de la solidarité internationale. Tel ouvrage scientifique français se vend parfois à un plus grand nombre d'exemplaires à l'étranger qu'à l'intérieur du pays.

Dans le domaine mental, on a fait aussi des tentatives d'organisation du groupe européen. Les congrès scientifiques internationaux sont, de jour en jour, plus fréquents et réunissent des délégués de plus en plus nombreux. Les savants tâchent de s'entendre sur la terminologie scientifique. Ils se mettent autant que possible au courant des travaux de leurs collègues, pour éviter le gaspillage intellectuel qui résulte des recherches sur les mêmes matières entreprises par des individus différents.

Enfin on est même arrivé à élaborer des programmes communs, à mettre certaines questions à l'ordre du jour des recherches. C'est le dernier pas : la division du travail scientifique, procédé qui décuplera la puissance de la production mentale.

C'est à l'outillage moderne que nous devons ces phénomènes si importants. Chose étrange, cependant, personne ne comprend encore la valeur des modifications opérées par la vapeur et l'électricité. Elles ont transformé la face du monde, mais elles n'ont pu modifier nos idées politiques. Les nations civilisées forment désormais un *tout solidaire*, un *organisme unique*. Mais personne ne veut s'en apercevoir. Personne ne veut comprendre qu'à des circonstances nouvelles il faut une politique nouvelle. Nous avons vu la poudre à canon produire des changements profonds dans les États modernes. Cela seul aurait dû nous éclairer. Cela seul aurait dû nous faire comprendre la relation constante qui existe entre l'outillage et l'organisation des sociétés. Eh bien, non, nous continuons à fermer les yeux à l'évidence. La vapeur et l'électricité ont eu beau amener des transformations beaucoup plus radicales que la poudre à canon, nous continuons à ne pas voir les conséquences qu'elles ont produites. Nous continuons à considérer l'État comme le dernier terme de l'association humaine !

En *fait*, l'Europe est aujourd'hui une société de nationalités, c'est-à-dire un groupe de civilisation. Mais elle ne l'est pas en *droit*. Cette différence entre les droits et les faits produit le malaise dont nous souffrons. Si le souverain d'un des grands États de l'Europe possédait des conceptions scientiques, s'il pouvait comprendre les véritables lois des luttes sociales, s'il tâchait de créer des institutions conformes à ces lois, il pourrait marquer le commencement d'une ère nouvelle dans l'histoire du monde et passer pour le plus grand génie politique de tous les temps.

Le fantôme de l'empire romain hante encore nos imaginations. Nous ne pouvons nous représenter un groupe international autrement que comme une monarchie universelle despotique et brutale. Napoléon Ier, ayant vaincu les nations de l'Europe, chercha à établir ce monstrueux état de choses. C'est par crainte d'un despotisme de ce genre que les publicistes modernes considèrent la souveraineté absolue de l'État comme le palladium

de la prospérité sociale, comme la base même de la civilisation.

Mais si la fédération européenne ou universelle se réalise un jour, ce ne sera jamais par les conquêtes violentes. Au contraire la violence, par son essence même, est opposée à toute idée d'association. L'exemple de Napoléon Ier en est une preuve suffisante. Son despotisme a produit une réaction épouvantable. Ce qui est édifié par la force est renversé par la force. La force ne peut créer qu'un état pathologique, donc, par sa nature même, peu durable. Mais des *institutions* ne peuvent être fondées que par l'accord des intérêts et des concessions mutuelles, c'est-à-dire par des contrats librement consentis.

Notre grande erreur consiste à croire que cet accord ne sera jamais obtenu. Prenons un exemple qui montre comment il pourra l'être. On connaît l'immense importance des données statistiques. Elles seules permettront d'édifier une économie politique positive. Or la plus grande anarchie règne dans la manière de rassembler les documents statistiques. Chaque État a ses procédés particuliers, ses règlements spéciaux. La comparaison des chiffres, fournis par les différentes administrations, est parfois impossible. Quelques savants, voyant les inconvénients de ce système, se sont réunis dernièrement en congrès et ont élaboré un ensemble de règles concernant la collection des données statistiques. Ils ont aussi formulé un programme complet des questions que doit embrasser un recensement général. Supposez que tous les États civilisés adoptent ces règles et ce programme. A partir de ce moment, ils ne seront plus libres de faire leurs recensements comme bon leur semblera. Ils auront donc aliéné une part de leur liberté d'action. Pour modifier leurs tableaux de statistique, ces États devront réunir un autre congrès et le charger d'élaborer de nouveaux règlements. Une autorité internationale se sera superposée, de cette façon, aux gouvernements particuliers. Est-ce à dire, cependant, qu'en adoptant les décisions d'un congrès de statisticiens, les États auront perdu leur indépendance? Ils auront aliéné, en réalité, une part de leur souveraineté, mais comme ils l'auront fait de *plein gré*, cela ne portera aucune atteinte à leur liberté.

Ainsi se formera la fédération internationale. Elle ne sera viable que si elle se fait naturellement, par une série de conventions librement consenties. Tels ont été les procédés

pratiqués dans le passé. Quand les treize colonies anglaises de l'Amérique du Nord se sont confédérées, chacune d'elles a abandonné, de plein gré, une certaine part de souveraineté à un pouvoir central, mais elle l'a fait dans son intérêt particulier.

En Europe, un grand nombre d'États ne peuvent plus modifier le titre de leur monnaie, le nombre de pièces d'argent en circulation, le prix du port des lettres, etc., etc. Les conventions internationales s'immiscent donc aujourd'hui dans les plus petits détails de l'administration intérieure. Or le nombre de ces conventions va toujours en augmentant. On le voit : l'accord des intérêts n'est pas une chimère. Il se réalise tous les jours, seulement à petite dose. Cependant, comme cette dose ne cesse de croître, elle finira par produire, à la longue, une fédération des sociétés civilisées.

III

L'affinité chimique qui pousse les atomes à s'agglomérer, provient d'une certaine similitude de leurs mouvements. On peut observer le même fait en sociologie. Qu'est-ce qui empêche un Allemand d'aller s'établir en Russie où il pourrait arriver en quelques heures; qu'est-ce qui le pousse plutôt dans les régions les plus éloignées du Far-West américain? C'est la crainte qu'en Russie ses droits de propriété, sa faculté de prier Dieu à sa guise, de s'associer à qui bon lui semble, de parler et d'écrire ce qu'il lui plaît, ne soient pas garantis dans la même mesure qu'en Amérique. Mais le jour où toutes les libertés nécessaires seront inscrites dans les législations de tous les États, c'est-à-dire le jour où leurs institutions se ressembleront le plus, chaque individu se sentira aussi bien dans n'importe quel pays étranger que dans sa patrie. D'autre part, les gouvernements feront d'autant plus facilement des conventions internationales pour garantir les droits civils et politiques des étrangers, qu'ils accorderont ces droits à leurs nationaux. En un mot l'association internationale sera d'autant plus facile que les unités composantes seront plus semblables. Or la lutte pour l'existence pousse à cette similitude. Toutes les

nations ont adopté maintenant le fusil à magasin et une organisation militaire à peu près identique. Elles adopteront aussi un jour des institutions semblables, parce que chacune d'elles comprendra l'avantage de posséder les institutions les plus parfaites.

On commet, d'ailleurs, une profonde erreur en s'imaginant que, pour établir l'ordre juridique international, il faut forcément des conventions bilatérales. Ce n'est pas le cas. Chaque gouvernement peut pratiquer la justice internationale de sa propre initiative, sans avoir rien à négocier avec ses voisins. La suppression du système protecteur en Angleterre peut servir d'exemple. Les Anglais se sont convaincus un jour que ce système était contraire à leur intérêt. Ils l'ont aboli, sans subordonner cette abolition à une convention avec la France, l'Allemagne ou la Russie. On peut balayer de la même façon les entraves à l'immigration étrangère, si on comprend combien cette politique est profitable et combien elle augmente la prospérité nationale. De pareilles mesures sont bienfaisantes, même sans réciprocité. Certes, il serait absurde de se priver d'un avantage, parce que nos voisins sont trop ignorants pour comprendre le bénéfice qu'il pourrait leur procurer aussi.

Les sociétés pratiquant une politique rationnelle prospéreront plus vite que les sociétés pratiquant une politique surannée. Au bout d'un certain temps, les premières gagneront une telle avance, leur puissance augmentera dans une telle proportion, que les autres, sous peine de succomber complètement, seront obligées de les imiter.

En 1808, la Prusse a introduit le service militaire obligatoire pour tous les citoyens. Quand les événements de 1866 démontrèrent l'avantage de cette organisation, tous les États furent obligés de l'imiter, sans quoi la prépondérance militaire de la Prusse aurait pu mettre leur existence en danger.

Il en sera des autres institutions comme de l'armée. Malheureusement, le jeu des forces économiques et intellectuelles est infiniment plus complexe que le jeu des forces militaires. On n'aperçoit pas bien, par exemple, les conséquences éloignées du système protecteur. Mais que ce système cause une diminution de puissance dix fois supérieure à la perte de vingt batailles, cela ne fait pas l'ombre d'un doute pour quiconque a des con-

naissances, même élémentaires, en économie politique. Que dire de plus des restrictions imposées au développement de la pensée? Peut-on imaginer des mesures plus meurtrières pour la grandeur nationale?

En 1846 on s'était imaginé qu'en peu d'années toutes les nations européennes imiteraient l'Angleterre et aboliraient le système protecteur. Hélas! les idées ne marchent pas si vite! Malgré les preuves les plus éclatantes de prospérité, que la Grande-Bretagne a données depuis l'établissement du libre-échange, les nations du continent ont voulu rester aveugles. La nécessité d'une bonne organisation économique et politique ne s'impose pas encore d'une façon aussi impérieuse que la nécessité d'une bonne organisation militaire. Les hommes n'aiment pas à regarder trop loin. Cela les trouble dans leur quiétude et leur routine. Mais la cruelle nécessité les obligera de le faire tôt ou tard. Tous les jours, d'ailleurs, la science emporte une petite position. Même dans la politique économique, si la forteresse du système protecteur n'a pas encore pu être prise, combien cette aberration mentale a déjà perdu de positions avancées: les prohibitions, les droits d'exportation, les drawbacks, etc., etc.

On affirme encore que l'Association internationale ne pourra jamais s'organiser, parce qu'elle manquera toujours de sanction. En effet, quel État voudra abandonner sa souveraineté et devenir le vassal d'un autre? Cela ne peut être obtenu que par la force; donc pour faire la fédération universelle il faut, de toute nécessité, faire d'abord la domination universelle.

Nous pensons que c'est là une profonde erreur. Cette sanction existe parfaitement et cette sanction n'a pas besoin d'être la force. Cette sanction, c'est tout simplement *l'intérêt*. Les États ont fait, par exemple, des conventions postales; ils se sont engagés à ne pas percevoir plus de vingt-cinq centimes pour le port d'une lettre. Certes, la Russie peut être assurée que les cosignataires de la convention de Berne ne lui déclareront pas la guerre, si elle perçoit un port de quarante centimes. Cette convention postale n'a donc pas la sanction de la force. Cependant aucun État ne la viole. Pourquoi? Mais tout simplement parce qu'il y trouve son intérêt.

Quand un État signe une convention avec un voisin sans aucune contrainte, c'est qu'il y voit un avantage; il n'a aucune

raison de violer l'arrangement, car, dans ce cas, le gouvernement voudrait le *mal* de ses propres sujets [1].

Certes, des cas pathologiques de ce genre peuvent se produire. Des vents de folie obscurcissent parfois toute une nation, comme des cas d'aliénation mentale frappent les individus. Mais ces cas pathologiques sont exceptionnels. Jamais tous les hommes ne seront fous ; jamais tous les gouvernements ne seront fous.

De même qu'on a fait une convention pour établir l'Union postale, on pourra faire une convention pour établir une Union fédérale. Chaque État s'engagera à fournir un contingent militaire dans certaines circonstances données, et il ne violera pas plus cette convention qu'il ne viole la convention postale, parce qu'il y *trouvera son intérêt*. La fédération est donc parfaitement possible sans la domination universelle.

La sanction de la justice est aujourd'hui indispensable au sein de l'État, parce qu'il y a inégalité dans le niveau mental. Quelques individus peuvent comprendre, avant d'autres, que certaines actions sont nuisibles à la communauté, et, s'ils en ont la possibilité, ils défendent ces actions. Mais dans une association internationale, où chaque unité composante aura la même compréhension des intérêts communs, la sanction de la force serait inutile ou, plutôt, elle pourra se trouver tout aussi bien aux mains des autorités régionales que de l'autorité centrale.

Les associations humaines croissent par extensions successives. Au XVIe siècle les troupes qui protégeaient la Toscane montaient la garde sur les Apennins; maintenant les troupes qui protègent l'Italie, montent la garde sur les Alpes. Si la Russie, par exemple, ne voulait pas entrer dans une fédération européenne, les armées de ce groupe viendraient se poster sur le Niémen et le Pruth ; si la Russie entrait dans la fédération, les bataillons passeraient sur l'Oxus et l'Amour. Mais, quand chaque État entrera de plein gré dans une association, il n'aura pas plus

1. Ainsi il n'y a aucun avantage pour les littérateurs français à ce que leurs ouvrages soient réimprimés à Bruxelles sans payer de droit d'auteur. C'est pour préserver les intérêts de ses citoyens que la France a été poussée à conclure des traités pour la protection de la propriété littéraire. Elle a accordé la réciprocité, sans doute. Mais quel intérêt aurait la France de violer ces traités, puisque c'est elle-même qui a pris l'initiative de leur conclusion? La sanction de la force est ici absolument superflue.

de raison de violer le pacte fédéral qu'il n'a de raison de violer toute autre convention.

Ainsi les progrès de l'outillage, l'interdépendance des fonctions qui en a été la conséquence, l'intérêt égoïste, tout pousse à la formation d'une alliance des peuples civilisés. Cette idée n'est pas nouvelle. Henri IV l'avait conçue dès 1603 ; l'abbé de Saint-Pierre avait élaboré un projet de paix perpétuelle. Toutes ces tentatives ont, cependant, piteusement échoué. Elles ne sont pas sorties de la sphère des rêveries. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Le problème a été encore bien mal posé jusqu'à nos jours. M. P. Jannet, parlant du projet de l'abbé de Saint-Pierre, affirme que la paix perpétuelle ne pourrait être réalisée que par la monarchie universelle. Le remède serait pire que le mal. A coup sûr, si pour fonder les relations internationales sur une base juridique, il fallait établir sur le globe entier un État centralisé comme l'est aujourd'hui la France ou la Russie, mille fois mieux vaudrait l'anarchie actuelle. Mais il faut se représenter le groupe de civilisation d'une façon tout à fait différente.

Dès que des unités politiques se trouvent en contact, des relations de natures diverses s'établissent entre elles. Les antagonismes d'intérêt produisent des guerres, l'identité des intérêts amène des alliances. Tout d'abord les chocs, comme les pactes d'amitié, se font au hasard et sans système. C'est la période de l'anarchie. Mais peu à peu l'ordre se met forcément dans ce désordre. Une certaine coordination finit par s'établir nécessairement. Ainsi les luttes entre les cités italiennes du moyen âge ont abouti à un système plus ou moins stable. Vers la fin du xve siècle, les politiques italiens, Laurent le Magnifique entre autres, voyaient la garantie principale de la prospérité de la péninsule dans l'existence de quatre grands États : la république de Venise, le duché de Milan, Florence et le royaume de Naples. Toutes les autres cités devaient graviter autour de ces centres. Sans l'action perturbatrice causée par l'invasion des Français et des Espagnols, que serait-il arrivé ? De deux choses l'une. Ou bien les guerres entre les États de la péninsule auraient continué et le plus puissant aurait dévoré tous les autres. L'unification du territoire, sous un seul monarque, se serait alors réalisée en Italie, comme elle s'est réalisée en

France, en Espagne et en Russie. Ou bien les différents États italiens, étant de forces égales, seraient restés irréductibles l'un à l'autre. Dans ce cas les guerres auraient perdu leur raison d'être et, tôt ou tard, elles auraient pris fin. Alors les États italiens amenés, par la force de choses, à entrer en relations juridiques, auraient élaboré quelque *modus vivendi* constituant comme une charte de leurs rapports mutuels, c'est-à-dire, en fait, un pacte d'alliance. Le système, créé par les relations internationales, n'aboutit pas toujours et partout à une monarchie universelle. Au contraire, les combinaisons les plus diverses peuvent se produire selon les circonstances.

Quand des relations juridiques se sont établies entre des États, ils forment une fédération et, par la force des choses, ils sont amenés à se donner un organe central, qui devient le pouvoir exécutif du groupe. Le problème dernier de la politique est d'établir les justes relations entre ce pouvoir central et les pouvoirs régionaux. Évidemment il est impossible de tracer des principes absolus. Tout dépend du milieu. Selon que le groupe est plus ou moins menacé par les ennemis du dehors, il aura besoin d'être plus centralisé ou moins centralisé. Une chose est seulement certaine. Si le problème de la pondération des parties a été résolu de la façon la plus avantageuse eu égard aux circonstances historiques, les bénéfices procurés par l'union l'emportent sur les charges qu'elle impose ; alors l'union se maintient. Si les charges l'emportent, elle se brise. La longévité d'un organisme est en raison directe de son adaptation au milieu. Cette vérité biologique s'applique à une fédération aussi bien qu'au plus infime des organismes. Tous les grands États modernes sont des groupes de nationalités. Ceux où les avantages de l'union l'ont emporté sont devenus des nations compactes, comme la France. Ceux où les désavantages ont pris le dessus sont restés faibles et maladifs, comme l'Autriche ou la Turquie.

Grâce aux progrès de notre outillage moderne, les relations entre les sociétés européennes sont devenues des plus étroites. Le monde n'a encore connu rien de semblable. Les provinces de l'empire romain, celles de la France jusqu'au XVIIIe siècle n'ont pas offert, celles de la Russie n'offrent pas encore au-

jourd'hui[1], une interdépendance aussi complète. Malgré tout cela, nous ne sommes pas sortis de la période anarchique. Évidemment cet état ne sera pas éternel. Cela serait contraire aux lois de la nature. Les nations européennes finiront par s'organiser. Comment s'opérera leur union? Pour prévoir ce que nous réserve l'avenir, il faut se rendre un compte exact de ce qui s'est accompli dans le passé. Le lecteur voudra donc nous permettre de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire rétrospective du groupe européen.

1. Il faut encore parfois plus de deux mois pour qu'une lettre de Saint-Pétersbourg arrive à Yakoutsk. Il n'y a plus de distances pareilles en Europe.

CHAPITRE VII

LE PASSÉ ET L'AVENIR DU GROUPE EUROPÉEN.

I

Des quatre groupes de civilisation, qui existent aujourd'hui sur notre globe[1], l'européen est le plus important, tant par le nombre[2] que l'activité mentale. Tout fait prévoir qu'il l'emportera sur ses rivaux.

Les premières associations humaines n'ont pas dû comprendre un nombre d'individus de beaucoup supérieur à celui des bandes de singes. Composées probablement de quelques dizaines de sauvages, elles ne dépassaient pas, comme superficie territoriale, la portée de la voix. Quand l'homme se mit à pratiquer l'agriculture et devint sédentaire, l'étendue territoriale des groupes fut longtemps bornée par une journée de marche. Ce furent, à peu près, les limites de la cité antique. Tous les citoyens pouvaient venir voter personnellement au centre du gouvernement[3].

L'Égypte semble être le premier pays qui dépassa les limites de la cité. Les nomes égyptiens furent réunis en une seule monarchie par Ména. Nous connaissons bien mal l'histoire de l'ancienne Chaldée. Fort probablement, il s'y passa des événe-

1. Il en existait autrefois un cinquième, le groupe mexico-péruvien ; il a été détruit par les Espagnols.

2. D'une façon très approximative on peut dénombrer ces groupes comme il suit : groupe européen 476 millions d'hommes, groupe chinois 451 millions, groupe indien 220 millions, groupe mahométan 153 millions.

3. Voilà pourquoi l'antiquité n'a pas pratiqué la délégation politique, qui est le fondement du régime parlementaire. Quand les unités sont devenues immenses, comme l'empire romain, la délégation s'imposait. Elle fut pratiquée parfois d'une façon accidentelle, mais elle ne put jamais devenir une institution permanente, parce que les idées anciennes l'emportèrent sur les besoins nouveaux.

ments analogues à ceux qui eurent lieu en Égypte, et les cités des bords de l'Euphrate furent réunies de gré ou de force en une seule monarchie, comme celles des bords du Nil.

L'invention de la voile facilita les communications par eau, la domestication du bœuf et du cheval, l'invention de la roue et du char facilitèrent les communications par terre. Cet état de l'outillage donna la possibilité d'organiser des groupes politiques d'une assez grande étendue.

La Méditerranée forma de bonne heure un centre de ralliement. Par cette route facile, des rapports assez fréquents s'établirent entre les populations riveraines.

Vers le IXe siècle avant notre ère, l'Égypte, la Phénicie et l'Assyrie étaient les puissances prépondérantes du monde ancien. Les Assyriens avaient placé sous leur domination les pays s'étendant de la Caspienne à l'Halys. Les Phéniciens avaient déjà posé la base de leur future puissance en Afrique; les autres populations du bassin de la Méditerranée, encore barbares à cette époque, vivaient dans un morcellement complet.

Les Perses remplacèrent les Assyriens. Ils étendirent leur pouvoir beaucoup plus loin que n'avaient pu le faire les monarques de Ninive et de Babylone. Ils s'emparent de toute l'Asie Mineure, de la Thrace et de l'Égypte. Vers le commencement du Ve siècle le bassin de la Méditerranée gravitait autour de trois centres. Toute sa partie orientale était unie sous le sceptre des rois de Perse, la partie centrale se trouvait dans la sphère des intérêts de la Grèce, l'Afrique et l'Espagne subissaient l'ascendant de Carthage, le reste n'était pas encore organisé. La lutte s'établit entre deux membres de cette triarchie : la Grèce et la Perse. La victoire se déclara pour la première. En 323, à la mort d'Alexandre, les trois puissances méditerranéennes se réduisirent à deux. Mais, pendant ce temps, Rome était parvenue à unir les différentes peuplades de l'Italie et, peu à peu, elle s'acheminait vers le rang de grande puissance. Aux environs de l'an 220 avant notre ère, le groupe européen s'était fractionné, de nouveau, en nombreux États. A l'Orient s'étendaient les monarchies fondées sur les débris de l'empire d'Alexandre (Syrie, Bithynie, Pergame, Égypte, etc.) ; au Centre, la Macédoine et la Grèce ; à l'Occident, Rome ; au Midi, Carthage, qui possédait alors une partie de la Sicile, la Sardaigne, la Corse et la moitié

de l'Espagne. Le reste de l'Europe appartenait à des populations désorganisées. Cette époque présente comme une période d'équilibre entre les Grecs, les Phéniciens (Carthage) et les Latins. La deuxième guerre Punique fait pencher la balance en faveur de Rome. Cependant, rien n'est encore décidé. La période qui s'étend de la deuxième à la troisième guerre Punique (de 219 à 146), offre de grandes analogies avec l'Europe moderne. Les peuples civilisés sont partagés entre un grand nombre d'États. Ils se font des guerres incessantes. Cependant les relations de commerce et les échanges d'idées sont très actifs. Les arts et la littérature brillent d'un puissant éclat. Les sciences font des progrès considérables. L'horizon des peuples civilisés s'étend de plus en plus et embrasse déjà un espace qui va de la Bactriane aux Colonnes d'Hercule. En ce moment, des hommes comme Polybe s'élèvent à des considérations politiques très profondes. Quelques grands esprits aperçoivent que la violence n'est pas toujours utile aux triomphateurs. Les plus clairvoyants se demandent, aux bords du Tibre, s'il ne vaudrait pas mieux ne pas détruire Carthage *dans l'intérêt même du peuple romain*. Bref on semble entrevoir vaguement qu'un État juridique international est possible. Mais les vieilles idées l'emportent. L'entreprise militaire a enrichi et fortifié la cité de Romulus, l'extension de cette entreprise continue à passer pour le bien suprême. Caton triomphe, Carthage est détruite, la Grèce est réduite en province romaine. Dans les cent cinquante années qui suivent, l'unité du groupe méditerranéen est constituée par Rome.

On a tort de se représenter cette unité comme le résultat exclusif de la force. Nombre de groupes politiques se sont alliés à Rome de plein gré. L'entrée dans l'association romaine a été grandement facilitée par la conduite très libérale du Sénat[1]. Ainsi il laissa subsister toute l'organisation municipale

1. « Tout l'empire de Rome, dit M. V. Duruy (*Histoire des Romains*. Paris, Hachette, 1881, t, III, p. 630), était divisé en pays directement gouverné par elle et en pays qu'elle faisait administrer par les nationaux... Le Sénat n'aimait pas à multiplier les armées et les fonctionnaires. Ayant à contenir et à défendre 60 millions d'hommes avec quelques milliers de soldats et quelques centaines d'agents, il avait gouverné le plus possible par les indigènes ». On remarquera l'analogie que présente l'empire romain avec l'empire britannique aux Indes. Chose curieuse : les dimensions mêmes sont à peu près sembla-

et politique des cités grecques. Celles-ci perdirent très peu en passant sous l'hégémonie romaine. Peut-être même offrit-elle plus d'avantages que l'hégémonie macédonienne. La vie d'un citoyen d'Athènes fut peu modifiée par la conquête des Italiens, aucune de ses habitudes ne fut troublée. Ailleurs le traitement fut, à coup sûr, fort différent. En général le gouvernement de Rome ne fut pas plus mauvais que celui des rois indigènes. Les proconsuls commirent parfois d'épouvantables exactions, mais les despotes qu'ils remplaçaient n'étaient guère moins pillards. Mais Rome donnait la paix, c'est-à-dire la sécurité internationale. Cela compensait, peut-être, et au delà les méfaits de ses agents. Voilà pourquoi la domination romaine put s'établir d'une façon relativement facile. La Grèce ne se révolta qu'une fois, sous Mithridate.

Pendant le Ier et le IIe siècle de notre ère, l'empire romain fut un groupe de civilisation, dans la véritable acception de ce mot, c'est-à-dire un ensemble de nationalités, unies par un lien politique. Nous connaissons très mal les frontières ethnographiques de cette époque. L'empire romain comprenait alors un très grand nombre de populations qui ne s'étaient pas encore élevées au rang de nationalités. C'était l'ensemble des habitants de la Gaule, de l'Espagne, de la Bretagne, de l'Illyrie, de la Thrace, de la Maurétanie et d'une partie de l'Asie Mineure. Cependant, l'empire comprenait aussi des sociétés fort policées parvenues certainement à la phase de la nationalité. En tout premier lieu la Grèce. La culture égyptienne n'avait pas encore été complètement étouffée par les Ptolémées quand vint la conquête romaine. Nous ne savons pas si le type de civilisation phénicien périt complètement après la catastrophe de Carthage, en 146. A part la Grèce, il y a une autre nationalité dont nous connaissons assez bien l'histoire mentale à cette époque : celle des Israélites.

Quelle qu'ait été la composition ethnographique du groupe romain à son origine, elle se modifia rapidement. Deux natio-

bles. La domination de Rome, dans sa plus grande étendue, avait environ 5 millions de kilomètres carrés. L'empire britannique aux Indes en a aujourd'hui 4 920 000. Seulement l'empire britannique est beaucoup plus peuplé. La population de l'empire romain a été évaluée de 60 à 100 millions d'hommes. L'empire indien a 292 millions d'habitants.

nalités absorbèrent toutes les autres à leur profit : la grecque et la latine. Si, au point de vue politique, la conquête romaine put être considérée comme un malheur pour les Hellènes, au point de vue national, elle leur procura d'immenses avantages. Rome, en établissant la paix sur tout le bassin de la Méditerranée, facilita grandement l'œuvre de l'hellénisation de l'Orient. Délivrés du poids et des dépenses de la police internationale, qui pesaient en entier sur les épaules des Romains, les Grecs firent de nombreuses conquêtes linguistiques. Bientôt leur idiome devint la seule langue littéraire, juridique et commerciale du monde romain, de la Colchide à l'Épire, de la Thrace à l'Éthiopie[1]. Les Romains auraient pu se dire comme leur poète national : *Sic vos non vobis*, car, en Orient, ils travaillaient uniquement au profit de la Grèce. Mais cet ordre de préoccupations n'existait pas alors et, loin de jalouser l'extension de la nationalité hellénique, les hautes classes, à Rome, furent bien près de s'helléniser elles-mêmes. Si le latin populaire n'essaya même pas de disputer le terrain au grec en Orient, il faut avouer cependant qu'il maintint très vigoureusement ses positions en Occident. Tout d'abord il conquit la Grande-Grèce et la Sicile. Ce fut une occupation du territoire même de l'ennemi. De plus le latin s'empara d'un immense territoire neutre. La Mésie et l'Illyrie étaient plus près de la Grèce que de l'Italie. Néanmoins, il y a tout lieu de croire que ces pays abandonnèrent leurs idiomes locaux non pas au profit du grec, mais du latin. En Occident le latin l'emporta complètement et Marseille, l'ancienne colonie phocéenne, cessa de parler la langue de ses ancêtres.

Rome fut donc, en premier lieu, une fédération d'États, unis dans les conditions les plus diverses, allant de la sujétion complète (comme la Gaule), jusqu'à l'alliance presque nominale. Plus tard Rome devint une association de deux nationalités, possédant un pouvoir régulateur unique : donc un groupe de civilisation dans la véritable acception du terme.

On peut dire que l'organisation d'un groupe fédéral sur une

1. La langue grecque était devenue d'un usage universel en Orient, non seulement pour la rédaction des contrats politiques, mais encore pour les relations commerciales. « On ne se fait pas une idée, dit M. Reinaud, des progrès que le grec avait réalisés vers le IIe siècle de notre ère jusque dans les contrées les plus reculées de l'Asie. » (O. Noël, *Histoire du commerce du monde*. Paris, Plon, 1891, p. 69).

si vaste échelle a été une entreprise prématurée aux premiers siècles de notre ère. L'empire romain avait, à l'époque de sa plus grande extension, près de 5 millions de kilomètres carrés. L'outillage technique n'était pas alors assez perfectionné pour opérer une circulation vitale, suffisamment intense, sur un territoire aussi étendu.

Les voyages maritimes s'accomplissaient assez rapidement : d'Ostie on pouvait gagner Carthage en deux jours, Marseille en trois, Tarragone en quatre, Cadix en sept. On allait en six jours de Pouzzoles à Alexandrie [1], mais cela, seulement, pendant la belle saison. En hiver, la navigation s'arrêtait. Sur terre les communications étaient beaucoup plus lentes. Quand les grandes routes impériales furent tracées et les relais organisés, les voyageurs « les plus privilégiés » parvinrent à faire 100 milles romains par jour (147 kil.[2]). Les provinces les plus éloignées de l'empire étaient probablement à trois ou quatre semaines de Rome. L'empire avait donc une circulation vitale assez lente, puisqu'il fallait au moins deux mois pour qu'une action et une réaction pussent s'exercer des extrémités au centre et du centre aux extrémités[3].

La fonction primordiale de tout gouvernement est la sécurité des individus et des groupes sociaux. Rome semble avoir assez mal accompli ses devoirs. Les droits des patriciens furent suffisamment garantis sur toute l'étendue du territoire romain, mais les patriciens étaient une infime minorité. On sait combien Rome mit de résistance à accorder le droit de cité à tous ses sujets. Or sans lui on ne possédait pas l'ensemble des garanties qui constituent la pleine liberté civile. Quant aux esclaves, ils restèrent complètement en dehors du droit. Les esclaves étaient très nombreux. Cette masse d'individus devait se sentir fort malheureuse dans l'empire romain et tenir bien peu à son existence. « Le genre de crime qui consiste à s'emparer d'un homme libre pour le vendre comme esclave était très fréquent sous les Mérovingiens, » dit M. Fustel de Coulanges[4]. Les pre-

1. Voy. O. Noël, *op. cit.*, t. I, p. 56.
2. *Ib.*, p. 68.
3. L'obligation où fut Dioclétien de partager l'empire entre plusieurs Césars, démontre qu'à son époque la constitution romaine n'était plus adaptée aux nécessités du temps.
4. *L'Alleu et le Bénéfice*, p. 279.

miers rois francs modifièrent peu la législation civile de Rome. Ce crime devait être aussi fréquent au IVe siècle qu'au Ve. Tout homme libre pouvait donc devenir esclave, en dehors des conditions légales qui imposaient la servitude. Rome accordait, comme on voit, d'assez faibles garanties aux personnes. Il semble qu'à partir du IIIe siècle la sécurité matérielle a été assez précaire. A en juger par les récits d'Apulée, le brigandage paraît avoir été endémique de son temps dans les provinces romaines.

Mais, dans l'empire romain, la sécurité des groupes était encore moins garantie que celle des individus.

Rome a commencé par être une cité, c'est-à-dire une association dont les dimensions ne dépassaient guère une journée de marche. Aussi tous les citoyens pouvaient exercer le pouvoir directement, en venant voter dans les curies. Quand Rome eut soumis tous les peuples du bassin de la Méditerranée, en admettant même qu'elle leur eût accordé d'emblée les droits politiques, les citoyens eussent été dans l'impossibitité matérielle d'aller voter à Rome. Par malheur l'idée de la délégation des pouvoirs ne se présenta pas à l'esprit des anciens, et le régime des assemblées représentatives ne put s'établir.

De plus, les provinces conquises par la force étaient des *possessions* de peuple romain, c'est-à-dire sa chose, c'est-à-dire sans aucun droit. Plus tard ce point de vue se modifia. Tous les hommes libres devinrent citoyens romains, mais les villes et les provinces n'eurent d'autre moyen de défendre leurs droits collectifs qu'en se mettant sous la tutelle d'un patricien, résidant dans la Ville Éternelle. On comprend combien une organisation de ce genre était imparfaite. Aussi les intérêts des provinces furent mal défendus. Peu à peu les exactions du pouvoir central devinrent si considérables qu'on abandonna souvent les terres pour ne pas payer les impôts dont elles étaient grevées.

Il faut dire d'ailleurs, à la défense du gouvernement impérial, que la lourde fiscalité imposée à la fin aux provinciaux, le fut par leur propre faute. L'empire romain fut bien vite entraîné sur la pente funeste où nos sociétés contemporaines commencent à rouler aussi. On demande trop de services au gouvernement central. Comme on l'a vu, le Sénat de la république et même les empereurs, d'Auguste aux Antonins, tâchèrent d'établir une grande dose de *self-government* local. Mais les populations

voulurent se débarrasser des charges de ce *self-government* et s'imaginèrent, dans leur aveuglement, que l'administration ne leur coûterait plus rien si elle était exercée par des fonctionnaires du gouvernement impérial et aux frais de ce gouvernement. Naturellement une administration plus centralisée exigea des rouages plus nombreux et coûta infiniment plus cher que l'ancien régime. Les Romains furent accablés sous ces charges, comme nous ployons sous les budgets monstrueux de nos États providences, qui se croient obligés d'accomplir toutes les fonctions de l'organisme social.

De plus, par cela même que les provinces étaient des possessions du peuple romain, le peuple romain fut seul chargé de les défendre. Les légions se recrutèrent d'abord exclusivement de Romains, et quand ceux-ci ne voulurent plus se soumettre aux fatigues de la guerre, de mercenaires. L'idée d'une conscription universelle, dans l'empire, ne vint à l'esprit de personne, pas plus que celle de la délégation politique[1].

L'empire romain n'aboutit donc pas à une fédération d'États, possédant des institutions communes savamment pondérées, comme l'Union américaine en a de nos jours. Aussi les vices de son organisation politique firent de Rome un organisme extrêmement faible. L'empire semble avoir eu près de 100 millions d'habitants. Si nous considérons que les sociétés modernes maintiennent sur pied de paix environ un soldat sur 100 habitants et sur pied de guerre un soldat sur dix, l'empire romain aurait pu avoir un million d'hommes sur pied de paix et dix millions en cas de danger national. Or l'armée romaine ne dépassa probablement jamais 300 000 hommes[2]. Le monde antique était certainement plus pauvre que les sociétés modernes. Mais toujours, avec une conscription universelle et une bonne organisation fédérale, Rome aurait pu avoir plus de deux millions de soldats, au moins. Or, à l'époque de Dioclétien, les ennemis qui attaquaient les frontières de l'empire n'avaient peut-être pas, pris tous ensemble, deux millions d'hommes en âge de porter les armes.

1. Cette idée n'était pas réalisable alors à cause de l'esclavage. La majorité des hommes, dans les sociétés antiques, étaient tenus en dehors du droit. Naturellement, ce vice fondamental rendait ces sociétés très faibles.

2. Fustel de Coulanges, *Monarchie franque*, p. 288.

Comme l'empire romain était un organisme mal constitué, il était faible, et comme il était faible, son existence fut de courte durée. Si on prend l'année 146 avant Jésus-Christ (conquête de Carthage et de la Grèce) comme date de la fondation du groupe romain, et celle de 476 comme celle de sa destruction, on a 622 ans pour la vie de cet organisme. Même, si l'on va de 146 à 1453, on a 1599 ans. Or la France a déjà quatorze siècles d'existence et elle ne semble pas encore prête à renoncer à tout avenir. Si l'empire romain avait su accorder aux peuples du bassin de la Méditerranée une somme de justice suffisante et leur procurer une somme de sécurité civile et politique moins précaire, il durerait peut-être encore; 2647 ans se sont passés depuis la fondation de Rome. Ce n'est pas une durée qu'un organisme social ne puisse atteindre : la Chine a déjà eu une vie beaucoup plus longue.

Le groupe romain fut donc un organisme mal constitué et peu viable. Dès le ve siècle, il devint incapable de procurer la sécurité en Occident. Des chefs de bandes militaires, d'origine germanique, se substituèrent aux Romains pour accomplir cette fonction. Aucun d'eux ne put prendre, tout d'abord, la suprématie sur les autres et l'empire d'Occident se disloqua.

Rome ne fut pas le gouvernement idéal que nous nous représentons à travers le mirage des siècles. La vie devait être bien dure pour le petit peuple en Gaule ou en Asie Mineure, même sous Trajan et Adrien. Mais Rome avait donné une chose que l'humanité n'a pas pu oublier : la paix universelle. Pour la première fois un ordre juridique quelconque s'était substitué à l'anarchie pure ; pour la première fois les nations civilisées s'étaient organisés tant bien que mal ; pour la première fois le mot d'*humanité* avait été prononcé. Rome, qui avait broyé tant de peuples avec une impitoyable rigueur, Rome, dont la cupidité semble n'avoir jamais connu de bornes, Rome qui, seule parmi les sociétés de la terre, avait fait des tueries humaines un amusement national, Rome s'aperçut que son nom était l'anagramme d'*amor*.

Un pouvoir souverain, supérieur à l'État et établissant la justice internationale, devint désormais un idéal que rien ne sembla pouvoir arracher à l'humanité. Dans les périodes les plus sombres du moyen âge, quand des bourgs voisins, comme Flo-

rence et Fiesole, se livraient les combats les plus sanglants, quand la violence était presque universelle, cet idéal continua à miroiter aux yeux des humains. Voici, selon M. Bryce, l'idée qu'on se faisait de l'empire au moyen âge. « L'empereur avait droit à l'obéissance de la chrétienté, non comme chef héréditaire d'une tribu victorieuse, ou comme seigneur féodal d'une portion de la surface de la terre, mais comme ayant été solennellement investi d'un office. Non seulement il surpassait en dignité les rois de la terre, mais sa puissance n'était pas de la même nature et, bien loin d'amoindrir la leur ou de rivaliser avec elle, elle s'élevait au-dessus comme le lien qui les unissait en un ensemble harmonieux [1]. »

L'arrivée des Arabes porta un coup funeste à l'unité du groupe européen. Sans cet événement l'Afrique Septentrionale aurait parlé aujourd'hui une langue issue du latin vulgaire. Elle aurait été après la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Roumanie la sixième puissance latine. Mahomet, par les Arabes et les Turcs, aura retardé de plusieurs siècles la formation d'une fédération européenne. Sans lui, les peuples du bassin de la Méditerranée n'auraient jamais perdu le souvenir de leur unité. A partir du VIIe siècle il y eut des pays, en rapports constants avec l'Europe, qui en étaient cependant des ennemis irréconciliables, avec lesquels l'union était impossible. Par cela, l'idée de la fédération fut sensiblement obscurcie, et l'idée que la violence est le seul moteur de la politique gagna une force nouvelle. L'anarchie s'en accrut d'autant.

L'Europe ne s'aperçut probablement pas de la disparition de l'empire romain [2]. Odoacre et Clovis étaient censés gouverner par l'ordre de l'empereur Zénon. Mais les chefs qui s'étaient partagés les provinces de l'empire se firent la guerre pour augmenter leurs domaines. Les Francs prirent le dessus; ils reconstituèrent, dans une certaine mesure, l'unité de l'Occident. Alors ils abandonnèrent la fiction, qui les faisait considérer

1. *Le Saint-Empire romain germanique.* Trad. Domergue. Paris, Collin, 1890, p. 153.

2. En histoire, comme en géologie, il faudra abandonner la théorie de cataclysmes. On s'imagine que les barbares ont détruit l'empire romain. Les événements se sont passés d'une façon différente. Les bandes militaires des chefs germains exercèrent les fonctions dévolues auparavant aux légions. *En droit* l'empire romain a duré jusqu'au 6 août 1806.

comme des lieutenants du souverain légitime, régnant à Constantinople, et Charlemagne devint empereur d'Occident[1]. En 962, Othon Ier transporta l'autorité impériale en Allemagne. Mais ni les successeurs de Charlemagne, ni ceux d'Othon Ier ne furent capables d'exercer véritablement la fonction qui leur était dévolue. L'abîme se creusait de plus en plus profond entre la fiction et la réalité, et les sociétés européennes, pour trouver un léger semblant de sécurité, durent se fractionner en une infinité de républiques et de seigneuries.

Pendant que l'émiettement de l'autorité politique allait toujours en augmentant, les papes reprirent l'œuvre de l'unité romaine, mais sur des principes entièrement différents. Le lien imposé par Rome était purement matériel, le lien établi par l'Église fut purement mental. De là son immense supériorité. En effet, si la nationalité est un phénomène de l'ordre psychologique, le groupe de civilisation, qui est une association de nationalités, l'est encore bien davantage. Le lien national est marqué par une chose relativement concrète, la langue. Le lien d'un groupe de civilisation est marqué par certaines similitudes de croyances, d'idées et de mœurs, qui, naturellement, sont d'une nature plus vague. La religion seule a une réalité assez forte dans cet ordre d'idées ; c'est pour cela que les groupes de civilisation sont généralement constitués par l'unité de la foi.

Le groupe formé par l'Église était supérieur à celui formé par la conquête romaine, encore pour une autre raison. Il abandonnait aux rois toutes les fonctions d'ordre juridique et politique. Naturellement, il assurait aux nations une plus grande part d'indépendance, une plus forte décentralisation. Puis, les différentes unités composantes avaient des droits identiques, c'était comme des citoyens majeurs s'associant sans aucune contrainte. A Rome, c'étaient des esclaves obéissant à un maître qui commandait, parce qu'il avait été vainqueur.

Cependant, même le pouvoir spirituel du pape se montra encore trop centralisateur, trop despotique. Pas plus que l'empire, l'Église ne sut résoudre le problème d'une juste pondéra-

1. Une des raisons mises en avant pour couronner Charlemagne fut la vacance du trône impérial. (Il était alors occupé par une femme, ce qui n'était pas légal.)

tion entre les pouvoirs régionaux et le pouvoir central. Par le mariage et le baptême, l'Église s'immisçait trop dans le domaine du droit civil. Pour divorcer d'avec sa femme, un habitant de l'Écosse ou de la Suède devait s'adresser à Rome, et Rome était à trente ou quarante jours de marche de ces pays. C'étaient des entraves beaucoup trop fortes. Elles arrêtaient le fonctionnement régulier de l'administration civile. Le pape n'avait pas moins d'action sur les institutions politiques. Il nommait tous les évêques de l'Occident. Or, en Angleterre par exemple, les évêques étaient membres du Parlement. Ainsi le pape avait une influence directe sur le gouvernement de l'Angleterre. Sur le terrain intellectuel, l'autorité du pape était encore plus despotique et vraiment intolérable. Lui seul décidait si une doctrine était catholique ou hérétique, lui seul, en dernière analyse, composait les programmes de toutes les écoles de l'Occident.

L'unité imposée par le pape avait d'immenses avantages. Elle fit comprendre aux peuples qu'au-dessus de l'autorité régionale des rois, il y avait une autre autorité universelle et plus haute. C'était un acheminement vers la fédération. Malheureusement, l'unité papale ne laissait pas aux nations la dose d'indépendance qui leur était absolument indispensable pour vivre et prospérer. Elle empiétait trop sur les attributions constituant le domaine incontestable des autorités locales. Les nations européennes comprirent, à un certain moment, qu'il n'y avait de salut que dans la limitation ou la destruction du pouvoir papal, et elles combattirent Rome de toutes leurs forces.

Si le pape accomplissait une masse de fonctions dont il n'aurait jamais dû s'occuper, il remplissait très mal, par contre, sa fonction véritable. Comme puissance internationale, le pape aurait dû s'attribuer seulement les fonctions régulatrices dans le domaine politique. Il aurait dû seulement songer à maintenir la paix et la justice entre les nations chrétiennes. Par malheur, les papes comprirent rarement leur rôle véritable. Ils furent bien souvent les perturbateurs les plus dangereux de l'ordre international.

Le pouvoir papal ne fut donc guère mieux organisé que le pouvoir des empereurs. L'unité fondée par l'Église de Rome, fut aussi éphémère. L'Orient se détacha sous Photius et Cellularius, une partie de l'Occident sous Luther et Calvin. Enfin,

même parmi les nations restées fidèles au catholicisme, toutes ont essayé de limiter l'autorité du pape dans l'ordre civil et politique.

Les rois s'émancipent complètement à partir du xve siècle. Alors les préoccupations d'ordre purement politique l'emportent sur toutes les autres. L'autorité matérielle de l'Empereur allait toujours s'affaiblissant depuis la défaite de Frédéric II, l'autorité du pape depuis l'exil d'Avignon. Toute idée d'unité disparut vers le xvie siècle. Encore en 1464, Pie II tâche d'organiser une croisade contre les Turcs, pour leur arracher une portion de l'ancien domaine du groupe européen. Moins de soixante ans plus tard, François Ier est l'allié de Soliman le Magnifique. L'idée du groupe européen est complètement morte.

Mais pendant que l'idée générale allait s'affaiblissant, les sociétés se groupaient autour de quelques centres nouveaux et, vers les premières années du xvie siècle, les grandes monarchies occidentales étaient à peu près constituées. L'Espagne, la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Pologne, étaient devenues des Etats de premier ordre. Comme Rome, Carthage, la Macédoine, la Syrie et l'Égypte au iie siècle avant notre ère, chacune de ces monarchies cherche à étendre son domaine politique sur toute l'Europe, pour acquérir le maximum de puissance. Tour à tour l'Espagne, l'Autriche, la France (d'abord sous Louis XIV, puis sous Napoléon), tendent à la monarchie universelle; mais les événements qui s'accomplirent sur les bords de la Méditerranée au iie siècle avant Jésus-Christ ne se répétèrent pas en Europe pendant les temps modernes. Toujours les tentatives de monarchie universelle furent mises à néant par des coalitions. Napoléon Ier sembla devoir réussir mieux que ses devanciers. Ayant obtenu des triomphes bien plus importants que Charles-Quint ou Louis XIV, il rêva une fortune plus haute, se proclama héritier de Charlemagne et voulut rétablir l'empire d'Occident. Napoléon Ier, directement par les royautés vassales et indirectement par ses alliances, domina sur des territoires bien plus étendus que Charlemagne[1]. Cependant, l'empire de Napoléon dura à peine dix ans, et, même sans l'expédition de Russie, il n'aurait pas pu se maintenir beaucoup plus longtemps,

1. A proprement parler, il ne restait d'États indépendants en Europe, vers 1811, que l'Angleterre, la Suède, la Russie et la Turquie.

parce que la condition faite à l'Europe, après Tilsitt et Presbourg, était vraiment intolérable. Si Napoléon avait su se modérer, son empire aurait peut-être duré jusqu'à sa mort, mais il eût été brisé aussitôt qu'il eût fermé les yeux.

Ainsi près de trois siècles de tentatives infructueuses avaient pu surabondamment démontrer aux souverains de l'Europe qu'aucun d'eux n'était de taille à réaliser la monarchie universelle. La pondération des forces des grandes puissances, les alliances qu'elles pouvaient combiner avec les petites, tout prouvait que les principales monarchies européennes étaient désormais des groupes irréductibles, dont l'indépendance ne pouvait plus être mise en question.

Le congrès de Vienne mérite peu, à coup sûr, la sympathie du monde civilisé. Les souverains qui se réunirent dans cette ville songeaient tout d'abord à leurs petites affaires. Personne n'y éleva la voix en faveur des véritables intérêts populaires. L'idée du groupe européen est complètement absente des délibérations du congrès. L'idée de la justice, même la plus élémentaire, n'y brille pas aussi d'un bien grand éclat, pour ne pas dire plus. Les tripotages de tout genre, auxquels on se livra alors, sont dignes du plus profond mépris. Cependant, au congrès de Vienne nul ne parla de monarchie universelle. Fatigués du despotisme de Napoléon, tous les souverains étaient affamés de sécurité. On comprit que celle-ci ne pouvait être obtenue que par une certaine pondération de la puissance des États, et on travailla dans cette direction. La Russie ne voulut pas entendre parler du démembrement de la France ni en 1814, ni même après Waterloo.

Les événements, depuis 1815, ont plutôt contribué à réaliser l'idéal conçu à Vienne qu'à le détruire. La Prusse est devenue l'Allemagne et une nouvelle grande puissance (l'Italie) s'est ajoutée à la pentarchie précédente. Aujourd'hui toute alliance de trois puissances européennes peut être complètement contrebalancée par celle de trois autres. Même à quatre (Allemagne, Autriche, Italie et Angleterre) contre deux (France et Russie), les forces sont encore si égales[1] que nul ne peut prévoir l'issue des hostilités.

Deux faits se dégagent de cet examen rétrospectif : le premier,

1. L'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, l'Italie ont ensemble 160 600 000 habitants, la Russie et la France ensemble 161 600 000.

c'est que les nations européennes ont pu former une union sous l'hégémonie de Rome, quand les extrémités de ce groupe étaient à trente jours de son centre. Elles pourraient donc plus facilement le reconstituer aujourd'hui, quand on va en quatre jours de Lisbonne à Saint-Pétersbourg [1] et quand, par téléphone, on peut se parler de Londres à Constantinople. Le second, c'est que les grandes puissances européennes sont désormais des forces à peu près égales et que, si le groupe européen se reforme un jour, ce sera sur des principes entièrement différents de ceux qui ont présidé à sa constitution un siècle avant notre ère.

II

Dans l'univers tous les mouvements tendent à prendre une forme rythmique. Les pulsations du cœur, la respiration, la veille et le sommeil sont autant de rythmes. Au sein des sociétés, les sessions périodiques des tribunaux, des Chambres, des ministres, etc., les bureaux administratifs qui s'ouvrent et se ferment à des heures déterminées, les exercices des soldats et des corps d'armée à intervalles périodiques, les budgets votés chaque année, etc., sont autant de mouvements rythmiques. Quand des rythmes se sont établis entre un certain ensemble de populations, celles-ci constituent une unité politique, un organisme collectif. Ce résultat se produit, quand des individus et des associations secondaires entrent en relations déterminées avec un pouvoir central. Mais les relations entre ce pouvoir et les groupes subordonnés n'arrivent pas d'un seul coup à la perfection. Presque toujours les sociétés commencent par un premier groupement, assez mal agencé, qui se brise en peu de temps. Le morcellement se produit, puis une redistribution s'opère dans des formes plus parfaites. Ainsi la Gaule, où quatre-

1. Faisons encore observer que les voyages sont aujourd'hui, non seulement plus rapides, mais plus commodes. Au moyen âge ils se faisaient généralement à cheval. Or, il y a bien peu de personnes possédant assez de vigueur physique pour passer quarante jours à cheval. Par conséquent les voyages étaient presque impossibles pour les femmes, les vieillards et les enfants. Aujourd'hui on va de Lisbonne à Saint-Pétersbourg mollement étendu sur les coussins d'une voiture à ressort et couche la nuit dans un lit. Tout le monde peut entreprendre ce voyage.

vingts États indépendants existaient à l'époque de César, est unifiée par Rome. Elle se morcelle au moyen âge, puis son unité est reconstituée par les rois Capétiens. La Russie, sous Rurik, ébauche une première unité ; puis elle se divise en une série d'apanages qui sont réunis, de nouveau, en une seule monarchie, par les princes de Moscou. Mêmes circonstances en Pologne, en Allemagne, en Italie.

L'Europe obéit aux mêmes lois dans son ensemble. Un premier groupement est opéré par Rome. Mais il comporte une très faible somme de justice, il est imparfait, il se brise au bout d'un temps assez court. Le morcellement réapparaît et devient extrême. En 1789, l'Allemagne seule avait trois cent cinquante États. Le processus de redistribution s'accomplit sous nos yeux. Il n'y a plus que vingt-quatre États indépendants en Europe.

Le premier groupement imparfait se disloque assez vite. Mais, si éphémère qu'il soit, il crée une communauté d'intérêts et de sentiments, qui donne comme un cadre et un programme d'avenir. Les rois de France ont toujours essayé de restaurer la monarchie des Francs. Dans les jours les plus pénibles de leur histoire, les grands-ducs de Moscou ont toujours revendiqué l'héritage de Rurik. Ils ont toujours affirmé que la Lithuanie et la Petite-Russie, jusqu'aux Carpathes, était leur domaine légal, parce que telles avaient été les limites de l'empire des successeurs de Rurik. De même, Rome a donné au groupe méditerranéen l'unité de la foi et l'unité du droit. Sans l'empire romain, la propagation du christianisme (ou de toute autre religion universaliste) eût été bien difficile, car elle se serait heurtée à des dieux locaux et nationaux dont l'unité romaine a seule pu affaiblir la puissance. Rome a fait ce que nous appelons la chrétienté. Or la chrétienté se sent comme un tout solidaire vis-à-vis des autres groupes de civilisation : les musulmans, les brahmanistes et les bouddhistes. Rome a donc formé un cadre, un idéal que les nations européennes n'ont jamais complètement oublié. Il poussera à la formation d'un nouveau groupe. Mais cette nouvelle association ne pourra se constituer que sur des bases comportant un degré de justice infiniment plus considérable que l'empire romain.

III

Comment se formera la nouvelle association? Par le jeu naturel des lois sociales, peu à peu, successivement, d'une façon insensible.

« Il n'y a plus aujourd'hui, écrivait Rousseau en 1772, de Français, d'Espagnols, d'Allemands, d'Anglais même, il n'y a plus que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs. » Ainsi, depuis plus de cent ans, les nations européennes se sentent solidaires. Depuis, ce mouvement s'est accentué. Tous les jours il se précipite. Les intérêts économiques, littéraires, scientifiques, artistiques s'entremêlent de plus en plus; forcément ils produiront une organisation juridique.

« Chaque année, dit M. Ch. Richet[1], il y a, bon an, mal an, une dizaine de congrès internationaux, où les idées sont échangées, discutées, mises au jour, où il se crée une sorte d'accord entre les membres de la même association et de la même profession, quelle que soit leur nationalité. Une invention faite à Rome est aussitôt connue et exécutée à New-York, comme à Moscou. Un progrès scientifique ne reste plus localisé dans une ville ou dans un pays; il devient tout de suite le patrimoine de l'humanité entière. L'humanité forme dès à présent un tout immense, qui a une vie commune, des idées communes, des mœurs communes. Cette tendance à l'uniformité est peut-être fâcheuse, au point de vue du pittoresque, et je compatis aux doléances des peintres; mais il y a un point de vue qui vaut celui des artistes c'est le bien-être des individus. Ce bien-être va en augmentant très vite, car tout progrès accompli en un point de cet immense organisme se répercute partout et devient général. Les grandes villes se ressemblent déjà : beaucoup elles se ressembleront davantage encore; les modes sont les mêmes; sur les théâtres on joue les mêmes opéras; la cuisine est uniforme; le système des tramways, des omnibus, des hôtels, des postes, des télégraphes, des chemins de fer ne varie guère. Bref, on vit dans la même vie

1. *Dans Cent ans*. Paris, Ollendorf, 1892, p. 79.

à New-York, Londres, Paris, Rome, Berlin, Vienne, Madrid et Saint-Pétersbourg. »

Ajoutez à cela l'unification des poids et des mesures et l'unification de la monnaie. Le système métrique est adopté aujourd'hui dans une grande partie de l'Europe. Le franc est adopté par huit puissances. Quant aux mesures nécessitées par les progrès scientifiques récents : les volts, les ampères, les ohms, les farads, les joules, les microns, etc., nul n'a songé de nos jours, à créer des systèmes nationaux. On a adopté d'emblée, sans la moindre hésitation et sans la moindre intervention des gouvernements, des expressions et des mesures internationales. On parle maintenant d'un méridien unique. Déjà l'heure est internationale dans plusieurs pays[1].

Les nations européennes forment depuis longtemps un seul groupe en *fait*, mais pas encore en *droit*. Or, bien que la société soit progressive, comme dit M. Sumner Maine, et le droit stable, le droit finit toujours par s'adapter aux besoins créés par les circonstances. En effet, les progrès du droit privé international sont constants. Traités d'extraditions des criminels, conventions postales, télégraphiques et autres, se succèdent à bref délai. Jamais, hélas! les nations européennes n'ont été aussi haineuses que dans la seconde moitié du XIXe siècle ; cependant les mauvais sentiments n'ont pas pu arrêter les progrès du droit international privé.

A l'époque où la Bavière, Bade et le Wurtemberg étaient politiquement indépendants de la Prusse (1866-1870), ils lui étaient unis par le Zollverein. Le Parlement douanier était une délégation de tous les Allemands, pour statuer sur un *seul* intérêt. C'était cependant un lien. Les Allemands y voyaient le gage de l'unité de leur pays. Ce qui s'est fait en petit en Allemagne, se fera en grand pour l'Europe entière. Nous avons déjà des congrès postaux qui sont des Parlements paneuropéens chargés de s'occuper d'un seul intérêt. Par la force des choses, le cercle des

1. La force qui pousse à cette uniformité, est le principe de l'économie du temps ou, en d'autres termes, de l'adaptation au milieu. Toutes les fois qu'il faut convertir une mesure étrangère en mesure nationale, on perd du temps. Pour la monnaie, outre le temps, on perd encore une petite différence qui va au changeur. Le métier de cet individu est donc un pur gaspillage économique. Hélas! combien de milliers de parasites inutiles nous nourrissons, grâce à nos routines et à notre esprit conservateur!

attributions de ces assemblées ira toujours en s'accroissant et elles finiront par embrasser l'ensemble de la législation du droit civil international.

Les progrès du droit public international seront bien plus difficiles et plus lents. La base fondamentale de ce droit est la liberté de l'association politique. Or ce principe semble bien difficile à admettre. Tous nos États, les monarchies comme les républiques, gardent encore le caractère d'entreprises. Pas un seul gouvernement, ni en Europe, ni en Amérique, n'existe pour les peuples. Partout les peuples existent pour les gouvernements. Le pillage des deniers publics se pratique sur une plus grande échelle aux États-Unis et en France qu'en Prusse ou en Russie. Aussi les républiques n'admettent-elles pas plus le droit de sécession que les monarchies. Que le Canada s'annexe aux États-Unis ; si au bout de quelques années, mécontent de la combinaison, il veut sortir de nouveau de l'Union, il en sera empêché par la force, comme les États du Sud en 1861. Il n'y a pas de république plus démocratique que la Suisse. Et cependant les cantons qui ont voulu former le *Sonderbund*, en 1846, ont été obligés, *par les armes*, de rentrer dans la Confédération helvétique.

Les peuples cesseront d'être exploités, le jour où ils comprendront leurs intérêts. Avec les progrès de l'outillage, l'instruction se répandra et les peuples deviendront de plus en plus des souverains effectifs. Qu'est-ce qui empêche aujourd'hui le libre groupement international ? Ce sont les intérêts des chefs des entreprises politiques. Le jour où les intérêts des peuples passeront au premier plan et ceux des minorités gouvernementales au second, la liberté des groupements sera réalisée.

On y arrivera encore par un autre chemin. Un grand nombre d'États modernes sont fondés par la force. Ils sont toujours composés de deux éléments : un vainqueur qui impose une injustice, un vaincu qui la subit. Ce dernier, naturellement, n'est pas content de son sort. Il tâche de modifier une situation préjudiciable et de rentrer en possession de ses droits. L'histoire universelle est une série de violations de la justice et d'efforts tentés pour la rétablir.

Ainsi, en 1815, l'Italie est placée sous le joug de l'Autriche. Elle essaye pendant cinquante-cinq ans de redresser les torts

qui lui sont faits. Elle y parvient en 1870, en accomplissant son unité par l'annexion de Rome. Aujourd'hui c'est le tour de la France (grande pécheresse contre le droit, de 1792 à 1815) de subir une injustice. Elle tâche de la redresser et de reconquérir les deux provinces qu'on lui a arrachées en 1871 [1]. Une nouvelle guerre est donc inévitable. Raisonnons sur ce qui pourra se passer après ce conflit. Supposons d'abord la France victorieuse. Si elle se contente de redresser le tort qui lui a été fait, et de reprendre seulement l'Alsace-Lorraine, un immense bienfait en résultera pour l'Europe. Une situation internationale comportant une moindre somme de justice sera remplacée par une situation nouvelle comportant une plus grande somme de justice, et l'on aura fait un pas vers la future fédération. Mais si, par malheur, la France, usant de représailles, annexait une partie du territoire allemand, tout serait à recommencer. Il faudrait une nouvelle guerre pour redresser le tort fait à l'Allemagne.

Supposons maintenant l'Allemagne victorieuse. Le gouver-

1. La question de l'Alsace-Lorraine « met en présence, dit M. Lavisse (*Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*, Paris, 1890, p. 217), deux états de civilisations. Le redressement du tort qui nous a été fait, serait une satisfaction donnée à la raison » et nous ajouterons à la justice. Voilà pourquoi les sympathies des peuples sont aujourd'hui pour la France. Ah ! si l'Allemagne n'avait pas annexé l'Alsace-Lorraine en 1871, comme sa situation serait admirable aujourd'hui. « Certes, nous savons les griefs que la politique française a donnée depuis longtemps à l'Allemagne, dit le même auteur (*Ib.*, p. 215). Un historien français doit reconnaître que les Allemands avaient absolument le droit de se donner les institutions les plus propres à les protéger contre nous. » En s'opposant à l'unité de l'Allemagne, la France lui causait un tort. Ah ! si la Prusse s'était seulement contentée de le redresser ! Tous les cœurs voleraient aujourd'hui vers l'Allemagne. Elle serait la nation directrice du progrès, la nation gardienne du droit. C'est ce que M. Teutsch exprimait au Parlement allemand en 1874. « Il suffirait à l'Allemagne de renoncer à toute idée d'agrandissement et de laisser intact le territoire français, pour devenir la plus grande et la plus estimée des nations, s'élevant à une place sans égale parmi les nations de l'Europe. » Par malheur, les hommes qui gouvernaient la Prusse en 1871, embourbés dans leur routine gothique, n'ont pas su appliquer une politique rationnelle et ils ont précipité leur pays dans toutes les misères du militarisme ; ils ont plongé l'Allemagne dans cet esprit d'exclusivisme étroit et haineux qui portera le coup le plus sensible à son développement intellectuel, autrefois si large et si humain. Les progrès de l'antisémitisme sont un symptôme curieux de l'état moral de l'Allemagne. Or, comme nous espérons l'avoir démontré dans ce livre, les peuples qui ne savent pas aimer et se faire aimer, affaiblissent leur puissance d'expansion.

nement allemand et la presse allemande soutiennent qu'on a été beaucoup trop doux en 1871 et qu'on serait impitoyable après une nouvelle victoire. En effet, plus la guerre sera acharnée, plus la paix sera dure pour le vaincu. Que pourra faire l'Allemagne? Trois combinaisons s'offrent à elle : morceler la France, la partager entre ses voisins, s'en annexer une très grande partie.

Examinons-les toutes les trois. La France partagée entre plusieurs États, ne sera pas nécessairement plus faible qu'en formant un seul État. Elle pourra même être plus forte, parce qu'elle sera moins centralisée. Les différents tronçons de la nationalité française, ne pouvant pas s'unir ostensiblement, s'uniront par des traités secrets comme les États au sud du Mein se sont unis à la Prusse en 1866, et l'Allemagne aura contre elle le même ensemble de forces qu'aujourd'hui.

L'Allemagne pourra démembrer la France. Donner seulement Nice, la Savoie et la Corse à l'Italie, serait lui faire une blessure qui ne diminuerait pas d'une façon trop sensible sa puissance militaire. Mais on peut pousser le partage plus loin. Donner à l'Espagne la Guyenne, la Gascogne et le Languedoc ; à l'Italie la Provence, le Dauphiné et l'Auvergne ; à la Suisse la Franche-Comté et la Bourgogne ; à la Belgique la Picardie et l'Artois ; à l'Angleterre la Normandie et la Bretagne. Seulement il se pose une question. Les Parlements de ces pays respectifs voudront-ils accepter tous ces cadeaux ? Il y a gros à parier qu'ils ne le voudront pas. L'Angleterre refuserait certainement. La Chambre des communes a assez d'une Irlande, elle ne voudra pas s'en mettre une autre sur les bras. Les Anglais sont des réalistes. Ils comprennent que la période des Plantagenets est passée à jamais. Il en sera de même, à coup sûr, de la Belgique et de l'Espagne. Pour cette dernière puissance, l'annexion des provinces françaises serait un vrai désastre national. En effet, ces pays sont extraordinairement plus avancés et plus riches que l'Espagne. Réunis en une même monarchie, ils feraient pencher la balance en leur faveur et les Espagnols se trouveraient en minorité dans leur propre pays. L'Italie est le seul État européen qui se soit formé par des plébiscites. Elle devrait donc mentir aux fondements mêmes de son droit public en annexant violemment des populations réfractaires, car, probablement, ni la Savoie, ni Nice, ni la Corse, mais, sûrement, ni la Provence

ni le Dauphiné ne voteraient, de plein gré, leur annexion à l'Italie.

La combinaison du partage de la France entre ses voisins offre donc peu de chance de réussite. Reste la troisième combinaison, l'annexion à l'Allemagne d'une grande partie du territoire français, de 20 millions d'hommes, par exemple. Dans cette hypothèse, il peut s'offrir encore deux combinaisons : ou ces nouveaux sujets allemands auront des droits politiques, ou ils n'en auront pas. S'ils en ont, cela fera 200 nouveaux députés au Reichstag allemand[1]. Il faut avouer que c'est là une formidable opposition. Une coalition entre les Français et les ennemis de l'empire désorganiserait absolument le gouvernement de l'Allemagne. Par conséquent l'annexion serait un danger et non un avantage. Si l'on refuse les droits politiques aux nouveaux sujets allemands, on entre dans l'anarchie intérieure. L'Allemagne occidentale (autrement dit l'ancienne France orientale), présentera le spectacle peu réjouissant qu'offre aujourd'hui la Lithuanie. Les Wurtembergeois, les Prussiens, les Bavarois ne pourront pas être empêchés, sans doute, de s'établir sur les territoires nouvellement conquis par leur valeur, mais en passant les Vosges, ils devront perdre tout droit politique, puisque les pays au delà de ces montagnes n'auront pas de représentation. Si les Bavarois et les Wurtembergeois gardent leurs droits électoraux dans la nouvelle Allemagne occidentale, pour obtenir leur bulletin de vote, il devront présenter leur arbre généalogique, car il est évident qu'une famille de Wurtembergeois, établie depuis vingt ou trente ans dans l'Orléanais ou le Berry, se sera francisée. La combinaison de l'annexion d'une large portion du territoire français serait donc aussi désavantageuse à l'Allemagne. On le voit, cette puissance ne pourra profiter en aucune façon d'une nouvelle victoire sur la France.

Et puis une guerre contre la France sera probablement accompagnée désormais d'une guerre contre la Russie. Les mêmes difficultés qui attendent les Allemands en Occident, les attendent en Orient, mais sur une plus vaste échelle. Les Allemands parlent souvent de rejeter la Russie derrière le Dniepr et la Duna. Ce serait lui arracher 625 000 kilomètres carrés et

1. En Allemagne il y a un député par 100 000 habitants.

25 200 000 habitants. Si l'Allemagne s'annexe ces territoires et accorde à ses habitants des droits politiques, cela lui fera au Reichstag 252 députés slaves qui, joints à ceux du duché de Posen (16), de l'Alsace-Lorraine (15) et du Slesvig (1) donneront 284 opposants sur 750, soit plus du tiers. Si les Allemands refusent les droits politiques aux nouveaux sujets, on tombe dans les mêmes difficultés que nous avons signalées pour la France. Mais l'Allemagne peut ne pas annexer les provinces occidentales de la Russie. Elle peut reconstituer le royaume de Pologne. Alors celui-ci, qui attirerait inévitablement la Galicie, aurait 703 000 kilomètres carrés et 31 700 000 habitants. Ce pays, très riche, pourrait nourrir facilement cent individus par kilomètre carré. Une Pologne une fois et demie plus étendue[1] et plus peuplée que l'Allemagne nagerait difficilement dans les eaux prussiennes. Le rejet de la Russie derrière le Dniepr et la Duna aurait seulement remplacé un ennemi par un autre. En dernière analyse, il aurait donc peu profité à l'Allemagne.

On le voit, si l'Allemagne victorieuse fait un tort minime à la Russie et à la France, la guerre ne lui aura rien rapporté. Si elle veut leur faire un tort considérable, elle prépare une nouvelle guerre qui servira à redresser l'injustice infligée à la France et à la Russie. Si cette nouvelle guerre est défavorable à l'Allemagne, elle subira à son tour des partages tout aussi inefficaces, et ainsi de suite jusqu'au moment où l'on sera convaincu que la force ne mène à rien et que, pour vivre heureux, il faut pratiquer la justice, c'est-à-dire reconnaître à chaque groupe humain le droit de se donner les frontières qu'il lui convient. Combien faudra-t-il de temps pour rendre cette conviction universelle? Combien faudra-t-il massacrer jusque-là de millions d'hommes? C'est ce qu'il est impossible de dire. Une chose est seulement certaine. Cette conviction s'imposera un jour et la justice triomphera[2].

Alors la guerre cessera d'être l'état normal de l'humanité

1. L'Allemagne a 540 000 kilomètres carrés.

2. On possède sur le temple de Karnak, le texte d'un traité de paix conclu entre les Égyptiens et les Hittites. C'est le plus ancien document de la diplomatie. La convention stipule une paix éternelle, *égalité* et *réciprocité* parfaites entre les deux peuples. (Perrot, *Histoire de l'Art*, Paris, 1887, t. IV, p. 509.) On le voit, on a formulé il y a six mille ans déjà que la paix n'est pas possible sans la justice.

civilisée ; l'anarchie disparaîtra et les fédérations internationales commenceront à s'organiser.

Aujourd'hui, après chaque grande commotion armée, les États belligérants envoient des représentants à des congrès, pour discuter leurs intérêts communs. Ces congrès deviendront peu à peu plus fréquents et enfin périodiques[1]. L'Europe, comme groupe, aura alors une Assemblée législative qui organisera un pouvoir exécutif commun et élaborera un code international de droit privé et public. Par l'un, elle assurera à chaque membre de l'association la pleine jouissance des droits civils et politiques sur toute l'étendue du territoire fédéral, par l'autre, elle réglera la procédure de la formation des États. Cette besogne ne sera pas facile. Sans doute, on n'arrivera pas d'un seul coup à établir une législation qui garantisse tous les intérêts. Les tâtonnements seront nombreux, les perturbations inévitables. Mais au sein de l'État, non plus, le code civil n'est pas facile à faire. Ceux qu'on a promulgués sont loin d'être parfaits. Néanmoins on n'a pas reculé devant cette tâche, faute de pouvoir arriver d'emblée à l'idéal. Pour le code de droit public, les questions se pressent en foule. Quand une population voudra se détacher d'un État, par exemple, qui donc devra prendre l'initiative de la mesure : est-ce le suffrage universel, la législature ou le pouvoir exécutif? Comment la volonté des citoyens pourra-t-elle être légalement exprimée? Faudra-t-il un terme pour rendre la sécession légale? Un seul vote, ou des votes répétés à reprises différentes, etc., etc.? Voilà un ensemble de questions extrêmement complexes que le code international devra trancher.

La Suisse nous offre en petit un exemple de ce que pourra être en grand la fédération européenne. Ce n'est pas une nationalité, comme on le répète très souvent à tort, puis-

1. La représentation diplomatique a passé par les mêmes phases. Les États ont commencé par envoyer des ambassadeurs en des occasions extraordinaires seulement. Plus tard les légations sont devenues permanentes. Ce fut un immense progrès. La permanence de la représentation diplomatique marqua la permanence des rapports juridiques. Les congrès internationaux sont maintenant intermittents, ils deviendront périodiques, comme les ambassades sont devenues permanentes. Ce dernier fait s'est accompli non pas parce que les hommes sont devenus meilleurs, mais parce qu'ils y ont trouvé un intérêt. De même l'Assemblée législative internationale s'organisera, non pas pour l'amour du prochain, mais pour l'amour de soi.

qu'un Genevois ne peut pas comprendre un Zurichois ou un Tessinois. Elle est une fédération d'États appartenant à trois nationalités différentes. La Suisse a été longtemps une terre d'iniquité. Les territoires conquis sur le duché de Milan ont été administrés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle de la façon la plus despotique par le pouvoir fédéral. Mais ces temps sont déjà loin. Aujourd'hui la Suisse offre, peut-être, le plus admirable exemple d'une juste pondération entre les pouvoirs régionaux et le pouvoir central. A vrai dire les attributions de ce dernier se ramènent, presque uniquement, à défendre ce qu'on appelle les droits de l'homme. La Confédération garantit à chaque Suisse la liberté civile, la liberté de conscience et la liberté politique. Sitôt qu'en Suisse l'ordre est troublé quelque part, c'est-à-dire que les luttes économiques, politiques ou mentales passent sur le terrain coercitif, le pouvoir fédéral intervient et met fin à toute effusion de sang.

Telles devront être les attributions du pouvoir central du groupe européen. Son unique fonction devra consister à imposer partout la lutte par les procédés rapides, c'est-à-dire à établir la sécurité.

La sécurité individuelle et la sécurité politique doivent être également l'objet de la sollicitude du pouvoir central. Ces deux sécurités marchent toujours de pair.

Ainsi les Anglais disent : « Nous ne pouvons pas accorder aux Irlandais l'indépendance qu'ils demandent, parce que nous devons garantir les intérêts de nos compatriotes établis au delà du canal Saint-Georges. Sitôt que les troupes britanniques auront évacué l'Irlande, les orangistes seront massacrés par les Irlandais ou du moins dépouillés par eux. Nous ferons des représentations diplomatiques ; les Irlandais ne les écouteront pas. Il faudra envoyer des troupes anglaises pour protéger nos nationaux. L'armée irlandaise les attaquera. Il faudra reconquérir l'Irlande avec une grande effusion de sang. Pour éviter tous ces malheurs nous préférons garder l'Irlande sous le joug. » Les Russes disent : « En admettant que notre gouvernement ne convienne pas aux Tchetchènes[1], nous ne pouvons pas évacuer leur pays, car tous les Russes qui s'y sont établis seraient mas-

1. On sait que cette population de montagnards caucasiens a opposé la plus vive résistance à la conquête russe.

sacrés, expulsés ou molestés dans leurs droits ». De même les Anglais restent aux Indes et en Égypte de peur d'un nouveau massacre de Cawnpore, ou d'un nouvel Arabi.

Que ces craintes soient justifiées ou non, peu importe. Elles existent, elles sont même légitimes. Chaque État a le devoir de défendre ses sujets. Si une société n'accorde pas la sécurité complète aux étrangers et si elle est la plus faible, c'est à elle de souffrir. Si les Tchetchènes font tort aux Russes, le gouvernement russe a parfaitement raison de dire : « Souffrance pour souffrance, j'aime mieux l'infliger aux autres qu'à mes nationaux. N'ayant aucune assurance que les Tchetchènes, une fois indépendants, respecteront les droits de mes sujets, j'aime mieux les garder sous mon autorité, même contre leur gré ».

Au point de vue de la sécurité publique, les Russes disent par exemple : « Si nous nous retirons de la Pologne, si nous lui rendons son indépendance, elle aura une armée nationale. Elle profitera de la première occasion venue pour nous déclarer la guerre et nous enlever nos provinces occidentales qui sont peuplées non de Polonais, mais de Petits-Russiens et de Blancs-Russiens. Malheur pour malheur, il vaut mieux l'infliger à des gens qui ne sont pas de notre nationalité. » Charité bien ordonnée commence par soi. C'est une question de savoir si les Polonais, rendus à l'indépendance, voudront vraiment restaurer la Pologne de 1772[1]. Mais la Russie peut le suspecter. Or le jour où le pouvoir fédéral sera établi en Europe, les Anglais, pris individuellement, n'auront rien à craindre en Irlande ni les Russes au Caucase. Les Russes, pris collectivement, n'auront rien à craindre de la Pologne. En effet, si les Irlandais ou les Tchetchènes se mettent à tuer ou à piller, le pouvoir fédéral interviendra, comme le pouvoir intervient dans les cantons suisses. Le jour où les Polonais voudront déclarer la guerre à la Russie, le pouvoir fédéral interviendra. Il veillera à ce que nul ne soit empêché de vivre où bon lui semble, il veillera à ce qu'aucun groupe de population ne soit forcé de s'annexer, contre son gré, à un État étranger. Alors les Anglais n'auront plus aucune raison d'occuper

1. On sait que, dans ces limites, la Pologne comprendrait aujourd'hui plus de Petits-Russiens que de Polonais. Or pendant que les Petits-Russiens étaient sous le joug de la Pologne, ils étaient terriblement opprimés par elle. Aussi se sont-ils souvent révoltés, en 1640 par exemple.

l'Irlande contre le vœu des Irlandais, ni les Russes la Pologne contre le vœu des Polonais.

Quand la justice internationale sera établie entre les peuples, les idées changeront complètement. De nos jours, le but de toutes les sociétés est de rendre l'État adéquat à la nationalité. Les Grecs désirent annexer les provinces de la Turquie peuplées par leurs compatriotes, les Bulgares veulent annexer la Macédoine habitée par leurs frères. Les Serbes voudraient posséder le Banat, la Bosnie, l'Herzégovine et la Dalmatie, où l'on parle la même langue qu'à Belgrade et à Kragouyévats. Bref les nations qui n'ont pas encore accompli leur unité, travaillent à la réaliser. Celles qui ont déjà acquis cet immense avantage, y tiennent de toute leur force. En effet, dans la période anarchique où nous vivons aujourd'hui, tout affaiblissement de l'État a pour conséquence un moindre degré de sécurité. L'Allemagne a été morcelée en une infinité de souverainetés. Elle a été faible pour cette raison ; aussi, pendant des siècles, ses voisins ont-ils violé ses droits sans aucune vergogne. Si toute la nationalité allemande avait été unie sous un pouvoir fort, dès le xve siècle, comme l'a été la France, de pareilles violations n'auraient pas pu se produire. Mais avec la fédération il n'en sera plus ainsi. Tous les droits seront respectés. Aujourd'hui les sociétés ont parfaitement raison de considérer l'unité nationale comme le bien suprême. Elles ont raison de se soumettre aux plus durs sacrifices pour réaliser ce but. C'est par l'unité, en effet, qu'elles peuvent obtenir le maximum de sécurité indispensable à leur développement mental.

La fédération modifiera cette situation. Le jour où elle sera établie, que la France soit composée d'un État ou de sept, qu'importe? Si la France, en se partageant en six ou sept États par la libre volonté de ses habitants, peut être plus heureuse, quel mal lui aura causé le démembrement? Les Irlandais finiront par obtenir le *home rule*. Alors les Écossais et les Gallois demanderont le même traitement. Les Iles-Britanniques cesseront de former un État unitaire ; elles comprendront une fédération de trois États. Où sera le mal, si la nouvelle organisation est plus conforme aux intérêts des habitants de ce pays que l'ancienne? Les frontières politiques sont faites pour les hommes et non les hommes pour les frontières. Nous nous sommes

habitués pendant des siècles (quand cela était imposé par les conditions du milieu) à considérer l'unité nationale comme le bien suprême et nous croyons que l'état de choses actuel durera toujours. Un simple moment de réflexion peut faire comprendre cependant, qu'avec la sécurité internationale, les limites politiques seront considérées à un point de vue tout à fait différent de celui où nous nous plaçons aujourd'hui. Supposez qu'en se fractionnant, un pays vive d'une façon plus intense, il sera infiniment plus heureux divisé qu'uni. Or, plus l'organisation politique est parfaite, plus les progrès de la nationalité sont rapides. La division peut être un progrès [1]. C'est un acte identique à la décentralisation, c'est-à-dire à la juste pondération entre le pouvoir central et les pouvoirs régionaux.

Après la formation de la fédération européenne, la souveraineté de l'État, c'est-à-dire le droit à l'anarchie, cessera de paraître l'idéal le plus élevé des aspirations humaines. Dans une société civile, personne ne considère le droit au brigandage comme le palladium de la liberté individuelle. Il en sera de même dans le groupe international. D'ailleurs, il faut le reconnaître, cette fameuse souveraineté de l'État est une pure fiction qui n'a jamais existé. La souveraineté suppose non seulement le droit de déclarer la guerre, mais surtout la liberté absolue dans les affaires intérieures, c'est-à-dire la non-intervention des puissances étrangères dans les démêlés politiques et économiques des citoyens d'un État. Or cette liberté absolue est impossible, parce que les intérêts des différents pays sont solidaires. Aussi la non-intervention n'a jamais été pratiquée. Depuis un siècle nous pouvons constater, au contraire, une série d'interventions internationales. La coalition de l'Europe contre les jacobins ouvre la marche, puis viennent les interventions des Autrichiens à Naples en 1820, de la France en Espagne dans la même année, Navarin, l'intervention des Français en Belgique et en Italie, sous Louis-Philippe et sous Louis-Napoléon, l'intervention de Nicolas Ier en Hongrie en 1849, l'intervention des Anglo-Français en Syrie en 1862, — des Anglais en Égypte

1. Sous un régime de liberté complète, si une nation veut maintenir son unité (ou le régime centralisateur, car les deux termes sont synonymes), même contre son intérêt bien entendu, par des considérations purement sentimentales, nul ne l'empêchera de le faire.

en 1881, etc., etc. On peut même dire que si, dans un pays européen, une partie des citoyens commençait à pratiquer des massacres en grand contre une autre partie, les voisins interviendraient par humanité. Depuis 1815, en Europe, la souveraineté des petits États a été un vain mot. Il n'y a eu d'États vraiment souverains que l'Angleterre, la France, la Prusse, l'Autriche et la Russie. L'Europe a été pendant cinquante-cinq ans (1815-1870) une anarchie à cinq, elle est maintenant une anarchie à six.

C'est une erreur de croire aussi que la fédération marquera l'ère du cosmopolitisme. A vrai dire, le cosmopolitisme est un simple mot. Pendant de longs siècles, on parlera de nombreuses langues sur la terre. Supposons même qu'elles soient réduites à quatre et que chaque habitant de notre globe puisse les apprendre si bien qu'il puisse penser indifféremment dans chacune d'elles (on voit que nous allons très loin), cela ne détruirait pas le lien national, puisqu'on ne peut s'*exprimer* et *écrire* que dans une seule langue à la fois. Qu'un Anglais écrive alors dans l'idiome de Voltaire, il deviendra par cet ouvrage un littérateur français. Ce même individu peut écrire le lendemain un autre livre en allemand, il deviendra un littérateur allemand. Mais le polyglottisme de cet auteur ne supprimera pas les littératures allemande et française.

Quand les cellules se groupent en tissus, elles ne perdent pas leur individualité. Au contraire, leur vie devient plus et non pas moins intense. De même l'État ne détruit ni les communes ni les provinces; il se superpose à elles, il leur donne, en tant que communes, une organisation particulière, une individualité plus forte, puisqu'il produit une division du travail, donc une spécialisation des fonctions. De même, non seulement la formation du groupe fédéral ne supprimera pas la nationalité, mais, au contraire, elle la poussera à une individualisation plus forte [1].

La fédération offrira évidemment les plus grands avantages pour toutes les unités constituantes, au point de vue

1. Selon M. Treitschke, la fin des guerres marquera la fin de l'esprit national. Est-ce que les Genevois, les Tessinois et les Bernois ont cessé d'être français, italiens et allemands, parce qu'ils ont cessé de se massacrer? Au contraire, quand l'Europe formera une fédération, les préoccupations politiques passant au second plan et les preoccupations mentales au premier, l'intensité de la production intellectuelle augmentera.

de la défense des intérêts particuliers de chaque groupe.

Si une commune est aujourd'hui lésée dans ses droits, elle s'adresse au pouvoir central. Celui-ci, pour redresser les torts qui lui sont faits, possède la force de l'État tout entier. Si la commune était indépendante, elle n'aurait que ses propres forces pour se faire rendre justice. Chaque commune française a, pour ainsi dire, aujourd'hui, cinq cent trente mille hommes armés pour défendre ses intérêts, tandis que livrée à elle-même elle en aurait au plus quelques centaines. Il est évident que les intérêts de cette commune sont mieux protégés par le fait de son association à l'État français, qu'ils ne le seraient par son indépendance.

Il en sera de même de l'union internationale ; plus elle sera vaste, mieux seront respectés les intérêts des parties composantes. Aujourd'hui chaque nationalité ne peut compter que sur ses propres forces pour défendre ses droits. Associée à d'autres, elle pourra compter sur les forces de tout le groupe fédéral. « Ce n'est pas une déchéance, c'est un progrès pour un individu de devenir organe par rapport à tout vivant plus étendu », dit M. Espinas[1]. Ce sera un progrès, non une déchéance pour une nationalité de devenir partie d'un groupe de civilisation.

On le voit, de toutes les façons la fédération européenne serait avantageuse aux peuples. Il y a, cependant, un groupe d'individus auxquels elle *semble* ne convenir en aucune façon et ces individus ont eu, jusqu'à présent, le pouvoir de mettre à néant toutes les mesures tendant au désarmement et à l'union. Nous entendons les chefs des entreprises politiques et leurs associés. Si les Allemands d'Autriche s'annexaient à leurs frères, si les Tchèques proclamaient leur indépendance, si les Dalmates s'unissaient à une grande Serbie etc., bref, si les intérêts et les aspirations de ces peuples se réalisaient, l'empire d'Autriche serait complètement démembré. La dynastie de Habsbourg-Lorraine, au lieu de régner sur quarante-trois millions d'hommes, devrait se contenter de régner sur six millions de Magyars. Evidemment les bénéfices de cette dynastie et des familles inféodées à son sort, diminueraient considérablement. De même dans une république : si les Américains avaient admis le droit des

1. *Les Sociétés animales*. Paris, 1878, p. 262.

États du Sud de se retirer de l'Union, Washington serait devenu un centre de revenus financiers moins important qu'aujourd'hui.

Il y a là évidemment une grande part de vérité. En laissant de côté cette considération, que les gouvernements existent pour les peuples et non les peuples pour les gouvernements, plaçons-nous un instant au point de vue des intérêts des chefs politiques. Tout d'abord, ils se trompent singulièrement, en s'imaginant que les revenus d'un État dépendent uniquement de son étendue. Fort souvent c'est juste le contraire. La perte d'une province rebelle et réfractaire peut enrichir l'État, au lieu de l'appauvrir. Et puis les chefs des entreprises politiques sont des habitants d'un État aussi bien que tous les autres citoyens. Ils ont donc à gagner au développement de la richesse générale. L'Europe groupée en fédération, atteindrait un degré de prospérité dont nous n'avons aucune idée aujourd'hui. Les citoyens, plus riches, payeraient plus d'impôts. Mais, de plus, le bien-être général augmenterait les jouissances des chefs d'État, autant qu'elle augmente les jouissances des simples particuliers. Autre chose est d'avoir pour capitale une ville luxueuse, comme Paris, et autre chose est de posséder même des palais magnifiques dans une modeste bourgade. La fédération européenne profiterait également aux chefs des entreprises politiques : par malheur, ils sont trop aveugles pour le voir. Depuis de longues années ils abandonnent la proie pour l'ombre, avec une persévérance digne d'un meilleur sort.

Quand les sociétés comprendront l'avantage qu'il y a à porter la lutte pour l'existence uniquement sur le terrain intellectuel, elles comprendront en même temps que leur intérêt principal est d'organiser l'union fédérale du groupe de civilisation. S'il fallait attendre, pour réaliser cette fédération, que *tous* les citoyens de tous États soient convaincus de ses avantages, il faudrait attendre longtemps, peut-être toujours. Aujourd'hui, après des siècles de vie civile, nombre d'individus ne comprennent pas encore que dépouiller son voisin, c'est se faire du tort à soi-même. Si l'on devait attendre le consentement universel pour défendre le vol, il serait encore autorisé pendant de longs siècles par les codes de toutes les nations. Pour réaliser une réforme au sein de l'État, il suffit seulement, parfois, qu'une élite intellectuelle, assez peu nombreuse, soit convaincue

de son utilité. Quand la spoliation par le tarif protecteur a été abolie en Angleterre, une grande minorité, même dans le Parlement, considérait encore ce genre de vol comme un bien social.

De même la fédération européenne n'a pas besoin pour se réaliser de rallier tous les habitants de notre continent ; il suffira de l'élite intellectuelle des différents États. A partir du moment où cette élite aura compris le jeu des lois naturelles, où elle aura saisi les avantages de la lutte par les procédés rapides, elle appréciera l'immense valeur de la justice, c'est-à-dire de la fédération.

Au sein d'un État, tout homme qui combat seulement par les procédés rapides, ne transgresse jamais la loi. Aussi la communauté lui confère-t-elle la plénitude des droits civils et politiques. C'est ce que nous appelons un citoyen actif. Il en sera de même dans l'association internationale. Les pays qui accorderont, de plein gré, aux étrangers la même sécurité qu'aux nationaux, démontreront par là la compréhension des lois qui président à la lutte pour l'existence. Ils seront *conscients* des fins de l'association, donc des membres jouissant de la plénitude des droits fédéraux.

Au sein de l'Etat, tous les citoyens ne sont pas conscients des fins sociales : les enfants ne le sont pas encore, les malades et les vieillards ne le sont plus. Aussi, non seulement ces individus ne jouissent pas de la plénitude des droits civils et politiques, mais, encore, ils sont placés sous tutelle. De même dans l'humanité, les peuples sauvages ne comprennent pas encore la nécessité d'assurer la pleine sécurité à l'étranger, les nations en décadence ne la comprennent plus[1]. Dans ces cas la contrainte est inévitable. Les sauvages et les barbares violent le droit, les civilisés sont dans le cas de légitime défense quand ils font la conquête des pays où la sécurité ne peut pas être établie par les gouvernements indigènes. L'occupation de l'Afrique par les Européens, celle de l'Égypte et de l'Inde par les Anglais, de

1. Mahomet II se flattait qu'une femme pouvait impunément traverser son empire sans crainte d'être molestée. Aujourd'hui, en Turquie, des hommes sont enlevés tous les jours par les brigands, en plein midi, même sur les lignes de chemin de fer et dans les villes. En Chine, en Perse, il n'y a aucune sécurité pour l'étranger.

l'Algérie et de la Tunisie par les Français, de l'Asie Centrale par les Russes, sont des applications de cette politique rationnelle qui s'impose aux nations policées.

IV

Nous avons montré que tout ensemble d'unités vitales en contact les unes avec les autres, passent des mouvements incoordonnés aux mouvements coordonnés, c'est-à-dire se redistribuent en groupes plus vastes possédant une organisation plus complexe. Dans la Grèce antique, les différentes cités se soumirent à l'hégémonie de Sparte et d'Athènes. Il se forma deux fédérations rivales qui se fondirent plus tard dans le groupe plus vaste de la Macédoine. Rome associa toutes les cités de la péninsule Apennine, pendant que Carthage unissait en un seul État les populations de l'Afrique et de l'Espagne. Comme Sparte et Athènes en Grèce, ces deux puissances rivales se confondirent à la fin dans l'empire romain. L'Ile-de-France, Moscou, le Brandebourg, le Piémont, la Castille ont été les centres de groupement de la France, de la Russie, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne. Ce mouvement se répétera sur une plus vaste échelle et l'Europe, dans son ensemble, deviendra le centre de groupement du globe entier. Une loi naturelle pousse les parties les plus intelligentes à prendre la direction des groupes. Ainsi le premier anneau des annélidés se trouve amené par sa position même à acquérir un degré de conscience plus considérable que les autres. Il devient la tête et les autres anneaux suivent la direction qu'il leur indique. De même dans les sociétés, il se forme une élite sociale, une aristocratie qui imprime ses volontés aux masses. L'Europe jouera le rôle de cette aristocratie, par rapport aux autres continents.

Le groupe européen sera soumis aux lois de développement de toutes les associations. Il passera de la forme aristocratique à la forme démocratique[1]. Aujourd'hui, par exemple, l'Angleterre centralise presque tous les transports maritimes. Mais, peu à peu, nous voyons chaque nation faire ses transports elle-même.

1. Cette évolution n'est aussi, au fond, qu'une face de l'équilibration des forces.

Il y a actuellement une très grande disproportion de richesse entre l'Angleterre et les autres contrées de l'ancien monde, mais cette disproportion ira toujours en s'atténuant. Comme au sein de l'État, l'évolution tend à une moindre inégalité des conditions[1], au sein de l'association internationale, le niveau économique des unités politiques a aussi une tendance à s'égaliser. De même l'élaboration des idées et les progrès scientifiques sont l'apanage presque exclusif de cinq grandes nationalités (anglaise[2], française, allemande, italienne et russe). Mais, peu à peu, d'autres sociétés prendront une part de plus en plus active au travail intellectuel de l'humanité. L'association internationale passera donc de la phase aristocratique à la phase démocratique.

Nous le répétons encore, il est impossible de rien prévoir quant à l'époque où les relations juridiques s'établiront entre les sociétés humaines. Nous pouvons seulement observer que le travail de concentration s'opère sous nos yeux avec une grande rapidité. A l'heure actuelle il ne reste plus qu'une cinquantaine d'États indépendants sur le globe[3]. Or, à la fin du siècle dernier, il y en avait, seulement en Allemagne près de trois cent cinquante : indépendants, sinon en droit, du moins en fait. Cette rapide concentration facilitera l'entente internationale en diminuant le nombre des unités entre lesquelles il faudra s'entendre.

D'autre part, si les progrès des sciences ne s'arrêtent pas, l'outillage de l'humanité ira en se perfectionnant. Par cela les relations entre les peuples deviendront plus fréquentes et leur interdépendance plus grande. Si l'on pouvait observer en ce moment une décroissance des progrès scientifiques, on pourrait en déduire que la direction du mouvement social tend vers l'anarchie, la désorganisation et la mort. Mais il n'en est pas ainsi. Les progrès scien-

1. Voir l'excellent ouvrage de M. P. Leroy-Beaulieu sur *la Répartition des richesses*. Paris, 3e édition, 1888.

2. Bien entendu les Américains sont compris dans la nationalité anglaise.

3. En négligeant les puissances minuscules, comme Saint-Marin et Andorre, 19 en Europe, 6 en Asie (Arabie, Perse, Afghanistan, Chine, Japon, Siam), 4 en Afrique (le Maroc, le Soudan, celui-ci divisé, il est vrai, en plusieurs États, dont nous connaissons mal les limites, l'Orange et la république Sud-Africaine); 20 en Amérique (États-Unis, Mexique, Guatemala, Honduras, San Salvador, Costa Rica, Colombie, Venezuela, Pérou, Bolivie, Chili, république Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay).

tifiques vont, au contraire, en s'accélérant tous les jours. Rien ne fait prévoir un recul. La barbarie est complètement domptée. Une nouvelle invasion de Huns et de Tartares n'est plus à craindre. L'unique ennemi sérieux du groupe européen est la Chine, mais actuellement la faiblesse de cet empire est extrême. Pour que la Chine puisse être aussi forte que l'Europe, il faudrait qu'elle possédât un outillage scientifique et matériel aussi parfait que le nôtre. Il se passera de longues années avant qu'il en soit ainsi. Les Chinois, pour acquérir nos connaissances scientifiques, doivent modifier les bases mêmes de leur outillage intellectuel : non seulement leur écriture, mais encore leur langue. Jamais un idiome monosyllabique, où un seul son comme *fo*, a deux cent-quarante acceptions diverses, ne pourra lutter, comme instrument mental, avec nos langues à flexion.

On a répété souvent que le vrai danger vient maintenant du dedans et non du dehors, que nous sommes menacés de nouveaux barbares à l'intérieur : les socialistes et les communistes. Si ces hommes étaient de nouveaux quakers poursuivant tout ce qui est raffinement et luxe, leur arrivée au pouvoir pourrait faire reculer la civilisation ; mais il n'en est pas ainsi. Le quatrième état veut surtout la jouissance. Les explosions de sauvagerie amenées par les révolutions sociales, pourront causer, sans doute, de grands désastres. Mais du moment que les classes ouvrières aspirent au bien-être, ils ne seront pas tentés de détruire cette richesse qui constitue leur plus ardent désir. D'autre part, comme nous l'avons montré, les socialistes commencent à comprendre que la science c'est la force. Loin de la combattre, ils sont portés à s'en servir.

Rien ne fait donc prévoir un recul de la science. Or tant qu'elle avancera, notre outillage industriel et technique ira en se perfectionnant. Il faut avouer qu'il a encore de grands progrès à réaliser. Des machines motrices transformant en mouvement un dixième de l'énergie contenue dans le charbon, sont des instruments bien barbares. De plus, nous laissons improductives la plus grande partie des forces naturelles qui se trouvent à portée de nos mains. D'autre part, nous sommes à la veille du jour où sera résolu le problème de la navigation aérienne. On sait combien l'outillage influe sur l'organisation des sociétés. C'est probablement l'aéronef qui nous délivrera de

toutes ces entraves aussi enfantines que funestes qui s'appellent les passeports, la censure, les droits de douane. L'aéronef fera peut-être la fédération européenne malgré les routines et les mauvais vouloirs des gouvernements et en dépit de leur opposition. Sans doute, l'histoire de l'humanité sera partagée un jour en deux grande périodes : celle où l'homme a péniblement rampé sur la terre, comme un faible vermisseau, et celle où il a acquis la domination de l'air, comme l'aigle altier et superbe.

Rien ne fait prévoir le recul de la science, rien ne fait prévoir l'arrêt dans le perfectionnement de notre outillage. Par conséquent, la trajectoire que suit actuellement l'humanité, est une courbe allant des mouvements incoordonnés aux mouvements coordonnés, c'est-à-dire de l'anarchie à la fédération.

LIVRE V

LES ERREURS DE LA POLITIQUE MODERNE

CHAPITRE PREMIER

LA POLITIQUE DE L'EMPIRISME.

I

Chacun de nos sens donne des renseignements particuliers sur le monde extérieur. Notre esprit peut considérer un de ces renseignements indépendamment de tous les autres. Ainsi on peut penser à la couleur d'une orange, sans songer à son poids, à son goût ni à son parfum. C'est la faculté d'abstraction. Son importance est de premier ordre. Grâce à la possibilité de considérer un seul aspect des phénomènes, on a pu dresser des catégories, des classifications, former des idées générales, en un mot, édifier la *science*. Mais cette précieuse faculté d'abstraction, dont les avantages sont incommensurables, est doublée, malheureusement, d'un inconvénient tout aussi important. L'abstraction crée les entités. Ainsi, il n'existe pas de jaune dans la nature ; il y a seulement des corps dont les atomes vibrent d'une façon qui produit sur notre rétine une sensation spéciale appelée *jaune*. Les abstractions ont produit des entités, et les entités la métaphysique. Or la métaphysique est devenue le pire ennemi du genre humain. On peut dire que toute l'his-

toire du progrès mental, depuis vingt siècles, se réduit, en dernière analyse, à une lutte contre la métaphysique. La nature est une. Quand nous considérons un attribut de la substance, en dehors de tous les autres, il faut nous souvenir que nous pratiquons là une méthode nécessaire à la faiblesse de notre esprit, mais que cet attribut particulier n'a aucune réalité concrète ni objective. Chaque sens nous fournit des renseignements partiels (donc faux) et il faut soigneusement les contrôler les uns par les autres, sous peine de tomber dans les erreurs les plus grossières. La lutte contre la métaphysique devient de plus en plus vive. Elle a été chassée successivement de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de la géologie. Pendant ces trente dernières années, elle vient d'être évincée, non sans efforts, de la biologie.

Maintenant la métaphysique trouve ses derniers retranchements, sa forteresse la plus inexpugnable, dans la sociologie. Tout ce qui regarde l'étude des sociétés humaines est encore imprégné d'une forte dose de métaphysique. L'esprit des sciences exactes et concrètes commence à peine à envahir ce domaine.

La méthode même des sciences sociales n'est pas établie. Il n'existe pas encore d'ethnographie comparée, de droit comparé, basés sur des principes positifs, comme la zoologie comparée. La sociologie n'a pas encore de notation spéciale et on ne soupçonne même pas qu'elle puisse jamais en avoir une. La politique, qui est une branche de la sociologie, nage en pleine métaphysique. Elle est construite tout entière sur des abstractions, sur de pures entités : *l'influence*, *le prestige*, *la dignité nationale*, *l'équilibre*. Jamais personne n'a pu expliquer à quelle réalité concrète correspondent tous ces mots. Puis viennent les phrases toutes faites; par exemple : la guerre est l'industrie nationale de la Prusse; et enfin les vieux clichés, comme la théorie des frontières stratégiques et celle de l'antagonisme *fatal* de certaines nations, ferment la marche de ces abstractions creuses qui, hélas! ont fait verser des flots de sang humain[1].

Il suffit de les serrer un peu de près, pour les voir s'évanouir comme des fantômes. Commençons d'abord par les simples mots

1. Les sciences biologiques ont aussi passé par cette période des entités. Ainsi les fameuses lois de la répétition des parties, du principe des connexions, de l'unité de plan de composition dans l'etendue du même embranchement, étaient des entités métaphysiques. (Voy. E. Perrier, *le Transformisme*, p. 200.)

qui, en politique, ont malheureusement une importance de premier ordre. Lors de l'affaire des mariages espagnols, Palmerston croyait fermement que la France avait pour but *d'humilier* l'Angleterre. Mais si la reine Isabelle épousait don François au lieu de don Henri et sa sœur le duc de Montpensier au lieu du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qu'est-ce qui prouve que l'Angleterre serait vraiment devenue plus humble qu'auparavant ?

Les historiens anglais affirment que la France et l'Angleterre conclurent l'alliance de 1854 pour *châtier l'orgueil* de la Russie. Ainsi on massacra 780 000 hommes pour un simple mot. Après la prise de Sébastopol, la Russie avait, à coup sûr, moins de puissance qu'avant la guerre, mais qui pourra vraiment prouver qu'elle avait moins d'orgueil ? Certains roitelets de l'Inde ont plus d'orgueil que les plus grands potentats de la terre ? A qui cela fait-il du mal ?

L'auteur parlait un jour de politique avec un Anglais. « Si vous aviez jamais une portion ou la totalité de l'Afghanistan, vous en profiteriez pour intriguer aux Indes. Par conséquent nous devons vous empêcher de dépasser Pendjeh. » C'est un excellent échantillon de raisonnement *in abstracto*. Comme si les Russes ne savaient pas que le chemin le plus commode pour aller aux Indes est aujourd'hui la voie de Brindisi à Bombay, desservie par les magnifiques bateaux à vapeur de la Compagnie Péninsulaire et Orientale. Les émissaires de la Russie peuvent prendre ce chemin comme tous les autres voyageurs. Il n'est donc pas nécessaire de posséder l'Afghanistan pour intriguer aux Indes, et ce n'est pas en empêchant cette conquête que les Anglais pourront mettre fin à ces intrigues.

Un des mots le plus fréquemment employés en politique internationale c'est l'INFLUENCE.

On peut défier le diplomate le plus habile d'en donner d'autre définition que des généralités vagues et insaisissables. Où commence, où finit l'influence ? Et d'abord à quoi sert-elle ? Après 1830, chacune des puissances protectrices qui avaient créé le royaume hellénique, prétendait y exercer une influence prépondérante et exclusive. De là une corruption des mœurs politiques de la Grèce qui retarda sensiblement les progrès de ce pays. Aujourd'hui ces influences ont cessé de s'exercer ; on

laisse les Grecs faire leurs affaires eux-mêmes. On peut se demander si le salaire du moindre ouvrier anglais, français ou russe a diminué pour cela. Au contraire, plus la Grèce sera prospère, plus elle achètera de marchandises à l'étranger.

Le prestige est un autre mot, comme l'influence. Ici encore, le même vague. On dit constamment : tel événement augmente ou diminue le prestige d'un pays. Mais ici tout dépend d'un point de vue subjectif. Ainsi, pour les partisans de la politique brutale, le règlement pacifique de la question de l'*Alabama* a pu diminuer le prestige de l'Angleterre. Pour ceux qui tiennent une nation en estime d'autant plus haute qu'elle se guide davantage sur les conseils de la raison et non sur ceux de la passion aveugle, le règlement pacifique de la question de l'*Alabama* a augmenté le prestige de l'Angleterre. On dit que parmi les peuples barbares le prestige est une grande force. Sans doute, mais ce prestige vient de la victoire. Or la victoire est obtenue par les bataillons les plus nombreux, les mieux organisés et les mieux commandés. C'est donc la puissance de l'armée qui est un avantage réel et concret, et non le prestige.

Le point d'honneur, autre entité comme le prestige. On pensait autrefois que l'État le plus étendu était aussi le plus puissant. Tout accroissement de l'État était considéré comme un bien, toute diminution comme un mal. Acquérir une province était une gloire, perdre une province était une honte. De là vient qu'on mettait le point d'honneur à ne pas abandonner un territoire sans combat. Cette manière de voir rappelle beaucoup celle des cadis égyptiens. Le gouvernement répartit l'impôt entre les différents villages de ce pays. Le cadi est chargé de verser la contribution aux mains du collecteur, mais il doit déclarer que le village est incapable de payer la somme exigée. Alors on prend le cadi et on commence par lui donner dix coups de bâton. Après chaque dizaine de coups, le cadi augmente la somme, qu'il se déclare prêt à payer. Enfin, après avoir reçu cinquante coups, il donne la totalité de l'argent dont son village a été taxé. Il revient auprès de ses commettants avec l'honneur sauf, puisqu'il n'a cédé l'argent qu'à la dernière extrémité. Les gouvernements européens ressemblent beaucoup à ce cadi. Ainsi l'Italie offrit à l'Autriche, en 1866, un milliard pour la cession de la Vénétie. Le bon sens le plus élémentaire commandait

à l'Autriche d'accepter cette offre. Elle n'aurait eu à combattre alors qu'un seul ennemi à la fois et les résultats de son duel avec la Prusse auraient pu être tout différents. Mais la *dignité souveraine* empêchait l'Autriche de céder une province sans verser du sang. Il est difficile d'imaginer un point de vue plus absurde. Non seulement il n'y a aucune indignité à adopter une combinaison territoriale avantageuse à une société (et la cession de la Vénétie à l'Italie, pour n'avoir qu'un seul ennemi à combattre, était certainement avantageuse), mais, au contraire, il y a indignité à ne pas l'adopter. C'est aux mains de l'empereur d'Autriche que les peuples de sa monarchie avaient remis la direction de leurs intérêts généraux. Cet empereur ne pouvait pas sacrifier ces intérêts sans forfaire à l'honneur. Or c'est le résultat qui se produisit par l'alliance de la Prusse avec l'Italie. Céder de plein gré un territoire n'est pas un déshonneur, mais souvent un acte de haute sagesse, nous dirons même plus, un devoir.

Un mot aussi sur l'honneur national. Supposons que demain les Ixois envoient une ambassade solennelle pour porter une injure grossière au souverain des Zédois. Est-ce que, vraiment, ces derniers seront attaqués dans leur honneur national ? Est-ce que, vraiment, ils devront verser des flots de leur sang pour laver cette injure ? Quel sera le résultat de l'ambassade des Ixois ? Elle démontrera seulement qu'ils sont des gens mal élevés et ignorant les règles les plus élémentaires de la politesse. Par cette ambassade, les Ixois se couvriraient de honte, de ridicule et de confusion. Est-ce à dire que pour cela le chef d'État des Zédois, qu'il soit président ou souverain, perdra dans son pays le respect et la considération dont il est digne ? Dans la vie privée et chez les nations, où les mœurs n'admettent pas encore qu'un tribunal puisse trancher des affaires d'honneur, un homme a raison de verser son sang et de risquer sa vie pour laver une injure. S'il ne le fait pas, il éprouve un dommage positif. Ses semblables le traitent avec un mépris et un dédain qui lui causent des souffrances. Mais dans les relations internationales, le point d'honneur n'a aucune place, d'abord parce que l'injure n'y fait aucun tort, et ensuite parce qu'il est indigne de faire venger ses injures par des tiers. Si un chef d'État en offense un autre, un duel entre eux serait encore rationnel, mais une guerre

entre deux pays, pour des insultes faites à des dignitaires, si haut placés qu'ils soient, ne peut pas soutenir la critique, pour cette très simple raison que les citoyens ne sont pas la chose de leurs gouvernements.

D'ailleurs si un souverain, en déclarant la guerre pour venger son honneur, était sûr de ne tuer que des soldats ennemis, passe encore. Mais ce n'est pas le cas, il est sûr de faire tuer aussi un grand nombre de *ses propres sujets*. Or se faire un tort à *soi-même* pour des affronts que nous ont faits les autres, est une conduite qui, dans la vie privée, serait tenue pour absolument insensée. Le duel est absurde parce que les balles sont stupides. Elles atteignent aussi souvent l'offensé que l'offenseur. Par ce moyen, au lieu de redresser son honneur, on perd souvent la vie. Il en est de même de la guerre. Le souverain offensé n'est malheureusement pas toujours celui qui obtient la victoire.

On peut aussi hardiment affirmer que toutes les considérations stratégiques, dont les diplomates et les militaires font si grand cas, sont de simples mots, absolument vides de réalité positive.

On connaît la fameuse comédie que Napoléon joua à l'empereur Alexandre à Erfurt. Posant la main sur une carte de l'Europe, il s'écria : « Constantinople, Constantinople jamais! C'est l'empire du monde! » Cette ineptie est encore prise au sérieux par la plupart des publicistes contemporains. Les Byzantins ont possédé Constantinople, depuis Constantin jusqu'en 1453. Or, depuis le VIIe siècle, l'empire d'Orient, loin de dominer le monde, perdait constamment des provinces et il fut réduit enfin à la banlieue de sa capitale. Les Turcs possèdent Constantinople aujourd'hui, cela ne les empêche pas d'être la nation la plus faible de notre continent. Sans la rivalité des États européens, il y a longtemps que les Turcs auraient été chassés dans les steppes de l'Asie Mineure.

Certaines métaphores ont causé les maux les plus cruels à des sociétés entières. « La Bohême, a-t-on dit souvent, est comme un coin slave enfoncé dans le flanc de l'Allemagne. » M. Dilke, après tant d'autres, vient répéter ce vieux cliché [1], qui empêche

1. *L'Europe en* 1887, p. 201.

le bonheur de 7 millions d'hommes. Il est le plus grand obstacle à l'indépendance de la Bohême. Or c'est là une phrase absolument dépourvue de toute réalité objective. Au point de vue militaire, une Bohême indépendante, avec 7 millions d'habitants, ne saurait en aucune façon être un danger pour une Allemagne ayant 60 millions de citoyens. Au point de vue des intérêts économiques, la frontière de la Bohême est fermée aujourd'hui aux produits allemands par le tarif hautement protectionniste du gouvernement autrichien[1]. Cependant les Allemands s'accommodent de ce régime et ne le déclarent pas intolérable. Pourquoi le deviendrait-il, s'il était promulgué par un gouvernement tchèque? On dit encore que la route de Berlin à Vienne passe par Prague. Même si la Bohême était un État indépendant, il faut croire les Tchèques bien stupides pour imaginer qu'ils empêcheraient le transit des hommes et des marchandises par leur territoire. Tous les pays du monde font, au contraire, les plus grands efforts pour attirer le trafic commercial qui donne de grands bénéfices. On voit donc combien ce fameux *coin* est une simple figure de rhétorique.

Toutes les questions de frontières stratégiques rentrent en majeure partie dans cette même catégorie. Ainsi l'on affirme que la France ne peut pas admettre sa frontière actuelle, parce que Metz est à douze jours de marche de Paris. L'ancienne frontière était à quinze jours de Paris. Alors douze jours de marche ne donnent pas la sécurité, mais quinze jours la donnent. Comment démontrer que la sécurité d'une nation commence seulement à partir du moment où sa capitale est à seize jours de marche de la frontière? Pourquoi pas à dix-sept ou à vingt?

Chose étrange, les avantages d'une bonne frontière ne sont jamais pris en considération quand il s'agit de conquêtes. Peut-on imaginer, par exemple, une frontière plus forte que celle qui sépare actuellement la France de l'Italie? Elle passe sur la crête du mont Blanc où des chèvres ne peuvent même pas grimper. Cependant les Italiens ne seraient pas du tout mécontents de reprendre la Savoie qui leur ferait perdre cette fron-

1. Les traités de commerce, conclus récemment entre l'Allemagne et l'Autriche, sont loin d'être libéraux de part et d'autre.

tière admirable et la ferait remplacer par une autre, infiniment moins forte.

On a affirmé en Allemagne qu'on éprouvait une certaine répulsion à annexer l'Alsace-Lorraine[1], mais que les raisons stratégiques l'ont emporté. Les Vosges, dit-on, offrent une frontière plus forte que le Rhin; Metz et Strasbourg représentent deux corps d'armée. Voyons ce que valent ces arguments. Il paraît que les Vosges ne sont pas une frontière infranchissable, puisque les Allemands les ont franchies, en 1870, avec tant de facilité[2]. L'état-major allemand, dit-on d'autre part, a exigé la ligne actuelle, pour affaiblir la frontière de la France. C'est autre chose maintenant. La même ligne qui est *forte* quand il s'agit de l'Allemagne, est faible quand il s'agit de la France. Mais si un Français ne peut pas facilement escalader les Vosges, pourquoi un Allemand peut-il le faire sans aucune difficulté? Quoi qu'il en soit, les Français ont élevé sur leur nouvelle frontière plus faible, des fortifications si formidables qu'ils l'ont rendue infiniment plus inexpugnable que celle de 1870. Les grands stratégistes, les profonds génies politiques qui dirigeaient les destinées de l'Allemagne en 1871, n'ont pas pu prévoir cette simple éventualité. Metz et Strasbourg valaient deux corps d'armée. Si c'était vraiment le cas, l'Allemagne aurait dû réduire ses effectifs depuis 1871. C'est tout le contraire, elle les a augmentés dans des proportions immenses. Dire que Metz et Strasbourg valent deux corps d'armée est donc une simple plaisanterie.

On a souvent affirmé que la possession de Constantinople constituerait un grand avantage stratégique pour la Russie. Alors toutes les troupes qui gardent aujourd'hui la frontière de la mer Noire, devenant inutiles, l'État réaliserait une grande économie. C'est une profonde illusion. Ces mêmes troupes seraient nécessaires pour garder la nouvelle frontière. Comme elle serait plus étendue, plus loin des centres de ravitaillement, donc plus vulnérable, il faudrait, au contraire, un nombre de troupes plus grand. Il n'y aurait aucune économie,

1. M. de Bismarck a dit à plusieurs reprises qu'elle s'est faite contre son gré.

2. Si les Vosges sont une barrière infranchissable, elles procurent aussi une plus forte position à la France, ce qui, au point de vue stratégique, ne peut certes pas être avantageux à l'Allemagne.

mais certainement un surcroît de dépenses. Si Constantinople était attaqué par un million d'ennemis, la Russie serait obligée de mettre en campagne le même nombre d'hommes pour défendre cette ville et, comme ils seraient plus loin de leur base d'approvisionnement qu'à Odessa ou à Sébastopol, la situation serait encore moins favorable qu'aujourd'hui. La possession de Constantinople ne permettrait de diminuer les forces militaires russes ni d'un soldat, ni d'un canon.

A la guerre, tout dépend de l'effectif et de la qualité des troupes. Si l'ennemi met trois millions d'hommes en campagne, on est obligé d'en faire autant. Si vous avez une forte armée, on respecte votre territoire; si vous ne l'avez pas, on ne le respecte pas. En réalité, il n'y a pas de frontière forte ou faible. Si les Alpes et l'Himalaya ne sont pas de bonnes frontières, les bonnes frontières sont un vain mot. Or, depuis la plus haute antiquité, l'Inde et l'Italie sont précisément les deux pays du monde qui ont été le plus souvent envahis par les conquérants étrangers. Entre sociétés civilisées, il n'y a qu'un seul moyen de se donner une bonne frontière, c'est de s'arranger de façon que les voisins n'aient aucun intérêt à vous attaquer.

Les Anglais affirment souvent que si la Russie possédait les Dardanelles, elle serait maîtresse de la Méditerranée. Supposons cette éventualité réalisée. Une guerre éclate entre la Russie et l'Angleterre; la flotte russe sort des Dardanelles et va combattre la flotte anglaise. Si la flotte russe est la plus puissante et la mieux commandée, les Anglais sont battus et l'empire des mers passe aux Russes; mais si les Russes sont battus, la possession des Dardanelles ne leur assurera aucun empire, ni dans la Méditerranée, ni ailleurs. En réalité l'empire des mers appartiendra à la flotte la plus puissante; maintenant qu'elle sorte de Cronstadt, de Sébastopol ou de Gallipoli, cela ne change rien [1]. De même sur terre, la victoire sera aux plus gros bataillons et aux mieux commandés. Maintenant qu'ils soient massés devant Strasbourg ou devant Nancy, cela ne change rien.

1. La possession de Toulon n'a pas assuré l'empire de la Méditerranée à la France, pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Cette mer a appartenu alors aux Anglais, parce qu'ils avaient une flotte supérieure à la flotte française.

Une des bouffonneries les plus réussies de la politique de l'empirisme, est la fameuse théorie des clefs. Hérat est la clef des Indes. Il faut défendre Hérat ou tout est perdu. Mais pourquoi ne pas aller plus loin? Askabad est la clef d'Hérat, Tiflis celle d'Askabad, Azof la clef de Tiflis, Kharkof celle d'Azof, Moscou celle de Kharkof. Bref, pour avoir la sécurité aux Indes, les Anglais devraient conquérir l'empire russe. Comment ces profonds diplomates ne comprennent-ils donc pas une chose bien simple : quand on a besoin d'entrer dans une maison, si les clefs en sont refusées, on enfonce les portes. Si les Russes veulent un jour aller aux Indes, ce n'est certes pas le fait qu'Hérat appartient à l'émir de l'Afghanistan, qui les empêchera de le faire. Toute la question se ramène, pour les Anglais, à agir de telle façon, à l'égard de la Russie, qu'elle n'ait aucun besoin d'aller aux Indes. En un mot toutes les considérations stratégiques dont on fait encore si grand cas, sont de pures fantômes.

Il en est de même des prétendues *rivalités* historiques. L'imagination des hommes créait autrefois des divinités cruelles qui n'ont jamais eu d'existence positive. Cela n'a pas empêché, hélas, de verser des flots de sang en leur honneur! Les sociétés civilisées ne croient plus à ces idoles, mais elles se forgent d'autres entités métaphysiques qui dévorent des victimes bien plus nombreuses que les Moloch et les Huitziloputzli [1]. La rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Asie est, par exemple, une de ces entités. Qui sait combien elle fera verser encore de sang humain? En réalité, non seulement les intérêts des Anglais et des Russes ne sont pas opposés en Asie, mais au contraire ils sont absolument solidaires. Le sol de l'Angleterre ne peut nourrir qu'une moitié de ses habitants. Les Anglais, sous peine de mourir de faim, doivent vendre des articles industriels pour se procurer des denrées alimentaires. Ils gouvernent l'Inde, pour maintenir la sécurité dans ce pays et pour permettre à ses habitants d'acheter un certain nombre de produits britanniques. La Russie est-elle dans la même situation? En aucune façon. Il lui

1. C'était le dieu de la guerre chez les Mexicains. Dans les grandes cérémonies de son culte, on versait assez de sang pour remplir les fossés qui entouraient son temple. Un nouvel édifice consacré à ce dieu, fut élevé à Mexico, à la fin du xve siècle. Lors de son inauguration, on massacra jusqu'à quatre-vingt mille prisonniers.

faudra, au contraire, au moins deux ou trois siècles pour peupler et mettre en valeur les territoires qu'elle possède déjà. Les Russes n'ont donc aucun besoin de conquérir l'Inde. S'ils veulent trafiquer dans ce pays, rien ne les en empêche, car les marchés indiens sont ouverts à tous les pays aussi bien qu'à l'Angleterre[1]. Maintenant les Anglais et les Russes, pour protéger leur territoire contre les barbares, ont été obligés d'avancer constamment : les uns de Calcutta à Petchawer, les autres d'Orenbourg à Merv. Leurs frontières se rapprochent. La combinaison la plus avantageuse pour les deux nations serait qu'elles se touchassent. Alors seulement, elles jouiraient toutes les deux d'une sécurité complète, puisque toute incursion de peuples barbares prendrait fin dans l'Asie centrale. Alors seulement on pourrait établir entre l'Europe et l'Inde un chemin de fer, qui serait si utile à la prospérité de ces pays. Telles sont les réalités positives. La prétendue rivalité entre l'Angleterre et la Russie n'existe que dans le cerveau des hommes d'État de ces deux pays, comme Huitziloputzli n'existait que dans le cerveau des Mexicains. Mais les imaginations prennent une direction tout à fait différente des réalités : on représente la Russie et l'Angleterre comme deux forces cosmiques devant se heurter inévitablement. Une *sombre fatalité* doit, a-t-on dit, dominer les volontés de leurs gouvernements! La Russie est un torrent dévastateur qui emporte toutes les digues, etc., etc. O rhétorique! O abus des images! Comme une avalanche

1. Les Indiens possèdent aujourd'hui des avantages que leur envieraient plus d'une nation européenne : le droit de réunion, le jury en matière de presse et le libre-échange. Des représentants, nommés par les indigènes, se réunissent tous les ans dans une des grandes villes du pays, discutent les affaires qui intéressent l'opinion, et envoient au vice-roi une adresse, exprimant les vœux de l'assemblée. Jamais le gouvernement britannique n'a molesté ces représentants. Il y a des pays, en Europe, où de pareilles réunions seraient punies avec la dernière rigueur. D'autre part, sous le rapport économique, les Indiens sont plus avantagés que les Français eux-mêmes. Ils ne payent de droit de douane que sur cinq articles : les armes, les munitions de guerre, les liqueurs fortes, l'opium et le sel; tous les autres produits *sans exception aucune* entrent en franchise! Les produits anglais sont frappés aux Indes, des mêmes droits que les produits étrangers. Les conquérants ne se sont réservé aucun privilège. Rien n'empêche donc les négociants russes qui voudraient faire des affaires aux Indes (jusqu'à présent, il faut avouer que le nombre en est minime), d'y trafiquer dans des conditions de sécurité exactement semblables à celles des Anglais. Ajoutons que rien ne les empêche de trafiquer aussi bien dans toutes les autres colonies britanniques.

entraînée par la force de la pesanteur, les Russes doivent se précipiter sur les Anglais et les massacrer comme des bêtes sauvages! Hélas! ce sont cependant des fantasmagories de ce genre qui règlent la politique internationale des nations les plus civilisées de la terre!

Encore un exemple, pour prouver combien ces *rivalités fatales* sont de vaines chimères. Pendant plus de six siècles, il a existé un antagonisme constant entre l'Angleterre et l'Écosse; d'autre part, depuis la fin du xve siècle jusqu'à Louis XIV, un antagonisme non moins constant, entre la France et l'Espagne. Ces rivalités séculaires ont fait verser des flots de sang humain. Eh bien, elles se sont dissipées comme par enchantement, grâce à deux mariages [1]. Les Anglais et les Écossais d'une part, les Français et les Espagnols de l'autre, s'aperçurent un beau jour qu'ils pouvaient parfaitement vivre et prospérer sans se massacrer mutuellement. Ces prétendues rivalités n'avaient donc aucune réalité positive. C'étaient des fantômes et il a suffi d'un changement, non pas dans les *faits*, mais dans les *idées* des gouvernements, pour les faire disparaître.

Les gens qui croient à ces rivalités fatales, s'imaginent que l'unique désir des nations est de se ruer les unes sur les autres pour s'exterminer. Ce serait vrai si l'homme préférait la mort à la vie, la souffrance à la jouissance. Mais qui osera soutenir une proposition aussi absurde. Le soldat supporte les misères de la guerre, mais n'y trouve aucun plaisir. La preuve c'est qu'il se réjouit, quand la paix est signée. On affirme que les nations elles-mêmes veulent la guerre; qu'il y a des sociétés civilisées qui sont belliqueuses, que la guerre, par exemple, est l'industrie nationale de la Prusse, etc., etc.

Eh bien, qu'on fasse une expérience. Qu'on aille dans n'importe quel village en Russie, en France, en Prusse, qu'on convoque les habitants et qu'on leur pose cette question : Voulez-vous faire la guerre? Voulez-vous quitter vos maisons, vos champs, vos ateliers, vos familles, pour aller massacrer vos semblables et vous faire massacrer par eux? Voulez-vous être mutilés par la mitraille? voulez-vous mourir de la pourri-

1. Celui de Marguerite Tudor avec Jacques Stuart, qui fit passer la couronne d'Angleterre sur la tête du roi d'Écosse et celui de Marie-Thérèse d'Autriche avec Louis XIV, qui fit monter Philippe V sur le trône d'Espagne.

ture d'hôpital? Tous répondront comme un seul homme : Non, non! S'il y avait des nations belliqueuses en Europe, le service militaire serait accepté avec joie par les populations. Or il n'en est rien. L'auteur de ces pages a été membre d'une commission de recrutement en Russie, c'est-à-dire dans un des pays réputé parmi les plus belliqueux. Eh bien, il a observé ceci : chaque fois qu'un conscrit tirait un mauvais numéro, la désolation se peignait sur sa physionomie. Les uns acceptaient leur sort avec plus de résignation que d'autres, mais pas un seul n'a jamais témoigné de la joie parce qu'il était appelé à être soldat. Or c'eût été le cas, si les Russes étaient vraiment belliqueux.

En réalité, la guerre est seulement une cruelle nécessité à laquelle les peuples civilisés se soumettent, parce qu'ils pensent ne pas pouvoir s'y soustraire. On dit, par exemple, que les Russes voulaient la guerre contre les Turcs en 1877. Cette manière de parler n'est pas exacte. En réalité, les Russes, en 1877, voulaient l'indépendance de la Bulgarie et, pour obtenir ce résultat, ils étaient prêts même à faire la guerre. Mais si les Turcs avaient accordé cette indépendance de plein gré, les Russes auraient été heureux de rester chez eux et de n'avoir pas à subir les horreurs d'une campagne. Les nations, comme les individus, préfèrent parfois la mort à ce qu'elles appellent le déshonneur; mais si leur honneur pouvait être réparé sans combat, elles en seraient enchantées. On affirme aujourd'hui que le désarmement est impossible, parce que les nations elles-mêmes veulent la guerre. Supposons que des diplomates assemblés en congrès, parviennent à régler les questions internationales et à effectuer un désarmement général, pense-t-on sérieusement que les hommes d'État, ayant obtenu ce résultat et supprimé un tiers des impôts actuels, seraient renversés par des révolutions?

La guerre est si peu dans le goût des hommes, que toutes les sociétés arrivées à un haut degré de civilisation, tâchent de se faire défendre par des mercenaires [1]. Mais ces derniers, dira-

1. La Grèce, Carthage, Rome, l'Italie n'ont eu que des mercenaires; à une certaine époque de leur histoire. L'Angleterre moderne n'a que des mercenaires, puisque ses soldats s'engagent pour une solde. Loin de nous l'idée de jeter un blâme sur la vaillante armée anglaise, qui mérite la plus grande admiration pour son courage et son dévouement à la patrie. Au contraire, nous trouvons la situation de l'Angleterre des plus enviables.

t-on, font la guerre par goût. En aucune façon ; eux aussi n'ont en vue que la solde ou d'autres avantages ; eux aussi préfèrent toujours ces avantages aux combats. Plus un peuple est barbare, plus il se laisse facilement entraîner à la guerre. Cela est incontestable ; mais dire que les nations civilisées de l'Europe moderne aiment la guerre, c'est positivement soutenir un paradoxe. Le nombre des individus auxquels la guerre rapporte des bénéfices est extrêmement restreint dans nos sociétés. Ce sont quelques chefs qui n'ont pas toujours l'obligation d'aller au feu. A eux les honneurs, la gloire, les titres, les grosses dotations. Mais combien sont-ils ces individus? Peut-être pas un ou deux par million d'habitants. Pour les 999 998 autres, la guerre cause des souffrances atroces et des pertes sans aucune compensation.

Une autre chose démontre d'une façon très nette combien, en réalité, les peuples détestent la guerre. Ce sont les illusions nationales. Chaque société se croit la personnification de la douceur et croit que les sociétés voisines sont la personnification de la cruauté. On s'imagine avoir le naturel de la colombe, les étrangers seuls ont le naturel du loup.

Commençons par la France. « Rome, dit M. Lavisse [1], s'était donné une vocation : conquérir le monde. L'Allemagne a cette vocation : revendiquer pour elle tout ce qui est germanique, exalter le germanisme, développer dans l'univers la puissance germanique. Quelle est la nôtre? Il n'y a pas de doute que nous avons charge de représenter la cause de l'humanité. Je n'entends point que nous devions noyer notre individualité nationale dans « l'humanitairerie ». Mais notre individualité consiste précisément en ceci, que nous sommes une nation humaine ». L'incendie du Palatinat, les dragonnades ; l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Russie tour à tour envahies, saccagées, pillés et rançonnés par Napoléon Ier, tout cela des actes d'humanité ! O illusion [2] ! Passons aux Russes. Ils sont allés plus loin que les Français. Ils ont fait toute une philosophie de

1. *Essai sur l'Allemagne impériale*. Paris, 1888, p. 281.

2. D'autres écrivains français ont vu plus juste : « Que l'Europe nous haïsse, dit Eugène Véron (*Histoire de la Prusse*, Paris, 1893, p. 138), nous *l'avons bien mérité*... mais qu'elle croie n'avoir rien de mieux à faire que de nous imiter, voilà ce qui paraît à peine croyable. »

l'histoire, pour démontrer qu'ils sont la douceur même. Danilevski, dans un ouvrage qui a fait beaucoup de bruit à son époque [1], affirme que les États du groupe latino-germanique ont été fondés sur la conquête, c'est-à-dire sur la force brutale. Seuls les Slaves n'ont pas pratiqué la conquête! Ils n'ont donc jamais commis de violences, ils sont la personnification de la douceur et de la bonté. Est-il possible vraiment de pousser l'aveuglement plus loin!

Les Allemands ont chanté la *Deutsche Milde* sur tous les tons. Mais les peuples de l'Europe en ont peu senti les bienfaisants effets, aussi longtemps que l'Allemagne a été puissante. Lisez les historiens de moyen âge, tous parlent des Germains comme des gens les plus rapaces de la terre [2]. M. C. Frantz, dans un ouvrage intitulé *Die Weltpolitik* [3], propose d'établir une confédération comprenant la Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne et la Lithuanie. Il prétend que cette combinaison seule peut assurer le règne de la paix, parce que les Germains sont, par excellence, le peuple de la douceur. Mais M. Frantz, malgré la tendresse de sa nature, ne se demande pas un seul instant si cette fédération sera dans l'intérêt de ces peuples et s'ils ont le désir d'y entrer, de plein gré, pour *écraser l'infâme*, c'est-à-dire le Welsch et le Moscovite abhorrés. On le voit, l'humanité de M. Frantz est passablement étroite.

La *Deutsche Milde* a actuellement un digne représentant dans la personne de M. de Bismarck, le politique du fer et du sang.

Enfin les Anglais affirment avoir pour mission de soutenir partout les peuples opprimés. Les Irlandais n'en sont peut-être pas bien sûrs. C'est probablement pour accomplir leur mission, que les Anglais ont sontenu les Turcs avec tant de ténacité, et se sont opposés si obstinément à l'indépendance des chrétiens de la presqu'île des Balkans. C'est pour cela, sans doute, qu'ils ont empêché la formation de l'unité bulgare en 1878.

On le voit, toutes les nations se valent et comme violence, hélas! et comme illusions.

1. *Rossia i Evropa*. Saint-Pétersbourg, 1869.
2. Dans l'épopée nationale des Grecs il est question de conquérir une femme, dans l'épopée nationale des Allemands il est question de conquérir l'or du Rhin.
3. Chemnitz, Schmeitzer, 1882.

Chaque peuple s'imagine qu'il est toujours attaqué et jamais agresseur. C'est le voisin, être malfaisant, sauvage et cruel, qui provoque toujours les hostilités. Ce qui prouve combien peu les masses ont le désir de faire la guerre, c'est précisément la peine que prennent les gouvernements de ne jamais se donner pour provocateurs. En effet, la suprême habileté en diplomatie consiste à faire croire qu'on défend son droit, alors même qu'on viole impudemment celui des autres.

Un vague instinct avertit les masses populaires que la guerre est chose basse, dégradante, bestiale; un crime en un mot. Quand on commet une mauvaise action, on éprouve un remords qui arrête l'essor et l'élan. Aussi, pour donner de l'enthousiasme aux soldats, chaque gouvernement tâche-t-il de se donner le rôle de victime subissant la plus injuste, la plus brutale des agressions.

Quand les hostilités commencent, le peuple du gouvernement agresseur, trompé sur les causes réelles de la guerre, la subit comme une calamité inévitable, comme on subit un cyclone ou une sécheresse. Mais quand les peuples sauront que les guerres entre nations civilisées, ne sont pas une fatalité inhérente à notre nature, mais le fruit de l'égoïsme abject et de l'aveuglement de quelques individualités, l'anarchie internationale cessera inévitablement.

Une autre erreur de la métaphysique en politique consiste à considérer la guerre comme un but en elle-même. Le Parlement britannique a arrêté, il y a quelques années, les travaux du tunnel sous la Manche. Preuve qu'il craint une invasion de la France. Supposons que celle-ci ait lieu, en effet, que l'armée française remportant des victoires foudroyantes, occupe en quelques semaines toute la Grande-Bretagne, du Kent aux Orcades. Eh bien? Et après? Est-ce qu'il sera possible de franciser les Anglais? D'abord les Anglais sont aujourd'hui plus nombreux que les Français. Comment une société plus petite pourrait-elle dévorer une société plus grande? Ensuite la densité, étant plus forte en Angleterre qu'en France, le courant de l'émigration se porterait plutôt du premier pays dans le second que vice-versa. Enfin, la natalité, étant plus considérable en Angleterre, chaque année la disproportion irait en augmentant au détriment du vainqueur. Oui, la France peut envahir l'Angleterre, mais

elle ne peut pas l'assimiler. Tôt ou tard les Français devraient donc s'en aller. Alors à quoi aurait servi l'invasion ? A qui profiterait-elle ? Supposer qu'un peuple, aussi vaillant et aussi énergique que les Anglais, n'opposerait aucune résistance est absurde. Il faudrait combattre et combattre dur. Pourquoi les Français iraient-ils conquérir l'Angleterre ? Est-ce pour le plaisir de massacrer les gens et de se faire massacrer eux-mêmes ? Il faut avouer que c'est là une jouissance assez médiocre. Une invasion de l'Angleterre par la France rentre donc aujourd'hui dans le domaine de la fantaisie chimérique. Malheureusement, c'est l'atmosphère où vivent messieurs les diplomates. Napoléon Ier a voulu envahir l'Angleterre. Un autre général français pourra le vouloir comme lui. Voilà les raisonnements des hommes d'État qui se disent profonds. Leur seul argument, c'est l'exemple du passé. Ce qui s'est fait autrefois doit se faire encore. Dans leur aveuglement incurable, ces messieurs ne s'aperçoivent pas que le monde marche et que ce qui était possible hier n'est plus possible aujourd'hui.

II

Après les entités métaphysiques, passons aux contradictions de messieurs les diplomates. On pourrait écrire des volumes entiers sur cette matière ; nous nous contenterons de quelques exemples pour ne pas fatiguer le lecteur.

La Russie était entrée dans l'alliance de l'Autriche et de la France, contre Frédéric II. Les troupes russes, après de sanglantes batailles, et des victoires très chèrement achetées[1], étaient entrées à Berlin. Tout à coup, il s'opéra un changement complet dans la politique de la Russie. Non seulement elle cessa de combattre la Prusse, mais elle lui offrit même *son alliance offensive et défensive*. La politique jugée conforme aux intérêts de la Russie, le 5 janvier 1762, était *diamétralement* opposée à celle qui était jugée conforme à ses intérêts le 4 janvier de la même année[2].

En 1768, la cour d'Autriche fit savoir à Berlin qu'elle avait à

1. Elles coûtèrent la vie à 120 000 hommes.
2. Date de la mort de l'impératrice Élisabeth.

tout jamais renoncé à la Silésie. Ainsi Marie-Thérèse avait fait périr 140 000 Autrichiens et près d'un million d'hommes[1], pour reprendre cette province. Cinq ans à peine après la paix de Hubertsbourg, elle déclarait pouvoir s'en passer ! Mais si Marie-Thérèse pouvait vivre sans la Silésie en 1768, pourquoi ne le pouvait-elle pas en 1756 ?

Toute la politique française, au XVIIIe siècle, est une série de contradictions. On fait la guerre de la succession d'Autriche, pour donner la Silésie à la Prusse, puis la guerre de Sept ans pour enlever cette même Silésie à Frédéric II. A Berlin on n'est pas plus conséquent. Le 29 mars 1790, la Pologne et la Prusse signent un traité par lequel il est stipulé que, si quelque puissance intervenait dans les affaires intérieures de la Pologne, la Prusse prendrait les armes pour elle. Trois ans après, la Prusse accomplit le second partage. Si l'intégrité de la Pologne était utile à la Prusse en 1790, pourquoi ne lui était-elle plus utile en 1793 ? Aux conférences de Mayence entre les délégués de la Prusse et de l'Autriche, en juillet 1792, la Prusse consentit facilement à l'échange des Pays-Bas contre la Bavière, à condition qu'elle s'indemniserait en Pologne. Ainsi Frédéric II avait remué ciel et terre, en 1779, il avait créé la fameuse ligue des princes, pour empêcher l'Autriche de s'annexer la Bavière et, treize ans après, Frédéric-Guillaume II ne trouvait plus aucun inconvénient à cette annexion. Empêcher la maison d'Autriche de s'agrandir en Allemagne, était, dit-on, la base de la politique prussienne. On voit que cette base était bien fragile, puisqu'elle s'écroulait avec tant de facilité.

On peut dire que, sur le continent, tout dépendait du caprice d'un roi ou d'une favorite. Mais, dans l'Angleterre constitutionnelle, la politique n'était pas moins contradictoire. En 1787, la guerre éclata entre la Turquie d'une part, l'Autriche et la Russie de l'autre. Pitt considérait alors le maintien de l'empire ottoman comme un des axiomes de la politique anglaise en Orient. Il proposa au Parlement de soutenir les Turcs. C'est à la séance du 15 avril 1791 qu'il prononça sa fameuse phrase : « Je refuse

1. La guerre de Sept ans coûta la vie à 180 000 Prussiens, 120 000 Russes, 140 000 Autrichiens, 200 000 Français, 160 000 Anglo-Hanovriens, 25 000 Suédois et 28 000 Allemands, soit à 853 000 soldats. Mais, avec les habitants massacrés, on arrive au million.

de discuter avec ceux qui disent qu'il faut laisser la Russie chasser les Turcs de l'Europe. » Cela n'a pas empêché les collègues de ce même Pitt d'envoyer une flotte devant Constantinople, en février 1807, pour exiger la cession de la Moldavie et de la Valachie à la Russie.

Après la révolution française, la politique n'est pas moins contradictoire que sous l'ancien régime. Le 18 février 1803, Bonaparte disait à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Witworth, qu'il ne consentirait, à aucun prix, à voir les Anglais rester à Malte ; *il préférait les voir en possession du faubourg Saint-Antoine.* Le 4 mai de la même année, dans une dépêche de Talleyrand au même ambassadeur, il est dit : « On ne conçoit pas comment une nation grande, puissante et sensée, puisse entreprendre une guerre dont les résultats entraîneraient des malheurs si grands et dont la cause serait si petite, puisqu'il s'agit d'un *misérable rocher* ». C'était cette même île de Malte que, trois mois auparavant, Bonaparte déclarait valoir le faubourg Saint-Antoine[1].

Alexandre Ier vint au secours de l'Autriche et de la Prusse en 1805 et en 1807. Il fit deux campagnes extrêmement meurtrières pour ses troupes. A Eylau, le carnage fut si épouvantable que Napoléon lui-même qui, selon sa propre expression, ne se « f..... pas mal de la vie d'un million d'hommes », fut ému. Dix-neuf mois plus tard, Napoléon et Alexandre, à Erfurt, se proclamaient les plus intimes amis. On découvrit alors que les intérêts de la France et ceux de la Russie étaient entièrement solidaires.

Comment n'avait-on pas fait cette découverte plus tôt? S'il n'y avait aucun antagonisme entre les intérêts de la France et ceux de la Russie en 1808, pourquoi y en avait-il un si irréconciliable en 1805 ? Les opinions des diplomates s'étaient diamétralement modifiées dans ce court espace de temps. A coup sûr, ils s'étaient trompés à l'une de ces deux dates. Il est honorable de reconnaître son erreur, il est toujours bon de la réparer. Mais, hélas! ce que les diplomates ne pouvaient pas faire, c'était rendre la vie aux nobles et généreuses victimes qui, par dizaines de milliers, jonchaient les horribles champs de carnage d'Austerlitz, de Friedland et d'Eylau !

M. Thiers n'est pas plus conséquent que Napoléon et Alexandre.

1. Voy. Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, t. II, p. 498 et 507.

« Dans un discours prononcé au Corps législatif, en 1866, dit M. Rothan, il critiqua ce qui s'était passé en Italie, il flétrit ce qui se passait en Allemagne. Il se prononça énergiquement pour la conservation de ce qui restait de l'ordre des choses établi par les traités de Vienne [1] ». Ainsi, celui que les Français considèrent comme un de leurs plus grands patriotes, préconisait comme avantageux pour son pays, ces mêmes traités de Vienne qui avaient été conclus sur le corps de la France meurtrie et vaincue ! « Sous Napoléon III, dit M. de Laveleye [2], les contradictions de la politique française touchent à la démence. On veut faire l'Italie, sans défaire le pouvoir temporel du pape ; après avoir humilié la Russie, on inquiète l'Angleterre. Après avoir élevé de sa propre main la prépondérance de la Prusse, en l'aidant à morceler l'Autriche, on attaque la Prusse dont on vient de favoriser la rapide croissance. »

On connaît les cris d'indignation, de douleur et de honte, soulevés en Russie par le traité de Berlin. On avait combattu vaillamment, on avait versé le sang à flot et dépensé l'argent sans compter. Mais le but était atteint. Par le glorieux traité de Saint-Stefano, toute la nationalité bulgare avait été rendue indépendante. La Bulgarie s'étendait du Danube à la mer Égée : l'œuvre entière de la délivrance était accomplie d'un seul coup. Les diplomates de Berlin vinrent défaire cette œuvre magnifique. La Bulgarie n'allait plus que jusqu'aux Balkans ; au sud de ces montagnes, on avait créé une Roumélie orientale ne dépassant pas le Rhodope, création hybride et bizarre, placée sous la dépendance très étroite du gouvernement turc. Le peuple russe ressentit une déception profonde, une douleur patriotique des plus cuisantes. Les diplomates de Berlin furent accablés de malédictions. Sept ans après, les Bulgares parvinrent à défaire cette œuvre néfaste. Ils s'annexèrent la Roumélie orientale. Ce n'était pas encore la réalisation du traité de Saint-Stefano ; trois millions de Bulgares de la Macédoine restaient toujours sous le joug des Turcs ; cependant, c'était un acheminement vers le but qu'on avait poursuivi par la guerre de 1877. Les Russes auraient dû se montrer satisfaits. En aucune façon. Aujourd'hui le gouvernement de Saint-Pétersbourg fait tout ce qu'il peut pour contre-

1. *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 septembre 1878, p. 285.
2. *Le Gouvernement dans la démocratie*. Paris, 1892, t. II, p. 279.

carrer ces mêmes aspirations des Bulgares, qu'il avait favorisées il y a quelques années. Il ne cesse d'exiger l'exécution des stipulations de 1878, et l'odieux traité de Berlin est devenu la base de sa politique dans la presqu'île des Balkans, comme les traités de Vienne étaient devenus la base de la politique européenne de M. Thiers. Ainsi, la combinaison territoriale qui paraissait le plus funeste aux intérêts de la Russie en 1878, paraissait la plus avantageuse huit ans après. On ne saurait donner un exemple plus remarquable des contradictions de la diplomatie.

En décembre 1891, M. di Rudini déclara au Parlement de Monte-Citorio que l'Autriche prendrait immédiatement les armes, si l'unité italienne était menacée. Mais, si cette unité était si utile à la maison de Habsbourg, en 1891, pourquoi a-t-elle fait verser tant de sang, de 1815 à 1866, pour empêcher sa réalisation? En novembre de la même année, M. Stamboulof déclarait dans une conversation privée, « qu'il avait préparé une armée de cent mille Bulgares pour faire un rempart de leur corps à la Turquie, si jamais les Russes osaient entreprendre une action contre l'empire ottoman[1] ».

L'Autriche défendant l'unité italienne, les Bulgares faisant un rempart de leur corps aux Osmanlis ! On croit vraiment rêver quand on entend parler de contradictions si stupéfiantes.

Les prétendues missions des peuples ne conduisirent pas à une politique plus conséquente que les simples intérêts. Henri Martin prétendait que la mission de la France était de défendre la civilisation européenne et que, pour cela, elle devait combattre la Russie et soutenir la Turquie[2]. Mais s'il faut défendre la civi-

1. (*Journal des Débats* du 8 décembre 1881.) Du reste, M. Stamboulof a parfaitement raison à un point de vue. En effet, le plus grand obstacle qui s'opposerait de la marche des Russes sur Constantinople, serait la constitution de l'unité politique des Serbes, des Bulgares et des Grecs, dans les limites ethnographiques de leurs nationalités. C'est ce que lord Beaconsfield, ce politique à courte vue, ce jongleur qui a eu le talent de se faire passer pour un homme de génie, n'a jamais pu comprendre dans l'étroitesse de son esprit.

2. Dans la bibliothèque de l'auteur, placés l'un à côté de l'autre, se trouvent deux ouvrages de publicistes français portant exactement le même titre : *la Russie et l'Europe*. L'un est daté de 1866 et signé Henri Martin. Il porte comme épigraphe : « L'Europe aux Européens. » L'autre est daté de 1891 et signé Gaston Salvat. Dans le premier on tâche de démontrer que les Russes ne sont pas de nobles Ariens, mais de vils Touraniens, et que la civilisation de l'Europe sera perdue s'ils ne sont pas rejetés dans les steppes de la Sibérie. Dans le

lisation de l'Europe contre les Russes, pourquoi ne faut-il pas la défendre contre les Turcs ? La Russie s'est donnée aussi pour mission de soutenir la religion orthodoxe en Orient. Faire briller la croix sur la coupole de Sainte-Sophie, a été le rêve fascinateur caressé par des millions de Russes, pendant des siècles. Or, la politique de la Russie par rapport à la Turquie, a été une série perpétuelle de contradictions ; après chaque coup porté à la puissance ottomane, la Russie croyait de son intérêt de la soutenir. Cette opinion prédomine, en ce moment, à Saint-Pétersbourg. Un jour les Russes partent en croisade, le lendemain ils déclarent que la croisade est absurde et que les Turcs doivent être maintenus en Europe et en Asie.

Enfin, celui qu'on proclame le plus grand politique des temps modernes, M. de Bismarck, marche de contradiction en contradiction. Quand il était au pouvoir, il a fait la triple alliance, maintenant, rentré dans la vie privée, il soutient que le meilleur allié de la Prusse est la Russie.

III

Les pures inconséquences de messieurs les diplomates sont aussi étonnantes que leurs perpétuelles contradictions. Lisez les ouvrages de Gabriel Charmes, de Rothan, du comte de Chaudordy et de leurs émules, vous serez frappés par un fait singulier. Pour ces publicistes, enlever une province à l'Allemagne et l'annexer à la France est une action noble, généreuse, grande et belle. Enlever une province à la France, pour l'annexer à l'Allemagne est une action vile, basse, dégradante et honteuse. Soumettre des étrangers à la domination française est conforme à la justice ; soumettre des Français à une domination étrangère est la plus révoltante des iniquités. Comment ces messieurs ne s'aperçoivent-ils pas que ces deux actions sont absolument identiques ? que si l'une est bonne, l'autre doit l'être aussi ; que si l'une est mauvaise, l'autre doit l'être aussi. C'est exactement la morale d'un chef bochiman, qui disait : « On commet une mauvaise action quand on m'enlève ma femme, je fais une bonne

second, on tâche de démontrer que la Russie seule peut sauver la civilisation de l'Europe. O politique ! Contradiction est ton vrai nom !

action quand je ravis la femme d'un autre [1] ». « Le *funeste* projet de reformer l'Allemagne hantait déjà les esprits, vers 1789 », dit M. A. Sorel [2]. Ainsi le bonheur de l'Allemagne est appelé funeste par cet auteur français. Mais pourquoi n'admet-il pas aussi que le bonheur de la France est funeste à l'Allemagne, et que le gouvernement de cette puissance a le devoir de tout faire, pour empêcher la prospérité du peuple français, comme le gouvernement français a le devoir de tout faire, selon lui, pour empêcher la prospérité du peuple allemand?

Du reste, au delà des Vosges on n'est pas moins inconséquent qu'en deçà. Pour les Allemands, le désir de prendre la revanche d'Iéna était une aspiration belle, glorieuse et héroïque, mais le désir de prendre la revanche de Sedan est une aspiration honteuse, déloyale et perfide. Si la France avait vaincu en 1870, si, sous prétexte de s'assurer une bonne ligne stratégique, elle avait porté sa frontière sur les montagnes de la Forêt-Noire, est-ce que les Allemands auraient tenu pour indigne et honteux le désir de reprendre le grand-duché de Bade? N'auraient-ils pas considéré au contraire comme dégradant de renoncer, à tout jamais, à leur patrimoine? Ne pas soutenir son droit, c'est tomber au dernier degré de l'abjection. Pourquoi les Allemands traitent-ils donc les *Revanchengelüste* des Français, d'aspiration basse et honteuse [3] ?

M. de Moltke prétendait qu'au bout de cinquante ans l'Alsace-Lorraine ne voudrait plus devenir française et qu'alors la ques-

1. Voy. C. Letourneau, *l'Évolution de la morale*. Paris, 1887, p. 154.

2. *L'Europe et la Révolution française* 1re partie, p. 326.

3. Il faut avouer qu'un grand nombre de Français ont le cœur plus haut. M. Thiers n'a jamais passé pour un humanitaire. Combien il est supérieur, cependant, à tous ces philosophes et historiens allemands qui entassent volumes sur volumes et théorie sur théorie pour démontrer la primauté de la force sur le droit. Parlant de la défection d'York en 1812, Thiers s'exprime comme il suit : « Pour moi, qui écris ces tristes récits, je suis Français et, j'ose le dire, Français profondément attaché à la grandeur de mon pays, cependant, je ne puis pas, au nom même des sentiments que j'éprouve, exprimer un blâme pour ces patriotes allemands qui, servant à contre cœur une cause qui n'était pas la leur, revenaient à la cause qu'ils croyaient être celle de leur patrie. » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Paris, 1857, t. XV, p. 186). La bismarkaera a tellement démoralisé l'Allemagne, qu'elle ne vibre plus, comme autrefois, hélas! aux émotions généreuses des nations étrangères.

tion serait résolue[1]. Étrange inconséquence, en vérité ! Mais si les principes de M. de Moltke sont justes, si la force prime le droit, les Français, en 1921, ne tiendront pas plus compte de la volonté des Alsaciens-Lorrains, que les Allemands en 1871. S'ils sont vainqueurs, ils annexeront ces provinces en vertu du droit de conquête. Ainsi, M. de Moltke pense qu'on pratiquera la justice à l'égard de l'Allemagne, quand l'Allemagne elle-même ne la pratique pas à l'égard des autres nations. C'est d'une naïveté un peu enfantine, il faut en convenir.

IV

Mais la politique moderne est non seulement inconséquente, elle est parfois tout simplement absurde. Ainsi les Hollandais et les Portugais ont combattu pendant deux siècles pour la possession de Timor. Ces deux nations ont versé leur sang pour une conquête qui leur était complètement inutile, puisque, jusqu'à présent, elles ne se sont même pas donné la peine d'explorer cette île. On pourrait multiplier de pareils exemples par milliers. Nous nous contenterons d'en donner quelques-uns. La guerre de la Succession d'Autriche a coûté à l'Angleterre 54 millions de livres sterling. Nous ne parlons même pas des malheureux qui furent massacrés, et des pertes indirectes qu'elle amena. Or, cette guerre rapporta à l'Angleterre le droit de vendre cinq mille nègres aux colonies espagnoles d'Amérique et d'y envoyer tous les ans un vaisseau chargé de marchandises. Réduisons tous ces avantages en monnaie. Supposons que chaque tête de nègre rapportât 50 livres aux armateurs anglais et chaque tonne de marchandise 100 livres. Comme les vaisseaux dépassaient rarement 1000 tonnes au XVIIIe siècle, cela faisait en tout 350 000 livres sterling de bénéfice par an pour le peuple anglais[2]. Or, l'intérêt de 54 millions, même à 5 p. 100.

1. Près de la moitié de la période assignée par le feld-maréchal prussien est déjà passée, mais on ne voit pas que la sympathie pour l'Allemagne fasse le moindre progrès en Alsace-Lorraine, au contraire. Rien ne prouve que dans les vingt-neuf années restant à courir, il s'opérera une transformation radicale et miraculeuse dans les opinions.

2. Il est vrai que le fameux vaisseau de permission se renouvelait constamment. Mais ce n'est pas ce qu'avaient stipulé les négociateurs anglais.

(à cette époque, l'Angleterre empruntait à un taux beaucoup plus élevé) est de 2 700 000. Cette guerre se soldait donc par une perte annuelle de 2 350 000 livres sterling. Quand un homme d'affaires songe à une entreprise industrielle, il prend des informations, il estime les chances de revenus possibles. Si ses calculs lui démontrent que ce revenu sera inférieur à l'intérêt du capital engagé, il voit que l'idée est mauvaise et renonce à l'entreprise. Toute autre manière d'agir serait considérée comme absurde et, si le financier fait appel à des fonds étrangers, toute autre manière d'agir sera même considérée comme criminelle. Le ministère de Walpole, en 1746, avait l'expérience de ce que pouvait coûter une guerre continentale (celle de la Succession d'Espagne avait absorbé 62 millions de livres sterling). Si donc il avait l'intention de conclure la paix, au prix d'avantages qui devaient rapporter 350 000 livres sterling au peuple anglais, il était évident que la guerre de la Succession d'Autriche se solderait par une perte énorme, car il n'y avait aucune raison de croire qu'elle coûterait beaucoup moins que la guerre de la Succession d'Espagne. Mais si le ministère anglais consentait à risquer un capital de 50 millions de livres sterling, il devait au moins assurer à son pays, à la paix, des avantages rapportant les intérêts de cette somme. Cependant, personne ne fit de calculs de ce genre. Le bon sens élémentaire qu'on exige pour la moindre entreprise commerciale, n'est plus nécessaire quand il s'agit des intérêts d'une grande nation. Les contribuables ont si bon dos! Ils payent tout ce qu'on leur demande : toutes les folies, toutes les erreurs! Un siècle après Walpole, le gouvernement anglais n'était devenu ni plus calculateur, ni plus ménager des deniers publics. La guerre de Crimée coûta à l'Angleterre la vie de 28 000 de ses enfants et 1855 millions de francs. Le seul avantage qu'elle procura fut la suppression de la flotte russe dans la mer Noire. Si, après 1856, les Anglais, ayant un ennemi de moins à combattre, avaient réduit leurs dépenses navales de 100 millions de francs, tandis qu'ils auraient payé 75 millions d'intérêts pour le capital englouti dans la guerre de Crimée, ils auraient fait une bonne affaire. Mais, on sait qu'il n'en fut rien ; les Anglais

Pour la contrebande, les Anglais auraient pu la faire en Amérique, même sans le traité d'Aix-la-Chapelle.

ne diminuèrent pas leurs dépenses d'un penny. Ainsi la guerre de Crimée fut complètement inutile, même tant que la clause de la neutralisation de la mer Noire resta en vigueur. Mais ce qui montre combien cette clause, elle aussi, avait peu d'importance, c'est que les Anglais acceptèrent sa suppression avec la plus entière philosophie.

V

Depuis les Romains jusqu'à nos jours, la politique a été fondée sur la routine la plus invétérée. La paresse d'esprit des hommes d'État est vraiment stupéfiante. Plutôt que de réfléchir un seul moment, ils préfèrent, parfois, faire massacrer des millions d'hommes et se soumettre eux-mêmes aux plus cruelles épreuves. « Ainsi, en l'an 90, les villes de l'Italie se confédérèrent pour réclamer le droit de cité ; Rome triomphe, après deux années d'égorgements et de dévastations, mais confère aux vaincus, par la loi Plautia, ce qu'ils avaient réclamé[1]. » Or, non seulement Rome n'a pas péri par le fait de la loi Plautia, mais, au contraire, grâce à elle, sa puissance augmenta considérablement. Pourquoi donc ne pas consentir aux vœux des Italiens, avant les massacres et les dévastations? Par simple paresse d'esprit. Les sénateurs ne voulurent pas se donner la peine de se représenter quelle serait la situation, après la réalisation des vœux des Italiens. S'ils s'étaient donné cette peine, ils se seraient vite aperçus que Rome avait plus à gagner qu'à perdre. Nous ne sommes pas moins routiniers que les Romains. Il y avait un temps, en effet, où les agrandissements territoriaux des États de l'Europe pouvaient amener un accroissement de puissance. Parce qu'à une certaine époque et dans certaines circonstances, les conquêtes étaient avantageuses, on en a conclu qu'elles devaient l'être partout et toujours. « L'agrandissement est devenu l'objet de la politique et, Catherine II a même formulé ce principe : Que celui qui ne gagne rien perd[2]. » Longtemps après que les circonstances se sont modifiées, les routines sont restées. Les hommes d'État ont continué à faire ce

1. G. de Greef., *Introduction à la sociologie*, IIe partie, p. 434.
2. A. Sorel, *l'Europe et la Révolution française*. Ire partie, p. 19.

qu'avaient fait leurs ancêtres, sans se préoccuper le moins du monde de savoir si ce qui était profitable autrefois, l'est encore maintenant. Étendre la frontière est toujours, aux yeux des hommes d'État, le comble de la sagesse, même si cette extension diminue la prospérité des conquérants.

On s'imagine, par paresse d'esprit et par routine, que si un État ayant précédemment 400 000 kilomètres carrés, en a ensuite 600 000, les citoyens seront plus heureux dans le second cas que dans le premier. Le fétichisme de l'étendue territoriale est une des survivances dont les nations civilisées ont le plus de peine à se défaire. Hélas! non, le bonheur des hommes ne dépend pas uniquement du nombre de kilomètres carrés de leur patrie. Il ne commence pas le jour où ce nombre dépasse le million ou n'importe quel autre chiffre.

Vers la fin du XVIIIe siècle, l'objectif constant de la cour de Madrid a été la conquête du Portugal et de la Jamaïque. Or, à cette époque, l'Espagne avait 11 millions d'habitants, c'est-à-dire à peine 20 habitants par kilomètre carré. Elle n'était presque pas cultivée. Il y avait donc encore de la place pour les Espagnols et un vaste champ livré à leur activité, même dans leur pays. A quoi pouvait leur servir le Portugal? Mais de plus, les colonies espagnoles d'Amérique avaient, à cette époque, 15 millions de kilomètres carrés environ. Elles auraient pu facilement nourrir une population d'un milliard d'hommes. On le voit, les Espagnols avaient de la marge, et cependant il leur fallait la Jamaïque, une petite île dont les richesses naturelles n'étaient en rien supérieures à celles de leurs autres possessions. Cette soif de conquête était une pure survivance, une simple routine.

Vers la même époque, on n'était guère plus avancé à Londres qu'à Madrid. Raisonnons dans l'hypothèse que le ministère du duc de Newcastle avait quelque projet arrêté en commençant la guerre de Sept ans. Supposons que ce projet consistait à s'emparer des colonies françaises de l'Amérique. Car, pour ce qui est des arrangements territoriaux de l'Europe continentale, une simple minute de réflexion aurait pu convaincre les Anglais qu'ils leur étaient absolument indifférents. Que la Silésie appartînt à la Prusse ou à l'Autriche, cela influait aussi peu sur la prospérité du peuple anglais que la possession

de la Corée par la Chine ou le Japon. C'est faire, peut-être, un trop grand honneur aux diplomates de l'ancien régime que de leur supposer un but concret en commençant une guerre. Mais admettons, néanmoins, que la conquête du Canada fût ce but[1]. Il est difficile d'en imaginer un plus absurde à cette époque. Les possessions anglaises, en Amérique, avaient, en 1756, 911 000 kilomètres carrés environ (un territoire plus grand que la France et l'Angleterre réunies) et à peine 1 485 000 habitants, soit 1,6 habitants par kilomètre carré. On voit qu'ils n'étaient guère à l'étroit. Le temps où la colonisation anglo-saxonne aurait eu besoin du territoire français, était bien loin[2]. Au taux où cette colonisation se faisait en 1756, ce moment était même en dehors de toutes les prévisions humaines[3]. La guerre de Sept ans fut donc aussi inutile, au point de vue des intérêts réels du peuple anglais, que la guerre de la Succession d'Autriche. Elle s'est faite par simple routine.

On a dit encore que l'Angleterre a fait la guerre de Sept ans pour chasser les Français de l'Inde et s'assurer l'empire des mers. Il est difficile de soutenir une proposition moins conforme à la vérité. Quand les hostilités éclatèrent en Europe, les Anglais

1. En réalité les choses se passèrent tout autrement. L'Angleterre entra dans la coalition antifrançaise, par une considération purement métaphysique : affaiblir la France. La France et l'Angleterre s'étaient disputé la possession de l'ancienne Gaule, du XIIe au XVe siècle. A cette époque, elles étaient ennemies pour des raisons parfaitement concrètes, et elles agissaient d'une façon parfaitement logique en voulant s'affaiblir mutuellement. Toutes ces circonstances étaient bien loin en 1756. Ni l'Angleterre ni la France ne convoitaient plus aucune partie de leur territoire respectif. Mais les traditions et les routines avaient survécu aux réalités positives. Les diplomates anglais pensaient que leur mission était toujours *d'affaiblir* la France. Ils s'allièrent donc à Frédéric II, puisque la France s'était alliée à Marie-Thérèse. Si la France s'etait alliée à la Prusse, ils se seraient alliés à l'Autriche, comme ils le firent en 1741. Puisqu'on était en guerre avec la France, il fallait attaquer son territoire. On envahit donc le Canada. La conquête de ce pays ne fut pas le but, mais la conséquence de la guerre.

2. Il n'est pas encore arrivé de nos jours. La région entre les Apalaches et l'Atlantique est extrêment riche ; elle pourrait nourrir très facilement cent individus par kilomètre carré. Or ces pays, encore aujourd'hui, ont à peine 25 500 000 habitants, soit 28 par kilomètre carré. Le Massachusetts et le Rhode-Island seuls ont plus de 100 habitants par kilometre carre ; la Caroline en a 12, la Georgie, 12, la Floride, 2. Même si *tous* les émigrants européens, qui sont allés aux États-Unis, depuis un siècle, s'étaient établis dans cette région, il y aurait encore de la place pour 30 millons d'hommes.

3. Encore en 1815, l'émigration anglaise montait à peine à 2000 personnes par an.

et les Français se combattirent aux Indes, comme en Amérique. Les Anglais ne firent pas la guerre de Sept ans pour disputer l'Inde aux Français, par la raison toute simple qu'ils ne voulaient pas conquérir l'Inde[1]. C'est plus tard, en 1784, sous lord Cornwallis, que se posa le dilemme de la possession de l'Inde. Voyant que les États indigènes devaient forcément tomber sous la main de la France ou sous celle de l'Angleterre, lord Cornwallis préféra garder ce pays pour ses compatriotes.

Il est convenu, quand la guerre est déclarée entre deux pays, que les belligérants doivent se faire du mal. C'est pour cette raison que les Français attaquèrent et prirent Madras pendant la guerre de la Succession d'Autriche. Ils voulaient faire du tort aux Anglais, mais ils n'avaient aucun besoin de cette ville. La preuve, c'est qu'ils auraient pu, pendant tout le XVIIIe siècle, occuper tout autre point sur la côte de Coromandel, appartenant à des princes indigènes et offrant autant d'avantages que Madras. Ils ne le firent pas. Pour la même raison (c'est-à-dire pour faire du tort à l'ennemi), les Anglais attaquèrent le Canada pendant la guerre de Sept ans. Ils n'avaient pas plus besoin de ce pays que les Français n'avaient besoin de Madras.

Quand on fait la paix, il est d'usage que le vainqueur prenne une partie du territoire du vaincu. Les Anglais prirent le Canada, faute de mieux. Mais l'Angleterre se souciait alors aussi peu de ces « arpents de neige » que la France. Voltaire exprimait les véritables opinions de son temps sur la valeur qu'on donnait alors à ce pays. L'idée qu'il est utile de s'assurer de grandes réserves territoriales pour la colonisation future d'une nation, ne se présentait à l'esprit de personne au XVIIIe siècle. Les colonies du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle n'avaient pas en vue le peuplement des régions inoccupées[2]. Nos

1. Voy. dans le sixième volume de l'*History of England* de Walpole, les instructions répétées des directeurs de la Compagnie aux gouverneurs de l'Inde, leur prescrivant de ne pas faire d'acquisitions territoriales.

2. Les Espagnols cherchèrent de l'or en Amérique et non des terres à cultiver. Les Portugais, les Hollandais, les Anglais voulaient des épices et des produits coloniaux, mais ils n'avaient nulle envie de les produire eux-mêmes. Ils furent amenés à le faire aux Antilles, parce que le sucre, entre autres, donnait de gros bénéfices ; mais ils auraient préféré s'en tenir au seul commerce, si cela avait été possible. Les puritains allèrent chercher la liberté

ancêtres ne se sentaient pas à l'étroit chez eux, quand l'Europe elle-même, à demi-déserte, offrait d'immenses quantités de terres en friche[1].

Ce qui montre combien les Français tenaient peu à leurs possessions américaines, c'est qu'après la paix de Paris, ils cédèrent, de leur propre gré, la Louisiane à l'Espagne. S'ils avaient apprécié les colonies du nouveau monde, ayant perdu les bouches du Saint-Laurent ils auraient essayé de retenir les bouches du Mississipi. Ils n'en firent rien[2]. Tout cela démontre qu'en 1756, l'Angleterre n'a pas fait la guerre de Sept ans pour s'emparer de l'empire colonial de la France. Personne ne tenait alors à cet empire.

Citons encore un exemple curieux du traditionnalisme des diplomates. La France était l'ennemie de la maison d'Autriche, parce qu'elle convoitait une partie de ses domaines. L'Autriche était l'ennemie des Turcs, donc la France était leur amie. La Russie était l'ennemie des Turcs, donc la France était l'ennemie des tsars. Tout cela est parfaitement logique. Cependant, sous Mme de Pompadour, tout changea. La France et l'Autriche conclurent une alliance qui dura fort longtemps, presque jusqu'à la Révolution. A partir de ce moment, la France n'avait aucune raison de nourrir de l'hostilité contre la Russie. Cependant il n'en fut rien. Quand, en 1770, la flotte russe se rendit dans la Méditerranée pour livrer la bataille de Tchesmé, Choiseul voulut l'arrêter. Il fallut l'intervention énergique de l'Angleterre, pour contrecarrer ce projet. En effet, le cabinet de Saint-James déclara alors à celui des Tuileries que toute mesure d'hostilité envers la flotte russe serait considérée comme un attaque contre l'Angleterre[3].

religieuse en Amérique. Enfin les colonies australiennes ont été longtemps des pénitenciers.

1. Bernardin de Saint-Pierre écrit dans le *Voyage à l'île de France*, en 1773 : « Je croirai avoir rendu service à ma patrie, si j'empêche un seul honnête homme d'en sortir et si je puis le déterminer à y cultiver un arpent de plus dans quelque lande abandonnée ». (Cité par M. Levasseur, *Pop. franç.*, t. III, p. 112, note). Bernardin de Saint-Pierre avait parfaitement raison ; avant de songer à peupler l'Afrique ou l'Amérique, il fallait songer d'abord à peupler l'Europe.

2. Bonaparte pensait comme Louis XV, puisqu'il vendit la Louisiane aux Américains.

3. Signalons, en passant, une nouvelle contradiction des hommes d'État anglais. En 1770, ils soutenaient les Russes contre les Turcs ; vingt et un ans

Après le désir de s'agrandir, celui d'empêcher l'accroissement territorial du voisin a été un des moteurs principaux de la politique ancienne. Sur ce champ encore, on peut cueillir les fleurs d'absurdité les plus remarquables. Joseph II écrivait à son frère Léopold, le 27 octobre 1771 : « Ce risque (celui d'une guerre avec la Prusse et d'une *invasion de la Bohême*) vaut bien le mal qui rejaillirait sur nous par l'acquisition de la Crimée faite au profit de la Russie[1]. » Ainsi, aux yeux de Joseph II, l'annexion de la Crimée à la Russie était un mal supérieur, pour l'Autriche, à l'invasion de la Bohême! La Russie possède la Crimée depuis plus d'un siècle, et l'on pourrait vraiment demander si la richesse des Autrichiens en a diminué d'un kreutzer?

En 1830 les Français vont à Alger. L'Angleterre menace de faire la guerre. Heureusement pour le bonheur de la France, Charles X a le courage de passer outre. Un demi-siècle plus tard, l'Angleterre fait avec l'Algérie un commerce de 44 millions de francs, soit 13 francs par tête d'Algérien. Dans la même année, elle fait seulement un commerce de 13 900 000 francs avec le Maroc, soit 2 fr. 30 par tête de Marocain, quatre fois moins qu'avec chaque Algérien. On voit combien le peuple anglais a perdu à la conquête de l'Algérie par les Français! Le temps passe, mais, hélas! les routines restent. Quand Napoléon III annexa la Savoie, « la colère des Anglais toucha au paroxysme[2]. » Trente-trois ans se sont écoulés depuis cet événement; nous voudrions vraiment qu'on nous montre en quoi la production industrielle et agricole de l'Angleterre en a souffert[3].

après, l'intégrité de l'empire ottoman devenait la pierre angulaire de leur politique.

1. A. Sorel, *la Question d'Orient au* XVIII*e siècle*. Paris, 1878, p. 189.

2. Mac Carthy, *Histoire de l'Angleterre*, traduction Goirand. Paris, 1885, t. III, p. 184.

3. Citons encore un exemple curieux et tout récent, de survivance politique. On dit que l'Allemagne va dépenser six millions de marks pour les fortifications d'Helgoland. Ce sont six millions arrachés aux contribuables allemands et tout simplement jetés à la mer en l'honneur de sainte Routine. L'Allemagne s'est parfaitement passée d'Helgoland depuis le commencement du siècle. Qu'une guerre éclate et que cette île soit conquise par l'ennemi, est-ce que cela empêchera un seul instant l'Allemagne d'être la nation la plus formidable de l'Europe? Mais il est de règle traditionnelle qu'il faut défendre son territoire. Helgoland est territoire allemand, donc il faut le défendre. La routine a parlé, pas de réplique; les millions pleuvent. Personne ne se

VI

Non contents de patauger dans la routine, messieurs les diplomates se livrent encore, de temps en temps à d'aimables mystifications. « Historiquement parlant, dit M. Ch. Dilke [1], l'Autriche représente une fédération chrétienne contre le Turc, transformée de nos jours en un essai de coalition magyare et allemande contre le Russe... « Pendant tout le moyen âge, disent les Magyars, la Hongrie a combattu les Turcs et, en se défendant contre eux, elle a sauvé l'Europe. Aujourd'hui elle prétend se defendre contre la Russie. Peut-être sauvera-t-elle encore l'Europe. » Vraiment on reste stupéfait en entendant un homme d'État, qui se prétend sérieux, répéter de pareilles insanités. Disons, en passant, que la Hongrie n'a pas sauvé l'Europe; c'est au contraire l'Europe qui a sauvé la Hongrie, réduite en pachalik turc pendant cent soixante-trois ans. Quant à sauver l'Europe de la barbarie russe, c'est vraiment, de la part des Magyars, d'une outrecuidance qui dépasse toutes les bornes. Dans les arts et les sciences, la Russie tient aujourd'hui une place des plus honorables parmi les nations européennes. La littérature russe exerce une influence incontestée en Allemagne et en France. Quand messieurs les Magyars pourront en dire autant de la leur, qu'ils partent en croisade contre la barbarie moscovite. Combien de fois ce refrain de sauver l'Europe contre la Russie n'a-t-il pas retenti dans le langage des diplomates! Mais, chose étrange, c'est toujours une autre nation qui entonne la kyrielle. En 1813 et en 1814, les Allemands ne considéraient pas les Russes comme des oppresseurs de l'Europe! Les Français, eux, ne sont pas maintenant de cet avis.

VII

On le voit, la politique internationale offre jusqu'à présent le

demande si vraiment Helgoland vaut les six millions qu'on va dépenser pour elle. La preuve que cette île ne vaut pas grand'chose, c'est précisément que les Anglais l'ont abandonnée de plein gré.

1. *L'Europe en* 1887, p. 213 et 205.

tableau le plus achevé de l'incohérence, des contradictions, des routines et même des simples mystifications. Comme un vaisseau sans boussole et sans gouvernail flotte au gré des vents déchaînés, ainsi la politique flotte au gré des passions du jour. Comme de grands enfants qu'ils sont en réalité, les diplomates enfourchent un dada, puis le quittent aussitôt pour courir après d'autres chimères. L'encre de leurs protocoles n'est pas encore séchée, que déjà ils ont changé d'avis et que les amis de la veille sont devenus les ennemis du lendemain.

Peut-on apercevoir quelque fil conducteur au milieu de ce labyrinthe d'intrigues inextricables et d'agitations désordonnées? En allant au fond des choses, peut-être pourrait-on découvrir le moteur véritable de toutes ces actions. Il n'est autre que l'appât du plaisir. Pour un grand nombre d'hommes, la politique est un sport. On a même formellement affirmé qu'elle était le sport favori de beaucoup de lords anglais. Quel est, en somme, l'élément psychique qui constitue le plaisir de la chasse, par exemple? C'est celui de se montrer plus habile que le gibier. L'animal, pour sauver sa vie, emploie tous les procédés imaginables et fort souvent la ruse. L'homme tâche de déjouer ces manœuvres et il éprouve une émotion d'orgueil quand il triomphe, c'est-à-dire quand il se voit le plus intelligent.

Telles sont également les émotions de la politique. Savourer à longs traits l'ivresse du succès, tel est le mobile véritable des hommes d'État de tous les temps. Aussi a-t-on créé des usages cérémoniels très compliqués et très pompeux, par lesquels le vaincu proclame et reconnaît, à la face du monde, qu'il s'humilie et admet la supériorité de son vainqueur.

Ces cérémonies, depuis les triomphes des généraux romains, jusqu'aux hommages, sous les formes les plus diverses, qui se pratiquent aujourd'hui, sont ce que les conquérants ambitionnent par-dessus tout. « Je veux, disait Napoléon, que chaque roi d'Europe soit forcé de bâtir à Paris un grand palais à son usage; lors du couronnement de l'empereur des Français, ces rois viendront l'habiter ; ils orneront de leur présence et salueront de leurs hommages cette imposante cérémonie[1]. » Recevoir des marques de respect et d'adulation, être considéré

1. Taine, *les Origines de la France contemporaine* (le Régime moderne), t. I, p. 47.

comme un prophète, comme un génie, donne des satisfactions d'amour-propre véritablement exquises.

L'emporter sur ses adversaires, les jouer, voir leur déconfiture, acquérir la prééminence, constitue une des émotions les plus enivrantes de l'âme humaine. C'est pour avoir ces moments délicieux que les souverains, les chefs d'État et des ministres, ont sacrifié parfois des millions de leurs semblables. Ainsi, pendant tout son règne, Napoléon a poursuivi le rêve de vaincre l'Angleterre. Bonaparte ne convoitait aucune portion du territoire anglais. Il avait abandonné lui-même la Louisiane aux Américains, donc il ne songeait nullement à créer un empire colonial. Mais tous les potentats de l'Europe s'étaient humiliés devant lui. Seul le roi d'Angleterre avait gardé la tête haute. Napoléon voulut l'humilier à son tour. C'est pour se donner cette satisfaction qu'il versa des flots de sang français.

Si l'on considère l'histoire des négociations qui ont précédé quelques-unes des guerres les plus terribles de l'Europe, on verra qu'à un certain moment, les différends portèrent toujours sur une question de susceptibilité, sur une question de mots. Ainsi les difficultés entre la Russie et la Turquie, en 1853, amenèrent la médiation de l'Autriche. Cette puissance élabora la fameuse note de Vienne que la Russie accepta. Mais lord Stratford Redcliffe poussa la Porte à la rejeter. Or, entre les propositions de l'Autriche et les contre-propositions de la Turquie, il y avait à peine des différences de mots. Mais Stratford était un homme d'une grande ambition. Il voulait se donner la jouissance d'*humilier* Nicolas Ier et il fit tuer pour cela 784 000 hommes, et dépenser 8 milliards et demi de francs [1].

De même la guerre de France, en 1870, se réduisit à un certain moment à une simple affaire de dignité. « L'Angleterre prit, le 14 juillet, l'initiative d'une proposition parfaitement satisfaisante pour la Prusse. Le roi, suggérait-elle, ayant autorisé le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, est devenu, dans un certain sens, partie de l'arrangement. Il peut de même *avec une parfaite dignité* communiquer au gouvernement français son consentement au retrait de l'acceptation et la France renoncerait à sa demande d'un engagement garantis-

1. Voy. P. Leroy-Baulieu, *Recherches sur les guerres contemporaines*, Paris, 1869, p. 126.

sant l'avenir [1]. » C'était parfaitement acceptable de part et d'autre. Eh bien, on préféra massacrer 280 000 hommes plutôt que de s'entendre sur une *phrase*. Pourquoi ? Parce que le gouvernement français voulait humilier la Prusse.

En 1840 la France soutint Méhémet-Ali. L'Angleterre appuya la Turquie pour « faire pièce à sa voisine [2] ». Ainsi voilà les motifs de haute sagesse qui dictent la conduite des diplomates européens. De simples mesquineries, des enfantillages, mais qui rapportent des satisfactions d'amour-propre à quelques ministres.

Celui que l'aveuglement de notre génération et le prestige du succès ont proclamé le plus grand homme politique des temps modernes, ne se laisse pas guider par des motifs d'un ordre différent. Le délicieux plaisir de faire trembler ses voisins, de jouir de leur déception, l'a emporté chez lui, comme chez Napoléon Ier, sur toute considération des intérêts véritables de son pays. S'étant attiré l'inimitié de la France par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, il était élémentaire pour la Prusse de s'allier à la Russie. Mais, à mesure que M. de Bismarck avançait en âge, il dominait de moins en moins ses passions. A la fin il ne put pas résister au plaisir d'*humilier* la Russie, après avoir *humilié* la France. Il adopta à l'égard de la voisine du Nord la conduite la plus hostile et, au Reichstag, il tint le langage le plus provocant.

Quelquefois les hommes d'État font aussi la guerre pour s'éviter un froissement de dignité. En 1876, lord Salisbury se rendit à la conférence de Constantinople, qui devait rétablir l'ordre troublé par l'insurrection de l'Herzégovine et les massacres de Batak. On tomba d'accord pour octroyer aux Bulgares une large autonomie administrative. C'était évidemment la solution la plus rationnelle. On évitait une guerre entre la Turquie et la Russie, les malheureux rayas allaient enfin respirer et l'*intégrité de l'empire ottoman* (ce grand dada des diplomates de l'Occident) était assurée. Quand lord Salisbury rentra à Londres, il ne jurait que par la Russie et affirmait que les plans de cette puissance étaient parfaitement logiques et très

1. *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 juin 1890, p. 834.
2. E. de Laveleye, *Des causes actuelles de guerres en Europe*. Paris, 1873, p. 49.

acceptables. Alors on tourna lord Salisbury en ridicule; on affirma qu'il avait été *joué* par le général Ignatief. Pour s'éviter ces désagréments, lord Salisbury changea de politique. La comédie de 1854 se renouvela. L'Angleterre poussa la Turquie à ne pas accepter les propositions russes, comme l'avait fait lord Stratford Redcliffe. On sait ce qui s'en est suivi.

Messieurs les diplomates parlent constamment des intérêts de leur pays. Mais il faudrait s'entendre, une bonne fois pour toutes, sur ce qu'ils appelent de ce nom. Il faudrait enfin se décider, un jour, à quitter les hautes régions de l'abstraction métaphysique. Il y a lieu de supposer que les intérêts de l'Angleterre, par exemple, ne sont autre chose que la somme des intérêts des Anglais en chair et en os. Or, que désire chaque Anglais en particulier? Être aussi bien nourri, aussi bien vêtu, aussi bien logé que possible, en un mot avoir la plus grande somme de jouissances matérielles et intellectuelles. Procurer ces jouissances aux Anglais est donc ce qui constitue l'intérêt réel et concret de l'Angleterre. Comme tous les produits qui servent à notre utilité viennent du travail et de l'échange, produire et vendre le plus possible aux conditions les plus avantageuses, tel est l'intérêt de chaque Anglais; tel est donc aussi l'intérêt de l'Angleterre.

C'est bien rarement le but poursuivi par les hommes qualifiés de grands politiques. Jamais ils n'ont en vue des intérêts aussi sordides. Leur gloire est en raison directe de la *magnificence* de leurs conceptions. Or, en réalité, ce que ces *génies* appelent l'intérêt national, n'est autre chose que la possibilité d'obtenir des satisfactions d'amour-propre, d'orgueil et de vanité. Des jongleurs comme Napoléon Ier, lord Beaconsfield ou M. de Bismark, n'ont point d'autre objectif.

Des hommes d'État ont daigné parfois nous faire part de leurs visées politiques. Ainsi le duc de Lorraine a exposé, dans son testament, le but vers lequel devait tendre l'Autriche: elle devait tâcher d'abord de déposséder les princes de l'Allemagne et d'unifier ce pays sous le sceptre des Habsbourgs. Cela fait, on se serait emparé de l'Italie et on aurait confisqué les domaines du pape, en lui laissant seulement une juridiction spirituelle [1].

1. Voy. A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. I, p. 447 et 448.

Que la réalisation de ce plan eût procuré à la dynastie autrichienne des satisfactions d'orgueil, d'amour-propre et peut-être même un accroissement de revenu, nul ne le conteste. Mais qu'il eut procuré un surcroît de bien-être aux sujets de l'empereur d'Autriche, présents et futurs, cela parait fort peu probable.

Sous l'ancien régime, les guerres étaient devenues des amusements princiers, des sports de gentilshommes, comme la chasse. L'appareil militaire et diplomatique était organisé ; il fallait s'en servir. Alors les ministres se livraient à des combinaisons savantes et profondes. Comme Choiseul et Albéroni, ils inventaient quelque projet politique qui mettait l'Europe en feu. La preuve que ces guerres étaient un simple jeu, c'est qu'après avoir fait tuer des centaines de milliers de malheureuses créatures humaines, on retournait au *statu quo ante bellum* avec la plus entière désolvinture et de cœur léger. Ainsi la guerre de Sept ans n'amena aucune modification de la carte de l'Europe.

Pour cacher leur nullité, les diplomates devaient naturellement prendre des airs profonds. Jusqu'à nos jours, ils ont essayé de garder cette attitude. Ils ont voulu nous faire croire qu'ils avaient des plans mûrement réfléchis et que la politique d'un cabinet poursuivait certaines visées pendant des siècles ! Heureusement, les hommes sont devenus moins naïfs et, sous ce rapport, il est déjà plus difficile de nous donner le change. Des visées qui durent des siècles ! A qui fera-t-on croire, aujourd'hui, à une si bonne plaisanterie ? S'il est au monde une chose qui flotte au gré des caprices du jour, au gré du vent qui souffle, c'est bien la politique internationale.

On nous permettra un exemple. Les plus profonds diplomates de l'Europe occidentale répètent à l'envi que le but suprême de la Russie est d'arriver à la mer ouverte. M. Barthélemy Saint-Hilaire soutient, entre autres, que la Russie s'emparera forcément de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Perse pour réaliser ce programme [1]. Or voyons les faits. Kœnigsberg et Dantzig sont les ports de mer les plus rapprochés d'une grande partie des provinces occidentales de la Russie. Les Prussiens font tout ce qu'ils peuvent pour attirer le trafic vers ces deux villes, mais les Russes font tout ce qu'ils peuvent pour l'en détourner. Mais voici qui est

1. Voy. *l'Inde Anglaise*. Paris, 1887, p. 52.

encore plus fort. Il y a peu d'années, de vaillants marins anglais sont parvenus à traverser les glaces de la mer de Kara et à remonter le Yénissei jusqu'à Yénisseisk. Pour comprendre l'importance de ce fait, il faut se souvenir que cette ville est à 5000 kilomètres des ports de mer les plus voisins (Saint-Pétersbourg et Vladivostok). Établir des communications maritimes par Yénisseisk, c'est ouvrir la Sibérie au commerce du monde, c'est vivifier une région possédant des ressources matérielles immenses, mais que la difficulté des communications fait végéter aujourd'hui dans un état misérable. Or les négociants de Moscou ont presque obtenu qu'on ferme la route du Yénisséi aux Anglais, sous prétexte de protéger le commerce national. Voilà comment la Russie tend vers la mer !

Deux augures ne pouvaient se regarder sans rire. Messieurs les diplomates doivent être dans le même cas, quand ils entendent parler des prétendus plans à longue portée que leur attribuent encore les esprits naïfs et innocents. Vivre au jour le jour, donner une importance de premier ordre aux enfantillages du cérémonial, arracher une province aux voisins, si la chose peut se faire, telles sont leurs hautes et profondes spéculations politiques.

Considérons ce que valent les plans de ces prétendus grands ministres. Albéroni nous offre un exemple intéressant. Cet astucieux Italien ourdit de vastes intrigues, embrassant presque toute l'Europe, devant entraîner des alliances avec la Suède et la Russie et tout cela pour assurer aux Farnèses l'expectative de Parme et de la Toscane. On peut se demander ce que les Espagnols pouvaient gagner à ces combinaisons ! Or n'est-il pas élémentaire qu'un ministre doit d'abord songer à l'avantage des peuples qu'il gouverne ?

Nous sommes habitués depuis des siècles aux jongleries diplomatiques. Elles sont passées dans notre chair et dans notre sang. Aussi les hommes d'État ne se demandent-ils jamais sérieusement quel est le but réel de leur politique. On s'imagine même que ces jongleries seront éternelles et que jamais les sociétés ne sortiront de l'état d'enfance que supposent de pareils agissements. Il en est de la politique comme de la religion. Le Pentateuque, attribué à Moïse, contient le récit de sa mort. Des millions d'individus ont lu ce livre pendant des siècles et il n'est

venu à l'esprit de personne, jusqu'à une époque assez récente, que Moïse ne pouvait pas avoir écrit lui-même la narration de son enterrement. Depuis des siècles, on pratique les jongleries politiques et il n'est encore venu à l'esprit de personne de se demander à quoi elles servent en réalité.

VIII

Quelles que soient les visées des hommes d'État, il faut avouer qu'elles changent tous les jours au gré du vent qui souffle. Ainsi, en 1866, on proposait d'échanger la Vénétie contre la Silésie, puis contre les provinces danubiennes. La France demandait à cette époque la frontière de la Moselle, puis elle se rabattit sur la Belgique [1], et enfin sur le Luxembourg. Comment s'étonner, d'ailleurs, des variations perpétuelles de la politique internationale. Elle est faite le plus souvent par des individus sans aucune aptitude spéciale pour ce métier. Mme de Pompadour, comme on sait, eut une grande influence sur la conclusion du traité d'alliance entre l'Autriche et la France, en 1756. Ce fut Mme du Barry qui assura la chute du ministère du duc de Choiseul. Or cette courtisane n'avait pas passé sa vie, que l'on sache, à étudier les mystères de la politique. Mais les hommes d'État qui passent leur existence à s'en occuper, n'ont pas de principes plus arrêtés que ces courtisanes. « Comme on demandait un jour à Bonaparte quel but il poursuivait en faisant la guerre, il répondit qu'il n'en savait rien [2]. » Tout le règne de Napoléon Ier montre qu'il n'avait aucun plan, aucun idéal, aucun programme concernant les intérêts de son pays et ceux de l'Europe. Il suivait les routines et les traditions de l'ancien régime. On avait toujours annexé des provinces après une victoire ; il en annexait. Il taillait des royaumes au hasard pour les différents membres de sa famille. L'homme qui a eu la plus grande puissance militaire des temps modernes et la possibilité (qui ne se renouvellera peut-être jamais) de

1. Et, « pour apaiser le courroux de l'Angleterre, on aurait fait d'Anvers une ville libre neutralisée. » (Voy. un article de M. Rothan dans *la Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1878, p. 149.) Comme cette combinaison devait arranger les Belges ! Mais qui songe à de pareilles vétilles !

2. Voy. M. de Molinari, *la Morale économique*, p. 421.

réorganiser l'Europe sur un plan rationnel, ne se douta peut-être jamais qu'un plan rationnel quelconque (bon ou mauvais, peu importe) pût même exister. Au congrès de Vienne, même ignorance. « En somme, on peut dire qu'on y a agi à peu près au hasard, sans autre règle que l'arbitraire des puissances. Il est impossible de subordonner les actes de ce congrès à aucun principe net, ni même à aucune politique d'ensemble [1]. » Cependant l'occasion était excellente. Guillaume Ier n'était pas plus avancé que les diplomates du congrès de Vienne. Il avait vaincu la France : autrefois, après une défaite, on enlevait une province à l'ennemi, il suivit les traditions et annexa l'Alsace-Lorraine. « La politique de lord Palmerston, dit M. Mac Carthy, était nécessairement variable, sans esprit de suite, uniquement guidée par ce qu'il présumait être les intérêts de son pays. Est-il possible qu'il en soit autrement *quand on n'a aucun principe de conduite nettement défini* [2] ? »

IX

Cependant, nous faisons injure aux diplomates. Ils ont formulé au moins une généralisation empirique de la politique internationale. C'est le principe de l'équilibre. Puisque ces messieurs n'ont pas autre chose à nous offrir, voyons ce que vaut le seul principe qu'ils soient parvenus à inventer.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la manière contradictoire dont on comprend cet équilibre. En France on affirme, par exemple, qu'il sera établi quand l'Alsace-Lorraine sera française ; en Allemagne on affirme, au contraire, qu'alors il sera rompu. Ainsi deux choses diamétralement opposées sont qualifiées du même nom. Si les astronomes affirmaient tour à tour que la terre tourne autour du soleil et que le soleil tourne autour de la terre, leur théorie sur notre système sidéral serait aussi invariable que la théorie de messieurs les diplomates sur notre système politique. Et puis, chose étrange, l'équilibre n'est jamais invoqué quand on veut s'agrandir. Si les divisions politiques,

1. E. Véron, *Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II*. Paris, 1880, p. 224.
2. *Histoire de l'Angleterre*, t. IV, p. 69.

telles qu'elles existaient en Europe en 1789, constituaient l'équilibre, celles qui ont été établies en 1815 ne pouvaient pas les constituer. La Russie, la Prusse, l'Autriche, la Sardaigne, la Bavière s'étaient agrandies, la France seule était diminuée. Cependant, au congrès de Vienne, les vainqueurs ne firent pas d'objections contre les nouvelles combinaisons territoriales, en vertu du principe de l'équilibre. En réalité, comme le dit très justement M. A. Sorel[1], « l'équilibre européen est une affaire de pure opinion que chacun interprète suivant ses vues et ses intérêts particuliers. »

L'Europe est divisée aujourd'hui en vingt-quatre États indépendants dont la superficie va de 22 kilomètres carrés à 5 millions et la population de 6000 à 96 millions. Il y a en Europe des géants, comme la Russie, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Angleterre et l'Italie; des États moyens, comme l'Espagne; de petits États, comme la Hollande, la Belgique, le Danemark et la Grèce; enfin des États minuscules, comme le Monténégro, le Luxembourg, Monaco, Lichtenstein, San Marino et la république d'Andorre. Où voit-on l'équilibre de tout cela? Y-a-t-il jamais eu quelque tentative de diviser l'Europe de façon que tous les États eussent le même nombre d'habitants? Et quand bien même on aurait fait cette divison proportionnelle, la puissance n'est pas en relation absolue avec la population. Bien habile serait le diplomate qui trouverait une division territoriale correspondant à la puissance réelle de chaque société. D'ailleurs, cette division serait à recommencer tous les jours, parce que la puissance varie avec la perfection de l'organisation sociale.

Depuis le XVIIe siècle, quand une nation prenait une prépondérance par trop considérable, les autres s'alliaient pour la combattre. Il y avait là comme un système grossier de politique internationale, mais bien grossier il faut l'avouer. Ainsi Louis XIV ne posséda jamais un territoire aussi grand que Louis XV. (Ce dernier annexa la Lorraine et la Corse.) Mais si la France, dans les limites de 1689, était une menace pour l'équilibre de l'Europe, pourquoi ne l'était-elle plus dans les limites de 1789? Cependant il ne se forma pas de coalition européenne pour combattre la France sous Louis XV, comme il s'en forma sous Louis XIV.

1. *Recueil des instructions aux ambassadeurs de France* (Autriche), t. I, p. 23.

Et puis ce fameux équilibre a toujours été d'une grande fragilité, non seulement en Europe, mais dans toutes les parties du monde. Prenons les Indes pour exemple. Lord Cornwallis fut envoyé, en 1786, comme gouverneur des possessions anglaises, avec l'ordre exprès de ne pas faire de nouvelles conquêtes. Pour se conformer à ses instructions, il chercha à établir l'équilibre entre les États du Dekkan en affaiblissant le sultan Tipou et en s'alliant avec le Nizam de Haïderabad. Mais bientôt le Nizam fut attaqué par les Mahrattes et Tipou Sahib demanda les secours de la France. Pour contrecarrer l'influence française, les Anglais furent obligés de prendre le Nizam sous leur protection ! Ils attaquèrent Tipou Sahib, le battirent et annexèrent la moitié de ses États. « Jamais aucune balance du pouvoir, dit M. Walpole, ne préserva la paix aux Indes pendant dix ans et en Europe pendant vingt ans. [1] »

Les hommes d'État qui cherchent à garantir l'intégrité de leur territoire par le principe de l'équilibre, sont vraiment d'une naïveté enfantine. Si le principe de l'équilibre européen n'a pas empêché le partage de la Pologne, c'est qu'il est un simple mot absolument dénué de sens.

Le principe de l'équilibre n'a jamais été appliqué un seul instant. Mais s'il était appliqué en réalité, il reviendrait à ceci. On instituerait un corps de scrutateurs internationaux, chargés de surveiller la situation de chaque État[2]. Sitôt que l'un d'eux, grâce à la sagesse de son gouvernement et au patriotisme de ses citoyens, augmenterait en prospérité (donc deviendrait plus puissant), ses voisins lui déclareraient la guerre pour détruire sa prospérité, ou pour lui enlever une province, afin de rétablir l'équilibre. Il faut avouer qu'un régime aussi absurde serait la fin de toute civilisation. C'est ce que préconisent cependant les théoriciens de la politique moderne. M. C. Frantz, dans sa *Weltpolitik*, soutient, par exemple, que la Russie est trop puissante et qu'il faut la rejeter derrière la Duna. D'abord qu'est-ce qui prouve que la Russie serait alors moins puissante qu'au-

1. *History of England*, t. VI, p. 75.

2. Il faut avouer que leur tâche serait bien difficile. Quel est en effet le critérium absolu d'où l'on peut déduire la prospérité d'une société. Est-ce la production? Le commerce, l'instruction publique ? La richesse générale ? On sait combien les données statistiques sur la richesse d'un pays sont difficiles à rassembler et combien elles restent hypothétiques et approximatives.

jourd'hui. Elle pourrait, au contraire, l'être beaucoup plus. Mais admettons avec M. Frantz que la frontière de la Duna affaiblirait la Russie. Sait-on à quoi ressemble sa politique? A la conduite de gens qui, voyant un de leurs camarades devenir d'une stature herculéenne, viendraient lui dire : « Il y a une grande disproportion entre la vigueur de vos muscles et la puissance des nôtres; pour rétablir l'équilibre, nous allons vous couper un bras ». Mais qui dit que l'hercule va employer sa force à mal? Personne. Si vraiment il commence à s'en servir pour molester ses voisins, alors ceux-ci auront raison de s'unir contre lui, mais pas avant. Or, en coupant le bras de l'hercule, sans aucune attaque de sa part, ses voisins perdent les bénéfices que le travail de ce bras pourrait leur rapporter. Aucun être humain ne préfère la bataille au bien-être et aux douceurs de la vie. Si l'hercule n'est pas vexé par ses voisins, si on ne lui conteste pas ses droits légitimes, il n'aura aucune tendance à se servir de sa force.

Cette comparaison s'applique parfaitement à la Russie comme à toute autre nation. La Russie est grande, mais qui dit qu'elle emploiera sa force à mal? Si les droits de la Russie ne sont pas méconnus par ses voisins, elle n'aura aucun désir de faire la guerre. Est-ce que M. Frantz s'imagine, par exemple, que les Russes ont une autre constitution physiologique et psychique que les Allemands. Pense-t-il qu'un soldat russe montant à l'assaut d'une forteresse, avec dix chances d'être tué contre une, éprouve un plaisir extraordinaire? Pense-t-il qu'un Russe criblé de balles, ne souffre pas de ses blessures et que ce privilège est réservé aux seuls Prussiens? Pense-t-il que les veuves et les orphelins russes que la guerre jette dans la misère, deviennent d'une désopilante gaieté et qu'un Russe aime mieux payer cinquante roubles d'impôts plutôt que cinq? Non, M. Frantz peut nous en croire sur parole, tout comme les Allemands les Russes préfèrent un bon dîner à un mauvais, le luxe à la misère, la jouissance à la souffrance, la vie à la mort.

L'idée de réduire à l'impuissance une grande nation moderne, de la « saigner à blanc », comme on dit, est d'ailleurs d'absurdité absolue.

Devant la revendication de la France, les Allemands sont obligés d'entretenir des armées formidables. Cela les ruine. Aussi

voudraient-ils sortir une bonne fois, pour toutes, de cette situation. Voici ce que proposait la *Neckar Zeitung*, il y a quelques années. « Il faut enlever aux Français toutes les provinces du Nord et les donner à la Belgique; et par provinces du Nord, nous entendons désigner non seulement l'Artois, la Picardie et la Normandie, mais encore la Bretagne. Qu'on tire ensuite une ligne allant de Mézières à Lyon et qu'on attribue à l'Allemagne toute la bande de territoire, située en deçà de cette ligne; à l'Italie toute la rive gauche du Rhône!... L'Europe aura alors trouvé la paix et le repos [1]. » Suivons le journaliste allemand dans ses projets. La France ainsi partagée céderait : 13 départements à la Belgique avec 8 575 000 habitants [2], 10 départements à l'Allemagne avec 3 057 000 habitants, 10 départements à l'Italie avec 3 092 000 habitants. Il lui resterait 23 476 000 habitants. D'après l'organisation des armées modernes, cela lui permettrait de mettre encore sur pied deux millions trois cent mille hommes en cas de guerre. Ce n'est pas une quantité négligeable.

Les Prussiens ont la mémoire bien courte. En 1870, la France avait à peine trois cent mille soldats. A cette époque, le parti libéral, au Corps législatif, demandait constamment la diminution de l'armée. Aujourd'hui la France peut mettre sur pied de guerre, en moins de quinze jours, plus de trois millions d'hommes et le plus socialiste des députés ne propose pas de rayer un seul franc des sommes immenses exigées par le budget de la guerre. Quel a donc été le résultat définitif de la guerre de 1870? Celui de décupler les forces militaires de la France! Ce sont les Allemands eux-mêmes qui ont poussé à ce résultat! O aveuglement [3]! Réduisez la France aux limites

1. Cité dans *les Grandes puissances militaires devant la France et l'Allemagne*. Paris, 1887, p. 14.

2. Comme nous l'avons montré au chapitre précédent, cette combinaison offre une difficulté. C'est que la Belgique n'accepterait probablement pas le cadeau. Si elle l'acceptait, il n'y aurait plus de Belgique à proprement parler, puisque les Belges seraient en minorité dans un pays allant d'Anvers à Brest. On se demande si les Belges consentiront à perdre leur individualité nationale et à modifier complètement leurs institutions pour faire plaisir aux Allemands. Et d'ailleurs cette annexion serait absolument contraire aux intérêts des Flamands qui seraient alors submergés par le flot des Wallons.

3. Vers 1870, les Français étaient déjà arrivés à ce point de l'évolution sociale, où la guerre devenait de plus en plus antipathique à la majorité des

proposées par la *Neckar Zeitung*, elle deviendra la nation la mieux armée de l'Europe. Qui sait? avec le service d'un an, elle pourra peut-être mettre sur pied des contingents relativement plus considérables qu'aujourd'hui. Et la dette, dira-t-on. Eh bien! on la répudiera. Pour réparer des désastres aussi inouïs, tous moyens seront bons. Qui peut prévoir encore les résultats d'une pareille défaite pour la France? Alors peut-être abandonnera-t-elle ses traditions de l'ancien régime, fortifiées par Bonaparte; elle se donnera une organisation plus parfaite; elle introduira dans son code civil des lois qui favoriseront l'élan de la population. Une réaction morale pourra se faire dans le pays. Comme au Canada, il y sera peut-être honorable d'avoir beaucoup d'enfants, honteux d'en avoir un petit nombre. La population de la France, qui est stationnaire aujourd'hui, pourra recommencer à s'accroître avec rapidité.

Mais les Allemands oublient d'autres circonstances qui leur tiennent encore de plus près. En 1805, après l'annexion du Hanovre, la Prusse avait 340000 kilomètres carrés et environ dix millions d'habitants. Après Iéna, Napoléon la réduisit à 160 000 kilomètres carrés et à cinq millions d'habitants. La Prusse vécut pendant quelques années en présence d'un empire français qui, sans les États vassaux (Italie, Illyrie, Westphalie et duché de Berg) avait 42 366 000 habitants. Les Prussiens étaient alors aux Français comme 1 à 8, tandis que les Français, selon le projet de la *Neckar Zeitung*, seraient aux Allemands comme 1 à 2,3. Cependant la Prusse n'a pas été réduite à l'impuissance en 1807. Elle n'est pas morte. Bien au contraire, ayant secoué le joug des institutions féodales, elle est devenue bien plus vivante. Elle inventa alors l'organisation militaire la plus formidable que le monde ait encore connue. Les Allemands oublient tout cela. S'ils voulaient s'en souvenir, ils comprendraient que la France de la *Neckar Zeitung* ne descendrait pas dans le tombeau pâle et inanimée. Et puis il y a les conjonctures historiques. Si l'Italie, en 1859, avec vingt-cinq millions d'habitants et partagée en sept États qui ne marchaient pas toujours d'accord, a pu trouver des circonstances favorables pour se grouper

citoyens. L'officier n'était plus un personnage en évidence, comme en Prusse et en Russie. L'uniforme avait peu de prestige. Les Allemands ont obligé les Français à modifier leur point de vue.

en une seule monarchie, comment pense-t-on que la France, avec des provinces aspirant à reconstituer leur unité nationale, ne les trouverait pas?

Quant à détruire la Russie, c'est une chimère encore plus folle que l'idée de détruire la France. Même derrière la Duna et le Dniepr la Russie aurait plus d'habitants que l'Allemagne[1]. Et, comme sa natalité est très forte, l'accroissement de sa population augmentera tous les jours la disproportion entre le vaincu et le vainqueur. Les Allemands auront beau déplacer la frontière, ils ne pourront pas arrêter cet accroissement annuel de deux millions, triple de celui qu'ils ont eux-mêmes. De plus la Russie possède un territoire presque désert, pouvant nourrir une population bien plus dense que celle d'aujourd'hui. Elle a des réserves inépuisables et des richesses matérielles immenses, non seulement encore inexploitées, mais même inexplorées. La faiblesse de la Russie provient de son épouvantable centralisation qui étouffe toute initiative, qui force ce grand organisme à vivre d'une vie si lente qu'elle semble presque végétative. Mais la centralisation peut s'abolir, les institutions imparfaites peuvent s'améliorer. Avec un régime conforme aux nécessités du temps présent, la Russie serait une puissance formidable. Si les Allemands repoussent la Russie derrière la Duna et le Dniepr, ils l'obligeront à se donner des institutions plus parfaites, comme, en rejetant la France derrière les Vosges, ils l'ont obligée à porter son armée de trois cent mille hommes à trois millions[2].

1. L'empire russe a actuellement 21 887 000 kilomètres carrés ; rejeté derrière le Dniepr et la Duna, il en aurait 21 217 000. On le voit, la différence est à peine sensible. Quant à la population, elle était en 1888 de 113 000 000. Comme l'accroissement annuel est de 2 millions environ, la population actuelle doit monter à 125 millions. En défalquant les 28 millions des provinces occidentales, cela lui en ferait encore 95 millions : une force avec laquelle il faut compter, à coup sûr. Ajoutons de plus que le territoire actuel de la Russie pourrait nourrir, très facilement, un milliard d'hommes, s'il était complètement mis en valeur.

2. Tout ce que nous venons de dire démontre encore une fois que les procédés de la lutte, applicables entre unités de quelques centaines de milliers d'individus, ne le sont plus entre unités comprenant des centaines de millions. Les formes de la lutte devront se modifier par la force des choses ; la somme de justice devra augmenter au fur et à mesure que la puissance de résister à l'injustice deviendra plus grande. Or cent millions d'hommes animés d'un même sentiment, sont absolument indomptables.

X

L'équilibre politique est une abstraction vide de toute réalité positive. Une des erreurs les plus grossières des diplomates consiste à croire qu'on peut trouver une combinaison territoriale quelconque, capable d'assurer la sécurité internationale. C'est la plus vaine des chimères.

L'idée de l'équilibre européen a déjà été adoptée comme principe dirigeant de la politique internationale, depuis 1648. « Lors de la conclusion des traités de Westphalie, ceux qui y eurent la principale part regardèrent comme un point essentiel à l'équilibre et à la balance en Europe, les privilèges et les droits que l'on procura aux princes et États de l'Empire, et qui, fixant les droits de la cour de Vienne, empêcheroient à jamais que le corps germanique et cette cour, qui ne pourroient agir que sur des principes et des intérêts communs, ne formassent un seul et même corps, qui seroit, en effet, devenu formidable à toutes les autres puissances de l'Europe[1]. » Si une combinaison territoriale quelconque pouvait assurer plus de sécurité, on désarmerait après qu'elle aurait été établie. Or, ce ne fut jamais le cas. Après Ryswick, Louis XIV, loin de désarmer, augmenta son état militaire. Les nombreuses combinaisons territoriales imaginées au XVIIIe siècle, n'amenèrent pas des résultats plus favorables. « Un examen, même superficiel, des sociétés politiques, comme elles sont actuellement constituées, dit Rousseau, suffira pour nous convaincre que la plupart de leurs imperfections viennent de la nécessité d'employer à la sécurité extérieure de chaque État les soins et les ressources, qui devaient être consacrées à leur amélioration intérieure[2]. » « Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe; dit encore Montesquieu[3]. Elle a saisi nos princes, et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublements, et devient nécessairement contagieuse; car, sitôt qu'un État augmente ce qu'on appelle ses

1. *Recueil des instructions aux ambassadeurs de France* (Autriche), p. 208.
2. Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre (1761), cité par Wheaton, *Histoire des progrès du droit des gens*. t. I, p. 328.
3. *Esprit des lois*, liv. XIII, ch. XVII.

troupes, les autres soudain augmentent les leurs : de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. Chaque monarque tient sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir si ses peuples étaient en danger d'être exterminés ; et on nomme paix cet état d'effort de tous contre tous. » Aussi les finances des États de l'Europe étaient-elles entièrement délabrées par les armements dès le XVIIIe siècle. Arrive la Révolution française. On verse des torrents de sang, on essaye les combinaisons territoriales les plus extravagantes. L'Europe accablée, tâche de satisfaire les exigences des plus puissants, par les divisions établies au congrès de Vienne. Il semblerait qu'on va respirer enfin! Nullement, la Russie ne désarme pas. Les autres puissances font comme elle. La marée des dépenses militaires monte toujours. En 1869, l'Europe entretenait 2 195 000 soldats sur pied de paix. En 1891 elle en entretenait 3 500 000. Devant les revendications de la France, les Allemands sont obligés d'augmenter leurs effectifs. Si la France, victorieuse en 1870, avait annexé la Bavière Rhénane, elle se trouverait aujourd'hui devant les revendications de l'Allemagne et obligée d'armer jusqu'aux dents. Bref, pendant des siècles, aucune combinaison territoriale ne procura plus de sécurité que les autres. Mais, hélas! des monceaux de ruines, des flots de sang et une expérience mille fois répétée, ne parviennent pas à ouvrir les yeux des hommes d'État. Leur aveuglement est d'une nature tellement extraordinaire, qu'elle remplit vraiment de stupéfaction. C'est toujours à de nouvelles combinaisons territoriales qu'ils demandent la sécurité. En 1866, comme on sait, on proposait l'annexion de la Silésie à l'Autriche. Mais en quoi cette annexion aurait-elle modifié l'anarchie où nous pataugeons, et diminué les formidables armements qui nous écrasent? « L'Allemagne pourrait intervenir pour empêcher que l'Autriche ne fût pas effacée de la carte de l'Europe, mais elle serait impuissante à lui conserver la Galicie, » dit M. C. Dilke [1]. Ainsi, dans l'opinion d'un homme d'État anglais, la guerre entre l'Autriche et la Russie doit se terminer par l'annexion de la Galicie aux États des tsars. M. Dilke croit aussi à l'effet magique des combinaisons territoriales. Mais quand l'Autriche aura perdu la Galicie, elle voudra la reprendre et il n'y aura pas un atome

1. *L'Europe en* 1887, p. 153.

de sécurité internationale de plus, après cette annexion, qu'avant.

Parlant des projets politiques de Henri IV, l'historien français Ancillon regrette qu'ils n'aient pas pu se réaliser, car alors « le repos serait né de l'équilibre ». Voilà la chimère après laquelle on court, sans pouvoir jamais l'atteindre. Le repos ne peut pas sortir de l'équilibre, pour la raison toute simple que cet équilibre est une abstraction irréalisable. Aucun des remaniements passés n'a donné la sécurité. Quelle raison a-t-on de croire que les remaniements futurs pourront la produire ?

Les hommes imbus des conceptions bibliques de l'univers, s'imaginent que nous vivons dans une espèce de provisoire. Il leur semble que c'est maintenant le règne de Satan. Les hommes sont mauvais et vicieux. Mais un jour, viendra le règne de Dieu. Les hommes deviendront doux comme des colombes. Ils s'aimeront passionnément les uns les autres. Alors un état de choses définitif s'établira sur la terre. Ce sont là de vaines illusions. L'univers n'a pas eu de commencement, il n'aura pas de fin. Jamais il n'y aura, ni sur cette terre ni ailleurs, d'état définitif. La conception biblique fait croire aux hommes d'État qu'il se trouvera un jour quelque combinaison territoriale assurant la paix perpétuelle. L'expérience a beau contredire cette illusion, elle renaît avec une persistance vraiment incompréhensible. M. de Bismarck, dans son discours au Reichstag, le 6 février 1888, s'est exprimé comme suit : « De 1867 à 1870, craintes continuelles de guerre. Cela était arrivé à tel point que des commerçants sont venus me trouver pour me dire : « Cognez « plutôt, mais que cela finisse. » M. de Bismarck a suivi le conseil des commerçants, il a cogné. Pour en finir avec la France, pour la rendre inoffensive, on lui a pris Metz, Strasbourg et cinq milliards. Eh bien, vingt ans sont à peine passés, que tout est à recommencer. On dit de nouveau aujourd'hui qu'une guerre serait préférable à notre paix armée, si ruineuse pour tous. Un nouveau « cognez » est devenu indispensable et M. de Bismarck lui-même a vécu assez longtemps pour en comprendre la nécessité. Mais une guerre future ne décidera rien, pas plus que celle de 1870, si l'on ne désarme pas après la paix. Or, pour désarmer il faut s'entendre. C'est donc cette *entente* et non un, deux, dix ou cinquante *cognez*, qui procurera la paix définitive.

Tous les jours on peut entendre la phrase suivante : Une solution pacifique des difficultés actuelles est impossible. Cette seule proposition montre l'océan d'ignorance dans lequel on nage par rapport aux questions politiques. Une *solution* ne peut être que pacifique. Il y a aujourd'hui, en Europe, des États satisfaits de la situation actuelle, d'autres qui ne le sont pas. De là un malaise général. Supposez une guerre et une victoire foudroyante des Franco-Russes. Alors les États de la triple alliance seront mécontents et le malaise restera le même. Les vaincus prépareront une revanche. On ne désarmera pas un soldat, de part ni d'autre, et la situation sera exactement ce qu'elle est aujourd'hui. Une *solution* ne sera possible que s'il se produit une conciliation d'intérêts ou, en d'autres termes, une fédération internationale.

Depuis des siècles, les hommes d'État et les diplomates se sont acharnés à découvrir cette combinaison idéale qui devait assurer la paix définitive. Ils n'ont jamais pu résoudre ce problème. En effet, c'est la quadrature du cercle. Seule l'ignorance profonde des diplomates les empêche de voir qu'il est insoluble. La raison en est très simple. Tous ces messieurs cherchent à réaliser entre les pays de l'Europe un état d'équilibre *stable*. Or les sociétés sont des êtres vivants et se trouvent, comme toute substance vivante, dans un état d'équilibre *instable*. Aussi le travail de Sysiphe de messieurs les diplomates est-il toujours à recommencer. A peine ont-ils tracé les frontières d'un État, que les exigences de la vie poussent les peuples à les modifier. Puisque des siècles d'expérience ont démontré péremptoirement qu'on s'est trompé de voie, n'est-il pas vraiment temps d'ouvrir les yeux et d'en chercher une autre. La paix définitive ne sera jamais assurée par aucune balance de pouvoir, par aucun équilibre ; elle sera assurée le jour où l'on reconnaîtra que les modifications territoriales, inévitables aussi longtemps qu'il y aura des sociétés humaines, doivent s'opérer, non par la force, mais par le libre consentement des populations.

Signalons encore un cercle vicieux sur lequel roulent les diplomates. Ceux qui se croient des esprits forts (et c'est leur métier de le croire), parlent avec un suprême mépris des rêveurs qui songent à la paix perpétuelle. D'autre part cependant, chacun d'eux s'imagine que, si les combinaisons terri-

toriales, qu'il propose étaient réalisées, elles produiraient la paix définitive.

Tout en parlant constamment du principe de l'équilibre, les hommes d'État comprennent combien est précaire, au fond, la sécurité qu'il peut procurer. Aussi ont-ils poussé aux armements à outrance. Par malheur, encore ici ils ont fait fausse route. Les armements n'assurent pas la sécurité, parce que si notre voisin augmente ses troupes, autant que nous-mêmes, les effectifs croissent en nombre absolu, mais leur proportionnalité reste la même. Chose étrange, cependant, plus les armements rendent la paix incertaine et plus on les augmente. Pour établir un chemin de fer, on fait un remblai ; quand bien même ce remblai coûte des millions, si on peut passer dessus, le but est atteint. Mais si les millions s'engloutissent sans trêve et que la pose de rails reste impossible, un ingénieur un peu raisonnable se demandera s'il ne vaut pas mieux construire le chemin dans une autre direction. Par malheur, jamais les hommes d'Etat n'agissent comme cet ingénieur. Jusqu'à présent ils ont fermé les yeux à la lumière. Ils n'ont pas voulu voir que la véritable voie était celle de l'entente, celle de la fédération. On aura beau décupler encore l'efficacité de l'outillage militaire, comme les voisins feront exactement la même chose, le danger restera aussi grand. La sécurité ne pourra jamais être obtenue que par l'établissement d'un État juridique international.

A-t-on jamais observé que les armements aient assuré la paix ? Par contre, celle-ci devient toujours plus certaine sitôt qu'on parle de diminuer l'appareil militaire. Peu de dictons sont plus faux que le fameux : *Si vis pacem para bellum*. Il serait seulement vrai, s'il n'y avait que des guerres défensives. Mais c'est une impossibilité absolue. Il n'y a pas de médaille sans revers, il n'y a pas de combat sans agresseur. Or, quand on voit un gouvernement forger des armes nouvelles, on conclut qu'il a l'intention de s'en servir[1]. Si son unique but, en les fabriquant, était de les mettre pour toujours en magasin, il faut avouer que cela serait un bien coupable gaspillage des deniers publics.

1. Quand Guillaume Ier réorganisa l'armée prussienne, à partir de 1858, c'est qu'il avait l'intention d'adopter une politique plus active que son prédécesseur.

Cependant, les formidables armements des nations européennes produisent un bien relatif. Grâce à eux, la guerre devient un jeu si périlleux, que nul ne se décide à entamer les hostilités de cœur léger. Au prix de dépenses écrasantes, on fait comprendre à tous les hommes, y compris les chefs d'État, que la guerre n'est plus un sport ou une partie de plaisir, mais une chose des plus graves et des plus dangereuses. Le vaincu peut perdre aujourd'hui la moitié de son territoire [1] et des capitaux immenses.

Mais à qui devons-nous ces bienfaisantes notions? Est-ce aux hommes d'État et aux diplomates? Non, c'est encore à la science. C'est aux ingénieurs, aux artilleurs, aux inventeurs de génie qui ont perfectionné nos engins de guerre, qui ont fondu des canons de cent tonnes, fabriqué des fusils à magasin, établi des chemins de fer, des télégraphes et des téléphones, donnant la possibilité de mobiliser trois millions d'hommes en quinze jours, que nous devons l'obligation de comprendre les terribles dangers de la guerre.

La diplomatie n'a pas été inventée pour pousser aux massacres et pour exciter les passions, mais, au contraire, pour découvrir un compromis entre les désirs des différentes sociétés humaines, pour régler leurs contestations par des concessions réciproques, pour trouver ce terrain commun où on finit par s'entendre. En réalité la politique devrait être *l'art de faire le moins possible de malheureux* [2]. Hélas, comme elle est chose différente aujourd'hui! Notre politique est un empirisme grossier, sans principe, sans direction, sans boussole. Dans toute leur activité, les diplomates ne considèrent jamais qu'un seul facteur : leur pays, sans pouvoir encore parvenir à comprendre qu'un État ne vit pas isolé sur une planète particulière et que les intérêts de toutes les sociétés sont solidaires. « En admettant

1. La Turquie, en 1878, a perdu la moitié de ses possessions européennes.

2. Après une guerre coûteuse et sanglante, quand les belligérants sont fatigués, accablés, on réunit des congrès de diplomates pour régler les conditions de la paix. Généralement, dans ces circonstances, tout le monde est animé de beaucoup de bonne volonté, souvent même d'une certaine bienveillance. On se fait des concessions mutuelles et l'on parvient à s'entendre, sans trop de difficulté. Ne pourrait-on pas vraiment exiger ces mêmes sentiments des hommes d'État, avant les hostilités qu'après? Combien de sang et de trésors on pourrait épargner, si on montrait autant de désir de s'entendre, au commencement des complications internationales qu'à la fin.

même, dit Hellenbach[1], que l'unité de l'Allemagne et l'indépendance des chrétiens de la Turquie soient un danger pour l'Autriche, cela n'empêchera pas ces deux événements de s'accomplir, car le monde est créé pour avancer dans les voies de la civilisation et du progrès et non pour réaliser les profits et les désirs des hommes d'État autrichiens... Quand bien même il serait démontré que le maintien de l'empire ottoman est une nécessité pour l'Europe occidentale, sur quels principes la France et l'Angleterre peuvent se baser quand elles veulent priver douze millions d'hommes des bienfaits de la civilisation pour obéir aux théories d'un équilibre fantastique[2]? »

Nous avons essayé de démontrer dans ce chapitre que la politique actuelle repose sur une série d'abstractions métaphysiques, de contradictions, d'inconséquences, d'absurdités et de routines. Après toutes les logomachies incohérentes des diplomates, on est heureux de tomber sur quelques rares esprits comme Hellenbach, qui pensent d'une façon plus raisonnable. « Ce qui plongera nos descendants dans le plus profond des étonnements, dit encore le même auteur, c'est cette aberration particulière de l'esprit humain que nous qualifions aujourd'hui d'habileté diplomatique[3]. »

1. *Die Vorurtheile der Menschheit*, t. I, p. 218.
2. Ce passage a été écrit en 1868.
3. Le texte allemand est bien plus vigoureux que notre traduction : « Das was unsere Nachkommen als das Unbegreiflichste anstaunen werden, ist die Verirrung des menschlichen Geistes, welche bei der jetzigen Generation diplomatische Staatskunst heisst. » (*Ibid.*, p. 230).

CHAPITRE II

INEFFICACITÉ DES MOYENS EMPLOYÉS ACTUELLEMENT POUR COMBATTRE L'ERREUR.

I

L'absurdité de la politique actuelle frappe beaucoup d'esprits clairvoyants. Les économistes ouvrent la marche. Depuis le commencement de ce siècle, ils ont compris que la guerre entre nations civilisées est la moins lucrative des entreprises. Ils ont démontré que non seulement elle se solde toujours en déficit pour les peuples, mais qu'elle est même désavantageuse, en dernière analyse, pour les petites minorités gouvernementales qui semblent en retirer des bénéfices immédiats.

D'autre part, avec l'adoucissement des mœurs, les hommes se sont de plus révolté contre les souffrances, les monstruosités et l'atroce cruauté de la guerre. Le développement de la presse et le progrès des idées démocratiques ont aussi produit une horreur de plus en plus forte contre ces hideuses boucheries qu'on appelle les batailles. Autrefois, quand les armées combattaient au loin, c'est à peine si quelques personnages savaient ce qui se passait sur le champ des opérations militaires. Aujourd'hui, d'innombrables journaux apportent tous les matins à des millions de lecteurs les détails les plus circonstanciés sur chaque campagne. On sait combien il y a de tués et de blessés ; combien de personnes meurent chaque jour à l'hôpital. On sait comment elles y sont soignées. Qui ne se rappelle encore les cris d'indignation, soulevés en Angleterre, pendant le siège de Sébastopol, par les correspondances du *Times*. Elles apprirent, en effet, que la moitié des malades mouraient dans les hôpitaux britanniques. L'hôpital était un engin de destruc-

tion, bien plus efficace que les balles de l'ennemi. Cinquante ans plus tôt, de pareils faits n'auraient soulevé aucune indignation, simplement parce qu'ils ne seraient pas parvenus à la conscience sociale. Et puis, dans l'ancienne organisation aristocratique de l'Europe, les simples soldats comptaient à peine pour des êtres humains. Qui s'inquiétait de leurs souffrances et de leur mort? L'esprit démocratique de notre temps a amené une manière de voir toute différente. De plus, par le service militaire universel, les fils des plus grands seigneurs, des riches bourgeois et des hauts fonctionnaires sont obligés de combattre à côté des fils de paysans; ils sont obligés de partager leurs souffrances et leurs misères.

Pour toutes ces raisons, la guerre paraît de plus en plus horrible aux hommes de notre génération et l'on cherche à n'y recourir qu'aux dernières extrémités. La guerre a un peu perdu de son prestige. Nous ne sommes plus autant en admiration devant le pompon, parce que nous savons mieux ce que ce pompon cause de ruines et d'atroces souffrances. De nos jours, l'homme d'État provocateur et batailleur, comme lord Palmerston, n'est plus le type idéal. Un ministre s'attire peut-être plus de popularité en sachant éviter une guerre qu'en la provoquant. A une autre époque, un différend comme celui de l'*Alabama* aurait certainement amené la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis[1]. M. Gladstone a eu la sagesse de le terminer par un arbitrage et certes sa gloire n'en a aucunement souffert.

Néanmoins le danger de la guerre est plus grand que jamais en Europe. Et quelle guerre! La plus épouvantable sans doute, que l'histoire ait enregistré dans ses annales. Une guerre qui mettra aux prises de *douze* à *quinze millions* de combattants[2] et

1. La guerre de 1812 entre ces deux pays avait eu des causes bien moins importantes que l'affaire de l'*Alabama*. « L'Angleterre s'obstinait à prétendre au droit de visite sur les navires américains. Une rencontre, qui eut lieu, à ce moment de la crise, entre la corvette anglaise *Little-Belt* et la frégate américaine *President*, détermina la rupture des pourparlers engagés. Le commodore Rodgers, dans l'obscurité, avait hélé la corvette anglaise et en avait reçu, en réponse, un coup de canon. Cette insulte au pavillon américain fit déborder l'exaspération, déjà grande, de la population. » Le président Madison, *pour assurer sa réélection*, déclara la guerre à l'Angleterre. (Voy. F. Nolte, *Histoire des États-Unis d'Amérique*. Paris, Didier, 1879, t. II, p. 91.)

2. Sous Napoléon Ier un million d'hommes étaient à peine en campagne dans les deux camps. On voit le chemin que nous avons fait en Europe, en

qui, en quelques mois, détruira au moins de trente à quarante milliards de francs.

En présence de perspectives aussi redoutables, les esprits éclairés et les cœurs généreux redoublent d'efforts. Dans les écrits innombrables, la guerre est flétrie comme elle le mérite; son absurdité colossale est démontrée de toutes les façons. Mais on ne se contente plus d'écrire, on s'organise pour faire de la propagande antiguerrière. Les ligues de la paix se multiplient dans tous les pays civilisés. En Angleterre, en France, en Suisse, aux États-Unis d'Amérique, leur nombre augmente tous les jours. Aujourd'hui on en compte déjà plusieurs centaines. On est allé plus loin. Sur l'initiative de quelques membres des assemblées législatives de France et d'Angleterre, on a décidé de tenir tous les ans des congrès composés de députés des différents Parlements de l'Europe, pour propager les idées pacifiques. Le premier de ces congrès a eu lieu à Paris en 1889, le second à Londres en 1890, le troisième à Rome. Ce dernier reçut plus de mille adresses émanant des quatre coins du globe. On parle déjà d'organiser un bureau central qui réunira les efforts de toutes les *ligues de paix* répandues en Europe et en Amérique.

Dans chaque pays, les hommes les plus éminents se mettent à la tête de ces associations. La Société française de l'arbitrage entre nations est présidée par M. Fr. Passy et a M. Ch. Richet pour secrétaire. On a même déjà formulé quelques programmes. Ainsi M. Maxime Du Camp a proposé, entre autres, les quatre points suivants : 1° Un congrès de diplomates se réunira tous les ans à époque fixe pour régler les difficultés internationales; 2° Une guerre ne pourra être déclarée que deux mois après l'incident qui en aura été la cause ; pendant ce temps on essayera de régler la question par l'arbitrage; 3° Une guerre ne pourra être déclarée qu'après une consultation du peuple entier par voie de plébiscite ; 4° Les opérations actives ne pourront commencer qu'un mois au moins après la déclaration de guerre. Quel immense bienfait pour l'humanité, si la proposition de M. Maxime Du Camp pouvait devenir la base du droit public européen!

moins de trois quarts de siècle. En Amérique, lors de la guerre de Sécession, un million et demi d'hommes étaient présents sous les drapeaux, sur une population de 32 millions d'habitants.

Il faut applaudir des deux mains à ces généreux efforts. Il faut souhaiter que les Associations des amis de la paix se multiplient de plus en plus. C'est par une propagande active et incessante que les idées se répandent dans le public, que les transformations s'opèrent dans nos sociétés et que l'humanité s'avance des ténèbres de la barbarie à la lumière éblouissante de la civilisation.

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose », disait Figaro. Prêchez, prêchez, dirons-nous à notre tour, il en restera toujours quelque chose. Jetez aux quatre vents la semence de la vérité. Sur 999 graines qui périront, il en poussera une. Celle-ci reproduira à son tour et ainsi, peu à peu, la plante couvrira la terre. C'est en agissant sur l'opinion qu'on finit, à la longue, par dominer le monde.

II

Cependant, il faut le reconnaître, hélas ! toute cette propagande des amis de la paix n'a produit, jusqu'à présent, que des résultats bien minimes. Elle n'a pas empêché de lever un seul régiment, elle n'a pas arrêté la construction d'un seul cuirassé, elle n'a pas retardé l'érection d'une seule forteresse. Les États européens ont poussé leurs préparatifs de guerre, non seulement jusqu'à l'extrême limite de leurs ressources, mais même beaucoup au delà. Ils voudraient aller encore plus loin ; c'est l'impossibilité de le faire qui les arrête, non la volonté. Si l'on écoutait les généraux et les états-majors, il faudrait encore doubler notre appareil militaire.

D'où vient le résultat négatif des efforts de la propagande pacifique ? Selon nous, de deux raisons principales : d'abord la question est mal posée, ensuite on fait des appels au cœur et non à l'intérêt.

Les associations et les congrès qui se réunissent dans les différentes villes de l'Europe et de l'Amérique, déconsidèrent leur œuvre en poursuivant la paix perpétuelle. Autant vaudrait fonder des sociétés pour l'abolition de l'homicide. Il y aura toujours des assassins, il y aura toujours des guerres. L'assassinat et la guerre cesseront le jour où tous les hommes seront par-

faits, c'est-à-dire, jamais. Les différentes ligues internationales poursuivent donc une chimère irréalisable ; elles cherchent la pierre philosophale. Comme le but est une utopie, un grand nombre d'esprits positifs sont amenés à traiter ces tentatives avec un certain dédain. M. Melchior de Vogüé s'est exprimé comme il suit à propos du programme de M. Maxime Du Camp, cité plus haut. « Je pense, comme Darwin, que la guerre est une loi naturelle à laquelle sont soumis tous les êtres vivants. Je pense, comme Joseph de Maistre, que la guerre est une loi divine[1]. Si les nations occidentales, par exemple, renonçaient à la fonction militaire, les races inférieures en profiteraient contre elles et la suppression de la guerre amènerait, en moins d'un demi-siècle, des maux infiniment supérieurs à ceux que nous subissons aujourd'hui[2]. » M. de Vogüé, comme on le voit, confond beaucoup de choses. Il n'a aucune notion de l'évolution des luttes entre sociétés humaines, bien qu'il se déclare darwiniste, c'est-à-dire évolutionniste. Il ne comprend pas davantage que si les guerres entre nations civilisées sont inévitables, comme phénomènes pathologiques, elles sont parfaitement évitables, comme phénomènes normaux. Mais il a raison en parlant des barbares. Contre eux, en effet, il n'y a d'autre recours que la guerre ; elle devient alors un cas de légitime défense. Seulement M. de Vogüé oublie qu'on pourrait se préserver de tous les barbares de la terre, avec des effectifs dix fois inférieurs à ceux qui sont nécessaires pour se préserver des peuples civilisés.

Les ligues de la paix ne sont guère plus avancées que M. de Vogüé. Elles aussi, posent mal le problème. Que signifie, par exemple, la solution de l'arbitrage qu'elles proposent avec une persévérance digne d'un meilleur sort.

1. On pourrait demander à M. de Vogüé, comme à Joseph de Maistre, comme au feld-maréchal de Moltke, quand Dieu s'est prononcé pour la guerre ? Qu'en savent-ils ? Qu'ils nous expliquent quel jour Dieu leur a fait cette confidence ; qu'ils nous montrent les documents. Si, de même que Jeanne d'Arc, ils entendent des voix ordonnant aux hommes de se massacrer comme des bêtes feroces, encore faut-il prouver que ces voix ne sont pas une simple hallucination ? De plus M. de Vogüé ne l'ignore pas, l'existence de Dieu est contestée par nombre d'individus. A l'égard de ceux-ci, sur quoi pourra-t-il appuyer l'inévitabilité de la guerre ?

2. Ce passage est traduit d'un journal russe. Il donne, par conséquent, les idées de M. de Vogüé, mais non ses expressions mêmes.

Quand une question ne touche pas au vif des passions nationales, quand un différend est de si peu d'importance que les dépenses d'une guerre ne couvriraient manifestement pas les avantages à obtenir, les gouvernements recourent déjà maintenant à l'arbitrage. C'est donc une cause gagnée. Il peut se faire aussi que deux nations, très sincèrement, se trompent sur ce qu'elles croient être leur droit. Elles s'adressent alors à un arbitre, pour sortir d'embarras. Mais que peut faire l'arbitrage dans la question de l'Alsace-Lorraine, par exemple? Cette question n'offre pas la moindre obscurité. D'un côté du Rhin on veut que les Alsaciens-Lorrains deviennent Allemands, de l'autre qu'ils restent Français.

En définitive, les ligues de la paix ont un médiocre succès parce qu'elles ne se rendent pas un compte exact du but qu'elles devraient poursuivre. Le programme des ligues de la paix devrait comprendre deux articles : 1° Toute population civilisée est libre de s'adjoindre à l'association politique qui lui convient ; 2° l'Europe doit former une fédération. Les procédés *lents* de la lutte pour l'existence doivent être exclus entre les membres de ce groupe, comme ils sont exclus entre les citoyens au sein de chaque État. Si les ligues de la paix avaient adopté ce programme, elles travailleraient à une réalité concrète et non à une utopie. Cela leur gagnerait de nombreux adhérents qui, par esprit positif, se tiennent à l'écart aujourd'hui.

En effet, non seulement les deux articles de notre programme ne sont pas des chimères, mais ils ont été déjà réalisés parfois. L'unité de l'Italie s'est opérée en vertu de la volonté populaire, par des votes dûment exprimés. Rien n'empêche que ce qui est la base du droit public d'une nation devienne la base du droit public de toutes les autres. Quant à la fédération européenne, elle est très loin d'être faite, hélas! mais elle est tout de même inévitable, parce qu'elle est conforme aux lois naturelles. Il a existé sur le globe et il existe encore un assez grand nombre de fédérations d'États souverains. Les hommes politiques ont des modèles devant les yeux. Enfin il a existé et il existe des groupes de civilisation. Rome en a constitué un dans le passé; l'Angleterre en a constitué un autre aux Indes pendant notre siècle. Il y a à peine quelques décades, les peuples de l'Inde s'imaginaient qu'ils devaient se faire la guerre. Maintenant ils

se sont aperçus qu'ils peuvent très bien vivre en paix. Encore ici, il y a des précédents qui excluent toute idée d'utopie. Le problème ne consiste pas à supprimer la guerre. Le globe terrestre ne verra jamais des temps idylliques où tous les hommes auront la douceur de la colombe. Les sociétés devront toujours s'exercer au métier des armes pour parer à toute éventualité. Non, il ne s'agit pas de supprimer la guerre, il s'agit simplement de la supprimer entre un certain nombre de nations, comme une institution permanente. Il s'agit simplement d'étendre l'état juridique sur un territoire qui embrasse non pas seulement 500 ou 600 000 kilomètres carrés, mais 10 ou 20 millions de kilomètres carrés[1]. A l'époque de César la Gaule était partagée entre quatre-vingts cités qui se faisaient des guerres continuelles. Elle était alors en petit ce que l'Europe est aujourd'hui en grand. Eh bien, les quatre-vingts États (car chaque cité était un État souverain) de la Gaule se sont fondus en un seul État français. Aucun habitant de ce pays n'y voit aujourd'hui aucun inconvénient. Par conséquent il n'y a aucune utopie à supposer que les vingt-quatre États de l'Europe actuelle, pourront former une fédération le jour où ils y trouveront leur avantage.

III

La seconde raison de l'insuccès des amis de la paix, c'est qu'ils font appel au cœur de l'homme et non à son intérêt.

Ce n'est pas que cet appel soit absolument vain. Il faut le dire, à l'honneur de la nature humaine, bien souvent cet appel a été écouté. Ainsi tout le mouvement d'opinion qui a abouti, en Angleterre, à la suppression de l'esclavage est sorti d'une propagande purement humanitaire. Wilberforce et ses émules ont attaqué l'esclavage, non pas parce qu'il était contraire à l'intérêt des maîtres (ce qu'il est en effet), mais parce qu'il était inhumain. Leur propagande a eu tant de succès qu'en 1818, dans un moment où leurs finances étaient des plus obérées, les Anglais payèrent 400 000 livres sterling à l'Espagne pour supprimer la

1. L'Union américaine maintient l'état juridique sur un territoire de 9 212 000 kil. car., à peine inférieur à l'Europe (9 730 000 kil. car.).

traite, quelques années plus tôt qu'elle ne s'était engagée à le faire.

L'agitation de nombreux philanthrophes anglais contre les horreurs qui se commettaient dans les prisons de ce pays, les cris d'indignation soulevés contre les traitements infligés aux enfants de quatre ans, dans les filatures de coton et les houillères, ne s'adressaient à aucun intérêt. C'est au cœur que tous ces hommes généreux firent appel, et leur appel fut entendu. Malgré l'indifférence des uns et le mauvais vouloir des autres, le Parlement britannique vota une série de lois qui mirent fin à l'horrible exploitation des femmes et des enfants par les propriétaires des mines et des fabriques.

Ce n'est pas non plus à la voix de l'intérêt que répondent les innombrables missionnaires religieux et laïques portant parmi les sauvages et les barbares les lumières de la civilisation. Les Anglais, aux Indes, ont formé nombre de sociétés pour instruire les femmes indigènes et leur donner des soins médicaux. Ils font la propagande la plus active pour amener la société indienne à renoncer à certaines pratiques cruelles, comme les sacrifices humains, l'infanticide des filles et beaucoup d'autres. Lord Bentinck, mû par un sentiment de pitié, a même défendu le sacrifice des veuves (en 1832), malgré les émeutes dont on le menaçait.

Ce n'est pas non plus à un appel de l'intérêt qu'ont répondu l'empereur Alexandre II et tant de généreux patriotes russes, quand ils ont aboli le servage, en 1861. Cette grande réforme était des plus difficiles. Les prophètes de malheur prédisaient les plus grandes calamités pour l'époque de sa réalisation. Rien n'a fait reculer ni le souverain ni les hommes de bien qui l'entouraient alors, parce que la voix de leur conscience étouffait en eux tous les calculs de l'intérêt.

On le voit, l'appel au cœur n'est pas toujours vain. Cependant il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours efficace. Le vrai moteur des grandes transformations sociales, c'est l'intérêt individuel. Pour ce qui est de la guerre, les prédications les plus éloquentes ont retenti pendant des siècles. Elles n'ont pu rien faire contre ce fléau. « Déjà Cicéron, au nom du principe de l'unité du genre humain, avait essayé de restreindre les droits de la guerre. Sénèque la condamne absolument. Il se demande

pourquoi on punit l'homme qui en tue un autre, tandis qu'on *honore le forfait glorieux de tuer une nation*[1]. » On ne saurait mieux dire. Mais, hélas! à quoi ont servi ces beaux discours et tant d'autres? De Sénèque jusqu'à nos jours c'est par dizaines de millions qu'il faut compter les victimes de la guerre, même entre nations de notre groupe de civilisation.

L'appel à l'intérêt est bien plus efficace que l'appel au cœur. C'est l'intérêt qui a substitué successivement la lutte économique à la lutte physiologique, et la lutte politique à la lutte économique qui a réalisé des progrès d'une importance incommensurable. En droit civil et en droit criminel, c'est l'intérêt qui a créé la procédure plus parfaite de nos tribunaux, l'égalité des citoyens devant la loi, le droit de propriété, c'est-à-dire les bases mêmes de notre prospérité sociale.

La majorité des hommes ne comprennent pas leur intérêt véritable. Des individus plus éclairés le découvrent avant les masses. Ils formulent un programme. Sitôt que, dans une société, un grand nombre de personnes commencent à trouver le programme nouveau conforme à leurs intérêts, ils s'y attachent avec ténacité. Un moment arriva, en France, où le peuple comprit que la classe nobiliaire recevait une rétribution hors de proportion avec les services rendus au pays. Le tiers état se saisit alors avec passion du programme de l'égalité et, pendant plus d'un siècle, il y tendit avec persévérance[2].

1. G. Boissier, *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins.* Paris, 1874, t. II, p. 91.

2. Signalons ici une analogie de plus entre l'organisme individuel et l'organisme social. De même que toute idée ne peut pas devenir volition et acte chez un homme, tout programme politique ou économique ne peut pas devenir loi dans un État. Comme dans le cerveau la lutte s'établit entre les idées, elle s'établit, dans le corps social, entre les programmes. Celui qui a le plus de vitalité, celui dont la propagande est faite avec le plus d'énergie, triomphe. Pour arriver à se réaliser, un programme doit soulever, comme on dit, les passions populaires. On peut citer plusieurs exemples d'orages de ces passions, entre celui de l'égalité qui animait la France vers 1789. Telle fut la passion du libre-échange en Angleterre en 1846. Si les lords n'avaient pas consenti à l'abolition des droits de douane sur les céréales, une guerre civile était inévitable en Angleterre. Dans l'Union américaine, vers 1860, l'abolitionnisme était aussi devenu une passion, dans les États du Nord. De nos jours nous avons vu, en Europe, la colonisation des régions transocéaniques devenir une véritable fièvre. Enfin on voit poindre en France une nouvelle passion, celle de la décentralisation. Appelons de tous nos vœux le jour où elle éclatera en orage, car l'épouvantable régime de 1800, établi par

Toute entrave, mise à la réalisation de nos intérêts, nous fait l'effet d'une atteinte portée à nos droits. Par cela, l'appel à l'intérêt acquiert une puissance que l'appel aux sentiments généreux ne pourra jamais avoir.

Qu'on vienne dire aujourd'hui aux Allemands : « Il faut aimer son prochain comme soi-même; la guerre est une institution monstrueuse, dégradante et cruelle ; écoutez la voix du cœur, rendez l'Alsace-Lorraine à la France; renoncez aux conquêtes; désarmez, fraternisez avec vos voisins. » Les Allemands commenceraient d'abord par traiter ce discours d'utopie et de rêverie. Puis ils pourraient répondre : « En vertu de quel principe venez-vous nous demander de mettre fin à l'expansion de notre nationalité au profit de l'expansion de la nationalité française? Pourquoi est-ce à nous de renoncer à grandir et non à nos voisins? Toute nationalité qui ne s'accroît pas, diminue. Or toute diminution de vie mène à la mort. Vous venez donc nous demander de nous suicider de notre propre main. Mais, dans la vie privée, un homme est-il autorisé, en bonne logique, à venir dire à un autre : « Votre existence me gêne, vous me faites concurrence. Voici un pistolet, brûlez-vous la cervelle par amour du prochain. » Non, nous ne répondrons pas à l'appel que vous faites à nos sentiments de générosité, car, il faut bien le reconnaître : charité bien ordonnée commence par soi. »

Les Allemands auraient raison. Chaque nation, étant données les idées actuelles, tiendrait le même langage. Croître et prospérer est le but de tout organisme individuel ou social. Non seulement les Allemands ont le droit de tout faire pour l'expansion de leur nationalité, mais c'est leur *devoir* le plus élémentaire. Ils veulent germaniser la Bohême, la Carniole et l'Istrie, arriver à l'Adriatique et à la mer Noire; c'est parfaitement légitime. Si la force est le moyen le plus efficace pour produire ce résultat, les Allemands ont parfaitement raison de l'employer.

En restant sur le terrain de l'appel au cœur, la politique du fer et du sang de M. de Bismarck reste inattaquable. Il faut se mettre sur un terrain entièrement différent. Il faut amener la société allemande, par exemple, à comprendre que, par l'orga-

Bonaparte à son propre profit, arrête l'expansion mentale d'un des peuples les mieux doués de la terre.

nisation d'une fédération européenne, ils germaniseraient leurs voisins avec infiniment plus de rapidité qu'aujourd'hui? L'expansion de la nationalité germanique en serait grandement accélérée. Quant à l'Alsace-Lorraine, elle est précisément un empêchement à la prospérité de l'Allemagne. C'est comme une excroissance qu'il faut couper pour donner plus de santé au corps entier. Si la société allemande pouvait admettre ces deux vérités, elle considérerait la formation d'une fédération européenne comme son *intérêt*. C'est seulement à partir de ce moment qu'elle y travaillerait avec une persévérance d'autant plus forte que son patriotisme serait plus grand. C'est à partir de ce moment que cette fédération deviendrait une *passion* nationale descendant de plus en plus dans les couches populaires et gagnant en force, en raison même de son étendue. Un jour viendrait alors où le gouvernement le plus conservateur et les classes privilégiées les plus égoïstes ne pourraient rien contre les aspirations de tout un peuple. Il faudra céder, rendre l'Alsace-Lorraine à la France et employer toutes les ressources de la diplomatie à hâter la formation de la fédération des États de l'Europe.

Quand on dit que l'intérêt n'est pas le guide des actions individuelles, on emploie simplement une périphrase. Ainsi Wilberforce préférait l'abolition de l'esclavage à la possession d'une grande fortune et à la possession d'une grande fortune par ses concitoyens. C'est dire que les satisfactions psychiques, ressenties par le fait d'avoir contribué à supprimer des souffrances atroces à des millions de malheureux nègres, étaient pour lui une jouissance supérieure à toutes les autres. Dès que l'action d'un homme n'a pas de but individuel, dès qu'elle ne peut pas être ramenée à une jouissance, l'action rentre dans le domaine du cas pathologique qu'on appelle la suggestion. Un homme cesse d'être dans un état psychique normal, dès que le moteur de ses actions n'est pas en lui-même, mais au dehors.

Ce qui est vrai pour l'individu, est vrai pour les sociétés; aussi le mobile de toute politique ne peut être qu'égoïste. Prenons un exemple pour expliquer notre pensée.

La suppression du système protecteur, en Angleterre, a été certainement très avantageuse à toutes les nations qui ont des relations commerciales avec la Grande-Bretagne. Ainsi, par le

fait que les soieries ne payent aucun droit de douane en Angleterre, elles y sont meilleur marché. Un fabricant de Lyon peut donc y vendre plus de produits.

Supposons que Robert Peel ait tenu le langage suivant à la Chambre des communes : « Honorables gentlemen, nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes. Nos droits de douane font incontestablement du tort à nos voisins ; je viens vous proposer de les abolir, en vertu du principe de la fraternité humaine. »

Un pareil langage aurait tout d'abord soulevé l'hilarité de la Chambre des communes. Mais ensuite on aurait pu répondre très sérieusement à Robert Peel : « Vous êtes ministre de la Grande-Bretagne ; le peuple anglais vous a confié le soin de ses intérêts. Vous ne pouvez pas, sans être traître à votre patrie, subordonner son bien-être à toute idée humanitaire, si noble, si grande si généreuse qu'elle soit d'ailleurs. Le temps du don-quichottisme est passé sans retour, si ce temps a jamais existé. Vous n'avez pas le droit de sacrifier une goutte de sang anglais, ni un penny d'argent anglais pour la plus belle des causes, si ce n'est pas conforme à l'intérêt de la Grande-Bretagne. » Cette réplique aurait été d'une justesse absolue. Chaque individu doit défendre ses intérêts avec la plus grande énergie. L'égoïsme est un devoir. Mais l'erreur presque universelle consiste à croire qu'en abandonnant une partie de ses droits à la communauté, l'homme agit contre son intérêt. C'est le fait diamétralement opposé qui est vrai. L'état juridique a remplacé l'état anarchique, uniquement parce que le premier était plus avantageux pour l'individu, que le second. La société a été créée et s'est maintenue justement parce qu'elle procurait des profits supérieurs à ceux de l'isolement. La vie sociale ne s'est jamais développée parmi les espèces carnivores, comme les lions, les tigres, etc., où l'agrégation aurait offert moins d'avantages que d'inconvénients.

Ce qui est vrai des individus, est vrai des nations. La fédération leur procurera des avantages supérieurs à ceux de l'anarchie actuelle. Quand elles abandonneront une part de leurs droits à une autorité centrale, elles ne le feront nullement par amour du prochain, mais par amour d'elles-mêmes, par intérêt égoïste.

La suppression du système protecteur a été avantageuse à tous les voisins de l'Angleterre, mais Cobden, Bright, les autres agitateurs de la ligue de Manchester et enfin sir Robert Peel se sont bien peu préoccupés de ces voisins; ils ont songé seulement à la prospérité de l'Angleterre, et ils ont su faire comprendre au Parlement que la suppression des droits de douane était exigée par l'intérêt de la Grande-Bretagne. C'est en se maintenant seulement sur le terrain de l'égoïsme qu'ils ont pu triompher. La majorité du peuple a été convaincue que le libre-échange procurerait plus de bien-être que le système protecteur. Le libr-eéchange est devenu un programme auquel le public anglais s'est attaché avec passion. Après la réforme de 1832, la Chambre des communes, issue d'élections plus démocratiques, réfléta mieux l'opinion du pays. Il s'y constitua une majorité en faveur du libre-échange. Les lords résistaient, mais Wellington leur fit comprendre que s'ils ne votaient pas l'abolition des droits sur les céréales, le peuple anglais voterait l'abolition de la Chambre des lords. Devant cette menace qui était loin d'être un vain mot, les lords capitulèrent.

Mais si la ligue de Manchester et sir Robert Peel avaient porté leur propagande sur le terrain humanitaire, ils n'auraient soulevé que des rires et des quolibets ; le système protecteur fleurirait encore en Angleterre, comme il fleurit, hélas! sur le continent [1].

S'il est impossible de violer les droits de ses semblables sans se faire du tort à soi-même, il est impossible, d'autre part, de se faire du bien à soi-même, sans respecter les droits de ses

1. Nous pouvons donner encore un exemple qui montre combien le moteur de l'intérêt est plus puissant que celui de la fraternité. La fumée des usines enlaidit les campagnes et empoisonne l'air des grands centres manufacturiers. On a constaté que cette atmosphère empestée augmente la mortalité dans une très grande mesure. Dans ces derniers temps on a trouvé un remède à ce mal par l'invention des appareils fumivores. Si l'on vient dire aux propriétaires d'usines : « Par amour du prochain, installez ces appareils à chacune de vos cheminées », il est probable que 99 fois sur 100 ils n'en feront rien. Mais on vient de découvrir que la fumée des usines contient des résidus utilisables, présentant une certaine valeur. Les manufacturiers les plus âpres au gain s'empresseront d'introduire des appareils fumivores. Puis, quand la concurrence réduira les bénéfices au minimum, aucun manufacturier ne pourra dédaigner les profits que donne la fumée, et les appareils fumivores deviendront d'un usage universel. Le bien du prochain sera plus vite réalisé par l'intérêt individuel que par les prédications les plus éloquentes.

semblables. Quand les relations sociales deviennent nombreuses et intenses, les intérêts des groupes deviennent solidaires. Celui qui prêche alors les idées altruistes travaille aussi, en définitive, à son propre bien. Mais prêcher l'altruisme n'est pas aussi efficace que s'adresser à l'intérêt égoïste de chaque individu. C'est ce que les nombreuses associations formées pour propager les idées de paix universelle n'ont pas assez compris, selon nous. Leur agitation deviendra beaucoup plus efficace, quand elles adopteront la méthode qui va du particulier au général. Leur propagande aura aussi plus de succès, quand elles rapetisseront leur programme. La question à l'ordre du jour devrait être seulement l'organisation de la fédération européenne. Les groupes plus étendus ne peuvent pas se former avant les groupes moins étendus. La nature ne fait pas de saut. Les groupes de civilisation peuvent être composés seulement par des sociétés possédant une culture plus ou moins semblable. Plus tard, les groupes de civilisation se fédéreront entre eux pour former un seul groupe humain. Mais cette dernière phase est encore si éloignée qu'elle ne peut pas entrer dans nos préoccupations actuelles. D'ailleurs, à chaque jour suffit sa peine. Nous le répétons, pour réussir il faut borner les désirs. Ne travaillons donc pas à la paix universelle, travaillons à la formation d'une fédération européenne. Hélas! ce but, même plus modeste, semble encore d'une prodigieuse difficulté !

CHAPITRE III

LA SCIENCE ET L'AVENIR.

I

Par quoi les Anglais ont-ils été convaincus de la supériorité du libre-échange sur le système protecteur? Par une science appelée l'économie politique. Quesnay et les autres physiocrates, puis Adam Smith et ses émules, étudièrent et analysèrent les phénomènes de la production et de la distribution des richesses. Ils comprirent que le commerce était un échange de marchandises, un troc s'opérant, dans les sociétés modernes, par l'intermédiaire de la monnaie. Ils comprirent que la richesse était l'ensemble des produits utilisables par l'homme et non pas l'or ou l'argent. Dès que ces deux vérités furent saisies, l'absurdité du système protecteur devint manifeste. Le précepte fondamental de ce système qui conseille de toujours vendre et de ne jamais acheter est même une impossibilité absolue, puisque toute vente étant un échange de marchandises, doit forcément être doublée d'un achat. Si un individu ne donne pas un produit, pour en prendre un autre, il ne peut pas y avoir d'opération commerciale, mais seulement un cadeau ou une spoliation. D'autre part, quand deux individus opèrent un échange, sans aucune contrainte, c'est qu'il est utile pour les deux parties, sans quoi l'échange n'a pas lieu. Quand cette analyse fut faite, on abandonna l'idée qu'il y a des ventes avantageuses et d'autres qui ne le sont pas; qu'il est bon, par exemple, d'exporter des produits manufacturés, mais qu'il est funeste d'exporter des matières premières. D'autre part, on comprit que la richesse est l'adaptation des objets extérieurs à nos besoins. Ainsi un fleuve sépare deux centres de population ; les riverains

ont besoin de communiquer entre eux. Mais le fleuve est un obstacle. On fait un pont : l'obstacle est levé, le pays est désormais mieux adapté aux besoins de l'homme ; ce pont est une richesse. On ne peut pas supporter sans souffrance, une température inférieure à un certain nombre de degrés : on prend de la laine et l'on s'en fait un vêtement ; on crée autour du corps une température artificielle plus élevée que l'air ambiant. Une maison est une possibilité de créer cette même température sur un espace plus considérable. Le vêtement et la maison sont des richesses. Cette adaptation du milieu aux besoins de l'homme s'obtient par le travail. Tout travail exige du temps : moins il en faut pour fabriquer un objet, plus on peut en produire dans un temps donné, plus ils deviennent abondants et, par conséquent, à bas prix. L'air, par exemple, ne coûte rien, parce qu'il faut zéro temps pour le faire arriver à nos poumons. La société où tous les produits coûteront peu sera la société qui aura le plus de produits, donc la plus riche. Quand les protectionnistes affirment que la cherté artificielle produite par leurs tarifs de douane peut créer la richesse, ils tombent dans la contradiction la plus formelle, puisqu'ils affirment que plus *lente* sera l'adaptation du milieu aux besoins des hommes, plus elle sera *rapide*.

La science économique démontra donc aux Anglais qu'en ayant les produits du monde entier aux prix les plus bas, ils auraient le maximum de richesse possible. Sitôt que cette vérité devint évidente à une grande majorité de la population, les droits de douane furent abolis[1], et le libre-échange triompha. Toute la législation absurde et barbare du mercantilisme et du protectionnisme fut reléguée par les Anglais aux archives (si vastes, hélas) ! de l'ignorance et de la folie humaine.

Qu'est-ce qui convaincra un jour les puissants de la terre, que l'État juridique international est plus conforme à leur intérêt que l'anarchie ? Une autre science qui s'appelle la sociologie.

Elle aussi commencera par analyser et étudier les phénomènes naturels. Elle montrera comment, dans l'individu et les espèces, les fonctions physiologiques se forment d'abord, les fonctions psychologiques après, parce qu'elles sont plus com-

1. Sauf sur le tabac, le thé, le café, le vin, les spiritueux, les raisins de Corinthe et quelques autres articles pour lesquels les droits de douane sont, à proprement parler, des impôts de consommation.

plexes. Ces dernières fonctions occupent à la fin une place prédominante, de façon que, chez l'homme par exemple, tous les organes de la vie physiologique se subordonnent entièrement à la vie du cerveau. Elle montrera que cette même évolution se produit dans les sociétés. Là aussi les fonctions physiologiques (besoins de l'alimentation, de l'habitation, de la reproduction) apparaissent d'abord, les fonctions psychiques (religion, art, science et littérature) après, parce qu'elles sont plus complexes. Ces besoins psychiques occupent à la fin une place prédominante, de façon qu'un État civilisé est un ensemble d'institutions ayant pour but le développement de la culture nationale. Elle montrera comment, le mouvement étant l'essence même de la matière, la lutte est perpétuelle entre tous les êtres et comment cette lutte prend, tour à tour, la forme astronomique, chimique, biologique et mentale. Enfin la sociologie établira que les procédés applicables aux luttes physiologiques ne le sont pas aux luttes intellectuelles.

Tous les membres d'une société ne peuvent pas s'adonner aux recherches scientifiques. Des individus spéciaux, les savants et les penseurs s'appliquent à cette besogne; ils entrevoient les premiers des horizons plus vastes et ouvrent des sillons où les foules se précipitent peu à peu. Les programmes élaborés par les penseurs, passent par des phases presque identiques. Traités d'abord d'utopies, s'ils sont conformes aux lois de la nature, ils acquièrent de plus en plus d'adhérents. Un jour vient où un parti politique ou une classe sociale les inscrivent au nombre de leurs revendications. S'ils gagnent encore plus de terrain, ils deviennent des passions populaires qu'aucune digue ne peut arrêter, et finissent par se transformer en lois.

Jusqu'à nos jours le globe terrestre était trop peu connu et un trop petit nombre d'individus avaient une étendue d'esprit assez considérable pour embrasser les intérêts généraux de l'humanité et, par conséquent, pour s'en occuper. Mais, de même que l'intérêt de l'individu est impliqué dans l'intérêt de l'association politique dont il fait partie, de même l'intérêt de chaque groupe politique est impliqué dans celui de l'humanité. L'individu ne pourra donc atteindre le maximum de bien-être ici-bas que si les intérêts généraux de l'humanité sont connus et pris en considération. L'intérêt le plus général est en même temps le plus

important. Si tout le globe était peuplé d'êtres civilisés, le bonheur de chacun des habitants de notre planète atteindrait le point culminant réalisable ici-bas. Par malheur, l'intérêt le plus général, qui est le plus important, ne paraît pas le plus important.

Cela provient de l'étroitesse de notre vue. Voir au loin (dans l'espace comme dans le temps) donne la possibilité de prévoir. Mais pour *prévoir*, il faut savoir. La science produit donc la jouissance, comme l'ignorance la souffrance.

Depuis la plus haute antiquité, l'homme n'a eu qu'un seul but : augmenter son bien-être. Mais, faute de connaître les lois de l'économie politique, les gouvernements, tout en voulant enrichir les sociétés, passent leur temps (il faut leur rendre cette justice) à massacrer les poules aux œufs d'or. De même les gouvernements on toujours travaillé à établir l'homogénéité nationale, mais, faute de connaître la véritable nature des luttes sociales, toutes les mesures qu'ils ont édictées, ont seulement retardé cette homogénéité [1]. Dans les deux cas les intentions sont excellentes et le but parfaitement légitime : une société doit s'enrichir et doit assimiler les éléments étrangers. Mais, faute de science, loin d'arriver au résultat désiré, on arrive au résultat contraire.

II

« On a fait du bronze avant de savoir la chimie, dit M. Bresson [2], l'art de la coupe des pierres a précédé les solutions théoriques de la géométrie descriptive ; plus ou moins on a guéri les malades sans la biologie et bien ou mal gouverné les peuples sans sociologie. » C'est parfaitement juste, mais, précisément, la prospérité de l'homme est en raison directe de ses connaissances scientifiques. « Les scories amoncelées autour des anciennes usines au Mexique renferment encore de 25 à 30 p. 100 d'argent, soit au moins six milliards de francs [3]. » La chimie

1. Très souvent les gouvernements veulent que les plus intelligents ne l'emportent pas sur les moins intelligents. C'est vouloir que le plus lourd plateau d'une balance ne l'emporte pas sur le plus léger.

2. *Les trois évolutions*. Paris, 1888, p. 33.

3. E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XVIII, p. 294.

moderne a fait faire des progrès si immenses à la métallurgie, qu'en retravaillant maintenant ce que l'on considérait naguère comme des déchets, on peut faire une spéculation très lucrative. Quand on connaissait aussi peu la botanique et la biologie que la chimie, on faisait de la mauvaise agriculture. Il en sera de même de la science sociale. Nous connaissons à peine ses lois. Nous faisons de mauvaises institutions politiques, comme on faisait autrefois de la mauvaise métallurgie.

« En comparaison de nos étonnants progrès dans les sciences physiques et de leur application pratique, nos systèmes de gouvernement, de justice administrative, d'éducation nationale, toute notre organisation sociale et morale sont à l'état de barbarie, » dit M. E. Haeckel[1]. Les sciences ont suggéré les applications pratiques qui ont augmenté notre bien-être dans une si forte mesure. Ce sont les progrès de la physique aux XVIIe XVIIIe et XIXe siècle, qui ont rendu possible la machine à vapeur, le télégraphe et le téléphone. Quand la sociologie sera devenue une science constituée, elle rendra des services aussi nombreux que la physique, parce que ses lois seront appliquées dans l'organisation des États. « La nature, par ses coups répétés, dit M. A. Fouillée[2], imprime en nous ce qui est en elle et nous façonne à son image, si bien que les deux mécanismes, celui du cerveau et celui de l'univers, se mettant de plus en harmonie, finissent par marcher d'accord. Cet accord constitue la science. » Aussi les sociétés s'imprégneront-elles de plus en plus de science. La base scientifique est déjà complètement incontestée pour la mécanique, la physique et la chimie. Nul ne songe plus à construire des ponts, des machines, à extraire des minerais, à les fondre, à fabriquer des produits chimiques sans s'appuyer sur la science. Ces domaines lui sont entièrement acquis. Elle commence aussi à envahir l'agriculture et l'élève du bétail, par la botanique, la chimie et la biologie. Sur ce dernier terrain, les applications scientifiques sont plus récentes et, encore, assez timides. Mais, dans un temps rapproché, on fera de l'agriculture scientifique, comme on fait de la métallurgie scientifique. Enfin le déterminisme des sciences positives s'empare de plus en plus de la médecine. Cette position est déjà presque emportée. Grâce

1. *Histoire de la création naturelle*, p. 562.
2. Cité par M. Guéroult, *le Centenaire de* 1789. Paris, 1889, p. 61.

à la bactériologie, les maladies infectieuses sont entrées dans le domaine des sciences d'observation et même dans celui de la science expérimentale. En psychologie, le combat se livre encore aux avant-postes. Mais les attaques sont de plus en plus vives et l'on peut prévoir le jour prochain où cette place sera emportée aussi. Alors il y aura une pédagogie scientifique basée sur des observations positives, une criminologie qui procédera d'une pathologie du cerveau.

C'est le domaine des sciences sociales qui constitue, encore aujourd'hui, la forteresse la plus puissante de l'empirisme métaphysique. A vrai dire, la science moderne commence à peine le siège de cette position. Il y a encore tant à faire dans la biologie pure, que les naturalistes n'ont pas le loisir d'entreprendre des sorties contre les positions de la politique empirique. Or les naturalistes seuls sont de force à renverser les retranchements d'erreurs colossales que les générations du passé ont accumulé dans ce domaine.

Pour qu'une armée acquière le maximum de puissance, il faut qu'elle adopte une tactique habile. Dans le domaine scientifique, c'est la méthode qui est l'analogue de la tactique. Les naturalistes sont seuls capables de démolir l'ancienne politique, parce que seuls ils pourront apporter une méthode rationnelle en sociologie. Tout individu complexe est une société de cellules. Donc le domaine de la sociologie commence, à vrai dire, en même temps que celui de la biologie. Tant qu'on n'appliquera pas les mêmes méthodes dans les deux sciences, tant qu'on ne comprendra pas que les sociétés sont des organismes où il faut distinguer des fonctions, l'ancienne politique de l'empirisme sera inattaquable.

Il faut avouer qu'elle se défend avec vigueur. Non seulement la science positive n'est pas encore le guide des hommes d'État, mais ils nient même effrontément qu'elle puisse jamais le devenir. Tout récemment encore, par exemple, M. Méline (le président de la commission du tarif des douanes en France, en 1891) se défendait d'*avoir une théorie quelconque*, il se *flattait* d'être simplement un empirique. Que dirait-on d'un prétendu ingénieur mécanicien, qui, chargé de construire une nouvelle machine, tiendrait le langage suivant : « Je m'honore de n'avoir jamais étudié la mécanique théorique. Je m'honore de construire mes

appareils sans aucun calcul mathématique, en me guidant simplement sur les pratiques du passé. » Que dirait-on d'un prétendu médecin venant déclarer qu'il n'a jamais étudié l'anatomie ni la physiologie, qu'il tient ces sciences pour dangereuses et funestes, qu'il essaye de guérir les maladies à l'aide des pratiques traditionnelles léguées par les ancêtres. Ce qu'on dirait à ces deux individus est bien simple : on ne leur délivrerait pas de diplôme d'ingénieur ni de médecin, et, s'ils continuaient, malgré cela, à construire des machines et à vouloir guérir des malades, on les mettrait en prison. Cependant le langage de M. Méline est exactement semblable à celui de ces individus.

Il déclare qu'en élaborant son nouveau tarif, il a tenu pour nuls tous les enseignements de l'économie politique. Une science est l'ensemble des observations que nos devanciers ont accumulé sur un certain ordre de phénomènes naturels ; de plus ce sont des observations classées méthodiquement et ramenées à certaines lois universelles. Dire qu'on repoussera les enseignements de la science, c'est dire que, de propos délibéré, on veut rester aveugle et sourd. C'est même aller plus loin, c'est déclarer que la folie doit être la règle de notre conduite, car nier les lois générales de l'univers est de la pure démence. Il faut vraiment s'étonner qu'à la fin du XIXe siècle on ait osé faire de pareilles déclarations, à la face du monde, dans le parlement d'une nation civilisée ! Il est difficile d'imaginer un langage plus dégradant et on se demande comment la rougeur n'a pas monté au front de M. Méline, quand il a prononcé ces paroles !

Si puissante que soit encore la forteresse de l'empirisme politique, elle sera assiégée par la science positive, emportée et démantelée. Alors il paraîtra aussi monstrueux de vouloir faire une loi sans se baser sur les enseignements de la sociologie, qu'il paraît monstrueux, aujourd'hui, de vouloir faire une machine sans se baser sur les enseignements de la mécanique.

Par malheur, la sociologie en est encore à ses commencements. Pour se constituer sur une base positive, elle devra commencer par livrer un combat à mort à la métaphysique. L'homme doit sa supériorité sur les autres animaux, à son intelligence. Seul, ici-bas, il a l'idée de causation. Mais si l'homme est capable d'attribuer chaque effet à une cause, il n'a, malheu-

reusement, pas la faculté miraculeuse de découvrir d'emblée la cause véritable. Attribuer les phénomènes à une cause qui n'est pas réelle, constitue le plus grand obstacle au progrès de la science. Or, tant que l'humanité persistera dans la conception biblique de l'univers, tant qu'elle attribuera tous les phénomènes naturels aux caprices d'une divinité, elle nagera en pleine métaphysique. On ne pourra établir des lois sociales qu'en admettant le déterminisme dans le domaine psychique, comme on l'admet déjà dans le domaine de la matière inorganique.

L'observation des phénomènes naturels oblige à repousser complètement la conception biblique de l'univers. Mais notre esprit peut difficilement se débarrasser des routines anciennes et, après avoir rejeté l'intervention de la divinité dans chaque phénomène particulier, il l'admet encore pour l'ensemble des phénomènes. Ainsi, en géologie, on a longtemps cru aux cataclysmes. Cuvier s'imaginait qu'à un certain moment une force inconnue et incompréhensible (qui avait de profondes anologies avec le Iahveh de la Bible) était intervenue, avait détruit toutes les espèces vivantes et les avait remplacées par des espèces nouvelles. Des observations plus méthodiques et plus nombreuses ont fait bon marché de cette théorie des cataclysmes. Tous les géologues admettent aujourd'hui que les transformations opérées sur notre globe, sont dues aux mêmes causes lentes et perpétuelles que nous voyons encore agir sous nos yeux. On n'admet plus la nécessité de l'intervention divine pour produire le passage de la faune secondaire à la faune tertiaire, mais bon nombre d'esprits s'imaginent encore que l'ensemble de l'évolution géologique a été réglée par un Être suprême.

Les sciences sociales sont moins avancées que la géologie et on y admet encore la théorie des cataclysmes. Ainsi, quand on parle des conquêtes, on s'imagine toujours que l'ancienne population autochtone a été massacrée jusqu'au dernier homme. Depuis la période paléolithique, l'Angleterre a été peuplée successivement par une race ayant quelques analogies avec les esquimaux modernes, puis par des Ibériens (analogues aux Basques modernes), des Celtes et enfin des Saxons et des Français. On s'imagine qu'à chaque invasion, il y a eu un cataclysme qui a complètement emporté les races plus anciennes. Ces massacres généraux n'ont pas eu lieu en réalité et les Anglais modernes sont

un produit mélangé de différentes strates ethnographiques qui se sont succédé dans leur pays. De même nous nous représentons la chute de l'empire romain comme un immense cataclysme qui aurait déraciné, du coup, toutes les institutions anciennes, pour les remplacer par des institutions nouvelles. En réalité il n'y a rien de pareil. On a aussi pensé longtemps, que les Barbares, dans leur fureur, avaient renversé les monuments de la Rome impériale. Mais on sait qu'Alaric, avec ses bandes de pillards, est resté seulement trois jours dans la Ville-Éternelle. Or, pour démolir un édifice comme le Colisée, il faut des années de travail persévérant. Les choses se sont passées d'une façon moins dramatique. Ce sont les habitants de Rome, eux-mêmes, qui ont démoli les édifices de l'époque impériale, pendant tout le cours du moyen âge, pour se servir de leurs matériaux.

L'idée des cataclysmes a empêché les historiens d'étudier des causes lentes et permanentes produisant, à la longue, les plus profondes modifications dans les institutions humaines. Presque jusqu'à nos jours, l'histoire a été écrite d'une façon purement déclamatoire. C'est tout récemment que nos historiens, comme nos géologues, ont entrepris l'étude des infiniment petits et des transformations insensibles.

III

La métaphysique, d'une part, et l'extrême complexité des phénomènes qui font l'objet de ses études, de l'autre, ont empêché la sociologie de devenir, jusqu'à nos jours, une science positive. Cependant cette évolution s'accomplira tôt ou tard. Le triomphe de la sociologie est inévitable et un jour, comme ses sœurs aînées, elle exercera une domination aussi incontestée dans les questions politiques que la médecine dans les questions d'hygiène.

Quand ce jour aura lui, la constitution des sociétés humaines subira des transformations qu'il est bien difficile de se représenter aujourd'hui. Il y a deux ou trois siècles, l'idée d'un peuple entier sachant lire et écrire, paraissait un idéal utopique. Cependant il a été réalisé dans certains pays. L'instruction primaire universelle est un fait nouveau dans l'histoire du monde.

A coup sûr, l'humanité ne s'arrêtera pas à la lecture et à l'écriture, car l'humanité ne s'arrêtera jamais. Un jour viendra où chaque homme recevra des notions fondamentales sur la structure de l'univers. Ces notions ne sont pas plus difficiles à comprendre que les bases théologiques de la religion chrétienne, condensées dans le *credo*. Le credo scientifique pourra se ramener aussi à quelques paragraphes aussi peu nombreux que ceux du symbole de Nicée[1]. Le jour où tous les hommes auront une conception scientifique de l'univers, l'humanité aura fait un pas en avant qui sera égal, sinon supérieur, à celui qu'elle a accompli jusqu'à présent, en s'élevant au-dessus des autres animaux. La politique de cette époque sera quelque chose de bien différent de la politique actuelle. Ses principes, sur plusieurs points, seront même diamétralement opposés aux nôtres. Il est probable, par exemple, que les générations futures abandonneront le fétichisme de l'*étendue* de l'État, quand elles abandonneront tous les autres fétichismes.

Il est impossible à chacun de nous d'acquérir des notions scientifiques sur l'univers, par notre observation et notre expérience personnelle. Si intelligent que soit un homme, quatre-vingt-dix-neuf idées sur cent lui viennent du milieu social. La division du travail est inévitable dans le domaine intellectuel, comme dans tous les autres. Un petit groupe produit des idées dont se nourrissent des masses. Le milieu mental exerce son action sur chaque individu, et les personnes qui sont au pouvoir, si bornées qu'elles soient, parfois, subissent l'influence du milieu, comme toutes les autres.

Il n'est donc pas nécessaire que tous les hommes, ou même une très grande majorité d'hommes, comprennent les enseignements de la sociologie, pour qu'ils sortent du domaine des idées pures et s'incorporent dans les législations positives. Il suffira

1. De même que le *credo* chrétien est l'ensemble des vérités qu'il faut connaître pour assurer la félicité de son âme, le credo scientifique sera l'ensemble des vérités qu'il faudra connaître, pour atteindre la plus grande somme de félicité ici-bas. Un très grand nombre d'hommes n'auront jamais ni le désir, ni le loisir de soumettre ces principes fondamentaux à une critique personnelle. Ils les admettront par une opération de la foi, comme ils admettent aujourd'hui les dogmes religieux. Il y aura seulement cette différence capitale, que les dogmes scientifiques soutiendront l'analyse la plus pénétrante, tandis que les dogmes religieux ne soutiennent même pas l'analyse la plus superficielle.

que cette compréhension soit acquise par ce qu'on appelle l'élite sociale ou la classe dirigeante. Les foules suivront les chefs dans l'avenir, comme elles les ont suivis dans le passé.

Pour réaliser la fédération européenne, il suffirait peut-être d'emporter la conviction de quatre millions d'hommes sur les trois cent cinquante-sept qui habitent notre continent. Mais il faudrait que ces quatre millions fussent précisément ceux qui dirigent les destinées des trois cent cinquante-trois autres. La tâche n'est pas facile, comme nous le montrerons plus loin, mais, dans tous les cas, elle est plus aisée que s'il fallait emporter la conviction universelle[1]. Une chose met en défiance contre la possibilité d'appliquer les enseignements de la science à l'organisation des sociétés humaines. On a remarqué depuis longtemps, que les hommes les plus savants ne faisaient pas toujours la meilleure politique. On a même observé que, fort souvent, ils la faisaient plus mal que les empiriques. De là une grande défiance contre l'esprit scientifique.

Ici, il faut distinguer. La politique est une science et un art; pour agir, il faut poursuivre un but. Le but est indiqué par la science, mais les moyens de l'atteindre constituent l'art. Rarement un seul homme possède, en même temps, la faculté de concevoir les théories les plus lumineuses et la force de les appliquer. Cet assemblage ferait un génie hors ligne, comme l'humanité n'en a pas encore possédé. La pensée et l'action sont des facultés différentes, qui doivent rester séparées. Mais si le meilleur politique

1. On a souvent nié la toute-puissance de la classe dirigeante, on a affirmé que les peuples avaient les gouvernements qu'ils méritent. Singulière opinion en vérité. Les peuples supportent patiemment des gouvernements très imparfaits, et ils se révolteront lorsque les gouvernements deviendront meilleurs ! De nos jours ce sont des classes dirigeantes qui font la législation dans tous les pays ; elles la font très mal, c'est vrai, mais à coup sûr ce n'est pas le jour où elles la feront bien, qu'on leur arrachera cette fonction. On n'a jamais entendu un peuple dire à son gouvernement : « Nous payons trop peu d'impôts, nous désirons en payer davantage. » Ou bien : « Vous nous dégrevez, nous allons vous renverser. » Nous avons, d'ailleurs, un exemple très remarquable à l'appui de notre opinion : c'est l'Inde. Les Anglais y ont établi une administration et surtout une justice infiniment supérieure à celle qui existait avant eux. Nulle part le peuple ne s'est révolté pour exiger que les juges cessassent d'être intègres et fussent vénaux comme par le passé. On observe, au contraire, que les indigènes tâchent toujours de porter leurs causes devant les magistrats anglais.

n'est pas celui qui est capable de découvrir une théorie vraie, il ne s'en suit pas qu'il gagne à ne pas la connaître. Ainsi la question à l'ordre du jour est aujourd'hui la fédération européenne. Ce but, à coup sûr, n'est pas facile à réaliser. Cependant un homme d'État contemporain qui ne conçoit pas ce but, est un aveugle. Il devrait faire des bottes et des chapeaux, mais non de la politique. Tout individu qui fait de la médecine n'est pas, nécessairement, un bon médecin ; mais il n'ensuit pas qu'il serait un meilleur médecin s'il n'avait pas étudié la médecine. Tout sociologiste ne sera pas, forcément, un grand ministre, mais il ne suffira pas, non plus, d'ignorer la sociologie, pour devenir un homme d'État remarquable.

Dernièrement le tribunal de Paris avait à juger un procès sur un tableau. Le vendeur affirmait que c'était un Rubens, l'acheteur affirmait qu'on l'avait trompé et que ce n'en était pas un. Le magistrat n'avait aucune connaissance en peinture. Que fit-il? Il appela des experts qui avaient cette connaissance. Certes, ces experts n'étaient pas infaillibles, le magistrat le savait bien. Mais, dans l'impossibilité d'atteindre la vérité absolue, il se contenta de la plus grande somme de vérité relative qu'il lui était donné d'obtenir. Si ce magistrat avait appelé comme experts, en cette circonstance, un danseur ou une cantatrice, un charron ou un chaudronnier, il se serait attiré un blâme universel. C'est, cependant, ce qu'on fera dans les sociétés, tant que la politique ne sera pas pratiquée par des hommes connaissant la science sociale. Ces individus se tromperont aussi. Est-ce que les ingénieurs ne se trompent pas? Est-ce qu'il n'y a pas des ponts qui s'écroulent? Il ne viendra à l'idée de personne, cependant, de confier la construction des ponts à des agronomes ou à des médecins, parce que des ponts construits par des ingénieurs se sont écroulés quelquefois. Platon avait inscrit, à l'entrée de l'Académie : « Que nul, s'il n'est géomètre n'entre ici. » Sur les façades des palais législatifs, il faudrait inscrire : « Que nul, s'il n'est sociologiste, n'entre ici. »

Les Boers du Transvaal envoyèrent une fois une députation à Mousselekatsi, roi des Ma-Tébélés, pour lui demander l'autorisation d'exploiter les terres de son royaume et de s'y établir. Il répondit : « Je ne veux pas qu'il vienne ici des femmes hollandaises, des vaches, des brebis, des chèvres, je ne veux

pas qu'on bâtisse de maisons dans l'étendue de mes États[1]. »

Ce Mousselekatsi était aveugle. Il agissait d'une manière diamétralement opposée à ses intérêts bien entendus, car ces Hollandais devaient lui apporter tous les avantages incommensurables qui distinguent la civilisation de la barbarie. Si Mousselekatsi comprit même, qu'une fois les Hollandais établis dans ses États, ils deviendraient les maîtres et les Ma-Télébés les serviteurs, il agit, tout de même, en opposition avec ses intérêts, car la condition des classes ouvrières dans un pays civilisé, est infiniment supérieure à la condition des classes dominantes dans un pays barbare.

Les gouvernements européens sont aujourd'hui comme ce Mousselekatsi. Ils ne comprennent pas leurs intérêts véritables. Mais qui leur donnera cette conception? La sociologie. Cette science s'appuie sur la biologie ; à son tour, la biologie se guide sur la paléontologie. La paléontologie n'est autre qu'une branche de la géologie et cette dernière science a l'astronomie pour assise fondamentale, puisqu'on peut observer aujourd'hui, dans le ciel, des corps se trouvant aux phases successives que notre système solaire a parcourues dans le passé. D'autre part, ces sciences générales sont des synthèses de la chimie, de la physique et de la mécanique. En sorte qu'un sociologiste doit connaître la nature dans son universalité la plus complète. Dans son domaine particulier, la sociologie a pour base l'anthropologie, l'ethnographie comparée, le droit comparé. Elle considère aussi l'humanité dans son universalité la plus complète. En un mot, le sociologiste doit posséder l'horizon mental le plus étendu, qui soit accessible à notre intelligence. Or, comme l'intérêt le mieux entendu est celui qui peut embrasser les conséquences les plus éloignées d'une action donnée, il s'ensuit qu'un homme d'État agira d'une façon plus conforme à l'intérêt général, précisément quand il aura l'horizon mental le plus étendu, c'est-à-dire quand il sera sociologiste.

La science est une comme la nature. Il n'y a aucune solution de continuité entre les domaines de la chimie, de la biologie et de la sociologie. Or telles ne sont pas encore nos conceptions actuelles. Les sciences naturelles et les sciences morales et poli-

1. E. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIII, p. 674.

tiques forment, jusqu'à présent, deux groupes non seulement complètement distincts, mais quelquefois même opposés. Un économiste, un historien ne se croient pas obligés de commencer leurs études par l'astronomie, la chimie, la géologie et la physiologie. Les sciences politiques sont construites sur une *tabula rasa*, où elles sont édifiées sur de pures abstractions métaphysiques. Basées sur un fondement si étroit et si fragile, il est naturel qu'elles soient d'une si navrante faiblesse. Elles n'ont formulé, jusqu'à présent, aucune loi précise. Aussi le public se défie de leurs généralisations. De là vient un discrédit, mérité dans une certaine mesure, mais grandement préjudiciable au bonheur des sociétés humaines.

D'autre part notre système d'instruction néglige les données les plus importantes des sciences naturelles, au profit des niaiseries et des enfantillages philologiques et grammaticaux. On donne plus de temps à l'étude de la syntaxe latine qu'à l'étude de l'astronomie. Le voile épais de l'instruction classique cache l'univers aux yeux de nos contemporains. Aussi nous flottons constamment dans les nuages de l'abstraction pure. Or, pour qu'une politique scientifique puisse triompher dans nos sociétés, il faut que ce voile tombe, il faut que l'homme se décide à regarder la nature avec ses yeux et non à travers le prisme des Grecs et des Romains. Si le mot sociologie paraît même ridicule à beaucoup d'hommes cultivés[1], c'est, justement, parce que les notions des sciences naturelles sont encore si peu répandues dans le public[2]. Mais il n'en sera pas toujours ainsi. Les sciences naturelles s'imposeront de plus en plus aux esprits et, un jour, elles régneront en souveraines incontestées après avoir détrôné les byzantinismes de la syntaxe de la philologie.

La faculté de prévoir est la source de tous les progrès de l'humanité. Imaginer un état à venir est le seul moyen d'en dé-

1. Il y en a qui lui font le reproche d'être un barbarisme, parce qu'il est composé d'un mot latin et d'un mot grec, chose qu'une bonne philologie devrait repousser. Comme si vraiment le *mot* (un son composé de voyelles et de consonnes) avait quelque importance par lui-même !

2. Tel homme, qui rougirait aujourd'hui d'écrire *idile* au lieu d'*idylle*, ne rougit pas d'ignorer que la force ne se crée pas dans l'univers. Or, si l'orthographe du mot *idylle* n'exerce aucune action sur la destinée de chacun de nous, la notion que la quantité de force est immuable dans l'univers en exerce une fort grande.

sirer la réalisation. Mais cet idéal peut ne pas être conforme aux lois naturelles. Il peut constituer une véritable utopie. Alors tous les efforts pour le mettre en pratique, sont de purs gaspillages qui ralentissent le taux d'accroissement du bien-être. Déterminer la trajectoire d'une force naturelle et s'abandonner à son courant, c'est tout le progrès. Prévoir l'avenir, signifie se soumettre aux lois de la nature. Or la science seule pourra déterminer un jour la trajectoire de l'évolution sociale.

Un mot encore sur les institutions futures. L'évolution mentale de chaque individu et l'évolution mentale des sociétés se développent parallèlement, parce qu'elles sont dans une interdépendance complète. Les hommes plus intelligents font des institutions plus parfaites, les institutions plus parfaites font les hommes plus intelligents. Or, l'intelligence est la faculté de retenir le plus grand nombre d'images du monde extérieur. D'une façon générale, on peut affirmer que l'intelligence provient, dans une certaine mesure, du nombre de cellules réceptrices. Quand l'homme réfléchit, avant de prendre une résolution, un grand nombre de cellules cérébrales entrent en vibration et donnent pour ainsi dire leur avis. Plus ce nombre est grand, plus la résolution est mûrie. Ce que nous appelons la passion est, précisément, la prédominance exclusive et despotique de certains centres cérébraux qui étouffent les manifestations de tous les autres. Une résolution froide et raisonnée est (qu'on nous pardonne cette comparaison), comme un plébiscite des cellules nerveuses.

L'homme chez qui la raison l'emporte toujours sur la passion, possède comme une organisation constitutionnelle du cerveau. Le progrès mental consiste à réaliser cet état. De même, le progrès social consiste également à organiser des délibérations aussi sages que possible et à augmenter le nombre des individus qui peuvent y prendre part. Dans les monarchies despotiques de l'Orient, le souverain décide tout; dans quelques cantons démocratiques de la Suisse, on a organisé, par le *referendum*, le gouvernement direct par les citoyens.

Le développement de l'intelligence amènera dans l'individu, comme dans les sociétés, des résolutions plus froides et plus raisonnées. Les peuples barbares sont plus passionnés que les

peuples civilisés. Il viendra peut-être un jour où les ministres et les législateurs ne régleront leur conduite que sur des délibérations calmes et réfléchies.

IV

La fédération européenne, tel est donc notre programme. Que de gens, en lisant ces mots, hausseront les épaules avec mépris, en répétant : utopie! utopie! Cette conduite n'assurera jamais le progrès des sociétés. Si une idée nous paraît fausse, il faut la combattre; mais, si elle nous parait vraie, il faut la prêcher sans trêve ni repos, la répandre aux quatre coins de l'horizon, organiser en sa faveur la propagande la plus active. Après des années d'efforts et de luttes, la semence lèvera et un jour plus brillant luira pour les malheureux humains.

Considérons maintenant quels sont les partisans et les adversaires de la fédération européenne.

La division du travail est une preuve de perfection organique. Il semble que, dans les sociétés, on devrait aussi se partager la besogne pour la rendre plus fructueuse. Les classes peu fortunées, pour qui le pain quotidien est le besoin le plus impérieux, produiraient les richesses économiques; les classes fortunées, qui n'ont pas à se soucier du lendemain, auraient le loisir de produire des idées et des sentiments. Dans cet arrangement, les classes riches seraient comme la tête dans un organisme individuel. Ce serait à elles d'inventer les idées dont vivrait le peuple. Ce serait à elles de songer au perfectionnement incessant de l'appareil gouvernemental. L'aristocratie devrait être en tout point en avance sur le reste de la nation. Ayant le loisir pour l'étude, son horizon devrait être le plus vaste, par conséquent son programme toujours plus scientifique, c'est-à-dire plus avancé.

Hélas! comme il est loin d'en être ainsi! Par un singulier renversement de l'ordre rationnel, ce sont les aristocraties qui soutiennent partout les idées rétrogrades et les classes ouvrières qui ont les idées les plus éclairées. En Angleterre, par exemple, grâce aux richesses inaliénables, aux privilèges poli-

tiques et aux loisirs que possèdent les lords, ceux-ci sont dans les conditions les plus avantageuses pour s'adonner d'une façon complète à l'étude des sciences sociales et pour s'adapter entièrement à la fonction politique. Il n'en est pas de même pour les *commoners*. Un grand nombre de députés de la Chambre basse sont des banquiers, des industriels, des avocats, qui ne pourraient pas, sans un très grand dommage, renoncer à ces différentes professions. Ils ont donc moins de temps pour cultiver leur esprit et s'occuper d'études politiques. Ces conditions étant données, c'est la Chambre des lords qui aurait dû être radicale et la Chambre des communes, conservatrice.

Par malheur, il n'en est pas ainsi et, dans la plupart des pays civilisés, plus antique est la race, plus illustre l'origine, plus étroites sont les idées. Il y a quelques exceptions, mais elles sont très rares.

Le plus grand obstacle à la marche rapide du progrès provient de cette organisation vicieuse. Rarement la grande fortune va de pair avec les lumières, et les gens qui auraient le plus de facilités pour acquérir le plus de connaissances, sont précisément ceux qui n'y songent presque jamais.

Cependant il est impossible de méconnaître que la richesse est une immense puissance. Quoi qu'on fasse, les riches joueront toujours un rôle important dans les sociétés. Or, grâce à l'ignorance et à la paresse d'esprit, les aristocraties sont conservatrices la plupart du temps, même quand les idées nouvelles n'entament en rien leur situation.

La fédération européenne rencontrera certainement une grande opposition venant de la routine des classes aristocratiques.

Si les aristocraties sont conservatrices par simple paresse d'esprit, on jugera combien elles le sont davantage quand leurs intérêts sont engagés dans la question. Autrefois les aristocraties s'étaient attribué de nombreux privilèges. Elles veulent les conserver et pour cela elles tiennent aux anciens abus. On sait l'opposition que la Chambre des lords a faite à la réforme parlementaire en Angleterre. Cependant rien ne dégrade plus l'aristocratie qu'une pareille conduite. Qu'un pauvre diable, sans sou ni maille, fasse des bassesses pour une place ou un privilège, cela se comprend à la rigueur. Mais qu'un lord ayant déjà des

millions de francs de revenu, mendie une sinécure pour son fils (c'est-à-dire, en définitive, vole ses semblables), c'est indigne, c'est lâche, c'est honteux ! Par malheur, la morale ne s'impose pas. Les aristocraties, pour peu honorable que soit leur conduite, n'en sont pas moins une force avec laquelle il faut compter. En Prusse, par exemple, les hobereaux font encore la loi. Or, la Prusse c'est l'Allemagne et l'Allemagne règle la destinée des autres nations de notre continent.

Les aristocrates se trompent grossièrement sur leur intérêt véritable. Au moyen âge, les petits seigneurs féodaux voulaient tous garder le droit de détrousser les passants sur les grandes routes. Ils appelaient cela le droit de souveraineté. Évidemment, ils désiraient garder la possibilité de pratiquer le brigandage, pour s'enrichir. Ces privilèges ont été abolis. Les descendants des anciens barons ne peuvent plus piller les passants. Est-ce à dire qu'ils soient plus pauvres pour cela? Non, puisque leurs terres, qui valaient fort peu pendant la période de l'anarchie, valent beaucoup maintenant dans la période de la sécurité. Le droit de guerre et de paix que se réservent des unités considérables, comme la Prusse, la France ou la Russie, n'est autre chose, au fond, que le droit au brigandage auquel les barons du moyen âge tenaient tant. Un des métiers préférés de l'aristocratie, est celui des armes. Elle s'oppose donc à la fédération européenne qui diminuerait très sensiblement le prix de ses services. Mais les aristocrates ne font pas la guerre pour la guerre; ils n'éprouvent pas, eux non plus, un plaisir spécial à être tués ou blessés. Ils font la guerre pour les bénéfices qu'elle leur procure. Eh bien ! leur aveuglement seul les empêche de voir qu'ils gagneraient autant par la fédération européenne, qu'ils ont gagné par la suppression du brigandage. La paix augmenterait dans une mesure immense la richesse générale des sociétés, et, vivant dans une société plus riche, ils auraient plus de jouissances. C'est le point de vue général; mais de plus, leurs terres vaudraient infiniment plus qu'aujourd'hui, si l'anarchie internationale venait à faire place à un état légal. La plus-value dont ils profiteraient dans ce cas, est infiniment supérieure à tous les bénéfices que pourra leur procurer le métier des armes.

Considérons maintenant les intérêts de la bourgeoisie. Cette classe aura tout à gagner à la fédération européenne et rien à

perdre ; par conséquent elle devrait y pousser de toutes ses forces. Cependant, nous voyons qu'elle y fait parfois une très vive opposition. D'où vient cette singulière inconséquence ?

Elle vient du parti socialiste. Les socialistes parlent de supprimer la propriété individuelle. La classe bourgeoise, se sentant menacée, cherche des alliés. Elle les trouve dans les aristocraties et dans la monarchie de droit divin. La défense de la propriété est le lien qui unit le trône, la noblesse et la bourgeoisie, et cette dernière, par esprit de solidarité, soutient à son tour les prétentions de ses associés. Voilà comment la bourgeoisie est amenée dans le camp des conservateurs et voilà pourquoi elle est opposée à la fédération internationale. Il faut avouer que la bourgeoisie fait là un marché de dupe, d'une sottise phénoménale. De même que les peuples anciens vivaient dans la terreur perpétuelle des divinités malfaisantes créées par leur imagination, la bourgeoisie moderne sacrifie toute sa prospérité à un fantôme. Les socialistes ne réussiront pas plus à abolir la propriété individuelle, qu'ils ne réussiront à abolir la pesanteur.

Ce que nous appelons la propriété, correspond entièrement à l'outillage biologique. Les cellules du corps d'un homme prennent dans le milieu ambiant les éléments nécessaires (qui leur sont transmis par la nourriture et le sang), et élaborent, par exemple, cette enveloppe protectrice qui s'appelle la peau. De même, la propriété est l'outillage vital considéré au point de vue économique. Le vêtement qui appartient à un homme, est aussi légitimement à lui que sa peau. La seule différence entre ces deux *outils*, c'est que l'un est élaboré par le travail de quelques cellules du corps, tandis que l'autre est élaboré par le travail entier de l'individu. Les anarchistes, les nihilistes, les socialistes, les collectivistes, les communistes et toutes les autres sectes en *iste* pourront se livrer à des attentats contre la propriété. Ils pourront peut-être commettre des spoliations encore plus colossales et plus injustes que celles des jacobins pendant la grande Révolution ; mais, quant à supprimer la propriété, ils n'y réussiront jamais.

Nous ferons observer, en passant, que les voleurs sont loin de nier le droit de propriété. Fouché et les autres jacobins, après avoir dépouillé l'ancienne aristocratie française, tenaient absolument à leurs richesses si mal acquises qu'elles fussent d'ail-

leurs. De même les communards, en 1871, voulaient s'emparer des biens des bourgeois, mais pour se les *approprier*. Saint François d'Assise est un des rares individus sur terre qui ait vraiment nié le droit de propriété. On sait qu'il a eu assez peu d'imitateurs, puisque les franciscains eux-mêmes ont fini par avoir de grandes richesses.

Quels que soient les attentats contre la propriété, auxquels les anarchistes se livreront dans l'avenir, ces attaques sont peu de chose en comparaison de celles que nous avons subies dans le passé et que nous subissons dans le présent, car la base même de nos sociétés est la spoliation. En effet, tant que durera l'anarchie internationale, il sera reconnu comme principe fondamental du droit, qu'une nation *appartient* à la bande conquérante qui saura s'emparer de son territoire. Aucun gouvernement moderne, pas plus dans les monarchies les plus absolues que dans les républiques les plus démocratiques, n'a su se débarrasser encore de sa tare originelle. Partout un gouvernement est une *entreprise* qui est faite au profit de ceux qui l'exploitent. Aux États-Unis d'Amérique, c'est même un principe généralement reconnu : aux vainqueurs les dépouilles. Aussi vole-t-on le contribuable américain avec une impudence que, fort heureusement, nous ne savons pas encore imiter en deçà de l'Atlantique[1]. De tous les États de l'Europe, les finances de la République française sont dilapidées avec le moins de vergogne. De 1881 à 1892, en pleine paix, la dette de la France a augmenté de 6 677 806 591 francs. En 1883, les dépenses extra-budgétaires de la France (dont quelques-unes occultes) montaient à 835 millions de francs. On sait que le contribuable français est le plus imposé de l'Europe.

Il faut encore rappeler cette colossale spoliation qui s'appelle le système protecteur. C'est par milliards qu'on extorque l'argent aux malheureux contribuables, sous prétexte de protéger l'agriculture ou l'industrie. De plus, ce que le système

1. Le gouvernement des États-Unis est parvenu à mettre en péril (pour 1892 on parle de deficit) les finances les plus admirables qui aient jamais existé sur notre globe. En 1882 le budget des États-Unis présentait un surplus de 730 millions de francs. Il a été réduit à 133 millions en 1891. Par contre les pensions qui figuraient au budget de 1882 pour 305 millions de francs, ont été portées, en 1891, à 620 millions. (Voy. l'*Économiste français* du 25 juillet 1891, p. 103.)

protecteur a de particulièrement immoral, c'est que la spoliation se fait d'une façon légale. Le gendarme, généralement, se met du côté du volé, ici il se met du côté du voleur.

Les grands attentats contre la propriété, causés par des révolutions de sectaires, comme celles des jacobins, sont des faits accidentels dans l'histoire des nations. Ils produisent des maux très considérables et d'autant plus cuisants qu'ils sont plus inattendus, mais sans aucune comparaison avec les maux causés par la spoliation légale. Si l'évaluation faite en 1825 était exacte, les propriétés enlevées à la noblesse française par les terroristes pouvaient valoir près d'un milliard de francs. C'est la somme la plus forte qu'on soit parvenu à confisquer par des moyens révolutionnaires. C'est une véritable bagatelle! Le système protecteur coûte au peuple français plus d'un milliard et demi de francs *tous les ans*. Actuellement, la spoliation se pratique sous trois formes. D'abord les gouvernements se font allouer des profits visibles et occultes hors de proportion avec les services rendus dans la sphère des attributions inévitables de l'État. Ensuite l'État empiète et s'attribue le monopole de nombreux services, que l'initiative privée rendrait beaucoup mieux et à moins de frais (l'instruction publique, les travaux publics, par exemple); enfin l'État crée des classes privilégiées, comme les industriels protégés, et les autorise à dépouiller leurs concitoyens. Le budget de la France, qui est aujourd'hu de 3776 millions, pourrait être certainement réduit d'un milliard si l'État, en France, ne s'occupait pas de ce qui ne le regarde pas. Quant au système protecteur, il coûte 1500 millions au plus bas mot. Le total de ces deux sommes est deux fois et demi supérieur à la valeur des propriétés confisquées sous la Révolution[1]. Et cette seconde confiscation est permanente, tandis que l'autre s'est effectuée pendant une des crises les plus épouvantables auxquelles peuple ait jamais été soumis[2]. On le voit,

1. Ce que nous disons de la France, s'applique aussi aux autres pays, à la Russie surtout, où le gouvernement s'est attribué un nombre de fonctions économiques vraiment désastreux.

2. Les révolutions sont comme des commotions volcaniques qui font trembler des régions entières. Cependant des animalcules infiniment petits, par un travail interrompu, ont élevé des continents bien plus considérables que les éruptions volcaniques. Les spoliations lentes arrêtent aussi le développement de la richesse, dans une mesure infiniment plus forte que les grandes

la propriété est bien mal protégée par le régime actuel. D'autre part, il est absolument puéril de craindre qu'elle puisse jamais être supprimée par les socialistes. On peut en déduire que la bourgeoisie commet la plus grossière des erreurs en s'alliant à l'aristocratie, pour maintenir l'anarchie actuelle.

Les dynasties souveraines, actuellement régnantes, sont certainement parmi les adversaires les plus résolus de la fédération européenne. Les souverains, de nos jours, sont parfois les descendants directs des chefs des bandes militaires qui ont fondé les entreprises politiques. S'ils ne sont pas leurs descendants directs, ils ont acquis leurs droits et leurs traditions. Ils considèrent donc leurs États comme des patrimoines personnels et croient devoir mettre leur dignité à ne pas les laisser amoindrir; ils croient forfaire à l'honneur en ne les transmettant pas intacts à leurs descendants, comme ils les ont reçus de leurs pères. Le sultan verrait sa domination bien réduite si on laissait les Grecs, les Bulgares, les Serbes, et les Albanais de la Turquie d'Europe disposer de leurs destinées. La fédération européenne ne pourrait s'organiser que le jour où chaque membre entrerait de plein gré dans l'association; elle présuppose, comme condition fondamentale de son existence, la libre disposition des destinées nationales. Les rois, d'autre part, en considérant leurs peuples comme leur propriété, nient le droit de libre disposition. Ils sont donc opposés en principe à la fédération.

Il faut considérer s'ils agissent, dans ce cas, conformément à leur intérêt véritable. Comme les rois occupent le premier poste de la société, ils auraient dû être ce que les bergers sont aux troupeaux; ils auraient dû avoir l'horizon mental le plus étendu qui soit accessible à l'esprit humain. Par malheur, c'est souvent le contraire. Les rois de nos dynasties européennes, dont les idées sont plus avancées que celles de leurs contemporains, peuvent se compter sur les doigts d'une seule main. Encore ne serait-on peut-être pas obligé d'en épuiser le nombre. L'esprit conservateur, le plus étroit et le plus fanatique, a régné parfois pendant

crises sociales. Mais les petites confiscations de tous les instants nous sont devenues habituelles. Elles échappent aux regards. Cela n'empêche pas que les résultats accumulés de ces faits microscopiques prennent, à la longue, des proportions colossales.

des siècles entiers dans certaines cours[1]. Or, qui dit conservatisme, dit étroitesse d'horizon. Voilà pourquoi il est peu probable que les rois comprendront leur intérêt véritable.

Cependant, les souverains devraient se rappeler une vérité élémentaire de la biologie. Un organe, qui remplit mal sa fonction, s'atrophie et, à la longue, s'élimine complètement de l'organisme. Les sociétés ne pourront jamais se passer d'un chef. Bien que l'hérédité de ce chef offre un inconvénient considérable (celui d'amener parfois à la tête de l'État des individus faibles d'esprit ou dépravés [2]), elle offre, d'autre part, des avantages d'une très haute valeur. Il est difficile de prévoir les institutions de l'avenir. Mais ce qui est certain, c'est que la forme monarchique sera d'autant plus durable que les rois rempliront le mieux leur fonction réelle : celle de marcher en tête du progrès [3].

1. Donnons un exemple : l'Alsace-Lorraine. Vingt années d'incorporation ont complètement démontré la difficulté d'assimiler cette province. L'intérêt le plus évident pour l'Allemagne serait de se débarrasser de ce cancer qui lui ronge le flanc. « Mais, dit un journal tory, le *Globe* de Londres, on ne saurait imaginer que la politique de fer et de sang qui a dicté l'annexion puisse être un jour répudiée. Les créateurs du nouvel empire ne sont pas des hommes à reculer devant les conséquences de leurs actes, quelque funestes que ces conséquences puissent être. » Frédéric III et Guillaume II ont hautement proclamé l'Alsace-Lorraine intangible. Ces souverains mettent leur point d'honneur à persévérer dans les routines du passé, à fermer les yeux à l'évidence. Bref ils mettent leur point d'honneur à être aveugles, c'est-à-dire être juste le contraire de ce qu'ils devraient.

2. Ainsi, pendant deux siècles, l'Espagne a eu la malchance d'avoir des souverains à l'esprit très étroit. On sait que les électeurs de l'Empire élurent Charles-Quint parce qu'ils lui connaissaient peu d'intelligence. Il le montra bien quand il vint à Worms, en 1520. Après avoir entendu Luther, il dit : « Ce moine ne fera pas de moi un hérétique ». Ah ! si Charles-Quint avait compris Luther, la face du monde serait aujourd'hui bien différente. Inutile de parler de Philippe II. Son fanatisme a fait le plus grand mal à son pays et à l'Europe. Philippe III et Philippe IV étaient des esprits extrêmement médiocres et de plus des hommes d'une paresse incurable. Quant à Charles II, il était imbécile, épileptique, contrefait et impuissant. Il ne connaissait même pas le nom des provinces de son royaume.

3. Ce qui est vrai de la royauté, l'est également des aristocraties. Les gens riches devraient être les guides, la lumière des classes populaires. Quel beau rôle l'aristocratie aurait à jouer ! Malheureusement, la plupart des grands seigneurs préfèrent la chasse et parfois les plaisirs les plus vulgaires à l'étude des sciences sociales et à la pratique de la politique, qui devrait être leur attribution principale. Nous ne blâmons pas les exercices au corps. Au contraire : faire de l'homme un bel animal est très désirable. Mais il ne faut pas que ces exercices empêchent de penser.

Depuis longtemps l'expérience aurait dû, d'ailleurs, éclairer les souverains. Elle aurait dû leur faire comprendre que le point de vue étroit auquel ils se placent, leur cause à eux-mêmes les souffrances les plus cruelles. Si leur jouissance principale provient des satisfactions d'amour-propre, ils courent aux humiliations les plus profondes, par leur politique.

Ainsi Metternich et avec lui, François Ier et Ferdinand Ier, ont cru mieux assurer leur pouvoir en tenant les populations autrichiennes dans la torpeur intellectuelle. Ils ont réussi. Ils ont été servis à souhait. Ils ont eu des fonctionnaires imbéciles, des généraux incapables, des ingénieurs militaires routiniers, des agriculteurs pratiquant les procédés les plus primitifs, des industriels sans aucune initiative. L'Autriche, pendant quarante ans, n'a pas donné un esprit hors ligne, ni dans les sciences naturelles, ni dans les sciences sociales. Le grand mouvement intellectuel de l'Europe moderne n'a pas atteint l'Autriche, pendant un demi-siècle.

Les résultats de cette torpeur intellectuelle n'ont pas tardé à se produire. L'Autriche est restée pauvre, mal outillée pour la paix comme pour la guerre. Solferino et Sadowa sont les fruits de la politique de M. de Metternich. Grâce à ce grand ministre, le descendant d'une longue lignée d'empereurs d'Allemagne, le représentant actuel de la fière dynastie des Habsbourgs est descendu au rang de lieutenant du roi de Prusse! Il est difficile de rêver une humiliation plus profonde!

Une autre cause pousse les dynasties souveraines à combattre la fédération européenne; c'est la chimère de l'*étendue* de l'État. Il est clair qu'une fédération mettrait fin à toute conquête entre les membres de l'association et alors les accroissements violents de territoire seraient impossibles. Rien n'empêcherait alors les annexions libres, et peut-être qu'en gouvernant bien on attirerait plus d'éléments étrangers qu'on n'en soumet aujourd'hui par la force des armes. Mais, même si ce n'était pas le cas, si aucun souverain ne pouvait augmenter son domaine, une fois la fédération formée, il y aurait encore intérêt à y consentir. Il n'y a pas d'illusion plus fausse que celle de considérer la superficie comme synonyme de richesse et de puissance. L'Angleterre est plus riche que la Russie quoiqu'elle soit soixante-dix fois plus petite.

L'intérêt bien entendu ne pousserait donc pas les rois à faire obstacle à la fédération européenne. Par malheur, ils ne semblent pas y tenir beaucoup. On les voit s'opposer de toute leur force à la suppression de l'anarchie internationale.

V

Nous avons parlé des adversaires de la fédération. Voyons maintenant quels sont ses partisans.

Il faut le reconnaître, à notre honte on ne les rencontre que parmi les ouvriers socialistes.

Les monarques, l'aristocratie et la bourgeoisie auraient dû marcher à la tête du mouvement intellectuel. Ces classes auraient dû élaborer le programme le plus parfait des relations internationales. C'est malheureusement le contraire qui arrive. Mais, ce qui est encore plus triste à dire, c'est que, sauf quelques rares exceptions, les publicistes, les juristes, les savants ne se montrent guère plus avancés que l'aristocratie et la bourgeoisie. Les économistes seuls attaquent l'anarchie contemporaine avec acharnement. Leur campagne contre la guerre est même faite d'une façon si persévérante et si systématique que, pour un homme tant soit peu au courant de la science économique, l'inutilité des conquêtes violentes est devenue un lieu commun.

Quant aux plus célèbres théoriciens du droit, depuis Hégel jusqu'aux publicistes les plus récents, tous sont encore entièrement plongés dans le fétichisme de l'étendue de l'État. Tous secouent la tête avec dédain, quand on leur parle de fédération. Ils n'ont qu'une réponse : utopie! Ces gens adonnés à l'étude du passé, n'ont pas su tirer cet enseignement de leurs nombreuses recherches, que *toutes* nos institutions actuelles ont été considérées comme des utopies à une certaine époque.

Les ouvriers socialistes sont donc les seuls partisans de la fédération européenne. Considérons d'abord comment ils ont été amenés à comprendre l'internationalisme dans leur programme, et voyons ensuite ce qu'il y a à espérer de la classe ouvrière, pour l'établissement de l'ordre juridique.

Quelles que soient les passions des hommes et leur aveugle-

ment, il est impossible, parfois, de ne pas céder à l'évidence des faits. Les moyens de communication rapide, inventés dans notre siècle, ont tant activé le transport des voyageurs et des marchandises, que le monde entier est devenu un marché unique. On sait quelles facilités ont aujourd'hui les travailleurs, pour se rendre d'un pays dans un autre. Dès que le travail est demandé sur un point, les ouvriers affluent des quatre coins de l'horizon. Des ouvriers italiens ont construit la plupart des chemins de fer de la Suisse et de l'Autriche. Mais il y a d'autres phénomènes nouveaux qui n'existaient pas auparavant : ainsi les déplacements de certaines catégories de travailleurs sont devenus périodiques[1]. Les garçons d'hôtel, par exemple, sont comme des oiseaux migrateurs. Pendant l'hiver ils vont servir dans le midi de la France et en Italie; pendant l'été ils passent en Suisse et en Allemagne. Quant au transport des marchandises, c'est un fait trop commun pour qu'il soit utile d'en parler. Grâce aux inventions modernes, les frontières des intérêts économiques ont cessé de coïncider avec les frontières des intérêts politiques et intellectuels.

Dans cet état de choses, tous les efforts que faisaient les ouvriers pour améliorer leur sort dans un pays, devaient demeurer absolument stériles si des efforts similaires n'avaient pas lieu dans les pays limitrophes. La cruelle nécessité, et non l'amour du prochain, a fait comprendre aux ouvriers que leurs intérêts étaient solidaires. De là, l'internationalisme. De là, le spectacle consolant d'ouvriers allemands et français, réunis au même congrès, et travaillant à une œuvre commune, pendant que l'empereur d'Allemagne, lui, voudrait dépecer la France en morceaux.

Les congrès internationaux d'ouvriers tendent à devenir annuels. A Bruxelles, en 1891, la France a envoyé soixante et un délégués, l'Allemagne quarante-huit, l'Angleterre vingt-trois, la Hollande dix, la Suisse six, l'Italie deux, et les États-Unis six. Ces congrès ouvriers sont la première tentative embryonnaire de fédération européenne. Ce sont les premières assemblées, à dates périodiques fréquentes, où des représentants des peuples de notre groupe de civilisation se réunissent pour discuter leurs

1. C'est ici un mouvement rythmique, c'est-à-dire organique, qui remplace un mouvement incoordonné.

intérêts [1]. On ne saurait trop applaudir à ce mouvement. Nous ne parlons pas des programmes. Mais c'est un fait d'une importance capitale, qu'on ait déjà brisé l'entrave de l'exclusivisme national, qu'il y ait au moins une classe sociale reconnaissant la nécessité de discuter certaines questions en parlement paneuropéen.

Les ouvriers socialistes ne pourront pas plus supprimer la nationalité qu'ils ne pourront supprimer la propriété. La nationalité est un phénomène naturel. Le jour où tous les hommes parleront la même langue est encore loin. D'ici là, il faut vivre et accepter la nationalité. Mais, même, si tous les hommes parlaient une seule langue, c'est une question de savoir si des Indiens se servant de l'anglais, par exemple, comme langue maternelle, ne se sentiraient pas plus solidaires entre eux qu'ils ne se sentiraient solidaires des habitants de la Grande-Bretagne. La nationalité n'est pas seulement une question linguistique, c'est encore un phénomène d'ordre psychique. A ce point de vue, on peut dire qu'il y aura toujours des nationalités sur notre globe, parce qu'il y aura toujours des différences de climat, de ciel et de lumière.

Mais si les ouvriers socialistes ne suppriment pas la nationalité, ils pourront supprimer les procédés lents dans les luttes mentales. S'ils parvenaient à réaliser ce progrès, ils rendraient à l'humanité un service d'une importance incommensurable. Or, pendant que les classes supérieures sont poussées par leurs intérêts étroits, à combattre l'entente internationale, les ouvriers, par ces mêmes intérêts de classe, sont poussés à l'établir. Voilà pourquoi le parti socialiste ouvrier porte dans ses flancs l'avenir de l'humanité; voilà pourquoi c'est surtout sur son activité que nous pouvons baser l'espérance de temps meilleurs. Par une étrange contradiction, ces mêmes hommes qui, au dedans des sociétés, sont accusés de vouloir l'anarchie, ces mêmes hommes *ont intérêt* à supprimer l'anarchie internationale.

Si les premiers ministres de grands États européens se réunissaient tous les ans en congrès pour discuter des intérêts généraux de l'Europe, comme les ouvriers se réunissent pour dis-

1. Au congrès des mineurs, tenu à Londres en 1892, on a même décidé la création d'un comité international *permanent* chargé de prendre soin des intérêts de la corporation.

cuter de leurs intérêts de classe, quelque chose, à coup sûr aurait pu sortir, à la longue, de leurs délibérations. Les ouvriers discutent, se font des concessions mutuelles, votent et se soumettent à des majorités ; puis ils appliquent les décisions prises. Ils arrivent toujours aux congrès avec le désir de s'entendre, non avec celui de casser des têtes. Or il paraît que ce que peuvent de simples ouvriers, les plus grands diplomates de l'Europe, les hommes d'État proclamés « génies » politiques ne le peuvent pas! Chez les ouvriers, la raison guide la passion, mais il paraît que chez les hommes d'Etat la sotte vanité, l'amour-propre ridicule, bref les passions, doivent toujours l'emporter sur le bon sens! Comment les diplomates acceptent-ils une comparaison si humiliante pour eux? Nous le répétons, si des congrès de ministres se réunissaient tous les ans pour discuter les intérêts européens avec le *désir* de s'entendre, bien des guerres sanglantes auraient pu être évitées. L'entente n'est pas facile, nous le savons; mais au moins les peuples verraient quelque bonne volonté de la part de leurs gouvernements. Rien de pareil aujourd'hui. On met tout son amour-propre, tout son zèle, à pousser aux extrémités les plus cruelles, on met tout son orgueil à ne pas *chercher* le moyen de s'entendre. On dirait qu'aux yeux des diplomates, la supériorité consiste à rabaisser l'homme au niveau de la brute qui ne sait pas dominer ses passions.

Le quatrième état nous fait vraiment marcher de surprise en surprise. Les rois, les hommes d'État les plus célèbres, les aristocraties et les bourgeoisies n'ont jamais formulé de programmes politiques. Ils n'ont jamais pensé, même, qu'il y eût nécessité d'en formuler un. Ils ont tenu pour sagesse suprême de marcher, sans boussole et sans guide, au gré du vent qui souffle. Pour la première fois dans l'histoire du monde, une classe sociale a apporté un programme. Que celui des socialistes soit bon ou mauvais, c'est ce qui est hors de discussion pour le moment. Mais ce qui est un événement d'une grave importance, c'est son apparition même. Les hautes classes devraient bien prendre exemple sur les ouvriers et dresser aussi leur programme. Qu'il soit bon ou mauvais, il leur procurerait l'immense avantage de ne plus marcher au hasard et dans les ténèbres. Il leur procurerait l'immense avantage de remplacer le grossier empirisme de nos jours par une conception plus scientifique des problèmes

sociaux, car, pour faire un programme, il faut s'appuyer sur des idées générales, donc sur la science.

Le programme des ouvriers socialistes existe. C'est déjà une supériorité immense sur les bourgeois. Mais ce n'est pas la seule. Il y en a encore d'autres d'une extrême importance.

Les hautes classes sont composées d'individus peu nombreux. Par conséquent tous les avantages qu'elles désirent se réserver sont forcément des privilèges accordés à quelques-uns au détriment du grand nombre, donc des spoliations, donc des actes injustes. Les revendications ouvrières ont cet immense avantage sur les revendications des autres classes, qu'elles se font au profit de la presque totalité des citoyens. Les ouvriers des villes s'aperçoivent déjà qu'ils sont impuissants, tant qu'ils n'ont pas pour eux les ouvriers des campagnes. Or ces deux groupes d'individus font les neuf dixièmes des citoyens? Sans doute, les ouvriers peuvent aussi faire valoir des revendications injustes. Dans ce cas ils font ce que les autres classes ont fait autrefois, des spoliations. C'est autre chose. Nous ne parlons pas des excès. Nous voulons établir seulement que les ouvriers sont forcément poussés à revendiquer l'intérêt des masses, parce qu'ils sont la masse. Cela seul en fait des agents de progrès, car il est incontestable que les États ont pour but de procurer le bien-ère aux masses et non à quelques priviligiés.

Les socialistes font grand bruit de l'exploitation de l'homme par l'homme. Bien souvent, dans la question des salaires, cette exploitation est purement fictive. Mais les ouvriers, en travaillant à la supprimer, travaillent aussi au bonheur de l'humanité, car l'exploitation économique empêchera aussi l'exploitation politique. Or il est difficile d'imaginer une exploitation de l'homme par l'homme, plus cruelle et plus hideuse que celle de faire massacrer, comme Napoléon Ier, des centaines de milliers de ses compatriotes pour obtenir quelque satisfaction d'amour-propre.

Ce qui fait encore la force des socialistes, c'est qu'ils sont parvenus à se dégager des croyances mythologiques. On ne saurait estimer assez haut la valeur de la religion. La religion est le *sentiment* de l'infini. Or sentir une *chose* est d'une importance bien autrement considérable que la concevoir. Sentir l'infini, c'est vivre de la vie de l'univers, c'est arriver à la jouissance la plus haute que l'homme puisse jamais atteindre ici-bas. Par mal-

heur, nos religions actuelles n'élargissent pas l'horizon mental, elles le bornent. Elles n'ouvrent pas le ciel, elles le ferment. Par cela seul qu'elles ont un dogme défini, elles ne tendent pas à la vérité, elles la repoussent. Aussi l'humanité n'aura-t-elle jamais une conception scientifique de l'univers qu'en passant sur le corps des religions actuellement existantes. Le christianisme, grâce à sa provenance judaïque, est plus contraire à la vérité scientifique, même que l'ancien paganisme. Jupiter était la voûte céleste. C'était bien vague. Cela se laissait interpréter au gré de toutes les théories. Iahveh dans la Bible parle et agit. Il fait telle ou telle chose à des jours déterminés. Cette précision, cette netteté sont des plus funestes. La Bible a été certainement l'ennemi le plus dangereux de la science moderne. Encore aujourd'hui, si la sociologie est dans l'enfance, si la métaphysique règne sans opposition dans les questions politiques, si la fédération européenne ne se fait pas, c'est à la Bible que nous le devons en très grande partie. Les socialistes, en repoussant les croyances chrétiennes, se sont débarrassés des fers qui les empêchaient de marcher. En cela ils ont gagné encore une avance considérable sur les autres classes.

De plus, comme les socialistes ne croient pas à la vie future, ils ont tout intérêt à arranger le mieux possible leur existence d'ici-bas.

Un dernier avantage du parti socialiste ouvrier sur tous les autres, c'est qu'il regarde l'avenir, tandis que les autres regardent le passé. Quelles que soient les erreurs des socialistes, ils nous convient à des expériences dont quelques-unes peuvent réussir, tandis que les conservateurs nous invitent à rester dans un état de choses dont des siècles entiers ont démontré l'imperfection.

Si un homme se couche à côté d'un cadavre, il peut gagner une maladie infectieuse et mourir, mais il ne pourra jamais ressusciter le cadavre. En admettant même que les institutions du passé soient meilleures que les nôtres, elles ont cependant un grave défaut : elles sont mortes. Or ce qui est descendu dans les ténèbres du tombeau, ne reverra jamais la lumière du jour. En persévérant à conserver ce qui n'est plus adapté aux circonstances actuelles, nous pourrons diminuer l'intensité vitale de nos sociétés, mais nous ne pourrons jamais augmenter

notre bonheur. Nous pouvons mourir, mais les institutions du passé ne ressusciteront pas.

Les conservateurs sont cent fois plus utopistes que tous les Fourier et les Saint-Simon du monde. Quand tout, dans l'univers, depuis le plus imperceptible des atomes jusqu'à l'astre le plus gigantesque, est emporté éternellement dans l'espace avec des vitesses vertigineuses, les conservateurs s'imaginent que l'humanité seule peut s'arrêter. Pour que nos institutions puissent rester immuables, il faut, de toute nécessité, que notre manière de penser le soit aussi. Or, à chaque seconde, les idées se modifient dans le cerveau de l'homme. Vouloir arrêter le mouvement des centres nerveux est le délire d'un visionnaire. Vouloir qu'un être vivant ne change pas, c'est vouloir une contradiction formelle, puisque l'être est vivant précisément parce qu'il change[1].

De tous les pays de l'Europe, c'est en Allemagne que les socialistes se sont donné l'organisation la plus parfaite[2]. A vrai dire l'Allemagne est même le seul pays où les socialistes forment un parti politique. Leurs progrès sont remarquables. Les voix que leurs députés ont obtenues aux élections du Reichstag ont augmenté dans la proportion suivante :

1871	101.927	1877	493.447
1874	351.670	1878	437.458

1. L'idéal des conservateurs serait qu'à la même heure des millions d'hommes sur des millions de kilomètres carrés marmottassent la même prière et accomplissent les mêmes mouvements. Si cet idéal était réalisé, les hommes deviendraient des automates. Il n'y aurait plus d'êtres vivants, il n'y aurait que des machines. Chaque conservateur en particulier, dans sa vie privée, a un idéal diamétralement opposé. Il fuit l'ennui, recherche le plaisir, c'est-à-dire la variété. D'où vient le contraste entre l'idéal individuel du conservateur et son idéal social? Toujours le même principe : fuir la peine, chercher le plaisir. Si tous les hommes étaient des machines, on pourrait les gouverner plus facilement. Les administrateurs auraient moins d'ennuis. Il y a, cependant, un moyen si simple de se débarrasser de tout souci, sans vouloir condamner les hommes à l'automatisme : décentraliser, laisser les gens faire ce que bon leur semble!

2. Nous ajouterons même une des organisations les plus parfaites qui aient été inventées parmi les hommes. A part les armées modernes et l'Église catholique, nous n'en connaissons pas de mieux combinée. L'art de la propagande a reçu chez les socialistes allemands des perfectionnements encore sans exemple dans l'histoire. Le socialisme allemand a su combiner jusqu'à présent deux choses qui s'excluent le plus souvent : la discipline rigide et la plus grande indépendance, la plus grande initiative individuelle. Aussi comme l'organisation est excellente, les progrès du parti ont été très rapides.

1881	311.961	1887	774.128
1884	549.000	1890	1.342.000 [1].

Si les voix socialistes continuent à augmenter dans la même proportion on peut prévoir le moment où ils auront la majorité au Reichstag [2]. En 1887, ils avaient onze députés, en 1890, trente-six. Et encore, ils seraient bien plus nombreux, si la répartition des circonscriptions électorales était équitable. Avec 1 342 000 voix, les socialistes ont trente-six députés, tandis que les conservateurs en ont soixante-cinq avec 920 000 suffrages. Les conservateurs ont un député par 14 000 suffrages exprimés, les socialistes un député par 37 000 suffrages. Si les socialistes étaient représentés dans la même proportion que les conservateurs, ils auraient quatre-vingt-quinze députés au Reichstag.

Pour obtenir la majorité, les socialistes allemands ont besoin d'obtenir l'appui des campagnes. Ils y travaillent de toutes leurs forces. Dans leur programme le plus récent, ils ont laissé de côté tout ce qui pourrait effrayer la classe rurale. Ils ont abandonné complètement tout projet de supprimer la propriété.

Voici leur programme actuel, élaboré à Erfurt en octobre 1891 :

1. Aux élections de 1890, le centre guelfe a seul obtenu un nombre de suffrages supérieurs aux socialistes (1 420 000 voix). Sur 100 électeurs allemands, 19 étaient socialistes, 20 guelfes, 16 progressistes, 16 nationaux-libéraux.

2. Le jour où cela arrivera, bien des choses changeront en Allemagne et, par conséquent, en Europe. Supposons, en effet, que le parti socialiste parvienne à obtenir la majorité au Reichstag allemand. Il pourra rejeter toutes les lois contraires à ses opinions. Cela seul mettra le gouvernement des hobereaux dans une grande difficulte. Mais cela ne serait tout de même qu'une action négative. Comment imposer ses volontés? Le Reichstag peut refuser de voter le budget de l'empire. Si les citoyens sont éclairés, à partir de ce moment, ils refuseront de payer les impôts. Le gouvernement enverra des soldats pour faire des exécutions mais, si les soldats comprennent aussi la situation, ils n'obéiront pas. En effet, une armée qui va contre les ordres de la législature de son pays, n'est qu'un vil troupeau de prétoriens. Les exécutions qu'on commande aux soldats sont illégales. Or violer la loi, c'est établir l'anarchie. Dès que les soldats n'obéiront plus, les officiers, qui sont une infime minorité, seront réduits à l'impuissance absolue. Le gouvernement des hobereaux, dans l'impossibilité de se procurer des ressources, devra capituler devant la majorité socialiste du Reichstag qui imposera ainsi ses volontés et son programme. Celui-ci pourra être réalisé (dans ses parties réalisables, bien entendu) sans qu'il soit nécessaire de verser une goutte de sang, ni de commettre le moindre désordre. Les socialistes allemands comprennent très bien que persuader les masses est le grand point. Quand ils y seront arrivés, ils seront les maîtres. Les socialistes allemands nous montrent le premier exemple d'une lutte politique menée par des procédés rationnels.

Suffrage universel sans distinction de sexe.

Réforme de la loi électorale.

Répartition plus juste des circonscriptions électorales en attendant l'adoption de la représentation proportionnelle.

Législature de deux ans.

Fixation du scrutin au dimanche.

Indemnité aux députés.

Droits politiques retirés seulement aux personnes sous tutelle.

Législation directe par le peuple.

Gouvernement direct par le peuple dans l'empire, la province et la commune.

Élection directe de toutes les autorités par le suffrage universel.

Vote annuel des impôts.

Remplacement des armées permanentes par la garde nationale.

Décision de la paix et de la guerre réservée au peuple.

Conflits internationaux résolus par l'arbitrage.

Abrogation des lois entravant la liberté de la presse et la liberté d'association.

Réhabilitation de la femme.

Rétablissement de la femme dans une situation égale à celle de l'homme.

La religion est une affaire privée.

Suppression du budget des cultes.

Laïcisation.

École obligatoire gratuite.

Justice rendue gratuitement par des juges élus par le peuple.

Suppression de la peine de mort.

Indemnité aux personnes condamnées injustement.

Assistance médicale.

Accouchement et inhumation gratuits.

Impôt progressif sur les revenus.

Impôt sur le capital avec déclaration personnelle obligatoire.

Impôt progressif sur les successions selon le degré de parenté.

Suppression de tous les impôts indirects, des droits de douane et autres frappant les intérêts généraux des masses.

Lois protégeant les ouvriers.

Défense d'employer des enfants avant quatorze ans.

Restriction du travail de nuit.

Repos de trente-six heures par semaine.

Mesures de surveillance et d'hygiène dans les fabriques

Mesures protégeant les ouvriers des campagnes et les domestiques à gages.

Sauvegarde du droit de coalition.

Monopolisation de toutes les assurances ouvrières par l'Etat, sous le contrôle des délégués ouvriers.

On le voit, ce programme n'a absolument rien d'utopique. L'élection, au suffrage universel, de toutes les assemblées et des juges existe dans plusieurs États de l'Union américaine. La Suisse n'a pas d'armée permanente. Le budget des cultes n'existe pas aux États-Unis. Le vote de la guerre par le peuple est parfaitement réalisable, enfin l'arbitrage international est devenu d'une pratique fort habituelle. Pour les droits de douane, ils ont été abolis en Angleterre. Quant aux impôts indirects, il est bien difficile de réaliser leur suppression tant que l'État sera chargé de services si nombreux. Mais réduisez les fonctions de l'État à une seule : la justice, abolissez les épouvantables charges de notre paix armée, et la suppression des impôts indirects devient possible. Dans tous les cas, elle est fort désirable. Les impôts indirects rendent beaucoup, c'est là leur immense avantage, mais ils frappent le pauvre dans une mesure infiniment plus considérable que le riche, c'est là leur immense défaut. Enfin la journée de huit heures se pratique déjà dans plusieurs industries.

Si même elle était généralisée dans toutes (bien entendu sans aucune contrainte de la part de l'État), le bien serait probable-supérieur au mal. On dit que la production diminuerait. Qui sait? D'abord on ferait marcher les machines plus vite et l'on gagnerait en intensité ce que l'on perdrait en durée. Mais rien ne prouve que les sociétés seraient plus pauvres, quand on ne travaillerait que huit heures. Si le peuple avait huit heures de repos par jour et si, grâce à ce loisir, il avait le temps de prendre connaissance de ses véritables intérêts politiques, il mettrait peut-être un terme à l'épouvantable gaspillage des gouvernements, à cette organisation spoliatrice qui caractérise nos

sociétés modernes. Les peuples ne cesseront d'être pillés que le jour où ils comprendront leurs intérêts; or, pour les comprendre, il faut avoir le temps de les étudier. Avec la journée de huit heures, on pourra peut-être produire moins, mais si, grâce à elle, l'État aussi gaspillait moins, le résultat définitif se solderait certainement en bénéfice.

Nous le répétons, le programme d'Erfurt n'a rien d'utopique. Non seulement les bourgeois, mais encore les aristocrates, et même les monarques, pourraient s'y rallier sans subir aucune diminution de bien-être. Quelques-unes des réformes inscrites dans ce programme (comme la répartition équitable des circonscriptions électorales, l'égalité civile et politique de la femme) sont simplement des postulats de la plus stricte justice. Le programme d'Erfurt fait encore une trop grande part à l'État et, par là, il s'éloigne de la politique vraiment scientifique. On peut faire encore d'autres critiques de détail, mais, on est bien obligé de reconnaître que, dans son ensemble, ce programme est vraiment remarquble. Certes, le bonheur des sociétés européennes serait au moins décuplé, s'il était réalisé.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement dans le programme d'Erfurt, ce sont les articles qui se rapportent aux relations internationales : la suppression des armées permanentes, le vote de la guerre par le peuple et l'arbitrage obligatoire. Il est incontestable que si les socialistes allemands pouvaient faire passer ces trois points dans la législation positive de leur pays, ils rendraient à l'Europe le service le plus signalé. Tous les amis du progrès, tous ceux qui ont conscience de l'épouvantable diminution de bien-être que produit la paix armée, doivent désirer le triomphe des socialistes allemands.

Disons encore à leur honneur que, les premiers, ils ont compris trois choses d'une importance capitale : la valeur de la science, l'absolue supériorité de la lutte par les procédés intellectuels et la nécessité de reconnaître aux hommes le droit de disposer de leurs destinées politiques. A cent reprises différentes, M. Liebknecht a répété que les socialistes allemands repoussent les moyens violents [1]. Enfin, en plein Parlement allemand, M. Liebknecht a osé dire que l'annexion de l'Alsace-

1. « Nous ne ferons pas à la réaction le plaisir de lui offrir une occasion de fusillades », disait-il encore à la séance de 26 mars 1892.

Lorraine a été un *crime*. Le président a cru devoir le rappeler à l'ordre ; mais, sans doute, un jour le jugement impartial de l'histoire lui tiendra compte de ce mot.

Les socialistes allemands semblent aussi comprendre les premiers, les véritables procédés des luttes nationales. Les paroles suivantes prononcées par M. Vollmar, à la séance du Reichstag du 3 mars 1892, en portent témoignage : « Nous autres socialistes, dit-il, nous étions opposés à l'annexion de l'Alsace-Lorraine, non pas que nous eussions plus de bienveillance pour la France que pour l'Allemagne, mais parce que l'on n'avait pas demandé au peuple, qui était libre de disposer de lui, à qui il voulait appartenir. Au reste, il nous semble qu'on fait tout le contraire de ce qu'il fallait pour se concilier des populations à qui nous étions peu sympathiques, et l'on se borne aujourd'hui à persister dans les mêmes errements : « Nous autres Prussiens, » a dit un jour le prince de Bismarck, « nous n'avons pas le talent de « nous faire aimer ; » jamais l'ancien chancelier n'a rien dit de plus vrai. Au lieu d'ôter à l'Alsace-Lorraine la liberté de réunion, la liberté de la presse et tant d'autres; au lieu de forger pour elle des lois d'exception, il fallait tout lui accorder : alors elle n'aurait pas regardé au delà de ses frontières s'il n'y avait pas quelque part un peuple plus heureux, et vous n'auriez pas excité sa jalousie.

L'Allemagne occupe une place prépondérante en Europe. C'est d'elle que dépendent en très grande partie, les destinées de notre continent. Grâce à M. de Bismarck, le dernier tiers du XIXe siècle est devenu l'ère du fer et du sang, c'est-à-dire une des périodes les plus sombres de l'histoire. Après avoir fourni le poison, c'est peut-être l'Allemagne qui fournira l'antidote. Qui sait si ce ne sont pas des compatriotes de M. de Bismarck qui nous délivreront de l'épouvantable militarisme contemporain : régime affreux qui tarit les richesses de notre continent, les sources de notre bonheur, lourd cauchemar qui nous fait prendre en dégoût, parfois, jusqu'à notre existence elle-même.

VI

Oui, c'est le parti socialiste qui, seul, nous prépare de meilleures destinées. Il semble malheureusement qu'il y ait

peu de chose à attendre des classes supérieures. Elles paraissent plongées dans une incurable torpeur. Non seulement elles n'agissent pas, mais elles mettent comme une coquetterie à tourner en ridicule toute tentative de progrès. Un très grand nombre de publicistes modernes, qui devraient indiquer la voie, loin de bafouer la politique absurde de la violence bafouent, au contraire, les aspirations des peuples vers un avenir meilleur[1].

C'est en vain ! Ni la violence, ni le ridicule n'empêcheront l'humanité d'avancer. Tous les historiens qui se sont occupés du passé, ont signalé l'influence des idées sur les institutions. Nos idées changeront, comme les idées de nos ancêtres ont changé, et les institutions se modifieront en conséquence.

On évalue à cent mille le nombre de sorcières qui ont été brûlées en Allemagne, au XVIIe siècle. Thomasius et d'autres savants attaquèrent la croyance à la sorcellerie. Ils finirent par obtenir gain de cause. On cessa de croire à la sorcellerie, on cessa de brûler les sorcières. Travaillons contre la politique métaphysique et elle sera balayée un jour par nos efforts, comme la sorcellerie l'a été par ceux de Thomasius et de ses émules. Considérez les immenses transformations opérées déjà par les économistes. En Angleterre, le système protecteur a été totalement supprimé, mais sur le continent même combien notre législation douanière ressemble peu à celle du passé. Pour protéger l'industrie nationale, on avait autrefois un arsenal entier de mesures presque toutes abandonnées aujourd'hui.

Il est curieux de constater combien les hommes les plus éminents ont eu peu de confiance dans l'avenir. « A la vérité, dit Adam Smith, s'attendre que la liberté du commerce puisse jamais être entièrement rendue à la Grande-Bretagne, ce serait une aussi grande folie que de s'attendre à y voir jamais réaliser la république d'Utopie ou celle de l'Océana. Un membre du Parlement qui appuie toutes les propositions tendant à renforcer les monopoles, est sûr, non seulement d'acquérir la réputation d'un homme entendu dans les affaires du commerce, mais d'obtenir encore beaucoup de popularité et d'influence dans une

1. En préconisant le régime de la force, les publicistes français, en particulier, font le jeu de l'Allemagne du fer et du sang, avec une naïveté et un aveuglement vraiment stupéfiants.

classe de gens à qui leur nombre et leur richesse donnent une grande importance. Si au contraire il combat ces propositions, et, surtout s'il a assez de crédit dans la Chambre pour les faire rejeter, ni la probité la mieux reconnue, ni le rang le plus éminent, ni les services publiques les plus distingués ne le mettront à l'abri des outrages, des insultes personnelles, des dangers même que susciteront contre lui la rage et la cupidité trompée de ces insolents monopoleurs[1]. »

Quarante-six ans après que ces paroles ont été écrites, les « insolents monopoleurs » demandaient eux-mêmes, dans une pétition restée célèbre, l'abolition des entraves du commerce. Soixante-dix ans après, le libre-échange triomphait complètement en Angleterre. Le *jamais* d'Adam Smith n'a pas duré un siècle.

Comme le célèbre économiste écossais, nous nous imaginons aujourd'hui que notre politique internationale ne subira aucun changement dans l'avenir. Vaine illusion ! Tout change ici-bas. Ni M. de Bismarck ni son régime ne seront éternels. On s'est fatigué un jour de grandes phrases hypocrites sur le bonheur de l'humanité et sur les droits de l'homme. On se fatiguera un jour de la politique du fer et du sang. Une réaction se fera inévitablement contre un régime qui considère le retour à la sauvagerie comme l'idéal le plus brillant auquel puisse aspirer l'humanité. M. de Bismarck sera jugé, comme Napoléon l'est aujourd'hui. Les hommes comprendront combien ce hobereau prussien, au cœur sec et haineux, a fait de mal à sa patrie et à l'Europe. On verra qu'il a semé plus de mauvais germes que de bons. Pour obtenir des satisfactions d'amour-propre, il a poussé systématiquement à la démoralisation de son pays. Il a été mauvais citoyen dans toute la force du terme. Quand, par un effet de perspective lointaine, on pourra embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de sa politique, on verra que ce prétendu grand homme n'a fait, pendant toute sa vie, que détruire l'œuvre qu'il a donnée comme constituant sa mission spéciale. Oui, M. de Bismarck a fait extérieurement l'unité de l'Allemagne ; mais il a détruit cette unité au fond du cœur des Allemands avec une ténacité et une persévérance qu'on ne saurait assez admirer. Un

1. *Richesse des nations*, traduction Garnier. Paris, 1859, t. II, p. 232.

instant M. de Bismarck était l'homme le plus admiré de l'Europe ; il a été sacré grand politique par le clan presque entier des publicistes à courte vue. Mais la gloire de M. de Bismarck ne sera pas éternelle.

Un jour on s'apercevra de nouveau que les grands principes humanitaires ne sont pas absolument dignes du mépris dont on les enveloppe actuellement. Ceux qui s'en servent avec hypocrisie valent encore mieux que ceux qui les foulent brutalement aux pieds. On comprendra que la politique la plus large procure les avantages les plus considérables.

L'humanité civilisée, lasse enfin de l'affreux joug militaire qu'elle supporte aujourd'hui, fera un effort héroïque pour le secouer avec horreur. L'ère de M. de Bismarck, la période du fer et du sang, fera alors l'effet d'un affreux cauchemar. Le réveil viendra inévitablement. L'humanité repoussera les dernières traditions du moyen âge. La force paraîtra abjecte, le droit paraîtra beau. L'âme s'ouvrira de nouveau à l'espérance. Au lieu de rester courbé contre la terre, l'œil humain se lèvera pour contempler la magnifique clarté des cieux, et ces politiques haineux, durs, secs, bornés, étroits, qui sont aujourd'hui au pinacle, seront traînés au pilori.

Il faut décidément nous débarrasser de cette illusion qui nous fait considérer nos institutions actuelles comme existant depuis l'origine des sociétés. Loin de là, quelques-unes d'entre elles ont à peine mille ou deux mille ans. Le premier homme qui a dit : « ce champ est à moi », a été un révolutionnaire ; le premier homme qui a dit : « ce garçon est mon fils, » a été un révolutionnaire [1]. Cependant, la propriété et la famille, avec la filiation paternelle, ont été établies malgré l'opposition des conservateurs de l'époque.

Jusqu'à 1775, on considérait l'esclavage des nègres comme indispensable à la prospérité de l'Angleterre. Cinquante ans plus tard, on le considérait comme le pire de tous les maux. Lord Chatam déclarait en plein Parlement, qu'on ne devait pas avoir le droit de manufacturer un seul clou dans les colonies anglaises. Robert Peel soutenait, au contraire, que les colonies devaient être traitées autant que possible comme la métropole.

1. On sait que, dans la famille primitive, la descendance s'établissait par la mère et non par le père.

Les idées changent et les institutions se modifient avec elles.

Le programme des radicaux anglais, en 1840, est devenu aujourd'hui le programme du parti conservateur, tandis que l'aile gauche du monde politique anglais a avancé proportionnellement. En France, en Russie, dans tous les pays, il en a été et il en sera toujours ainsi. Les conservateurs d'aujourd'hui adoptent les idées des radicaux de la veille [1].

Au moyen âge, on considérait comme une occupation légitime de faire des naufrages. Les marchandises rejetées sur la côte devenaient alors la propriété des riverains, et les hommes leurs esclaves. Les nobles barons perchés jadis dans leurs repaires, considéraient aussi comme une occupation honorable de se jeter sur les marchands, de les dépouiller complètement, ou de leur faire payer des droits énormes. Maintenant, nous nous demandons comment les hommes ont pu vivre sous un pareil régime. De même, notre anarchie internationale nous paraît aujourd'hui « conforme à l'ordre de choses établi par Dieu. » Demain elle nous fera l'effet du désordre le plus barbare, et nos descendants se demanderont avec horreur, comment des hommes qui se prétendaient civilisés, ont pu vivre sous un pareil régime.

VII

Comme le flux et le reflux d'une marée immense, les ondes de progrès et de recul seront éternelles dans l'humanité. Les périodes d'action libérale seront suivies de périodes de réaction conservatrice. Le rythme de ces ondulations ira toujours en s'accélérant. L'intensité de vie nerveuse augmentera dans

1. Ainsi les premiers Russes qui adoptèrent le christianisme et tâchèrent de le répandre dans leur pays, étaient des révolutionnaires voulant démolir les traditions de leurs pères et saper les bases fondamentales de la société. Les plus conservateurs parmi les Russes, au XIXe siècle, sont plus avancés sous certains rapports, que les plus radicaux au XVIIe. Si les ancêtres pouvaient se lever du tombeau, ils traiteraient leurs descendants de révolutionnaires. Ce terme est, d'ailleurs, difficile à définir. Quand un souverain adopte un programme avancé, on dit que c'est un réformateur, un génie politique. Le qualificatif de « grand » est ajouté à son nom. Quand un simple particulier propose le même programme, on dit qu'il sape les bases de la société et on l'appelle révolutionnaire. Tout dépend de la position de la personne.

notre espèce ou dans celle qui l'aura remplacée, aussi longtemps que les conditions offertes par notre planète seront favorables.

Un sauvage de l'époque quaternaire, en faisant le plus prodigieux effort d'imagination, n'aurait pas pu se représenter des sociétés organisées et outillées comme le sont les nôtres. Nous avons un immense avantage sur ce sauvage. Il nous est très facile, au contraire, de nous représenter l'idéal vers lequel nous aspirons : l'humanité ne formant qu'une seule fédération de sociétés régies par la justice[1]. Le chemin à parcourir est beaucoup plus court que le chemin parcouru depuis l'époque quaternaire. Si le plus difficile a été fait, pourquoi le plus facile ne se fera-t-il pas? Les hommes ne sont pas parfaits, à coup sûr, mais ils ont prouvé pendant plus de trois cent mille ans qu'ils sont perfectibles. Rien ne démontre qu'ils cesseront de l'être à partir de l'an de grâce de 1893[2]. Il faudrait expliquer par quel miracle incompréhensible, le monde qui a marché jusqu'à ce

1. En moins de soixante ans, le globe entier est devenu un seul marché. Ce qui n'avait pas pu se faire auparavant en des milliers d'années, s'est accompli maintenant en près d'un demi-siècle. L'accélération du mouvement exercera aussi son action sur le domaine politique.

2. Dans un article où il tourne en ridicule l'idée de l'arbitrage international, M. Valbert relate le fait suivant : « Parmi les esclaves que M. de Brazza racheta lors de son premier voyage sur Ogooué, se trouvaient un gros homme de forte taille et un petit homme maigre. Il les renvoya de compagnie dans leur village. A peine libre, le gros se jeta sur le petit le ficela, le garrotta et quelques jours après, il le menait au marché, la corde au cou, les entraves aux pieds... Le petit s'en affligeait, mais il trouvait cela tout à fait naturel et tout le monde était de son avis... Aujourd'hui l'opinion publique commence à se modifier. En supprimant les causes d'hostilités incessantes entre tribus... M. de Brazza a changé par degrés les habitudes et les idées. On trouve plus de profit à commercer qu'à vendre des hommes. » (*Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1889, p. 208). Si M. de Brazza a pu modifier en quelques années l'opinion des nègres, pourquoi M. Valbert pensa-t-il qu'on ne pourra jamais modifier l'opinion des Européens? Pense-t-il donc que nous sommes irrémédiablement plus stupides que les Batoumbos ou les Batékés? Sans doute, hélas! les hommes n'agissent pas toujours conformément à la raison, mais il est difficile de démontrer qu'ils ont toujours agi et qu'ils agiront *toujours* comme des fous. Au sein de l'État, nous voyons parfois les questions les plus importantes résolues dans Ples arlements, à des majorités d'une ou de deux voix. Malgré les intérêts immenses engagés autour de ces votes, malgré les antagonismes et les haines qui divisent les partis politiques, les vaincus s'inclinent la plupart du temps devant la fiction de la majorité. Pourquoi pense-t-on que ce qui a pu se faire au sein de l'État, ne pourra jamais se faire dans les rapports internationaux? Il y a des questions intérieures qui ont des conséquences bien autrement graves pour un peuple que la conquête ou la perte d'une province.

jour, sera plongé tout à coup dans l'immobilité. Dans tous les cas, c'est à ceux qui affirment ce miracle, qu'il appartient de fournir la preuve de sa réalité.

Le progrès est inévitable ; la seule chose impossible à déterminer, c'est le taux de son avancement. Nous n'avons aucun criterium exact pour cela. D'une part, nous voyons des transformations s'opérer avec une rapidité prodigieuse. Au Cap, les Basoutos étaient plongés, il y a cinquante ans à peine, dans la sauvagerie la plus complète; maintenant ils ont des milliers de charrues, leur pays est admirablement cultivé et arrosé, « ils jouissent déjà d'une instruction moyenne supérieure à celle de mainte population européenne, et, lors des examens, nombre de Basoutos réussissent beaucoup mieux que les élèves de la race blanche[1] ». Dans les États esclavagistes de l'Union, avant la guerre de Sécession, la loi punissait d'une amende élevée et de cinquante coups de fouet l'enseignement de la lecture aux nègres. Aujourd'hui ces mêmes nègres ont établi 24 000 écoles qui comptent 1 378 000 élèves, soit plus du sixième de la population totale[2]. Bien des nations européennes sont encore loin d'avoir réalisé ce que les Africains, si méprisés, ont fait en près de vingt-cinq ans. Ce sont des faits très consolants. Mais, hélas! autour de nous, nous en voyons d'autres qui nous démontrent la désespérante lenteur avec laquelle les idées les plus simples se répandent parmi les peuples civilisés. Depuis le XVIIe siècle, des esprits clairvoyants ont montré que tout échange de marchandises était avantageux et jusqu'à nos jours cette idée n'a pu s'imposer ni sur le continent européen, ni en Amérique. On y viendra certainement, mais il est impossible de dire combien il faudra d'années pour cela. Parlant de la fédération européenne, M. Richet pense qu'elle sera accomplie dans un siècle. Il ajoute : « Il est possible, d'ailleurs, que notre pronostic soit erroné, mais l'erreur ne porte pas sur le fait lui-même ; elle ne porte que sur la date de sa réalisation. Mettons l'an 2100 à la place de 2000, et regardons comme certain qu'en 2100 ou 2200, sinon en 2000, l'unité des peuples civilisés sera un fait accompli[3] »

1. Reclus, *Nouv. Géogr. univ.*, t. XIII, p. 550.
2. *Ibid.*, t. XVI, p. 695.
3. *Dans cent ans*, p. 93.

On ne peut rien dire quant au taux du progrès, sauf une seule chose, c'est qu'il ira en s'accélérant. Une circonstance y poussera le plus : notre nouvelle conception de l'univers. On croyait autrefois que « les cieux incorruptibles » étaient l'image de la perfection. On croyait qu'il ne s'y produisait aucun mouvement. Nous savons maintenant que ces prétendues étoiles fixes sont animées de vitesses vertigineuses. Avec l'ancienne conception de l'univers, tout changement paraissait une déchéance. Aussi était-on porté à considérer les novateurs comme des scélérats portant atteinte à l'ordre de choses établi par Dieu. Aujourd'hui nous voyons partout la transformation universelle et constante. Nous pouvons donc considérer les progressistes, non comme des malfaiteurs, mais comme des bienfaiteurs de l'humanité.

Tout, dans l'univers, est en mouvement perpétuel. Les conservateurs auront beau faire, ils n'y pourront rien changer. Vouloir arrêter la pensée humaine est aussi insensé que vouloir arrêter le soleil dans sa course vertigineuse vers les insondables abîmes de l'infini.

Les idées nouvelles, si paradoxales qu'elles paraissent au premier moment, finissent par tomber dans le domaine public, quand elles sont vraies. Tel a été, par exemple, le cas pour la notion du mouvement de la terre. Tel sera le cas pour la notion de l'évolution des procédés de la lutte pour l'existence. Elle exige maintenant des volumes entiers de démonstrations. Elle deviendra un jour un lieu commun qu'il sera même ridicule de contester.

Un monde où la vie n'existe que par la mort, un monde où des milliards de créatures se dévorent les unes les autres, un monde où la souffrance, la maladie et la faim sont le lot d'une infinité d'individus, un monde de cette espèce n'est certainement pas un paradis. A ce point de vue, les pessimistes ont raison. Mais les misères de la vie humaine n'empêcheront pas l'évolution de l'univers. Cette évolution ne s'arrêtera certes pas aujourd'hui, pour la satisfaction des disciples de Schopenhauer ou de M. de Hartmann. Les mouvements sociaux poursuivront leur marche inexorable, et, fatalement, ils mèneront à la fédération de l'humanité. On nous taxera peut-être d'optimisme et le pessimisme est aujourd'hui à la mode. Mais il ne s'agit ici ni de pessimisme, ni d'optimisme ; il s'agit seulement d'observer les faits et d'étudier les lois de la nature.

Il faut organiser une vaste propagande, il faut travailler avec une infatigable ardeur à répandre les enseignements de la science sociale. Pour terrasser l'hydre du protectionnisme, les économistes se sont efforcés, avant toute chose, de faire comprendre le véritable mécanisme de l'échange. Pour terrasser l'hydre de l'anarchie internationale, il faut faire comprendre le véritable mécanisme des luttes entre sociétés humaines. Quand les nations les plus puissantes verront que la lutte intellectuelle est la plus conforme à leurs intérêts la justice internationale sera établie et elle décuplera le bien-être de l'humanité.

La tâche sera lourde. Il ne sera pas facile de faire comprendre le mécanisme si complexe des phénomènes sociaux. Plus d'un siècle après Adam Smith, les nations continentales n'ont pas encore pu comprendre le mécanisme plus simple des phénomènes économiques. Combien de temps faudra-t-il pour que la loi naturelle des luttes entre sociétés humaines soit le fondement des relations internationales? Nul ne peut le prévoir. Mais ce qui est absolument certain, c'est que tôt ou tard il en sera ainsi.

APPENDICE

Des opinions entendues pendant l'impression de ce travail, nous poussent à ajouter encore quelques mots.

Un grand nombre de personnes s'imaginent que les luttes entre les sociétés durent seulement pendant les hostilités militaires, entre l'entrée en campagne et la signature de la paix. C'est une profonde erreur. La lutte est constante, perpétuelle ; elle se poursuit tous les jours, à toutes les heures.

La natalité ne dépend pas de la richesse, mais la mortalité en dépend certainement (surtout la mortalité infantile). Les pays les plus prospères ont une mortalité de 17 p. 1000 (Norvège), les pays les plus pauvres une mortalité de 38 p. 1000 (Russie). Toutes les fois qu'une nation, par sa concurrence économique victorieuse, élimine une autre du marché universel, elle augmente la mortalité de la moins forte. Pour chaque cinquante hectolitres de blé (nous prenons un chiffre hypothétique), que les Américains empêchent les Russes de vendre en Angteterre, il y aura un homme de moins, vivant en Russie. Nous exagérons à dessein pour bien faire comprendre notre pensée. En général, un commerce très actif pousse à une plus grande production, la production crée la richesse et la richesse diminue la mortalité.

On peut dire de la même façon que chaque million, enlevé par le fisc, empêche la survie d'un certain nombre d'individus. Les dépenses de l'Allemagne s'élevaient en 1879, à 241 millions de marks. Grâce à l'hostilité de la France, il a fallu les pousser, en 1892, jusqu'à 675 millions. Si la différence de 433 millions était restée dans les poches des contribuables allemands, l'excé-

dent des naissances sur les décès, qui est aujourd'hui de 620 000 d'individus, aurait été plus grande. Supposons qu'il eût atteint 720 000. C'est comme si la France tuait tous les ans 100 000 Allemands[1].

Le travail des nations les plus intelligentes est plus productif. Elles sont plus riches. Elles peuvent payer plus d'impôts, en abandonnant à l'État une part relativement moins considérable de leur revenu. De cette façon les nations plus intelligentes augmentent plus rapidement et modifient la proportion à leur profit.

Les sociétés peuvent entretenir un état militaire en rapport avec leurs richesses. Pour ne pas se laisser distancer, les sociétés plus pauvres doivent faire comme les plus riches. Cela amène un délabrement de leurs finances, qui les empêche d'agir parfois à temps opportun.

Toute soustraction de richesses se traduit par un abaissement du niveau mental. Les 433 millions de marks enlevés par le gouvernement allemand à ses sujets, prive un certain nombre d'entre eux de l'instruction moyenne et supérieure. Sans l'inimitié de la France, l'expansion nationale de l'Allemagne eût été plus rapide. Le nombre de gens parlant l'allemand, sur la terre, aurait été augmenté plus vite.

On le voit, les luttes entre les sociétés continuent même pendant les périodes de paix. L'aire des plus intelligentes s'étend, celle des moins intelligentes se restreint.

Tous ces phénomènes sont très complexes. Leurs effets se répercutent sur un nombre de générations considérable et sur des périodes assez longues. C'est pour cela qu'ils échappent généralement aux regards du public. De là vient l'illusion que tout se décide sur les champs de bataille et qu'il suffit de vaincre à la guerre pour triompher définitivement. Cette erreur porte à compter uniquement sur la force brutale. Or cette force est bien peu de chose. En Russie, 124 millions d'hommes obéissent à une élite d'un million de gens éclairés. La force brutale est, certes, du côté des masses. Cependant elles se courbent, soumises et résignées, devant la classe dirigeante. Quelle meilleure preuve que la force brutale ne peut presque rien.

1. Il est vrai que les Allemands font exactement la même chose pour la France.

Pour l'emporter dans la lutte pour l'existence, une nation doit être composée d'hommes aussi intelligents que possible, possédant l'outillage économique et mental le plus parfait. Chose étrange, nos adversaires, eux-mêmes, nous apportent tout cela par leurs émigrants et leurs capitaux et nous les repoussons! *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

Considérations générales.

CHAPITRE Ier. — Le combat et l'alliance..... 1
— II. — Les limites de l'association..... 7
— III. — Les luttes au sein des associations..... 13
— IV. — Les différentes formes de luttes entre les êtres vivants..... 18
— V. — Les luttes entre les animaux et l'homme..... 25
— VI. — L'adaptation au milieu..... 31
— VII — — (Suite)..... 43

LIVRE DEUXIÈME.

Les luttes entre sociétés humaines dans le passé et le présent.

CHAPITRE Ier — Caractères spéciaux des luttes entre sociétés humaines..... 51
— II. — La lutte physiologique..... 64
— III. — La lutte économique..... 73
— IV. — La lutte politique..... 82
— V. — La lutte intellectuelle..... 96
— VI. — Le sentiment..... 112
— VII. — La dénationalisation..... 125

I. — Considérations préliminaires..... 125
II. — Peines et limitations de droits infligées aux vaincus..... 129
III. — Faveurs accordées aux vainqueurs... 148

CHAPITRE VIII. — La présence successive des phases de la lutte à la conscience sociale..... 154

I. — Considérations préliminaires..... 154
II. — La conscience dans l'individu et la société..... 159
III. — Pourquoi la lutte mentale n'est pas encore consciente..... 171

LIVRE TROISIÈME.

Les procédés rationnels de la lutte.

CHAPITRE Ier. — La loi d'accélération..... 187
— II. — Les procédés physiologiques..... 197
— III. — Les procédés économiques..... 206
— IV. — Les procédés politiques..... 223

I. — Critique des procédés anciens..... 223
II. — L'homogénéité nationale..... 236
III. — Les groupements politiques dans l'avenir..... 251
IV. — La concurrence politique..... 261

— V. — Les procédés intellectuels..... 276

I. — Critique des procédés anciens..... 276
II. — Les procédés rationnels de la lutte mentale..... 289
III. — L'organisation future des sociétés.... 303
IV. — Résultat de l'organisation future des sociétés..... 320
V. — Différenciation et individualisme..... 322

— VI. — Le rôle de l'État dans les luttes mentales..... 330

I. — Analyse du processus de la propagande. 330
II. — La dénationalisation est une arme à deux tranchants..... 338
III. — Défiance peu justifiée à l'égard des forces vives de la société..... 345
IV. — Ce que l'État doit faire..... 347

— VII. — Croissance et décroissance des sociétés..... 356

I. — Généralités..... 356
II. — Les différents modes de croissance.... 358
III. — La vie et la mort des sociétés..... 365
IV. — Les mouvements des populations... 382

CHAPITRE VIII. — Vue d'ensemble sur les luttes sociales..... 403

I. — Tableau d'ensemble..... 403
II. — Causes naturelles de la transformation des luttes..... 405
III. — Inefficacité des procédés de la phase inférieure dans la phase supérieure..... 416
IV. — Le processus sociologique semblable au processus biologique..... 417
V. — Ce qu'il faut entendre par la suppression de la guerre..... 424
VI. — La lutte est sans trêve..... 435
VII. — Erreur qui consiste à identifier la

lutte avec le massacre..... 438
VIII. — La lutte est désirable..... 440
IX. — Le conservatisme c'est le néant..... 445
X. — La lutte est une jouissance comme le travail..... 450
XI. — La lutte est possible sans haine..... 453

LIVRE QUATRIÈME.

L'ALLIANCE.

CHAPITRE Ier. — La sécurité..... 461

I. — La sécurité à l'intérieur de l'État..... 461
II. — La sécurité hors de l'État..... 473

— II. — La justice..... 481

I. — La justice est le triomphe des meilleurs..... 481
II. — La justice ne consiste pas dans l'égalité. 496
III. — La morale..... 499

— III. — La justice dans les relations internationales... 502

I. — Fusion inévitable du droit civil et du droit privé international..... 502
II. — Le sentiment actuel de la justice internationale..... 505
III. — Critérium réel de la supériorité nationale..... 509
IV. — Intérêt des forts à établir la justice.. 518
V. — Rapports avec les sauvages..... 525
VI. — Inconscience de la dénationalisation dans l'avenir..... 528

CHAPITRE IV. — Les intérêts des unités composantes..... 532

I. — Intérêt particulier des nations..... 532
II. — Intérêt des sociétés à établir l'ordre juridique international..... 545

— V. — Antagonisme et solidarité..... 552

I. — Généralités..... 552
II. — Funeste effet de l'exclusivisme économique..... 555
III. — L'exclusivisme politique..... 563
IV. — L'exclusivisme mental..... 564
V. — La solidarité internationale..... 571

— VI. — Le groupe de civilisation..... 575

I. — Formation des groupes..... 575
II. — L'interdépendance des intérêts..... 582
III. — Forces qui poussent à la fédération.. 592

CHAPITRE VII. — Le passé et l'avenir du groupe européen..... 599

I. — Coup d'œil rétrospectif sur l'histoire du groupe européen..... 599
II. — Distribution et redistribution des sociétés..... 613
III. — Comment se fera la fédération européenne..... 615
IV. — L'Europe centre de coordination de l'humanité..... 631

LIVRE CINQUIÈME.

Les erreurs de la politique moderne.

CHAPITRE Ier. — La politique de l'empirisme..... 635

I. — Métaphysique..... 635
II. — Contradictions..... 651
III. — Inconséquences..... 656
IV. — Absurdités..... 658
V. — Routines..... 660
VI. — Mystifications..... 666
VII. — Mobiles de la politique ancienne.... 666
VIII. — Absence de système..... 673
IX. — Généralisations empiriques..... 674
X. — Résultats..... 681

CHAPITRE II. — Insuffisance des moyens employés de nos jours pour combattre les erreurs politiques..... 688

I. — Efforts tentés en vue de supprimer la guerre..... 688
II. — Les amis de la paix posent mal la question..... 691
III. — Inefficacité de l'appel au cœur..... 694

— III. — La science et l'avenir..... 702

I. — La compréhension de l'intérêt véritable est donnée par la science..... 702
II. — Avènement de la sociologie..... 705
III. — Résultats de cet avènement..... 710
IV. — L'opposition contre le progrès..... 717
V. — Les propulseurs du progrès..... 726
VI. — Illusion de l'immobilité..... 737
VII. — Inévitabilité du progrès..... 741

Appendice..... 746

2953-92. — Corbeil. Imprimerie Crété.

ERRATA

Page	175,	ligne	17,	au lieu de	Philippe le Bel, lisez : *Philippe le Beau*.
—	—	—	31	—	vingt-six, lisez : *seize*.
—	475	—	10	—	dom, lisez : *don*.
—	590	—	25	—	les droits, lisez : *le droit*.
—	675	—	2	—	les constituer, lisez : *le* constituer.
—	698	—	1	—	ils germanisèrent leurs voisins, lisez : *elle germaniserait ses* voisins.
—	727	—	2	—	rapide, lisez : *rapides*.

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, Éditeur

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE

DES

Livres de Fonds

Pages.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE.
- Format in-12 2
- Format in-8 4

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES 7
- Philosophie ancienne 7
- Philosophie moderne 7
- Philosophie écossaise 8
- Philosophie allemande 8
- Philosophie allemande contemporaine 9
- Philosophie anglaise contemporaine 9
- Philosophie italienne contemporaine 10

OUVRAGES DE PHILOSOPHIE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. 11

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE 12

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE MILITAIRE 13

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE 14

Pages.

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES 14

RECUEIL DES INSTRUCTIONS DIPLOMATIQUES 14

INVENTAIRE ANALYTIQUE DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 15

ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE. 15

REVUE PHILOSOPHIQUE 16

REVUE HISTORIQUE 16

ANNALES DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES 17

REVUE MENSUELLE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE 17

ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES 17

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE 18

Par ordre d'apparition 18

Par ordre de matières 21

OUVRAGES DIVERS NE SE TROUVANT PAS DANS LES COLLECTIONS PRÉCÉDENTES 24

BIBLIOTHÈQUE UTILE 31

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* TIMBRES-POSTE FRANÇAIS *ou un* MANDAT *sur Paris.*

PARIS

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

SEPTEMBRE 1891

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges. — Les lettres V. P. indiquent les volumes adoptés pour les distributions de prix et les Bibliothèques de la Ville de Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-12, brochés, à 2 fr. 50.

Cartonnés toile. 3 francs. — En demi-reliure, plats papier. 4 francs.

Quelques-uns de ces volumes sont épuisés, et il n'en reste que peu d'exemplaires imprimés sur papier vélin; ces volumes sont annoncés au prix de 5 francs.

ALAUX, professeur à la Faculté des lettres d'Alger. **Philosophie de M. Cousin.**
ARREAT (L.). **La morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 2e édit., refondue. 1889.
AUBER (Ed.). **Philosophie de la médecine.**
BALLET (G.), professeur agrégé à la Faculté de médecine. **Le Langage intérieur** et les diverses formes de l'aphasie, avec figures dans le texte. 2e édit. 1888.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. * **De la Métaphysique.** 1889.
BEAUSSIRE, de l'Institut. * **Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française.**
BERSOT (Ernest), de l'Institut. * **Libre Philosophie.** (V. P.)
BERTAULD, de l'Institut. * **L'Ordre social et l'Ordre moral.**
— **De la Philosophie sociale.**
BERTRAND (A.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. **La psychologie de l'effort et les doctrines contemporaines.** 1889.
BINET (A.). **La Psychologie du raisonnement,** expériences par l'hypnotisme.
BOST. **Le Protestantisme libéral.** Papier vélin. 5 fr.
BOUILLIER. * **Plaisir et Douleur.** Papier vélin. 5 fr.
BOUTMY (E.), de l'Institut. * **Philosophie de l'architecture en Grèce.** (V. P.)
CHALLEMEL-LACOUR. * **La Philosophie individualiste,** étude sur G. de Humboldt. (V. P.)
CONTA (B.). **Les Fondements de la métaphysique,** traduit du roumain par D. Tescanu. 1890.
COQUEREL Fils (Ath.). **Transformations historiques du christianisme.** Papier vélin. 5 fr.
— **Histoire du Credo.** Papier vélin. 5 fr.
COSTE (Ad.). **Les Conditions sociales du bonheur et de la force.** 3e édit. (V. P.)
DELBŒUF (J.), professeur à l'Université de Liège. **La Matière brute et la Matière vivante.**
ESPINAS (A.), doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. * **La Philosophie expérimentale en Italie.**
FAIVRE (E.), professeur à la Faculté des sciences de Lyon. **De la Variabilité des espèces.**
FÉRÉ (Ch.). **Sensation et Mouvement.** Étude de psycho-mécanique, avec figures.
— **Dégénérescence et Criminalité,** avec figures. 1888.
FONTANÈS. **Le Christianisme moderne.** Papier vélin. 5 fr.
FONVIELLE (W. de). **L'Astronomie moderne.**
FRANCK (Ad.), de l'Institut. * **Philosophie du droit pénal.** 3e édit.
— **Des Rapports de la religion et de l'Etat.** 2e édit.
— **La Philosophie mystique en France au XVIIIe siècle.**
GARNIER. * **De la Morale dans l'antiquité.** Papier vélin. 5 fr.
GAUCKLER. **Le Beau et son histoire.**
GUYAU. **La Genèse de l'idée de temps.** 1890.
HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 2e édit.
— **Le Darwinisme,** ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 3e édit.
HERBERT SPENCER. * **Classification des sciences.** 4e édit.
— **L'Individu contre l'État.** 2e édit.
JANET (Paul), de l'Institut. * **Le Matérialisme contemporain.** 5e édit.
— * **Philosophie de la Révolution française.** 4e édit. (V. P.)

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12 à 2 fr. 50 le volume.

JANET. * Saint-Simon et le Saint-Simonisme.
— Les Origines du socialisme contemporain.
— La philosophie de Lamennais. 1890.
LAUGEL (Auguste). * L'Optique et les Arts. (V. P.)
— * Les Problèmes de la nature.
— * Les Problèmes de la vie.
— * Les Problèmes de l'âme.
— * La Voix, l'Oreille et la Musique (V. P.). Papier vélin. 5 fr.
LEBLAIS. Matérialisme et Spiritualisme. Papier vélin. 5 fr.
LEMOINE (Albert). * Le Vitalisme et l'Animisme.
— * De la Physionomie et de la Parole. Papier vélin. 5 fr.
LEOPARDI. Opuscules et Pensées, traduit par M. Aug. Dapples.
LEVALLOIS (Jules). Déisme et Christianisme.
LÉVÊQUE (Charles), de l'Institut. * Le Spiritualisme dans l'art.
— * La Science de l'invisible.
LÉVY (Antoine). Morceaux choisis des philosophes allemands.
LIARD, directeur de l'Enseignement supérieur. * Les Logiciens anglais contemporains. 3e édit.
— Des définitions géométriques et des définitions empiriques. 2e édit.
LOMBROSO. L'anthropologie criminelle et ses récents progrès. 2e édit. 1891.
— Nouvelles observations d'anthropologie criminelle et de Psychiatrie. 1892.
LUBBOCK (Sir John). Le bonheur de vivre. 1891.
MARIANO. La Philosophie contemporaine en Italie.
MARION, professeur à la Sorbonne. * J. Locke, sa vie, son œuvre.
MILSAND. * L'Esthétique anglaise, étude sur John Ruskin.
MOSSO. La Peur. Étude psycho-physiologique (avec figures). (V. P.)
PAULHAN (Fr.). Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition. Essai de psychologie générale.
MAUS (I), avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. De la justice pénale, étude philosophique sur le droit de punir. 2 fr. 50.
RÉMUSAT (Charles de), de l'Académie française. * Philosophie religieuse.
RIBOT (Th.), directeur de la *Revue philosophique*. La Philosophie de Schopenhauer. 4e édition.
— * Les Maladies de la mémoire. 7e édit.
— Les Maladies de la volonté. 7e édit.
— Les Maladies de la personnalité. 4e édit.
— La Psychologie de l'attention. 1888. (V. P.)
RICHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine. Essai de psychologie générale (avec figures). 2e édit.
ROBERTY (E. de). L'inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie. 1889.
ROISEL. De la Substance.
SAIGEY. La Physique moderne. 2e tirage. (V. P.)
SAISSET (Emile), de l'Institut. * L'Ame et la Vie.
— * Critique et Histoire de la philosophie (fragm. et disc.).
SCHMIDT (O.). Les Sciences naturelles et la Philosophie de l'inconscient.
SCHŒBEL. Philosophie de la raison pure.
SCHOPENHAUER. * Le Libre arbitre, traduit par M. Salomon Reinach. 5e édit.
— * Le Fondement de la morale, traduit par M. A. Burdeau. 4e édit.
— Pensées et Fragments, avec intr. par M. J. Bourdeau. 10e édit.
SELDEN (Camille). La Musique en Allemagne, étude sur Mendelssohn. (V. P.)
SICILIANI (P.). La Psychogénie moderne.
STRICKER. Le Langage et la Musique, traduit par M. Schwiedland.
STUART MILL. * Auguste Comte et la Philosophie positive. 4e édit. (V. P.)
— L'Utilitarisme. 2e édit.
TAINE (H.), de l'Académie française. L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle
— * Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. 2e édit. (V. P.)

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12, à 2 fr. 50 le volume.

TAINE (H.). * Philosophie de l'art en Grèce. 2e édit. (V. P.)
TARDE. La Criminalité comparée. 2e édition.
THAMIN (R.), professeur à la faculté de lettres de Lyon. Education et positivisme 1892.
TISSIÉ * Les rêves, avec préface du professeur Azam. 1890.
VIANNA DE LIMA. L'Homme selon le transformisme. 1888. (V. P.)
ZELLER. Christian Baur et l'École de Tubingue, traduit par M. Ritter.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8.

Brochés à 5 fr., 7 fr. 50 et 10 fr. — Cart. anglais, 1 fr. en plus par volume.
Demi-reliure..... 2 francs.

AGASSIZ. * De l'Espèce et des Classifications. 1 vol. 5 fr.
BAIN (Alex.). * La Logique inductive et déductive. Traduit de l'anglais par M. G. Compayré, 2 vol. 2e édit. 20 fr.
— * Les Sens et l'Intelligence. 1 vol. Traduit par M. Cazelles. 2e édit. 10 fr.
— * L'Esprit et le Corps. 1 vol. 4e édit. 6 fr.
— La Science de l'Éducation. 1 vol. 6e édit. 6 fr.
— Les Émotions et la Volonté. Trad. par M. Le Monnier. 1 vol. 10 fr.
BARDOUX. * Les Légistes, leur influence sur la société française. 1 vol. 5 fr.
BARNI (Jules). * La Morale dans la démocratie. 1 vol. 2e édit. (V. P.). 5 fr.
BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE (de l'Institut). La philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion. 1 vol. 1889. 5 fr.
BERGSON, docteur ès lettres, professeur au collège Rollin. Essai sur les données immédiates de la conscience. 1 vol. 1889. 3 fr. 75
BUCHNER. Nature et Science. 1 vol. 2e édit. Traduit par M. Lauth. 7 fr. 50
CARRAU (Ludovic), professeur à la Sorbonne. La Philosophie religieuse en Angleterre, depuis Locke jusqu'à nos jours. 1 vol. 1888. 5 fr.
CLAY (R.). L'Alternative, contribution à la psychologie. 1 vol. Traduit de l'anglais par M. A. Burdeau, député, ancien prof. au lycée Louis-le-Grand. 10 fr.
COLLINS (Howard). La philosophie de M. Herbert Spencer. 1 vol., précédé d'une préface de M. Herbert Spencer, traduit de l'anglais par H. de Varigny 1891. 10 fr.
EGGER (V.), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. La Parole intérieure. 1 vol. 5 fr.
ESPINAS (Alf.), doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. Des Sociétés animales. 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
FERRI (Enrico). La sociologie criminelle. 1 vol. (*sous presse*).
FERRI (Louis), professeur à l'Université de Rome. La Psychologie de l'association, depuis Hobbes jusqu'à nos jours. 1 vol. 7 fr. 50
FLINT, professeur à l'Université d'Edimbourg. La Philosophie de l'histoire en France. 1 vol. 7 fr. 50
— * La Philosophie de l'histoire en Allemagne. 1 vol. 7 fr. 50
FONSEGRIVE, Professeur au lycée Buffon. Essai sur le libre arbitre. Sa théorie, son histoire. 1 vol. 1887. 10 fr.
FOUILLÉE (Alf.), ancien maître de conférences à l'École normale supérieure.
— * La Liberté et le Déterminisme. 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
— Critique des systèmes de morale contemporains. 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
— L'Avenir de la Morale, de l'Art et de la Religion, d'après M. Guyau. 1 vol. 3 fr. 75
— L'Avenir de la métaphysique fondée sur l'expérience. 1 vol. 1890. 5 fr.
— La Psychologie des idées forces. 1 vol. 1890. 7 fr. 50
— * L'Évolutionnisme des idées forces. 1 vol. 1890. 7 fr. 50
FRANCK (A.), de l'Institut. Philosophie du droit civil. 1 vol. 5 fr.
GAROFALO, agrégé de l'Université de Naples. La Criminologie. 1 vol. 2e éd. 7 fr. 50
GURNEY, MYERS et PODMORE. Les Hallucinations télépathiques, traduit et abrégé des « Phantasms of The Living » par L. MARILLIER, maître de conférences à l'École des hautes études, préface de CH. RICHET, 1 vol. 1891 7 fr. 50

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

GUYAU. **La Morale anglaise contemporaine.** 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
— **Les Problèmes de l'esthétique contemporaine.** 1 vol. 5 fr.
— **Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction.** 1 vol. 5 fr.
— **L'Irréligion de l'avenir**, étude de sociologie. 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
— **L'Art au point de vue sociologique.** 1 vol. 1889. 7 fr. 50
— **Hérédité et éducation**, étude sociologique. 1 vol. 1889. 5 fr.
HERBERT SPENCER *. **Les Premiers Principes.** Traduit par M. Cazelles. 1 fort v. 10 fr.
— **Principes de biologie.** Traduit par M. Cazelles. 2 vol. 20 fr.
— * **Principes de psychologie.** Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.
— * **Principes de sociologie.** 4 vol., traduits par MM. Cazelles et Gerschel : Tome I. 10 fr. — Tome II. 7 fr. 50. — Tome III. 15 fr. — Tome IV. 3 fr. 75
— * **Essais sur le progrès.** Traduit par M. A. Burdeau. 1 vol. 5e édit. 7 fr. 50
— **Essais de politique.** Traduit par M. A. Burdeau. 1 vol. 3e édit. 7 fr. 50
— **Essais scientifiques.** Traduit par M. A. Burdeau. 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
* **De l'Education physique, intellectuelle et morale.** 1 vol. 5e édit. 5 fr.
— * **Introduction à la science sociale.** 1 vol. 9e édit. 6 fr.
— **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. 4e édit. 6 fr.
— * **Classification des sciences.** 1 vol. in-18. 4e édit. 2 fr. 50
— **L'Individu contre l'État.** Traduit par M. Gerschel. 1 vol. in-18. 2e édit. 2 fr. 50
— **Descriptive Sociology**, or Groups of sociological facts. *French* compiled by James COLLIER. 1 vol. in-folio. 50 fr.
HUXLEY, de la Société royale de Londres. * **Hume, sa vie, sa philosophie.** Traduit de l'anglais et précédé d'une Introduction par G. COMPAYRÉ. 1 vol. 5 fr.
JANET (Paul), de l'Institut. * **Les Causes finales.** 1 vol. 2e édit. 10 fr.
— * **Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale.** 2 forts vol. 3e édit., revue, remaniée et considérablement augmentée. 20 fr.
JANET (Pierre), professeur au Collège Rollin. **L'automatisme psychologique**, essai sur les formes inférieures de l'activité mentale. 1 vol. 1889. 7 fr. 50
LAUGEL (Auguste). **Les Problèmes** (Problèmes de la nature, problèmes de la vie, problèmes de l'âme). 1 vol. 7 fr. 50
LAVELEYE (de), correspondant de l'Institut. **De la Propriété et de ses formes primitives.** 1 vol. 4e édit. revue et augmentée, 1891. 10 fr.
— **Le Gouvernement de la démocratie.** 2 vol. 1892. 15 fr.
LIARD, directeur de l'enseignement supérieur. * **La Science positive et la Métaphysique.** 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
— **Descartes.** 1 vol. 5 fr.
LOMBROSO. **L'Homme criminel** (criminel-né, fou-moral, épileptique). Étude anthropologique et médico-légale, précédée d'une préface de M. le docteur LETOURNEAU. 1 vol. 10 fr.
— **Atlas** de 40 planches, avec portraits, fac-similés d'écritures et de dessins, tableaux et courbes statistiques pour accompagner le précédent ouvrage. 2e édition. 12 fr.
— **L'Homme de génie**, traduit sur la 8e édition italienne par FR. COLONNA D'ISTRIA, et précédé d'une préface de M. CH. RICHET. 1 vol. avec 11 pl. hors texte. 10 fr.
LYON (Georges), maître de conférences à l'École normale. **L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 1 vol. 1888. 7 fr. 50
MARION (H.), professeur à la Sorbonne. **De la Solidarité morale.** Essai de psychologie appliquée. 1 vol. 3e édit. (V. P.) 5 fr.
MATTHEW ARNOLD. **La Crise religieuse.** 1 vol. 7 fr. 50
MAUDSLEY. **La Pathologie de l'esprit.** 1 vol. Trad. par M. Germont. 10 fr.
NAVILLE (E.), correspond. de l'Institut. **La Logique de l'hypothèse.** 1 vol. 5 fr.
— **La physique moderne**, 1 vol. 2e édit. 1890. 5 fr.
PAULHAN (Fr.). **L'activité mentale et les éléments de l'esprit.** 1 vol. 1889. 10 fr.
PÉREZ (Bernard). **Les trois premières années de l'enfant.** 1 vol. 4e édit. 5 fr.
— **L'Enfant de trois à sept ans.** 1 vol. 2e édit. 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau.** 1 vol. 2e édit. 1888. 5 fr.
— **L'Art et la Poésie chez l'enfant.** 1 vol. 1888. 5 fr.
— **Le Caractère de l'enfant à l'homme.** 1 vol. 1891. 5 fr.
PICAVET (E.), maître de conférences à l'École des hautes études. **Les Idéologues**, essai sur l'histoire des idées, des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc. en France depuis 1789. 1 fort volume. 10 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** Trad. de l'allemand par M. Girot. 1 vol. avec 95 figures dans le texte. 1888. (V. P.) 5 fr.

PILLON (F.), ancien rédacteur de la critique philosophique. **L'année philosophique** 1re année 1890. 1 vol. 1891 5 fr.

PREYER, professeur à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie.** Traduit de l'allemand par M. J. Soury. 1 vol. 5 fr.

— **L'Ame de l'enfant.** Observations sur le développement psychique des premières années. 1 vol., traduit de l'allemand par M. H. C. de Varigny. 1887. 10 fr.

PROAL. **Le Crime et la Peine,** ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 1 vol. 1892. 10 fr.

RAUH (F.) chargé d'un cours complémentaire de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse. **Essai sur le fondement métaphysique de la morale.** un vol. 1891. 5 fr.

RIBOT (Th.), directeur de la *Revue philosophique*. **L'Hérédité psychologique.** 1 vol. 4e édit. 7 fr. 50

— * **La Psychologie anglaise contemporaine.** 1 vol. 3e édit. 7 fr. 50

— * **La Psychologie allemande contemporaine.** 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50

RICARDOU (A), docteur ès lettres. **De l'Idéal,** étude philosophique. 1 vol. 1891. 5 fr.

RICHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. **L'Homme et l'Intelligence.** Fragments de psychologie et de physiologie. 1 vol. 2e édit. 10 fr.

ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie.** 1 vol. 7 fr. 50

— **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme.) 1 vol. 1891. 5 fr.

ROMANES. **L'évolution mentale chez l'homme.** Traduit de l'angl. par H. de Varigny 1891. 1 vol. 7 fr. 50.

SAIGEY (Emile). **Les Sciences au XVIIIe siècle.** La physique de Voltaire. 1 vol. 5 fr.

SCHOPENHAUER. **Aphorismes sur la sagesse dans la vie.** 3e édit. Traduit par M. Cantacuzène. 1 vol. 5 fr.

— **De la quadruple racine du principe de la raison suffisante,** suivi d'une *Histoire de la doctrine de l'idéal et du réel.* Trad. par M. Cantacuzène. 1 vol. 5 fr.

— **Le monde comme volonté et comme représentation.** Traduit par M. A. Burdeau. 3 vol., chacun séparément. 7 fr. 50

SÉAILLES, maître de conférences à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 1 vol. 5 fr.

SERGI, professeur à l'Université de Rome. **La Psychologie physiologique,** traduite de l'italien par M. Mouton. 1 vol. avec figures. 1888. 7 fr. 50

SOLLIER (Dr Paul). * **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile.** 1 vol. avec 12 planches hors texte. 1891. 5 fr.

SOURIAU (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Lille. **L'Esthétique du mouvement.** 1 vol. in-8°. 1889. 5 fr.

STUART MILL. * **La Philosophie de Hamilton.** 1 vol. 10 fr.

— * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 1 vol. 5 fr.

— * **Système de logique déductive et inductive.** 3e édit. 2 vol. 20 fr.

— * **Essais sur la religion.** 2e édit. 1 vol. 5 fr.

SULLY (James). **Le Pessimisme.** Trad. par MM. Bertrand et Gérard. 1 vol. 7 fr. 50

VACHEROT (Et.), de l'Institut. **Essais de philosophie critique.** 1 vol. 7 fr. 50

— **La Religion.** 1 vol. 7 fr. 50

WUNDT. **Éléments de psychologie physiologique.** 2 vol. avec figures, trad. de l'allem. par le Dr Élie Rouvier, et précédés d'une préface de M. D. Nolen. 20 fr.

ÉDITIONS ÉTRANGÈRES

Éditions anglaises.

AUGUSTE LAUGEL. The United States during the war. In-8. 7 sh. 6 p.

ALBERT RÉVILLE. History of the doctrine of the deity of Jesus-Christ. 3 sh. 6 p.

H. TAINE. Italy (Naples et Rome). 7 sh. 6 p.

H. TAINE. The philosophy of Art. 3 sh.

PAUL JANET. The Materialism of present day 1 vol. in-18, rel. 3 sh.

Éditions allemandes.

JULES BARNI. Napoléon Ier. In-18. 3 m.

PAUL JANET. Der Materialismus unsere Zeit. 1 vol. in-18. 3 m.

H. TAINE. Philosophie der Kunst. 1 volume in-18. 3 m.

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE (Œuvres d'), traduction de J. BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE.

— **Psychologie** (Opuscules), avec notes. 1 vol. in-8 ..... 10 fr.

— **Rhétorique**, avec notes. 1870. 2 vol. in-8 ..... 16 fr.

— **Politique**, 1868, 1 v. in-8. 10 fr.

— **La Métaphysique d'Aristote.** 3 vol. in-8, 1879 ..... 30 fr.

— **Traité de la production et de la destruction des choses**, avec notes. 1866. 1 v. gr. in-8... 10 fr.

— **De la Logique d'Aristote**, par M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. 2 vol. in-8 ..... 10 fr.

— **L'Esthétique d'Aristote**, par M. BÉNARD. 1 vol. in-8. 1889. 5 fr.

SOCRATE. * **La Philosophie de Socrate**, par M. Alf. FOUILLÉE. 2 vol. in-8 ..... 16 fr.

— **Le Procès de Socrate.** Examen des thèses socratiques, par M. G. SOREL. 1 vol. in-8. 1889. 3 fr. 50

PLATON. **Études sur la Dialectique dans Platon et dans Hegel**, par M. Paul JANET. 1 vol. in-8 6 fr.

— **Platon et Aristote**, par VAN DER REST. 1 vol. in-8 ..... 10 fr.

ÉPICURE. **La Morale d'Épicure** et ses rapports avec les doctrines contemporaines, par M. GUYAU. 1 vol. in-8. 3e édit.... 7 fr. 50

ÉCOLE D'ALEXANDRIE. * **Histoire de l'École d'Alexandrie**, par M. BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE. 1 v. in-8.. 6 fr.

MARC-AURÈLE. **Pensées de Marc-Aurèle**, traduites et annotées par M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. 1 vol. in-18 ..... 4 fr. 50

BÉNARD. **La Philosophie ancienne**, histoire de ses systèmes. 1re partie : *La Philosophie et la Sagesse orientales. — La Philosophie grecque avant Socrate. — Socrate et les socratiques. — Etudes sur les sophistes grecs.* 1 v. in-8. 1885 9 fr.

BROCHARD (V.). **Les Sceptiques grecs** (couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). 1 vol. in-8. 1887..... 8 fr.

FABRE (Joseph). * **Histoire de la philosophie, antiquité et moyen âge.** 1 vol. in-18. .... 3 fr. 50

FAVRE (Mme Jules), née VELTEN. **La Morale des stoïciens.** 1 volume in-18. 1887..... 3 fr. 50

— **La Morale de Socrate.** 1 vol. in-18. 1888..... 3 fr. 50

— **La Morale d'Aristote.** 1 vol. in-18. 1889..... 3 fr. 50

OGEREAU. **Essai sur le système philosophique des stoïciens.** 1 vol. in-8. 1885..... 5 fr.

TANNERY (Paul). **Pour l'histoire de la science hellène** (de Thalès à Empédocle). 1 v. in-8. 1887. 7 fr. 50

PHILOSOPHIE MODERNE

LEIBNIZ. * **Œuvres philosophiques**, avec introduction et notes par M. Paul JANET. 2 vol. in-8. 16 fr.

— **Leibniz et Pierre le Grand**, par FOUCHER DE CAREIL. 1 v. in-8. 2 fr.

— **Leibniz et les deux Sophie**, par FOUCHER DE CAREIL. In-8. 2 fr.

DESCARTES, par L. LIARD. 1 v. in-8 5 fr

— **Essai sur l'Esthétique de Descartes**, par KRANTZ. 1 v. in-8. 6 fr.

SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera** quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 forts vol. in-8 sur papier de Hollande..... 45 fr.

SPINOZA. **Inventaire des livres formant sa bibliothèque**, publié d'après un document inédit avec des notes biographiques et bibliographiques et une introduction par A. J. SERVAAS VAN ROOIJEN, 1 v. in-4 sur papier de Hollande, 1891.. 15 fr.

GEULINX (Arnoldi). **Opera philosophica recognovit** J. P. N. LAND, tome I. sur papier de Hollande, gr. in-8, 1891 ..... 17 fr. 50.

GASSENDI. **La philosophie de Gassendi**, par M. F. THOMAS. 1 vol. in-8. 1889..... 6 fr.

LOCKE. * **Sa vie et ses œuvres**, par M. MARION. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche**, par M. OLLÉ-LAPRUNE. 2 vol. in-8..... 16 fr.

PASCAL. **Études sur le scepticisme de Pascal**, par M. DROZ, 1 vol. in-8..... 6 fr.

VOLTAIRE. **Les Sciences au XVIIIe siècle.** Voltaire physicien, par M. Em. SAIGEY. 1 vol. in-8. 5 fr.

FRANCK (Ad.). **La Philosophie mystique en France au XVIIIe siècle** 1 vol. in-18... 2 fr. 50

DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle.** 3 vol. in-8. 15 fr.

PHILOSOPHIE ÉCOSSAISE

DUGALD STEWART. * **Éléments de la philosophie de l'esprit humain**, traduits de l'anglais par L. PEISSE. 3 vol. in-12... 9 fr.

HAMILTON. * **La Philosophie de Hamilton**, par J. STUART MILL, 1 vol. in-8..... 10 fr.

HUME. * **Sa vie et sa philosophie**, par Th. HUXLEY, trad. de l'angl. par M. G. COMPAYRÉ. 1 vol. in-8. 5 fr.

BACON. **Étude sur François Bacon**, par M. J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

* **Philosophie de François Bacon**, par M. CH. ADAM (ouvrage couronné par l'Institut). 1 volume in-8°. 7 fr. 50

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

KANT. **La Critique de la raison pratique**, traduction nouvelle avec introduction et notes, par M. PICAVET. 1 vol. in-8. 1888... 6 fr.

— **Critique de la raison pure**, trad. par M. TISSOT. 2 v. in-8. 16 fr.

— Même ouvrage, traduction par M. Jules BARNI. 2 vol. in-8.. 16 fr.

— **Éclaircissements sur la Critique de la raison pure**, trad. par M. J. TISSOT. 1 vol. in-8... 6 fr.

— **Principes métaphysiques de la morale**, augmentés des *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduct. par M. TISSOT. 1 v. in-8. 8 fr.

— Même ouvrage, traduction par M. Jules BARNI. 1 vol. in-8... 8 fr.

— * **La Logique**, traduction par M. TISSOT. 1 vol. in-8..... 4 fr.

— * **Mélanges de logique**, traduction par M. TISSOT. 1 v. in-8. 6 fr.

— * **Prolégomènes à toute métaphysique future** qui se présentera comme science, traduction de M. TISSOT. 1 vol. in-8... 6 fr.

— * **Anthropologie**, suivie de divers fragments relatifs aux rapports du physique et du moral de l'homme, et du commerce des esprits d'un monde à l'autre, traduction par M. TISSOT. 1 vol. in-8..... 6 fr.

— **Traité de pédagogie**, trad. J. BARNI; préface et notes par M. Raymond THAMIN. 1 vol. in-12. 2 fr.

— **Principes métaphysiques de la science de la nature**, traduits pour la 1re fois en français et accompagnés d'une introduction sur la Philosophie de la nature dans Kant, par CH. AUDLER et ED. CHAVANNES, anciens élèves de l'Ecole normale supérieure, agrégés de l'Université, 1 vol. grand in-8, 1891. 4 fr. 50

FICHTE. * **Méthode pour arriver à la vie bienheureuse**, trad. par M. Fr. BOUILLIER. 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Destination du savant et de l'homme de lettres**, traduit par M. NICOLAS. 1 vol. in-8. 3 fr.

— **Doctrines de la science.** 1 vol. in-8..... 9 fr.

SCHELLING. **Bruno**, ou du principe divin. 1 vol. in-8..... 3 fr. 50

HEGEL. * **Logique.** 2e édit. 2 vol. in-8..... 14 fr.

— * **Philosophie de la nature.** 3 vol. in-8..... 25 fr.

— * **Philosophie de l'esprit.** 2 vol. in-8..... 18 fr.

— * **Philosophie de la religion.** 2 vol. in-8..... 20 fr.

— **La Poétique**, trad. par M. Ch. BÉNARD. Extraits de Schiller, Gœthe, Jean, Paul, etc., et sur divers sujets relatifs à la poésie. 2 v. in-8. 12 fr.

— **Esthétique.** 2 vol. in-8, traduit par M. BÉNARD..... 16 fr.

— **Antécédents de l'hegelianisme dans la philosophie française**, par E. BEAUSSIRE. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

— * **La Dialectique dans Hegel et dans Platon**, par M. Paul JANET. 1 vol. in-8..... 6. fr.

— **Introduction à la philosophie de Hegel**, par VÉRA. 1 vol. in-8. 2e édit..... 6 fr. 50

HUMBOLDT (G. de). **Essai sur les limites de l'action de l'État.** 1 vol. in-18..... 3 fr. 50

—* **La Philosophie individualiste**, étude sur G. de HUMBOLDT, par M. CHALLEMEL-LACOUR. 1 v. in-18. 2 fr. 50

RICHTER (Jean-Paul-Fr.). **Poétique** ou **Introduction à l'Esthétique**, trad. par ALEX. BUCHNER et LÉON DUMONT, 2 vol. in-8, 1862. 15 fr.

STAHL. * **Le Vitalisme et l'Animisme de Stahl**, par M. Albert LEMOINE. 1 vol. in-18.... 2 fr. 50

PHILOSOPHIE ALLEMANDE CONTEMPORAINE

BUCHNER (L.). **Nature et Science.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 7 fr. 50

— * **Le Matérialisme contemporain**, par M. Paul JANET. 4e édit. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

CHRISTIAN BAUR **et l'École de Tubingue**, par M. Ed. ZELLER. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 1 vol. in-18.. 2 fr. 50

— **Le Darwinisme**, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 1 vol. in-18. 3e édition.. 2 fr. 50

O. SCHMIDT. **Les Sciences naturelles et la Philosophie de l'inconscient.** 1 v. in-18. 2 fr. 50

PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** 1 v. in-8. 5 fr.

PREYER. **Éléments de physiologie.** 1 vol. in-8....., 5 fr.

— **L'Ame de l'enfant.** Observations sur le développement psychique des premières années. 1 vol. in-8. 10 fr.

SCHŒBEL. **Philosophie de la raison pure.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

SCHOPENHAUER. **Essai sur le libre arbitre.** 1 vol. in-18. 5e éd. 2 fr. 50

— **Le Fondement de la morale.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

— **Essais et fragments**, traduit et précédé d'une Vie de Schopenhauer, par M. BOURDEAU. 1 vol. in-18. 6e édit..... 2 fr. 50

— **Aphorismes sur la sagesse dans la vie.** 1 vol. in-8. 3e éd. 5 fr.

— **De la quadruple racine du principe de la raison suffisante.** 1 vol. in-8..... 5 fr.

— **Le Monde comme volonté et représentation.** 3 vol. in-8 ; chacun séparement..... 7 fr. 50

— **La Philosophie de Schopenhauer**, par M. Th. RIBOT. 1 vol. in-18. 3e édit..... 2 fr. 50

RIBOT (Th.) * **La Psychologie allemande contemporaine.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 7 fr. 50

STRICKER. **Le Langage et la Musique.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

WUNDT. **Psychologie physiologique.** 2 vol. in-8 avec fig. 20 fr.

PHILOSOPHIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

STUART MILL.* **La Philosophie de Hamilton.** 1 fort vol. in-8. 10 fr.

— * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 1 v. in-8. 5 fr.

— * **Système de logique** déductive et inductive. 2 v. in-8. 20 fr.

— * **Auguste Comte** et la philosophie positive. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

— **L'Utilitarisme.** 1 v. in-18. 2 fr. 50

— **Essais sur la Religion.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 5 fr.

— **La République de 1848 et ses détracteurs**, trad. et préface de M. SADI CARNOT. 1 v. in-18. 1 fr.

— **La Philosophie de Stuart Mill**, par H. LAURET. 1 v. in-8. 6 fr.

HERBERT SPENCER. * **Les Premiers Principes.** 1 fort volume in-8..... 10 fr.

HERBERT SPENCER. **Principes de biologie.** 2 forts vol. in-8. 20 fr.

— * **Principes de psychologie.** 2 vol. in-8..... 20 fr.

— * **Introduction à la science sociale.** 1 v. in-8, cart. 6e édit. 6 fr.

— * **Principes de sociologie.** 4 vol. in-8..... 36 fr. 25

— * **Classification des sciences.** 1 vol. in-18, 2e édition. 2 fr. 50

— * **De l'éducation intellectuelle, morale et physique.** 1 vol. in-8, 5e édit..... 5 fr.

— * **Essais sur le progrès.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 7 fr. 50

— **Essais de politique.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 7 fr. 50

— **Essais scientifiques.** 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

HERBERT SPENCER. **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 3e édit..... 6 fr.

— **L'Individu contre l'État.** 1 vol. in-18. 2e édit..... 2 fr. 50

BAIN. * **Des sens et de l'intelligence.** 1 vol. in-8.... 10 fr.

— **Les Émotions et la Volonté.** 1 vol. in-8..... 10 fr.

— * **La Logique inductive et déductive.** 2 vol. in-8. 2e édit. 20 fr.

— * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8, cartonné, 4e édit .... 6 fr.

— * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8, cartonné. 6e édit. 6 fr.

DARWIN. * **Descendance et Darwinisme**, par Oscar SCHMIDT. 1 vol. in-8 cart. 5e édit... 6 fr.

— **Le Darwinisme**, par E. DE HARTMANN. 1 vol. in-18.. 2 fr. 50

FERRIER. **Les Fonctions du Cerveau.** 1 vol. in-8..... 10 fr.

CHARLTON BASTIAN. **Le cerveau**, organe de la pensée chez l'homme et les animaux. 2 vol. in-8. 12 fr.

CARLYLE. **L'Idéalisme anglais**, étude sur Carlyle, par H. TAINE. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations.** 1 vol. in-8, cart. 4e édit.... 6 fr.

DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** 1 volume in-8. 7e édit..... 6 fr.

RUSKIN (JOHN). * **L'Esthétique anglaise**, étude sur J. Ruskin, par MILSAND. 1 vol. in-18 ... 2 fr. 50

MATTHEW ARNOLD. **La Crise religieuse.** 1 vol. in-8.... 7 fr. 50

MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8. cart. 5e édit... 6 fr.

— **La Pathologie de l'esprit.** 1 vol in-8..... 10 fr.

FLINT. * **La Philosophie de l'histoire en France et en Allemagne.** 2 vol in-8. Chacun, séparément ..... 7 fr. 50

RIBOT (Th.). **La Psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit. 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

LIARD. * **Les Logiciens anglais contemporains.** 1 vol. in-18. 2e édit..... 2 fr. 50

GUYAU *. **La Morale anglaise contemporaine.** 1 v. in-8. 2e éd. 7 fr. 50

HUXLEY. * **Hume, sa vie, sa philosophie.** 1 vol. in-8..... 5 fr.

JAMES SULLY. **Le Pessimisme.** 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

— **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, cart.. 6 fr.

CARRAU (L.). **La Philosophie religieuse en Angleterre**, depuis Locke jusqu'à nos jours. 1 volume in-8..... 5 fr.

LYON (Georges). **L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE

SICILIANI. **La Psychogénie moderne.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

ESPINAS. * **La Philosophie expérimentale en Italie**, origines, état actuel. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

MARIANO. **La Philosophie contemporaine en Italie**, essais de philos. hegelienne. 1 v. in-18. 2 fr. 50

FERRI (Louis). **La Philosophie de l'association depuis Hobbes jusqu'à nos jours.** In-8. 7 fr. 50

MINGHETTI. **L'État et l'Église.** 1 vol. in-8..... 5 fr.

LEOPARDI. **Opuscules et pensées.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

MOSSO. **La Peur.** 1 v. in-18. 2 fr. 50

LOMBROSO. **L'Homme criminel.** 1 vol. in-8..... 10 fr.

— **Atlas** accompagnant l'ouvrage ci-dessus..... 12 fr.

— **L'homme de génie.** 1 vol. in-8. 10 fr.

— **L'Anthropologie criminelle**, ses récents progrès. 1 volume in-18, 2e édit..... 2 fr. 50

— **Nouvelles observations d'anthropologie criminelle et de psychiatrie**, 1 v in-18. 2 fr. 50

MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'expression des sentiments.** 2e édit. 1 vol. in-8, cart... 6 fr.

SERGI. **La Psychologie physiologique.** 1 vol. in-8... 7 fr. 50

GAROFALO. **La Criminologie.** 1 volume in-8..... 7 fr. 50

OUVRAGES DE PHILOSOPHIE

PRESCRITS POUR L'ENSEIGNEMENT DES LYCÉES ET DES COLLÉGES

COURS ÉLÉMENTAIRE DE PHILOSOPHIE

Suivi de Notions d'histoire de la Philosophie et de Sujets de Dissertations donnés à la Faculté des lettres de Paris

Par Émile BOIRAC

Professeur de philosophie au lycée Condorcet

1 vol. in-8°, 4e édition, 1892. Broché, 6 fr. 50. Cartonné à l'anglaise, 7 fr. 50

LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Choix de sujets — Plans — Développements

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION SUR LES RÈGLES DE LA DISSERSATION PHILOSOPHIQUE

PAR LE MÊME

1 vol. in-8, 2e édit., 1892. Broché, 6 fr. 50. Cartonné à l'anglaise, 7 fr. 50.

AUTEURS DEVANT ÊTRE EXPLIQUÉS DANS LA CLASSE DE PHILOSOPHIE

AUTEURS FRANÇAIS

Ces auteurs français sont expliqués également dans la classe de première (lettres) de l'enseignement moderne.

CONDILLAC. — **Traité des Sensations**, livre I, avec notes, par Georges LYON, maître de conférences à l'École normale supérieure, docteur ès lettres. 1 vol. in-12..... 1 fr. 40

DESCARTES. — **Discours sur la Méthode** et première méditation, avec notes, introduction et commentaires, par V. BROCHARD, directeur des conférences de philosophie à la Sorbonne. 1 vol. in-12, 2e édition..... 2 fr.

DESCARTES. — **Les Principes de la philosophie**, livre I, avec notes, par LE MÊME. 1 vol. in-12, broché..... 1 fr. 25

LEIBNIZ. — **La Monadologie**, avec notes, introduction et commentaires, par D. NOLEN, recteur de l'Académie de Besançon. 1 vol. in-12. 2e édit..... 2 fr.

LEIBNIZ. — **Nouveaux essais sur l'entendement humain**. Avant-propos et livre I, avec notes, par Paul JANET, de l'Institut, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12 ..... 1 fr.

MALEBRANCHE. — **De la recherche de la vérité**, livre II (*de l'Imagination*), avec notes, par Pierre JANET, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé au Collège Rollin 1 vol. in-12, ... 1 fr. 80

PASCAL. — **De l'autorité en matière de philosophie. — De l'esprit géométrique. — Entretien avec M. de Sacy**, avec notes, par ROBERT, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. 1 vol. in-12..... 1 fr.

AUTEURS LATINS

CICÉRON. — **De natura Deorum**, livre II, avec notes, par PICAVET, agrégé de l'Université, professeur au Collège Rollin. 1 vol. in-12..... 2 fr.

CICÉRON. — **De Officiis**, livre I, avec notes, par E. BOIRAC, professeur agrégé au lycée Condorcet. 1 vol. in-12..... 1 fr. 40

LUCRÈCE. — **De natura rerum**, livre V, avec notes, par G. LYON, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 1 vol. in-12..... 1 fr. 50

SÉNÈQUE. — **Lettres à Lucilius** (les 16 premières), avec notes, par DAURIAC, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. 1 vol. in-12. 1 fr. 25

AUTEURS GRECS

ARISTOTE. — **Morale à Nicomaque**, livre X, avec notes, par L. CARRAU, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12..... 1 fr. 25

ÉPICTÈTE. — **Manuel**, avec notes, par MONTARGIS, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé de philosophie au lycée de Troyes. 1 vol. in-12..... 1 fr.

PLATON. — **La République**, livre VI, avec notes, par ESPINAS, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. 1 vol. in-12..... 2 fr.

XÉNOPHON. — **Mémorables**, livre I, avec notes, par PENJON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Lille. 1 vol. in-12..... 1 fr. 25

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — **Résumé de philosophie et analyse des auteurs** (*logique, morale, auteurs latins, auteurs français, langues vivantes*), à l'usage des candidats au baccalauréat ès sciences, par THOMAS, docteur ès lettres, professeur de philosophie au lycée de Brest, et REYNIER, professeur au lycée Buffon. 1 vol. in-12. 4e éd. 2 fr.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-18 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix

Cartonnage anglais, 50 cent. par vol. in-18; 1 fr. par vol. in-8.
Demi-reliure, 1 fr. 50 par vol. in-18; 2 fr. par vol. in-8.

EUROPE

SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,** traduit de l'allemand par Mlle DOSQUET. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.
Chaque volume séparément. 7 fr.

FRANCE

BLANC (Louis). **Histoire de Dix ans.** 5 vol. in-8. 25 fr.
Chaque volume séparément. 5 fr.
— 25 pl. en taille-douce. Illustrations pour l'*Histoire de Dix ans.* 6 fr.
BOERT. * **La Guerre de 1870-1871,** d'après le colonel fédéral suisse Rustow. 1 vol. in-18. (V. P.) 3 fr. 50
CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française,** résumé historique. 1 volume in-18. Nouvelle édit. (V. P.) 3 fr. 50
DEBIDOUR. * **Histoire diplomatique de l'Europe de 1815 à 1878,** 2 vol. in-8°. 1891. 18 fr.
ÉLIAS REGNAULT. **Histoire de Huit ans** (1840-1848). 3 vol. in-8. 15 fr.
Chaque volume séparément. 5 fr.
— 14 planches en taille-douce, illustrations pour l'*Histoire de Huit ans.* 4 fr.
GAFFAREL (P.), professeur à la Faculté des lettres de Dijon. * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 4e édit. (V. P.) 5 fr.
LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.
ROCHAU (de). **Histoire de la Restauration.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
TAXILE DELORD. * **Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 v. in-8. 42 fr.
Chaque volume séparément. 7 fr.
WAHL, professeur au lycée Lakanal. **L'Algérie.** 1 vol. in-8. 2e édit. (V. P.)
Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 5 fr.
LANESSAN (de), député. **L'Expansion coloniale de la France.** Étude économique, politique et géographique sur les établissements français d'outre-mer. 1 fort vol. in-8, avec cartes. 1886. (V. P.) 12 fr.
— **La Tunisie.** 1 vol. in-8 avec une carte en couleurs. 1887. (V. P.) 5 fr.
— **L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative sur *la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin.* (Ouvrage couronné par la Société de géographie commerciale de Paris, médaille Dupleix.) 1 vol. in-8 avec 5 cartes en couleurs hors texte. 1889. 15 fr.
SILVESTRE (J.) **L'empire d'Annam et les Annamites,** publié sous les auspices de l'administration des colonies, 1 vol. in-8 avec 1 carte de l'Annam. 1889. 3 fr. 50

ANGLETERRE

BAGEHOT (W.). * **Lombard-street.** Le Marché financier en Angleterre. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
GLADSTONE (E. W.). **Questions constitutionnelles** (1873-1878). — Le prince époux. — Le droit électoral. Traduit de l'anglais, et précédé d'une Introduction par Albert GIGOT. 1 vol. in-8. 5 fr.
LAUGEL (Aug.). * **Lord Palmerston et lord Russel.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
SIR CORNEWAL LEWIS. * **Histoire gouvernementale de l'Angleterre depuis 1770 jusqu'à 1830.** Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. 7 fr.
REYNALD (H.), doyen de la Faculté des lettres d'Aix. * **Histoire de l'Angleterre** depuis la reine Anne jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18. 2e édit. (V. P.) 3 fr. 50
THACKERAY. **Les Quatre George.** Traduit de l'anglais par LEFOYER. 1 vol. in-18. (V. P.) 3 fr. 50

ALLEMAGNE

VÉRON (Eug.). * **Histoire de la Prusse,** depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa. 1 vol. in-18. 4e édit. (V. P.) 3 fr. 50
— * **Histoire de l'Allemagne,** depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18. 2e édit. (V. P.) 3 fr. 50
BOURLOTON (Ed.). * **L'Allemagne contemporaine.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

ASSELINE (L.). * **Histoire de l'Autriche,** depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18. 3e édit. (V. P.) 3 fr. 50

SAYOUS (Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. **Histoire des Hongrois** et de leur littérature politique, de 1790 à 1815. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

ITALIE

SORIN (Élie). **Histoire de l'Italie**, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. 1 vol. in-18. 1888. (V. P.) 3 fr. 50

ESPAGNE

REYNALD (H.). * **Histoire de l'Espagne** depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18. (V. P.) 3 fr. 50

RUSSIE

HERBERT BARRY. **La Russie contemporaine.** Traduit de l'anglais. 1 vol. in-18. (V. P.) 3 fr. 50

CRÉHANGE (M.). **Histoire contemporaine de la Russie.** 1 vol. in-18. (V. P.) 3 fr. 50

SUISSE

DAENDLIKER. **Histoire du peuple suisse.** Trad. de l'allem. par Mme Jules FAVRE et précédées d'une Introduction de M. Jules FAVRE. 1 vol. in-8. (V. P.) 5 fr.

DIXON (H.). **La Suisse contemporaine.** 1 vol. in-18, trad. de l'angl. (V. P.) 3 fr. 50

AMÉRIQUE

DEBERLE (Alf.). **Histoire de l'Amérique du Sud**, depuis sa conquête jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18. 2e édit. (V. P.) 3 fr. 50

LAUGEL (Aug.). * **Les États-Unis pendant la guerre.** 1861-1864. Souvenirs personnels. 1 vol. in-18, cartonné. 4 fr.

BARNI (Jules). * **Histoire des idées morales et politiques en France au dix-huitième siècle.** 2 vol. in-18. (V. P.) Chaque volume. 3 fr. 50

— * **Les Moralistes français au dix-huitième siècle.** 1 vol. in-18 faisant suite aux deux précédents. (V. P.) 3 fr. 50

BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. **La Guerre étrangère et la Guerre civile.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 2e édition, précédée d'une notice sur l'auteur par M. Charles BIGOT. 1 vol. in-18. (V. P.) 3 fr. 50

CLAMAGERAN (J.), sénateur. * **La France républicaine.** 1 vol. in-18. (V. P.) 3 fr. 50

GUÉROULT (Georges). **Le Centenaire de 1789**, évolution politique, philosophique, artistique et scientifique de l'Europe depuis cent ans. 1 vol. in-18. 1889. 3. fr. 50

LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. **Le Socialisme contemporain.** 1 vol. in-18. 6e édit. augmentée. 3 fr. 50

MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-18, précédés d'une Préface de A. RANC. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50

SPULLER (E.), député, ancien ministre de l'Instruction publique. **Figures disparues**, portraits contemporains, littéraires et politiques. 1re série. 1 vol. in-18. 2e édit. (V. P.) 3 fr. 50

— **Figures disparues.** 2e série. 1 vol. in-18. 1891. 3 fr. 50

— **Histoire parlementaire de la deuxième République.** 1 v. in-18. (V. P.). 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE MILITAIRE

25 VOLUMES PETIT IN-8° DE 250 A 400 PAGES

AVEC CROQUIS DANS LE TEXTE

Chaque volume cartonné à l'anglaise..... **5 francs.**

VOLUMES PUBLIÉS :

1. — **Précis des campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne (1630-1632)**, précédé d'une Bibliographie générale de l'histoire militaire des temps modernes.
2. — **Précis des campagnes de Turenne (1644-1675).**
3. — **Précis de la campagne de 1805 en Allemagne et en Italie.**
4. — **Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas.**
5. — **Précis de la campagne de 1859 en Italie.**
6. — **Précis de la guerre de 1866 en Allemagne et en Italie.**
7. — **Précis des campagnes de 1796 et 1797 en Italie et en Allemagne.**

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE

ALBANY DE FONBLANQUE. **L'Angleterre, son gouvernement, ses institutions**. Traduit de l'anglais sur la 14e édition par M. F. C. DREYFUS, avec Introduction par M. H. BRISSON. 1 vol. in-8. 5 fr.
BENLOEW. **Les Lois de l'Histoire**. 1 vol. in-8. 5 fr.
DESCHANEL (E.). ***Le Peuple et la Bourgeoisie**. 1 vol. in-8. 2e éd. 5 fr.
DU CASSE. **Les Rois frères de Napoléon Ier**. 1 vol. in-8. 10 fr.
MINGHETTI. **L'État et l'Église**. 1 vol. in-8. 5 fr.
LOUIS BLANC. **Discours politiques** (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50
PHILIPPSON. **La Contre-révolution religieuse au XVIe siècle**. 1 vol. in-8. 10 fr.
HENRARD (P.). **Henri IV et la princesse de Condé**. 1 vol. in-8. 6 fr.
NOVICOW. **La Politique internationale**, précédé d'une Préface de M. Eugène VÉRON. 1 fort vol. in-8. 7 fr.
COMBES DE LESTRADE. **Éléments de sociologie**. 1 vol. in-8. 1889. 5 fr.
DREYFUS (F. C.). **La France, son gouvernement, ses institutions**. 1 vol. (*Sous presse.*)

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE, par Taxile DELORD. 6 vol. in-8 colombier avec 500 gravures de FERAT, Fr. REGAMEY, etc.
Chaque vol. broché, 8 fr. — Cart. doré, tr. dorées. 11 fr. 50

HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE, depuis les origines jusqu'en 1815. — Nouvelle édition. — 4 vol. in-8 colombier avec 1323 gravures sur bois dans le texte. Chaque vol. broché, 7 fr. 50 — Cart. toile, tranches dorées. 11 fr.

RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES

AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des affaires étrangères.

Beaux volumes in-8 cavalier, imprimés sur papier de Hollande :

I. — **AUTRICHE**, avec Introduction et notes, par M. Albert SOREL, membre de l'Institut. 20 fr.
II. — **SUÈDE**, avec Introduction et notes, par M. A. GEFFROY, membre de l'Institut..... 20 fr.
III. — **PORTUGAL**, avec Introduction et notes, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR..... 20 fr.
IV et V. — **POLOGNE**, avec Introduction et notes, par M. LOUIS FARGES, 2 vol..... 30 fr.
VI. — **ROME**, avec Introduction et notes, par M. G. HANOTAUX, 20 fr.
VII. — **BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS**, avec Introduction et notes par M. André LEBON..... 25 fr.
VIII et IX. — **RUSSIE**, avec introduction et notes par M. Alfred RAMBAUD. 2 vol. Le 1er volume, 20 fr. Le second volume..... 25 fr.

La publication se continuera par les volumes suivants :

NAPLES ET PARME, par M. Joseph Reinach.
ANGLETERRE, par M. Jusserand.
PRUSSE, par M. E. Lavisse.
TURQUIE, par M. Girard de Rialle.
HOLLANDE, par M. H. Maze.
ESPAGNE, par M. Morel Fatio.
DANEMARK, par M. Geffroy.
VENISE, par M. Jean Kaulek.

INVENTAIRE ANALYTIQUE
DES
ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
PUBLIÉ
Sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

I. — **Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1538-1540)**, par M. Jean Kaulek, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort 15 fr.

II. — **Papiers de BARTHÉLEMY, ambassadeur de France en Suisse**, de 1792 à 1797 (Année 1792), par M. Jean Kaulek. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 15 fr.

III. — **Papiers de BARTHÉLEMY** (janvier-août 1793), par M. Jean Kaulek. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 15 fr.

IV. — **Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre** (1546-1549), par M. G. Lefèvre-Pontalis. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 15 fr.

V. — **Papiers de BARTHÉLEMY** (Septembre 1793 à mars 1794,) par M. Jean Kaulek 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 18 fr.

Correspondance des Deys d'Alger avec la cour de France (1759-1833), recueillie par Eugène Plantet, attaché au Ministère des Affaires étrangères. 2 vol. in-8 raisin avec 2 planches en taille-douce hors texte. 30 fr.

ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE

CARTAILHAC (E). **La France préhistorique.** 1 vol. in-8, avec nombreuses gravures dans le texte. cart. 1889. 6 fr.

EVANS (John). * **Les Ages de la pierre.** 1 vol. grand in-8, avec 467 figures. dans le texte. 15 fr. — En demi-reliure. 18 fr.

EVANS (John). * **L'Age du bronze.** 1 vol. grand in-8, avec 540 gravures dans le texte, broché, 15 fr. — En demi-reliure. 18 fr.

GIRARD DE RIALLE. **Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique.** 1 vol. petit in-18. 60 c.

GIRARD DE RIALLE. **Les Peuples de l'Asie et de l'Europe.** 1 vol. petit in-18. 60 c.

HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique.** 1 vol. in-8, 2e édit. avec figures, cart. 6 fr.

HARTMANN (R.). **Les Singes anthropoïdes.** 1 vol. in-8, avec fig. cart. 6 fr.

JOLY (N.). * **L'Homme avant les métaux.** 1 vol. in-8, avec 150 gravures dans le texte et un frontispice. 4e édit. cart. 6 fr.

LUBBOCK (Sir John). **Les Origines de la civilisation.** État primitif de l'homme et mœurs des sauvages modernes. 1877. 1 vol. gr. in-8, avec gravures et planches hors texte. Trad. de l'anglais par M. Ed. Barbier. 2e édit. 15 fr. — Relié en demi-maroquin, avec tranch. dorées. (V. P.) 18 fr.

LUBBOCK (Sir John). * **L'Homme préhistorique.** 3e édit., avec gravures dans le texte. 2 vol. in-8. (V. P.) cart. 12 fr.

PIÉTREMENT. **Les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques.** 1 fort vol. gr. in-8. 15 fr.

DE QUATREFAGES. * **L'Espèce humaine.** 1 vol. in-8. 6e édit. (V. P.) 6 fr.

TOPINARD. **L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8 illustré, 1891, cart. 6 fr.

WHITNEY. * **La Vie du langage.** 1 vol. in-8. 3e édit. (V. P.) cart. 6 fr.

CARETTE (le colonel). **Études sur les temps anténistoriques.**
Première étude : *Le Langage.* 1 vol. in-8. 1878. 8 fr.
Deuxième étude : *Les Migrations.* 1 vol. in-8. 1888. 7 fr.

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par TH. RIBOT

Professeur au Collège de France.

(16e *année*, 1891.)

La REVUE PHILOSOPHIQUE paraît tous les mois, par livraisons de 6 ou 7 feuilles grand in-8, et forme ainsi à la fin de chaque année deux forts volumes d'environ 680 pages chacun.

CHAQUE NUMÉRO DE LA *REVUE* CONTIENT :

1° Plusieurs articles de fond; 2° des analyses et comptes rendus des nouveaux ouvrages philosophiques français et étrangers; 3° un compte rendu aussi complet que possible des *publications périodiques* de l'étranger pour tout ce qui concerne la philosophie; 4° des notes, documents, observations, pouvant servir de matériaux ou donner lieu à des vues nouvelles.

Prix d'abonnement :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.
La livraison..... 3 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par livraisons de 3 francs.

Table générale des matières contenues dans les 12 premières années (1876-1887), par M. BÉLUGOU. 1 vol. in-8..... 3 fr.

REVUE HISTORIQUE

Dirigée par G. MONOD

Maître de conférences à l'École normale, directeur à l'École des hautes études.

(16e *année*, 1891.)

La REVUE HISTORIQUE paraît tous les deux mois, par livraisons grand in-8 de 15 ou 16 feuilles, et forme à la fin de l'année trois beaux volumes de 500 pages chacun.

CHAQUE LIVRAISON CONTIENT :

I. Plusieurs *articles de fond*, comprenant chacun, s'il est possible, un travail complet. — II. Des *Mélanges et Variétés*, composés de documents inédits d'une étendue restreinte et de courtes notices sur des points d'histoire curieux ou mal connus. — III. Un *Bulletin historique* de la France et de l'étranger, fournissant des renseignements aussi complets que possible sur tout ce qui touche aux études historiques. — IV. Une *analyse des publications périodiques* de la France et de l'étranger, au point de vue des études historiques. — V. Des *Comptes rendus critiques* des livres d'histoire nouveaux.

Prix d'abonnement :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.
La livraison..... 6 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la 1re année se vendent 9 francs.

Tables générales des matières contenues dans les dix premières années de la Revue historique.

I. — Années 1876 à 1880, par M. CHARLES BÉMONT.
II. — Années 1881 à 1885, par M. RENÉ COUDERC.

Chaque Table formant un vol. in-8, 3 francs; 1 fr. 50 pour les abonnés.

ANNALES DE L'ÉCOLE LIBRE
DES
SCIENCES POLITIQUES

RECUEIL TRIMESTRIEL

Publié avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'école

SIXIÈME ANNÉE, 1891

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. Émile BOUTMY, de l'Institut, directeur de l'École; M. Léon SAY, de l'Académie française, ancien ministre des Finances; M. ALF. DE FOVILLE, chef du bureau de statistique au ministère des Finances, professeur au Conservatoire des arts et métiers; M. R. STOURM, ancien inspecteur des Finances et administrateur des Contributions indirectes; M. Alexandre RIBOT, député; M. Gabriel ALIX; M. L. RENAULT, professeur à la Faculté de droit; M. André LEBON; M. Albert SOREL de l'Institut; M. PIGEONNEAU, professeur à la Sorbonne; M. A. VANDAL, auditeur de 1re classe au Conseil d'État; Directeurs des groupes de travail, professeurs à l'École.

Secrétaire de la rédaction : M. Aug. ARNAUNÉ, docteur en droit.

Les sujets traités dans les *Annales* embrassent tout le champ couvert par le programme d'enseignement de l'Ecole : *Economie, politique, finances, statistique, histoire constitutionnelle, droit international, public et prive, droit administratif, législations civile et commerciale privées, histoire législative et parlementaire, histoire diplomatique, géographie économique, ethnographie, etc.*

MODE DE PUBLICATION ET CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les *Annales de l'École libre des sciences politiques* paraissent tous les trois mois (15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre), par fascicules gr. in-8, de 186 pages chacun.

Un an (du 15 janvier) : Paris, 18 fr. ; départements et étranger, 19 fr.

La livraison, 5 francs.

Les trois premières années (1886–1887–1888) *se vendent chacune* 16 *francs, la quatrième année* (1889) *et les suivantes se vendent* 18 *francs.*

Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris

(1e *année*, 1891.)

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS :

MM. A. BORDIER (Géographie médicale), Mathias DUVAL (Anthropogénie et Embryologie), Georges HERVÉ (Anthropologie zoologique), J.-V. LABORDE (Anthropologie biologique), André LEFÈVRE (Ethnographie et Linguistique), Ch. LETOURNEAU (Sociologie), MANOUVRIER (Anthropologie physiologique), MAHOUDEAU (Anthropologie histologique), Adr. de MORTILLET (Ethnographie comparée), Gabr. de MORTILLET (Anthropologie préhistorique), HOVELACQUE. Directeur du comité d'Administration de l'École.

Cette revue paraît tous les mois depuis le 15 Janvier 1891 chaque numéro formant une brochure in-8 raisin de 32 pages, et contient une leçon d'un des professeurs de l'École, avec figures intercalées dans le texte et des analyses et comptes rendus des faits, des livres et des revues périodiques qui doivent intéresser les personnes s'occupant d'anthropologie.

ABONNEMENT : France et Étranger, 10 fr. — Le Numéro, 1 fr.

ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES

(1e *année*, 1891.)

Dirigées par le Dr DARIEX

Les ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES ont pour but de rapporter, avec forces preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur seront adressées, relatives aux faits soi-disant occultes : 1° de télépathie, de lucidité, de pressentiment ; 2° de mouvements d'objets, d'apparitions objectives. En dehors de ces chapitres de faits sont publiées des théories se bornant à la discussion des bonnes conditions pour observer et expérimenter ; des analyses, bibliographies, critiques, etc.

Les ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES paraissent tous les deux mois par numéros de quatre feuilles in-8 carré (64 pages), *depuis le 15 janvier* 1891.

ABONNEMENT : Pour tous pays, 12 fr. — Le Numéro, 2 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

La *Bibliothèque scientifique internationale* est une œuvre dirigée par les auteurs mêmes, en vue des intérêts de la science, pour la populariser sous toutes ses formes, et faire connaître immédiatement dans le monde entier les idées originales, les directions nouvelles, les découvertes importantes qui se font chaque jour dans tous les pays. Chaque savant expose les idées qu'il a introduites dans la science et condense pour ainsi dire ses doctrines les plus originales.

On peut ainsi, sans quitter la France, assister et participer au mouvement des esprits en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, en Italie, tout aussi bien que les savants mêmes de chacun de ces pays.

La *Bibliothèque scientifique internationale* ne comprend pas seulement des ouvrages consacrés aux sciences physiques et naturelles, elle aborde aussi les sciences morales, comme la philosophie, l'histoire, la politique et l'économie sociale, la haute législation, etc.; mais les livres traitant des sujets de ce genre se rattachent encore aux sciences naturelles, en leur empruntant les méthodes d'observation et d'expérience qui les ont rendues si fécondes depuis deux siècles.

Cette collection paraît à la fois en français, en anglais, en allemand et en italien : à Paris, chez Félix Alcan; à Londres, chez C. Kegan, Paul et Cie; à New-York, chez Appleton; à Leipzig, chez Brockhaus; et à Milan, chez Dumolard frères.

LISTE DES OUVRAGES PAR ORDRE D'APPARITION (1)

73 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, PRIX : 6 FRANCS.

1. J. TYNDALL. * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau,** avec figures. 1 vol. in-8. 5e édition. (V. P.) 6 fr.
2. BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations** dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité. 1 vol. in-8. 5e édition. 6 fr.
3. MAREY. * **La Machine animale,** locomotion terrestre et aérienne, avec de nombreuses fig. 1 vol. in-8. 5e édit. augmentée. (V. P.) 6 fr.
4. BAIN. * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8. 5e édition. 6 fr.
5. PETTIGREW. * **La Locomotion chez les animaux,** marche, natation. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. 6 fr.
6. HERBERT SPENCER. * **La Science sociale.** 1 v. in-8. 9e édit. (V. P.) 6 fr.
7. SCHMIDT (O.). * **La Descendance de l'homme et le Darwinisme.** 1 vol. in-8, avec fig. 5e édition. 6 fr.
8. MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8. 5e édit. 6 fr.
9. VAN BENEDEN. * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.** 1 vol. in-8, avec figures. 3e édit. (V. P.) 6 fr.
10. BALFOUR STEWART. **La Conservation de l'énergie,** suivi d'une Étude sur la *nature de la force*, par M. P. DE SAINT-ROBERT, avec figures. 1 vol. in-8. 5e édition. 6 fr.
11. DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** 1 vol. in-8. 8e édition. 6 fr.
12. L. DUMONT. * **Théorie scientifique de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.

13. SCHUTZENBERGER. **Les Fermentations.** 1 vol. in-8, avec fig. 5e édition. 6 fr.
14. WHITNEY. * **La Vie du langage.** 1 vol. in-8. 3e édit. (V. P.) 6 fr.
15. COOKE et BERKELEY. **Les Champignons.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édition. 6 fr.
16. BERNSTEIN. * **Les Sens.** 1 vol. in-8, avec 91 fig. 4e édit. (V. P.) 6 fr.
17. BERTHELOT. * **La Synthèse chimique.** 1 vol. in-8. 6e édit. (V. P.) 6 fr.
18. VOGEL. * **La Photographie et la Chimie de la lumière,** avec 95 figures. 1 vol. in-8. 4e édition. (V. P.) 6 fr.
19. LUYS. **Le * Cerveau et ses fonctions,** avec figures. 1 vol. in-8. 6e édition. (V. P.) 6 fr.
20. STANLEY JEVONS. * **La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.** 1 vol. in-8. 4e édition. (V. P.) 6 fr.
21. FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleur. 4e édition. (V. P.) 6 fr.
22. GÉNÉRAL BRIALMONT. * **Les Camps retranchés et leur rôle dans la défense des États,** avec fig. dans le texte et 2 planches hors texte. 3e édit. 6 fr.
23. DE QUATREFAGES. * **L'Espèce humaine.** 1 vol. in-8. 10e édition. (V. P.) 6 fr.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édition. (V. P.) 6 fr.
25. ROSENTHAL. * **Les Nerfs et les Muscles.** 1 vol. in-8, avec 75 figures. 3e édition. (V. P.) 6 fr.
26. BRUCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 3e édition. (V. P.) 6 fr.
27. WURTZ. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8. 5e édition. (V. P.) 6 fr.
28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec 63 figures dans le texte et 17 planches en noir et en couleur hors texte. 2e édition. (V. P.) 12 fr.
30. JOLY. * **L'Homme avant les métaux.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édition. (V. P.) 6 fr.
31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 7e édit. (V. P.) 6 fr.
32-33. THURSTON (R.) * **Histoire de la machine à vapeur,** précédée d'une Introduction par M. HIRSCH. 2 vol. in-8, avec 140 figures dans le texte et 16 planches hors texte. 3e édition. (V. P.) 12 fr.
34. HARTMANN (R.). **Les Peuples de l'Afrique.** 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition. (V. P.) 6 fr.
35. HERBERT SPENCER. **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.
36. HUXLEY. **L'Écrevisse,** introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
37. DE ROBERTY. **De la Sociologie.** 1 vol. in-8. 2e édition. 6 fr.
38. ROOD. **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleur hors texte. (V. P.) 6 fr.
39. DE SAPORTA et MARION. **L'Évolution du règne végétal** (les Cryptogames). 1 vol. in-8 avec figures. (V. P.) 6 fr.
40-41. CHARLTON BASTIAN. **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2e éd. 12 fr.
42. JAMES SULLY. **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. (V. P.) 6 fr.
43. YOUNG. **Le Soleil.** 1 vol. in-8, avec figures. (V. P.) 6 fr.
44. DE CANDOLLE. **L'Origine des plantes cultivées.** 3e édition. 1 vol. in-8. (V. P.) 6 fr.
45-46. SIR JOHN LUBBOCK. **Fourmis, abeilles et guêpes.** Études expérimentales sur l'organisation et les mœurs des sociétés d'insectes hyménoptères. 2 vol. in-8, avec 65 figures dans le texte et 13 planches hors texte, dont 5 coloriées. (V. P.) 12 fr.

47. PERRIER (Edm.). **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 2e édition. (V. P.) 6 fr.
48. STALLO. **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8, 2e éd. précédé d'une Introduction par FRIEDEL. 6 fr.
49. MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8. 2e édit. avec huit planches hors texte. 6 fr.
50. DE MEYER. **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** 1 vol. in-8 avec 51 figures, traduit de l'allemand et précédé d'une Introduction par M. O. CLAVEAU. 6 fr.
51. DE LANESSAN. **Introduction à l'Étude de la botanique** (le Sapin). 1 vol. in-8, 2e édit. avec 143 figures dans le texte. (V. P.) 6 fr.
52-53. DE SAPORTA et MARION. **L'évolution du règne végétal** (les Phanérogames). 2 vol. in-8, avec 136 figures. 12 fr.
54. TROUESSART. **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures.** 1 vol. in-8, 2e édit. avec 107 figures dans le texte. (V. P.) 6 fr.
55. HARTMANN (R.). **Les Singes anthropoïdes, et leur organisation comparée à celle de l'homme.** 1 vol. in-8, avec 63 figures dans le texte. 6 fr.
56. SCHMIDT (O.). **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques.** 1 vol. in-8 avec 51 figures. 6 fr.
57. BINET et FÉRÉ. **Le Magnétisme animal.** 1 vol. in-8 avec figures. 3e édit. 6 fr.
58-59. ROMANES. **L'Intelligence des animaux.** 2 vol. in-8. 2e édition. (V. P.) 12 fr.
60. F. LAGRANGE. **Physiologie des exercices du corps.** 1 vol. in-8. 4e édition (V. P.) 6 fr.
61. DREYFUS (Camille). **Évolution des mondes et des sociétés.** 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.
62. DAUBRÉE. **Les régions invisibles du globe et des espaces célestes.** 1 vol. in-8 avec 78 gravures dans le texte. (V. P.) 6 fr.
63-64. SIR JOHN LUBBOCK. * **L'homme préhistorique.** 2 vol. in-8. avec 228 gravures dans le texte. 3e édit. 12 fr.
65. RICHET (CH.). **La chaleur animale.** 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.
66. FALSAN. (A.). **La période glaciaire principalement en France et en Suisse.** 1 vol. in-8 avec 105 grav. et 2 cartes. (V. P.) 6 fr.
67 BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes.** 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique,** d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8 avec 162 gravures. (V. P.) 6 fr.
69. BERTHELOT. * **La Révolution chimique, Lavoisier.** 1 vol. in-8 avec gravures. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. — * **Les sens et l'instinct chez les animaux,** principalement chez les insectes. 1 vol. in-8 avec 150 grav. 6 fr.
71. STARCKE. * **La famille primitive.** 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING. * **Les virus.** 1 vol. in-8 avec fig. 6 fr.
73. TOPINARD. **L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8 illustré. 1891. 6 fr.

OUVRAGES SUR LE POINT DE PARAITRE :

DE QUATREFAGES. **Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8°. 2e édition refondue.
ANDRÉ (Ch.). **Le système solaire.** 1 vol. in-8.
KUNCKEL D'HERCULAIS. **Les sauterelles.** 1 vol. avec grav.
ROMIEUX. **La topographie et la géologie.** 1 vol. avec grav. et cartes.
MORTILLET (de). **L'Origine de l'homme.** 1 vol. avec figures.
PERRIER (E.). **L'Embryogénie générale.** 1 vol. avec figures.
LACASSAGNE. **Les Criminels.** 1 vol. avec figures.
POUCHET (G.). **La forme et la vie.** 1 vol. avec figures.
BERTILLON. **La démographie.** 1 vol.
CARTAILHAC. **Les Gaulois.** 1 vol. avec gravures.

LISTE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DES 73 VOLUMES PUBLIÉS

DE LA BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Chaque volume in-8, cartonné à l'anglaise... 6 francs.

SCIENCES SOCIALES

* **Introduction à la science sociale**, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8, 9e édit. 6 fr.
* **Les Bases de la morale évolutionniste**, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8, 4e édit. 6 fr.
Les Conflits de la science et de la religion, par DRAPER, professeur à l'Université de New-York. 1 vol. in-8, 8e édit. 6 fr.
Le Crime et la Folie, par H. MAUDSLEY, professeur de médecine légale à l'Université de Londres. 1 vol. in-8, 5e édit. 6 fr.
* **La Défense des États et les Camps retranchés**, par le général A. BRIALMONT, inspecteur général des fortifications et du corps du génie de Belgique. 1 vol. in-8 avec nombreuses figures dans le texte et 2 pl. hors texte, 3e édit. 6 fr.
* **La Monnaie et le Mécanisme de l'échange**, par W. STANLEY JEVONS, professeur d'économie politique à l'Université de Londres. 1 vol. in-8, 4e édit. (V. P.) 6 fr.
La Sociologie, par DE ROBERTY. 1 vol. in-8, 2e édit. (V. P.) 6 fr.
* **La Science de l'éducation**, par Alex. BAIN, professeur à l'Université d'Aberdeen (Écosse). 1 vol. in-8, 7e édit. (V. P.) 6 fr.
* **Lois scientifiques du développement des nations** dans leurs rapports avec les principes de l'hérédité et de la sélection naturelle, par W. BAGEHOT. 1 vol. in-8, 5e édit. 6 fr.
* **La Vie du langage**, par D. WHITNEY, professeur de philologie comparée à Yale-College de Boston (États-Unis). 1 vol. in-8, 3e édit. (V. P.) 6 fr.
* **La Famille primitive**, par J. STARCKE, professeur à l'Université de Copenhague. 1 vol. in-8. 6 fr.

PHYSIOLOGIE

Les Illusions des sens et de l'esprit, par James SULLY. 1 vol. in-8. 2e édit. (V. P.) 6 fr.
* **La Locomotion chez les animaux** (marche, natation et vol), suivie d'une étude sur l'*Histoire de la navigation aérienne*, par J.-B. PETTIGREW, professeur au Collège royal de chirurgie d'Édimbourg (Écosse). 1 vol. in-8 avec 140 figures dans le texte. 2e édit. 6 fr.
* **Les Nerfs et les Muscles**, par J. ROSENTHAL, professeur de physiologie à l'Université d'Erlangen (Bavière). 1 vol in-8, avec 75 figures dans le texte, 3e édit. (V. P.) 6 fr.
* **La Machine animale**, par E.-J. MAREY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. 1 vol. in-8, avec 117 figures dans le texte, 4e édit. (V. P.) 6 fr.
* **Les Sens**, par BERNSTEIN, professeur de physiologie à l'Université de Halle (Prusse). 1 vol. in-8, avec 91 figures dans le texte, 4e édit. (V. P.) 6 fr.
Les Organes de la parole, par H. DE MEYER, professeur à l'Université de Zurich, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction sur l'*Enseignement de la parole aux sourds-muets*, par O. CLAVEAU, inspecteur général des établissements de bienfaisance. 1 vol. in-8, avec 51 figures dans le texte. 6 fr.
La Physionomie et l'Expression des sentiments, par P. MANTEGAZZA, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Florence. 1 vol. in-8, avec figures et 8 planches hors texte, d'après les dessins originaux d'Edouard Ximenès. 6 fr.
Physiologie des exercices du corps, par le docteur F. LAGRANGE. 1 vol. in-8. (V. P.) 6 fr.
La Chaleur animale, par CH. RICHET, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8 avec figures dans le texte. 6 fr.
Les Sensations internes, par H. BEAUNIS, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Nancy, directeur du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 6 fr.
* **Les Virus**, dpar M. ARLOING, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, directeur de l'école vétérinaire. 1 vol. in-8 avec fig. 6 fr.

PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

* **Le Cerveau et ses fonctions**, par J. Luys, membre de l'Académie de médecine, médecin de la Salpêtrière. 1 vol. in-8 avec fig. 6e édit. (V. P.) 6 fr.

Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux, par Charlton Bastian, professeur à l'Université de Londres. 2 vol. in-8 avec 184 fig. dans le texte. 2e édit. 12 fr.

Le Crime et la Folie, par H. Maudsley, professeur à l'Université de Londres. 1 vol. in-8, 5e édit. 6 fr.

* **L'Esprit et le Corps**, considérés au point de vue de leurs relations, suivi d'études sur les *Erreurs généralement répandues au sujet de l'esprit*, par Alex. Bain, professeur à l'Université d'Aberdeen (Écosse). 1 vol. in-8, 4e édit. (V. P.) 6 fr.

* **Théorie scientifique de la sensibilité** : *le Plaisir et la Peine*, par Léon Dumont. 1 vol. in-8, 3e édit. 6 fr.

La Matière et la Physique moderne, par Stallo, précédé d'une préface par M. Ch. Friedel, de l'Institut. 1 vol. in-8. 6 fr.

Le Magnétisme animal, par A. Binet et Ch. Féré. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte. 2e édit. 6 fr.

L'Intelligence des animaux, par Romanes. 2 vol. in-8, précédés d'une préface de M. E. Perrier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. (V. P.) 12 fr.

L'Évolution des mondes et des sociétés, par C. Dreyfus, député de la Seine. 1 vol. in-8. 6 fr.

ANTHROPOLOGIE

* **L'Espèce humaine**, par A. de Quatrefages, membre de l'Institut, professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris. 1 vol. in-8, 9e édit. (V. P.) 6 fr.

* **L'Homme avant les métaux**, par N. Joly, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. 1 vol. in-8, avec 150 figures dans le texte et un frontispice, 4e édit. (V. P.) 6 fr.

* **Les Peuples de l'Afrique**, par R. Hartmann, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 93 figures dans le texte, 2e édit. (V. P.) 6 fr.

Les Singes anthropoïdes, et leur organisation comparée à celle de l'homme, par R. Hartmann, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 63 figures gravées sur bois. 6 fr.

* **L'Homme préhistorique**, par Sir John Lubbock, membre de la Société royale de Londres. 2 vol. in-8, avec 228 gravures dans le texte. 3e édit. 12 fr.

La France préhistorique, par E. Cartailhac. 1 vol. in-8 avec gravures dans le texte. 6 fr,

L'Homme dans la Nature par Topinard. 1 vol. in-8 illustré. 6 fr.

ZOOLOGIE

* **Descendance et Darwinisme**, par O. Schmidt, professeur à l'Université de Strasbourg 1 vol. in-8, avec figures, 5e édit. 6 fr.

Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, par O. Schmidt. 1 vol. in-8, avec 51 figures dans le texte. 6 fr.

Fourmis, Abeilles et Guêpes, par sir John Lubbock, membre de la Société royale de Londres. 2 vol. in-8, avec figures dans le texte et 13 planches hors texte, dont 5 coloriées. (V. P.) 12 fr.

* **Les sens et l'instinct chez les animaux**, et principalement chez les insectes, par Sir John Lubbock, 1 vol. in-8 avec grav. 6 fr.

L'Écrevisse, introduction à l'étude de la zoologie, par Th.-H. Huxley, membre de la Société royale de Londres et de l'Institut de France, professeur d'histoire naturelle à l'École royale des mines de Londres. 1 vol. in-8 avec 82 figures. 6 fr.

* **Les Commensaux et les Parasites** dans le règne animal, par P.-J. Van Beneden, professeur à l'Université de Louvain (Belgique). 1 vol. in-8, avec 82 figures dans le texte. 3e édit. (V. P.) 6 fr.

La Philosophie zoologique avant Darwin, par Edmond Perrier, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. 1 vol. in-8, 2e édit. (V. P.) 6 fr.

BOTANIQUE — GÉOLOGIE

Les Champignons, par Cooke et Berkeley. 1 vol. in-8 avec 110 fig. 4e édit. 6 fr.

L'Évolution du règne végétal, par G. de Saporta, correspondant de l'Institut, et Marion, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Marseille.

I. *Les Cryptogames*. 1 vol. in-8, avec 85 figures dans le texte. (V. P.) 6 fr.

II. *Les Phanérogames*. 2 v. in-8, avec 136 fig. dans le texte. 12 fr.

* **Les Volcans et les Tremblements de terre**, par Fuchs, professeur à l'Université de Heidelberg. 1 vol. in-8, avec 36 figures et une carte en couleur, 4e édition. (V. P.) 6 fr.

La période glaciaire, principalement en France et en Suisse, par A. FALSAN, 1 vol. in-8, avec 105 gravures et 2 cartes hors texte. (V. P.) 6 fr.

Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes, par A. DAUBRÉE, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 78 gravures dans le texte. (V. P.) 6 fr.

L'Origine des plantes cultivées, par A. DE CANDOLLE, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8, 3e édit. (V. P.) 6 fr.

Introduction à l'étude de la botanique (le Sapin), par J. DE LANESSAN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8 avec figures dans le texte. (V. P.) 6 fr.

Microbes, Ferments et Moisissures, par le docteur L. TROUESSART. 1 vol. in-8, avec 108 figures dans le texte. 2e éd. (V. P.) 6 fr.

CHIMIE

Les Fermentations, par P. SCHUTZENBERGER, membre de l'Académie de médecine, professeur de chimie au Collège de France. 1 vol. in-8 avec figures, 5e édit. 6 fr.

* **La Synthèse chimique**, par M. BERTHELOT, membre de l'Institut, professeur de chimie organique au Collège de France. 1 vol. in-8. 6e édit. 6 fr.

* **La Théorie atomique**, par Ad. WURTZ, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8, 5e édit., précédée d'une introduction sur la *Vie et les travaux* de l'auteur, par M. CH. FRIEDEL, de l'Institut. 6 fr.

* **La Révolution chimique** (Lavoisier), par M. BERTHELOT, 1 vol. in-8. 6 fr.

ASTRONOMIE — MECANIQUE

* **Histoire de la Machine à vapeur, de la Locomotive et des Bateaux à vapeur**, par R. THURSTON, professeur de mécanique à l'Institut technique de Hoboken, près de New-York, revue, annotée et augmentée d'une Introduction par M. HIRSCH, professeur de machines à vapeur à l'École des ponts et chaussées de Paris. 2 vol. in-8 avec 160 figures dans le texte et 16 planches tirées à part. 3e édit. (V. P.) 12 fr.

* **Les Étoiles**, notions d'astronomie sidérale, par le P. A. SECCHI, directeur de l'Observatoire du Collège Romain. 2 vol. in-8 avec 68 figures dans le texte et 16 planches en noir et en couleurs, 2e édit. (V. P.) 12 fr.

Le Soleil, par C.-A. YOUNG, professeur d'astronomie au Collège de New-Jersey. 1 vol. in-8 avec 87 figures. (V. P.) 6 fr.

PHYSIQUE

La Conservation de l'énergie, par BALFOUR STEWART, professeur de physique au collège Owens de Manchester (Angleterre), suivi d'une étude sur la *Nature de la force*, par P. DE SAINT-ROBERT (de Turin). 1 vol. in-8 avec figures, 4e édit. 6 fr.

* **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, par J. TYNDALL, professeur de chimie à l'Institution royale de Londres, suivi d'une étude sur le même sujet, par HELMHOLTZ, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec nombreuses figures dans le texte et 8 planches tirées à part sur papier teinté, 5e édit. (V. P.) 6 fr.

* **La Photographie et la Chimie de la lumière**, par VOGEL, professeur à l'Académie polytechnique de Berlin. 1 vol. in-8, avec 95 figures dans le texte et une planche en photoglyptie, 4e édit. (V. P.) 6 fr.

La Matière et la Physique moderne, par STALLO. 1 vol. in-8. 6 fr.

THÉORIE DES BEAUX-ARTS

* **Le Son et la Musique**, par P. BLASERNA, professeur à l'Université de Rome, suivi des *Causes physiologiques de l'harmonie musicale*, par H. HELMHOLTZ, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 41 figures, 4e édit. (V. P.) 6 fr.

Principes scientifiques des Beaux-Arts, par E. BRUCKE, professeur à l'Université de Vienne, suivi de *l'Optique et les Arts*, par HELMHOLTZ, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8 avec figures, 4e édit. (V. P.) 6 fr.

* **Théorie scientifique des couleurs** et leurs applications aux arts et à l'industrie, par O. N. ROOD, professeur de physique à Colombia-College de New-York (Etats-Unis). 1 vol. in-8, avec 130 figures dans le texte et une planche en couleurs. (V. P.) 6 fr.

PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

Actes du 1er Congrès international d'anthropologie criminelle. Biologie et sociologie. 1887. 1 vol. gr. in-8. 15 fr.

ALAUX. **La Religion progressive.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **Esquisse d'une philosophie de l'être.** In-8. 1888. 1 fr.

— **Les problèmes religieux au XIXe siècle.** 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

— Voy. p. 2.

ALGLAVE. **Des Juridictions civiles chez les Romains.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50

ALTMEYER (J. J.). **Les Précurseurs de la réforme aux Pays-Bas.** 2 forts volumes in-8°, 1886. 12 fr.

ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 1887. 3 fr. 50

AUBRY. **La Contagion du meurtre.** 1 vol. in-8. 1887. 3 fr. 50

Autonomie et fédération, par l'auteur des *Éléments de science sociale.* 1 vol. in-18, traduit de l'anglais, par J. Gerschel. 1889. 1 fr.

AZAM. **Le Caractère dans la santé et dans la maladie.** 1 vol. in-8, précédé d'une préface de Th. Ribot. 1887. 4 fr.

— **Entre la raison et la folie. Les Toqués.** gr. in-8, 1891. 1 fr.

BALFOUR STEWART et TAIT. **L'Univers invisible.** 1 vol. in-8. 7 fr.

BARNI. **Les Martyrs de la libre pensée.** 1 vol. in-18. 2e édit. 3 fr. 50

— **Napoléon Ier.** 1 vol. in-18, édition populaire. 1 fr.

— Voy. p. 4 ; Kant, p. 8 ; p. 13 et 31.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. Voy. pages 2, 4 et 7, Aristote.

BAUTAIN. **La Philosophie morale.** 2 vol. in-8. 12 fr.

BEAUNIS (H.). **Impressions de campagne** (1870-1871). In-18. 3 fr. 50

BÉNARD (Ch.). **De la philosophie dans l'éducation classique.** 1862. 1 fort vol. in-8. 6 fr.

— Voy. p. 7, Aristote ; p. 8, Schelling et Hegel.

BERTAULD. **De la méthode.** Méthode spinosiste et méthode hégelienne, 2e édition, 1891. 1 vol in-18. 3 fr. 50

— **Méthode spiritualiste** Etude critique des preuves de l'existence de Dieu, 2e édition. 2 vol. in-18. 7 fr.

BLACKWELL (Dr Elisabeth). **Conseils aux parents** sur l'éducation de leurs enfants au point de vue sexuel. In-18. 2 fr.

BLANQUI. **L'Éternité par les astres.** In-8. 2 fr.

— **Critique sociale.** 2 vol. in-18. 1885. 7 fr.

BONJEAN (A.). **L'Hypnotisme**, ses rapports avec le droit, la thérapeutique, la suggestion mentale. 1 vol. in-18. 1890. 3 fr.

BOUCHARDAT. **Le Travail**, son influence sur la santé. In-18. 2 fr. 50

BOUCHER (A.) **Darwinisme et socialisme**, 1890. In-8 1 fr. 25

BOUILLET (Ad.). **Les Bourgeois gentilshommes. — L'Armée de Henri V.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— (Ad.). **Types nouveaux.** 1 vol. in-18. 1 fr. 50

— (Ad.). **L'Arrière-ban de l'ordre moral.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

BOURBON DEL MONTE. **L'Homme et les Animaux.** 1 vol. in-8. 5 fr.

BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8. 20 fr.

— **Les Forces de l'industrie**, progrès de la puissance humaine. 1 vol. in-8. (V. P.) 5 fr.

— **La Conquête du monde animal.** In-8. (V. P.) 5 fr.

— **L'Histoire et les Historiens.** 1 vol. in-8. 1888. 7 fr. 50

BOURDET (Eug.). **Principes d'éducation positive**, in-18. 3 fr. 50

— **Vocabulaire des principaux termes de la philosophie positive.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

BOURLOTON. Voy. p. 12.

BOURLOTON (Edg.) et ROBERT (Edmond). **La Commune et ses idées à travers l'histoire.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

BUCHNER. **Essai biographique sur Léon Dumont.** in-18. 2 fr.

Bulletins de la Société de psychologie physiologique. 1re année, 1885. 1 broch. in-8, 1 fr. 50. — 2e année, 1886, 1 broch. in-8, 3 fr. — 3e année, 1887, 1 fr. 50. — 4e année, 1888. 1 fr. 50; — 5e année, 1889. 1 fr. 50; 6e année, 1890. 1 fr. 50

BUSQUET. **Représailles**, poésies. In-18. 1 vol. 3 fr.

BUSSIÈRE et LEGOUIS. **Le général Beaupuy** (1753-1796) avec un portrait original. 1 vol. in-8, 1891. 3 fr. 50

CARRAU (Lud.). Voy. p. 4 et FLINT p. 5.

CELLARIER (F.). **Études sur la raison.** 1 vol, in-12. 1888. 3 fr.

— **Rapports du relatif et de l'absolu**, 1 vol. in-18. 4 fr.

CLAMAGERAN. **L'Algérie.** 3e édit. 1 vol. in-18. 1884. (V. P.) 3 fr. 50

— **La réaction économique et la démocratie.** 1 v. in-8, 1891. 1 fr.

— Voy. p. 13.

CLAVEL (Dr). **La Morale positive.** 1 vol. in-8. 3 fr.

— **Critique et conséquences des principes de 1789.** 1 vol. in-18. 3 fr.

— **Les Principes au XIXe siècle.** In-18. 1 fr.

CONTA. **Théorie du fatalisme.** 1 vol. in-18. 4 fr.

— **Introduction à la métaphysique.** 1 vol. in-18. 3 fr.

COQUEREL fils (Athanase). **Libres Études.** 1 vol. in-8. 5 fr.

CORTAMBERT (Louis). **La Religion du progrès.** In-18. 3 fr. 50

COSTE (Adolphe). **Hygiène sociale contre le paupérisme** (prix de 5000 fr. au concours Pereire). 1 vol. in-8. 6 fr.

— **Les Questions sociales contemporaines**, (avec la collaboration de MM. A. BURDEAU et ARRÉAT.) 1 fort. vol. in-8. 10 fr.

— **Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50

— Voy. p. 2 et 32.

CRÉPIEUX-JAMIN. **L'Écriture et le caractère.** 1 vol. in-8 avec de nombreux fac-similés. 1 vol. in-8. 1888. 5 fr.

DANICOURT (Léon). **La Patrie et la République.** In-18. 2 fr. 50

DAURIAC. **Sens commun et raison pratique.** 1 br. in-8. 1 fr. 50

— **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50

— **Le réalisme de Reid.** In-8. 1 fr.

DAVY. **Les Conventionnels de l'Eure.** 2 forts vol. in-8. 18 fr.

DELBŒUF. **Examen critique de la loi psychophysique**, sa base et sa signification. 1 vol. in-18. 1883. 3 fr. 50

— **Le Sommeil et les Rêves**, et leurs rapports avec les théories de la certitude et de la mémoire. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **De l'étendue de l'action curative de l'hypnotisme. L'hypnotisme appliqué aux altérations de l'organe visuel.** in-8. avec planche 1891. 1 fr. 50

— **Le magnétisme animal**, visite à l'École de Nancy. In-8 de 128 pages, 1889. 2 fr. 50

— **Magnétiseurs et médecins.** 1 vol. in-8. 1890. 2 fr.

— **Les fêtes de Montpellier.** Promenades à travers les choses, les hommes et les idées. in-8, 1891. 2 fr.

— Voy. p. 2.

DESTREM (J.). **Les Déportations du Consulat.** 1 br. in-8. 1 fr. 50

DIDE. **Jules Barni, sa vie, son œuvre.** 1 v. in-18, avec le portrait de *J. Barni*, gravé en taille douce, 1891. 2 fr. 50

DOLLFUS (Ch.). **Lettres philosophiques.** In-18. 3 fr.

— **Considérations sur l'histoire.** In-8. 7 fr. 50

— **L'Ame dans les phénomènes de conscience.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

DUBOST (Antonin). **Des conditions de gouvernement en France.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
DUBUC (P.). **Essai sur la méthode en métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUFAY. **Etudes sur la destinée.** 1 vol. in-18. 1876. 3 fr.
DUMONT (Léon). Voy. p. 19 et 22.
DUNAN. **Sur les formes à priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUNAN. **Les Arguments de Zénon d'Élée contre le mouvement.** 1 br. in-8. 1884. 1 fr. 50
DURAND-DÉSORMEAUX. **Réflexions et Pensées**, précédées d'une Notice sur l'auteur par Ch. YRIARTE. 1 vol. in-8. 1884. 2 fr. 50
— **Études philosophiques**, théorie de l'action, théorie de la connaissance. 2 vol. in-8. 1884. 15 fr.
DUTASTA. **Le Capitaine Vallé.** 1 vol. in-18. 1883. 3 fr. 50
DUVAL-JOUVE. **Traité de logique.** 1 vol. in-8. 6 fr.
DUVERGIER DE HAURANNE (Mme E.). **Histoire populaire de la Révolution française.** 1 vol. in-18. 3e édit. 3 fr. 50
— **Éléments de science sociale.** 1 vol. in-18. 4e édit. 1885. 3 fr. 50
ELEVY (Dr) **Biarritz**, bains de mer et ville d'hiver. 1 vol. in-18. 1891. 3 fr.
ESCANDE. **Hoche en Irlande** (1795-1798), d'après des documents inédits. 1 vol. in-18 en caractères elzéviriens. 1888. (V. P.) 3 fr. 50
ESPINAS. **Du Sommeil provoqué chez les hystériques**, br. in-8. 1 fr.
— Voy. p. 2 et 4.
FABRE (Joseph). **Histoire de la philosophie.** Première partie : Antiquité et moyen âge. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
FAU. **Anatomie des formes du corps humain**, à l'usage des peintres et des sculpteurs. 1 atlas de 25 planches avec texte. 2e édition. Prix, figures noires, 15 fr. ; fig. coloriées. 30 fr.
FAUCONNIER. **Protection et libre échange.** In-8. 2 fr.
— **La morale et la religion dans l'enseignement.** 75 c.
— **L'Or et l'Argent.** In-8. 2 fr. 50
FEDERICI. **Les Lois du progrès.** 1 vol. in-8. 1888. 6 fr.
— **Les Lois du progrès**, déduites des phénomènes naturels. 2e partie, 1891. 1 vol. in-8. 6 fr.
FERBUS (N.). **La Science positive du bonheur.** 1 vol. in-18. 3 fr.
FÉRÉ. **Du traitement des aliénés dans les familles.** 1 vol. in-18. 1889. 2 fr. 50
FERRIÈRE (Em.). **Les Apôtres**, essai d'histoire religieuse, 1 vol. in-12. 4 fr. 50
— **L'Ame est la fonction du cerveau.** 2 volumes in-18. 1883. 7 fr.
— **Le Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone.** 1 vol. in-18. 1884. 3 fr. 50
— **La Matière et l'Énergie.** 1 vol. in-18. 1887. (V.P.). 4 fr. 50
— **L'Ame et la Vie.** 1 vol. in-18. 1888. 4 fr. 50
— **Les erreurs scientifiques de la Bible.** 1 vol. in-18, 1891. 3 fr. 50
— Voy p. 32.
FERRON (de). **Institutions municipales et provinciales** dans les différents États de l'Europe. Comparaison. Réformes. 1 vol. in-8. 1883. 8 fr.
— **Théorie du progrès.** 2 vol. in-18. 7 fr.
— **De la division du pouvoir législatif en deux chambres**, histoire et théorie du Sénat. 1 vol. in-8. 8 fr.
FOX (W.-J.). **Des idées religieuses.** In-8. 3 fr.
GASTINEAU. **Voltaire en exil.** 1 vol. in-18. 3 fr.
GAYTE (Claude). **Essai sur la croyance.** 1 vol. in-8. 3 fr.
GOBLET D'ALVIELLA. **L'Évolution religieuse** chez les Anglais, les Américains, les Hindous, etc. 1 vol. in-8. 1883. 7 fr. 50
GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 1888. 7 fr. 50
GRAEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** Partie I : *Éléments.* in-8. 1886. 4 fr. Partie II : *Fonctions et organes.* in-8. 1889. 6 fr.

GRESLAND. **Le Génie de l'homme**, libre philosophie. Gr. in-8. 7 fr.
GRIMAUX (Ed.). **Lavoisier** (1748-1794), d'après sa correspondance et divers documents inédits. 1 vol. gr. in-8 avec gravures. 1888. 15 fr.
GUILLAUME (de Moissey). **Traité des sensations**. 2 vol. in-8. 12 fr.
GUILLY. **La Nature et la Morale**. 1 vol. in-18. 2e édit. 2 fr. 50
GUYAU. **Vers d'un philosophe**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— Voy. p. 2, 5, 7 et 10.
HAYEM (Armand). **L'Être social**. 1 vol. in-18. 2e édit. 2 fr. 50
HENRY (Charles). **Lois générales des réactions psycho-motrices** in-8. 1891. 2 fr.
— **Cercle chromatique**, avec introduction sur la *théorie générale de la dynamogénie*, grand in-f° cartonné. 40 fr.
— **Rapporteur esthétique** *avec notice sur ses applications à l'art industriel, à l'histoire de l'art, à la méthode graphique.* 20 fr.
HERZEN. **Récits et Nouvelles**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **De l'autre rive**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **Lettres de France et d'Italie**. In-18. 3 fr. 50
HUXLEY. **La Physiographie**, introduction à l'étude de la nature, traduit et adapté par M. G. Lamy. 1 vol. in-8 avec figures. 8 fr.
— Voy. p. 5 et 32.
ISSAURAT. **Moments perdus de Pierre-Jean**. 1 vol. in-18. 3 fr.
— **Les Alarmes d'un père de famille**. In-8. 1 fr.
JANET (Paul). **Le Médiateur plastique de Cudworth**. 1 vol. in-8. 1 fr.
— Voy. p. 3, 5, 7, 8 et 9.
JEANMAIRE. **L'Idée de la personnalité dans la psychologie moderne**. 1 vol. in-8. 1883. 5 fr.
JOIRE. **La Population, richesse nationale; le travail, richesse du peuple**. 1 vol. in-8. 1886. 5 fr.
JOYAU. **De l'Invention dans les arts et dans les sciences**. 1 v. in-8. 5 fr.
— **Essai sur la liberté morale**. 1 vol. in-18. 1888. 3 fr. 50
— **La théorie de la grâce et la liberté morale de l'homme**. 1 vol. in-8. 2 fr. 50
JOZON (Paul). **De l'écriture phonétique**. In-18. 3 fr. 50
KOVALEVSKY. **L'Ivrognerie**, ses causes, son traitement. 1 v. in-18. 1 fr. 50
KOVALEVSKI (M). **Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété**. 1 vol. in-8. 1890. 4 fr.
LABORDE. **Les Hommes et les Actes de l'insurrection de Paris** devant la psychologie morbide. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
LACOMBE. **Mes droits**. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
LAGGROND. **L'Univers, la force et la vie**. 1 vol. in-8. 1884. 2 fr. 50
LAGRANGE (F.). **L'hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens**. 1 vol. in-18. 3e édition. 1891. élégant cartonnage anglais, 4 fr. 3 fr. 50
— **De l'exercice chez les Adultes**. 1 vol. in-12 broché 3 fr. 50. Avec un élégant cartonnage anglais, 1891; 4 fr.
LA LANDELLE (de). **Alphabet phonétique**. In-18. 2 fr. 50
LANGLOIS. **L'Homme et la Révolution**. 2 vol. in-18. 7 fr.
LAURET (Henri). **Critique d'une morale sans obligation ni sanction**. In-8. 1 fr. 50
— Voy. p. 9.
LAUSSEDAT. **La Suisse**. Études méd. et sociales. In-18. 3 fr. 50
LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques**. In-8. 21e édit. 25 c.
— **Lettres sur l'Italie** (1878-1879). In-18. 3 fr. 50
— **Nouvelles lettres d'Italie**. 1 vol. in-8. 1884. 3 fr.
— **L'Afrique centrale**. 1 vol. in-12. 3 fr.
— **La Péninsule des Balkans**. 2e édit. 2 vol. in-12, 1888. 10 fr.
— **La Propriété collective du sol en différents pays**. In-8. 2 fr.

LAVELEYE (Em. de). **La Monnaie et le bimétallisme international.** 1 vol. in-18, 2e édition, 1891. 3 fr. 50.
— Voy. p. 5 et 13.
LEDRU-ROLLIN. **Discours politiques et écrits divers.** 2 vol. in-8. 12 fr.
LEGOYT. **Le Suicide.** 1 vol. in-8. 8 fr.
LEMER (Julien). **Dossier des jésuites et des libertés de l'Église gallicane.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
LOURDEAU. **Le Sénat et la Magistrature dans la démocratie française.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
La lutte contre l'abus du tabac, publication de la Société contre l'abus du tabac. 1 vol. in-16 avec gravures, cart. à l'anglaise. 1889. 3 fr. 30
MAGY. **De la Science et de la Nature.** 1 vol. in-8. 6 fr.
MAINDRON (Ernest). **L'Académie des sciences** (Histoire de l'Académie, fondation de l'Institut national; Bonaparte, membre de l'Institut). 1 beau vol. in-8 cavalier, avec 53 gravures dans le texte, portraits, plans, etc., 8 planches hors texte et 2 autographes. 12 fr.
MALON (Benoit). **Le Socialisme intégral.** 1 volume grand in-8, avec portrait de l'auteur. 1890. 6 fr.
MARAIS. **Garibaldi et l'Armée des Vosges.** In-18. (V. P.) 1 fr. 50
MARSAUCHE (L.). **La Confédération helvétique d'après la constitution**, préface de M. Frédéric Passy. 1 vol. in-18, 1891. 3 fr. 50
MASSERON (I.). **Danger et Nécessité du socialisme.** In-18. 3 fr. 50
MAURICE (Fernand). **La Politique extérieure de la République française.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50
MENIÈRE. **Cicéron médecin.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **Les Consultations de Mme de Sévigné**, 1884. 1 vol. in-8. 3 fr.
MICHAUT (N.). **De l'Imagination.** 1 vol. in-8. 5 fr.
MILSAND. **Les Études classiques.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **Le Code et la Liberté.** In-8. 2 fr.
— Voy. p. 3.
MORIN (Miron). **Essais de critique religieuse.** 1 fort vol. in-8. 1885. 5 fr.
— (Frédéric). **Politique et Philosophie.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
NIVELET. **Loisirs de la vieillesse.** 1 vol. in-12. 3 fr.
— **Gall et sa doctrine.** 1 vol. in-8, 1890. 5 fr.
NOEL (E.). **Mémoires d'un imbécile**, préface de *Littré*. in-18. 3e édit. 3 fr. 50
NOTOVITCH. **La Liberté de la volonté.** In-18. 1888. 3 fr. 50
MYS (Ernest). **Les Théories politiques et le droit international.** 1 vol. in-8, 1891. 4 fr.
OLECHNOWICZ. **Histoire de la civilisation de l'humanité**, d'après la méthode brahmanique. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
PARIS (Le colonel). **Le feu à Paris et en Amérique.** 1 v. in-18. 3 fr. 50
PARIS (comte de). **Les Associations ouvrières en Angleterre** (Trades-unions). 1 vol. in-18. 7e édit. 1 fr. — Édition sur papier fort, 2 fr. 50
— Sur papier de Chine, broché, 12 fr. — Rel. de luxe. 20 fr.
PAULHAN (Fr.). **Le nouveau mysticisme.** 1 vol in-18, 1891. 2 fr. 50
PELLETAN (Eugène). **La Naissance d'une ville** (Royan). In-18. 1 fr. 40
— * **Jarousseau, le pasteur du désert.** 1 vol. in-18 (couronné par l'Académie française). 2 fr.
— * **Un Roi philosophe, Frédéric le Grand.** In-18. (V. P.) 3 fr. 50
— **Le monde marche** (la loi du progrès). In-18. 3 fr. 50
— **Droits de l'homme.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50
— **Profession de foi du XIXe siècle.** in-12. 3 fr. 50
— Voy. p. 31.
PELLIS (F.) **La Philosophie de la Mécanique.** 1 vol. in-8. 1888. 2 fr. 50
PÉNY (le major). **La France par rapport à l'Allemagne.** Étude de géographie militaire. 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.
PÉRÈS (Jean). **Du Libre arbitre.** Etude de psychologie et de morale, grand in-8, 1891. 1 fr.

PEREZ (Bernard). **Thiery Tiedmann. — Mes deux chats.** In-12. 2 fr.
— **Jacotot et sa Méthode d'émancipation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 3 fr.
— Voy. p. 6.
PÉRGAMENI (H.). **Histoire générale de la littérature française,** depuis ses origines jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1889. 9 fr.
PETROZ (P.). **L'Art et la Critique en France** depuis 1822. in-18. 3 fr. 50
— **Un Critique d'art au XIXe siècle.** In-18. 1 fr. 50
— **Esquisse d'une histoire de la peinture au Musée du Louvre.** 1 vol. in-8. 1890. 5 fr.
PHILBERT (Louis). **Le Rire,** essai littéraire, moral et psychologique. 1 vol. in-8. (Couronné par l'Académie française, prix Montyon.) 7 fr. 50
PICAVET (F.). **L'Histoire de la philosophie,** ce qu'elle a été, ce qu'elle peut être. In-8, 1889. 2 fr.
— **La Mettrie et la critique allemande.** 1889, in-8. 1 fr.
POEY. **Le Positivisme.** 1 fort vol. in-12. 4 fr. 50
— **M. Littré et Auguste Comte.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
POULLET. **La Campagne de l'Est** (1870-1871), in-8. 7 fr.
PUTSAGE. **Études de science réelle.** 1 vol. gr. in-8. 1888. 5 fr.
QUINET (Edgar). **Œuvres complètes.** 30 volumes in-18. Chaque volume..... 3 fr. 50

Chaque ouvrage se vend séparément :

*1. Génie des religions. 6e édition.
*2. Les Jésuites. — L'Ultramontanisme. 11e édition.
*3. Le Christianisme et la Révolution française. 6e édition.
*4-5. Les Révolutions d'Italie. 5e édition. 2 vol. (V. P.)
*6. Marnix de Sainte-Aldegonde. — Philosophie de l'Histoire de France. 4e édition. (V. P.)
*7. Les Roumains. — Allemagne et Italie. 3e édition.
8. Premiers travaux : Introduction à la Philosophie de l'histoire. — Essai sur Herder. — Examen de la Vie de Jésus. — Origine des dieux. — L'Église de Brou. 3e édition.
9. La Grèce moderne. — Histoire de la poésie. 3e édition.
*10. Mes Vacances en Espagne. 5e édition.
11. Ahasverus. — Tablettes du Juif errant. 5e édition.
12. Prométhée. — Les Esclaves. 4e édition.
13. Napoléon (poème). (*Épuisé.*)
14. L'Enseignement du peuple. — Œuvres politiques avant l'exil. 8e édition.
*15. Histoire de mes idées (Autobiographie). 4e édition.
*16-17. Merlin l'Enchanteur. 2e édition. 2 vol.
*18-19-20. La Révolution. 10e édition. 3 vol. (V. P.)
*21. Campagne de 1815. 7e édition. (V. P.)
22-23. La Création. 3e édition. 2 vol.
24. Le Livre de l'exilé. — La Révolution religieuse au XIXe siècle. — Œuvres politiques pendant l'exil. 2e édition.
25. Le Siège de Paris. — Œuvres politiques après l'exil. 2e édition.
26. La République. Conditions de régénération de la France. 2e édit. (V. P.)
*27. L'Esprit nouveau. 5e édition.
28. Le Génie grec. 1re édition.
*29-30. Correspondance. Lettres à sa mère. 1re édition. 2 vol.

RÉGAMEY (Guillaume). **Anatomie des formes du cheval,** à l'usage des peintres et des sculpteurs. 6 planches en chromolithographie, publiées sous la direction de FÉLIX RÉGAMEY, avec texte par le Dr KUHFF. 8 fr.
*RIBERT (Léonce). **Esprit de la Constitution** du 25 février 1875. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
RIBOT (Paul). **Spiritualisme et Matérialisme.** 2e éd. 1887. 1 v. in-8. 6 fr.
ROBERT (Edmond). **Les Domestiques.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

ROSNY (Ch. de). **La Méthode conscientielle.** 1 vol. in-8. 1887. 4 fr.
SANDERVAL (O. de). **De l'Absolu.** La loi de vie. 1887. 1 vol. in-8. 5 fr.
SECRÉTAN. **Études sociales.** 1889. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **Les droits de l'humanité.** 1 vol. in-18. 1891. 3 fr. 50
SERGUEYEFF. **Physiologie de la veille et du sommeil.** 2 volumes grand in-8. 1890. 20 fr.
SIEGFRIED (Jules). **La Misère, son histoire, ses causes, ses remèdes.** 1 vol. grand in-18. 3e édition. 1879. 2 fr. 50
SIÉREBOIS. **Psychologie réaliste.** 1876. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
SOREL (Albert). **Le Traité de Paris du 20 novembre 1815.** 1 vol. in-8. 4 fr. 50
SPIR (A.). **Esquisses de philosophie critique.** 1 vol. in-18. 1887. 2 fr. 50
STOLIPINE (D.). **Essais de philosophie des sciences.** 1889. In-8. 2 fr.
STRAUS. **Les origines de la forme républicaine du gouvernement dans les États-Unis d'Amérique.** Précédé d'une préface de M. E. DE LAVELEYE. 1 vol. in-8, traduit sur la 3e édition révisée, par Mme A. COUVREUR. 4 fr. 50
STUART MILL (J.). **La République de 1848 et ses détracteurs.** traduit de l'anglais, avec préface par M. SADI CARNOT. 1 vol. in-18, 2e édition. (V. P.) 1 fr.
STUART MILL. Voy. p. 4, 6 et 9.
TARDE. **Les lois de l'imitation.** Étude sociologique. 1 vol. in-8. 1890. 6 fr.
TÉNOT (Eugène). **Paris et ses fortifications** (1870-1880). 1 vol. in-8. 5 fr.
— **La Frontière** (1870-1881). 1 fort vol. grand in-8. 8 fr.
TERQUEM (A.). **La science romaine à l'époque d'Auguste.** Étude historique d'après Vitruve, 1885. 1 vol gr. in-8. 3 fr.
THIERS (Édouard). **La Puissance de l'armée par la réduction du service.** In-8. 1 fr. 50
THOMAS (J.). **Principes de philosophie morale.** 1 vol. in-8. 1889. 3 fr. 50
THULIÉ. **La Folie et la Loi.** 2e édit. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
— **La Manie raisonnante du docteur Campagne.** In-8. 2 fr.
TIBERGHIEN. **Les Commandements de l'humanité.** 1 vol. in-18. 3 fr.
— **Enseignement et philosophie.** 1 vol. in-18. 4 fr.
— **Introduction à la philosophie.** 1 vol. in-18. 6 fr.
— **La Science de l'âme.** 1 vol. in-12. 3e édit. 6 fr.
— **Éléments de morale universelle.** In-12. 2 fr.
TISSANDIER. **Études de théodicée.** 1 vol. in-8. 4 fr.
TISSOT. **Principes de morale.** 1 vol. in-8. 6 fr.
— Voy. KANT, p. 7.
VACHEROT. **La Science et la Métaphysique.** 3 vol. in-18. 10 fr. 50
— Voy. p. 4 et 6.
VALLIER. **De l'intention morale.** 1 vol. in-8. 3 fr. 50
VAN ENDE (U.). **Histoire naturelle de la croyance,** *première partie :* l'Animal. 1887. 1 vol. in-8 (V. P.) 5 fr.
VERNIAL. **Origine de l'homme,** lois de l'évolution naturelle. in-8. 3 fr.
VILLIAUMÉ. **La Politique moderne.** 1 vol. in-8. 6 fr.
VOITURON. **Le Libéralisme et les Idées religieuses.** in-12. 4 fr.
WEILL (Alexandre). **Le Pentateuque selon Moïse et le Pentateuque selon Esra,** avec *vie, doctrine et gouvernement authentique de Moïse.* 1 fort vol. in-8. 7 fr. 50
— **Vie, doctrine et gouvernement authentique de Moïse.** 1 vol. in-8. 3 fr.
WUARIN (L.) **Le Contribuable,** ou comment défendre sa bourse. 1 vol. in-16. 1889. 3 fr. 50
YUNG (Eugène). **Henri IV écrivain.** 1 vol. in-8. 5 fr.
ZIESING (Th.). **Érasme ou Salignac.** Étude sur la lettre de François Rabelais, 1 brochure gr. in-8. 1887. 4 fr.

BIBLIOTHÈQUE UTILE

104 VOLUMES PARUS.

Le volume de 190 pages, broché, 60 centimes.

Cartonné à l'anglaise ou en cartonnage toile dorée, 1 fr.

Le titre de cette collection est justifié par les services qu'elle rend et la part pour laquelle elle contribue à l'instruction populaire.

Elle embrasse l'histoire, la philosophie, le droit, les sciences, l'économie politique et les arts, c'est-à-dire qu'elle traite toutes les questions qu'un homme instruit ne doit plus ignorer. Son esprit est essentiellement démocratique. La plupart de ses volumes sont adoptés pour les Bibliothèques par le *Ministère de l'instruction publique*, le *Ministère de la guerre*, la *Ville de Paris*, la *Ligue de l'enseignement*, etc.

HISTOIRE DE FRANCE

Les Mérovingiens, par BUCHEZ. ancien président de l'Assemblée constituante.

Les Carlovingiens, par BUCHEZ.

Les Luttes religieuses des premiers siècles, par J. BASTIDE. 4e édition.

Les Guerres de la Réforme, par J. BASTIDE. 4e édit.

La France au moyen âge, par F. MORIN.

Jeanne d'Arc, par Fréd. LOCK.

Décadence de la monarchie française, par Eug. PELLETAN. 4e édit.

***La Révolution française**, par H. CARNOT (2 volumes).

La Défense nationale en 1792, par P. GAFFAREL.

Napoléon Ier, par Jules BARNI.

***Histoire de la Restauration**, par Fréd. LOCK. 3e édit.

***Histoire de Louis-Philippe**, par Edgar ZEVORT. 2e édit.

Mœurs et Institutions de la France, par P. BONDOIS. 2 volumes.

Léon Gambetta, par J. REINACH.

***Histoire de l'armée française**, par L. BÉRE.

***Histoire de la marine française**, par Alfr. DONEAUD. 2e édit.

Histoire de la conquête de l'Algérie, par QUESNEL.

PAYS ÉTRANGERS

L'Espagne et le Portugal, par E. RAYMOND. 2e édition.

Histoire de l'empire ottoman, par L. COLLAS. 2e édition.

***Les Révolutions d'Angleterre**, par Eug. DESPOIS. 3e édition.

Histoire de la maison d'Autriche, par Ch. ROLLAND. 2e édition.

L'Europe contemporaine (1789-1879), par P. BONDOIS.

Histoire contemporaine de la Prusse, par Alfr. DONEAUD.

Histoire contemporaine de l'Italie, par Félix HENNEGUY.

Histoire contemporaine de l'Angleterre, par A. REGNARD.

HISTOIRE ANCIENNE

***La Grèce ancienne**, par L. COMBES, 2e édition.

L'Asie occidentale et l'Égypte, par A. OTT. 2e édition.

L'Inde et la Chine, par A. OTT.

Histoire romaine, par CREIGHTON.

L'Antiquité romaine, par WILKINS (avec gravures).

L'Antiquité grecque, par MAHAFFY (avec gravures).

GÉOGRAPHIE

***Torrents, fleuves et canaux de la France**, par H. BLERZY.

Les Colonies anglaises, par H. BLERZY.

Les Iles du Pacifique, par le capitaine de vaisseau JOUAN (avec 1 carte).

Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique, par GIRARD DE RIALLE.

Les Peuples de l'Asie et de l'Europe, par GIRARD DE RIALLE.

L'Indo-Chine française, par FAQUE.

***Géographie physique**, par GEIKIE, prof. à l'Univ. d'Edimbourg (avec fig.).

Continents et Océans, par GROVE (avec figures).

***Les Frontières de la France**, par P. GAFFAREL.

L'Afrique française, par A. JOYEUX avec une préface de M. DE LANESSAN.

COSMOGRAPHIE

Les Entretiens de Fontenelle sur la pluralité des mondes, mis au courant de la science par BOILLOT.

***Le Soleil et les Étoiles**, par le P. SECCHI, BRIOT, WOLF et DELAUNAY. 2e édition (avec figures).

Les Phénomènes célestes, par ZURCHER et MARGOLLÉ.

A travers le ciel, par AMIGUES.

Origines et Fin des mondes, par Ch. RICHARD. 3e édition.

***Notions d'astronomie**, par L. CATALAN, 4e édition (avec figures).

SCIENCES APPLIQUÉES

Le Génie de la science et de l'industrie, par B. GASTINEAU.

***Causeries sur la mécanique**, par BROTHIER. 2e édit.

Médecine populaire, par le docteur TURCK. 4e édit.

La Médecine des accidents, par le docteur BROQUÈRE.

Les Maladies épidémiques (Hygiène et Prévention), par le docteur L. MONIN.

Hygiène générale, par le docteur L. CRUVEILHIER. 6e édit.

Petit Dictionnaire des falsifications, avec moyens faciles pour les reconnaître, par DUFOUR.

Les Mines de la France et de ses colonies, par P. MAIGNE.

Les Matières premières et leur emploi dans les divers usages de la vie, par H. GENEVOIX.

Les Procédés industriels, par le même.

La Machine à vapeur, par H. GOSSIN, avec figures.

La Photographie, par H. GOSSIN.

La Navigation aérienne, par G. DALLET, avec figures.

L'Agriculture française, par A. LARBALÉTRIER, avec figures.

Les Chemins de fer, par G. MAYER.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

Télescope et Microscope, par ZURCHER et MARGOLLÉ.

***Les Phénomènes de l'atmosphère**, par ZURCHER. 4e édit.

***Histoire de l'air**, par ALBERT LÉVY.

Histoire de la terre, par BROTHIER.

Principaux faits de la chimie, par SAMSON. 5e édit.

Les Phénomènes de la mer, par E. MARGOLLÉ. 5e édit.

***L'Homme préhistorique**, par ZABOROWSKI. 2e édit.

Les Grands Singes, par le même.

Histoire de l'eau, par BOUANT.

Introduction à l'étude des sciences physiques, par MORAND. 5e édit.

Le Darwinisme, par E. FERRIÈRE.

***Géologie**, par GEIKIE (avec fig.).

Les Migrations des animaux et le Pigeon voyageur, par ZABOROWSKI.

Premières Notions sur les sciences, par Th. HUXLEY.

La Chasse et la Pêche des animaux marins, par JOUAN.

Les Mondes disparus, par ZABOROWSKI (avec figures).

Zoologie générale, par H. BEAUREGARD (avec figures).

PHILOSOPHIE

La Vie éternelle, par ENFANTIN. 2e éd.

Voltaire et Rousseau, par Eug. NOEL. 3e édit.

Histoire populaire de la philosophie, par L. BROTHIER. 3e édit.

***La Philosophie zoologique**, par Victor MEUNIER. 2e édit.

***L'Origine du langage**, par ZABOROWSKI.

Physiologie de l'esprit, par PAULHAN (avec figures).

L'Homme est-il libre? par RENARD.

La Philosophie positive, par le docteur ROBINET. 2e édit.

ENSEIGNEMENT. — ÉCONOMIE DOMESTIQUE

De l'Éducation, par Herbert Spencer.

La Statistique humaine de la France, par Jacques BERTILLON.

Le Journal, par HATIN.

De l'Enseignement professionnel, par CORBON, sénateur. 3e édit.

Les Délassements du travail, par Maurice CRISTAL. 2e édit.

Le Budget du foyer, par H. LENEVEUX

Paris municipal, par H. LENEVEUX.

Histoire du travail manuel en France, par H. LENEVEUX.

L'Art et les Artistes en France, par Laurent PICHAT, sénateur. 4e édit.

Premiers principes des beaux-arts, par J. COLLIER (avec gravures).

Économie politique, par STANLEY JEVONS. 3e édit.

Le Patriotisme à l'école, par JOURDY, chef d'escadrons d'artillerie.

Histoire du libre-échange en Angleterre, par MONGREDIEN.

Économie rurale et agricole, par PETIT.

La Richesse et le bonheur, par COSTE, membre de la Société d'Économie politique.

DROIT

***La Loi civile en France**, par MORIN. 3e édit.

La Justice criminelle en France, par G. JOURDAN. 3e édit.

Imprimeries réunies, rue Mignon, 2, Paris. — 6640.

University of British Columbia Library

DUE DATE

FORM 310

UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 01997 9316